REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME LXXXII. — 1er JUILLET 1887

Paris.— Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIe ANNEE — TROISIEME PERIODE

TOME QUATRE-VINGT-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1887

20347

UN

CHANCELIER D'ANCIEN RÉGIME

LE RÈGNE DIPLOMATIQUE DE M. DE METTERNICH.

III[1].

M. DE METTERNICH ET LA SAINTE-ALLIANCE. — LA POLITIQUE DU CHANCELIER A CARLSBAD, A LAYBACH ET A VÉRONE. — LA GUERRE D'ORIENT EN 1828.

Mémoires, documens et écrits divers, laissés par le prince de Metternich, chancelier de cour et d'état, publiés par son fils le prince Richard de Metternich, classés et réunis par M. A. de Klinkowstrœm, 8 vol.

L'œuvre diplomatique de 1815 a été, pour l'Europe moderne, ce que fut le traité de Westphalie il y a près de deux siècles et demi, la fin d'une longue et sanglante mêlée, le commencement d'un ordre nouveau. C'était d'abord, sans doute, une œuvre de réaction et de représaille contre la France de la révolution et de l'empire. Les nations alliées, qui, après vingt-cinq années de défaites, d'invasions, d'amputations douloureuses, venaient de ressaisir la victoire, avaient commencé par exercer leurs vengeances en même

(1) Voyez la *Revue* du 1er août et du 1er octobre 1886.

temps qu'elles assouvissaient leurs cupidités. Le congrès de Vienne, sous ses dehors de fêtes de cour et de plaisirs mondains, avait été une vaste curée de territoires, de provinces, d'*âmes*, comme on disait alors. On s'était distribué ou disputé les dépouilles du vaincu. Hormis la France, qui rentrait dans ses limites, suspecte et surveillée, c'était à qui aurait sa part de butin : — la Russie en Pologne, la Prusse sur l'Elbe et sur le Rhin, l'Autriche en Allemagne et en Italie, l'Angleterre sur toutes les mers. De cet amas de ressentimens, de convoitises, d'intrigues, d'âpres compétitions, cependant, était sorti un nouveau système européen, qui, à quelques égards, pouvait passer pour une transaction après le combat, qui se donnait surtout pour objet de fonder la paix, — une paix plus ou moins durable, — par l'équilibre des ambitions satisfaites.

Les traités de 1815, code de l'Europe remaniée par la victoire, se ressentaient, à vrai dire, des circonstances extraordinaires qui les avaient produits. Ils étaient, selon le mot d'un des auteurs, l'expression de la volonté dictatoriale de quelques puissances, de leurs contradictions, de leurs conflits, et souvent aussi du hasard. Ils offraient un singulier mélange de réminiscences d'ancien régime et de concessions à l'esprit du temps. Ils ne pouvaient reconstituer la vieille Europe bouleversée et transformée par vingt-cinq années de guerre, par des déplacemens ou des suppressions de souverainetés, par l'avènement de royautés nouvelles; ils refaisaient, en prenant du passé ce qu'ils pouvaient, un certain ensemble politique et territorial, sous la prépotence des chefs de la coalition victorieuse, de la « quadruple alliance » survivante, qui s'appelait aussi la « sainte-alliance. » Ils ne pouvaient relever l'Allemagne du saint-empire, détruite par les sécularisations, par l'abolition du titre impérial germanique, par le mouvement irrésistible des choses; ils reconstruisaient ou ils essayaient de reconstruire une autre Allemagne à la fois ancienne et moderne, unie et multiple, liée par une fédération aux traits encore indécis, sous la prépotence de l'Autriche et de la Prusse. Ils créaient en définitive le cadre d'une vie nouvelle où les artifices de la conquête et de la force se déguisaient sous les apparences d'une restauration de tous les droits, où peuples et gouvernemens se précipitaient pêle-mêle avec leurs ressentimens satisfaits, leurs ambitions et leur orgueil. Ce n'était pas, autant qu'on le croyait sur le moment, le dernier mot du grand duel qui partageait et passionnait le monde depuis si longtemps. La lutte s'interrompait tout au plus ou changeait de face, pour recommencer bientôt dans d'autres conditions, avec d'autres hommes, et c'est au milieu de ces complications, sur un théâtre renouvelé, que se retrouve M. de Metternich, non plus en antagoniste de celui

qui n'est désormais que le « grand vaincu, » mais comme l'inspirateur, comme le régulateur de l'ordre sorti des convulsions de la guerre.

Qu'est-ce que M. de Metternich dans cette ère nouvelle qui s'ouvre avec le congrès de Vienne? Ce n'est pas seulement un ministre comme lord Castlereagh ou Canning à Londres, comme Capo d'Istria, un des favoris d'Alexandre, ou Nesselrode à Saint-Pétersbourg, comme le prince de Hardenberg à Berlin ou le duc de Richelieu à Paris. A peine dégagé du tumultueux conflit des armes, le chancelier autrichien entre dans ce qu'on pourrait appeler son règne diplomatique, dans ce règne de trente-trois années où, plus que tout autre, il représente l'esprit et la tradition de 1815. C'est un personnage supérieur, à l'ascendant à peu près accepté, enlaçant l'Allemagne et l'Europe de son influence, redouté des peuples, écouté dans les cours, élevant à la hauteur d'un système l'équilibre dans l'immobilité et le repos. « Adversaire des principes de la révolution, de la guerre et de la conquête, à l'aide desquels la France avait bouleversé le monde, a dit l'historien allemand Gervinus, Metternich arbora alors le principe de la contre-révolution, de la paix, de la conservation, comme le drapeau de la politique universelle de l'avenir... » C'est une phase nouvelle de l'histoire où M. de Metternich offre ce curieux spectacle d'un politique qui met une sorte de génie à lutter contre les élémens conjurés de son temps, à opposer des expédiens éphémères à la force des choses, — ou, si l'on veut, selon le mot de l'éloquente Rachel Varnhagen, à s'agiter dans la « profondeur infinie du vide. »

I.

Suivons dans sa carrière le plus mondain, le plus habile, ou le plus heureux des politiques.

Au lendemain de la formidable crise qui avait mis le monde sous les armes et que la diplomatie venait de clore par une distribution de butin, accompagnée d'une réorganisation de l'Europe, le sentiment le plus universel, le plus profond dans tous les pays, était, à n'en pas douter, le sentiment de la paix reconquise. Pour les uns, les traités de 1815, si durs à l'orgueil français, étaient une délivrance, la fin de la domination étrangère; pour les autres, ils étaient tout simplement la fin des luttes sanglantes qui avaient épuisé une génération. Pour tous, le premier mouvement était de saluer dans l'éclipse de l'astre napoléonien une trêve où les peuples se flattaient de retrouver le repos, où les princes et les diplomates recueillaient la

popularité de leurs victoires, de la paix rendue au monde, et M. de Metternich n'était pas le dernier à se complaire dans ce rôle de pacificateur gonflé par le succès, qu'il partageait avec l'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume, avec les Hardenberg et les Castlereagh, avec les Wellington et les Blücher. Il en jouissait pour l'Autriche, largement récompensée de ce qu'elle avait fait pour la cause de la coalition; il en jouissait pour lui-même avec la fatuité d'un homme à bonnes fortunes de la politique. Au fond, cependant, sous cette apparence d'une paix universelle qu'on fêtait, dont on tirait parti et vanité, il y avait bien des élémens confondus, des ressentimens, des mécomptes, des mouvemens d'opinion refoulés plutôt que vaincus, des excitations nationales survivant au combat, des rivalités de princes et de gouvernemens, des conflits latens d'ambitions et d'intérêts. Le succès voilait pour le moment l'incohérence d'une situation créée par la puissance des armes; avant que quelques années fussent écoulées, tout pouvait ramener l'Europe à des crises nouvelles par la lutte renaissante entre les réactions victorieuses et l'esprit du temps.

Ces années du lendemain des grandes guerres, qui vont de 1815 à 1820 et au-delà, sont une phase curieuse de l'histoire. On croyait bien, cette fois, avoir vaincu la révolution française; on l'avait vaincue, en effet, sous la forme guerrière, dans celui qui en avait été le héros couronné et triomphant: on n'en avait pas eu raison autant qu'on le pensait. La révolution, avec ses propagandes et ses conquêtes, n'avait pas passé en vain sur l'Europe. Elle se survivait, pour ainsi dire, même après 1815, par les idées qu'elle avait répandues, par les réformes civiles qu'elle avait laissées sur son passage, par les sentimens qu'elle avait suscités parmi les peuples et jusque par la crainte qu'elle inspirait encore à ceux qui, en se flattant de l'avoir vaincue, n'en étaient pas bien sûrs. Elle avait laissé partout des traces. — En France, une armée d'occupation de cent cinquante mille hommes répondait, pour le moment, de la sûreté matérielle de la royauté restaurée; l'occupation étrangère ne changeait pas la société nouvelle où les Bourbons revenaient régner, elle ne supprimait pas le libéralisme qui semblait renaître après les compressions de l'empire, qui était dans les mœurs, dans les instincts, qui était même sur le trône, au dire de M. de Metternich adressant à Louis XVIII cette curieuse objurgation : « Votre Majesté croit rétablir la monarchie: elle se trompe, elle ne fait que reprendre la révolution en sous-œuvre! » — En Italie, l'Autriche se retrouvait avec sa domination agrandie par l'annexion de Venise au Milanais, avec une prépondérance raffermie et étendue des Alpes au Phare par toutes les restaurations d'ancien régime dans les pe-

tits états; sous le poids de la puissance autrichienne, le feu ne couvait pas moins. Les souvenirs du royaume d'Italie, de l'ordre civil créé par la France se ravivaient. Les sectes ne tardaient pas à se multiplier, à renouer de toutes parts leurs conjurations secrètes. Là encore l'esprit nouveau fermentait; mais, par une mystérieuse combinaison, c'est dans le pays où s'étaient déchaînées avec le plus d'âpreté les haines contre la France, c'est surtout en Allemagne que se faisait sentir l'influence de la révolution et de l'empire. C'est en Allemagne qu'un souffle de vie nouvelle s'élevait bientôt par une sorte de contre-coup de ces événemens de 1815 qui n'avaient sûrement pas le même sens pour tous les victorieux du jour, pour l'Autriche et pour les patriotes de la *Tugendbund*, pour un Metternich et pour un Stein.

C'était une situation aussi étrange que nouvelle. Les chefs de la coalition européenne, que la fortune des armes avait conduits à Paris et qui venaient d'achever leur œuvre par la diplomatie à Vienne, n'avaient pas vaincu tout seuls. Ils avaient eu besoin d'intéresser les masses à leur cause, d'accepter ou de rechercher complicité des passions populaires soulevées contre la domination étrangère, et, pour gagner les peuples, ils n'avaient pas ménagé les promesses : — promesses de grandeur nationale, promesses de réformes politiques. Tout était bon contre l'ennemi commun! Dès son entrée en Silésie, en 1813, l'empereur Alexandre, par ses proclamations aux Allemands, avait donné le signal d'une agitation presque révolutionnaire. Le roi Frédéric-Guillaume III s'était laissé entraîner par ses états-majors, par un entourage ardent de patriotes prussiens, à promettre une « constitution, » une « représentation nationale. » Les autres princes, grands et petits, à mesure qu'ils échappaient à l'influence française, et quelques-uns pour faire oublier leurs défections, avaient suivi le mouvement : ils avaient tout promis! L'acte fédéral de Vienne avait lui-même résumé et sanctionné ces engagemens dans un article, — l'article XIII, — annonçant comme une ère représentative et libérale pour tous les états de la nouvelle confédération germanique. Le moment était maintenant venu de tenir toutes les promesses, de prolonger dans la paix l'alliance formée entre princes et peuples dans le feu de la guerre. Le problème était d'autant plus compliqué qu'il s'agitait au milieu des plus singulières confusions d'idées. Les uns rêvaient déjà l'unité allemande et voyaient dans la future diète de Francfort une grande représentation nationale, image de la patrie; les autres, en haine de la France, ne rêvaient que le retour au vieux droit, aux vieilles mœurs, aux vieilles formes germaniques. Les passions, les opinions se confondaient; tout restait provisoirement incertain. De

là ce mouvement original qui remplissait ces quelques années, de 1815 à 1819, qui est pour l'Allemagne comme une première et décevante expérience de vie publique.

Curieuses années où partout régnait une animation extraordinaire! Tous ces gouvernemens, qui avaient à dégager une parole donnée dans la lutte, n'étaient pas, à la vérité, également sincères ou également pressés; ils avaient aussi à tenir compte de bien des circonstances, des conflits d'opinions ou d'intérêts qui s'agitaient autour d'eux; et, chose à remarquer, de tous ces états, celui qui avait éveillé le plus d'espérances, qui était le mieux placé pour rallier les aspirations allemandes, paraissait le plus hésitant : c'était la Prusse! La Prusse ne désavouait pas ses engagemens, elle temporisait sans cesse; elle semblait faire un pas, elle nommait des commissions pour préparer une constitution, elle ne tardait pas à s'arrêter. Esprit étroit et méticuleux, jaloux de son droit de prince absolu, le roi Frédéric-Guillaume flottait entre les excitations qui le poussaient en avant et la réaction prête à le ressaisir, entre le chancelier de Hardenberg, qui passait pour représenter au pouvoir le parti des réformes, et le prince Wittgenstein, l'adversaire des innovations, l'allié des grandes influences absolutistes. L'heure des ambitions prussiennes n'était pas venue! Les autres états, surtout les états du Sud, soit par esprit de rivalité et d'indépendance vis-à-vis de la Prusse et de l'Autriche, soit pour se donner un rôle en Allemagne, soit enfin qu'ils fussent plus ouverts aux idées nouvelles après avoir passé par la confédération du Rhin, entraient par degrés dans le mouvement constitutionnel. Un des premiers princes conquis à la cause libérale avait été le grand-duc de Saxe-Weimar, Charles-Auguste, l'ami de Goethe, protecteur des lettres et des arts, qui, après avoir fait de sa ville de Weimar l'Athènes de l'Allemagne, mettait une sorte de loyauté naïve à laisser fleurir toutes les libertés politiques ou intellectuelles dans son petit état. Saxe-Weimar avait sa constitution dès 1816. La Bavière allait avoir la sienne en 1818, le grand-duché de Bade suivait de près la Bavière. Le Wurtemberg, non sans avoir passé par bien des conflits obscurs, finissait aussi par avoir sa charte, et toutes ces constitutions se ressentaient plus ou moins des idées, des influences françaises, en dépit de l'esprit teuton et de l'esprit de réaction.

L'impulsion était donnée; elle était bien autrement vive en dehors des gouvernemens, dans les polémiques de la presse, dans les universités, où toutes les passions encore chaudes de la guerre se donnaient libre carrière. L'insurrection morale dont un Fichte avait été le promoteur par ses prédications éloquentes et enflammées, qui avait fait la force de l'Allemagne dans sa crise nationale, continuait après

la lutte et se traduisait sous toutes les formes : livres, brochures, journaux, cours publics. C'était l'époque où un peu partout, à Berlin même sous les yeux du gouvernement, à Iéna, dans les provinces rhénanes, s'essayait une presse politique agitatrice, où des hommes au patriotisme violent et confus, comme Arndt et le gallophobe Gœrres et le fougueux Jahn, étaient des guides populaires de l'opinion avec lesquels on avait à compter. Le mouvement avait surtout son foyer dans les universités, et entre toutes les universités, à Iéna, où sous des maîtres exaltés, appelés par le grand-duc de Saxe-Weimar lui-même, se pressait une jeunesse ardente, bientôt enrôlée dans la « Burschenschaft, » cette héritière de toutes les associations patriotiques et nationales du temps de la domination étrangère. On rêvait de refaire une Allemagne par les exercices violens du gymnase, comme par les hardiesses de la pensée philosophique et politique; on ne s'entendait pas beaucoup. Il y avait dans tous les esprits un singulier mélange de patriotisme romantique, de haineuse hostilité contre la France, d'exaltation chevaleresque, de fanatisme révolutionnaire. Tout cela fermentait dans les mystérieux conciliabules des universités, où grandissait une génération éprise d'un idéal confus de rénovation allemande et de libéralisme démocratique. Un jour venait, — c'était le 18 octobre 1817, — où cette agitation se manifestait sous une forme bizarre. Les étudians d'Iéna, qui avaient fait appel aux étudians de toutes les autres universités, célébraient du même coup, dans une fête commémorative à la Wartburg, le troisième centenaire de la réformation et l'anniversaire de la bataille de Leipzig. Le soir venu, après bien des discours, ils allumaient un feu de joie où ils jetaient pêle-mêle, avec mille anathèmes, les ouvrages d'Ancillon, de Haller, de Kamptz, de Kotzebue, cet Allemand qui avait passé au service de la Russie en 1812, et qui était revenu à Iéna, où il écrivait un journal contre les idées nouvelles. La fête de la Wartburg est comme le point culminant de l'agitation allemande du temps. En sorte que, durant ces premières années, tandis que la vie libérale renaissait par degrés en France, tandis qu'en Italie les sectes se mettaient à l'œuvre contre la domination autrichienne, un mouvement singulièrement compliqué se déroulait en Allemagne, tout constitutionnel dans quelques états où les princes essayaient de tenir leurs promesses, révolutionnaire dans la presse, dans les universités fanatisées.

Voilà la situation où des luttes nouvelles étaient inévitables, où en face des agitations révolutionnaires se concentraient, d'un autre côté, les forces de réaction et de résistance auxquelles 1815 avait rendu l'ascendant. M. de Metternich a été à son heure et à sa manière le vrai chef de ces forces. Il n'avait pas eu l'étrange fortune

d'avoir raison de Napoléon et de vaincre en lui la révolution, de refaire la puissance autrichienne en Allemagne et en Europe, pour laisser périr les fruits de sa victoire, pour livrer à de nouveaux hasards un ordre qu'il avait contribué à créer, dont il croyait être le premier gardien. Comme beaucoup d'hommes du temps, M. de Metternich était sorti des terribles crises du commencement du siècle avec la passion de la paix, « du repos. » Et il n'entendait pas seulement par ce mot la paix entre les nations, la « sécurité des possessions » garantie par les grandes alliances ; il entendait aussi le repos intérieur des peuples mis à l'abri des agitations révolutionnaires sous l'absolutisme paternel des gouvernemens légitimes restaurés partout. Il y voyait un intérêt autrichien, il y voyait en même temps un intérêt universel. Il voyait dans la paix extérieure et intérieure un principe, une sorte de « dogme » dont il se faisait l'apôtre, qu'il était résolu à défendre contre de nouveaux ennemis. Il y a des momens où il parle de son « apostolat » avec la vanité confiante de l'homme qui se croit le bienfaiteur de l'humanité pacifiée, qui bientôt, au cours de ses voyages au-delà des Alpes ou sur le Rhin, dira que partout où il paraît « sa présence est d'un incalculable effet, » qu'il est attendu « comme le Messie pour délivrer les pécheurs. » Il faut en rabattre ! La réalité dément plus d'une fois les illusions du ministre qui fut longtemps heureux. L'homme n'a pas moins son originalité. Je voudrais reprendre dans ses principaux traits cette politique, mélange singulier de prétention et de subtilités, de force et de ruse, de dogmatisme et d'infatuation. Je voudrais montrer M. de Metternich à l'œuvre, — dans ses luttes aussi compliquées que laborieuses pour ressaisir la direction de l'Allemagne troublée, — dans sa campagne pour défendre la paix, l'ordre de la sainte-alliance contre les révolutions nouvelles, — dans le jeu de sa diplomatie pour préserver l'équilibre de l'Europe menacé par les ambitions rivales.

II.

Quelle était la politique de M. de Metternich en Allemagne, dans cette Allemagne nouvelle de 1815 qu'il avait plus que tout autre contribué à créer? Elle n'avait sûrement rien d'idéal; elle avait son but auquel elle marchait à travers les dissimulations et les détours.

Aux momens où s'était agitée cette question d'une réorganisation germanique qui soulevait toutes les opinions, toutes les passions, tous les intérêts, M. de Metternich, en homme qui s'est flatté de

« n'avoir jamais été un rêveur, » avait laissé passer les systèmes et les chimères. Il avait trop de sagacité et de sens pratique pour se prêter à la résurrection de l'ancienne dignité impériale, d'une dignité qui, si elle était héréditaire au profit de l'Autriche, ne pouvait plus être qu'un artifice suranné, et, si elle devenait élective, passerait un jour ou l'autre à la Prusse. Il n'avait, d'un autre côté, que du dédain pour la teutomanie révolutionnaire des Gœrres et des Jahn, pour les rêves d'un Stein, pour tous les projets de constitution et de représentation nationale. Il avait cru trancher ou dénouer la question par cette combinaison assez hybride d'une confédération qui créait l'illusion de l'unité en conservant les souverainetés particulières, qui, dans sa pensée et selon son langage, avait pour objet de « former au centre de l'Europe une grande union défensive pour maintenir la paix, » la tranquillité extérieure et intérieure. C'était un assemblage d'états indépendans, divisés par les intérêts, par les jalousies, liés par un acte fédératif qui, à vrai dire, dans sa première ébauche, laissait tout incertain, et les rapports des états entre eux et les pouvoirs de la diète placée à Francfort. En réalité, tout dépendait de l'esprit qui vivifierait cette organisation, et c'est là que M. de Metternich se retrouvait, non plus comme à Dresde en face du génie de la guerre, mais dans une situation nouvelle où il avait à manier, avec son art mêlé de souplesse et de ténacité, les élémens les plus incohérens.

Il y avait deux choses dans sa politique. Il y avait la défiance ou la crainte de tout ce qui était révolutionnaire, « jacobin » ou libéral, de tout ce qui pouvait troubler l'ordre des sociétés. Il y avait aussi ce qu'on pourrait appeler le sentiment impérial, le sentiment d'un état qui, après avoir été le saint-empire et avoir cessé de l'être, après avoir même refusé de le redevenir, gardait les traditions, les velléités, l'orgueil de la vieille suprématie. Il avait abdiqué pour l'Autriche la couronne des empereurs d'Allemagne; il n'abdiquait pas le droit moral de prépondérance. Il entendait bien rester le guide et le régulateur de cette confédération qu'il avait contribué à mettre au monde; il voulait avoir la réalité sans le mot et sans les embarras d'un pouvoir d'ostentation. Il avouait et résumait d'ailleurs lui-même sa secrète pensée dès les premiers jours, dans ses rapports confidentiels à l'empereur François : « *Il faut amener l'Allemagne à admettre des principes qui soient les nôtres, sans avoir l'air de vouloir imposer nos principes à l'Allemagne...* » Tout se tenait dans les vues de cet esprit subtil et compliqué. Ministre d'un empire conservateur auquel il croyait avoir rendu la paix sous un gouvernement paternel, il n'avait d'autre préoccupation que de maintenir l'Autriche dans une paisible et silencieuse

immobilité, à l'abri des contagions révolutionnaires; mais il ne pouvait préserver l'Autriche qu'en comprimant les agitations autour d'elle, dans les états voisins, et il ne pouvait réussir dans son œuvre de police supérieure qu'en restant directement ou indirectement maître de l'Allemagne. C'est la clé de toute la politique de M. de Metternich, d'une politique qui ne se dévoilait et ne s'accentuait que par degré, par les luttes mêmes qu'elle allait avoir à soutenir.

L'homme était fait pour la politique. M. de Metternich ne se hâtait pas d'abord. Il passait les premiers temps de la paix à se remettre des terribles années qu'on venait de traverser, à régler sans bruit quelques questions territoriales ou intérieures (1), et à se complaire aussi dans des succès qui flattaient sa vanité, qui faisaient de lui un des arbitres de l'Europe. Il semblait surtout occupé de l'Italie, où l'Autriche venait de reprendre une grande situation qu'elle avait à fortifier, qu'elle méditait déjà d'étendre. Il était en 1816, en 1817, au-delà des Alpes, visitant Milan et Venise, Ferrare et Florence, Lucques et Pise, en attendant d'aller avec l'empereur François lui-même à Rome et à Naples, voyageant en touriste charmé et aussi en politique habile à faire sentir la suzeraineté impériale, à rallier autour de l'Autriche ce qu'il appelait le « bon parti (2); » mais, en visitant l'Italie, il ne détournait pas son regard de l'Allemagne, où déjà commençaient à se produire les mouvemens constitutionnels, les agitations de la presse et des universités. C'était là pour lui l'ennemi, qu'il surveillait, qu'il s'effrayait bientôt de voir grandir, ennemi d'autant plus dangereux, en effet, qu'il était dans la place, au cœur même de la confédération, jusque dans les conseils des gouvernemens et qu'il avait ses alliés au dehors. La politique autrichienne, avant que trois années fussent écoulées, se trouvait en face de cette agitation constitutionnelle et révolutionnaire qui avait gagné, qui devenait une saisissante et redoutable

(1) Il négociait surtout à Munich le traité du 14 avril 1816, par lequel l'Autriche rentrait en possession des parties de l'Innviertel, du duché de Salzburg et du Tyrol, qui lui avaient été enlevées en 1809, au profit de la Bavière. La Bavière, après avoir résisté, était obligée de céder.

(2) Il écrivait de Florence, au mois de juin 1817 : « ... Si je pouvais concevoir quelque vanité de ce que le ciel m'a aidé à faire dans les dernières années, j'aurais droit de la puiser dans le rôle que je joue dans cette intéressante partie de l'Europe. Le souverain de toute l'Italie ne pourrait pas être accueilli comme je le suis. Tout le bon parti, — et il est immense, — se serre autour de moi ; il m'accorde une confiance entière et n'attend son salut que de moi. Les jacobins se cachent et me regardent comme une verge qui les menace... » Avec M. de Metternich, il faut s'habituer à ce ton d'infatuation, qui est une partie de son caractère. Le journal de son voyage en Italie en est plein. (*Mémoires*, t. III, p. 27.)

complication ; mais de toutes les difficultés, la plus sérieuse peut-être était l'appui que le mouvement semblait trouver à Saint-Pétersbourg, auprès de l'empereur Alexandre et de son ministre, M. Capo d'Istria. L'empereur Alexandre en était encore à sa phase libérale ; il venait lui-même de donner une constitution aux Polonais, il se croyait le garant des libertés promises aux Allemands en 1813, il encourageait de sa faveur, de sa diplomatie toutes les revendications. C'était une complication de plus. M. de Metternich ne s'y méprenait pas. Il voyait dans le mouvement révolutionnaire allemand un épisode d'un mouvement plus général. « Je vous réponds, écrivait-il à Gentz, qui était toujours son confident et son correspondant pendant ses voyages, je vous réponds que le monde était en pleine santé en 1789 en comparaison de ce qu'il est aujourd'hui... » Il se croyait appelé à sauver l'Allemagne et le monde de la révolution, comme il les avait sauvés du conquérant en 1813 !

Comment et sous quelle forme éclaterait la lutte ? C'était la question pour M. de Metternich, qui avait assez de patience pour ne rien précipiter, assez d'expérience pour s'attendre et se préparer à tout. Il avait mis en jeu tous les ressorts de sa diplomatie auprès des petites cours, à Munich et à Stuttgart, à Weimar comme à Bade, employant tour à tour la séduction ou la menace avec les états entraînés dans le courant libéral. Au congrès d'Aix-la-Chapelle, réuni pour mettre fin à l'occupation militaire de la France, il s'était rencontré avec le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, qu'il avait vivement ému par ses représentations, chez qui il s'était étudié à réveiller les instincts du prince absolu, et il avait même dès ce moment proposé tout un programme de répression contre la presse, contre les universités, contre toutes les menées agitatrices. Il s'était efforcé aussi de parler à l'imagination mobile de l'empereur Alexandre en lui montrant les dangers d'une politique qui tendait à un bouleversement universel, en invoquant les principes de la « sainte-alliance » des rois. Il avait peut-être ébranlé quelques résolutions sans rien décider, lorsque tout à coup survenait un événement qui était la révélation tragique de l'état violent de l'Allemagne, qui offrait au chancelier autrichien l'occasion ou le prétexte d'une action plus décisive contre les agitations et les constitutions. C'était l'assassinat de Kotzebue, préliminaire sanglant d'un drame ou d'une comédie de haute diplomatie !

Allemand d'origine et popularisé un instant par ses ardeurs contre la France, enrôlé en 1812 au service du tsar et revenu en Allemagne avec le titre de conseiller d'état russe, Kotzebue publiait un journal, *la Feuille hebdomadaire et littéraire*, où il combattait souvent les rêves des agitateurs. Il avait soulevé contre lui les fureurs

de la « vertueuse jeunesse » d'Iéna. Il n'était plus qu'un traître, un apostat, un espion de la Russie! Un de ses ouvrages avait été brûlé à la fête de la Wartburg pour l'anniversaire de Leipzig! Le 23 mars 1819, à Manheim, il tombait victime des haines de parti, frappé d'un coup de poignard par un étudiant d'Iéna, Karl Sand. Le meurtrier était un jeune homme aux mœurs pures, à l'esprit fanatisé, qui avait été nourri dans les exaltations de la *Burschenschaft*, et qui n'était sans doute qu'un instrument des sociétés secrètes. Il croyait accomplir un acte de justice nationale! C'était tout simplement un de ces crimes qui perdent une cause. Le coup de poignard de Sand, célébré comme un acte d'héroïsme dans les universités, avait immédiatement pour effet de réveiller tous les instincts de réaction, de répandre une sorte d'effroi parmi les gouvernemens qui cherchaient de toutes parts un appui, une protection contre le fanatisme révolutionnaire. M. de Metternich était alors en Italie avec l'empereur François. Il allait à Rome, à Naples, assistant avec plus de curiosité sceptique que d'émotion religieuse aux fêtes de la semaine sainte au Vatican (1), se donnant le spectacle du Vésuve en feu dans une nuit de printemps ou visitant les ruines de Pœstum. C'est là, en pleine Italie, que lui arrivait la nouvelle du meurtre de Kotzebue et que le poursuivaient aussi, avec les appels des gouvernemens, les lettres de son confident Gentz, plus troublé que jamais, toujours fertile en projets. A peine le crime de Manheim avait-il retenti en Allemagne, tous les regards se tournaient vers lui.

« C'est une des singularités de mon existence, — écrivait-il en homme toujours disposé à ne voir que des singularités dans sa destinée, — qu'il me faille à Rome travailler des heures entières à propos de la question des universités allemandes. Je reçois de tous les cabinets d'Allemagne des lettres dans lesquelles on me prie instamment d'aller de l'avant pour mettre fin au désordre que chaque prince allemand a provoqué dans son pays et qu'il est maintenant hors d'état d'arrêter... » Il recevait tout avec un calme un peu superbe et peut-être affecté. Le chancelier en voyage ne se défendait pas d'une certaine ironie en songeant à ce qu'allait faire, avec son libéralisme, le grand-duc de Saxe-Weimar, celui qu'on appelait le « grand étu-

(1) Au fond, M. de Metternich était un bon catholique, qui voyait surtout la politique dans la religion et qui ne s'interdisait pas les propos piquans dans l'intimité, témoin ce qu'il écrit de Rome après les cérémonies de la semaine sainte : « J'avoue, dit-il, que je ne comprends pas comment un protestant se fait catholique à Rome. — Rome ressemble au théâtre le plus magnifique avec de bien mauvais acteurs. Gardez ma réflexion pour vous, car elle courrait tout Vienne, et j'aime trop la religion et son triomphe pour vouloir y attenter d'une manière quelconque. » (*Mémoires*, t. III, p. 201.)

diant, » et à ce que dirait l'empereur Alexandre de la « manière aimable » dont on traitait ses conseillers d'état en Allemagne. Il se lamentait assurément sur le sort de ce « pauvre Kotzebue; » pour un peu, il eût aussi regardé presque comme un coup de fortune le crime de cet « excellent Sand, » qui pouvait devenir si utile. Il y avait, dans tous les cas, un point sur lequel il n'hésitait pas dès le premier moment : il voyait dans l'assassinat de Kotzebue plus qu'un fait isolé, le signe d'une situation, un acte dont il entendait tirer un bon parti, — « sauf, ajoutait-il, les coups de poignard que je ne crains pas, quelque exposé que je puisse y être. » Et, sans interrompre sa course à travers l'Italie, tout en paraissant s'émerveiller des splendeurs du golfe de Baïa ou des grandeurs romaines, il préparait de loin, par sa diplomatie silencieuse, la campagne qui, dans sa pensée, devait cette fois être décisive. M. de Metternich a toujours été de ceux qui se sont fait une originalité de mêler les plaisirs et les affaires.

Il s'agissait de bien engager l'action, de ne rien livrer au hasard. A mettre en jeu du premier coup la diète elle-même, dont les pouvoirs restaient encore contestés et indécis, où éclateraient aussitôt toutes les jalousies, toutes les rivalités d'influence, on risquait de tout perdre. M. de Metternich se réservait de ne réunir la diète que pour lui soumettre une œuvre toute prête, qu'elle n'aurait plus qu'à sanctionner sans discuter. En attendant, il avait mis son art à profiter des terreurs des états allemands, à entretenir leur curiosité sur les projets qu'il méditait, à préparer un mystérieux rendez-vous dans une de ces villes d'eaux toujours chères à la diplomatie germanique, à Carlsbad, dont le nom n'était même pas encore prononcé. Il avait habilement arrangé sa mise en scène. Il avait déjà réussi, il le croyait, à s'assurer la soumission des principales cours; il ne doutait plus surtout de la Prusse, dont le roi, Frédéric-Guillaume, se donnait à lui tout entier, se livrait à ses conseils, déposait pour ainsi dire entre ses mains ses derniers scrupules constitutionnels (1). Il arrivait d'Italie

(1) Dans la visite que M. de Metternich, revenant d'Italie, faisait en ce moment au roi Frédéric-Guillaume à Téplitz, le souverain prussien disait au chancelier d'Autriche, d'après ce que rapporte celui-ci : « Vous venez me voir dans un moment bien difficile. Il y a dix ans, nous avions à combattre l'ennemi en rase campagne; à présent, il tourne autour de nous masqué. Vous savez que j'ai pleine confiance en vos vues. Vous m'avez averti depuis longtemps, et tout ce que vous m'avez prédit s'est réalisé... » Puis, au cours de la conversation, le roi ajoutait : « ... Ma situation est difficile, car ce qui me manque, ce sont les hommes. Il faudra pourtant que ce qui est possible se fasse; c'est pourquoi je compte que vous m'aiderez à concerter la marche qu'il convient de suivre... Je désire que, pendant que vous serez ici, on arrête les principes, qui seront ensuite rigoureusement appliqués. J'aimerais vous voir les fixer définitivement avec le chancelier d'état Hardenberg... Vous pouvez compter d'une manière absolue sur le prince Wittgenstein... » On ne pouvait se mettre plus modestement sous la direction du chancelier de Vienne. (*Mémoires*, t. III, p. 270.)

plein de confiance, impatient d'action, allant à Carlsbad comme à un champ de bataille. « Les révolutionnaires allemands m'ont cru bien loin, écrivait-il dans l'intimité, parce que j'étais à cinq cents lieues. Ils se sont trompés; je me suis tenu au milieu d'eux et je frappe maintenant mes coups. Vous aurez trouvé une singulière coïncidence entre ces découvertes et les arrestations en Prusse et en Allemagne et mon passage des Alpes. Je suppose que l'on finira par le voir quand on apprendra que l'Allemagne se rassemble ici autour de moi. Le comte de Munster est ici; Rechberg, Wintzingerode, Berstett, le baron de Marshall, ministre dirigeant de Nassau, Bernstorf le Prussien vont y être... Nous ferons de la grande besogne. Sera-t-elle bonne? C'est ce que décidera le bon Dieu. Elle sera grande, car d'ici partira ou le salut ou la destruction définitive de l'ordre social... »

Quelle était donc cette œuvre de Carlsbad, qui allait effectivement prendre l'importance d'un événement européen et devenir une date de la politique allemande? M. de Metternich avait l'avantage de savoir ce qu'il voulait, d'arriver avec un programme tout tracé pour « assurer d'un commun accord le repos public : » suppression de la liberté de la presse et censure des journaux, réorganisation des universités désormais surveillées, soumises à une discipline sévère, avec exclusion des professeurs dangereux, institution d'une commission centrale d'enquête à Mayence, sorte de tribunal chargé de suivre et de réprimer les menées démagogiques dans toute la confédération. C'était déjà beaucoup d'enlever ces mesures d'un tour de main dans quelques conversations mystérieuses à Carlsbad; c'était bien plus extraordinaire de les faire sanctionner sommairement, sans discussion, peu de jours après, par la diète de Francfort (1). Il restait pourtant encore à compléter et à couronner cet étrange ouvrage par une interprétation ou, suivant un heureux euphémisme, par une « rectification » du fameux article XIII de l'acte fédéral dont on avait abusé, qui n'avait servi jusque-là qu'à favoriser l'introduction en Allemagne, surtout dans l'Allemagne du Sud, des « constitutions démagogiques

(1) On ne se faisait, dans le premier moment en France, qu'une idée assez vague et même inexacte de l'origine et des particularités du congrès de Carlsbad, à en juger par ce que Charles de Rémusat écrivait à sa mère, le 2 octobre 1819 : « ... Avez-vous fait attention aux nouvelles de Francfort et aux propositions du ministre d'Autriche à la diète, par suite des résolutions de Carlsbad? Voilà un acte bien insolite, et c'est la première fois qu'une convention diplomatique se mêle de régler les institutions civiles des pays qui ont envoyé leurs ambassadeurs. — Je ne m'inquiète guère du succès définitif de pareils actes, empruntés à la politique niveleuse de Bonaparte; mais ce qui est grave, c'est qu'il paraît que le tout a été monté, exigé, imposé par l'empereur de Russie, que les termes de la déclaration sont une perpétuelle allusion à notre pays,— et qu'enfin ceci est un véritable cordon tiré autour de la France... » (*Correspondance de M. de Rémusat*, t. VI, p. 133.)

à la française. » Cette dernière question avait été réservée à des conférences ministérielles, bientôt réunies à Vienne, sous la direction du chancelier d'état. C'est de ces conférences qu'est sorti ce qui s'est appelé dans l'histoire « l'acte final de Vienne, » qui, sous prétexte d'interpréter, de fixer le droit fédéral, livrait les petits, les faibles aux plus puissans, et les libertés de l'Allemagne à l'autorité de la diète, placée elle-même sous l'autorité de l'Autriche. S'il y avait des résistances ou une certaine surprise de la part de quelques gouvernemens, des cours de Bavière et de Wurtemberg, le chancelier autrichien s'étudiait à dompter, à déjouer ou à voiler les dissidences pour ne laisser voir que l'unanimité des résolutions. Vienne achevait et complétait Carlsbad (1) !

La campagne avait été menée avec autant d'activité que d'artificieuse souplesse. En quelques mois, de 1819 à 1820, M. de Metternich avait accompli une révolution, et en contemplant son ouvrage, il avait certes le droit de se déclarer satisfait. « Me voilà, grâce à Dieu, écrivait-il, délivré de ma besogne, les couches se sont passées heureusement, et l'enfant va paraître à la face du monde. J'ai tout lieu d'être satisfait des résultats et je dois l'être, car ce que j'ai voulu est fait... Ce que trente années de révolution n'avaient pas produit est le résultat de nos trois semaines de travail à Carlsbad. C'est pour la première fois qu'il aura paru un ensemble de mesures aussi antirévolutionnaires, aussi correctes et péremptoires. Ce que j'ai voulu faire depuis 1813, et ce que ce terrible empereur Alexandre a toujours gâté, je l'ai fait parce qu'il n'y était pas. J'ai enfin pu suivre une fois toute ma pensée... » Tout se tenait dans cette œuvre à la fois hardie et astucieuse; un réseau de réaction enlaçait l'Allemagne de ses mailles serrées. Par la censure étendue à tous les états, l'opinion se trouvait réduite au silence. Par des mesures d'une discipline sévère et méticuleuse imposées aux universités, les propagandes révolutionnaires étaient atteintes dans leurs foyers les plus actifs. Par la com-

(1) Le fameux article 13 de l'acte fédéral du 8 juin 1815, qui avait été le point de départ du mouvement constitutionnel allemand et dont M. de Metternich s'efforçait de restreindre le sens, portait : « Il y aura des assemblées d'états dans tous les pays de la confédération. » Une autre disposition de l'article 18 disait : « La diète s'occupera, lors de sa première réunion, d'une législation uniforme sur la liberté de la presse... » D'un autre côté, l'article 2, constitutif de la fédération allemande, portait : « Le but de cette confédération est le maintien de la sûreté extérieure et intérieure de l'Allemagne, de l'indépendance et de l'inviolabilité des états confédérés... » C'est en rapprochant ou interprétant ces divers textes, et en invoquant surtout les nécessités « de sûreté intérieure » que M. de Metternich tentait son grand coup et réussissait d'ailleurs pour le moment à tout ramener bon gré mal gré aux vues de la politique restrictive.

mission centrale de Mayence, un redoutable instrument d'inquisition et de répression avait été créé contre l'agitation et les agitateurs, contre les démagogues, les conspirateurs et les suspects. Par l'acte final de Vienne, l'Allemagne, organisée pour l'immobilité, allait s'assoupir sous la main de l'Autriche. M. de Metternich, habile à manier tour à tour l'intimidation ou la captation pour la bonne cause, avait eu l'art d'entraîner, de compromettre la Prusse, qui aurait pu être une rivale et dont il se faisait une complice subordonnée, une auxiliaire dans ses entreprises de réaction, en paraissant partager avec elle la domination de l'Allemagne. Il avait réussi dans sa politique; c'était la réalisation de son programme : amener l'Allemagne à ne vouloir que ce que voulait l'Autriche sans en avoir l'air.

Non, sans doute, M. de Metternich n'avait pas cédé à la tentation des circonstances en 1815 ; il n'avait pas essayé de faire revivre au profit de l'Autriche l'ancienne dignité des empereurs-rois des Romains. Il faisait mieux en 1819, il rétablissait par degrés, patiemment, la prépotence impériale dans la pratique. Il avait la réalité du pouvoir ; il en avait aussi assez souvent les vanités, et, à défaut du titre suranné auquel il avait renoncé, il ne se défendait pas, pour l'état autrichien dont il était le ministre, des illusions, des réminiscences de la suprématie d'autrefois. Ce n'est pas sans un secret orgueil qu'il écrivait de Francfort, à son souverain, en lui dictant, par une particularité bizarre, le langage qu'il devait tenir : « Il faut être au milieu de l'Allemagne pour voir à quelle hauteur morale la cour impériale se trouve placée. » Il se plaisait, en racontant dans ses lettres intimes les voyages de l'empereur François aux bords du Rhin, à recueillir les témoignages de la fidélité de ces populations au vieil empire, pour les opposer aux journalistes d'Iéna, et le roi de Prusse devenait visiblement pour lui un petit personnage. « Si l'on pouvait prétendre, écrit-il vers cette époque, que le bonheur d'avoir été Français et d'être Prussien l'emporte à Cologne et aux bords du Rhin sur le souvenir de dix siècles, on se tromperait fort. Le voyage sur le Rhin a été un triomphe continuel pour l'empereur, et qui a fini par être embarrassant pour lui. Tout le train a recommencé de plus belle à son arrivée à Aix-la-Chapelle. Tout ne respire que l'empire dans la ville natale et chérie de Charlemagne. Le peuple ici ne voit dans l'empereur que son successeur; il se tait quand l'un des autres souverains passe, et il ne cesse de crier partout où paraît l'empereur : *Vive notre empereur!..* » A côté de l'empereur salué par les ovations populaires, le chancelier autrichien trouvait le roi de Prusse très mal placé, comme dépaysé au milieu de ses nouveaux sujets rhénans, « et, ajoutait-il, à sa place je ne serais pas venu! » C'est ce que j'appe-

lais le sentiment impérial subsistant dans une politique toute moderne, qui tendait par des moyens tout modernes à façonner l'Allemagne de 1815 pour la soumettre à une même direction, à un régime unique de compression.

C'est la politique qui a régné plus de trente ans, et a même survécu à M. de Metternich, — tant l'impulsion première avait été forte! — qui, après avoir pris corps en 1819, n'a cessé de se développer par l'extension et les renouvellemens successifs des conventions de Carlsbad, par une action de tous les instans. Ce n'est point, sans doute, qu'elle n'ait trouvé souvent des résistances, qu'elle n'ait eu ses crises, jusqu'à la dernière qui l'a emportée. Elle n'a pas moins eu son règne, elle a su plier à son usage et à son profit tous les rouages de cette confédération dont elle a fait pendant longtemps « une association d'états contre la guerre et la révolution. » Elle avait pour elle, si l'on veut, l'autorité des traditions, les habitudes de subordination vis-à-vis de l'Autriche ; elle a eu aussi l'habileté, l'art de manier les mobiles et les intérêts. Un homme qu'elle devait rencontrer comme ennemi, qui l'avait étudiée assez pour arriver à la vaincre, M. de Bismarck, au temps où il était à Francfort, analysait avec une sagacité singulière tous les avantages qu'avait eus l'Autriche, avantage de position, avantage des relations personnelles dans l'Allemagne du Sud et même dans l'Allemagne du Nord. L'Autriche savait donner des fonctions dans sa diplomatie, des grades dans son armée, des faveurs aux enfans et aux parens de ceux qui avaient une influence dans les petites cours. Elle savait soutenir ses amis et au besoin être implacable contre ses adversaires. Elle devait ses succès à ce que M. de Bismarck appelait « un système d'envahissement poursuivi méthodiquement depuis quarante ans, qui ne procède pas par la violence, mais qui part du principe que la goutte d'eau finit par creuser le rocher... »

Depuis que le « gentilhomme de la marche de Brandebourg, » encore simple ministre prussien à Francfort, et déjà mal à l'aise dans son modeste état, parlait ainsi, tout a changé assurément au centre de l'Europe, tous les rôles se sont violemment déplacés. Cet empire d'Allemagne que les Hapsbourg n'avaient pas relevé, qu'ils n'essayaient de ressaisir qu'indirectement, un Hohenzollern l'a fait revivre dans sa réalité, et l'unité germanique rêvée par les professeurs d'Iéna est sortie tout armée du conflit des peuples. Ce n'est plus l'Autriche qui, en pesant de son influence sur les petites cours, en absorbant ou en subordonnant la Prusse elle-même, gouverne la vieille confédération, c'est la Prusse qui, en absorbant ou en excluant l'Autriche, a pris le gouvernement de l'Allemagne. C'est

la Prusse qui, renouant les traditions de Frédéric II contre l'Autriche, de 1813 contre la France, a marché à son tour à la conquête de la prépotence, et comme il y a eu un jour le chancelier tout-puissant de Vienne, il y a eu depuis le tout-puissant chancelier de Berlin. — On n'en était pas là il y a soixante-six ans, à cette époque où M. de Metternich, entouré de tous les représentans germaniques, inaugurait cette politique de domination savante et de compression méthodique dont la date de Carlsbad marque l'avènement, qui allait, pour des années, régner non-seulement en Allemagne, mais en Europe.

III.

Étendez votre regard, en effet; ce qui se passe en Allemagne vers 1819-1820 n'est visiblement qu'un épisode d'un mouvement plus vaste qui embrasse le continent, et ce que fait M. de Metternich dans sa politique allemande, il le fait avec autant d'esprit de suite que d'habileté dans sa politique européenne. Il est l'âme de la sainte-alliance, non de la sainte-alliance mystique et chimérique, de « l'acte chrétien » de l'empereur Alexandre, mais d'une sainte-alliance plus simple, plus pratique, organisée, incessamment renouée contre tout ce qui est révolution. Il est le lien des volontés indécises, le surveillant et le médiateur des cabinets prompts à revenir à leurs intérêts ou à leurs ambitions. Il y a un mot curieux et fin de cet autre oracle du temps, M. de Talleyrand : « L'Autriche est la chambre des pairs de l'Europe ; tant qu'elle ne sera pas dissoute, elle contiendra les communes. » M. de Metternich est et prétend bien rester tant qu'il pourra le chef, le guide et au besoin l'agent exécutif de cette « chambre des pairs » européenne.

Rien, sans doute, ne semblait au premier abord menaçant pour l'ordre territorial et politique de 1815 ; tout révélait le travail intime des peuples, l'impatience de changement et de nouveauté, dont les mouvemens constitutionnels de l'Allemagne n'étaient qu'une des expressions, qui gagnait par degrés tous les pays sous les yeux des gouvernemens déconcertés. La France, bien que pacifiée sous le régime des Bourbons et ralliée officiellement au système européen, restait le grand foyer suspect. On ne pouvait lui refuser, en 1818, la libération de son territoire, négociée à Aix-la-Chapelle par le loyal duc de Richelieu, qui répondait de son pays; on ne cessait de la redouter pour ses agitations renaissantes, pour la contagion de ses idées et de ses exemples; on s'inquiétait de l'état moral d'un pays où les instincts révolutionnaires, prompts à se réveiller, se traduisaient par l'élection d'un régicide en 1819,

et bientôt par l'assassinat du duc de Berry, œuvre d'un fanatique de secte, comme le meurtre de Kotzebue en Allemagne. Au-delà des Alpes, la paix était plus apparente que réelle. Tous les gouvernemens d'ancien régime, ramenés par le reflux des événemens à Modène, à Parme, à Lucques, à Florence comme à Bologne et à Naples, ne provoquaient que des mécontentemens dans cette population mobile et passionnée. On entrait dans les affiliations secrètes du carbonarisme, un peu en haine de l'Autriche, dont la protection envahissante pesait au sentiment national, un peu en haine des petites cours italiennes, dont l'absolutisme, sans indépendance et sans lumières, froissait les sentimens libéraux des classes intelligentes. Et, comme si ce n'était pas assez, l'Orient fermentait déjà. A une vieille querelle de diplomatie qui se perpétuait depuis 1812, qui pouvait à tout instant finir par la guerre entre les Russes et les Turcs, allait s'ajouter bientôt l'insurrection grecque, commencée par « l'hétairie, » — une autre société secrète, — destinée à être tour à tour désavouée ou protégée par le tsar et à passionner l'Occident.

Partout le feu menaçait : M. de Metternich, qui avait de la sagacité et une idée fixe, ne s'y méprenait pas. Il suivait cette situation en Europe comme en Allemagne, et pour lui tous ces signes, tous ces incidens qui se liaient entre eux, n'avaient qu'un nom : c'était la révolution ! Il disait avec Gentz, son familier : « C'est la lutte, c'est la guerre à mort entre les anciens et les nouveaux principes, entre l'ancien et un nouvel ordre social... Tous les élémens sont en fermentation, tous les pouvoirs sont menacés de perdre leur équilibre. » Pour échapper au danger des révolutions qui se préparaient, il n'y avait qu'un moyen : c'était l'union intime, « calme et constante dans son action, » des principaux souverains de l'Europe, protecteurs et conservateurs de l'ordre public, — union dont la sainte-alliance n'avait été jusque-là que « le symbole incorrect et défectueux, » qui devait être le « contrepoids » des agitations désordonnées, le « noyau des forces organisées pour la défense de l'ancienne société européenne. » Se servir de l'alliance de 1815 pour contenir ou réprimer tous les mouvemens révolutionnaires, c'était l'objet avoué ou inavoué de la diplomatie de M. de Metternich, qui ne rêvait, en définitive, que de préparer un « Carlsbad européen ; » mais c'est là justement que les difficultés se pressaient à mesure que le théâtre s'étendait.

De loin, dans la perspective de l'histoire, la marche des choses semble assez simple : en 1820, au feu de l'action, tout était obscur et douteux. M. de Metternich se trouvait engagé dans une situation singulièrement compliquée où il rencontrait des dissentimens,

des ombrages, des rivalités de diplomatie. Il pouvait sans doute compter sur la Prusse, depuis qu'il avait réussi à l'entraîner, à la compromettre dans son œuvre de réaction allemande, et que le roi Frédéric-Guillaume III, dans les entrevues de Téplitz, s'était livré tout entier à ses conseils, à sa direction. « Téplitz n'a pas été perdu et Carlsbad a tout sauvé, » écrivait-il en homme sûr désormais de l'appui de la Prusse. Il rencontrait plus de résistance à Londres. L'Angleterre, conduite encore par lord Castlereagh, — qui allait bientôt se donner la mort et avoir pour successeur le brillant Canning, — l'Angleterre ne se séparait pas des cours du continent tant qu'il ne s'agissait que de maintenir ou de défendre, fût-ce par les armes, les transactions de 1815 ; la diplomatie anglaise, retenue par le parlement, par l'opinion, se croyait beaucoup moins libre de se prêter à des délibérations nouvelles, à de nouveaux engagemens, dès qu'on lui parlait de tourner l'alliance contre les mouvemens intérieurs des peuples, même contre des révolutions si elles éclataient. L'Angleterre ne serait sûrement pas un secours et elle pouvait être un embarras. Une autre difficulté plus sérieuse encore était dans la politique flottante et insaisissable de l'empereur Alexandre, qui alliait à la prétention d'être le premier protecteur de la paix et de l'ordre en Europe la chimère d'un libéralisme vague, compliqué de mysticisme. Les deux tendances se trouvaient représentées auprès du tsar par deux de ses ministres, qui, par une combinaison bizarre, avaient également sa confiance : l'un, M. de Nesselrode, homme de sens et de mesure, destiné à devenir bientôt le chancelier d'un nouveau règne, mais pour le moment timide et effacé; l'autre, M. Capo d'Istria, esprit plus souple et plus brillant que sûr, Corfiote de naissance, élevé dans la faveur du prince depuis 1815 pour ses affinités helléniques et pour son cosmopolitisme libéral. Que voulait réellement Alexandre? On ne le savait pas toujours; il ne le savait peut-être pas lui-même. Il tenait à son rôle de pontife de la sainte-alliance, et il était en même temps ou il paraissait être l'espoir des révolutionnaires de tous les pays. Tandis que, dans ses lettres et ses conversations, il protestait de sa fidélité à l'esprit de 1815, de son amitié inviolable pour l'empereur François, son ministre, M. Capo d'Istria, par sa diplomatie ambiguë, assez favorable à tous les mouvemens libéraux, réveillait de temps à autre tous les doutes sur sa politique réelle. M. de Metternich s'en désolait : il avait affaire à un empereur qu'il ne savait comment saisir et à un ministre dont il parlait quelquefois avec une impatience mêlée de dédain, en appelant ses élucubrations diplomatiques une « apocalypse. »

Un instant, il est vrai, au congrès d'Aix-la-Chapelle, dès 1818,

il avait cru fixer et lier l'empereur Alexandre dans l'intérêt de sa politique européenne comme dans l'intérêt de sa politique allemande. C'était la première grande réunion des souverains et de leurs principaux ministres depuis 1815. Ce congrès d'Aix-la-Chapelle, que M. de Metternich appelle un « joli congrès, » où tout se passait sans bruit, où l'on jouait au whist dans le salon de lady Castlereagh entre deux protocoles, avait un objet ostensible, le règlement des affaires de France par le rappel définitif de l'armée étrangère d'occupation; il avait aussi une partie moins avouée, toute confidentielle. M. de Metternich avait profité de la réunion des souverains pour donner une force nouvelle à la politique de haute conservation, pour resserrer et maintenir par des engagemens secrets la « quadruple alliance, » au moment même où la France de la restauration allait rentrer comme cinquième puissance dans les conseils de l'Europe. On s'était rapproché, on s'était entendu ou l'on avait paru s'entendre. On avait essayé de renouer la vieille intimité des cours. « J'ai passé trois heures chez l'empereur Alexandre, écrivait M. de Metternich; nous nous sommes retrouvés comme en 1813. » L'entente, toutefois, n'avait ni précision ni sanction en 1818; elle manquait d'objet, elle n'empêchait même pas M. Capo d'Istria de reprendre bientôt sa guerre de circulaires libérales à laquelle M. de Metternich répondait par des railleries.

On n'avait rien fait, quand coup sur coup, comme une traînée de poudre, éclataient, au courant de 1820, les événemens les plus inattendus, qui ne pouvaient que rapprocher et confondre les politiques des cours, en donnant un but à l'alliance. Le 1er janvier 1820, l'Espagne avait sa révolution libérale proclamée militairement. Le 2 juillet, autre révolution à Naples, prenant pour drapeau la constitution espagnole et imposant cette constitution au roi. Peu après survenait une révolution en Portugal. Encore quelques mois, le 10 mars 1821, le Piémont suivait le mouvement. La contagion gagnait de toutes parts. L'effet de ces révolutions nouvelles, surtout des révolutions d'Italie, venant si peu après le meurtre de Kotzebue en Allemagne, presque au lendemain de l'assassinat du duc de Berry en France, était aussi prompt que décisif sur les cabinets, qui sentaient le besoin de faire face au péril. L'Espagne était loin, difficile à atteindre, presque séparée du continent par la France; on s'occupait d'abord de Naples et de l'Italie. On voulait aller au plus pressé, et alors se déroule ce qu'on pourrait appeler le drame à la fois diplomatique et militaire de la sainte-alliance en action : drame dont le congrès d'Aix-la-Chapelle n'avait été que le vague et obscur prologue, qui se noue au congrès de Troppau, s'engage décidément au congrès de Laybach, pour ne plus s'arrêter qu'après

le congrès de Vérone. Tout se tient et s'enchaîne dans cette œuvre de réaction en trois actes ou en trois congrès.

C'est à Troppau, au mois d'octobre 1820, que commence l'action, que se trouvent de nouveau réunis souverains et ministres, dans des dispositions assez différentes. L'Angleterre, toujours fidèle à sa politique, se rendait au congrès pour ne pas rester étrangère aux délibérations européennes, sans vouloir toutefois participer aux démonstrations qui se préparaient; elle entendait se borner à une neutralité qui laisserait tout faire en ne coopérant à rien. La France, qui était représentée par M. de La Ferronays et qui n'avait pas été moins émue que les autres de la révolution de Naples, la France, après avoir hésité un instant, retenue par l'Angleterre ou préoccupée de ses intérêts d'influence en Italie, ne tardait pas à se joindre au mouvement; elle ne gardait provisoirement une sorte d'attitude indépendante ou distincte que par suite de ses embarras intérieurs (1). En réalité, tout se passait d'abord entre les trois puissances qui, depuis, ont été si longtemps alliées, l'Autriche, la Russie et la Prusse, sous la vive et décisive impulsion de M. de Metternich, dont l'habileté avait été de saisir, sans perdre un instant, l'occasion que les événemens lui offraient de se faire l'inspirateur avant d'être l'exécuteur des résolutions de l'Europe. Il était servi par les circonstances, qui paraissaient justifier ses prévisions et sa politique. Il n'avait plus maintenant à craindre les ambiguïtés ou les fantaisies libérales de l'empereur Alexandre, que les derniers incidens d'Allemagne, d'Italie ou d'Espagne avaient violemment affecté et « converti, » qui arrivait à Troppau tout plein d'idées contre-révolutionnaires; et rien n'est certes plus curieux que les premières entrevues du chancelier autrichien avec l'empereur de Russie. Le chancelier triomphe, dans ses lettres intimes, avec une suffisance qui ne lui manque jamais. Il se montre protecteur et un peu ironique

(1) Il est certain que la politique de la France tendait à se distinguer de la politique de l'Autriche en Italie, jusqu'à l'assassinat du duc de Berry, qui provoquait un si grave changement ministériel, et jusqu'à la révolution de Naples; elle était jusque-là relativement libérale. A dater de ce moment, c'est-à-dire de 1820, la France flottait encore un peu, puis se rapprochait tout à fait des cours absolutistes. Gentz, qui était de tous les congrès, écrivait : « ... La conduite du gouvernement français s'est ressentie du mauvais exemple que lui a donné l'Angleterre, et M. Decazes, — alors ambassadeur en Angleterre après sa chute, — jaloux du beau rôle qu'un ministère dont il ne fait plus partie aurait pu jouer dans cette occasion, n'a rien négligé pour égarer et inquiéter le roi, pour lui prouver la nécessité absolument imaginaire de le placer sur la même ligne que le cabinet de Saint-James. Ses efforts n'ont eu toutefois qu'un succès partiel. Le langage de la France a différé *toto cœlo* de celui de l'Angleterre. Les ministres de la France avaient pour instruction de se tenir à l'écart; mais aussi souvent qu'ils ont parlé, ce n'a été que pour exprimer les dispositions les plus bienveillantes... » (*Dépêches inédites* de Gentz, t. II, p. 118.)

vis-à-vis de ce repentant couronné qui « s'excuse, » et comme il lui demande raison de son changement, le tsar fait sa confession avec candeur: « Vous ne comprenez pas pourquoi je ne suis plus le même, je vais vous le dire. Entre 1813 et 1820, il s'est écoulé sept ans, la longueur d'un siècle; en 1820, je ne ferais à aucun prix ce que j'ai fait en 1813. Ce n'est pas vous qui avez changé, c'est moi. Vous n'avez à vous repentir de rien, je n'en puis dire autant. » M. de Metternich règle aussi les comptes de M. Capo d'Istria : « J'ai passé ma matinée, raconte-t-il, à feuilleter pour ainsi dire le chef du cabinet russe; qu'on juge de ma surprise : il n'a pas fait une seule déclaration apocalyptique ! Cela n'est point naturel, mais cela n'est pas moins vrai... » Et il ajoute dédaigneusement : « Tel maître, tel valet!.. » Ce n'est pas qu'il n'ait plus d'une fois encore à batailler avec le ministre russe, qu'il finit par appeler un « fou fieffé et complet; » mais il avait reconquis ou il croyait avoir reconquis l'empereur. Il avait avec lui de longs et familiers entretiens le soir, en tête-à-tête, entre deux tasses de thé, et il en profitait, il l'avoue, pour ruiner l'influence de M. Capo d'Istria auprès du tsar, qui ne défendait plus qu'à demi son ministre.

Une fois maître, au moins pour le moment, de l'esprit d'Alexandre, assuré de la complicité de la Prusse, persuadé que la France ne tarderait pas à se rallier à tout ce qu'on ferait, peu inquiet des réserves de l'Angleterre, M. de Metternich n'hésitait plus. Il avait gagné sa partie diplomatique à Troppau. A son instigation, on avait décidé à trois, Autriche, Prusse et Russie, qu'on ne reconnaîtrait pas la révolution napolitaine, pas plus, du reste, que les autres révolutions, qu'on emploierait au besoin « l'action tant morale que matérielle pour rendre au pouvoir légitime sa liberté,.. et à l'Europe des gages de repos et de stabilité... » On avait, en même temps, adressé au roi de Naples l'invitation de venir se joindre aux autres souverains pour « délibérer sur les intérêts de son royaume, » et on lui avait donné rendez-vous non plus à Troppau, mais à Laybach. Le roi, qui avait capitulé devant la révolution et réuni un parlement, serait-il libre de se rendre à l'appel qu'on lui adressait? Ne serait-il pas retenu comme un otage par les révolutionnaires menacés? On ne le savait pas encore; l'intervention restait dans tous les cas décidée. C'est ce que M. de Metternich appelle « le premier acte du drame. » Le second acte est à Laybach, où le congrès va se retrouver sous une forme nouvelle, où les souverains se rendent en quittant Troppau pour passer à l'action. Le vieux roi Ferdinand, après avoir promis à ses Napolitains tout ce qu'ils ont voulu, même de défendre auprès des souverains la constitution espagnole, a pu partir, laissant son fils comme régent à

Naples, et à peine arrivé à Laybach, il s'est hâté de désavouer la révolution, le parlement, tout ce qui s'est fait depuis le 2 juillet 1820. Il n'est plus que le client des alliés, et M. de Metternich, qui est quelquefois sans illusion, qui n'est pas toujours respectueux même pour les princes qu'il restaure, écrit en parlant du roi de Naples : « C'est la seconde fois que je suis chargé de le remettre sur ses jambes, vu qu'il a la mauvaise habitude de toujours retomber ; mais aussi beaucoup de rois s'imaginent que le trône n'est qu'un fauteuil sur lequel on peut s'endormir à son aise. En l'an 1821, un pareil siège est peu commode pour dormir et bien mal rembourré... »

Dès lors, tout se presse. Entre les Napolitains, qui ont refusé de se soumettre à une dernière sommation, qui paraissent résolus à se défendre, et l'armée autrichienne, qui est déjà en marche sous les ordres du général Frimont, la lutte est décidée. M. de Metternich est le grand meneur de cette action qu'il a si patiemment préparée, qu'il voit désormais engagée. Il se peint lui-même d'un trait leste et toujours suffisant dans tout ce mouvement du début d'une campagne, dans une de ces journées d'agitation où il a autour de lui trente personnes, l'une demandant un ordre, l'autre un conseil, sans compter les impatiens et les nouvellistes : « Mon cabinet ressemble plus que jamais à un quartier-général, écrit-il...—Aujourd'hui (6 février 1821), soixante mille hommes passent le Pô. En moins de trente jours, ils seront assis sur les chaises curules des législateurs parthénopéens, ce qui prouvera que je sais ne pas hésiter. Mes ennemis doivent me trouver fort incommode pour eux... J'ai aujourd'hui le même sentiment que celui que j'éprouvais le 15 août 1813. C'est pourtant un grand poids que celui d'une armée qu'on a sur les épaules... » Il compte les étapes de l'armée autrichienne s'avançant sur le Garigliano. Il a aussi l'œil sur ses alliés, qu'il entraîne à sa suite, comme sur les libéraux de l'Europe, qui commencent à se déchaîner contre l'intervention. Il trouve le moyen de lire les brochures de M. Bignon, de M. de Pradt, qui lui arrivent de Paris, et même de se moquer des pronostics retentissans du général Foy, annonçant dans la chambre française que « les Autrichiens ne sortiraient pas des Abruzzes s'ils réussissaient à y entrer. » Il se flatte de trouver des chemins plus faciles ; à vrai dire, il craint plutôt que les « rebelles » ne se dérobent et ne refusent la bataille. Il est persuadé qu'au premier choc tout cela « s'en ira en fumée, parce qu'en somme ce n'est que de la fumée. » — « Si je compte bien, écrit-il peu à après, notre entrée à Naples doit se faire demain. Ainsi c'en serait fait de cette révolution, une grande fantasmagorie a disparu de fait : en moins de huit jours, elle aura cessé d'exister !.. »

Au moment même où il touche au succès, cependant, un contretemps imprévu vient le surprendre tout à coup à Laybach. Le feu qu'on va éteindre à Naples se rallume dans le nord de l'Italie : le 10-12 mars 1821, une révolution militaire a éclaté à Alexandrie et à Turin, toujours sous le drapeau de la constitution espagnole ! M. de Metternich ne se déconcerte pas ; au messager qui vient lui porter la nouvelle, il répond : « C'est bien, je m'y attendais ! » Il se rend aussitôt chez l'empereur François, chez l'empereur Alexandre ; en quelques heures des ordres aussi décisifs que laconiques sont expédiés. Cent mille Autrichiens de plus vont descendre en Italie ; ils seront suivis, s'il le faut, de quatre-vingt-dix mille Russes. « Sur quoi, ajoute d'un ton dégagé le chancelier autrichien, nous nous sommes séparés pour dîner comme à l'ordinaire... » Il faut avouer que cette révolution piémontaise, œuvre de quelques jeunes gens au cœur généreux, les Santa-Rosa, les Collegno, les Lisio, patronnée en apparence par le prince qui doit être un jour le roi Charles-Albert, est du premier coup bien malade. Elle n'est pas faite pour résister longtemps aux forces déployées contre elle. Elle ne tarde pas à finir, comme à Naples, par des capitulations, par une restauration d'absolutisme, par la disgrâce du prince de Carignan. Avant qu'un mois soit écoulé, dès le 6 avril, M. de Metternich écrit : « Dans l'espace de six semaines, nous avons fini deux guerres et étouffé deux révolutions !.. » Un mois plus tard, avant de partir de Laybach, il ajoute : « Je suis au moment de quitter cette belle et bonne ville. Elle a fait dans le monde bien du bruit, mais il passera comme passe tout bruit. Ce qui, toutefois, durera davantage, c'est le résultat. Nous avons fait de bonnes et grandes choses. » L'œuvre de Troppau et de Laybach était accomplie au-delà des Alpes !

Restait cependant une autre révolution, celle qui avait mis tout en branle, qui avait été comme le modèle des insurrections italiennes, la révolution espagnole. Celle-ci avait été préservée dans sa première explosion par l'éloignement, par la difficulté qu'il y avait à la saisir ; les affaires de Naples et du Piémont absorbaient d'ailleurs l'attention. C'était pourtant toujours la révolution avec ses menaces et ses contagions, une révolution qui tenait Ferdinand VII, le moins intéressant des rois, mais un roi, dans une sorte de captivité, qui, loin de s'apaiser, semblait se perdre de plus en plus dans l'anarchie. On en revenait bientôt à l'idée d'en finir avec ce dernier foyer révolutionnaire. Les puissances, qui en se séparant, en 1821, avaient pris rendez-vous pour l'année suivante, se retrouvaient effectivement à l'automne de 1822, et, par le fait, le congrès de Vérone n'était que la suite ou le couronnement des con-

grès de Troppau et de Laybach : c'était le troisième acte du drame! Les mêmes personnages souverains, avec leurs ministres, composaient cette réunion nouvelle, où la France se faisait représenter par MM. de Montmorency, M. de La Ferronays, M. de Caraman, ambassadeur à Vienne, et le plus brillant de tous, le plus impatient d'action, M. de Chateaubriand. La délibération avait le même objet, la lutte contre tout ce qui menaçait l'ordre conservateur en Europe. Les affaires italiennes une fois réglées, la révolution espagnole devenait le principal ennemi, et comme l'intervention à Naples était sortie du congrès de Laybach, l'intervention en Espagne sortait du congrès de Vérone. Cette fois, c'était la France qui prenait le premier rôle, qui gardait son indépendance sans doute, qui recevait aussi un mandat de l'Europe, qui, selon le mot d'un des ministres du temps, se trouvait dans l'alternative « d'aller combattre la révolution au-delà des Pyrénées ou d'aller la défendre sur le Rhin. » Tout avait été réglé ou prévu à Vérone, la guerre de la France avec l'Espagne, le cas où l'appui moral et même matériel des autres puissances pourrait être invoqué. De là cette expédition de 1823, que les cours de l'Europe faisaient précéder d'une démonstration diplomatique, que la France se chargeait d'exécuter, un peu par nécessité peut-être, un peu aussi par entraînement, par une secrète impatience d'essayer ses forces militaires et de retrouver un éclair de gloire.

Chose curieuse! M. de Metternich avait plus que tout autre contribué à décider l'action en Espagne ; il se flattait même selon l'habitude d'avoir tout fait dans le congrès de Vérone, « le plus important, disait-il, qui ait été tenu depuis 1814. » Il ne laissait pas cependant d'avoir de l'humeur, de la méfiance, quelquefois presque du mauvais vouloir à l'égard de la puissance chargée de l'intervention « pour la cause commune à l'alliance. » Ce n'est pas qu'il désavouât ostensiblement le principe, qu'il cessât de s'intéresser à « l'opération salutaire et généreuse » entreprise par la France. A une insinuation de l'Angleterre essayant de le ramener à une certaine neutralité dans les affaires d'Espagne, il répondait : « L'idée de la neutralité dans cette lutte est incompatible avec notre système politique... L'empereur ne saurait se déclarer neutre lorsqu'il s'agit de soutenir un principe sur lequel repose l'existence de son empire. » A son ambassadeur à Paris, il ne cessait de répéter : « La cause de la France est celle de l'Europe, tout comme la cause de l'Europe est celle de la France. » Dès que l'expédition était commencée, il écrivait de son ton léger : « On n'est occupé ici que de l'Espagne et de l'opéra italien. Si la guerre continue de marcher aussi bien que l'opéra, l'Europe est sauvée... — Vienne est sur les bords de l'Ebre. Les

progrès des opérations de l'armée française font ici la même impression que si c'étaient des victoires de l'armée autrichienne. » Il parlait ainsi ; mais, en même temps, il mêlait à sa politique toute sorte de petites duplicités et de manèges insidieux. Il imaginait même un instant d'embarrasser le gouvernement français en lui suscitant un rival, en encourageant et patronnant le roi de Naples dans ses prétentions à je ne sais quel rôle de médiateur de famille en Espagne au nom de la légitimité et des droits dynastiques. Il se défiait de la France, il la soupçonnait de porter dans cette affaire espagnole des calculs secrets d'ambition ou un sentiment de gloriole militaire ou peut-être même des faiblesses libérales, et il aurait voulu la tenir en tutelle par une conférence européenne qui serait restée réunie à Paris pendant la durée de l'intervention.

Au fond, il était de ceux qui ne sont jamais satisfaits que de ce qu'ils font eux-mêmes, et sans aller jusqu'à contrarier ouvertement la campagne française, il ne se défendait pas les propos légers, malicieux sur les ministres du roi Louis XVIII, sur les temporisations équivoques de M. de Villèle aussi bien que sur la diplomatie chevaleresque et entreprenante de M. de Chateaubriand. Il en était quitte, il est vrai, le succès de l'entreprise une fois décidé et assuré, pour s'en donner un peu l'honneur, pour s'attribuer le mérite de « l'heureux résultat de l'expédition d'Espagne,.. » de cette « troisième révolution réduite en poussière et en cendre depuis deux ans par une impulsion venue du dehors... » Le chancelier d'Autriche avait bien, après tout, le droit de considérer comme son œuvre cette campagne nouvelle qu'il avait pour le moins inspirée s'il n'avait pas pu la diriger, ce troisième acte du drame noué à Troppau. Il avait habilement manœuvré, il avait été l'âme des congrès. De cette sainte-alliance, qui n'avait été à l'origine qu'une vision chimérique, un rêve de religiosité mystique et vague dans l'esprit de l'empereur Alexandre, il avait fait une réalité, tenant dans ses mains, depuis Carlsbad, tous les fils de ce réseau de contre-révolution tendu sur l'Allemagne, puis jusqu'à Naples et jusqu'à Madrid. C'était bien son ouvrage : il s'en flattait, tout en mêlant à l'infatuation de ses succès une légère affectation de supériorité ironique et dédaigneuse. « C'est une terrible chose que de voyager dans ma position, écrit-il vers ce temps-là à ses familiers. Je suis saturé d'ennui comme un souverain, grâce aux cours qui me fêtent à mon passage ; en même temps, je suis obsédé comme un devin, car tout le monde me demande conseil. Depuis que j'ai été assez heureux pour faire disparaître les *carbonari*, on s'imagine que je n'ai qu'à me montrer pour détruire tout ce qui gêne l'un ou l'autre. Aujourd'hui, tous les gouvernemens sont malades, et ils le sont tous par leurs propres fautes. Depuis

mes conférences allemandes, ils me regardent comme le législateur suprême de l'Allemagne, et, depuis 1821, comme l'exterminateur des révolutionnaires. Chacun me prie de lui tuer les siens ou du moins de lui communiquer ma recette... » La recette résidait tout simplement dans l'adroite souplesse d'un esprit avisé, suivant une idée fixe à travers les mobilités des choses et des hommes, sachant se servir de tout, des armes que lui donnaient des révolutions mal conçues, aussi bien que de la peur des gouvernemens, et finissant par laisser tout le monde persuadé qu'en lui revivaient et se perpétuaient les traditions de 1815, qu'il restait le seul politique de sang-froid dans le trouble universel.

C'est alors, en effet, que M. de Metternich devient décidément et pour longtemps un personnage européen, dont la figure se dégage et s'accentue par degrés à travers les événemens. Personnage d'une originalité singulière, à la fois absolu par ses idées et rompu à toutes les roueries pratiques, sachant déguiser sous des théories souvent assez pédantesques une politique d'expédiens heureux, mêlant la solennité des principes aux subterfuges de l'intrigue et à la légèreté mondaine; personnage en même temps écouté et recherché, flatté par les uns pour ses succès, redouté par les autres pour son habileté. Il avait su enchaîner à son char le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, qui voyait en lui son directeur de conscience, et, par la complicité prussienne, il tenait pour le moment l'Allemagne (1). Il avait eu plus de peine à avoir raison de l'empereur Alexandre; il avait fini cependant par ressaisir, au moins en partie, sur quelques points, cet esprit mobile si prompt à échapper. Le roi d'Angleterre, dans un voyage en Hanovre, lui avait fait témoigner le désir de le voir, et, dès sa première visite, il pouvait écrire : « L'accueil que m'a fait le roi est celui d'un *cher ami*. Je ne me souviens pas d'avoir été embrassé avec une pareille tendresse, et de ma vie je n'ai été dans le cas de m'entendre dire autant de jolies choses... » De Paris on faisait appel à sa médiation entre les amis de Monsieur, du comte d'Artois et les royalistes amis du duc de Richelieu. Enfin, l'empe-

(1) La Prusse était à cette époque tellement engagée dans la politique de Carlsbad et de M. de Metternich qu'elle ne craignait pas, même quelques années après, de prendre la responsabilité d'un des actes de répression ou d'arbitraire les plus curieux de l'histoire. On n'a pas oublié que Victor Cousin, voyageant vers la fin de 1824 en Allemagne, fut arrêté et conduit sous bonne escorte à Berlin, où il fut retenu prisonnier pendant plusieurs mois, sous le prétexte le plus vain de jacobinisme ou d'espionnage! Il dut sa délivrance particulièrement à l'intervention de Hegel, alors professeur à Berlin. Si M. de Metternich avait inventé ou inauguré la politique de persécution contre tout ce qui était libéral, la Prusse, il faut l'avouer, la perfectionnait. L'arrestation d'un homme comme Victor Cousin est restée un des mémorables exploits de la police prussienne

reur François, esprit simple, peu brillant, peu actif, mais sensé, était le souverain le plus précieux pour un chancelier de cour et d'état, — il venait de recevoir définitivement ce titre, — qui savait se servir de son prince en le servant. M. de Metternich avait la réalité de l'influence et du crédit ; il en aimait aussi, quoi qu'il en dût, les apparences et ce qu'on peut appeler la représentation. Partout où il allait, partout où il s'arrêtait, dans ses voyages ou dans ses séjours, à Téplitz, à Carlsbad, à Gastein, ces éternelles hôtelleries de la diplomatie allemande, comme en Italie, il se voyait entouré de tous ceux qui avaient à lui demander un appui ou qui voulaient interroger le sphinx. Il se plaisait surtout, par intervalles, à se retrouver dans son beau domaine du Johannisberg, qui avait été autrefois la possession des évêques de Fulda, qui, sous l'empire, avait appartenu, je crois, au maréchal Kellermann, et qu'il avait reçu en don de l'empereur François depuis 1816. Il voyait se succéder les visiteurs, ministres, diplomates en voyage, notabilités, princes et même souverains, dans le vieux château aux terrasses pittoresques, du haut desquelles on avait sous les yeux vingt lieues du cours du Rhin, huit ou dix villes, une centaine de villages, toute une contrée où chaque site avait sa ruine, où chaque ruine avait son histoire. « Quelle vue, écrit-il un jour, quelle richesse de pays ! que de beautés innombrables pour tout homme qui ne connaît pas le Rheingau !.. Je suis ici non comme à la campagne, mais comme à un congrès. J'y ai eu hier le chancelier Hardenberg, le comte de Goltz, le comte de Buol, Wessenberg, Caraman, les comtes de Munster, Rechberg et Wintzingerode. J'ai avec moi Spiegel, Mercy, Langenau, Gentz... L'empereur a été frappé de la vue du Johannisberg, et le prince de Danemark trouve qu'en Danemark et même en Norvège il n'y a pas de site plus riant... » Le châtelain, en recevant ses hôtes, ne cessait pas d'être aux affaires et d'assurer son influence par sa diplomatie subtile.

Il pouvait, certes, passer pour le personnage le plus consulté de l'Europe. Il ne laissait pas d'être gonflé de ce rôle de « puissance morale » qu'il se décernait à lui-même dans l'intimité ! A une importance réelle, M. de Metternich a toujours allié une vanité presque naïve et un peu puérile, qui a été un des traits distinctifs de son caractère. Il est resté persuadé jusqu'à son dernier jour que « l'erreur n'avait jamais approché de son esprit, » qu'il avait eu toujours raison. Il se flattait d'être l'homme le plus apte à « faire ce qui est bien et juste, et surtout au moment utile, le seul où les grandes choses peuvent se faire. » Il faisait volontiers la confession des fautes des autres, en ajoutant aussitôt pour son propre compte : « Mon âme ne conçoit rien d'étroit. Je suis toujours en-deçà et au-delà de ce

qui occupe la plupart des hommes d'affaires; je couvre un terrain infiniment plus grand qu'ils ne le voient ou ne le veulent voir.... » Avec cette satisfaction de lui-même, il avait quelque dédain pour ceux de ses contemporains à qui il avait affaire; il les trouvait assez médiocres, et, par un retour aussi singulier qu'imprévu, il ne pouvait se défendre quelquefois d'évoquer par la pensée les grandes choses auxquelles il avait été mêlé, même le prodigieux génie en face de qui il s'était si souvent rencontré. On aurait dit que ces souvenirs remplissaient encore son esprit. Il ne laissait pas passer les grands anniversaires sans un mot de commémoration qui n'avait rien d'offensant pour le glorieux vaincu. Il appelait Napoléon « l'homme du siècle, l'homme de Sainte-Hélène, » le « grand exilé. » Il écrit même un jour de 15 août, en rappelant les scènes d'autrefois : « C'est aujourd'hui la fête du grand exilé; s'il était encore sur le trône et s'il n'y avait que lui au monde, je serais très heureux... » Il dit un autre jour, en déplorant le « pitoyable train » du monde : « A entendre parler les gens, on croit marcher entouré de géans; à les suivre, on s'aperçoit bien vite qu'on ne tient que des fantômes. Le seul géant que le XVIIIe siècle ait produit n'est plus de ce monde. Tout ce qui s'agite aujourd'hui est d'une trempe misérable. Il est fort difficile de bien jouer avec de médiocres acteurs... » Il est clair qu'après Napoléon, qu'il avait vaincu, dont le souvenir hantait toujours sa pensée en flattant son orgueil, le chancelier d'Autriche se considérait comme le seul vrai représentant de l'ordre nouveau de 1815, et, ainsi qu'il le disait, comme une puissance « qui laisserait sentir du vide le jour où elle disparaîtrait... » — « Et pourtant, daignait-il ajouter, elle disparaîtra !.. » C'était bien heureux qu'il en convînt !

IV.

L'ordre de 1815, pour M. de Metternich, c'était sans doute la paix intérieure des états par l'inviolabilité des droits traditionnels, par la solidarité des politiques conservatrices, par la haute police de la sainte-alliance sur tous les mouvemens révolutionnaires; c'était aussi la paix extérieure entre les peuples par le respect des traités et des situations, par l'union des couronnes et des gouvernemens dans la défense des conditions générales du système européen. Il n'avait qu'un principe invariable, qu'il réduisait à « la conservation de toute chose légalement existante et à l'heureuse union des premières puissances sur ce principe... » M. de Metter-

nich a toujours été l'homme d'état de la paix par l'équilibre des forces et des influences habilement contenues. Il avait réussi, au moins pour le moment, dans ses campagnes contre la révolution, à Carlsbad, à Troppau, à Laybach, jusqu'à Vérone. Il avait à se mesurer avec bien d'autres difficultés de l'ordre européen, et une des plus curieuses épreuves pour sa diplomatie est une question qui a singulièrement grandi depuis, qui en était encore alors à ses premières phases : je veux parler de la question d'Orient ! C'est ici ce qu'on pourrait appeler une autre face de la politique du chancelier autrichien.

Cette question, qui a passé depuis un siècle par tant de métamorphoses, que M. de Metternich avait eu plus d'une fois l'occasion d'agiter dans ses conversations intimes avec Napoléon, elle avait survécu à 1815 comme une suite de la guerre que la Russie avait engagée contre la Porte, et dont elle s'était brusquement détournée en 1812 par la paix signée avec les Turcs à Bucharest. Telle qu'elle apparaissait d'abord, elle n'avait rien de menaçant ; elle était destinée à s'aggraver bientôt. Elle se composait alors, comme elle s'est toujours composée, d'élémens assez complexes. Il y avait entre la Russie et la Porte une de ces querelles dont le cabinet de Saint-Pétersbourg s'est réservé de tout temps l'avantage en Orient, des difficultés d'interprétation du traité de Bucharest, des contestations de frontières en Asie, des relations incertaines. La querelle traînait sans solution, sans aggravation, lorsque tout à coup, aux premiers mois de 1821, éclatait l'insurrection grecque, qui commençait dans la Moldo-Valachie, sous le prince Ypsilanti, général-major au service russe, et qui, vaincue par les Turcs sur le Danube, ne tardait pas à s'étendre à l'Épire, à la Thessalie, jusqu'au Péloponèse, enflammant et ralliant tout le monde hellénique. De sorte que deux questions se mêlaient ou se rencontraient : la question, toute diplomatique encore, des rapports de la Russie et de la Porte, rapports subitement compliqués par la rentrée des Turcs dans les principautés du Danube, et cette insurrection grecque, qui semblait se lier aux mouvemens révolutionnaires de l'Occident, qui devenait un danger de plus en ajoutant à l'imbroglio européen. C'est là le point de départ. C'est le problème nouveau qui venait surprendre M. de Metternich en plein congrès de Laybach, en pleine action contre Naples et contre le Piémont. « Dans l'espace de six semaines, écrit-il, nous avons fini deux guerres et étouffé deux révolutions. Espérons que la troisième, celle qui a éclaté du côté de l'Orient, ne sera pas plus heureuse... » Au fond, le plus habile et le plus avantageux des tacticiens de la politique ne s'y trompait pas. Il sentait qu'une crise de l'Orient,

en réveillant les tentations de la Russie, pouvait ébranler la « grande alliance » de l'Occident, et que ce qui ébranlerait l'alliance de Laybach pouvait troubler toutes ses combinaisons, toutes les conditions de l'ordre conservateur en Europe. Mettre au-dessus de tout la cause de la paix, contenir la Russie dans ses velléités d'action orientale, presser la Porte de désintéresser le tsar et d'enlever tout prétexte aux interventions par une prompte pacification des provinces insurgées, c'était là l'objet multiple de la diplomatie du chancelier d'Autriche pendant ces années.

Il ne désespérait pas d'abord de réussir. Aux premiers momens, c'est une remarque à faire, l'insurrection hellénique n'avait pas en Europe la popularité qu'elle allait bientôt conquérir, qui devait fasciner et entraîner les gouvernemens eux-mêmes. M. de Metternich, le seul qui ne dût jamais changer, trouvait aisément des complices d'opinion et de politique parmi les puissances qui ne voyaient, comme lui, dans le soulèvement grec, qu'une révolution de plus, une atteinte périlleuse à l'intégrité, à l'indépendance de l'empire ottoman. Dans le voyage qu'il faisait vers cette époque à Hanovre, auprès du roi d'Angleterre, il se rencontrait avec lord Castlereagh, devenu lord Londonderry, et du premier coup, il s'était entendu avec le chef de la diplomatie britannique sur les affaires d'Orient. Il n'avait aucun doute sur l'adhésion de Berlin; il croyait pouvoir entraîner la France. La seule et vraie difficulté était toujours l'empereur Alexandre, le souverain à l'imagination chimérique, aux volontés insaisissables. Non pas que ce prince décevant parût disposé à saisir l'occasion ou témoignât de la sympathie pour les Grecs : il les désavouait avec une sorte d'horreur à Laybach. Il ne parlait que de la paix, de la soumission nécessaire des insurgés; il était tout entier à la politique de la sainte-alliance. Seulement, par une subtilité de ce singulier esprit, l'empereur Alexandre désavouait les Grecs comme révolutionnaires, il les soutenait comme orthodoxes, il entendait rester le protecteur de leurs droits et de leurs intérêts religieux. Il gardait de plus contre la Porte le grief de l'occupation récente des principautés par les Turcs, et il était entretenu dans ces sentimens, dans ces contradictions, par son conseiller le plus intime du moment, par M. Capo d'Istria, qui représentait encore auprès de lui l'hellénisme patient et insinuant. M. Capo d'Istria s'intéressait fort peu aux combinaisons de la sainte-alliance, à la question napolitaine ou à la question espagnole; il n'avait d'intérêt que pour les Grecs, et c'est vers l'Orient qu'il s'efforçait sans cesse de ramener l'esprit de l'empereur Alexandre, en le flattant dans ses faiblesses et dans ses rêves. M. de Metternich passait son temps à combattre le ministre, qu'il n'avait pas ruiné autant qu'il le croyait à Laybach, qui lui était le plus antipathique, et à essayer de retenir, de fixer

le souverain russe dans les affaires d'Orient, comme il croyait avoir réussi à le fixer dans sa politique de contre-révolution en Europe.

C'est un manège perpétuel, voilé le plus souvent par les événemens extérieurs, — curieux à suivre dans l'intimité. Tantôt M. de Metternich croit avoir définitivement ressaisi Alexandre, tantôt il le sent s'échapper, et il est obligé de reprendre son œuvre de patience avec ce prince, qu'il peint en artiste aussi complaisant pour lui-même que peu respectueux quelquefois pour son modèle. « J'ai, dit-il, le sentiment de me trouver au milieu d'une toile que je tisse comme mes amies les araignées... L'empereur Alexandre tient encore bon, mais il se trouve seul au milieu des siens. Les uns veulent le contraire de ce qu'il veut, les autres n'ont pas la force de rien vouloir. Pour ne pas faire fausse route, il faut séparer le tsar de son entourage. Il veut ce que je veux moi-même, mais son entourage veut le contraire. Dans cette situation morale, l'empereur Alexandre a pris la seule résolution qu'il fût possible de prendre : il a différé toute action réelle et s'est replié moralement sur moi. C'est par là que s'explique ma toile d'araignée. Des toiles de ce genre sont jolies à voir, tissées avec art, et résistent à de légères attaques, mais non pas à un coup de vent... » — Il y revient bientôt dans ses lettres familières; il écrit un autre jour : « Après quelques mois perdus pour le repos du monde, l'empereur Alexandre se prend la tête à deux mains et vient se planter devant moi, en me priant de lui remettre de l'ordre dans ses pensées. Et c'est ce qui arrive encore aujourd'hui. Capo d'Istria est l'homme du monde qui s'entend le mieux à embrouiller une affaire. Or l'affaire d'aujourd'hui est emmêlée à tel point que l'empereur Alexandre ne peut plus ni avancer ni reculer. J'ai prévu le cas, j'ai vu venir le jour où il me présenterait encore une fois sa tête à remettre en bon état. Il faut donc que je recommence le travail dont j'ai à me charger chaque fois que surgit une grosse question. » Il poursuit ainsi deux années durant, de 1821 à 1823.

A travers tout, cependant, un jour venait où l'empereur Alexandre, fatigué de se débattre dans ces affaires orientales, semblait plus disposé à en finir, tout au moins à se prêter à une transaction dans l'intérêt de la paix, et où M. de Metternich pensait avoir trouvé, non pas une solution, mais le préliminaire d'une solution. Le chancelier d'Autriche, avec sa fertilité dans l'art des subterfuges, avait imaginé et fait accepter par le tsar un expédient qui simplifiait la question en la divisant. On devait commencer, — c'est lui qui s'en chargeait, — par mettre fin au conflit diplomatique qui n'avait cessé d'exister entre la Russie et la Porte, qui pouvait à tout instant conduire à la guerre ; puis, cette première difficulté une fois écartée, les cinq grandes puissances de l'Europe se réuniraient à Saint-

Pétersbourg pour préparer la pacification de la Grèce, en respectant toujours les droits de souveraineté de la Porte sur les provinces insurgées. M. de Metternich croyait avoir trouvé le moyen de tout concilier, de préserver la paix par le rétablissement des rapports diplomatiques entre le tsar et le sultan, de maintenir l'intégrité de la grande alliance, d'isoler et de réduire à l'impuissance la révolution hellénique. C'était une victoire du moment ou, si l'on veut, une nouvelle manière de gagner du temps!

Malheureusement, en effet, dans ces complications orientales qui commençaient à peine, qui semblaient n'être qu'un épisode lointain des affaires de l'Europe, tout échappait aux calculs, M. de Metternich lui-même en convenait, et avant peu tout allait changer de face en Orient comme dans l'Occident. D'abord, l'insurrection grecque, qu'on croyait promise à une prochaine défaite, grandissait rapidement; elle grandissait par sa durée même dans les conditions les plus inégales, par la résistance indomptable qu'elle opposait aux Turcs, qui, ne sachant ni la vaincre ni l'apaiser, ne réussissaient qu'à fatiguer la diplomatie par leur impuissance et à exaspérer la lutte par leurs cruautés. Le bruit des premiers succès des Grecs, les noms de Colocotroni, de Canaris retentissaient en Europe, et cette insurrection naguère encore traitée en ennemie par les gouvernemens, accueillie avec hésitation par l'opinion, excitait maintenant les sympathies les plus ardentes. L'héroïsme des Hellènes, les massacres accomplis par les Turcs, la poésie des souvenirs et des traditions antiques, tout servait à émouvoir les imaginations, à populariser la cause et à faire de l'Occident le complice de cette révolution orientale. Le philhellénisme devenait une passion, même une mode.

Ce n'est pas tout : tandis que l'insurrection grecque grandissait par elle-même, d'autres événemens se succédaient en Europe et modifiaient sensiblement les alliances, la politique des cours. Dès 1822, lord Londonderry avait disparu de la scène par une mort volontaire, et il avait pour successeur comme chef de la diplomatie britannique le brillant et éloquent Canning, celui que M. de Metternich appelle un « météore malfaisant, » et dont il dit : « Un homme s'est élancé en Angleterre au timon des affaires ; il a visé à asseoir son pouvoir sur le culte des préjugés populaires dans son pays. » Canning portait dans les affaires extérieures de l'Angleterre son imagination ardente, un libéralisme à demi émancipé de la sainte-alliance, avec l'esprit de rivalité de sa nation. Sans aller jusqu'à une rupture avec la France, à l'occasion de la guerre d'Espagne, il lui opposait une neutralité hostile, encourageante pour les constitutionnels de Cadix et de Madrid. Il se hâtait de profiter de

la circonstance pour reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles de l'Amérique, de même qu'il témoignait ses sympathies à la Grèce, pour laquelle Byron allait mourir. C'était ce que M. de Metternich appelait la politique « aventureuse » de l'Angleterre. En France, royalistes et libéraux, à peine délivrés de la guerre d'Espagne, s'agitaient pour les Grecs et pressaient le gouvernement, dont le chef, M. de Villèle, au dire du duc de Broglie, répondait de son « ton nasillard » à ceux qui lui parlaient d'Athènes : « Quel intérêt pouvez-vous prendre à cette localité ? » La France prenait intérêt au Parthénon aussi bien qu'aux défenseurs de Missolonghi, et elle se montrait déjà prête à toutes les interventions ; mais c'est surtout en Russie que survenait au cours de ces années un changement décisif, un vrai coup de théâtre par la mort de l'empereur Alexandre, qui disparaissait subitement, mystérieusement à Taganrog, le 1er décembre 1825, et à qui M. de Metternich, en enregistrant « le foudroyant événement, » consacre cette singulière oraison funèbre. « Alexandre était malheureusement l'enfant de l'époque ; marchant de culte en culte et de religion en religion, il a tout remué et n'a rien bâti. Tout en lui était superficiel, rien n'allait au-delà... » L'empereur Alexandre, ressaisi, dans les deux dernières années de sa vie, par les agitations d'un esprit assombri, que M. de Metternich appelle des « remords, » et par les influences de la sainte-alliance, disparaissait sans avoir rien résolu ni rien tenté en Orient (1). Que ferait maintenant son successeur l'empereur Nicolas, qui montait au trône dans les circonstances les plus dramatiques, après une courte et émouvante indécision de règne entre lui et le grand-duc Constantin, — au milieu des péripéties d'une sédition militaire d'où il ne sortait victorieux que par une inébranlable fermeté ?

On ne le savait pas d'abord ; le nouveau souverain ne le savait peut-être pas lui-même. Il ne se livrait pas du moins ; il se montrait autant qu'Alexandre religieusement attaché aux principes conservateurs « de la sainte-alliance, » et, comme son frère, il désavouait toute pensée de guerre, toute ambition de conquête ; mais il

(1) Peu après, M. de Metternich écrivait à un de ses confidens : « ... La situation véritable du pauvre empereur Alexandre était difficile à connaître. Lui-même ne la connaissait pas, car ceux qui mènent les choses jusqu'à un point de dissolution ne voient plus clair. J'ai été le confident de plus d'une pensée secrète de l'empereur ; j'en ai deviné bien plus encore. J'ai été témoin de ses craintes et souvent même appelé à être le juge de ses remords ; mais la connaissance exacte du terrain de la Russie m'ayant manqué, je n'ai pas moi-même tout prévu. Je connaissais l'existence d'un grand mal, sans pouvoir en fixer les limites. Ce que j'ai pu constater jusqu'à une entière évidence pour moi, c'est le fait qu'Alexandre n'avait plus, dans les derniers temps, qu'une seule affaire qui le préoccupât, et c'était de se sauver, lui et son pays, d'une perte qu'il croyait assurée... » (*Mémoires*, t. IV, p. 278-279.)

ne tardait pas à se dévoiler. L'empereur Nicolas, bien plus jeune et moins chimérique qu'Alexandre, portait aux affaires le sentiment altier de son autocratie, l'orgueil de sa force, l'antipathie dédaigneuse du Russe contre le Turc, et une certaine impatience d'action, ne fût-ce que pour secouer les pénibles souvenirs des scènes qui avaient accompagné son avènement. — De cet ensemble de choses, changement de règne en Russie, révolutions d'opinion dans d'autres pays, progrès de l'insurrection grecque, que résultait-il? Les événemens se précipitaient. C'était tout au moins le commencement d'une situation nouvelle, d'une sorte de drame diplomatique et militaire qui débutait par un acte assez inoffensif pour arriver bientôt à la guerre de 1828. — Premier acte : le duc de Wellington, envoyé à Saint-Pétersbourg, signe, le 4 avril 1826, avec la Russie, un protocole qui trace un programme de pacification de la Grèce laissée sous la suzeraineté du sultan. — Deuxième acte : le protocole du 4 avril, qui est resté d'abord limité entre l'Angleterre et la Russie, qui a échoué devant la force d'inertie de la Porte et en partie par l'opposition de l'Autriche, devient bientôt, par l'accession de la France, la triple alliance du 6 juillet 1827. Ici se dessine une véritable médiation, à l'appui de laquelle les trois puissances doivent envoyer leurs vaisseaux dans l'archipel, et, comme il arrive souvent, de la présence des forces navales naît l'imprévu. L'imprévu, c'est le combat du 20 octobre 1827 à Navarin, la destruction de la flotte turque par les escadres alliées en pleine paix, — ce qui s'appelle une glorieuse victoire à Pétersbourg et à Paris, un « malencontreux événement » à Londres, une « catastrophe » et un « attentat » à Vienne. C'est le troisième acte. — En réalité, Navarin n'est que le préliminaire de l'action décisive et fraie le chemin à la Russie, qui entre plus directement en scène. Tandis que la France entreprend sa chevaleresque expédition de Morée, la Russie, elle, ouvre la vraie guerre contre la Porte, guerre qui est d'abord peu brillante en 1828, qui se relève dans la seconde campagne de 1829, pour se dénouer par une paix utile au tsar et par l'émancipation définitive de la Grèce. Je ne fais que résumer cette action sans cesse entrecoupée où se croisent les ambitions, les intrigues, les faux calculs et même les chimères.

L'originalité de M. de Metternich est de rester seul avec sa politique dans cette mêlée orientale de quelques années, d'opposer à tous les entraînemens et à toutes les contradictions une invariable fixité d'idées. Dans cet étrange drame où tout s'enchaîne, la Russie, au fond, veut la guerre, non pas précisément pour détruire l'empire ottoman, mais pour arriver à l'asservir et à le dominer ; l'Angleterre de Canning suit la Russie, en croyant la conduire ou en se flattant de la contenir ; la France se laisse aller à ses ardeurs che-

valeresques, et quelques-uns de ses hommes d'état croient voir déjà dans l'alliance russe la chance de quelque dédommagement glorieux en Europe. Le chancelier d'Autriche seul, il faut l'avouer, représente l'équilibre et la paix. Jusqu'en 1825, par sa dextérité et son ascendant de diplomate heureux dans les congrès, il a réussi à peu près à détourner la crise ; à partir de la mort de l'empereur Alexandre, il sent que les événemens lui échappent, que la « grande alliance, » à laquelle il reste toujours attaché, va se perdre dans les affaires d'Orient, et, dès lors, il n'est plus occupé qu'à s'affermir sur son terrain, à le disputer pied à pied, à s'y retrancher, à défendre contre tout le monde ce qu'il appelle le droit et le bon sens. Il refuse de s'associer au protocole du 4 avril 1826 entre l'Angleterre et la Russie ; il refuse bien plus encore d'entrer dans la triple alliance du 6 juillet 1827, qui est une étape de plus dans les complications. Il se révolte contre « l'épouvantable catastrophe » de Navarin, qui inaugure l'exécution. A chaque progrès de la politique nouvelle, il oppose une protestation en accentuant ses dissidences. Ce n'est pas qu'il ait aucune illusion sur ceux qu'il paraît protéger, les Turcs : il n'a pas plus d'illusion sur les Turcs que sur les Grecs ; il ajoutera tout au plus que, barbares pour barbares, il préfère encore les chrétiens aux musulmans ; mais ce qu'il soutient à Constantinople, c'est la souveraineté légale d'une puissance menacée dans ses droits ; ce qu'il combat dans la Grèce insurgée, c'est la révolution ; ce qu'il voit dans la politique d'intervention entre les insurgés et le souverain, c'est la déviation des principes conservateurs, c'est l'esprit d'aventure et de subversion qui se déchaîne. Il résiste au mouvement, il s'en tient à sa politique, « la seule droite et positive, » selon lui : « Je prétends n'avoir qu'un mérite, dit-il au moment où tout va s'engager, c'est de savoir ce que nous voulons. A Saint-Pétersbourg, on voudrait bien faire ce qu'on ne peut pas ; à Londres, on serait tenté de vouloir ce que la volonté seule ne suffit pas à réaliser, et, à Paris, on ne sait pas bien ce qu'on veut. Voilà le tableau exact de la situation. Cela n'est pas flatteur pour les contemporains et ce n'est pas une position bien enviable pour moi, malgré toute la beauté du rôle que je prends. »

Le rôle que M. de Metternich a pris dès la première heure, il le garde à travers tout, manœuvrant avec une singulière souplesse entre Constantinople, Saint-Pétersbourg, Londres et Paris, variant son langage et sa diplomatie selon la marche des choses, selon les gouvernemens à qui il a affaire. A Londres, il ne cesse de batailler contre Canning, son grand antagoniste, en qui il ne voit qu'un dangereux novateur, un révolutionnaire, qu'il accuse d'avoir le premier, par ses fantaisies libérales, ouvert à la Russie la voie des in-

terventions en Orient. Entre le chef de la diplomatie autrichienne et le chef de la diplomatie anglaise, c'est une sorte de duel, qui n'est interrompu que par la mort soudaine du brillant ministre du roi Georges IV, au mois d'août 1827, à la veille de Navarin, lorsque la politique de l'Angleterre est déjà trop engagée pour se modifier du jour au lendemain. Avec la France, le chancelier d'Autriche emploie volontiers la séduction. Il profite de toutes les occasions, d'un voyage qu'il fait à Paris, d'une visite qu'il reçoit peu après de M. de La Ferronays à Téplitz, pour essayer d'éclairer et de gagner à sa cause les ministres français, pour faire l'éducation de M. de Villèle, de M. de Damas, le modeste et terne successeur de Chateaubriand. Il ne tarde pas à s'apercevoir que, soit faiblesse ou crainte de l'opinion, soit condescendance inavouée et intéressée pour la Russie, le cabinet des Tuileries échappe à ses conseils. A Saint-Pétersbourg, il trouve devant lui un jeune empereur à l'esprit ambitieux, « coulant dans les formes, dit-il, caressant dans ses explications avec ses alliés, mais entier, actif dans la poursuite de ses vues, de ses intérêts particuliers. » Il sent bien que le danger est là avec la puissance envahissante, il déploie toute son habileté auprès de l'empereur Nicolas, il met en mouvement ses ambassadeurs, l'empereur François lui-même, pour détourner une guerre qui peut jeter l'Europe dans un « dédale de maux, » qui affecte surtout d'abord les intérêts de l'Autriche. M. de Metternich, dans ses négociations, ne va jamais jusqu'à un éclat, jusqu'à une menace de rupture; il ne cesse de faire appel à l'alliance. Un instant vient cependant où entre Vienne et Saint-Pétersbourg les rapports semblent singulièrement tendus, où, devant la déclaration de guerre de l'empereur Nicolas, l'Autriche se retranche dans une neutralité ombrageuse et impatiente, suivant avec défiance la marche de l'ambition russe, attendant une occasion de rentrer en scène. M. de Metternich tient tête jusqu'au bout à la crise, et, dans cette lutte, il reste ce qu'il est, un homme qui a de l'habileté, de l'intrigue, le génie des expédiens et une sorte d'antipathie instinctive pour ceux qu'il appelle des « romantiques, » des hommes d'imagination et d'aventure : les Pozzo, les Capo d'Istria, les Stein, les Canning, les Chateaubriand. Ceux-là, il les « flaire, » comme il le dit, et il les a en horreur. Il se caractérise lui-même par ses antipathies bien plus que par ses sympathies, qui sont rares (1).

(1) Au sujet de son goût ou de ses antipathies pour certains personnages politiques du temps, M. de Metternich écrivait à Gentz : « ... Il y a dans ma nature quelque chose qui me fait aller droit à certains hommes, comme la piste conduit le chien de chasse au gibier. A peine les ai-je flairés qu'ils s'éloignent de moi, et, dès lors, il n'y a plus de rapprochement possible entre nous. Ces hommes sont plus ou moins des aven-

Épuiser les efforts pour détourner la guerre avant qu'elle ne soit déclarée, et, quand elle est déclarée, pour en hâter le dénoûment, retenir autant que possible les fils des négociations près de se rompre, et, quand ils sont rompus, tâcher de les ressaisir et de les renouer, M. de Metternich mettait là tout son art, toute sa politique. Il n'avait pas réussi dans la première partie de son œuvre, puisqu'il n'avait pu empêcher la guerre, puisqu'il avait vu surtout se dissoudre dans cette affaire orientale de 1827-1829 l'alliance conservatrice qu'il avait eu tant de peine à former dans les congrès pour contenir l'esprit de subversion en Europe. C'était son plus vif grief contre la politique russe, qu'il persistait à déclarer « néfaste, » et la paix d'Andrinople, — septembre 1829, — qui allait permettre une réconciliation ou un rapprochement entre Vienne et Saint-Pétersbourg, cette paix, qui consacrait la victoire de la Russie par l'abaissement de la Porte, par la création d'un nouvel état grec, ne rassurait qu'à demi le chancelier autrichien. « Le mal est fait, disait-il, les pertes sont irréparables; l'existence future de l'empire ottoman est devenue problématique... L'Europe va se trouver placée dans une situation analogue à celle d'individus sortant d'une grande débauche... » Lorsque, quelques mois plus tard, M. de Metternich et M. de Nesselrode, également animés du désir de s'expliquer, se rencontraient à Carlsbad comme autrefois, le chancelier de l'empereur d'Autriche disait avec une familiarité grondeuse au chancelier de l'empereur Nicolas : « J'ai un reproche immense à vous faire... Comment, vous qui avez été le confident et l'appui de mes longues et utiles relations avec feu l'empereur, avez-vous pu prêter le flanc à la faction qui avait, durant plusieurs années, travaillé en vain à rompre un lien sur lequel reposaient en grande partie la paix de l'Europe et la tranquillité intérieure des états?.. Le deuxième reproche que je vous fais, ce sont les encouragemens que vous donnez aux ennemis de l'ordre, quels qu'ils soient, en vous écartant des principes politiques, qui sont les seuls justes. Cet état de choses ne saurait durer ; vous et la Russie, vous en seriez les premières victimes... » Il avait sur le cœur cette guerre qu'il n'avait pas pu empêcher.

Les événemens avaient trompé ses calculs ; ils n'avaient pas diminué l'homme qui, avec ses fatuités, ses affectations et ses préten-

turiers, comme Pozzo, Capo d'Istria, Armfeldt, d'Antraigues, etc. Sans que je connaisse les gens de cette espèce, ma nature se soulève contre eux; mais il y a encore une autre catégorie d'individus qui me sont aussi antipathiques : je veux parler des Chateaubriand, des Canning, des Haugwitz, des Stein, etc. Ils m'inspirent aussi un sentiment de répulsion, mais il est d'un autre genre. Je pourrais presque qualifier les individus de cette espèce dès la première visite... » (*Mémoires*, t. IV, p. 195.)

tions à l'infaillibilité, ne restait pas moins un des arbitres de l'Europe, un haut conseiller dans les affaires du monde. S'il ne menait pas tout comme il le croyait, s'il ne comprenait même pas tout, quoiqu'il se flattât de tout comprendre, il avait la dignité, le renom, les allures du premier des ministres dirigeans du temps. Il avait pour lui l'autorité de l'expérience, l'éclat d'une carrière qui se confondait avec les grandes crises du siècle, l'avantage de durer. Depuis qu'il était au pouvoir, il y avait déjà près de vingt ans, il avait vu passer bien des hommes dont il s'était trouvé l'adversaire ou l'allié. Je ne parle plus de Napoléon, le grand éclipsé de Saint-Hélène. M. de Metternich avait vu disparaître de la scène et l'empereur Alexandre, mort à Taganrog, et M. Capo d'Istria, promis à une fin tragique en Grèce, et lord Castlereagh, puis Canning en Angleterre, et le duc de Richelieu, puis le roi Louis XVIII en France, et son ami le cardinal Consalvi, puis deux papes à Rome. Il avait vu passer, avec les hommes, des révolutions et des guerres. Il avait eu aussi, à travers les fluctuations de la politique, ses épreuves intimes ; il avait vu la mort visiter son foyer et frapper les têtes les plus chères. Il en parle d'une façon touchante, avec sensibilité, mais en homme qui traverse, pour ainsi dire, la douleur sans s'y arrêter. Un jour, vers 1829, sous le coup d'un de ces deuils de famille qui coïncidait justement avec les mécomptes de la guerre d'Orient, son fils aîné, qu'il allait bientôt perdre, essayait de le décider à se dégager momentanément du poids des affaires publiques. Il se redressait sous le conseil affectueux et répondait en homme qui se croit nécessaire. « Ma nature, quelque tenace qu'elle soit, pourra s'affaiblir, disait-il, mais ma conscience au moins sera tranquille ; j'aurai fait mon devoir comme le général qui meurt sur le champ de bataille. Cette bataille est importante ; elle est du nombre de celles qui décident de l'avenir, non d'un seul empire, mais de l'ordre social tout entier. Ce n'est pas au moment où les armées sont en présence que j'aurais pu penser à céder ma place pour un seul instant... » M. de Metternich n'en avait fini, en effet, ni avec les révolutions en Europe, ni avec les crises de l'Orient. La bataille restait engagée, et c'est en se flattant toujours de la gagner qu'il devait définitivement la perdre, vaincu, avec la cause qu'il représentait, par une puissance dont la diplomatie n'avait pas le secret.

CHARLES DE MAZADE.

CURIOSITÉS

LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES

JOHN AUBREY.

I.

Il y a dans toute génération littéraire un type qui ne manque jamais, celui de l'homme qui passe sa vie entière à prendre des notes en nourrissant le projet de quelque chose d'important, et meurt sans avoir écrit le premier mot du livre qui devait faire sa célébrité. Notre siècle en a compté bon nombre. Tel était, par exemple, ce journaliste distingué de la restauration, qui, après avoir promis pendant quarante ans une histoire des origines du christianisme, est mort en laissant la tâche à M. Renan, qui l'a remplie de la façon que l'on sait. Tel fut encore M. Clogenson, de son vivant magistrat à la cour d'Alençon. Il avait employé les loisirs de sa longue existence à rassembler les matériaux d'une histoire de Voltaire, et il a quitté le monde sans avoir imprimé autre chose que des notes reconnaissables au C majuscule qui les signe, plus un petit écrit épisodique sur les relations de son auteur favori avec les académies.

Il était d'ailleurs si plein de son sujet qu'il était arrivé à le croire réalisé; il fallait entendre M. Cousin raconter, avec ce feu dans la mimique et cet accent dans le débit qui faisaient de lui un si grand acteur, ses rencontres avec M. Clogenson. « Vous le trouvez dans la rue et vous lui dites : Eh bien! que faites-vous maintenant? — Dans huit jours, je publie ma vie de Voltaire. — Dix ans après, je le retrouve. Et de quoi vous occupez-vous à cette heure? — Dans trois jours, je publie ma vie de Voltaire. » Il n'y avait rien d'exagéré dans le récit de M. Cousin, car, ayant eu moi-même l'honneur de recevoir, dans ses dernières années, une visite de M. Clogenson, je lui fis assez facilement déclarer quelque chose d'à peu près semblable. Mais l'homme qui, dans la génération à laquelle j'appartiens, a représenté ce type dans toute sa perfection, et j'oserai dire dans son *idéal* même, c'est cet infortuné Philoxène Boyer, que tout le Paris lettré a connu. Je l'ai fréquenté pendant de longues années, et je dois rendre ce témoignage à sa pauvre mémoire que je n'ai pas connu d'homme d'une érudition aussi singulière; seulement, comme cette érudition avait été acquise non par travail patient et méthodiquement ordonné, mais par volupté fiévreuse et nervosité maladive, elle avait pris la forme d'une sorte de dilettantisme intempérant et frénétique qui empêchait de la reconnaître, ou enlevait l'envie de la reconnaître, ou permettait aux malveillans de la tourner en risée. Tout allait bien tant qu'il ne s'agissait que de causer; il y avait en lui une surabondance de lectures véritablement diluvienne qui, sous le plus léger prétexte, et même sans prétexte, s'épanchait en torrens, en cascades, en cataractes. C'était un Niagara de citations, un fleuve des Amazones plein de rapides imprévus, entraînant tout au hasard du souvenir : poèmes, commentaires, anecdotes. Mais s'agissait-il d'écrire, c'était tout autre chose : alors les noms illustres, s'appelant les uns les autres, promenaient la pensée de l'écrivain à travers toutes les littératures, les notes s'engendraient dans le texte comme les insectes dans la matière en fermentation, et le sujet annoncé était abandonné dès la dixième ligne. Il me souvient encore d'une certaine féerie qu'il devait écrire en collaboration avec Théodore de Banville pour la porte Saint-Martin. Le sujet choisi par les deux auteurs était la légende du roi Arthur. Pour se préparer à cette œuvre destinée à être représentée devant un public si érudit, Boyer se dit qu'il était préalablement nécessaire de lire tout ce qui se rapportait à la Table-Ronde. Tout y passa, et Tressan, et cette si amusante compilation du dernier siècle, *la Bibliothèque des romans*, et M. de La Villemarqué, et M. Paulin Paris, et ce qui était alors publié de Chrestien de Troyes et autres poètes du moyen âge. Mais les sources françaises, au bout de peu de temps,

lui parurent insuffisantes, et il pensa qu'il serait honnête d'y joindre les sources anglaises et les galloises même, s'il se pouvait. N'était-il pas indispensable de lire le *Mabinogion* de lady Charlotte Guest, et la vieille compilation de sir Thomas Malory, *la Mort d'Arthur?* Boyer ne savait pas l'anglais, mais cet obstacle n'était pas pour l'arrêter. Il apprit donc cette langue, et lut tout ce qui se rapportait à son sujet jusqu'aux *Idylles du roi* de Tennyson inclusivement. Seulement, comme vous pouvez aisément le croire, au bout de toutes ces lectures, le pauvre Boyer se trouva plus enchanté que Merlin sous son aubépine fleurie, et personne plus, ni auteur, ni collaborateur, ni directeur ne pensait encore à la féerie.

Le rôle de ce personnage littéraire fut tenu en Angleterre, pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, par un hobereau du Wiltshire, du nom de John Aubrey. Comme il était un adepte très convaincu de l'astrologie judiciaire, — William Lilly, le roi des astrologues anglais de l'époque, le comptait au nombre de ses amis ou dupes les plus intimes, — il a dressé sa *Nativité* selon tous les canons orthodoxes de cette plus ancienne des sciences conjecturales, ainsi que l'ont fait, du reste, nombre de ses compatriotes illustres, Robert Burton et sir Thomas Browne, par exemple. Nous ne sommes pas assez versé en astrologie pour dire à simple inspection de la figure de cette *Nativité* ce qu'elle présageait au pauvre Aubrey ; mais il est probable qu'il y eut là quelque conjonction malencontreuse ou quelque station prolongée de son étoile auprès de quelque astre malveillant. Ce fut un mortel inoffensif au possible et baroque à l'excès. Il a pris soin de consigner dans une sorte de registre sommaire, pour l'instruction de la postérité, ce qu'il considérait comme les principaux événemens de sa vie ; cela est d'une naïveté tout enfantine et quasi ridicule, qui justifie assez bien le portrait méchant avec préméditation qu'a tracé de lui Anthony Wood, le célèbre historien des antiquités d'Oxford. Né si faible, qu'il fallut le baptiser par précaution aussitôt après son entrée dans le monde, il fut affligé toute sa vie de maladies bizarres, déplaisantes, et même malpropres, qu'il nous énumère complaisamment, avec indication du temps qu'elles ont duré. De quatre à douze ans, vomissemens périodiques ; de huit à vingt et un ans, écoulement ou fontaine purulente à la tête. En 1634, fièvre violente qui faillit l'emporter ; en 1639, rougeole ou éruption cutanée ; en 1643, à Oxford, petite vérole ; en 1664, pendant un voyage en France, spleen et hémorrhoïdes à Orléans. Cette abondante gourme maladive semble avoir cessé de s'épancher vers les années de l'âge mur ; cependant, en 1677, nous relevons encore un abcès à la tête. Après les accidens de la maladie, les accidens du hasard, et le chapitre en est long. Il est tombé

trois fois de cheval, la première fois avec contusions graves, la seconde avec fracture d'une côte, la troisième avec lésion à un certain endroit d'une sensibilité fort exceptionnelle. Il a failli se casser le cou en visitant la cathédrale d'Ely. Il a failli se noyer deux fois, et, en revenant d'Irlande, il a presque fait naufrage. Les accidens qui lui arrivent par le fait des hommes ne sont ni moins nombreux, ni moins variés. Au Temple, il a été un jour sur le point d'être transpercé par l'épée d'un jeune étudiant. Un autre jour, dans une affaire d'élections, il s'en est peu fallu qu'il ne fût tué par lord Herbert, futur comte de Pembroke. Un autre jour encore, un gentilhomme ivre qu'il n'avait jamais vu s'est précipité sur lui pour le faire passer de vie à trépas. Et le chapitre des femmes! Aubrey vécut célibataire, mais cette précaution bien entendue ne put préserver ni contre les déceptions de l'amour, ni contre les maléfices du sexe enchanteur, un être que le guignon poursuivait sous des formes si multiples. A plusieurs reprises, il fut saisi d'admirations attendries pour diverses *gentlewomen*, mais elles lui échappèrent par la malignité de la mort ou d'autres manières non spécifiées. Une certaine Jeanne Sumner, à laquelle il paraît avoir fait quelque imprudente promesse matrimoniale non suivie d'effet, l'attaqua en cour de justice, et il en résulta un procès dont il sortit vainqueur, mais non sans dommage pour sa bourse. Ses affaires de fortune enfin furent à l'unisson de ces malchances variées. Son père lui avait laissé des propriétés considérables répandues dans six comtés. Malheureusement, ce superbe héritage était quelque peu embarrassé, et prêtait à des affaires litigieuses dont sa nature baguenaudière, distraite et crédule à l'excès, et par là probablement sans défense contre les parasites que nourrit la chicane, le rendait parfaitement incapable de se débrouiller. Aussi voit-on cette fortune fondre comme neige sous une gestion malhabile par l'effet de la pompe aspirante des gens de loi, peut-être aussi par suite de sa camaraderie avec les astrologues, alchimistes, possesseurs de secrets merveilleux, probablement encore par ses manies de collectionneur qui durent plus d'une fois le faire prendre pour dupe et l'induire en dépenses stériles (1). Il en résulta que ses dernières années se passèrent dans

(1) Une circonstance curieuse, quasi historique, se rapporte à l'une de ces propriétés d'Aubrey. Le 10 novembre 1099, la mer ensabla sur la côte du Kent une étendue considérable de terres qui avaient fait partie des immenses domaines de ce comte Godwin, si puissant sous Édouard le Confesseur, le père de Tosti et d'Harold, terres qui, par suite de cet accident, sont appelées depuis cette époque *sables de Godwin*. Or Aubrey possédait dans ce même comté de Kent des terres que la mer mit aussi à mal et qui finirent par ne lui plus rien rapporter, de quoi il s'afflige fort. Mais s'il s'afflige, il ne s'étonne nullement, car il était né un 3 novembre, jour qu'il considérait

une gêne très étroite; et que même, s'il faut en croire Anthony Wood, il en fut réduit à vivre, comme on dit vulgairement, aux crochets de diverses personnes de sa famille et de son intimité. « C'était un esprit sans ressources, une tête à lubies, toujours dans la lune, et s'il n'était pas fou, il ne s'en fallait guère, » dit ce même Anthony Wood; et il faut convenir que, si ce signalement est assez peu amical, il est en assez parfait accord avec le caractère que fait supposer le résumé biographique qu'Aubrey a tracé lui-même.

Le même guignon le poursuivit dans la vie intellectuelle. L'étude des antiquités anglaises avait été mise en faveur au XVIIe siècle par plusieurs hommes éminens, notamment par Camden et sir William Dugdale, qui, au moment même où la vieille Angleterre allait disparaître sans retour, s'étaient consacrés avec zèle, avec piété, avec tendresse, à en conserver une image d'une familiarité vivante et d'une minutieuse ressemblance. Aubrey s'éprit dès sa jeunesse de ces études, et il les poursuivit toute sa vie, mais avec un enthousiasme intermittent et une activité à bâtons rompus qui ne lui permirent d'atteindre à aucun résultat sérieux. En 1659, il y eut dans son comté natal du Wiltshire une réunion de *gentlemen* férus, comme lui, d'amour pour le passé de leur province. Ils convinrent de s'en partager la description, et Aubrey accepta de se charger de la région du nord. Tout ce qui nous reste de ce projet est un compte-rendu écrit en 1671, douze ans après la réunion dont nous venons de parler. Ce petit morceau, où se rencontrent quelques phrases éloquentes, n'est pas cependant pour faire regretter outre mesure qu'Aubrey n'ait pas achevé sa tâche. C'est une sorte de portrait du bon vieux temps, écrit avec une candeur qui porte la marque certaine de la crédulité, et dans un sentiment de vénération donquichottique d'où l'esprit critique est entièrement absent, quelque chose comme une élucubration de l'Oldbuck ou du Dominie Sampson de Walter Scott avec plus de sérieuse information. Aubrey semble avoir écrit toutefois une partie de sa description, mais la vieillesse le surprit avant qu'il eût achevé sa tâche, et son travail incomplet est allé dormir à Oxford, probablement dans le *museum* de son ami Elias Ashmole, en compagnie de tous ses autres papiers, pour le plus grand profit des chercheurs de l'avenir, car ces papiers d'Aubrey sont au nombre des documens les plus souvent cités par les érudits modernes. Pour le plus grand profit de ses rivaux en érudition

comme fatidique, et comme le 3 novembre était justement le jour où les propriétés du comte Godwin avaient été submergées, il est évident pour lui que ses propriétés ont subi l'influence de cette date, comme l'avaient subie, 580 ans auparavant, celles du comte saxon.

aussi, car il paraît bien qu'Anthony Wood, entre autres, a largement bénéficié des travaux de ce pauvre homme sans défense qu'il prétendit ne pas connaître après l'avoir mis à contribution pour ses *Fasti oxonienses*. On voit qu'Aubrey appartenait à la famille de ces laborieux pour lesquels ont été faits les fameux vers :

Sic vos, non vobis, vellera fertis oves...

Ridicule ou non, ce naïf John Aubrey n'en a donc pas moins rendu aux lettres des services réels, et il les a servies vraiment de plus d'une façon, car il a été un des membres fondateurs de la Société royale de Londres, et son nom reste attaché à l'origine de ce corps célèbre comme celui d'un Conrart ou d'un Chapelain à l'origine de notre Académie française.

C'est un an seulement avant sa mort, arrivée en 1697, qu'Aubrey paraît avoir renoncé à sa description du Wiltshire, mais cette résolution semble l'avoir quelque peu embarrassé. Il se trouvait parent par alliance à un degré plus ou moins éloigné du lord Abingdon de cette époque, et il en avait reçu l'hospitalité à son château de Lavington. Aubrey avait d'abord décidé de lui dédier sa description en manière de remercîmens, mais l'abandon qu'il faisait de son œuvre le laissait maintenant sans moyen de prouver sa reconnaissance, et il tenait à la prouver. Alors il vint à penser que, dans sa longue vie de paperassier curieux, il avait assemblé sur le monde invisible et sur les communications de ses habitans avec notre monde visible, — songes, apparitions, présages, — quantité d'extraits de lecture, de notes, de notules, de souvenirs personnels, de souvenirs de conversations, de lettres à lui écrites par nombre de ses frères en superstition. Il réunit tout cela avec un semblant d'ordre sous le nom de *Miscellanées*, et l'offrit à sa seigneurie par une petite préface dont les termes résignés et respectueux sont vraiment faits pour toucher. Littérairement, ce petit livre est détestable. Il n'y a là ni méthode, ni style, ni mérite de pensée. La part de l'auteur y est d'ailleurs des plus maigres et s'y réduit, çà et là, à quelques lignes de commentaire aussi mince que puéril, par lesquelles il relie, tant bien que mal, pensées et anecdotes. Il n'en est pas moins fort curieux tant au point de vue psychologique qu'au point de vue historique. C'est un document d'une valeur réelle en ce qu'il nous présente rapprochées et liées en gerbe les superstitions très nombreuses et très variées qui sévirent sur l'Angleterre de son temps, et qui sont éparses isolément chez ses contemporains. Le *Manuel*, le *Catéchisme* du parfait superstitieux anglais au XVIIe siècle, tel est le titre que ce livre devrait porter, et ce titre serait amplement justifié.

Le libre penseur Toland, qui n'était pas suspect dans ces matières, connaissait John Aubrey, et, au rapport du critique Malone, le tenait en réelle estime. « Quoiqu'il fût très superstitieux, disait-il, ou qu'il parût l'être, il était parfaitement exact dans ses exposés de faits. Or, ce n'était pas de ce qu'il pensait que j'avais souci, mais de ce qu'il savait. » A la bonne heure ! voilà qui est judicieusement parler. Nous pensons comme Toland, nous n'avons cure qu'Aubrey soit ou non crédule, ou plutôt nous sommes enchanté qu'il l'ait été, car ce qui nous importe, ce ne sont pas ses opinions, mais les faits qu'elles lui ont fait accepter, et qui nous permettent de reconnaître les superstitions de l'Angleterre du XVIIe siècle et d'en nommer les sources véritables.

II.

A quelques exceptions près, les superstitions rassemblées par John Aubrey sont marquées de ces deux caractères : elles n'ont à peu près rien de populaire, et sont en très grande partie des superstitions de *gentlemen* et surtout de lettrés ; — elles sont de date très récente, même lorsqu'elles sont anciennes, et pour la plupart contemporaines de l'auteur (1). En présence de cette singularité, la pensée du lecteur se recueille, et, ses souvenirs aidant, elle est amenée à cette conclusion curieuse qu'aucun des grands courans moraux du XVIe et du XVIIe siècle n'a été aussi hostile à la superstition qu'on le croit communément, et que presque tous, loin de la combattre, s'en sont fait servir, ou l'ont servie, et l'ont rajeunie, pour un temps, par l'usage qu'ils en ont fait.

Un bon tiers du livre d'Aubrey se compose d'extraits copieux de Cicéron, de Pline, d'Elien, de Plutarque, de Properce, d'Appien, de Jamblique, de Gallien, de saint Augustin. Cela veut dire qu'il paie largement tribut à cet ordre de superstitions que la renaissance rajeunit et propagea sur la foi de l'antiquité. Ah ! que Luther avait bien raison de comparer l'esprit humain à un paysan ivre à cheval

(1) Il n'y a rien là, ou presque rien, pour l'amateur de ce que l'on appelle aujourd'hui *folk lore*. Les plus importantes des superstitions populaires qui y sont mentionnées ou décrites sont les *corpse candles* (*chandelles des morts*) du pays de Galles et la *seconde vue écossaise*. Nous aurons occasion d'y revenir dans le cours de cet essai. Aubrey a recueilli encore deux cantilènes d'origine fort ancienne, chantées par les jeunes filles d'Angleterre, le soir de la Sainte-Agnès, pour découvrir leur futur mari, l'une en faisant un nœud à leur jarretière, l'autre adressée à la lune afin d'obtenir ses bons offices. Voilà pour les superstitions populaires. Quant aux histoires merveilleuses, elles se réduisent à deux ou trois histoires de transportations par pouvoirs invisibles, dont la plus remarquable est l'enlèvement d'un certain membre de la maison des Duff d'Écosse dans des circonstances qui rappellent un épisode de l'admirable histoire d'Hassan de Bassorah dans les *Mille et une nuits*.

qui, lorsqu'on le redresse d'un côté, retombe aussitôt de l'autre. Au moment même où la puissance toute nouvelle de l'érudition se flattait de souffler sur les erreurs séculaires, l'enthousiasme de l'antiquité ouvrait à la crédulité des voies tout à fait inattendues. Tout ce qui venait de l'antiquité fut accepté comme chose sacrée. Il fallait bien croire à la divination, puisque Cicéron paraissait y avoir cru ; il fallait bien croire aux révélations et avertissemens des songes, puisque les historiens de l'antiquité en sont remplis ; il fallait bien croire aux génies familiers, puisque Socrate en avait eu un ; il fallait bien croire aux communications avec le monde invisible, puisque Platon et Plotin en avaient donné les lois ; il fallait bien croire à la nécromancie, puisque Porphyre et Jamblique l'avaient pratiquée. C'était le *magister dixit* du moyen âge qui continuait sous l'invocation d'autres patrons. Les récentes doctrines de géologie nous ont appris que les changemens de notre planète se sont opérés par voies insensibles plutôt que par cataclysmes ; les récens historiens de nos origines modernes nous ont appris que l'invasion barbare se fit par infiltrations lentes et continues plutôt que par déluge soudain, et il serait vraiment temps que la critique renonçât à présenter la renaissance comme cette parfaite antithèse du moyen âge que beaucoup s'obstinent à y découvrir. Loin de détruire les superstitions du moyen âge, la renaissance, au contraire, leur prêta main-forte et les justifia par les témoignages de l'antiquité et l'autorité de ses grands écrivains. Le merveilleux chrétien vieillissant mis en pièces et plongé dans la cuve en fermentation de la renaissance en sortit rajeuni comme Eson du chaudron de Médée, et réciproquement par ce contact avec le moyen âge le merveilleux de l'antiquité se trouva christianisé. « Les bons et les mauvais anges nous viennent de plus loin que notre religion, disait sir Thomas Browne, car ils nous viennent de Platon ; » à quoi il ajoutait implicitement : « et il n'y a aucune raison de douter des allégations de Platon, puisqu'elles nous sont confirmées par le christianisme. » Comme exemple de merveilleux antique christianisé, voyez la fortune singulière que l'érudition fit aux oracles de compte à demi avec la théologie. Qui donc, en lisant les historiens de l'antiquité, n'a été frappé du nombre prodigieux d'oracles dont les événemens se chargent de justifier les avertissemens amicaux ou les équivoques perfides ? C'est, disait la renaissance (après le moyen âge, qui a émis exactement la même opinion, mais sans le même luxe d'érudition), que ces oracles étaient les voix des démons qui dominaient l'ancien monde et y avaient pris le titre de dieux sous lequel ils se faisaient adorer. Cette opinion se prolongea si tard et fut si généralement acceptée qu'un des premiers en date des livres de notre XVIIIe siècle, l'*Histoire des oracles* de Fontenelle, fut écrit tout spécialement pour la réfuter, et

pour rendre à l'imposture et à la politique ce qui n'appartenait pas aux démons.

Et la sorcellerie ! A coup sûr, il serait mensonger de dire que c'est la renaissance qui l'a mise au monde ; cependant, il est remarquable qu'elle n'a eu toute sa puissance que lorsque le pédantisme classique s'est rencontré avec le pédantisme théologique. L'ère véritable des procès de sorcellerie ne commence qu'au XIVe siècle, avec la première renaissance, en sorte que cette lugubre épidémie se trouve contemporaine de Pétrarque et de Boccace, de Chaucer et de Froissard ; je ne cite ces noms illustres que pour mieux faire remarquer le contraste étonnant qui existe entre les lumières qu'ils représentent et la chose ténébreuse par excellence. Le temps marche, et, bien loin de s'effacer, ce contraste va grandissant au profit de la chose de ténèbres, qui voit son influence s'accroître de toutes les impostures renouvelées de l'antiquité. Ce n'est pas au moyen âge, c'est au XVIe siècle et dans la première moitié du XVIIe siècle que la sorcellerie a trouvé ses historiographes, ses théoriciens, ses croyans fanatiques, et l'enfer ses géographes et ses statisticiens. Or ceux-là ne sont pas d'obscurs exorcistes ou des moines ignorans ; ce sont des savans sérieux, dont quelques-uns presque illustres : Corneille Agrippa, Cardan, Delrio, Bodin, Jacques Ier, etc. Et cette imposture monacale, si vaillamment raillée par Rabelais, Ulrich de Hutten, Calvin et autres, n'est-il pas vrai qu'elle ne disparaît que pour faire place à un autre genre d'imposture mise expressément au monde par la renaissance, l'imposture savante et lettrée ? Que ne vit-on pas en ce genre dans ce siècle où Calvin écrivit son redoutable pamphlet sur les faux miracles et les fausses reliques ! Corneille Agrippa n'avait-il pas un diable attaché au collier de son chien ? Paracelse n'en avait-il pas un autre emprisonné dans la poignée de son épée ? Cardan ne fut-il pas servi pendant de longues années par un démon que son père avait mis en esclavage à son profit ? Le pauvre Torquato Tasso n'avait-il pas (bien sincèrement celui-là !) son démon familier avec lequel on l'entendait disputer de longues heures ? Et la magie ! Savans et grands de la terre à la fois ne se plaisaient-ils pas à croire, et surtout à laisser croire, qu'ils en connaissaient les secrets ? Le XVIIe siècle avait déjà vingt ans lorsque Robert Burton écrivait dans son *Anatomie de la mélancolie* cette phrase curieuse : « Néron et Héliogabale, Maxence et Julien l'Apostat ne furent jamais aussi adonnés à la magie que le sont aujourd'hui quelques-uns des princes et des papes mêmes. » A princes ajoutez savans, et à papes théologiens, et cette phrase sera bien mieux encore l'expression de la vérité. Le moyen âge n'a pas ignoré l'astrologie judiciaire ; cependant il nous semble

que la pratique de cette science y a été fort intermittente et en somme assez faible ; mais tous les livres de la renaissance en sont remplis, et toute l'histoire politique des XVIe et XVIIe siècles porte la marque de son influence.

Voilà bien des superstitions au compte de la renaissance, et nous pourrions continuer longtemps. Un dernier exemple pour finir, le plus intéressant peut-être. Quel curieux et amusant essai on pourrait écrire sur l'interprétation philosophique des textes par les hommes de la renaissance ! Combien de fois il leur arrive d'ajouter un sens occulte au sens apparent, et de mettre une superstition là où il y a un fait de nature, en sorte que les plus explicables mouvemens de l'âme se trouvent transformés en opérations de magie, et les plus simples phénomènes en influences mystérieuses. C'est ce qui leur arrive notamment pour toutes les choses de l'amour : regards, sourires, inflexions de la voix, rougeurs, pâleurs, chauds rayonnemens du désir, froids rayonnemens du mépris ou de la haine. Tout poète érotique se trouve ainsi quelque peu transformé en professeur de magie, et il ne faut pas prendre ce mot de magie dans le sens à demi métaphorique que nous lui donnons aujourd'hui lorsque nous parlons de l'amour, mais dans le sens le plus littéral possible. Cette puissance des regards amoureux ou haineux équivaut pour eux à quelque chose de très analogue à ce qui s'appelle aujourd'hui magnétisme, hypnotisme, suggestionisme, c'est-à-dire qu'une âme a par le regard la puissance de s'enchaîner une autre âme, mieux que cela, d'en *modifier la substance*. « Les regards de l'envie et de la malice blessent subtilement aussi, dit notre Aubrey, qui vient de parler des regards de l'amour ; l'œil de la personne malicieuse *infecte* réellement et rend malade l'esprit de l'autre. » Notez cette expression d'*infecter* par le regard; elle se rencontre fréquemment chez les écrivains de la renaissance, et dit comment il faut entendre leur pensée sur cette fascination de l'œil. Il y a tel passage de Marsile Ficin où, avec une audace qui n'appartient qu'à la seule renaissance, et dans la renaissance qu'à la seule Italie, cette prise de possession d'une âme par une autre âme au moyen de cette *infection* du regard est décrite et expliquée de manière à lever tous les doutes. Si la crédulité populaire des divers pays n'avait pas inventé le mauvais œil, les hommes de la renaissance auraient aisément comblé cette lacune.

Ce que nous venons de dire pour la renaissance peut se dire également pour la réforme, avec cette aggravation que les superstitions qui lui furent propres ou qui reçurent d'elle une vie nouvelle ne s'attaquèrent pas seulement aux lettrés, mais descendirent dans les plus humbles classes du peuple. La réforme put bien attaquer

un certain nombre de superstitions extérieures, mais pour toutes celles qui étaient d'essence morale et étroitement attachées au fond de l'âme, elle les rendit plus formidables qu'elles n'avaient jamais été. Il est une croyance à laquelle la superstition s'accroche avec une facilité exceptionnelle, qui sortit de ce grand mouvement avec une consécration terrible, la croyance au pouvoir du diable sur l'humanité. La vision que Luther avait eue du monde, le Christ et Satan se disputant la terre et se poursuivant pour s'arracher les âmes, fut réalisée véritablement par les puritains d'Angleterre. Jusqu'à la réforme, on peut dire que Satan n'avait rendu à l'humanité que des visites intermittentes ; car de même que les citoyens se reposent du soin d'arrêter les criminels sur les magistrats, il y avait une autorité sur laquelle les fidèles se reposaient du soin d'expulser ou de punir le grand ennemi lorsque sa présence était soupçonnée ou constatée quelque part, l'église. Mais lorsque l'église fut tombée et que le fidèle resta seul avec lui-même, sans autres armes que celles qu'il trouvait en lui-même, cette terreur du diable s'accrut de toutes les incertitudes du jugement privé chez des intelligences étroitement fanatiques, et de toutes les inquiétudes de la responsabilité morale chez des consciences sauvagement scrupuleuses. Et non-seulement la présence de son infernale majesté devint permanente d'intermittente qu'elle avait toujours été, mais sa personne, d'invisible qu'elle était restée jusqu'alors, — sauf pour ses fidèles ou ceux qui l'appelaient de toute l'ardeur des mauvais désirs, — devint visible sous les formes les plus variées, les plus familières, les plus intimes. Satan dépouilla ces formes extérieures, grotesques et repoussantes par lesquelles, pendant de si longs siècles, il avait compromis sa haute mission, en fournissant des moyens faciles de le reconnaître, et en se livrant ainsi à la risée et à la merci des gens avec qui il entrait en affaires, le front cornu, le pied fourchu, le profil caprin. Il prit des allures de *gentleman* plein de respectabilité et s'affubla des plus beaux titres : milord Carnality, prince Belzébuth, général Apollyon, duchesse Astarté. Vous reconnaissez là, n'est-il pas vrai ? l'origine des robustes symboles de John Bunyan. Malheureusement, il y avait là pour le puritain plus que des symboles, il y avait de *réelles* incarnations de Satan. *Evil spirits personating men*, hommes personnifiant de méchans esprits et méchans esprits personnifiés sous formes d'hommes, ces mots étranges se lisent au titre même du livre où Cotton Mather a raconté tant de prouesses du grand ennemi. Sous ces apparences respectables ou imposantes, Satan pouvait bien tromper la vue des fidèles légers de foi, mais il ne pouvait échapper à la surveillance attentive de cet infatigable espion de Dieu qui s'appelait un puritain. Rien n'égalait son habileté à découvrir le diable chez les hommes à intelligence modérée, ennemis

des excès de la logique, chez les politiques amis des compromis, chez les jolies femmes amies des plaisirs mondains et des spectacles profanes, chez les disputeurs retors aptes à trouver des matières de doutes dans des questions où il n'en trouvait aucune. Où ne rencontrait-on pas les multiples incarnations de ce tout-puissant auxiliaire de la *Scarlet woman :* à la cour, au conseil, dans le camp, dans l'église même. Oui, dans l'église, car si, au moyen âge, on l'avait vu maintes fois sous le capuchon du moine, on le surprenait maintenant sous la robe de quelque ministre presbytérien trop faible pour sa progéniture, à l'instar du grand-prêtre Héli, ou de quelque prêcheur anabaptiste frauduleusement infidèle à sa mission divine, à l'instar de Balaam, pour ne rien dire des ministres de l'église anglicane, car il va de soi que la plupart, depuis l'archevêque de Cantorbéry jusqu'au plus humble ministre de paroisse, s'ils n'étaient pas le diable lui-même, étaient au moins ses suppôts, ses affidés et ses amis. Comme nos terroristes, les puritains allaient agrandissant sans cesse leurs listes de *suspects*, et comme leur domination fut autrement longue que celle de nos terroristes et que leur influence fut autrement puissante sur la société générale, il n'est pas douteux qu'ils ne leur aient été aussi supérieurs par l'étendue de la sévérité que par la solidité des principes. La preuve en est dans l'héroïsme à faire frémir qu'ils déployèrent contre Satan sous la forme de procès de sorcellerie, de bûchers d'hérétiques, de cruelles fustigations de quakers, d'exils iniques, d'infâmes piloris, partout où ils furent les maîtres, en Écosse, par exemple, et surtout en Amérique, dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, ainsi qu'en témoignent les livres des deux Mather, Increase et Cotton. La preuve en est encore dans le chiffre effroyable de victimes que l'accusation de sorcellerie fit pour la seule Angleterre durant le cours du XVIIe siècle, chiffre dont une bonne part leur revient incontestablement, quarante mille selon des écrivains qu'on a tout lieu de croire exactement informés (1). Dans un livre écrit soixante et dix ans après la grande ferveur, *l'Histoire du diable,* de Daniel de Foë, on peut voir ce qui restait encore à cette époque de cet effrayant esprit de visionnaire dangereux et d'inquisiteur laïque. Nous recommandons tout particulièrement aux curieux un certain chapitre ou un pieux dénicheur de diables démontre à une dame de la condition la plus élevée qu'elle peut bien se donner pour une femme à d'autres que lui, mais qu'il sait bien, et qu'elle sait comme lui, qu'elle est une *apparition* (c'est-à-dire Satan sous une forme qu'il emprunte), et pousse

(1) Ce chiffre résulte des calculs auxquels s'est livré un écrivain anglais contemporain, M. Mackay, dans un curieux livre intitulé : *Extraordinary popular delusions.*

la démonstration avec une insolence et un entêtement extraordinaires qui rappellent Apollonius de Tyane dénonçant la lamie qu'il a découverte chez un de ses jeunes disciples et la forçant à avouer sa nature.

Ces superstitions puritaines ne sont pas représentées dans le livre d'Aubrey aussi copieusement que les superstitions de la renaissance, ce qui est peut-être à son honneur. Il en est tout autrement d'un troisième genre de merveilleux, plus momentané et transitoire que les deux précédens, mais plus touchant, celui qui naquit des tragiques circonstances historiques de l'Angleterre au XVIIe siècle. John Aubrey était né à la veille de la révolution, et sa jeunesse s'écoula au milieu des troubles civils. Il va sans dire qu'il appartenait au parti royaliste, tant par sa naissance, — étant de cette *gentry* qui composa la force la plus considérable de Charles Ier, — que par sa tournure d'esprit, qui était absolument rétrospective. Il appelle Cromwell l'Attila anglais, et nous le voyons aligner d'assez médiocres vers latins en l'honneur du duc d'York (futur Jacques II). Grâce à ces sentimens, Aubrey, sans trop y penser, s'est trouvé porté à se faire le greffier de toutes les circonstances merveilleuses qu'un si grand événement se passant chez un peuple aussi traditionnel que le peuple anglais, et à une date encore si rapprochée du moyen âge, ne pouvait manquer d'engendrer. Sous ce rapport, son petit livre est un document historique, sinon d'une importance considérable, au moins d'une extrême commodité. Quiconque veut connaître le merveilleux de la révolution d'Angleterre, présages, prophéties, visions, apparitions, coïncidences singulières, songes révélateurs, au lieu de le glaner péniblement dans vingt auteurs différens, peut le chercher dans John Aubrey, où il le trouvera fort épars encore, mais sur un si petit espace qu'il lui sera facile de lier la gerbe.

Ce merveilleux commença de bonne heure. Lorsque le roi Jacques Ier quitta l'Écosse pour aller prendre possession du trône d'Angleterre, une sorte de vieil ermite, qui avait le don de seconde vue, vint faire ses adieux à la famille royale. Il ne porta qu'une médiocre attention à l'héritier présomptif, le prince Henri, mais s'approchant du futur Charles Ier, il se mit à pleurer sur lui comme sur un des princes les plus malheureux qui eussent jamais été condamnés à vivre (1). Il fallait, en effet, que les menaces suspendues sur la tête du royal enfant fussent bien terribles pour que l'homme à la seconde vue eût ainsi négligé son frère, car il ne se pouvait pas qu'il n'eût pas vu le linceul funèbre enveloppant ce dernier. Henri mourut prématurément, et, dans l'opinion d'Aubrey, le roi Jacques fut quelque peu responsable de sa mort, par suite d'une impru-

(1) Anecdote empruntée par Aubrey à l'histoire de Thomas May.

dence de très lugubre nature. Comment, en effet, ce roi si savant en démonologie, si versé dans la connaissance de toutes les influences mystérieuses, avait-il eu l'idée malencontreuse de faire retirer le corps de sa mère du Northamptonshire, où elle avait été décapitée et enterrée? Retirer les corps de leurs tombes pour les transporter plus loin est chose qui porte toujours malheur aux familles, dit Aubrey, car quelques-uns de leurs membres ne manquent jamais de mourir, ce qui arriva pour le prince Henri et aussi pour la reine Anne. Une morne époque que ce règne de Jacques Ier, en dépit de ses fêtes royales, de ses exploits de gentilshommes, de ses splendides *pageans*, et de ce magnifique prolongement de la renaissance qui continue jusque sous le règne des puritains les splendeurs de l'*Elisabethan era*, en dépit de son Shakspeare finissant, de son Ben Jonson, de son Philippe Massinger, de son Robert Burton. Des signes sans nombre disaient hautement que ce qui avait été permis aux Tudors ne le serait pas aux Stuarts. On sentait venir de formidables événemens, et sous les menaces de cet avenir redouté par les uns avec un abattement mélancolique, espéré par les autres avec une ardeur violente, les esprits et les cœurs, comme baignés dans l'atmosphère d'un orage indéfiniment suspendu, s'affolaient d'inquiétudes ou s'enfiévraient d'impatiences. Admirable terrain moral pour la superstition qu'une telle attente anxieuse. Un homme d'un génie morose, d'un pédantisme vigoureusement satirique, d'une loquacité vigoureusement éloquente, fait entièrement à l'image de cette société érudite et chagrine, se rencontre juste à point pour en exprimer l'esprit et en nommer le mal aux formes innombrables. Cet homme s'appelle Robert Burton, et il écrit avec longue préméditation un quasi in-folio intitulé : *l'Anatomie de la mélancolie*, pour prouver que tous ses contemporains, lui compris, auraient eu besoin d'être purgés. Le roi trop calomnié qui préside aux destinées de cette époque en partage lui-même la sombre humeur et aurait pu ajouter à son titre royal celui de premier superstitieux de son royaume. S'il faut en croire Aubrey, sa mort fut en accord assez exact avec l'esprit de son règne. Comme il était assis devant sa cheminée, un diamant qu'il portait au doigt se détacha de son chaton, et immédiatement il expira. Or cette circonstance avait été prédite en deux vers latins avec une précision qui ne laissait rien à désirer :

Sexte (1), verere deos; vitæ tibi terminus instat
Cum tuus in medio ardebit carbunculus igne.

(1) Jacques Ier du nom en Angleterre, VIe en Écosse.

Aubrey attribue ces vers à ce George Buchanan qui, par patriotisme, paya si résolument d'ingratitude l'admiration que Marie Stuart avait pour son savoir. Or George Buchanan avait cessé de vivre plus de vingt ans avant l'accession de Jacques au trône d'Angleterre, plus de quarante-trois ans avant la mort de ce roi; voilà qui s'appelle voir les choses de loin. Comme il est évident que ces vers ne peuvent pas être de lui, à moins d'admettre que sa haine pour les Stuarts avait ajouté à ses autres talens le don de prophétie, ou qu'en sa qualité d'Écossais il avait la seconde vue, Aubrey émet l'opinion que dans ces vers il n'y a de Buchanan que la forme, et que la substance lui en a été fournie par quelque voyant calédonien.

Après l'avènement de Charles Ier, les pronostics continuèrent, mais avec cette différence qu'ils ne sont plus vaguement menaçans ou lointainement prophétiques, comme sous le règne de son père, mais pressans, instans, à brève échéance, montrant pour ainsi dire la main qui va frapper et la tête qui va tomber. Trois mois avant la mort du duc de Buckingham, un certain M. Towes reçut en plein jour et en plein état de veille la visite du spectre de son défunt maître, sir George Villiers, père du duc. « Je ne puis reposer dans ma tombe, dit ce moral spectre, à cause de la conduite de mon fils, et je vous prie d'aller de ma part l'exhorter à sortir du mauvais sentier où il est engagé, sans quoi il finira mal (1). » Lorsque ce message d'outre-tombe lui fut transmis, le duc de Buckingham rit à chaudes larmes; mais trois mois après il expirait sous le poignard de Felton, sans avoir même le temps de se repentir de son incrédulité. L'avertissement sinistre que le vieux voyant d'Écosse avait donné si longtemps auparavant au futur Charles Ier se renouvela aussi sous des formes variées, dont une est faite plus particulièrement pour nous toucher, car ce sont de grands artistes et d'inoubliables œuvres d'art qui sont cette fois les prophètes de malheur. « Comme le buste de Charles Ier, œuvre de Bernin, était transporté à Londres par la Tamise, un oiseau étrange, dont les bateliers n'avaient jamais vu le pareil, laissa tomber une goutte de sang ou de quelque chose semblable à du sang qui fit sur le marbre une tache qu'on ne put effacer. Ce buste avait été sculpté d'après un dessin d'Antoine Van Dyck, et le sculpteur avait trouvé le front défectueux, comme portant des signes d'extrême malheur. Le front était en effet partagé par une ligne allant de haut en bas, ce qui est un très mauvais

(1) Cette anecdote est rapportée par Clarendon. Aubrey la tenait directement des personnes qui prétendaient avoir été les témoins ou les premiers informés de l'apparition.

signe en métoposcopie. » Rapprochons de ce pronostic mélancolique le très curieux fait suivant que Charles Ier racontait lui-même, paraît-il. « Lorsque j'étais tout nouvel étudiant à Oxford, dit Aubrey, j'avais coutume d'aller à Christ Church pour voir souper le roi Charles Ier, et une fois je lui ai entendu dire qu'un jour qu'il chassait au faucon en Écosse, ayant chevauché jusqu'à l'endroit où était la proie, il avait trouvé que la compagnie de perdreaux s'était tournée contre le faucon, et je me rappelle cette expression qu'il ajoutait : « Et je jurerais sur le saint livre que c'est vrai ! » Lorsque je revins à ma chambre, je racontai cette histoire à mon précepteur ; il me dit que la compagnie de perdreaux était Londres. » A la bonne heure ! voilà un pronostic non plus vague et puéril, mais précis et pour ainsi dire plastique. Et qu'il est bien en rapport exact avec son objet, qu'il symbolise autant qu'il l'annonce ! Cela donne à l'esprit le même genre de plaisir qu'une image bien venue ou une allégorie bien trouvée. Je ne connaîtrais rien d'aussi directement prophétique que cette compagnie de vaillans perdreaux insurgés contre l'oiseau royal, si la baleine, qui, quelques années plus tard, sous Cromwell, vint se promener dans la Tamise et se faire prendre à Greenwich, n'était pas également une image anticipée, aussi fidèle que possible, de la carrière où l'Angleterre commençait à s'engager et où elle allait mériter le nom de Léviathan des mers.

Lorsque éclatèrent enfin ces troubles civils que William Tyndal avait prédits, selon Aubrey, dès le commencement du règne d'Élisabeth, les signes funestes se mirent à pulluler avec une abondance extraordinaire. La plupart sont des accidens fort naturels, et tels qu'il s'en rencontre dans la vie de tout homme heureux ou malheureux, menacé ou en sécurité : portraits qui se détachent de la muraille, têtes de sceptre qui tombent à terre, tourmentes malicieuses qui retardent ou empêchent un départ, étendards royaux qui refusent de rester collés le long de leurs hampes et veulent vaillamment se tenir déployés comme par opiniâtre fidélité au roi dont ils portent les couleurs, signes dans le soleil sous la forme de quelque jeu de lumière inaccoutumé (arc-en-ciel merveilleux, aurore boréale, météore quelconque) ; mais les événemens se chargeaient de donner à ces accidens la valeur prophétique qu'ils n'avaient pas par eux-mêmes. Par exemple, lorsque le procès de Laud commença, on se rappela que le portrait de l'archevêque était tombé dans son cabinet quelque temps auparavant, et on comprit la signification de cette chute. De même, lorsque le roi Charles fut condamné, tous ceux qui, pendant le procès, avaient vu la tête du sceptre se détacher, pouvaient dire qu'ils connaissaient d'avance la condamnation. L'extrême agitation des âmes, pendant cette terrible période, nous est

encore visible à ces pauvres signes qu'elles cherchaient partout avec l'avidité de la passion et qu'elles tiraient dans les sens les plus contraires pour légitimer leurs colères ou les mettre d'accord avec leurs haines. Plus d'un cavalier pris de tristesses rétrospectives remarqua sans doute, comme Aubrey, que la querelle du roi avec son parlement avait commencé le 3 novembre 1640, et que c'était un jour de bien mauvais augure, car c'était le jour où, un siècle auparavant, le roi Henri VIII avait pris le titre de chef de l'église; d'autre part, plus d'un puritain zélé y vit la preuve que cette adultère usurpation des pouvoirs de Dieu allait disparaître, condamnée qu'elle était dans les secrets de l'éternité comme elle l'était dans les âmes des vrais fidèles. Sous l'obsession des anxiétés du temps, les vieilles superstitions connues engendrèrent des variétés nouvelles d'elles-mêmes. On connaît l'habitude qu'avaient les gens de la renaissance de consulter, dans les circonstances graves, quelque livre vénéré; Panurge a rendu célèbre parmi nous les sorts virgiliens (1). Il arriva non-seulement que le *prayer book* fut consulté pour connaître la volonté divine, mais que la liturgie anglicane fit d'elle-même spontanément office de prophétie. Ainsi, le 11 d'un certain mois d'été (ni le mois ni l'année ne sont donnés par Aubrey) fut remarquable par des attroupemens tumultueux en faveur du long parlement; or il se trouva que les psaumes de ce jour, pour les offices du matin et du soir, ne parlant que de troubles et de révoltes, étaient en parfait accord avec les événemens. Une autre fois, il arriva que la leçon du service lue devant le roi Charles roula sur le procès du Christ, de quoi le roi eut grand déplaisir, croyant que l'évêque qui officiait l'avait fait exprès; mais l'évêque se justifia aisément en présentant le service du jour et montrant que, s'il y avait un auteur à ce cruel hasard, c'était Dieu même.

On aura pu remarquer le rôle important que joue, comme agent prophétique, le don de seconde vue (2) dans toutes ces anecdotes.

(1) Pendant son séjour à Oxford, le roi Charles Ier fut invité par lord Falkland, qui cherchait à le distraire, à consulter les sorts virgiliens, et il tomba sur la partie la plus menaçante des malédictions de Didon au départ d'Énée.

(2) La meilleure partie du livre d'Aubrey est celle qui est consacrée à la seconde vue. L'enquête qu'il ouvrit pour se renseigner à ce sujet auprès de ses correspondans est conçue dans un esprit très suffisamment philosophique et conduite avec une logique qu'il n'apporte guère dans d'autres matières. Les questions sont bien et nettement posées. Ce don est-il héréditaire ou purement individuel? Si on l'acquiert individuellement, peut-on le transmettre, et commencer ainsi une race de voyans? Comment ce don vient-il à se manifester d'abord? S'étend-il au passé aussi bien qu'à l'avenir? Comment voit-on le fait futur, en esprit ou par le moyen d'apparitions? Les voyans sont-ils hommes pieux et d'habitudes vertueuses? Enfin, ce don entraîne-t-il pour celui

Ce don appartenant, ainsi qu'on le sait, très particulièrement aux Écossais, la répétition de ces oracles lugubres acquiert une importance historique, car ils éclairent les sentimens de l'Écosse presbytérienne pour cette race royale issue de son sein et suffisent à expliquer l'ardeur avec laquelle elle s'unit à l'Angleterre pour la combattre. Ce sont ces voyans écossais qui ont commencé, ce sont eux qui vont achever le court tableau que nous avons voulu présenter. Voici encore une de ces prophéties qui, pour l'exactitude, ne laisse rien à désirer, puisqu'elle s'est accomplie de point en point. « Sir William Dugdale m'apprit aussi ce qui suit sur le major (depuis lord) Middleton, qui se rendit dans les Highlands en vue d'y former un parti pour le roi Charles Ier. Un vieux gentilhomme, qui avait le don de seconde vue, vint et lui dit que la tentative était bonne, mais qu'elle serait sans succès, et qu'en outre ils mettraient le roi à mort. Il ajouta que diverses autres tentatives seraient faites, mais toutes en vain ; que son fils reviendrait et ne régnerait pas d'abord, mais qu'à la fin, cependant, il serait restauré. » Il est permis de croire que cette seconde vue écossaise consentit à s'assoupir quelque peu sous le prince voluptueux et finement politique dont nous venons de voir annoncer la restauration, car nous ne trouvons dans Aubrey aucun pronostic de ce genre concernant son règne : mais, sous le court règne de Jacques II. elle se réveilla plus intrépidement visionnaire que jamais, seulement cette fois ce ne fut pas seulement à la personne royale que ses prophéties s'appliquèrent, ainsi qu'en témoigne le mélancolique fait suivant : « J'étais présent, écrit un des correspondans d'Aubrey, lorsque Archibald Macdonald prédit devant lord Grant, sa femme et quelques autres personnes, que le duc d'Argyle, dont on ne connaissait pas alors le lieu de résidence et dont on n'avait aucune nouvelle, arriverait dans les Highlands de l'ouest deux ans plus tard, qu'il y soulèverait une révolte, mais que les révoltés se diviseraient et se disperseraient, et que le duc serait par malheur pris et décapité à Édimbourg, où sa tête serait placée sur le Talbooth, comme y avait été celle de son père, toutes choses qui arrivèrent en 1685, date marquée par la prophétie. »

qui le possède fatigue ou altération de santé? Sur ce dernier point, les correspondans d'Aubrey lui révèlent un fait fort curieux, c'est que les voyans arrivent à voir des apparitions même lorsqu'il n'y en a pas, c'est-à-dire qu'il passe devant leurs yeux en processions interminables, en foules compactes pour ainsi dire, des ombres dont ils ne distinguent pas plus l'individualité que nous ne distinguons les passans dans une rue très fréquentée : et cela, paraît-il, sans une minute de relâche, ce qui fait souhaiter souvent au voyant d'être débarrassé de ce don fatal. Aubrey est, je crois, le seul à mentionner ce fait.

III.

Daniel de Foë, qui est un témoin si important et si peu suspect pour tout ce qui concerne les opinions populaires, nous dit, dans son histoire de la *Peste de Londres*, que le peuple anglais du commencement de la restauration fut un des plus superstitieux qui aient jamais existé. Nous n'avons aucune peine à le croire en voyant quelles erreurs et quelles illusions hantaient encore les classes les plus cultivées de la société, savans, érudits, médecins, ministres de l'église. Aubrey est ici une véritable autorité, car, de même que pour le passé il ne reproduit guère que les superstitions lettrées, pour le présent il ne s'adresse qu'aux superstitions de la haute société et ne prend jamais ses anecdotes dans les rangs populaires. Comme les semblables s'attirent aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre physique, les amitiés et relations mondaines d'Aubrey étaient faites absolument à son image; les noms de ses deux intimes, William Lilly, le roi des astrologues anglais de l'époque, et Elias Ashmole, le disent suffisamment. En sa qualité de parfait superstitieux, il se trouvait donc comme un centre pour tout ce qu'il y avait de superstitieux en Angleterre. Partout où il y a un médecin qui guérit par le moyen des charmes, un ministre de l'église qui exorcise des esprits, une dame qui a eu des visions, un gentilhomme qui a eu des songes, Aubrey est sûr de l'avoir pour correspondant ou collaborateur. Eh bien! regardons un peu l'image de cette société dans le miroir fêlé qu'il nous présente, en complétant le tableau par les souvenirs de nos propres lectures sur cette époque. Le nombre des hommes célèbres par leurs talens, illustres par leur naissance, respectés par leurs vertus que nous allons surprendre en flagrant délit de superstition est à n'y pas croire. Quoi! ce sont là les contemporains, quelquefois les acteurs ou les fauteurs de cette révolution d'Angleterre, qui s'est attaquée au droit divin de la royauté comme étant une superstition politique! Quoi! ce sont là les contemporains de Hobbes, les prochains lecteurs de Bolingbroke, de Shaftesbury, de Toland et de Pope! Jamais cette force de la tradition, qui a fait en partie la grandeur de l'Angleterre, en réglant sa marche et en la retenant contre toute précipitation de mouvement, n'est apparue avec plus de puissance que dans ce fait, petit d'apparence, mais si important par le rayon, à la fois aigu et blafard, comme le jet de lumière d'une lanterne sourde, dont il éclaire la nature du génie anglais.

Cette maladie de la superstition sévit à peu près également sur tous les partis, sauf chez les ex-cavaliers et le très haut torysme; encore y aurait-il des réserves à faire sur ce point. Ils y passent tous, violens et modérés, mais plus particulièrement les modérés, centre

droit et centre gauche, comme nous disons en France, bons anglicans sans ferveur exagérée, dévoués royalistes sans zèle indiscret, honnêtes presbytériens sans trop de fanatisme, hommes de compromis de tout plumage et latitudinaires de tout ramage, chrétiens philosophans et philosophes évangélisans. En écrivant ces derniers mots, je pense surtout à sir Thomas Browne, que je rencontre au nombre des correspondans d'Aubrey; ils sont la définition exacte de cet homme éloquent et original. Si, dans cette seconde partie du XVIIe siècle anglais, l'indépendance de la pensée a été représentée avec une dignité sans raideur, c'est bien par sir Thomas Browne. Le latitudinarisme de son esprit lui permet de tout comprendre, la tolérance de son cœur lui permet de tout sentir. Si quelqu'un, à cette heure avancée du siècle, conserve encore un rayon de ce platonicisme qui fut une des âmes de la renaissance anglaise, c'est sir Thomas Browne. Si quelqu'un, dans cette société insurgée du bas en haut contre les *erreurs papistes*, conserve l'intelligence des doctrines et le respect attendri des pratiques du culte catholique, c'est sir Thomas Browne. Chrétien sincère, il l'est à toutes ses pages, quoi qu'on en ait dit; libre penseur, il l'est au point d'avoir été soupçonné d'athéisme. Personne depuis Bacon n'a été un plus vaillant pourfendeur d'*idoles*; *idoles* du forum, *idoles* du théâtre, *idoles* de l'académie, s'il n'en est aucune qu'il démolisse bien sérieusement, il n'en est aucune à laquelle il ne jette au moins sa pierre en passant. Eh bien! cet homme, si tolérant et d'esprit si ouvert, n'hésite pas à admettre que Satan a parmi nous des sujets avec lesquels il est en communication directe et régulière, faux prophètes, devins, magiciens, sorciers et sorcières. En conséquence de cette opinion, il viendra affirmer en justice qu'il y a réellement des sorcières et que les lois édictées contre elles peuvent être appliquées par le magistrat en toute tranquillité de conscience. Il a ainsi imprimé à sa renommée une tache de sang, mais avec une telle bonne foi qu'il est mort sans se douter de son méfait et qu'il a pu échapper au châtiment du remords.

Du commencement des troubles civils à la chute de Jacques II, c'est-à-dire pendant le cours entier de la révolution d'Angleterre, Richard Baxter fut l'oracle des presbytériens, et son nom est encore aujourd'hui cité avec honneur par les théologiens et les historiens. Nombre de nos lecteurs le connaissent certainement par Macaulay. C'est ce Richard Baxter qu'ils peuvent se rappeler aux *Assises sanglantes* si violemment invectivé par le grand-juge Jefferies : « Richard, Richard, tu es aussi plein de perversité qu'un œuf est plein de nourriture! » Après avoir été pendant toutes ses vertes années un très ardent pourchasseur de sorcières, cette lumière des dissidens composa, peu avant sa mort, un livre portant ce titre

significatif : *l'Existence certaine du monde des esprits.* Il cherche à y établir qu'il y a communication incessante et comme commerce quotidien entre le monde naturel et le monde surnaturel, et, pour ce faire, il ne craint pas de prendre ses autorités dans les superstitions foncièrement populaires. Ce n'est pas sans surprise qu'on le voit, par exemple, citer comme preuves de ces relations entre esprits et humains, les *chandelles de mort* (*corpse candles,* ou en cambrien *canhwyllan cyrph*) du pays de Galles. Ceux qui ont lu la charmante excursion de George Borrow dans le pays de Galles savent en quoi consiste cette superstition. Ce sont les feux follets faisant office de prophètes pour les morts prochaines, principalement pour les morts par submersion. Lorsqu'on aperçoit une de ces lumières dansantes, on peut se tenir pour sûr que l'arrivée d'un cadavre n'est pas loin. Il faut aussi faire très attention à la marche de la lumière et aux circuits qu'elle parcourt, cela indique la manière dont la mort s'accomplira et quel chemin suivra le trépassé pour aller à sa demeure dernière. Ainsi on vit un jour une de ces lumières courir, comme prise de vertige, tout le long d'une certaine rivière, sans fin ni trêve, pendant un fort long temps ; on eut l'explication du fait lorsque, quelques jours plus tard, une jeune amazone se fut noyée après avoir longtemps monté et descendu la rive pour trouver un gué sans pouvoir y réussir. Les adeptes du *spiritisme* seront aussi heureux d'apprendre qu'ils comptent Richard Baxter parmi leurs précurseurs. Comme les *corpse candles,* les *rapping spirits* sont essentiellement d'origine galloise (1); mais nul n'est prophète dans son pays, pas plus les superstitions que les superstitieux, et c'est en Amérique que les *rapping spirits* devaient arriver à la haute fortune et aux brillantes destinées que vous savez. En Angleterre, et à cette fin du XVIIe siècle, on voit par le livre de Baxter qu'ils n'étaient encore que des agens d'édification qui venaient avertir le fidèle de se détourner du mal, de fuir l'ivrognerie et autres vices qui menaçaient d'une mauvaise mort. Ils ont progressé avec le temps, et ils ont porté de nos jours des messages plus variés, plus équivoques et plus amusans.

Isaac Walton est l'auteur d'un de ces livres, comme il s'en rencontre un ou deux dans chaque pays, qui ont eu l'heureuse fortune de se faire accepter même des ignorans les plus épais. *Le Pêcheur accompli, ou la récréation de l'homme contemplatif,* il n'est pas de si humble ménage rustique où ce livre ne se rencontre sur

(1) Un des hommes les plus remarquables de l'Angleterre du moyen âge, Gérard le Cambrien, le précepteur de Jean Sans-Terre, dans son *Itinéraire du pays de Galles,* écrit à la fin du XIIe siècle, a raconté longuement les prouesses de ces esprits tapageurs qui se riaient même des exorcismes.

la même planche que la Bible de famille, entre le *Common prayer book* et le *Livre de cuisine*. C'est un traité sur la pêche, agréablement dramatisé sous forme de dialogue, qui se propose un but d'édification autant que d'amusement, un livre fait à l'image de son auteur et comme lui tout innocence. Je ne connais, dans aucune littérature, d'homme qui inspire plus invinciblement le respect que ce candide Isaac Walton. Une âme toute blanche, sans artifice aucun d'écrivain, qui croit à la vertu, à la morale, à la religion et en parle naïvement, comme *si c'était arrivé*, pour employer le langage de nos jours. Il était si naturellement bien né que, laissé orphelin tout jeune et élevé dans la profession fort bourgeoise de mercier, on le voit aller de lui-même, comme par un mouvement instinctif et inconscient, vers la société des plus honnêtes gens, des plus lettrés, et même des plus nobles, dignitaires ecclésiastiques, diplomates, poètes, lui inconnu et sans titre aucun; et ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'il conquiert leur amitié d'emblée, sans effort, et qu'il est reçu parmi eux sans le plus petit étonnement. Il a été l'ami de Ben Jonson, de Michel Drayton, de Donne, de George Herbert, de sir Henri Wotton. En reconnaissance de leur amitié, il a écrit les biographies de plusieurs d'entre eux, œuvres d'un art tout naïf, exquises par la sincérité et l'amour de tout ce qui est honnête. Lisez dans ces biographies les récits de songes et d'apparitions qui sont racontés avec un tel caractère de bonne foi, que non-seulement on voit que l'auteur ne doute pas de leur vérité, mais que l'idée ne lui vient même pas de chercher s'il y aurait à ces étrangetés des explications autres que merveilleuses.

Après Camden, il n'y a pas, au XVIIe siècle anglais, d'érudit supérieur à sir William Dugdale, l'auteur du *Monasticon anglicanum*, le généalogiste de l'aristocratie anglaise, l'historien de la cathédrale de Saint-Paul. Or, nous trouvons ce grave érudit, dans le livre de John Aubrey, aussi croyant aux apparitions que l'éloquent sir Thomas Browne l'était aux sorcières, et tout disposé à en attester l'authenticité sous serment, si cela était nécessaire. Il est un des cinq ou six témoins qui ont certifié l'apparition de sir George Villiers, le père du duc de Buckingham. Nous l'avons vu raconter à Aubrey comment lord Middleton avait été informé, par un voyant écossais, de la manière dont tourneraient les événemens révolutionnaires. Il racontait encore que ce même lord Middleton avait fait, avec un de ses amis d'Écosse, lord Bocconi, la convention que celui qui mourrait le premier viendrait donner à l'autre des nouvelles du *par-delà*, et lui porter aide s'il en avait besoin. Middleton, ayant été fait prisonnier au combat de Worcester, fut enfermé soigneusement sous trois serrures à la tour de Londres. Comme il était un soir dans son

lit, plongé dans de mélancoliques réflexions sur le peu de chances que ce luxe de précautions lui laissait de s'échapper, son ami Bocconi lui apparut tout à coup, lui dit qu'il était mort et qu'il venait l'avertir que sous trois jours il pourrait s'évader, ce qui arriva en effet. Puis, quand le spectre eut délivré son message, il fit une gambade et s'évanouit en prononçant deux très mauvais vers, qui faisaient allusion aux événemens d'alors, et peuvent se traduire à peu près ainsi :

Givenni, givanni, il est bien surprenant
Dans le monde de voir si soudain changement.

En érudit consciencieux, sir William Dugdale citait ses autorités. Il tenait l'apparition de sir George Villiers du beau-père de sir Edmond Wyndam, et l'histoire de lord Middleton de l'évêque d'Édimbourg, et devant d'aussi honorables témoignages, il ne songe pas à douter. C'est exactement le même genre de confiance au témoignage d'autrui que l'on rencontre perpétuellement dans les historiens du moyen âge, dans Guillaume de Malmesbury, par exemple, pour ne citer que celui-là. « Je tiens d'un homme digne de toute foi, » dit-il toutes les dix pages, et là-dessus il se met à raconter quelque superbe conte à dormir debout, qu'il a eu raison de rapporter, puisque huit cents ans après lui un Mérimée, un Heine, un Tieck en ont tiré des partis merveilleux.

Cependant, les habitudes de l'érudit le disposent, s'il n'y prend garde, à bien des superstitions, et l'on peut rejeter, si l'on veut, sur ces habitudes, la crédulité de sir William Dugdale. Voici quelque chose de beaucoup plus singulier. Thomas Hobbes, le libre penseur par excellence, l'homme qui, par haine et terreur du fanatisme religieux, avait philosophiquement établi la légitimité du despotisme, ne savait trop ce qu'il devait croire relativement aux sorcières, et se montrait tout disposé à être reconnaissant envers celui qui pourrait lui donner de ce fait une explication tant soit peu rationnelle. C'est ce qui ressort très positivement d'une conversation entre le philosophe et le duc de Newcastle, que rapporte, dans son intéressante biographie de son mari, l'excentrique duchesse Marguerite. Selon elle, le duc aurait tiré de peine le philosophe en lui développant une opinion qui est, en effet, des plus remarquables, et que l'on peut lire dans le *Leviathan,* où Hobbes l'a transportée sous forme succincte et sans lui donner les développemens qu'elle mérite. Fait bien curieux aussi, et qui montre à quel point la superstition était tyrannique et souffrait peu qu'on la discutât, à peine la duchesse a-t-elle rapporté cette opinion, qu'elle est saisie de peur d'en avoir trop dit. Elle se hâte d'ajouter

que le duc ne tient pas son opinion pour si absolue qu'il n'admette bien qu'il peut y avoir d'autres sorcières que des sorcières par imagination. C'est exactement la réserve qu'à peu près à la même époque faisait Malebranche dans la partie de sa *Recherche de la vérité* où il traite des erreurs d'imagination; mais sa qualité de religieux oratorien suffit pour expliquer le scrupule de Malebranche à rejeter l'existence de toute sorcellerie, tandis que le duc et la duchesse de Newcastle n'avaient à ressentir aucun scrupule de ce genre. Qu'avaient-ils donc à craindre? rien, si ce n'est la tyrannie de l'opinion établie et l'accusation d'irrévérence envers les pouvoirs publics; et c'est ce que la duchesse fait immédiatement sentir en disant que son mari considère comme inoffensif de penser comme il lui plaît sur les matières indifférentes, mais que, pour tout ce qui regarde les institutions fondamentales de l'église et de l'état, il en est un si ferme adhérent, que jamais il ne maintiendra ou défendra des opinions qui pourront leur être préjudiciables. Comprenez-vous combien devait être forte et générale une superstition qui obligeait un duc de Newcastle, libre esprit véritable et chef des cavaliers, dont un grand nombre pensaient comme lui, ex-gouverneur du prince de Galles, devenu Charles II, à mettre une telle sourdine à ses opinions? Voilà aussi, ce me semble, qui peut aider à expliquer le crime innocent de sir Thomas Browne et les innombrables victimes de l'accusation de sorcellerie.

Parmi les amis d'Aubrey, il y en avait un qui lui était plus particulièrement cher, et cela à juste titre, car il semblait avoir été fait à sa propre image. Cet ami du cœur s'appelait Elias Ashmole. Pas plus qu'Aubrey, ce n'était le premier venu, quoiqu'il fût crédule à l'excès, et, comme son ami, il a rendu aux lettres de son pays de signalés services. D'abord *solicitor* à la cour de la chancellerie, ses goûts d'antiquaire le détournèrent de la pratique des lois et l'aidèrent à se faire nommer héraut de Windsor. Il écrivit, en cette qualité, une histoire de l'ordre de la Jarretière; mais ce n'étaient pas seulement les antiquités qui l'attiraient, il était ardent collectionneur des choses les plus diverses, et une assez grosse fortune lui permettait de satisfaire ses goûts à cet égard. Il acheta la collection de curiosités naturelles assemblées par les Tradescants, une sorte de famille de La Quintinie anglaise, qui, depuis trois générations, étaient jardiniers de la couronne. C'est cette collection, léguée par lui à l'université d'Oxford, qui a été le fondement de l'*Ashmolean Museum*. Cependant cet homme, qui a si bien mérité de la science, croyait à l'alchimie, à l'astrologie judiciaire, qu'il pratiquait avec son ami Lilly, à la médecine magique, surtout aux charmes écrits ou récités comme moyens de guérison. En voici un, comme *specimen*, que son ami Aubrey a copié dans un de ses manuscrits :

« *Mars, hur, abursa, aburse. — Jésus-Christ, pour l'amour de Marie, délivrez-moi de ce mal de dents.* » Écrivez ces mots trois fois sur trois papiers séparés, et à mesure qu'il lira les mots, le malade devra brûler un des papiers, puis le second, puis le troisième. M. Ashmole dit qu'il en a vu faire l'expérience, et que le malade a été immédiatement guéri. »

Anthony Wood, l'historien des antiquités d'Oxford, le biographe de ses dignitaires et des hommes illustres sortis de ses collèges, était l'ennemi de John Aubrey, et nous l'avons vu s'exprimer avec le plus profond mépris sur sa crédulité ; cependant son érudition à lui-même n'était pas si bien armée de critique qu'elle le préservât de choir dans les mêmes trous que son inoffensive victime, et d'admettre comme authentiques des histoires passablement saugrenues. En voici une, entre autres, qui prouve que les spectres ont parfois des idées amusantes et touchant même au grotesque. Un certain Henri Jacob, *fellow* d'Oxford, apparut, huit jours après sa mort, à un sien cousin, médecin à Cantorbéry, qui portait le même nom que lui. Le revenant était en chemise, un bonnet blanc sur la tête, et les moustaches retroussées en croc. Un accoutrement véritablement *ludicrous*, non moins qu'*indecorous*, pour un spectre qui aurait dû avoir quelque souci de son ancienne dignité de *fellow* universitaire et de la nouvelle dignité que lui avait fait la mort. Le médecin n'eut cependant pas la moindre envie de rire, mais il se pinça pour être bien sûr qu'il était éveillé, puis il se tourna sur le flanc pour éviter la vue du spectre. Ayant repris courage après quelques minutes, il se retourna : l'apparition était toujours là et ne s'évanouit qu'une demi-heure plus tard. Elle ne quitta pas la maison pour cela. Une servante ayant besoin de bois pour sa cuisine la trouva, toujours en chemise et en bonnet blanc, perchée sur une pile de bûches. Aubrey prétend qu'Anthony Wood lui est redevable de cette belle histoire, mais le grincheux antiquaire affirme qu'il la tenait du docteur Jacob même ; toujours est-il qu'il l'a acceptée sans le moindre sourire, et gravement insérée dans les *Athenæ oxonienses*.

Nous ne pouvons accorder un paragraphe à chacun des illustres superstitieux dont nous trouvons les noms dans le livre d'Aubrey, ou que notre propre mémoire nous rappelle, et force nous est de nous borner à une sorte de dénombrement homérique, qui, peut-être, ne sera ni sans intérêt ni sans instruction. C'est un plaisir comparable à celui qu'on éprouverait à voir passer d'une lucarne toute l'élite d'une société. Sir Christophe Wren, l'admirable architecte de Saint-Paul, véritable homme de génie, rêva, en 1651, qu'il voyait un combat, et, parmi les fuyards, il reconnut un de ses pa-

rens, qui faisait partie de l'armée du roi Charles II en Écosse. Le lendemain, ce parent arriva chez le père de sir Christophe et apporta la nouvelle du combat de Worcester. Sir Roger L'Estrange, le pamphlétaire royaliste bien connu, rêva qu'à une certaine place qu'il affectionnait dans son parc il voyait un de ses domestiques venir à lui pour lui annoncer que son père s'était subitement trouvé très mal. Le lendemain, à cette même place, qu'en souvenir de son rêve il avait voulu éviter, mais où l'entraînement d'une certaine chasse le conduisit malgré lui, il vit arriver ce même domestique pour lui porter la lugubre nouvelle. Edmond Halley, l'astronome, avant de faire le voyage de Saint-Hélène, rêva qu'il était en mer et qu'il découvrait l'île de son vaisseau ; quand il la vit en réalité, il se trouva que l'aspect en était le même que dans son rêve. William Penn, propriétaire en Amérique, a raconté à Aubrey que la femme de l'amiral Dean avait vu en rêve son mari commander un combat naval où un boulet de canon lui enfonçait le bras droit dans le côté ; quarante-huit heures après, elle reçut la nouvelle d'un combat où son mari avait été tué de la manière prédite. James Harrington, le républicain utopiste, l'auteur d'*Oceana*, a dit à Aubrey que le comte de Denbigh lui avait affirmé que pendant qu'il était ambassadeur à Venise, un magicien lui avait fait voir dans une glace les choses passées et futures. John Evelyn, l'auteur du si curieux journal du règne de Charles II, a montré à ses collègues de la société royale l'attestation écrite et signée par un certain vicaire de Deptford de la merveilleuse guérison que voici : comme ce vicaire était au lit, malade d'un rhumatisme, il avait eu la vision d'un maître ès-arts, sa verge blanche à la main, qui lui avait promis guérison s'il restait couché sur le dos trois heures de suite ; il obéit et redevint ingambe. Lilly n'était pas seulement très fort en astrologie judiciaire, il était encore assez versé dans la connaissance du monde occulte pour en reconnaître les habitans à première hallucination. En 1670, étant à Cirencester, il eut la chance d'être témoin d'une apparition à laquelle il fut demandé si elle appartenait aux bons ou aux mauvais esprits : « Elle ne rendit pas de réponse, dit Aubrey, mais disparut avec un singulier parfum et un bruit très harmonieux. M. Lilly croit que c'était une fée. » Nous ne citons que des noms de lettrés, mais si nous abordions le monde de l'église et celui de l'aristocratie, nous trouverions bien d'autres histoires, plus merveilleuses, plus terribles, moins significatives cependant, en ce sens qu'elles indiquent moins bien que ces crédulités de lettrés l'étiage de la superstition générale. Les plus curieuses à tous les points de vue sont celles des personnes qui se voient en double ou qui voient n double les personnes présentes. Une des plus grandes dames de

l'époque, lady Diana Rich, fille de lord Holland, se promenant dans le parc de son père avant le dîner, se trouva, au tournant d'une allée, face à face avec elle-même ; elle mourut un mois après. Un certain ecclésiastique, du nom de Trehern, était fils d'un cordonnier ; une nuit, il avait vu le fantôme d'un des apprentis de son père assis au milieu de la chambre, et, pour comble de merveilleux, cet apprenti couchait précisément dans cette chambre, et se vit lui-même aussi. Mais toutes ces histoires de *doubles* doivent céder la palme à celle d'un certain médecin, du nom de sir Richard Nepier, la plus effrayante en ce genre que nous connaissions. Étant en voyage, il s'arrêta pour passer la nuit dans une certaine auberge du Bedfordshire. En entrant dans la chambre qui lui avait été réservée, il aperçut un mort étendu sur le lit, il s'approcha pour mieux regarder, et il reconnut que cet homme mort c'était lui-même.

Ce sir Richard Nepier nous est une transition naturelle pour dire de quelle étrange façon se pratiquait la médecine en Angleterre pendant le cours du XVIIe siècle. Il avait un oncle de mêmes nom et prénom que lui, qui portait le titre de docteur en sa double qualité de ministre de l'église et de médecin. « C'était, dit Aubrey, un homme d'une grande abstinence et de beaucoup d'innocence et de piété. Lorsqu'on venait le consulter, il se rendait aussitôt dans son cabinet pour y prier, puis il annonçait la mort ou la guérison du malade avec une certitude admirable. Il paraît par ses papiers qu'il conversait avec l'ange Raphaël, qui lui dictait ses réponses. Elias Ashmole avait eu tous les papiers qui concernaient sa pratique médicale pendant cinquante ans ; ils sont maintenant déposés dans la bibliothèque du musée, à Oxford. Devant les réponses à ses questions se trouve cette marque : *R. Ris*, qui, selon M. Ashmole, signifiait : *Réponses de Raphaël*. L'ange lui disait si le patient était curable ou incurable. Il y a aussi diverses questions à l'ange sur la transsubstantiation, la religion, etc., que j'ai oubliées. En voici une dont je me souviens : « Quels sont les plus nombreux des bons ou des mauvais anges ? » Réponse de Raphaël : « Les bons. » Que ce docteur Nepier n'était pas une exception, mais avait, au contraire, de nombreux émules, ce petit alinéa d'Aubrey, qui suit immédiatement la citation précédente, suffirait pour le faire soupçonner : « Le docteur Richard Nepier, recteur de Lyndford, était un bon astrologue, ce qu'était aussi M. Marsh de Dunstable ; mais M. Marsh confessa sérieusement à un de mes amis que l'astrologie n'était chez lui que pour l'apparence, et qu'il faisait toutes ses affaires par l'aide des esprits bienheureux avec lesquels les hommes sérieusement pieux, humbles et charitables, peuvent seuls entrer en relations, et il était un de ces hommes. Il avait cent ans à l'époque où mon ami le con-

nut. » Quelquefois l'intervention angélique était sollicitée par des moyens qui se rapprochaient un peu plus de la magie, par exemple par un béryl consacré, c'est-à-dire une sorte de cristal bombé enchâssé dans un disque de cuivre sur lequel étaient gravés les noms des principaux anges. On faisait ce qu'on nommait un appel (*a call*) par le moyen de certaines prières, et si l'appel était entendu, les esprits apparaissaient dans le cristal, ou, à leur défaut, l'ordonnance du médecin céleste s'y laissait lire. Voilà une bien innocente magie, mais aussi une bien étrange façon de pratiquer la médecine, n'est-il pas vrai? Si étrange qu'elle soit, cette médecine miraculeuse n'en a pas moins des explications fort naturelles. Comme la science, même la plus profane, était encore, qu'elle le voulût ou non, soumise à la domination des doctrines chrétiennes, on était enclin à regarder la vie du corps comme une dépendance de la vie de l'âme, en sorte qu'il y avait entre la théologie et la médecine une alliance assez étroite pour qu'il ne fût pas de médecin qui ne tînt à passer pour bon théologien. Par suite de cette alliance ou de cette confusion, les deux ministères se trouvaient fréquemment réunis chez les ecclésiastiques, et les circonstances historiques se chargèrent de multiplier ce cumul dans des proportions exceptionnelles. On lit, en effet, dans les lettres que Gilbert White a consacrées aux antiquités de sa paroisse de Selborne, qu'un très grand nombre des ministres anglicans qui furent dépossédés de leurs bénéfices pour n'avoir pas voulu adhérer au *Covenant* se rejetèrent pour gagner leur vie sur l'exercice de la médecine. Ce fait, peu connu, peut servir à expliquer la faveur dont jouissait cette médecine merveilleuse. Dans leur nouvelle profession, ces ecclésiastiques portaient tout naturellement les pratiques de la première, et de même qu'ils employaient naguère la prière pour obtenir la cure des âmes, ils l'employaient maintenant pour obtenir la cure des corps.

Ce n'était là cependant qu'une des formes de cette médecine superstitieuse. Il y en avait d'autres beaucoup plus répandues qui se sentaient encore des vieux paganismes celtique et scandinave dont elles étaient issues. La plus connue était celle des charmes, ou vieilles formules de médecine magique transmises par tradition immémoriale et à demi christianisées dans le cours de cette longue transmission. Il y en a dans Aubrey une superbe collection, qui ne laisse rien à désirer pour la variété et l'ineptie. Il y en a pour les hommes, il y en a pour les animaux, il y en a pour les maisons hantées des mauvais esprits, il y en a pour empêcher la bière de tourner, pour prévenir le cauchemar, pour repousser les sorcières. On faisait aussi de la médecine par le moyen des enfans. « Diverses personnes ont été guéries du *mal du roi* (écrouelles) par l'attouche-

ment d'un septième enfant. Ce doit être un septième fils, sans filles intermédiaires, et issu d'un lit conjugal très pur. » Enfin, on faisait de la médecine par le moyen des rêves, qui indiquaient le remède que les médecins étaient impuissans à trouver, et qui guérissait toujours infailliblement le malade. C'est ainsi que sir Christophe Wren se guérit à Paris de la gravelle, en méprisant les conseils de son médecin, qui voulait le saigner à l'instar de Sangrado, et en mangeant force dattes qu'un rêve lui avait recommandées en le promenant en Égypte, où il lui montra une Égyptienne qui lui offrait ces fruits bienfaisans.

Après la peinture que nous venons de présenter, on ne sera pas surpris que la superstition ait été le fléau social le plus généralement dénoncé, et le caractère du superstitieux un des plus fréquemment tracés dans la littérature anglaise du XVIIe siècle. Robert Burton tonne contre les superstitieux; sir Thomas Browne les poursuit de ses railleries; son ami Joseph Hall, évêque de Norwich, un des hommes les plus respectables et des plus beaux esprits du siècle, en fait un portrait plein de juste dédain et d'éloquente réprobation; la duchesse de Newcastle en trace un caractère à la façon de La Bruyère, qui n'est ni sans finesse ni sans esprit; seulement, il se trouve que le livre de Burton est un admirable répertoire de superstitions; que sir Thomas Browne croit aux sorcières; que son ami, l'évêque Hall, y croit comme lui, et que la duchesse de Newcastle use de ménagemens extrêmes pour empêcher qu'on la soupçonne de n'y pas croire; et cette particularité est le complément du tableau.

IV.

La superstition est un champ immense, tellement immense que la moitié de l'histoire de l'humanité y est enfermée, et que la moitié au moins des œuvres de l'esprit humain (dans l'ordre imaginatif et de sentiment) ne sont que la végétation naturelle de cette terre à la surprenante fertilité. Aussi, des réflexions qui se pressent dans notre esprit, nous ne prendrons que quelques-unes, celles qui se rapportent plus particulièrement à ce tout petit coin du temps et de l'espace que nous venons d'explorer.

Il suffirait de cette persistance opiniâtre de la superstition pour révéler, si on ne le savait pas, que le premier, le principal, et l'on pourrait presque dire l'unique agent de la transformation politique de l'Angleterre au XVIIe siècle, a été la religion. Si cette persistance était un si grand mal, il semble que le remède était tout trouvé. La

plupart des doctrines qui devaient faire fortune au XVIIIe siècle étaient déjà nées, et nées en Angleterre; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette société regarda ce remède sans vouloir y toucher, et que, si quelques-uns y portèrent leurs lèvres, ils le rejetèrent aussitôt comme poison, préférant garder leur mal plutôt que de s'en délivrer par une guérison qu'ils estimaient mortelle à leurs âmes et ennemie de leurs plus chers intérêts temporels.

D'ordinaire, les superstitions s'attachent plus volontiers aux vieilles causes; mais, par un effet presque paradoxal de cette logique occulte qui fait se dérouler les événemens et qui est la plupart du temps si contraire à la superficielle logique de la raison, il en fut tout autrement en Angleterre. Si la révolution put s'y accomplir, le progrès des lumières n'y fut pour rien, ou il y fut pour si peu, que ce peu doit être tenu pour une quantité absolument négligeable, pour employer une expression en singulière faveur depuis quelques années. Il n'y avait pas de libres penseurs dans le camp de Cromwell, et si les pires erreurs politiques et sociales purent cependant y trouver des représentans, c'était ailleurs que dans la philosophie que ces erreurs prenaient leurs racines. Aucun grand mouvement intellectuel à la façon de notre XVIIIe siècle ne précéda et ne prépara le renversement du trône des Stuarts. Pour si glorieux qu'il soit, le courant de la littérature anglaise, depuis Élisabeth jusqu'à la mort de Charles Ier, n'a eu part que très indirectement aux événemens de l'époque; et, loin d'avoir exercé une influence sur les idées destinées à triompher, on peut dire qu'il leur fut plutôt hostile. Un seul nom littéraire très illustre se rattache à la grande rébellion, celui de Milton, mais *a posteriori*, lorsque la cause était déjà engagée et même gagnée. Voilà une révolution dont les ennemis n'auraient pu dire rien d'analogue au fameux « c'est la faute à Rousseau, c'est la faute à Voltaire, » que les ennemis de la révolution française ont répété si souvent. Ils n'auraient pu le dire pour une autre raison encore, c'est que, s'il y avait alors en Angleterre quelque chose de ce qui a fait l'esprit de Voltaire, et même de Rousseau, c'est-à-dire absence de préjugés et liberté d'esprit, c'était dans leur camp à eux, cavaliers, royalistes, fauteurs de despotisme, que ce quelque chose se trouvait et non dans le camp des révolutionnaires. Dans les rangs commandés par Newcastle et Rupert, on aurait certainement trouvé assez peu de soldats cherchant avec tremblement la voie du salut; mais on en aurait encore moins trouvé de disposés à faire brûler des sorcières, ou à découvrir Satan sous la figure de quelqu'un de leurs frères d'armes. Rome est une terre de liberté, disait à M. Victor Cherbuliez le moine hiéronymite qui lui montra le masque du Tasse à Saint-Onuphre; sur

quoi M. Cherbuliez fait cette réflexion, que cela est bien possible, car, après tout, la liberté est un grand mystère. Non-seulement la liberté, mon cher confrère, mais le libéralisme aussi, car il vous est arrivé quelquefois, n'est-ce pas, de le rencontrer là où vous ne le cherchiez pas, et de ne pouvoir le dénicher là où l'on vous disait qu'il avait élu domicile?

Ces cavaliers qui ne pouvaient dire : « C'est la faute à Rousseau, c'est la faute à Voltaire, » murmurèrent cependant quelque chose de tout autrement grave : « C'est la faute à la Bible, » et les plus fermes d'esprit, poussant jusqu'à la racine première qui produit bibles et évangiles, dirent nettement : « C'est la faute à la religion. » Qu'est-ce qui avait fourni des recrues en nombre aussi extraordinaire aux armées de Fairfax et de Cromwell? Le fanatisme religieux. Sur quels principes tous ces gens de rien, guidés par des gens de peu, tailleurs presbytériens, merciers anabaptistes, cordonniers niveleurs, s'étaient-ils appuyés pour se révolter contre l'autorité suprême de l'état? Sur celui que leur fournissait leur religion : qu'ils ne relevaient que de leur conscience, et qu'ils n'étaient réellement sujets que de Dieu. Et la révolte une fois commencée, où avaient-ils trouvé l'énergie nécessaire pour la soutenir, sinon dans l'ardeur malfaisante nommée fanatisme que leur avait prêtée la religion? Et sur quel droit s'étaient-ils appuyés pour juger l'autorité qu'ils avaient vaincue et commettre le crime de régicide? Encore sur le droit qu'ils avaient tiré des mille exemples détestables que leur présentaient les livres saints. La religion, voilà la racine du mal, l'ennemie de tout bon ordre civil, car elle fait pis que ce que nous venons de dire : elle donne à l'homme des prétextes sacrés de satisfaire cet instinct sanguinaire qui le porte à se précipiter sur l'homme, instinct que toutes les lois civiles ont été inventées pour réprimer; elle prête aux plus méchans de beaux noms pour couvrir les pires convoitises et les pires ambitions. Et le mal est sans remède, puisque la religion crée un pouvoir en dehors du pouvoir politique, un pouvoir dont l'action indépendante peut toujours se retourner contre l'état. La révolution d'Angleterre a montré que la religion peut être un principe inéluctable de désordre, et si l'on y regarde de plus près encore, on verra qu'elle peut être une cause permanente d'anarchie, à moins qu'on ne cesse de la regarder comme la source d'un pouvoir particulier, que, lui niant toute indépendance, on ne l'absorbe dans le pouvoir civil, et que le sujet ne soit pas plus juge des doctrines de la religion qu'il pratique qu'il n'est juge des lois civiles qu'il subit.

Ces idées furent celles d'une bonne partie des cavaliers pendant les guerres civiles et au sortir des guerres civiles, et le vigoureux esprit

de Thomas Hobbes se chargea de leur donner forme et logique. Elles furent en assez grande faveur sous la restauration, car elles répondaient aux pensées secrètes de catégories sociales puissantes, mais la masse de la nation ne s'y trompa pas. Au fond, athéisme à part, ces doctrines ressemblaient fort à celles que l'église anglicane avait toujours soutenues sur le pouvoir royal; mais maintenant les esprits pieux et sages de cette église voyaient avec terreur leurs doctrines se retourner contre eux-mêmes et protestaient que, s'ils avaient soutenu les droits de la royauté, ce n'était pas pour amener l'église à l'esclavage ou à la destruction. D'autre part, la défiance protestante découvrait assez facilement dans ces doctrines un catholicisme masqué d'athéisme, mais qui, sous ce masque, restait parfaitement fidèle à son principe favori d'autorité. Le catholicisme, en effet, pensaient-ils, ne refusera pas d'admettre ces droits du prince sur les consciences de ses sujets; toute la question pour lui est d'avoir un prince à son gré, et c'est à quoi nous voyons qu'il s'efforce d'arriver avec le roi Jacques II. Cette défiance protestante n'abdiqua pas pendant un long siècle, et lorsque les sectateurs de Hobbes eurent fait place à ceux que l'on nomme les libres penseurs, elle sut découvrir aisément des insolences aristocratiques et des aversions antipopulaires dans le déisme d'un Bolingbroke, et chez un Toland et un Tindal des fermens premiers de catholicisme qui se transformaient en levain d'incrédulité. L'esprit du XVIIIe siècle est bien réellement né en Angleterre, mais s'il n'eût passé en France avec Voltaire et n'eût été propagé par nos écrivains, il ferait aujourd'hui piètre figure dans l'histoire littéraire et philosophique. On ne voit pas que ces libres penseurs, si acclamés chez nous, aient jamais eu la moindre faveur populaire dans leur pays natal, ni même qu'ils y aient exercé une influence sensible sur les classes cultivées de la nation. Il y a mieux, c'est qu'on peut se passer parfaitement d'eux pour comprendre le XVIIIe siècle anglais, car le vrai génie anglais de cette époque est absolument contraire aux tendances qu'ils représentaient, et les noms les plus illustres (sauf un seul, celui de Pope; Swift ne pouvant être pris pour un libre penseur qu'en donnant à ce titre une extension exceptionnelle), de Foë, Richardson, Samuel Johnson, Goldsmith, Fielding même, le démontrent aisément. Y a-t-il aujourd'hui noms plus effacés dans la littérature anglaise que ceux de Toland, de Tindal, de Bolingbroke même? Ils soulevèrent quelques controverses et produisirent un bruit de scandale, et c'eût été tout, s'ils n'avaient trouvé toujours dans le haut torysme des sectateurs avoués ou secrets. Jusqu'au dernier moment, la libre pensée combattit pour la cause des Stuarts, et cela ne leur porta bonheur en aucune façon.

Voilà la raison pour laquelle l'Angleterre du XVIIIe siècle se mon-

tra si tiède pour l'esprit qu'elle avait elle-même enfanté; mais n'admirez-vous pas le va-et-vient des doctrines, et n'est-il pas curieux de constater que cette doctrine de la prédominance du pouvoir civil sur le pouvoir religieux, ou même de l'annihilation du pouvoir religieux par le pouvoir civil, qui se présente à nous aujourd'hui comme le comble du radicalisme, soit née précisément de l'horreur qu'avait inspirée le radicalisme religieux des puritains, et soit essentiellement d'origine monarchique et aristocratique?

Cette opiniâtreté superstitieuse s'explique mieux encore peut-être par les raisons morales et psychologiques que l'on peut tirer de la nature du génie anglais. Il y a en effet, dans ce génie, une aptitude d'une originalité singulière, qui s'est rencontrée en rapport surprenant avec une certaine disposition éternelle et universelle de l'esprit humain, laquelle explique et justifie tellement la nécessité de la superstition, qu'on peut douter qu'elle soit jamais détruite, ou, si elle l'était, que sa destruction fut pour la masse des hommes un aussi grand bienfait qu'on le croit.

Les conditions que notre vie terrestre fait à notre intelligence sont telles que toute chose de nature morale ou spirituelle qui n'arrive pas à se manifester extérieurement, à donner aux yeux et aux sens une apparence, un fantôme d'elle-même, est destinée à n'avoir qu'une faible action sur l'immense majorité des hommes, et à n'obtenir d'eux aucun amour, et par suite aucune obéissance, ce qui explique pourquoi les différentes philosophies ont toujours eu si peu de prise sur l'humanité et si peu d'action sur la vie générale. Or séparez les différens dogmes de la religion de toute manifestation sensible, et il ne restera rien de plus qu'un ensemble d'idées purement métaphysiques, plus ou moins logiquement liées, dont on ne pourra se rendre compte que par la seule intelligence, et dont il faudra se résigner à ne jamais connaître la figure et à ne jamais contempler l'action. Ce fonds métaphysique sera suffisant sans doute pour le philosophe, c'est-à-dire pour l'homme qui, par l'exercice assidu de l'intelligence, est arrivé à pouvoir se passer de toute représentation des choses, mais il sera de nulle valeur pour la grande masse des hommes. Et l'on comprendra aisément qu'il en doit être ainsi, si l'on veut bien tenir pour vrai que la seule faculté, que l'on trouve toujours éveillée en tout homme quel qu'il soit, est celle de l'imagination, parce que celle-là n'a besoin ni d'éducation ni de culture. Au contraire, comme ces doctrines métaphysiques vont prendre dans la vie de ce premier venu un intérêt tout-puissant, si un témoignage sensible vient lui attester leur réalité! Or, ce témoignage sensible, c'est ce que nous appelons

superstition, qui d'ordinaire peut seule le donner. Voici, par exemple, le dogme de l'immortalité de l'âme. Eh bien! que sais-je de cette immortalité, et que sais-je de l'existence de mon âme que je suis impuissant à voir jamais séparée de mon corps? La croyance aux fantômes est d'autre part une superstition. Cependant, si j'étais bien sûr qu'il y a des fantômes, ou si j'étais assez heureux pour en voir quelqu'un, cela m'aiderait singulièrement à comprendre ce dogme, mieux qu'à le comprendre, à en aimer ou à en redouter les conséquences. Le gouvernement du monde par la Providence divine est encore un dogme, mais si je puis m'en rendre compte assez facilement par l'intelligence, je serai bien plus enclin à donner mon obéissance à ce gouvernement si je puis surprendre *de visu* quelques-uns de ses effets sous forme d'événemens miraculeux ou exceptionnels, et apercevoir à l'action quelques-uns de ses ministres. La religion nous révèle l'existence d'un monde surnaturel dont je dois désespérer de rien savoir, à moins que ce monde ne communique avec le nôtre par l'intermédiaire d'esprits angéliques et infernaux, et alors pourquoi la croyance aux esprits serait-elle une superstition? C'est si peu une superstition que l'église nous l'impose sous toutes les formes, sous la forme des âmes des morts, pour lesquels elle nous apprend à prier; sous celle des anges, dont elle nous recommande de chercher l'assistance; sous celle des démons, dont elle nous ordonne d'éviter les pièges. Et comment s'établissent ces communications? Les rêves ne sont-ils pas le moyen le plus direct, le plus discret, le plus conforme à la nature des esprits lorsqu'ils se rapprocheront de nous, comme l'extase et la vision sont les moyens les plus conformes à notre nature lorsque c'est nous qui nous rapprochons d'eux? La religion nous enseigne que le principe du mal a sa personnification sous la forme d'un esprit de ténèbres auquel nous devons toutes nos mauvaises pensées et tous nos actes pervers. Je ne serai pas superstitieux si j'accepte de confiance l'existence de ce redoutable personnage, mais je serai superstitieux si j'accepte l'existence de sorcières et de sorciers. Cependant, s'il m'était prouvé bien sérieusement qu'il y a parmi nous des personnes qui entretiennent avec Satan les mêmes relations que des sujets avec un prince, il me semble que j'aurais là une manifestation très suffisamment sensible du pouvoir occulte de sa noire majesté pour me tirer à jamais hors de doute. De toutes les pratiques religieuses, la prière est certainement la plus naturelle; cependant elle n'a sa pleine efficacité qu'à la condition que nous serons sûrs d'être entendus et que nous recevrons une réponse de l'être auquel nous l'adressons sous une forme quelconque. — Eh bien! il y a dans le génie anglais une aptitude qui,

dis-je, est en rapport singulièrement étroit avec cette exigence de l'esprit humain à vouloir à toute idée une manifestation extérieure, si toutefois cette aptitude et cette exigence ne sont pas une seule et même chose. Le génie anglais veut un visage aux idées pour qu'elles apparaissent ce qu'elles sont, adorables ou haïssables, des pieds et des mains aux vérités pour qu'elles accomplissent leur mission pratique en un monde où tout est concret. Il supporte difficilement l'obsession de l'invisible, et rien n'égale l'admirable furie avec laquelle ses grands poètes et ses grands écrivains bondissent vers l'idée qui se présente devant leur esprit pour la tirer de l'inaccessible, et la faire entrer de gré ou de force dans un corps où ils pourront la toucher, la manier, la caresser longuement, la flageller et parfois même la violer. Nous avons en d'autres temps assez souvent insisté sur cette aptitude pour n'avoir pas envie d'y revenir aujourd'hui plus longuement. C'est l'aptitude qui fait à la fois les grands poètes et les grands superstitieux, et c'est pourquoi l'Angleterre a eu les uns et les autres en plus grande quantité peut-être qu'aucun autre pays de l'Europe.

C'est bien le XVIIIe siècle qui a eu l'honneur, si honneur il y a, de porter le coup de mort à la superstition, mais il est remarquable qu'il n'a pu le faire qu'en emportant la religion avec elle, d'où il faut conclure que certaines des croyances et opinions que nous appelons superstitions sont peut-être attachées de plus près qu'on ne le croit à l'essentiel de la religion, et n'en diffèrent souvent que pour l'incrédule ou l'indifférent, impuissant à reconnaître en elles les effets naturels d'une foi qui n'est pas en lui. Mais le croyant, même éclairé, songera rarement à les mettre en doute, et l'idée qu'on puisse s'interroger à leur égard lui paraîtrait souvent à juste raison une curiosité naïve ou la preuve d'un esprit peu logique. Ce que nous appelons aujourd'hui superstitions, les hommes d'autrefois l'appelaient de tout autre nom, et je me demande de quel droit nous venons aujourd'hui établir des différences que ces hommes qui vivaient avec la religion en rapports autrement intimes que nous n'ont jamais soupçonnées et n'auraient jamais voulu admettre. Non, ils croyaient aux fantômes parce qu'ils croyaient à l'âme immortelle, ils croyaient aux événemens miraculeux parce qu'ils croyaient au gouvernement de Dieu sur le monde, ils croyaient aux esprits parce qu'ils croyaient au monde surnaturel, ils croyaient aux sorciers parce qu'ils croyaient à Satan. Les deux termes ainsi rapprochés, pouvez-vous me dire où commence la superstition et où finit la croyance?

Il y a dans le Coran une sorte de légende qui nous a toujours beaucoup frappé, et qui est certainement parmi les plus remarqua-

bles des choses que l'ange Gabriel ait dites au prophète. Selon cette légende, les démons errent autour du ciel et essaient de s'y faufiler par ruse; mais ils en trouvent les portes strictement fermées, et ils restent ainsi, moins la larme de repentir, dans la situation de la péri de Moore. Repoussés comme de vils touraniens qui n'ont plus le droit d'entrer dans un royaume dont ils refusèrent autrefois de faire partie, les malins ne se tiennent pas pour battus. S'ils tournent autour du paradis, ce n'est pas qu'ils voudraient y séjourner, c'est qu'ils voudraient surprendre les secrets du tout-puissant Allah et voler la science des anges. Ils guettent donc, ils s'insinuent, ils espionnent. Celui-ci regarde par un trou de serrure, celui-là colle son oreille à une fente de porte, cet autre appuie sa tête contre un volet clos derrière lequel il entend la musique des voix angéliques conversant entre elles. Mais les fentes et les trous de serrure ne leur laissent apercevoir que peu de chose des splendeurs célestes, et les portes et les volets les séparent trop de la cour divine pour qu'ils puissent entendre des conversations suivies. Ils attrapent donc des mots isolés, des phrases sans commencement ni fin, et, malgré tous leurs efforts, ils ne peuvent attraper rien de plus. Ils s'en retournent cependant avec cette provision de fragmens, et, en esprits subtils qu'ils sont, sèment ces bouts de phrases parmi les hommes, certains de l'action funeste qu'ils ne pourront manquer d'avoir, séparés, comme ils le sont, de toute liaison avec les autres parties des discours auxquels ils se rapportent. La prévision des démons se réalise : ces mots sont acceptés avec empressement par les hommes, qui leur reconnaissent quelque chose de surnaturel; mais comme ils sont toujours forcément mal interprétés, ils ont des conséquences véritablement démoniaques, quoiqu'ils soient d'origine angélique. Cette légende est mieux qu'un symbole, c'est l'histoire vraie, authentique, *littérale*, de l'origine et des destinées des superstitions dans l'histoire de l'humanité. Ce sont des mots de la science divine surpris par l'espionnage des démons et semés dans le monde comme autant de pièges pour engendrer l'erreur, les ténèbres, le mal et la haine. Mais celui qui les examine avec une attention pieusement patiente reconnaît la langue à laquelle ils appartiennent, et, parvenant à induire de leur signification les discours auxquels ils se rapportaient, découvre que là où ils parlent de haine, ils ne parlaient que d'amour; que ceux qui sont tout ténèbres, mis en leur vraie place, étaient tout lumière, et que ceux qui ont engendré l'erreur n'étaient que vérité dans les bouches qui les avaient d'abord prononcés.

ÉMILE MONTÉGUT.

L'UNISSON

DEUXIÈME PARTIE (1).

XV.

Dans un coupé du rapide qui file sur Bordeaux, un jeune homme et une jeune femme sont assis l'un près de l'autre. La jeune femme vient d'enlever son chapeau, — une mignonne capote de voyage, — et de le déposer, soigneusement enveloppé d'un papier de soie, sur le filet du compartiment. Elle ouvre un sac de toilette, en retire un vaporisateur dont elle passe sur son front le jet parfumé, puis étale sur ses genoux une mantille de dentelle noire et la plie en triangle. Le jeune homme ne quitte pas des yeux sa compagne.

— Où sommes-nous? dit-elle.

— Près d'Étampes.

— Quelle heure est-il?

— Neuf heures et quart.

— A quelle heure arrivons-nous à Bordeaux?

— Demain matin, à six heures quarante-cinq.

— Et à Biarritz?

— A onze heures vingt-cinq.

Elle continue à vaquer aux préparatifs de sa toilette de nuit, méthodiquement, sans hâte, et le regard de son voisin ne se lasse pas de suivre chacun des mouvemens qu'elle fait. Elle prend un petit

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

peigne d'écaille et lisse doucement les bandeaux châtains dont elle a troublé l'harmonie en retirant son chapeau ; elle se coiffe de sa mantille une première fois, l'enlève, la plie autrement, la remet, se regarde à la glace du compartiment, de face, de trois quarts, se lève pour mieux voir, et tout à coup :

— Donnez-moi donc les épingles à cheveux qui sont au fond du sac, dans un papier bleu, dit-elle.

Il les lui tend. Un peu secouée par les oscillations du wagon, debout, les bras en l'air, elle fixe la mantille avec des épingles piquées dans son chignon. Puis elle se rassoit, referme le sac, souffle dessus pour chasser la poussière, s'enfonce dans son coin et bâille en disant :

— Il me semble que je vais bien dormir... Et vous, Raimond?

— Je n'ai pas sommeil... Est-ce que vous avez mal dormi la nuit dernière?

— Moi?.. Quand j'ai vu que ma robe allait bien, je n'ai plus eu qu'une préoccupation : c'était de ne pas avoir l'air d'une déterrée, comme toutes mes amies, le jour de leur mariage... Et je me suis dépêchée de dormir comme un plomb...

— Aussi, vous étiez charmante, ce matin, à l'église... Je crois bien que jamais je ne vous avais vue si jolie, ma chère Claire...

— Oui... J'ai senti que j'avais du succès... Quand mon amie Rose et sa mère sont venues m'embrasser à la sacristie, j'ai cru qu'elles allaient me mordre. Je me suis dit : « C'est bon signe !.. »

— Voulez-vous bien vous taire, méchante que vous êtes !

— Si vous croyez que je ne sais pas qu'elles me détestent!

— Pourquoi ?

— Parce que Rose a une dot ridicule ; parce que je suis mariée et qu'elle ne l'est pas ; parce que vous êtes baron ; parce qu'elles ont manqué un comte l'année dernière, un comte du pape, il est vrai, mais enfin c'est toujours ça ; parce que ma toilette m'allait bien ; parce que... Ah çà ! vous n'avez pas remarqué comme elles sont venues, — avec quelques autres, — après le défilé, s'embusquer dans les chaises, près de la sortie?.. Savez-vous ce qu'elles voulaient voir? Si le bouton qu'elles me prédisaient le jour du contrat ne m'était pas poussé sur le nez, depuis la sacristie... Ça les aurait un peu consolées, ces pauvres femmes... Je ne leur en veux pas, d'ailleurs. A leur place, j'aurais été comme elles.

— J'espère bien que non.

— Je vous assure que si... Vous ne comprenez rien aux femmes : c'est un sentiment qui nous est naturel...

— L'envie?..

— Eh bien! oui... Nous en avons toutes un petit fonds... A propos, et l'abbé Papillon, comment s'en est-il tiré ?

— Très bien... Il a parlé divinement.

— Vous l'avez donc entendu?

— Parfaitement... Vous, pas?

— Non... Je n'ai pas eu le temps d'écouter... J'étais très occupée de ne pas chiffonner ma traîne et mon voile... Qu'est-ce qu'il a dit?

— C'était tout ce qu'il y a de plus joli et de plus touchant... Il a développé cette idée que le mariage est la mise à l'unisson de deux âmes...

— La mise à l'unisson de deux âmes?.. Ah!.. A-t-il dit un mot aimable pour les témoins?

— Non... A quoi bon?

— Ça se fait... Maman le lui avait bien recommandé, pourtant... Et sur nos deux familles, rien non plus, il me semble...

— Rien.

— Voilà ce que c'est que de prendre un curé de campagne... Ils ne sont pas au courant.... Un évêque n'aurait pas manqué de le faire.

— Mais ç'eût été de la réclame, voyons, et dans une pareille circonstance...

— Bah!.. Un peu de réclame ne nuit jamais : il en reste toujours quelque chose... Enfin, vous avez été content de l'abbé?

— Je ne peux pas vous dire à quel point il m'a ému... Et puis les cierges, l'encens, la robe rouge des enfans de chœur... Il y a quelque chose de grand dans cette cérémonie : je ne m'attendais pas à en être aussi touché... Avez-vous remarqué combien ces prières sont belles?

— Très belles... Et la musique, en avez-vous été satisfait?

— Oui... Sauf de la marche, à la fin, que j'ai trouvée trop bruyante, trop gaie...

— Pas moi... C'est la marche qu'on a jouée au mariage de la petite Campomayor.

— Ah! vraiment... Eh bien! entre nous, ça m'est égal... J'aurais préféré autre chose.

— Talazac a bien chanté, n'est-ce pas?

— Très bien!

— Je l'ai trouvé encore meilleur que dans Lakmé... Et puis, au moins, on ne s'aperçoit pas, là, qu'il a du ventre...

— Est-ce à cela que vous pensiez pendant qu'il chantait?

— Pas plus qu'à autre chose... Je regardais le suisse...

— C'est un beau suisse, en effet...

— Superbe!.. Je regardais aussi un vieux prêtre, dans le chœur, qui avait l'air bien malheureux de ne pas pouvoir priser... Et puis,

surtout, j'avais envie de regarder en cachette par-dessus mon épaule pour voir s'il y avait beaucoup de monde.

— Qu'est-ce que cela pouvait bien vous faire?

— En voilà une question!.. Maman m'a dit tout bas : « Je crois que c'est plein. » Sans cela, j'aurais fini par me retourner : je ne pouvais plus y tenir...

— Votre mère ne priait donc pas?.. Moi qui la croyais si pieuse!

— Mais si, elle priait!.. Moi aussi d'ailleurs... Ça n'empêche pas... Vous n'allez pas croire au moins que maman n'est pas pieuse : savez-vous ce qu'elle a fait, il y a six ou sept ans, à la mort de Pie IX?

— Elle a envoyé dix mille francs au Denier de Saint-Pierre?

— Non. Elle a pris le deuil... Un deuil très sévère, trois semaines de crêpe, s'il vous plaît! Comme elle sortait beaucoup, tout de même, ses amies lui demandaient : « Qui donc avez-vous perdu, ma chère? » Maman répondait en soupirant : « Eh! ma bonne amie, c'est ce pauvre Saint-Père! » Papa s'est assez moqué d'elle à ce propos-là... Lui, je ne le défends pas : il n'est pas religieux du tout. Mais maman!..

— Eh bien,.. et vous?

— Dame, moi, vous savez, c'est difficile à expliquer... Enfin, je ne voudrais pas me faire sœur de charité...

— Mais vous porteriez, au besoin, le deuil de Léon XIII... Merci, je suis fixé.

Ils se mirent à rire tous les deux.

— Tiens! reprit-elle, vous avez donc de l'esprit?

— Quelquefois, quand j'écris... Et encore!.. Rarement, autant lire jamais, quand je parle.

— Vous venez d'en avoir, pourtant.

— C'est vous qui me l'avez donné.

— Allons, voilà maintenant un petit madrigal... Vous êtes en progrès, décidément... Où sommes-nous?

— Pas bien loin d'Orléans, je crois.

— Déjà! Quelle belle invention que ces chemins de fer! Papa dit qu'il trouve une locomotive plus belle que le radeau de la *Méduse*.

— C'est une opinion... Mais il y a encore autre chose au Louvre... Dites-le-lui...

— Orléans, chef-lieu du Loiret, sous-préfecture... Tiens, je ne sais plus mes sous-préfectures!.. Qu'est-ce que peut bien faire votre mère en ce moment-ci?

— Elle pense à nous ;.. elle prie pour nous... Elle demande à Dieu de faire que vous m'aimiez un peu, et que cet unisson dont parlait l'abbé ce matin, — cet unisson dont nous sommes loin en-

core, je le sais, — s'établisse entre nous... Elle cherche à deviner si vous rendrez son fils heureux, si ces premiers temps du mariage, qui sont une époque critique, pleine de périls, seront pour nous le commencement d'un bonheur durable, ou bien...

— Ou bien?.. Dites...

— Ah! je ne veux pas même penser à cela... Comme cette mantille vous va bien!..

— Oui, n'est-ce pas; on me l'a toujours dit.

— Il n'y aura plus que moi qui vous le dirai, maintenant.

— Vous êtes jaloux?

— Cela dépend... Il y a deux jalousies : l'une qui est une offense, l'autre qui est un hommage... Vous ne serez jamais de ma part l'objet que de la seconde.

— Charmant!.. Ainsi, je ne pourrai plus recevoir un pauvre petit compliment?

— C'est selon... Les complimens qu'on adresse aux femmes, voyez vous, c'est comme les papillotes de chocolat : on ne sait pas ce qu'il y a dedans.

— Tiens, voilà qui n'est pas mal... Il faudra le mettre dans votre prochain roman...

— Si je le fais!

— Ah! mais, dites donc, vous savez que je n'entends pas de cette oreille-là!.. Il va falloir travailler, monsieur mon mari, et me gagner de la réputation... Du reste, soyez tranquille... Je vous aiderai...

— Vous m'aiderez?.. Comment?..

— Cela ne vous regarde pas... Laissez-moi faire... J'ai mon idée là-dessus,.. comme sur tout.

— Quelle drôle de petite femme vous êtes!

— Mais oui, mais oui... Vous verrez!.. Et maintenant, si vous me laissiez dormir, qu'en dites-vous?

Raimond se mit à genoux devant elle, passa doucement un bras autour de la taille de sa jeune femme et reprit :

— Je dis que si vous étiez gentille, vous dormiriez cette nuit la tête appuyée sur mon épaule, et qu'ayant l'oreille près de mon cœur, vous sauriez à quel point il est plein de vous.

— Mais non... Je suis bien mieux là... Allez vous étendre sur l'autre bout de la banquette...

— Vous avez pris toute la place pour vos affaires.

— Tiens, oui, c'est vrai... C'est une habitude que j'ai... Laissez-moi, mon ami, vous m'étouffez, je vous assure...

Raimond se releva brusquement, et allant à l'autre portière, baissa la vitre, afin d'exposer pendant quelques instans sa tête en feu au vent frais de la nuit. Quand il se retourna, Claire était toujours à la même place, les yeux fermés; mais la respiration préci-

pitée qui soulevait et abaissait sa gorge prouvait qu'elle ne dormait point. Raimond s'approcha d'elle, baisa lentement ses paupières sans qu'elle bougeât, l'enveloppa dans une grande couverture, avec les mouvemens doux d'une mère qui borde son enfant, et, s'approchant de son oreille, lui dit tout bas :

— N'ayez pas peur de moi... Dormez, ma femme, dormez bien...

Puis, il tira le rideau bleu devant le réflecteur, afin que la lumière trop vive ne la fatiguât point, et, pendant tout le reste de la nuit, il la regarda dormir.

Comme on approchait de Bordeaux, le soleil étant déjà haut sur l'horizon, il se décida à la réveiller, à cause de l'arrêt et du changement de train. Au lieu de rester blottie dans son coin, elle avait fini par s'allonger tout à fait sur la banquette. Dans les mouvemens inconsciens du rêve, elle avait repoussé un peu la couverture, qui lui tenait trop chaud, sans doute; étendue sur le dos, la tête soutenue par un châle de voyage roulé en forme d'oreiller, elle dormait dans une pose d'innocence, les mains jointes, et les lèvres entr'ouvertes par un sourire enfantin. Il la contempla longuement. Il pensait : « Je t'aimerai comme si j'étais ton père, car tu n'as pas eu de père; comme si j'étais ta mère, car tu n'as pas eu de mère; et tu seras, tête chère et sacrée, ô ma compagne d'élection, bénie par ton époux entre toutes les femmes! » Le train ralentissait sa marche : « Claire, dit Raimond en la baisant au front, il faut vous arranger... » Elle ouvrit les yeux, de grands yeux étonnés, se redressa, rajusta sa mantille, et demanda : « Où sommes-nous? .

— A Bordeaux, bientôt.

— Ah! mon Dieu, donnez-moi vite mon sac... Figurez-vous que je rêvais... Et quel bête de rêve! Je me promenais au Jardin d'acclimatation avec ma mère. Maman marchait au bras de M. de Cimeuil, qui était habillé en suisse, comme celui de la Madeleine, et portait sur l'épaule une hallebarde en or, que papa lui avait donnée. Maman disait : « J'ai lu dans d'Hozier, monsieur le comte, qu'un de vos aïeux... »

— Vos billets, s'il vous plaît! cria tout à coup un employé, dont la tête parut à la portière.

Quelques heures après, ils arrivèrent à Biarritz. Jusqu'à la fin du trajet, Claire avait été d'une humeur charmante, riant, parlant à tort et à travers, rappelant à son mari comment ils s'étaient enfuis clandestinement de la Madeleine dans un coupé, leur retour à la maison, l'arrivée des parens, des amis, des insatiables, à qui les embrassades de la sacristie ne suffisent pas; le lunch, la distribution des fleurs d'oranger aux jeunes filles, « à qui, disait-elle, un gros sac servirait plus que ce fétiche pour trouver un mari; » l'air bête des garçons d'honneur et les petites mines de leurs « demoi-

selles, » pour qui les fonctions qu'elles exercent ce jour-là sont comme la répétition générale de leurs propres noces, une sorte de communion blanche du mariage; les regards attendris des mamans, le départ pour la gare d'Orléans... Raimond écoutait, d'un air quelque peu préoccupé, ce gentil babillage. Un omnibus les déposa sous la vérandah de l'hôtel d'Angleterre.

— Monsieur et madame désirent une chambre? demanda le gérant.

— Deux chambres! répliqua vivement Raimond. Alors, Claire s'approcha de lui, et, moitié confuse, moitié moqueuse :

— Raimond, lui dit-elle tout bas, à quoi bon faire de la dépense inutile?

XVI.

Le lendemain matin, comme la cloche sonnait le déjeuner, Claire, suivie de son mari, traversait le vestibule de l'hôtel. Au moment où ils passaient devant le bureau, elle vit un registre destiné à recevoir le nom des voyageurs.

— Tiens, dit-elle, je vais nous inscrire.

Et, d'une grande écriture droite, ferme et serrée, elle mit au milieu d'une page blanche : « Baron et baronne Raimond Blachère, Paris. » Puis elle entra dans la salle à manger.

— Nous prenons une table séparée, n'est-ce pas? demanda Raimond.

— Pourquoi?.. Nous serons aussi bien à la table d'hôte.

Le déjeuner fini, elle proposa d'aller s'asseoir, pour prendre le café, sur une sorte de terrasse qui règne devant l'hôtel, et où des sièges étaient disposés avec de petites tables. Raimond ayant objecté qu'il y avait beaucoup de monde à cet endroit :

— Eh bien! dit-elle, qu'est-ce que cela fait?

Ils prirent place à côté d'un groupe d'hommes et de femmes qui se livraient, avec l'apparence du plus vif intérêt, à une de ces conversations de bains de mer ou de villes d'eaux qui ne diffèrent jamais entre elles que par un seul point, savoir : que la médisance paraît l'emporter, dans quelques-unes, sur la sottise, et que dans d'autres, au contraire, la niaiserie se montre franchement prépondérante. On échangeait et on commentait les nouvelles de l'endroit. Mlle X... avait encore fait une pleine eau avec son beau-frère : cela tournait au scandale; la belle Mme Z... avait dû changer de baigneur; comme on lui demandait pourquoi, elle avait répondu en rougissant : « Je sens, depuis quelques jours, que cet homme devient amoureux de moi. » La grosse Mme A.., prenant son bain, la

veille, s'était tout à coup mise à pousser des cris affreux, se figurant qu'un crabe venait de la pincer au mollet : ce n'était pas un crabe, mais son neveu, « le petit Bob, » comme on l'appelle, un enfant de treize ans, plein d'une charmante espièglerie, qui passe son temps à plonger autour de ces dames et à leur glisser dans les jambes, comme une anguille. On avait pris, à la côte des Basques, un énorme poisson : en lui ouvrant le ventre pour le vider, les pêcheurs y avaient trouvé une boîte à sardines d'un modèle ancien, parfaitement conservée, qu'un marchand de curiosités avait achetée trente sous et revendue deux cents francs à une vieille Anglaise, comme pièce historique provenant de la bataille de Trafalgar ; le marquis espagnol du premier, qui faisait tant d'effet au Casino, était parti sans payer la note de son appartement à trois louis par jour : on avait saisi sa magnifique valise en cuir de Russie, mais on n'y avait trouvé qu'un bâton de cosmétique rance et un peigne fort sale ; c'était une chose absolument certaine que la princesse polonaise du rez-de-chaussée payait six mille francs par an une dame de compagnie ayant le même pied qu'elle, et dont l'unique fonction était de porter ses bottines neuves pendant quelques jours, afin de les lui briser ; on attendait l'acteur N.., du Palais-Royal : on aurait enfin quelques monologues et des imitations de Sarah Bernhardt, dont on était bien privé...

— A propos, demanda quelqu'un, qu'est-ce que c'est donc que ce baron et cette baronne Blachère dont je viens de voir le nom sur le registre ?

Raimond s'agitait sur sa chaise ; Claire souriait.

— Blachère?.. répliqua un vieux monsieur décoré, il y a eu un général de ce nom.

— Voulez-vous des renseignemens ? dit un jeune homme qui tenait à la main *le Gaulois,* qu'on venait d'apporter. Et il se mit à lire à haute voix une colonne consacrée tout entière au mariage de l'avant-veille.

— Allons-nous-en, Claire ! fit tout bas Raimond de plus en plus agacé.

— Mais non, répondit-elle, c'est très amusant !

Raimond fut obligé de subir jusqu'au bout cette lecture, qui le mettait au supplice. La robe de Claire était minutieusement décrite ; une mention flatteuse était accordée à la toilette de « Mme Le Coulturier, née de Bellegarde-Bellegarde, qui n'a pas dérogé en échangeant son nom de fille des preux contre celui d'un des princes de l'industrie ; » les témoins, « parmi lesquels on se montrait le profil bourbonien du comte de Cimeuil, » les parens, les amis, tout le monde avait son petit bon point, un mot, un rien, mais si délicatement tourné ! Comme le lecteur arrivait à la fin de l'article, un

domestique parut, portant sur un plateau une lettre et plusieurs journaux. « Mme la baronne Blachère? » demanda-t-il en cherchant des yeux. Il se fit un silence subit dans le groupe voisin.

— Donnez, dit Claire, sans paraître troublée le moins du monde par les regards curieux qui convergèrent aussitôt sur elle; c'est un envoi de maman... Venez-vous faire un tour?..

Elle se leva, ouvrit son ombrelle rouge et s'en alla nonchalamment, son paquet sous le bras.

— Tiens, tiens,.. dit le vieux monsieur, c'est cette petite femme-là... Quand a eu lieu le mariage, s'il vous plaît?

— Avant-hier.

— Ah! mais alors ..

Le vieux monsieur mit son lorgnon et la suivit des yeux en donnant les marques d'un si vif intérêt, qu'ils se mirent tous, les femmes comme les hommes, à rire d'un petit rire discrètement égrillard, qui sans doute eût changé en irritation la gêne et le dépit qu'éprouvait Raimond.

Il n'entendit rien, heureusement. Claire était sortie de l'hôtel et lisait sa lettre tout en marchant. Ils allèrent visiter les bains, la villa Eugénie, le phare et l'excavation de la falaise, qu'on nomme dans le pays « la Chambre d'Amour, » en souvenir d'un jeune homme et d'une jeune fille qui autrefois y furent surpris, pendant un rendez-vous, par la marée montante, et noyés. Ils s'assirent sur un rocher.

— Enfin, nous voilà seuls! dit Raimond, et il en profita pour embrasser sa femme.

— Raimond, dit Claire, m'aimez-vous plus aujourd'hui qu'hier?

— Comment ne vous aimerais-je pas davantage, maintenant qu'à mon amour s'ajoute une gratitude sans bornes?

Elle se prit à sourire, d'un sourire mystérieux, et son regard, qu'elle promenait sur l'infini des eaux, s'emplissait de rêve, devenait peu à peu vague et profond comme l'immense océan.

— A quoi pensez-vous? demanda Raimond après un silence.

— Dame, dit-elle en reprenant aussitôt son expression ordinaire de hardiesse et de moquerie, ça n'est pas bien difficile à deviner... Vous comprenez qu'on n'est pas mariée depuis deux jours sans avoir quelques petits sujets de réflexion...

— Et peut-on savoir quelles sont vos réflexions?

— Vous êtes trop pressé, mon cher; donnez-moi le temps de m'y reconnaître... Vous ne trouverez pas mauvais, je pense, qu'avant d'en être, comme vous, à la période de la gratitude, je passe par celle de l'étonnement... Ne rougissez pas, je vous prie : vous allez me faire croire que je dis des énormités... et que votre pudeur s'en alarme...

— Ma chère Claire, répondit Raimond, vous avez beaucoup d'esprit... J'en suis charmé, pour vous et pour moi... Seulement, laissez-moi vous dire, — très doucement et sans vouloir jouer le personnage assez sot d'un mari qui morigène à tout bout de champ sa jeune femme, — laissez-moi vous dire que vous manquez un peu de réserve, et que s'il est une situation dans la vie où le bon goût, à défaut d'autre sentiment, impose la retenue, dans les paroles comme dans les actes, c'est précisément celle où nous nous trouvons... Tout à l'heure, par exemple, après le déjeuner...

— Oui, oui, je sais; j'ai vu que je vous scandalisais... Comme vous parlez bien! Vous auriez fait un confesseur délicieux!.. Si j'ai péché par inconvenance dans mes propos ou dans ma tenue, dites-le moi, mon père, afin que je combatte à l'avenir le Goliath de l'immodestie !..

En prononçant ces mots, elle joignit les mains, et prit une petite mine hypocritement repentante, qui lui valut son absolution sous la forme de nouveaux baisers.

— Raimond, disait-elle, en essayant faiblement de dérober ses lèvres, vous manquez de retenue, vous devenez immodeste... Je crois que vous êtes en proie à un Goliath,.. au plus affreux de tous... Si vous continuez, vous allez nous faire surprendre par la marée montante...

Et elle s'échappa, riante et frémissante, de ses bras.

Ils revinrent à l'hôtel, afin d'écrire à Paris avant le départ du courrier. Le billet de Raimond portait : « Je n'ai rien à vous dire, ma chère mère, sinon que je suis le plus heureux des hommes. Dans quelques jours, je vous écrirai plus longuement, je vous donnerai des détails sur la douce vie commune que nous venons de commencer. Aujourd'hui, je ne saurais songer à autre chose qu'à ma félicité : je me laisse bercer par elle, comme cette mouette que je viens de voir se poser sur une vague... Votre fille me charge de joindre ses tendresses à celles que je vous envoie. Dites à notre bon abbé combien je lui suis reconnaissant des paroles qu'il a trouvées dans son cœur et qui sont allées tout droit au mien. Donnez un souvenir affectueux de ma part à Martha et à Jean. Soignez-vous bien, ne marchez pas sans votre canne... Je vous aime, ma mère, et je vous vénère. »

La lettre de Claire était ainsi conçue : « Chère maman, nous sommes installés à l'hôtel d'Angleterre, dans une bonne chambre, au premier, avec vue sur la mer. C'est un peu cher, mais confortable. Avec mon café au lait du matin, nos deux repas à table d'hôte, il faut compter dans les quarante francs par jour : je ne comprends dans ce prix ni le vin, qui est à part, ni le blanchissage. Raimond est très gentil pour moi. Il y a déjà beaucoup de

monde; je crois que nous ne nous ennuierons pas. J'ai reçu le petit mot où tu m'annonçais l'envoi des journaux parus le soir de notre mariage : j'ai trouvé les comptes-rendus très bien. S'il y a quelque chose d'intéressant dans ceux du lendemain matin, ne manque pas de me les envoyer : je veux couper et garder tous les articles. Envoie-moi donc aussi, par colis postal, un petit corsage de dessous, en toile, coulissant du haut. Prends-le un peu plus ajusté que ceux de la douzaine du trousseau. C'est pour mettre sous mon costume de bain, parce que, sans cela, je vois qu'on a l'air d'un paquet en sortant de l'eau. Tu pourrais aussi m'envoyer mon amazone : on monte beaucoup ici. Dis à Tom que je lui recommande de bien soigner Trilby : une petite promenade tous les matins, avec un temps de galop, et surtout pas trop d'avoine, car il ne faut pas échauffer cette bête. Ton gendre t'adresse ses hommages. Je t'embrasse, ainsi que papa. — Ta baronne de fille. »

Quand ils eurent fini d'écrire, Raimond proposa d'aller faire un tour du côté du Port-Vieux.

— Vous n'y pensez pas, dit Claire; j'ai un tas de choses à faire encore.

— Lesquelles?

— Il faut que j'écrive ma dépense... Voilà deux jours que je n'ai pas mis mon carnet au courant.

— Mais vous n'avez rien dépensé...

— Et ma boîte de caramels au buffet de Morcenx, et mes espadrilles, tout l'heure?..

— Ce ne sont pas des dépenses... Vous écrivez tout cela?

— Mais certainement, et depuis l'âge de douze ans.

— Alors si vous donniez deux sous à un pauvre...

— Oh! cela ne m'arrive pas souvent... Jusqu'à présent, j'ai remis tous les ans vingt francs à papa, le 1er janvier, sur mes économies. Papa ajoute cela aux cent francs qu'il donne de son côté. On porte le tout au bureau de bienfaisance du quartier, et l'affaire est faite. Cela vaut bien mieux que de donner à tort et à travers. D'abord, c'est assommant de faire l'aumône soi-même : on a toujours peur d'être volée...

— Ah!.. Enfin, vos comptes ne vont pas vous prendre des heures entières...

— Non, mais il faut que je mette de l'ordre ici, que je finisse de défaire ma malle, que je garnisse de papier blanc ces tiroirs de commode et ces planches d'armoire à glace... Tout cela est dans un état!.. Et vos affaires, je vois bien qu'il va falloir que je les range aussi, car vous êtes un sans-soin... Ce n'est pas ma faute si vous ne m'avez pas laissé travailler ce matin, monsieur!.. Rappelez-vous quelle vie vous m'avez faite quand j'ai voulu commencer mes ran-

gemens. Moi qui me lève à sept heures et qui suis toujours habillée à huit, j'ai failli arriver en retard au déjeuner, à cause de vous... Allons, laissez-moi... Descendez les lettres, promenez-vous jusqu'au dîner... et ne me regardez pas comme cela. J'espère que vous n'allez pas vous croire dans « la Chambre d'Amour » toutes les fois que nous nous trouverons en tête-à-tête : cela finirait par devenir monotone, vous savez... Allons, sauvez-vous, partez, partez... Ça me gêne de vous sentir sur mon dos... A tout à l'heure !

Raimond quitta la chambre sans répondre. Il alla s'asseoir sur la falaise, en un endroit solitaire, d'où la vue découvre au loin, à peine estompées à l'horizon, les côtes montagneuses de l'Espagne. Au-dessous de lui, les grosses lames de ce golfe, ouvert au vent du large, brisaient sur des récifs déchiquetés qu'elles couvraient et découvraient tour à tour; à chaque assaut de la vague, un bruit sourd et formidable, comme celui d'une canonnade lointaine, sortait des cavernes que le flot a creusées dans le flanc éternellement sapé de la falaise. Raimond songeait que cette vague, dont l'embrun montait en poussière salée jusqu'à lui, que cette brise vivifiante dont il remplissait ses poumons, n'avaient, depuis l'Amérique d'où elles venaient, rencontré aucune terre; et il trouvait un charme secret à venger sa faiblesse de pauvre être débile, que la grandeur de la nature écrase, en constatant qu'il portait en lui-même quelque chose d'aussi incommensurable que cet infini. Il passa là deux heures à rêver. L'océan, où la crête des lames commençait à s'ourler d'écume, avait cessé de miroiter à ses pieds comme une immense nappe de métal en fusion; le sourire des flots se changeait en menace; des plaques, d'un ton glauque ou laiteux, formaient çà et là sur la mer des îlots sombres au milieu du vert pâle qui dominait encore. La brise se déchaînait à travers l'espace avec des sifflemens de rage, ainsi qu'une force malfaisante qui s'exaspère de ne rien trouver à détruire : sa plainte stridente, pleine de voix désespérées et de cris d'agonie, se mêlait au mugissement des flots et au bruit crépitant des galets roulés sur la grève. Après avoir rassasié ses yeux de la beauté de ce spectacle, Raimond se prit à penser qu'il eût été plus doux de le contempler à deux. Et, soudain, un malaise indéfinissable l'envahit; il sentit qu'un souffle de tristesse s'abattait sur son âme et la troublait jusqu'au fond, comme cette rafale venait de bouleverser en un instant la mer sous ses yeux.

Il reprit le chemin de l'hôtel; l'accueil gracieux que lui fit Claire effaça les derniers vestiges de l'impression pénible qu'il avait vaguement ressentie.

— Bonjour, monsieur mon mari, dit-elle en lui offrant sa joue; voyez si j'ai bien travaillé !

De fait, l'industrieuse activité de la jeune femme avait déjà trans-

formé la chambre. De jolies embrasses, faites d'un nœud de ruban rose, relevaient les rideaux des fenêtres; des flacons, méthodiquement disposés par ordre de grandeur, s'alignaient sur le marbre de la cheminée, avec des brosses d'ivoire, des ciseaux, des limes, des pelotes d'épingles; les cannes, les parapluies, les ombrelles étaient soigneusement rangés dans un coin; les tiroirs de la commode, du secrétaire et de l'armoire à glace étaient pleins; les différens objets contenus dans chacun d'eux étaient énumérés sur un petit papier qu'on apercevait en ouvrant. Raimond remarqua même que les taies d'oreiller des deux lits portaient maintenant une couronne de baron brodée.

— C'est merveilleux, dit-il; vous avez travaillé comme un ange... Vous aviez donc apporté des taies d'oreiller de Paris?

— Oh! je crois bien,.. c'est bien plus propre... Et puis cela fait très bon effet dans un hôtel... Maman me l'avait assez recommandé.

— Ah!.. Vous n'avez pas apporté des draps aussi?

Elle se mit à rire et répondit :

— Cela n'eût pas été convenable... Sans compter que nous avions déjà bien assez d'excédent...

Ils dînèrent gaîment. Le vieux monsieur décoré s'était placé en face d'elle et continuait à paraître prodigieusement intéressé par la vue d'une si jeune mariée. Indifférente à l'attention générale dont elle était l'objet, Claire mangeait comme un loup, parlait haut, ou bien se penchait vers son mari pour lui glisser à l'oreille quelque observation maligne sur leurs voisins. Quand on en fut au dessert, elle prit et mit tranquillement dans sa poche deux ou trois petits gâteaux secs.

— Voyons, Claire, on vous regarde! dit tout bas Raimond; mangez ces gâteaux ou laissez-les dans votre assiette...

Elle parut surprise de l'observatiou, et répondit que c'était pour son café au lait du lendemain. Après le dîner, ils allèrent se promener dans la ville et passèrent quelque temps à regarder les devantures des magasins. Elle marchanda pendant dix minutes un bonnet de bain en toile gommée, dont la ruche de laine bleue lui parut arrangée avec goût.

— Vous avez donc l'intention de prendre des bains de mer? demanda Raimond.

— Ça vous étonne : pourquoi donc pas?

Finalement elle n'acheta point le bonnet, sur cette réflexion qu'il était plus simple de s'en faire envoyer un pareil du Bon Marché, par sa mère.

Neuf heures sonnèrent. Elle traînait son mari de boutique en boutique, s'arrêtait à l'étalage, examinait, touchait les objets, faisait des comparaisons avec les prix de Paris. Raimond l'écoutait à

peine et lui répondait distraitement. Des souvenirs, plus troublans à mesure qu'avançait l'heure, se présentaient à son esprit...

— Vous êtes restée debout toute la journée, lui dit-il doucement; vous devez être fatiguée?

— Moi?.. Pas du tout.

— S'il ne vous plaît pas de rentrer, voulez-vous que nous allions faire un tour sur la plage?

— Encore!.. C'est une manie, décidément... Eh bien! et le Casino, quand est-ce que vous m'y mènerez?

XVII.

« ... Notre vie, écrivait quelque temps après Raimond à sa mère, est maintenant fort agitée. Ma femme, qui connaît le monde entier, a retrouvé ici trois ou quatre familles avec lesquelles la sienne est en relations à Paris. Nous ne sommes plus seuls une minute. On déjeune et on dîne de compagnie, on se promène ensemble, on rentre ensemble, ensemble on fait des parties de campagne. J'aurais souhaité un peu plus de tranquillité. Claire est toujours charmante pour moi : mais elle l'est aussi pour les autres. Je ne voudrais point jouer le rôle de trouble-fête; pourtant, il m'arrive quelquefois de souffrir un peu, en constatant qu'elle n'est déjà plus toute à moi. Que sera-ce, mon Dieu, cet hiver, à Paris, s'il faut que, même ici, le monde vienne me la prendre!.. »

Depuis une quinzaine, en effet, que le « jeune ménage » était installé à Biarritz, Claire avait rencontré au Casino, où elle se faisait conduire tous les soirs par son mari, bon nombre d'anciennes connaissances. Les déjeuners sur l'herbe, les promenades en voiture, les courses à la barre de l'Adour, à Bayonne, à Saint-Jean-de-Luz avaient aussitôt commencé. C'était chaque jour de nouvelles parties, d'autant plus bruyantes et plus folles que l'on y trouvait, au fond, moins de plaisir, mais qu'il était de bon goût de paraître s'y prodigieusement amuser; on rentrait le soir, harassés de fatigue et de chaleur, blancs de poussière; on se donnait rendez-vous au Casino, afin d'y dresser, après dîner, le plan de quelque nouvelle expédition, aussi agréable, pour le lendemain; et Raimond assistait avec une sorte de stupeur aux efforts désespérés de ces mondains pour tromper l'ennui, le morne ennui qui s'abat sur eux dès qu'ils ont quitté leur Paris. Un soir qu'il écoutait, sans y prendre part, une conversation fort animée où l'on élaborait le programme d'une excursion à Fontarabie en break à quatre chevaux, quelqu'un lui reprocha gaîment de ne pas s'associer avec plus d'entrain à ces divertissemens.

— Ne faites pas attention ! s'écria Claire, irritée de l'air un peu maussade que le jeune homme apportait invariablement à ces réunions. Mon mari a toujours beaucoup admiré les stoïciens du tableau de Couture : laissons-le gémir sur la frivolité de ses contemporains...

Raimond ne parut pas remarquer cette boutade, mais, vers minuit, quand ils furent rentrés dans leur chambre, il eut une explication avec sa femme.

— Ma chère Claire, lui dit-il, d'un ton qu'elle ne lui connaissait pas, vous vous êtes moquée de moi ce soir devant dix personnes. Cela n'est pas très généreux, car je ne vous avais point provoquée, et vous saviez fort bien que je ne me défendrais pas... Je vous interdis de recommencer jamais...

Lorsqu'elle entendit ces paroles impérieuses sortir d'une bouche qui ne lui avait encore adressé que des paroles d'amour, la jeune femme parut d'abord assez disposée à se rebiffer ; mais au moment où elle haussait les épaules, d'un air de bravade, Claire rencontra un regard si ferme que, pour la première fois de sa vie, elle se sentit aux prises avec une volonté plus forte que la sienne. Surprise et confuse, elle balbutia quelques mots où perçait son dépit, fit sa toilette de nuit en un tour de main, et se coucha, face au mur, sans dire bonsoir à Raimond. Elle sommeillait depuis une heure à peu près quand le bruit d'une porte qui se fermait avec fracas dans le couloir la réveilla. Elle leva un peu la tête et regarda. Le clair de lune entrait dans la chambre par la fenêtre dont les volets n'avaient pas été fermés ; Raimond s'était couché, mais ne pouvant pas dormir, il se tenait assis sur son lit, placé à l'autre bout de la pièce ; la jeune femme le vit porter à plusieurs reprises un mouchoir à ses yeux. Une émotion, qu'elle n'avait jamais éprouvée jusqu'alors, envahit Claire à ce spectacle ; elle eut la révélation soudaine d'une haute valeur morale, d'une énergie virile, accompagnée de douceur et de tendresse, toutes choses qu'elle ne connaissait point, ne les ayant encore rencontrées ni dans son père, ni dans aucune autre personne. Elle se sentit fière d'être aimée par cet homme, qui venait, avec un seul mot, de lui fermer la bouche, et qui maintenant pleurait comme un enfant, tant il souffrait, sans doute, d'avoir été contraint de parler durement à la femme qu'il adorait. Touchée jusqu'au fond du cœur, Claire se redressa, sortit de son lit, traversa la chambre nu-pieds...

— Pardon ! dit-elle, en se glissant doucement auprès de Raimond.

Et la lune, dont la blanche clarté semblait plus blanche encore en passant à travers les rideaux de mousseline, fut témoin cette

nuit-là du premier baiser d'amour vrai que Claire eût encore donné à son mari.

Elle descendit le lendemain plus tard que d'ordinaire. Le vieux monsieur décoré, — qui s'était fait présenter à elle et qui se trouvait par hasard, chaque matin, au bas de l'escalier quand elle sortait de sa chambre, — remarqua même qu'elle était un peu pâle, et que sa démarche trahissait une sorte de langueur.

— Eh bien ! belle dame, dit-il, en s'approchant pour la saluer, avez-vous bien dormi malgré le vent ?.. Seize jours déjà que nous sommes mariée, n'est-ce pas ? Comme le temps passe...

— Ne m'en parlez pas, répondit Claire en jetant un regard à Raimond, il me semble que c'est d'hier !

Et elle tourna le dos, assez impoliment, au vieux monsieur : impertinence qui combla d'aise son mari.

Cette journée-là parut courte à Raimond, car il la passa tout entière en tête-à-tête avec sa femme. Ils retournèrent à la Chambre d'Amour, en se donnant la main, « comme deux mariés des Batignolles, disait Claire, qui vont faire leur pèlerinage à la Cascade. » Ils agitèrent la question du « tu » et du « vous. »

Claire trouvant le « vous » plus distingué, Raimond n'insista pas, bien qu'il préférât le « tu » comme ayant quelque chose de moins solennel, de plus intime, et qui, par conséquent, convenait mieux entre époux.

— Avec les idées que vous avez sur le mariage, disait Claire, je ne comprends pas que vous préfériez dire « tu » à votre femme. Car, enfin, ce serait lui parler comme vous avez parlé à vos maîtresses... On tutoie toujours sa maîtresse, n'est-ce pas ?

— Mon Dieu, ma chère Claire, je ne me suis pas livré à des études spéciales sur cette matière...

— Oh !.. vous ne me direz pas, j'imagine... D'abord, je vous trouverais stupide, si vous n'en aviez pas eu... Si j'avais été garçon, moi, je vous réponds que...

— Claire !

— Ah ! mon Dieu, voilà que je redeviens inconvenante... C'est la « Chambre d'Amour » qui veut ça, décidément... Voyons, mon petit Raimond, soyez gentil et je vous embrasserai bien... Parlez-moi de vos maîtresses... Vous en avez eu beaucoup, n'est-ce pas ?.. Dites-moi si elles étaient aussi jolies que moi, et si vous les avez autant aimées ?

— Vous êtes folle, ma chère, de m'adresser des questions semblables...

— Pourquoi ?

— Parce que vous êtes ma femme, et qu'une femme qui parle à

son mari de choses pareilles diminue le respect qu'il doit avoir pour elle.

— Le respect?.. Ma foi, pourvu que vous m'aimiez et que vous ne me trompiez pas, je crois que je ne tiens pas trop à votre respect...

— Vous avez tort... Le respect est précisément ce qui distingue l'amour qu'on a pour sa femme de celui qu'on a eu pour une maîtresse... Ne dites pas de mal du respect, Claire, et plaignez les ménages où il n'existe pas!

— On ne vous a jamais dit que vous parliez quelquefois comme un pasteur protestant?.. Un jour, à l'Oratoire, j'ai entendu un sermon dans ce goût-là... C'était à un mariage... Il y avait en chaire un grand diable de ministre, maigre et roux. Il nous a dit les mêmes choses que vous. En sortant, j'ai appris qu'il avait quatorze enfans et qu'il en était à sa quatrième femme, les trois premières étant mortes, je ne sais pas pourquoi... Jamais, mon ami, je n'ai entendu parler avec tant d'éloquence du respect que l'époux doit à l'épouse!.. Non, décidément, le respect, je vous en tiens quitte... C'est trop dangereux... J'aime mieux autre chose.

— Qu'est-ce qu'il vous faut alors?

— Je vous l'ai déjà dit: de la fidélité, parce que je ne suis pas prêteuse...

— Oui, la fourmi non plus... C'est votre moindre défaut... Et ensuite?

— Ensuite, je vous le répète, de l'amour.

— Lequel?.. Il y en a plusieurs, et, vraiment, je commence à ne plus savoir quel est celui que vous demandez.

— Raimond, voilà que vous faites votre œil méchant!.. Quel amour je veux? Est-ce que je sais, moi?.. Évidemment, ce n'est pas un amour de ministre protestant. Ça serait plutôt... Je n'ose pas le dire: vous me feriez une scène...

— Dites toujours.

— Eh bien! ce serait plutôt un amour comme celui qu'un homme du monde doit avoir, il me semble, pour...

— Pour sa maîtresse?

— Oh! mais entendons-nous bien: une maîtresse femme du monde, pas la première venue!.. Si vous voulez que je vous dise toute ma pensée, je me figure que cela serait charmant de nous aimer ainsi... Pas besoin de nous cacher, puisque nous sommes en règle avec M. le maire et M. le curé... Vie large, facile, puisque nous avons déjà tout ce qu'il nous faut, en attendant que nous soyons très riches... Un bel appartement tel que je le conçois: chambre à coucher, salle à manger, lingerie avec le gaz, trois sa-

lons, fumoir, grande antichambre... Réceptions bien organisées : ni trop de monde, ni trop peu ; pas de femmes trop compromises ni d'hommes trop tarés ; quelques diplomates : il n'y a rien de plus meublant que les diplomates ; un ou deux compositeurs, pour le piano, — des compositeurs jeunes, de bonne volonté, à qui l'on puisse faire jouer d'autre musique que la leur ; — des gens de lettres, parce qu'un écrivain qui reçoit ses confrères semble toujours avoir plus de talent qu'eux ; un grand homme, mais pas plus d'un à la fois... Comme je sens que je vous arrangerai cela, et que je vous ferai honneur, et que nous serons avant six mois le ménage le plus envié de Paris, si vous me laissez faire !..

— Ma chère Claire, dit Raimond, je n'ai pas besoin de vous dire que votre programme de vie s'éloigne assez sensiblement du mien. Nous recauserons de tout cela quand il en sera temps... Sachez seulement, pour aujourd'hui, que l'immoralité inconsciente qui se montre quelquefois en vous me confond... et qu'elle me désespérerait, si je n'avais l'espoir et la volonté de vous en guérir.

— Quelle immoralité ? demanda-t-elle, surprise. J'ai dit quelque chose de mal ?

— Non... Rien... Ce n'est pas votre faute... Vous êtes un enfant, qui ne sait pas ce qu'il dit, et qui aurait honte de lui-même s'il le savait... Allons-nous-en...

Ils marchèrent en silence à côté l'un de l'autre pendant quelques instans. Tout à coup, Claire se mit à rire et dit :

— Est-ce que vous portez toujours un parapluie, Raimond ?

— A quel propos me demandez-vous cela ?

— Oh ! c'est une question que j'ai envie de vous faire depuis longtemps... Tenez, depuis le jour où je vous ai rencontré au presbytère avec l'abbé...

— Ah !.. Eh bien ! puisque cela vous intéresse, j'en porte lorsque le temps me paraît menaçant, comme aujourd'hui.

— Oui... Sans doute... Vous avez raison... Seulement, il me semble que le temps vous paraît souvent menacer... Et puis, là, vrai, vous avez des parapluies de l'autre monde... Enfin, vous ne comprenez rien au parapluie... Celui que vous avez à la main, par exemple, est déplorable. Voyez comme il est gros, comme il est lourd... C'est une tente... Le pasteur protestant, dont je vous parlais tout à l'heure, en a un dans ce genre-là : il y a place dessous pour toute sa famille...

— Voilà, dit Raimond, que vous recommencez à vous moquer de moi... Enfin, nous sommes seuls, je vous pardonne... Seriez-vous assez bonne pour me communiquer maintenant vos idées sur cette grave matière ?

— Plus grave que vous ne pensez...

Et elle se mit à développer, de verve, la théorie de l'importance du parapluie dans la toilette masculine. Elle décrivit tous les aspects qu'il peut prendre, selon qu'il est ouvert, fermé, roulé, avec ou sans fourreau, mince ou gros, lourd ou léger, fin ou épais de manche : chacun de ces aspects, prétendait-elle, a la valeur d'une révélation sur les goûts, le caractère, le tempérament, l'état social du porteur. Il est des parapluies aristocratiques et il en est de bourgeois ; quelques-uns ont l'air vieux, las, découragé ; d'autres, l'air jeune, artiste et conquérant ; le même ne saurait convenir à un attaché d'ambassade et à un membre de l'Institut, à un officier en civil et à un notaire, à un peintre et à un dentiste ; certains ont je ne sais quoi de rustique et de vétérinaire qui peut encore se supporter à la campagne, mais qui choque, sur le boulevard ; ceux-ci éveillent des idées de sacristie, comme les redingotes des pions de Stanislas, ceux-là des idées de confort, d'élégance, de luxe, de haute vie... Enfin, c'est un monde !

— Vous êtes très amusante, ma chère Claire, dit Raimond avec un sourire un peu triste ; vous devez avoir beaucoup de succès dans le monde...

— Oh ! jusqu'à présent, je n'y ai pas encore débuté pour de bon... C'est si gênant d'être jeune fille ! Il faut toujours avoir sa langue dans sa poche, faire la grue...

— Je vous conseille d'éviter cette expression.

— Pourquoi ?

— Elle n'a pas toujours le sens que vous lui attribuez... et dans l'autre sens, elle est inconvenante.

— Tiens, je ne savais pas ; c'est étonnant...

— Oui,.. j'ai remarqué que vous étiez assez bien informée, en général.

— Mon Dieu, vous savez, on apprend le plus qu'on peut... Je vous disais donc que je compte bien avoir du succès, cet hiver... Vous verrez comme vous serez content de moi !.. Et, maintenant, allons prendre notre bain, voulez-vous ?

Raimond avait reçu la veille, de sa mère, une lettre où celle-ci lui conseillait d'obtenir, dans l'intérêt même de la santé de Claire, que la jeune femme se livrât avec beaucoup plus de modération à son goût pour les bains de mer ; et il avait lu entre les lignes la pensée de tendre sollicitude qui inspirait ces recommandations. Il profita donc de l'occasion qui s'offrait pour indiquer discrètement que ces bains trop fréquens étaient de nature à compromettre la plus douce et la plus chère de ses espérances...

— N'insistez pas, mon cher, répliqua Claire d'un ton sec ; j'en prendrais deux par jour, si j'étais sûre de ce que vous me dites.

Raimond devint tout pâle: et cette journée, si bien commencée, se termina pour lui dans une tristesse affreuse.

XVIII.

Parmi les membres de la colonie parisienne qui vient chaque été passer un mois ou deux à Biarritz, les gens du pays citent avec orgueil, comme une des plus fidèles habituées de leur plage, la très riche et très noble marquise de Sizerac. La marquise est une femme entre deux âges, — plus près de celui qu'on cache que de celui qu'on avoue, — grande, et conservant d'honorables vestiges d'une beauté blonde qui brilla du plus vif éclat dans les dernières années de l'empire. Depuis lors, sa taille s'est un peu épaissie; sa gorge, qui eut de bonne heure une tendance à l'épanouissement, est devenue prépondérante à charmer les yeux de Rubens; mais les lignes du visage sont restées si pures, le port si majestueux, — d'une majesté naturelle, sans raideur comme sans apprêt, — qu'elle ne laisse pas de faire encore, le soir surtout, beaucoup d'effet dans un salon, et qu'il faudrait avoir l'esprit chagrin pour regretter outre mesure sa métamorphose de Vénus en Junon. Le bruit court que cette belle déesse a daigné s'humaniser plus d'une fois; qu'ayant un cœur sensible et compatissant, elle a souvent, — quelques-uns disent toujours! — trouvé cruel d'infliger à ses adorateurs les rigueurs de cette intransigeante vertu qui décourage l'amour; on cite des noms, — beaucoup de noms, — une interminable liste de soupirans auxquels elle se serait montrée pitoyable... Mais que ne dit-on pas, dans le monde?

Elle vit séparée depuis longtemps du marquis, excellent gentilhomme, membre du Cercle agricole et spécialiste dans les affaires d'honneur, qui, moyennant une forte pension annuelle, laisse à sa femme toutes les libertés qu'un mari bourgeois ne saurait laisser, même gratis, à la sienne sans y gagner un fâcheux renom. La marquise a trois grands fils, « un peu niais, dit-elle, tout le portrait de leur père, » dont elle se soucie à peu près autant que de son mari, deux belles-filles, qu'elle dépeint volontiers comme étant d'une bêtise phénoménale, et plusieurs petits-enfans dont elle ne sait pas au juste le nombre. L'indépendance de ses allures, qui n'a d'égale que celle de son langage; la hardiesse de ses opinions, le tour ironique et paradoxal de son esprit, le dédain qu'elle affiche pour toutes les petites pruderies mondaines, ne laissent pas de scandaliser un peu, au Faubourg. On lui reproche de s'encanailler à plaisir. Et, de fait, son salon est le rendez-vous d'un monde bizarre: poètes symboliques ou déliquescens, philosophes illuminés, artistes

méconnus, compositeurs dont la musique fait aboyer les chiens, spirites, chiromanciens, graphologues, attachés d'ambassade japonais, s'y rencontrent avec des femmes de lettres qui écrivent des romans indous, des voyageuses anglaises qui parcourent l'Europe en tricycle, et des jeunes filles russes, nihilistes, qui jouent du violoncelle. Toute compromise qu'elle est par ses goûts bohèmes, et bien que la médisance trouve à s'exercer sur la cour de petits jeunes gens dont elle aime à s'entourer, sous prétexte de protéger et de mettre en lumière des talens naissans, la marquise a conservé de très belles relations. Elle est reçue partout; on va chez elle le mardi, jour qu'elle a réservé pour le vrai monde, et où l'on a chance, en venant la voir, de ne pas tomber sur des expériences de tables tournantes ou une audition de mélodies monténégrines. Les autres jours de la semaine, de quatre à sept, appartiennent à ses vrais amis. Dans ce petit cénacle, elle se laisse traiter en camarade, sans s'interdire de redevenir grande dame à l'occasion et de remettre à leur place avec une impertinence hautaine les nouveau-venus qui se sont permis d'aller dans la voie de la familiarité plus vite et plus loin qu'il ne lui plaît. Telle qu'elle est, — avec son mépris des conventions et des préjugés, sa haine de l'hypocrisie, l'audace de sa conduite, de ses propos et de ses idées, sa passion pour les choses de l'esprit, son intelligence très vive, éprise de tout ce qui est nouveau, original, étrange même, son immoralité tranquille et saine, si l'on peut dire, car ses caprices, qu'elle ne se donne même pas la peine de cacher, sont imputables à un tempérament trop riche, au lieu de l'être, comme il arrive si souvent aujourd'hui, à certain dévergondage de l'imagination, — la marquise donne assez bien l'idée d'une femme de la renaissance ou de la cour des derniers Vaois, égarée dans le bourgeoisisme de notre siècle.

Raimond, dont le père avait été autrefois en relations avec elle, ne put se dispenser de lui présenter sa femme. Mme de Sizerac fit à Claire le plus gracieux accueil; on alla voir de compagnie, à Saint-Sébastien, des courses de taureaux où devait paraître une « première épée » que la marquise proclama, avec conviction, l'homme le mieux fait qu'elle eût encore vu : louange qui, venant d'une personne aussi compétente, était particulièrement flatteuse pour le toréador.

— Eh bien! que vous semble des courses de taureaux? demanda-t-elle quand tout fut fini. Raimond répondit que l'éventrement des chevaux lui avait paru chose immonde.

— Bah!.. dit Claire, ils sont si vieux!

— Ah çà! s'écria la marquise en riant, quel ménage faites-vous donc?.. Comment, c'est le mari qui a le cœur sensible, et la femme qui ne l'a pas...

Ils rentrèrent à Biarritz par le train du soir. Chemin faisant, Mme de Sizerac s'étendit en considérations très ingénieuses sur la finesse des attaches et la vigueur du jarret chez les Espagnols. Sa conclusion, assez inattendue, fut que Claire devait être fière de son mari pour plusieurs raisons, et pour celle-ci entre autres, que Raimond avait une structure éminemment espagnole. Claire pensa intérieurement que cette grande dame aimait à s'occuper de choses qui ne la regardaient pas, et que la structure de Raimond se serait fort bien passée de cet éloge. Puis elle eut un petit mouvement de dépit, sans trop savoir pourquoi, examina son mari avec plus de soin qu'elle n'en mettait d'ordinaire à le considérer, et, après avoir dressé un rapide inventaire de sa « structure, » trouva, en fin de compte, que la marquise n'avait pas déjà si tort.

Comme on causait de Biarritz et des gens qu'on y voyait, le nom du vieux monsieur décoré vint à passer dans la conversation.

— Vous connaissez sa spécialité ? demanda négligemment Mme de Sizerac.

— Ma foi, non, répondit Claire.

— D'où sortez-vous, ma petite !.. C'est un frôleur, ce bon vieillard !..

— Un frôleur ?..

— Comment, vous ne savez pas ?.. Votre mari ne vous a donc rien appris : à quoi passe-t-il son temps ?.. Eh ! oui, un frôleur : le monde en est peuplé... Il s'accroche aux jeunes femmes, surtout nouvellement mariées... Ça lui donne du ton,.. ça le ragaillardit, enfin... Vous lui expliquerez cela, n'est-ce pas, monsieur ?..

— C'est donc ça, dit Claire, qu'il a une façon si drôle de donner la main,.. en vous massant un peu,.. comme s'il voulait vous amincir le bout des doigts !

— Chut ! fit la marquise, qui riait comme une folle, nous scandalisons votre mari...

Elle se mit alors à interroger Raimond sur ses travaux, et celui-ci répondit d'autant plus volontiers qu'il n'avait eu, depuis longtemps, l'occasion d'en parler à personne. Il exposa le plan du roman que son mariage avait interrompu : la marquise en trouva l'idée ingénieuse et déclara qu'elle croyait au succès. Encouragé par ces paroles bienveillantes, heureux des questions qui lui étaient adressées avec une intelligente curiosité, le jeune homme dépouilla certaine sauvagerie un peu hautaine et se livra tout à fait. Il parla d'une comédie dont il avait depuis plusieurs mois le scénario en portefeuille, d'un volume de vers qu'il comptait publier quelque jour.

— Mais vous ne m'avez jamais dit un mot de tout cela ! s'écria Claire, soudain reprise d'un accès de mauvaise humeur.

— Excusez-moi, ma chère, répondit Raimond. Je savais que ces questions vous intéressaient fort peu... Et, sans remarquer qu'elle se rencognait, d'un air boudeur, dans un coin du wagon, il se remit à causer tranquillement avec Mme de Sizerac. Claire faisait semblant de dormir, mais elle ne perdait pas un mot de ce qui se disait. Il lui parut que son mari s'exprimait décidément fort bien, que sa voix grave donnait je ne sais quel charme à sa parole, qu'il avait des idées à lui et une façon de les exposer qui ne ressemblait point à celle de tout le monde ; mais ce qui la frappa surtout, c'est que la marquise l'écoutait avec un manifeste intérêt.

Le lendemain matin, ils reçurent un billet de Mme de Sizerac qui les invitait, pour le soir même, à venir dîner chez elle, « tout à fait sans cérémonie, avec quelques amis de passage. » Ils arrivèrent vers six heures à la villa Hortense, sorte de chalet construit sur la falaise, au milieu d'un grand jardin plein de fleurs, que d'épais massifs de tamaris protègent contre les vents du large. Étendue, en plein air, sur une chaise longue, la marquise, vraiment fort belle dans sa toilette de crêpe de Chine blanc, rehaussée de nœuds de velours grenat, fumait des cigarettes, tandis qu'une jeune négresse agitait au-dessus de sa tête un immense éventail en plumes de paon. Cinq ou six personnes étaient groupées autour d'elle, en des poses aussi abandonnées que la sienne : un vieux monsieur chauve et portant lunettes se montrait, à quatre pattes, au milieu d'une pelouse, dans l'attitude d'un animal qui broute, laquelle est aussi celle des gens qui observent les fourmis ; un autre, jeune, était allongé dans l'herbe, sur le dos, les bras en croix, et paraissait dormir ; un troisième, la pipe à la bouche, chevauchait une chaise ; deux étaient assis, à peu près convenablement, sur un banc ; une grosse femme brune, écroulée dans un fauteuil à bascule, se balançait en imprimant avec le pied un mouvement de va-et-vient à son siège ; des bouteilles de *pale-ale*, une carafe de limonade, des verres étaient disposés sur une table.

— Tiens, dit Claire à mi-voix, on dirait que nous arrivons à Robinson...

En apercevant la jeune femme, Mme de Sizerac se leva et toussa légèrement, ce qui eut pour effet immédiat de leur faire prendre à tous des postures plus correctes. Avec une aisance parfaite, elle fit les présentations. Claire apprit ainsi que la grosse dame brune, — dont l'effroyable corpulence rendait incertain le résultat du conflit engagé entre ses charmes et son corset, — était une Phanariote, Mme Théophanie Contouriadès, qui « s'occupait de poésie. » Le vieux monsieur s'appelait Durand-Bey : il avait longtemps habité l'Égypte, voyagé chez les Nyams-Nyams, et composé un ouvrage fort intéressant sur les mœurs des termites ; un petit jeune homme blond, à

moustache naissante et frisée, rose de teint, timide comme une jeune fille, était Cyprien Bordère, romancier dont les débuts avaient eu un certain retentissement; les trois autres appartenaient également au monde de la littérature ou des arts et portaient des noms absolument inconnus que la marquise énonça d'un air plein de considération.

On fit le tour du jardin, puis on se mit à table. Raimond était à la droite de la maîtresse de la maison, qui lui faisait toutes les grâces imaginables. Le jeune homme blond et rose raconta une nouvelle qu'il allait bientôt publier. C'était une « contribution à l'enquête sociale, » la « monographie » d'une fille de cuisine, mise à mal, au premier chapitre, par un hercule de foire, et qui, après avoir au second accouché, — avec les fers, — d'un enfant mort, mourait au troisième asphyxiée dans sa cuisine par les exhalaisons de l'évier, un jour d'orage qu'elle épluchait des carottes.

— J'ai mis près de deux ans à documenter mon étude, ajouta-t-il timidement. L'accouchement, surtout, m'a donné beaucoup de mal... à cause des fers.

— Je vous crois!.. fit Mme de Sizerac. Avez-vous un bon titre, au moins?

Il baissa les yeux et répondit d'un air modeste :

— « *Souillon*, » madame la marquise.

— Ah! dit-elle, ces jeunes gens d'aujourd'hui ont des idées charmantes!.. Vous aurez un succès énorme, mon cher!.. cinquante éditions!

Sur ce, la conversation devint générale, on parla des dernières œuvres publiées par les auteurs les plus en vue, on en fit la critique ou l'éloge. Claire n'aurait pas été fâchée de dire son mot, comme les autres, mais elle se sentait trop peu solide sur ce terrain pour oser s'y aventurer, et souffrait d'autant plus cruellement dans son amour-propre de cette abstention forcée, qui risquait de la faire passer pour une sotte, qu'elle avait une propension à mettre le plus possible son envahissante petite personne en avant.

A mesure que la conversation s'animait, elle se trouvait plus dépaysée dans ce milieu; le spectacle de cette femme à la mode, riche, titrée, qui semblait s'intéresser passionnément à la discussion et ne dédaignait pas d'y prendre part, enlevait à Claire la consolation de penser, comme elle n'eût pas manqué de le faire, que les questions littéraires étaient bonnes seulement pour des cuistres.

Cependant Raimond avait pris à partie Bordère, et attaquait vigoureusement les théories que venait d'émettre l'éphèbe naturaliste. Il revendiquait, pour les romanciers, le droit de compléter, de modifier, de transformer même, au gré de leur imagination, les

données fournies par l'observation, soutenant qu'il n'y a véritablement œuvre d'art qu'à ce prix. Contre cette thèse, Bordère invoquait les argumens ordinairement employés par son école : la vérité plus grande, le caractère plus profondément humain, la puissance, l'intensité de vie des œuvres directement inspirées par la réalité. Stimulé par la contradiction, Raimond apporta dans sa réplique une verve et une éloquence singulières ; tous les regards s'étaient tournés vers lui ; on l'écoutait avec quelque chose de plus que la simple attention, avec une sympathie qui s'adressait moins à ses idées qu'au talent dont il faisait preuve en les défendant. Claire ne s'y trompa point ; et la surprise qu'elle éprouva de cette constatation eut pour effet de la mettre en un état d'esprit singulier. Elle se sentit tout ensemble satisfaite et mécontente ; flattée dans son amour-propre de femme du succès qu'obtenait Raimond, particulièrement auprès de Mme de Sizerac, et en même temps furieuse, aussi bien contre lui que contre la marquise, de ce succès même ; fière de son mari, pour la première fois, mais irritée, aussi, par la révélation soudaine d'une supériorité qui reléguait son propre mérite, — dont elle avait une opinion fort avantageuse, — au second plan, et qu'elle ne se résignait point à rencontrer chez autrui, fût-ce chez l'homme dont elle portait le nom, sans que le premier mouvement de sa nature très personnelle fût d'en concevoir un peu d'envie.

Le dîner fini, on passa au salon.

— Eh bien ! dit la marquise en entraînant Claire dans un coin, êtes-vous contente?.. Votre mari a eu un véritable triomphe !.. Vous allez nous faire de la musique, tout à l'heure?

— Excusez-moi... Je ne suis pas musicienne ; je n'aime pas plus la musique que la littérature...

A cette phrase, jetée d'un ton sec, la marquise riposta avec un peu de hauteur :

— Vraiment !.. Eh bien ! tant pis pour vous, chère madame...

Et, lui tournant le dos comme on fait à un enfant grognon, elle alla rejoindre Raimond, qui causait à l'autre bout du salon. « Décidément, pensa Claire, tout le monde ici me dédaigne : ceux-ci, parce que je ne connais rien à leur littérature ; celle-là, parce que je ne suis pas née au Faubourg... » Ayant eu jusque alors mainte occasion de voir, dans le monde où elle fréquentait, la considération se mesurer à la fortune, la jeune ambitieuse ne put, sans étonnement et sans dépit, constater que ces millions paternels, qui naguère lui valaient encore tant d'hommages, semblaient, dans un milieu nouveau, perdre de leur vertu. Cette humiliante découverte, tout en fournissant à sa mauvaise humeur un grief de plus contre

ce mari, qui lui dérobait les égards qu'elle se croyait dus, eut aussi pour effet de la contraindre à s'avouer qu'en l'épousant elle n'avait pas déjà fait un si mauvais marché, et de placer par conséquent Raimond un peu plus haut qu'auparavant dans son estime, c'est-à-dire dans son affection : car l'instinct utilitaire de sa nature la portait à s'attacher aux gens en raison des avantages qu'elle tirait d'eux.

— Messieurs, dit tout à coup la marquise, je crois être votre interprète en demandant à Mme Contouriadès de nous dire quelques vers...

Cette motion fut bruyamment approuvée. Claire, sentant qu'il était ridicule d'avoir l'air de bouder dans un coin, se rapprocha du groupe et joignit ses instances à celles de Mme de Sizerac. La poétesse, après une assez molle défense, se leva. Ils s'assirent; un silence se fit; elle mit la main sur son cœur et jeta d'abord ce seul mot : « chinoiserie. »

Puis, d'une voix où sonnait un reste d'accent exotique et qui roulait terriblement les *r*, l'énorme dame commença :

J'habite en une tour de fine porcelaine...

La marquise et Claire échangèrent un regard dénotant l'étonnement que leur inspirait le choix de ce domicile.

Sur la rive du grand Peï-Ho
Où les noirs caïmans à la fétide haleine...

— Bravo! cria le romancier naturaliste.

Pleurent, le soir, au bord de l'eau.
Je suis mignonne et frêle autant qu'un oiseau-mouche...

Claire et la marquise se regardèrent derechef, en agitant leurs éventails afin de dissimuler une légère envie de rire.

J'ai des yeux verts, de fins sourcils;
L'imperceptible pied perdu dans ma babouche
Me console de tous soucis.

. . . . . .

Une salve d'applaudissemens salua la dernière strophe.

— Eh bien! baron, dit Mme de Sizerac, et vous?.. Est-ce que vous n'allez pas nous dire quelque chose à votre tour?.. Vous ne savez rien par cœur : mauvaise défaite... Tenez, voici mon album à

autographes : je ne vous laisse pas sortir d'ici que vous ne m'ayez au moins écrit quelques vers sur cette page. Nous allons respirer un moment dehors; mettez-vous à l'ouvrage, personne ne vous dérangera.

Ils rentrèrent au bout d'une demi-heure, après avoir fait le tour du jardin.

— Eh bien! dit Claire à mi-voix en s'approchant de son mari, les beaux yeux de la marquise vous ont-ils heureusement inspiré?

— Je ne crois pas, répondit-il simplement; j'ai fabriqué tant bien que mal quatre pauvres strophes : c'est tout ce que j'ai pu faire...

A la demande générale, il lut ces vers :

Albert Dürer, vieux maître au pinceau hiératique,
Toi qui d'un nimbe d'or cerclais le front des saints,
Et qui des séraphins, par piété mystique
Faisais dans tes ciels bleus voltiger les essaims!

Quand tu portais en toi la vision amère
Que ta main, rude encor, au burin confia,
Et que dans ton esprit, comme en un sein de mère
Tu sentais palpiter ta Melancholia,

Si celle qui m'est chère avait pu t'apparaître,
Qu'elle eût fixé sur toi son regard triste et doux,
Peut-être aurais-tu bien devant elle, ô vieux maître,
Comme au pied des autels plié les deux genoux.

Tu te serais caché la face contre terre,
Éperdu, tressaillant d'un indicible effroi,
Et demandant à Dieu par quel profond mystère,
Ton rêve respirait et marchait devant toi!

— Bravo, bravo, bravo! s'écria Mme de Sizerac avec enthousiasme.

Elle ajouta, en se penchant à l'oreille de Claire :

— Savez-vous que je ne vous plains pas d'avoir un mari comme celui-là!

Claire ne répondit pas. « C'est la seconde fois depuis hier, pensait-elle, que cette marquise me félicite d'avoir Raimond pour mari; quand donc le félicitera-t-elle, lui, de m'avoir pour femme? » Elle traversa le salon; et, tirant brusquement Raimond par la manche :

— Allons-nous-en, dit-elle tout bas d'un ton sec et impérieux. J'ai assez de poésie comme cela!..

Ils revinrent à l'hôtel sans échanger une parole. A mesure qu'elle repassait dans son esprit les divers incidens de la soirée, Claire se

sentait de plus en plus envahie par la colère, — une de ces colères folles, comme en ont les enfans et les femmes, en qui l'imagination, sous l'empire d'une émotion, s'exalte soudain, se grise en quelque sorte, grossit, dénature les faits, invente des circonstances, déraisonne enfin à plaisir. Elle récapitulait avec rage ses griefs contre la marquise, contre les gens qu'elle avait rencontrés là, contre son mari même : on l'avait traitée comme une petite pensionnaire incapable d'avoir ou d'exprimer une idée ; on ne lui avait ni parlé ni fourni l'occasion de dire un mot; cette femme, qui recevait des individus sortis on ne sait d'où, n'était qu'une vieille coquette et une impertinente... Lancée sur cette voie, elle eut bonne envie, pour se soulager, de faire une scène à Raimond; mais le souvenir de la manière dont il avait froncé les sourcils au moment où elle le tirait par la manche, son air sévère, depuis qu'ils avaient quitté la villa, lui en ôtèrent le courage. Aux divers sujets d'étonnement que cette soirée lui avait fournis s'ajouta donc celui de sentir qu'un vague instinct de docilité s'était insensiblement substitué en elle, sans qu'elle sût quand ni comment, à l'habitude depuis si longtemps prise de tout braver et de ne demander jamais conseil pour agir qu'à sa fantaisie seule. En vain, pour se donner du cœur, elle évoqua le souvenir de diverses circonstances où elle avait cherché querelle, soit à son père, soit à sa mère, et fait plier la volonté de ses parens devant la sienne ; en y réfléchissant, il lui parut au-dessus de ses forces de tenter la même expérience sur son mari. Sans vouloir s'avouer que cette timidité nouvelle était, au fond, un hommage rendu à l'homme qui, par le seul ascendant de son caractère, lui avait si vite enseigné le respect, Claire comprit, ce soir-là, que le temps des rébellions était passé : et ce fut sans regret, avec une sorte de gratitude même, qu'elle se sentit à demi domptée, car la plus grande joie de la femme, après celle d'aimer, est celle d'obéir.

Quand ils rentrèrent dans leur chambre, elle était déjà beaucoup plus calme.

— Peut-on savoir qui est la personne que vous avez appelée dans vos vers « celle qui m'est chère? » dit-elle tout à coup.

— Qu'importe?.. Ne m'avez-vous pas déclaré tout à l'heure que vous étiez lasse de poésie?.. Laissons cela.

— Non... Je veux savoir... Qui est-ce?

Il fit un mouvement d'impatience et répondit avec une certaine brusquerie :

— Eh bien! c'est vous... Vous sembliez triste, après le dîner... Votre air m'a fait penser, je ne sais pourquoi, à une gravure d'Albert Dürer que j'ai dans ma chambre, à Château-Frayé. Mme de Size-

rac m'ayant demandé quelques vers, j'ai pris la première idée venue, qui s'est trouvée être celle-là...

— Alors, je vous suis toujours chère? interrogea-t-elle d'une voix très douce.

Elle penchait un peu de côté la tête en le regardant, comme un enfant câlin qui mendie une caresse. Mais il n'y fit pas attention, étant occupé à chercher quelque chose au fond d'un tiroir.

— Pourriez-vous me dire où vous avez rangé ma pipe? fit-il froidement, sans répondre à la question.

Elle tressaillit, et le rouge de la colère reparut sur ses joues.

— Votre pipe!.. Je suppose que vous n'allez pas empester la chambre de tabac, à cette heure?..

— Rassurez-vous... Je vais fumer dehors...

Il sortit. Claire resta immobile un instant, comme frappée de stupeur. Puis elle se déshabilla et se coucha. Quand elle fut au lit, ses nerfs se détendirent tout à coup et elle se mit à sangloter, ce qui ne lui était pas arrivé depuis son enfance. De grosses larmes roulaient sur ses joues, larmes de rage, d'humiliation, larmes de désespoir aussi, car il lui semblait que pour avoir répondu si durement, pour être parti sans lui dire bonsoir, sans l'embrasser, sans la regarder même, il fallait que son mari ne l'aimât déjà plus ; et cette idée, qui pour la première fois se présentait à son esprit, le remplissait d'une intolérable angoisse. Elle cacha sa tête dans l'oreiller humide de pleurs; des secousses nerveuses agitèrent violemment son corps sous les draps, qu'elle mordait en proférant contre la marquise des menaces entrecoupées d'une sorte de hoquet convulsif. A un certain moment, elle se redressa, croyant entendre le pas de Raimond; et son cœur battait avec force, elle tendait les bras vers la porte, elle murmurait tout bas son nom ; mais le bruit de pas s'éloigna, se perdit dans le couloir. Alors elle sauta à bas du lit, courut à la fenêtre, l'ouvrit toute grande et se pencha en avant pour regarder : la nuit était noire, le grondement sinistre de la mer remplissait l'espace, un coup de vent s'engouffra dans les grands rideaux blancs et les gonfla comme une voile en éteignant presque la bougie... Claire eut peur, referma la fenêtre et se blottit en frissonnant dans son lit froid. Elle songeait : « Il y a trois semaines, c'était lui qui pleurait, pendant la nuit, comme je fais en ce moment... J'ai été le consoler... Pourquoi ne vient-il pas près de moi, comme je suis allée près de lui?.. Où est-il?.. A quoi pense-t-il? A cette femme, sans doute!.. » Ses larmes coulèrent de nouveau, chaudes et pressées, jusqu'au moment où, une torpeur d'accablement l'ayant envahie, elle ferma les yeux, et, ramassée en une pose frileuse qui la faisait paraître aussi petite qu'un enfant, s'endormit tout d'un

coup, la bouche ouverte, avant même que le dernier pleur eût séché sur sa joue.

Pendant ce temps-là, Raimond se promenait sur la plage en fumant la pipe de Cavaroc, qu'il n'avait pas encore essayée et qui lui parut excellente.

— Je serais bien sot, pensait-il, de me priver plus longtemps de fumer.

Puis il se mit à songer à la soirée qui venait de s'écouler, aux complimens qu'il avait reçus et dont la douceur avait laissé quelque chose de suave dans sa mémoire, comme on garde aux lèvres le bouquet d'un vin généreux longtemps après qu'on l'a bu; il se sut gré à lui-même du petit succès qu'il avait remporté et sentit son ambition stimulée par le désir d'en remporter d'autres et de plus retentissans; il décida que la marquise était une fort aimable personne, hospitalière, intelligente, instruite, spirituelle, jugea d'autant plus déplacée l'attitude maussade que sa femme avait cru devoir prendre, et s'indigna tout de bon au souvenir de la brusque et discourtoise retraite qu'une incompréhensible fantaisie de Claire lui avait imposée.

Il rentra d'assez méchante humeur. Toutefois, ayant ressenti une sorte de remords en se rappelant qu'il n'avait pas dit bonsoir à sa femme, il s'approcha du lit et la regarda. Elle dormait profondément. S'il avait pu soupçonner ce qui s'était passé quelques minutes auparavant dans cette jolie tête pâle et fatiguée, tout son amour, son bel amour des premiers jours, l'aurait soudain ressaisi et jeté à genoux près de cette couche. Mais il était à l'une de ces heures où l'amour, sans commencer encore à décroître, a cessé de grandir; or, cet amour, que le désenchantement guette déjà, ne sait plus deviner, chez l'être aimé, les mystérieuses choses du cœur qu'un sûr instinct lui révélait naguère. Raimond ne s'aperçut pas plus que les cheveux de Claire étaient épars sur l'oreiller, qu'il n'eut l'idée de passer ses doigts dans leurs ondes soyeuses pour se donner à lui-même la volupté de frémir à la douceur de ce contact; il ne vit ni le cercle de bistre qui estompait les paupières baissées, ni le sillon laissé par les larmes sur le duvet de la joue. « Elle dort, » pensa-t-il; et il craignit de la réveiller en mettant un baiser sur ces lèvres qui, l'instant d'avant, réclamaient les siennes; et il alla se coucher, sans se douter que jamais cette charmante femme, qu'il laissait dormir seule, ne l'avait encore aimé autant qu'elle venait de l'aimer ce soir-là.

XIX.

Le lendemain matin, Claire à peine réveillée, exprima le désir de partir le jour même pour Paris, au lieu de rester à Biarritz une huitaine encore, comme il avait été convenu : Biarritz l'ennuyait, décidement; la saison s'avançait et il était grand temps de songer à l'installation de leur appartement; surtout, elle éprouvait le besoin de revoir sa mère... Raimond, un peu surpris de cet accès de tendresse subite, objecta qu'on aurait de la peine à être prêts, qu'il y avait à faire quelques visites d'adieu.

— Ah ! oui, dit-elle, chez la marquise... Eh bien! la marquise se contentera d'un P. P. C. qu'on ira porter chez elle après déjeuner... A moins que vous ne préfériez composer d'ici là une épître en vers pour lui annoncer notre départ. Cela serait du dernier galant; qu'en dites-vous?..

Quelques heures après, quand le train s'ébranla pour quitter la gare, Raimond et Claire, seuls en face l'un de l'autre dans leur compartiment, se regardèrent, et le regard qu'ils échangèrent fut grave comme les pensées qui s'agitaient dans leur esprit. Au même instant, et sans qu'ils eussent besoin de la parole pour s'en faire part, le même sentiment s'empara d'eux. Ils se disaient que cette minute était solennelle, parce qu'ils entraient dans l'inconnu d'une nouvelle phase de leur vie, parce que quelque chose venait de finir qui jamais plus ne recommencerait pour eux, parce qu'enfin ils quittaient, sans savoir quand ils reverraient, ni même s'ils devaient revoir un jour ces lieux auxquels ils se sentaient maintenant attachés par mille liens mystérieux, ce coin de terre qu'ils croyaient naguère encore semblable à un autre et qui ne l'était point, puisqu'il se parait soudain, au moment même où ils l'abandonnaient, d'un charme spécial tout à la fois doux et mélancolique, fait du souvenir de ces premiers baisers qu'ils y avaient échangés. Et, tandis qu'ils voyaient fuir le paysage devenu depuis six semaines familier à leurs yeux, une tristesse subtile les pénétrait l'un et l'autre, s'insinuait jusque dans les plus intimes profondeurs de leur être : car c'est une des misères de l'homme de ne pouvoir quitter un lieu pour un autre sans que l'importune idée de sa fragilité l'assaille aussitôt, — sans que l'incertitude où il est de revenir jamais à cet endroit éveille en lui l'appréhension vague d'un départ autrement terrible, — sans qu'il se mêle, enfin, à l'adieu qu'il jette à ce point de l'espace, je ne sais quel regret des heures qu'il y a consumées, si douces qu'elles aient pu être, parce qu'il sent diminué d'autant le nombre de celles dont il dispose encore.

Quand le dernier coteau, le dernier bouquet d'arbres, la der-

nière maison qui leur rappelait Biarritz eut disparu, Claire et Raimond, cessant de contempler la campagne, se regardèrent de nouveau l'un l'autre, sans parler. Le jeune homme soupira profondément, et, fermant les yeux, renversa la tête en arrière.

— Vous êtes triste, dit Claire.

— Un peu... Et vous?

— Moi aussi;.. nous étions plus gais en venant.

— Hélas! oui, c'est vrai...

Ils ne se dirent plus rien, chacun d'eux éprouvant le besoin de s'isoler dans ses pensées, de cacher à l'autre l'indéfinissable souffrance qui venait de l'envahir et dont il cherchait en vain la cause.

Ce fut Claire qui, la première, rompit ce long et pénible silence. Comme la nuit était tombée, elle vint s'asseoir près de son mari et dit :

— Voulez-vous me donner votre épaule pour dormir,.. puisque vous ne me l'avez pas donnée hier soir?

Sans répondre, Raimond passa un bras autour du cou de sa femme, et lui fit prendre la position qu'elle aimait. Quand elle fut là, blottie contre sa poitrine, elle lui dit très doucement :

— Savez-vous à quoi je pense?.. Vous vous rappelez notre première nuit, en chemin de fer?.. C'est vous qui m'offriez alors votre épaule pour y reposer ma tête : aujourd'hui, c'est moi qui vous la demande... Cela ne prouverait-il pas que je vous aime davantage et que vous m'aimez moins?

— Quand les enfans ont sommeil, ils ne savent plus ce qu'ils disent... Voilà, — fit-il en la baisant au front, — comment on répond à de pareilles questions.

De fait, il eût été embarrassé, s'il avait dû lui répondre d'une manière plus explicite; car ce doute qu'elle venait d'exprimer, le jeune homme commençait précisément, depuis deux ou trois jours, à l'éprouver lui-même, et s'il repoussait encore avec une sorte d'horreur l'idée de s'avouer qu'il aimait moins sa femme, quelque chose pourtant lui faisait déjà pressentir que cet amour n'était plus tout à fait semblable à celui qu'il avait pour elle deux mois auparavant. Afin de s'en assurer, Raimond s'interrogea de nouveau. Il lui parut que sa tendresse n'avait pas diminué, mais qu'un peu de découragement s'y mêlait, provenant sans doute de mille petites meurtrissures qu'elle avait reçues et qui l'avaient contrainte à se replier, pour ainsi dire, sur elle-même, comme une feuille de sensitive qui n'aurait pas été touchée d'une main assez légère. « Ah! pensait-il, la vilaine enfant qui n'a pas voulu du bel amour que je lui offrais!.. » Il fit un mouvement pour s'écarter de Claire, mais elle se rapprocha aussitôt, en murmurant d'une voix endormie :

— Prenez-moi bien... Tout près de vous... J'ai froid...

Et, pas plus que la veille, il ne comprit qu'un sentiment nouveau était né dans cette femme, qui ne pouvait plus dormir, maintenant, que sur le cœur de son mari.

Ils arrivèrent à Paris le lendemain matin, et repartirent aussitôt pour les Ormes, où il avait été décidé qu'ils resteraient jusqu'à la fin de l'été. Après avoir salué ses beaux-parens, Raimond prit congé d'eux, en annonçant qu'il allait passer le reste de la journée auprès de sa mère. Claire, très occupée de déplier ses robes et de faire ses « rangemens » habituels dans l'appartement que Mme Lecouturier avait préparé pour les recevoir, ne manifesta point l'intention d'accompagner son mari, qui partit à pied pour Château-Frayé. En revoyant son fils, le premier mot de la générale fut :

— Eh bien ! mon enfant, y a-t-il quelque chose de nouveau ?

Et le regard qu'elle plongea dans les yeux de Raimond, l'attente anxieuse qu'exprima toute sa physionomie, disaient assez le sens attaché par elle à ces paroles.

— Non, ma mère, répondit-il en faisant effort sur lui-même pour prendre un air dégagé. Rien encore...

— Ah ! dit-elle, seulement. Et elle passa aussitôt à un autre sujet.

Tandis qu'ils parlaient ensemble de Biarritz, des courses de taureaux, des mille petits incidens du voyage, Jean annonça l'abbé Papillon. Le bon abbé parut, le nez au vent, le rabat de travers, comme d'habitude, les souliers blancs de poussière. Il commença par secouer vigoureusement la main du jeune homme, puis, avec sa mine joyeuse et goguenarde :

— Eh bien ! dit-il, à quand le baptême ?

— Ah ! mon cher abbé, se hâta de répondre Mme Blachère, que vous êtes pressé !

— Certainement, je le suis ! C'est notre façon d'être pères, à nous autres curés, que de faire des petits chrétiens... Dépêchez-vous, paresseux !

— Mon Dieu, dit Raimond avec un peu de contrainte, je ne crois pas qu'il y ait de temps perdu... Accordez nous un sursis, de grâce !

La porte du salon où avait lieu cette conversation s'ouvrit tout à coup et Martha se montra en criant : « Madame, madame !.. c'est Mme Raimond qui arrive... » Sans en rien dire à Claire, Raimond avait trouvé de mauvais goût qu'elle le laissât venir seul à Château-Frayé ; il passa aussitôt dans le vestibule pour aller au-devant d'elle et la remercier de n'avoir pas remis cette visite au lendemain. Au lieu de la voir arriver en voiture, comme il s'y attendait, il l'aperçut, au milieu de la cour d'honneur, qui descendait de son cheval, luisant de sueur. A peine eut-elle touché terre, qu'elle se

pencha vivement de côté pour ramasser le bas de son amazone; puis elle vint à lui en courant, le teint frais, l'air heureux, charmante, dans ce corsage étroit qui moulait la rondeur ferme de sa taille. Mais cette gentillesse et cette grâce furent impuissantes à désarmer l'irritation soudaine dont venait d'être pris Raimond.

— Après les bains de mer, le cheval!.. dit-il avec un peu de rudesse dans le ton. C'est un parti-pris, décidément...

Elle s'arrêta, stupéfaite de cet accueil; puis, passant devant lui sans répondre, elle entra dans le salon, serra la main de l'abbé, tendit ses joues à sa belle-mère et demanda :

— Est-ce que c'est un bien grand crime, comme a l'air de le prétendre votre fils, d'avoir pris mon cheval pour venir vous embrasser plus vite?

— Non, mon enfant, répondit la générale, ce n'est pas un grand crime... Mais ce serait un grand malheur que vous n'eussiez pas un jour une petite fille pour lui apprendre à porter l'amazone avec autant de grâce que vous-même... Et c'est parce qu'il pense un peu trop à ces choses, auxquelles vous ne songez pas assez, vous, ma mignonne, qu'il boude, au lieu de vous remercier de la gentille attention que vous avez eue pour votre vieille belle-mère... Raimond, viens me donner le plaisir de te voir embrasser ta femme devant moi.

Il vint à elle, la main tendue, et l'embrassa.

— Aimez-vous, mes enfans, disait Mme Blachère en les enveloppant d'un regard attendri. Aimez-vous bien, aimez-vous toujours...

— *Et multiplicamini!* ajouta tout bas l'abbé, qui suivait son idée.

Les jours suivans furent consacrés à la recherche d'un appartement à Paris. Mme Lecouturier, qui en avait visité plusieurs à leur intention pendant qu'ils étaient à Biarritz, leur servait de guide, avec une sollicitude que son gendre ne tarda pas à trouver excessive. Le choix de ces dames s'arrêta sur un premier de la rue de Lisbonne, dans une maison superbe d'apparence, pourvue d'un large escalier, d'un ascenseur, de vastes salons, mais manquant de vue et de soleil : Raimond en fit l'observation avec assez peu de succès, et, piqué de voir qu'on ne semblait tenir aucun compte de ses goûts, n'insista pas davantage, de sorte que l'appartement, qui ne lui plaisait point, fut loué. Vint ensuite la question de l'ameublement. Il tenait de sa mère le goût des vieilles étoffes, des meubles de forme ancienne et rare; il avait toujours pensé que ce devait être chose charmante, pour deux jeunes mariés, de faire leur nid avec amour, de chercher ensemble, et longtemps s'il le fallait, tentures, sièges, bahuts, toutes ces jolies choses du temps passé, qui tranchent sur l'horrible banalité du mobilier moderne. Mais Mme Lecouturier avait d'autres

idées, et elle sut les faire partager à sa fille. Claire, qui n'y était d'ailleurs que trop disposée, se laissa persuader par elle qu'il fallait procéder en toute hâte à une installation complète et définitive, afin d'être en mesure de recevoir au moins à partir du mois de décembre. Elles s'entendirent avec un tapissier, qui prit l'engagement de mettre l'appartement en état d'être habité pour le milieu d'octobre. Raimond fut invité à discuter le devis et les projets de cet homme ; mais, après avoir assisté à deux ou trois conférences où il vit sa belle-mère et sa femme se livrer sur chaque article à un marchandage effréné, il prit le parti de leur laisser diriger seules les travaux. Mme Lecouturier approuva fort cette résolution.

— Les hommes d'imagination comme vous, disait-elle à son gendre, ne connaissent rien à ces questions d'intérieur; elles ne sont pas dignes d'eux; laissez-nous faire : vous serez content de votre installation...

L'homme d'imagination accepta sans protester cet arrêt; pourtant il lui parut qu'on aurait pu lui accorder au moins une voix consultative, et que son intervention n'aurait pas été tout à fait inutile, quand bien même elle n'aurait eu pour effet que d'empêcher la peluche, qui sévissait cette année-là, — et pour laquelle il avait un goût moins vif que Mme Lecouturier, — de tout envahir, fauteuils, rideaux, dessus de cheminées et tours de glaces, dans son appartement.

Chaque jour, excepté le dimanche, Claire et sa mère allaient à Paris et passaient l'après-midi à courir de magasin en magasin, à monter et à descendre des étages, à prendre des mesures, à grimper aux échelles, afin de contrôler par elles-mêmes la façon dont chaque clou avait été posé, et si le tapissier ne leur faisait point de tort sur le métrage des étoffes. C'était une idée fixe de Mme Lecouturier qu'on en détournait de petits morceaux, et cette idée la mettait au supplice; il fallut que Raimond se fâchât pour empêcher Claire d'exiger que toutes les rognures fussent mises de côté. En dépit de la fatigue physique qui les accablait après de pareilles séances, elles rapportaient aux Ormes une surexcitation d'esprit singulière qui leur donnait quelque chose d'inquiet et de fiévreux. Elles parlaient intarissablement, répétant avec une sorte de frénésie ce qu'elles avaient déjà dit cent fois, se plaignant sans cesse de la lenteur des ouvriers, de la mauvaise foi des marchands, du prix des meubles... Cette installation était devenue non pas seulement la grande, mais l'unique affaire de leur vie : elles s'en entretenaient le jour tantôt avec tendresse, tantôt avec colère et désespoir; la nuit, elles en rêvaient : le reste, à leurs yeux, existait à peine.

— Que devient Claire? demandait quelquefois Mme Blachère à son fils. — Et celui-ci lui répondait :

— Elle pense appartement.

Le mois de septembre s'écoula ainsi. Claire, toujours levée de très bonne heure, s'équipait en un tour de main et se rendait dans la chambre de sa mère, où elle passait la matinée à dresser le plan des opérations de la journée; on déjeunait ensemble, à la hâte; après quoi son mari ne la revoyait plus que le soir. L'exécution quotidienne de ce programme ne laissait pas aux jeunes époux beaucoup de temps pour l'intimité. Aux heures mêmes, trop rares à son gré, où il n'était pas privé de sa femme, Raimond la voyait si agitée, si préoccupée de mille choses tout à fait étrangères aux questions d'ordre sentimental, qu'il refoulait au dedans de lui-même les effusions de tendresse qui montaient souvent encore, mais moins souvent que naguère, de son cœur à ses lèvres.

— Je sens, disait-il encore, un tapissier entre elle et moi... Cela me glace.

Il avait soin d'accompagner ces mots d'un sourire, afin de ne pas donner d'inquiétude à sa mère; ce qui n'empêchait pas Mme Blachère de froncer le sourcil et de répondre sur un ton d'impatience :

— Enfin, avance-t-il, au moins, ce maudit appartement?

Un dimanche, même, la générale se fit conduire aux Ormes. Avec un tact, une prudence infinis, elle dit à Mme Lecouturier de très jolies choses, sur l'inconvénient de distraire deux jeunes mariés, de ce qui doit être leur grande affaire, savoir, la mise en harmonie de leurs goûts respectifs, de leurs sentimens, de leurs idées... Mais la femme de l'ingénieur ne comprit pas, ou feignit de ne pas comprendre la leçon. Une tentative semblable, faite auprès de Claire, ne réussit pas mieux.

— Comment, dit-elle à sa belle-mère, vous avez l'air de trouver que je m'occupe trop de mon appartement et pas assez de mon mari?.. Est-ce ma faute s'il ne s'en occupe pas avec moi?.. Je suis bien peu récompensée, vraiment, du mal que je me donne!

Mme Blachère se garda bien d'insister, sentant qu'il fallait conserver à tout prix, dans l'intérêt même de Raimond, ce qu'elle avait pu prendre déjà d'influence sur cette nature irritable.

— Là, là, répliqua t-elle, calmons-nous, ma fille... Ne faites pas comme un jeune coq qui hérisse ses plumes... Ce que j'en disais, c'était pour votre bien à tous deux : n'en parlons plus. Dépêchez-vous seulement de finir, et emménagez bien vite...

Afin de remplir le vide de ses journées, Raimond essaya de se mettre au travail. Mais il éprouva une peine extrême à reprendre et à continuer le développement interrompu de son roman. Pour se dédommager, il écrivit une nouvelle, qui lui parut assez bien

venue, et sur laquelle il eût aimé à consulter sa femme. Malheureusement, le soir où il offrit de lui en faire la lecture, Claire avait à examiner avec sa mère un mémoire très important.

— Demain, mon ami, si vous voulez... et avec grand plaisir, lui dit-elle. Le lendemain, Mme Lecouturier et sa fille commencèrent, en se mettant à table, à délibérer sur la question de l'éclairage des appartemens. La discussion qui s'engagea sur les mérites respectifs de l'huile, du pétrole et du gaz remplit toute la soirée et fit complètement oublier la lecture. Raimond n'en adressa aucun reproche à sa femme, mais il jeta le manuscrit de sa nouvelle au fond d'un tiroir et ne se sentit plus le moindre goût au travail.

Chaque jour, après leur départ, il faisait une visite à sa mère, lui tenait compagnie pendant une heure, puis allait errer, sous prétexte de travailler et de lire, avec quelques feuilles de papier et un livre, dans le parc. Il s'asseyait à l'une de ses places favorites, près du saut-de-loup, ou bien au pied de la statue du Sylvain, et trouvait une douceur infinie à rester là longtemps, perdu dans une de ces rêveries qu'il aimait autrefois, où tout devenait vague, délicieusement trouble, au dedans et au dehors de lui-même, ses pensées comme les formes des objets.

Sa mère, qui l'épiait des fenêtres du salon, s'alarmait du goût qu'il recommençait à montrer pour ces promenades solitaires et ces songeries sans fin.

— Je ne suis pas contente de toi, mon enfant, disait-elle; tu me rappelles le Raimond d'il y a six mois... Voyons, que se passe-t-il dans cette tête-là?.. Qu'as-tu?

— Moi?.. Que voulez-vous que j'aie, ma mère?

— Enfin, es-tu heureux?.. On en douterait à te voir...

— Mais, certainement, je suis heureux... Pourquoi ne le serais-je pas?

Il prenait aussitôt un air joyeux, il s'ingéniait à la faire rire en racontant de plaisantes histoires sur Mme Lecouturier ; mais sa mère n'était point dupe de cette gaîté, car elle y percevait quelque chose de contraint, qui, peut-être, révélait une souffrance cachée.

Souvent aussi, Raimond allait se promener dans cette partie de la forêt qu'il avait si souvent parcourue, au printemps, avec Claire. Il reconnaissait, tant l'image de ces lieux s'était gravée dans son esprit, le moindre accident de terrain, la moindre touffe d'herbes. « Ici, pensait-il, elle a enjambé ce petit fossé; là, elle s'est assise sur cette roche moussue ; voici le bouquet de coudriers où je lui ai taillé une badine, le bloc de grès où elle a posé son pied pour refaire le nœud du lacet de sa bottine... » Tout cela, — dont quelques mois à peine le séparaient, — lui semblait très ancien déjà ; et la

seule explication qu'il trouvât de ce fait était de se dire que, sans doute, il avait beaucoup vieilli lui-même depuis lors. Il marchait ainsi tout droit devant lui, lentement, sans but, comme un désœuvré qui s'ennuie et qui cherche à tuer le temps. Un vieux garde qui le rencontra, la tête basse, au détour d'un chemin, lui dit : « Ça ne va donc pas, monsieur Raimond?.. Vous avez quasiment l'air d'un corps sans âme! » Un jour, il alla revoir la place où Claire s'était fiancée à lui. Les arbres, tout verdoyans au mois de juin, commençaient à se dépouiller de leurs frondaisons jaunies. Quelques feuilles mortes tombèrent en tournoyant autour du jeune homme; cette vue le rendit mélancolique, et avec le tour particulier de son imagination de poète, il se prit à penser que la forêt avait l'air de pleurer sur quelqu'un. Aussitôt, il s'empressa de donner une autre direction à ses idées, car il évitait toute réflexion qui pouvait l'induire à descendre très profondément dans sa conscience : comme s'il eût reculé d'instinct devant les découvertes qu'il aurait pu faire en essayant de dresser avec trop de soin l'inventaire de son état moral. Ce n'était pas sa mère seule, en effet, mais lui-même aussi qu'il cherchait à rassurer en disant : Pourquoi ne serais-je pas heureux? Et il y parvenait à peu près, car une analyse très subtile des mille petites causes de son désenchantement eût seule pu lui permettre de mesurer exactement jusqu'à quel point ce désenchantement avait déjà grandi et combien il grandissait encore chaque jour; or, cette enquête, on l'a vu, Raimond ne se décidait point à la faire. Il resta donc dans une sorte d'incertitude volontaire sur ce qui se passait en lui-même, vaguement inquiet pourtant, car il croyait sentir, à de certains momens, qu'un voile de tristesse s'étendait sur son âme, pareil à celui que la saison jetait sur la forêt moins verte et sur la campagne moins joyeuse; et il se demandait avec angoisse si le plus beau de tous les sentimens, celui qu'il croyait naguère encore devoir rester en lui impérissablement jeune, était soumis à la même loi de prompte caducité que le feuillage des bois. « Hélas! pensait-il, quelle affreuse chose, s'il fallait que ce fût déjà l'automne de mon amour! » Alors, il cherchait à se persuader que cette crainte était vaine, il se mettait tout à coup à embrasser sa femme avec une sorte de fureur, en lui adressant de grandes tirades pleines de passion, mais d'une passion moins naïve et par conséquent moins touchante qu'autrefois, dont l'expression trop littéraire le faisait douter lui-même s'il parlait en son nom, ou si, à son insu, il ne s'exerçait pas plutôt à traduire les sentimens de quelque amoureux fictif qu'il mettrait un jour en scène dans un roman.

Cette nuance échappait à Claire, qui avait d'autres préoccupa-

tions en tête que d'étudier son mari. Elle s'était laissé reprendre tout entière aux idées de sa mère, qui, ne connaissant pas de bonheur plus grand que celui de paraître, la poussait avec un étrange aveuglement à mettre le plus tôt possible en voie d'exécution le programme de vie mondaine qu'elles avaient élaboré ensemble. Cette perspective de visites, de réceptions, de fêtes, de toilettes, de succès, de représentation sous toutes les formes, enivrait Claire ; elle soupirait après les plaisirs de l'hiver, les goûtait par avance, supputait les résultats de la campagne qu'elle allait entreprendre afin de forcer l'attention et de s'élever, du premier coup, au rang des « femmes à la mode » dont elle avait depuis longtemps déjà résolu d'être un jour. A mesure que le moment approchait, quelque chose entrait en elle de l'impatience, non de l'appréhension qu'éprouvent à la veille d'un début les acteurs sûrs de leurs moyens. Des bouffées d'ambition lui montaient au cerveau ; elle se voyait déjà recherchée, choyée, adulée, régnant sur tous les salons de Paris par sa beauté, son esprit, sa fortune, comme ces cinq ou six privilégiées dont on cite les noms, dont on décrit les toilettes, chaque matin, à la première page des journaux, et dont l'entrée dans une loge, au théâtre, fait que toute la salle se retourne pour les voir. Aucun bonheur ne lui semblait comparable à la félicité de ces femmes-là. Elle se tenait avec une vigilance envieuse au courant de leurs faits et gestes, de l'état de leur fortune et de celui de leur beauté, de leurs habitudes, de leurs goûts, de leurs aventures, et sentait qu'avant même de les connaître, elle les haïssait déjà. « Comment, pensait-elle quelquefois, comment pourrai-je m'y prendre pour les supplanter, ou tout au moins pour me tailler une part de royauté à côté d'elles?.. Toutes ont quelque chose de particulier qui les signale : l'une, son collier de perles, qui est unique ; l'autre, son talent de musicienne ; celle-ci, son profil de Diane ; celle-là, son salon politique : quelle sera mon originalité, à moi?.. » Et elle s'enfonçait en de profondes méditations, dont sa mère seule devinait l'objet.

Le moment approchait, cependant, où le jeune ménage devait quitter les Ormes. Ce n'était point pour Raimond seul que ce long séjour à la campagne avait eu de fâcheuses conséquences. Depuis le jour où Claire s'était de nouveau trouvée aux côtés de sa mère, dans une atmosphère morale si différente de celle où son mari l'avait fait vivre durant leur voyage de noces, la métamorphose qui commençait à s'opérer en elle, qui la rendait déjà plus docile et plus douce, en même temps que plus aimante, avait subi un brusque temps d'arrêt. Six semaines auparavant, le simple penchant qu'elle avait d'abord eu pour Raimond s'élevait insensiblement à la

dignité d'une de ces belles tendresses conjugales, faites d'estime, de confiance, de respect mutuels, qui sont sans doute ce qu'il y a de plus noble ici-bas dans l'ordre du sentiment. Sa conception première du mariage, de la vie même, semblait sur le point de changer; le moment n'était pas loin, peut-être, où elle aurait cherché le bonheur non dans les satisfactions de la vanité, mais dans les joies intimes du cœur. Ce temps passé par Claire dans la société de la plus frivole et de la plus vaniteuse des femmes interrompit malheureusement la rénovation de son être moral; l'identification de son âme à celle de l'homme qu'elle avait pris pour époux, tout cet invisible travail qui, par la vertu de l'amour naissant, s'accomplissait mystérieusement en elle, quand ils étaient revenus de Biarritz, resta en suspens.

La seconde quinzaine d'octobre arriva; l'appartement était enfin prêt à les recevoir; ils partirent pour Paris.

XX.

— Eh bien! demanda Claire, après avoir promené de pièce en pièce son mari, vous ne me dites pas que nous avons bien travaillé, maman et moi?

— Mais si, ma chère;.. c'est superbe.

— Quel drôle d'air vous avez... On dirait que vous n'êtes pas content... Qu'est-ce qui vous déplaît?

— Rien, je vous assure... C'est très beau, très riche... Un peu trop de dorures, peut-être... Mais tous ces ors s'éteindront, j'espère, à la longue... Beaucoup de peluche, aussi... J'aurais préféré quelques étoffes anciennes, ici ou là... Mais, vous savez, je n'y connais rien... Votre appartement vous fera honneur.

— Pourquoi pas *notre?*..

— *Notre*, si vous voulez.

En lui-même, il pensait que ce grand appartement somptueux et banal avait un genre de magnificence qui faisait involontairement penser à l'Hôtel-Continental.

A cette première impression succéda le soulagement de ne plus vivre sous le même toit que sa belle-mère, et la satisfaction de rentrer enfin en possession de sa femme. Il prit plaisir à s'installer dans son cabinet de travail. Là seulement, — grâce à la présence de ses livres, de ses papiers, de photographies et de gravures dont il couvrit les murs, — Raimond trouvait je ne sais quoi d'intime qui manquait à toutes les autres pièces, et qui lui donnait la sensation d'être « chez lui. » Il se remit au travail avec beaucoup d'ardeur et ajouta un nouveau chapitre à son roman. « Enfin, dit-il à

Claire, je vais donc pouvoir rattraper le temps perdu ! Si vous saviez combien j'ai hâte de finir ce livre et de voir si Mme de Sizerac avait raison de me prédire du succès !.. »

— Fort bien, répliqua la jeune femme ; mais vous n'oubliez pas que nous avons nos visites de noces à faire...

Elles commencèrent dès la première semaine de novembre. Chaque matin, Claire dressait une liste de noms, avec des adresses en regard. On partait dans le coupé donné par M. Blum. On entrait dans un premier salon où se trouvaient déjà huit ou dix femmes, rangées en cercle, tenant toutes leur carnet de visites à la main, avec des attitudes de poupées savantes. Claire présentait son mari à la maîtresse de la maison, échangeait avec elle quelques propos d'une parfaite insignifiance, jetait un coup d'œil sur la toilette de ses voisines, sur l'ameublement de la pièce, puis se levait et partait. Après quoi, on remontait en voiture, on entrait dans un nouveau salon où l'on trouvait d'autres dames également rangées en cercle, tenant toutes, et de la même manière, exactement, que les autres, leur petit livre à la main ; on échangeait avec la maîtresse de la maison les mêmes politesses, les mêmes questions et les mêmes réponses ; puis on passait à un troisième, à un cinquième, à un dixième, à un quinzième salon, où la même scène, invariablement, se reproduisait. Cela dura, pendant six semaines, tous les jours, de deux à sept heures.

— Claire, disait Raimond, vous avez monté aujourd'hui soixante-douze étages, trois de moins qu'hier, cinq de plus qu'avant-hier... Vous avez contemplé cent quatre-vingt-dix femmes assises en rond et tenant un cartier à la main... Vous m'avez présenté vingt-deux fois à vingt-deux dames, qui toutes m'ont dit : « Vous travaillez beaucoup, monsieur?.. » On vous a demandé soixante-dix-sept fois si vous comptiez aller beaucoup dans le monde cet hiver... Claire, êtes-vous contente de votre journée?.. Moi, je sens que je tombe en enfance.

Vers le milieu de décembre, il ne restait plus qu'une trentaine de visites, l'affaire de deux jours au plus. Raimond allait donc pouvoir reprendre son roman et l'achever. Mais, à la même époque, Claire devait commencer à recevoir, le lundi et le vendredi de chaque semaine. Dès le premier jour de réception, l'appartement de la rue de Lisbonne fut envahi par un flot de visiteurs : les coups de sonnette, le roulement des voitures sous la voûte, le bruit des portes ouvertes et fermées harcelaient Raimond dans son cabinet et mettaient en fuite ses idées. Il essaya d'aller travailler de tête dans quelque endroit solitaire, le long des quais ; mais il s'aperçut que sa pensée, quand il n'avait pas sous la main une plume pour la

saisir et la fixer au moment même où elle prenait son vol, lui échappait bientôt, s'égarait et finissait par se perdre dans la région vague de la rêverie. Alors il rentra. Dans l'escalier, il rencontra trois messieurs, qu'il se souvint d'avoir vus quelque part, pendant les visites de noces. Ils descendaient en causant bruyamment; l'un d'eux riait et disait d'un air fat : « Elle est vraiment très gentille... » Raimond crut comprendre qu'on parlait de sa femme, et fronça les sourcils. Désormais, il s'abstint de sortir les jours où Claire recevait, et fit salon avec elle, en dépit de l'ennui qu'il éprouvait à entendre pendant quatre heures d'horloge des propos dont la moyenne ne s'élevait pas sensiblement au-dessus de la puérilité d'une conversation de petites filles jouant « à la dame. » Il vit arriver chez lui, deux fois par semaine, le ban et l'arrière-ban des « danseurs » de Claire, de petits messieurs serrés dans leurs habits, les membres grêles, les pieds longs et plats, une fleur à la boutonnière. Ils s'empressaient autour de sa femme, qui semblait ravie de les revoir ; ils lui rappelaient les bals de l'hiver précédent, les cotillons qu'elle avait conduits, parlaient boston, pavane et menuet. Et quand ils étaient partis, d'autres arrivaient, semblables de tout point aux premiers, gentils, pommadés et un peu niais. « Dieu, pensait Raimond, comme il y a des « danseurs » à Paris ! »

Quand une jeune fille mondaine se marie, les messieurs un peu mûrs qui s'amusaient à lui faire la cour, — une cour pour rire, sans conséquence, — disparaissent pendant les premiers mois. Puis on les voit reparaître un beau jour ; ils se présentent en éclaireurs, sans idée bien arrêtée encore, l'air bonhomme, « et pourtant l'œil luisant, » prêts à tout, aussi bien à jouer le rôle de vieil ami, si c'est celui-là qu'on leur impose, qu'à reprendre incontinent, si l'on semble le leur permettre, celui de soupirant. En un tour de main, ils vous ont jaugé le mari et savent à quoi s'en tenir sur l'affection qu'il inspire à sa femme, la domination qu'il exerce sur elle, l'aptitude plus ou moins grande qu'il peut avoir à se laisser berner ; d'un coup d'œil ils constatent si le ménage est solide ou s'il craque : dans le premier cas, ils s'éclipsent de nouveau et on ne les revoit plus ; dans le second, ils reviennent. Ils ont un flair merveilleux pour discerner le fruit déjà piqué, une patience sans égale pour attendre qu'il tombe, et, — ce qui achève de les rendre particulièrement redoutables, — le talent de secouer l'arbre sans en avoir l'air, afin d'avancer le moment de la chute. Il vint chez Claire bon nombre de ces hommes entre deux âges qui rôdent autour des jeunes ménages. Ils trouvèrent une petite personne rieuse, coquette, aimant les complimens ; mais, derrière cette petite personne, ils virent un grand gaillard dont les yeux prenaient un mauvais regard quand on s'oc-

cupait trop de sa femme : et ils allèrent chercher fortune ailleurs, car ces galans sur le retour ont grand souci du confortable, même en amour, et se tiennent volontiers à distance des maris dont l'humeur est revêche.

Cette petite expérience confirma Raimond dans l'opinion qu'il avait sur les bons effets de la présence réelle des maris auprès de leur femme. Et il continua de recevoir avec la sienne, tout en se disant qu'il eût bien mieux aimé rester à travailler tranquillement dans son cabinet.

Le mois de janvier ouvrit la série des invitations à dîner et des bals. Presque toutes ses soirées furent prises. Il se couchait tard, se levait de même, la tête lourde et comme vide de pensées, écrivait péniblement quelques lignes, puis, de lassitude et de dégoût, jetait sa plume et s'en allait prendre l'air. Ces fêtes, ces réunions mondaines qui se succédaient presque sans interruption le fatiguaient horriblement. Il y respirait un mortel ennui; on le voyait errer dans les salons à la recherche d'un coin isolé, fuyant l'éclat aveuglant des lumières, le brouhaha de la foule et sa gaîté bruyante : cependant que Claire, les yeux brillans de plaisir, riait, bavardait, dansait, heureuse de tous ces regards qui se posaient sur elle et détaillaient sa beauté. Assis mélancoliquement au fond de quelque boudoir, Raimond la contemplait de loin, se disant que si cette jolie fleur avait trouvé là le milieu propre à son plein épanouissement, il n'en allait pas pour lui de même, et qu'il n'était point fait pour cette vie.

En février, Claire s'avisa que deux « jours » par semaine ne suffisaient pas, et qu'il lui fallait en outre, le mercredi, un *five o'clock tea*. Cette idée, combattue par Raimond et par sa mère, — qui venait de temps en temps passer quarante-huit heures à Paris, — fut au contraire vivement approuvée par Mme Lecouturier. Claire eut donc son thé de cinq heures, comme un certain nombre de femmes à la mode. Afin de rehausser l'éclat de ces petites réunions, elle imagina d'y produire quelques sujets rares : un attaché d'ambassade qui se préparait à représenter la France en colportant de salon en salon d'ineptes monologues; un autre diplomate qui faisait à ravir des « imitations » et des « conférences humoristiques; » enfin, un jeune médecin qui obtenait le plus vif succès en donnant de petites séances intimes d'hypnotisme. Un jour, Mme Lecouturier arriva chez sa fille le visage rayonnant; elle lui apportait la nouvelle qu'un grand journal du matin venait d'accorder, par la plume d'un des hommes si distingués qui rédigent son « *bloc-notes* de la mondanité, » une mention flatteuse au « *five o'clock tea very select* de Mme la baronne Raimond Blachère. » Claire partagea l'allégresse

maternelle et ne comprit pas du tout pourquoi son mari pestait si violemment contre le gentilhomme anglo-français, au lieu de lui envoyer sa carte avec un mot de remercîment.

Le printemps arriva, et avec lui le concours hippique. C'est le moment où une partie de Paris se prépare à procéder avec solennité à l'apothéose du cheval et se rend, en habits de fête, au palais de l'Industrie, pour assister à l'ouverture des grands jours du Palfreniérisme. Claire y traîna son mari; elle eût souhaité qu'il portât dès le matin la carte des abonnés à cent francs pendue à un bouton de sa jaquette.

— Cela se fait, disait-elle, c'est très chic...

— Voulez-vous aussi, répondit Raimond, que je porte des bottes à revers, afin d'avoir l'air encore plus « homme de cheval? »

Elle se consola en arborant pour cette cérémonie un de ces costumes dont chaque détail, depuis l'horrible col droit, cassé aux coins, jusqu'au mouchoir orné de fers à cheval en couleur, semble destiné à éveiller des idées d'écurie.

Après le concours hippique, ce fut le tour des expositions. Il s'en ouvrit de tous les côtés, autant que de bourgeons au marronnier du 20 mars : Aquarellistes, Pastellistes, Cercle Volney, Mirlitons, Indépendans, Femmes peintres, etc. Claire eût jugé déshonorant de manquer une seule de ces ouvertures; non pas qu'elle s'intéressât le moins du monde à l'art, qui d'ailleurs n'a pas grand'chose à faire en ces endroits, mais parce qu'il entrait, dans le programme qu'elle s'était imposé des devoirs d'une femme à la mode, de se montrer, ces jours-là, en public avec un chapeau neuf.

Cette fureur d'attirer sur soi les regards l'avait déjà induite en de singulières tentations d'excentricité. Elle fut sur le point d'arrêter comme valet de chambre un ancien turco du plus beau noir; il lui semblait qu'elle aurait plaisir à le voir ouvrir, en costume arabe, la porte de son salon, et se montra pendant deux jours inconsolable du *veto* opposé par Raimond à l'introduction de cet Africain dans sa maison. Elle eut envie d'un molosse, et s'étonna d'entendre sa belle-mère exprimer tranquillement l'idée que les sujets de cette race étaient un peu encombrans, comme chiens d'appartement.

Ses recherches d'originalité n'avaient eu jusqu'alors qu'un assez pauvre succès : Claire s'en rendait compte. Il lui parut qu'elle avait fait fausse route en se contentant de copier les autres. Raimond la vit tout à coup se jeter dans des lectures sans fin. Enflammée d'un zèle soudain pour la littérature, elle l'accablait de questions sur les écrivains contemporains, sur leurs œuvres, leur vie, leurs doctrines, et prenait au vol ses réponses pour les con-

signer sur un petit calepin qui ne la quittait plus. Un jour il la trouva plongée dans l'étude d'un manuel de baccalauréat : n'ayant pas le temps de lire Alfred de Vigny, Lamartine, Musset et Hugo, dont ils avaient parlé la veille, elle enrichissait son calepin de quelques idées générales supplémentaires sur chacun de ces poètes.

— Dans le genre de ceux-là, qu'est-ce qu'il y a,.. en moins banal? demanda-t-elle.

— Comment... en moins banal?.. Que voulez-vous dire par là...

— Enfin, des poètes que tout le monde ne sache pas par cœur?..

— Leconte de l'Isle,.. Théophile Gautier,.. Baudelaire,.. Sully Prudhomme,.. Coppée... En voulez-vous d'autres?

— Non... Je ferai mon affaire avec ceux-là...

Le lendemain, en se mettant à table pour déjeuner elle déclama :

En la trentième année, au siècle de l'épreuve,
Étant captif parmi les cavaliers d'Assur,
Thogorma, le voyant, fils d'Elam, fils de Thur,
Eut ce rêve, couché dans les roseaux du fleuve,
A l'heure où le soleil blanchit l'herbe et le mur...

Puis, éclatant de rire, elle dit :

— Croyez-vous qu'il y ait beaucoup de femmes qui soient capables de réciter du Kaïn, et du Kaïn avec un K, encore!

Ce jour-là, Raimond comprit pourquoi Claire s'intéressait si fort, depuis quelques semaines, à la littérature. Il avait eu la naïveté de croire que c'était afin de pouvoir vivre en plus étroite communion d'idées avec lui, et il souffrit de s'être aussi lourdement trompé.

C'est de la même époque que data le goût subitement manifesté par la jeune femme pour la musique de Wagner et pour la peinture de Puvis de Chavannes : sa prédilection avait hésité quelque temps entre ce dernier et Manet, mais elle apprit que Manet était déjà pris, comme Zola en littérature, par deux ou trois femmes très en vue, ce qui la décida en faveur de l'autre.

— Ah çà! dit un jour Mme Blachère à son fils, qu'est-ce que ta femme est venue me chanter hier?.. Elle aime mieux la Chevauchée de *la Walkyrie* que le duo de *Roméo*, maintenant!.. Elle me parle de *Lohengrin* comme si c'était son cousin! Qu'est-ce que c'est encore que cette lubie-là?

— Ne faites pas attention, répondit-il en haussant un peu les épaules. Claire se prépare à jouer un rôle... et elle répète. Un de ces jours vous l'entendrez citer une phrase de Tolstoï : il n'y a plus que lui, depuis qu'elle a découvert le roman russe.

Cependant le bruit commençait à se répandre que le petit bataillon des femmes du monde, amies de la littérature et des arts,

s'était enrichi d'une jeune et brillante recrue. On se la montrait, à toutes les « premières, » écoutant attentivement la pièce, causant pendant les entr'actes avec des « critiques influens, » des hommes de lettres ou des artistes, et, si c'était un opéra, étalant la partition sur le devant de sa loge. On signalait sa présence à la réunion annuelle des cinq académies, où le célèbre orientaliste X... avait fait une lecture « sur l'organisation administrative des satrapies dans l'empire de Darius ; » on disait même qu'elle s'était fait présenter, à la sortie, ce savant, afin de lui demander un supplément d'informations sur les satrapes.

— J'espère, disait-elle à son mari, que vous ne me reprocherez plus de ne pas aimer assez la littérature...

— Je vous reprocherais plutôt de l'aimer trop, ma chère, répondait mélancoliquement Raimond. — Et il souffrait à la pensée que le zèle intempérant de la jeune femme prêtait peut-être à rire aux malveillans, d'autant plus nombreux, sans doute, que sa grâce, sa beauté, son esprit l'exposaient davantage à l'envie.

— Pas tant de manifestations! lui disait-il encore. Ne criez pas sur les toits que vous vivez pour la littérature, la musique et l'art, dont vous vous souciiez, il y a six mois, comme un poisson d'une pomme... C'est trop... Vous finirez par fatiguer les gens, je vous assure...

Claire ne tint aucun compte de cet avertissement fort sage. Elle avait pris goût à son rôle et le jouait non-seulement avec plaisir, mais presque avec conviction ; il lui venait des remords d'être restée si longtemps étrangère à toutes ces choses d'ordre intellectuel, qu'elle trouvait maintenant fort distinguées ; sa mère commençait à lui sembler « commune, » parce qu'elle ne connaissait pas les poésies de Mme Ackermann, le journal d'Amiel, ni les pensées de l'abbé Roux. Et c'était chose prodigieusement réjouissante que de voir cette petite échappée de la bourgeoisie prendre des airs artistes, et se griser de littérature, comme une jeune grive de raisin au moment des vendanges.

Ses ennemies, — elle en avait déjà, le savait et s'en félicitait fort, l'imprudente! — ses ennemies prétendaient qu'on avait trouvé un jour dans un salon qu'elle venait de quitter quelques feuillets tombés de sa poche, et qu'on y avait lu, écrit de sa main, un fragment de nouvelle où la manière du célèbre romancier X... était outrageusement pastichée. On ne put jamais savoir la vérité sur cette petite histoire. Ce qui n'était pas douteux, c'est que la jeune femme parlait volontiers du roman de Raimond, et cela d'un ton de connaisseur, avec de petites mines mystérieuses dont s'autorisaient les gens prévenus contre elle pour répandre perfidement le bruit qu'elle cher-

chait à se donner des airs de collaboration avec son mari. Cette collaboration existait, d'ailleurs, au moins dans l'esprit de Claire. Pauvre d'imagination, mais aimant, en digne fille de son père, la précision, la minutie même, c'est dans les théories de l'école dite « d'observation, » que Claire avait d'instinct puisé les élémens du petit *credo* littéraire dont elle avait jugé bon de se pourvoir. Depuis lors, elle travaillait, — avec la conscience que les femmes mettent presque toujours dans les besognes qu'elles font, — à fournir des « documens » à Raimond. Seulement, comme le sens de la critique est, avec la faculté de concevoir des idées générales, ce qui manque le plus à son sexe, tout intelligente et avisée qu'elle fût, ces « documens, » dont elle recueillait chaque jour une moisson effroyablement abondante, étaient en général d'une extrême puérilité. Elle se conformait aux préceptes de l'école avec une application un peu servile qui excluait tout examen et tout choix. Sous couleur d'exactitude, elle se croyait obligée de noter les plus pauvres, les plus insignifians détails de costume ou d'ameublement; des « mots » soi-disant originaux, et qui, précisément, manquaient surtout d'originalité; des fragmens de conversation, surpris au passage, qui lui avaient paru remarquables, caractéristiques, et qui étaient, en réalité, absolument dépourvus d'intérêt.

Déplorant que son mari donnât trop à l'imagination, et convaincue que la vraie recette pour faire un beau livre est, — comme elle disait en un langage un peu pédant, — de « le documenter fortement, » Claire croyait de bonne foi rendre service à Raimond en grapillant pour lui, à droite et à gauche, de menus faits ou des semblans d'idées. Et rien n'était amusant comme de la voir dans un salon chercher des yeux, aussitôt qu'elle entrait, l'homme important, écrivain, artiste, député, savant, médecin ou diplomate, s'attaquer à lui avec une imperturbable assurance, le mettre sur la sellette, l'interroger sur ses goûts, ses opinions, ses idées, en prenant un petit air sérieux qui trahissait la contention d'esprit qu'elle se donnait pour grouper, bien en ordre, les résultats de l'enquête au fond de sa mémoire et retenir jusqu'aux termes mêmes dont l'interlocuteur s'était servi. Elle se figurait, assez naïvement, que ce manège passait inaperçu : on savait fort bien, au contraire, que cette jolie abeille avait pour habitude de butiner la fleur de l'intelligence d'autrui. Les uns se laissaient faire en souriant, car elle avait assez de grâce pour que sa gentillesse servît d'excuse à ses instincts déprédateurs; d'autres ne laissaient circuler devant elle que les gros sous de leur esprit, ou même le cachaient tout à fait, comme certains collectionneurs mettent sous clé leurs bibelots à la vue d'un amateur suspect; il y avait enfin des gens moins bien

informés ou moins perspicaces, qui ne soupçonnaient point que les jolies façons d'une si jeune femme cachassent tant de machiavélisme : ceux-là se livraient à plaisir, et c'est pour eux que Claire gardait ses plus séduisans sourires. Toutefois, cette manie de ne jamais adresser à personne une question qui fût désintéressée, « d'*interviewer* » les gens sous prétexte de causer avec eux : cette tendance à enrichir son propre fonds du fruit de mille petits larcins commis çà et là, à piller des traits d'esprit, des aperçus ingénieux dans un salon afin de les utiliser dans un autre, toute cette diplomatie qui pouvait paraître empruntée à la fable du *Geai paré des plumes du Paon*, commençait d'exciter contre elle une irritation assez vive. Tout le monde ne faisait pas, — comme il aurait fallu, — la part de la jeunesse, de l'inexpérience, de l'entraînement, ni ne remarquait par combien de qualités charmantes elle rachetait son petit travers. De malignes anecdotes circulaient déjà : ne racontait-on pas, par exemple, qu'on l'avait vue, un soir, dans l'antichambre d'une maison où elle avait dîné, écrire une note au crayon sur la manchette de son mari? Raimond, fort mécontent de toutes ces façons d'agir, essaya d'indiquer discrètement qu'elles auraient pour principal résultat de les ridiculiser l'un et l'autre; mais Claire feignit de ne pas comprendre, et continua de rassembler les matériaux du roman d'observation, « parisien et vécu, » qu'elle ne désespérait pas de lui voir écrire un jour, et dont elle se réservait d'être l'inspiratrice.

Elle avait imaginé de travailler pour lui d'une autre manière encore, en donnant ce qu'elle appelait des « dîners utiles. » Les hommes seuls, journalistes ou critiques, étaient conviés à ces réunions, d'où ils sortaient la tête un peu montée, tant par les vins, qui étaient généreux, que par les prévenances, les flatteries et les grâces dont la maîtresse de maison ne se montrait point avare. Elle eut l'habileté d'intéresser l'amour-propre maternel de Mme Blachère au succès de cette petite campagne, et d'obtenir que la générale elle-même donnât à son fils le conseil de ne pas se tenir obstinément à l'écart de gens qui peuvent faire à un jeune écrivain tant de bien ou tant de mal. Parmi les invités de Claire se trouva un vieux bonhomme qu'un long stage, en qualité de pion, dans un collège de jésuites, avait préparé à tenir, avec quelques-unes des qualités requises, la férule de la critique dans un journal catholique. Une fois par semaine, il y morigénait ses contemporains en une prose mystique et populacière, qui sentait à la fois la sacristie et le faubourg, comme celle de Veuillot, dont il se disait fièrement le disciple. Sa critique empruntait quelque chose de particulièrement amer à une dyspepsie opiniâtre dont il souffrait depuis l'âge de vingt

ans, et qui avait, à la longue, saturé de bile son âme comme son corps. Ce bourru malfaisant, qui administrait avec volupté la discipline aux autres et se glorifiait d'avoir distribué plus de horions que saint Labre ne comptait de poux dans son manteau, — ce vieux noircisseur de papier, qui déchiquetait les gens du bout de sa plume, qui n'avait jamais souri à une œuvre nouvelle, qui avait donné le plus bel exemple connu d'une critique invariablement négative et décourageante, se gardant de la sympathie comme d'un péché mortel; — cet inflexible, cet incorruptible, ce juste — fut ensorcelé par Claire. Quelques jours après qu'il eut dîné chez elle, il fit, — d'assez mauvaise grâce, d'ailleurs, un peu comme un bouledogue qui pense, en léchant, au plaisir de mordre, — il fit dans sa chronique l'éloge d'une nouvelle que Raimond, pour ses débuts, venait de publier dans un journal. Ce fut une grande surprise de voir qu'un homme si ferme sur les principes donnait, à son tour, dans la critique de digestion; ce fut aussi un beau triomphe pour Claire, qui dit à son mari :

— Vous voyez bien !.. Vous voilà lancé, maintenant... Avais-je assez raison de dire que je vous aiderais !..

Telle était sa joie, qu'elle ne put se priver du plaisir de lui annoncer une surprise : un beau costume de moine, avec capuchon et cordelière, pour mettre dans son cabinet de travail, comme Balzac. Raimond trouva d'assez mauvais goût l'idée de vouloir qu'il s'affublât d'un froc; surtout il fut horriblement humilié des félicitations qu'on lui fit avec de petits sourires équivoques, au sujet de l'article.

Le mois de mai touchait à sa fin. Claire, qui avait eu déjà beaucoup de succès au « vernissage, » était maintenant toute à l'élaboration de la toilette qu'elle devait porter au Grand Prix. A cette époque de l'année, Paris est charmant, avec ses marronniers dont la verdure est vierge encore des brutales caresses du soleil d'été, ses jonchées de lilas, de giroflées et de pivoines dans les petites voitures des marchands ambulans, ce je ne sais quel air pimpant et coquet que prennent ses jardins, ses squares, ses avenues... Souvent, Raimond allait flâner au parc Monceau, l'un des coins de Paris pour lesquels il avait tendresse de cœur. Assis à sa place favorite, sur un banc, près de la pièce d'eau qu'enveloppe à demi une colonnade brisée, il prenait plaisir à écouter le roucoulement monotone et doux des ramiers dans les grands platanes, et, vers le soir, les cris aigres des corneilles qui s'ébattent bruyamment au bord de leurs nids embroussaillés. En ce lieu, dont le charme un peu triste lui rappelait Château-Frayé, le jeune homme se livrait à de longues et mélancoliques méditations; il

constatait, avec l'amertume d'une profonde déception, que le mariage n'avait point répondu à ce qu'il attendait de lui ; qu'au lieu d'être l'union de deux âmes, comme il l'avait rêvé, ce n'était au fond qu'une vulgaire association matérielle, sans intimité vraie, sans poésie, sans noblesse. Il éprouvait une sorte de souffrance à sentir que le respect de la femme, — dont les enseignemens de sa mère l'avaient rempli, — le respect même de l'épouse, diminuaient en lui ; et c'était Claire qu'il rendait responsable de cette décroissance, à laquelle il ne pouvait pas encore se résigner sans un mortel regret de son bel idéal. De grandes jeunes filles, à l'air doux et modeste, passaient devant lui, et il pensait : « Celle-là, pourtant, aurait pu être ma femme... Ce doit être une âme fière et tendre... A quoi tient la destinée ? A une rencontre que l'on fait, à un sourire, à un voile de gaze bleue qui donne un air angélique à la moins angélique des femmes... » Puis, sa générosité native reprenant le dessus, il avait honte de ces pensées et s'accusait d'être injuste pour Claire. D'autres fois, c'étaient des enfans qui venaient jouer près de lui, qui lançaient leur cerceau ou leur ballon dans ses jambes ; et il regardait avec un étrange attendrissement ces belles petites têtes bouclées, ces yeux limpides où riait la joie d'être au monde, et de crier, et de bondir, et de s'épanouir à la vie comme des fleurs au soleil. Il lui arrivait de caresser furtivement la joue de l'un d'eux, de lui adresser un sourire, auquel l'innocent répondait, trouvant sans doute, dans les yeux de cet inconnu, quelque chose qui lui rappelait le regard de son père. Alors Raimond soupirait. Ah ! comme il l'aurait aimé, son fils, s'il en avait eu un ! Dans quelle pâte de loyauté, de courage, d'honneur, de patriotisme, il l'aurait modelé ! Quel petit héros modeste il en aurait fait ! Et il se voyait, marchant auprès de son enfant en tenant sa petite main dans la sienne, formant doucement ce jeune cœur, lui faisant aimer et respecter tout ce qu'il respectait, tout ce qu'il aimait lui-même ; et il songeait que ce doit être consolant, quand on se sent mourir, de laisser derrière soi un être dont le corps est votre chair et dont l'esprit est votre âme.

Un jour qu'il avait pensé à toutes ces choses plus longuement encore et plus tristement que de coutume, Raimond se sentit en proie à une détresse morale si cruelle, que le mot redoutable qu'il s'obstinait encore à ne pas vouloir prononcer jaillit soudain de ses lèvres :

— Mon Dieu, dit-il, que je suis malheureux !

GEORGE DURUY.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

L'ÉTAT POLITIQUE

DE L'ALLEMAGNE

L'Allemagne actuelle. Paris, 1887; Plon.

L'Allemagne actuelle est le titre d'un livre dont l'auteur, qui ne se nomme pas, affirme être né en Belgique ; mais le lecteur, mis en éveil dès l'abord par la précaution de l'anonymat, ne se laisse pas tromper par l'*alibi*. La façon d'écrire, qui est aisée, vive, pittoresque, le talent de dessiner à grands traits les questions et les personnages, le sourire qui se mêle aux réflexions les plus sérieuses, et l'art de couper court aux considérations graves par un mot de la fin, sont des signes d'origine. Cet écrivain, s'il a vu le jour aux bords de la Senne bruxelloise, a grandi sur les rives d'un autre cours d'eau homonyme ou à peu près de la rivière belge. Il doit avoir passé la soixantaine : il a l'expérience de cet âge, et, avec la persistance de la jeunesse d'esprit, l'accalmie de la vieillesse commencée. Il a voyagé dans une bonne partie du monde : comme diplomate? je ne crois pas : un diplomate a l'esprit moins libre; il ne fait pas aussi vite le tour d'un homme, et ne se décide pas si nettement sur les choses. J'imagine que nous avons affaire à un Français, très cultivé, riche, voyageur par curiosité, bien apparenté en relations, ayant commerce avec des personnages qui ont

touché l'histoire de leurs propres mains. Peu importe, d'ailleurs, le mot de l'énigme. Que ce publiciste ait tu son nom, parce qu'il a un nom, ou qu'il ait cru superflu de le dire, parce que ce nom est inconnu, il a su nous donner une impression juste sur ce grand pays d'Allemagne, qui est tout à la fois très fort et très embarrassé de grosses difficultés. Son livre est un texte excellent pour parler de l'*Allemagne actuelle*, comme nous allons essayer de le faire, si grand et si redoutable que soit un pareil sujet.

I.

Dix-sept ans ne se sont pas écoulés depuis la fondation de l'empire, et plusieurs fois les pouvoirs publics se sont heurtés dans des conflits. Les dernières élections ont troublé toute l'Allemagne et toute l'Europe, et les électeurs ont été avertis qu'une révolution ou la guerre pouvait sortir des urnes. Il y a donc chez nos voisins un malaise politique profond. J'en voudrais rechercher les causes, en toute liberté d'esprit, avec une impartialité d'historien, et en suivant la méthode des philosophes qui commencent l'étude d'un problème par la critique des idées reçues, et démolissent avant de reconstruire.

Est-il vrai que l'Allemagne, devenue la première puissance militaire du monde, porte avec quelque impatience les charges que lui impose sa grandeur? S'alarme-t-elle d'être haïe autant qu'elle est redoutée? Souffre-t-elle, en un mot, de la brusque transformation qu'elle a subie depuis 1866? Il faut, pour répondre, comparer l'état ancien et l'état actuel de ce pays.

L'ancienne confédération germanique, instituée par le congrès de Vienne au lendemain de la plus terrible secousse qui ait ébranlé le continent, était, par excellence, une institution de paix. Les caractères en ont été étudiés dans un très grand nombre d'écrits politiques, entre lesquels il convient de signaler une brochure pleine d'idées, qui a pour titre *la Politique médiatrice de l'Allemagne* (1). « L'Allemagne, dit très bien l'auteur, par sa situation, sa masse et sa profondeur, pouvait servir de barrière entre les états, les protéger tous contre la prépondérance ou l'agression d'un seul, éloigner de chacun d'eux le péril des coalitions. Mais, pour la rendre apte à remplir cette fonction d'intérêt européen, quelle organisation intérieure fallait-il donner à la confédération? Il fallait évidemment l'organiser de telle façon que ses membres fussent tou-

(1) *La Politique médiatrice de l'Allemagne*. Paris, 1855.

jours prêts à voler au secours de celui qui serait attaqué et jamais disposés à seconder celui qui voudrait tenter au dehors la fortune des grandes aventures. En un mot, il fallait l'armer pour la défense et la désarmer pour l'attaque. » L'écrivain montre ensuite comment la complication du mécanisme de la confédération, la rivalité de la Prusse et de l'Autriche, la politique des petits états placés entre les deux colosses, la lenteur à se résoudre et la difficulté de passer de la résolution à l'acte, répondaient aux vœux des législateurs de 1815. « Tandis que l'Allemagne opère sur elle-même ce travail de rotation, elle évite les entraînemens du dehors; tandis qu'elle s'épuise à déterminer les modes de son action, sans jamais se décider à agir, les passions s'apaisent, les préjugés se dissipent, les droits se dégagent des prétentions, les belligérans continuent de négocier par le canal de sa diplomatie; l'Allemagne, au besoin, négocie pour eux. On se bat et elle discute encore; chacun s'abandonne aux hasards de la force, l'Allemagne continue de penser et elle empêche que la notion du droit ne soit abolie. Ce rôle a sa grandeur. »

Certes ce rôle avait sa grandeur, et l'Allemagne, qui le remplissait, n'était pas une puissance méprisable. De 1815 à 1866, personne n'a osé l'attaquer. En 1859, l'empereur Napoléon III s'est arrêté en Italie dès qu'elle a fait mine de se mettre en mouvement. En 1864, quand elle a décidé l'exécution contre le Danemark, la France, l'Angleterre, la Russie, n'ont pas usé du droit qu'elles avaient d'intervenir. Comme au temps de Commines, tout le monde savait en Europe que c'était chose puissante que « ces Allemagnes. » Mais quel changement aujourd'hui! L'Allemagne s'est levée de son séant et elle reste debout, la main sur l'épée, comme la *Germania* du Niederwald. Le régime militaire exceptionnel de la Prusse, pour qui la guerre était une industrie de première nécessité, une « industrie nationale, » selon le mot de Mirabeau, est devenu le régime normal de la patrie allemande. Du même coup, l'aspect de l'Europe a été transformé. On pouvait jadis, sur chacune des frontières de la confédération, vaquer en sécurité aux œuvres pacifiques. L'esprit militaire s'apaisait. Les découvertes de la science, les nouvelles doctrines commerciales, l'universel laisser-passer faisaient croire aux humanitaires que la date approchait de la réconciliation des hommes. Aujourd'hui, les frontières sont crénelées; les chemins de fer sont des outils de guerre; la rapidité des communications est employée à la concentration des troupes; les sciences sont requises pour le service de la destruction, même l'histoire naturelle, qui démontre les droits des forts et les torts des faibles. Point de nation qui ne s'apprête à tuer pour n'être

pas tuée. Les budgets et les lois militaires étouffent partout l'activité nationale. L'Europe ressemble à un immense champ de parade, en attendant qu'elle devienne un champ de carnage. Cela est l'œuvre propre de la Prusse et la conséquence directe de l'unification de l'Allemagne. Ce pays, organisé jadis pour la défensive, est le plus prêt qu'il y ait au monde pour l'offensive. L'Allemagne de 1815 « ressemble à une personne qui aurait la vue basse, l'ouïe très dure et la peau très délicate : elle ne sent bien que ce qui la touche. » L'Allemagne d'aujourd'hui a la vue et l'ouïe très claires. Elle est méfiante comme une sentinelle avancée et toujours prête à faire feu au moindre geste qu'elle aperçoit.

Cette gloire d'être menaçante ne va pas sans le péril d'être menacée. L'Allemagne autrefois n'avait pas d'ennemis : aujourd'hui, M. de Bismarck lui dit et lui répète qu'elle est en danger sur deux frontières au moins, et que ses forces militaires, si formidables, sont insuffisantes. Il faut accroître les effectifs, blinder les forteresses, construire de nouveaux chemins de fer stratégiques, par conséquent élever les impôts et recourir à l'emprunt. Nul ne peut savoir quelle sera la fin de ces coûteux efforts : M. de Moltke a dit un jour que l'Allemagne devrait, pendant cinquante années, se garder contre la France. Ainsi, point de détente après la victoire : au contraire, un redoublement de peine et d'appréhensions. Il ne se peut point que l'Allemagne ne souffre pas des effets d'une victoire qui l'a mise en cette situation de toujours redouter la guerre. Plus d'un paysan et plus d'un ouvrier trouvent bien lourds le service militaire et les obligations envers le percepteur, et nombre de braves gens voudraient vivre tranquilles; mais le peuple allemand accepte de bon cœur les sacrifices qu'on lui demande pour la sauvegarde du pays. Il ne regrette pas l'œuvre du congrès de Vienne, ni cette confédération qui était faite pour assurer le repos de l'Europe, mais ne répondait en aucune manière aux aspirations les plus légitimes des Allemands. Une nation qui a conscience de sa force ne peut se résigner à toujours accommoder sa destinée aux convenances d'autrui. Deux fois, au milieu du XVIIe siècle et au commencement de celui-ci, l'Allemagne a reçu sa constitution des mains de la diplomatie européenne. L'Europe lui déniait la personnalité; c'est pour devenir une personne que la vieille Germanie aspirait à l'unité. Si cette unité incommode l'Europe, tant pis pour l'Europe! L'Allemagne, ouverte à toutes les ambitions étrangères, a été pendant trois cents ans un champ de bataille des puissances : elle a tremblé aux moindres bruits de guerre. Aujourd'hui, elle est fermée; ses ponts-levis sont relevés, et c'est l'Europe qui s'inquiète, c'est la France qui se trouble, lorsqu'elles croient entendre le

grincement des chaînes du pont-levis qui s'abaisse. Tout compte fait, l'Allemagne aurait mauvaise grâce à se plaindre; aussi ne se plaint-elle pas, et il nous faut chercher ailleurs les causes de l'opposition à l'empire.

Voici un défaut de la constitution, le plus visible de tous ceux que l'on peut reprocher à cet acte improvisé : il y a des Allemands hors de l'Allemagne; en revanche, il y a en Allemagne des étrangers. L'absence des frères allemands d'Autriche inspire de vifs regrets à quelques patriotes sincères. Pendant ces dernières années, un publiciste, chimérique il est vrai, mais penseur original et profond (1), a critiqué à outrance l'œuvre prussienne, et il n'a cessé d'humilier l'Allemagne présente par la comparaison avec la grande Allemagne d'autrefois. Cet homme est un rêveur, et qui a toute sorte de superstitions, par exemple le culte, le vieux culte naturaliste des fleuves et des montagnes. « Qui ne connaît pas les Alpes, dit-il, ne connaît pas l'Allemagne; » et il reproche aux Berlinois d'avoir oublié que dans les vallées des Alpes vivent les plus fidèles, les plus forts, les plus beaux des Allemands, ces fils superbes du Tyrol. Il lui est arrivé, sans doute, de s'envoler dans les airs, et de contempler de haut les cours du Rhin et du Danube. Le Danube descend de ses collines; il est lent, incertain, dédaigne la ligne droite pour le circuit, s'arrête, comme un voyageur qui ne sait pas sa route, et semble se demander parfois s'il ne doit pas ramener son eau bleue vers sa source. Le Rhin descend de la haute montagne, fraie à travers la roche sa route héroïque, marque nettement sa direction et précipite son flot jaune. Notre homme, de son nuage, suit le Danube jusque vers l'Orient, berceau des traditions antiques, et le Rhin jusqu'à l'Océan, cette route du Nouveau-Monde. Le voilà qui disserte sur les deux fleuves : différens l'un de l'autre, ils se complètent l'un par l'autre, et l'instinct populaire ne s'est pas trompé en mettant le Rhin au masculin et le Danube au féminin, car le Rhin et le Danube, *der Vater Rhein* et *die Mutter Donau*, sont le père et la mère de l'Allemagne. Leurs sources sont voisines, et la terre qu'arrosent et limitent leurs cours divergens est la Souabe des Staufen, des poètes et des philosophes, c'est-à-dire le berceau de l'âme allemande. Le père et la mère ont fourni chacun la moitié de cette âme complexe, jeune et vaillante comme le Nord, auguste et sacerdotale comme l'Orient.

Telles sont les imaginations de ce rêveur. Au fond, il n'a point tort; l'Autriche ne saurait être retranchée ni de la géographie ni de l'histoire de l'Allemagne. Faire entrer des étrangers dans l'em-

(1) M. Constantin Frantz.

pire le jour même où l'on exclut les Autrichiens, c'est pratiquer trop ouvertement la politique des convenances personnelles, déclarer trop clairement que l'on tient compte des faits, mais qu'on ne croit point à des raisons supérieures aux faits, ni à des principes auxquels il faut rapporter même les coups de force. Ces raisons existent pourtant, et ces principes sont, à leur façon, des forces. Ils exigent que l'œuvre commencée soit menée à son terme ; mais l'unification de l'Allemagne ne sera terminée que par un concours d'événemens dont personne au monde, pas même M. de Bismarck, ne prévoit ni la date, ni le caractère, ni l'issue. Reconnaissons pourtant que ces imperfections sont plus vivement ressenties par les observateurs du dehors que par les Allemands eux-mêmes. Les fondateurs de l'empire n'ont point de mal à se défendre des critiques qu'on leur adresse. A chaque jour, disent-ils, suffit sa peine ; après aujourd'hui, il y a demain. C'est beaucoup déjà que d'avoir fait, comme disent les publicistes de mauvaise humeur, la petite Allemagne : petite Allemagne deviendra grande, mais nous ne la voulons point exposer aux dangers d'une croissance prématurée. Ces excuses, qui ont leur valeur, sont fort bien accueillies, et les regrets de M. Constantin Frantz n'ont servi qu'à faire éclater de rire les journalistes berlinois, gens pratiques vivant non dans l'empyrée, mais sur terre, en plaine, au niveau de la mer.

Laissons donc de côté l'avenir. Enfermons-nous dans l'Allemagne actuelle, telle qu'elle a été faite par les batailles, par les traités et par la constitution. Puisqu'elle ne redoute point le péril où sa fortune l'a mise, puisqu'elle ne pleure point les frères exilés, puisqu'elle est contente d'être forte, pourquoi donc semble-t-elle payer d'ingratitude son créateur, et d'où vient enfin son opposition ?

En France, nous sommes portés à croire que toute résistance opposée au gouvernement de l'empire vient des petits états, et qu'elle atteste le réveil du particularisme. L'opinion n'est pas complètement fausse, mais il ne la faut exprimer qu'avec de grandes précautions. Sans doute, il y a en Allemagne des régions historiques et géographiques, et il n'est point malaisé d'y reconnaître encore aujourd'hui une Bavière, une Souabe, une Franconie, une Thuringe, une Saxe, mais il n'est pas de pays au monde où ne se rencontre pareil phénomène. Nous avons une Bretagne, une Normandie, une Gascogne, une Provence. Chez nous, il est vrai, l'extinction ou l'expropriation des dynasties locales et la longue communauté de vie ont depuis longtemps assuré l'unité de la patrie ; l'Allemagne, au contraire, a gardé jusqu'à nos jours des familles régnantes, dont la durée a perpétué le particularisme ; mais parmi ces survivans,

il en est bien peu qui tiennent au sol par des racines profondes et qu'on ne puisse en arracher par un effort très léger. En 1789, les principautés germaniques se comptaient par centaines, et cette multiplicité des dynasties ne correspondait pas assurément aux divisions naturelles du pays : elle les effaçait plutôt sous un fouillis. Depuis, le tremblement de terre qui a secoué la vieille Allemagne a englouti le plus grand nombre de ces petits personnages ; ceux qui demeurent ne sont pas solides.

Peu de personnes en Europe savent les noms des confédérés actuels du roi de Prusse. Il suffirait de les énumérer pour faire comprendre la fragilité de ces débris de l'ancienne polyarchie féodale. Est-ce qu'il y aurait, par hasard, un patriostisme d'Oldenbourg ou de Saxe-Meiningen, un esprit national de Saxe-Altenbourg ou de Saxe-Cobourg-Gotha ? Et l'onde qui engloutirait Schwarzbourg-Rudolstadt avec Schwarzbourg-Sondershausen, Reuss branche aînée avec Reuss branche cadette, Schaumbourg-Lippe avec Lippe tout court, demeurerait-elle l'espace d'une seconde ridée à la surface ? Les principicules ne peuvent prêter aucune assistance aux quelques princes de taille plus respectable qui demeurent dans la confédération. Ils les compromettent plutôt par le ridicule de leur situation. Ces princes eux-mêmes n'ont pas qualité pour représenter les vieilles régions. Le royaume de Saxe n'a rien de commun avec l'ancienne Saxe ; Hesse-Darmstadt aurait pu disparaître en 1866 aussi bien que Hesse-Cassel. Bade et Wurtemberg ne sont que des fragmens de la Souabe. La seule Bavière représente aujourd'hui assez exactement un des territoires ethnographiques d'autrefois. Aussi est-elle le plus particulariste des pays allemands, et celui qui s'est réservé le plus grand nombre de droits spéciaux. Son roi rêvait naguère d'une Allemagne enchantée : les *Niebelungen* étaient peintes à fresques dans son palais de Munich, mais il détestait cette ville trop moderne, où les nationaux-libéraux ricanaient devant le colosse de la *Bavaria*. Il aimait les sites solitaires, les châteaux dans la montagne, au bord des lacs où il croyait voir nager le cygne, le « cher cygne » de Lohengrin ; mais il s'est noyé dans un de ces lacs, et le prince qui tient aujourd'hui sa place a fait amende honorable des folies du pauvre Louis. Il a pris son rang dans le cortège impérial, car ces souverains moyens ou petits ne sont plus qu'un cortège. Combien de temps encore durera la parade ? C'est bien de parade, en effet, qu'il s'agit. Ces princes ne servent de rien pendant la paix. Ils ne servent de rien pendant la guerre. M. de Moltke n'emploie que ceux qui sont vraiment capables de servir, et il ne tolère point dans l'armée des princes qui n'y sauraient jouer que le rôle de « flâneurs des batailles. » La question des princes est

ouverte en Allemagne, comme en France la question des sous-préfets.

Je sais bien qu'il y a en Bade, en Hesse, en Wurtemberg, en Bavière, des habitudes qui ne se perdront pas du jour au lendemain. Son altesse ou sa majesté y a gardé des fidèles parmi les bonnes âmes. Ceux qui trouvent un peu lourdes les charges de l'empire peuvent bien regretter tout bas le bon vieux temps. Chacune de ces principautés a d'ailleurs son petit parlement, qui se croit nécessaire. L'auteur de l'*Allemagne actuelle* parle des velléités d'opposition qu'on y rencontre : « On y sourit volontiers, dit-il, lorsque quelque orateur donne, sans avoir l'air d'y toucher, un coup de patte à la Prusse; » mais cette opposition est aussi impuissante que celle des souverains ; elle ne forme point un parti contre l'empire. Personne n'a eu l'idée de solliciter un mandat au *Reichstag* pour demander la suppression du *Reichstag*. Bref, il subsiste encore et il subsistera longtemps des différences provinciales ; le tempérament germanique résistera toujours à une action trop forte d'un pouvoir central, mais il n'y a plus de place désormais en Allemagne pour de véritables états allemands.

Reste, pour expliquer la mauvaise humeur à l'égard de l'empire, l'antipathie insurmontable que tout homme né au sud du Mein éprouverait pour son compatriote du nord. Il y aurait deux Allemagnes inconciliables ; toute l'histoire attesterait qu'elles ne peuvent s'entendre. Les savans en effet invoquent le souvenir d'Arminius l'homme du nord, guerroyant contre Marbod l'homme du midi, au risque de livrer à Rome la Germanie divisée, et cet exemple n'est que le premier d'une série qui se poursuit jusqu'à nos jours.

Il est vrai qu'un Allemand du nord se distingue au premier coup d'œil d'un Allemand du sud, bien que ces deux personnes ne diffèrent point de la même façon qu'un Flamand ou un Picard diffère d'un Provençal. Le midi en Allemagne est un plateau adossé aux Alpes, et non point un littoral ouvert aux souffles tièdes ou brûlans qui passent sur la Méditerranée. L'oranger ne fleurit pas en Wurtemberg ; la Bavière ne produit point de Numa Roumestan, et si Tartarin pousse jusqu'en Tyrol ses expéditions aventureuses; il étonnera beaucoup les Tyroliens. Ces méridionaux d'Allemagne sont singulièrement rudes à côté des nôtres. Écoutez-les parler : la langue allemande, qui chante dans la bouche d'un Thuringien et siffle sur les lèvres d'un Brêmois, le Souabe ou le Bavarois la broie. Tout compte fait pourtant, la vie est plus facile et plus riante au midi et au centre qu'au nord de l'Allemagne. La politique y a été de tout temps moins exigeante, et elle a plus librement laissé vivre la nature. Au contraire, elle a renforcé au nord l'influence du ciel

bas, de la grande plaine monotone, du climat triste et du sol pauvre. Ici est le terrain d'action de la Prusse. Elle a mis en œuvre tous les moyens qu'elle a trouvés de se saisir d'un homme, de le discipliner, de le dresser. Dure envers lui, elle l'a fait dur envers les autres ; elle lui a communiqué le ton rogue dont elle commande, la tenue tendue de l'effort qu'elle exige, la sécheresse d'un esprit que n'égare aucun sentiment généreux, l'orgueil enfin de ses succès, de ses victoires et de son œuvre. C'est cet homme du nord, transformé par la Prusse en Prussien, qui offense et irrite par toute sa façon d'être d'homme du midi. L'auteur de l'*Allemagne actuelle* a bien marqué ce trait qui a son importance, mais peut-être y a-t-il trop insisté, comme nous faisons volontiers en France. Il ne faut pas oublier que la monarchie prussienne est aujourd'hui très vaste, ni s'imaginer, pour la commodité du raisonnement, que, du Rhin au Niémen, tous les êtres vivans soient coulés dans le même moule, au point que l'on ne puisse distinguer le Prussien de Mayence de celui de Berlin, ni le Prussien de Trèves de celui de Kœnigsberg. Il y a, en Prusse aussi, des provinces, et l'état, moins centralisé que chez nous, respecte mieux que nous ne faisons la vie municipale et la vie provinciale. Serait-il possible que chacun de ces millions d'hommes eût toutes les qualités et tous les défauts qui sont réunis dans le type commun du Prussien? Quoi, il n'y aurait point dans toute cette Prusse d'hommes indisciplinés? Tout le monde y ferait son devoir! Quoi, aucun paresseux? pas la moindre fantaisie? Aucune bonhomie? aucun idéal? Tout le monde est raide, rogue, insolent, mal élevé? Personne n'aime la musique ou ne se plaît aux vieux contes? Le Prussien passe toute sa vie comme à l'exercice? Il a l'œil levé sur le bâton du commandement? Mais alors, il n'y a point de partis dans ce pays-là? Ce n'est pas la Prusse qui a fait en 1848 une révolution? Ce n'est pas en Prusse qu'a éclaté, il n'y a pas trente ans, un violent conflit entre la chambre des députés et le gouvernement? On n'y distingue pas les catholiques, les protestans, les libres penseurs? On n'y connaît pas les libéraux, ni les démocrates, ni les socialistes?

Nous venons de toucher, je pense, le fond même de la question. C'est parce que tous les partis et toutes les variétés de chaque parti sont représentés en Prusse qu'il n'est point légitime d'opposer le Prussien à l'Allemand, et de chercher dans cet antagonisme la raison d'une ruine plus ou moins prochaine de l'empire. On ne voit pas dans le parlement, à l'heure du vote, tous les Prussiens sortir par la porte au-dessus de laquelle est écrit le mot *Ja*, ni tous les autres se précipiter par la porte du *Nein*. Il n'y a pas une Prusse d'un côté, une Allemagne de l'autre. Au vrai, ce qu'on appelle

l'esprit prussien, c'est l'esprit d'un gouvernement, d'une cour, d'une armée, d'une administration. Ce gouvernement n'a pas toujours été populaire en Prusse : peu d'hommes ont été haïs plus vigoureusement que le roi Guillaume et son premier ministre. Ce gouvernement a ses habitudes prises, ses concepts arrêtés ; il se trouve aujourd'hui en présence d'une Allemagne, Prusse comprise, où il rencontre, avec toutes les résistances qui se sont dressées devant lui en Prusse, des oppositions nouvelles. Parviendra-t-il à les désarmer ou à les dompter? De cela dépend tout l'avenir de l'Allemagne unifiée.

II.

La constitution a permis à l'Allemagne de révéler ses sentimens par ces deux articles, très solennels dans leur simplicité :

« Le *Reichstag* est élu par le suffrage universel direct et au scrutin secret.

« Les membres du *Reichstag* représentent la nation entière et ne sont liés par aucune instruction ou mandat. »

La nation ainsi appelée à manifester sa conscience intime, depuis si longtemps muette, n'a exprimé ni des idées ni des passions inconnues. Si philosophique, si riche que soit l'Allemagne en façons d'être intellectuelles et morales, elle n'a rien imaginé que n'aient trouvé les peuples européens. Elle s'est fait représenter par des conservateurs et par des libéraux de nuances diverses, par des catholiques et par des socialistes. Tous les gouvernemens trouvent le moyen de vivre avec ces partis. Pourquoi donc la vie parlementaire est-elle si difficile dans l'empire allemand? Examinons, pour chercher la réponse, le caractère et la nature de chacun des groupes politiques ; mais, avant de les passer en revue, il faut s'arrêter devant un parti singulier, qui n'est point né de l'Allemagne elle-même et dont la Prusse a doté l'empire. Il se compose de Polonais, de Danois, d'Alsaciens, de Lorrains. Les Polonais n'étaient pas compris dans l'ancienne confédération : l'Autriche et la Prusse avaient conquis, à la fin du siècle dernier, leur part de Pologne, mais chacune d'elles gardait ses Polonais à son compte. Dès 1866, la Prusse a transporté dans la confédération de l'Allemagne du Nord cette colonie de vaincus et de sujets : ils y ont rencontré les Danois du Slesvig annexés de la veille. Après 1870, nos compatriotes ont rejoint ces victimes de la politique et de la guerre. Les sentimens qui animent cette trinité ne sont pas tout à fait semblables. Les Polonais, les Danois, les Lorrains français ne par-

lent point la langue de l'Allemagne. Au contraire, les Lorrains allemands et les Alsaciens ont été pendant des siècles des Allemands, et ils parlent la langue des vainqueurs. Le patriotisme des Polonais, des Danois, des Français de Metz est à la fois historique et ethnographique; le patriotisme français des Lorrains de langue allemande et des Alsaciens est un acte d'option, un acquiescement de l'esprit, un parti-pris du cœur. Ceux-là représentent la patrie d'autrefois, qui était un être naturel, comme la famille; ceux-ci, la patrie telle que nous avons, nous Français, l'honneur et la gloire de la concevoir, c'est-à-dire un être moral et libre; mais les uns et les autres sont unis par la similitude même de leur condition : ils regrettent la patrie. Dans la pleine lumière de la civilisation moderne, au sein de ce *Reichstag* sur lequel sont attirés les regards du monde entier, ils attestent la violence qui leur a été faite et ce mépris des consciences nationales, professé par la Prusse au moment où elle constituait la nation allemande. Par cela même qu'ils siègent au parlement, ils font mentir la charte de l'empire; car il n'est point vrai que chacun des membres du *Reichstag* « représente la nation entière. » Ces députés des vaincus siègent en qualité d'ambassadeurs délégués par des fragmens de peuples étrangers. Il n'est pas vrai non plus que les « membres du *Reichstag* ne soient liés par aucune instruction ou mandat : » Polonais, Danois, Lorrains, Alsaciens apportent un commun mandat, la protestation.

A côté de ces étrangers siègent deux partis très considérables tous les deux, nés en même temps que l'empire : le parti socialiste et le parti catholique.

Le socialisme n'était pas représenté dans les chambres de Prusse, et il ne pouvait l'être. Le suffrage universel lui a ouvert les voies; les élections au parlement lui ont donné l'occasion de produire son programme et ses chefs et de dénombrer ses soldats. A la vérité, il était depuis longtemps pressenti, attendu, annoncé. Henri Heine, — pour ne parler que de lui, — savait que la nature germanique est particulièrement propre à comprendre les doctrines de la révolution sociale et à les couver longtemps, pour les faire éclore avec un grand bruit de tonnerre et une illumination d'éclairs apocalyptiques. Heine a reçu ce don de divination que l'antiquité prêtait aux poètes. Au temps où l'Allemagne s'affligeait de son impuissance, il annonçait qu'un jour le terrible petit géant, nourri de flammes impétueuses, déracinerait un chêne, et, armé de cette massue, mettrait aux gars du voisinage le dos tout en sang et la tête en capilotade. Une autre fois, il a prédit que les « communistes » français se rendraient maîtres de Paris et précipiteraient

sur le pavé la colonne et l'homme de bronze. Les deux prédictions se sont accomplies en même temps ; l'autorité du prophète est ainsi bien établie, et il ne fait pas bon, ce semble, d'avoir contre soi une prophétie de ce voyant. Or le même Heine a prophétisé en termes très clairs que l'Allemagne fera une révolution auprès de laquelle notre 93 ne sera plus qu'une idylle. Dans une de ses plus étranges poésies, il a dépeint, avec une telle précision de détails qu'il semble y avoir assisté au premier rang des curieux, la marche de l'empereur allemand vers la guillotine. L'auteur de *l'Allemagne actuelle* répète ces pronostics sombres. Au début de son chapitre sur le socialisme, il raconte l'inauguration faite au Niederwald, en septembre 1883, de la statue colossale de la *Germania* ; il décrit le monument, l'empereur et les princes, tout le système planétaire du nouvel empire groupé autour de l'image de la patrie, la tempête qui soufflait dans l'air, les nuages chassés par les rafales qui couvraient et découvraient le soleil dont les lueurs fauves brillaient par intervalles, les ondées violentes, pluie et grêle, qui battaient la colline et faisaient jaillir les eaux du Rhin, les salves d'artillerie répondant au discours de l'empereur et l'immense acclamation qui domina la tempête. « Si l'on eût soulevé, dit-il, les pierres du soubassement qui porte la *Germania* triomphale, on eût découvert un tonneau de dynamite relié à une mèche qui fit mal son office. Un des assassins, le révélateur lui-même, prétendit que, pris de remords, il coupa la mèche, reculant devant le désastre qui allait se produire... Si la mine chargée de dynamite avait fait explosion, l'Allemagne souveraine sautait et expirait au pied même du monument qui consacre sa gloire. Tous les trônes eussent été vacans ; à peine, ici ou là, aurait-on pu y asseoir des enfans dont la couronne n'eût été qu'un bourrelet... La statue de la *Germania*, glorieuse, riche, florissante, entourée de princes dévoués à sa fortune, minée à sa base et près de sauter, c'est l'image, c'est le symbole de l'Allemagne... »

Je ne sais point si ces prophéties s'accompliront jamais ; il me semble probable que le flot socialiste s'arrêtera quelque jour, mais il monte, il monte sans cesse, et aucune violence ne le fera rentrer dans la source souterraine où il attendait l'heure et d'où il jaillit aujourd'hui à flots pressés.

L'Allemand trouve la vie belle et il en veut jouir. Il lui faut bon souper, bon gîte et le reste. S'il a une tête idéaliste, il a un ventre exigeant, et la tête vient au secours du ventre ; elle fait la philosophie de l'appétit. Il n'est pas jusqu'à la *Religiosität* allemande qui n'apporte ici son concours. Elle produit une foi sombre dans le néant, une négation tranquille de l'au-delà, une ferveur d'athéisme,

une religion de l'irréligion. Ajoutez que l'esprit de discipline pris au régiment a été transporté dans l'armée révolutionnaire. Ces masses profondes obéissent en silence à des ordres. Sur la route de l'inconnu, elles avancent de ce pas lourd, régulier, puissant qui bat le sol comme une machine. La marche a je ne sais quoi d'effrayant et d'inexorable. Elle a ses chansons terribles : « Nous sommes des pétroleurs, inconnus aux hommes. — Nous rendons hommage au pétrole. — Ah ! comme il brûle et comme il éclaire ! Au fond du cœur du peuple, le pétrole brûle en secret ! Vive le pétrole ! » Point de sourires dans les rangs ! Le « travailleur » allemand n'a pas la gaîté du nôtre ; il a le visage triste, le calme de la colère concentrée, l'air fruste d'un barbare. Un soir, à Berlin, sous les tilleuls, tout près du palais impérial, j'ai vu un ouvrier monter sur un réverbère, briser la glace d'un coup de coude, allumer sa pipe, puis redescendre et continuer son chemin, sans même daigner regarder autour de lui l'effet produit par cette brutalité. Je n'ai jamais traversé les quartiers ouvriers de la capitale prussienne, sans penser que, si jamais cette fourmilière se forme en colonne d'assaut, il ne faudra lui demander ni grâce ni merci. Elle pillera, brûlera, tuera ; elle fera table rase. Souhaitons que ces horreurs soient épargnées au monde, mais les maîtres du monde se plaisent à les préparer. Le parti socialiste a une raison d'être certaine dans l'Allemagne, telle que la Prusse l'a faite. Sa doctrine est l'antithèse de la doctrine prussienne de l'état. A l'état qui exploite l'individu à outrance, lui prend des années de sa vie pour le service militaire et sa vie elle-même sur les champs de bataille, il oppose la société travaillant pour vivre et vivant de son travail ; aux idées de nation, de gloire et de guerre, l'idée d'humanité et de paix universelle. Au-dessus des frontières armées, le prolétariat allemand tend la main au prolétariat de tous les peuples ; il a la conduite du parti cosmopolite de la révolution. L'hégémonie des forces anarchistes lui revenait de droit : le quartier-général de l'armée qui prétend établir la paix entre les hommes par la guerre sociale, doit être placé en face et tout près du quartier-général où commande M. de Moltke, ce « penseur des batailles, » ce théoricien, ce moraliste, cet esthéticien de la guerre : M. de Moltke n'a-t-il pas dit un jour que la guerre est la source de toutes les vertus, et que la paix universelle est non pas seulement un rêve, mais un mauvais rêve ?

L'histoire a fait au catholicisme en Allemagne une condition particulière. C'est dans ce pays qu'il a subi le plus rude assaut de la réforme. Il n'y a été ni vaincu complètement, comme en Angleterre ou dans les pays scandinaves, ni complètement vainqueur, comme en Espagne, en Italie, en Pologne. Quand les luttes religieuses et

politiques furent terminées, les deux partis demeurèrent en présence sur le terrain et se le partagèrent. Dans le grand assoupissement qui suivit la bataille, catholiques et protestans s'accoutumèrent à vivre les uns à côté des autres : aucun conflit ne troubla la léthargie de l'ancien empire. Certains princes ayant usé du droit d'imposer leur religion à leurs sujets et d'expulser les dissidens, l'une des deux confessions domina exclusivement dans plusieurs états ; ailleurs elles cohabitaient. Les grands remaniemens territoriaux opérés au commencement de ce siècle multiplièrent ces mélanges, et partout on s'accorda sur un *modus vivendi :* l'église catholique ne vécut nulle part plus tranquille, plus libre et plus honorée que dans le royaume de Prusse. Cependant ce sont les victoires de la Prusse en 1866, et surtout la constitution de l'empire en 1870, qui ont réveillé en Allemagne les passions religieuses. Il est malaisé de dire à quelle heure a commencé la lutte et de déterminer qui a tiré le premier. Les deux partis rejettent l'un sur l'autre la responsabilité de l'offensive, et l'on sait que M. de Bismarck a déclaré qu'elle ne venait pas de lui. Elle est venue en effet de plus puissant que lui, de la force des choses. Pour les catholiques qui se souvenaient avec piété de la grande Allemagne d'autrefois, des luttes mais aussi de l'accord du sacerdoce et de l'empire, ce fut un double coup de théâtre inquiétant que l'entrée de Victor-Emmanuel à Rome et la proclamation du nouvel empire à Versailles. Le pape est dépossédé, enfermé au Vatican : l'empereur est un protestant, un parvenu de la réforme. Au même moment, l'Autriche est mise hors de l'Allemagne, et le catholicisme tombe à l'état de minorité. Instinctivement, il se met sur la défensive. D'autre part, quelques protestans zélés, des prédicateurs en vue saluaient le triomphe de la réforme, la grande revanche prise sur les jésuites et les Habsbourg, voire même sur la mort de Conradin et sur l'humiliation de Canossa, car, la mémoire des Allemands étant ainsi faite que leurs souvenirs s'entassent pêle-mêle au même endroit, tout à l'entrée, ils ont l'étonnante faculté d'évoquer instantanément les haines et les passions d'une longue histoire. Enfin les catholiques voyaient le parti national-libéral se rallier à M. de Bismarck et devenir l'instrument principal de l'unification ; or, ce parti détestait l'église, et l'affranchissement de la société laïque était un des articles de son programme. C'est lui certainement qui a été l'âme du *Kulturkampf*.

Il s'est donc formé dans le pays et dans le parlement un grand parti, le centre, que les libéraux appellent le *Centre noir*. L'église, autrefois disséminée dans les différens états de la confédération, s'est concentrée en un bataillon carré, très fort et de haute ap-

parence, car le catholicisme allemand est une puissance redoutable.

Sous l'uniformité de la doctrine et de la discipline, le catholicisme laisse subsister la riche variété du sentiment religieux. Tous ceux qui ont voyagé ont pu surprendre, chez les différens peuples, les nuances diverses de la piété, pourvu qu'ils aient eu soin d'entrer dans les églises aux heures où elles sont remplies par la foule, mais aussi aux heures silencieuses où quelques rares fidèles prient dans la solitude. J'ai vu dans les églises du pays rhénan des femmes du peuple et des paysans à genoux par terre, leur panier ou leur bâton déposé près d'eux : ils avaient les bras étendus en croix devant un crucifix où l'image du Christ était celle d'un martyr agonisant dans la douleur, suspendu par des plaies horribles, abandonné, lamentable. Ils le regardaient avec une piété touchante, s'apitoyaient, semblaient lui faire des confidences douloureuses et lui demander sa miséricorde en échange de leur compassion. Je parlais tout à l'heure de la *religiosité* allemande : le calme habituel de la vie, la lenteur des mouvemens, la résignation, je ne sais quelle inaptitude à se dépenser au dehors, sont des conditions favorables à la croissance de ce sentiment. Il prédisposait les Allemands au protestantisme, c'est-à-dire à l'intimité directe avec Dieu dans le temple dénudé ou dans la paix du foyer domestique; il donne à ceux qui sont demeurés catholiques le sérieux, la dignité, la profondeur de la foi.

Les luttes que le catholicisme a soutenues en Allemagne, le combat pour l'existence que la réforme lui a imposé, ont eu des effets salutaires; de même la révolution française qui, en détruisant les principautés ecclésiastiques, a effacé les derniers abus du passé et spiritualisé l'église. Aujourd'hui, les catholiques allemands montrent, avec un légitime orgueil, la part qu'ils ont prise à la vie intellectuelle et morale de leur patrie. Ils disent que la fécondité de cette vie procède de la collaboration rivale des deux esprits; l'inspiration catholique et l'inspiration protestante se retrouvent en effet dans l'art, dans la peinture, dans la musique, dans la poésie, dans la philosophie. Les plus grands des Allemands confondent l'une et l'autre dans leur génie : Beethoven, par exemple, et Goethe. Le catholicisme enfin sait très bien, dans la savante Allemagne, se servir de la science : les facultés théologiques des universités sont laborieuses; elles défendent le dogme et l'histoire de l'église, et les écrivains catholiques ont une conception plus haute, plus poétique et plus vraie de l'histoire allemande au moyen âge que les libéraux, qui prétendent la juger avec la froide raison de l'esprit contemporain. Bref, le catholicisme est chez nos voisins autre chose

et plus qu'un parti : il est une façon d'être de l'Allemagne. Il est bâti sur la nature et sur l'histoire.

L'église catholique, sachant qu'elle disposait d'une force défensive considérable, est donc entrée la tête levée dans la lutte. Par centaines de mille, les électeurs se sont groupés autour d'elle. Elle a montré qu'elle savait, si ancienne qu'elle fût, pratiquer le terrain moderne, manier le suffrage populaire, organiser un groupe parlementaire, manœuvrer entre les partis, attirer autour d'elle et rallier les opposans les plus divers. Il n'est pas vrai qu'elle soit ennemie de l'empire, mais elle entend défendre envers et contre tous, non-seulement sa vie, mais toutes les institutions qu'elle juge nécessaires à cette vie. Elle est, dans la mobilité des choses, dans les inconstances des opinions, comme une ferme forteresse dont la garnison peut bien entendre à composition, mais non point capituler.

Ainsi l'établissement de l'empire a eu pour effet de produire sur la scène, avec les protestataires qui sont des irréconciliables, deux partis appuyés sur des masses profondes. L'un, soumis à deux sortes de lois, distingue entre le spirituel et le temporel, entre l'état et l'église, entre la terre et le ciel, entre les hommes et Dieu ; l'autre ne connaît que le temporel, rejette l'église comme l'état, confond le ciel et la terre et absorbe Dieu dans l'humanité. Ils se ressemblent en ce point que ni l'un ni l'autre ne peut être enfermé ni contenu dans les frontières de l'état allemand. Tous les deux les dépassent, le premier parce qu'il est membre de l'église universelle, le second parce qu'il est un bataillon de l'universelle démocratie.

Catholiques, socialistes, protestataires, voilà trois groupes capables de troubler profondément la vie constitutionnelle de l'Allemagne. Ils sont établis fortement et irréductibles. Ils ne forment pas, il est vrai, la majorité, mais ils occupent le tiers de l'assemblée. Pour les tenir en respect, il faudrait que le gouvernement disposât d'une majorité compacte et fidèle; mais, en Allemagne comme partout, ce sont les partis militans qui usent avec le plus de ferveur du droit de suffrage : plus qu'ailleurs peut-être, la grande masse est indifférente. L'habitude n'est point prise de la vie publique. Les événemens politiques ne sont point étudiés et discutés avec intérêt ou avec passion comme chez nous. L'Allemagne a gardé une sorte de mollesse et de lenteur. Le *Reichstag* a des somnolences; rarement il siège au complet; tels députés n'y paraissent guère, et les journaux des circonscriptions électorales ne signalent pas les absences, ne notent pas les votes, comme fait notre presse départementale après chaque discussion. Les seules passions qui se mani-

festent sont celles des opposans. Pourtant le gouvernement de l'empire est appuyé solidement par deux grands partis, les conservateurs et les nationaux-libéraux. Les premiers sont dévoués sans condition : toute leur politique est le loyalisme et l'obéissance. Les seconds se glorifient d'avoir fait l'unité ; ils s'en constituent les gardiens et les défenseurs. Ils se vantent de n'avoir point de théorie, d'être des hommes pratiques, de tenir compte du temps et des circonstances : ce sont les opportunistes de l'Allemagne. Eux et les conservateurs recueillent environ la moitié des suffrages exprimés dans les élections. L'entente entre ces deux groupes n'est ni cordiale ni profonde, car le conservateur allemand subit avec répugnance les réformes introduites dans la vie civile et religieuse du peuple allemand par les nationaux-libéraux ; mais ils font masse contre les opposans, et la situation parlementaire serait très nette, si les progressistes ne s'interposaient entre les partis hostiles et les fidèles.

Les progressistes ne séparent pas la liberté de l'unité ; ils veulent acheter l'unité par la liberté. Ils entendent que le peuple allemand s'initie à ses affaires, s'y intéresse, les fasse lui-même. La souveraineté nationale, la prédominance du pouvoir législatif sur le pouvoir exécutif, la responsabilité ministérielle sont les articles principaux de leur programme. Ils ont, non pas une grande force ni une grande originalité, mais une grande importance, car ils sont par excellence le parti parlementaire, les adversaires des droits du pouvoir personnel, les défenseurs du *Reichstag*. Les catholiques et les socialistes ne considèrent la liberté que comme une arme de combat, mais ils ont les plus graves raisons de se défier du pouvoir personnel ; aussi, quelque différens qu'ils soient des progressistes, s'accordent-ils avec eux pour faire échec au système et à l'esprit général de la constitution. Inspirés par d'autres sentimens, les protestataires sont à leur façon les champions des prérogatives du parlement. Les nationaux-libéraux eux-mêmes, si dociles qu'ils se montrent aujourd'hui, ne peuvent aller jusqu'à l'abdication définitive des droits politiques, car ils perdraient la moitié de leur nom et toute leur raison d'être. Enfin, il est dans la nature des choses qu'un parlement se prenne au sérieux par cela même qu'il existe. On ne place point des députés dans une salle des séances, en face d'un ministre qui discute les plus hautes questions de la politique, sans éveiller en eux l'idée que la nation a son mot à dire sur cette politique, qui peut assurer ou compromettre son existence. On n'étale point à leurs yeux la grandeur et les attraits du pouvoir, sans leur donner à penser qu'en d'autres pays, au lieu d'un chancelier unique et omnipotent, il y a une douzaine de mi-

nistres, dont chacun porte fièrement sous le bras un portefeuille. Voilà qui achève le tableau de la vie parlementaire en Allemagne. Il existe dans ce jeune empire autant de partis que dans les vieux états européens. Certains de ces partis ont, je dirai, une intensité qu'ils n'atteignent en aucun autre pays. Aucun n'est assez fort pour prétendre à former une majorité. Ils sont opposés les uns aux autres et ne peuvent s'entendre que sur un point, les droits de la nation et du parlement qui la représente.

III.

Sur ce point, toute transaction est impossible entre le parlement d'Allemagne et l'esprit du gouvernement prussien. C'est cet esprit qui a inspiré les constitutions de 1866 et de 1871, et la forme actuelle de l'Allemagne est exactement celle que la Prusse pouvait donner à ce pays unifié par elle.

L'état que la bizarrerie de sa constitution géographique a si longtemps contraint à la conquête perpétuelle ne pouvait pas ne pas conquérir l'Allemagne. Le gouvernement qui, depuis trois siècles, a eu besoin pour vivre de produire la force à jet continu, et qui l'a captée avec une rare intelligence à toutes les sources d'où elle pouvait jaillir, devait imposer à l'Allemagne un régime qui eût pour effet de produire la force. Assurer la libre circulation des personnes et des marchandises, le service des communications par voies de terre, de fer et d'eau et par une bonne organisation de la poste et du télégraphe ; mettre la marine et l'armée dans les mains de l'empereur : tels sont les principaux objets de la charte écrite par M. de Bismarck. Naturellement les titres *armée* et *marine* ont une importance toute particulière dans ce document. Le style en est bref et net :

« La législation militaire prussienne dans son entier sera introduite immédiatement dans tout l'empire, aussi bien les lois elles-mêmes que les règlemens, instructions et rescrits qui en règlent l'exécution, les expliquent et les complètent. — La totalité des forces de terre de l'empire forme une armée unie, laquelle, en temps de paix comme en guerre, est placée sous le commandement de l'empereur. — Les régimens portent des numéros qui se suivent sans interruption dans toute l'armée allemande ; pour l'habillement, la couleur et la coupe sont réglées sur l'uniforme de l'armée royale prussienne. Les signes distinctifs extérieurs, tels que cocardes, etc., sont laissés au choix des souverains commandant les contingens respectifs. — L'empereur a le devoir et le droit de

veiller à ce que, dans l'armée allemande, tous les corps soient au complet et prêts à marcher, et que l'unité s'établisse et soit maintenue dans l'organisation des troupes, leur formation, leur armement, leur commandement et leur instruction, comme aussi dans la qualification hiérarchique des officiers. A cet effet, l'empereur est autorisé à se convaincre en tout temps, par des inspections, de la situation des différens contingens et à faire disparaître, au moyen d'ordonnances impériales, les vices et défauts qui se seraient manifestés. L'empereur fixe l'effectif, la division et la distribution des contingens de l'armée de l'empire, ainsi que l'organisation de la landwehr; il a le droit de désigner les garnisons dans toute l'étendue de l'empire et d'ordonner la mobilisation de n'importe quelle partie de l'armée impériale. Toutes les troupes allemandes sont tenues d'obéir sans restrictions aux ordres de l'empereur. Cette obligation sera introduite dans le serment du drapeau. — Le droit de construire des forteresses sur toute l'étendue du territoire fédéral appartient à l'empereur. — Il n'y a qu'une marine de guerre pour tout l'empire. Elle est placée sous le commandement suprême de l'empereur. Son organisation et sa composition incombent à l'empereur, qui nomme les officiers et les employés de la marine, lesquels lui prêtent serment, ainsi que les équipages. »

Telle est l'organisation de l'empire : elle est toute économique et militaire; elle est prussienne. Quelques théoriciens attardés, admirateurs rétrospectifs du saint-empire, disciples de Leibniz et de Pufendorf, la trouvent bien moderne, bien pratique et bien prosaïque. On n'y parle, disent-ils, que de matière et d'intérêts matériels. La grande patrie des philosophes, des penseurs et des poètes est devenue une maison de commerce et une caserne. Eh! quoi? tel article prévoit que les princes allemands voudront conserver quelques apparences de leur souveraineté d'autrefois : il leur permet de passer des revues en tout temps. Pour les consoler du chagrin qu'ils éprouveront à voir leurs soldats vêtus de tuniques de couleur et de coupe prussiennes, il les autorise à donner à leurs contingens des signes extérieurs particuliers, « tels que cocardes. » Un autre article impose aux administrateurs de chemin de fer, en de certaines circonstances déterminées, un abaissement des tarifs « pour le transport des farines, farineux, pommes de terre! » Et le législateur, qui descend à de pareils détails, n'a point trouvé un mot, un seul mot pour l'esprit et pour l'âme de l'idéaliste Allemagne !.. Mais ce sont là des regrets superflus, et il est clair qu'il ne convient pas de demander au roi de Prusse de travailler pour l'idéal. La Prusse a inventé, au temps où l'Allemagne était morcelée en petits états, l'union douanière ou *Zollverein;* elle a trouvé un bon système mili-

taire : le *Zollverein* et l'armée ont fait sa fortune et l'ont conduite à l'empire ; elle a transformé le *Zollverein* en institution et versé l'Allemagne dans l'armée prussienne. Pouvait-elle faire autre chose?

Il est tout naturel encore que l'esprit du gouvernement prussien se retrouve dans les titres politiques proprement dits de la constitution. Ils sont au nombre de quatre : territoire de l'empire, conseil fédéral (*Bundesrath*), présidence, parlement de l'empire (*Reichstag*). Le premier définit le territoire par l'énumération des états dont il se compose. Les trois autres contiennent les attributions de l'empereur, du conseil fédéral et du parlement. L'empereur procède directement des victoires remportées par la Prusse sur l'Allemagne en 1866 et par l'Allemagne sur la France en 1871, mais il a reçu la dignité impériale des mains des princes allemands, qui l'ont prié à Versailles de la vouloir bien accepter. Guillaume, roi de Prusse par la grâce de Dieu, ne pouvait être promu que par la victoire, qui est un don de Dieu, et par le suffrage d'hommes que la grâce de Dieu a faits souverains. Le conseil fédéral compte cinquante-huit voix, réparties proportionnellement entre les divers états : il est comme un congrès permanent des délégués des princes. Le parlement au contraire représente la nation entière. Quelles relations sont établies entre ces trois pouvoirs?

« Le pouvoir législatif de l'empire est exercé par le conseil fédéral et par le parlement. » Voilà qui est net. « L'accord des deux majorités des deux assemblées est nécessaire et suffisant pour édicter une loi d'empire (1). » De l'empereur, il n'est pas question. Cela est de tout point parlementaire ; mais, dans le conseil fédéral, le tiers des voix environ appartient au roi de Prusse, et ce n'est un secret pour personne qu'il est toujours assuré d'y trouver une majorité. Cependant il a bien fallu prévoir qu'une opposition du conseil fédéral était possible, puis c'était faire une concession grave au parlement de la nation allemande que de lui reconnaître le droit de consentir la loi. La législation de l'empire comprenant la marine et l'armée, le *Reichstag* pourrait à son gré organiser, désorganiser, supprimer même les forces de l'empire. Aussi la constitution a-t-elle mis au-dessus de tout débat non-seulement le principe du service militaire, mais toutes les applications de ce principe, jusque dans leurs moindres détails, et elle a donné à l'empire des ressources financières permanentes pour faire vivre cette armée. A l'armée et aux finances, il ne peut être touché sans la permission de la Prusse ; car l'article que nous avons cité tout à l'heure et qui débute si bien s'achève ainsi : « Pour les projets de loi sur l'ar-

(1) Art. 5 de la constitution.

mée, la marine militaire et les impôts mentionnés à l'article 34 (ce sont les impôts qui constituent les revenus de l'empire), lorsqu'une divergence d'opinion se manifeste au sein du conseil fédéral, la voix du président est prépondérante, s'il se prononce pour le maintien des institutions en vigueur. » Remarquez qu'il ne s'agit plus ici de majorité ni de minorité dans le conseil : il n'est parlé que d'une dissidence. La majorité peut demander la modification des institutions en vigueur, mais le président, c'est-à-dire le roi de Prusse, peut la refuser ; dès lors il y a dissidence, et le président tranche le débat : sa voix n'est pas seulement prépondérante, elle est omnipotente. De par la constitution, il est donc le maître de l'armée et de l'impôt ; pour le déposséder, une seule voie est ouverte, modifier la constitution ; mais voici l'article 78 et dernier : « Les modifications à la constitution ont lieu par la voie législative. Elles sont considérées comme rejetées, si elles ont quatorze voix contre elles dans le conseil fédéral. » Quatorze voix seulement, et le roi de Prusse en a davantage dans le conseil.

Il suffit de décrire brièvement ce mécanisme (1) pour faire voir que toutes les précautions ont été prises afin d'assurer dans l'empire la liberté de l'empereur. Guillaume entend pratiquer le régime constitutionnel en Allemagne comme en Prusse. Or les rois de Prusse ont bien essayé chez eux une sorte de conciliation entre le principat et la liberté par le régime parlementaire, mais ils estiment être et ils sont en effet des personnes trop considérables pour qu'ils consentent à partager leur pouvoir et à le subordonner. Trop peu de temps s'est écoulé depuis qu'ils gouvernaient en princes absolus un état qui est bien leur chose, car ils l'ont conçu et mis au monde, nourri, élevé, fortifié. Qu'on nous permette de recourir ici à l'histoire : elle seule peut éclairer les problèmes politiques, en expliquant certaines fatalités de l'heure présente.

Où était donc la Prusse il y a trois siècles, alors que le roi Henri IV régnait sur la France unie, forte et glorieuse déjà d'une si longue histoire? Elle était, comme disent les philosophes allemands, dans le *devenir*, et tout entière contenue en la très médiocre personne d'un pauvre électeur de Brandebourg, qui régnait sur quelques lieues carrées entre l'Elbe et l'Oder. Ce pays était le plus misérable qu'il y eût dans le saint-empire. Le prince y vivait comme un gueux. Sa cour était besogneuse, ses sujets de pauvres hères : le sable de Brandebourg ne pouvait porter ni une noblesse

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié avec quelle finesse, quel esprit et quel talent M. Victor Cherbuliez a exposé ici-même le mécanisme de la constitution donnée par M. de Bismarck à l'Allemagne du Nord en 1866.

puissante ni une bourgeoisie riche. Point de vie intellectuelle : la sablière ne produisait pas d'idées. La réforme et la renaissance à Berlin ressemblent à la réforme et à la renaissance allemandes telles qu'elles se sont manifestées à Wittenberg et à Nurenberg, comme un mendiant de Callot à un gentilhomme de la cour des Valois. Personne ne pouvait prévoir à la fin du XVIe siècle que Berlin deviendrait jamais la capitale d'un grand état; personne ne pouvait deviner ni même pressentir la Prusse. C'est l'électeur qui, par une habile politique de famille, en plaçant bien ses filles et ses fils, a fait, au XVIIe siècle, des acquisitions qui ont accru sa principauté au point d'inquiéter la cour impériale, où l'on faisait déjà au Hohenzollern l'honneur de le traiter comme le rival de l'avenir. Mais ces territoires sont éparpillés sur la vaste étendue de l'Allemagne. Le duché de Prusse est au-delà de la Vistule, en terre polonaise; Magdebourg est sur l'Elbe, Minden sur le Wéser, Clèves sur le Rhin. Prussiens, Brandebourgeois, Clévois ne se connaissent pas et n'ont pas le désir de se connaître; ils ont vécu chacun chez eux sous le régime de la longue anarchie germanique. La guerre de trente ans s'ouvrait au moment où l'électeur héritait de la Prusse et des duchés rhénans; au cours de cette guerre, chacun de ces fragmens a souffert le martyre sans que l'un songeât à secourir l'autre, sans que leur commun prince en pût défendre aucun. Dans cette lutte gigantesque où la politique et la religion étaient mêlées, et dont le champ s'étendait de l'Océan au Niémen, de la Suède à la Sicile, les provinces des Hohenzollern ont été foulées horriblement. Les duchés du Rhin ont servi de terrain de bataille aux Hollandais et aux Espagnols, la Prusse aux Suédois et aux Polonais, le Brandebourg aux Suédois et aux impériaux. Au vrai, l'électeur, après avoir recueilli ses héritages, possédait trois enclumes sur lesquelles frappaient six marteaux.

A la fin de cette guerre, en l'année 1648, quand la paix de Westphalie organise l'Europe moderne, où donc était ce que nous appelons la Prusse? Ni dans la nature, qui a préparé une Italie, une France, une Espagne, une Angleterre, une Allemagne, mais non pas une Prusse; ni dans l'histoire, qui n'avait rien fait pour donner au même prince ces sujets nés si loin les uns des autres et qui avaient vécu de vies si différentes. Alors encore la Prusse était dans la tête de l'électeur, comme Minerve, avant le coup de hache, dans la tête de Jupiter. L'électeur (il s'appelait à cette date Frédéric-Guillaume et on l'a surnommé le Grand) commença par retirer des flammes de la guerre les morceaux calcinés de sa principauté. Il apprit à ses sujets de toutes les rives à se considérer comme les membres d'un même corps. Il ne put faire un pays prussien, car on ne compose pas un pays avec des lisières, mais il fit un état prus-

sien. Il fut un autocrate, un administrateur économe et éclairé, un despote bienfaiteur. La situation de ses provinces éparpillées le mettait en relations avec des puissances diverses ; ses territoires rhénans étaient au point de contact de la France et de l'Espagne, toujours en guerre ; la Prusse, au point de contact entre Suède et Pologne, toujours ennemies. Il n'y avait point de conflit européen où il ne courût risque d'être impliqué, lui si faible ; aussi fut-il un homme de guerre, et il eut cette diplomatie inquiète et laborieuse qu'il faut aux états maladifs et menacés. Il fit plus encore, car il devint, ce que n'avait été aucun de ses prédécesseurs, un véritable souverain. En Allemagne, pour son électorat et pour ses diverses principautés, il était vassal de l'empereur et membre de l'empire, c'est-à-dire d'un corps dont il ne pouvait régler les mouvemens. En Prusse, il était l'humble vassal du roi de Pologne. Or il arriva qu'à la faveur d'une longue guerre entre Suède et Pologne, Frédéric-Guillaume, après avoir manœuvré entre les deux ennemis, réussit à faire reconnaître l'indépendance de son duché. Il y eut dès lors un coin de terre où il régna par la grâce divine, et n'eut au-dessus de lui personne, sauf Dieu. C'est parce qu'il a su devenir duc souverain en Prusse que son fils a reçu la couronne royale. Plusieurs princes allemands devinrent ainsi des rois hors de l'Allemagne, en Angleterre, en Danemark, en Pologne, mais ils oublièrent à peu près l'empire. Les rois de Prusse au contraire demeurèrent électeurs résidens de Brandebourg. Ils se firent couronner à Kœnigsberg, mais ils ne quittèrent pas Berlin. Ils entrèrent dans le concert des rois, mais gardèrent leur place dans les rangs du principat allemand. Ils purent chercher fortune au dehors, mais aussi poursuivre celle qu'ils avaient commencée dans l'empire. Une double carrière s'ouvrit à leur ambition : l'Allemagne et l'Europe.

Cet accroissement de dignité ne diminuait pas les périls de l'état naissant : il ne fit que rendre plus sensibles les défauts de sa constitution territoriale. Le royaume de Prusse serait demeuré un bien petit royaume, si Frédéric-Guillaume, le roi-sergent, n'avait forgé l'épée de la Prusse, si Frédéric II, le roi-capitaine, n'en avait fait sentir la pointe à l'Europe entière. L'œuvre du grand Frédéric est une des plus considérables qu'un homme ait accomplie : il a fait de l'état prussien une patrie prussienne. Ailleurs, la patrie, c'est le sol natal ; c'est aussi la longue tradition des communs souvenirs, ce sont les joies et les larmes des ancêtres ; mais les sujets du roi de Prusse, ces riverains de la Vistule, de l'Elbe et du Rhin, séparés par des territoires étrangers, n'avaient ni la communauté du sol ni la communauté des souvenirs ; un hasard les avait réunis, un hasard les pouvait disjoindre. Frédéric les a scellés pour toujours par l'ad-

miration de son génie et la gloire qu'il a jetée sur le nom prussien. Au même moment, l'Allemagne ressentit l'orgueil de posséder une Prusse, et, dans le profond abaissement politique où elle était tombée, elle aperçut comme une aurore des temps nouveaux.

De quel droit une puissance quelconque se lèverait-elle en Prusse pour contester au roi la propriété de la chose qu'ont faite ses ancêtres? Ces événemens se sont-ils donc accomplis dans la nuit des temps? Mais il n'y a pas deux cents ans que le premier roi de Prusse a été couronné : il y a cent quatre-vingt-six ans, c'est-à-dire deux fois la vie du roi d'aujourd'hui, qui est né neuf ans après la mort de Frédéric. Sans doute, de grandes perturbations ont été apportées dans le monde par la révolution française. La théorie des droits de l'homme a cheminé derrière nos armées et elle est entrée avec elles dans toutes les capitales. La machine de l'état prussien, un moment brisée, a été refaite après 1807, avec le concours du peuple prussien et du peuple allemand, et il a bien fallu payer leur part de peines à ces collaborateurs. Tout roi de Prusse se pique d'ailleurs d'être un homme éclairé. C'est une de ses manières d'être que de savoir se plier aux nécessités de la vie moderne. Il a toujours voulu faire une autre figure que le Habsbourg de Vienne, endormi dans la tranquillité d'un despotisme traditionnel. Bien qu'il n'aime guère l'esprit nouveau, il a entretenu un commerce de coquetteries avec lui, mais il ne s'y est pas compromis sans retour et n'est pas allé jusqu'aux épousailles. Frédéric-Guillaume IV, lorsqu'il a consenti à donner une constitution à son peuple, a trouvé cette jolie formule : un peuple libre sous un roi libre. Qu'entendait-il par la liberté du roi? Son successeur, le roi Guillaume, l'a montré dès son avènement, pendant la grande crise constitutionnelle qui s'est terminée au lendemain de Sadowa. Le roi de Prusse veut demeurer libre de faire son office de roi de Prusse, de garder et de fortifier l'état fondé par ses ancêtres, de l'étendre comme ils ont fait, pour cela d'organiser son armée comme il lui plaît, de l'accroître, de prélever sur le pays le tribut nécessaire. Que si la constitution accorde à des chambres le droit de voter l'impôt chaque année, et, par conséquent, de le refuser, la constitution se trompe, ou plutôt le peuple en interprète mal l'esprit, car elle n'a pu subordonner la liberté du roi à la liberté du peuple. A la vérité, ces deux personnes, le roi et le peuple, dont les relations sont nombreuses et compliquées, ne peuvent être aussi libres l'une que l'autre sans entrer par momens en conflit; mais la liberté du roi consiste précisément en ceci, qu'il a seul qualité pour résoudre ce conflit. Ainsi a fait le roi Guillaume, et l'événement lui a donné raison. Ses ancêtres avaient acquis le territoire de l'état prussien avant que fût né le peuple de Prusse;

lui, il a conquis les duchés de l'Elbe, et Francfort, et la Hesse, et le Hanovre, malgré la chambre prussienne. Il est donc et il demeure le vrai représentant de la Prusse ; il est antérieur et supérieur aux partis et aux rouages constitutionnels, comme ses pères à ces morceaux de peuple et de territoires dont ils ont composé l'état prussien, ainsi qu'un artiste compose une mosaïque où il fait concourir des marbres de couleurs variées à l'harmonie d'un dessin imaginé par lui.

Le roi de Prusse, empereur d'Allemagne, est à l'Allemagne comme empereur ce qu'il est à la Prusse comme roi. Cette équation est tout le problème allemand.

A ces causes historiques permanentes d'incompatibilité entre l'esprit du gouvernement prussien et le régime parlementaire s'ajoute une cause présente et particulière, la personnalité de M. de Bismarck.

M. de Bismarck a beaucoup parlé, beaucoup écrit, et ne s'est point donné la peine de mentir sur ses actes ; il sera donc facile de faire un jour son portrait. La postérité admirera en lui, comme sa qualité maîtresse, la hardiesse, qui vient tout à la fois de la puissance de sa nature et de la faculté de voir les choses telles qu'elles sont. La puissance, toute sa personne en est empreinte. « Il est colossal, dit l'auteur de *l'Allemagne actuelle*, qui excelle dans le portrait ; je l'ai vu à cheval, vêtu de son uniforme blanc ; j'ai cru apercevoir les quatre fils Aymon. » De sa clairvoyance témoignent ses succès, qu'il a prévus et prédits ; mais les historiens en trouveront d'autres preuves tout intimes dans sa correspondance particulière. Je ne sais si jamais écrivain de métier a dépassé ce grand seigneur dans l'art de décrire. Ses lettres sont des tableaux ou plutôt des musées. Le fleuve et la mer, la steppe et la montagne, l'orage et la sérénité, toutes les forces et toutes les formes de la nature, la pleine lumière du jour et les clartés de la nuit, la fureur du vent et la caresse du souffle léger, les animaux et les hommes, les toisons et les pelages, les figures et les vêtemens, toutes les variétés du dessin, toutes les nuances de la couleur, tous les bruits, sons de cloche, mélodies jetées dans l'air par le paysan qui passe, murmure des feuilles, hurlemens de la mer, la vie enfin, toute la vie, il la voit, il l'entend, il la sent. On a dit que son œil « absorbe » les choses. Cela est vrai, et il voit dans la politique comme dans la nature. A l'abri de l'énorme sourcil qui semble fait pour arrêter les fantômes, cet œil profond, cet œil qui voit et qui veut, pénètre la réalité. Que de pauvres fantômes se sont perdus dans cette épaisse broussaille : fantôme, apparu en 1848, d'une république allemande ; fantôme de la puissance autrichienne ; fantôme de l'équilibre européen ; hélas ! fantôme de la

force militaire de la France! L'œil a perçu la niaiserie du sentimentalisme germanique, le décousu de l'Autriche, l'instabilité de l'équilibre entre des puissances dont chacune avait ses visées particulières, la faiblesse de notre régime pseudo-militaire. M. de Bismarck a compris qu'à travers ces vanités pouvait passer la fortune de la Prusse, et que la force aurait raison de ces apparences.

Justement le roi Guillaume perfectionnait l'arme et l'aiguisait. Savait-il que bientôt il la mettrait au clair? Peut-être, car les vieux soldats attendent vaguement la guerre à chaque printemps, comme les poètes attendent les violettes et les roses. Combattant de 1814, il vivait dans l'esprit de la revanche inassouvie. Humilié en 1848 par la révolution, en 1850 par l'Autriche, il se fortifiait contre tous les dangers possibles. Puis il était l'héritier d'une race inquiète, toujours menacée et qui le plus souvent a échappé au péril par des conquêtes. Sans doute il avait appris l'histoire de sa famille dans quelqu'un de ces livres populaires que l'on trouve dans les écoles de Prusse. A la fin est la liste des souverains; à côté de chaque nom, un carré et un chiffre : dans le carré, le nombre de milles ajoutés par le prince au territoire; le chiffre donne le « nombre de têtes » ajoutées à la population. Guillaume Ier laisserait-il le carré vide et l'histoire écrire un zéro à la colonne des têtes? Enfin, il se croyait sincèrement l'élu de la Providence, et la Providence ne pouvait l'avoir élu pour ne rien faire, elle qui, par fonction, a des desseins? Bref, le roi Guillaume était une force disponible, et M. de Bismarck une activité qui cherchait à s'employer. L'ébranlement de cette force par cette activité a bouleversé le monde.

Le don d'agir uni au don de voir, le plaisir de l'action joint au goût et à la faculté de l'observation profonde, voilà M. de Bismarck. S'il était né roi, son cheval, comme jadis le cheval de Louis XI ou celui du grand Frédéric, porterait tout son conseil. On saurait par ses ordres qu'il a délibéré. Après la méditation solitaire du cabinet, l'acte éclaterait tout d'un coup. Né sujet, il a dû discuter avec son maître, longuement, péniblement, avec des caresses et des soumissions, mais avec des colères aussi et la rage interne. Vingt fois, il a failli quitter la partie et, comme il dit, se retirer « sous le canon de Schönhausen. » Du moins, il entend n'être le serviteur que de son roi, le courtisan que de son empereur. Il n'a jamais flatté la foule ni enjôlé un parlement. Ironie, sarcasmes, sourires, mépris, menaces composent son éloquence parlementaire. A peine, au lendemain des grands succès, après Sadowa quand il a fait la confédération de l'Allemagne du Nord, après Sedan quand il a fait l'empire, a-t-il condescendu à quelque bienveillance : la moindre opposition réveille en lui le lutteur des temps de conflit, et de

nouveau il accable de ses dédains professeurs, avocats, journalistes, idéologues. Il oppose à leur prétention de participer au gouvernement les droits sacrés de la couronne, à leurs théories les faits, à leurs critiques sa gloire, à leur inexpérience son œuvre. C'est la lutte de l'homme d'état de profession contre le politicien de rencontre, de l'homme d'action contre les hommes de mots. Je suis sûr que j'ai vu la plus parfaite expression qu'un visage humain puisse donner au mépris, un jour que j'ai regardé le chancelier écoutant une harangue de M. le professeur Virchow : l'homme qui a étudié l'anatomie des peuples et pratiqué la vivisection sur l'Europe ne croyait évidemment pas que le bon docteur progressiste eût le droit de lui faire la leçon, au sortir d'un laboratoire où il venait de disséquer une grenouille.

M. de Bismarck est un politique du XVIe ou du XVIIe siècle, égaré dans ce temps de discussions et de polémiques. Nul doute que cette incapacité de s'accommoder aux nécessités de la vie publique ne soit une faiblesse chez cet homme fort. S'il avait daigné être aimable et conciliant, s'il avait mis au service de sa politique le charme et la séduction de son esprit, s'il avait caressé les opposans de sa fine main au lieu de les faire cabrer sous les coups de sa cravache, il aurait épargné à lui-même la fatigue des conflits et à ses successeurs les revanches qu'il leur faudra subir ; mais le chancelier ne veut entendre à aucune concession, et, plutôt que de permettre au *Reichstag* de se tromper lui-même par des apparences, il le rappelle durement à la modestie de son rôle. Il fait semblant de ne pas comprendre ses secrets désirs. Un jour, il raillait avec sa familiarité superbe le parlement qui rejetait tous ses projets et n'en proposait aucun : « Que voulez-vous donc? dit-il en substance aux députés. Vous ressemblez à des enfans qui jouent à cacher un objet qu'un des joueurs doit chercher; mais, au moins, quand celui-ci s'approche de la cachette, on l'avertit par un air de musique. Vous, vous ne faites jamais de musique.» — M. de Bismarck sait bien ce que cache le *Reichstag*, — c'est-à-dire l'envie d'être un vrai parlement, — mais il tourne obstinément le dos à la cachette, et vraiment les députés n'ont pas de raison pour faire de la musique. Non-seulement il enferme le *Reichstag* sur l'étroit terrain où l'a bloqué la constitution, mais il le lui dispute. En somme, les représentans de l'Allemagne n'ont que deux droits politiques : ils fixent chaque année le chiffre du contingent, et aucun impôt *nouveau* ne peut être établi sans leur aveu. Le chancelier leur demande d'accroître par des monopoles les ressources permanentes dont il dispose, et d'affranchir ainsi le gouvernement de tout contrôle. Il les somme de renoncer pour une période septennale à leur prérogative

de fixer le contingent. Le *Reichstag* ne se résout pas volontiers à ce suicide par persuasion, et voici le défaut capital, le vice irrémédiable de la constitution; le parlement d'Allemagne n'a qu'un moyen de manifester, je ne dirai pas sa liberté, mais son existence. Ce moyen, c'est le conflit.

Pour éviter ce conflit, ou tout au moins pour le retarder, M. de Bismarck applique à la politique intérieure la méthode de la diplomatie. Il négocie avec les divers partis, les sépare ou les réunit, selon l'opportunité. Pas un seul n'a son estime ni sa confiance, et il leur a fait sentir tour à tour ses rigueurs; mais il ne peut, si puissant qu'il soit, les tenir devant lui à l'état de coalition permanente, et, comme il est en guerre nécessaire avec les protestataires, les socialistes et les progressistes, il essaie de se réconcilier avec les catholiques. Pour cela, il a dépensé plus de patience et d'habileté, employé des procédés plus inattendus que dans sa politique européenne. Il a étonné le monde par le spectacle de la réconciliation du pape et de l'empereur, qui rappelle les plus célèbres scènes de l'histoire du moyen âge. Je ne crois point me tromper en disant que le chancelier, qui a de la grandeur dans l'imagination, a été séduit par l'étrangeté même du coup de théâtre. Puis entre ces deux pouvoirs, l'église et l'empire, même l'empire protestant d'un Hohenzollern, il y a des affinités secrètes : tous les deux représentent la persistance et la résistance du passé. Au-dessus de l'Europe travaillée dans les profondeurs par la révolution, ils s'élèvent comme deux sommets, éclairés par les derniers rayons d'un soleil qui descend vers l'abîme. Mais M. de Bismarck ne perd jamais de vue le réel, et sa haute fantaisie est inspirée par les nécessités de la vie pratique; il n'aurait point pris le successeur de Grégoire VII pour arbitre dans l'affaire des Carolines, s'il n'avait voulu faire pièce à M. Windthorst, et au parti catholique.

Sans doute, ce n'est pas une méthode normale de gouvernement que la méthode diplomatique; elle ne résout rien, parce qu'elle ne tue personne. Faire une alliance étroite entre la royauté prussienne qui est de droit divin et la royauté italienne qui est de droit révolutionnaire, accabler l'Autriche sous ces forces combinées, puis confondre dans une entente cordiale l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, c'est un chef-d'œuvre; mais, du temps où M. de Bismarck combattait les catholiques avec l'aide des libéraux, il n'a pas mené ceux-ci à l'assaut des églises. La lutte n'a point jeté par terre des blessés ni des morts; les catholiques n'ont point subi le fait accompli d'une victoire évidente reconnue par un traité. Lorsque la réconciliation sera faite entre l'église et le chancelier, ils n'iront point de conserve attaquer l'armée socialiste dans ses repaires; aucune

armée ne se formera contre ces nouveaux anabaptistes, aucune solution ne sera imposée par le fer. On prend un parti entre deux feux, mais ces feux ne brûlent pas. M. de Bismarck a montré à l'Autriche et à l'Italie que leurs intérêts ne s'opposent point, et que chacune d'elles trouvera dans une alliance le moyen de faire ses affaires particulières; mais les partis d'un même pays n'ont qu'une seule carrière, qui est le pays même; ils ont un commun adversaire, le maître. L'Autriche s'est détournée du nord vers l'est; catholiques, socialistes, protestataires, progressistes ont l'œil attaché à un point fixe. Il est possible d'atténuer les effets de leur coalition, soit dans les élections, soit dans le parlement, et de grouper leurs suffrages de façons diverses : il est impossible de les réconcilier dans une commune obéissance. Tout cela est vrai, mais le chancelier fait ce qu'il peut. Ce n'est point parce qu'il est le premier diplomate du monde qu'il gouverne comme on négocie; ce n'est point parce qu'il est, comme il a dit, « inhabile au gouvernement intérieur, » ni parce que son esprit, plié à des habitudes, en subit le joug. Il a en face de lui, dans cet empire qu'il a créé, des puissances intérieures aussi difficiles à manier que les puissances du dehors.

Toute cette habileté, jointe à l'autorité que donnent au chancelier les services qu'il a rendus à son pays, n'a pu empêcher les conflits. Deux fois, M. de Bismarck a eu recours à la dissolution, après des éclats de colère ; mais il retrouve dans le pays les partis qu'il a chassés du parlement. Il vient de remporter une sorte de victoire. Il n'a point entamé les catholiques, ni les protestataires, mais le nombre des députés socialistes a été réduit, — avantage qui est plus que compensé d'ailleurs par l'accroissement du chiffre des suffrages socialistes. Des conservateurs et des nationaux-libéraux ont conquis les sièges sur les progressistes. Ceux-ci sont les vaincus des dernières journées électorales, justement parce que leurs doctrines ne sont point de celles qui puissent être appréciées par la masse; ils présentent une nuance à la foule, qui ne voit que les grosses couleurs. Mais ce succès, à quel prix il a fallu l'acheter! Au prix d'une pression électorale violente, en remuant l'Allemagne jusque dans ses profondeurs, en mettant en cause l'empire lui-même, car les élections dernières ont eu le caractère d'un plébiscite. Le chancelier a obtenu l'appui du pape auprès des catholiques, et signifié à ceux-ci, par la voix des officieux, que, dès que le saint-père a parlé, ils doivent obéir sans examen: doctrine singulièrement dangereuse, car un pape n'est l'allié perpétuel que de ceux qui sont les perpétuels alliés de l'église. Enfin il a dressé devant le peuple allemand le spectre de la guerre, troublé ou même arrêté les transactions commerciales, donné à pen-

ser que l'unité de l'Allemagne coûte cher au monde, et qu'il n'est point juste qu'une crise parlementaire allemande agite l'Europe entière. De pareils procédés ne peuvent longtemps se soutenir. Ces convulsions énervent le corps qui les subit : le tétanos n'est pas un système de gouvernement.

Certes il faut être autorisé par des raisons très sérieuses pour oser dire que ce puissant édifice de l'empire allemand n'est point solide; mais, si grands que soient les hommes qui l'ont bâti, ils ne peuvent résister longtemps à la force des choses. L'unité de l'Allemagne a été longtemps désirée; elle était prévue et prédite, mais elle a été faite brusquement. Les esprits y étaient préparés par l'histoire et par les lettres, par la politique et par la poésie, par des raisons et par des chansons, mais elle a été improvisée. Elle est l'œuvre des siècles et l'œuvre d'un jour, une conséquence et un accident. Elle ne pouvait être accomplie que par la Prusse, et la Prusse, qui a eu son développement propre et son histoire très particulière, ne pouvait constituer l'Allemagne qu'à la façon prussienne, mais l'Allemagne ne peut s'accommoder à jamais du régime prussien. C'est pourquoi les fondateurs de l'empire sont inquiets. Ces puissans sont tristes. Le vieil empereur, comme jadis Charlemagne, regarde parfois avec anxiété vers l'avenir. Son fils a la terreur de l'inconnu. Son petit-fils se raidit contre les dangers futurs, et des paroles qu'il a prononcées sont des expressions de haine et des menaces. Très sombre enfin est la philosophie de M. de Moltke. On ne peut reprocher à ces hommes cette forme de l'infatuation qui est la sécurité. Ils ont les yeux grands ouverts et l'attitude vigoureuse de la défensive. Ils savent qu'il était plus aisé de vaincre sur les champs de bataille et d'improviser une constitution que de faire vivre l'incohérente Allemagne sous la rigueur de la loi prussienne. M. de Bismarck a exprimé à plusieurs reprises et en termes très clairs ses inquiétudes. L'indiscret confident de ses pensées, M. Busch, ne nous a-t-il point dit qu'on verrait en Allemagne, après la mort de son maître, des folies, courtes peut-être, mais qui pourraient faire un mal irréparable? Les discours du chancelier commentent ces prévisions pessimistes. Un jour, il déclare qu'il aime mieux voir élever la jeunesse dans des séminaires ecclésiastiques que dans les universités, reniant ainsi par défiance de l'esprit libéral une des gloires incontestées de l'Allemagne. Au lendemain même des élections, il parle des difficultés intérieures, qui lui semblent aussi graves que les périls du dehors. Ainsi, du vivant même des trois héros de l'unité allemande, on entend avec étonnement ces pronostics attristés. La mélancolie du soir s'est mêlée tout de suite au sourire de l'aurore.

Qu'adviendra-t-il de l'œuvre quand les ouvriers auront disparu ;

quand les partis ne seront plus dominés par l'autorité du chancelier, par le respect qu'inspirent ses succès prodigieux et par cette considération que les hommes accordent toujours à quiconque a fait tuer beaucoup d'hommes? quand enfin on aura porté en grande pompe dans les caveaux de Postdam le vieil empereur, dont l'Allemagne entière vénère la simple et tranquille majesté? L'avenir dépend des circonstances, de la volonté de telle personne qui peut détendre les ressorts et essayer du régime parlementaire ; de telle autre qui les comprimera jusqu'à les briser. Il dépend des accidens, d'une mort, d'un crime, d'une guerre. Verra-t-on le roi de Prusse et ses alliés, comme l'a dit M. de Bismarck à la veille de la dissolution du *Reichstag*, « reprendre les sacrifices qu'ils ont faits à l'empire » et chercher une autre forme de l'unité, ou bien le parlement mis en possession des prérogatives parlementaires, le pouvoir impérial s'affaiblir, les partis se disputer le gouvernement, et le *Reichstag*, où aucune majorité n'est possible, devenir une tour de Babel, au pied de laquelle les peuples allemands exprimeront en leur langue unique la diversité confuse de leurs sentimens? Arrivera-t-il alors, comme le prévoit M. de Bismarck, qu'une « majorité démocratique,.. sans patriotisme et sans conscience, » envahira la représentation de l'empire? Enfin ce professeur d'université, qui a fait de si curieuses confidences à l'auteur de l'*Allemagne actuelle*, aurait-il vu juste en annonçant qu'un jour le socialisme, comme jadis la réforme, mettra ses armées en campagne, et, par la guerre civile et sociale, où disparaîtront toutes les formes du passé, édifiera au milieu de l'Europe l'Allemagne de l'avenir ? Une chose est certaine, c'est que la constitution présente de l'Allemagne est accidentelle et passagère.

IV.

Un des grands mérites de l'auteur de *l'Allemagne actuelle* est de nous donner une impression juste. Aussi ne s'est-il pas contenté de montrer quelques-uns des défauts graves de la constitution de l'empire, il a commencé par en vanter la force présente ; il a fini en nous conseillant la prudence et en prêchant la paix.

La force est encore intacte. Le pays est divisé, mais l'armée ne l'est pas ; la propagande socialiste pénètre dans les casernes, mais elle n'a enhardi aucune recrue jusqu'à la désobéissance ; les partis parlementaires se querellent avec le chancelier, mais le soldat est soumis à l'empereur. L'armée a ce caractère singulier qu'elle est à la fois l'armée d'un peuple et l'armée d'un homme : tout un pays

la recrute et elle est comme la propriété de l'empereur. C'est l'Allemagne en armes, et pourtant elle est au-dessus de l'Allemagne. Il n'est jamais question de la régler sur les convenances de la vie nationale : elle doit être la première servie et satisfaite. Certainement elle est le signe le plus clair de l'unité. Autour d'elle se rallieraient, si l'œuvre était mise en péril par l'étranger, tous les Allemands de tous les pays. Ils saisiraient avec enthousiasme la joie de se retrouver unanimes, et le malaise, qui gagne peu à peu les patriotes les plus clairvoyans, s'apaiserait dans un hurrah formidable. De même, chez nous, lorsqu'un ministre demande à la chambre, qui est une arène de partis, quelque nouveau sacrifice exigé par la sécurité de la patrie, les députés de la France, pour un moment, se sentent tous Français.

Quand deux pays voisins se trouvent dans cette situation que chacun d'eux est divisé contre soi-même et uni contre l'autre, une légitime inquiétude pèse sur le monde entier : la guerre paraît fatale et toute prochaine.

L'auteur de *l'Allemagne actuelle* nous affirme que l'Allemagne ne menace personne et qu'elle est pacifique. Depuis quinze ans, dit-il, elle maintient la paix, et elle a évité plus d'un conflit ; à la vérité, la Prusse est de nature belliqueuse, mais le jour où elle a mis la main sur les états allemands, tout en augmentant ses forces matérielles, elle a gêné ses mouvemens et diminué l'impétuosité de son initiative. L'Allemagne accepterait sans hésiter la lutte contre l'Europe entière, si sa frontière était menacée ; mais elle se trouve bien comme elle est, répugne à toute conquête, et, pourvu qu'on la laisse tranquille, ne cherchera noise à personne... Rien de plus vrai, et nous serions rassurés en effet, si nous avions devant nous un pays en pleine possession de ses destinées ; mais l'Allemagne ne sera point consultée le jour où sera lancé l'ordre de mobilisation, et publiée la déclaration de guerre. Certes M. de Bismarck n'est pas homme à recommencer aisément l'épreuve de 1870. Il n'aime point la guerre pour la guerre. Il est un trop grand homme d'état, et il a trop le souci de sa responsabilité envers son pays, envers l'histoire et envers Dieu, pour abandonner au parti militaire la direction de sa politique et lui permettre de se jeter sur la France, uniquement parce que l'heure serait bien choisie d'une guerre de destruction ; mais il semble que, depuis quelques mois, il ne soit plus aussi maître de lui-même : ne serait-ce point parce qu'il ne se sent plus aussi maître d'autrui ? L'échec de la politique de la triple alliance impériale lui a fait perdre l'espoir de maintenir longtemps la paix. L'opposition du parlement l'a exaspéré ; elle a donné plus de précision à ses inquiétudes. Les dernières élections enfin ont révélé

la ténacité des oppositions et la violence de l'antipathie de l'Alsace contre les vainqueurs. Pendant plusieurs années après la guerre, le chancelier a été l'arbitre de l'Europe ; sa puissance même lui faisait trouver doux le repos du lion. Aujourd'hui, il a devant lui la série des difficultés intérieures et extérieures : il les classe, et peut-être pense-t-il qu'il est d'une bonne méthode de se mesurer successivement avec elles, pour ne point les léguer toutes ensemble à la seconde génération de l'empire.

La France a montré par des signes évidens sa volonté de retarder l'échéance que l'opinion européenne considère comme fatale. Les Allemands craignent ou font semblant de craindre qu'elle ne se précipite un jour et tout à coup dans la guerre ; mais cette promptitude aux résolutions extrêmes n'est plus dans nos mœurs, et nos institutions la rendent impossible. Nous avons, nous aussi, une armée nationale, et chacun de nous sait que la guerre suspendra toute vie et mettra des angoisses dans toutes les âmes. Personne, d'ailleurs, en France, n'a le pouvoir de donner le signal décisif : nous avons une procédure parlementaire pour la déclaration de guerre, et ceux qui dirigent aujourd'hui notre parlement avaient tout au moins âge de jeune homme en 1870 : ils ont des souvenirs qui rendent graves. Enfin nous vivons dans une crise continue, sous le régime de la division des partis, du conflit des programmes, des tiraillemens en tous sens, des efforts contradictoires qui se neutralisent et se perdent en piétinement. L'Allemagne sait comment et par qui elle serait gouvernée pendant la lutte : savons-nous qui nous gouvernerait? Pour toutes ces raisons, la France ne peut avoir une politique offensive. Elle est prête à une résistance qui serait formidable, car elle y mettrait toutes les forces accumulées depuis dix-sept ans, une résolution unanime et le sentiment que l'alternative est entre la victoire ou la mort ; mais elle ne prendra point la responsabilité de l'attaque : elle attendra. Cependant une réconciliation sincère est impossible. L'auteur de *l'Allemagne actuelle* nous donne de sages avis dans le chapitre original qu'il intitule *la Revanche*. Il y a, nous dit-il, des revanches inattendues, comme celle que la France a prise sur sa vieille ennemie, l'Angleterre, le jour où Bosquet a sauvé ses soldats à Inkermann, le jour encore où Pélissier a pris d'assaut Malakoff, pendant que nos alliés étaient arrêtés au pied du Grand-Redan. A merveille! Mais comment et contre qui pourrions-nous donc nous allier à l'Allemagne? Il ne faut pas non plus nous proposer l'exemple de l'Autriche vaincue et réconciliée avec le vainqueur, car l'Autriche n'a point perdu d'âmes qui fussent siennes. Les territoires qu'on lui a enlevés ne lui appartenaient point. Elle n'a pas subi d'amputation dans la chair vive, et même ses mal-

heurs lui ont été bienfaisans : elle marche plus librement depuis que son pied ne traîne plus ce boulet du royaume lombard-vénitien qui pesait si lourd à Sadowa. L'Allemagne a fait une tout autre condition à la France, qu'elle a mise dans l'impossibilité d'oublier la défaite.

Singulière situation! Deux peuples pacifiques et dont les génies, divers et puissans, collaboreraient efficacement au progrès de la civilisation, vivent sous la menace permanente de la guerre, l'attendent et se fatiguent à s'y préparer. Aussi entendons-nous des empiriques proposer un remède au mal : « Mieux vaut, disent-ils, en finir tout de suite. » Heureusement, il n'est point si simple d'appliquer ce remède effroyable. Un peuple vaincu n'a jamais attaqué le vainqueur, quelques années après la lutte, uniquement parce qu'il se croyait prêt à recommencer l'expérience; un peuple vainqueur n'a jamais attaqué le vaincu, parce qu'il le soupçonnait de vouloir prendre une revanche. Si la guerre est inévitable, personne ne voit comment elle pourra s'engager : la *modalité* est incertaine, et la partie si redoutable, qu'il ne se trouvera peut-être de sitôt, pour l'engager, aucune personne assez hardie, aucun homme assez inhumain. Dès lors, qui connaît les secrets de l'avenir? Il paraît insensé de rêver aujourd'hui le triomphe de la raison et de l'humanité, et d'espérer que l'Allemagne avoue jamais qu'elle s'est trompée en abusant de sa victoire; mais notre temps a vu tant de catastrophes, tant de révolutions, tant de reviremens inattendus! L'Allemagne est-elle donc assurée qu'elle pourra toujours braver l'hostilité de la France? Elle est aujourd'hui enchaînée à notre frontière, et, pour ainsi dire, captive de ses conquêtes. N'aura-t-elle jamais le désir de reprendre la liberté de ses mouvemens? N'en sentira-t-elle jamais la nécessité?

Quoi qu'il doive arriver, tenons compte des possibilités de l'avenir. Ayons, au moins pour la politique extérieure, le long espoir et les pensées vastes. Prenons garde d'y appliquer notre méthode des principes et des formules : il faut ici l'observation attentive, le calme, la patience, la docilité envers la force des choses, la prudence éclairée de la diplomatie. Pour dire toute notre pensée, il n'est point facile à un gouvernement démocratique de conduire une diplomatie, car la démocratie a des vues simples et elle aime les décisions promptes, au lieu que la diplomatie est en présence d'intérêts compliqués et fait entrer le temps dans ses calculs. La démocratie considère la lutte entre la France et l'Allemagne comme un duel entre deux personnes; elle a l'honneur irascible, et il est toujours à craindre qu'au moindre incident le sang ne lui monte à la tête : la diplomatie étudie tout l'échiquier de la politique euro-

péenne; elle place dans l'ensemble les questions particulières; elle sait que l'honneur d'une nation se répartit, pour ainsi dire, sur toute son histoire ; elle représente et elle sert la patrie continue. Elle atteste qu'il n'y a point de procédé plus puéril ni plus périlleux que d'accepter, sans examen, l'heure et le rendez-vous assignés par l'adversaire. Si la diplomatie et la démocratie étaient inconciliables, il faudrait redouter de graves surprises et peut-être des dangers mortels ; mais notre pays a fait preuve, dans des crises récentes, de sang-froid et de raison. L'Allemagne nous met à de rudes épreuves. Elle nous cherche des querelles qui ressemblent trop à celle du loup et de l'agneau. Elle fait semblant de s'alarmer, si nous voulons pourvoir à la sécurité d'une frontière où elle a massé tout le matériel d'une invasion. Elle a inventé un délit international nouveau, celui du souvenir; elle fait du regret un attentat, un *casus belli* de l'espérance. Pourtant, nous n'avons point perdu la tête. Si nous persévérons dans notre calme, si la démocratie française apporte dans les relations extérieures l'esprit de conduite et l'esprit de suite, si elle est clairvoyante et patiente, point obstinée au même objet, si elle ne se laisse point fasciner par les regards et les mouvemens d'aile de l'aigle d'Allemagne planant au-dessus des Vosges, elle attendra peut-être la récompense, mais elle l'aura.

N'allons point lui dire surtout qu'elle est nécessairement isolée dans le monde, et qu'elle ne peut compter que sur elle-même : ce serait la dispenser de toute sagesse, et, d'ailleurs, ce serait mentir. Les monarchies européennes ne s'entendront pas plus en ce siècle pour faire une croisade contre une république qu'elles ne se sont accordées au XVIe siècle pour renvoyer le Turc en Asie. Il n'y a point de sentimens en politique : il y a des intérêts. Les puissances monarchiques ont des intérêts qui se contredisent; elles ne semblent pas du tout disposées à faire régner sur la terre la paix perpétuelle. Le jour, soit lointain, soit prochain, où elles mobiliseront leurs armées, elles donneront des marques d'une considération empressée à un état, même démocratique, qui disposera d'un million de soldats.

ERNEST LAVISSE.

LES

EAUX SOUTERRAINES

II[1].

LEUR ROLE MINÉRALISATEUR AUX ÉPOQUES GÉOLOGIQUES.

Bien avant de se préoccuper du mode de formation des grandes masses qui constituent l'écorce terrestre, et cédant parfois à la cupidité plus encore qu'à la curiosité scientifique, l'homme tenta de découvrir la genèse de certains minéraux. Le moyen âge n'a-t-il pas vu plus d'un alchimiste, dans ses recherches passionnées de la pierre philosophale, s'efforcer de surprendre et de reproduire les procédés par lesquels la nature a engendré à l'intérieur des roches l'or, le plus noble, selon le langage du temps, et assurément le plus précieux des métaux?

D'après le système de Thalès, adopté par Aristote, l'eau serait le principe universel des choses. « Si les élémens naissent les uns des autres, pourquoi la terre, écrit Sénèque, ne serait-elle pas pro-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

duite par l'eau? Comme le corps humain, la terre renferme nombre d'humeurs, dont quelques-unes se durcissent à l'époque de la maturité; d'où les terres métalliques et les substances pierreuses, qui ne sont que des liquides pétrifiés. »

Les hypothèses, relatives à la nature des substances minérales, qui ont eu cours jusqu'au siècle dernier, se rapprochent de cette doctrine. Bernard Palissy, l'un des esprits les plus pénétrans de son époque, a écrit : « Toutes les matières minérales que tu appelles corps morts furent aussi créées, comme les végétatives, et se travaillent à produire semences pour en engendrer d'autres. Le cristal n'est pas tellement mort qu'il ne luy soit donné de se sçavoir séparer des autres eaux et au milieu d'icelles se former par angles et pointes de diamans. Aussi, les matières minérales ne sont pas tellement inertes qu'elles n'enfantent et produisent de degré en degré choses plus excellentes. Ces matières minérales sont entremeslées et inconnues parmy les eaux, en la matrice de la terre, ainsi que toute humaine créature et brutale est engendrée sous espèce d'eau. Les matières des métaux sont en telle sorte cachées qu'il est impossible à l'homme de les connoistre auparavant qu'elles soyent congelées, non plus qu'une eau en laquelle l'on aurait fait dissoudre du sel, nul ne sçaurait dire qu'elle fust salée, sans la taster à la langue. » Puis, répondant aux alchimistes qui, dans leurs expériences, recouraient aux températures les plus élevées des fourneaux alors connus, Palissy ajoute : « Quand tu auras bien examiné toutes choses par les effets du feu, tu trouveras mon dire véritable, que le commencement et origine de toutes choses naturelles est eau. » On ne saurait raisonner d'une manière plus ingénieuse sur une idée assurément imaginaire, mais qui ne pouvait être guère plus solide, à une époque où, la chimie n'ayant pas encore revêtu un caractère scientifique, la nature des substances dont on cherchait à deviner l'origine demeurait à peu près inconnue.

Frappés de l'admirable régularité des révolutions des astres, certains esprits furent conduits, par une généralisation mystique, à en tirer des conséquences applicables aux phénomènes de notre propre planète. Suivant une doctrine qui remonte aux Chaldéens, et que l'on retrouve aussi chez les Égyptiens, des influences sidérales contribuent à la maturation, c'est-à-dire à la transformation souterraine des substances minérales. On supposait des relations mystérieuses entre les corps célestes de notre système solaire et les métaux dont l'éclat présente quelque ressemblance avec la couleur de ces astres. Conformément au *principe des semblables*, l'or devait correspondre au soleil, l'argent à la lune, le fer à Mars, le

cuivre à Vénus, le plomb à Saturne et l'étain à Jupiter. Tout étrange qu'elle soit, cette croyance n'était pas encore abandonnée il y a deux siècles. Un ancien manuel pratique du mineur, composé en Allemagne, le *Bergbüchlein*, dont la première édition connue date de 1505, présente des figures où l'on voit les filons métallifères s'enfonçant à l'intérieur de la terre, et, dans le ciel, les planètes qui répondent respectivement aux divers métaux et d'où s'écoulent les effluves générateurs. « A la naissance et à l'accroissement d'un minerai métallique, y est-il dit, se rattachent, d'une part, un agent et, d'autre part, une substance ou matière subordonnée, laquelle est susceptible d'être mise en activité, comme celle qui est en fermentation. L'agent général est le ciel, avec ses mouvemens, la révolution de ses planètes et son rayonnement lumineux : c'est pourquoi chaque minerai métallique subit une influence spéciale de la part de sa planète particulière. » Ainsi, dans un opuscule de quelques pages seulement, et qui n'était destiné qu'à donner les connaissances les plus nécessaires au mineur praticien, on plaçait, au même titre d'utilité que l'emploi de la boussole, la notion de cette prétendue affinité entre les métaux et les planètes.

Le mode de formation, ou, comme disait Buffon, la *génésie* des minéraux, est une des questions les plus intéressantes de leur histoire. Mais le problème ne pouvait être abordé, avant que les géologues eussent fourni des données précises sur toutes les conditions de gisement. Des solutions satisfaisantes ont été obtenues récemment pour un certain nombre d'espèces minérales : l'expérimentation synthétique, en se plaçant dans les circonstances qui paraissent avoir présidé à leur formation, a réussi à les reproduire, avec leurs formes cristallines et tous leurs caractères essentiels ; elle a complété de la sorte la démonstration de leur origine. Grâce à ce mode d'investigation, on est arrivé à reconnaître que beaucoup de minéraux sont dus à l'intervention des eaux souterraines. Dès les époques les plus anciennes, elles ont circulé à travers l'écorce terrestre, où elles ont laissé, en une multitude de points, des indices décelant sûrement leur rôle et leur parcours, mieux encore que ne le font les phénomènes contemporains.

I.

Les terrains sédimentaires, formés comme les dépôts que la mer étale chaque jour dans le fond de son bassin, s'en distinguent souvent, même à première vue, par certains caractères extérieurs ; l'action des eaux souterraines a produit la plupart de ces différences.

C'est ce que démontrent les animaux et les végétaux fossiles, longtemps désignés sous le nom de pétrifications, ou plutôt les changemens chimiques que ces corps fossilisés ont évidemment subis.

Ici, des coquilles et des polypiers, présentant des formes parfaitement conservées dans leurs moindres détails, ne sont plus constitués avec du carbonate de chaux, comme ils l'étaient certainement pendant la vie de l'animal auquel ils ont appartenu : une substance essentiellement différente, le quartz, a pris exactement la place du carbonate. Ailleurs, ce sont d'autres minéraux, la pyrite, la baryte sulfatée, qui ont pénétré et cristallisé dans les cavités qu'occupait le corps de ces invertébrés.

Les bois silicifiés que l'on rencontre très fréquemment accusent avec plus de clarté encore l'intervention d'un liquide. Non-seulement l'œil le moins exercé reconnaît leur forme extérieure, mais encore la texture ligneuse s'est maintenue jusque dans les cellules et autres parties intimes, aussi distinctement que dans le bois vivant. Ce n'est donc pas un simple moulage de la silice, opéré dans les vides qu'aurait laissés la disparition du végétal, mais l'effet d'une substitution moléculaire, graduelle et lente, qui nous a conservé les organes les plus délicats de plantes diverses. Un liquide, tel que l'eau, a pu seul produire ces substitutions d'un corps à un autre, en déposant les substances qu'il tenait dissoutes.

Des changemens dus pareillement à une influence aqueuse ont amené la formation de masses arrondies dites rognons, confondues parfois avec des productions organisées, bien qu'elles soient entièrement minérales. Le quartz silex, qui est une variété du quartz, se présente souvent sous cette forme tuberculeuse; on en rencontre les rognons, alignés parallèlement à la stratification de la craie, dans les carrières de Meudon et, sur une plus grande échelle, le long des falaises de la Normandie. Ces silex se sont produits après que les couches avaient été déjà déposées, et ont souvent empâté des fossiles sur lesquels ils se sont moulés.

Il existe des rognons analogues pour le mode de production, mais de nature calcaire. Les dépôts quaternaires les plus récens, comme le limon diluvien ou loess, en présentent un grand nombre. Cette même forme apparaît très fréquemment dans le fer carbonaté, surtout abondant dans les argiles du terrain houiller, et qui est exploité dans plusieurs comtés de la Grande-Bretagne.

On connaît ces boules, d'un éclat métallique et couleur jaune de laiton, dont la surface est hérissée de pointes cristallines. Elles sont formées de pyrite ou bisulfure de fer et abondent dans la craie, dans l'argile plastique et dans les roches charbonneuses. Quand, à cause des dénudations, elles se présentent isolées à la

surface de roches d'une tout autre nature, on serait porté à les croire tombées du ciel : aussi leur donne-t-on vulgairement le nom de pierres de foudre ou d'aérolithes, en Picardie, en Champagne et en Normandie.

La substance qui s'est ainsi concrétionnée paraît avoir subi l'influence d'un véhicule liquide, tel que l'eau de carrière ou d'imbibition des roches. La tendance de la matière dissoute à se réunir en sphère, sous l'influence de l'attraction, a été contrariée par l'inégale résistance de la masse dont elle devait s'isoler ; de là ses formes tuberculeuses.

Quant aux enduits noirâtres nommés dendrites, dont les formes imitent avec une ressemblance trompeuse celles de mousses, comme dans les agates arborisées, le dépôt est tout à fait inorganique : l'eau, en se ramifiant par l'effet de la capillarité dans des fentes très minces, y a déposé de l'oxyde de manganèse.

Les marbres dits veinés, si répandus autour de nous, montrent avec évidence un autre mode d'action des eaux souterraines. Leur aspect élégant est dû à de petites veines de chaux carbonatée blanche et cristalline, qui serpentent dans une masse de couleur foncée et de nature amorphe, quoique de même composition chimique. Des fissures, s'entre-croisant en tout sens, se sont d'abord produites dans la roche, sous l'influence d'actions mécaniques ; puis les cavités ainsi ouvertes ont servi de canaux à des eaux qui, sur leur passage, ont dissous une partie de la substance pour la déposer ensuite purifiée par la cristallisation ; fait analogue à celui que nous présentent à chaque instant nos laboratoires. Un tel mode de structure veinée est des plus fréquens dans les calcaires des régions disloquées ; les Alpes en fournissent maint exemple le long d'escarpemens d'une étendue considérable.

II.

Des modifications se sont aussi opérées dans les roches éruptives, sous l'influence des eaux qui les traversèrent ; mais elles offrent un caractère différent de celle que nous venons de constater, non-seulement à cause de la chaleur qui y présidait, mais aussi par suite de la composition même de ces roches.

Diverses espèces minérales, groupées sous le nom générique de zéolithes, se présentent dans les masses éruptives, en cristaux tapissant d'innombrables cavités, telles qu'on en voit se produire encore dans les laves volcaniques actuelles, par le dégagement des vapeurs que ces laves exhalent jusqu'au moment où elles sont com-

plètement solidifiées. On reconnaît aisément que ces zéolithes ne se sont pas formées en même temps que leur roche-mère, mais après que celle-ci se fut consolidée et boursouflée. Elles affectent toujours exactement une même disposition, quel que soit l'âge des roches.

Parfois l'agate leur est associée comme à Oberstein, dans le Palatinat, où l'on a exploité cette pierre dès l'antiquité, et dans l'Uruguay, dont on l'extrait aujourd'hui. Ses zones concentriques, appliquées les unes dans les autres par des moulages successifs, témoignent clairement d'un dépôt graduel, de nature évidemment aqueuse. Les eaux incrustantes produisent sous nos yeux des dépôts de carbonate de chaux d'une structure identique. Quant aux colorations variées des zones successives de l'agate, qu'on utilise pour la fabrication des camées, elles correspondent à de très faibles variations dans la nature du liquide précipitant. Les cristaux limpides de spath d'Islande, auquel la physique est redevable, depuis Huyghens, des plus importantes découvertes sur la double réfraction et la polarisation de la lumière, sont associés aux zéolithes, dans les vacuoles d'anciennes laves, et ont pris naissance à la même époque.

Au lieu de conjectures erronées ou vagues auxquelles on avait eu recours pour expliquer l'origine de ces minéraux, nous possédons une démonstration, pour ainsi dire expérimentale, qui en éclaire toutes les particularités de la manière la plus complète.

A Plombières, la découverte d'importantes substructions romaines et d'une piscine assez vaste pour cinq cents baigneurs, en excitant l'admiration, démontra que cette localité, comme beaucoup d'autres stations de la Gaule, avait acquis dans l'antiquité un grand développement. Les travaux exécutés en 1851, pour l'accroissement du débit des sources, firent en outre apparaître, dans des tranchées profondes du sous-sol, une partie des conduites souterraines qui avaient échappé aux dévastations des barbares; ils mirent aussi au jour une maçonnerie formée de béton et de fragmens de briques, disposée avec art autour des sources thermales, de manière à les isoler de la rivière voisine et du gravier, où elles se seraient épanchées et refroidies. Chaque source, emprisonnée dans cette maçonnerie à partir de son orifice, n'en sortait que par une cheminée verticale en pierres de taille pour s'élever et s'écouler vers les piscines.

En examinant attentivement les briques immergées depuis des siècles dans l'eau minérale, je pus reconnaître qu'elles avaient subi une transformation des plus intéressantes. Des combinaisons nouvelles, silicates de la famille des zéolithes, avaient pris naissance dans les cavités dont ces briques sont criblées :

chabasie en cristaux striés, groupés exactement comme ceux de la nature et avec les mêmes angles; christianite dont les cristaux, se pénétrant en forme de croix, sont identiques à ceux des roches volcaniques. Il s'était en outre produit de l'opale, translucide et incolore comme des gouttes de rosée. Le tissu des briques contenait de petits globules fibreux et rayonnés, que les caractères optiques firent reconnaître pour de la calcédoine. Les mêmes espèces s'étaient formées jusque dans les moindres pores de la brique. Ces minéraux, de production contemporaine, furent retrouvés plus tard dans les maçonneries romaines de Luxeuil et de Bourbonne-les-Bains.

Avec l'aide du temps, l'eau thermale avait donc réagi chimiquement sur les briques et sur la chaux; elle avait ainsi engendré peu à peu, comme par une surprenante collaboration, les substances qui viennent d'être signalées, et cela sans qu'il fût besoin de la température élevée qu'on eût pu supposer, ni d'une eau fortement minéralisée. Un travail très lent, mais incessant, avait suffi.

Cette démonstration ne rend-elle pas compte, jusque dans les moindres particularités, de la formation, aux époques anciennes, des zéolithes, de l'agate et des substances qui les accompagnent habituellement? D'après leur similitude complète avec ceux dont Plombières a révélé l'histoire, ne peut-on pas dire que tous ces minéraux ont été produits dans des roches encore incomplètement refroidies, par la réaction chimique d'eaux chaudes ou tièdes, qui s'y infiltraient facilement, grâce à une texture éminemment perméable, et dont les zéolithes, véritables parasites, tracent sûrement les antiques itinéraires?

III.

A raison de la multiplicité et de l'étendue des travaux d'exploitation qui traversent les gîtes métallifères dans une foule de pays, et de l'exactitude mathématique avec laquelle tous les détails de leurs formes et de leur composition sont relevés chaque jour, ces gîtes apportent des documens particulièrement précis sur le rôle minéralisateur des anciennes sources.

Les filons qui en offrent le type le plus fréquent ont la forme de plaques dont l'épaisseur dépasse rarement quelques mètres. Dans le sens horizontal, ils se prolongent sur de grandes étendues, quelquefois sur 10 et 15 kilomètres, ainsi que les galeries d'exploitation le font parfaitement reconnaître. On le constate, même à la surface du sol, quand les parties quartzeuses, ayant mieux ré-

sisté aux agens de dénudation, apparaissent sous forme de saillies escarpées, d'une hauteur imposante, que l'œil peut suivre au loin; tantôt elles s'étendent comme un gigantesque mur bizarrement dentelé, tantôt elles se dressent en aiguilles. En profondeur, les filons se prolongent indéfiniment, et les travaux d'exploitation ne peuvent en atteindre la limite inférieure, quoique poussés parfois jusqu'à la distance d'un kilomètre de la surface du sol.

Au premier aspect, les filons métallifères contrastent par leur composition minéralogique avec les roches encaissantes, à quelque catégorie qu'elles appartiennent, et lors même qu'ils s'y sont soudés. Ils sont formés de minéraux très divers ; il faut y distinguer les substances utiles ou minerais, et les matières pierreuses ou gangues. Ces dernières se présentent souvent en proportion tout à fait prédominante, et de leurs variations, en quantité et en richesse, résulte beaucoup d'imprévu dans les bénéfices d'une exploitation.

Les substances diverses qui constituent les filons affectent quelquefois, par rapport à leurs deux parois, une disposition symétrique, annonçant qu'elles résultent de dépôts successivement appliqués les uns sur les autres, à la manière de ce qui arrive dans un cristallisoir ou à l'intérieur des tuyaux de fontaine qui se sont incrustés de matières pierreuses.

Rarement les filons métallifères sont isolés ; unis par un lien de parallélisme et par une ressemblance de composition, ils forment en général des systèmes ou groupes. Ils se rencontrent exclusivement dans les régions ayant subi des dislocations, dont ils apparaissent comme une conséquence. La constitution du sol de la France fait bien ressortir cette corrélation ; tandis que les filons font défaut dans les parties dont les couches ont à peu près conservé leur horizontalité première, ils se trouvent par milliers, quoique avec une faible richesse, dans le Plateau central, les Vosges, les Pyrénées, les Alpes et la presqu'île de Bretagne. Souvent ils avoisinent des roches éruptives, auxquelles ils se rattachent visiblement aussi par un lien de parenté. Bien des pays classiques pour leurs richesses métalliques, comme le Cornouailles, la Hongrie et l'état de Nevada, fournissent des exemples frappans de cette dernière alliance.

C'est par leurs formes et la manière indépendante dont ils coupent les roches de toute sorte que les filons métallifères trahissent leur origine. Leur formation est due à de grandes cassures verticales, nommées failles ou paraclases, qui ont donné issue à des substances et en ont été ultérieurement remplies. La concomitance des filons et des grandes dislocations témoigne suffisamment que c'est de bas en haut, c'est-à-dire des régions profondes du globe vers la surface, que les matières métalliques et leurs gangues ont

été apportées. De ce fait, on avait d'abord induit que l'ascension des minéraux filoniens s'était produite par sublimation ou au moins par fusion. Plusieurs circonstances montrèrent bientôt l'inexactitude de cette conclusion. Les échantillons des collections apprennent, à eux seuls, que leurs divers minéraux se sont précipités les uns à la suite des autres, en se superposant dans un ordre tout à fait différent de leur degré de fusibilité et de volatilité. Il est d'ailleurs à noter que la plupart d'entre eux se rencontrent en dehors des filons et dans des circonstances où ils ne peuvent avoir été déposés que par l'intermédiaire de l'eau.

Ces vues, que l'observation directe de la nature avait suggérées à Élie de Beaumont, ont été vérifiées expérimentalement par de Sénarmont. En opérant dans des tubes fermés, sous pression et à une température bien supérieure à celle de l'eau bouillante, cet homme éminent était parvenu, au moyen des substances les plus communes, à reproduire les espèces minérales caractéristiques des filons : le quartz, la baryte sulfatée, la fluorine, les pyrites de fer et de cuivre, la blende, l'antimoine sulfuré, l'argent rouge, le fer spathique, le zinc carbonaté; tous ces minéraux de laboratoire, à l'état cristallisé, ressemblent complètement à leurs analogues naturels. La formation contemporaine de la plupart d'entre eux constatée dans le bassin des sources actuelles, comme à Bourbonne-les-Bains, vint plus tard confirmer et compléter cette démonstration.

Les fractures profondes ou failles, qui sillonnent en si grand nombre l'écorce terrestre, ont donc subi des destinées différentes dans la série des siècles. Les unes sont demeurées vides ou ont été seulement remplies par des fragmens détachés de leurs parois. D'autres ont fourni une voie de sortie à des roches éruptives pâteuses, par exemple à des basaltes et à des porphyres. Il en est enfin, et ce sont celles qui nous occupent en ce moment, qui ont servi de canaux aux émanations métallifères, par l'intervention de l'eau.

Ce n'est pas toujours dans les failles que ces exhalaisons se sont portées. Souvent elles ont comblé des interstices de formes irrégulières et très variées, constituant alors des amas filoniens, tantôt juxtaposés à des roches d'éruption, comme s'ils étaient venus à leur suite, tantôt enchâssés dans les terrains stratifiés. Quelles que soient leurs formes, ces divers amas sont souvent en rapport avec des failles qui ont servi d'évens à des émanations, en partie aqueuses, de l'intérieur de la terre.

Parmi les dépôts métallifères de cette dernière catégorie, quelques-uns, mieux encore que les filons, démontrent l'intervention d'eaux minérales ou thermales. Les amas de peroxyde de fer hydraté, fréquens en Berry, où les Romains les ont exploités, en Péri-

gord, en Lorraine, en Franche-Comté et ailleurs, ont été attribués avec beaucoup de vraisemblance à l'arrivée de sources gazeuses, où le fer était dissous à l'état de bicarbonate. La forme de globules à couches concentriques ou pisolithes qu'ils affectent rappelle, d'une manière frappante, les petits sphéroïdes de chaux carbonatée déposés chaque jour dans le bassin où jaillissent et tourbillonnent les sources thermales de Carlsbad. Parfois on reconnaît clairement que les dissolutions de peroxyde de fer ont agi sur le calcaire qu'elles baignaient; car elles l'ont graduellement corrodé. Leur action chimique s'est exercée aussi sur les matières organiques, animales et végétales. En plusieurs points de l'Alsace, le minerai contient des fragmens menus et fibreux consistant en débris ligneux, où le bois, sans perdre sa texture, a été complètement remplacé par du peroxyde de fer et du quartz.

Rien de plus clair que l'intervention d'eaux souterraines dans l'origine de beaucoup d'amas de calamine, dont le zinc se trouve à l'état de carbonate et de silicate hydraté, par exemple à la Vieille-Montagne, non loin d'Aix-la-Chapelle. Les travaux d'exploitation ont permis de reconnaître et de suivre dans tous leurs détails les canaux d'ascension des sources génératrices. Les parois calcaires entre lesquelles elles cheminaient ont été attaquées, et, de même que nous venons de le voir pour le peroxyde de fer, le minerai de zinc s'est substitué peu à peu au carbonate de chaux. Les sources qui tenaient le métal en dissolution sortaient de failles ; elles se sont insinuées dans les couches perméables, en coulant à la surface des couches imperméables. Des vestiges de coquilles fossiles que renferment parfois les minerais de zinc et de plomb, en Westphalie, par exemple, attestent également la substitution des combinaisons métalliques au calcaire. Les mines de plomb et d'argent du Laurium, l'une des principales richesses des Athéniens, et qui, dès l'an 520 avant notre ère, figurent dans leur budget, ont révélé, par leurs vastes excavations, peut-être avec plus d'évidence encore, les mêmes procédés de la nature.

Des faits semblables se retrouvent dans beaucoup d'autres contrées. Citons en France divers gîtes calaminaires sur le pourtour du Plateau central, particulièrement dans le Gard et l'Hérault; et aux États-Unis, dans les Montagnes-Rocheuses, les gisemens importans qui ont donné naissance aux deux villes d'Eureka et de Leadville. Malgré des différences locales, tous ces amas de calamine présentent des analogies frappantes et tout à fait indépendantes de l'âge des couches dans lesquelles ils se sont épanchés. Toujours les nappes métalliques sont en rapport de situation avec la perméabilité et la nature chimique des roches, exactement comme elles le seraient

encore aujourd'hui, si les eaux métallifères continuaient à affluer. Il devient ainsi possible de préciser toutes les circonstances du régime de ces anciennes sources zincifères.

C'est à l'état de phosphate de chaux ou phosphorite que le phosphore se rencontre le plus ordinairement dans l'écorce terrestre. L'agriculture l'extrait pour ses besoins de certains étages des terrains stratifiés et, dans le groupe crétacé, particulièrement des couches désignées sous le nom de gault, celles mêmes qui fournissent l'eau du puits de Grenelle. Depuis 1855, l'exploitation de ce minéral est surtout active dans les Ardennes, la Meuse, la Marne et la Drôme. Cependant il est connu dans beaucoup d'autres départemens, depuis le Pas-de-Calais jusqu'à la Savoie et le Var. Le même terrain contient abondamment ce phosphate en Angleterre, en Bavière, dans l'Allemagne du Nord, en Russie, ainsi qu'en Espagne et en Portugal. Il n'a pas seul ce privilège, et nos couches jurassiques renferment aussi, en Bourgogne et en Berry, le phosphate de chaux en quantité exploitable. Dans ces divers gisemens, le phosphate affecte souvent des formes animales, d'ossemens, par exemple, annonçant qu'il a passé par la vie. Mais, lorsqu'il se présente dans les roches éruptives et dans les filons métallifères, son apparition est tout à fait indépendante de l'action des êtres organisés. De même que les métaux, le phosphore aujourd'hui contenu dans les terrains sédimentaires provient principalement des réservoirs intérieurs du globe, d'où il a été apporté également par le véhicule des sources thermales. Mieux encore que nos amas du Quercy (Lot et Tarn-et-Garonne), les importans gîtes de l'Estramadure le démontrent; la phosphorite associée au quartz y constitue, en effet, de nombreux filons verticaux, qui ont été remplis de bas en haut. Accidentellement, la substance a pénétré dans des couches calcaires et en a moulé les fossiles, apportant ainsi une nouvelle preuve de précipitation humide.

Bien plus fréquemment encore que toute autre substance, le quartz s'est épanché dans de puissans filons. Le plateau granitique de la France, la Bretagne, les Vosges et les Pyrénées en offrent d'innombrables exemples. Ces filons de quartz, nous l'avons déjà dit, se décèlent souvent de loin. Outre le quartz cristallisé, ils contiennent parfois des parcelles de minerais métalliques et présentent ainsi des transitions avec les filons métallifères proprement dits. La texture rubanée de la calcédoine et de l'agate, qui abondent dans ces filons, et mieux encore la manière dont ils se rattachent à des dépôts exactement de même nature, enclavés dans les couches voisines, viennent confirmer leur origine aqueuse et permettre d'en préciser l'âge. Ainsi, dans le département de la Loire et lieux voisins, ces sorties de quartz sont survenues à la suite d'éruptions de

porphyre, autour desquelles elles forment un encadrement et d'où elles se sont abondamment extravasées dans les strates, empâtant et silicifiant leurs coquilles : l'épaisseur de 15 mètres qu'elles atteignent dans la butte de Saint-Priest, près de Saint-Étienne, paraît correspondre à un long laps de temps. La pointe septentrionale du Morvan, particulièrement aux environs d'Avallon et de Semur, est devenue classique par les faits de ce genre. Signalons, comme remarquables filons quartzeux, ceux de la Sierra-Nevada de Californie, qui, en quelques points, sont aurifères. Compris dans une zone de 12 à 15 kilomètres de large, ils se prolongent du nord au sud, dans toute la chaîne, sur plus de 250 kilomètres. L'un des plus considérables, le *Great quartz vein*, peut être suivi sur plus de 50 kilomètres.

En somme, tous ces épanchemens de quartz et de minéraux connexes, quelle que soit la diversité de leurs formes, filons, amas ou couches, attestent, non moins authentiquement que les gîtes métallifères, l'intervention et la puissance génératrice d'eaux souterraines depuis longtemps taries. On verra bientôt que les eaux convenablement surchauffées déposent, à l'état de quartz cristallisé, la silice qu'elles tiennent si souvent en dissolution. On s'explique dès lors comment ce minéral est devenu, en quelque sorte, le cicatrisant des fractures de l'écorce terrestre.

IV.

Des actions sensiblement différentes de celles qui ont engendré les dépôts métallifères se sont propagées à travers des massifs considérables, et leur ont imprimé un cachet tout particulier. Les roches qui en sont marquées présentent alors et à la fois les caractères des roches sédimentaires et quelques-uns de ceux des roches éruptives. Tout en gardant la disposition stratifiée qu'elles doivent à leur origine sédimentaire, elles sont souvent parsemées de silicates cristallins et anhydres, qu'elles ne contiendraient pas si elles étaient demeurées dans leur état normal. Ces roches, de nature en quelque sorte mixte, sont nommées métamorphiques, par allusion aux changemens qu'elles ont éprouvés depuis leur dépôt et auxquels elles doivent leur faciès actuel.

Les roches stratifiées ont souvent acquis ces caractères dans le voisinage des roches éruptives. Dans plusieurs localités du Tyrol, au contact des mélaphyres, le calcaire triasique s'est transformé en marbre blanc, sur une épaisseur de plus de 500 mètres, et en

même temps se sont développés du pyroxène, du spinelle, de la tourmaline et d'autres minéraux cristallisés.

Les schistes argileux ont subi des transformations minéralogiques à proximité des éruptions granitiques. Déjà, il y a un demi-siècle, l'excellent géologue de Boblaye signalait, en Bretagne, la présence de coquilles fossiles au milieu de roches schisteuses, contenant en même temps, comme témoignage de la chaleur qu'elles ont subie, de grands cristaux de minéraux silicatés, andalousite ou macle et staurotide. Les groupemens en forme de croix avaient fait remarquer depuis longtemps et appeler *croisette* cette dernière espèce, qui figure dans les armoiries de l'antique famille des Rohan.

Ces modifications remarquables des schistes, qui constituent une sorte de rayonnement autour des épanchemens granitiques, se sont propagées à des distances variant de quelques centaines de mètres à 3 kilomètres. La chaleur à laquelle les strates ont été soumises, par suite de l'intrusion de la masse éruptive, en est sans doute une des causes. Mais les émanations aquifères qui accompagnaient la sortie du granit, et qui nous sont décelées par les inclusions que renferme encore la pâte de cette roche, attestent que l'eau y a joué un rôle non moins important.

Mais pourtant il est quelque chose de plus remarquable encore dans le phénomène du métamorphisme. Des roches sédimentaires, occupant des pays entiers, montrent des modifications profondes, sans qu'il nous soit possible d'y découvrir le moindre affleurement éruptif; et pour citer un exemple des plus communs, les roches argileuses sont devenues des phyllades. Les roches ainsi nommées, bien que consistant essentiellement, comme les argiles, en silicates d'alumine, en diffèrent par leur cohésion; ils se refusent à se délayer dans l'eau, ainsi que chacun peut le constater sur les variétés employées comme ardoises. Les terrains stratifiés des Ardennes, du Taunus et d'autres régions de l'Europe occidentale, où l'on a constaté pour la première fois cet état minéralogique, appartiennent aux époques géologiques les plus anciennes; ce qui a fait pendant longtemps regarder cette texture cristalline comme exclusivement propre aux dépôts sédimentaires d'un âge très reculé. De là, le nom de terrains de transition qui leur fut donné; on pensait que dans la mer où ces matériaux s'étaient déposés, à la suite des terrains primitifs ou cristallins, continuait à s'opérer une précipitation chimique de silicates qui se mêlait à des dépôts arénacés et calcaires. Il fut reconnu plus tard que cet état demi-cristallin résulte d'une transformation postérieure à la sédimentation.

L'opinion que l'état minéralogique de ces terrains n'est pas une

conséquence nécessaire de leur ancienneté paraît d'autant mieux fondée que, dans d'autres pays, des couches appartenant aussi aux systèmes les plus anciens ne participent pas à ces mêmes caractères cristallins : leurs roches argileuses sont telles qu'elles se présentent dans les terrains récens. Il en est ainsi en Suède, en Russie, aux États-Unis, au Canada. Mais on observe alors que les couches, au lieu d'être fortement disloquées, comme dans les régions que nous avons précédemment citées, ont conservé leur horizontalité originelle, circonstance à laquelle elles doivent sans doute leur conservation. Ce contraste minéralogique, entre des terrains de même âge, correspond donc à une différence essentielle de gisement.

Il existe des contrées où des terrains peu anciens ont subi également des transformations profondes. Les Alpes, région classique par excellence pour la géologie, tant à cause des actions dynamiques qui ont donné naissance à cette chaîne que des profondes et imposantes déchirures où elle exhibe et démontre avec une éloquence saisissante sa constitution interne, fournissent à ce sujet des données fondamentales. En présence des roches des diverses périodes qui entrent dans sa constitution, carbonifères, triasiques, jurassiques et tertiaires, on est surpris de la physionomie spéciale que présente chacune d'elles, comparée à celle que nous observons dans les terrains du même âge de l'intérieur de la France et d'autres pays, où elles sont restées horizontales. Une influence générale a donc agi sur une partie de la vaste région des Alpes : elle a affecté des roches de toutes les époques, même celles de l'époque tertiaire inférieure, c'est-à-dire une série de couches épaisses de plusieurs milliers de mètres, et cela, quoique les roches éruptives y soient très rares.

Aux changemens minéralogiques dont nous venons de donner un aperçu est associée une modification de texture qui se rattache à la même cause. Désignée sous le nom de schisteuse ou de feuilletée, elle est bien connue dans les ardoises. Les roches fissiles qu'elle caractérise ont la propriété de se détacher par plaques minces, c'est-à-dire de se cliver dans certaines directions. Des observations faites dans les contrées les plus diverses ont démontré ce fait important que les plans de clivage sont bien distincts des plans de stratification. En effet, au lieu d'être parallèles aux couches, ils leur sont fréquemment obliques, comme c'est le cas pour les ardoisières de Fumay, et, ce qui est plus concluant encore, tandis que les plans de stratification ont été ployés et présentent des inclinaisons variées, les plans de clivage se poursuivent avec régularité, en dépit des inflexions les plus prononcées, et restent

toujours parallèles entre eux. Cette indépendance montre, en outre, que les plans de clivage se sont produits, non-seulement après que les terrains où ils se manifestent s'étaient déposés, mais encore après qu'ils avaient perdu leur horizontalité première. La disposition schisteuse, très fréquente dans les roches fossilifères les plus anciennes, persiste parfois dans des terrains beaucoup plus récens, lorsque ceux-ci ont été soumis à des dislocations énergiques. En maintes localités des Alpes, des ardoises sont exploitées jusque dans le terrain tertiaire, en Dauphiné, par exemple, et dans les Basses-Alpes.

Un caractère important des roches schisteuses consiste dans les déformations considérables des fossiles qu'on y rencontre; tels sont les crustacés fossiles appelés trilobites des ardoises d'Angers. Ailleurs, et non moins fréquemment, ce sont des débris de mollusques désignés sous le nom de bélemnites, qui ont été tronçonnés et dont les segmens sont plus ou moins écartés, comme on l'a observé dans les Alpes et particulièrement dans le massif du Mont-Blanc.

Depuis que la schistosité a été reconnue indépendante de la stratification, la cause d'une disposition géométrique aussi remarquable et aussi générale est devenue l'objet de diverses hypothèses. On l'a successivement attribuée à des effets électriques, au magnétisme terrestre, à la chaleur du globe et à un commencement de cristallisation. Mais des observations exactes ont appris que la production du clivage dans les terrains stratifiés se montre en rapport, d'une part, avec les actions qui ont déformé les fossiles dans les mêmes couches; d'autre part, avec les axes de redressement et les grandes lignes de dislocation. Selon toute probabilité, ce phénomène devait donc être attribué à des actions mécaniques.

Des expériences fort simples ont confirmé la démonstration. L'argile soumise à une compression se lamine en prenant une texture feuilletée; mais il faut qu'elle possède un degré particulier de plasticité: trop sèche, elle se brise; trop molle, elle se lamine, sans que les feuillets puissent s'isoler. J'ai obtenu des résultats plus décisifs encore en contraignant l'argile à s'écouler, sous la forme d'un jet, à l'aide de la presse hydraulique. Dans ce cas, des feuillets très nets se produisent, et cela, sur des bandes de plusieurs mètres, dans le sens même de la pression et du mouvement. Toutes ces pâtes feuilletées artificielles rappellent complètement, par l'aspect de leur cassure, les roches schisteuses naturelles. Dans ces divers écoulemens de la masse plastique, les particules voisines ne marchent pas uniformément; les différences de vitesses qu'elles acquièrent les font glisser les unes sur les autres, et la texture schisteuse, conséquence directe de ce glissement, est, on le conçoit sans

peine, nécessairement ordonnée par rapport à la direction de l'écoulement. Les déformations des fossiles et les étiremens des bélemnites ont été aussi reproduits et expliqués par des expériences.

Voyons maintenant comment les faits fondamentaux du métamorphisme impliquent l'action nécessaire des eaux souterraines.

Les modifications minéralogiques propres au phénomène ont incontestablement eu lieu à une température plus élevée que celle qui règne maintenant à la surface du globe. On peut le conclure du seul fait des analogies de ces terrains avec les roches éruptives et notamment de la présence de nombreux silicates anhydres qui forment un de leurs traits les plus remarquables.

La chaleur propre du globe décroissant des profondeurs vers la surface, les sédimens déposés dans l'océan, à la température relativement basse qui y règne généralement, ont dû, quand ils ont été recouverts ensuite par d'autres couches, acquérir une température plus élevée, à raison de leur plus grande distance de la surface de rayonnement. La superposition de remblais puissans, comme le sont certains terrains stratifiés, a pu souvent suffire pour déterminer, postérieurement à leur dépôt, le réchauffement notable des masses inférieures, surtout aux époques où l'accroissement de la chaleur selon la verticale suivait une loi beaucoup plus rapide qu'aujourd'hui. Ainsi, la propagation régulière de la chaleur du globe a pu agir sur des terrains entiers.

Toutefois il est une autre source de chaleur, à la fois plus immédiate et plus énergique, des transformations qui nous occupent, bien qu'elle ait été longtemps méconnue. C'est la chaleur engendrée par les actions mécaniques qui ont marqué leurs traces en une foule de parties de l'écorce terrestre. En effet, au lieu d'avoir conservé l'horizontalité qu'elles présentaient à l'époque de leur dépôt, ces couches ont souvent été redressées, ployées et contournées de diverses manières, comme nous venons de le voir ; ces dislocations s'observent sur des épaisseurs énormes, atteignant plusieurs milliers de mètres. A chaque pas, dans les Alpes, par exemple, en face des escarpemens où la roche se montre au vif, l'œil le moins observateur est rendu attentif par la hardiesse des inflexions, et l'esprit reste stupéfait devant la grandeur des forces qui ont produit de tels effets. Tout le travail mis en jeu dans ces poussées colossales n'a pas été employé en actions purement mécaniques. Il a été, en partie, transformé en chaleur ; c'est cette chaleur même dont nous venons d'étudier les effets.

L'expérience est venue aussi confirmer cette dernière induction. De l'argile a été forcée de s'écouler, soit entre des cylindres semblables à ceux des laminoirs à fer, soit sous la trituration de ton-

neaux malaxeurs, tels qu'ils sont en usage dans certaines briqueteries. Dans l'un et l'autre cas, la roche s'est très notablement échauffée, après un temps très court, et sans que les pressions auxquelles elle était soumise fussent considérables. Dans des conditions égales, l'échauffement est d'autant plus élevé que la pâte argileuse est plus dure et plus résistante. Nous sommes donc autorisés à penser que, dans la nature, quand des roches plus cohérentes et moins plastiques que l'argile ordinaire ont été soumises à des actions mécaniques, assez puissantes pour y déterminer un mouvement intérieur, fût-il de faible amplitude, elles se sont trouvées dans des conditions encore plus favorables pour s'échauffer. Il a donc suffi que des masses argileuses subissent un laminage, par l'effet des dislocations de l'écorce terrestre, et soient devenues schisteuses, pour que leur température se soit élevée d'une manière notable.

Mais la chaleur seule, quelque intense qu'on la suppose, ne peut expliquer les effets les plus caractérisés du métamorphisme, non plus que l'uniformité avec laquelle ils se sont produits sur des étendues considérables; car les roches ont une conductibilité extrêmement faible. D'ailleurs, à l'inverse de ce que donnerait une simple action calorifique, ce n'est pas toujours dans les parties en contact avec les roches éruptives que les effets ont été les plus énergiques. L'eau que toutes les roches renferment, soit dans leurs pores, soit en combinaison, est nécessairement intervenue comme auxiliaire de la chaleur. La nature des minéraux produits, par exemple celle de silicates hydratés, comme la chlorite, non moins que l'uniformité de leur disposition dans de vastes massifs, dénotent l'intervention de cette eau intérieure. Ainsi, dans cet ordre de phénomènes géologiques, où l'on avait pu croire que la chaleur, accompagnée de quelques actions chimiques, avait été le seul agent, l'eau souterraine a encore eu son rôle.

V.

Il fallait à une telle conclusion touchant les causes fondamentales du métamorphisme, bien qu'elle fût justifiée par l'observation, une sanction expérimentale. Pour cela, on devait se placer dans des circonstances aussi voisines que possible de celles dans lesquelles la nature paraît avoir agi, et obtenir la reproduction des minéraux caractéristiques. C'est ce que j'ai autrefois essayé de réaliser.

Pour opérer sous l'énorme pression acquise par la vapeur d'eau, dès que la température s'élève vers le rouge sombre, la difficulté

principale consiste à trouver des parois capables de résister. De l'eau ayant été placée dans un tube de verre, qui fut ensuite fermé à la lampe, on introduisit le tube dans un second tube en fer, à parois très épaisses, qui fut lui-même, non sans peine, clos à la forge. Afin de contrebalancer dans l'intérieur du tube de verre la tension de la vapeur d'eau qui pouvait le faire éclater, on avait eu soin de verser de l'eau extérieurement à ce tube, entre ses parois et celles du tube de fer. Les appareils furent placés sur le dôme d'un four d'usine à gaz, en contact avec une maçonnerie au rouge sombre, dans une couche épaisse de sable où ils séjournèrent pendant plusieurs semaines. Dans ces conditions, les explosions peuvent être d'une violence extrême : les tubes les plus résistans sont projetés en l'air, en se déchirant avec un bruit comparable à celui d'un coup de canon. Il n'a donc pas été possible de multiplier les épreuves, comme il eût été désirable. Cependant, celles qui ont été faites ont suffi pour dévoiler des faits bien différens de ceux que nous avaient appris les laboratoires, dans les conditions ordinaires.

En effet, l'eau réagit alors très énergiquement sur le verre, qui bientôt subit une transformation complète, dans son aspect aussi bien que dans sa composition. Il se trouva remplacé par une masse blanche, tout à fait opaque, ressemblant à de la terre à porcelaine, avec des gonflemens et des ampoules, dus à un ramollissement. Aux dépens d'une partie de la substance se développèrent d'innombrables cristaux très petits, incolores, d'une limpidité parfaite comme le cristal de roche, auquel ils sont identiques, puisqu'ils en possèdent exactement les formes, jusqu'aux petites facettes dites plagièdres, bien connues dans certains gisemens des Alpes et du Brésil. Ces cristaux de quartz artificiel apparaissent tantôt isolés, tantôt groupés en géodes qu'il serait impossible de distinguer, à la dimension près, de celles de la nature.

Un autre produit des mêmes expériences ne mérite pas moins d'attention ; c'est le pyroxène qui s'offre en petits cristaux verts, brillans et transparens, véritables fac-similé de ceux des Alpes. Pour la première fois, on voyait un silicate anhydre se produire par l'action de l'eau (1).

Mentionnons encore un témoignage d'un autre genre de la puissance qu'acquiert l'eau dans de telles conditions : du bois de sapin a été converti en une substance d'un noir très éclatant et dure comme l'anthracite, dont elle a l'aspect, ne consistant plus qu'en charbon associé à de faibles quantités de matières volatiles. Sa

(1) Plus récemment, à l'aide de procédés analogues, le feldspath a été imité par MM. Friedel et Sarrasin.

granulation en petits globules prouve qu'au milieu de l'eau elle a passé par une sorte de fusion.

Les réactions auxquelles sont dus ces produits offrent d'autant plus d'intérêt qu'elles ont été obtenues avec une très faible quantité d'eau, à peine égale au tiers du poids du verre métamorphosé. De plus, les nouvelles combinaisons ont cristallisé à une température de beaucoup inférieure à leur point de fusion. On a ainsi la preuve que l'eau acquiert, lorsqu'elle est fortement surchauffée, une énergie inattendue; elle détruit des combinaisons réputées stables, en présence desquelles elle passait pour inerte; puis, elle en compose d'autres, notamment des silicates anhydres.

La réalisation de ces silicates dans l'écorce terrestre échappe à notre observation; car elle exige une température bien supérieure à celle de l'eau bouillante. Mais elle doit s'opérer dans les profondeurs des roches, où ne font défaut ni l'eau emprisonnée, ni des températures et des pressions incomparablement plus élevées que celles de nos expériences les plus puissantes.

Il est superflu de faire ressortir davantage les conséquences de ces résultats synthétiques, en ce qui touche la transformation métamorphique de régions entières.

D'autres faits de la nature trouvent dans ces expériences une explication. Tout d'abord, elles nous montrent l'origine du quartz dans l'écorce terrestre, où il apparaît de toutes parts et dans des gisemens fort divers. Par exemple, les veinules de ce minéral, qui traversent en tout sens les quartzites et les phyllades, n'ont-elles pas dû se séparer aux dépens de la roche encaissante, en présence de l'eau et de la chaleur, tout à fait comme le quartz qui a été extrait du verre? Une action du même genre se reconnaît dans les filons métallifères. Quelquefois la température y a été assez haute pour que des silicates aient aussi pris naissance : les filons dont proviennent les émeraudes vertes du Pérou, si avidement recherchées depuis trois siècles, et associées à du quartz cristallisé, à de la calcite et à de la pyrite, sont évidemment de formation aqueuse.

VI.

Nous venons de voir, en remontant aux anciennes périodes, la production de nombreuses espèces minérales que l'observation des faits actuels ne pouvait nous apprendre. Ces minéraux divers, métalliques ou pierreux, affectant des gisemens très variés, sont le résultat final du travail de l'eau, qui s'y trouve en quelque sorte stéréotypé. Nous arrivons ainsi à surprendre les opérations intimes

de ce liquide dans les laboratoires qu'il a abandonnés depuis longtemps, fissures plus ou moins grandes, boursouflures ou simples pores des roches. Pour ce qui est de son mode de circulation, nous sommes exactement renseignés, comme il a été dit, par des vestiges de divers ordres, qui nous permettent de reconstituer les différentes circonstances du trajet.

Les caractères extérieurs d'un être organisé ne font connaître sa constitution que d'une manière bien incomplète; l'étude anatomique doit pénétrer dans ses organes intérieurs et ses tissus. Ainsi, les sources thermales actuelles, même si l'on prend soin de scruter de la manière la plus attentive la constitution de la contrée et les conditions où elles jaillissent, sont loin de suffire à révéler avec précision leur économie; leurs colonnes d'eau jaillissante, lors même qu'elles ne sont pas accompagnées de gaz irrespirables, nous empêchent, en effet, de parvenir jusqu'à leurs canaux d'ascension. Dans les cas très exceptionnels où il est possible de pénétrer au-dessous de leurs orifices d'émergence, comme dans les captages de Bourbonne et de Plombières, les faits curieux que l'on observe donnent à regretter de ne pouvoir descendre encore plus bas. La nature semble avoir voulu soustraire à nos regards les actions actuelles des eaux souterraines, surtout lorsqu'elles engendrent des minéraux.

Pas plus que la chaleur, l'eau ne fait défaut dans les masses de l'intérieur du globe. Lors même qu'elle ne circule pas dans des canaux naturels, elle y est au moins présente, imbibant les roches les plus compactes; dans les argiles, bien que combinée, elle n'est pas moins susceptible de réagir chimiquement qu'à l'état de liberté. Ainsi, ce que nous n'obtenons qu'avec beaucoup de difficultés dans nos expériences, l'action de l'eau surchauffée, se trouve forcément réalisé de toutes parts dans l'intérieur des roches, capables de résister aux énormes pressions qu'elle peut mettre en œuvre, bien autrement que nos appareils les plus habilement disposés, toujours prêts à éclater ou à éprouver des fuites.

Dans des masses aussi peu conductrices que les substances pierreuses, la chaleur emmagasinée se conserve très longtemps, circonstance éminemment favorable aux combinaisons chimiques et à la cristallisation. La nature possède, comme nous l'avons déjà remarqué, une autre supériorité sur l'homme : elle a le privilège de disposer de très longs laps de temps; l'importance de cet avantage, au point de vue qui nous occupe, ressort clairement de ce qui s'est produit dans les maçonneries romaines de Plombières. En outre, des réactions qui peuvent se développer avec lenteur ne requièrent pas une température aussi élevée que celles dont la durée est beaucoup plus courte.

L'étude des eaux dans leurs parcours et leurs effets aux époques anciennes vient donc compléter l'histoire et agrandir considérablement le tableau de leurs œuvres souterraines. Là se produit un véritable échange de lumière : le passé éclaire autant le présent que le présent éclaire le passé.

Rien, du reste, ne prouve que les phénomènes de cette nature ne persévèrent pas de nos jours. Il est à croire que présentement des actions semblables se produisent encore, mais dans des régions intérieures inaccessibles à nos observations. L'eau surchauffée, qui trahit son existence par des sources thermales et des exhalaisons volcaniques, engendre, selon toute apparence, lentement et silencieusement, dans l'intérieur du globe, des effets considérables et permanens et donne naissance, comme autrefois, à des minéraux variés.

De même que, dans notre organisme, toutes les parties du corps doivent leur développement aux apports qu'elles reçoivent de la circulation du sang, dans l'écorce du globe terrestre, l'eau, par son incessante circulation souterraine et par un travail surtout chimique, accomplit une sorte d'action vitale qui s'est perpétuée à travers les âges. Ne peut-on pas appliquer justement à ces effets minéralogiques et géologiques, si dignes de notre curiosité et dérivant d'une cause unique, l'épigraphe choisie par Leibniz : *In varietate unitas?*

DAUBRÉE.

L'HISTOIRE DES MOTS

Sous ce titre : *la Vie des mots étudiée dans leurs significations*, un professeur de la Sorbonne, romaniste distingué, M. A. Darmesteter, vient d'écrire un agréable petit livre, bien fait pour ajouter à la popularité des études de linguistique (1). Ce volume a surtout un mérite à nos yeux : il est facile, il est amusant à lire. Nous voyons successivement comment naissent les mots, comment ils vivent entre eux, comment ils meurent. Il s'agit du sens des mots, non des transformations de la forme, lesquelles appartiennent à un autre chapitre de la science. De toutes les parties de la linguistique, c'est certainement la plus propre à intéresser le grand public. Ici, tout appareil de haute érudition serait déplacé. Les faits qu'il s'agit d'observer n'ont rien de bien mystérieux. Ordinairement les changemens survenus dans le sens des mots sont l'ouvrage du peuple, et comme partout où l'intelligence populaire est en jeu, il faut s'attendre, non à une grande profondeur de réflexion, mais à des intuitions, à des associations d'idées, — quelquefois imprévues et bizarres, — mais toujours aisées à suivre. C'est donc à un spectacle curieux et attachant que nous convie cette histoire.

Cependant, sous l'aspect varié et changeant qu'elle présente, un esprit qui ne se contente pas des apparences peut désirer pénétrer jusqu'à la cause première, qui n'est autre que l'intelligence humaine : car de dire que les mots naissent, vivent entre eux et meu-

(1) Paris, 1887; Delagrave.

rent, cela est, n'est-il point vrai? pure métaphore. Parler de la vie du langage, appeler les langues des organismes vivans, c'est user de figures qui peuvent servir à nous faire mieux comprendre, mais qui, si nous les prenions à la lettre, nous transporteraient en plein rêve. M. Darmesteter ne s'est peut-être pas toujours assez défié de cette sorte de mise en scène. Comme il est plus aisé aux hommes d'observer les objets extérieurs que de lire en eux-mêmes, nous raisonnons sur les produits de l'intelligence plus volontiers que sur la faculté dont ils émanent. Mais tout en nous laissant aller, pour la facilité du discours, à cette pente naturelle, il est bon de corriger de temps à autre l'illusion. Ne craignons pas de regarder quelquefois l'intérieur de l'instrument auquel nous devons ces projections : hors de notre esprit, le langage n'a ni vie ni réalité.

Presque en même temps que le livre dont nous parlons, paraissait en Allemagne la seconde édition d'un ouvrage un peu savant, un peu ardu, un peu touffu, qui discute entre autres questions celle qu'a traitée M. Darmesteter.

Nous voulons parler des *Principes de linguistique* de M. Hermann Paul. L'auteur est professeur de langue et de littérature allemandes à l'université de Fribourg. Avec une exactitude dont il faut lui savoir gré, quoique son exposition soit grise et terne, il écarte ces idées d'organisme et de vie sous lesquelles se déguise la vérité, et il s'applique à rechercher les faits intellectuels qui ont pour effet de transformer le langage. Au fond, ces deux ouvrages se complètent l'un l'autre. Ils appartiennent tous deux à une branche d'étude dont l'auteur de cet article peut se vanter d'avoir été le parrain, et dont, à diverses reprises, il a esquissé quelques parties : ce sont des livres de sémantique (1). Voyons ce qu'ils nous apprennent.

I.

Par une coïncidence remarquable, les deux auteurs se sont d'abord rencontrés sur un point : c'est que chacun, quoique ayant sans doute à son service un assez grand nombre d'idiomes, a préféré prendre spécialement pour champ d'étude sa langue maternelle. C'est là une indication qui n'est pas sans valeur. La recherche dont il s'agit est de celles qui exigent une connaissance intime et directe du sujet : il n'en est pas ici comme de la phonétique ou de la morphologie.

(1) Du verbe grec *semaino*, signifier. La sémantique s'occupe des sens, par opposition à la phonétique, qui s'occupe des sons.

Les modifications survenues dans le corps du langage, telles que retranchement d'une lettre ou d'une syllabe, soudure d'une nouvelle flexion, remplacement d'une désinence par une autre, frappent les yeux à première vue ; mais les observations dont s'occupe le sémantiste se dérobent un peu plus au regard. C'est surtout quand il faut noter l'impression faite par les mots sur l'esprit que se multiplient les chances d'erreur; elles sont presque inévitables en maniant une langue étrangère. Un écrivain allemand qui a touché à ces matières s'en va répétant de livre en livre que le mot français *ami* est loin d'avoir l'accent de sincérité ni la profondeur de l'allemand *Freund*. Prévention naïve, mais facile à comprendre! Il y a quelques années, un autre savant avait trouvé dans le français *merci* quelque chose de blessant et de bas : il pensait au latin *mercedem*. Ces sortes d'illusions montrent le danger ; elles prouvent que le terrain le plus familier est aussi le meilleur pour ce genre de recherche. Quand les lignes générales de la sémantique auront été tracées, on n'aura pas de peine à vérifier sur les autres idiomes les observations prises sur la langue maternelle. Les divisions générales une fois établies, on y fera entrer les faits de même ordre recueillis un peu partout.

Est-il possible de formuler les lois selon lesquelles le sens des mots se transforme? Après avoir lu nos deux auteurs, et en y joignant le résultat de nos propres observations, nous sommes disposés à répondre que non. La complexité des faits est telle qu'elle échappe à toute règle certaine. Pour avoir le droit d'affirmer que cette partie du langage est régie par des lois, il faudrait pouvoir prédire, sinon d'une façon absolue, au moins dans quelques cas particuliers, les changemens de signification qui s'accompliront pour tel ou tel mot dans un avenir plus ou moins prochain. C'est ainsi que le phonétiste peut annoncer la forme que doit avoir tel mot en espagnol, en italien, en français, si du latin il a passé par voie populaire dans ces langues. Or il est très clair pour tout le monde que le sémantiste ne se risquera pas de la sorte. Les changemens qui surviennent dans le sens tiennent à des causes trop nombreuses, et dont la plupart ne sont pas du ressort de la linguistique. Qui aurait pu prévoir que Phaéton, le dieu du soleil, deviendrait le nom d'une voiture, et que plateforme entrerait dans le vocabulaire courant de la politique? Pour deviner de tels sauts, dont nous pouvons bien suivre après coup la direction, mais qu'il est impossible de mesurer à l'avance, il faudrait connaître par anticipation les événemens grands et petits, nécessaires ou fortuits, qui modifient la société humaine, les révolutions et les accidens auxquels est exposé notre univers physique, social et intellectuel.

Mais, s'il est impossible de découvrir des lois, il est possible de classer les faits selon un certain ordre et d'après certaines catégories. La sémantique en est donc à peu près au même point où nous voyons la météorologie, laquelle a également affaire à des phénomènes trop nombreux et trop complexes (quoique pourtant moins que la linguistique) pour avoir pu jusqu'à présent les soumettre à des principes : elle se contente d'assembler des observations, de les mettre dans le meilleur ordre, de dire, par exemple, que telle force naturelle a triomphé un jour, et telle autre le lendemain. Voilà précisément ce que nous faisons, avec cette différence que les forces dont nous parlons sont les facultés de l'homme et se trouvent en nous-mêmes.

Entrons donc, sans plus tarder, sur le domaine de la sémantique, et voyons quelques-unes des causes qui régissent ce monde de la parole.

Nous commencerons par un point qui a une vraie importance pour l'histoire des sens, et dont, jusqu'à ces dernières années, on n'avait pas tenu assez de compte : c'est l'action que les mots d'une langue exercent à distance les uns sur les autres. Un mot est amené à restreindre de plus en plus sa signification, parce qu'il a un collègue qui étend la sienne. Dans les dictionnaires, où chaque terme est étudié pour lui-même, nous n'apercevons pas bien le jeu de cette sorte de compensation et d'équilibre : c'est seulement dans les vocabulaires les plus récens et les plus développés, par exemple dans la continuation du dictionnaire de Grimm, que les auteurs ont commencé de faire une part à cette intéressante série de rapprochemens. Ainsi le verbe traire avait dans l'ancienne langue française tous les emplois du latin *trahere :* on disait traire l'épée, traire l'aiguille, traire les cheveux. D'où vient qu'un terme si usité ait fini par être réduit à la seule signification qu'il a aujourd'hui, de traire les vaches, traire le lait? C'est qu'un rival d'origine germanique, — *tirer*, — a, dans le cours des siècles, envahi et occupé tout son domaine. Notre esprit répugne à garder des richesses inutiles : il écarte peu à peu le superflu. Toutefois, et c'est là une observation sur laquelle M. Darmesteter a raison d'insister, un mot peut péricliter et même succomber sans que ses composés et ses dérivés soient atteints. Comme témoins de l'ancien usage, nous avons encore les composés extraire, soustraire, distraire, les substantifs trait, attrait, retraite.

Pareille aventure est arrivée à muer, qui a dû céder la place, sauf un petit coin, à un nouveau venu, le verbe changer. Commuer et remuer ont survécu à la ruine de leur primitif. C'est également l'histoire de sevrer, que séparer a dépossédé presque en-

tièrement. Cette sorte de lutte, ou, comme on l'appelle en langage darwinien, de concurrence vitale, est particulièrement frappante quand les deux concurrens sont, comme dans le dernier exemple, des enfans de même souche. Cette parenté d'origine ne change d'ailleurs rien au fond des choses.

Dans nos provinces du centre, vers le XVIe siècle, l'*r* placé entre deux voyelles prit le son d'un *s* ou d'un *z*. C'est ainsi que le latin *Oratorium*, qui a donné de nombreux noms de lieux, a fait Ozoir en Eure-et-Loir, Ouzouer dans le Loiret. Le même accident de prononciation détermina le changement de chaire (*cathedra*) en chaise. Commines, au XVe siècle, disait encore : « Ladite demoiselle était en sa chaire et le duc de Clèves à côté d'elle. » La forme moderne ayant prévalu, l'ancien vocable a dû battre en retraite, ne se maintenant que pour désigner le siège du professeur ou du prédicateur.

Tout mot nouveau introduit dans la langue y cause une perturbation analogue à celle d'un être nouveau introduit dans le monde physique ou social. Il faut quelque temps pour que les choses s'accommodent et se tassent. D'abord l'esprit hésite entre les deux termes : c'est le commencement d'une période de fluctuation. Quand, pour marquer la pluralité, l'on s'habitua, au XVe siècle, à employer la périphrase beau coup, l'ancien adjectif *moult* ne disparut point incontinent, mais il commença de vieillir. Puis, après toute sorte d'incertitudes et de contradictions, l'un des deux rivaux prend décidément l'avantage sur l'autre, distance son adversaire, le réduit à un petit nombre d'emplois, quand il ne l'efface pas absolument. En exposant ces faits, voici que nous tombons, à notre tour, dans le langage figuré que nous reprochions à M. Darmesteter, tant il s'offre naturellement à l'esprit. Mais tout le monde comprend bien qu'il est question de simples actes de notre esprit : quand, pour une raison ou pour une autre, nous avons commencé d'adopter un terme nouveau, nous le gravons peu à peu dans notre mémoire, nous le rendons familier à nos organes, nous le faisons passer des régions réfléchies dans les régions spontanées de notre intelligence, de sorte qu'il en est de ce terme nouveau comme d'un geste qui, par la répétition, nous devient propre, et finit à la longue par faire partie de notre personne.

A vrai dire, l'acquisition d'un mot nouveau, soit qu'il nous vienne de quelque idiome étranger, soit qu'il ait été formé par l'association de deux mots ou qu'il sorte tout à coup d'un coin ignoré de notre société, est chose relativement rare. Ce qui est infiniment plus fréquent, c'est l'application d'un mot déjà en usage à une idée nouvelle. Là réside, en réalité, le secret du renouvellement et de l'accroissement de nos langues. Il faut remarquer, en effet, que l'ad-

dition d'une signification nouvelle ne porte nullement atteinte à l'ancienne. Elles peuvent exister toutes deux, sans s'influencer ni se nuire. Plus une nation est avancée en culture, plus les termes dont elle se sert accumulent d'acceptions diverses. Est-ce pauvreté de la langue? est-ce stérilité d'invention? Les observateurs superficiels peuvent seuls le croire. Voici, en réalité, comment les choses se passent.

A mesure qu'une civilisation gagne en variété et en richesse, les occupations, les actes, les intérêts dont se compose la vie de la société se partagent entre différens groupes d'hommes : ni l'état d'esprit ni la direction de l'activité ne sont les mêmes chez le prêtre, le soldat, l'homme politique, l'artiste, le marchand, l'agriculteur. Bien qu'ils aient hérité de la même langue, les mots se colorent chez eux d'une nuance distincte, laquelle s'y fixe et finit par y adhérer. Dans la langue des sanctuaires antiques, le verbe faire (*facere*) équivaut à « sacrifier. » Les temples jouissaient du droit d'asile : c'est ce qui explique pourquoi un arrivant est devenu synonyme d'un suppliant (*hiketès*). L'habitude, le milieu, toute l'atmosphère ambiante déterminait le sens du mot et corrigeait ce qu'il avait de trop général. Les mots les plus larges sont par là même ceux qui ont le plus d'aptitude à se prêter à des usages nombreux. Nous voyons qu'aujourd'hui, devant une table de jeu, faire équivaut à mettre son enjeu, tandis qu'au théâtre, entre artistes, il équivaut à représenter un rôle. Au mot d'opération, s'il est prononcé par un chirurgien, nous voyons un patient, une plaie, des instrumens pour couper et tailler; supposez un militaire qui parle, nous pensons à des armées en campagne; que ce soit un financier, nous comprenons qu'il s'agit de capitaux en mouvement; un maître de calcul, il est question d'additions et de soustractions. Chaque science, chaque art, chaque métier, en composant sa terminologie, marque de son empreinte les mots de la langue commune. En grec, le même terme (*aulos*) signifie « flûte » et « canal, » double sens dont nous retrouvons la trace dans le latin *canna* et *canalis*. Supposez maintenant qu'on recueille à la file, comme font nos dictionnaires, toutes ces acceptions diverses : nous serons surpris du nombre et de la variété des sens. Est-ce indigence de la langue? Non. C'est richesse et activité de la nation.

J'ai sous les yeux un dictionnaire français-allemand où, pour gagner de la place, l'auteur commence par distinguer dans la langue française 234 occupations, sciences ou professions différentes dont il donne la liste et dont chacune est accompagnée d'un numéro d'ordre. Le lecteur est averti qu'il doit toujours se reporter à ce tableau. Quand le mot est suivi d'un 1, il est pris comme terme de

théologie, 7 indique l'anatomie, 9 l'arithmétique, 21 l'astronomie, 51 la langue des charpentiers, 188 celle des relieurs, 233 celle du voiturier. Un seul et même mot, par exemple effet, exercice, conversion, dans le corps du dictionnaire, est suivi de cinq ou six traductions différentes, dont chacune a son numéro. On voit quelle est l'erreur de ceux qui, pour estimer la richesse d'une langue, se contentent de compter les vocables.

Il n'a pas été donné de nom, jusqu'à présent, à la faculté que possèdent les mots de se présenter sous tant de faces. On pourrait l'appeler *polysémie*. Pour le dire ici en passant, les inventeurs de langues nouvelles (et le nombre s'en est particulièrement accru dans ces dernières années) ne tiennent pas assez compte de cette faculté : ils croient avoir beaucoup fait quand ils ont rendu un mot par un autre, ne songeant pas qu'il faudrait, pour un seul mot, en créer souvent six ou huit ; ou bien si, dans leur idiome, ils reproduisent la polysémie française, ne donnent-ils pas aux Allemands ou aux Anglais lieu de se plaindre qu'on les fait parler français en volapük?

Comment cette multiplicité des sens ne produit-elle ni obscurité ni confusion? C'est que le mot arrive préparé par ce qui le précède et ce qui l'entoure, commenté par le temps et le lieu, déterminé par les personnages qui sont en scène. Chose remarquable ! il n'a qu'un sens, non pas seulement pour celui qui parle, mais encore pour celui qui écoute, car il y a une manière active d'écouter qui accompagne et prévient l'orateur. Il suffit de tomber à l'improviste dans une conversation commencée pour voir que les mots sont un guide peu sûr par eux-mêmes, et qu'ils ont besoin de cet ensemble de circonstances, lequel, comme la clé en musique, fixe la valeur des signes. Les auteurs comiques connaissent à merveille cette faculté de polysémie qui se trouve au fond des quiproquos dont ils égaient leur théâtre.

M. Darmesteter fait remarquer que des mots à signification abstraite deviennent concrets et finissent par désigner des objets matériels. C'est une observation très juste et qui a l'air de contredire l'opinion généralement reçue que les langues s'avancent de plus en plus dans la voie de l'abstraction. Mais le fait tient toujours à cette même cause, savoir la diversité des milieux. Révérence, qui est le beau mot latin *reverentia*, signifie encore chez nous respect, mais dans le cérémonial du monde, c'est une sorte de salut et d'inclination. Traitement veut dire la manière dont quelqu'un est traité : mais pour le fonctionnaire, le traitement est une somme d'argent qui lui est annuellement allouée. Engin, dans l'ancienne langue française, signifie adresse, industrie : « Par force ou par engin ; »

mais il est arrivé à être synonyme de machine et d'instrument. Ceci me rappelle un vocable allemand dont l'histoire n'est pas moins curieuse. Le terme courant pour signifier la guerre en allemand, c'est *Krieg*. Mais il n'est pas très ancien en ce sens : il y a trois siècles, il signifiait encore « contention, effort. » Par une curieuse bifurcation, qui a lieu aux environs du XVe siècle, il a ensuite désigné, d'une part, une machine propre à monter des poids ou à lancer des pierres ; d'autre part, il est devenu le terme habituel pour signifier la guerre, et il a peu à peu remplacé en cette qualité les anciens mots tels que *Kampf* et *Streit*. Quant à l'autre sens, celui de machine, il a presque disparu de la langue allemande, quoiqu'il ait laissé après lui le verbe *kriegen*, « obtenir avec effort, recevoir ; » mais il a fait son chemin en compagnie de l'objet qu'il désigne, et c'est le vieux mot allemand que nous employons probablement quand nous parlons de l'instrument appelé *cric*.

II.

La diversité du milieu social n'est pas la seule cause qui contribue à l'accroissement et au renouvellement du vocabulaire. Une autre cause, c'est le besoin que nous portons en nous de représenter et de peindre ce que nous pensons et ce que nous sentons. Nous voulons parler de la métaphore. Les mots souvent employés cessent de faire impression sur l'imagination. On ne peut pas dire qu'ils s'usent; si le seul office du langage était de parler à l'intelligence, les mots les plus ordinaires seraient les meilleurs : la nomenclature de l'algèbre ne change pas. Mais le langage ne s'adresse pas seulement à la raison : il veut émouvoir, il veut persuader, il veut plaire. Aussi voyons-nous, pour des choses vieilles comme le monde, naître des images nouvelles, sorties on ne sait d'où, quelquefois de la tête d'un grand écrivain, plus souvent de celle d'un inconnu ; si les images sont justes et pittoresques, elles trouvent accueil et se font adopter. Employées dans le principe à titre de figures, elles peuvent devenir à la longue le nom même de la chose.

Ce chapitre de la métaphore est infini. Il n'est objet véritable ou imaginaire, il n'est rapport réel ou ressemblance fugitive qui n'ait fourni son contingent; les traités de rhétorique ne contiennent tropes si hardis que le langage n'emploie tous les jours comme la chose du monde la plus simple. Les exemples sont si nombreux que la seule difficulté est de choisir.

En tout temps, le vocabulaire maritime paraît avoir offert un at-

trait particulier à l'habitant de terre ferme : de là, pour les actes les plus ordinaires, un apport continuel de termes nautiques. Accoster un passant, aborder une question, échouer dans une entreprise, autant de métaphores venues de la mer. Des mots employés à tout instant, comme arriver et aller, ont la même origine. Il ne faut pas croire qu'il en soit seulement ainsi dans les langues modernes. Le verbe latin signifiant « porter, » *portare*, qui de bonne heure a commencé de disputer la place à *fero*, et que Térence emploie déjà en parlant d'une nouvelle qu'on apporte, signifiait « amener au port. » Il en est resté quelque chose dans importer, exporter et déporter. C'était un terme de marine marchande. Le grec, sur ce point, s'est montré moins novateur, de sorte que *portare* appartient exclusivement à la langue latine. En général, quand l'une des langues anciennes s'éloigne, pour une idée familière, de l'usage de ses sœurs, on peut présumer qu'elle a adopté une expression métaphorique. On sait qu'opportun et importun sont pareillement des images empruntées à l'idée d'une rive d'atterrissage plus ou moins facile.

Le cheval et l'équitation ont fourni une grande quantité d'expressions figurées. Il en a été composé tout un volume. Elles peuvent se classer par époques, les plus modernes augmentant en nombre tous les jours et étant parfaitement comprises, les plus anciennes déjà passées à l'état de termes décolorés. On dit, par exemple, d'un homme qui a momentanément, par un coup de surprise, perdu l'usage de ses facultés, qu'il est désarçonné ou démonté ; d'un orateur embrouillé nous disons qu'il s'enchevêtre dans ses raisonnenemens, le comparant à un cheval dont les jambes se prennent dans la longe de son licou (chevêtre = *capistrum*) ; nous continuons la même comparaison d'un animal au pâturage en disant qu'il a l'air empêtré (*impastoriatus*). Embarrassé serait plus poli, mais nous ramènerait à la même idée d'une barre servant d'entrave. Il y a enfin des mots dont personne ne sent plus l'origine métaphorique. Ainsi travail, qui joue un si grand rôle dans nos discussions économiques, et qu'un écrivain ou un artiste emploie couramment en parlant de ses œuvres, conduit encore à cette même image du cheval entravé et assujetti. Grâce au turf, cette fabrique de métaphores n'est pas près de chômer. Nous entendons parler aujourd'hui d'élèves qu'on entraîne et d'amateurs qui s'emballent.

Combien d'expressions, et du genre le plus différent, notre langue ne doit-elle pas à la chasse ? Quand, dans un langage familier, nous disons d'une personne qu'elle a l'air déluré, nous employons une figure empruntée à la fauconnerie, l'épervier déluré ou déleurré étant celui qui ne se laisse pas prendre au leurre. Mais dans un tout autre style, quand Pauline, parlant de Polyeucte mort, s'écrie :

Son sang, dont ses bourreaux viennent de me couvrir,
M'a dessillé les yeux et me les vient d'ouvrir,

l'héroïne de Corneille se sert d'une image de même provenance, dessiller (qu'il faudrait écrire *déciller*) n'étant pas autre chose que découdre les cils de l'épervier, qu'on avait rendu momentanément aveugle pour l'apprivoiser.

On voit la fortune différente que peuvent avoir, dans la suite des temps, deux termes d'origine identique : un écart si grand s'explique par les étapes successives du voyage et par les accointances, bonnes ou mauvaises, que le mot a eues en route. Dessiller les yeux a été employé dans la langue religieuse : c'est ce qui lui a donné de la dignité et de la noblesse. Grand et inestimable bienfait, pour une nation, d'avoir dans sa littérature un livre sacré, lu et connu de tous ! La langue peut ensuite subir toute sorte d'atteintes : il existera pour elle une source de purification. C'est le service que *the holy Bible* de 1611 a rendu à l'anglais, la traduction de Luther à l'allemand. Nos grands prédicateurs du XVIIe siècle ont rendu à la langue française un service analogue. Il y a, au contraire, des coins de la littérature qui flétrissent tout ce qu'ils touchent, et qui, s'ils s'emparent d'une expression, la rendent ternie et déshonorée.

Comme ces coquilles qui jonchent le bord de la mer, débris d'animaux qui ont vécu, les uns hier, les autres il y a des siècles, les langues sont remplies de la dépouille d'idées modernes ou anciennes, les unes encore vivantes, les autres depuis longtemps oubliées. Toutes les civilisations, toutes les coutumes, toutes les conquêtes et tous les rêves de l'humanité ont laissé leur trace, qu'avec un peu d'attention l'on voit reparaître. Si je parle d'une personne accablée de chagrin, j'emploie trois mots qui ont tous trois pardevant eux une longue et curieuse histoire. Personne nous ramène au masque de la tragédie antique ; accablée fait allusion aux machines de guerre que le moyen âge avait empruntées de Byzance ; chagrin est le turc *sagri* « peau, » et représente une image de même espèce que chiffonné dans notre parler d'aujourd'hui. Cette conséquence dans le style, cette suite dans la métaphore, qu'on recommande avec raison, fait absolument défaut au langage ; ou plutôt c'est seulement pour la dernière couche qu'elle est possible et nécessaire : autrement, nous nous interdirions les locutions les plus simples, et la parole deviendrait aussi difficile que l'est le commerce journalier de la vie dans ces religions asiatiques où tout ce qui a vécu passe pour impureté. Les langues anciennes sont, à cet égard, dans les mêmes conditions que les modernes, n'étant an-

ciennes que par rapport à nous, et ayant déjà elles-mêmes reçu l'héritage des siècles. Quand Salluste fait dire à Catilina : *Cum vos considero, milites, et cum facta vostra æstumo,..* il ne songe pas plus que nous à l'origine d'expressions qui lui paraissaient toutes simples. Cependant *considero* est une métaphore empruntée à l'astrologie et *æstumo* à la banque. Si nous en croyions les listes de *racines* qu'ont dressées à l'envi grammairiens indous et arabes, nous pourrions être pris de l'illusion que les langues ont débuté par les idées les plus générales. On trouve à tout instant chez eux des racines dont le sens est « aller, résonner, briller, parler, penser, sentir. » Mais c'est notre ignorance d'un âge antérieur qui nous oblige à nous en tenir à ces acceptions. Sans le latin, nous ne saurions pas que plonger, avant de marquer l'immersion d'une façon générale, était une image empruntée au plomb de sonde du navigateur (*plumbicare*). Briller renferme une comparaison avec l'émeraude appelée béryl : il a remplacé l'ancien verbe latin *splendeo*, qui est lui-même (origine peu distinguée !) une allusion à la jaunisse (*splen*). Ainsi les peuples renouvellent leur vocabulaire et, en croyant innover, restent toujours fidèles au même penchant, qui est de préférer le particulier au général, et l'expression qui peint au mot décoloré.

Un genre de métaphore particulièrement aimé consiste à transporter l'idée d'un organe à un autre. Un son aigu, une voix chaude, une couleur criarde, une parole amère sont des expressions que tout le monde comprend. Il n'y a presque pas de qualité physique qui n'ait été appliquée à une notion intellectuelle ou morale. On sait quel abus la critique littéraire et artistique a fait de ce procédé. Nous pourrions nous flatter que notre sensibilité s'est affinée et a découvert de nouveaux rapports entre le monde des sens et celui de l'esprit, si depuis des siècles le langage n'avait devancé et prévenu nos écrivains. Il a si bien réussi que d'ordinaire personne ne sent plus sa hardiesse. Qui s'aperçoit que nous passons du physique au moral, quand nous parlons d'un esprit léger et vain, d'une âme dépravée, d'un cœur ferme, d'une intelligence éclairée, d'une âme droite, d'une société polie ? On peut dire que ce genre de métaphore est le fond même du langage, et que l'échange de nos idées tient à cette perpétuelle transposition.

Les recueils de rhétorique ne contiennent catachrèse, litote ou hyperbole dont le peuple ne fournisse tous les jours des spécimens à foison. Un grammairien du XVIIIe siècle, Dumarsais, a écrit un traité des tropes dont une édition a eu l'honneur inattendu d'être dédiée à Mme de Pompadour. Mais que sont ces exemples recueillis à fleur de sol auprès de ceux que des fouilles un peu approfondies mettent à découvert ? Si l'on disait qu'il existe un idiome

où le même mot qui désigne le lézard signifie aussi un bras musculeux, parce que le tressaillement des muscles sous la peau a été comparé à un lézard qui passe, cette explication serait accueillie avec doute, ou bien croirait-on qu'il est parlé des imaginations de quelque peuple sauvage. Cependant il s'agit du mot latin *lacertus*, lequel veut dire lézard, et que les poètes et les prosateurs ont mainte fois employé pour désigner le bras d'un héros ou d'un athlète. D'autres fois, le lézard a été remplacé par la souris, ce qui nous a donné *musculus*, mot qui signifie, comme on sait, tantôt souris et tantôt muscle. Cette singulière image paraît avoir eu du succès en tout temps. Littré fait remarquer que dans le gigot de mouton le muscle de la jambe se nomme souris. En grec moderne, le rat s'appelle *mys pontikos* (rat d'eau), ou, pour abréger, *pontikos*. Or, l'adjectif a également remplacé le substantif dans l'autre signification, et *pontikos* désigne le muscle.

M. Darmesteter a essayé de rendre visible aux yeux par des tableaux ou, comme on dit aujourd'hui, par des schèmes, le rayonnement ou l'enchaînement des différens sens d'un mot. Tantôt c'est une étoile, tantôt une ligne brisée. Mais il faut bien se rappeler que ces figures compliquées n'ont de valeur que pour le seul linguiste : celui qui invente le sens nouveau oublie dans le moment tous les sens antérieurs, excepté un seul, de sorte que les associations d'idées se font toujours deux à deux. Le peuple n'a que faire de remonter dans le passé : il ne connaît que la signification du jour. On a ingénieusement rappelé à ce propos ces hardis grimpeurs qui retirent sous leur pied droit le crampon qui le soutenait après qu'ils ont mis le pied gauche sur le suivant. Le linguiste est seul à chercher dans l'usage présent ou passé la trace de ces mobiles échelons.

III.

Celui qui, faisant l'histoire de la variation des sens, ne considérerait que les mots, risquerait de laisser échapper une partie des faits ou il courrait le danger de les expliquer faussement. Une langue ne se compose pas uniquement de mots : elle se compose de groupes de mots et de phrases.

Tout le monde se souvient d'avoir lu dans les dictionnaires, en cherchant un mot rare : « Il ne se dit plus que dans cette locution... » Suit ordinairement une expression proverbiale, ou quelque terme technique, ou quelque phrase plus ou moins consacrée. Si l'on veut bien réfléchir sur la cause de ce phénomène, on sera

amené à envisager les élémens du langage sous un aspect nouveau. Le lexicographe attribue au mot une existence personnelle et continue à travers toutes les associations et combinaisons où il entre. Le linguiste va encore plus loin : il aime à entourer le mot de sa famille, de ses rejetons, de ses proches et agnats. Mais dans la réalité, dès que le mot est entré en une formule devenue usuelle, nous ne percevons que la formule. Des vocables se sont conservés en certaines associations, lesquels ont depuis longtemps cessé d'être employés pour eux-mêmes, et que nous avons peine à reconnaître, quand on nous les présente hors de cette place unique qui leur est restée. Qu'est-ce, par exemple, que le mot *conteste?* Il y a si longtemps qu'il est sorti de l'usage, que nous serions embarrassés de dire seulement de quel genre il est. Mais nous l'employons encore dans la locution : *sans conteste*. Qu'est-ce, comme nom de couleur, que *bis ?* Il désignait autrefois le brun ou le noir. On disait : à tort ou à droit, à bis ou à blanc... L'un veut du blanc, l'autre du bis... C'est l'italien *bigio*. Nous ne l'employons plus qu'en parlant du pain. Demeure, dans le sens de retard, a presque disparu ; mais tout le monde comprend l'expression : il y a péril en la demeure.

Ni M. Darmesteter, ni M. Hermann Paul n'ont, à notre gré, assez insisté sur ce point. Ce n'est pas le mot qui forme pour notre esprit une unité distincte : c'est l'idée. Si l'idée est simple, peu importe que l'expression soit complexe ; notre esprit n'en percevra que la totalité. On peut même aller plus loin et se demander si pour le plus grand nombre des hommes il y a une conception nette et distincte du mot. Tout le monde sait que les personnes illettrées se laissent aller dans l'écriture aux plus étranges séparations, comme aux plus bizarres accouplemens. Cela n'empêche pas que parmi elles il s'en trouve qui manient la pensée avec justesse, la parole avec propriété. Leur intelligence qui perçoit les masses n'a jamais eu le loisir d'aller jusqu'au détail. C'est que le langage est essentiellement une œuvre en collaboration. Celui qui écoute y a autant de part que celui qui parle. L'auditeur s'attache à l'idée et réunit en un seul corps ce qui doit être compris d'ensemble. Les missionnaires qui fixent les premiers par l'écriture la langue des peuples sauvages savent combien il est difficile de reconnaître où commencent et finissent les mots. Si l'étrusque a résisté jusqu'à présent aux tentatives de déchiffrement, cela tient en partie à la défectuosité des séparations.

Habitués au service que nous rend l'écriture, nous sommes exposés à nous montrer ingrats envers elle. La nouvelle école des *fonétistes* n'y pense peut-être pas assez, au moins le parti avancé, — car

je ne veux pas tout désapprouver en leur entreprise. Dans nos langues modernes, où tant de vocables différens d'origine et de signification sont devenus semblables entre eux pour l'oreille, le mot ne se grave pas seulement dans l'esprit par le son, mais encore par l'aspect. A défaut d'orthographe, il faudrait recourir à un commentaire explicatif, comme font les Chinois, et comme nous faisons nous-mêmes quand nous disons : le nom de nombre cent, le sang qui coule dans nos veines.

Une fois encadré dans une locution, le mot perd son individualité et se désintéresse de ce qui arrive au dehors. Il n'est donc pas exact de parler, même à titre d'image, ainsi que le fait M. Darmesteter, de la vie et de la mort des mots. Tel ne dit plus rien à l'intelligence, qui continue de figurer dans un contexte où il est perçu non en tant que mot, mais en tant que partie intégrante d'un ensemble. Dans ce réduit où il est confiné, on le voit qui échappe aux changemens de la langue, aux révolutions de l'usage et des idées. Nous disons rez-de-chaussée, quoique rez *(rasus)* soit sorti du parler habituel. Faire un pied de nez se maintient en dépit du système métrique. Nous avons toujours des rhumes de cerveau, quoique aux yeux de la médecine moderne le cerveau soit bien étranger à l'affaire.

La catachrèse, pour laquelle la linguistique nouvelle semble avoir une sorte de prédilection, n'est qu'une face particulière de ce fait général. Monter à cheval sur un âne n'a rien de plus extraordinaire qu'un beefsteak de cheval. Aussitôt qu'un mot est entré dans une locution, son sens propre et individuel est oblitéré pour nous, comme si c'était le mot d'une langue étrangère. Ces sortes d'incohérences frappent habituellement les étrangers plus que nous, surtout s'ils ont appris la langue non par l'usage, mais par des méthodes scientifiques. De là le purisme qu'affectent volontiers les étrangers qui parlent ou écrivent le français pour l'avoir appris à l'Université.

On peut tirer de cet ordre de faits quelques réflexions sur la manière dont se modifient et se décomposent les langues. Si l'on s'en rapportait aux enseignemens de la seule phonétique, les mots se transformeraient un à un, chacun pour soi, selon son nombre de syllabes, selon la place de l'accent, conformément à des règles invariables. En outre, les désinences destinées à périr s'éteindraient simultanément dans tous les mots de même espèce. La construction se modifierait d'une manière uniforme dans toutes les phrases composées des mêmes élémens logiques. Mais il n'en est rien. Cette régularité n'existe point, parce qu'une langue n'est point un simple assemblage de mots, mais qu'elle renferme des groupes déjà assem-

blés et pour ainsi dire articulés. Dans les inscriptions chrétiennes des premiers siècles, on voit qu'au milieu d'un latin extrêmement incorrect et déjà à moitié roman subsistent des formules entières d'une latinité très supportable : ce sont les formules qu'un usage quotidien empêchait d'oublier et dont une connaissance préalable dispensait d'analyser et de comprendre les élémens. Un peuple qui désapprend sa langue ressemble un peu à l'écolier qui récite une leçon à moitié sue : s'il y a des morceaux dont les mots ne se présentent qu'isolément et imparfaitement à sa mémoire, il y en a d'autres qui reviennent en bloc et passent tout d'une haleine. Nous observons encore quelque chose de semblable quand deux idiomes se côtoient et se mêlent, par exemple sur les frontières de deux pays; ce ne sont pas seulement des mots, mais des phrases qui vont d'un peuple à l'autre. L'étude de M. Schuchardt sur le mélange des langues en fournit des exemples aussi étranges que variés.

On enseigne, non sans raison, que les cas de la déclinaison latine n'existent plus en français : cependant *leur* et *Chandeleur* sont des génitifs pluriels; sire est un vocatif, fils un nominatif. Ce n'est sans doute point par un don spécial de longévité qu'ils ont survécu à leurs congénères : c'est grâce aux locutions où ils étaient comme embaumés.

Fèvre, en ancien français, signifie « ouvrier » (*faber*) : orfèvre conserve la construction latine. Quand nous disons la grand'rue, la grand'mère, nous parlons la langue du XIIIe siècle. Vrais blocs de latin ou d'ancien français que charrie la langue d'aujourd'hui, sans égard pour les changemens nouveaux dans la grammaire et dans la construction.

Beaucoup de faits qui surprennent à première vue deviennent clairs si l'on a présent à l'esprit ce rôle des locutions dans l'histoire de la langue. Il arrive souvent qu'un mot a l'air de ne pas correspondre exactement à l'idée, parce qu'il est seulement le tronçon ou le débris d'une expression plus complète. En effet, après que l'homme a trouvé un signe pour sa pensée, son premier besoin est de rendre ce signe aussi maniable que possible. De là des abréviations qui peuvent dérouter l'étymologiste, mais qui, dans l'usage quotidien, n'enlèvent rien à la valeur réelle de l'expression. En pareil cas, la partie vaut le tout : souvent même elle est préférable, comme une représentation plus courante et plus commode. On dirait, selon une remarque très juste de M. Darmesteter, que ces locutions ainsi ramassées sur elles-mêmes en ont d'autant plus de sens et de vigueur. Mais il est clair que ces raccourcissemens échappent à tous les classemens. *Fusil*, dans notre vieille langue,

signifie amorce. Ronsard l'emploie encore en ce sens : « Injuste amour, fusil de toute rage! » Mais on se tromperait si l'on disait que fusil, dans le sens d'arme à feu, c'est la partie prise pour le tout. Non : c'est tout simplement une abréviation pour mousquet à fusil, comme quand nous disons un vapeur pour un bateau à vapeur, ou un remise pour un fiacre de remise. Il n'y a point ici de synecdoque : il n'y a ni extension ni restriction du sens. Le signe convenu a été raccourci et allégé, parce qu'il était devenu assez familier à l'esprit pour qu'il suffît d'en montrer une moitié.

Chacun de nous possède son assortiment de locutions abrégées, intelligibles pour les seuls intimes. Supposez qu'elles soient adoptées autour de nous, qu'elles deviennent d'usage courant parmi toute une catégorie de personnes, qu'elles soient répandues par la presse, ces abréviations pourront un jour prendre place dans la langue. Telle est l'origine de *général*. Il est évident que c'est là, pour désigner un grade militaire, une expression insuffisante. Mais si nous remontons jusqu'au XVIe siècle, nous voyons que la locution se complète en capitaine général. Il y a, dans le règne animal, des crustacés qui, quand on les saisit par une patte, se laissent tomber à terre en laissant l'ennemi en possession de la patte et en employant les neuf autres à fuir au plus vite. C'est une amputation de ce genre que subissent nos locutions, avec cette différence que la patte nous tient lieu de l'animal entier. Que signifie le nom d'école centrale? Absolument rien. Il faut ajouter : des arts et manufactures. J'ai assisté à d'interminables discussions sur l'enseignement spécial, et sur le sens que le fondateur avait bien pu attribuer à cet adjectif. Personne, pas même le fondateur, ne s'est avisé de recourir à la charte de fondation, où il est parlé d'un enseignement spécial pour l'agriculture, le commerce et l'industrie. La plus belle époque de notre langue a connu ce jargon. Il y avait canal quand le roi et la cour se divertissaient sur le canal de Versailles. Il y avait caveau quand on jouait chez monseigneur dans la petite chambre ainsi nommée. Ces noms mêmes de monseigneur, de monsieur, de madame, sont des ellipses qui nous cachent un titre plus complet et plus retentissant.

Le linguiste constate qu'en tous les idiomes l'adjectif a une tendance à remplacer le substantif. Cette loi, qui semble appartenir uniquement à la grammaire, en suppose une autre qui appartient à la psychologie et à l'histoire. Quelques exemples vont aider à mieux me faire comprendre. Le français a perdu l'ancien mot qui servait à désigner le foie *(jecur)*, et l'a remplacé par un adjectif signifiant « garni de figues » *(ficatum)*, les foies farcis de figues étant un plat recherché de nos ancêtres. Mais que faut-il conclure

de ce changement? Que nous avons ici un mot de la langue des cuisiniers. Ceux qui, dans nos restaurans, écoutent les appels de la salle à manger au sous-sol peuvent surprendre mainte ellipse du même genre. Il est question dans les livres de droit d'un certain genre de prêt qui s'appelle le prêt à la grosse : cet adjectif pourrait longtemps nous laisser rêveurs, si nous n'apprenions par ailleurs qu'il s'agit du prêt à la grosse aventure, sorte de contrat s'appliquant aux risques en mer. Plus on sera au fait d'une profession ou d'un genre de vie, ou bien encore plus on voudra le paraître, plus on usera de cette langue sténographique. Un soldat passe de l'active dans la territoriale. Un homme lancé assiste à toutes les premières. Outre la célérité, il y a dans ces sous-entendus quelque chose qui flatte l'amour-propre, comme l'attrait d'une initiation. Tous les progrès, toutes les inventions modernes en augmentent le nombre. Nous attendons le rapide dans les gares de chemin de fer. Au temps de l'exposition de 1878, on allait visiter le captif des Tuileries. C'est le même procédé dont se sert l'argot. « Cache ta menteuse, » dit un personnage de Zola à sa fille qui bavarde. Ces exemples sont pris tout près de nous, empruntés au langage d'aujourd'hui ou d'hier : mais nous pourrions aussi bien en prendre à l'étranger ou dans l'antiquité. Frère se dit en espagnol *hermano*, qui représente le latin *germanus*, lequel s'employait déjà dans le même sens; mais par lui-même, c'est un adjectif qui signifie « véritable, naturel. » Cicéron, disant dans une de ses lettres familières qu'en une certaine occasion il s'est conduit comme un véritable âne, se sert de ce mot : *Me asinum germanum fuisse.*

Nous n'avons guère cité que des substantifs ; mais il existe quelque chose de semblable pour les verbes. L'habitude fait que les compléments se sous-entendent et que, de transitif, le verbe devient neutre. C'est la contre-partie de ce que nous avons vu pour l'adjectif devenant substantif. — Exposez-vous? est une question parfaitement claire pour un peintre. Une femme qui reçoit est admis par l'Académie. Les acheteurs savent ce qu'il faut entendre par un magasin qui envoie ou une maison qui liquide. Notre langue parlée est pleine de ces locutions : si bien qu'on a pu dire que l'abondance des verbes neutres est un signe de civilisation. Quelquefois la locution est allégée par le milieu ; de toutes les sortes d'abréviation, c'est sans doute la moins bonne. Les géologues dissertent cependant sur l'homme tertiaire. En médecine, il est question de paralytiques progressifs. J'ai vu un membre de l'Académie française, parlant de M. Max Müller, l'appeler un philologue comparé. A la Sorbonne, entre candidats, tout le monde sait ce qu'il faut entendre par un bachelier scindé. Barbarismes affreux, si l'on veut, mais quand, en religion,

on parle de réformés et de catholiques, l'ellipse, pour être plus ancienne, n'en est pas moins de même espèce.

Nous conclurons qu'en matière de langage, il y a une règle qui domine toutes les autres. Une fois qu'un signe a été trouvé et adopté pour un objet, il devient adéquat à l'objet. Vous pouvez le tronquer, le réduire matériellement : il gardera toujours sa valeur. A une condition toutefois, savoir, que l'usage qui attache le signe à l'objet signifié reste ininterrompu. Reconstruire une langue avec le seul secours de l'étymologie est une tentative risquée, qui peut réussir jusqu'à un certain point pour le commun des mots, mais qui vient se heurter à ce genre particulier d'obstacle résultant des locutions. On le sent bien quand on déchiffre un texte dont la langue ne nous est point parvenue par une tradition restée vivante. L'origine des mots est souvent claire, la forme grammaticale ne laisse prise à aucun doute, mais le sens intime nous échappe. Ce sont des visages dont nous découvrons les traits, mais dont la pensée reste impénétrable. Les langues anciennes que nous connaissons véritablement sont celles qui nous sont arrivées accompagnées de lexiques et de commentaires : le latin, le grec, l'hébreu, le sanscrit, l'arabe, le chinois.

Littré, dans un charmant travail intitulé : *Pathologie du langage*, a réuni un certain nombre de faits du même genre (1). Nous ne pouvons assez recommander la lecture de ce morceau, qui est un extrait de son grand dictionnaire, et comme un recueil de cas intéressans et curieux. Mais, ce que le grand savant français appelle pathologie est le développement normal du langage et l'événement de tous les jours. Les langues ne se prêtent qu'à ce prix à l'expression d'idées nouvelles ; il n'y a point là de maladie ; quand elles sont arrivées par un circuit à créer quelque terme nouveau, elles effacent le chemin par où elles ont passé. Aussi l'étymologie n'a-t-elle la plupart du temps qu'un intérêt historique. Dans la vie de tous les jours, dans la discussion d'idées philosophiques ou politiques, l'examen des origines d'un mot peut constituer un bon point de départ ; mais ce ne serait pas la preuve d'un esprit bien fait d'y insister trop fortement et d'en tirer de trop longues ni de trop importantes conséquences.

Les mots, a-t-on dit avec raison, sont des verres qu'il faut polir et frotter longtemps, faute de quoi, au lieu de montrer les choses, ils les obscurcissent. Le souvenir trop présent de l'étymologie nuit souvent à l'expression de la pensée, qu'il risque de troubler par toute sorte de faux reflets. Le travail des siècles et le bienfait

(1) Littré, *Études et glanures*.

d'une longue suite de penseurs est d'affranchir et d'émanciper les mots, sans cependant les rendre pour cela entièrement étrangers à leurs parens ni à leur lieu d'origine.

Le seul cas où il puisse être légitimement parlé de pathologie, c'est le cas où un mot est employé par erreur pour un autre, soit à cause d'une ressemblance de son, soit par suite de quelque autre accident. Telle est la confusion qui s'est faite dans les esprits entre vil et vilain. Un cas moins grave est la parenté qu'on croit sentir aujourd'hui entre habit et habillé : ce dernier, qui devrait s'écrire *abillé*, est une expression métaphorique dont la signification est « apprêté, arrangé. » Elle a été d'abord employée en parlant du bois. Nous disons encore aujourd'hui : du bois en bille. Le souvenir de l'ancien sens s'est conservé dans quelques locutions, telles que : habiller un poulet, le voilà bien habillé(1) ! Ici encore, nous constatons la fidélité des locutions, lesquelles continuent leur existence sans se soucier du courant général de la langue, sans se laisser entraîner par ses détours ni par ses déviations.

IV.

Une langue ne se compose pas seulement de mots et de locutions. Il faut un appareil pour contenir et maintenir ces matériaux, et pour les présenter en un assemblage qui ne laisse prise à aucun doute. C'est là l'office de la grammaire. Nous n'avons pas l'intention de nous arrêter sur ce chapitre bien connu du langage. Mais il existe dans toutes les langues un ordre de faits plus caché, dont il est moins question dans les livres, et qui contribue de son côté d'une façon essentielle à l'expression de la pensée. La série d'observations où nous voulons conduire le lecteur est de nature assez délicate. Nous y avons touché autrefois sans épuiser cet important sujet. Il s'agit de l'élément non exprimé dans le langage et de l'influence que l'esprit exerce à la longue sur la forme.

Je commencerai par un exemple très simple. Il y a des langues qui se passent de grammaire et qui remplacent les désinences, les différentes parties du discours, par la rigueur de la construction. Le chinois en est le type le plus connu. Ces langues procèdent à la façon de notre système de numération. Soit, par exemple, un nombre de quatre chiffres, 2738. Que je fasse changer de place ces chiffres entre eux, que je les remplace par d'autres : à la co-

(1) Nous empruntons cette étymologie à une communication verbale de M. Gaston Paris à la Société de linguistique.

lonne des unités nous garderons toujours des unités, à la colonne des dizaines nous aurons toujours des dizaines, et ainsi de suite. Il y a donc un élément qui, bien que non exprimé, concourt à déterminer la valeur de l'ensemble : cet élément, c'est l'ordre des chiffres. Quelque chose de semblable existe dans ces langues sans grammaire. La place occupée par le mot nous dit qu'il est un substantif, un adjectif ou un verbe, qu'il est le sujet ou le régime.

Cette valeur de position existe plus ou moins dans toutes les langues, et tout spécialement en nos langues modernes. Dans ces deux phrases : Les Grecs ont vaincu les Perses, — les Perses ont vaincu les Grecs, — le sens de l'ensemble change totalement, quoique les mots soient les mêmes. C'est que la valeur de position ne s'est pas attachée aux mêmes mots ; sans que nous y prenions garde, notre esprit a ajouté à la phrase une sorte d'appareil grammatical invisible.

Mais entre ces deux faits, — l'ordre des chiffres et l'ordre des mots, — il existe une différence considérable. Le système de numération écrite dont nous nous servons est une œuvre de réflexion : il a été le produit d'une pensée qui avait pleine conscience d'elle-même. En outre, cette pensée a poursuivi son but sans se préoccuper des systèmes de numération qui pouvaient être usités antérieurement. Il n'en est pas de même pour l'ordre des mots. L'intelligence humaine est toujours la cause, mais une cause qui agit lentement, obscurément, à travers toute sorte d'obstacles, étant contrainte de ménager des habitudes formées en d'autres temps et sous l'empire d'un autre état de la langue. Aussi la régularité de la construction française est-elle loin d'être constante. Il suffit, par exemple, d'un pronom relatif pour que nous trouvions un tout autre ordre : les Perses que vainquirent les Grecs... Ici nous avons gardé quelque chose de l'ancienne liberté, parce que le pronom a lui-même gardé quelques débris de son ancienne déclinaison. Cette appropriation de la syntaxe à un état de choses nouveau est, autant que la variation des sens, une partie de la sémantique. M. Darmesteter, d'après le plan de son livre, n'a pas cru devoir en parler. M. Hermann Paul y fait fréquemment allusion, sans pourtant avoir assez montré l'intérêt de cette marche laborieuse du langage vers un but plus ou moins clairement entrevu. Nous assistons ici à la lutte de la pensée avec une forme devenue insuffisante ; nous voyons comment le plan de la phrase se modifie à mesure que changent les matériaux dont elle dispose. Qu'on nous permette de nous arrêter encore un moment sur ce sujet.

Les parties du discours que distinguent nos grammaires, telles que substantif, verbe, pronom, adverbe, préposition, conjonction,

n'ont pas existé de tout temps. Elles sont le résultat d'une longue évolution, dont les dernières conséquences se produisent encore sous nos yeux. Il est vrai que, les grandes lignes de démarcation étant tracées depuis des siècles, il ne reste plus aujourd'hui qu'à remplir des cadres déjà tout prêts et à classer définitivement, dans l'une des catégories existantes, quelques exemplaires douteux. Mais en étudiant ces derniers et faibles restes d'indétermination, en observant les motifs qui dirigent le classement, on peut se faire une idée des principes qui ont présidé au développement de notre système grammatical. Le même tour d'esprit qui fait édicter aujourd'hui qu'il faut orthographier : Passé dix heures, — Excepté les jours de fête, — Vu les articles de loi, — Sauf les cas de dispense, ce même tour d'esprit est celui qui, il y a trois mille ans, a constitué peu à peu la préposition. A première vue, on serait porté à croire que ce sont les subtilités de maîtres d'école ou les scrupules de protes d'imprimerie ; replacées dans la série des faits, ces prescriptions se montrent comme les humbles, mais logiques continuations d'un mouvement qui a été, en son ensemble, d'une grande importance pour toute notre famille de langues.

Guillaume de Humboldt, qui aimait à agiter dans ses écrits des problèmes de cet ordre, dit que nous portons dans notre esprit une sorte de grammaire qui, tôt ou tard, finit par marquer son empreinte sur le langage. C'est ce qu'il appelle *Die innere Sprachform* (la forme linguistique intérieure). Rien n'empêche d'accepter cette expression, mais à condition de la bien comprendre. Il est bien clair que la forme linguistique intérieure n'est pas un don de la nature, puisqu'elle varie d'un idiome à l'autre, et puisque pour un seul et même idiome elle se modifie dans le cours des âges. C'est une acquisition qui se fait avec la suite des temps, par le travail en commun de tout un peuple, qui se consolide par l'usage, et qui finit par si bien s'imprimer dans notre esprit qu'à l'ordinaire nous n'en avons pas conscience, et que nous éprouvons une certaine peine à en faire momentanément abstraction. Suivre pas à pas cette acquisition intellectuelle, autant que les monumens parvenus jusqu'à nous le permettent, et en nous aidant de l'observation des autres familles de langues, c'est là une tâche qui appartient essentiellement à la sémantique, et qui présente un intérêt d'un genre particulier, puisque le sens ici se subordonne et se soumet la matière du langage.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul problème de ce genre. En voici un autre non moins curieux.

La mort matérielle d'une désinence n'en suspend point l'usage. Longtemps encore après qu'elle a disparu, le langage y peut faire

appel et lui demander des services comme si elle existait encore. Chose remarquable, ces services, la désinence absente continue de les rendre. Bien plus, on voit la fonction grammaticale dont elle était l'exposant se propager, quoique privée de toute expression, en sorte que la portion la plus importante de son histoire est quelquefois celle où elle a perdu son représentant extérieur et tangible.

Cette survivance des désinences peut se constater dans toutes les langues. Un exemple frappant en français, ce sont les locutions comme la rue Monsieur-le-Prince, l'hospice Cochin, l'institut Pasteur. Quoique le français depuis des siècles ait perdu l'exposant du génitif, nous employons ici de véritables génitifs. Bien entendu, pour qu'un fait de ce genre puisse se produire, il faut que la langue ait conservé un certain nombre de modèles. Des expressions comme l'Hôtel-Dieu, l'église Notre-Dame, la place Dauphine ont été le type sur lequel le langage a continué de travailler. Qu'on veuille bien parcourir aujourd'hui une liste des rues et places de Paris : jamais le génitif n'a été plus employé que depuis qu'il est dépourvu de tout signe. Il faut ajouter toutefois que, comme cet emploi se borne en général à des noms propres, la conscience populaire a un peu varié en ce qui le concerne, et aujourd'hui elle sent plutôt en ces noms une sorte de baptême qu'un cas marquant la possession.

Je dirai à ce sujet qu'on doit prendre garde de confondre les langues qui ont eu une flexion et qui l'ont perdue avec celles qui ne l'ont jamais possédée. L'anglais, avec une facilité qu'il est permis de lui envier, transforme ses substantifs en verbes. Il prendra, par exemple, le substantif *grace* (beauté) et il dira : *It would grace our life* « cela embellirait notre vie. » Ce que sent l'Anglais, c'est positivement un infinitif : quoique nullement exprimée, l'idée de l'infinitif se présente sans équivoque à son esprit. La phrase vient se placer dans un ancien moule formé à l'époque de la flexion et qui y survit.

Nous avons quelque chose de semblable en français. Dans cette phrase de la Bible : « Sacrifie-moi ton fils Isaac, » tout le monde sent que *moi* est un datif. Quoique matériellement oblitéré depuis des siècles, le datif subsiste pour notre cerveau. Il a suffi d'un constant usage, aidé de quelques débris plus ou moins reconnaissables, pour en perpétuer la compréhension.

Les différentes langues s'écartent notablement les unes des autres sur ce point. La clarté du discours dépend du plus ou moins grand usage qui est fait de ces survivances. Un idiome tire son caractère de ce qu'il sous-entend aussi bien que de ce qu'il exprime. La juste proportion fait le mérite d'une langue, comme la proportion des pleins et des vides en architecture.

L'allemand présente les tours d'une langue synthétique, quoique beaucoup de désinences aient disparu ou aient cessé d'être reconnaissables. Quand Goethe dit, dans son *Iphigénie* : *Denkt Kinder und Enkel*, « souvenez-vous de vos enfans et descendans, » c'est un génitif qu'il prétend employer. Mais rien ne l'indique au dehors. La difficulté de la langue allemande tient en partie à ces touches qui résonnent seulement pour l'oreille interne.

Ce n'est pas ici le lieu de multiplier les exemples. Mais cette forme linguistique intérieure dont parle Humboldt ne borne pas là son action : elle est, pour ainsi dire, présente à tout le développement du langage, habile à réparer les pertes, à sauver par d'utiles accroissemens les désinences en péril, prête à profiter des accidens, prompte à étendre les acquisitions. C'est elle qui a donné à l'anglais son triple pronom possessif, *his*, *her*, *its*, dont les langues romanes ne possèdent pas l'équivalent. C'est elle qui a enrichi la conjugaison française de temps que ne connaissait point le latin. Elle fait concourir à un seul et même but des phénomènes d'origine très différente : quelle mosaïque que la déclinaison allemande, quand on en examine les élémens constitutifs ! Elle infuse une signification à des syllabes primitivement vides ou indifférentes. Nos mots en *âtre*, de nuance si prononcée, comme marâtre, bellâtre, doivent leur formation à une simple variante phonétique de la langue grecque.

Nous arrivons de la sorte à une question extrêmement importante et délicate : jusqu'à quel point l'intention a-t-elle une part dans les faits du langage ? Les linguistes modernes, en général, sont très nets pour repousser l'idée d'intention. Tout au plus admettent-ils que des accidens survenus fatalement et sans aucune prévision aient été utilisés d'une façon toute spontanée et inconsciente. Telle est la doctrine de M. Hermann Paul ; encore est-il parmi les accommodans. La plupart ne veulent entendre parler d'intervention intelligente d'aucune sorte. Si on leur cite l'action exercée sur la langue par la littérature, par le droit, par l'église, ils ripostent que ce n'est pas la vraie langue, et que le jardinage n'est pas la botanique. On se rappelle le brillant paradoxe de M. Max Müller que la linguistique doit être rangée parmi les sciences naturelles. C'est au monde de la nature que nous ramène aussi M. Darmesteter en ses continuels rapprochemens avec les animaux et les plantes. Il est certain qu'on a singulièrement abusé autrefois des intentions prêtées au langage, et qu'on lui a attribué dans le détail toute sorte de distinctions et d'arrière-pensées dont il est innocent. Mais l'idée contraire n'est pas moins éloignée de la vérité. Il semble que la linguistique moderne confonde l'intelligence avec la réflexion. Pour

n'être pas prémédités, les faits du langage n'en sont pas moins inspirés et conduits par une volonté intelligente. Entre l'acte populaire qui crée subitement un nom pour quelque idée nouvelle et l'acte du savant qui invente une désignation pour un phénomène scientifique récemment découvert, il y a différeuce quant à la promptitude du résultat et quant à l'intensité de l'effort, mais il n'y a pas différence de nature. Des deux parts, la force mise en jeu est la même. L'exagération serait singulière, de supposer d'un côté un agent intelligent et libre, de l'autre un agent inconscient et aveugle. Toute l'histoire du langage est une série d'efforts plus ou moins réfléchis, mais partant d'une même source et tendant vers une seule et même fin. Rien ne le prouve mieux que des observations du genre de celles qu'a rassemblées M. Darmesteter. Ne nous montre-t-il pas constamment l'homme aménageant, exploitant, faisant fructifier le trésor amassé par ses pères? Si l'homme se trompe quelquefois, et s'il use mal des ressources qui lui ont été léguées, son intervention n'en est que plus visible. Il n'y a point là place pour une force autre que la volonté de l'homme. La sémantique appartient donc essentiellement à l'histoire.

Même cette autre partie, plus matérielle, de la linguistique qui traite des sons, la phonétique, pour laquelle on voudrait aujourd'hui revendiquer, avec l'inconscience des phénomènes physiologiques, la précision des lois mathématiques, n'est pas absolument d'un autre ordre, car c'est le cerveau, tout autant que la glotte et que le larynx, qui est la cause des changemens. Au moins faudrait-il faire une distinction entre les phénomènes qui tiennent à la structure des organes et à une impérieuse nécessité de prononciation, et ceux qui viennent, de l'instinct d'imitation et de simples préférences. Sans nous étendre plus longtemps sur ces considérations qui seraient ici déplacées, disons que ce sont là les exagérations passagères d'un principe vrai et excellent, savoir la régularité des phénomènes de la parole. Mais nous ne doutons pas que la linguistique, revenant de ses paradoxes et de ses partis-pris, deviendra plus juste pour le premier moteur des langues, c'est-à-dire pour nous-mêmes, pour l'intelligence humaine. Cette mystérieuse transformation qui a fait sortir le français du latin, comme le persan du zend ou comme l'anglais de l'anglo-saxon, et qui, à côté des différences de détail, présente partout sur les faits essentiels un ensemble frappant de rencontres et d'identités, n'est pas le simple produit de la décadence des sons et de l'usure des flexions ; sous ces phénomènes où tout nous parle de ruine, nous sentons l'action d'une pensée qui se dégage de la forme à laquelle elle est enchaînée, qui travaille à la modifier et qui tire souvent avantage de ce qui semble d'abord perte et destruction. *Mens agitat molem.*

M. Darmesteter et M. Hermann Paul ont laissé de côté une question qui était autrefois la première sur laquelle se jetaient linguistes et philosophes : la question d'origine. Ce n'est pas que la science, en atteignant sa maturité, se désintéresse des ambitions et des rêves de sa jeunesse; mais elle pense avec raison que le meilleur moyen de résoudre le problème des origines, c'est d'abord de bien connaître les époques directement observables. La faculté qui a produit le langage n'est pas éteinte; elle est seulement réduite à des emplois plus restreints et plus modestes. Celui qui constate de quelle manière les sens se transforment commence à entrevoir de quelle manière ils se sont d'abord développés.

On s'étonnait, au temps de Socrate et de Cratyle, des mêmes inconséquences de langage que nous venons de relever; mais au lieu d'en chercher tout simplement les causes dans l'histoire, on posait sans intermédiaire la question : le langage est-il l'œuvre de la nature ou de la convention? Un problème pareil était agité dans le même temps dans les écoles des brahmanes. Toutes ces longues et mémorables discussions nous en ont moins appris qu'une série d'observations bien faites. Il faut donc souhaiter que la sémantique continue d'accroître ses simples, amusans et instructifs rapprochemens; elle nous fait pénétrer dans l'atelier, toujours en activité, où s'élabore la plus populaire et la plus utile des créations de l'homme.

Grandis dans le maniement du langage, dont à chaque progrès de notre raison nous avons mieux appris à mettre en jeu le mécanisme, nous ne soupçonnons ni la puissance ni la complexité de l'instrument. Pour nous en rendre compte, il faudrait, par un effort dont peu d'hommes sont capables, chercher à accomplir directement, et sans le secours des mots, quelque opération mentale un peu compliquée. On verrait alors de quel prix est le langage. Mais il y a encore un autre moyen de vérifier la force de cet agencement : c'est de prendre une page d'un livre et de compter combien de mots correspondent à un objet réel, combien à une pure abstraction de l'esprit. On reconnaîtra que les mots de la seconde espèce dépassent considérablement ceux de la première. Et je ne parle pas seulement ici de ces mots si nombreux, tels qu'articles et conjonctions, qui sont là pour satisfaire aux exigences spéciales du discours; mais je parle des substantifs, je parle des termes qui peignent et qui sont choisis exprès pour frapper l'imagination ou émouvoir les sens. Les descriptions les plus exactes et les plus frappantes, même celles de nos romanciers et de nos poètes modernes, contiennent quantité de mots qui n'ont aucune vérité objective. C'est que le langage est, à sa manière, une œuvre d'art, ayant

ses procédés qui lui sont propres et ses secrets de métier. Il ne représente pas le monde, mais l'impression que le monde fait sur celui qui parle. A la différence de la peinture et de la sculpture, c'est un art où tout le monde apporte sa part de collaboration et travaille à perfectionner l'instrument. Les générations sont solidaires les unes des autres : des millions d'hommes ont contribué à imprégner de pensée et de sentiment les mots que l'écrivain emploie sans songer à se demander d'où ils viennent ni de qui il les a reçus.

Tels sont quelques-uns des problèmes que traite la sémantique. Le livre de M. Darmesteter est, pour y entrer, un guide sûr et commode. Mais le volume qu'il nous a donné n'est lui-même que le spécimen ou l'annonce d'un grand ouvrage auquel, en collaboration avec un des professeurs les plus estimés de l'Université, M. Hatzfeld, il travaille depuis dix ans : un dictionnaire historique français dans lequel l'étude est particulièrement dirigée sur la suite et le développement des significations. Le jour où ce recueil aura paru, nous pourrons espérer que la sémantique en notre pays aura une base large et solide ; en le joignant aux dictionnaires de Littré et de Godefroy, nous posséderons alors le registre raisonné des idées qui, durant l'espace de mille ans, ont germé dans la tête de la nation française. Si l'on y ajoute le vaste domaine des autres langues romanes, comme l'italien et l'espagnol, et si l'on met à l'arrière-plan les mille ans de culture représentés par la langue latine, complétés eux-mêmes par l'évolution des langues sœurs, telles que le grec, l'allemand, le slave, le sanscrit, on aura le champ le plus large et le plus fertile qu'on puisse désirer pour suivre à travers les siècles, dans une race douée comme la race indo-européenne, la constante élaboration du *logos* humain.

MICHEL BRÉAL.

LA

CORRESPONDANCE DE HEGEL

On connaissait déjà en partie la correspondance de Hegel; plusieurs de ses lettres avaient paru dans un volume de ses *Mélanges*, M. Rosenkranz en avait cité d'autres en écrivant la biographie de son maître, d'autres encore se trouvent éparses dans les œuvres posthumes de Knebel et ailleurs. Le recueil que vient de publier M. Karl Hegel, fils aîné du grand penseur, en renferme beaucoup d'inédites et de fort intéressantes. On ne peut assez louer le soin qu'il a mis à les annoter, à fournir au lecteur tous les éclaircissemens nécessaires. Il est impossible d'être à la fois plus sobre et plus complet, et la conscience avec laquelle il s'est acquitté de son pieux devoir mérite d'être donnée en exemple à plus d'un éditeur (1).

Hegel ne figurera jamais parmi les grands épistolaires. Pour bien écrire les lettres, la première condition est d'y trouver son plaisir, et il ne prenait la plume que malgré lui; ses correspondans soupiraient longtemps après ses réponses. Il attendait, pour payer sa dette, d'avoir l'esprit libre, et il enviait le bonheur des gens d'affaires, qui, après en avoir expédié une, n'y pensent plus et passent à une autre. Il avait, lui, sa grande affaire, qui l'occupait sans cesse, et il se souciait peu d'en parler. — « Voici enfin, mon cher ami, écrivait-il à Cousin le 1er juillet 1827, la lettre que je vous écris depuis si longtemps. Je suis

(1) *Briefe von und an Hegel*, herausgegeben von Karl Hegel, in zwei Theilen, 2 vol. in-8°. Leipzig, 1887; Duncker et Humblot.

enfoncé dans une banqueroute générale, tout autant pour mes devoirs littéraires que pour ma correspondance; je ne sais pas trop encore comment m'en tirer. Je regarde votre créance comme privilégiée, et je commence par elle, pour m'en acquitter avant toutes les autres. »

Ce Souabe de génie et de caractère concentré et circonspect n'aimait pas à se raconter. A un fonds d'heureuse bonhomie, au parfait naturel, il joignait la prudence du serpent, et il savait que les paroles ont des ailes et s'envolent, mais que les écritures restent. Il était né à Stuttgart, le 27 août 1770, et il avait commencé à philosopher dans un temps où la police était très défiante et les consistoires très ombrageux, dans un temps où, comme il le disait lui-même, on ne tolérait la philosophie qu'à la condition qu'elle fût tout à fait inoffensive, et où les places de professeurs de métaphysique étaient réservées de préférence aux précepteurs des ministres d'état, quand ils étaient hors de service et qu'ils avaient perdu leurs dernières illusions avec leurs derniers cheveux. Il avait résolu de bonne heure de n'être ni dupe ni martyr dans le grand jeu de la vie; aussi avait-il pris l'habitude d'envelopper ses pensées, et quelquefois il les enveloppait si bien qu'on ne les reconnaissait plus. Il écrivait un jour à son ami Niethammer que le Nurembergeois a beaucoup de peine à se décider, que, quand on lui a représenté éloquemment toutes les raisons qu'il peut avoir d'acheter un cheval, il se résout en rechignant à acheter une queue de cheval; mais le cheval étant inséparable de sa queue, il se voit forcé de l'acheter aussi et même de bâtir une écurie pour le loger. Hegel a passé sa vie à vendre des queues de cheval; si vous preniez le cheval par-dessus le marché, il n'en était pas responsable : « Je vous donne des principes, disait-il; si les conséquences vous scandalisent, ne me les imputez pas, c'est vous qui les avez tirées. »

Il ne se détendait, il ne sortait de sa froide réserve que lorsqu'il avait affaire à un correspondant qui lui inspirait une entière confiance, et on distinguera parmi ses lettres les récits pleins d'abandon qu'il adressait à sa femme dans ses voyages. Il s'était marié tard, et peu s'en était fallu qu'il ne se mariât jamais. Comme l'a remarqué M. Rosenkranz, on était encore dans l'ancien préjugé qu'à l'exemple de Descartes, de Spinoza, de Malebranche, de Leibniz, de Wolf, de Locke, de Hume, de Kant, tout vrai philosophe devait mourir vieux garçon. A la vérité, Fichte et Schelling s'étaient mariés; mais Hegel avait ses idées particulières sur le mariage, qu'il considérait comme un engagement trop grave pour que la passion y eût aucune part.

Bien qu'il ne fût pas d'une nature très inflammable, il avait eu ses faiblesses, il s'était laissé prendre. On racontait que dans sa jeunesse, à Tubingue, où il achevait ses études, il avait éprouvé un sentiment très vif pour la fille d'un professeur de théologie, Mlle Augustine Hegelmeier. Elle habitait avec sa mère dans la maison d'un boulanger, qui

tenait un débit de vin. Elle était belle, elle était coquette, les étudians lui donnaient des bals, et, le 7 septembre 1791, un des camarades de Hegel lui écrivait en français : « Mon cher ami, voici quelques jours que nous avons fait beaucoup de sottises en amour. J'espère que tu te souviendras toujours avec plaisir des soirées que nous avons passées ensemble chez le boulanger, en buvant du vin de 4 batz et en mangeant des *Butter-Brezel.* » Il avait bientôt oublié la belle Augustine, mais il eut toujours beaucoup de goût pour les jolis visages, et on plaisantait, à Bamberg, sur la cour assidue qu'il faisait à Mme de Jolli, femme d'un capitaine, laquelle figura un soir dans un bal masqué en costume de déesse de Chypre. Hegel avait revêtu pour la circonstance la livrée d'un valet de chambre et sa perruque poudrée, et il employa tout le temps du souper, qui dura trois heures, à converser agréablement avec sa déesse. Mais il avait pour principe que, s'il est permis de se plaire dans la société des jolies femmes, il est indigne d'un sage de les épouser parce qu'elles lui plaisent ; il tenait le mariage pour un sacrement civil, qui n'a rien à démêler avec la gourmandise des yeux, et il pensait qu'un philosophe ne doit renoncer au célibat que pour donner à sa vie plus de dignité, et, s'il se peut, plus de charme et de repos.

« J'aurai bientôt quarante ans, et je suis Souabe ; je me demande si je dois me hâter de franchir le pas parce qu'avant peu il sera trop tard, ou si c'est l'effet de mes quarante années souabes qui se font déjà sentir en moi. » Il attendit deux ans encore, et enfin il se décida. Ce quadragénaire fut charmé d'attacher à sa boutonnière une fleur de premier printemps : dans l'automne de 1811, il épousait la fille d'un baron, Mlle Marie de Tucher, appartenant à l'une des plus vieilles familles patriciennes de Nuremberg, mais sans fortune, et qui ne lui apportait que son trousseau et 100 florins de rente. Elle était jolie et parée de toute la grâce de ses vingt ans ; à la fois tendre et passionnée, rêveuse et gaie, elle avait l'imagination mobile et, selon les cas, le goût des émotions ou des voyages dans le bleu. Il lui reprochait de prendre les choses trop vivement, de mettre quelquefois du sentiment où il n'en fallait pas mettre ; mais il ajoutait que ses défauts lui allaient si bien qu'il serait désolé qu'elle les perdît. Dans le temps de leurs fiançailles, il s'était avisé de lui dire qu'il ne fallait pas chercher le bonheur dans le mariage, qu'il fallait « se contenter du contentement. » Elle ressentit profondément cette injure, peu s'en fallut qu'elle ne retirât sa parole. Il regagna son cœur en lui écrivant bien vite une lettre aussi belle que touchante, que nous connaissions déjà. On se maria et on s'en trouva bien, puisque, malgré la différence des âges et des caractères, on a passé ensemble vingt années dans un contentement qui ressemblait beaucoup au bonheur.

Mme Marie Hegel, que Cousin appelait toujours cette bonne madame

Hegel, fut toute sa vie une bonne chrétienne très orthodoxe, et son mari la respectait trop pour l'inquiéter dans ses croyances. De son côté, elle aimait trop la gloire de son philosophe pour admettre qu'il y eût rien de suspect dans ses doctrines, qu'elle ne se piquait point de comprendre. Elle était fermement convaincue qu'il exprimait en d'autres mots et dans une langue particulière ses propres pensées : « Il sait, disait-elle, et je crois. » Et il est certain qu'à une certaine hauteur tous les grands cœurs se rencontrent. Quand il lui arrivait de voyager, Hegel écrivait à sa femme de longues lettres, qu'il ne prenait pas la peine de relire. Il lui racontait la cathédrale de Cologne, qui lui a inspiré une page admirable, les merveilles de l'opéra italien de Vienne, Rubini et Lablache, dont il comparait la voix « à un vin d'or et de feu, » les deux jours qu'il passa à Weimar auprès de Goethe, ses courses en compagnie de Cousin à travers ce grand Paris qui fatiguait ses jambes, et les inquiétudes que lui causait son spirituel cicerone qui, à tout ce qu'il lui proposait, répondait : « C'est convenu, » — et changeait d'avis l'instant d'après. Mais il racontait aussi ses repas, ses couchées, ses bonnes et ses mauvaises rencontres, l'heur et le malheur de ses étapes : « A Herzberg, je me suis laissé imposer par un pasteur de village la société d'une de ses nièces, que je dois conduire à Dresde. Elle n'est pas laide, mais elle monte en graine, et elle est si insignifiante et si pétrie de politesse saxonne que je n'ai guère plus d'envie ni d'occasions de causer que si j'étais seul ; ne pense donc pas à mal au sujet de cette compagnie. Si j'étais un Anglais, j'aurais refusé tout net le paquet ; mais comme on est toujours Allemand par un bout ou par l'autre, on achète chat en poche, comme disent nos Souabes, et il se trouve que j'ai fait une acquisition qui n'est pas précisément mauvaise, mais qui est fort médiocre. »

Ce qu'il y a de plus intéressant dans la correspondance intime d'un philosophe, c'est qu'il s'y montre dans son déshabillé et nous fournit l'occasion de comparer l'homme au penseur. Le premier devoir des philosophes est d'être conséquens ; mais ils ne le sont pas tous. Schopenhauer, qui méprisait la vie et prêchait le *nirvâna*, tenait beaucoup à sa chère et méprisable personne, et il aurait fui jusqu'au bout du monde pour échapper au choléra. Un philosophe qui, comme Hegel, fait profession de croire que « tout ce qui est rationnel est réel et que tout ce qui est réel est rationnel, » est tenu de ne pas trop s'affecter des déconvenues, des contrariétés, des injustices qu'il essuie et de ne pas dire d'injures à la vie. Il s'en faisait une loi ; quand il était en délicatesse avec la destinée, il se consolait par l'ironie, et conformément à sa grande maxime, il s'accommodait des choses telles qu'elles sont, en leur demeurant supérieur.

On n'est pas parfait. Il était quelquefois bourru, et quand il se fâchait, ses yeux gris lançaient des flammes ; mais il ne se fâchait pas

longtemps. Il a dit lui-même que le seul moyen d'échapper à l'hypocondrie est d'aimer autre chose que soi. La fatuité a ses délices, mais des délices trompeuses, mêlées de cruels dégoûts; pour que le fat fût parfaitement heureux, il faudrait que l'univers s'occupât de lui autant qu'il s'en occupe lui-même, et l'univers a tant d'autres choses à faire! Hegel pensait que le secret du bonheur est de sortir de soi-même, et ce genre d'exercice lui était plus facile qu'au commun des martyrs. Outre sa métaphysique, il cultivait avec une égale ardeur la littérature grecque et le calcul infinitésimal, les sciences naturelles et l'histoire; il aimait la peinture, la poésie et la musique; il s'intéressait passionnément à la politique courante. « Ne sois pas un bonnet de nuit, a-t-il écrit quelque part, mais sois toujours éveillé. Les bonnets de nuit sont muets et aveugles. Quand tu as les yeux ouverts, tu vois tout et tu dis à chaque chose ce qu'elle est. C'est la fonction propre de la raison, et c'est par là qu'elle possède le monde. » Au surplus, il avait tous les goûts qui aident à passer le temps : il aimait le théâtre, le whist, l'entretien des jolies femmes, et, ce qui est admirable, il savait tirer parti des ennuyeux; on s'étonnait quelquefois du plaisir qu'il semblait trouver dans la société d'hommes fort médiocres. Jamais philosophe ne fut plus universel et ne sut mieux se prêter au monde, sans se donner à lui.

C'est surtout dans les lettres qu'il écrivit à son ami Niethammer, de 1808 à 1816, que se révèlent les côtés fiers et mâles de son caractère. Niethammer, qu'il avait raison d'appeler le roi des amis, et dont il sollicita plus d'une fois l'assistance dans ses embarras et ses détresses, était un Wurtembergeois qui, après avoir été professeur à Iéna, puis à Wurzbourg, était entré dans l'administration bavaroise, à titre de conseiller à la section des études. Les commencemens de Hegel n'avaient été ni faciles ni doux. Dès l'âge de vingt-trois ans, il avait dû gagner sa vie, et il fut pendant sept années précepteur à Berne d'abord, puis à Francfort. « Pour les gens qui ont de l'argent en poche, disait-il, le monde va toujours bien. » Mais sa poche était souvent vide. Son père, petit bourgeois et petit fonctionnaire, mourut en 1799; il n'hérita de lui qu'un peu plus de 3,000 florins. Il les employa à s'établir à Iéna, où il fut *Privat-Docent*, puis professeur extraordinaire avec un traitement dérisoire de moins de 400 francs.

Quand l'invasion française rendit Iéna inhabitable, il se résigna, pour ne pas mourir de faim, à prendre la direction du journal politique de Bamberg, qui était un simple bulletin de nouvelles. En 1808, l'obligeant Niethammer lui fit offrir, faute de mieux, la place de recteur ou de proviseur du chétif gymnase de Nuremberg. De telles fonctions, aussi assujettissantes que modestes, n'avaient rien d'attrayant pour un homme de génie dont le premier livre avait fait beaucoup de bruit,

et en qui de bons juges saluaient déjà le premier penseur de son temps. Il les accepta avec empressement; il ne méprisait rien, il s'intéressait à tout ce qu'il faisait. Précepteur, journaliste ou proviseur de gymnase, il remplit toujours avec une étonnante probité de conscience les plus humbles devoirs de sa charge, et ce cheval de race, attelé à un tombereau, ne rua jamais entre ses brancards. Avec le temps, il devint roi et pontife à Berlin, et Cousin lui écrivait en 1825 : « Votre âme est en paix, Hegel; la mienne est souffrante... Mais je n'oublie pas que je ne suis pas avec vous, seul, la nuit, sur votre canapé, et ce n'est pas à trois cents lieues de distance que nous pouvons causer intimement. Le chagrin s'acharne sur moi; il n'aura pas affaire à un lâche. » Hegel avait le droit de lui répondre, le 5 avril 1826 : « J'ai cru remarquer du sombre dans une de vos lettres, et je ne m'en suis pas étonné. Si vous opposez à votre tristesse la paix de mon âme, j'avoue que j'en possède peut-être plus que vous; mais n'oubliez pas que vous êtes plus jeune et, par conséquent, pas encore aussi endurci dans l'habitude des renoncemens. »

Il eût mieux passé son temps à Nuremberg, si on l'avait mis à la tête d'un établissement prospère et florissant; mais on l'avait chargé de transformer en lycée moderne un vieux collège gothique, et, sans lui accorder les ressources nécessaires, on s'en remettait à lui du soin de monter la machine et de la faire aller. La Bavière venait d'entrer dans la confédération du Rhin, et il y avait à Paris un terrible homme, qui exigeait que partout on se renouvelât, on se rajeunît, on se réveillât : comme une bise de mars, il soufflait sur des eaux croupissantes, qui ne demandaient qu'à dormir. Pour complaire à ce maître impérieux, occupé d'organiser le monde à sa façon, on essayait d'organiser beaucoup de choses; c'était le mot à la mode, et il y avait à Nuremberg un chapelier qui avait inventé un nouveau genre de coiffure, qu'il appelait les chapeaux à l'organisation, sur quoi Hegel remarquait qu'il aurait bien dû se charger aussi d'organiser les têtes.

La réforme de l'instruction publique, qu'on venait de décréter à Munich pour avoir l'air de faire quelque chose, avait le caractère d'une improvisation hâtive, et le lycée de Nuremberg avait poussé en une nuit comme un champignon. On avait des professeurs et même des élèves; mais on n'avait pas de locaux convenables et les fonds manquaient. Point de rideaux ni de volets dans les salles de classe, où le soleil aveuglait tour à tour le berger et ses moutons; ce qui était plus grave, point de cabinets d'aisance : « Pour l'amour de Dieu, écrivait le nouveau recteur à Niethammer, donnez-nous deux cabinets; mais ne les décrétez pas, faites-les. Jusque-là, j'en suis réduit à demander aux parens qui m'amènent leurs enfans s'ils leur ont appris à se passer de ce genre d'institution. C'est une branche de l'enseigne-

ment public dont je commence à sentir toute l'importance... Si l'on s'obstine à ne rien faire et à ne pourvoir à rien, nous aurons l'air d'une chouette posée sur son rameau, qui effarouche le monde par son sinistre aspect et qui s'envolera au premier jour. » Il suppliait aussi qu'on lui procurât un appariteur capable de le décharger d'une partie de ses insipides écritures où il usait ses yeux. Il n'était que médiocrement satisfait des maîtres, précipitamment recrutés, dont il avait à répondre. Il avait vu la vieille Bavière à l'université d'Altorf, où il venait de passer quelques heures et qui fut bientôt supprimée. Il y avait trouvé des professeurs coiffés d'une perruque à ailes de pigeon et à cadenette, et un jardin des plantes qui n'était qu'un potager. Mais la jeune Bavière, représentée par le gymnase de Nuremberg, ne faisait pas une figure plus brillante : « On nous annonce la visite du prince royal. Les femmes se commandent des robes de cour ; nous autres, nous n'avons pas encore d'uniformes. Une partie de mon corps enseignant a l'air passablement goutteux, comme il convient à des maîtres d'école, et les habits noirs avec des gants blancs sont le costume qui nous sied le mieux, quoique en défilant nous risquions fort de ressembler beaucoup à une procession de croque-morts. »

Le pis est qu'on avait grand'peine à entrer en possession de son traitement ; pour obtenir un à-compte, il fallait se remuer, négocier, parlementer, batailler. Les réclamans étaient renvoyés de Pilate à Caïphe, c'est-à-dire d'une caisse à l'autre, et toutes les caisses étaient vides : « Le mot de l'Écriture s'est accompli, les abîmes appellent les abîmes. » Il plaisantait, mais il enrageait. Ses misérables appointemens montaient à 1,000 florins ; il était d'autant plus dur de ne pouvoir les toucher que le jour fixé pour son mariage approchait. « Dans deux semaines la famille de ma future arrivera à Nuremberg ; tout est frotté, écuré, et le dindon des noces est à l'engrais ; mais point d'argent, point de mariage, et le dindon étouffera dans sa graisse. »

Il passa quatre ans dans ce purgatoire, sans que sa santé ni sa belle humeur s'en ressentissent. Il savait pourtant ce qu'il valait. Plusieurs années auparavant, Niethammer avait pensé lui proposer une bonne affaire en l'engageant à écrire une logique élémentaire et un catéchisme raisonné pour les écoles. Il avait décliné cette tâche, se déclarant incapable d'écrire un catéchisme et surtout un catéchisme raisonnable. « Éloignez de moi ce calice, s'écriait-il ; souvenez-vous que j'ai passé des années sur le rocher où nichent les aigles et que je suis accoutumé à respirer l'air des montagnes. » En lisant ses lettres à Niethammer, on croit voir en effet un aigle en cage ; il ne peut étendre ses ailes, mais il ne se bat pas avec ses barreaux. Il est vrai que les aigles captifs ont des consolations que ne connaissent pas les moineaux et les linottes.

La politique tient quelque place dans la correspondance de Hegel, et cette politique sera peu goûtée par certains docteurs allemands, qui enseignent que la révolution française fut une affaire manquée, que Napoléon Ier n'était qu'un tyran brutal, et qu'à sa chute, l'Allemagne tout entière poussa un cri de soulagement et de délivrance. Il y avait au commencement de ce siècle, sur les bords du Rhin, de l'Ilm et de la Saale, des gens d'esprit, et dans le nombre quelques hommes de génie qui jugeaient tout autrement la pièce et les acteurs. Hegel avait été dans sa jeunesse un chaud partisan de la révolution française ; il l'avait suivie avec un intérêt passionné dans toutes ses phases. Sa *Phénoménologie* contient un remarquable chapitre sur la métaphysique de la Terreur, et il goûtait peu les terroristes; mais il pensait qu'il ne faut jamais juger d'un visage sur sa caricature, si ressemblante qu'elle soit, et il ne confondait point 1793 avec 1789, qu'il a toujours regardé comme une date mémorable et décisive dans l'histoire de l'humanité. Quelques jours après la bataille d'Iéna, il écrivait à Zellmann, fils d'un paysan saxon et l'un de ses premiers disciples : « La philosophie a l'humeur solitaire, elle n'aime pas à courir les rues et les carrefours ; mais elle n'a garde de se tenir à l'écart des actions humaines, et vous avez raison d'être attentif à l'histoire du jour. Rien n'est plus propre à nous convaincre que la civilisation est destinée à prévaloir sur la barbarie et que l'esprit qui pense aura toujours raison de la présomption qui ne pense pas... Elle nous apprend aussi à ne pas rester bouche bée devant les événemens, à ne pas les attribuer au hasard des incidens ou au talent d'un homme, à ne point faire dépendre les destinées humaines d'une colline qu'on oublia d'occuper... La nation française a été délivrée par le bain de sa révolution d'institutions surannées qui convenaient aussi peu à l'âge mûr de l'humanité que des souliers d'enfant aux pieds d'un adulte. Ajoutez que, comme la nation, les individus ont appris à dépouiller la vie d'habitude et à s'apprivoiser avec la mort ; c'est le secret des victoires qui nous étonnent. » Il engageait les Allemands à étudier à l'école de leurs vainqueurs, pour se mettre en état de les surpasser un jour.

L'entrée des Français à Iéna lui avait causé bien des désagrémens. Ils avaient quelque peu pillé, et on avait pu craindre que de proche en proche un incendie commencé ne se communiquât à toute la ville. Après s'être vivement disputé avec les soldats qui violaient son domicile, Hegel avait dû vider les lieux et s'en aller chercher quelque part un asile, emportant avec lui ce qu'il avait de plus précieux, les dernières feuilles du manuscrit de sa *Phénoménologie*, à laquelle il venait de mettre la dernière main. Il n'avait pas un sou en poche ; Goethe, devinant sa détresse, chargea un ami commun de lui faire tenir en son nom 10 écus. Il ne laissait pas d'écrire à Niethammer : « J'ai vu

l'empereur, cette âme du monde ; il a traversé la ville pour aller faire une reconnaissance. C'est une prodigieuse sensation que de contempler, assis sur un cheval et n'occupant qu'un point dans l'espace, l'homme qui tient le monde dans sa main. »

Il avait reconnu l'ouvrier du destin dans ce conquérant qui mettait les rois en fuite et qui disait comme le Seigneur des armées : « Que ce qui doit être retranché soit retranché ! Que ce qui doit mourir aille à la mort ! » Il savait que ce missionnaire d'une foi nouvelle ferait sortir quelque chose des vieilles poussières que remuait le sabot de son cheval, et il attendait le rajeunissement de l'Allemagne de celui qu'il appelait aussi « notre grand professeur de droit public. » Il n'était pas seul à raisonner ainsi. Le 7 octobre 1808, Knebel lui écrivait qu'à Weimar, Napoléon avait charmé, séduit tout le monde ; que cet homme aux longues pensées et aux actions rapides avait conquis tous les cœurs : « Son visage, où est empreinte cette vague mélancolie, qui, selon Aristote, est la marque de tous les grands caractères, révèle non-seulement la puissance de son esprit, mais une vraie bonté de cœur, que les événemens et les durs labeurs de sa vie n'ont pu détruire. Bref, on est enthousiaste du grand homme. Il s'est entretenu deux fois assez longuement avec Goethe, et peut-être a-t-il voulu donner un bon exemple aux souverains allemands et leur apprendre à honorer les grands talens. »

L'Allemagne était à cette époque aussi mal gouvernée que mal administrée. Le pouvoir était mystérieux, insolent et tracassier, et les classes privilégiées étaient disposées à lui tout permettre pourvu qu'il ne supprimât aucun abus. « Il n'y a nulle part, disait Hegel, ni justice, ni garanties d'aucune sorte, ni esprit public; je ne vois partout que le régime du bon plaisir et des décisions arbitraires. » C'était l'injustice et c'était la confusion ; on avait la centralisation comme en France, mais on y ajoutait le désordre. « Il n'y a chez nous, disait-il encore, aucune autorité qui ait une sphère délimitée d'action. Les fonctionnaires haut placés se croient tenus de faire eux-mêmes ce qu'ils devraient laisser faire à leurs subalternes. Du haut en bas de l'échelle, nous n'avons ni cet esprit de sacrifice, qui accorde quelque chose aux inférieurs, ni cet esprit de confiance, qui associe tout le monde à l'œuvre commune et sans lequel il n'y a pas de liberté possible. La France nous a donné déjà bien des leçons; nous sommes lents, mais nous finirons par nous former. » Il n'était pas exigeant; un peu d'air, un peu de lumière, un peu de publicité, c'était tout ce qu'il demandait. Il souhaitait que, comme le gouvernement français, les princes allemands eussent quelquefois des entretiens avec leur peuple sur leurs intérêts communs, qu'ils prissent la peine de lui expliquer de temps à autre l'état de leurs affaires et de leurs finances, leurs revenus et leurs dettes, l'or-

ganisation des pouvoirs, qu'on eût un journal officiel, un Moniteur. Il souhaitait aussi que les rois et les grands-ducs englobés dans la confédération du Rhin empruntassent au royaume de Westphalie et sa constitution et les principes du code civil : « Il y a quelques mois, je m'amusais à taquiner M. de Welden, qui en sa qualité de propriétaire de biens nobles, tremble de voir introduire le code Napoléon. Je lui représentais que les princes allemands ne peuvent se dispenser d'adopter pour leur usage particulier le petit livre auquel l'empereur a travaillé lui-même et qu'il regarde comme son œuvre la plus personnelle, que c'est une politesse qu'ils lui doivent, d'autant qu'il leur a fait déjà quelques insinuations à ce sujet. Mais les Allemands sont encore aussi aveugles qu'il y a vingt ans, et, quoi qu'ils fassent, la grâce manquera toujours à leurs actions. »

Henri Heine disait que les libéraux allemands, trop généreux pour courtiser Napoléon et pour s'allier avec la domination étrangère, étaient demeurés longtemps dans un profond silence; que, lorsqu'il tomba, on les vit sourire, mais de mélancolie : « Ils ne prirent aucune part à l'enthousiasme patriotique qui, avec la permission des autorités supérieures, fit alors explosion en Allemagne; ils savaient ce qu'ils savaient, et ils se turent encore. » Hegel aimait son pays, mais lui aussi savait ce qu'il savait, et il laissa à ceux qui ne savaient rien « le soin de fêter les libérateurs, ces centaines de milliers de Cosaques, de Bachkirs, de patriotes prussiens, » dont on annonçait l'arrivée. Il leur eut pourtant de grandes obligations; on n'attendit pas qu'ils fussent arrivés pour lui payer tout l'arriéré de son traitement. On voulait faire le vide dans les caisses pour qu'ils n'y trouvassent rien à prendre; autant valait faire le bonheur d'un professeur allemand que la joie d'un Bachkir. « J'ai vu de nombreux visages de libérateurs, disait-il, je serai tout à fait heureux quand j'aurai vu le visage d'un Allemand vraiment délivré. » Il considérait pourtant qu'à l'avenir le café serait moins cher et meilleur, qu'on y mettrait moins de chicorée, que les pâtés de Nuremberg ne tarderaient pas à recouvrer leur antique splendeur, que les organisateurs n'organiseraient plus rien, que les Nurembergeois seraient délivrés « de toutes leurs tribulations d'écoles. » — « La canaille se flatte de voir revenir le bon vieux temps. Désormais, disait l'un, on pourra, comme sous le gouvernement précédent, donner un soufflet à quelqu'un en payant 12 batz, — et gagner 12 batz en le recevant, disait l'autre. »

Il était plus sérieux quand il écrivait à Niethammer, le 29 avril 1814 : « De grandes choses se sont accomplies autour de nous; c'est un étrange spectacle que de voir un énorme génie travailler à se perdre; c'est la tragédie par excellence, το τραγικώτατον. L'imbécile et massive médiocrité pèse de son poids de plomb, sans relâche et sans merci,

jusqu'à ce qu'elle voie à ses pieds le colosse qui l'offusquait. Le secret de sa victoire, c'est qu'un jour le grand homme qu'elle hait donne prise sur lui et se détruit lui-même. » Il demeura toute sa vie dans ces sentimens. En 1822, comme il visitait avec son ami van Ghert le champ de bataille de Waterloo, il fut pris d'une soudaine émotion : « Quelle chute! s'écria-t-il, et quel homme! Ce que j'ai toujours le plus admiré en lui, c'est la force invincible avec laquelle il maintenait l'autorité des lois, qu'il avait su rendre respectables. » Cet aigle avait toujours eu de la tendresse pour ce lion. Il aimait à voir flotter sa crinière, à entendre son rugissement, et il lui pardonnait beaucoup de choses.

Il était dans la nature de Hegel de se réconcilier bien vite avec les événemens, d'en découvrir le bon côté. Il ne croyait pas au retour du bon vieux temps et, dès la première heure, il crut à l'impuissance de la réaction. On n'accorda pas aux peuples les libertés et les chartes qu'on leur avait promises pour les soulever contre le dictateur de l'Europe, et avant que l'Allemagne vît disparaître les derniers restes du régime féodal et ses dernières servitudes, avant qu'elle conquît l'égalité civile, il fallut que la France fît encore deux révolutions. Mais tout en conservant les vieux moyens de gouvernement, on sentit qu'il fallait concéder quelque chose aux temps nouveaux, à l'esprit de progrès, et on mit de la coquetterie à favoriser l'enseignement supérieur. On surveillait les universités, mais on offrait des chaires aux hommes éminens. Dès 1816, Hegel était appelé à l'université de Heidelberg, où on lui assurait un traitement de 1,300 florins, accompagnés d'un certain nombre de boisseaux de blé et d'épeautre. En 1818, il arrivait à Berlin, et ses jours de gloire allaient commencer. Grâce au puissant appui d'un ministre de l'instruction publique très éclairé, le baron d'Altenstein, il put tenir en échec la malveillance et les soupçons, et il lui fut permis de publier en 1820, sans être inquiété, sa *Philosophie du droit*, livre magistral, plein de vues profondes, dont quelques-unes, malgré toutes ses précautions, pouvaient sembler alors insolentes ou dangereuses.

Cependant, si forte que fût sa situation, il éprouvait le besoin de se surveiller beaucoup, et, d'année en année, il devenait plus prudent. Quand ses disciples, en 1826, célébrèrent sa fête avec un éclat inusité, il en fut touché, mais il mandait à sa femme qu'il aviserait à ce qu'on n'en fît pas trop, qu'il savait combien l'excès des manifestations indispose le public et les gens en place. La prudence est une belle qualité, mais il n'y a que les imprudens pour écrire des lettres piquantes, et, depuis qu'il avait des cheveux gris, Hegel redoublait de circonspection dans sa correspondance. De tous les coins de l'Allemagne et de tous les pays étrangers, les gens qui avaient des doutes à résoudre

s'adressaient à lui comme au nouvel oracle de Delphes et lui demandaient comme Pilate au Christ : « Qu'est-ce que la vérité? » Il leur répondait à peu près : « Je l'ai dit en style sibyllin dans mes livres, qui ont paru chez Cotta ou ailleurs. Si vous avez quelque intelligence, servez-vous-en. »

Cousin, tout le premier, cherchait en vain à le faire parler : « Hegel, dites-moi la vérité ; puis j'en passerai à mon pays ce qu'il en pourra comprendre. Cela posé, parlez, parlez, mon ami ; mes oreilles et mon âme vous sont ouvertes. Si vous n'avez pas le temps de m'écrire, dictez à vos secrétaires, d'Henning, Hotho, Michelet, Gans, Forster, quelques pages allemandes en caractères latins, ou comme l'empereur Napoléon, faites rédiger votre pensée et corrigez-en la rédaction, que vous m'enverrez. » Il lui écrivait aussi, le 7 avril 1828 : « J'ai besoin, même pour ici, d'un peu de succès en Allemagne. Voyez donc, Hegel, s'il serait impossible que Proclus, Platon, Descartes ou *les Fragmens* obtinssent dans votre journal les honneurs d'un petit article. De vous, seigneur, ce serait trop ; mais faites écrire quelques pages là-dessus à M. Gans ou à l'excellent Hotho. » Hegel n'écrivit pas le petit article, et il ne dicta rien à l'excellent Hotho. Il répondait pourtant ; mais il n'avait garde d'expliquer à Cousin en langue vulgaire ses pensées de derrière la tête ni d'agiter avec lui aucun problème d'ontologie. Il se contentait de lui apprendre que le cours d'Auguste-Guillaume Schlegel sur les beaux-arts avait eu peu de succès parmi les dames, ou que leur amie commune, la célèbre cantatrice Mme Milder, se portait bien : « Sa belle voix, qui, il y a une année, semblait un peu souffrir, a repris tout à fait sa force et son brillant... Elle me charge de vous dire que dans le mois d'août vous la trouverez à Wiesbaden et au mois de septembre à Ems ; elle persiste à être votre bonne amie. » S'il revenait au monde, il lirait avec un plaisir extrême le petit livre que M. Jules Simon vient de consacrer à la mémoire de son maître, vrai chef-d'œuvre de respect irrévérencieux, de malice sans noirceur et de grâce féline (1). Il dirait : « Voilà bien mon homme, et j'avais raison de me défier un peu de lui, tout en le goûtant beaucoup. »

Il devenait d'année en année et plus réservé et plus autoritaire. Il se flattait d'avoir donné une constitution définitive à la philosophie allemande ; il n'entendait pas qu'on la retouchât. Il avait cependant enseigné dans ses livres que la contradiction est le secret de la vie, le moteur caché, le ressort mystérieux qui fait aller l'univers, que les contraires engendrent fatalement les contraires, que partant rien ne demeure, que tout est dans un flux continuel, que Dieu lui-même est

(1) *Les Grands Écrivains français : Victor Cousin*, par M. Jules Simon. Paris, 1887; librairie Hachette.

l'éternel devenir, et il avait raconté l'évolution de l'idée dans la nature, les laborieuses et inévitables métamorphoses de la conscience humaine à travers les siècles. Mais en vieillissant, il inclinait à penser que la destinée avait dit son dernier mot; que, comme lui, le genre humain avait atteint sa dernière étape; qu'il ne restait plus qu'à s'installer dans le meilleur des mondes possibles et à s'y trouver bien. Lui qui avait demandé autrefois aux gouvernemens de donner beaucoup de garanties à leurs sujets et beaucoup de publicité à leurs actes, il commençait à croire que le silence est d'or et que les amateurs de réformes sont des esprits mal faits, des brouillons. « Hegel, a dit Heine, est le plus grand philosophe que l'Allemagne ait enfanté depuis Leibniz. Il se fit couronner à Berlin, et malheureusement il se fit oindre aussi quelque peu. » Il était arrivé, il était content de l'univers et il voulait que tout le monde le fût. Ce puissant assembleur de nuages, ce Jupiter olympien avait déposé sa foudre et décrété le beau fixe. Quand il entendit au loin les premiers grondemens de la révolution de juillet, il s'écria en colère: « Qui donc se permet de tonner là-bas? » Les plus grands esprits ont leurs bornes, il avait trouvé les siennes, et lorsqu'il mourut du choléra, le 14 novembre 1831, il avait achevé sa tâche et épuisé son génie.

Après lui avoir dressé des autels, l'Allemagne le méconnaît. Les orthodoxes ont décidé depuis longtemps qu'il avait le pied fourchu, les libéraux réprouvent son quiétisme politique, les chauvins censurent son impartialité universelle et sereine, les empiriques lui en veulent d'avoir donné au monde un système de plus, les positivistes lui reprochent d'avoir dit trop souvent : « Cela est parce que cela doit être. » Mais tel de ses détracteurs pratique clandestinement la méthode qu'il inventa, et ceux qui affectent de le mépriser dissimulent avec soin les emprunts qu'ils lui font. Son œuvre n'était pas de celles qui s'écroulent tout entières. On admirera toujours dans ce Souabe transplanté à Berlin un esprit d'une rare puissance, d'une prodigieuse étendue et, sans doute, le plus grand semeur d'idées que ce siècle ait connu.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Ce qu'il y a de plus saisissable dans les dernières crises d'où est sorti le ministère qui a déjà un mois d'existence, c'est qu'une situation jusqu'à un certain point nouvelle a été créée. Elle n'est pas seulement nouvelle parce qu'un ministère a succédé à un autre ministère ; elle l'est surtout par le caractère qu'elle a reçu des circonstances, par les conditions respectives où se sont trouvés placés presque à l'improviste le gouvernement et les partis, par ce sentiment intime, à peu près général, qu'il y a eu quelque chose de plus qu'un changement de décoration et d'acteurs sur la scène publique de la France. On a senti tout au moins qu'il y avait un temps d'arrêt dans nos affaires, qu'il y avait eu, à défaut d'un programme préparé d'avance et avoué, la volonté de ne pas aller plus loin dans une voie qui conduisait aux fondrières. C'est un premier fait apparent et avéré. Que deviendra maintenant cette situation? Qu'en sortira-t-il pour le pays? Comment se combineront les forces parlementaires avec lesquelles le gouvernement peut s'accommoder et vivre, en restant assez républicain pour ne pas s'aliéner une partie des républicains, et en devenant assez conservateur pour rassurer les intérêts froissés et troublés? Ici, il faut l'avouer, la question redevient obscure. Provisoirement on se débat ou l'on vit dans une transition assez confuse, mêlée d'équivoques et de sous-entendus, sans s'avouer ce qu'on veut et où l'on va, sans voir bien distinctement ce que produira une expérience peut-être heureuse, peut-être chimérique, tentée dans des conditions sur lesquelles on évite de s'expliquer. Tout au plus le président du conseil, M. Rouvier, réussit-il de temps à autre à se tirer d'affaire par quelque déclaration savamment étudiée. Une chose est parfaitement claire cependant, c'est que le ministère ne se soutient, ne peut se soutenir qu'en

s'adossant en quelque façon aux conservateurs pour faire face aux radicaux, qui, dès le premier jour, ont ouvert la guerre contre lui, et c'est là précisément ce qui fait le caractère, la nouveauté de la situation créée par les derniers événemens.

Évidemment, en effet, les radicaux ne s'y sont pas trompés. Ils ont bien compris qu'il y avait un changement peut-être plus grave qu'on ne le disait, que ce changement ne pouvait être qu'une défaite ou une menace pour leur influence. Ils s'étaient accoutumés depuis quelques années à imposer leur alliance onéreuse, à tout obtenir de la faiblesse des ministères, à s'établir en maîtres dans les fonctions, dans les commissions, à introduire leurs passions et leurs préjugés dans les affaires de l'état; ils ont vu tout à coup une crise provoquée par eux tourner contre eux, quelques-uns de leurs représentans évincés du pouvoir, le gouvernement se reconstituer sans leur aveu, et aussitôt, avec l'âpreté des partis déçus, ils ont ouvert contre le nouveau ministère cette campagne violente, acrimonieuse qui se déroule depuis quelques semaines sous nos yeux. Ils ne se sont plus même bornés à diriger leurs coups contre le ministère, ils ont sans plus de façon mis en cause M. le président de la république, — et voilà d'un seul coup les pouvoirs publics traités en ennemis, en vulgaires réactionnaires coupables de préparer des coups d'état, d'organiser un 16 mai opportuniste! Les radicaux veillent, comme ils le disent, et ne se laissent pas abuser; ils savent tout, ils ont leur police, ils ont même quelquefois de l'imagination, et dans le procès qu'ils ont instruit contre M. le président de la république, contre ce malheureux ministère Rouvier, ils n'ont certes rien négligé pour faire de leur acte d'accusation un document curieux et varié. Tout y est! Tantôt c'est un des chefs de la droite, M. de Mackau, se rendant nuitamment en tentateur à l'Élysée pour offrir son appui, et signant dans quelque réduit obscur du palais, avec M. le président Grévy, un pacte secret dont M. Rouvier sera l'exécuteur! Tantôt c'est un rapport, toujours un rapport secret, envoyé d'Allemagne et dévoilant tous les détails de la conspiration ourdie à Berlin, avec la complicité des opportunistes de Paris, de M. Grévy, de M. Jules Ferry, pour préparer la chute de M. le général Boulanger et de ses amis de l'extrême gauche! Tantôt enfin, c'est mieux encore, c'est le digne et éminent cardinal Lavigerie allant à l'Élysée signer, au nom du pape, un traité d'alliance, stipuler les conditions du concours des conservateurs : de sorte que M. le président Grévy et M. Rouvier sont les agens du pape et qu'on se trouve tout simplement en face d'une chaîne de conspiration dont le premier anneau est au Vatican. Il ne manquait plus, comme dernière pièce à conviction, que la visite de politesse rendue par le nonce à M. de Mackau. Pour le coup, les radicaux ont l'aveu du crime, — de la conspiration cléricale!

Voilà cependant de quelles billevesées peut se composer la poli-

tique des partis extrêmes! Les radicaux, il est vrai, n'ont pas eu jusqu'ici un brillant succès avec leurs inventions, ils ont jeté leurs histoires et leurs polémiques au vent sans résultat; mais ils ne se découragent pas, et, à défaut de commérages qui ne sont que ridicules, ils ont d'autres armes sur lesquelles ils comptent un peu plus. Ils se sont hâtés de tirer de leur arsenal toute sorte de propositions et de projets avec lesquels ils pensent bien attirer le ministère dans quelque piège, lui créer tout au moins des embarras, en réveillant les susceptibilités et les ombrages républicains. Ils ne parlent plus pour le moment ou ils ne parlent pas encore d'économies : en attendant, ils ont le projet de réforme du sénat de M. Labordère, qui vient d'essuyer un premier échec et qu'ils ne se disposent pas moins à reprendre; ils ont un projet de création de délégués mineurs qui serait la machine la plus propre à désorganiser le travail des mines ; ils ont surtout la loi militaire. Ils ont tous les produits de la politique radicale qu'ils s'empressent de remettre au jour, et il est bien clair qu'en rouvrant hâtivement, confusément toutes ces discusions, ils ne se demandent même pas si ces projets sont d'un intérêt pressant, s'ils ont quelque chance d'être adoptés : ils poursuivent tout simplement une campagne de ressentiment et de destruction ou d'obstruction, sans s'apercevoir qu'ils peuvent bien créer quelques ennuis à un ministère qu'ils n'aiment pas, mais qu'ils font sûrement encore plus de mal au pays par leurs prétentions vaines, par leurs manies agitatrices.

De toutes ces discussions bruyantes du Palais-Bourbon, la plus inutile, la plus dangereuse assurément, est celle qui a été, qui est encore engagée sur la loi militaire, et qui n'a été si précipitamment reprise il y a quelques jours qu'avec l'intention visible d'embarrasser dès son premier pas le nouveau ministère. Elle est inutile, au moins pour le moment, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ceux-là mêmes qui se sont montrés si pressés, qui ne veulent pas perdre une heure, n'en doutent pas. Ils jouent sincèrement si l'on veut, avec la sincérité d'esprits étroits et passionnés, une véritable comédie, pour se donner un air de grands réformateurs. Ils savent bien au fond qu'ils poursuivent une œuvre vaine, plus bruyante que pratique, qu'ils n'arriveront pas de sitôt à expédier cent articles de loi, à discuter cent amendemens, que même, quand ils seront au bout, leur loi devra aller au sénat, qui vraisemblablement ne l'acceptera qu'après les plus sérieuses modifications, que tout ce travail implique de longs délais, — peut-être deux ans,— et d'ici là qui peut dire ce qui sera arrivé? M. le ministre de la guerre le sent si bien que, tout en paraissant se prêter aux désirs de ces étranges réorganisateurs de l'armée, il vient de proposer une série de lois partielles sur lesquelles il a consulté, quant à lui, le conseil supérieur de la guerre, et qui lui permettront de réaliser quelques-unes des réformes les plus urgentes, les moins contestées. En

d'autres termes, il demande la permission de se passer de la loi générale ou de marcher sans elle. Elle n'est pas seulement inutile, cette loi nouvelle, elle est dangereuse, parce qu'elle soulève toute sorte de questions des plus graves, des plus délicates, sans les résoudre, parce qu'elle n'est le plus souvent qu'une fiction. Elle crée le service de trois ans, qui, par le fait, ne sera que de deux ans, et pas même de deux ans, parce qu'il n'y a pas de budget qui pût suffire à des incorporations démesurées. Elle décrète le nombre en affaiblissant fatalement l'instruction et la qualité du soldat. Elle accumule les masses militaires sans leur préparer des cadres vigoureux et solides. Si l'on voulait procéder sérieusement, avec prévoyance, la première condition était évidemment de s'occuper avant tout des cadres, des sous-officiers. C'était ce que pensait M. Gambetta il y a déjà bien des années, et ce que M. Mézières répétait récemment encore avec autant de fermeté que de raison patriotique. Les réformateurs d'aujourd'hui n'y regardent pas de si près, ils vont droit devant eux! Et dans quel moment se plaît-on à remettre toute une organisation en doute, à tenter une expérience qui peut être désastreuse? A un moment où, de l'aveu des réformateurs eux-mêmes, on ne sait pas ce qui arrivera dans six mois, dans un an, où la France peut être trop heureuse d'avoir pour sa défense ces institutions militaires qu'on ébranle, cette armée d'aujourd'hui qu'on décourage et qu'on trouble par des menaces d'innovations chimériques.

La vérité est que cette loi nouvelle, telle qu'elle apparaît, telle qu'on la fait, est moins une loi de défense nationale qu'une loi de parti, que dans la pensée de ceux qui la font, tout ce qui est militaire est subordonné à une fausse idée de démocratie, à une passion aveugle d'égalité à outrance et à un fanatisme de secte. Il ne s'agit pas d'avoir une bonne armée, une armée puissante par la cohésion, par la discipline, par l'esprit militaire : il s'agit de faire la guerre aux dispensés, de soumettre tout le monde au même niveau, de faire passer la jeunesse française tout entière à la caserne, sans tenir compte de la diversité des intérêts sociaux, des conditions nécessaires de la culture morale et intellectuelle du pays. Il s'agissait surtout d'étendre assez le filet pour ne pas laisser échapper les séminaristes, qu'on poursuit depuis si longtemps. C'est fait, c'est décidé aujourd'hui, au moins au Palais-Bourbon. Vainement quelques députés conservateurs, M. l'évêque d'Angers en tête, ont essayé de montrer que quelque quinze cents conscrits de plus n'ajouteraient guère à la force de l'armée, et que cette obligation, trop strictement pratiquée, pourrait nuire au recrutement du clergé; vainement un député républicain, M. Laurençon, s'est efforcé d'obtenir, par transaction, que les séminaristes fussent classés parmi les infirmiers et les ambulanciers : il paraît que c'était là encore un privilège! On n'a rien obtenu; l'incorporation des séminaristes a été

décrétée. Les instituteurs sont aussi incorporés. De toutes les écoles, à part celles qui ont un caractère militaire, l'École normale seule a jusqu'à un certain point échappé. Les études scientifiques et littéraires, qui, elles aussi, préparent la grandeur d'un pays, deviendront ce qu'elles pourront : le rêve des réformateurs est provisoirement accompli, l'égalité à outrance est dans la loi !

C'est fort bien ; seulement il n'y a qu'un malheur, c'est qu'on ne donne pas ce qu'on promet ; cette égalité dont on parle sans cesse n'est qu'une hâblerie radicale, un leurre de plus. Est-ce qu'il y aura égalité entre ceux qui serviront deux ans et ceux qui ne serviront que six mois, entre les dispensés et ceux qui ne le seront pas ? Est-ce qu'il y a égalité entre ceux qui seront envoyés dans une colonie lointaine et ceux qui resteront à Paris, entre ceux qui commandent et ceux qui sont forcés d'obéir sous peine de passer en conseil de guerre ? En un mot, ainsi que le disaient si justement le général Chanzy et M. Thiers, est-ce qu'il s'agit de démocratie dans l'armée ? On a beau faire, avec des idées fausses, on n'arrive qu'à mettre l'incohérence partout, à tout confondre et à tout dénaturer. Ces dispenses mêmes qu'on a l'air de supprimer, on ne les supprime pas du tout, on les rétablit par une voie indirecte et subreptice ; mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'en les rétablissant on leur donne le caractère le plus équivoque. Jusqu'ici, les dispenses ont toujours été définies et consacrées par la loi ; aujourd'hui, elles seraient livrées à l'arbitraire des enquêtes locales et des conseils de revision ; elles dépendraient, selon le mot décisif et juste de M. Ribot, « des influences politiques dont on disposerait. » C'est là ce que les radicaux appellent le progrès ! Ils ont le goût de l'arbitraire dans les lois comme dans l'administration, — pourvu que l'arbitraire serve leurs passions et leurs intérêts de parti.

Le malheur est que, cet esprit de désorganisation et d'incohérence, les radicaux le portent en toute chose. Ils sont toujours prêts, sous prétexte de progrès républicain et de réformes démocratiques, à traiter arbitrairement, à la façon révolutionnaire, les institutions les plus éprouvées, les intérêts les plus essentiels, sans s'inquiéter des résultats ; — et c'est ainsi que, ces jours derniers encore, la chambre a eu à s'occuper d'une de leurs œuvres, de ce qu'on appelle la loi sur les délégués mineurs. Elle a quelque peu voyagé, cette loi réformatrice ; elle est allée de la chambre au sénat, elle revient aujourd'hui du Luxembourg au Palais-Bourbon, où elle a été mise en pièces par un orateur à la parole vive et sensée, M. Piou, mais où elle a la fortune d'avoir l'approbation de M. Basly, le gréviste d'Anzin. En réalité, elle ne tendrait à rien moins qu'à introduire, avec la confusion, l'innovation la plus hasardeuse dans l'exploitation des mines. Elle crée de prétendus délégués, qui seraient élus par les ouvriers, qui seraient chargés de contrôler les ingénieurs et leurs travaux, aussi

bien que les conditions de l'exploitation, de constater les accidens, d'établir les responsabilités. Ces inspecteurs d'un nouveau genre recevraient des émolumens qui seraient payés par les propriétaires des mines et que les préfets fixeraient. « Ainsi, a pu dire justement M. Piou, c'est le suffrage universel qui nomme les délégués, c'est le préfet qui les taxe, ce sont les exploitans qui les paient, et personne ne les dirige. » En d'autres termes, c'est une organisation toute socialiste, tempérée par l'intervention discrétionnaire du préfet et dirigée contre la propriété. Voilà l'idéal ! — Qu'il s'agisse donc de l'industrie ou des institutions militaires, c'est toujours, on le voit, la même politique de désorganisation et d'agitation, qui n'a pris une certaine force, depuis quelques années, que par la faiblesse des majorités, parce que, sous cette apparence d'une prétendue concentration républicaine, les radicaux ont réussi à s'imposer à des gouvernemens prêts à toutes les concessions.

Eh bien ! l'effet des derniers événemens a été précisément de commencer à dissiper cette équivoque en rejetant les radicaux dans une opposition irritée et implacable. C'est ce qu'on peut appeler la situation nouvelle. M. le président du conseil a beau mettre de la diplomatie dans ses déclarations, il ne peut plus s'y méprendre. Les circonstances le placent dans une position où il ne peut trouver une force réelle que dans une politique de raison pratique, de modération, d'apaisement, et il doit être d'autant plus porté à accepter résolument cette politique, que le ministère, s'il veut vivre, ne peut pas faire autrement. C'est là toute la question !

Dans le mouvement des choses qui se diversifie à l'infini et se déroule à travers l'Europe, il y a place pour tout. La politique a ses incidens violens qui passent, ses préoccupations qui survivent, ses diversions et ses spectacles où se plaît parfois l'orgueil d'un grand pays. Tout se mêle sans cesse. Évidemment, après les émotions qui ont agité les esprits pendant ces derniers mois et qui se sont quelque peu apaisées depuis, il est resté en Allemagne un assez sérieux sujet de préoccupation, qu'on peut essayer d'écarter par instans, qui ne pèse pas moins sur tout. Lorsqu'un souverain tout-puissant est arrivé à la dernière limite de l'âge, comme l'empereur Guillaume, il est certain que le moindre accident de santé peut devenir fatal ; c'est déjà un fait grave, et lorsque ce n'est plus seulement un empereur nonagénaire qui est menacé, qui plie sous le poids de l'inexorable loi de la nature, quand l'héritier de la couronne, le prince impérial, semble, lui aussi, prématurément et dangereusement atteint dans sa santé, c'est assurément une étrange complication de plus. Il y a là un concours de circonstances ou de fatalités qui prend les proportions et le caractère d'un événement à tout instant possible, qui ravive aussitôt le sentiment de l'instabilité des choses.

Le fait est que, depuis quelque temps, tout est assez sombre à Ber-

lin, et que l'affaire la plus grave pour l'empire allemand n'est pas ce qui se passe au Reichstag ou à la cour de Leipzig, occupée à juger et à condamner de malheureux Alsaciens coupables de fidélité à la France. Tout se résume aujourd'hui dans ce double fait : le déclin sensible du vieil empereur, qui est revenu récemment plus affaibli d'une excursion à Kiel, dont l'existence, on le sent, ne tient qu'à un fil, et l'état du prince impérial Frédéric-Guillaume, frappé dans sa force par un mal peut-être incurable. Et comme si ce n'était pas assez de la réalité, on y ajoute tout ce que peut imaginer cette singulière émulation de commérage et d'indiscrétion qui règne aujourd'hui; on publie les consultations, les procès-verbaux des opérations, avec accompagnement de commentaires. Les médecins eux-mêmes, les médecins allemands et anglais, se mettent de la partie et se font par leurs confidences les complices des nouvellistes empressés à satisfaire la curiosité du monde. Or, à part ce qu'il y a de déplacé ou de frivole dans ces divulgations indiscrètes, il s'agit dans tout cela d'une crise de règne en perspective, de la première transmission de la couronne à Berlin depuis la résurrection de l'empire. Quelles seraient les conséquences d'un événement qui, s'il se réalisait, enlèverait d'un seul coup deux générations de princes de la puissante et heureuse maison des Hohenzollern, qui ferait passer brusquement la couronne sur la tête d'un prince jeune, passionné et ambitieux ? C'est là ce qu'il y a de plus sérieux non-seulement pour l'Allemagne, mais pour l'Europe, pour tous les pays, pour la paix du monde, qui aurait à subir cette épreuve d'un changement de règne dans des circonstances toujours passablement critiques. On n'en est pas encore là sans doute, puisque M. de Bismarck a cru pouvoir quitter momentanément Berlin, et il peut y avoir bien des péripéties ou des intermittences dans des maladies dont la puissance ne défend pas les rois. Tout est cependant possible, on le sent. L'éveil est donné en Europe sur une éventualité qui est entrée désormais dans les calculs de la politique. Tout reste incertain après les consultations des médecins tant pis et des médecins tant mieux, — sans parler des consultations des nouvellistes, — et ce qu'il y a pour le moment de plus clair, c'est que le prince impérial ne paraît pas s'être beaucoup mieux trouvé du voyage qu'il vient de faire en Angleterre pour assister malgré tout aux fêtes du jubilé de la reine.

C'est le cours éternel des choses ; tout est contraste dans le monde, et tandis qu'à Berlin, en Allemagne, en Europe, on est occupé à calculer ce qui reste de jours à un vieil empereur, peut-être aussi à son fils, à son plus proche héritier, l'Angleterre est tout entière aux réjouissances, aux fêtes, aux manifestations publiques pour le jubilé de la reine Victoria, souveraine du royaume-uni, impératrice des Indes. Il y a un mois à peine, on préludait aux fêtes prochaines par la célébration du soixante-huitième anniversaire de la naissance de la reine;

aujourd'hui, on vient de célébrer le cinquantième anniversaire de son avènement au trône de la Grande-Bretagne.

Oui, en effet, cinquante ans sont passés depuis ce jour du 21 juin 1837 où, dans le palais de Kensington, on avait à réveiller la princesse Victoria, fille de la duchesse de Kent, pour la saluer du nom de reine et de majesté. Le roi Guillaume IV venait de mourir dans la nuit. A peine avait-il expiré, l'archevêque de Canterbury et le grand-chambellan marquis de Conyngham avaient quitté Windsor pour se rendre à Kensington, et les deux dignitaires porteurs d'une couronne étaient obligés de frapper à coups redoublés à la grille du palais pour se faire ouvrir à cinq heures du matin. Une fois entrés, ils avaient presque à faire violence à une dame de service qui ne voulait pas troubler le sommeil de sa jeune maîtresse. Il fallut parlementer, invoquer l'intérêt de l'état, et ce n'est qu'après quelques instans que la jeune princesse apparaissait, enveloppée d'un long peignoir blanc, les cheveux encore en désordre, comme une jeune fille arrachée au sommeil. Elle s'était endormie princesse royale, elle se réveillait reine! Peu après, elle recevait la visite du premier ministre, lord Melbourne, homme aimable et libéral, pour qui elle a gardé une préférence tant qu'il a vécu, et dès la matinée, elle présidait le conseil privé, qu'elle charmait par sa bonne grâce, par sa dignité simple et aisée. C'était la jeunesse arrivant au trône dans l'éclat de la dix-huitième année! La reine Victoria a régné depuis ce jour, elle règne encore; elle a traversé ce demi-siècle non sans avoir eu ses épreuves au courant de la vie, épreuves privées et épreuves publiques, mais sans avoir été exposée à ces crises violentes qui s'appellent des révolutions, sans avoir été menacée ou méconnue dans son autorité, sans cesser d'être respectée comme souveraine et comme femme. Peu après son avènement, elle avait trouvé le plus sûr, le plus sérieux, le plus intelligent des conseillers dans le prince qu'elle avait associé à sa vie, dans le prince Albert, qui, pendant vingt-deux ans, a été son guide aussi discret qu'habile, qui l'a aidée à passer à travers tous les écueils, et aujourd'hui demeurée seule après une si longue carrière, devenue la doyenne des souverains, au moins par la durée du règne, elle est respectée et saluée comme à son couronnement. Son jubilé est une fête populaire, et on pourrait dire une fête européenne. L'autre jour, lorsqu'elle s'est rendue à l'abbaye de Westminster, elle a pu voir des représentans de toutes les dynasties, le roi de Saxe, le roi des Belges, le roi de Grèce, un grand-duc de Russie, l'archiduc héritier d'Autriche, des princes italiens, suédois, espagnols, portugais, même des princes indiens aux costumes éclatans, et tout cela défilant au milieu d'une population qui n'a cessé d'accompagner de ses acclamations la souveraine sur son passage.

Ce qu'il y a de plus caractéristique dans ces fêtes anglaises d'hier, c'est bien certainement la spontanéité du sentiment public. Il y a des

pays où ces manifestations gardent, en dépit de toutes les apparences, le caractère officiel et ressemblent toujours plus ou moins à une représentation préparée d'avance par les pouvoirs intéressés à amuser le populaire. Évidemment, en Angleterre, c'est le sentiment d'un peuple libre qui éclate sans distinction dans toutes les classes, qui jaillit spontanément des masses nationales, sans suivre un mot d'ordre. Toutes les affaires ont été suspendues pour un jour, et partout où il y a un Anglais dans le monde, de l'Europe au fond de l'Asie, de Gibraltar à l'Australie, il en a été de même, le jubilé de la reine a été célébré comme la fête de la nation britannique. Ce serait probablement aller un peu loin de supposer que les Anglais, dans ces manifestations, obéissent à un instinct de loyalisme naïf et superstitieux pour la royauté; ils n'ont ni le culte ni le goût de la politique sentimentale, qui ne sert à rien. Ce qu'ils voient dans la reine, c'est la représentation vivante des intérêts permanens de la nation, la personnification invariable de la puissance anglaise. Ce qu'ils saluent et ce qu'ils respectent aussi dans la personne royale, c'est la souveraine strictement et fidèlement constitutionnelle qui ne gêne en rien leurs libertés, qui reste comme la médiatrice supérieure et impartiale des opinions, qui laisse toujours au pays et au parlement le dernier mot dans toutes les grandes questions pour lesquelles ils se passionnent. Il a pu sans doute arriver plus d'une fois que la reine, en respectant les libertés publiques, ait fait respecter ses prérogatives, qu'elle ait tenu à garder la dignité de sa position, que plus d'un ministre, à commencer par l'indépendant Palmerston lui-même, ait eu à compter avec elle. Les lettres, les mémoires du prince Albert prouvent quelle grande et légitime influence reste à la royauté, même dans la libre Angleterre; mais en aucun cas, dans sa longue carrière, la reine Victoria n'a songé à ruser avec les droits du peuple, à fausser les ressorts de la constitution britannique, à imposer sa volonté. Elle a vu passer autour d'elle deux ou trois générations de chefs de partis, de grands parlementaires, depuis le duc de Wellington jusqu'à M. Gladstone, depuis Palmerston et Peel jusqu'à lord Salisbury, sans les gêner dans leur gouvernement. Les Anglais le savent bien, et en définitive ce règne d'un demi-siècle, dont on vient de célébrer le jubilé, représente assez de sécurité et d'extensions extérieures, assez de libertés et de progrès de toute sorte pour que l'Angleterre en éprouve quelque fierté au milieu des révolutions et des mobilités de tant d'autres pays.

A la vérité, au moment où l'on célèbre avec un si grand éclat le cinquantième anniversaire de ce règne, pendant lequel se sont accomplis tant d'événemens qui ont changé la face de l'Europe, l'Angleterre n'est pas au bout des difficultés qui renaissent sans cesse d'elles-mêmes. L'Angleterre a eu sans doute l'avantage de ne point souffrir autant que d'autres des révolutions militaires et diplomatiques du continent, elle

a même essayé quelquefois d'en profiter en faisant de son égoïsme insulaire une politique; elle n'en est pas peut-être plus avancée, elle n'a pas moins deux questions qui pèsent sur son gouvernement, sur ses partis.

Elle a d'abord, elle a toujours l'Irlande, l'éternelle obsession; et le cri des misères irlandaises, il faut l'avouer, est un triste accompagnement des fêtes du jubilé. L'autre jour encore, tandis que les réjouissances étaient partout, pendant que les illuminations s'allumaient à Londres et dans toutes les villes de l'Angleterre, ces exécutions, connues sous le nom d'évictions, continuaient sans interruption en Irlande. De malheureux paysans, chassés de leurs maisons par la force, étaient jetés sur les chemins sans asile, sans ressources, presque sans vêtemens. Les rigueurs de la répression ne cessaient de se déployer, au point d'embarrasser le gouvernement lui-même et de provoquer dans la chambre haute une interpellation de lord Carnarvon demandant quand se termineraient ces déplorables événemens; on n'a pas pu lui répondre! C'est en vain que le ministère veut à tout prix en finir, et a demandé, il y a quelques jours, à la chambre des communes un vote sommaire écartant tous les amendemens au *bill* de « coercition. » Il a obtenu son vote, il n'a pas cependant encore son *bill*, et on en est déjà à se demander ce qu'il fera de cette arme dangereuse et probablement inefficace contre une population que rien n'a pu dompter jusqu'ici. Le bruit des fêtes peut couvrir pour un jour la voix des affamés et des révoltés irlandais, il ne supprime pas le douloureux problème. — D'un autre côté, l'Angleterre a encore à résoudre la question égyptienne, qui ne laisse pas d'avoir son importance. Elle a récemment obtenu à Constantinople, il est vrai, une convention ou un projet de convention qui la ferait entrer en partage de la suzeraineté en Égypte; mais il paraît désormais à peu près certain que ce projet ne sera pas accepté sans de sérieuses modifications par quelques-unes des principales puissances, et il devient même douteux qu'il soit définitivement ratifié par le sultan. Qu'à cela ne tienne, disent déjà au-delà de la Manche ceux qui ne reculeraient pas devant la conquête de l'Égypte : la situation demeurera ce qu'elle est, l'Angleterre est sur le Nil, elle y restera! Ce n'est point évidemment une solution, c'est un expédient destiné à peser sur la diplomatie anglaise elle-même, et, en y réfléchissant, les politiques sérieux de Londres ne peuvent se dissimuler qu'une partie des embarras d'aujourd'hui tient à la malheureuse scission qui s'est accomplie entre la France et l'Angleterre. C'est sans doute la faute du ministère français, qui a décidé, il y a quelques années, notre retraite de l'Égypte, et qui, en laissant la place libre aux Anglais, leur a créé une dangereuse tentation. La difficulté est de sortir de là, et les gouvernemens des deux pays, au lieu

de s'épuiser dans une rivalité stérile à propos d'une question mal engagée, feraient beaucoup mieux sans doute de s'entendre franchement, de réunir leurs efforts pour la sauvegarde des intérêts communs et de la paix du monde.

Un événement qui ne peut pas peut-être avoir une influence décisive sur la direction générale des affaires diplomatiques à Vienne, qui a pourtant son importance et sa signification, s'est accompli ces jours derniers en Autriche. La Hongrie, cette seconde partie de l'empire, vient d'avoir ses élections pour le renouvellement de sa chambre des députés, et l'agitation qui a préludé à l'ouverture du scrutin populaire n'a pas laissé d'être vive, passionnée, même tumultueuse sur certains points du royaume. L'homme habile qui dirige depuis longtemps le cabinet de Pesth, et qui récemment encore ajoutait à la présidence du conseil le ministère des finances, M. Koloman Tisza, à vrai dire, abordait l'épreuve électorale avec tous les avantages d'une longue possession du pouvoir, d'un ascendant reconnu. La question pour lui était moins de retrouver la majorité qu'il avait dans la dernière chambre que d'obtenir, avec une majorité accrue et fortifiée, un appui plus solide pour la politique libérale et modérée dont il est le représentant aux affaires. C'est ce qui est arrivé en effet; le résultat du scrutin a peut-être même dépassé ce qu'on attendait, et a été une victoire complète pour le ministère, qui dispose aujourd'hui d'une majorité considérable, près de 280 voix sur 413 députés. L'opposition modérée, dont le chef est le comte Albert Apponyi, a essuyé, pour sa part, d'assez sensibles échecs. L'extrême gauche, qui représente jusqu'à un certain point dans le parlement hongrois les idées et les traditions de Kossuth, a gardé à peu près ses positions, sans être d'ailleurs un danger pour le cabinet. Le parti le plus turbulent, le plus violent, le parti antisémite, c'est beaucoup remué pour obtenir moins de vingt élections et, déçu dans ses prétentions, il s'est vengé en provoquant les plus étranges excès dans quelques districts, notamment à Duna-Szerdahely, en ameutant la populace contre les juifs, dont les maisons ont été incendiées. Les antisémites n'ont eu que ce genre du succès; la vraie victoire des élections est pour le gouvernement et pour son chef, M. Koloman Tisza, qui puise dans cette heureuse campagne une force nouvelle pour entreprendre avant tout le rétablissement des finances de la Hongrie. C'est là vraisemblablement la première de ses préoccupations, et son succès ne peut qu'être une garantie de plus pour la politique qui, en maintenant l'accord entre les deux parties de l'empire, fortifie l'autorité du cabinet de Vienne dans les affaires du monde.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Sur tous les marchés européens, la seconde moitié de juin a été une période de stagnation complète. La spéculation a pris congé, laissant le terrain au public du comptant. De là, peu de mouvemens de cours et encore moins d'affaires sérieuses. Le détachement du coupon trimestriel sur le 3 pour 100 n'a pas ramené l'activité; non-seulement il n'a été fait aucun effort en vue de la reprise du coupon, mais après quelques jours d'immobilité, c'est un mouvement en sens inverse qui a prévalu, et la rente a subi une assez brusque réaction de 0 fr. 50 dans les deux dernières Bourses. On cotait 82.05 avant le détachement du coupon; le dernier cours du 29 juin est 80.80.

Cette faiblesse est la résultante de causes diverses, les unes financières, les autres politiques. Il n'y a plus, en réalité, de spéculation en ce moment, bien qu'il y ait encore quelques spéculateurs sur la brèche. Le mois dernier, on a contraint un groupe de vendeurs très en vue et d'importance sérieuse à lâcher prise et à abandonner la partie. Ce résultat obtenu, les acheteurs sont restés en présence les uns des autres, n'ayant plus d'adversaires et fort embarrassés de leur victoire. La place engagée toute dans le même sens, et n'ayant point la ressource d'une contre-partie cherchant sa revanche, a dû se résoudre à un véritable chômage de transactions. De telles situations ne se dénouent que par un mouvement de recul qui n'a besoin d'être ni prolongé ni important pour procurer un allègement suffisant. Aujourd'hui, toutes les primes du mois sont abandonnées, et la réaction est arrivée sans doute à son point extrême, à moins que le report ne se tende exceptionnellement. En liquidation fin juin, l'argent se resserre toujours quelque peu. A Londres, les taux se sont légèrement relevés sur le marché monétaire; il est vrai qu'une bourrasque nouvelle sur la place de New-York y a pu contribuer pour une bonne part. Il a été fait en ce mois un certain nombre de grosses émissions avec des succès divers, et ces prélèvemens sur l'épargne, joints aux provisions que les compagnies et les gouvernemens ont dû faire pour le paiement des coupons en juillet, auront dans une mesure plus ou moins appréciable diminué momentanément les disponibilités.

Voilà pour la situation de place. Au point de vue politique, on a

témoigné une certaine impatience du retard apporté par le ministère à la présentation de son projet de budget rectificatif de 1888. On avait hâte de voir se produire les 70 millions d'économies annoncées avec emphase, et comme rien ne venait, on s'est livré au jeu facile des conjectures. Le ministère devait manifestement préparer de grands projets, par exemple un emprunt de liquidation, puis une opération comme la conversion de l'ancien 4 1/2. Pendant que l'on fabriquait des hypothèses, il n'en coûtait rien d'aller jusqu'à celle d'une conversion facultative du 4 1/2 nouveau.

Tous ces projets seront démentis demain, ou du moins il n'en restera sans doute qu'un projet relatif au 4 1/2 ancien. Ce qui n'aura pas empêché les conjectures de venir à point pour servir les intérêts des banquiers qui pouvaient désirer, pour le 30 juin, l'abandon général des primes. Les fonds étrangers ont à peu près réglé leur allure sur celle de nos rentes. L'Italien a repris un moment le cours de 100 fr., mais pour être bientôt ramené à 99.95. Le Hongrois se tient un peu au-dessous de 83, l'Extérieure n'a pu conserver le prix de 68. Les Consolidés ont très légèrement faibli à 101 7/16. Les mêmes raisons d'ordre financier qui pesaient sur notre place ont agi sur les autres. L'argent est partout devenu un peu plus cher. Les considérations se rattachant à la question de la convention anglo-turque n'ont eu que peu d'influence sur les cours. Toutefois, à Berlin et à Vienne, il s'est produit des ventes sur l'annonce de notes plus ou moins comminatoires adressées par la Russie et la France à la Porte pour détourner le sultan de ratifier la convention.

Le 3 pour 100 portugais est en grande hausse. Le parlement à Lisbonne a autorisé le gouvernement à proposer, quand il le jugera utile, aux détenteurs des rentes portugaises 3 pour 100, tant intérieures qu'extérieures, une conversion facultative de leurs titres, consistant en un échange contre des obligations 4, 4 1/2 ou 5 pour 100, remboursables dans un délai maximum de soixante-quinze ans. La fixation des conditions de l'échange est laissée à l'appréciation du gouvernement.

La conclusion de l'affaire relative à la constitution d'un monopole de régie des tabacs en Espagne a contribué au maintien de la fermeté sur l'Extérieure. Cette affaire n'intéresse pas notre marché, qui, provisoirement au moins, n'y aura aucune part. Les participans n'ont, dit-on, en vue aucune émission publique.

Les valeurs turques ont faibli, se ressentant de l'incertitude qui plane sur le sort de la convention anglo-turque. Le 4 pour 100 consolidé a été ramené de 15 à 14.50, et la Banque ottomane de 512 à 507. L'assemblée générale des actionnaires de cette société s'est tenue hier à Londres et a décidé la répartition d'un dividende de 12 fr. 50 par titre, soit 5 pour 100 du capital versé aux 500,000 actions.

La Banque de France se tient toujours au-dessus de 4,000 francs, malgré la diminution constante de ses bénéfices. Le dividende du premier semestre de 1887 a été fixé à 70 francs contre 85 francs, montant du dividende de la même période en 1886.

La Banque de Paris a été portée un moment au-dessus de 760, puis ramenée à 747. Le Crédit lyonnais, la Société générale, la Banque d'escompte et toutes les autres institutions de crédit voient leurs titres complètement immobiles. Le Crédit foncier a oscillé de 1,385 à 1,375 et reste à 1,376. Le Crédit mobilier ne s'éloigne pas des environs de 300. Cette société a réuni mardi dernier l'assemblée générale de ses actionnaires. La situation de quelques-unes des affaires sociales semble en voie d'amélioration. Malheureusement, les actions de la nouvelle Compagnie immobilière, qui constituent le morceau le plus substantiel du portefeuille du Mobilier et y figurent pour 20 millions, n'ont pu être maintenues dans l'inventaire au prix de 487 francs où elles y étaient établies. On ne les cote en Bourse que 425 francs. Toute la réserve extrordinaire du Mobilier a été affectée à une réduction indispensable d'évaluation.

Les cours des actions de nos grandes compagnies ne varient pas. Les recettes cependant sont meilleures. Chacune des deux dernières semaines présente une augmentation de 1 million. Le Nord de l'Espagne, les Autrichiens, le Saragosse, les Méridionaux d'Italie, ont tous des augmentations marquées de recettes depuis le commencement de l'année. Les Lombards sont au contraire en diminution.

L'action Suez est soutenue au-dessus de 2,000 francs, bien que les recettes du premier semestre de 1887 présentent une diminution de plusieurs centaines de mille francs sur le chiffre de la période correspondante de 1886.

Deux grandes émissions ont eu lieu pendant la seconde quinzaine de juin; l'une, le 25, de 100,000 obligations 4 pour 100 de la *Compagnie des chemins de fer portugais;* l'autre, le 28, de 192,000 obligations 4 pour 100 du *gouvernement hellénique.* La première a réussi; on annonce qu'il a été souscrit 110,000 obligations. La Compagnie des chemins de fer portugais est dans une bonne situation. Elle a donné à plusieurs reprises 30 francs de dividende; pour le dernier exercice, elle a pu répartir 27 francs. Sa situation serait encore meilleure si elle n'avait dû prendre à sa charge, depuis 1881, les insuffisances de la Compagnie de Madrid-Cacerès-Portugal, en vertu de traités qui, l'an dernier, ont soulevé de violentes polémiques. L'ancienne obligation 3 pour 100 est cotée 343; la nouvelle 4 pour 100 a été émise à 440. Le produit de l'émission doit être affecté, jusqu'à concurrence de 25 millions, à la construction de lignes dans l'intérieur même et dans les environs immédiats de la capitale du Portugal, et pour le reste à l'annulation d'un certain nombre d'anciennes obligations 3 pour 100. Le

revenu net de l'obligation 4 pour 100 est de 19 fr. 34, la Compagnie prenant à sa charge le surplus des taxes existantes.

La nouvelle obligation hellénique a été offerte au public à la fois à Londres et à Paris au prix de 395 francs, le remboursement devant avoir lieu à 500 francs en or en soixante-quinze ans, et l'intérêt annuel de 20 francs étant déclaré exempt de tout impôt ou retenue de la part du gouvernement hellénique, tant dans le présent que dans l'avenir. Le public a trouvé, ce semble, ce taux d'émission trop élevé, le revenu offert dépassant à peine 5 pour 100, alors que l'ancienne obligation 6 pour 100 est cotée 420 et l'obligation 5 pour 100 370. Il est vrai que l'emprunt 4 pour 100 1887 est gagé sur le revenu de six monopoles, dont l'administration est confiée à une société spéciale constituée en vue de percevoir directement les produits pour le compte des porteurs de titres. Cette garantie donne à l'obligation 4 pour 100, à un certain point de vue, le caractère d'un titre privilégié. Le résultat de la souscription n'est pas connu; mais, pas plus ici qu'à Londres, il ne paraît avoir été de nature à donner satisfaction aux établissemens émetteurs, qui à Paris étaient le Comptoir d'escompte, le Crédit lyonnais et la Société générale.

Mentionnons pour mémoire une souscription publique qui a été ouverte le 14 juin à 100,000 actions, dont 40,000 de préférence et 60,000 ordinaires, d'une société anglaise dénommée *Continental Metropolitan tramways Company*, dont l'objet est d'acquérir des tramways dans les grands centres du continent, et, pour commencer, les Tramways-Sud de Paris. Les personnalités composant le conseil d'administration de cette société font partie des conseils de plusieurs autres sociétés anglaises de tramways dont les affaires, à en juger par les cours des titres, paraissent fort prospères. Le public s'est montré toutefois très indifférent, et il est peu probable qu'il ait été souscrit à Paris un grand nombre de titres. Le capital de la société est de 1 million de livres sterling, divisé en 200,000 actions de 5 livres, dont 100,000 seulement étaient offertes en souscription au pair.

L'émission des obligations des chemins de fer italiens, qui a eu lieu au milieu du mois en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Belgique et en Angleterre, bref un peu partout, sauf en France, et cela pour des raisons fiscales, les exigences de la loi française pour le timbre ayant été trouvées excessives, a donné un résultat satisfaisant pour le gouvernement et pour les compagnies de chemins de fer ou les banques intéressées au succès de l'opération. On offrait 700,000 titres; il en a été demandé, dit-on, 900,000, et la plupart des souscripteurs se sont vu attribuer 70 pour 100 de leurs demandes.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

L'UNISSON

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXII.

Mme Blachère ayant souhaité que le jeune ménage passât l'été auprès d'elle, Raimond et Claire quittèrent Paris au commencement de juillet 1885 pour s'installer à Château-Frayé. Ils y étaient depuis une semaine à peu près, lorsqu'un matin Claire trouva sur la table de sa chambre un énorme bouquet.

— Tiens, au fait, c'est vrai, dit-elle, il y a déjà un an que nous sommes mariés!.. C'est gentil à vous, Raimond, d'y avoir pensé.

Raimond fut obligé d'avouer que l'idée n'était pas de lui, mais de sa mère.

— Ah! dit Claire après un silence, ce n'est pas bien... Nous n'aurions pas dû laisser à d'autres, fût-ce à votre mère, le soin de nous rappeler cet anniversaire...

— Bah! répondit Raimond, qu'est-ce que cela fait?

Or, tandis qu'il jetait dédaigneusement ces paroles, d'un ton d'indifférence affectée, sa pensée remontait le cours des jours écoulés depuis celui qui les avait unis l'un à l'autre; il se revit tel qu'il avait été ce jour-là, heureux de vivre, confiant dans l'avenir : et la comparaison qu'il fit de l'état présent de son âme à la sainte allégresse dont elle débordait alors lui parut si désespérante, que son cœur se serra. Comme il se tenait près de la fenêtre, le visage tourné

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

du côté du parc, le contact d'une main qui se posait doucement sur son épaule le fit tressaillir. Il se retourna vivement : Claire était devant lui et le regardait avec une expression de tendresse grave qu'il n'avait pas rencontrée, depuis bien des mois, dans ses yeux.

— Réparons notre oubli, dit-elle, embrassons-nous.

Il prit entre ses mains la tête de la jeune femme et baisa longuement ses paupières baissées. Elle s'abandonnait à cette caresse, et songeait que c'était à Biarritz, dans la « Chambre d'Amour, » qu'il l'avait pour la première fois embrassée ainsi. Quand elle rouvrit les yeux, le visage de Raimond était si pâle, si douloureux, qu'elle eut peur.

— Ah! mon Dieu, qu'avez-vous?

— Rien, dit-il.

A son tour, il ferma les yeux, et deux grosses larmes roulèrent le long de ses joues. Il les essuya du revers de la main avec une sorte de rage, comme s'il avait eu honte de cette faiblesse ; puis il se mit à parler bruyamment de choses indifférentes, tandis que Claire se demandait quelle pouvait bien être la source cachée d'amertume d'où ces larmes avaient jailli. Les jours suivans, elle pensa plus d'une fois à cette petite scène, qui la préoccupait d'autant plus que Raimond refusait d'en parler avec elle et de lui révéler les causes de cette inexplicable émotion.

— Ne songez donc pas à cela, lui répondait-il d'un air dégagé; il y a des momens où je suis nerveux et impressionnable comme une femme... C'est une infirmité; vous m'humiliez en me la rappelant...

Mais Claire ne se payait pas de ces mauvaises raisons et revoyait sans cesse la figure de son mari, telle qu'elle lui était apparue pendant une seconde, les traits contractés par une mortelle angoisse. L'idée lui vint de procéder à un petit examen de conscience : il lui parut qu'elle avait, depuis un an, fait son métier de femme le plus honnêtement du monde. Que pouvait-on lui reprocher, en effet? Raimond ne trouvait-il pas dans son intérieur le confortable, l'ordre, l'économie que pouvait souhaiter le plus exigeant des maris? Quelle maîtresse de maison s'entendait mieux qu'elle à diriger ses domestiques, à donner un dîner? Coquette, sans doute, mais d'une coquetterie tellement innocente! D'ailleurs, qu'on cite la femme, jeune et jolie, qui ne l'est pas un peu! Elle aimait le monde aussi; mais n'avait-elle pas loyalement avoué ce goût avant de se marier? N'était-elle pas une compagne dévouée, travaillant sans relâche et non sans habileté à la réputation, aux succès littéraires de l'homme dont elle portait le nom?.. N'avait-elle pas, enfin, une sincère affection pour lui?.. Sa conclusion fut que l'accès de désespoir dont Raimond lui avait donné le spectacle était chose incompréhensible,

et qu'il n'y fallait voir apparemment qu'un effet de l'imagination fantasque et de la sensibilité maladive des poètes.

Elle résolut toutefois de soumettre le cas à sa belle-mère. Depuis longtemps déjà, Mme Blachère avait remarqué la tristesse de Raimond, en dépit de tout le soin qu'il mettait à la lui cacher et des faux-fuyans qu'il prenait, chaque fois qu'elle avait voulu l'amener à une explication sur ce point délicat. C'était, pour une mère aussi tendre, une souffrance allant jusqu'au remords, de penser que non-seulement elle avait prêté les mains à ce mariage où son fils ne trouvait point le bonheur, mais qu'elle-même avait travaillé à dissiper les craintes qu'inspiraient à Raimond le caractère, les goûts et les idées de celle qu'il avait épousée. Une femme ordinaire se fût contentée de maudire sa belle-fille. Mieux inspirée que ne l'est en pareil cas le commun des belles-mères, la générale comprit qu'elle avait un autre rôle à jouer entre son fils et sa bru que de prendre parti pour l'un, au risque de froisser l'autre, et de transformer en un véritable discord ce qui n'était, en somme, qu'une incomplète harmonie. D'ailleurs, elle avait pour Claire une affection véritable, — une de ces affections indulgentes comme en ont quelquefois les vieilles femmes, ayant dit adieu au monde, pour les petites personnes sémillantes dont les vives allures, la jeunesse, l'entrain réjouissent leurs yeux et réchauffent leur cœur : car il n'est aïeule si décrépite qui ne trouve douceur à se rappeler le temps où ses cheveux d'argent étaient des cheveux d'or, où le regard des hommes lui disait qu'elle était belle, — le temps où elle aussi, peut-être, aimait à plaire... Comme l'abbé Papillon, qui avait maintes fois exprimé cette opinion devant elle, Mme Blachère pensait que les défauts de Claire étaient plutôt imputables à une éducation mal faite qu'à sa nature même, et qu'il n'était pas impossible de métamorphoser peu à peu cette enfant gâtée en une femme simple, bonne, capable de rendre parfaitement heureux son mari. Avec la rectitude et la sûreté de son jugement, sa bienveillante sagesse, sa douceur ferme, son tact, l'instruction étendue et solide qui lui donnait un singulier prestige aux yeux de Claire depuis que la jeune femme se piquait de littérature ; avec l'esprit qu'elle savait, quand il en était besoin, appeler au secours de la raison, la générale était particulièrement apte à exercer une influence heureuse sur sa belle-fille. Les circonstances semblaient d'ailleurs favorables ; Mme Lecouturier ne devait point habiter les Ormes cet été-là, non plus que son mari, qui voyageait hors de France ; Claire, un peu lasse de son hiver, et reprise d'une belle passion pour le cheval, paraissait goûter fort les plaisirs de la campagne. Mme Blachère allait donc l'avoir près d'elle et toute à elle pendant deux grands mois : que ne fait, en deux mois, une mère qui sent que le bonheur de son fils est en jeu ?

Claire ayant pris le parti de lui raconter la petite scène qui s'était passée dans sa chambre, la générale hocha la tête.

— Il a pleuré, dites-vous, mon enfant?.. C'est grave... Ces pleurs d'homme, — j'entends d'hommes de la trempe dont est votre mari, — ne coulent pas comme les nôtres... Ils viennent de plus loin; ils sont plus amers, aussi; c'est de la quintessence de douleur... Ma fille, croyez-moi : il ne faut jamais faire pleurer un homme comme celui-là!

— Mais je n'ai rien fait pour cela!

— En êtes-vous bien sûre?

— Absolument.

— Vous avez bien cherché?

— Ce matin encore,.. et je n'ai rien trouvé.

— Parce qu'étant une affreuse petite positiviste, ma mignonne, vous avez sans doute cherché seulement dans l'ordre des faits... Telle que je vous connais, vous avez dû vous dire : Je suis une très bonne maîtresse de maison;.. j'ai un appartement, des toilettes, une table qui font honneur à mon mari : comment ne serait-il pas heureux?

— Trouvez-vous que cela ne soit rien?

— Dieu m'en garde!.. Seulement, j'estime que ce n'est pas tout.

— Mais enfin, je fais tout ce que je peux pour lui être utile!

— Oh! ce n'est pas là ce qu'un mari demande à sa femme, quand il l'aime... Aimez-le, et il vous tiendra quitte du reste.

— Vous savez bien que je l'aime!

— Oui;.. seulement, comme l'instinct propriétaire est fort développé en vous, c'est moins, j'en ai peur, parce qu'il est *lui*, que parce qu'il est *à vous*, que vous l'aimez, petite... Vous voyez la nuance, n'est-ce pas? Notez-la si vous voulez... Et, dame, vous comprenez, il sent peut-être, ce garçon, que votre affection pour lui ne diffère pas d'une façon appréciable de celle que vous avez pour vos meubles, pour vos bijoux, pour votre argenterie, que sais-je encore,.. pour Trilby,.. que cette affection n'est pas d'un ordre sensiblement plus élevé... et ça l'humilie, ça l'afflige,.. parce qu'il rêvait autre chose, et parce que c'est autre chose aussi qu'il mérite... Je radote peut-être, c'est de mon âge; pourtant il doit y avoir du vrai dans tout cela... Qu'en dites-vous?

— Je dis que Raimond a des idées...

— Qui ne sont pas de ce temps-ci, j'en conviens. Il ne faut pas lui en vouloir : c'est notre faute, à son père et à moi, s'il les a... On ne s'en douterait guère quand on me regarde aujourd'hui : j'ai été jeune, ma chérie,— qu'il y a longtemps de cela! — non pas jolie et charmante comme vous l'êtes, mais présentable, enfin... Et j'avais un mari, qui était le plus noble des hommes, un mari dont le sou-

venir fait battre encore mon vieux cœur... Vous verriez, ma fille, si Raimond venait à partir avant vous, comme il y a des morts qui restent vivans!.. Nous nous aimions... Ah! tenez, il me semble que c'est hier, et voilà sept ans, pourtant, que je l'ai conduit où j'irai bientôt le rejoindre. Nous nous aimions : savez-vous ce que nous avions fait, pour être sûrs de nous aimer toujours? Nous cachions un peu notre vie, au lieu de la répandre au dehors; nous ne nous laissions pas envahir par le monde, sachant qu'il est l'ennemi des ménages unis et heureux. Voulez-vous que je vous dise? l'amour conjugal n'est pas une plante de plein vent et de grand soleil; il lui faut un peu de solitude et d'ombre. Raimond nous a vus vivre ainsi. Nous l'avons élevé nous-mêmes; nous avons pensé qu'on n'est pas tout à fait père et pas tout à fait mère tant qu'on n'a pas infusé un peu de son âme dans l'être qu'on a formé de sa chair. Mon mari travaillait à lui enseigner les hautes vertus, le devoir, l'honneur, le courage; moi, je lui enseignais la pitié, la tendresse, je féminisais d'une retouche légère ce petit Romain stoïque que le général pétrissait de ses robustes mains. « J'ai donné la trempe à la lame, — me disait-il un jour en montrant son fils, — tu l'as damasquinée... » Comment voulez-vous que ce garçon, ayant eu sous les yeux le spectacle de la plus étroite communion d'âmes qui se puisse concevoir entre deux époux, n'ait pas à son tour un grand besoin de tendresse et d'intimité? S'il souffre, soyez-en sûre, c'est parce qu'il n'a pas trouvé cela auprès de vous, petite folle qui courez après le plaisir, tandis que le bonheur est là, qui vous attend, à la maison!..

— C'est drôle ce que vous me dites, fit la jeune femme d'un air un peu rêveur; on ne m'a jamais parlé comme vous venez de le faire...

De ce jour, Claire sembla prendre tout à fait goût à la société de sa belle-mère, et passa chaque après-midi plusieurs heures à causer avec elle. Raimond, qui désirait publier son livre en rentrant à Paris, ne paraissait guère qu'au moment des repas. Mme Blachère put ainsi soumettre peu à peu, sans que personne s'en doutât, à une invisible direction morale, cet esprit jusqu'alors ennemi de toute discipline. Vivant, comme il arrive aux écrivains quand ils composent, dans un monde imaginaire, au milieu d'êtres fictifs qui détournaient son attention de la réalité, Raimond remarquait à peine l'affectueuse cordialité des rapports qui s'étaient établis entre les deux femmes. Quant au bon abbé Papillon, il eut bien vite discerné le but que se proposait Mme Blachère, et s'empressa de mettre un dévoûment avisé au service de sa diplomatie maternelle. On le voyait se livrer avec la jeune femme à de longues discussions littéraires, au cours desquelles sa verve gouailleuse s'exerçait intarissable-

ment contre cette pacotille d'opinions rares que Claire avait laborieusement formée, et dont elle eut un peu moins de propension désormais à exhiber les bizarres échantillons. L'imprudente s'avisa de dire un jour qu'elle pourrait mettre à la disposition de Raimond au moins cent pages de « documens » recueillis çà et là pendant l'hiver. L'abbé prit texte de ce propos pour la railler assez vertement sur ses prétentions littéraires.

— Vous êtes un ange! lui dit tout bas Mme Blachère quand il eut fini.

La fin de juillet, août et septembre se passèrent ainsi. Voulant éviter à tout prix que sa belle-fille s'ennuyât et qu'il lui prît un beau matin fantaisie d'aller rejoindre sa mère à Luchon, la générale s'était gardée de la sevrer complètement de distractions mondaines. Elle entreprit en compagnie de Claire des tournées de visites aux environs, donna plusieurs dîners, fit exécuter à Château-Frayé des aménagemens intérieurs qui devaient occuper l'activité de la jeune femme. Et tout le long du jour, tandis qu'elles se promenaient en voiture dans la forêt ou causaient au salon, la veuve poursuivait son mystérieux travail, donnait sans en avoir l'air tantôt une petite leçon, tantôt un conseil, s'attaquait insidieusement à un travers, à un penchant mauvais, avec tant d'adresse et de circonspection, un doigté si fin, si délié, que Claire n'avait même pas conscience de cet émondage léger qui s'exerçait sur elle à toute heure. Quelquefois Raimond, descendant de sa chambre après quelque longue séance consacrée à son roman, voyait passer dans les yeux de sa mère, lorsqu'elle le regardait, comme un éclair de malice et de joie. S'il avait pu lire au fond de sa pensée, il aurait vu qu'elle se disait alors à elle-même :

— Va, mon fils, fais ton livre : pendant ce temps-là, moi, je refais ta femme!

XXIII.

Ils rentrèrent à Paris le 1er octobre. Quelque temps après, Raimond eut un matin l'idée d'aller déjeuner chez son ami Cavaroc.

Ce Cavaroc s'était fait depuis plusieurs années, par son originalité moitié voulue, moitié sincère, une de ces célébrités de rive gauche qui commencent à l'Observatoire et finissent à la fontaine Saint-Michel. La nature l'avait pourvu d'un physique assez étrange : un front démesuré, couronné d'une broussaille de cheveux roux, des yeux très noirs, armés d'un regard aigu, un long nez triste, mince du bout, un teint blafard, des lèvres très rouges, la barbe de même couleur que les cheveux et taillée en pointe, un grand corps osseux, disloqué, tout en angles, comme la figure.

Son aspect général était celui d'un clown mélancolique, avec je ne sais quel air d'hypnotiseur ou d'astrologue. On citait de lui de bizarres imaginations. Il avait dressé son chien à faire des incongruités contre les gens quand on lui disait : « Fais le beau ! » et à mordre quand on le caressait : expérience qui, s'il fallait en croire l'éducateur du caniche, prouvait que la morale n'est qu'une convention. On disait aussi qu'il avait adopté un régime à base de lentilles, sous prétexte que la lentille, contenant du phosphore, est un légume « intelligent, » comme les pois cassés, tandis que la pomme de terre mérite seulement le dédain des penseurs. C'était une opinion bien arrêtée chez lui que les facultés intellectuelles réclament, comme les muscles, un entraînement raisonné pour conserver leur souplesse et leur vigueur ; aussi faisait-il une heure de trapèze, le matin, en sortant du lit, et une heure de mathématiques le soir, avant de s'y mettre, sans préjudice d'une méditation de vingt minutes sur un sujet d'esthétique, en guise d'absinthe, à l'approche du dîner. Ses cartes portaient : Cavaroc, exégète. C'est lui qui avait découvert que Napoléon n'a jamais existé, et qu'il ne faut voir dans sa légende qu'un mythe solaire. Il exprimait en un langage sibyllin des pensées généralement abstruses, et faisait profession d'être misogyne en même temps qu'exégète. Ses camarades l'appelaient « Schopen, » à cause de son admiration pour Schopenhauer, qu'il accusait, d'ailleurs, de n'avoir pas tout dit. On ne lui avait jamais connu qu'une maîtresse : ce n'était pas pour ce que l'on croit qu'il l'avait prise, mais seulement, ou du moins surtout, pour étudier la loi de l'association des idées chez la femme, étude à laquelle il se proposait de consacrer plusieurs volumes, dont trois ou quatre existaient déjà en notes : depuis une dizaine d'années qu'il y travaillait, il n'avait encore écrit que les conclusions, en vingt pages tout à fait accablantes pour le sexe. Ces laborieuses excentricités, — qui s'enchaînant l'une à l'autre avaient fini par faire peser sur sa vie la préoccupation tyrannique de soutenir toujours et quand même ce rôle « d'original, » — n'empêchaient pas ce grand diable d'être un fort brave garçon, obligeant, dévoué, et du plus agréable commerce dans l'intimité. Raimond avait essayé de l'attirer chez lui. Mais le philosophe et Claire ayant montré peu de sympathie l'un pour l'autre, il avait pris le parti d'aller lui-même rendre visite à Cavaroc, quand il éprouvait le besoin de causer avec son vieux camarade.

La conversation des deux amis roula d'abord, ce jour-là, sur leurs travaux respectifs. Raimond lut à Cavaroc la fin de son roman qu'il avait apportée ; Cavaroc apprit à Raimond que des expériences faites à Philadelphie sur cent individus d'un sexe et cent de l'autre avaient démontré que le sens de l'odorat est moins déve-

loppé chez la femme que chez l'homme : découverte capitale, paraît-il, et qui excitait au plus haut point son enthousiasme.

— Songe, disait-il, que le poids moyen de leur cerveau est déjà de soixante grammes inférieur à celui du nôtre!.. Qu'en dis-tu?.. Est-ce assez démonstratif!..

— Oui, répondait Raimond sur un ton de douce moquerie; sans compter qu'elles ont une côte en moins... Ça les achève!

Après le déjeuner, Cavaroc alluma sa pipe et dit tout à coup :

— Eh bien! mon fils, le mariage te réussit-il?

— A propos de quoi me demandes-tu cela?

— Dans l'intérêt de ma statistique... Tu sais que je travaille depuis des années à dresser le bilan du Mariage... Je fais des listes. Ménages très heureux : la page est blanche; ménages heureux : on m'en a indiqué jusqu'à trois, dont un de sourds-muets; ménages malheureux, mais résignés : 80 pour 100, c'est la véritable forme du mariage contemporain; enfin, ménages malheureux et exaspérés : 19 3/4 pour 100... Dans laquelle de ces catégories dois-je te ranger?

— Toujours maniaque, je vois!..

— Maniaque, non; *agame*, oui...

— Tu dis?

— Je dis agame... Tu ne sais plus de grec?.. La monogamie m'humilie pour mon sexe, à cause de l'injurieuse égalité qu'elle suppose; la polygamie vaut mieux : le harem est une institution louable, conforme au vœu de la nature, et qui a ce grand mérite de protéger la vie intellectuelle de l'homme contre les envahissemens de la femme; l'idéal est l'*agamie*... Ceci dit, réponds à ma question... Es-tu heureux?

— Certainement, je le suis!

— En ce moment, je ne dis pas non : tu digères, tu fumes, tu parles à une créature raisonnable... Je ne te plains pas!.. Mais étais-tu heureux,.. tout à l'heure,.. ce matin,.. hier? Le seras-tu ce soir,.. demain...

— Quand je serai privé de la béatitude de digérer, de fumer et de parler à une créature raisonnable?.. Mon Dieu oui, mon ami!

— C'est drôle...

— Pourquoi?

— Parce que j'avais une petite idée à ton sujet...

— Laquelle?

— Que tu n'étais pas heureux...

— Ah!.. Qu'est-ce qui te faisait penser cela?..

— Je ne sais pas trop... Je le sentais... Ça n'a rien de désobligeant pour ta femme, au moins, ce que je te dis là!..

— Au contraire... Continue...

— Si tu te fâches, non.

— Je ne me fâche pas... Tu m'amuses énormément... Donc, tu me croyais fort à plaindre?

— Mais oui... Alors, tu comprends, j'ai philosophé sur ton cas,.. et il me semble que j'ai trouvé un certain nombre de choses bonnes à t'indiquer,.. de petits conseils à te donner,.. qui n'eussent pas été inutiles, peut-être... Mais puisque je me suis trompé, cela ne servirait à rien;.. n'en parlons plus.

— Bah!.. Ça ne peut pas faire de mal : donne toujours ta consultation.

— C'est que, pour te la donner telle que je la conçois, il faudrait que tu me permisses au préalable de faire deux suppositions qui ne te plairont pas : la première, que tu n'es pas heureux, — en dépit de tes protestations; — la seconde, que ta femme a un caractère qui s'accommode assez mal avec le tien,.. qu'elle ne t'a pas compris...

— Va pour ces deux suppositions!.. Je suis malheureux, ma femme me méconnaît : c'est entendu!.. Maintenant, parle; je t'écoute avec intérêt...

— Eh bien! je t'aurais dis, — note que je parle au conditionnel! — je t'aurais dit ceci : Mon bon ami, quand un homme de ta valeur a eu l'idée parfaitement niaise de se marier, le seul moyen qu'il ait de se réhabiliter un peu est de se faire aimer trois fois plus qu'il n'aime, afin de conserver intact le principe de la supériorité du sexe auquel il appartient... Tu me suis bien, n'est-ce pas?

— Parfaitement... Ensuite?

— Or, de tout ce que j'ai vu dans ton intérieur, de tout ce que j'ai entendu dire à droite et à gauche depuis que je me dispense d'y paraître, de tout ce que je pressens, il résulte que tu as commencé par aimer trop ta femme, elle, par ne point t'aimer assez, et que tu tolères, aujourd'hui, qu'elle te rende la vie dure : anomalie choquante, fait véritablement monstrueux, car il n'est pas dans l'ordre que le faible opprime le fort, que la créature incomplète et fatalement subordonnée réduise en la plus honteuse des sujétions, l'être qui dans la hiérarchie naturelle la domine de si haut... Tu me suis toujours?

— Moins bien que tout à l'heure... J'entrevois cependant qu'il te semblerait tout simple que je rendisse ma femme malheureuse, tandis que tu t'indignes...

— Tu as compris!.. Je vois avec plaisir qu'il te reste encore quelques lueurs d'intelligence... Oui, je l'avoue, je ne suis pas fier de toi quand je pense que tu acceptes d'être celui qui aime, celui qui souffre, celui qui se lamente et qui pleure... Positivement, cela me révolte!.. Un homme comme toi!.. Mais, sacrebleu, faut-il donc

t'apprendre que l'instinct le plus développé dans ces natures enfantines est celui de la vénération, et qu'il suffit, par conséquent, pour se faire adorer comme un Dieu, de le bien vouloir?

— L'as-tu voulu, toi, Cavaroc?

— Le temps m'a manqué... Mais si je l'avais eu, et qu'il fût entré dans mes principes de me livrer à des expériences personnelles *in animâ vili*, je crois que j'eusse été irrésistible, — en dépit de ma laideur et même un peu à cause d'elle, — tant il me semble que je connais bien le mécanisme de cet instrument dont je n'ai jamais daigné jouer.

— Ah! Cavaroc, si tu savais comme c'est facile de faire des fausses notes!

— Parle pour toi, mon garçon, qui n'as guère fait autre chose depuis un an et plus!.. Regarde-toi dans cette glace... Tu as une tête superbe, au lieu d'une racine de buis sculpté comme moi : mais vois un peu ces cheveux, cette barbe, que tu as gardés, comme si tu étais encore au temps où nous vidions des bocks au *Voltaire* en faisant de la métaphysique. C'est une tête rive gauche, ça, mon bon, et tu as une femme on ne peut plus rive droite; donc il est absurde de ne pas m'avoir émondé tout cela. Et d'une!.. Ce costume, maintenant... Propre, simple, de bon goût, convenable, tout ce que tu voudras,.. mais pas *chic!*.. Axiome : le mari d'une femme à la mode doit être ultra-chic... Veux-tu parier que tu plairais dix fois plus à Mme Raimond Blachère si tu offrais à ses regards ravis le baron, son époux, sous l'aspect d'un monsieur ayant une jolie barbe courte, des moustaches retroussées et une jaquette légèrement gommeuse? Tes bottines à élastiques sont déplorables. Donne-les-moi, et va t'acheter quelque chose qui fasse valoir ton joli pied : on n'a pas idée de l'influence de la chaussure des hommes sur les sentimens des femmes. Mauvaise canne, aussi : on ne porte plus de ces troncs d'arbre dans le *high-life*, et, que tu le veuilles ou non, tu es *high-life*, mon pauvre vieux!.. Et de deux!.. Dans un autre ordre, qu'as-tu fait pour qu'on t'idolâtre? Tu as mis à ses pieds tout ce qu'il y a de bon, de généreux, de noble dans ton cœur : la belle affaire! Rentre-moi tout cela, grand naïf. Ça servira plus tard,.. peut-être,.. et encore je ne t'en réponds pas... Pour le moment, du dressage! Parle en maître, décide, ordonne; n'aie plus l'air triste et résigné comme un chien battu. Va dans le monde, non pour y prendre des mines d'appariteur de pompes funèbres, mais pour y briller, pour y plaire; sois empressé, galant, impertinent, spirituel, fat; aie des succès, — des succès de la plus méprisable catégorie, entends-tu bien, des succès de « joli garçon, » — et tu m'en diras des nouvelles dans trois mois!.. Voilà, mon fils, en substance, ce que je t'aurais dit, si je n'avais pas vu

ce que je vois encore plus clairement depuis cinq minutes : que tu es absolument heureux en ménage...

Quelques instans après, Raimond prit congé de son ami.

— Eh bien! demanda Claire quand il rentra, vous êtes-vous bien amusé avec ce fou de Cavaroc?

— Mais oui, ma chère; sa conversation m'a puissamment intéressé...

— Allons, tant mieux!.. Vous a-t-il dit bien des horreurs sur ces pauvres femmes?

— Quelques-unes, je l'avoue.

— Vous nous avez défendues, je pense?

— Mollement.

— Ah!.. Et pourquoi nous avoir abandonnées ainsi?

— Je ne me sentais pas d'humeur à discuter avec lui...

— Pas plus que vous ne vous sentez d'humeur à être aimable avec moi... Je ne sais ce que vous avez... Il est grand temps que votre livre paraisse et qu'il ait du succès, si c'est possible... Cela vous rassérénera, j'espère...

Le moment de la publication approchait en effet. Bien que ce fussent ses premières armes dans la littérature, Raimond n'avait rencontré aucune des difficultés contre lesquelles ont à lutter d'ordinaire les écrivains qui débutent. Il avait trouvé sans peine un éditeur, au lieu d'être obligé d'aller de porte en porte présenter son manuscrit; bien plus, on lui avait offert des droits d'auteur plus élevés qu'il ne s'y attendait. Était-ce à son mérite ou bien à sa fortune que l'on faisait si bon accueil? Le jeune homme sut vite à quoi s'en tenir. Il ne se doutait pas encore que, dans une société fondée toute sur l'argent, la fortune n'est pas seulement un bien, mais presque une vertu : à ce point qu'il y a présomption de talent en faveur de l'homme qui, n'ayant pas besoin de sa plume pour vivre, daigne nonobstant écrire. La pauvreté lui apparut alors sous son jour véritable ; il vit en elle la plus écrasante des infériorités sociales ; mais, — ce qui fait honneur à son caractère, — il ne se sentit pas pour cela plus fier d'être riche et garda la haine du veau d'or, avec le mépris du culte abject qu'on lui rend.

Le livre parut enfin et fut bien accueilli. Les journaux s'occupèrent de ce roman, et, tout en regrettant, pour la plupart, qu'il procédât de cette « littérature d'imagination » qui, paraît-il, a fait son temps, ne purent se dispenser d'y signaler de rares qualités. L'œuvre, en effet, était délicate, sincère et saine ; l'honnêteté de l'inspiration contrastait d'une manière heureuse, au gré de quelques-uns, avec l'immoralité brutale ou raffinée d'un assez bon nombre de romans contemporains ; il s'y trouvait un mélange d'esprit et de sensibilité qui ne laissa point de paraître assez piquant;

le style était d'une probité parfaite, qui reposait un peu les gens des jongleries et des outrances; au demeurant, on trouva que cet ouvrage de début contenait des promesses et même quelque chose de plus. Raimond reçut de tous côtés des lettres lui apportant l'expression d'une sympathie dont Claire fut plus surprise encore que charmée, car elle ne comptait point sur un succès aussi vif; même elle trouvait, au fond, un peu fade, l'histoire très simple, légèrement sentimentale, et tout imprégnée de poésie rustique, qu'avait contée son mari. « Je me suis trompée, pensait-elle; il a beaucoup plus de talent que je ne croyais... » Et elle jeta au feu, non sans un peu d'humiliation, ces fameuses « notes » qu'elle avait prises à son intention, en se disant que jamais elle n'oserait, maintenant, lui proposer de s'en servir. Parmi les lettres adressées à Raimond, plusieurs devaient avoir été écrites par des femmes. L'une commençait ainsi : « Ah! monsieur, quelle connaissance vous avez de l'âme féminine, et combien vous avez dû souffrir par elle... Que n'est-il en mon pouvoir de panser les blessures qu'elle vous a faites!.. » Cette lettre était signée : Aurore. Elle se terminait par l'offre d'un échange de correspondance sur des matières de psychologie féminine, et l'indication d'une adresse, poste restante, à Saint-Flour. Claire se montra fort émue de ce billet; elle le tourna et le retourna, examina avec soin l'écriture, qui lui parut jeune, le papier, qu'elle trouva joli et parfumé...

— Mais enfin qu'est-ce que c'est que cette Aurore? dit-elle sur un ton de dépit assez vif.

— Comment pouvez-vous le demander?.. Un vieux bas-bleu... Et de l'espèce la plus horrible : un bas-bleu de province...

— C'est que... s'il était jeune... et joli, ce bas-bleu...

— Eh bien!.. après?

— Donnez-moi votre parole d'honneur de ne pas répondre?

— Prenez garde, ma chère, répondit-il avec un sourire un peu amer, vous allez me rendre fat!

A quelque temps de là, sa femme lui dit :

— Est-ce que vous devenez coquet?.. Je ne vous avais pas encore vu aussi élégant... Cette redingote vous va, ma foi, fort bien; vous aviez tort de ne jamais en porter...

— J'ai changé de tailleur, répliqua-t-il simplement.

Quelques jours plus tard, elle poussa un cri de surprise en le voyant paraître :

— Comment! Les cheveux courts, plus de barbe, les moustaches en crocs!.. Ah çà! mais qu'est-ce qui vous prend? Je n'aurais pas osé vous demander ce sacrifice, mon ami; et cependant vous aviez l'air un peu homme des bois... Tandis qu'aujourd'hui... Il n'y a pas à dire : cela vous va très bien!..

En novembre, ils recommencèrent à aller dans le monde. Raimond y fut accueilli d'une toute autre façon que l'hiver précédent, sans qu'il fût aisé de discerner si c'était à ses moustaches ou à son talent que s'adressaient les égards nouveaux qu'on lui prodiguait. Les femmes, surtout, se montraient fort empressées; et il parut à Claire que son mari prenait goût au parfum léger de flatterie qu'elles lui faisaient respirer. Les maîtresses de maison se disputaient l'honneur de le produire devant leurs invités; il tournait au sujet rare, au ténor à succès; on disait, en se le montrant : « C'est l'auteur de *Rédemption;* » on l'entraînait dans de petits coins; on le consultait sur des cas compliqués de morale; on le poussait à s'expliquer sur les questions à la mode du moment, le dernier roman, la dernière pièce, et sur d'autres qui seront à la mode de tous les temps : l'amour, le mariage, le divorce; on l'interrogeait, avec une curiosité indiscrète et puérile, sur ses goûts, ses idées philosophiques, ses doctrines littéraires; on lui conseillait d'essayer du théâtre, ou de composer un roman historique, ou bien encore d'écrire des vers : tout cela, avec des airs de s'intéresser prodigieusement à tout ce qu'il répondait, — avec de menus complimens, enguirlandés de sourires... Ces petites scènes, qui se renouvelaient chaque soir, plaisaient médiocrement à Claire; elle les suivait de loin, non sans irritation secrète; ces femmes, vieilles ou jeunes, toutes également avides de se frotter à la célébrité naissante de son mari, toutes jacassant autour de lui comme des folles, lui semblaient parfaitement ridicules; et elle se sentait prise d'une sorte de honte à la pensée que ses propres allures avaient pu paraître, quelques mois auparavant, aussi déraisonnables, aussi irritantes, qu'elle trouvait maintenant les leurs. Au lieu de s'agiter comme autrefois, de tourbillonner de pièce en pièce, elle restait volontiers assise dans un cercle de personnes d'âge.

— Eh bien! petite, lui dit un jour à l'oreille une vieille dame de ses amies, est-ce qu'il y a du nouveau, que vous voilà si calme?

— Hélas! non, répondit-elle en rougissant jusqu'aux cheveux.

Et la vieille dame fit cette réflexion, que sa petite amie avait le ton moins cavalier que jadis.

Un jour, elle offrit à son mari de rester chez eux le soir, au lieu de sortir.

— Ai-je bien entendu? dit Raimond. C'est vous qui me proposez de rester à la maison ce soir!

— Mais oui... Qu'est-ce qu'il y a d'étonnant à cela?.. Vous travaillerez... je lirai près de vous.

Il refusa ce jour-là, et fit encore de même quelques jours après, sous prétexte qu'il était impossible de manquer aux engagemens pris. Mais Claire ne crut pas que ce fût la raison véritable. Elle avait

découvert que deux ou trois femmes de sa connaissance donnaient à entendre que Raimond s'était inspiré d'elles pour composer le portrait de l'héroïne de son roman, et cette prétention la mettait en rage.

— A-t-on jamais vu ces pécores, disait-elle, qui veulent toutes, maintenant que vous avez du succès, vous avoir servi de modèle !.. Peut-on concevoir une sottise et une vanité pareilles !..

Ce devint chez elle une idée fixe, que Raimond ne la forçait à sortir, même quand elle n'en avait pas envie, que pour rencontrer ces femmes; et le monde, qu'elle avait tant aimé, commença de lui plaire beaucoup moins. Sur ces entrefaites, un matin qu'elle galopait avec Raimond dans l'allée des Poteaux, son cheval prit peur et la jeta de côté contre un arbre, si malheureusement qu'un assez grave épanchement se déclara au genou. Le médecin ordonna le repos absolu; à la grande surprise de Raimond, ce fut avec une parfaite résignation que la jeune femme accepta cette prescription de garder la chambre. Comme Mme Lecouturier était alors à Nice, où elle devait passer l'hiver, Mme Blachère vint s'installer auprès de sa belle-fille, qui lui fit le plus tendre accueil. Les longues causeries recommencèrent entre les deux femmes. Au début de sa réclusion, Claire fut d'une gaîté charmante; elle riait, dans son lit, bavardait à plaisir et tenait les propos les plus divertissans : c'était à croire qu'elle était enchantée de son accident. Mais son humeur changea tout à coup quand Raimond, qui avait passé auprès d'elle les premières soirées, annonça un jour qu'il était obligé de sortir après dîner. La jeune femme se montra, ce jour-là, nerveuse, inquiète, irritable, et se plaignit de ce que son mari ne pouvait plus, maintenant, passer deux soirées de suite à la maison.

— A qui la faute, mon enfant, dit tranquillement sa belle-mère. Raimond n'était pas mondain : n'est-ce pas vous qui l'avez poussé à le devenir?

L'observation était si juste que Claire n'essaya même pas d'y répondre; seulement elle cacha sa tête dans l'oreiller, comme un enfant, et se mit à pleurer. Ce que voyant, Mme Blachère s'approcha du lit en souriant doucement, se pencha vers elle, l'embrassa, essuya ses larmes et dit avec une tendresse infinie :

— Là, là, mignonne, calmons-nous... Il paraît que nous sommes devenue bien sensible, ma chère fille !

XXIV.

Il y avait quelques jours déjà que Mme Blachère était rentrée à Château-Frayé, après le complet rétablissement de sa belle-fille, quand, vers la fin de novembre, Claire se crut enceinte.

Seize mois auparavant, la perspective d'une grossesse était, comme

on l'a vu, très loin de sourire à la jeune femme. Mais, depuis quelque temps, ses idées avaient subi, sur ce point comme sur d'autres, d'essentielles modifications, et, presque à son insu, elle en était insensiblement venue à regretter de n'avoir pas d'enfant; soit qu'ayant commencé de prendre goût à une vie plus calme, elle comprît enfin tout ce que la présence d'un de ces petits êtres donne de charme et de poésie au foyer domestique; soit que, son affection pour Raimond ayant grandi, ce sentiment fût devenu plus perspicace en même temps qu'il devenait plus noble, et lui eût révélé que si l'amour de son mari semblait décroître, c'était peut-être qu'il avait contre elle un grief inavoué, qui n'existerait plus du jour où elle pourrait lui annoncer que bientôt il serait père. Aussi fut-ce avec une émotion profonde qu'elle s'avisa de son état. Comme s'il voulait se venger d'avoir été comprimé si longtemps, l'instinct maternel l'envahit tout entière, d'un élan si brusque et d'une prise si impérieuse, qu'on eût fort étonné la jeune femme, qu'on l'eût indignée même, en lui rappelant qu'elle n'avait pas toujours regardé comme le plus grand des bonheurs cette espérance d'être mère, qui maintenant la ravissait en une sorte d'extase.

Elle attendit, ne voulant rien dire, surtout à son mari, avant d'être sûre. Et, à chaque jour qui s'écoulait, l'espérance devenait plus forte, devenait invincible, s'emparait de son cœur à ce point qu'il lui semblait, à de certains momens, qu'elle mourrait d'une déception. Elle parlait peu, se souriait souvent à elle-même, ou plutôt à un être qui n'existait pas encore pour d'autres, mais qui pour elle vivait déjà, que déjà elle aimait; et ce sourire mystérieux avait la douceur de la pensée dont il était le reflet. Elle restait languissamment assise pendant des heures, ayant sur ses genoux un livre qu'elle ne lisait pas, cherchant d'instinct les poses molles et allongées; son regard semblait se noyer de rêve; ses mains se croisaient déjà d'elles-mêmes sur son ventre, comme pour protéger le cher fardeau qu'il portait peut-être; et toujours le même vague sourire flottait sur ses lèvres, entr'ouvertes, comme si elle eût parlé à quelqu'un d'invisible...

Puis, quand il n'y eut plus de doute, au lieu de la joie immense qu'elle s'était promise pour le moment où elle pourrait confier son secret à Raimond, un accès soudain de timidité la saisit. Elle ne savait plus comment lui avouer la douce chose, elle hésitait, elle tremblait au moment de la dire. Dix fois elle ouvrit la bouche pour parler et n'osa pas. Il lui semblait que Raimond aurait dû deviner quelque chose, pressentir le grand événement, s'informer... Ah! comme elle aurait su répondre, et quelle félicité de lui tout dire!.. Mais il restait sombre et concentré; il ne demandait rien, il ne voyait

rien, il était tout à l'idée de son nouveau livre, comme elle était, elle, toute à l'idée de son enfant.

Un jour qu'il était allé faire quelques visites, il la trouva, en rentrant pour dîner, étendue sur la chaise longue du cabinet de travail où il l'avait laissée en partant.

— Comment, dit-il, encore là!.. Est-ce que votre genou recommence à vous faire mal?

Elle fit signe que non, sans parler.

— Mais enfin, il n'est pas naturel que vous restiez ainsi pendant des heures entières... Vous souffrez?..

Elle le regarda, et d'une voix très douce :

— Je ne souffre pas... Je suis heureuse.

— Ah! mon Dieu, dit-il, un peu ému du ton dont elle avait prononcé ces mots, qu'y a-t-il?.. Est-ce que?..

— Oui, mon ami... Je le crois... J'en suis sûre même... Il faut bien que je vous l'annonce, puisque vous ne me demandez rien... Êtes-vous content de moi?

Il se pencha vers elle, l'embrassa, et, dégageant sa tête des bras qu'elle avait noués autour de son cou pour le retenir, lui adressa plusieurs questions.

— Mais ce n'est pas la peine de tant m'interroger, disait-elle; je vous répète que je suis sûre; j'ai vu le médecin : figurez-vous qu'il n'a jamais voulu me dire si ce serait un garçon ou une fille... Quels ânes que ces médecins!.. Moi, j'aurais mieux aimé une fille, mais à cause de vous, je préfère un garçon... Dites-moi donc enfin que vous êtes content,.. riez,.. embrassez-moi encore : vous ne m'avez embrassée qu'une pauvre petite fois, et ça n'est pas payé, je vous assure, car enfin je puis bien y laisser mes os, vous savez! Et faisons des projets d'avenir pour ce monsieur,.. car c'est un fils, décidément, je le parierais!..

Raimond écoutait sans répondre ce gentil babillage. La nouvelle d'un événement qu'il avait appelé de tous ses vœux le touchait, assurément, mais c'était peut-être la surprise qui dominait dans l'émotion qu'il venait d'éprouver. Il arrive quelquefois qu'on accueille mal un bonheur auquel on n'est pas au moins un peu préparé; or Raimond, après avoir longtemps souhaité en vain celui-là, avait fini par s'interdire d'y penser même. La soudaine révélation que sa femme lui avait faite le frappa d'une sorte de stupeur que Claire prit, très à tort, pour de l'indifférence.

— Ah! dit-elle, vous ne parlez pas... Moi qui croyais vous rendre si heureux,.. vous me gâtez ma joie!

— Que voulez-vous, répondit-il, j'avais fini par m'habituer à l'idée de n'avoir pas d'enfant!

Cela ne voulait point du tout dire, dans sa pensée, qu'il ne fût pas heureux d'en avoir ; mais elle se méprit sur le sens de ces paroles, qui lui causèrent une peine affreuse, et, se levant brusquement, elle sortit du cabinet, désespérée.

Ce malentendu, qu'une bonne et franche explication eût aisément dissipé, devait avoir, ainsi qu'il arrive quelquefois entre époux, d'assez graves conséquences. Claire se rejeta avec une sorte de fureur dans le tourbillon mondain. « Ah ! se disait-elle, c'est ainsi !.. Pas un élan de gratitude ou de joie, pas un mot tendre... Il ne m'aime plus, c'est évident... » Et la malheureuse, comme toutes les femmes qui croient avoir perdu l'amour de l'homme qu'elles aiment, ne chercha plus qu'à s'étourdir. Raimond, de son côté, ne comprenant pas ce qui se passait en elle, vit avec autant de tristesse que de mécontentement rentrer en scène la femme frivole, coquette, ardente au plaisir, que Claire avait cessé d'être depuis quelques mois. Il lui parut que le calme et le recueillement eussent mieux convenu, de toutes manières, à son état que la vie bruyante, agitée, dont le goût l'avait soudain reprise ; de sorte que cet événement capital, au lieu de fondre dans la communauté d'une joie inespérée tous leurs petits griefs réciproques et de rapprocher l'un de l'autre les deux époux, eut seulement pour effet d'aggraver la sourde mésintelligence qui s'était glissée entre eux. Sans se le dire ouvertement, ils se reprochaient l'un à l'autre, et avec une égale injustice, lui, de méconnaître les austères devoirs qu'impose une maternité prochaine, elle, de se montrer insensible au bonheur d'avoir bientôt un enfant.

Janvier, février se passèrent ainsi. En dépit des observations de sa mère, de sa belle-mère, des conseils du médecin, Claire avait repris son train de l'hiver précédent.

— Vous devriez ménager un peu vos forces, lui dit un jour son mari ; vous en aurez besoin...

— Bah ! répliqua-t-elle, arrive que pourra !

Tandis qu'elle jetait dédaigneusement ces paroles, son cœur se serrait ; Raimond, ne devinant point l'amertume cachée sous cette triste fanfaronnade, souffrit horriblement de l'entendre et ne répondit pas.

Tous les soirs, ils sortaient. Tandis que le coupé les emportait loin de leur maison, ils regardaient chacun d'un côté différent dans la rue, et se renfermaient à l'envi dans un silence pénible, gros de mutuelles récriminations. Aussitôt arrivés, ils se séparaient ; Raimond allait saluer ses amies, et Claire, par représaille, se laissait faire par les hommes plus de complimens qu'elle n'en avait encore autorisé. Ils s'observaient du coin de l'œil, avec colère, en évitant

que leurs regards se rencontrassent, et en déguisant sous un air d'indifférence et de gaîté la jalousie dont ils souffraient l'un et l'autre. Cette comédie qu'ils jouaient inconsciemment avait fini par tromper beaucoup de gens ; le bruit courut que « le ménage Blachère allait mal. » Et aussitôt les messieurs un peu mûrs que la froideur de Claire et la vigilance de son mari avaient tout d'abord écartés se montrèrent derechef autour d'elle : ce qui fut regardé par quelques observateurs des choses de la vie parisienne comme un symptôme aussi grave que le peut sembler, aux yeux des marins, l'apparition, autour d'un navire, des oiseaux dont la présence annonce la tempête.

Un soir que Claire s'était donné beaucoup de mouvement, qu'elle avait causé bruyamment, dansé même, le monsieur qui l'avait conduite au buffet, et qui à ce moment lui présentait une coupe de champagne, la vit tout à coup pâlir, chanceler, et porter d'un mouvement rapide, qu'elle réprima aussitôt, la main au bas de son corsage.

— Qu'avez-vous, madame? demanda-t-il avec un galant empressement.

— Ne faites pas attention, dit-elle en repoussant la coupe ; c'est la chaleur...

Sa figure était devenue blanche comme un linge ; ses yeux, qui brillaient d'un éclat extraordinaire, cherchaient Raimond : pour la première fois, Claire venait de sentir comme un autre cœur qui palpitait en elle. Et elle restait là, oubliant tout, le lieu, la foule, les regards fixés sur elle, immobile et glacée, sentant les battemens de son sang ralentis, suspendus presque, par l'attente d'une nouvelle secousse, ne pensant plus à rien, si ce n'est à ce petit être qui venait brusquement de se rappeler à elle, et qu'elle tuait peut-être, alors qu'il voulait vivre. Quelqu'un était allé chercher Raimond. Elle prit son bras.

— Partons, dit-elle.

Et, droite, pâle, les yeux fixes, d'un pas raide de somnambule, elle sortit.

— Eh bien! qu'y a-t-il? demanda Raimond, dès que la portière de la voiture se fut refermée. Il se penchait vers elle, et la regardait anxieusement, soupçonnant presque ce qui venait de se passer. Pourquoi, au lieu de lui dire la vérité, d'appuyer, comme elle faisait autrefois, la tête sur son épaule, ainsi qu'elle en avait envie, — pourquoi se raidit-elle contre son émotion?.. Hélas! c'est qu'au moment où elle allait parler, au moment où les larmes, qui déjà gonflaient ses paupières, allaient jaillir et soulager son pauvre cœur oppressé, à ce moment-là, l'image d'une petite blonde avec qui Raimond s'était entretenu longuement pendant ce bal passa sou-

dain dans son esprit... Alors, l'attendrissement qui la gagnait se changea en une sorte de rage; elle eut horreur de cet homme, — qu'elle adorait pourtant, — horreur du monde qui le lui avait pris, horreur d'elle-même, horreur de tout. Et comme il répétait doucecement la question : « Eh bien ! qu'y a-t-il ? » en essayant de glisser un bras autour de sa taille :

— Rien ! dit-elle durement.

Raimond tressaillit et s'écarta. Elle s'était rejetée dans le coin de la voiture. Parfois la lumière des lanternes d'une autre voiture que l'on croisait entrait brusquement dans le coupé et éclairait pendant une seconde le visage blême d'une femme qui regardait tout droit dans la nuit, les sourcils contractés, l'air farouche... Et ce fut ainsi qu'ils rentrèrent chez eux, qu'ils se retrouvèrent, une heure après, seuls, à côté l'un de l'autre, dans la tiède chaleur de la chambre nuptiale, ce soir, — soir sacré ! — où le petit être né de leur amour avait donné la première manifestation de sa vie obscure à celle qui l'avait conçu. De quel élan de gratitude celui qui l'avait engendré se serait jeté aux genoux de la mère, si elle avait voulu parler ! Comme leurs âmes, leurs âmes qui se cherchaient, alors même qu'elles semblaient se fuir, se seraient unies et fondues, en présence de l'ineffable mystère ! Et quelle nuit d'amour eût valu celle qu'ils eussent passée, serrés l'un contre l'autre, attendant avec une sorte de religieuse anxiété quelque nouveau tressaillement, afin d'être bien sûrs que cette vie, distincte de la leur et pourtant toute mêlée à elle, continuait à sourdre ! Mais Claire ne sortit pas de son cruel silence, trouvant une sorte de volupté amère à se noyer dans sa propre souffrance, à se dire, à se répéter sans fin qu'elle était seule, abandonnée de tous, sans mère ni mari, — et se vengeant de son martyre en refusant à celui qu'elle accusait de le lui infliger la joie d'apprendre cette première palpitation de la créature qu'ils avaient formée tous les deux. Il y a des heures où nos pires ennemis ne mettent pas autant de haine à nous déchirer que nous mettons de frénésie à torturer notre propre cœur. Or elle était, la malheureuse femme, à l'un de ces momens ; et dans ce naufrage de sa raison surnageait seulement l'âpre désir de se faire du mal à elle-même, afin d'en faire aussi à celui qu'elle aimait. Raimond ne sut donc pas pourquoi elle avait voulu quitter le bal. Il crut à un caprice de femme impérieuse et fantasque, à un de ces accès de despotisme conjugal qu'elle ne lui avait pas épargnés dans les premiers temps de leur mariage. Et le seul résultat de cet incident, — qui aurait dû les jeter dans les bras l'un de l'autre, confus de leur méprise et repentans du mal qu'ils s'étaient fait, — fut d'affermir le jeune homme dans la réso-

lution de ne pas céder toujours à cette ridicule et humiliante tyrannie qu'on prétendait exercer sur lui.

Quant à Claire, il lui arriva ce qui arrive souvent aux femmes après une de ces crises d'âme qui bouleversent de fond en comble tout leur être moral : ses sentimens religieux, assez tièdes jusqu'alors, prirent tout à coup une ferveur qu'ils n'avaient jamais eue. Elle chercha dans sa mémoire, en s'étonnant de les avoir déjà presque oubliées, les prières de son enfance; et ce fut pour sa pauvre âme blessée une joie, une consolation, de retrouver, de redire les belles et douces paroles qu'elle se reprochait maintenant d'avoir dites autrefois sans remarquer assez la vertu de réconfort qui réside en elles. Ce retour offensif de religiosité se produisit avec une telle force qu'au bout de quelques jours, la jeune femme ne fit pas de difficulté à prendre l'avertissement reçu par elle pendant ce bal pour un ordre mystérieux de se consacrer toute à son enfant, et qu'il lui vint un remords des dîners, des fêtes de toute sorte où elle était allée, comme si, en y allant, elle avait risqué de compromettre le dépôt de vie que Dieu même lui avait confié. Elle résolut donc de renoncer au monde jusqu'à l'époque de sa délivrance; et le sacrifice lui coûta d'autant moins, qu'elle espérait, au fond, en cessant d'y paraître, retenir son mari auprès d'elle. Malheureusement, la funeste habitude qu'ils avaient prise de se dérober l'un à l'autre la connaissance de leurs sentimens intimes et des mobiles secrets de leurs actes les exposait à interpréter presque toujours d'une manière fausse et injuste leur conduite respective. Dans la disposition d'esprit où il était, Raimond devait croire, et crut en effet, que ce parti-pris de retraite absolue, succédant si brusquement à une excessive mondanité, servait seulement à déguiser une nouvelle entreprise contre sa propre indépendance. Étant, moins que jamais, d'humeur à se la laisser confisquer, il ne se rendit point aux timides invites que fit Claire pour le garder à la maison, et continua d'aller dans le monde où elle n'allait plus : tant parce qu'il avait insensiblement pris goût à cette vie, que parce qu'il croyait sa dignité intéressée à ne point permettre que les caprices d'une femme devinssent la règle de sa conduite.

XXV.

Il n'était bruit, à ce moment-là, dans Paris, que d'un grand bal masqué qui devait être donné par M. Blum, — le richissime ami des Lecouturier, — pour inaugurer un hôtel qu'il venait de faire construire, après une série d'opérations, particulièrement géniales, sur les guanos. De petits jeunes gens bien informés se fai-

saient un succès, depuis trois semaines, rien qu'à colporter de salon en salon des « indiscrétions » sur les futures splendeurs de cette fête. On parlait de surprises d'un goût charmant ; cinq ou six messieurs, qui gravitaient, à la Bourse, dans l'orbite du puissant spéculateur, avaient résolu de se déguiser en goélands, pingouins, manchots et autres oiseaux du Pacifique : délicate allusion aux artisans modestes et inconsciens de cette opulence. On faisait des bassesses pour être invité ; la haute banque était en délire ; le faubourg Saint-Germain commençait à s'agiter. Le comte de Cimeuil, — dont les ancêtres avaient rempli d'importantes missions diplomatiques sous Louis XV, — prouvait que l'hérédité n'est pas un vain mot, en négociant avec beaucoup d'habileté une très grosse affaire, la présence à ce bal d'un certain nombre de nobles dames, fort titrées, qui se faisaient encore un peu tirer l'oreille, mais qui, nul n'en doutait, finiraient par mettre leurs quartiers dans leur poche et paraîtraient à la fête ; l'opinion commune était que le succès de son entremise rapporterait à Cimeuil, d'une façon ou d'une autre, au moins mille louis, Blum ayant la réputation de ne point lésiner, en pareil cas, sur les courtages.

— J'ai reçu l'invitation de M. Blum, dit un jour Raimond à sa femme ; c'est pour le 15... Viendrez-vous ?

— Non.

— Décidément ?

— Décidément.

— Ce sera curieux pourtant... Vous n'êtes pas encore dans un état qui vous condamne à ne jamais mettre le pied hors de chez vous... Cela vous amuserait... Pourquoi ne m'accompagneriez-vous pas?

— Vous irez donc ?

— Sans doute... N'est-ce pas vous qui avez tenu à me présenter à ces gens?.. D'ailleurs, je vous le répète, cela sera très curieux... Quand on fait du roman, il faut voir ces choses-là : vous me le disiez vous-même l'an dernier.

— Croyez bien que je ne vous retiens pas... Comment vous mettrez-vous ?

— Je ne sais pas trop encore... En toréador, peut-être... Qu'en dites-vous ?

— Ah ! oui... Parce que Mme de Sizerac vous a dit à Biarritz que vous aviez l'air espagnol ?.. Mettez-vous en toréador si vous voulez... Comme c'est loin, ce temps de Biarritz, n'est-ce pas? Dans trois mois, il y aura deux ans que nous y étions... C'est peu : que de choses pourtant, depuis lors !..

Le soir du bal, Raimond, après avoir revêtu son costume, entra dans le cabinet de travail pour dire adieu à sa femme.

— Comment, dit-il, votre mère est déjà partie!

Mme Lecouturier était, en effet, venue dîner avec eux et avait annoncé l'intention de passer la soirée auprès de sa fille; mais elle s'était retirée avant dix heures, sous un prétexte quelconque, en réalité parce qu'un long tête-à-tête avec Claire lui semblait chose fort peu divertissante, tant la conversation de la jeune femme se ressentait du changement de son humeur, de ses goûts et de l'orientation nouvelle de ses pensées, presque toujours tournées maintenant vers des sujets dont le sérieux alarmait l'incurable frivolité de sa mère.

— Si j'avais su, je ne serais allé m'habiller qu'après que vous auriez été couchée, reprit Raimond. Je ne me doutais pas que vous dussiez rester seule...

— Je commence à m'y habituer, mon ami... Et puis,.. je ne suis pas seule, allez!

En disant ces mots, elle coiffait son poing d'un mignon bonnet au tricot qu'elle venait de finir et le contemplait avec amour, comme si elle eût entrevu déjà la chère petite tête qui, dans quelques mois, allait le remplir.

— Voulez-vous que je reste? demanda doucement Raimond, ému.

Elle le regarda bien en face, pour voir s'il était sincère. Si elle avait été sûre qu'il le fût, avec quelle joie, quel transport de reconnaissance elle eût dit: « Oh! oui, restez!.. Je souffre tant, lorsque vous n'êtes pas auprès de moi, et que d'autres femmes sont auprès de vous!.. Restez... Vous travaillerez, là... Je ne vous parlerai pas; ma pensée seule causera avec vous... Je vous demande seulement de tourner quelquefois les yeux vers moi, sans me rien dire... Et je serai heureuse; et quand vous aurez assez travaillé, nous irons dormir; et nous continuerons de penser en rêve, vous à votre livre, moi à mon enfant!.. » Voilà les paroles qui de son cœur eussent monté à ses lèvres, si elle n'avait été, la malheureuse, en proie à un funeste et irrésistible instinct de défiance. Il en fut ce soir-là, comme le soir où elle avait quitté le bal, sentant bouillonner la vie aux sources profondes de la maternité. Une parole d'elle eût suffi pour que ce mari qui l'aimait toujours, mais d'un amour inquiet et douloureux, tombât à ses pieds, pour que tout fût réparé, oublié, et qu'ils connussent enfin, au lieu des tourmens qu'ils s'infligeaient l'un à l'autre, les félicités d'une tendresse égale et sereine. Mais cette parole ne fut pas prononcée. Et, de nouveau, ces deux âmes qui aspiraient à se joindre et à se ressaisir, — faute d'un dernier effort, d'une seconde d'abandon, faute d'un mot! — se trouvèrent séparées violemment.

— Vous êtes vraiment très bien dans ce costume... Je ne voudrais pas vous priver des complimens de vos admiratrices ordinaires.

A peine elle avait cédé à l'impulsion mauvaise qui, sans cesse, la poussait à proférer de dures paroles, alors qu'elle en avait de si tendres plein le cœur, Claire se repentit. Mais il n'était plus temps.

— Excusez, dit Raimond, la présomption que j'ai eue de croire que ma présence pouvait vous être agréable...

Il sortit du cabinet, en proie à une violente irritation. Deux minutes après, le grondement sourd de la voiture roulant sous la voûte emplit la maison. Claire tendait l'oreille. Elle espérait qu'il aurait compris le tumulte de sentimens contradictoires qui s'agitaient en elle, qu'il allait revenir... Comme elle se confesserait à lui, comme elle lui demanderait secours contre elle-même, contre la perpétuelle inquiétude de son esprit malade, contre ce maudit instinct qui lui faisait dire ou faire des choses dont elle se repentait aussitôt!.. Le bruit sec des roues retombant sur le pavé de la rue retentit par deux fois. Alors la jeune femme renversa sur le dossier du fauteuil sa tête pâle, ferma les yeux, et serrant dans ses mains jointes le petit bonnet destiné à son enfant, sentit que sa pauvre âme sombrait en un abîme de tristesse.

Quand Raimond arriva chez M. Blum, la fête était déjà commencée. Il entra dans un premier salon et se trouva au milieu d'une cohue bigarrée d'hommes et de femmes en costumes de toutes les époques et de toutes les latitudes. Sous la lumière crue de mille petites lampes électriques, cette foule riait, criait, s'agitait en un désordre et avec une liberté d'allures qui ne laissaient pas d'être assez pittoresques, mais qui n'impliquaient point que l'on se crût, en ce lieu, obligé de veiller avec plus de soin sur son langage ou sur sa tenue qu'on n'aurait fait dans quelque bal public. Des hommes étaient déjà installés au buffet, quoiqu'il ne fût pas encore minuit, mangeant et buvant, sous l'œil grave des maîtres d'hôtel, avec une immonde goinfrerie ; d'autres, qui avaient fini, — pour le moment du moins, — allaient au fumoir, et là, effrondrés sur des sièges bas, prenaient des poses d'animaux gavés, en fumant de gros cigares dont ils avaient mis, par distraction, quelques-uns dans leurs poches. Ils parlaient, entre deux bouffées, de leur hôte, des spéculations qui avaient édifié son immense fortune, sur un tel ton, qu'il eût été difficile de savoir ce qui l'emportait en eux, de l'envie, de l'admiration ou du mépris : peut-être les trois sentimens se trouvaient-ils représentés à proportions égales dans cette édifiante causerie. A en juger sur l'effroyable consommation de cigares et de liqueurs, sur le peu de soin qu'ils prenaient de ne point salir les meubles et les tapis, on eût dit qu'ils s'étaient mis d'accord, sans se le dire, pour faire payer aussi cher que possible cette insolente opulence à l'homme hardi et heureux qui les avait conviés à en partager, ce soir-là, le bienfait avec lui. Par momens, on

voyait apparaître dans l'embrasure d'une porte la tête de M. Blum. Il allait et venait, rayonnant, un sourire de triomphe aux lèvres, content de voir que ses salons étaient pleins, que les hommes les plus célèbres, les femmes les plus fières avaient subi l'irrésistible attraction de ses millions, qu'on faisait honneur à son champagne, à ses truffes, à ses havanes, qu'on riait, qu'on s'amusait, que l'on pâturait bien; rendant à tout ce monde mépris pour mépris, saluant du bout des doigts son agent de recrutement, Cimeuil, savourant, ce parvenu, l'exquise vengeance de jeter son hospitalité fastueuse comme un soufflet à la face de ces gens ; jouissant d'abaisser toutes les supériorités qu'il n'avait pas, le nom, les titres, le talent, devant la lourde supériorité de l'énorme tas d'or sur lequel il trônait...

Raimond se promenait de salon en salon et observait curieusement le mélange de magnificence et de vulgarité qui semblait être la caractéristique de cette fête. Il remarqua que beaucoup de gens s'étaient affublés en bêtes ; il lui parut qu'une certaine bassesse de l'instinct public se révélait dans le choix de ces accoutremens, auxquels il eût été si facile de préférer ceux dont la beauté rehausse la noblesse de la forme humaine. Dans une pintade qui passait, il reconnut une dame portant un nom illustre ; elle était entourée de trois ou quatre petits jeunes gens habillés en serins : leur conversation donnait à penser que le costume loyalement choisi par eux constituait une profession de foi plutôt qu'un déguisement.

Comme il regardait, appuyé contre une porte, un domino rose le toucha du bout de son éventail et lui dit bonjour sur un ton de fausset destiné à déguiser sa voix.

Raimond se retourna, surpris, et vit devant lui une femme qui semblait grande et forte sans qu'il fût possible de discerner autre chose, — ne fût-ce que de savoir si elle était jeune ou vieille, laide ou jolie, — sous les plis très amples du vêtement de soie dont elle était enveloppée de la tête au pieds.

— Eh bien! beau torero, reprit la voix, tu viens donc dans les mauvais lieux?

— C'est dans l'espoir de t'y rencontrer, mon ange, répliqua le jeune homme, d'assez bonne grâce.

— Tiens, tu as fait des progrès... Il y a un an, tu n'aurais pas été capable de trouver ça...

— Vous me connaissez donc?

— Trop curieux, mon garçon... Cela ne te regarde pas... Et ta femme, qu'est-ce que tu en fais?

— Trop curieux, beau domino... Occupez-vous de vos affaires.

— De mieux en mieux... Te voilà tout à fait déniaisé...

L'entretien continua sur ce ton de badinage léger. Un peu dé-

concerté d'abord par la façon désinvolte et hautaine dont cette femme maniait le persiflage, — ayant d'ailleurs dans cette joute une infériorité notable, puisqu'il était connu de son adversaire et ne le connaissait pas, — Raimond fit tête, néanmoins, avec assez de présence d'esprit. Il s'était animé peu à peu et renvoyait, non sans adresse, les épigrammes plus malicieuses que méchantes qu'on lui lançait. Après quelques minutes, le jeu lui plaisait si fort que, lorsqu'il fut fini, sa première pensée fut de suivre l'inconnue et de chercher à savoir qui elle était; mais elle avait disparu dans la foule. Sans en avoir conscience, il éprouvait pour elle cette gratitude particulière qu'on a pour les gens qui vous ont fourni l'occasion de leur prouver et de se prouver en même temps à soi-même qu'on est homme d'esprit. Il lui savait gré aussi de menus complimens qu'il avait reçus d'elle, agréablement enchâssés dans des railleries sans malveillance, qui ajoutaient à leur prix. Tandis que sa voiture le ramenait, sa pensée ne pouvait se détacher de cette femme dont il n'avait vu que les yeux bruns, pailletés de petites taches d'un jaune clair qui ressemblaient à de la poudre d'or. « Où m'a-t-elle connu? Comment a-t-elle su tout ce qu'elle m'a dit sur moi? » Telles étaient les questions qu'il se posait à lui-même; et le dépit qu'il sentait de ne pouvoir y répondre attestait la vivacité de l'intérêt que venait de lui inspirer soudain cette petite aventure.

Il trouva Claire lisant dans son lit.

— Comment! dit-il, vous ne dormez pas encore?.. A deux heures du matin!

— J'ai essayé, je n'ai pas pu... Était-ce beau?

— Oui, un peu débraillé, aussi... Je suis fort satisfait, en somme, que vous n'y soyez pas venue?

— Vous êtes-vous bien amusé?

— C'était assez drôle à regarder...

— Mme de Sizerac devait en être : l'avez-vous rencontrée?

Ce nom, prononcé par la jeune femme, traversa comme un trait de lumière l'esprit de son mari : Raimond se demanda aussitôt si ce n'était point la marquise qui l'avait intrigué en déguisant sa voix.

— Eh bien! reprit Claire, qu'est-ce que vous avez à rester là sans rien dire?.. Est-ce à elle que vous songez?

— Moi!.. Pouvez-vous croire?.. Je suis à cent lieues de là.

Il mentait déjà : Claire sentit vaguement que son mari lui cachait quelque chose et ne demanda plus rien. Elle observa, le lendemain et les jours suivans, qu'il était distrait. En effet, l'incident du bal ne sortait plus de sa pensée, et l'envie de savoir si c'était bien la marquise qu'il avait rencontrée prenait insensiblement une tournure d'obsession. Il finit par se persuader que le meilleur moyen

d'en finir avec cette préoccupation était d'aller tout simplement faire une visite à Mme de Sizerac : il saurait ainsi à quoi s'en tenir sur l'identité du domino rose, et, sa curiosité satisfaite, ne songerait plus à elle. N'était-il pas d'ailleurs tenu de faire hommage de son livre à qui les avait, Claire et lui, si gracieusement accueillis à Biarritz? Et il se rappelait ce dîner à la villa Hortense, cette soirée, ces paroles flatteuses qui lui avaient été prodiguées, ces vers qu'il avait dû lire, ce premier succès d'écrivain, dont d'autres succès plus vifs n'avaient point effacé le souvenir dans sa mémoire reconnaissante, tout, jusqu'à cette robe blanche, ornée de nœuds d'un rouge vif, qui moulait, ce soir-là, les formes sculpturales de la belle marquise. Les raisons d'aller la voir lui semblaient, à mesure qu'il y pensait, plus nombreuses, sans qu'il s'avisât que toutes ces raisons n'existaient même pas à ses yeux huit jours auparavant, et qu'une seule, au fond, était la bonne, la vraie : savoir, le désir inavoué de marivauder encore avec cette aimable femme. Il se présenta donc chez elle un samedi, et s'excusa tant bien que mal sur son travail de n'être point venu encore. Justement, les personnes qui se trouvaient là parlaient du bal de M. Blum. Raimond en profita pour raconter qu'il y était allé et qu'il avait été intrigué avec infiniment d'esprit par une femme en domino rose.

— Avez-vous pu savoir qui c'était? demanda Mme de Sizerac avec une parfaite assurance.

— Non, dit-il ; elle déguisait sa voix et cachait avec soin son visage.

— C'est qu'elle était laide et vieille, voyez-vous... Mauvaise affaire, cher monsieur!.. Ne cherchez pas... Elle vous aura sans doute montré ce qu'il y avait de mieux en elle !

A ce moment, la marquise jouait avec un éventail dont Raimond se souvint tout à coup d'avoir remarqué la monture d'or ciselé entre les mains du domino.

— Ce qu'il y avait de mieux en elle? reprit-il en la regardant bien en face. Je ne crois pas, madame.

Se voyant reconnue, elle se mit à sourire. Après quoi, elle prit sa face-à-main et examina, avec une complaisance marquée, son interlocuteur. C'était son péché mignon d'aimer que les hommes la regardassent avec hardiesse ; même il ne lui déplaisait point de voir passer dans leurs yeux ces flammes courtes et rapides qui indiquent une nature généreuse...

En sortant du salon de la marquise, Raimond se demanda s'il parlerait à sa femme de cette visite. Pourquoi s'en cacher?.. Quel mal avait-il fait en allant porter son livre à Mme de Sizerac? La chose n'était-elle point parfaitement naturelle?.. Oui;.. mais alors à quoi bon la dire?.. Qui sait si Claire, dans les dispositions où il l'avait vue autrefois à l'égard de la marquise, dans l'état d'agitation, d'in-

quiétude sans cause où il la voyait maintenant, n'irait pas concevoir d'absurdes soupçons au sujet de cette innocente relation qu'il venait de renouer? Mieux valait se taire et attendre : c'est ce qu'il fit. Et, — telle est l'ingéniosité qu'on met parfois à se duper soi-même! — Raimond en vint à se persuader que, s'il agissait de la sorte, ce n'était point pour s'assurer la faculté d'aller aussi souvent qu'il lui plairait chez Mme de Sizerac, mais bien dans l'intérêt du repos de sa femme : sophisme adroit et commode qui devait lui permettre de cultiver sournoisement cette amitié nouvelle, tout en continuant à croire que sa conduite restait irréprochable. C'est chose infiniment triste que de suivre le travail de menues hypocrisies, de capitulations déguisées, et de petites lâchetés qui s'opère dans une conscience, — même plus honnête et plus droite que ne sont celles de la majeure partie des hommes, — quand elle a eu la faiblesse de commencer à ruser avec le devoir.

En ce mois de mars, qui était le cinquième de la grossesse de Claire, Raimond retourna plusieurs fois chez Mme de Sizerac. Il ne cherchait pas à se rendre un compte très exact des causes de l'agrément qu'il trouvait à la voir, et s'abandonnait à la sympathie qu'elle lui inspirait sans se soucier de déterminer au juste la qualité de ce sentiment; averti, peut-être, par un secret instinct, que le meilleur moyen de n'y rien trouver de coupable était de ne le point analyser. Le ton ordinaire de leurs causeries était celui d'un élégant et spirituel badinage, avec une pointe tantôt de coquetterie, tantôt d'ironie légère, que la marquise y insinuait de temps à autre, discrètement, comme on donne de l'éperon à un cheval de race, non de manière à lui faire prendre le mors aux dents, mais assez pour l'émoustiller un peu. Ils faisaient beaucoup de frais l'un pour l'autre, « s'intriguaient » à l'envi, comme le soir du bal masqué : elle, provocante et moqueuse, corrigeant par un sarcasme l'effet d'un coup d'œil ou d'un sourire trop engageans qu'elle n'avait pu se retenir d'adresser à ce beau garçon ; lui, ripostant à coups de madrigaux, d'un air moitié railleur, moitié convaincu ; plaisant chaque jour davantage, parce qu'il ne semblait point se préoccuper de plaire, et parce que la réserve où il se retranchait ne parvenait point à cacher aux yeux expérimentés de cette femme une de ces âmes ardentes qu'elle avait toujours honorées d'une particulière estime. C'était pour Raimond des jours très doux que ceux où il allait prendre chez elle, à cinq heures, une tasse de thé. Bien qu'il fût aussi peu que possible entiché de noblesse, cette intimité, où il avait été si rapidement admis, ces prévenances adroites, ces délicates flatteries de grande dame, ne laissaient pas de lui inspirer une certaine satisfaction d'amour-propre. Il oubliait là les menus soucis ou les tristesses de sa vie, l'humeur de Claire, plus sombre de jour

en jour, les mélancoliques rêveries dont elle lui infligeait le spectacle comme un reproche, ses longs accès de mutisme, ses soupirs de femme délaissée, chaque fois qu'il sortait, et, quand il rentrait à la maison, ses interrogatoires sans fin de femme jalouse. Dans ce boudoir où il avait maintenant sa place à lui, une causeuse où elle le faisait asseoir, face au jour, tandis qu'elle-même tournait le dos à la lumière, — comme elles font toutes après quarante ans; — près de cette amie instruite, intelligente, spirituelle, sachant ou devinant tout, possédant d'ailleurs, mieux qu'âme qui vive, l'art d'accommoder d'une façon fort appétissante les restes de sa beauté, toujours jeune de cœur, cela se voyait, mais si simple, si bonne, si indulgente à autrui, qu'on pouvait presque faire honneur de ses faiblesses à sa charité; Raimond sentait comme une détente de tout son être, qui se contractait douloureusement, au contraire, dès que la vie conjugale, — avec les mille petits froissemens journaliers qu'elle comportait maintenant pour lui, comme pour Claire, — l'avait repris au sortir de cette paisible atmosphère. Et les jours s'écoulaient; le printemps était revenu : les corneilles du parc Monceau recommençaient à croasser, à l'approche de la nuit, en tournoyant au-dessus de leurs nids dans le ciel ensanglanté par les reflets de l'immense incendie du couchant... Mais Raimond n'allait plus rêver auprès de la pièce d'eau, ni s'attendrir à la vue des belles jeunes filles à l'air doux et modeste dont il aurait pu être le mari, des petits enfans aux cheveux bouclés dont il aurait pu être le père. Il était devenu ce que Claire, dix-huit mois auparavant, souhaitait imprudemment qu'il fût : un mari « parisien, » comme elle disait, en attachant à ce mot, vide de sens, je ne sais quelle idée de distinction, de suprême élégance; un mari parisien, c'est-à-dire un monsieur qui laissait sa femme enceinte se morfondre à la maison et tricoter, jusqu'à usure de ses doigts, de petits bonnets, de minuscules brassières dont la laine était souvent trempée de larmes, tandis qu'il s'en allait, lui, rire, entendre et conter de plaisantes histoires chez une marquise aimant, quoique mûre, les jolis garçons encore jeunes... Et c'est pour cela que Claire allait parfois se promener, seule, au parc Monceau, comme Raimond lui-même faisait autrefois, et s'y plongeait en de longues méditations dont le résultat fut, certain soir de mai, que la pauvre femme se sentit, à son tour, affreusement malheureuse.

XXVI.

Vers le milieu de mai, Claire déclara un beau jour à son mari qu'elle avait besoin de l'air de la campagne, et qu'elle serait heureuse de s'installer immédiatement à Château-Frayé.

— Si tôt! dit Raimond. Vos goûts sont devenus bien bucoliques, ma chère Claire! Il vous faut les lilas, maintenant, et sur place...

— Mon Dieu, oui, mon ami... Comme à vous le Grand Prix... Que voulez-vous, tout change : c'est moi, maintenant, qui aime Château-Frayé,.. moi qui songe que votre mère y est seule et qu'elle aura plaisir à nous y voir,.. plus de plaisir, apparemment, que vous à y venir!

De fait, ce départ contrariait les projets de Raimond. Le peu d'empressement qu'il mit à se rendre au vœu exprimé par Claire confirma celle-ci dans l'idée que son mari devait avoir des raisons qu'il ne disait point, pour accueillir d'aussi mauvaise grâce sa proposition. Le soir même de leur arrivée, comme ils faisaient ensemble le tour du parc, tandis que Mme Blachère vaquait aux derniers préparatifs de leur installation, la jeune femme s'arrêta tout à coup devant la statue décapitée du Sylvain dansant :

— C'est ici que vous m'avez dit pour la première fois que vous m'aimiez, il y a deux ans... Me le diriez-vous encore aujourd'hui?

— Ma chère amie, — répondit-il sur ce ton de badinage qui lui était maintenant coutumier et qui contrastait si fort avec le ton sérieux dont elle lui reprochait autrefois de pas assez se départir, — ma chère amie, je vous préviens que vous devenez abominablement sentimentale... Vous m'avez rendu le service de me guérir de ma sentimentalité; souffrez donc que je vous signale les progrès inquiétans de la vôtre.

— Répondez à ma question, au lieu de vous moquer...

— Sur ce saule pleureur, arbre cher aux âmes sensibles, sur cette statue qui vous ressemble, — attendu que vous avez comme elle perdu la tête, je jure...

— Ah! fit-elle, taisez-vous! Vos plaisanteries me sont odieuses!

Et, brusquement, elle rentra. Le lendemain, Claire évita de parler à son mari. Cette bouderie persistante et les questions qu'elle provoqua de la part de Mme Blachère; les reproches que Raimond reçut de sa mère à cette occasion; un certain mécontentement qu'il éprouvait contre lui-même et qui n'était que la protestation, timide encore, de son honnêteté native contre les subtilités auxquelles il avait recours pour déguiser aux yeux de sa conscience le caractère équivoque de son intimité avec Mme de Sizerac; le dépit d'avoir dû s'éloigner de Paris, à la veille de la publication d'un nouveau livre, un recueil de nouvelles dont il allait chaque jour, avant ce départ, lire les épreuves à son amie; tout, en un mot, contribuait à mettre le mari de Claire dans un de ces états d'esprit où le moindre incident devient prétexte à une explosion de mauvaise humeur. Or, il arriva qu'une quinzaine de pages manuscrites qu'il envoyait par la poste à l'imprimerie, sans avoir eu la précaution d'en prendre copie, s'éga-

rèrent. Il en conçut une irritation des plus vives, et déclara que l'accident ne se serait pas produit si on ne l'avait pas obligé à quitter Paris au moment même où sa présence y eût été le plus nécessaire.

— Libre à vous d'y retourner! dit Claire, profondément blessée.

— Vous avez raison, répondit-il sèchement; c'est en effet ce que j'aurais de mieux à faire.

Et il se fit conduire au chemin de fer. Quand il rentra, le soir, pour dîner, Claire, dont le ressentiment n'avait pas désarmé, eût la fâcheuse inspiration de dire :

— Tiens, vous voilà... Je pensais que vous auriez couché rue de Lisbonne, afin d'être de meilleure heure, demain, à vos affaires...

— Eh bien! Claire, interrompit vivement la générale, que signifie ceci?

— Ne faites pas attention, ma mère, dit Raimond avec amertume; Claire me donne un excellent conseil, dont je saurai profiter à l'occasion!

En effet, il retourna le jour suivant à Paris et ne rentra pas le soir. Après avoir dîné, seul, dans son appartement, il fut sur le point de sauter dans une voiture et de se faire conduire à la gare, tant il avait souffert de ne pas voir en face de lui, de l'autre côté de la table, le visage de sa femme. Au même moment, Claire se demandait si elle n'allait pas partir pour Paris. Mais le sentiment de fausse dignité, l'aveugle instinct d'entêtement, la sorte de rage, stupide et impie, qui leur avait déjà fait tant de mal, prévalut, cette fois encore, sur le premier mouvement où s'était montrée l'impulsion vraie du cœur de ces deux êtres, séparés par un malentendu cruel, alors que tant de liens doux et puissans les attachaient pourtant l'un à l'autre. Claire ne vint pas plus chercher son mari que Raimond n'alla retrouver sa femme; et, pour la première fois depuis deux années, ils passèrent la nuit chacun sous un toit différent... Le lendemain, Raimond arriva plus tôt et resta plus longtemps que d'ordinaire chez Mme de Sizerac; ses allures, sa parole avaient quelque chose de nerveux et de saccadé; il lui fit, sur une toilette neuve qu'elle portait ce jour-là, des complimens plus vifs qu'il n'avait encore accoutumé; et le regard, accompagné d'un mystérieux sourire, dont cette femme experte en psychologie masculine le suivit quand il quitta son boudoir, disait assez qu'elle ne croyait plus guère éloigné le moment où il se déclarerait tout à fait : dénoûment qui lui semblait tellement logique qu'elle y était un peu plus que résignée, sans tenir, toutefois, à le précipiter, car il est un âge, pour son sexe comme pour l'autre, où les gourmets d'amour trouvent presque plus de piquant, un charme plus raffiné dans les préliminaires, — qui diffèrent souvent, — que dans la conclusion, sur

laquelle ils n'ont en général plus grand'chose à apprendre, et qui unit à des mérites, que d'ailleurs ils ne méconnaissent point, le défaut d'être, hélas! toujours, — ou peu s'en faut, — la même!

Après ces vingt-quatre heures d'absence, Raimond revint à Château-Frayé. Il trouva sa mère et sa femme travaillant à quelque ouvrage de couture au salon. Elles avaient l'air triste. Il essaya, non sans un peu d'embarras, d'expliquer qu'il avait dû rester à Paris la veille, afin de refaire et de remettre aussitôt à l'imprimeur une partie du chapitre qui s'était égaré. Mais dès les premiers mots, Claire l'interrompit :

— Vous n'avez, lui dit-elle, de comptes à rendre ni à votre mère ni à moi... Inutile, donc, d'apporter des explications que je ne vous demande pas. Je veux croire que vous avez eu, en effet, de bonnes raisons pour ne pas rentrer hier : la prochaine fois, prenez seulement la peine d'envoyer une dépêche...

De toute la soirée, elle ne lui adressa pas une seule fois la parole ; Mme Blachère était elle-même trop affligée, trop inquiète de ce qu'elle voyait, pour réussir à mettre en train une conversation, ainsi qu'elle essaya timidement de le faire. A dix heures, Claire se retira.

— Bonsoir! dit gravement la générale à Raimond en se levant à son tour. On dit que la nuit porte conseil : tu reconnaîtras demain, j'espère, que le moment est mal choisi pour faire de la peine à ta femme...

Resté seul, il ouvrit la porte qui met le salon en communication de plain-pied avec le parc et sortit. La nuit était claire ; au dedans de lui-même, le jeune homme ne voyait que ténèbres, tant étaient confuses les idées qui s'agitaient dans son esprit et contradictoires les sentimens qui s'entre-choquaient dans son cœur. Un instinct de révolte luttait en lui contre l'habitude ancienne qu'il avait d'obéir à sa mère et le poussait, pour la première fois, à ne pas tenir compte de l'avertissement qu'elle venait de lui donner ; puis il se reprochait de l'avoir laissé partir sans l'embrasser, tendre et respectueux devoir qu'il n'avait jamais, jusqu'alors, manqué de lui rendre un seul soir. Il se répétait à lui-même les paroles sévères que Claire avait prononcées ; mais au moment où il allait s'en émouvoir, où quelque chose comme un remords commençait à le gagner, l'image de la marquise envahit brusquement sa pensée, et aussitôt il eut honte de s'abandonner, comme un enfant, aux impulsions de cette sensibilité que son ironique amie avait si souvent raillée. S'étant assis sur le banc de gazon, il vit de la lumière à la fenêtre de la chambre de sa femme. Alors il ne regarda plus que cette baie lumineuse qui se détachait sur la façade sombre du château ; et, avec son regard, sa pensée pénétra dans cette chambre, — une grande chambre virginale, toute blanche et bleue, que Mme Blachère avait installée pour

sa belle-fille à côté de celle de son fils. Il se demanda ce qu'elle faisait, à cette heure tardive, si elle était encore en train de peigner, debout, en chemise, devant la glace, ses longs cheveux châtains qui tombaient comme un manteau sur ses épaules, ou bien si elle était déjà couchée, dans le large lit bas, à rideaux de perse... Et cette lueur, qui brillait seule au milieu du bâtiment noirâtre, le fascinait, l'attirait. Il se faisait l'effet d'un marin perdu en pleine mer, battu dans sa frêle barque par les flots, et qui aperçoit enfin le phare, le phare sauveur... Un grand frisson d'amour le secoua. Il se leva brusquement. A ce moment même, la lumière s'éteignit; telle était la tension de ses nerfs que la disparition soudaine de ce point brillant le fit tressaillir, et qu'une sensation douloureuse retentit jusqu'au fond de son être. Il traversa rapidement la pelouse, rentra dans le salon, monta... Ah! comme il allait répondre à ce qu'elle avait demandé, l'autre soir, devant la statue, et lui dire qu'il l'aimait toujours!.. Il se dirigea vers la porte qui faisait communiquer sa propre chambre avec celle de sa femme. Il marchait sur la pointe des pieds, sentant battre à grands coups son cœur, ému comme le premier soir où il s'était trouvé ainsi seul auprès d'elle. La porte était fermée. Il voulut l'ouvrir : elle résista. Alors, comprenant que Claire avait mis le verrou, il fut sur le point, dans un mouvement de rage, d'enfoncer l'obstacle d'un coup de pied; mais il pensa que le fait seul d'avoir eu recours à cette injurieuse précaution dressait entre elle et lui une barrière plus infranchissable que celle qu'il allait détruire, et il se contint. Seulement, il retourna le lendemain à Paris, passa deux heures chez Mme de Sizerac, et, en la quittant, licence qu'il n'avait encore jamais prise, lui baisa la main : ce qui permit à la marquise de constater qu'elle ne s'était point trompée en soupçonnant, depuis assez longtemps déjà, qu'il devait avoir la moustache très douce.

Le mois de juin s'écoula tristement pour les hôtes de Château-Frayé. Sous prétexte d'épreuves à corriger, de conférences avec son éditeur, Raimond allait presque tous les jours à Paris, depuis le matin jusqu'à l'heure du dîner. Claire, non-seulement n'essayait pas de le retenir, mais mettait même une sorte de point d'honneur à ne jamais lui adresser de question sur l'emploi de son temps. Raimond, qui se plaignait naguère d'être soumis à de véritables interrogatoires chaque fois qu'il avait passé deux heures hors de chez lui, s'irritait maintenant de cette indifférence, sans même chercher à savoir jusqu'à quel point elle était sincère. Pour se venger de l'intention offensante qu'il croyait y surprendre, le jeune homme s'abstint peu à peu de raconter en rentrant ce qu'il avait fait : ils prirent insensiblement l'un avec l'autre ce ton de réserve, cette affectation d'égards extérieurs, cette recherche, excessive

entre époux, de politesse et de discrétion, qui cache mal, sous l'apparence d'une froide harmonie, le conflit muet et sans trêve de deux âmes irrémédiablement dissociées.

L'intimité de Claire avec la générale augmenta; au lieu de s'en féliciter, comme il n'aurait pas manqué de le faire en d'autres circonstances, Raimond en conçut une sorte de dépit, inspiré sans doute par quelque secrète jalousie qui le poussait, — sans qu'il eût nettement conscience du sentiment mauvais auquel il obéissait, — à voir dans l'affection et dans la confiance que les deux femmes se témoignaient, quelque chose comme un larcin dont lui-même était victime.

Pendant les longues heures qu'elles passaient en tête-à-tête, Claire et sa belle-mère parlaient souvent de Raimond.

— Enfin, disait la jeune femme, que lui ai-je fait pour qu'il me délaisse ainsi, maintenant? Pourquoi son caractère change-t-il à ce point? Que se passe-t-il en lui?

Mme Blachère s'ingéniait à la rassurer, se portait garante des sentimens de son fils, de sa conduite même, sur laquelle Claire avait une ou deux fois élevé des doutes.

— Tous ces petits nuages se dissiperont, disait-elle, je vous le jure. Ils auraient déjà disparu, s'il n'y avait entre vous comme une émulation de maladresse... Vous faites l'un et l'autre de la dignité hors de propos ; c'est de la tendresse, c'est de la confiance, c'est de l'épanchement qu'il faudrait! Ah! les malheureux enfans, qui s'adorent, et qui ne veulent plus se le dire, parce que chacun d'eux regarde comme une humiliation de parler avant l'autre, — qui meurent d'envie de se tendre les bras, et qui restent en présence froids et gourmés, parce que ni l'un ni l'autre ne veut faire le premier pas en avant!.. Mais vous ne voyez donc pas qu'il ne resterait plus rien de tous vos griefs réciproques, sans cette ombrageuse susceptibilité qui double la gravité de ceux qui existent et en fait naître à tous momens de nouveaux! Oh! les fous, les fous, qui ne comprennent pas le mal qu'on se fait, quand on mêle l'amour-propre aux choses de l'amour!..

Au fond, il s'en fallait de beaucoup que Mme Blachère fût aussi tranquille qu'elle affectait de l'être. Autant et plus que Claire, elle était frappée du changement qui s'était accompli dans le caractère, dans les idées, dans les allures mêmes de son fils. L'assidue fréquentation d'une personne aussi parfaitement distinguée que l'était Mme de Sizerac avait, à ne considérer que les dehors, rendu certains services à Raimond. Il ne restait plus trace en lui de cette timidité un peu gauche dont l'habitude du monde, tardivement prise, ne l'avait pas tout à fait guéri. Son assurance,

sa présence d'esprit, l'aisance de ses manières, la correction de sa tenue étaient devenues précisément ce que sa femme désirait qu'elles fussent, à l'époque où Claire lui reprochait quelquefois de ne point se montrer assez « homme du monde. » Mais en même temps, — et c'était justement là ce qui effrayait sa mère, — il semblait avoir subi la contagion de ce scepticisme qu'on respirait dans l'entourage de la marquise. Il se défiait maintenant comme d'une faiblesse de la faculté d'enthousiasme, — qui faisait pourtant le fond de sa nature, — de son imagination et de sa sensibilité, auxquelles il s'était jusqu'alors abandonné; il avait pris le goût de chercher dans ses propres sentimens comme dans ceux des autres ce qui pouvait prêter matière à ironie; il paraissait avoir perdu de son respect pour le mariage, et cela au moment même où Claire, après avoir imprudemment souhaité d'être aimée un peu plus comme une maîtresse, commençait à souffrir de ne pas l'être assez comme une épouse. L'honnêteté de son fils inspirait à la générale trop de confiance pour qu'elle le soupçonnât d'être descendu jusqu'à la bassesse d'une trahison; mais son instinct de mère devinait qu'une influence de femme, d'autant plus dangereuse qu'elle était plus cachée, s'exerçait secrètement sur lui.

Précisément à la même époque, une évolution morale bien différente achevait de s'opérer chez Claire. La révélation de tout un monde de sentimens, — inconnus d'elle auparavant, — qui avait accompagné l'annonce de sa prochaine maternité; la direction nouvelle que Mme Blachère avait donnée à ses idées, le progrès continu de son amour pour Raimond; la jalousie vague dont elle avait ressenti les premières atteintes; la souffrance de voir son mari moins tendre, moins affectueux, au moment même où elle se décidait enfin à comprendre le prix que l'affection et la tendresse donnent à la vie conjugale, tout, enfin, semblait depuis un an avoir conspiré à l'entière et définitive rénovation de son être moral. Son humeur était devenue plus égale, plus douce, avec une nuance de mélancolie et de résignation, qui s'ajoutait, comme pour rendre plus touchante encore la jeune femme, aux signes extérieurs, de jour en jour plus visibles, de son état. Les questions qu'elle adressait à Mme Blachère, au cours de leurs interminables entretiens, dénotaient une sollicitude très vive pour tout ce qui concernait son futur métier de mère. Elle s'informait des soins qu'il faut donner aux enfans quand ils viennent au monde, puis à l'époque des premières dents et du sevrage; un jour, elle annonça l'intention de nourrir, ce qui fit pousser les hauts cris à Mme Lecouturier.

— Tu n'y penses pas, disait cette digne femme; c'est de la folie!.. Tu vas me perdre ta gorge!

A quoi Claire répondit tranquillement que tous les médecins

étaient partisans de l'allaitement maternel, et qu'elle nourrirait, dussent les sinistres pronostics de sa mère se réaliser.

Chaque jour, elle faisait avec la générale une promenade en voiture. Parfois, en traversant le village, on s'arrêtait pour visiter des pauvres recommandés par le curé; la jeune femme descendait de la victoria, entrait un instant dans quelque horrible taudis, où elle laissait tantôt un paquet de vivres ou de vieux vêtemens, tantôt un petit secours en argent, toujours de douces paroles qui réconfortaient ces misérables; et Mme Blachère se sentait prise d'une joie profonde, mêlée d'attendrissement, en voyant sa belle-fille se livrer à l'exercice de cette divine vertu de charité qu'elle avait si peu pratiquée jusqu'alors.

— Positivement, madame la baronne, disait l'abbé Papillon, je ne reconnais plus ma Claire d'autrefois! Je vous assure que je commence à lui trouver une petite odeur de sainteté...

— Et Raimond, que me dites-vous de lui?

— Raimond,.. Raimond... Ma foi, je ne sais trop que vous répondre. Il change, lui aussi, c'est certain;.. un peu plus même que je n'aurais voulu. Mais le fond de ma philosophie, comme vous savez, est que tout finit par s'arranger. En ce moment, votre fils boude sa femme, qui le lui rend; quand il y aura entre eux un petit Blachère pour leur servir de trait d'union, vous verrez que tout ira bien.

— Dieu vous entende, mon bon abbé!.. Mais qu'ils sont loin encore, les pauvres enfans, de cet unisson dont vous leur avez parlé en les mariant!

— Bah!.. Qui sait?.. Plus près peut-être que vous ne croyez... Ce que je vois de plus clair dans tout cela, c'est qu'ils ont fait une manière de chassé-croisé:.. le mari a emprunté les goûts de la femme, la femme ceux du mari... L'élan qu'ils ont pris pour se rejoindre était si vigoureux qu'ils se sont dépassés : soyez sûre qu'ils reviendront sur leurs pas... Avez-vous quelquefois pesé du doigt sur le fléau d'une balance? L'un des bouts du fléau monte, tandis que l'autre descend : c'est à croire qu'ils ne seront jamais de niveau. Un peu de temps se passe et l'équilibre se rétablit : il en sera de même, madame, pour vos enfans!

XXVII.

Un jour, Claire étant allée voir son père, de passage à Paris entre deux voyages, prit à la gare, en revenant, un journal où elle lut la note suivante : « La saison s'achève. Nos belles mondaines s'apprêtent à quitter Paris ou l'ont quitté déjà. Hier, dernière réunion chez

Mme la marquise de Sizerac, qui part la semaine prochaine pour Biarritz. Beaucoup d'artistes, de gens de lettres : le sculpteur Marcellus, dont le beau bronze, *Coupeau ivre*, a enfin marqué, au dernier Salon, l'entrée de la sculpture française dans les voies d'une franche modernité; Cyprien Bordère, l'heureux et déjà célèbre auteur de cette *Souillon* qui fait la fortune de son éditeur; le romancier Raimond Blachère, l'un des hôtes assidus de cette hospitalière maison... » Claire n'en lut pas davantage : « J'aurais dû me douter, pensa-t-elle, que c'était là qu'il allait! » Et, jusqu'au bout du trajet, elle resta enfoncée dans le coin de son compartiment, regardant droit devant elle, sans rien voir.

Elle passa la soirée à tricoter au salon, tandis que Raimond faisait une partie de whist avec sa mère et l'abbé. Par momens, elle posait son ouvrage sur ses genoux et se remettait à regarder fixement dans le vide, les sourcils contractés par le travail intérieur de sa pensée.

Quand ils furent tous deux, seuls, dans leur appartement, Claire dit à son mari :

— Vous m'avez parlé autrefois de conseils que votre père vous a laissés par écrit quelque temps avant sa mort... Il y était question, si j'ai bonne mémoire, de la conduite que vous devriez tenir envers celle qui serait un jour votre femme...

— En effet... Mais à quel propos?..

— Vous avez conservé ce papier, je pense?

— Naturellement.

— Est-il ici, ou à Paris?

— Ici, dans ce meuble.

— Puis-je vous demander de me faire connaître le passage où votre père vous exposait ses idées sur le mariage?

— Sans doute,.. bien que cette demande me semble, je l'avoue, tout à fait surprenante.

Il ouvrit un secrétaire et tira d'une enveloppe un papier qu'il lui tendit.

— Lisez vous-même, dit-elle.

Sa voix était grave. Elle se tenait debout devant lui, toute droite, pâle, les yeux brillans, les mains croisées à la place qu'elles ne quittaient plus, étant là plus près de celui que ses doigts eussent déjà voulu caresser, si belle, si digne, dans cette attitude d'auguste et chaste maternité, que Raimond se sentit pris, en la regardant, d'une certaine émotion.

— Lisez, reprit-elle.

Il déplia le papier et, d'une voix qui tremblait un peu, lut ces lignes : « Aime une femme, une seule; fais de cette femme-là ta compagne et la mère de mes petits-enfans, que je ne verrai pas.

Aime-la de toutes les forces de ton être, et respecte-la autant que tu l'aimeras. C'est là qu'est la vérité, là qu'est le bonheur : hors de là, il n'y a rien... »

— Je vous remercie, dit-elle.

Elle fit quelques pas dans la chambre, puis, revenant se mettre à la même place, en face de lui, reprit après un silence :

— Le jour où nous nous sommes mariés à la mairie, vous m'avez juré fidélité devant les hommes... Est-ce vrai ?

— Oui,.. mais que signifie cette mise en scène? Et où voulez-vous en venir avec toutes ces questions?..

Elle continua, comme si elle n'eût pas entendu, de cette même voix lente et grave que Raimond ne lui connaissait pas :

— Le jour où nous nous sommes mariés à l'église, vous m'avez juré fidélité devant Dieu... Ayant reçu ces conseils, ayant fait ces sermens, pourquoi ne m'êtes-vous pas resté fidèle?

— Moi ! s'écria-t-il avec un accent de sincère indignation qui fit du bien à la jeune femme, — moi, je vous trompe ! Avec qui donc, je vous prie?

— Avec Mme de Sizerac.

— C'est faux !

— Que faisiez-vous hier chez elle?

— Eh ! parbleu ! ce que faisaient les gens qui s'y trouvaient avec moi : je regardais et je me faisais voir... Vous m'avez assez reproché, autrefois, de vivre comme un ours... Si vous avez pris le monde en grippe juste au moment où je commençais à trouver que vous n'aviez pas tort de me vanter ses charmes, est-ce ma faute?

— Pourquoi êtes-vous allé chez cette femme sans me le dire?

— Pour éviter quelque scène absurde, comme l'est celle que vous me faites en ce moment.

— Enfin, vous êtes devenu de ses intimes, tout le monde le sait, les journaux le disent : et moi seule, moi, votre femme, je l'ignore, parce que vous me l'avez caché... Je veux croire que vous n'avez pas commis ce crime abominable de trahir lâchement la foi que vous m'avez jurée ; votre conduite n'en est pas moins équivoque et louche... Je n'attendais point cela de l'homme d'honneur, de l'homme de devoir que je vous croyais être.

Et, sans lui laisser le temps de répondre, Claire entra dans sa chambre. Raimond fit un pas en avant pour la suivre : la porte se ferma devant lui. Il marcha de long en large pendant quelques instans, ne sachant que faire, adoptant, pour les abandonner aussitôt, mille résolutions contradictoires, partagé entre l'humiliation, le repentir et la colère, mourant d'envie de frapper à cette porte, de se jeter aux genoux de sa femme, de la prendre dans ses bras et de lui demander pardon ; puis, sentant son orgueil d'homme se révolter au

souvenir des paroles qu'elle venait de lui jeter à la face, son cœur se gonfler de rancune, et des mots cruels, qu'il murmurait tout bas, lui monter aux lèvres... Il finit par se mettre au lit et s'endormit d'un sommeil lourd.

Le lendemain, qui était un samedi, il quitta Château-Frayé de bonne heure, en chargeant sa mère d'annoncer à Claire que Cavaroc, sur le point de quitter Paris pour Fontainebleau, où il passait l'été, l'avait invité à déjeuner avec quelques camarades.

— Pourquoi ne le lui dis-tu pas toi-même? demanda la générale. Tu ne l'as donc pas vue, ce matin?

— Elle dort encore, répondit-il avec un peu d'embarras.

— Ah !.. C'est étonnant... Enfin, soit ; je lui ferai ta commission... Va voir ton ami... Puisse-t-il te donner de bons conseils ! Tu en as besoin, mon enfant. Je ne sais ce qui se passe en toi, mais je soupçonne bien des choses,.. des choses graves et tristes. Souviens-toi que ta femme est irréprochable : sois-le toi-même.

Mme Blachère et sa belle-fille déjeunèrent en tête-à-tête. Claire n'avait fait aucune observation en apprenant le départ de son mari. Le déjeuner fini, elle envoya chercher son chapeau, son ombrelle, ses gants, et fit atteler, en annonçant qu'elle allait dire adieu à son père, qui devait quitter de nouveau Paris dans vingt-quatre heures.

— Deux voyages en deux jours, voilà bien de la fatigue pour vous, ma fille, dit la générale. Songez que c'est pour la fin du mois, dans trois semaines au plus... peut-être moins.

— N'ayez pas peur, répondit-elle avec un sourire vaillant. Vous savez bien que je ne me suis jamais mieux portée... Il faut que j'aille : à ce soir !..

Elle resta quelques instans seulement auprès de son père. En le quittant, elle prit une voiture et se fit conduire rue Barbet-de-Jouy. La voiture s'arrêta devant la porte d'un hôtel de très noble apparence ; Claire descendit, écrivit quelques mots au crayon sur une carte et attendit dans un petit salon. Elle était là depuis deux minutes à peine, quand une porte s'ouvrit, livrant passage à Mme de Sizerac.

— Vous avez, paraît-il, absolument besoin de me parler, madame, dit la marquise ; me voici.

Elle prit place dans un fauteuil, en face de la jeune femme, avec cette aisance hautaine qui ne l'abandonnait jamais.

— Ma visite, madame, doit un peu vous surprendre, dit Claire.

— Pourquoi? Vous oubliez qu'il y a deux ans que je l'attendais. J'en suis donc beaucoup plus charmée que surprise... Ceci dit, peut-on savoir ce qui me vaut l'avantage de vous voir aujourd'hui?

— Voici... Mon mari a, je le sais, l'honneur d'être de vos amis...

— Cela est parfaitement exact... Serait-ce à ce sujet que vous avez des choses si pressantes à me communiquer?

— Pas précisément... Mais c'est cette amitié que j'invoque en vous demandant de me rendre, à moi, sa femme, un service.

— Un service?.. Comment donc! Avec le plus vif plaisir... Voyons, qu'y a-t-il, que puis-je faire?

— Vous pouvez prouver qu'on a raison d'assurer que vous êtes du petit nombre de celles qui, ayant infiniment d'esprit, se donnent encore le luxe d'être bonnes, par-dessus le marché... Vous pouvez m'aider à sauver la paix de mon ménage, qui est gravement compromise en ce moment.

— Que me dites-vous là! Je vous croyais le couple le plus uni de la terre.

— Nous commencions à l'être; par la faute de mon mari, nous ne le sommes plus; il dépend de vous que nous le redevenions.

— Ah! mon Dieu, mais c'est une mission de confiance!

— Tout à fait... Elle vous effraie?

— Non! mais je doute un peu de mes aptitudes à la remplir.

— Vous avez tort! Personne ne saurait s'en acquitter mieux que vous.

— Très honorée, mais pas convaincue... Quand un mari a besoin d'être morigéné, madame, il me semble naturel que sa femme ne s'en remette pas de ce soin à un tiers... J'ai personnellement assez peu de goût pour ce rôle... comment dirai-je?.. de pédagogue, que vous me faites l'honneur de m'offrir...

— Même si en l'acceptant c'est une bonne œuvre que vous faites?

— Une bonne œuvre!.. une bonne œuvre!.. Je vous avoue qu'on n'est jamais venu m'en proposer de ce genre.

— Excellente occasion de faire connaissance avec une forme nouvelle de la charité... plus méritoire peut-être que toutes les autres.

— Que vous savez donc bien quêter, madame!.. Enfin, voyons, mettez-moi au courant, puisque vous y tenez... Qu'est-ce que vous lui reprochez, à votre mari, d'abord?.. Il vous néglige, il se dérange, il court? Auquel de ces trois points en est-il?

— Au premier.

— Et vous vous plaignez!.. Après deux ans de mariage!.. Mais c'est au troisième qu'il devrait être, ce garçon...

— Je vous supplie de ne pas lui dire qu'il est en retard, madame!

La marquise se mit à sourire, en regardant Claire avec plus de bienveillance qu'elle n'avait fait jusqu'alors :

— Gentiment dit, ça.. Nous sommes donc un peu délaissée, n'est-ce pas?.. Eh bien! pourquoi vous délaisse-t-il? Vous l'êtes-vous demandé? Avez-vous quelque idée là-dessus?

— J'en ai une très arrêtée : c'est qu'il y a entre lui et moi quel-

qu'un qui ne devrait pas s'y mettre, qui détourne à son profit une partie de la confiance, de l'affection, des égards que mon mari ne doit qu'à moi seule, et dont je n'entends pas qu'il me frustre!

— Ah! fit la marquise en s'éventant négligemment. Et vous soupçonnez quelqu'un?

— Mon Dieu, non, madame... Personne... Seulement il me semble que vous devez la connaître, vous, cette femme... qu'elle est de votre monde, de votre entourage, peut-être... Dites-lui donc, — c'est là le service que je suis venue vous demander, — dites-lui, si vous la rencontrez un jour, que ce qu'elle fait est mal... Un mot plus fort, celui de criminel, me venait aux lèvres : il est excessif, sans doute... Car je ne crois pas que cette femme soit méchante, ni qu'elle se rende un compte très exact de tout ce qu'il y a de cruel pour une autre, de malfaisant, dans le jeu de coquetterie qu'elle joue; je compte sur vous pour le lui faire voir...

— La commission est charmante : merci!..

— Vous avez tant d'esprit, madame, que vous saurez tourner la chose comme il faut... Et pour que la bonne œuvre soit complète, parlez aussi à mon mari ; montrez-lui qu'il s'est engagé dans une voie dangereuse, et que la loyauté, l'honneur, le devoir lui interdisent d'y faire un pas de plus. Si cela ne suffit pas, dites-lui que je souffre, qu'il me rend malheureuse,.. oh! très malheureuse,.. qu'il devrait avoir un peu pitié de moi... Excusez-moi, madame ; je m'étais promis d'être vaillante,.. de garder devant vous la pudeur de mon chagrin,.. et voilà que toute ma fierté s'en va... Je ne sais ce qui me prend de vous dire toutes ces choses... Ma tête se perd, vraiment... Je me croyais plus forte...

Elle parlait avec effort, d'une voix entrecoupée qui faisait mal à entendre. Une pâleur affreuse avait envahi ses traits ; ses yeux se fermaient à demi ; sa tête se renversait en arrière ; sa respiration était devenue courte et précipitée.

— Ah! mon Dieu, mais vous vous trouvez mal! dit Mme de Sizerac. Elle prit un flacon de sels et le lui fit respirer : la jeune femme ouvrit les yeux et la remercia, d'un sourire encore languissant. Penchée sur elle, la marquise contemplait avec émotion ses traits pâles, le cercle de bistre qui estompait ses yeux et donnait quelque chose de profond à son regard quand elle levait les paupières. Voyant qu'elle respirait encore avec un peu de difficulté, Mme de Sizerac défit son petit manteau de jais, — un de ces manteaux courts et ajustés par derrière, plus longs et tombant tout droit par devant, qui dissimulent, quand cela devient nécessaire, l'ampleur des formes. En apercevant les signes non équivoques d'une maternité prochaine, la marquise se sentit prise de la pitié qu'inspire à toutes les femmes un spectacle bien plus touchant encore

pour elles que pour nous ; car nulle d'elles ne peut se désintéresser de ce qui est, sera ou a été pour elle-même l'occasion de tant de craintes et de tant d'espérances, d'affreuses anxiétés et d'ineffables joies. A peine eût-elle découvert ce que la forme spéciale du manteau et la demi-obscurité qui régnait dans la pièce l'avaient empêchée jusqu'alors de constater, il se fit dans le ton de la marquise un changement soudain. Elle quitta son air légèrement impertinent, ses façons hautaines de grande dame, et ne fut plus qu'une femme, ayant été mère elle-même, et s'apitoyant à la vue d'une autre femme qui l'allait devenir.

— C'est pour bientôt? demanda-t-elle d'une voix très douce, en passant légèrement son mouchoir sur le front de Claire.

— Oui... Vous ne saviez donc pas?

— Non... Il ne me l'avait pas dit... Soyez tranquille, je le lui reprocherai,.. avec le reste... Comment vous sentez-vous?

— Beaucoup mieux... C'est fini... Mais comme je suis honteuse... comme je regrette...

— Ne regrettez rien, vous auriez tort!.. Vraiment, vous êtes tout à fait remise?.. Voulez-vous que je vous fasse reconduire dans ma voiture?

— Merci, j'en ai une à la porte... Je vous assure que je vais tout à fait bien, maintenant.

— Prenez au moins ce flacon.

— Comme vous êtes bonne!

— C'est là-dessus que je compte pour aller en paradis, madame!

— Vous irez sûrement.

— Oh! oh!.. Surtout si je fais bien de la morale à votre mari, n'est-ce pas?

— Dame, écoutez,.. si vous avez des inquiétudes pour l'autre monde, je crois, entre nous, que cela ne pourrait toujours pas faire de mal.

— C'est qu'elle est charmante, décidément, cette petite femme! dit la marquise.

Elle regarda Claire un instant, puis faisant un pas vers elle :

— Allons, venez que je vous embrasse... Vous me plaisez plus qu'il y a deux ans, vous savez, je puis bien vous le dire... Restez comme vous êtes... Donnez un beau bébé à votre mari : cela finira d'arranger les choses... Et si vous avez besoin d'une marraine, pensez à moi. Adieu... Dites à votre cocher de ne pas aller trop vite sur les pavés...

Il y avait trois quarts d'heure à peu près que Claire était partie, quand Raimond fut introduit à son tour dans le petit salon. Il avait déjeuné avec Cavaroc et deux camarades : un vrai déjeuner de garçons, très gai, arrosé de champagne frappé.

— Tiens, c'est vous, dit Mme de Sizerac en posant sur ses genoux un livre qu'elle lisait. Comment va?

Elle lui tendit la main, qu'il prit et baisa, un peu plus longtemps qu'il n'était nécessaire pour être simplement poli.

— Pourriez-vous me dire, demanda-t-elle, pourquoi vous vous croyez obligé, depuis quelque temps, de me baiser aussi consciencieusement la main chaque fois que vous venez?

— Je ne m'y crois pas obligé, madame, répondit galamment Raimond; j'y ai plaisir, voilà tout.

— Peuh!.. La main d'une vieille femme... Quel âge avez-vous, au fait?

— Vingt-sept ans.

— A vingt-sept ans, il y avait dix ans que j'étais mariée, mon ami;.. mon fils aîné n'a qu'un an de moins que vous... Si vous êtes fort en mathématiques, amusez-vous à faire le compte, et vous saurez mon âge.

— Mais je n'y tiens pas du tout!

— Quelle façon cruelle de me dire que le total vous épouvante! Eh bien! oui, quarante-quatre ans... pas loin de quarante-cinq, même!.. Ça vous donne-t-il encore envie de me baiser la main?

— Irrésistiblement, madame.

Et il récidiva, triomphant sans peine d'une résistance assez molle qu'on lui opposa. L'entretien prenait un tour très différent de celui que la marquise avait eu l'intention de lui donner d'abord. Mme de Sizerac le sentit. A ce moment même, comme son regard s'était porté par hasard sur le fauteuil qu'occupait Claire un instant auparavant, l'image de la jeune femme se présenta soudain à son esprit. Elle la revit, pâle, défaite, si triste, si touchante; et la pitié dont ce souvenir remplit son cœur réconforta sa volonté, qui, surprise par un trouble bien connu, commençait à faiblir. Point n'est besoin d'être manichéen pour avoir éprouvé qu'à certains momens critiques de notre vie, deux instincts, l'un mauvais, l'autre bon, sont aux prises tout au fond de nous-même. En pareil cas, c'était presque toujours le premier qui l'avait emporté chez la marquise; cette fois, ce fut le second qui triompha: succès d'autant plus honorable pour lui, que son rival avait, sur le terrain particulier où venait de s'engager entre eux le conflit, une plus longue habitude de vaincre.

— Il me semble, cher monsieur, reprit la marquise après un silence, que vous êtes assez disposé, aujourd'hui, à dire et à faire des sottises... Vous êtes devenu d'une galanterie!.. Fi donc! un homme marié comme vous!..

Raimond ne put retenir un geste d'impatience et, se levant, fit de long en large quelques pas dans le salon. Mme de Sizerac se polis-

sait tranquillement les ongles avec un petit instrument d'ivoire, tout en observant du coin de l'œil le jeune homme.

— A propos, elle est devenue tout à fait charmante, votre femme. C'est étonnant comme elle a gagné... Simple, douce, aimante : je ne la reconnais plus.

— Comment, vous l'avez donc rencontrée ?

— Non... Elle est venue me voir.

— Elle est venue vous voir !.. Où ?

— Dame, chez moi, apparemment.

— Quand cela ?

— Il y a un instant... Quelques minutes plus tôt, vous nous auriez trouvées ensemble.

— Ah !.. Et qu'est-ce qu'elle est venue faire chez vous ?

— Causer.

— De quoi ?

— De vous.

— Peut-on vous demander ce qu'elle vous a dit ?

— Que vous la rendiez très malheureuse, que vous la négligiez... Je crois bien, Dieu me pardonne, qu'elle vous a soupçonné d'avoir un petit commencement d'intrigue avec moi. Comprend-on cela !.. Vous juger capable, ayant une petite femme aussi gentille qu'elle, de flirter avec une grand'mère ! Ce serait vraiment trop bête à vous. N'ayez pas peur : je vous ai défendu !

— Je vous en suis fort reconnaissant, madame, dit-il d'un air un peu pincé.

— Oh ! il n'y a pas de quoi... C'était tout naturel. Vous comprenez que je ne tenais pas non plus à passer pour une vieille folle à ses yeux... Je lui ai expliqué qu'il n'y avait entre nous qu'une bonne et franche amitié,.. sans arrière-pensée de votre part,.. qu'il n'y avait jamais eu, qu'il n'y aurait jamais autre chose... Je l'ai tranquillisée, enfin, cette enfant... Et de bon cœur, je vous assure, car, vraiment, je l'ai trouvée tout à fait intéressante.

— J'en suis charmé, grommela Raimond.

— Est-ce que ce n'est point votre avis, par hasard ?

— Si, si !.. Mais cela ne m'empêchera pas d'avoir une explication avec elle au sujet de cette incartade.

— Ne faites pas cette bêtise-là, mon ami ! Allez donc plutôt la retrouver et dites-lui : « Tu es une brave petite femme... Je sais maintenant que tu m'adores... Je t'adore aussi : embrassons-nous. » Car, enfin, vous vous adorez tous les deux, c'est évident.

— Nous nous adorons ?.. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus.

— Allons donc ! Ne faites donc pas semblant de ne plus aimer votre femme. D'abord, ce serait drôlement choisir votre heure, mon cher !.. Et puis, voyez-vous, si quelqu'un au monde a la vo-

cation pour l'amour conjugal et pour la vie de famille, c'est vous. Rappelez-vous ce que je vous dis là : je m'y connais, en hommes... Peut-être bien essayez-vous de vous persuader le contraire, — par dépit, je pense, — parce qu'il y a eu quelques petits tiraillemens, sans doute, entre Mme Blachère et vous. Mais tout cela n'est que pur enfantillage. Si je vous tenais là, tous les deux, pendant cinq minutes, je vous ferais avouer, à elle comme à vous, que jamais vous ne vous êtes plus tendrement aimés... Vous croyez que je vais vous prendre au sérieux parce qu'il vous plaît maintenant de faire l'homme détaché de son foyer, de porter une fleur à votre boutonnière et de me tourner des madrigaux, comme un galantin de profession ? Mon pauvre ami, si vous saviez comme tout cela vous va mal ! Restez donc ce que vous êtes, et ne forcez pas votre nature !.. Ne me racontiez-vous pas un jour que vous aviez été pessimiste, aussi ? Pessimiste, vous !.. Voulez-vous que je vous dise : vous boudez votre femme comme vous avez boudé la vie autrefois... Cela n'est pas grave, cela passera...

Ils parlèrent encore de choses et d'autres pendant un moment, puis Raimond prit, un peu cérémonieusement, congé de Mme de Sizerac. Comme il se retirait :

— Eh bien ! dit-elle, c'est comme cela que vous partez ?.. Trop galant tout à l'heure, pas assez maintenant, mon cher !..

Elle éleva, en souriant, la main jusqu'à la hauteur de lèvres du jeune homme, qui effleura légèrement le bout des doigts qu'on lui tendait et sortit. Alors elle s'approcha de la fenêtre, écarta un peu le rideau, et le suivit d'un regard singulier, tandis qu'il traversait la cour. Quand il eut disparu, elle laissa retomber le rideau en se disant tout bas à elle-même :

— C'est égal... Il avait de bien jolies moustaches !

Et, pensive, la marquise soupira.

XXVIII.

En quittant Mme de Sizerac, Raimond était en proie à l'un des plus violens dépits qu'il eût jamais ressentis. Son amour-propre avait été piqué au vif par la démarche de Claire, et plus encore par la petite leçon que la marquise venait de lui donner. Irrité contre sa femme, contre son amie, irrité contre lui-même, — car il se reprochait maintenant d'avoir accepté avec une docilité humiliante l'admonestation imprévue que Mme de Sizerac avait eu la fantaisie de lui infliger, — le jeune homme se trouvait dans un de ces états d'esprit où le mécontentement général que l'on éprouve prédispose aux résolutions qui sont justement les moins propres à l'apaiser.

Ayant constaté qu'il n'était pas encore cinq heures, que, par conséquent, une lettre avait encore le temps de partir par le courrier qui devait être distribué le soir à Château-Frayé, il entra dans un café et écrivit à Claire, sans se donner le temps de réfléchir, le billet suivant, qu'il jeta aussitôt dans la boîte d'un bureau de poste :

« Je vais passer quarante-huit heures à Fontainebleau avec Cavaroc. Vous comprendrez sans peine que je tienne à laisser un peu de temps s'écouler avant de me retrouver en votre présence ; sinon, je craindrais de me laisser aller à vous dire avec trop de vivacité ce que je pense de certaine visite que vous avez eu la singulière idée de faire aujourd'hui et des propos que vous y avez tenus sur moi. Veuillez prévenir ma mère que je serai de retour lundi dans la soirée ou mardi matin au plus tard. »

Après avoir exhalé sous cette forme le premier jet de sa mauvaise humeur, il prit une voiture, passa rue de Lisbonne, mit quelques affaires dans une valise, se fit conduire à la gare de Lyon et partit pour Fontainebleau, où il arriva, vers huit heures, à l'hôtel dont son ami lui avait parlé le matin.

— Tiens, te voilà ! dit en l'apercevant Cavaroc, qui finissait de dîner. Quel bon vent t'amène ?

Raimond le mit en deux mots au courant de ce qui s'était passé depuis le moment où ils s'étaient quittés.

— Bravo ! fit Cavaroc. De la poigne, mon cher, il n'y a que ça !

Ils passèrent le reste de la soirée à deviser gaîment. Seulement, quand Raimond se trouva seul, sa gaîté un peu factice tomba tout à coup. Ce mobilier d'hôtel, laid, banal et d'une propreté suspecte lui inspira presque du dégoût ; le linge lui parut humide et d'une toile grossière, les rideaux pleins de poussière ; le papier de tenture, même, lui déplut, avec ses centaines de petits médaillons, où la même bergère caressait bêtement le même mouton frisé. Il se coucha, en pensant à sa jolie chambre si propre, et s'endormit difficilement. Un cauchemar le réveilla : le front moite, la gorge serrée par une inexprimable angoisse, il resta un moment assis sur son lit, regardant fixement dans les ténèbres, cherchant à rassembler les images confuses d'un songe à demi évanoui déjà, et se demandant quelle voix connue, celle de sa mère ou celle de sa femme, il avait cru entendre, en rêvant, jeter ce grand cri de détresse, de douleur surhumaine qui venait de faire passer un frisson jusque dans la moelle de ses os, et au souvenir duquel sa peau se hérissait encore. Un chien aboyait dans la rue : il comprit alors la cause de l'illusion dont il avait été dupe ; mais cet aboi, qui reproduisait à des intervalles égaux la même note lente et plaintive, lui parut si lugubre, qu'il éprouva une sorte de malaise à l'écouter. Une horloge voisine sonna trois coups, avec une douceur triste qui lui rappela le tinte-

ment des glas mortuaires tombant du vieux clocher de Draveil. Il alluma, ouvrit sa fenêtre. La lune, dans son plein, éclairait une petite place déserte; comme il avait en ce moment l'esprit enclin aux imaginations funèbres, il trouva que cette place, avec la demi-douzaine de marronniers dont l'ombre faisait de grandes taches noires sur la blancheur du sol, ressemblait à un cimetière, et que ses bancs de pierre, larges et bas, à qui le clair de lune donnait l'éclat du marbre, avaient l'air de ces dalles qu'on pose à plat sur les tombes. Invisible au-dessous de lui, le chien jetait toujours son long hurlement de bête perdue, effarée par la solitude et le mystère de la nuit; Raimond siffla doucement, dans l'espoir de le faire taire; il fut même tenté, n'ayant pas réussi, de lui crier : « Allez coucher; » mais ses nerfs étaient si étrangement ébranlés qu'il sentit, au moment d'ouvrir la bouche, que le son de sa propre voix, dans ce silence profond des êtres et des choses, allait lui faire peur. Alors il referma la fenêtre, les rideaux, dans l'espoir de mettre une barrière entre cette voix lamentable et ses oreilles, chercha un livre, un journal, qu'il ne trouva point, et enfin résolut de fumer pour tuer le temps, en attendant le jour. Son tabac et son papier à cigarettes étaient dans une blague de soie bleue et jaune. En la prenant, il se souvint que Claire la lui avait donnée quelques mois auparavant, et ce simple souvenir éveilla en lui un attendrissement subit. Que faisait-elle en ce moment? Plus heureuse que lui, dormait-elle? Elle devait avoir besoin de sommeil, car ce nouveau voyage à Paris, où elle était allée déjà la veille, les émotions de cette ridicule équipée chez Mme de Sizerac, alors que le médecin avait tant recommandé le calme... Il tressaillit soudain, se leva et se mit à marcher dans la chambre, si pâle, si défait, qu'il détourna les yeux d'une glace qui lui renvoyait l'image de ses traits, parce que cette image spectrale lui inspirait une sorte d'effroi. Il venait de songer tout à coup que le médecin avait dit un jour qu'il n'était pas possible d'assigner une date précise à la délivrance de Claire; que l'événement aurait lieu selon toute vraisemblance dans les derniers jours de juillet; que cependant il fallait compter avec les surprises, et ne pas s'étonner outre mesure, soit d'un peu de retard, soit d'un peu d'avance. Or, on était au douze. Raimond s'en avisa brusquement, et, en même temps, une pensée entra dans son esprit, — si terrible, qu'un fer rouge imprimé sur son front ne l'eût pas torturé davantage. « Ah! mon Dieu, se disait-il, si pourtant elle était en train d'accoucher!.. D'accoucher,.. peut-être de mourir, sans moi!.. » De grosses gouttes de sueur perlaient sur ses tempes. Il éprouvait dans tout son être, — dans son être physique aussi bien que dans son être moral, — la sensation d'une souffrance sans nom. Cela dura quelques secondes, de ces secondes d'agonie qui sont

longues. Puis une réaction se fit; un peu de calme rentra en lui, après qu'il eût plongé dans la cuvette pleine d'eau sa tête en feu. Au lieu du sinistre hululement qui pendant une heure avait monté vers la lune, un chant joyeux de coq retentit, saluant l'aube. Il ouvrit de nouveau sa fenêtre : des bandes superposées de nuages roses rayaient le ciel du côté de l'orient; une douce lumière blanche, qui n'avait plus rien de la pâleur livide du clair de lune, se répandait dans l'espace; le chien se taisait enfin; la petite place avait perdu son aspect funéraire; tous les bruits de la vie, piaffemens de chevaux, roulemens lointains de voitures, s'éveillaient l'un après l'autre; une brise légère, toute humide de la rosée et toute parfumée des senteurs de la nuit, s'était élevée; Raimond sentit, quand cette fraîche haleine de la terre sortant de son sommeil vint caresser son front, qu'elle emportait en passant sur lui l'idée folle qu'il avait eue un instant, et qui venait de lui faire endurer, en pleine veille, les affres du plus horrible cauchemar.

Sa montre marquait quatre heures. Appuyé sur la barre de la fenêtre, il se mit à fumer tranquillement des cigarettes. Il repassait dans son esprit les événemens de la journée : l'entrevue de sa femme avec Mme de Sizerac, sa propre visite à la marquise et la façon dont il avait été reçu par elle, sa lettre à Claire, son brusque départ... Un remords, faible et confus d'abord, mais qui d'instant en instant devenait plus aigu et plus net, envahissait peu à peu son âme, pareil à cette pâle clarté d'aurore, blottie quelques minutes auparavant au bout de l'horizon, et qui, insensiblement, avait occupé toute l'immensité du ciel. Du fond de sa conscience, une petite voix douce et triste montait, murmurant des paroles dont chacune était un reproche. Cette voix disait : « Pourquoi es-tu parti? Pourquoi l'avoir laissée seule, si près de la rude épreuve? Ne sens-tu pas qu'elle t'aime, que l'amour l'a transformée, régénérée, qu'elle est aujourd'hui la femme que tu souhaitais de rencontrer autrefois, l'amie sûre et tendre, la digne compagne de vie, la créature deux fois sacrée, comme épouse et comme bientôt mère? Et ne sens-tu pas aussi combien tu l'aimes, de quels liens indestructibles ton âme est unie à son âme et ta chair à sa chair? D'où vient donc cette rage impie qui t'anime contre elle? Pourquoi la punir d'avoir été ce qu'elle n'est plus, au lieu de la bénir d'être devenue ce qu'elle est? Hélas! insensé, que de mal tu lui as fait, que de mal tu te fais à toi-même!.. »

Assis devant la table, Raimond avait pris sa tête entre ses mains et méditait profondément. Tout ce qui était obscur ou ambigu s'éclairait, se précisait maintenant au fond de lui-même. Le caractère équivoque de son intimité avec la marquise lui fut soudain révélé et il rougit de honte en pensant que si quelques heures au-

paravant Mme de Sizerac elle-même, plus honnête que lui, n'avait pas pris soin de le rappeler à l'ordre, quelque chose d'irréparable se fût sans doute accompli. « Et c'est elle, se répétait-il, — qui a eu pitié de Claire, ce n'est pas moi ! C'est elle qui m'a fait comprendre que ma place était auprès de ma femme; elle, qui a coupé court à cette liaison suspecte ; elle, qui a reculé devant le crime de cette lâche trahison que j'étais prêt à commettre !.. » Son âme loyale et droite, — un instant dévoyée, — se livrait au repentir avec une sorte de généreux emportement. Il récapitulait ses torts, en ajoutait d'imaginaires aux réels, se torturait à plaisir en relevant mille circonstances où il se persuadait que sa conduite envers Claire avait été coupable, comme s'il eût pensé qu'il ne lui était possible de se réhabiliter complètement qu'au prix de la plus cruelle expiation. Pendant une heure, il fit sur tous les actes de sa vie depuis deux ans, sur leurs mobiles les plus secrets, sur ses sentimens et ses pensées intimes une enquête minutieuse ; il comparut devant lui-même et, — sans chercher d'atténuation ou d'excuse aux infractions qu'il pensait avoir commises envers le devoir, — se condamna avec la sévérité d'un juge inflexible. Après quoi, il se sentit soulagé, étant réconcilié avec sa conscience, et ne pensa plus qu'à demander à celle qu'il ne se pardonnait pas d'avoir offensée une absolution définitive.

Cinq heures sonnèrent. La crise morale que venait de traverser Raimond, jointe à cette longue insomnie, l'avait laissé extrêmement las. Il se remit au lit, avec l'intention de reposer une heure encore, avant de prendre le premier train, et s'endormit aussitôt. Il avait tout à fait perdu la notion du temps écoulé quand la voix de Cavaroc le réveilla :

— Eh bien ! tu fais grasse matinée, j'espère ! disait-elle.

— Quelle heure est-il donc ? demanda Raimond inquiet.

— Neuf heures passées... Je suis entré dans ta chambre à sept heures; j'ai vu à tes bougies que tu avais dû veiller tard; tu dormais si bien que je t'ai laissé tranquille.

Raimond s'habillait précipitamment. Quand il fut prêt, son ami lui proposa d'aller faire un tour en forêt avant de déjeuner.

— Impossible ; je ne déjeune pas avec toi ; je pars. A quelle heure y a-t-il un train, maintenant ?

— Es-tu fou ?

— Non pas... Au contraire !.. La nuit porte conseil... J'ai réfléchi que je ne pouvais pas rester plus longtemps loin de ma femme... Elle peut avoir besoin de moi : tu sais ce que je t'ai dit... C'est pour bientôt... Je n'aurais pas dû la quitter... Conduis-moi à la gare.

Quand il descendit de voiture, dans la cour du chemin de fer, le

train venait de passer. Il fut obligé d'attendre assez longtemps avant de partir et n'arriva que vers midi et demi à Villeneuve-Saint-Georges. Pendant toute la durée du trajet, une inquiétude vague n'avait cessé de le harceler. Il l'écartait : elle revenait à la charge, l'empêchait de lire le journal qu'il avait pris en partant de Fontainebleau, le faisait, à chaque instant, regarder à sa montre et pester contre la lenteur du train. Telle était son impatience, qu'il fit en courant les deux tiers du chemin, de Villeneuve à Château-Frayé. Il remarqua en entrant que la petite porte de la grille était ouverte, ce qui l'étonna un peu. Il traversa la cour d'honneur, le vestibule sans rencontrer personne. Comptant trouver sa mère et sa femme encore à table, il ouvrit la porte de la salle à manger : elle était vide et il n'y avait point de couvert mis; vide aussi le salon. Alors il eut peur et bondit dans l'escalier. Arrivé au premier, il allait tourner du côté de la chambre de sa mère, quand il entendit des pas au second. Il continua de monter, pâle d'angoisse. Sur le palier du second, il se trouva en face de la générale.

— Où est Claire? demanda-t-il d'une voix rauque. Elle tendit le bras vers la porte de la chambre bleue, en disant gravement :

— Tu arrives tard!..

Il ne fit qu'un saut jusqu'au fond du couloir. Quand il fut contre la porte, la main sur le bouton, une indicible épouvante s'empara de lui. Il crut qu'elle était morte ; une hallucination, rapide comme l'éclair, la lui montra les yeux clos par le sommeil éternel, un crucifix sur la poitrine, le visage couleur de cire... A ce moment, un petit cri grêle retentit de l'autre côté de la porte : et le malheureux crut qu'il allait défaillir, tant ce faible cri s'était répercuté puissamment dans les profondeurs de son être. Il ouvrit brusquement et regarda : Claire était allongée dans son grand lit; elle avait les cheveux défaits, l'air brisé, mais une joie céleste resplendissait sur son visage pâli ; à côté d'elle était étendu, soigneusement emmailloté, le petit être qu'elle avait mis au monde douze heures auparavant; la vieille bonne, Martha, rangeait des langes avec Mme Lecouturier au fond de la chambre.

— Oh! dit Raimond, je n'étais pas là!.. Pardon, pardon!..

Et, tombant à genoux près du lit, il cacha dans les draps sa figure baignée de larmes. Claire, d'un mouvement dolent, tourna vers lui la tête ; ses yeux s'emplirent de pitié en le voyant ainsi prosterné et pleurant ; d'une voix faible comme un murmure elle dit, le tutoyant pour la première fois :

— Ne pleure pas... Embrasse ton fils!.....

.....

Un an après, Mme Blachère et le curé se trouvaient seuls au salon et causaient.

— Eh bien! madame la baronne, disait l'abbé Papillon, vous voici donc de retour parmi nous!.. Qui l'eût dit, que vous auriez jamais quitté Château-Frayé pendant plus de huit mois...

— Que voulez-vous, mon bon abbé, ces enfans m'ont tant priée de venir m'installer à Paris auprès d'eux!.. J'ai cédé... J'ai pensé que je pourrais être utile à Claire en faisant un peu la bonne tandis qu'elle faisait la nourrice... Et puis, vous l'avouerai-je, je n'étais pas fâché de voir d'un peu près comment irait mon jeune ménage cet hiver... J'avais eu si peur, l'an dernier!

— Eh bien?.. Êtes-vous contente?..

— Si je suis contente!.. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de mère plus heureuse que moi, maintenant,.. ni de grand'mère, car mon petit Roger est, je vous l'apprends, tout à fait adorable... Raimond et Claire ont recommancé une lune de miel, sous prétexte que l'autre avait été une lune de miel... comment dirai-je?.. un peu rousse, manquée, enfin. Raimond a travaillé tout l'hiver, entre sa femme, son enfant et moi. Il ne va plus dans le monde qu'à son corps défendant... Quant à Claire, elle ne cache pas, — même à sa mère, qui s'en montre fort scandalisée, — que l'état de nourrice est un état divin. Comprenez-vous cela! Cette petite qui ne voulait pas de bébé!..

— Madame, les Italiens disent que le temps est un grand maître : l'amour en est un autre... Et où sont-ils, nos tourtereaux?

— Dans le parc, je crois.

L'abbé s'approcha d'une des fenêtres et regarda. Sur le banc de gazon, au pied de la statue sans tête, Raimond et Claire étaient assis. La jeune mère achevait de boutonner son corsage, qu'elle avait ouvert afin de donner le sein à son fils. L'enfant était couché à terre sur une grande couverture de voyage; il poussait des cris joyeux en levant les deux mains pour prendre une fleur que son père agitait au-dessus de lui, et retirait chaque fois que ses petits doigts malhabiles allaient la saisir. Sans parler, l'abbé fit signe à Mme Blachère de venir. Et quand elle eut, d'un coup d'œil, embrassé tous les détails de la scène :

— Eh bien! fit-il, qu'est-ce que je vous disais?.. Le voilà, l'unisson!

GEORGE DURUY.

LES

ASSOCIATIONS PROTESTANTES

A PARIS

II[1].

LES DIACONESSES. — LA CITÉ DU SOLEIL.

I. — LES DIACONESSES.

L'acte de naissance des diaconesses date du 1er siècle de la réforme. Henri-Robert de La Marck, souverain de la principauté de Sedan, s'étant converti, en 1559, aux principes de la nouvelle église, institua les « demoiselles de charité, » dont la fonction était de porter secours aux malheureux, en les soignant lorsqu'ils étaient malades et en leur distribuant les aumônes qu'elles recueillaient pour eux. Les protestans ne sont pas sans éprouver quelque fierté de ces lointaines origines; et ils font volontiers remarquer que saint Vincent de Paul n'a créé qu'en 1642 l'ordre immortel auquel il a attaché son nom. Qu'importe? L'émulation au bien ne sera jamais assez vive; diaconesses et sœurs de charité font leur devoir au-delà même sans

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

doute des limites tracées par la règle qu'elles observent; si toutes les communions rivalisaient indistinctement de zèle pour diminuer le mal auquel l'homme est condamné, on ne pourrait qu'applaudir au sentiment qui les pousse vers la consolation de la souffrance humaine. Oublier tout dissentiment résultant de croyances différentes, pour ne voir, pour ne secourir que le malheur et la misère, c'est peut-être accomplir l'acte religieux par excellence. Jérusalem et Samarie se haïssaient; le Samaritain ne s'en est point souvenu et il a sauvé l'Hébreu blessé. Cette parabole devrait être le mot d'ordre de toute œuvre charitable.

L'institution des diaconesses, — gardes-malades, directrices morales, maîtresses d'école, — rend d'éminens services. En 1881, elles comptaient en terres protestantes cinquante-trois maisons, — je ne crois pas que le nombre en ait augmenté depuis lors; — la majeure partie est en Allemagne; 4,700 diaconesses en dépendent et sont disséminées dans 500 stations, dont plusieurs sont situées dans l'extrême Orient. Si elles font effort de propagande, nous n'avons pas à le savoir, car nous n'avons à les étudier que dans leurs actes de bienfaisance. « Les diaconesses des églises évangéliques de France » ne se sont établies et groupées à Paris qu'en 1841, sous l'impulsion du pasteur Vermeil, qui les installa, rue des Trois-Sabres, dans une petite maison qu'il avait achetée de ses deniers. On y fut bientôt à l'étroit; deux ans plus tard, on se transporta rue de Reuilly, n° 95, dans un immeuble attenant à un terrain considérable et dont la générosité protestante fit les frais, qui s'élevèrent à près de 250,000 francs. Là, on put donner plus d'ampleur à l'institution même, qui fut reconnue d'utilité publique en 1858. A mesure que de nouvelles exigences s'imposèrent, des constructions furent édifiées, qui constituent aujourd'hui un groupe secourable où l'on cherche et où l'on réussit à faire le bien. Porte close, loge vitrée où la diaconesse de service, — j'allais dire la tourière, — se tient en permanence, surveillant les entrées et surtout les sorties, escalier propre, parloir ciré, convenablement meublé, étalant aux murailles quelques portraits lithographiés ou photographiés de bienfaiteurs et de bienfaitrices, jardin sablé, murailles blanches, fenêtres munies de barreaux de fer; est-ce un couvent? on s'y pourrait tromper; non, c'est une maison protestante; la quantité de devises empruntées à l'Ancien et au Nouveau-Testament en fait foi.

Un grand jardin s'allonge entre des murs peu élevés et participe à la verdure des enclos voisins, où s'épanouit la frondaison des arbres. Une petite barrière à hauteur d'appui circonscrit un préau où toute une marmaille joue, danse, s'évertue et se repose, en se trémoussant, des fatigues subies pendant la classe, car nous sommes auprès de

la salle d'asile, qui a abandonné son ancienne et excellente dénomination pour prendre celle d'école maternelle. Cette école est mixte ou plutôt mélangée : aux enfans qu'on y amène, on ne demande point d'acte de baptême ; sont-ils juifs ou catholiques, sont-ils protestans réformés, méthodistes, luthériens ou calvinistes, sont-ils issus de déistes, de panthéistes ou d'athées, on ne s'en inquiète pas; ils ont quatre ans sonnés, ils n'ont point encore sept ans, on les accueille, on les débarbouille, on leur fait chanter en chœur des chansons dont ils écorchent les airs, on les initie aux premiers élémens de l'instruction, et l'on s'efforce de les amuser, tout en leur enseignant quelques notions utiles. Pendant que j'étais là, ils sont rentrés en classe, marquant le pas, braillant à tue-tête un refrain de circonstance; ils ont gravi les gradins, en cadence, comme des soldats de Lilliput bien dressés, et ils ont pris place, les garçonnets d'un côté, les fillettes de l'autre; les messieurs m'ont adressé de la main droite un salut majestueux, les demoiselles m'ont fait une belle révérence, tout le monde s'est assis, et l'on n'a plus entendu que le bruit des petits nez qui reniflaient. Ces bambins sont les enfans du quartier ; j'ai été frappé de leur bonne tenue et de leur propreté: je me doute que les diaconesses y sont pour quelque chose et que le savon protestant joue un grand rôle en tout ceci. A cet égard, les œuvres catholiques ne peuvent soutenir la comparaison avec les œuvres protestantes; les unes dédaignent un peu trop la « guenille » humaine et se mettraient volontiers sous l'invocation de saint Labre; les autres en prennent soin et croient que la pureté extérieure est un emblème de moralité.

Parmi les petites filles, il en est de charmantes, roses, blanches, bouclées, avec de beaux regards étonnés et des gestes dont la grâce inconsciente est extraordinaire. Elles sont moins commodes à mener que les garçons; on trouve en elles, comme un produit même de la nature, je ne sais quoi de rusé, d'agité, de peu reconnaissant que l'on ne rencontre pas chez leurs petits compagnons, qui ont parfois des accès de violence auxquels succèdent toujours des retours de bon cœur dont il est difficile de n'être pas touché. Les unes et les autres vivent, du reste, en bonne harmonie; on se gourme bien un peu, quelquefois, pendant les récréations, mais cela ne tire point à conséquence; le garçonnet, fier de son sexe et sachant qu'un jour il aura barbe au menton, ne dissimule guère le dédain qu'il professe pour les petites filles, qu'il considérerait sans peine comme des créatures d'essence inférieure; aussi l'on a imaginé pour « les messieurs » une punition redoutable. Quand un de ces marmots s'est montré récalcitrant, grossier ou paresseux, et que l'on juge qu'il est urgent de faire un exemple, on lui déclare qu'il n'est plus digne de siéger

du « côté des hommes; » on l'enlève de sa place et on l'assoit du « côté des dames: » le pauvre morveux en reçoit un tel choc d'humiliation qu'il en reste atterré. S'il veut regimber, on lui dit: « Taisez-vous, mademoiselle; » et il se reconnaît vaincu. La diaconesse que j'ai vue à l'œuvre dirige l'école depuis trente-sept ans. Elle a enseigné la lecture aux enfans des enfans dont elle avait dégrossi les pères. Elle est connue dans le quartier et vénérée de ces robustes ouvriers, qui lui gardent bonne gratitude des soins qu'ils en ont reçus. Atteinte par l'âge aujourd'hui, d'apparence délicate, faisant les leçons avec un filet de voix dont la faiblesse commande l'attention, elle est active encore et passionnée pour les petiots à qui elle ouvre, habilement, ingénieusement, les portes de la vie intellectuelle. C'est une bonne bergère; le petit troupeau qu'elle guide la suit avec empressement; et, au bruit de sa « claquette, » chacun obéit.

L'école maternelle n'est point une superfétation à la maison des diaconesses, mais ce n'en est qu'une annexe qui s'est fondée pour attirer les enfans d'un faubourg populeux et les soustraire, dès les premières années, à l'existence de la rue, stérile quand elle n'est point funeste. L'œuvre à laquelle on se consacre de préférence et avec un dévoûment qui n'est pas toujours récompensé est de visée plus haute et de salut plus sérieux. Là, et bien avant la création de l'école industrielle dont j'ai parlé récemment (1), on s'est ingénié à neutraliser le mal dès son début même, à combattre les mauvais instincts naturels et à arracher l'enfance et l'adolescence, prématurément contaminées, aux dangers qui lui rendraient la vie honteuse et insupportable. Labeur décevant, labeur ingrat, où parfois les meilleures volontés succombent; car, si l'on n'est pas aidé par l'énergie même de celles que l'on veut sauver, on ne sauve personne. Or l'énergie est une qualité naturelle, on peut la développer et la féconder lorsqu'elle existe; mais où elle n'existe pas, comment la faire naître, et si par bonheur on y a réussi, comment la maintenir intacte et assez résistante pour lutter contre les périls dont la jeunesse de la femme est assaillie de toutes parts? Souvent l'on est trompé, car la femme excelle à feindre; patiente et d'apparence soumise, elle jouera son rôle pendant longtemps sans jamais se démentir; sa dissimulation fait sa force, rien ne lui coûte pour atteindre le but qu'elle s'est proposé. Elle représente « le sexe faible, » mais elle est rarement vaincue dans son combat perpétuel « contre ce fier, ce terrible et pourtant un peu nigaud de sexe masculin; » — c'est le mot de Marceline dans *le Mariage de Fi-*

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

garo. Heureusement, à la maison des diaconesses, « le sexe fort » n'a rien à faire et tout est confié aux femmes vertueuses et ferventes qui la dirigent. L'homme ignore la femme, quoiqu'il s'imagine la comprendre parce qu'il parle le même langage qu'elle; mais entre elles les femmes se devinent, et parfois il suffit d'un geste, il suffit d'un coup d'œil pour que la révélation soit complète. La femme impeccable, dont la rigidité morale est inflexible, pénètre sans effort au fond des cœurs féminins les plus résolus et les plus hypocrites; c'est pourquoi les diaconesses lisent dans l'âme même des malheureuses qu'elles se sont juré de ramener au bien. Elles ne les fatiguent point d'observations répétées, elles ne les énervent pas de conseils superflus, mais elles savent, au moment propice, dire le mot qui pénètre et reste dans l'esprit comme le germe d'une bonne semence dont le fruit mûrira plus tard.

La partie de la maison où sont renfermées ces pauvres filles pourrait s'appeler la claustration. Elles vivent là en deux groupes distincts, isolées, en quarantaine pour ainsi dire, dans une sorte de lazaret maternel où l'on tâche d'atténuer, où l'on veut guérir la peste morale dont elles ont été frappées. Hygiène de l'âme : les femmes y excellent, surtout lorsqu'elles l'enveloppent de cette tendresse qui accomplit des prodiges et qui, bien mieux que la rigueur, adoucit l'impétuosité native et amollit la dureté des caractères. Pour la plupart des pauvres filles que les diaconesses abritent sous leurs ailes, c'est déjà un bienfait que d'être loin des détestables exemples dont la famille est prodigue. Presque toutes ces brebis, qui se sont volontairement égarées, ont été corrompues dans le bercail même où elles auraient dû trouver protection. Plus d'une est tombée par esprit d'imitation, à moins qu'elle n'ait été entraînée à sa perte par ceux-là même qui en avaient la garde. En telle matière, toute sensiblerie, tout lieu-commun sur les vertus du peuple seraient coupables et contraires à la vérité. Loin de moi la pensée de prétendre que la classe populaire soit mauvaise et résolument vicieuse; aussi bien que personne je sais quel dévoûment, quelle ardeur au travail, quelles mœurs sérieuses on peut, sans longues recherches, découvrir dans le monde ouvrier; mais je sais aussi, et nul ne me contredira, quels périls inévitables offre l'agglomération des ateliers, des cités, des chambres où l'on dort pêle-mêle, et quels droits de préemption exerce la puissance des contremaîtres. Ce que le plus souvent nous considérons comme un crime, tout au moins comme un outrage à la probité, passe là pour une bonne aubaine dont on serait sot de se priver; et puis la terrible parole : autant moi qu'un autre! oblitère le sens moral et a parfois des conséquences si graves que toute une existence en est

perdue. Les déclamations des philosophes humanitaires, les sophismes des moralistes fabricants d'idées toutes faites, les objurgations des libellistes à courte vue n'y feront rien; la vérité n'est point douteuse pour l'honnête homme qui a étudié la question : quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, la fille du peuple est perdue par le peuple, et l'or du riche, ce fameux or corrupteur dont on a tant parlé, n'a rien à voir en tout ceci. On le sait à la correction paternelle de Saint-Lazare, au Bon-Pasteur, au refuge Saint-Michel, à l'ouvroir de la Miséricorde et à la maison des diaconesses. Là on ne se fait point d'illusion, car on est en présence de la réalité dont on a reçu les confidences; on sait où est le mal; on le sait si bien, qu'en principe on éloigne les familles des jeunes détenues, car l'expérience a enseigné que, la plupart du temps, elles ne sont et bien souvent ne savent être qu'un agent de perversion. J'irai plus loin, et je le peux sans craindre de me tromper, car j'ai eu entre les mains d'irrécusables documens. Si une jeune fille, — je parle d'une enfant de quatorze à seize ans, — se dérange, comme dit l'expression populaire, et si elle fait profiter sa maison du bénéfice qu'elle peut retirer de son inconduite, on l'encourage, on la choie, on favorise sa précocité; on dit : « Elle n'est pas bête, la petite, elle rapporte déjà. » Mais si elle réclame sa liberté, si elle va dépenser hors du logis l'argent mal gagné, on la vitupère, on s'en plaint, on l'accuse, et l'on obtient contre elle une ordonnance de séquestration. Il y a des mères qui ne pardonnent point à leurs filles de leur porter préjudice en marchant sur leurs traces et en se conformant aux exemples qu'elles ont reçus. Si « le bureau des mœurs » de la préfecture de police livrait ses dossiers à la publicité, on serait stupéfait.

A ce mal, qui n'est pas seulement confiné dans les couches infimes de la société parisienne; à ce mal, qui est une lèpre que le moindre contact peut communiquer, qui détruit le corps, désagrège l'âme et atrophie les sentimens respectables, la charité s'efforce de remédier. Elle ouvre des asiles, elle multiplie les refuges, elle installe des écoles professionnelles, des ouvroirs, des orphelinats, des ateliers où l'on fait l'apprentissage de la moralité. Elle se bat corps à corps avec le péché mortel, celui dont la femme est la victime expiatoire, lorsque l'on n'a pu l'y arracher. Ces maisons closes, dont la porte est surmontée d'une croix ou d'un verset des livres saints, ont été le théâtre de luttes héroïques qui rappellent ces mystères du moyen âge, au dénoûment desquels le bon et le mauvais ange se disputent une âme. Là, le diable est invariablement dupé; en est-il ainsi dans ces écoles de relèvement? Pas toujours, car on se heurte souvent à de mauvais sentimens

indestructibles, dont le pire est la vanité. A l'époque où j'étudiais les organes de Paris, j'eus à m'occuper d'une maladie sociale particulière dont je n'ai point à prononcer le nom, et j'allai visiter une maison de filles repenties ou soi-disant telles. Une d'elles, âgée d'environ dix-huit ans, qui n'était point laide, malgré son béguin de laine noire et sa blouse de siamoise, accotée contre le mur du préau, pleurait et maugréait en levant les épaules avec colère. Je m'approchai d'elle et lui demandai la cause de son chagrin. Elle me répondit d'un ton bourru et en langage du ruisseau : « C'est cette chienne de sœur Rosalie qui m'a monté une gamme et collé un suif, je ne sais pourquoi ; elle m'a prise en grippe parce que j'ai fait la noce et qu'elle s'embête ici à gratter son chapelet ; elle est vieille, elle est laide ; moi je suis jolie et je suis jeune, c'est ça qu'elle ne peut pas me pardonner ; je la connais, sa morale, c'est de la jalousie ; mais patience, je décamperai un de ces matins, et l'on ne me reverra pas de sitôt. » Avec celle-là, Satan n'aura point été dupé, elle lui appartenait.

Toutes ne sont point ainsi, heureusement, car il serait inutile d'essayer d'amender des créatures qui n'attendent que le moment de retourner au vice. A la maison des diaconesses, de sérieux résultats ont été obtenus, et c'est dans des proportions appréciables que l'on a pu rendre à la probité et au respect de soi-même de pauvres enfans qui s'étaient égarées sans trop savoir ce qu'elles faisaient. C'est en développant chez elles, autant que possible, le sentiment de leur propre responsabilité, que l'on parvient à leur faire comprendre que la vie n'est pas exclusivement faite pour s'amuser, et que la rectitude de la conduite est plus avantageuse que le dévergondage. Notions simples et d'éclatante vérité, mais que l'on ne s'approprie cependant qu'à la condition d'avoir un naturel doué de quelque intelligence et suffisamment paisible. Si les enfans auxquelles on s'adresse et sur lesquelles on tente d'agir par le raisonnement, la discipline et la bonté, étaient de facultés analogues, il est certain qu'une seule règle suffirait à toutes ; mais il ne peut en être ainsi. Les caractères sont multiples, avec des dessous parfois difficiles à pénétrer ; les aptitudes sont diverses, et les exigences de la physiologie ne se ressemblent pas. Il en résulte que si le régime est uniforme, comme il convient dans une sorte d'établissement correctionnel, le système de direction morale doit varier selon les individus ; telle pensionnaire qui regimbera contre la sévérité ouvrira l'oreille aux bonnes paroles, et telle autre qui se rira de l'indulgence ne se soumettra qu'à des mesures rigoureuses. Chacune de ces fillettes exige donc une étude préalable et un mode spécial de redressement, sans quoi l'on s'exposerait à perdre le bé-

néfice de l'amendement obtenu et à voir s'évanouir toute chance d'amélioration. Il m'a paru que les diaconesses ne négligeaient rien pour obtenir la confiance des enfans, pour pénétrer jusqu'au tréfonds de leur âme, et qu'elles modelaient leurs tentatives d'influence sur les caractères mêmes qu'elles veulent modifier.

La maison est divisée en deux parties, séparées l'une de l'autre et sans communication autorisée; dans la première, on a installé le *disciplinaire*, et dans la seconde, la *retenue*. Le disciplinaire est une école professionnelle; on y reçoit l'enseignement primaire et on y apprend un métier. L'âge des enfans que j'y ai vues varie entre sept et quatorze ans; j'ai compté vingt-neuf élèves vêtues de cotonnade bleue, proprettes et les cheveux courts. Levées à six heures, couchées à neuf; la journée, coupée de récréations et de repas, comporte régulièrement cinq heures de classe et six heures de travail manuel. On joue dans un préau, parfois dans le jardin; à certains jours, on part en bande, sous la conduite d'une ou de plusieurs diaconesses, on va s'ébattre au bois de Vincennes, qui n'est pas éloigné de la rue de Reuilly, on pousse jusqu'au palais du Trocadéro pour en visiter le musée, on se promène dans les galeries du Louvre; pendant les longues journées d'été, on va goûter dans quelque lieu champêtre des environs de Paris; ce sont là des fêtes qui mettent ces petits cœurs en joie et leur font momentanément oublier ce que l'assiduité à la besogne a de pénible lorsque l'on est si jeune. La règle est sans sévérité, et rappelle celle que l'on applique dans les institutions scolaires où les jeunes filles de la bourgeoisie parisienne sont élevées. Les enfans du disciplinaire sont vicieuses, et c'est pourquoi elles y sont; la plupart ont été placées par leur famille. — « C'est un vrai diable, nous ne savons qu'en faire; tâchez d'en tirer parti. » — On est saisi tout de suite par la régularité du régime qui détermine l'emploi des heures; en soi-même on s'insurge, on se révolte; mais peu à peu la discipline fait son œuvre, la tempête s'apaise, et la force de l'habitude, des mêmes exercices toujours renouvelés, finissent par adoucir les exaspérées et mater les récalcitrantes. Ces fillettes sont de leur âge, c'est-à-dire étourdies, bavardes, espiègles; les pédagogues ont, pour résumer ces imperfections, un mot que je n'ai jamais bien compris; ils diraient: elles sont « dissipées, » c'est un défaut qui se corrige de lui-même et pour lequel il convient d'être indulgent. Les fautes que l'on commet au disciplinaire ne doivent pas être bien graves, et j'imagine que les châtimens ne sont point excessifs. Cependant il existe à côté de la classe une chambre de punition où l'on peut enfermer dans le silence et l'isolement une élève qui se montre ingouvernable; c'est ce que dans les lycées on appellerait les arrêts, le cachot ou le sé-

questre. La chambre de punition : ce mot me sonnait mal aux oreilles ; j'ai demandé à la voir. J'y suis entré et n'ai pu m'empêcher de rire. Dans une chambrette très claire et qui ne ressemble en rien au *carcere duro*, j'ai vu des piles de serviettes, de fichus, de mouchoirs et de taies d'oreillers. La chambre de punition fait office de dépôt pour le linge ouvré : c'est bon signe.

Les petites filles que leurs familles ont pour ainsi dire abandonnées, et que les diaconesses ont adoptées, manquaient à la maison paternelle d'une direction intelligente. Cette direction, le disciplinaire la leur imprime, et elles s'en trouveront bien, car elles en auront reçu l'outil, l'outil perfectionné, qui, plus tard, deviendra leur gagne-pain. La couture est un art ; je m'en suis aperçu en examinant les ouvrages de lingerie que ces enfans confectionnent. Elles ont découvert tous les mystères de l'aiguille ; elles travaillent avec la précision que donne l'expérience. On m'a montré, en les faisant valoir, des ourlets, des surjets, des piqués, des points droits, des points arrière, des points rabattus, des points d'anglaise, des points de chaînette ; j'ai admiré de confiance, car, sous ce rapport, mon éducation a été un peu négligée. Leur habileté est connue et même fort appréciée, car beaucoup de particulières et plus d'un magasin célèbre s'adressent à elles, et ce métier, que leur famille a été impuissante à leur enseigner, n'est pas sans utilité pour la maison hospitalière qui les a recueillies. La besogne ne chôme pas, car je constate qu'au cours de l'année 1885, l'atelier du disciplinaire a fourni neuf mille huit cent quarante-cinq journées de travail, qui correspondent aux journées de présence des pensionnaires. Assises sur des bancs, rangées contre la muraille en deux escouades qui se font face, elles restent silencieuses, tête baissée, tirant l'aiguille, et rougissent lorsqu'on les regarde, comme si elles redoutaient que l'on ne découvrît leurs pensées secrètes et les souvenirs de leur passé. Il n'y a point de passé pour des enfans si jeunes, inconscientes peut-être, à coup sûr irresponsables ; il n'existe de réhabilitation que pour celles qui étaient d'âge à pécher résolument et en connaissance de cause. Celles que j'ai vues là n'ont point à se relever, car si elles sont tombées, c'est sans le savoir, c'est parce qu'on les a poussées trop durement là même où l'on aurait dû les soutenir. Pour elles, tout espoir est permis et tout salut peut être assuré. Une statistique officielle fournit des chiffres rassurans. Sur trente-trois élèves sorties du disciplinaire dans un espace de dix années, dix-sept suivaient le bon chemin dans la vie : plus de la moitié, c'est une proportion considérable et qui n'a pu être obtenue que parce que l'action préservatrice a été exercée sur des enfans d'une extrême jeunesse. Cette proportion n'est plus la même dès que nous pénétrons dans

la *retenue*, où sont les jeunes filles âgées de quatorze à vingt et un ans.

La *retenue :* le mot est heureusement trouvé ; ce n'est pas une prison, ce n'est pas non plus une école industrielle analogue à celle que nous avons vue dans la rue Clavel, et cependant cet « institut, » comme dirait un Allemand, participe de l'une et de l'autre ; car on n'y est admis qu'en vertu d'une ordonnance du président du tribunal ou d'un jugement, et l'on y est astreint à un travail non rétribué. Je n'ose pas dire que c'est une annexe de la correction paternelle de Saint-Lazare, puisque l'on y obtient des succès qui n'ont même pas été entrevus à la maison de détention pour les femmes ; et cependant le personnel s'en recrute sur le même fumier social. Les jeunes détenues sont de mêmes catégories, de mêmes vices, de même honte ; seuls les procédés de relèvement ne se ressemblent pas, et cela constitue une différence essentielle. De telles œuvres ne peuvent être appréciées que par les résultats ; à Saint-Lazare, ils sont nuls, pour ne pas dire douloureux ; à la maison de Reuilly, ils ne manquent pas d'importance. Ils seraient certainement plus considérables si l'on avait affaire à des sujets plus jeunes, par conséquent plus malléables et que les habitudes pernicieuses n'auraient encore qu'effleurés. L'éducation est une lutte permanente contre la nature ; elle doit être entreprise de bonne heure, dès que l'enfance est apte à comprendre. Du petit animal humain qui vient d'entrer dans le monde où il aura son personnage à jouer, quel qu'il soit, elle doit faire un être destiné à vivre en société ; elle aura à lui enseigner les conventions dont il est nécessaire que les instincts naturels soient revêtus pour ne point tomber dans les excès de la vie sauvage ; et ceci ne s'obtient pas en peu de temps, car, dans les groupes civilisés, les formes extérieures des relations, les coutumes, les idées même sont le fruit des leçons souvent répétées qui finissent par policer l'homme et lui permettent de coexister à ses semblables. Si l'on revenait à cet état de nature que la démence de Jean-Jacques Rousseau avait entrevu à travers les rêveries d'un idéal absurde, le vol, le meurtre et le reste régneraient ici-bas, comme aux jours de l'âge de pierre. C'est une longue expérience qui a appris à l'humanité qu'elle ne pouvait se développer qu'à la condition de se garder contre elle-même par les restrictions qu'elle s'impose et qui forment le code des lois où elle a trouvé son salut. Or presque toutes les jeunes filles de la retenue ignorent ces restrictions dont personne ne leur a parlé, et elles n'ont, jusqu'à présent, obéi qu'à leurs instincts primordiaux, c'est-à-dire à la perversité. Pour elles, l'effort doit redoubler, mais cet effort serait moindre si, avant d'entrer à la retenue, elles avaient passé par le disciplinaire.

Elles aussi, elles sont uniformément vêtues de cotonnade bleuâtre, et ce n'est point la coupe de leurs robes qui leur inspirera de la coquetterie; comme de jeunes sachettes, elles portent une façon de blouse qui dissimule les formes ; les manches, serrées aux poignets, alourdissent les mains; les cheveux, coupés à hauteur d'oreille, ne se prêtent à aucun artifice de coiffure. Je les ai attentivement regardées; nulle d'entre elles ne m'a paru jolie, et dans toutes j'ai cru reconnaître quelque chose de lourd et de rudimentaire qui pourrait appartenir à des êtres inachevés. Les scories les encombrent; pourra-t-on les en nettoyer? Là encore, comme partout, comme toujours, je retrouve cette proportion que j'ai déjà signalée ; on dirait vraiment qu'elle est inhérente à la créature humaine sur laquelle elle pèse comme une sorte de fatalité. Dans un document relatif à la maison de la rue de Reuilly et signé par le pasteur Louis Valette, on peut lire : « Un tiers des résultats moraux doivent être enregistrés comme excellens ; un tiers comme offrant de bonnes garanties, mais sujets cependant à péricliter; un tiers comme nuls. » C'est ce que nous avons trouvé à l'école industrielle, c'est ce que j'ai constaté dans toutes les maisons d'amendement et de relèvement où j'ai regardé. Un tiers, ce chiffre n'est pas à dédaigner ; ramasser des filles perdues et en sauver 33 pour 100, c'est faire œuvre méritoire. Le résumé statistique d'une expérience décennale permettra de fournir à cet égard un renseignement précis. Sur quatre-vingt-dix-sept jeunes filles sorties de la retenue pendant le cours de dix années, trois sont décédées, trois sont internées dans des asiles d'aliénés, treize sont retournées à leur vomissement, trois ont une conduite qui fait naître des appréhensions, quarante-quatre ont disparu et l'on ne sait rien d'elles ; trente et une sont rentrées dans le bien et leur attitude fait augurer qu'elles n'en sortiront plus.

Les défauts qui dominent chez ces malheureuses sont ceux que l'on rencontre chez la plupart des criminels : la violence et l'apathie. La première engendre l'initiative, la seconde subit les influences qui déterminent la complicité; toutes les deux créent le péril et sont énergiquement combattues par les diaconesses, dont la surveillance, toujours en alerte, a déjoué plus d'un petit complot et surpris des correspondances clandestines. Parfois, — et le cas n'est pas rare, — la perversion n'est pas très consciente, car elle est la conséquence de troubles nerveux qui dominent les facultés de l'esprit. La brutalité des mouvemens, l'incohérence des paroles ne laissent aucun doute; on est en présence d'un accident pathologique qui réclame l'intervention de la science aliéniste, et l'asile de Sainte-Anne reçoit la jeune détenue pour laquelle la maison des diaconesses n'est plus faite; elle ne relève plus que de la thérapeutique,

car le traitement moral ne peut avoir prise sur elle. Les désordres qui l'ont attirée et retenue l'ont ils tellement surmenée qu'elle en a perdu la raison; on le croit, on le répète; tel n'est pas mon avis, et j'ose dire que c'est la faiblesse même de sa raison qui l'a entraînée aux désordres. Que de fois, en pareille circonstance, on a confondu la cause et l'effet! Il est de bon ton de blâmer ces malheureuses et souvent de ne leur épargner aucun sévice; il serait plus juste de les plaindre, de considérer le milieu dont elles sont issues, l'éducation imparfaite qu'à peine l'on a ébauchée pour elles, les exemples abominables qui les ont corrompues, et de conclure que l'enfant tombe quand on ne lui met pas de lisières. Je crains de paraître excessif en disant ma pensée tout entière : mais, dans bien des cas, il serait équitable d'envoyer en prison les parens dont la fille mineure a mérité les rigueurs de la maison correctionnelle. La responsabilité des père et mère envers leurs enfans ne semble pas avoir été suffisamment précisée et déterminée par la loi. Article 203 : « Les époux contractent ensemble, par le seul fait du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfans. » C'est bien vague; on peut être nourri, entretenu et élevé par des ascendans directs et être moralement abandonné, sinon perverti par eux. Il est regrettable que le respect professé pour l'autorité paternelle ne permette pas de la surveiller et de lui enlever l'enfant dont, trop souvent, elle a préparé la perte.

J'ai pénétré dans la maison de la retenue et j'y ai admiré une cuisine pleine de promesses; si les ragoûts ne sont point succulens, ce ne sera pas faute de belles marmites ni de casseroles qui pourraient faire office de miroir. Passons! En toute communauté, fût-ce celle des Invalides, la cuisine induit en orgueil, qui est un péché capital. La buanderie m'intéresse plus, car c'est là que les jeunes détenues sont réunies devant les vastes cuviers en pierre où coule l'eau de lessive, auprès des baquets de savonnage, dans la chambre brûlante du séchoir, au milieu de la salle de repassage. Elles se sentent regardées et baissent les yeux avec une modestie plus ou moins sincère; seule, une grosse fille, tordant un drap mouillé, éclate de rire : lourdes lèvres, dents séparées, regard éteint, front bas, cheveux ternes; la matière est plus forte que l'esprit; celui-ci est comme un chardonneret dans une cage de pierre : sa demeure est si épaisse que les chants ne la traversent pas; la pauvre enfant n'est pas loin de l'idiotie, et si elle est là, c'est sans doute parce qu'on l'a soustraite à ceux qui s'en amusaient. En Orient, la débilité intellectuelle est sacrée; il n'en est pas de même dans les pays qui sont fiers de leur civilisation. A travers les piles de linge, j'aperçois une fillette de mine éveillée, mais si jeune, si jeune, que je suis surpris

de sa présence. Histoire horrible. Elle a neuf ans ; dans la maison paternelle, où elle avait droit à quelque respect, on s'est ingénié à ne développer que ses instincts animaux ; on riait de sa précocité et on en abusait. Elle y prit goût, la pauvre petite, et avec l'inconscience d'une bête, elle alla sur la voie publique faire parade de tout ce qu'on lui avait enseigné. Elle fut arrêtée et traduite en police correctionnelle ; je crois qu'elle fut jugée à huis-clos. Acquittée parce qu'elle avait agi sans discernement, elle fut, aux termes de l'article 66 du code pénal, envoyée dans une maison de correction paternelle jusqu'à sa vingtième année. La religion à laquelle elle appartient lui a valu la bonne fortune d'être conduite à la retenue des dames diaconesses : elle y restera onze ans. Et le père ? J'imagine qu'il est heureux d'être débarrassé de sa fille, qui, de la sorte, ne lui coûte plus rien. La pauvrette paraissait assez gaie, car elle est encore dans l'âge de l'insouciance ; réussira-t-on à effacer toute trace des sanies où elle a été vautrée ? Je l'espère ; mais j'en serais plus certain si, interprétant la sentence du tribunal dans le sens le moins étroit, on la retirait de la division des grandes, qui est la retenue, pour la mettre dans la division des petites, qui est la disciplinaire.

Lavandières et repasseuses travaillaient sérieusement, mais je crois que la présence des dames diaconesses qui voulaient bien m'accompagner y était pour quelque chose. A les contempler attentivement, on pouvait remarquer une activité qui sentait l'effort, comme si l'on eût voulu donner bonne opinion de soi et surmonter, pour un instant, la nonchalance habituelle. C'est au mois d'avril que je fis ma visite à la maison de la rue de Reuilly, au jour même où le soleil du printemps éclata, pour la première fois de l'année, avec ardeur. Toute la nature était en effervescence, les bourgeons se gonflaient près d'éclater, la sève semblait soulever l'écorce des arbres ; pas un nuage dans le ciel ; les moineaux piallaient en sautillant de branche en branche, les pigeons se rengorgeaient et roucoulaient sur les toits ; dans les bruits confus de l'espace, dans les rayonnemens de la lumière embrasée, on croyait entendre des appels mystérieux, on croyait lire la promesse des espérances confuses. En dehors, la vie s'épanouissait dans sa splendeur juvénile ; au dedans, entre ces murs sévères, dans cette besogne brutale, sans ressource pour la pensée, le contraste était lamentable. Je me suis figuré que les poitrines étaient oppressées, que le cœur battait, ému par de lointains souvenirs, que le front avait des rougeurs subites, indice d'un regret inexprimable ou d'une révolte comprimée, et, sans le laisser soupçonner, j'ai été saisi d'une pitié infinie pour ces pauvres recluses, pour ces « jeunesses » forcloses de l'existence,

tenues en chartre privée, se mouillant au lavoir et rinçant le linge, tandis qu'il leur serait si doux de courir dans les bois, sur l'herbe nouvelle, en chantant des romances à deux voix. Et la morale, me dira-t-on? J'avoue que je l'avais oubliée. Elle a ses droits, elle est de devoir forcé dans les obligations de la vie sociale, et l'on y pense dans la maison des diaconesses.

Comme pour les enfans du disciplinaire, le temps des jeunes filles de la retenue est divisé selon une règle invariable; elles ne sont astreintes qu'à deux heures de classe, le reste de la journée appartient au travail, sauf les instans de repas et de repos. Les récréations se prennent dans un petit préau assez maussade, sans verdure, grossièrement sablé et qui rappelle la prison plus que je ne voudrais. Pour ces malheureuses, point de promenade; jamais on ne les conduit dans le bois de Vincennes, ou sur les bords de la Marne; elles sont détenues et ne franchissent le seuil de la maison qu'à l'heure de leur libération. De quatorze à vingt ans, pour des corps élastiques et vigoureux, c'est dur, c'est très dur, et peut-être cette claustration, que je trouve excessive, développe-t-elle la rêverie, qui n'a jamais été bonne conseillère pour les jeunes cervelles. Si du moins on pouvait leur imposer de ces exercices violens qui reposent d'autant mieux l'esprit qu'ils ont plus fatigué les muscles, je crois que l'on n'aurait pas à regretter la dépense que nécessiterait une installation gymnastique, car l'hygiène morale y trouverait son compte. C'est de l'argent bien placé, celui qui permet d'apaiser des pensées mauvaises et de calmer de dangereuses effervescences. Peut-être ne suis-je pas assez sévère, mais le sentiment qui m'a dominé au cours de ma visite est celui de la commisération. Tout a été coupable en ces pauvres filles; il n'est pas de honte qu'elles n'aient bue, il n'est pas de pudeur qu'elles n'aient souillée; mais la responsabilité absolue n'en remonte pas jusqu'à elles, et il m'est impossible de ne point penser que s'il est urgent de les relever, de les purifier, de leur ouvrir les bonnes portes de la vie, il n'est peut-être pas juste de les punir en les sevrant de tous les honnêtes plaisirs de leur âge.

Elles sont intelligemment soumises au système Auburnien. Elles travaillent en commun à une œuvre commune où chacune a son emploi déterminé, mais elles dorment dans des chambres particulières où elles se ressaisissent, échappent à la discipline uniforme qui les généralise, se retrouvent elles-mêmes et peuvent s'individualiser, seule à seule avec leur conscience. Cela est très bien et de haute moralité. J'ai visité toutes les chambres, l'une après l'autre; elles sont irréprochables. Le petit lit est propret et convenablement garni; à côté, je vois avec plaisir, presque avec gratitude, la table

de toilette que j'ai vainement cherchée dans d'autres maisons analogues : voici le savon, la brosse à mains, la brosse à dents, la brosse à tête, les peignes, la cuvette, le pot à eau débordant, les serviettes : de-ci de-là j'aperçois quelque flacon de pommade que l'on n'essaie même pas de dissimuler. Quels cris l'on pousserait dans certains refuges que je pourrais nommer, si l'on confisquait à une « repentie » quelqu'un de ces engins de coquetterie qui font essentiellement partie des œuvres de Satan! Les pauvres petites ne sont point forcées, comme ailleurs, d'aller dans la cour se laver plus que sommairement au robinet de la fontaine. Les diaconesses tiennent à la propreté de leurs pupilles, elles leur en donnent le goût. Elles ont remarqué que les nouvelles venues qui, aux premiers jours de leur arrivée, n'usent pas toute leur provision d'eau, ne tardent pas à demander un supplément qu'on leur accorde avec empressement. Dans plus d'une chambre, sur la couchette, à la place d'honneur, au milieu du traversin, j'ai aperçu une poupée, en perruque ondoyante et en falbalas. J'en ai été touché, et je me suis demandé quels sentimens ce jouet si précieusement choyé aidait à tromper. J'ai entendu dire qu'à défaut de tabac les matelots mâchent de l'étoupe ; est-ce le besoin d'aimer maternellement qui s'exerce sur un simulacre d'enfant? Les fenêtres sont grillées ; les barreaux de fer qui les protègent laissent entrer la chaleur et la clarté, mais sont un obstacle infranchissable. Cela donne aux chambrettes une apparence de cabanon déplaisante ; mais, à la suite d'une évasion, il a été nécessaire de clore les repenties et de les mettre à l'abri d'elles-mêmes. Autrefois, les croisées étaient libres. Une fillette de dix-sept ans, à laquelle le diable de la jeunesse soufflait de mauvais conseils et qui apercevait au-delà des murs de la retenue toutes les félicités de ce bas monde représentées par les bals de barrière, le bol de vin chaud et la compagnie des jeunes hommes dont le métier est de n'en point avoir, attacha ses draps à la fenêtre et se laissa glisser dans l'espace, comme Fenella de *la Muette de Portici*. Les draps étaient trop courts ; souple et légère elle s'élança, traversa un petit préau, parvint à grimper sur un mur, hardiment se jeta de l'autre côté et, de jardin en jardin, découvrit une issue qui la rendit à la liberté et à la débauche. Quelques semaines après, on la retrouvait à l'infirmerie de Saint-Lazare. C'est là généralement que conduit la route sur laquelle on l'avait ramassée et qu'elle avait reprise.

Cette évasion est, je crois, la seule qui se soit effectuée depuis que la maison s'est refermée sur les jeunes détenues. On s'y trouve bien, tout au moins on s'y accoutume, et l'on semble comprendre le bienfait d'une éducation qui prépare à la vie régulière ; le vice

a tant de déceptions que l'expérience a déjà pu pénétrer dans ces jeunes têtes. On en eut la preuve dans des circonstances exceptionnelles. Le 12 avril 1871, au moment où l'avorton de la commune s'imaginait encore qu'il arriverait à croissance, le commissaire de police pour les quartiers de Picpus et de Bel-Air conduisait à la Conciergerie et à la prison de Saint-Lazarre les religieux picpuciens et les sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, que leur costume a fait surnommer les Dames-Blanches. Les premiers allèrent plus tard jusqu'à la rue Haxo; les secondes furent mises en liberté dès que les troupes françaises eurent anéanti l'insurrection. Ce commissaire de police avait l'esprit large et ne s'arrêtait guère à la diversité des dogmes qui divisent les communions issues du christianisme. Le lendemain même du jour où il avait vidé des couvens catholiques au profit des maisons pénitentiaires, il se présenta chez les diaconesses, fit réunir les pupilles de la retenue et leur dit: « Citoyennes, vous êtes libres, et les portes vous sont ouvertes. » Nulle ne bougea; une fillette leur cria: « Vous êtes des lâches! » Une d'elles cependant se ravisa et sortit. On sait où elle a été et ce qu'il en est advenu; il est probable que, plus d'une fois, elle a regretté le lavoir où elle travaillait et le petit lit où elle dormait sans souci du lendemain. L'expédition avait manqué son but, et manqué doublement, car elle était accompagnée d'une voiture cellulaire qui s'en alla vide comme elle était venue. En effet, le commissaire de police avait ordre d'arrêter la supérieure et l'économe; l'une était Hollandaise, l'autre était Alsacienne. La commune professait un respect scrupuleux pour les puissances étrangères: les deux diaconesses ne furent donc point inquiétées, non plus qu'une troisième dont on retrouva le mandat d'amener: « la citoyenne d'Haussonville, fille de d'Haussonville, ancien précepteur du comte de Paris. » Si Adolphe Regnier avait vu cette paperasse, il eût protesté; mais la commune n'en était pas à de telles peccadilles historiques.

Un autre fait témoigne en faveur de la maison de Reuilly et démontre que la maternité de la discipline gagne les cœurs et calme les révoltes de l'esprit. Cinq filles de service sont occupées aux travaux domestiques de l'intérieur. Ce n'est point une sinécure; la maison est étincelante de propreté, les araignées l'ont prise en horreur et la poussière n'a pas le temps de s'y poser. Sur ces cinq servantes, dont le labeur est incessant, quatre sortent de la retenue et considèrent comme une bonne fortune sans égale d'avoir pu obtenir de demeurer et de vivre là où elles avaient ressaisi leur moralité perdue. Ce fait est à noter; plus que tout argument, il prouve que l'amélioration acquise persiste et qu'elle est assez solide pour

rectifier définitivement une existence mal commencée. Ces filles de service, voulant ne plus quitter les diaconesses sous l'œil desquelles elles se sont amendées, ne sont point les seules qui se soient rendues au bien. Dans les chiffres que j'ai cités plus haut, on a pu voir que sur 97 jeunes filles, 31 étaient restées irréprochables. Celles-là n'ont point rompu tout lien avec les femmes dévouées qui les ont enlevées au vice, car, le plus souvent, c'est par l'intermédiaire des dames de Reuilly qu'elles ont été pourvues d'une condition honorable. Autant que l'on peut, c'est vers la province qu'on les dirige, dans ces petites villes où la curiosité de tous exerce une sorte de surveillance perpétuelle, où l'absence même de distractions est une sauvegarde, et où jamais l'on n'est sollicité par les mille embûches que Paris ouvre, comme autant de chausses-trappes, sous les pas de la moralité. Quelques-unes se sont mariées, après n'avoir rien caché de leur passé, et font souche d'honnêtes gens. On sait par leurs lettres que leur cœur garde un souvenir de gratitude à la maison austère et tendre où elles ont trouvé le salut.

La maison de la rue de Reuilly n'est pas seulement salle d'asile, disciplinaire et retenue, c'est aussi un noviciat où les femmes qui désirent se consacrer à la vie religieuse, telle que le protestantisme la conçoit et la pratique, font leur éducation. Là, l'existence est réglée, disciplinée, soumise même, mais elle n'a rien de conventuel; le principe du libre examen influe sur le mode de vivre et imprime à l'initiative personnelle une impulsion qui développe la responsabilité. Entre obéir passivement et se conformer, il existe une nuance très appréciable, et j'ai cru la remarquer en causant avec les dames diaconesses. Il n'est point douteux que la supérieure exerce une autorité sans contrôle, mais à la façon souriante dont elle en parle, il est facile de deviner que les mesures imposées par elle sont le résultat de délibérations où chacune des « sœurs » a été appelée à donner son avis. Je crois reconnaître dans toutes les institutions protestantes une application du régime parlementaire, car je rencontre un pasteur ou une directrice qui représente le pouvoir exécutif et un comité qui agit en qualité de pouvoir législatif. En somme, ce n'est peut-être que le système des grandes sociétés financières : un directeur-général agissant sous la surveillance d'un conseil d'administration. Comme les résultats sont précieux, on peut conclure que le procédé est bon.

« Les diaconesses sont des servantes de Jésus-Christ, qui se consacrent, pour l'amour de Dieu, aux œuvres de miséricorde. » Cette définition que j'emprunte à M. le pasteur A. Decoppet (1) est

(1) *Paris protestant*, 1 vol. in-12, 1876.

complète ; avec les formes qui lui sont propres, le protestantisme a créé un ordre secourable dont la mission est de veiller sur les malheureux. Il faut avoir plus de dix-huit ans et moins de trente-cinq pour y être admis ; le noviciat dure deux années : pendant la première, on est « aspirante; » au cours de la seconde, on devient « adjointe. » Dans cette école de la compassion, l'enseignement est pratique ; les exercices du culte ne sont point de notre compétence, le choix des lectures pieuses, les commentaires des livres saints ne peuvent être appréciés par nous, la foi est libre de prendre ses points d'appui où elle veut et de se manifester comme il lui convient ; du moment qu'elle est sincère, elle est respectable ; si elle fait du bien, si elle vise au soulagement des douleurs matérielles et à l'apaisement des angoisses morales, il n'est que correct de la célébrer. La maison de la rue de Reuilly réunit, — qu'on me passe le mot, — les instrumens de travail indispensables à l'éducation de la charité, qui a besoin d'études et d'expérience pour s'exercer avec fruit. Je ne parle pas de ces soins de ménage et de cette science d'administration qui deviennent de l'économie héroïque et permettent d'utiliser sagement jusqu'au dernier centime de la bienfaisance. Lorsqu'en qualité d'aspirante et d'adjointe, une femme a traversé la salle d'asile, le disciplinaire, la retenue, lorsqu'elle a été initiée, sinon employée, à tous les labeurs de la maison, à la buanderie comme à l'atelier de couture, à la cuisine aussi bien qu'à la classe primaire, elle est déjà façonnée à la vie d'abnégation ; elle a appris à lire dans les âmes inconscientes ou perverties, elle est apte à revêtir la robe de laine noire, le bonnet blanc plissé des diaconesses et à entrer résolument dans ses fonctions préservatrices ; en un mot, elle sait nager et peut sauver un malheureux qui se noie. Son action sera toute morale ; elle essaiera de donner de la force aux consciences faibles et de raffermir les cœurs amollis ; mais, ce n'est pas tout : il est des corps malades qu'il faut soigner et des plaies qui ont besoin d'être pansées ; c'est encore une éducation à faire. Dans le monde de la souffrance et de la pauvreté, les consolations ont du prix, mais les soins physiques, donnés en connaissance de cause, sont indispensables ; aussi, tout en restant une directrice intellectuelle, la diaconesse fait son apprentissage d'infirmière. Pour cela, elle n'a pas à se glisser dans les hôpitaux, derrière le médecin escorté de ses internes ; elle fait ses études de carabin dans la maison même, car elle y trouve une clinique.

Au bout du jardin, en belle exposition, à la fois claire et chaude, un hôpital a été élevé que par courtoisie on appelle : la maison de santé. La construction est récente, et par conséquent aménagée se-

lon les dernières prescriptions scientifiques et avec tous les perfectionnemens de l'architecture moderne. Là, on a multiplié les chambres pour deux, pour quatre lits, afin d'éviter l'encombrement et la promiscuité des vastes salles des hôpitaux ordinaires ; l'hygiène s'en trouve bien et les malades ne s'en plaignent pas. De larges fenêtres versent l'air et la lumière, le ventilateur fonctionne, le calorifère est éteint, car la température est tiède, quelques malades sont au jardin et clignotent des yeux sous le soleil qui les réchauffe. C'est au mois de septembre 1873 que la maison de santé a été ouverte ; depuis lors elle n'a point chômé ; elle contient soixante lits uniquement réservés aux femmes et aux petites filles infirmes ou valétudinaires; en 1885, le nombre des malades a été de 368, qui ont fourni 17,547 journées. La règle est d'une extrême douceur, ce qui est facile, car la quantité restreinte des malades autorise toutes les concessions. Ceux dont l'esprit de parti a obtenu « la laïcisation » des établissemens hospitaliers de l'Assistance publique feraient bien de venir visiter la maison de santé de Reuilly ; ils se convaincraient que le service spontané des infirmières volontaires, — sœurs ou diaconesses, — n'a rien de commun, heureusement, avec celui des infirmières salariées. Est-on bien certain, en faisant cette vilenie, d'obéir aux vœux de la population parisienne ? J'ai assisté, par hasard, au départ des religieuses qui avaient charge d'un hôpital d'enfans ; des groupes d'ouvriers et des femmes du voisinage les regardaient s'en aller. Si les conseillers municipaux avaient entendu l'expression des regrets et les propos tenus sur le compte de « l'édilité, » ils eussent été bien étonnés et sans doute un peu confus.

L'éducation pratique que les diaconesses ont acquise dans leur maison de santé leur est singulièrement utile lorsqu'elles remplissent un de leurs devoirs de prédilection, qui est la visite des malades à domicile. Elles ont dans leurs attributions la paroisse de Belleville et celle de Sainte-Marie, qui comprend tous les quartiers populeux allongés entre la Seine, les fortifications et le Père-Lachaise. Les escaliers sont étroits, les mansardes confinent aux ardoises, les chambres sont encombrées; là on vit pêle-mêle, et quand la maladie se joint à l'indigence, la besogne est dure pour les diaconesses qui apportent le secours, le médicament, et la parole de consolation. Les journées sont pénibles à gravir tant de degrés, à respirer l'air méphitique de ces appartemens inhospitaliers, à refaire les lits affaissés, à entourer de soins parfois répugnans des êtres déprimés par le mal, à tout préparer pour la nuit qui sera peut-être mauvaise, à faire renouveler la provision d'eau et de bois, et souvent même à ne point reculer devant les fonctions de femme

de ménage. Je crois bien que l'intervention des diaconesses n'est pas exclusivement matérielle. L'ardeur qui les anime est énergique et ne peut se contenir; elles brûlent de la communiquer et elles n'y manquent pas. J'imagine qu'elles s'assoient près du grabat où geint le malade; elles tirent un petit livre de leur poche, lisent quelque verset de la Bible et le commentent, car elles n'ont point oublié que Luther a dit : « Tout chrétien est prêtre. »

II. — LA CITÉ DU SOLEIL.

L'institution des diaconesses, quoique de formation relativement récente à Paris, s'appuie sur des coutumes historiques, interrompues en France par les suites de la révocation de l'édit de Nantes, mais continuées avec persistance dans les pays de religion protestante. On peut donc dire qu'elle n'a eu rien de spontané, et qu'en s'établissant parmi nous, elle n'a fait que renouer la chaîne des traditions accidentellement brisée. Il n'en est pas de même de l'œuvre dont je vais parler, et qui est éclose sous l'inspiration subite d'une femme de la classe ouvrière. L'émotion seule de son cœur l'a guidée, et il en est résulté un grand bienfait. En 1862, une grande dame protestante réunissait chez elle, à jours fixes, des femmes de même communion et de conditions différentes; on ne s'inquiétait point de savoir si elles fréquentaient le même monde, mais seulement si elles fréquentaient le même temple et obéissaient aux préceptes de la même croyance. C'était, si l'on peut dire, des assemblées de charité platonique; on se souvenait que Celui dont la divinité est pour le protestantisme un article de foi irréductible a dit : « Aimez-vous les uns les autres; — Laissez venir à moi les petits enfans; » et l'on cherchait à donner un but à des efforts dont on se sentait capable, mais qui risquaient de rester infructueux si l'on ne réussissait pas à les concentrer en une action positive, secourable et susceptible de développement. Parmi les femmes qui assistaient avec régularité à ces conférences, où dominait l'esprit religieux, se trouvait Mme Pâris, dont le mari était contremaître dessinateur en châles. C'était une nature énergique, ardente à se dévouer, côtoyant la classe misérable, affligée de voir que, dans certains milieux, les enfans échappent à toute culture, rêvant de féconder, par les principes des Évangiles, les jeunes cervelles restées en friche, et prête à se jeter dans les sanies sociales de l'ignorance, de la promiscuité forcée, pour en tirer les pauvres petits qui s'y perdent sans même s'en apercevoir. Elle parla de la cité du Soleil, où vivait,

— où vit encore, — un groupe de chiffonniers, honnêtes gens, mais tellement absorbés par leur infime labeur, qu'ils n'ont point le temps matériel de surveiller leurs enfans. Ceux-ci s'élevaient au hasard, abandonnés pendant la nuit, parce que les parens, hotte à l'épaule et crochet en main, faisaient leur tournée dans les rues; délaissés pendant le jour, parce qu'ils étaient trop jeunes encore pour participer au classement des détritus récoltés au long des trottoirs. Mme Pâris était très affirmative, car elle était convaincue : « C'est là qu'il faut aller, si l'on veut faire le bien, un bien durable qui, en modifiant l'enfant, peut donner à l'homme des destinées meilleures; c'est dans les huttes souillées, dans les cours encombrées de chiffons, dans les ruelles gluantes qu'il convient de se mettre en quête, afin d'y découvrir, d'y ramasser des enfans demi-sauvages, sordides et bataillards dont on fera les élèves d'une école gratuite. Dans cette école, on leur enseignera qu'il existe un Dieu, et que, sous peine de commettre un crime vis-à-vis de soi-même, toute créature humaine doit s'instruire, faire fructifier son intelligence, et apprendre à être utile à ses semblables. »

Seule, elle entreprit l'œuvre qu'elle entrevoyait à travers sa charité; mais sa vie était occupée, celle de son mari était laborieuse; le travail exigeait l'emploi de toute la semaine; restait un seul jour de loisir, le dimanche : on le consacra aux petits malheureux. Il était difficile de les réunir et de leur donner quelques rudimens d'instruction, car, sans y mettre trop de mauvais vouloir, les parens témoignaient, à cet égard, une indifférence complète. — Lire, écrire, à quoi bon? ça ne sert à rien. — Une femme à laquelle on parlait de Dieu, pendant qu'elle faisait le tri de ses chiffons, montra le soleil et répondit : « Dieu? le voilà; il n'y en a pas d'autre! » Sur de tels esprits sans croyances, sur ces pauvres êtres absorbés par la nécessité de se défendre contre la faim, il était mal aisé d'agir; nulle conviction ne semblait pouvoir les pénétrer. En présence des obstacles, les grands cœurs ne reculent pas et redoublent de zèle. Mme Pâris, que son mari aidait avec ferveur, insistait, caressait, faisait les menus cadeaux que lui permettait la modestie de sa position, et réussit à vaincre quelques résistances. Les plus récalcitrans la voyaient si empressée au bien et si oublieuse d'elle-même qu'ils comprirent que leur intérêt était de s'abandonner à elle. Afin de lui faire honneur, une mère déshabilla son garçon, âgé de sept ans, l'aspergea d'un seau d'eau, car il devait être propre pour parler à « la dame. » L'ablution trempa l'enfant, mais ne le nettoya guère. Peut-être eût-elle échoué dans ses tentatives, si une vieille chiffonnière, qui s'appelait Mme Adjutor, — un nom prédestiné, — ne s'était passionnée pour ses efforts et ne s'y était associée. Elle allait

de hutte en hutte, bataillant avec les parens, leur expliquant à sa manière les bienfaits de ce qu'elle nommait emphatiquement la science. Connue de la tribu du crochet, entrant familièrement dans les masures, tutoyant tout le monde, douée de cette sorte d'éloquence populaire qui éveille l'émotion, elle recrutait pour l'école et y menait les enfans qui se culbutaient sur les tas de chiffons; elle fut la bonne ouvrière de la première heure, et a laissé parmi les dames protestantes un souvenir plein de gratitude. Elle y allait de bon cœur, comme l'on dit, ne ménageait point son temps, et, tout le jour, trottinait sur ses vieilles jambes pour aller distribuer ses encouragemens et ses exhortations parmi ceux qui portent « le cachemire d'osier. » L'école du dimanche ne suffisait plus, les élèves étaient nombreux, et l'on comprenait qu'il serait d'un intérêt supérieur de pouvoir leur faire la classe pendant la semaine et d'accélérer de la sorte leur dégrossissement à peine ébauché. On voulut agir dans le milieu même que l'on tentait d'éclairer, et ce fut à la cité même du Soleil qu'on loua une hutte, puis une seconde, puis une troisième; on abattit les cloisons, et l'on eut ainsi à sa disposition un local qui n'avait rien de luxueux, à peine muni du strict nécessaire, mais où, du moins, l'on pouvait grouper, garder, instruire tous les enfans que les parens ne refusaient plus à l'alphabet. Mme Pâris était heureuse, et Mme Adjutor continuait ses voyages de découverte à la recherche des bambins qui galopaient dans les terrains vagues et ne rentraient au logis qu'à l'heure de « la soupe. »

Ce n'est point avec ses ressources fort restreintes, et qu'alimentait seul un travail assidu, que Mme Pâris eût pu subvenir aux frais de la location et de l'installation de l'école. Elle s'adressa aux dames protestantes, dont elle avait écouté la parole; elle leur offrit une bonne fortune de charité que l'on s'empressa de ne point laisser échapper. La dépense fut approuvée, et l'on y pourvut immédiatement. On fit mieux : on alla visiter la cité du Soleil. L'impression dut être vive, car le disparate entre les milieux était excessif; sans transition, on passait d'une extrémité sociale à l'autre, et le contraste était navrant. On fut ému jusque dans les fibres profondes, et, comme des navigateurs heureux de mettre le pied sur une terre encore ignorée, on tressaillit de joie en découvrant ce monde où la charité pourrait s'exercer dans toute son étendue. Pendant que Mme Pâris conservait sous sa haute direction les enfans que des maîtres instruisaient à l'école, les dames protestantes se préoccupèrent des mères des élèves. Une fois par semaine, elles les réunirent, travaillant en commun à raccommoder les nippes déguenillées, causant, faisant des lectures et tâchant de jeter quelques

étincelles de lumière dans les âmes obscures. Il y eut là, dans ce coin perdu, en frontière des fortifications de Paris, des luttes admirables pour rendre la bienfaisance plus active et plus féconde, et, par une de ces contradictions apparentes qui se renouvellent si fréquemment dans le monde de la charité, les femmes riches enseignaient aux femmes misérables l'art de l'économie et les avantages de l'épargne. La démonstration n'était point superflue, car la pauvreté, vivant au jour le jour, est insouciante et aime à dépenser avec prodigalité, ne serait-ce que pour échapper momentanément à l'habitude des privations. Il est illimité, le nombre des indigens qui, recevant l'aubaine d'une centaine de francs, les mangent et surtout les boivent au cours de la même journée. Je reprochais, une fois, à un pauvre diable d'avoir fait la folie de gaspiller, en moins de vingt-quatre heures, 250 francs qui auraient pu assurer son existence pendant plusieurs semaines; il me répondit : « Je sais bien que j'ai eu tort; mais j'ai voulu vivre, pendant un jour, comme vit un maréchal de France. » Je n'ai point ajouté un mot, car il n'y avait rien à répliquer.

L'école avait été forcée de s'agrandir; on l'avait transportée dans une maisonnette située à l'entrée de la ruelle qui donne accès à la cité. On était plus au large, mais la place était encore bien restreinte, car pendant une soirée de Noël, alors que l'arbre illuminé et chargé de petits cadeaux s'élevait sur la table, on était obligé de prendre les enfans et de les passer par la fenêtre, afin de laisser pénétrer les dames protestantes qui venaient voir leurs protégés. Substituée aux huttes primitives, la nouvelle école réalisait un progrès considérable; cependant, elle était humide et trop obscure. Les inspecteurs de l'administration supérieure firent remarquer que la santé des enfans y pouvait courir quelques risques. L'avertissement fut écouté, et tout de suite on se mit en quête d'un terrain spacieux, bien aéré, ayant sa bonne part de soleil. On le découvrit à peu de distance de la cité, rue de la Providence, et l'on y bâtit un véritable groupe scolaire. Salle d'asile, école de filles, école de garçons, seule l'initiative individuelle en fit les frais, et on put les inaugurer en 1869. La guerre survint qui les vida; puis la commune qui devait frapper l'institution naissante d'un deuil ineffaçable. Les troupes françaises, ayant franchi l'enceinte fortifiée, manœuvraient dans les hauts quartiers de Clichy, des feux de tirailleurs retentissaient de tous côtés: une balle perdue, une balle aveugle, atteignit Mme Pâris dans son appartement et la tua sur le coup. La perte fut cruelle, car cette femme de bien avait été l'âme même de l'œuvre à laquelle tout son temps, toutes ses forces étaient consacrés. Sa mémoire est restée chère aux enfans qu'elle a défrichées et aux

dames protestantes dont elle fut l'amie, le conseil et parfois le guide. Malgré sa mort, malgré les oscillations qui en résultèrent, les écoles sont aujourd'hui en pleine floraison; je les ai visitées, mais avant d'y mettre le pied, je suis allé parcourir la cité du Soleil; avant d'examiner la fontaine, j'ai voulu connaître le réservoir.

Au n° 66 de l'ancienne route de la Révolte, qui est actuellement l'avenue Victor-Hugo, s'ouvre une baie surbaissée par laquelle on pénètre dans une cour étroite et sombre, semblable à une ruelle d'aspect sinistre : en y entrant, j'ai involontairement pensé à la rue des Hebdomadiers où mourut Fualdès. Ce couloir est fermé à l'extrémité par une porte de bois dont je ne soulève pas le loquet rouillé sans quelque difficulté. Devant moi s'allonge la cité du Soleil : Héliopolis! ô Baalbeck! je ne t'aurais point reconnue! mais j'ai cru me trouver en présence d'une de ces misérables bourgades de Palestine ou de Cœlé-Syrie que j'ai traversées au temps de ma jeunesse. Toits aplatis, un seul étage composé d'un rez-de-chaussée à niveau du sol, murailles blanchies à la chaux, chiens dormans, tas d'ordures, lumière éclatante d'une journée de printemps, silence et solitude; sans le costume de deux ou trois femmes qui travaillent assises en plein air, l'illusion serait complète. Sont-ce des maisons que l'on a sous les yeux; on en peut douter. Ce sont des huttes en torchis, soudées les unes aux autres et formant une ligne blanchâtre percée de trous noirs qui sont les portes et les fenêtres. Une odeur à la fois grasse et aigre plane autour de ces masures; c'est le relent des chiffons qui se dilate à la chaleur de l'après-midi. La cité fait face au sud, d'où son nom. Elle a de l'espace devant elle, car elle est au milieu de terrains déserts; la clôture qui l'entoure et la délimite est un treillage en bois. Malgré la saleté que lui impose le genre de ses transactions commerciales, elle ne doit pas être insalubre, car de grands courans d'air la balaient, et le soleil ne peut paraître sans la visiter. Nul autre habitant que des chiffonniers; on vit en confiance, presque en famille; aux maisons dont les locataires sont absens les portes restent ouvertes. Dans le monde du chiffon, la probité est une tradition de métier. Le nombre de couverts d'argent et d'objets précieux portés aux commissariats de police par les chevaliers du crochet est incalculable. Pour ces braves gens plus que pour bien d'autres, pauvreté n'est pas vice. Ils sont bons, très secourables entre eux et se viennent mutuellement en aide, avec un dévoûment qui parfois ne ménage pas les sacrifices. On meurt peu dans ces cahutes et pour cause; il existait jadis dans le quartier Mouffetard, aux environs de l'ancien cloître de Saint-Jean-de-Latran, une rue que l'on avait surnommée : la rue où l'on ne meurt jamais, car la vie se terminait toujours à l'hôpital.

La distribution des maisons est identique : deux chambres seulement, une petite pour la cuisine, une grande pour le lit; dans les deux des chiffons, parfois à la muraille une estampe déchirée, ternie, trouvée au milieu d'un lot de vieux papiers. Dans un coin, on remarque un tas de chiffons garantis de toute avarie, chiffons de choix, soie, laine, toile de fil; c'est le tas du loyer, où l'on rassemble avec soin ce que la rue donne de plus précieux, ce que l'on est certain de vendre un prix déterminé. Là le loyer se paie d'avance et chaque semaine; les locataires qui offrent de « la surface » ne paient que tous les mois; la hutte seule, 3 francs par semaine; la hutte avec un lopin de cour pour y faire le tri des hottes, 20 francs par mois. Lorsque le loyer n'est pas soldé à jour fixe, le propriétaire fait enlever les fenêtres, la porte et expulse, sans autre forme de procès, le malheureux qui, souvent et sans qu'il en soit coupable, ne peut acquitter le prix de sa bauge. J'ai causé avec un chiffonnier et sa chiffonnière, très laborieux tous deux et se battant contre la misère à coups de crochet. Le mari est solide, de visage intelligent, et distinguant à dix pas le calicot de la toile de chanvre; la femme, un peu lourde, le regard bleu indécis, la tête serrée dans un madras, l'alliance d'or au doigt, fait la tournée avec son homme et doit être alerte à la besogne. Ils ne récriminent pas, mais ils se plaignent; les temps sont mauvais et s'annoncent mal; il faut travailler ferme pour subsister. Ils sont toujours ensemble et marchent de conserve; leurs bonnes journées rapportent 3 francs. Dans la morte saison, qui est l'été, ils arrivent difficilement à 2 francs; pendant les vacances, quand tout Paris est à la campagne ou aux bains de mer, ils s'estiment heureux de parvenir à gagner trente sous. C'est bien peu pour rémunérer le labeur de deux personnes. Et puis, sans que l'on sache pourquoi, voilà que les quartiers riches se dépeuplent, et c'est le pauvre fouilleur de tas qui en souffre. Les nouvelles mesures adoptées pour l'enlèvement des ordures déposées sur la voie publique leur ont porté un préjudice considérable; ils le disent du moins, et on peut les croire; ils reconnaissent qu'elles ont rendu leur métier moins pénible, mais qu'il est devenu moins fructueux; or, ce qui leur importe, ce n'est point le travail, ils y sont accoutumés, c'est le gain, parce qu'ils en vivent. Tout est bien changé depuis vingt ans, et l'on se demande si l'on ne sera pas réduit à délaisser le métier auquel on est habitué depuis l'enfance. Avant la guerre, les 100 kilogrammes de chiffons se vendaient, haut la main, 24 francs; aujourd'hui, on a bien du mal à en obtenir 8 francs. J'écoutais les doléances de ces braves gens, faites sans colère, mais où je reconnaissais la tristesse résignée de la misère devenue l'état normal. Plus que l'homme, la femme parlait, lentement, avec l'accent traînard des paysans, avec la voix mono-

tone de ceux pour qui la pensée est une fatigue et la parole un effort. Je lui demandai : « Avez-vous des enfans? » Elle me répondit : « J'en ai eu huit; il m'en reste cinq. —Vont-ils à l'école? » Un sourire dérida sa face terreuse, et elle me dit : « Ils n'y vont plus; ils sont tous établis et mariés. Ils y ont été, à l'école, quand ils étaient petits; les dames protestantes leur ont appris ce qu'ils savent; elles font du bien ici et on les aime. » Je m'en allai. Au moment de franchir le seuil de la cité, je me suis retourné : le mari et la femme s'étaient remis à fouir dans un monceau de chiffons. En traversant une sorte de cour où le pied glisse sur la terre humide, près d'une vieille voiture de saltimbanque qui sert de logis à une famille, j'ai avisé un marmot de trois ou quatre ans, à peine vêtu, le ventre ballonné par la mauvaise nourriture et chaussé de brodequins de femme dix fois trop grands pour lui; il se gratte énergiquement la tête et regarde avec envie vers cinq ou six enfans déguenillés, réunis dans un coin, qui jouent à la pochette à l'aide de petits cailloux remplaçant les billes, et qui semblent avoir oublié que l'instruction est obligatoire. Cinq minutes après, j'arrivais rue de la Providence et j'entrais dans les écoles protestantes.

L'emplacement est vaste, les constructions y ont de l'espace, les préaux de récréation n'y manquent pas d'ampleur, partout l'air circule avec la chaleur et la clarté; un terrain encore inoccupé a reçu de jeunes plants et se prépare à devenir un jardin. Autant la primitive école de la cité du Soleil était mal commode et d'aspect lugubre, autant celle-ci est large, gaie et toute prête à s'étendre, s'il en est besoin. Elle est connue dans le quartier, presque célèbre, et l'on y vient de toutes parts; non-seulement les chiffonniers y envoient leurs enfans, mais les employés du chemin de fer de l'Ouest, les égoutiers, assez nombreux dans cette partie de Clichy, les petits industriels et quelques minces bourgeois, qui estiment que l'idée de Dieu est trop malmenée dans les écoles municipales. Aux classes primaires de la rue de la Providence, le protestantisme n'est point exclusif; il admet tous les enfans qui se présentent, sans distinction de secte. Le cinquième des enfans, à peine, appartient à la réforme; la masse est catholique, mêlée de quelques juifs : tous sont indistinctement soignés et choyés. La salle d'asile, pour les fillettes et les garçonnets de quatre à six ans, compte 220 inscriptions, qui équivalent à 180 présences; la classe des petites filles de sept à dix ans instruit 80 élèves; la classe des grandes de dix à quatorze ans en contient 60; la classe exclusivement réservée aux garçons est de 60 écoliers. Ce sont là des chiffres forts, comme l'on dit; il convient de les diminuer environ d'un sixième, si l'on veut avoir un total rigoureusement exact. En effet,

beaucoup d'enfans restent au logis, où ils sont employés par les parens à mille petites besognes utiles au ménage. Le professeur demandait devant moi à un garçon d'une douzaine d'années pourquoi il ne venait pas à la classe du matin; l'enfant répondit : « Maman est fruitière; pendant qu'elle est aux halles, je garde la boutique. » Plus d'un est ainsi, car, dans ce monde dénué, l'enfant a sa part de travail et de responsabilité; il surveille le pot-au-feu, — quand il y en a; — il berce sa petite sœur encore au maillot, et fait les commissions à courte distance. On sait cela à l'école, et l'on n'exige pas des élèves une assiduité constante.

Parler de la salle d'asile et des classes serait inutile; on sait ce qu'il en est. Dans tout établissement scolaire, l'enseignement est le même; qui a visité une école les connaît toutes. Je dois dire, cependant, que j'ai admiré l'entrain de la directrice de la salle d'asile; c'est une Alsacienne très vivace, point sévère pour ses marmots, et qui excelle à amuser les tout petits, parce qu'elle s'amuse autant qu'eux de leur plaisir; elle les tient en mouvement le plus possible, car son expérience lui a enseigné que l'immobilité est préjudiciable à l'enfance. Les maîtresses des deux classes sont empressées à leurs fonctions et savent entremêler les leçons de grammaire, les leçons de couture, la morale et les historiettes de façon à ne jamais fatiguer et à distraire les jeunes cervelles qu'elles ont entrepris d'éclairer. Les classes se recrutent naturellement dans la salle d'asile, car, lorsque l'âge l'indique, on passe de celle-ci dans celles-là; dès lors on pourrait croire que, sauf l'accroissement de la taille, on retrouve des enfans semblables à eux-mêmes; il n'en est rien. A la salle d'asile, les fillettes sont, pour la plupart, charmantes, éveillées, avec de beaux regards limpides et de jolis teints roses. C'est la fraîcheur des premières années, qui ordinairement se prolonge et devient plus tard la beauté du diable. Elle disparaît rapidement pour ces pauvrettes; on s'en aperçoit tout de suite en entrant dans la classe élémentaire. La misère semble s'être hâtée de faire son œuvre, et le milieu mal aéré des logis paternels exerce son influence; la face est pâle, le sourire est triste et le regard voilé. Dans la classe supérieure, presque toutes les élèves sont laides, avec les joues plombées, les paupières bouffies, les gestes maladroits. Elles ont déjà l'air d'avoir été surmenées. Je ne sais quelle dépression a pesé sur elles et leur enlève toutes les grâces de la jeune fille. Elles traversent cette période que les mères ont appelé « l'âge ingrat. » Elles ne sont plus des enfans, elles ne sont pas encore des femmes; leur être intermédiaire, hésitant, n'a point de charme et n'offre rien qui ne soit déplaisant.

Le costume ne les embellit pas; il est d'une simplicité extrême,

avec quelque chose de débraillé que l'on répare à la hâte pour éviter les reproches de la maîtresse; ou bien il est prétentieux, hors de condition, si l'on peut dire, et dès lors désagréable aux yeux; il rend gauche et donne un air « emprunté » à celle qui le porte et qui en est fière, quoiqu'il n'y ait pas de quoi. Une petite fille vêtue d'une robe en velours de coton, déformée par un trousquin, m'a rappelé les chiens savans que l'on montre à la foire. Parfois les mères jouent à l'enfant, comme l'enfant joue à la poupée, et auraient besoin, elles aussi, de quelques notions élémentaires de bonne tenue.

A l'école des garçons, j'ai compté une cinquantaine d'élèves présens : c'est lundi, les écoliers sont moins nombreux. Je suis stupéfait d'apprendre qu'ils font « le lundi, » comme les petites filles, du reste; mauvaise habitude, que l'on devrait leur faire perdre, s'il est possible, et qui démontre que, bien plus que les enfans, les parens ne perdraient rien à être moralisés. Je crois que là on n'en doute guère, car l'on m'y disait que le bénéfice obtenu au cours d'une année était, le plus souvent, perdu pendant les vacances, et qu'il fallait six semaines ou deux mois de soins assidus pour enseigner de nouveau ce qui avait été oublié. La salle où se fait la classe des garçons est de dimensions suffisantes, mais restreintes. Pourquoi donc y commande-t-on à coups de sifflet? Sommes-nous à bord d'un navire de guerre, faut-il dominer le bourdonnement du vent à travers les cordages, parler plus haut que le tumulte des combats, être entendu de la barre au beaupré et de l'écoutille aux hunes? C'est puéril. Les enfans auxquels on s'adresse seront des hommes, c'est du moins l'ambition de ceux qui les instruisent; il est bon de leur parler et de laisser là le sifflet. J'en ai reçu une impression fâcheuse; un pédagogue n'est point un chef de train obligé, pour être compris et obéi, de faire plus de bruit qu'une locomotive suivie du convoi qu'elle entraîne. A côté de la classe, on a établi une école professionnelle où les enfans peuvent faire un apprentissage sommaire du métier de menuisier; leurs ouvrages d'essai : boîtes, coffrets, papeteries, sont de bon augure et prouvent qu'ils savent déjà manier la varlope et le ciseau. On leur enseigne sans doute quelques élémens de dessin d'après la bosse, car je vois des modèles suspendus aux murailles; il en est un qui doit être surpris de se trouver en compagnie de la tête d'Ajax et de celle de Milon le Crotoniate : c'est le masque du duc de Reichstadt, moulé après sa mort; front trop proéminent, nez napoléonien, lèvre autrichienne : la double origine est éclatante.

L'école est gratuite, gratuite aussi la fourniture des cahiers, des livres et des plumes, gratuite la distribution de quelques vête-

mens dont je vois une réserve dans une armoire prudemment fermée. L'achat du terrain, la construction des trois corps de bâtiment, l'outillage, l'ameublement ont coûté cher; l'instituteur, les institutrices, la directrice de l'asile, les auxiliaires sont bien rémunérés; en outre le logement, le chauffage et l'éclairage leur sont acquis. Toute la communauté protestante de Paris, aidée par les diaconats, s'est-elle donc concertée pour élever et défrayer ces maisons scolaires où quatre cent vingt enfans pauvres reçoivent la culture intellectuelle et des principes de moralité? Non, c'est ici une œuvre privée, et il m'est douloureux de n'être pas autorisé à prononcer des noms. Deux belles-sœurs, appartenant à deux familles de noms différens, mais qui se sont alliées si souvent par des mariages et par des actes de bienfaisance qu'elles n'en font qu'une en réalité, ont pris à leur charge toutes les dépenses d'achat, de construction, d'entretien de cet établissement secourable. L'une est propriétaire de la salle d'asile, l'autre de l'école; rivalité dans le bien, émulation de charité, énergie de dévouement, esprit de sacrifice, amour de l'enfance que l'on veut sauver, ce sont là les vertus qui ont gonflé leurs cœurs et les ont, pour ainsi dire, contraintes à cette fondation où j'imagine qu'elles ont trouvé des joies sans pareilles. André del Sarte, s'il vivait encore, les prendrait pour modèles de sa *Charité,* et les Malais qui, dit-on, adorent l'âme des femmes miséricordieuses, en feraient des divinités. C'est un cadeau de jour de l'an qui leur a permis cet acte de grandiose opulence; seule, la caisse de leurs maris pourrait dévoiler le mystère et raconter ce qu'il en a coûté; mais la caisse est discrète et ne s'ouvre pas aux confidences. Il était naturel à des femmes jeunes, il était facile d'ajouter quelque rivière de diamans au coffret des bijoux; on a préféré recueillir des enfans misérables, leur bâtir une demeure et leur donner des maîtres d'hygiène physique et d'hygiène morale : c'est un joli luxe.

La haute direction sur les écoles fut exercée, dans le principe, par M. le pasteur Vinard; actuellement elle appartient à M. le pasteur Lorriaux, qui conserve précieusement, comme un souvenir du bon temps des voyages, la bouée à l'aide de laquelle il a pu se sauver lors de la perte du paquebot *la Ville-du-Havre,* sur lequel il revenait d'Amérique. Il est aidé par Mme Lorriaux, qui souvent visite les élèves et stimule leur émulation. Si elle s'occupe d'eux avec ardeur, elle ne néglige pas leurs mères, sachant que tout bon sentiment inculqué à celles-ci profitera aux enfans. Tous les mercredis, elle les réunit, et pendant qu'elles raccommodent des raccommodages déjà raccommodés, elle leur fait une lecture suivie d'un commentaire; je ne serais point surpris que l'on attendît avec quel-

que impatience la fin de la soirée, qui se termine invariablement par une tasse de thé accompagnée d'un petit pain mollet. Le pasteur Lorriaux aime les enfans, et je crois qu'il préside à l'école du dimanche, qui se fait rue de la Providence pour ceux que le travail de la semaine a retenus loin des classes. Il sait que, pendant les vacances scolaires, le petit écolier de la cité du Soleil et des quartiers voisins subit l'influence de la famille, reprend rapidement les habitudes de flânerie à travers les rues, et vit dans le milieu empesté des chiffons, des vieux os et des détritus de cuisine; double inconvénient dont l'esprit et le corps ne se trouvent pas bien. Il a imaginé de créer ce qu'il appelle : l'*Œuvre des trois semaines*, œuvre qui fonctionne régulièrement, qui a sa caisse alimentée par des souscripteurs charitables, — pour 1885, j'en compte 97, ayant versé 4,326 fr. 25, — et qui produit de très bons résultats. Le pasteur et Mme Lorriaux réunissent des enfans pauvres, si pauvres que jamais ils ne sont montés dans un wagon de chemin de fer, et que jamais non plus ils ne sont sortis de cette banlieue lépreuse qui est accrochée à Paris, comme un champignon attaché au tronc d'un chêne, et ils les conduisent à la campagne, dans la vraie campagne, là où il y a des prairies, des bois, des ruisseaux et des fermes.

C'est en 1881 que, pour la première fois, il a mis cette excellente idée à exécution; il emmenait trois bambins; la proportion s'est rapidement accrue, car, l'an dernier, il convoyait une caravane de 164 enfans. Il les pèse au départ, il les pèse au retour; il n'en est pas un qui n'ait gagné 2 ou 3 kilogrammes. Le lieu d'élection est Montjavoult, dans le département de l'Oise; on y reste trois semaines, logeant chez l'habitant, comme des soldats en campagne et se roulant dans l'herbe comme des poulains échappés. Pour de petits Parisiens du pavé de Paris, ne connaissant que les arbres alignés des boulevards ou la verdure tassée des squares, habitués à la rumeur des rues, au bruit des voitures, aux lourdes atmosphères, aux cloaques, aux guenilles et au tumulte des cabarets, la campagne produit un effet prodigieux. Le silence leur cause une sensation d'étonnement qui ressemble à l'effroi, l'air vif les grise, l'énormité des horizons les remplit de stupeur. Il en est qui restent immobiles, bouche béante et secoués par une émotion si intense qu'elle devient presque douloureuse. Comme le rat de La Fontaine, ils s'écrieraient volontiers : « Que le monde est grand et spacieux! » Avoir toujours vécu dans les bas-fonds de la civilisation à outrance, que l'on n'a guère aperçu que par ses mauvais aspects, et se trouver subitement transporté en pleine existence rustique, c'est entrer de plain-pied dans une féerie d'autant plus belle qu'elle est de courte durée. On garde les vaches et les moutons, on conduit les

chevaux à l'abreuvoir, parfois on s'enhardit jusqu'à monter sur l'encolure; on bat en grange, à la fourche on retourne le regain coupé, on fouille dans le râtelier de l'écurie pour découvrir l'œuf que la poule a pondu; on va, sous les coudriers, détacher les noisettes; un de ces gamins y consacra son temps et en récolta 4,000. Ces plaisirs semblent exquis, et cependant l'on en rêve de plus grands, car un des écoliers de la rue de la Providence, partant pour sa villégiature, avait emporté un grand couteau dans l'espoir d'être appelé à l'honneur de tuer le cochon de la ferme. Un des enfans, terminant son repas au milieu des paysans près desquels il était hébergé, dit: « Je n'en puis plus; c'est la première fois de ma vie que je mange à ma faim. » Les comptes du déplacement de 1886 sont intéressans à faire connaître: 164 enfans y ont pris part, et les dépenses de transport, de pensions alimentaires, de fêtes champêtres, de correspondance et de convoyage ne se sont élevées qu'à 6,050 fr. 50; ce qui équivaut à 40 francs par tête. Les compagnies de chemin de fer participent à cette œuvre de bienfaisance en accordant d'importantes réductions sur les prix des places. On ne saurait trop multiplier ces séjours hygiéniques au milieu des champs, en marge des forêts. Ce ne sont pas les petits êtres étiolés qui manquaient à l'appel; mais avant de faire le compte des élus, on consulte l'aumônière, car c'est l'abondance des offrandes qui détermine le nombre des voyageurs. Si ces excursions de vacances pouvaient parfois aboutir sur une de nos plages sablonneuses, quelle aubaine pour les enfans et quelle force apportée aux santés chétives de ce petit peuple que l'anémie dévore, parce qu'il a pâti depuis qu'il est au monde (1)!

(1) Ces voyages scolaires, fort usités en Suisse, — qui ne se souvient des livres et des dessins de Toppfer? — semblent sur le point de s'acclimater à Paris; l'exemple donné en 1881 par M. le pasteur Lorriaux n'aura point été stérile. M. Edmond Cottinet, dès 1883, a organisé des caravanes d'écoliers pour le IXe arrondissement; c'est vers les Vosges, dans le pays des montagnes et des arbres résineux, qu'il a fait diriger les enfans faibles et dolens qui ne manquent ni dans nos écoles ni dans nos lycées. De son côté, le conseil municipal faisait choisir, dans ses établissemens d'enseignement primaire, les élèves dont la conduite et le travail avaient été remarqués au courant de l'année et organisait pour eux un voyage en guise de récompense. Le résultat n'a point paru favorable; les enfans revenaient fatigués et surmenés par des courses pédestres souvent trop prolongées. On semble devoir abandonner ce système et revenir à celui que M. le pasteur Lorriaux, et, après lui, M. Edmond Cottinet, ont mis en pratique. Dans la séance du 10 juin dernier, le conseil, sur la proposition de M. Hovelacque, a décidé de renoncer aux voyages et de s'attacher à la création des colonies scolaires, c'est-à-dire de faire séjourner les enfans dans un endroit déterminé, hygiéniquement choisi, et de réserver de préférence cet avantage à ceux dont la santé débile peut se fortifier au grand air et à la vie de la campagne. Il faut espé-

J'en ai assez dit pour faire comprendre l'action secourable que la communion réformée exerce en faveur de ses coreligionnaires malheureux; je n'ai parlé ni ne ses ouvroirs, ni de ses ateliers d'aveugles, ni de ses hospices pour les vieillards, ni de ses asiles ouverts aux servantes sans place et aux ouvrières sans famille, ni de bien d'autres œuvres qui la montrent ambitieuse de bien faire et en quête de toute forme de souffrance, afin de la soulager. Elle est en émulation, profite de l'expérience d'autrui et souvent donne l'exemple. Par cela même qu'elle est peu nombreuse, elle est très vivace et s'affirme par ses actions. Dans le salut de la misère parisienne, elle est un élément considérable. Des chiffres que j'ai surpris plutôt qu'ils ne m'ont été communiqués me permettent de dire que l'offrande spécialement réservée aux protestans malheureux par les protestans riches s'élève annuellement à la somme de 1,540,000 francs; si à cela on ajoute les dépenses faites depuis deux ou trois années pour la construction des écoles et des maisons hospitalières, on arrive à un total de 3,600,000 francs, qui est certainement au-dessous de la vérité; — je n'ai rien à dire des aumônes personnelles, de ce qui est donné mystérieusement par des mains discrètes, par les dames visiteuses des malades, par les banquiers en bonne fortune de charité; c'est la bienfaisance occulte, elle ne m'a point révélé son secret.

De ce qui précède, on aurait tort de conclure que le monde protestant de Paris se cantonne dans des œuvres exclusives dont seule la misère protestante est admise à profiter. Il n'en est rien. Les partisans de la réforme sont attirés de préférence vers leurs coreligionnaires, rien n'est plus naturel; ils cherchent à remédier à leurs maux, à les maintenir en conduite correcte, à les redresser dès l'enfance, à leur adoucir les derniers jours, à les empêcher d'être un objet de scandale, c'est au mieux; en le faisant, ils accomplissent un devoir de respect pour eux-mêmes, de sauvegarde pour leur communion, de commisération pour les infortunes fraternelles. C'est là l'œuvre légitime et très honorable d'une minorité à laquelle rien ne coûte pour conserver une irréprochable attitude et ne pas compromettre son renom. Mais si les protestans se souviennent avec prédilection de leur église qui a traversé la Saint-Barthélemy, la révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades, ils n'oublient pas qu'ils appartiennent à la tribu parisienne où gémit tant de souffrance, où lutte tant de misère. Dans une mesure très appréciable,

rer que l'usage de ces déplacemens se multipliera, et que bientôt tous nos petits écoliers auront leur lieu de vacances au bord de la mer, sur les hauteurs ou dans les forêts.

ils ne lui ménagent pas les secours. La charité, quel que soit son acte de naissance, les trouve prêts, pourvu qu'elle soit la charité. Laïque, administrative, catholique? qu'importe; non-seulement ils ne se refusent pas, mais ils s'offrent et s'empressent. Leurs noms, que je connais bien, je les ai trouvés dans les bureaux de bienfaisance relevant de l'assistance publique, dans les souscriptions improvisées pour alléger le poids d'un malheur subit, sur les listes des donataires qui permettent aux associations en cornette ou en scapulaire de combattre le mal et de soutenir la faiblesse. On le sait à la société maternelle, à l'hospitalité de nuit, aux asiles, aux caisses d'arrondissement et ailleurs. J'ai raconté que la Société philanthropique devait à Mme Hottinguer la création d'un dortoir spécial, d'un dortoir maternel, à la maison de la rue Saint-Jacques où les femmes reçoivent l'hospitalité des nuits. Cela est bien. L'aumône, d'où qu'elle vienne, ne s'égare pas et fait son œuvre quand elle descend sur les malheureux. Par lui-même, le malheur est presque une religion, la religion universelle; on la sert par la commisération et on l'honore par l'offrande. Si l'on ne venait en aide qu'aux gens qui partagent absolument nos opinions, il deviendrait urgent d'ouvrir quelques cimetières. J'ai cité la parole de Grégoire le Grand au moine Augustin : « Là où le Christ seul est adoré, la diversité des rites n'importe pas. » On peut l'appliquer à la charité et dire : « Là où l'infortune seule est à secourir la différence des origines et des religions est insignifiante. » La vraie charité dit : « Tu souffres, donc tu es à moi! » C'est ainsi, je le crois du moins, qu'il faut la comprendre; car, plus elle est abstraite, plus elle est dégagée des considérations de castes et de sectes, plus elle est belle. Aveugle pour les causes, clairvoyante pour les effets, insensible aux croyances personnelles, n'obéissant qu'à son instinct qui est de se prodiguer, elle devient pour celui qui l'exerce une force inébranlable. Telle je l'ai vue, telle je l'ai admirée chez le prêtre, le moine, la religieuse, chez les gens du monde; telle je viens de la montrer chez les protestans; et telle je vais la trouver bientôt parmi des hommes dont le culte et la race ne sont point les nôtres. On dirait, en vérité, qu'il suffit de vivre en notre pays de France pour être pénétré par l'amour du bien.

MAXIME DU CAMP.

LA

SITUATION MONÉTAIRE

EN 1886

I.

LA FRANCE ET L'UNION LATINE.

Il se prépare dans le monde commercial, on pourrait dire dans l'ensemble des relations humaines, une évolution considérable dans sa portée, mais mal comprise généralement et dont on s'effraie outre mesure : il s'agit, non pas de la démonétisation de l'argent, comme on le dit communément, mais d'un changement dans le rôle de la monnaie d'argent. Le métal blanc, non moins nécessaire que l'or dans le courant social, devra être limité dans sa force libératoire : son avenir est d'être, au-dessous de l'or, un diviseur et un appoint, de même que le bronze, plus nécessaire et plus employé que l'argent dans les innombrables incidens de la vie réelle, ne peut être, en raison de son abondance, qu'un diviseur et un appoint pour l'argent. Cette transformation est déjà accomplie dans plusieurs pays : elle entre peu à peu et par la force des choses dans la pratique des peuples qui lui résistent théoriquement ; il est inévitable qu'elle se généralise dans un temps plus ou moins long : il n'y a plus d'illusion à se faire sur ce point.

Depuis plus d'un quart de siècle, la lutte passionnée des intérêts, les débats et les conférences officielles, les publications et controverses en toute langue et de toute sorte, paraissent avoir fatigué le public sans l'éclairer beaucoup; il en est resté un nuage, même dans d'excellens esprits. Une réforme comme celle qui est en cause ne saurait s'accomplir en vertu de considérations théoriques, ni par des arrangemens internationaux. Chaque pays a un régime monétaire qui lui est propre, et qui résulte des instrumens métalliques dont il dispose, de sa pratique commerciale, de ses échanges avec l'étranger, de son monnayage, de ses banques et surtout de ses habitudes séculaires. De là des moyens et des procédés de circulation qu'on ne change pas à volonté. Chaque peuple prendra son temps pour agir, et c'est à la longue, de proche en proche, que la réforme se trouvera généralisée.

En ce qui concerne la France, la question se pose en ces termes : Comment est actuellement composé le stock métallique de notre pays? Quelles sont les existences en pièces de 5 francs d'argent, soit françaises, soit étrangères, et dans quelle mesure sont-elles utilisées? L'adoption de l'étalon unique d'or serait-elle une difficulté dans la pratique, ou un danger par ses effets? En deux mots, dans l'évolution irrésistible qui s'accomplit, que peut faire la France, que doit-elle faire? Je me suis promis d'éviter dans cette recherche les abstractions théoriques; je reste dans l'observation des faits et dans la pratique des comptoirs. C'est la sauvegarde de l'intérêt français qui seule me préoccupe; ceci dit, je vais droit au but.

I.

A quelle somme faut-il évaluer le stock d'argent monnayé existant actuellement en France? La réponse à cette question est comme la clé des recherches monétaires; elle est d'une importance décisive pour nous; et elle préoccupe les étrangers plus encore peut-être que les Français (1). Si la France était écrasée, comme on le suppose, sous la masse des écus accumulés chez elle, elle serait en quelque sorte condamnée à l'immobilité, et toute réforme monétaire lui deviendrait impossible. Nous ne possédons pas heureuse-

(1) Il s'agit ici seulement des pièces de 5 francs d'argent, qui sont chez nous, comme dans l'Union latine, des monnaies de paiement illimité, à l'égal de l'or. Ne sont pas comprises dans cette investigation les pièces divisionnaires, parce que leur quantité est limitée suivant les besoins, par l'état qui les émet; parce que, étant frappées depuis 1866 à un titre inférieur à celui des pièces de 5 francs, elles ne sont plus que des monnaies fiduciaires; et enfin parce que chacun des pays de l'Union latine conserve l'entière responsabilité de celles qui portent son effigie.

ment les richesses en argent monnayé que nous attribuent les statisticiens étrangers; par exemple : le docteur Soëtber, de Berlin, dont l'autorité est grande, plus de 3 milliards; M. Newmann Spallart, de Vienne, 3 milliards 135 millions; M. Burchard, directeur de la Monnaie aux États-Unis, 3 milliards 473 millions; M. Ottomar Haupt, dans une publication récente, 3 milliards 1/2. Les statisticiens anglais et français s'en tiennent généralement à 2 milliards 800 millions. Ces exagérations proviennent de ce qu'on a relevé les chiffres du monnayage, qui a été en effet plus considérable chez nous que partout ailleurs, mais qu'on n'a pas suivi d'assez près les mouvemens économiques et commerciaux dont les oscillations ont transformé plus d'une fois notre stock métallique. Je suis loin de compte, comme on va le voir, avec mes prédécesseurs.

Depuis l'origine de notre système monétaire, en l'an v, jusqu'en 1847, il avait été frappé en pièces de 5 francs une somme de 3 milliards 813 millions (plus 162 millions en pièces divisionnaires). La fabrication de l'or à la même date s'élevait déjà à 973 millions. — En 1847, à propos d'un débat sur la circulation de la Banque de France, plusieurs députés d'une compétence spéciale, M. Benoît Fould, banquier expérimenté, M. Poisat, grand affineur de métaux, et le ministre des finances, M. Dumon, produisaient des évaluations qui faisaient varier l'instrument monétaire de la France, or et argent, entre 1,700 millions de francs et 2 milliards. Comment se fait-il que nos ressources métalliques se fussent amoindries de près des deux tiers en quarante-quatre ans et pendant une période de prospérité commerciale? N'est-ce pas là un exemple saisissant de la subtilité avec laquelle la spéculation banquière sait exploiter les oscillations dans le prix commercial des métaux précieux, surtout au préjudice des pays qui reconnaissent deux étalons? Les causes de cette déperdition sont diverses; il en est une assez curieuse, qui n'a pas encore été signalée. Avant la réforme de 1816, les monnaies britanniques étaient en grand désordre. L'or était mésestimé au rapport de 1 à 15.21, au lieu de 15.50 en France; il y avait donc un bénéfice assez notable à échanger l'or anglais contre l'argent français : nos voisins ne s'en faisaient pas faute. On lit dans le compte-rendu d'une séance des communes, en 1816, qu'un membre du parlement, M. Marryat, déclare qu'en 1814, se trouvant en France, « il apprit du directeur-général des finances que la quantité des guinées anglaises mises au creuset dans les Monnaies de France était si considérable qu'il était fort surpris qu'il en restât encore quelques-unes en Angleterre. » Ces échanges eurent en effet une importance exceptionnelle pour une époque où l'or n'était pas répandu comme plus tard; et pour preuve, pendant les

treize années du premier empire, le monnayage de l'or dépassa chez nous 38 millions de francs par année, tandis que, pendant les trente-deux années de la restauration et du gouvernement de juillet, la moyenne annuelle de la frappe n'atteignit pas 15 millions. La réforme anglaise de 1816, en adoptant l'étalon d'or, en détourna les courans. Les capitalistes de Londres avaient prêté, de 1820 à 1825, plus d'un milliard de francs aux républiques de l'Amérique latine nouvellement émancipées; celles-ci payaient les intérêts de leurs dettes en envoyant à Londres des barres d'argent. Le rapport commercial entre les deux métaux précieux se modifia : l'or, raréfié relativement, fut plus recherché. Il résulte d'un relevé établi de mois en mois de 1820 à 1847, et publié récemment par l'*Institut des banquiers* de Londres, que l'or a obtenu à Paris sans interruption une plus-value qui s'est élevée quelquefois à 20 pour mille; il n'en fallait pas davantage pour déterminer son écoulement vers les marchés où il faisait prime. Il était devenu, dit à la tribune M. Benoît Fould, une espèce de curiosité. Quand éclata la révolution de 1848, il n'y avait qu'un million d'or dans les caisses de la Banque de France, qui, à la vérité, n'était encore que la Banque de Paris.

Je reviens à l'argent, objet spécial de cette étude. On sait par expérience que les armées en guerre répandent beaucoup de leur propre monnaie dans les pays ennemis qu'elles traversent. Après la campagne de 1870, on a recueilli en France 105 millions de monnaies allemandes : il est donc vraisemblable que les armées du premier empire, qui ont couru l'Europe pendant quinze ans, y ont disséminé une partie des pièces qui portaient l'effigie de Napoléon Ier. Vers les derniers temps de la restauration, Gay-Lussac démontra que l'épuration des métaux précieux avait été imparfaite, que les écus français fabriqués jusqu'alors contenaient une quantité d'argent fin supérieure à la proportion légale, et aussi des parcelles d'or : la plus-value pouvait être de 5 à 6 pour mille. Cette découverte fut aussitôt exploitée par les petits banquiers et les changeurs, qui recueillaient les pièces de 5 francs pour les livrer au creuset. Si mince que fût le bénéfice en apparence, le ministre des finances s'en inquiéta, et il fit rechercher par une commission s'il ne convenait pas d'opérer une refonte générale des pièces de 5 francs antérieures à 1825, afin d'en réserver les avantages au trésor. Quant au monnayage postérieur à 1830, il paraît qu'une des causes de déperdition a été sa perfection même. Nos médailles, d'un type très pur et d'une précision métallique parfaite, étaient recherchées par le commerce étranger et plusieurs pays faisaient des économies de monnayage aux dépens de la France. La Suisse notamment avait trouvé le moyen de soutenir son commerce avec les monnaies de ses voi-

sins. En Belgique, où la loi du 3 juin 1832 avait attribué le cours légal à la monnaie décimale française, et bien que l'argent fût le seul étalon monétaire, l'état belge, après dix-sept ans d'existence, n'avait émis en écus de 5 francs à son effigie qu'une somme de 67 millions. Aussi, à l'occasion d'une enquête qui donna lieu à un rapport très instructif de M. Pirmez, il fut constaté officiellement que, sur une somme de 58,000 francs puisée partiellement à des sources diverses, il y avait en pièces belges 7,925 francs et en pièces françaises 50,075 francs. Les évaluations produites, en 1847, par MM. Benoît Fould et Poisat, sont donc parfaitement admissibles.

De 1848 à 1850, la circulation métallique fut alimentée par une fabrication assez abondante, que le cours forcé du billet de banque rendait d'ailleurs désirable. L'adoption de l'étalon d'or aux États-Unis fit refluer le dollar d'argent vers l'Europe. Nos hôtels des monnaies reçurent en ces trois ans de l'or pour 143 millions et des lingots d'argent pour 421 millions. Le stock du métal blanc, qui formait encore l'élément presque exclusif de nos encaisses, devait être en 1852 relevé à 2 milliards environ. C'est alors qu'éclata, sous l'éblouissement de l'or arrivant à flots de la Californie et de l'Australie, une évolution commerciale qui a fourni une des plus lumineuses démonstrations de l'économie politique.

On savait théoriquement que, quand les deux métaux précieux coexistent, même avec un rapport de valeur et une force libératoire fixés par la loi, le métal plus haut taxé commercialement s'échappe par l'exportation; l'autre métal, le moins estimé, reste seul dans le pays; jamais le fait n'avait été vérifié dans la pratique avec une pareille évidence. Dès que la cote du marché de Londres eut fait entrevoir une plus-value au profit de l'argent, la transformation s'accomplit avec une rapidité surprenante. Il y eut dans toutes les classes et jusqu'au fond des campagnes une sorte d'entraînement à échanger avec bénéfice les vieilles pièces encombrantes contre la coquette pièce d'or qu'on avait rarement rencontrée.

En même temps, une large carrière était ouverte aux opérations d'arbitrage. Le procédé mérite attention : il est curieux de voir comment un réservoir métallique peut être vidé, surtout sous l'influence du double étalon. On distingue dans la pratique financière l'*argent de compte*, qui exprime une valeur fixe, invariable, conforme à la loi, et *l'argent courant*, qui est le métal monnayé en circulation. Une banque d'état ramène obligatoirement tous ses calculs à la monnaie de compte; dans un billet de la Banque de France, le franc d'argent est exprimé au rapport légal de 15 1/2; mais il arrive souvent que la monnaie effective présente au cours

du marché une hausse ou une baisse relativement à la monnaie de compte. Un spécialiste de première force va nous dire ce qui se passe quand la valeur mobile de l'espèce métallique est élevée par le commerce au-dessus de la valeur immuable du papier : « Le commerce se procure des billets de banque en portant des bordereaux d'effets à escompter. Si donc la prime sur les espèces en lingots est supérieure à la perte éprouvée par l'escompte, on ira changer immédiatement aux guichets mêmes de la Banque les billets contre des espèces qu'on revendra sur le marché, soit sous forme de lingots, soit sous forme de monnaie, selon le rapport de valeur de ces deux états de la matière précieuse. Et c'est là, en effet, ce qui arrivait autrefois, lorsque la Banque persistait à maintenir à 4 pour 100 le taux de son escompte, alors que les métaux précieux faisaient une prime de 12 à 15 pour 1,000 sur le marché. En portant des valeurs à 90 jours, on subissait un escompte de 4 pour 100 par an, soit 1 pour 100 pour trois mois ou 10 francs pour 1,000 fr., et on bénéficiait de 2 à 5 millièmes pour 1,000 francs, d'une façon absolument certaine. » Ces lignes sont copiées dans un livre qui fait autorité : *le Change et la Banque*, par M. Lefèvre ; c'était un maître, qui lui-même avait été à bonne école : il avait été le secrétaire particulier du baron James de Rothschild.

On sait que la Banque de France, suivant une tradition d'origine et par une sorte de point d'honneur, a maintenu, sauf de très rares exceptions, le taux de son escompte à 4 pour 100, jusqu'au renouvellement de son privilège en 1857. La prime que l'on offrait à Londres depuis les envois de l'Australie s'est élevée, non pas à 12 ou 15, mais jusqu'à 35 pour 1,000. La spéculation s'élança vers cette source de bénéfices, qui s'épuisait à vue d'œil. Dans les premiers temps, le public ne se plaignait pas : l'or, qui à la vérité était en perte, entrait en quantité supérieure à la sortie de l'argent ; la raréfaction de l'argent se fit bientôt sentir. En 1855, on constatait qu'un tiers de la monnaie divisionnaire avait déjà disparu ; ce qui autorise à croire que la sortie des pièces de 5 francs était beaucoup plus considérable, car on ne se décide à acheter les petites pièces pour les exporter que lorsque les écus, qui offrent plus de bénéfice, deviennent introuvables. L'irritation se propageait dans les boutiques, dans les marchés, dans les ateliers, dans les ménages, en raison du temps à perdre et des sacrifices à faire pour obtenir les appoints indispensables dans les petites transactions mille fois plus nombreuses que les gros paiemens. Les chefs d'industrie étaient aux expédiens pour la paie des salaires ; ils achetaient du billon pour régler en gros sous ; on en vit d'autres fournir une somme à un cabaretier chez qui les ouvriers étaient obligés d'aller prendre

leurs repas. L'encaisse de la Banque de France s'était complètement transformée. A la fin de 1849, elle comprenait 429 millions en argent et 4 millions en or. En décembre 1855, elle était de 18 millions en argent et de 113 millions en or. La Banque faisait venir à grands frais de l'étranger des lingots et des monnaies d'argent qui s'écoulaient aussitôt, et un membre du sénat belge égaya cette assemblée où la question monétaire était passionnément agitée, en disant qu'il avait vu sur les chemins belges des wagons chargés d'argent acheté à Amsterdam pour Paris se croiser avec des wagons aussi chargés d'argent venant de France à destination d'Amsterdam. Les négocians français n'envoyaient plus d'argent au monnayage : on leur aurait rendu des pièces de 5 francs valant moins que les lingots qu'ils auraient apportés. De 1853 à 1866, en treize ans, nos hôtels des monnaies n'eurent à frapper en écus que 91,303,495 francs, un peu plus de 7 millions par année, tandis que la moyenne avant 1850 avait été de 75 millions. Des 2 milliards auxquels on pouvait évaluer les existences du métal blanc en 1852, il ne restait plus, douze ans après, que 600 millions à peine. Les états de douane faisaient ressortir à plus de 1,400 millions les excédens de sorties sur les entrées pendant cette période. M. Pirmez, le représentant de la Belgique dans les dernières conférences, avoua qu'on avait refondu à Bruxelles pour 450 millions de pièces françaises. La Banque de France elle-même, entraînée par l'exemple, voulut prendre part à ce genre d'exploitation, après en avoir été la victime. En 1859, elle échangea avec la Banque d'Angleterre 370,786,600 francs d'argent contre de l'or et réalisa ainsi une prime de 418,300 francs.

Un trouble aussi visible, les plaintes et les réclamations de plus en plus accentuées, ne laissaient pas le gouvernement sans inquiétude. On consulta les receveurs-généraux : quatre-vingt-trois sur quatre-vingt-neuf répondirent qu'ils étaient gênés dans leur service par l'insuffisance de la menue monnaie. Les chambres de commerce également interrogées constatèrent le mal sans indiquer le remède. Que faire alors? La première idée des légistes, toujours en majorité dans les conseils du gouvernement, fut d'aller exhumer dans l'ancienne législation des mesures prohibitives. On défendit sous des peines sévères, comme l'eût fait Philippe le Bel, le triage et la fonte des pièces d'argent, l'annonce de la prime offerte par les changeurs ; défense fut faite aux compagnies de chemins de fer et aux roulages de transporter de la monnaie de l'intérieur aux frontières. Pour intimider les changeurs et les affineurs, les parquets lancèrent contre eux des mandats d'arrêt ; on fit même chez quelques-uns des visites domiciliaires, on y saisit des livres et des pa-

piers : rigueurs inutiles et temps perdu. Une mesure un peu plus efficace fut la fabrication des petites pièces d'or destinées à remplacer les écus de 5 francs ; on en émit, de 1855 à 1869, pour 233 millions.

Il y avait urgence de sauver au moins la monnaie divisionnaire dont on ne pouvait se passer. La France, l'Italie, la Belgique, la Suisse formaient un groupe soumis au même régime monétaire ; on y souffrait du même mal. En 1865, un accord s'établit entre les quatre gouvernemens pour emprunter à l'Angleterre le procédé qui consiste à réduire le titre, c'est-à-dire la valeur commerciale des pièces que l'on veut soustraire à l'exportation. Pour ne pas trop déroger à la loi de l'an XI, on laissa en dehors de cette mesure les écus de 5 francs, et on crut assez faire en affaiblissant les pièces de 2 francs, 1 franc, 50 et 20 centimes au titre de 835 millièmes d'argent pur au lieu de 900. Les représentans de l'Italie, de la Suisse, de la Belgique surtout, avaient insisté pour que la pièce de 5 fr. argent fût comprise dans la convention. Cette pièce abaissée au titre de 825 eût été assimilée aux monnaies d'appoint, et comme il est stipulé par l'article 8 du contrat que, dans le cas où la convention eût pris fin, les pièces divisionnaires seraient reprises à leur valeur nominale et remboursées en or par les gouvernemens qui les auraient émises, cette prévision eût écarté une des grandes difficultés auxquelles on se heurte aujourd'hui ; mais elle eût rompu le rapport consacré par la loi entre le métal or et le métal argent. Les négociateurs français, élevés pour la plupart dans le respect irréfléchi du 15 1/2, opposèrent une résistance obstinée à cette innovation.

Le traité d'alliance signée en décembre 1865 fut voté à l'unanimité par le corps législatif en juillet 1866 ; on s'engagea pour quinze ans, sans rien prévoir concernant les monnaies de haute valeur, celles qui sont les instrumens du grand commerce et de la banque : ce fut une bien regrettable inadvertance. Le cours de l'opinion et des études à cette époque portait à l'unification universelle des poids et mesures, progrès bien désirable sans doute, qui sera peut-être réalisé un jour, mais dont l'avènement reste encore inaperçu dans les nuages de l'avenir. En consacrant l'alliance monétaire, les hommes d'état et les députés étaient sous l'influence de cette utopie. Considérant que quatre états s'engageaient par traité à ne fabriquer que des monnaies absolument identiques, ils ne voyaient aucun inconvénient à ce que les pièces, passant d'un pays dans l'autre, eussent cours indistinctement entre les quatre peuples associés. Dédaigneux pour la plupart des principes de l'économie politique, méconnaissant un des axiomes le mieux avéré de cette science, il ne leur vint pas à l'idée que les oscillations de valeur entre les deux métaux précieux sont incessantes, inévitables, et qu'elles donnent

lieu à l'agiotage le plus éveillé, le plus subtil. Ils ont légiféré comme si l'équilibre du 15 1/2 était une loi naturelle et immuable. Dans l'espoir d'universaliser cette loi prétendue, ils ont laissé ouverte leur alliance, en invitant les autres peuples à y entrer. Une seule nation y adhéra plus tard, c'est la Grèce.

Le rapprochement sympathique des idées suscité par l'Exposition universelle de 1867 remit à l'ordre du jour les problèmes touchant aux relations internationales. Une conférence fut mémorable entre toutes, celle où l'on épuisa la question monétaire ; vingt et un états y étaient représentés, sauf la Hollande, qui venait d'adopter l'étalon unique d'argent, et qui depuis a répudié ce système; il y eut unanimité pour l'étalon unique d'or. Il était devenu apparent, au cours de la discussion, que l'unité de mesure dans les transactions universelles impliquait le choix d'un métal type, et que l'or seul répondait aux conditions voulues, que l'espoir de maintenir invariable un rapport de valeur entre deux métaux était chimérique; et en supposant même qu'on décrétât la parité et la circulation universelle des monnaies avec la dualité des étalons, l'effort sournois de chaque peuple pour se débarrasser du métal en baisse aux dépens de ses voisins serait une cause toujours menaçante de querelle et de rupture. Ces considérations, fortement motivées, eurent du retentissement en Europe. Le gouvernement français s'en était ému. En 1868, il ouvrit une enquête à ce sujet auprès des chambres de commerce et des receveurs-généraux. Quarante-cinq chambres de commerce sur soixante-six et soixante-neuf receveurs-généraux sur quatre-vingt-sept émirent des avis favorables à l'étalon d'or unique. De son côté, le ministre des finances instituait une commission de quinze membres, choisis dans les diverses spécialités financières, et réunis sous la présidence de M. de Parieu, dont la haute compétence en ces matières est généralement reconnue. La discussion fut longue et approfondie. Le rapport de M. de Parieu, portant la date du 9 mars 1869, résume ainsi l'opinion de la majorité : — « L'étalon unique d'or est plus favorable que le double étalon à l'unification monétaire. — Il sera aussi plus avantageux pour notre commerce extérieur. — Il est enfin plus propre à constituer une circulation intérieure à la fois stable et commode. » Quand ces conclusions furent émises, la réforme eût été facile ; déjà, pour ainsi dire, elle était accomplie dans la pratique; l'or était surabondant, et l'argent raréfié ne dépassait pas la quantité indispensable pour le service des appoints et du menu détail. Les quatre peuples coassociés dont la circulation métallique était analogue à celle de la France n'auraient probablement pas fait obstacle, et l'imprudence des négociateurs de 1865 se serait ainsi trouvée corrigée. Au moment où la réforme semblait prochaine, le ministre des finances,

M. Achille Fould, organe de la haute banque, prononça d'autorité un *veto* irrésistible. La question monétaire fut, non pas morte, mais enterrée vivante. On resta dans les données de 1865, et ainsi fut définitivement consacrée, pour quinze ans et sans clause de liquidation en cas de rupture, cette dangereuse *Union latine*, qui a déjà coûté bien des millions à la France ; — et la France n'en est pas quitte.

A partir de 1866, le métal blanc, qui avait pour ainsi dire disparu, recommence à circuler, bien faiblement la première année, mais en progression soutenue par la suite. Ce n'est pas à l'affaiblissement des pièces divisionnaires, encore moins aux mérites de l'Union latine, qu'il faut attribuer ce retour. Les contrées argentifères du haut Mexique étaient depuis plusieurs années au pouvoir des États-Unis ; et l'exploitation, retardée par la guerre civile, allait commencer dans des conditions que la spéculation européenne n'ignorait pas. A part la prodigieuse richesse du sol que la science avait dévoilée, la découverte des mines de mercure en Californie, en abaissant le prix du kilogramme de 8 à 2 francs, faisait tomber le monopole du grand financier détenteur des mines d'Almaden. Une production plus abondante de l'argent était probable, et les bullionnistes de Londres auraient manqué de prudence s'ils n'avaient pas laissé faiblir les cours du marché. Les importations reprirent la route du 15 1/2. En 1866, la Banque de France acheta des lingots pour 814,500,000 francs, qui lui coûtèrent 11,215,000 francs ; ces arrivages, à coup sûr, n'étaient pas uniquement composés de lingots d'or. Les hôtels des monnaies, où la fabrication des écus était insignifiante depuis douze ans, en recommencèrent la frappe. L'Italie enfin, au lendemain du jour où elle venait d'entrer dans l'Union latine, était obligée de se mettre au régime du cours forcé ; soutenant sa circulation intérieure avec le papier, elle déversait sur la France avec grand bénéfice toutes ses pièces de 5 francs, et même sa monnaie divisionnaire. Ces causes diverses, agissant simultanément, avaient reconstitué en trois ans une provision d'argent moitié moindre qu'autrefois, mais plus que suffisante avec l'énorme quantité d'or qui s'était amassée chez nous. A la fin de 1869, les meilleures autorités du monde financier étaient d'accord pour évaluer la somme du métal argent existant en France, tant à la Banque que chez les particuliers, à 1 milliard de francs, y compris les pièces de l'Union latine. Les retranchemens à opérer de ce chef réduisaient à 940 millions le montant des pièces nationales (1), les seules dont j'essaie d'établir le compte en ce moment.

(1) On évaluait déjà à 6 pour 100 la quantité des pièces de l'Union latine introduites en France.

Arrivent les deux années désastreuses, 1870 et 1871. La panique financière éclate. L'encaisse argent de la Banque tombe à 71 millions en fin d'année. La frappe s'arrête à la Monnaie; le cours forcé des billets est inévitable, et il en résulte ce fait imprévu que, sur les cinq pays de l'Union métallique, trois font leurs affaires avec du papier. Le métal blanc a disparu de nouveau, mais non pas pour être exporté cette fois: il a peur, il se cache. Le papier de banque suffit aux gros paiemens; on remplace même la monnaie divisionnaire par des billets de 5 francs et de 2 francs.

Avec la sécurité qui renaît en 1872, le numéraire métallique reparaît. Le nouvel empire allemand, tendant naturellement à l'unité, prépare la réforme de son régime monétaire sur la base de l'étalon unique d'or. La circulation des pays germaniques était alors évaluée à 1,800 millions de francs en pièces d'argent de types divers; l'or y était très rare. L'Allemagne se débarrassa de son argent jusqu'à concurrence de 1,322 millions de francs, soit par la vente directe sur le marché de Londres, soit par les voies commerciales : ces opérations diverses coïncident avec le plein développement de la production américaine. Malgré la surabondance du métal blanc, sa valeur commerciale ne baisse que faiblement, tant qu'il est loisible de diriger les lingots vers les ateliers monétaires de France, de Belgique et d'Italie, où ils se transforment en pièces de 5 francs au cours de 15 1/2. En 1873, la frappe des écus d'argent monte à plus de 155 millions à Paris, à 112 millions à Bruxelles. Cette fabrication dépassait tout ce qu'on avait vu précédemment, et, pour la Belgique, l'exagération était telle qu'elle accusait une spéculation des plus dangereuses.

Le vice de l'Union latine fut dès lors mis en en évidence. Les gouvernemens intéressés essayèrent de réagir : on se mit d'accord pour limiter d'abord, et bientôt après pour suspendre complètement le monnayage des pièces de 5 francs. En 1876, le ministre des finances, M. Léon Say, présenta et fit accepter une loi en ce sens. La fabrication, tolérée pendant une année encore pour épuiser les bons de monnaie délivrés à l'avance, fut définitivement prohibée dans tous les pays de l'Union. De 1870 inclusivement, jusqu'aux dernières frappes françaises de 1878, il a été monnayé chez nous une somme de 419,340,520 francs en pièces d'argent de 5 francs. Le monnayage des pièces divisionnaires, assez important pendant cette période, n'a pas augmenté le stock du métal argent, puisqu'il n'a été qu'une refonte des anciennes petites pièces dont on affaiblissait le titre.

Les obstacles mis à la fabrication des écus entraînèrent dans notre régime monétaire une réforme de grande portée, quoiqu'elle ait été peu remarquée dans le public. On supprima les ateliers dé-

partementaux, où le monnayage était pratiqué librement par des entrepreneurs autorisés par l'état, et la fabrication générale des monnaies fut centralisée à Paris, où elle est exercée depuis 1879, sous forme de régie administrative. Depuis huit ans que la frappe des écus est interdite, les tableaux de la douane ont signalé chaque année des mouvemens d'argent monnayé qui auraient laissé chez nous des sommes importantes. En 1885, par exemple, l'excédent des entrées sur les sorties aurait dépassé 100 millions de francs; mais les importations de cette nature ne doivent pas augmenter notablement le stock des pièces d'origine française. Je ne crois pas beaucoup au retour en masse de nos vieux écus ; ceux qui les ont exportés quand ils faisaient prime à l'étranger ne les ont pas mis en réserve : ils les ont jetés au creuset pour profiter de la plus-value du métal. Ces monnaies d'argent, dont la douane constate l'entrée, consistent pour la plus grande partie en pièces belges ou italiennes provenant de l'Union latine. Au surplus, en ce qui concerne les métaux précieux, les chiffres de la douane sont toujours suspects, non-seulement parce que les déclarations du commerce sont rarement exactes, mais parce qu'on y inscrit un va-et-vient des mêmes pièces qui peuvent faire double emploi et fausser les statistiques. Les seules indications probantes sont celles qui résultent des chiffres produits officiellement par les hôtels des monnaies. Or, en ajoutant aux 940 millions de monnaies d'argent français reconnus à la fin de 1869 les 419 millions 1/2 fabriqués à Paris depuis cette époque, on trouvera en nombre rond un total de 1,360 millions de francs (1) ; ce chiffre représente, à mon avis, le maximum des pièces de 5 francs existant actuellement, savoir 1,220 millions environ en circulation à l'intérieur et 140 millions probablement répandus dans les pays de l'Union.

A ce fonds de 1,220 millions d'origine nationale employés chez nous vient s'ajouter le montant des pièces étrangères qui se trouvent actuellement en France en vertu de l'Union latine. Quelle est l'importance de cette circulation accessoire? De quels élémens est-elle composée? La Banque seule aurait pu l'établir avec une entière précision. Il eût été, ce me semble, dans l'esprit de son rôle de satisfaire sur ce point la légitime curiosité du public. A deux reprises, en 1878 et 1885, le ministre des finances a cherché la lumière (2). Les trésoriers-payeurs-généraux, receveurs particuliers

(1) Ce maximum de 1,360 millions est peut-être encore exagéré, car je n'ai pas tenu compte d'un versement de 140 millions en pièces de 5 francs compris dans l'indemnité de guerre payée à l'Allemagne.

(2) Voir le *Bulletin de statistique* du ministère des finances, publié mensuellement sous la direction éclairée et vigilante de M. de Foville, livraison d'août 1885.

des finances et percepteurs des contributions directes, les comptables des diverses régies financières et de l'administration des postes, ont reçu l'ordre de retirer de leurs caisses au même jour fixé (28 mai), et après la fermeture de leurs bureaux, toutes les pièces d'or de 20 francs et de 10 francs, toutes les pièces d'argent de 5 francs et tous les billets de banque qui s'y trouvaient, de recenser ces diverses valeurs en classant les pièces d'or et d'argent par nationalité et par millésime. Plus de vingt mille comptables ont coopéré à cette enquête. En 1878, les écus d'argent étant compris dans le recensement pour une somme de 6,067,030 francs, la proportion se trouva établie ainsi : pièces nationales, 68 pour 100 ; pièces étrangères 32 pour 100. Dans le recensement de 1885, on a examiné une somme de 52,846,035 francs, dont 35,737,720 francs en billets et 17,108,315 francs en numéraire métallique, savoir : 11,860,430 francs en or et 5,247,885 francs en pièces de 5 francs argent ; dans ce dernier groupe, celui qui nous occupe en ce moment d'une manière spéciale, la proportion des pièces étrangères, un peu moins forte que dans la revue de 1878, s'est trouvée seulement de 29 pour 100. Ce résultat contraire aux probabilités a causé quelque étonnement ; on y a vu l'effet d'un triage opéré par la Banque de France pour mettre à part, en prévision d'un échange, les pièces étrangères et verser de préférence dans la circulation intérieure les pièces nationales. Il m'a paru très important d'éclaircir la situation, et je l'ai essayé autant que pouvait le faire un simple chercheur, qui n'a d'autre moyen d'action que son zèle et sa curiosité scientifique. J'ai entrepris en quelque sorte un supplément d'enquête. Je me suis adressé aux grandes administrations où les mouvemens de fonds sont le plus diversifiés en raison de leurs transactions incessantes avec le public. Je les ai priées de vouloir bien retirer de leurs caisses un certain nombre de pièces de 5 francs et de les examiner une à une en prenant note de leur origine. Cette demande, que l'on aurait pu sans doute juger indiscrète si l'on n'avait compris qu'un intérêt public était en cause, a été accueillie avec un empressement et une courtoisie dont j'ai à cœur de témoigner. Les renseignemens provenant de la caisse municipale, des halles et marchés, de l'octroi de Paris, des guichets de chemin de fer, du mont-de-piété, où des milliers d'emprunteurs reçoivent et reversent chaque jour des petites sommes, du Comptoir d'escompte, du Bon Marché, de plusieurs établissemens privés, relevés de date récente, complétant l'enquête administrative de l'année précédente, fournissent une moyenne qui doit représenter assez exactement l'état des choses. Voici, en définitive, les résultats du classement des pièces de 5 francs examinées :

	Nombre des pièces.	Proportions p. 100.
Pièces françaises	84,298	64.7
— belges	23,610	18.1
— italiennes	20,910	16.0
— suisses	377	0.3
— grecques	1,088	0.8
Nombre total	130,283	

Le relevé d'un assez grand nombre de pièces de 5 francs, classées sans distinction de nationalités, a donné, d'autre part :

	Nombre des pièces.	Proportions p. 100.
Pièces françaises	449,727	65.1
— étrangères	241,518	34.9
Nombre total	691,245	

En réunissant les deux tableaux, on trouve une proportion de 65.0 pour les pièces nationales et de 35.0 pour les pièces étrangères; mais comme les renseignemens m'ont manqué sur les départemens du centre, où les écus étrangers n'ont pas pénétré aussi profondément, je crois qu'on se rapprocherait de la réalité en évaluant à 33 pour 100 seulement les pièces d'argent de l'Union latine répandues actuellement dans l'ensemble de la circulation française.

Reste à savoir à quelle somme correspond, dans l'ensemble du mouvement commercial, cette proportion de 33 pour 100? Le montant des écus belges doit fournir 300 millions et peut-être un peu plus. En juillet 1885, M. Pirmez, commissaire de la Belgique à la conférence monétaire, a énoncé le chiffre de 250 millions; l'appréciation du gouverneur de la Banque de France approchait de 300 millions, et j'ai lieu de croire qu'il y a eu de nouveaux apports depuis cette époque. Quant à l'Italie, la somme des écus qu'elle a introduits chez nous doit monter à 280 millions; une quinzaine de millions proviennent de la Grèce et 10 millions au plus de la Suisse. Par la réunion de ces chiffres, on arrive à un total d'environ 605 à 610 millions, et, chose remarquable, ce résultat est en quelque sorte confirmé par une démonstration mathématique; 33 pour 100 pris sur la totalité des écus circulant en France donnent plus de 600 millions.

Il faut enfin résumer tous ces chiffres, toutes ces investigations,

qui ont peut-être fatigué le lecteur, mais dont on comprendra bientôt l'importance. L'ensemble des pièces de 5 francs en argent d'origine française qui existent actuellement dans le monde commercial ne peut pas dépasser le total de 1,360 millions; une partie de cette somme, dont l'évaluation est très incertaine, 140 millions peut-être, est disséminée à l'étranger, notamment dans les pays de l'Union. Reste donc dans les caisses et dans les mains françaises une disponibilité de 1,220 millions. A ce fonds national viennent s'ajouter, avec un pouvoir égal, les pièces belges, italiennes, suisses et grecques, dont l'ensemble représente de 600 à 610 millions. La réunion de ces deux élémens porte au chiffre de 1,830 millions la circulation actuelle à l'intérieur des écus d'argent (1). De cette dernière somme, la plus grande partie est pour ainsi dire immobilisée dans les caveaux de la Banque de France; les plus récens bordereaux accusaient une encaisse argent de 1,176 millions, qui devaient se décomposer ainsi, suivant l'origine : pièces françaises, 784 millions; pièces étrangères, 392 millions. En dehors de la Banque, la somme qui reste en mouvement dans le courant des affaires doit donc être d'environ 655 millions, dont 437 millions en pièces nationales et 218 en pièces étrangères; ces chiffres sont à retenir.

II.

Il y avait une inconnue dans le problème monétaire : c'était la quantité et l'espèce de l'argent existant chez nous à l'état de monnaie. On s'en exagérait l'importance, et les bulletins hebdomadaires de la Banque de France, mal interprétés, entretenaient l'illusion à cet égard. Je crois avoir établi que la circulation n'est pas surchargée chez nous du métal déprécié, au point de faire obstacle à une réforme que l'état actuel du monde monétaire a rendue inévitable: je veux dire l'adoption par l'Union latine de l'or pour étalon unique. Je vais essayer de démontrer, en ce qui concerne la France, comment cette évolution peut être opérée, non pas sans quelque sacrifice, mais sans secousse profonde et sans danger réel.

Il me semble entendre dire : — Y pensez-vous, démonétiser l'argent, bouleverser le commerce en renversant l'équilibre des va-

(1) Accessoirement à cet encombrement du métal argent, on peut faire compte de 300 millions environ pour les pièces divisionnaires et la menue monnaie de cuivre. Quant aux pièces de 100 francs à 10 francs en or, les aperçus des statisticiens sont divergens : les estimations varient de 3 milliards 1/2 à 4 milliards 600 millions. N'ayant pas soumis ces chiffres à l'analyse, je n'ai aucune raison pour les contester.

leurs! Que dira l'ouvrier quand la pièce de 5 francs qu'il a reçue pour salaire ne comptera plus dans sa main que pour 3 francs et peut-être moins? Que deviendra le commerce de détail? Et la Banque de France, la moitié de son trésor métallique sera donc stérilisée? Quels frissons chez les porteurs de ses billets, et quel amoindrissement du capital national!

Ces lamentations n'ont rien qui doive surprendre; elles sont le cri instinctif de la routine et de l'ignorance. Pauvre ou riche, il n'est pas un acte de la vie où n'intervienne la monnaie, soit directement, soit d'une manière latente, et, à part quelques rares théoriciens, il est peu de sujets dans l'ordre économique qui soient aussi généralement négligés et méconnus. Dans le va-et-vient des échanges, le numéraire est donné et reçu de confiance, sans qu'on ait le temps d'observer au passage un des phénomènes les plus curieux de la vie sociale.

En tout temps et en tous lieux, le besoin d'échanger et surtout de régulariser les échanges a suggéré l'idée de choisir un objet, immuable par nature autant que possible, et de l'adopter comme type et mesure de valeur au moyen de laquelle on pût donner un prix à toutes les autres marchandises. Mais quel type choisir? Certains coquillages, de gros disques de pierre, une pièce de bétail, une barre de fer, des fourrures, des paquets de tabac, tout cela a été mesure et monnaie, suivant les contrées et les âges. Les métaux précieux, à mesure qu'ils apparaissent, éliminent les autres moyens d'appréciation. Dans le cours des siècles, ils se répandent au hasard à travers le monde; partout d'abord on les emploie simultanément, sans règle aucune, suivant l'arbitraire des souverains et les ressources métalliques dont le pays dispose; leur rôle et leur pouvoir d'échange varient incessamment. Dès les temps anciens, on suivrait dans le monde commercial les traces d'un agiotage sournois, d'une inquiétude fiévreuse, résultant de l'impossibilité de maintenir un rapport de valeur rationnel et invariable entre l'or et l'argent; c'est la querelle du bimétallisme, plus que jamais flagrante aujourd'hui. Toutefois, l'expérience dégageait peu à peu la lumière. Pendant la plus grande partie du XVIIIe siècle, le commerce anglais eut à souffrir d'une disette de l'argent. Dès 1760, un lord-maire de Londres, le chevalier Barnard, prit à tâche de remédier au mal, et ses contemporains lui montrèrent tant de reconnaissance qu'une statue lui fut élevée de son vivant, honneur qui n'avait été décerné avant lui qu'à Newton. Un peu plus tard, un homme d'état qui, dans sa longue carrière, avait eu successivement la haute main sur tous les services où l'on peut pénétrer les secrets de la circulation monétaire, la direction des douanes, du commerce, de la monnaie, de l'amirauté, de la tré-

sorerie publique, Charles Jenkinson, créé comte de Liverpool en 1796, consacra les loisirs forcés de sa vieillesse à recueillir ses observations. Il les résuma dans un livre de lecture difficile, qui paraît ne viser que le monnayage anglais, mais dont ressort pour la première fois la théorie rationnelle de l'étalon unique. Son fils, lord Liverpool, devenu premier ministre, s'imprégna du système et le fit adopter par le parlement en 1816. Depuis cette époque, l'Angleterre a pratiqué, d'une façon normale et à son grand avantage, le principe de l'unité monétaire, en choisissant l'or pour étalon. En 1873, le régime anglais, avec toutes les réglementations qu'il comporte, est devenu la loi de l'empire allemand, et l'exemple a été aussitôt suivi par les pays scandinaves. Ce principe monétaire est celui qui a été conseillé à l'unanimité par la grande commission internationale de 1869. C'est le procédé qui se répandra successivement, malgré toutes les résistances et par la force invincible de l'expérience, à mesure que l'évidence des faits commerciaux et l'état de la circulation métallique le rendront praticable.

La France est-elle en situation aujourd'hui d'opérer chez elle cette évolution? Peut-elle, doit-elle l'entreprendre sans plus différer? Risquerait-on d'infliger une perte trop sensible au public détenteur de l'argent, aux commerçans, à la Banque, à l'état? Sommes-nous enchaînés irrévocablement par des contrats diplomatiques ou des obstacles extérieurs? Tels sont les points qu'il s'agit de mettre en lumière, non plus par des considérations théoriques, mais avec la précision indispensable dans la pratique.

Tout le monde sait en quoi consiste la réforme dont le vieux Liverpool a été l'inspirateur; ce n'est pas une démonétisation de l'argent, c'est une limitation de son pouvoir monétaire. Étant admis par la simple lumière du bon sens, et confirmé par l'expérience commerciale, que, pour évaluer tous les échanges, pour légaliser tous les contrats, le procédé le plus sûr est de choisir un objet, une marchandise immuable par essence et d'équilibrer les transactions de tout genre par comparaison à la valeur idéale attribuée à cet étalon, à ce *standard*, on a reconnu que la marchandise typique répondant le mieux aux conditions désirables est l'or. Dans les relations internationales, il n'y a pas de francs, de marcs, de souverains, de dollars; on ne connaît qu'un poids déterminé d'or à l'état pur, équivalent en sa qualité de marchandise, mesure en raison de l'importance attribuée aux marchandises contre lesquelles il s'échange. Tout individu détenteur d'or, soit bijoux, soit lingots, a le droit de le faire convertir en monnaie de son pays; l'or ainsi monnayé possède une force libératoire illimitée, c'est-à-dire qu'on peut l'employer pour faire des achats ou payer des dettes en

aussi grande quantité qu'on le désire, sans qu'il puisse être refusé par le marchand ou par le créancier.

Mais l'or, ce souverain du monde, a, comme tous les despotes, un côté faible : c'est l'excès de son pouvoir. En raison de la valeur relativement considérable qu'il représente, il ne peut pas être employé dans les petites affaires, et celles-ci sont vingt fois plus nombreuses que les grosses transactions. A ce point de vue, l'argent serait plus nécessaire que l'or. Il faut donc diviser et même subdiviser la monnaie précieuse choisie comme type en monnayant d'autres métaux de moindre valeur. L'usage universel a consacré l'argent et le cuivre à cet emploi ; mais ici se présente la difficulté qui passionne et effraie en ce moment le monde commercial : c'est la difficulté d'établir entre ces divers métaux des rapports de valeur invariable. La solution du problème, bien simple en apparence, a été méconnue pendant des siècles, et c'est au comte Liverpool que revient l'honneur de l'avoir indiquée. Chaque pays attribuera, d'après la loi, une valeur conventionnelle aux monnaies inférieures, mais il en restreindra l'emploi et le pouvoir. Au lieu d'autoriser la frappe illimitée de l'argent, en laissant à tout particulier le droit de faire monnayer les lingots qu'il possède, comme cela existait chez nous avant 1878, le gouvernement se réserve le droit de frappe et ne l'exerce que dans la mesure des besoins qu'il constate. On nomme monnaies d'appoint celles dont la force libératoire est limitée ; cette limite varie ordinairement entre 50 et 100 francs pour l'argent, 15 à 25 francs pour le bronze ; cela veut dire que celui à qui on paie n'est pas obligé de recevoir des pièces d'argent au-delà de la somme prescrite, à moins que cela lui convienne. Le métal argent cesse alors d'être un équivalent commercial ; il reste seulement à l'état de mesure, d'instrument fiduciaire, qui, employé à l'intérieur au-dessous du maximum fixé par la loi, conserve la plénitude de son pouvoir d'achat ; c'est déjà ce qui se passe chez nous d'une façon incorrecte, il est vrai, puisque le pouvoir de l'argent n'est pas encore limité. Quand vous payez à un marchand 20 francs avec quatre grosses pièces de 5 francs, vous ne donnez au vendeur qu'une valeur réelle d'environ 14 francs ; de même qu'en payant 1 franc en gros sous, vous donnez à peine pour 0 fr. 50 de cuivre. Le marchand s'en contente, parce qu'il ne souffre pas de la différence, et, dans le courant des petites affaires, le consommateur ne constate aucun changement dans les prix.

Tel est dans la pratique le système de l'étalon unique d'or : le métal d'argent y conserve son rôle et son pouvoir avec des restrictions qui n'amoindrissent pas les ressources des familles et ne dérangent pas sérieusement les habitudes du petit commerce. Mais

on a compris qu'un tel régime serait difficilement introduit dans un pays où l'argent entrerait pour une part largement prépondérante dans la circulation, et je n'oserais pas le conseiller chez nous, si la France avait le malheur de posséder les 3 milliards d'argent blanc dont les statisticiens l'ont si généreusement gratifiée. Je ne crois pas que les recherches et les supputations développées plus haut puissent être sérieusement contestées; il en résulte qu'après la rentrée en France des écus répandus à l'étranger, l'ensemble des pièces de 5 francs en argent à l'effigie française fournira probablement un total ne dépassant pas de beaucoup 1,300 millions de francs; il n'y a pas à tenir compte des millions de pièces belges ou italiennes, destinées à disparaître dans une liquidation plus ou moins onéreuse. 1,300 millions, c'est une somme un peu forte peut-être pour la réforme dont il s'agit, pas assez pour lui faire obstacle; cette somme correspond à 31 francs par tête d'habitant, la population de la France, avec ses colonies organisées, donnant un chiffre d'environ 42 millions.

En Angleterre, l'expérience de l'étalon d'or est ancienne; la quantité d'argent circulant à l'état d'appoint est estimée à 500 ou 550 millions de francs. Il est à remarquer que depuis 1877, où la Monnaie de Paris et les autres pays de l'Union latine ont suspendu la frappe de l'argent, on en a monnayé plus que d'habitude en Angleterre. De 1875 à 1885, le *Mint* de Londres a versé dans le public, tant en couronnes qu'en monnaies divisionnaires, plus de 500 millions de francs pour la métropole seulement (1). Il était intéressant de savoir si la limitation du cours légal pour les pièces d'appoint devenait une cause d'embarras dans les transactions courantes et si elle exerçait une influence sur les prix du petit commerce. Je me suis permis de consulter un homme qui, avec une importante situation à Londres dans le monde financier, a la salutaire expérience du chef de famille. Je copie sa réponse : « On éprouve quelquefois un embarras à changer l'or en monnaie. La frappe de monnaie d'argent pourrait parfaitement être augmentée de 10 millions sterling, ce qui donnerait 20 francs par habitant. Le paiement en argent n'a aucune influence sur les prix de marchandises ménagères. On paierait son épicier avec 100 francs d'argent monnayé sans modification de prix; mais habituellement on le paie en chèque. »

Ainsi, une existence de 750 millions de francs en argent ne paraîtrait pas surabondante pour la Grande-Bretagne, où la monnaie

(1) Les colonies anglaises exercent leur droit de monnayage en faisant le plus souvent frapper leurs monnaies à Londres pour leur compte.

est remplacée souvent par des chèques, même pour les petits achats. Pour opérer le retrait des demi-souverains d'or usés par le frai, sans qu'il en coûtât rien au trésor, on a proposé récemment d'en vendre pour 10 millions sterling et d'acheter au cours du jour du métal argent avec lequel on aurait fait frapper pour 250 millions de francs de pièces d'appoint, sans qu'il en coûtât rien au trésor. Il y a même un commencement de réalisation. On fabrique et on émet en ce moment à Londres des pièces d'argent d'un nouveau type, approchant de notre pièce de 5 francs.

L'Allemagne, qui a si habilement converti son vieil argent en or fraîchement monnayé, ne possède au plus, en monnaie d'argent dont l'emploi légal est limité, que 442 millions de marks, soit environ 552 millions de francs ; elle a de plus laissé dans la circulation, à leur valeur habituelle, un stock d'anciens thalers représentant plus de 500 millions de francs. J'expliquerai plus loin, en parlant spécialement de l'Allemagne, pourquoi ce vieux fonds n'a pas encore été converti en monnaie nouvelle. La somme des pièces fiduciaires d'argent, dont le pouvoir d'achat est limité à 25 francs, correspond à peine à 12 francs par tête d'habitant. Cette organisation est évidemment insuffisante et transitoire ; le commerce y est à l'étroit, et il demande en ce moment, non pas le retour à la dualité des étalons, comme les bimétallistes affectent de le croire, mais une proportion plus forte de monnaie d'argent pour la facilité des petites transactions et pour les appoints. Cette affaire est à l'étude, et M. de Bismarck en est, dit-on, spécialement préoccupé. On parle d'augmenter l'émission des bons du trésor par coupures de 5 marks et de 20 marks faisant office de monnaie.

Des exemples de l'Angleterre et de l'Allemagne, on doit conclure que pour introduire l'unité d'étalon avec une monnaie inférieure à pouvoir limité, il faut que le pays ne soit pas trop contrarié dans ses habitudes commerciales par le choix du métal consacré aux gros paiemens, et que la monnaie de confiance pour les appoints et le détail maintienne l'aisance dans le courant des petites affaires, sans être assez abondante pour noyer le métal étalon au milieu d'un élément déprécié. La France, dans son état actuel, répond d'une manière satisfaisante à ces conditions : l'or y est plus abondant que dans aucun autre pays et son emploi est entré dans les habitudes. C'est une rare exception que les pièces de 5 francs fassent nombre dans les gros paiemens ; le métal blanc n'est plus d'usage qu'à l'état d'appoint, ou dans les transactions qui se règlent par de très petites sommes. Cette évolution dans notre économie nationale s'est déroulée peu à peu depuis un demi-siècle, et il est curieux d'en suivre les progrès dans un document que j'ai fait établir lorsque

j'avais l'honneur d'être directeur du Mont-de-Piété. Cette institution, où se reflète par ses côtés tristes les réalités de la vie parisienne, possède une comptabilité d'une précision étonnante avec la minutieuse immensité des services qu'il rend. Chaque année, le 31 décembre, à neuf heures du soir, un représentant du conseil de surveillance, le directeur et tous les chefs de service se réunissent pour l'arrêt des comptes et la vérification effective des caisses. On verra dans le tableau qui suit l'usage de l'or commencer et grandir en importance d'année en année, tandis que le rôle de l'argent s'amoindrit.

	Années 1835.	1855.	1875.	1886.
	—	—	—	—
Solde en caisse.....	318,253 f.	460,088 f.	1,257,098 f.	1,486,652 f.
	Composition du solde en caisse.			
Billets de banque....	187,000	317,600	689,295	993,800
Or.....	10,400	62,590	361,310	312,335
Pièces de 5 francs...	113,960	71,833	77,760	108,055
Menue monnaie.....	5,380	6,322	124,695	67,442

On voit ici le rôle du métal argent, et son utilité dans le mouvement des affaires, s'amoindrir successivement : en 1835, la proportion des pièces de 5 francs dans l'ensemble des sommes en caisse est de 35.8 pour 100; elle tombe en ces dernières années à 6 ou 7 pour 100; et remarquez qu'il s'agit de l'établissement qui peut-être a le plus besoin de monnaie. Ainsi, pour les prêts, les dégagemens, les renouvellemens, les ventes, les bonis, on avait compté l'année dernière au moins 3,200,000 déboursés de 3 francs à 19 francs, c'est-à-dire des affaires qu'on n'aurait pas pu régler avec la pièce d'or de 20 francs.

Des faits analogues seraient constatés dans tous les établissemens où la circulation monétaire a été décomposée; par exemple, en 1884, sur une recette de 153,794,070 francs recueillis dans les gares du chemin de l'Ouest, les billets de banque ont donné 55.71 pour 100, l'or 25.53 pour 100, les écus de 5 francs 14.01 pour 100 et la menue monnaie d'argent avec le bronze 4.65 pour 100.

Dans une des gares du chemin du Nord, sur une somme de 14,576,030 francs reçus dans le courant du mois de mai 1886, on a trouvé, en billets, 49.83 pour 100; — en or, 26.04 pour 100; en écus de 5 francs, 19.61 pour 100; — en monnaie divisionnaire, 4.52 pour 100. — A la perception de Vouziers (Ardennes), où exis-

tait, à la date du 31 décembre, une encaisse de 33,137 francs, il ne se trouvait pas une seule pièce de 5 francs.

Dans les encaissemens qui proviennent, non plus d'un détail de recettes, mais des opérations où l'on procède par grosses sommes, la part de l'argent est bien plus faible encore. Ainsi, sur des versemens montant à 2,250,916 francs, opérés, du 1er au 30 avril 1886, aux quatre guichets de la caisse municipale de Paris, il a été fourni en billets de banque 81.62 pour 100 ; — en or, 14.39 pour 100 ; — en argent, 3.99 pour 100 seulement. Si l'on analyse les comptes-rendus de la Banque de France, les mêmes faits apparaissent dans des proportions qui donnent le vertige. En 1885, le chiffre d'ensemble du numéraire mis en mouvement par l'immensité et la diversité des opérations s'est élevé à 46 milliards 617 millions pour la Banque centrale de Paris et à 23 milliards 832 millions dans les succursales, soit réunis, 70 milliards 449 millions en nombres ronds ; dans de tels bilans, les centaines de mille francs ne sont plus que des quantités négligeables. Eh bien ! les opérations réglées par le mécanisme du virement d'écritures ont donné 43 pour 100. Les billets ont circulé dans la proportion de 52 pour 100.— Les espèces utilisées dans ce mouvement colossal dépassaient à peine 4 1/2, et comme la part de l'or, dans les remuemens métalliques, dépasse les trois quarts, le rôle de l'argent devient pour ainsi dire imperceptible (1).

On pourrait dire de la population française qu'elle est déjà, sans s'en douter, soumise et habituée au régime de l'or. Même dans les ménages où règne l'aisance, on trouverait rarement 100 francs en écus ; quand on sort, on évite d'en charger son porte-monnaie, on traite l'argent comme on traitait le cuivre il y a cinquante ans. Les petits marchands en conservent peu dans leurs comptoirs ; les gros négocians le déposent à la Banque. On ne rencontre plus comme autrefois, aux jours d'échéance, les garçons de recette fléchissant sous le fardeau des longues sacoches qu'ils jetaient sur l'épaule et qui ne comportaient qu'une médiocre valeur pour un poids énorme. Aujourd'hui, tout se règle sans fatigue, en napoléons et en billets. Quant au commerce extérieur, l'argent n'est plus de mise : il n'est plus exportable. Loin de conserver à l'étranger la valeur arbitraire du 15 1/2 que la loi lui confère, notre pièce de 5 francs, pesée comme lingot au cours du marché de Londres, serait tarifée à 3 fr. 60 au plus.

(1) Le compte-rendu de 1886 fait encore ressortir une augmentation ; le mouvement général des caisses monte à 74 milliards 312 millions, et l'emploi des espèces, au contraire, est réduit, relativement à l'année précédente, de 130 millions.

Il est donc évident qu'un système qui limiterait à 100 francs au maximum et pour commencer, la force libératoire du métal argent ne changerait en rien les habitudes actuelles du consommateur français et n'aurait aucune influence sur les prix commerciaux qui ont pour régulateur, chez nous comme dans le reste du monde, la valeur de l'or. Pour le public, aucune gêne, pas de sacrifice ; l'argent, dans les limites de la loi nouvelle, conservera son pouvoir actuel, limite qui pourrait d'ailleurs être franchie par un accord entre les contractans ; mais en ce qui concerne la Banque de France, il y a une situation spéciale qui n'est pas sans difficulté.

C'est l'énorme proportion de l'argent dans la composition de l'encaisse métallique qui est pour le public une cause d'anxiété. Les derniers bilans accusent une existence d'environ 1,176 millions ; de cette somme, 33 pour 100 au moins, soit 392 millions, consistent en écus étrangers, mais ces pièces doivent disparaître dans la liquidation dont je parlerai plus loin, liquidation qui aura pour effet, au grand avantage de la Banque, d'augmenter son encaisse or en allégeant la charge écrasante du métal blanc. Restera pour l'encaisse argent 784 millions, ou, pour mieux dire, 760, car il y aurait à déduire les pièces divisionnaires possédées par la Banque, et non comprises dans cette évolution. Un fonds de caisse de 760 millions en argent, réduit à l'état d'appoint, serait assurément un peu lourd, mais non pas excessif.

La Banque d'Angleterre est autorisée, par les statuts de Robert Peel, à conserver un quart de son encaisse en argent ; elle ne fait pas usage de cette faculté, l'argent lui est à peine nécessaire. La Banque de France, au contraire, avec son immense service qui rayonne de Paris sur la France entière, et qui intervient dans toute sorte de détails, possède quatre-vingt-quatorze succursales et trente-huit bureaux auxiliaires, soixante-sept villes rattachées, huit villes réunies à un de ces établissemens, c'est-à-dire deux cent huit villes bancables à pourvoir de monnaie d'appoint. Dans l'état actuel, elle fait presque tous ses paiemens en or ou en billets, que le public préfère souvent à l'or ; elle agit prudemment : si elle s'autorisait du droit que la loi lui assure pour rembourser à ses guichets de grosses sommes avec des pièces de 5 francs, elle irriterait sa clientèle et nuirait à son crédit. A part l'ennui de la masse à transporter, le commerçant français, comme celui des États-Unis, ne tarderait pas à remarquer qu'on lui offre en paiement une valeur en perte d'un tiers et non exportable. « Une monnaie qui ne conserve plus son plein pouvoir à l'étranger, a dit un gouverneur de la Banque de France, n'est plus une vraie monnaie. » En fait, c'est le billet de banque et non pas la loi du 15 1/2 qui maintient au pair chez nous

le cours de l'argent. Le billet couvre la déchéance de l'argent, parce qu'on sait qu'il suffit de le présenter au guichet pour avoir de l'or. S'il y avait deux billets, l'un garanti par le milliard d'argent, l'autre par le stock d'or, le premier subirait une perte et l'autre ferait prime.

Plaçons-nous dans l'hypothèse d'un système monétaire ramené à l'état normal. L'or est l'unique étalon à force libératoire illimitée, avec la frappe libre. L'argent, réduit à l'état fiduciaire, n'est plus employé avec plein pouvoir que par faibles sommes, à moins de conventions spéciales; quelle sera la situation de la Banque? Le pouvoir légal de l'argent monnayé étant fixé à 100 francs, par exemple, la Banque pourra déclarer qu'elle ne reçoit à la fois pas plus de 100 francs en écus, et comprendra les mêmes sommes en écus dans tous les paiemens effectués par elle. Cet écoulement du métal blanc, ainsi restreint à l'entrée et à la sortie, aurait pour effet d'amoindrir peu à peu le stock argent et d'établir naturellement entre les métaux précieux une proportion conforme aux besoins de la circulation et au principe du système monétaire qui tend à se généraliser. Il y aura pour la Banque une situation métallique indiscutable et une sécurité plus grande pour ses actionnaires.

Bien des gens s'étonneront que l'argent ait plus de force et d'utilité parce qu'on limite son emploi : rien de plus naturel. Le cuivre, frappé en monnaie, accomplit un service indispensable; mais son prix commercial est tellement au-dessous de la valeur conventionnelle fixée par la loi que si sa fabrication et son usage n'étaient pas resserrés dans d'étroites limites, il se multiplierait au point de troubler toutes les transactions et deviendrait un fléau; et de même pour l'argent. Depuis que l'exploitation des régions lointaines est à l'ordre du jour, le déchirement de la terre pour en arracher les richesses est poursuivi avec une ardente fièvre; de tous côtés on signale des trouvailles. On lisait récemment dans le *Times* que le grand chemin de fer du Canada, traversant des contrées peu abordables jusqu'ici, avait mis à découvert des gisemens d'argent et de cuivre, et notamment un terrain de 25 milles anglais carrés d'une richesse stupéfiante. Ces exploitations et d'autres dont on ne parle pas encore viendront en surcroît des quantités déjà surabondantes énoncées dans les statistiques. Quant aux mines connues, il ne faut pas croire que la défaveur du métal argent les ait résignées à réduire leur production; tout au contraire, les propriétaires cherchent à conserver leurs anciens revenus malgré la baisse, par l'augmentation des quantités vendues, et ils sont aidés dans cette spéculation par les perfectionnemens incessans de l'industrie, par les nouveaux chemins de fer et les progrès de la navigation, qui diminuent

le prix de revient. L'argent répandu dans le monde a augmenté en quantité et augmente encore, au point de devenir comme le cuivre en disproportion évidente avec les besoins. Si son rôle commercial n'était pas réduit, il mériterait le nom qu'on lui a déjà donné d'assignat métallique. Au contraire, lorsqu'on en fait usage dans une mesure étroitement limitée, il change de caractère : il cesse d'être un équivalent et devient une sorte de titre fiduciaire dont le pouvoir, sanctionné par la loi, est légitimé par son utilité; voilà pourquoi, dans ces conditions restreintes, il conserve une pleine valeur qu'il perdrait infailliblement s'il était multiplié à l'infini.

III.

Aujourd'hui, d'ailleurs, la limitation est devenue une nécessité sociale qui domine toutes les autres considérations ; c'est un moyen de contrôle, c'est l'unique défense contre les spéculations criminelles que doit suggérer un écart trop grand dans la valeur commerciale des métaux précieux.

La contrefaçon, qu'il ne faut pas confondre avec le faux monnayage, est beaucoup plus dangereuse ; elle consiste dans une imitation aussi exacte, aussi décevante que possible de la monnaie légale ; elle reproduit le métal fin, l'alliage, le poids droit, le module, les effigies ; elle vaut commercialement un prix égal à celui de la pièce émise par l'autorité. Sa fabrication n'en est pas moins une escroquerie, un vol mesurable par la différence de valeur positive entre la pièce imitée et la pièce vraie. Ce genre de fraude, je devrais dire ce crime antisocial, n'est praticable que sous le régime du bimétallisme, et dans les cas où, comme dans les pays de l'Union latine, le métal employé frauduleusement est inférieur dans le commerce au cours fiduciaire édicté par la loi. On ne s'est jamais assez défié d'une engeance abjecte qui a existé en tout temps et en tout pays, et qui épie, avec l'infatigable patience du fauve à l'affût, les moindres occasions de profit résultant des incidens monétaires ; des gains imperceptibles pour le vulgaire sont saisis au passage. On a longtemps opéré en Suisse, dans l'industrie horlogère, le triage des napoléons pour retirer les pièces qui excédaient le poids droit, et réaliser par la fonte une mince plus-value. On fabrique encore en Angleterre, assure-t-on, des sacs en étoffe rugueuse enduits à l'intérieur d'une matière grasse ; on s'en sert pour donner à des pièces contrefaites un air de vétusté en rapport avec leur âge supposé, ou bien on y met des pièces neuves qu'on agite violemment pour en détacher des parcelles qui restent collées à l'enduit.

Le sac est ensuite brûlé avec soin, et il se forme de petits lingots que le faussaire recueille.

Ce procédé est ancien, et il est à croire qu'il n'est pas abandonné; les financiers anglais sont d'accord pour réclamer le redressement de la circulation britannique. A l'occasion de la grande commission monétaire instituée en septembre dernier par lord Randolph Churchill, un banquier expérimenté, membre du parlement, M. Samuel Montagu, ne craignait pas de déclarer, dans une lettre rendue publique, que 40 à 50 millions de l'or anglais (1,200 millions de francs) et la moitié des pièces d'argent circulaient au-dessous de la valeur requise par la loi. La même affirmation vient d'être reproduite devant les communes dans la récente discussion du budget. Il y a peu de mois qu'on citait avec étonnement au Stock-Exchange un achat fait à la Banque d'Angleterre de pièces d'or françaises à un cours tel, qu'en calculant le prix d'achat avec les frais accessoires pour l'expédition en France, il devait en résulter une perte d'environ 0 fr. 02 par livre sterling. On oubliait que la Banque d'Angleterre n'achète et ne vend les monnaies étrangères que comme lingots et suivant la quantité de métal fin qu'elles renferment, et comme les napoléons livrés par la Banque d'Angleterre étaient en grande partie usés par la frai et au-dessous du poids légal, l'importateur a pu réaliser un bénéfice en les semant dans la circulation française au cours de 20 francs. On pourrait multiplier les exemples.

Quand on voit nombre de gens, en tout pays commercial, déployer tant de subtilité pour happer au passage les parcelles de la richesse publique, atomes flottans qui se condensent à la longue et constituent des fortunes, peut-on supposer qu'il ne se trouve nulle part, dans les bas-fonds de la finance, des gens qui ont calculé qu'une fabrication clandestine des écus d'argent donnerait aujourd'hui un gain de 30 à 40 pour 100 (1)? La sécurité qui paraît exister à cet égard est vraiment surprenante. L'Union latine a pourtant reçu un premier avertissement. En octobre 1885, le gouvernement italien, désireux de compléter l'uniformité de ses monnaies, se fit autoriser par la conférence qui siégeait à Paris à retirer de la circulation les anciennes piastres du royaume de Naples portant l'effigie bourbonienne, en frappant pour les remplacer des pièces nouvelles de 5 lires. L'opération était facile; la piastre napolitaine valant intrinsèquement 5 lires 10 centimes pouvait être refondue sans perte; la plus grande partie de ces pièces, qui dataient de vingt-cinq ans,

(1) L'once *silver standard*, sur le marché de Londres, est coté actuellement à 43 deniers, après être descendu à 42; le rapport de l'or à l'argent, au lieu de 1 à 15 1/2, oscille entre 20 et 22, soit une baisse de 30 à 40 pour 100.

avaient été retenues à leur passage dans les caisses publiques, et on avait lieu de croire qu'une faible somme serait suffisante pour l'échange des piastres qui restaient en cours. La conversion devait être terminée pour la fin de l'année. Mais voilà que, dans les deux derniers mois, les piastres bourboniennes se présentent aux guichets du trésor en quantité tout à fait invraisemblable : on parlait de 30 millions pour décembre seulement. Même poids, même valeur métallique, identité à s'y méprendre, et cependant la plus grande partie de ces pièces étaient assurément fausses ; voilà le danger de la contrefaçon. La police italienne avait flairé une fabrication clandestine d'origine anglaise ; elle cherchait à Londres, lorsque parut à Malte une ordonnance du gouverneur défendant l'importation dans l'île des pièces de l'ancien royaume de Naples, et « des monnaies d'argent frappées en imitation de celles-ci. » Les faussaires étaient bien Anglais, mais ils travaillaient à Malte ; réveillés par l'ordonnance du gouverneur, ils s'empressèrent de plier bagage et de disparaître. Je ne sais quelle suite a été donnée à cette affaire.

La sécurité du public au sujet des contrefaçons possibles s'explique par cette sorte de somnolence naturelle aux gouvernemens, qui ne s'éveillent que quand un incident fait grand bruit autour d'eux. Un écart de valeur entre les deux métaux monétaires assez considérable pour tenter les contrefacteurs est un fait nouveau dans l'ordre économique : on n'y était pas préparé. On se dit que la perfection du monnayage dans les grands pays commerciaux rend en quelque sorte impossible une imitation assez parfaite pour tromper les yeux exercés ; on croit qu'il serait difficile d'introduire dans la circulation une somme assez forte pour que la fraude devînt lucrative, et qu'il y aurait danger pour les faussaires à l'essayer. Je voudrais pouvoir partager cette illusion. Les merveilles de la science et l'habileté industrielle sont trop vulgarisées aujourd'hui pour que des spéculateurs criminels ne trouvent pas des complices capables d'obtenir la reproduction parfaite des médailles. C'est une affaire d'outillage et de prix de revient, et ce qui eût été ruineux quand les oscillations entre l'or et l'argent ne marquaient que des différences de 2 à 3 pour 100 devient facile et séduisant avec des écarts de 30 pour 100. Ajoutons enfin que la promiscuité monétaire au sein de l'Union latine déroute la surveillance. Des pièces fabriquées frauduleusement à l'effigie de la Belgique purent être introduites, par les dépôts en banque ou les voies commerciales, en France, en Italie, en Suisse. Il est déjà bien difficile à un caissier de vérifier les pièces nationales : comment s'y reconnaître au milieu des types étrangers?

Je ne voudrais pas trop insister sur ce point scabreux ; je me borne à dire que le danger de la contrefaçon, si l'on prenait la peine d'y réfléchir, suffirait à lui seul pour entraîner d'urgence les peuples de l'Union latine à l'adoption de l'étalon unique d'or. Dans la séance de la conférence internationale tenue le 7 mars 1878, M. Pierson, directeur de la Banque des Pays-Bas, s'écriait : « Cette frappe clandestine des pièces d'argent, je la considère comme un des grands dangers de la situation monétaire des pays à étalon boiteux. Si, à cette heure, le mal ne s'est pas encore manifesté, rendez-en grâces à Dieu, car vraiment votre sagesse n'y est pour rien. » Lorsque M. Pierson parlait ainsi, l'écart entre l'or et l'argent était de 12 pour 100. Près de neuf ans se sont écoulés, et la plus-value de l'or représente 30 pour 100 au moins !

IV.

Il ne suffit pas que l'état actuel de la circulation française autorise l'adoption chez nous de l'étalon unique d'or ; encore faut-il qu'il n'existe pas, en dehors de la France, des forces métalliques, des circonstances commerciales de nature à entraver notre réforme et susciter contre nous des éventualités périlleuses. C'est ce qu'il convient d'examiner. A l'extérieur, la France n'est liée que par le contrat de l'Union latine ; c'est là le seul engagement formel qu'elle doive respecter, tout en s'appliquant, de concert avec ses coassociés, à effectuer une liquidation difficile et onéreuse, et qui le deviendra d'autant plus qu'elle sera plus retardée. Le temps est venu d'y songer. Il y a urgence de prendre des mesures défensives contre une débâcle possible de l'argent.

A peine constitué, en décembre 1865, le pacte des pays latins fut faussé par l'obligation où se trouva l'Italie, en 1866, d'organiser un système de cours forcé au moyen de ses banques. Un peu plus tard, la guerre de 1870 infligea à la France le même régime, de sorte qu'une convention ayant pour principe la parité de la monnaie métallique comprenait deux états sur quatre, et les principaux, réduits à l'usage du papier. Cette fatalité coïncidait avec la production surabondante de l'argent provenant des mines américaines. L'argent affluait en Europe et surtout aux hôtels monétaires français, où la frappe était libre. L'Allemagne, qui préparait à petit bruit son passage au monométallisme, transformait ses vieux thalers en lingots d'argent et les faisait passer en France, où ils retrouvaient, sous les balanciers de Paris ou de Bordeaux, leur ancienne valeur du 15 1/2. Nos coassociés de l'Union ne se faisaient pas faute de

profiter de la baisse du métal pour frapper des pièces de 5 francs qui passaient en grande partie chez nous. En 1873, la Belgique en fabriqua pour 112 millions, somme hors de toute proportion avec les besoins d'un petit pays. En cette même année, la frappe française était montée au chiffre de 155,610,000 francs. La circulation italienne, où les coupures du papier étaient abaissées jusqu'à 50 centimes, faisait déborder chez ses voisins presque toutes ses espèces métalliques. On s'aperçut enfin chez nous que la France devenait une espèce de puisard où s'écoulait l'argent déprécié du monde entier. Le gouverneur de la Banque écrivait alors au ministre des finances : « Au mois de mai 1875, au moment où la Banque de France reprenait volontairement ses paiemens en espèces, son encaisse en argent, y compris les monnaies divisionnaires, n'était que de 310 millions, tandis qu'il s'élève aujourd'hui, octobre 1878, à 1 milliard 12 millions. » L'année suivante, l'encaisse argent était augmentée de 212 millions de plus, tandis que l'encaisse or avait perdu près de 500 millions.

Il fallait aviser. La fabrication des pièces de 5 francs en argent, suspendue chez nous par décret depuis 1876, fut complètement interdite en 1878. Des mesures analogues furent prises par les gouvernemens belge et italien. Ces innovations, d'une portée considérable, rendaient nécessaire une entente nouvelle entre les contractans de l'Union latine. D'autres puissances étaient désireuses de régulariser leur situation monétaire, soit en faisant prévaloir l'unité d'or, soit avec l'espoir de relever l'argent de sa déchéance au moyen d'un accord universel.

Le 10 août 1878 fut ouverte à Paris, sous la présidence de M. Léon Say, une conférence où onze gouvernemens étaient représentés, et notamment les États-Unis, exceptionnellement intéressés dans le débat. Pendant dix-sept séances en deux sessions, le problème des deux métaux a été analysé avec une remarquable dextérité, débattu de part et d'autre avec une passion à peine contenue; on a échangé des documens de toute sorte. Tant de travaux n'aboutirent qu'à une résolution impliquant une sorte de *statu quo*. Les états reconnaissaient « qu'il est nécessaire de maintenir dans le monde le rôle monétaire de l'argent aussi bien que celui de l'or, mais que le choix entre l'emploi de l'un ou de l'autre de ces métaux, ou de l'emploi simultané des deux, doit avoir lieu suivant la situation spéciale de chaque état ou groupe d'états; » et qu'en raison des obstacles et des difficultés qui surgissent, « il n'y a pas lieu de discuter la question d'un rapport international de valeur à établir entre les deux métaux. » Cette solution était confirmée par les gouvernemens intéressés, aux termes d'une convention internatio-

nale ayant force de loi, qui reproduisait les arrangemens antérieurs, en ajoutant que la convention resterait en vigueur jusqu'au 1er janvier 1886.

Les pays de l'Union latine, où la frappe était interdite, vivaient sous le régime qu'un homme d'esprit a appelé le « bimétallisme bossu; » les deux métaux avaient force légale, mais l'un des deux était paralysé. Aux États-Unis, la querelle monétaire dégénérait en animosité politique; on avait insinué qu'il était possible d'établir un rapport entre les deux métaux, en faisant sanctionner ce système par un accord entre toutes les nations commerciales du globe. Les partisans de l'argent s'étaient enflammés pour cette idée, et ils avaient obtenu de leur gouvernement qu'il fît un appel en Europe pour qu'une nouvelle conférence internationale fût installée à Paris. En France, la généralité des hommes d'état, comme des hommes de finance, sans idée bien nette sur la question, n'étaient pas fâchés d'entr'ouvrir une porte au retour du bimétallisme complet. La convocation eut lieu au commencement de l'année 1881, et, dès le mois de mai, étaient réunis à Paris, sous la présidence du ministre des finances, M. Magnin, dix-sept gouvernemens, représentés par trente-deux membres, choisis parmi les notabilités de l'administration et de la science. Les discussions furent assez prolongées pour fournir un gros in-folio; les intérêts en présence furent énergiquement défendus; il y eut un brillant échange d'argumens théoriques qui ne pouvaient d'ailleurs aboutir pratiquement à aucune conclusion, parce qu'en pareille matière chaque pays est décidé, non en vertu de principes abstraits, mais par les faits qui le touchent directement et en raison du bien-être ou du malaise qu'il éprouve. A bout de raisonnemens, la conférence prononça, dans la séance du 19 mai, un ajournement indéfini, sous prétexte de consulter les gouvernemens respectifs et de solliciter l'avis des grandes banques européennes, mais toutefois sous la réserve que « ce vote ne préjugeait absolument rien et laissait tous les droits intacts, toutes les opinions entières. » C'était un aveu d'impuissance.

L'association monétaire avait été prorogée jusqu'au dernier jour de 1885, avec obligation de dénoncer la rupture une année à l'avance, si on ne voulait pas que le pacte fût renouvelé par tacite reconduction. On sentait bien, surtout à la Banque de France, qu'il fallait mettre un terme à une situation devenue de jour en jour plus onéreuse. Les parties intéressées furent donc convoquées de nouveau. On entra en séance en juillet 1885, avec le programme sous-entendu de mettre fin à l'Union. Une difficulté fondamentale se présenta : lorsque fut inaugurée la convention de 1865, on était presque

généralement sous l'illusion de la routine, qui attribuait aux monnaies une valeur relative immuable; on ne prévoyait pas que l'un des deux métaux précieux, surtout l'argent, en faveur à cette époque, pouvait tomber commercialement bien au-dessous de l'autre. L'échange de pièces similaires entre associés paraissait une chose naturelle et permanente; on n'avait rien stipulé pour le cas où l'association viendrait à se dissoudre. La convention, d'ailleurs, avait été dénoncée par la Suisse en temps utile. Il s'agissait donc, en vue de l'échéance prochaine, de se mettre d'accord sur un procédé de liquidation. La proposition, introduite et soutenue avec autorité par le gouverneur de la Banque de France, se résumait ainsi : reprise par chacun des états des pièces de 5 francs d'argent provenant de lui en échange des pièces semblables aux effigies de ses associés, et remboursement des pièces dont on n'aurait pas pu fournir la contrepartie à la valeur pleine de 1865, c'est-à-dire en or. L'Italie ne paraissait pas faire obstacle à ce genre de liquidation; la Suisse y avait avantage; il n'en était pas de même pour la Belgique. On y avait poussé à l'excès le monnayage de l'argent lorsqu'il portait profit; il y avait eu un débordement d'écus belges en France, dépassant de beaucoup la circulation française en Belgique. On devait craindre à Bruxelles que la compensation à fournir en or dépassât les forces du pays. La Belgique résista; son représentant, M. Pirmez, déploya un remarquable talent dans la défense d'une mauvaise cause, et, déclarant l'entente impossible, se retira pour aller consulter son gouvernement.

Pour être réduite à quatre membres, la conférence ne resta pas moins active. Une question de haute importance fut résolue, après de longues et importantes délibérations. Aux termes de la convention primitive, les écus de l'Union latine ont cours légal en Italie et en Suisse, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas être refusés entre particuliers, et que leur emploi est illimité dans le paiement des dettes. Il n'en est pas de même en France : les conventions stipulent que les pièces de frappe étrangère sont admissibles à la Banque et dans les caisses publiques, et la Banque ne les reçoit que pour compte du trésor; les particuliers ne sont pas tenus de les accepter et pourraient les repousser (1). L'Italie et la Suisse demandaient qu'il y eût assimilation, quant à la force légale, entre tous les états associés. Le gouverneur de la Banque de France résista énergiquement à cette prétention, et ce fut pour lui l'occasion de faire sanctionner d'une manière formelle la précieuse garantie qui couvrait son éta-

(1) Ce fait a été consacré par un arrêt de la Cour de cassation en janvier 1883.

blissement. Il obtint du ministre des finances, M. Sadi-Carnot, une lettre en date du 31 octobre 1885, dont il faut détacher ce passage d'une haute importance : « La Banque s'engagerait à recevoir, conjointement avec les caisses publiques, les pièces de 5 francs de l'Union latine dans des conditions identiques à celles où elle reçoit les pièces d'argent françaises. Cet engagement serait pris pour la durée de la convention qui se négocie en ce moment. A l'expiration de la convention, la liquidation des pièces de 5 francs étrangères qui se retrouveraient dans ses caisses s'effectuerait pour le compte de l'état. » Ainsi, l'état prend à sa charge la responsabilité des pertes éventuelles.

Ces délibérations avaient laissé à la Belgique le temps de réfléchir ; elle pesa sans doute les embarras, les dangers qui pourraient résulter pour elle de son isolement ; elle se disposa à rentrer dans l'Union, si on adoucissait par quelques ménagemens les clauses de liquidation, trop inquiétantes pour elle. L'accord s'établit enfin sur cette base : la convention, prorogée pour cinq ans, restera en vigueur jusqu'au 1er janvier 1891. A cette époque, après échange fait des écus similaires, si le gouvernement français se trouve détenteur d'un solde de pièces belges de 5 francs d'argent, ce solde sera divisé en deux parties égales. Une moitié sera reprise par le gouvernement belge, qui les remboursera en or à leur valeur nominale, par paiemens échelonnés de trois mois en trois mois pendant cinq ans ; l'autre moitié restera pour compte du gouvernement français, qui cherchera le moyen de s'en défaire par les voies commerciales. Il était naturel que les autres coassociés, l'Italie notamment, demandassent un traitement pareil, et telle était l'impatience d'obtenir une clause de liquidation, même mauvaise, qu'on accorda tout sans réfléchir aux conséquences. La convention avec les arrangemens accessoires, signée le 12 décembre 1885, entre les plénipotentiaires des états intéressés, fut portée à la chambre des députés le jour même. Il fallait qu'une solution fût prononcée avant le 31 décembre ; le temps manquait pour une étude approfondie, à laquelle d'ailleurs le monde parlementaire était peu préparé. Les plus graves préoccupations politiques absorbaient les esprits ; une perturbation commerciale, résultant de la rupture soudaine de l'Union, était à craindre. Il y avait, comme on dit vulgairement, carte forcée. L'œuvre de la conférence acquit force de loi par le vote des députés et du sénat.

Il faut voir maintenant ce que va donner ce genre de liquidation. Supposons, telle qu'elle est aujourd'hui, la situation respective, qui certainement ne sera pas améliorée dans trois ans. La France, avons-nous vu, grand réceptacle des écus étrangers, en

renfermera vers les derniers jours au moins 610 millions (1). La Belgique, qui a versé dans notre circulation 310 millions de francs en écus belges, nous renvoie 80 millions en écus français : restent 230 millions dont nos voisins reprennent 115 millions contre de l'or et laissent 115 millions d'argent déprécié à nos risques et périls.

Les écus italiens font nombre au minimum pour 280 millions. L'Italie n'a pas plus, à ce qu'on assure, d'une dizaine de millions à nous renvoyer : reste à son compte 270 millions; comme elle a obtenu le traitement le plus favorable, celui de la Belgique, elle laisse aussi 135 millions à notre charge et n'est obligée à rembourser en or que 135 millions.

Pour la Suisse, c'est autre chose, et la liquidation est pour elle une affaire d'or : elle n'a pas fabriqué à son effigie plus d'une dizaine de millions en pièces de 5 francs. Sa circulation intérieure est évaluée à une centaine de millions, et elle a eu l'habileté d'attirer chez elle pour ce mouvement monétaire les écus français et italiens, de sorte qu'après avoir économisé les frais de monnayage, elle va renvoyer les pièces de 5 francs un peu fatiguées et recevoir en échange des pièces de 20 francs. Il a été convenu que le solde de la France ne pourrait pas dépasser 60 millions, celui de l'Italie 20 millions; espérons qu'on n'atteindra pas ces extrémités. Au surplus, si la Suisse se trouve avantagée, il serait injuste de lui en faire un reproche ; ses représentans aux conférences ont plus d'une fois signalé les écueils du système proposé et demandé qu'on adoptât l'étalon unique d'or, ce qui eût rendu impossible l'imbroglio financier dont on ne sortira pas indemne. — De la Grèce, il n'y a rien à dire, étant soumise au régime du cours forcé ; il est probable, d'ailleurs, que l'équilibre s'établira dans l'échange des pièces entre les deux pays.

Voilà, certes, une perspective qui n'est pas brillante. Cette liquidation, sans pareille dans l'histoire financière, fera rentrer en France, déduction faite du versement à la Suisse, environ 250 millions en or; mais le remboursement de cette somme serait distribué en cinq années, avec un modique intérêt de 1 pour 100 : en même temps, le trésor français, qui prend bénévolement toute la perte éventuelle à sa charge, resterait détenteur de 250 millions de francs en pièces étrangères, dont le discrédit représente aujourd'hui une perte de 55 millions; qui peut dire ce que perdra le

(1) M. Jules Roche, dans son rapport à la chambre des députés, dit 700 à 800 millions; il a compris sans doute dans ce total les pièces divisionnaires à titre abaissé, qui ne sont pas en cause; il s'agit seulement ici des pièces de 5 francs considérées comme monnaie de paiement.

métal blanc dans cinq ans? La trésorerie française aurait, dit-on, à se défaire de ces 250 millions par les voies commerciales, c'est-à-dire en achetant des rentes et autres valeurs de bourse en Belgique et en Italie, et en cherchant, par les subtils procédés du change, les moyens d'effectuer les paiemens chez nos voisins avec des écus provenant de leur fabrication. L'Italie, par exemple, a payé en 1885, pour les intérêts de sa dette placée en grande partie à l'étranger, 77,905,682 francs à Paris, 15,466,370 francs à Londres, 7,648,700 francs à Berlin; les rentiers italiens auraient-ils bonne grâce à refuser les *lires* à l'effigie de Victor-Emmanuel? Ces procédés de liquidation condamneraient le gouvernement français à un triste métier; ils ne seraient pas appliqués sans perte, et ils ne manqueraient pas de susciter chez nos anciens associés des inquiétudes et une irritation peu favorables aux bonnes relations politiques. Serait-il possible de conjurer ces fatalités? — Je le crois : le moyen en est simple et on peut l'exposer en peu de mots.

Dans les conférences, les représentans autorisés de la Belgique et de la Suisse se sont montrés favorables à l'unité d'étalon monétaire. Il existe dans le parlement italien un fort parti qui s'est prononcé en faveur de ce régime; il n'y aurait donc pas d'obstacle à craindre, au point de vue du principe, s'il était question de généraliser immédiatement dans l'Union latine l'étalon unique d'or. De la part de la Suisse et de la Grèce, les objections ne sont pas probables. Reste à savoir si des difficultés pourraient être soulevées de la part des deux principaux pays intéressés, au point de vue de leur mouvement commercial et de leurs ressources métalliques.

Remarquons d'abord que la Belgique et l'Italie, dans leur pratique commerciale, sont comme la France au régime de l'or, puisque l'argent ne peut plus être exporté. Le passage à l'unité d'étalon or impliquerait la limitation du pouvoir légal de l'argent. Deux points sont à examiner : la monnaie or est-elle assez abondante dans ces pays pour entretenir l'activité normale du commerce?

L'or ne manque pas à la Belgique, si l'on en juge par les bilans de la Banque nationale. Cet établissement tient toujours en réserve, assure-t-on, une somme considérable (c'était 170 millions il y a peu de temps) de traites et de valeurs de premier ordre réalisables en or, en prévision des inévitables réformes monétaires. Quant à l'argent, j'estime qu'après la rentrée des écus par échange d'espèces ou par compensation, le stock des pièces de 5 francs dépasserait quelque peu 400 millions (1) ; pour une monnaie réduite au rôle

(1) Il est utile d'avoir sous les yeux le tableau du monnayage des pièces de 5 francs

d'appoint avec sept millions d'habitans, la somme est forte, sans être pour cela inquiétante, d'autant mieux que la rentrée serait forcément échelonnée par les échéances consenties pour le remboursement en or.

Avec l'Italie, l'opération est plus simple encore. Avant la reprise des paiemens en espèces, qui a été effectuée avec autant de bonheur que d'habileté, le gouvernement italien avait émis un emprunt de 644 millions de francs, dont 400 millions au moins devaient être fournis en or. Il a été versé à Rome 398 millions en or, 86 millions en argent seulement : le surplus est resté à l'étranger en compensation de comptes. Il fallait une forte réserve métallique pour opérer à présentation le retrait de 340 millions de petits billets de 5 à 10 francs ; après beaucoup de remboursemens, cette réserve, à la fin de 1883, s'élèverait encore à 118 millions de francs, dont 103 millions 1/2 en or. En juin 1885, un examen des caisses publiques, ordonné à l'imitation de ce qui avait été fait en France, donnait 213,852,190 francs en pièces d'or, dont 117 millions d'origine étrangère et 6,327,220 francs seulement en pièces de 5 francs. La monnaie d'or à disponibilité du trésor augmente incessamment ; c'est l'effet de la loi du 12 août 1883, qui oblige les banques d'émission à conserver en or les deux tiers de leur encaisse, en limitant au triple de cette encaisse le maximum de leur émission. Cette loi est si bien observée que l'or figure habituellement pour plus de 80 pour 100 dans le roulement métallique de la Banque nationale. On peut donc dire que la circulation italienne a déjà l'or pour base ; ce qui lui manque, c'est l'argent, et si cette insuffisance ne se fait pas péniblement sentir dans le courant des affaires, c'est que les restes de son papier-monnaie, convertible à volonté, conservent la plus légitime confiance. Dix-neuf vingtièmes des écus frappés en Italie se trouvaient l'année dernière à l'étranger, principalement en France ; la somme est un peu réduite aujourd'hui par la rentrée de ces pièces,

d'argent dans les pays d'Union latine. Voici ce document tel qu'il a été produit officiellement à la conférence de 1885 (séance du 5 août) :

	Avant l'Union latine.	Depuis 1865.	Ensemble jusqu'à ce jour.
Belgique	fr. 145,180,490	350,497,720	495,678,210
Italie	184,622,150	359,581,160	544,203,310
Suisse	2,500,000	7,978,250	10,478,250
Grèce	»	15,462,865	15,462,865
Totaux	fr. 332,302.640	733,519,995	1,065,822,635

Cette fabrication, comme celle de la France, a sans doute été amoindrie par la fonte ou l'exportation en Asie.

dont le besoin était ressenti. La totalité des écus d'argent d'origine italienne, qui ne doit pas dépasser actuellement 450 millions, serait insuffisante, même en supposant le régime de l'étalon d'or, après règlement de compte avec les pays associés, l'eût-on fait rentrer intégralement : le contingent serait à peine de 16 francs par tête d'habitant. Il me paraît certain que l'Italie serait la première à demander une plus prompte liquidation, si elle ne craignait pas que sa précieuse réserve fût trop fortement entamée par l'échange de l'argent contre l'or ; mais n'a-t-il pas déjà été admis que les conversions de ce genre seraient reportées sur cinq ans? L'intérêt de la France est de concéder toutes les facilités possibles à ses coassociés pour sortir elle-même de la situation onéreuse où elle se trouve engagée.

La convention latine, qui doit être dénoncée une année avant son expiration, se trouve déjà réduite à une durée effective de deux ans et demi. Il serait prudent d'abréger ce délai ; je crois qu'on pourrait amener dans cette voie les gouvernemens intéressés, non pas en renouvelant ces conférences solennelles où l'on échange de longs discours, mais par des négociations intimes, loyales, où les éventualités seraient étudiées avec précision en vue d'une pratique prochaine. On comprendrait assurément qu'une liquidation immédiate, effectuée sur la base et suivant les principes de l'étalon d'or, rendrait à l'argent, limité dans son emploi et utilisé seulement comme signe fiduciaire, un plein pouvoir qu'il perd quand on en fait une marchandise à laquelle on conserve comme aujourd'hui un cours sans limite, avec une force libératoire supérieure à sa valeur commerciale. Dans ce système, l'argent, après échange contre l'or, ne serait plus une occasion de perte ; il y aurait plus de facilités à faire obstacle à la contrefaçon, qui est une sérieuse menace dans l'état actuel ; l'Italie en sait déjà quelque chose, et la Belgique ne doit pas être sans inquiétude à ce sujet. Enfin, tout porte à croire que dans trois ou quatre ans, la déchéance du métal argent sera plus prononcée qu'aujourd'hui, sinon complète. La liquidation serait déjà bien laborieuse en 1887 : qui peut savoir ce qu'après 1891 elle soulèverait de difficultés et de dangers parmi les peuples latins ?

Il me reste à examiner la situation monétaire des pays étrangers à l'Union latine, notamment de l'Allemagne, de l'Angleterre relativement à l'Inde, des républiques sud américaines et surtout de l'Amérique du Nord, où se dénouera prochainement, selon moi, la question dont le reste du monde est préoccupé. La prudence exige, en effet, que l'on recherche s'il n'existe pas, en dehors de la France, des obstacles de nature à rendre périlleuse la réforme que nous ne pourrons pas éviter.

André Cochut.

UNE

NOUVELLE BIOGRAPHIE

DE RAPHAEL

Raphaël; sa vie, son œuvre et son temps, par M. Eugène Müntz, conservateur de l'École des Beaux-Arts, 1 vol. gr. in-8°, avec de nombreuses gravures; Hachette. 1886.

Il y a toute une « littérature raphaëlesque, » et l'on formerait une bibliothèque avec ce qui a été écrit sur le maître. Outre les critiques d'art, des hommes d'état, des philosophes, des historiens, voire des romanciers et des auteurs dramatiques, se sont occupés de lui, et dans les publications qui lui ont été consacrées et dont M. Müntz, le premier, a dressé la liste complète, on pourrait suivre en quelque sorte l'histoire même des vicissitudes du goût. C'est Passavant qui, en substituant aux légendes qui avaient cours jusque-là des informations moins suspectes, inaugura un ordre de travaux plus méthodiques. Malheureusement, dans son livre, où les documens ont été sévèrement contrôlés, le sens des choses de l'art fait un peu trop défaut. L'éveil du moins était donné, et les nombreuses recherches poursuivies depuis lors ont permis d'éclaircir bien des points restés douteux, et de réunir sur la vie ou l'œuvre de l'artiste des appréciations et des renseignemens plus exacts. En tête des études les plus récentes parues à l'étranger, il n'est que juste de citer celles de MM. Schmarsow, Lermolieff (Morelli), Minghetti, Perkins, Crowe et Cavalcaselle, et surtout le beau travail de M. A. Springer : *Raffael und Michel Angelo* (1878). Les noms de MM. A. Rio, H. Delaborde, celui de

M. A. Gruyer, qui, dès 1858, préludait par ses deux volumes sur *les Fresques de Raphaël* à cette suite de consciencieuses monographies dans lesquelles il s'attachait à nous montrer les aspects divers de ce fécond génie, suffiraient à prouver que la critique française n'est point restée en arrière de ce mouvement d'études. Ici même, dans trois articles qui, réunis ensuite, devaient obtenir un succès aussi durable que mérité (1), M. Ch. Clément avait su, en rapprochant de Raphaël les deux plus grands maîtres de son temps, caractériser nettement des acceptions de l'art très différentes, mais également élevées, et formuler sur ce prodigieux triumvirat des jugemens dont le temps n'a fait que consacrer l'autorité.

En abordant après tant d'autres un si beau et si vaste sujet, M. Müntz s'est proposé de pénétrer plus avant qu'on n'avait fait jusque-là dans l'intimité de la vie et dans le détail de l'œuvre de Raphaël, et de nous communiquer tous les renseignemens que nous posssédons, non-seulement sur lui, mais sur sa famille, ses maîtres, ses protecteurs ou ses amis, et sur les milieux divers où il a vécu. La tâche était longue et difficile. M. Müntz y était préparé par tous ses travaux, par ses recherches dans les archives romaines, dont M. Boissier rappelait à nos lecteurs les nombreux et importants résultats, par ses études sur *les Mosaïques* et sur *l'Iconographie chrétienne*, qui éclairent de si précieuses lumières les origines de la peinture moderne, enfin par les deux ouvrages, *les Précurseurs* et *la Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII*, où il était amené à embrasser dans son ensemble ce grand mouvement d'efforts et de culture dont le XVIe siècle allait marquer la maturité et le terme. Quant à Raphaël lui-même, M. Müntz a vu presque toutes ses œuvres et il a lu tout ce qu'on a écrit sur lui. Aux informations déjà recueillies par ses prédécesseurs, il a ajouté son large contingent d'informations nouvelles, fruit de ses propres investigations. Sans les souligner à notre attention, il les présente modestement au cours d'un récit dans lequel tous les témoignages sérieux, rapprochés les uns des autres, ont été scrupuleusement choisis, habilement mis en ordre avec la haute impartialité qu'on pouvait attendre d'un savoir aussi étendu, d'une intelligence aussi ouverte et d'un goût aussi exercé. Tel qu'il est aujourd'hui, consacré par les suffrages de l'Académie française, notablement amélioré dans les illustrations de sa seconde édition, et tenu au courant des

(1) *Michel-Ange, Léonard de Vinci et Raphaël*; *Revue des Deux Mondes* des 1er juillet 1859, 1er avril et 1er juin 1860. Les six éditions successives du livre de M. Ch. Clément et les traductions qui en ont été faites dans toutes les langues disent assez la valeur de cette étude, qui témoigne d'un sentiment esthétique aussi délicat que personnel, et où l'admiration pour de pareils génies reste toujours clairvoyante et impartiale.

plus récentes recherches de la critique, ce beau livre nous offre le dernier mot de ce qu'on sait maintenant sur Raphaël. Il dispense de la plupart des travaux antérieurs, puisqu'il les résume et les complète. En y puisant très largement, nous voudrions, après avoir rappelé brièvement ici la vie de l'Urbinate, essayer de marquer ce que l'artiste a dû à ses devanciers et ce qu'il y a ajouté de lui-même; peut-être montrerons-nous mieux ainsi le véritable caractère et l'originalité de son génie.

I.

Un sentiment bien naturel nous porte à rechercher autour du berceau des hommes célèbres les premières impressions qu'ils ont pu recevoir à leur entrée dans la vie et les influences diverses qui ont décidé de leur vocation. Malgré le grand nom de Raphaël, et quoique le trajet soit aujourd'hui devenu bien plus facile, peu de voyageurs seulement se détournent des routes battues pour pousser jusqu'à Urbin. Ceux qui le font sont récompensés de leur pèlerinage. Le lieu, il est vrai, est écarté; mais il a par cela même mieux conservé sa physionomie, et, en présence de cette nature un peu sauvage et de ces monumens restés intacts, les souvenirs du passé reviennent en foule à l'esprit. La rudesse du climat, la pauvreté du sol ont fait là une race forte et vaillante, et quand des rues de cette ville, fièrement campée sur les pentes de l'Apennin, on aperçoit par échappées les montagnes aux profils austères qui l'environnent, on comprend que cette population énergique n'ait dû qu'à ses efforts opiniâtres la culture qu'elle s'est donnée. C'est dans ce coin retiré de l'Ombrie que naquit Raphaël. Son père, Giovanni Santi, appartenait à une famille de condition modeste, originaire d'un bourg voisin; mais, vers 1450, le peu de sécurité de la contrée avait décidé son aïeul à se fixer à Urbin; et le fils de ce dernier, marchand comme lui, devenu possesseur d'une petite aisance, y avait acquis, en 1463, la maison où Raphaël venait au monde, le 28 mars 1483 (1). Il ne devait pas conserver longtemps ses parens. A l'âge de huit ans, il perdit sa mère (7 octobre 1491), et son père, qui s'était remarié moins d'un an après, mourait lui-même le 1er août 1494. Il avait certainement fait donner à son fils une instruction convenable, et nous en avons pour preuve l'élégance de l'écriture de Raphaël, la netteté et l'aisance avec lesquelles nous le voyons exprimer ses

(1) Une souscription publique a permis d'acquérir, en 1873, une partie de cette maison et d'y installer, après l'avoir restaurée, un petit musée consacré à la mémoire de Raphaël. L'académie d'Urbin, la plus ancienne de toute l'Italie, a veillé à cette appropriation et réuni dans ce local plusieurs reproductions d'œuvres du maître, une fresque de Giovanni Santi et quelques objets lui ayant appartenu.

idées dans celles de ses lettres qui nous ont été conservées. Le jeune enfant, d'ailleurs, à raison de sa précocité qui nous est signalée par Vasari, avait également trouvé, dans la maison paternelle, d'autres enseignemens dont il put faire son profit, car Giovanni était peintre, et si, pour vivre et pour élever sa famille, il avait été obligé de s'accommoder des tâches les plus humbles, ce n'était cependant pas un artiste sans talent. La gloire de son fils a sans doute contribué à attirer l'attention sur ses œuvres; mais ses tableaux religieux, — on peut en voir à Urbin et dans les églises des environs : à Fano, à Cagli, à Gradura, ou dans les musées de Londres, de Berlin, et dans les collections du Latran et de Brera, — montrent un sens assez personnel, et un beau portrait du duc Frédéric de Montefeltro, exécuté à la pointe d'argent (collection de Christ-church, à Oxford), dénote chez lui une habileté très réelle de dessinateur. Giovanni, qui d'ailleurs était un esprit cultivé, avait mérité l'estime et l'affection d'un grand nombre de ses confrères. Avec une modestie et une impartialité qui font également honneur à son caractère et à son goût, non-seulement il appréciait le mérite de maîtres alors plus en vue que lui, mais il accueillait affectueusement ceux qui, dans sa propre ville, venaient s'acquitter de travaux dont il aurait pu désirer ou obtenir la commande. Bien plus, il essayait de les y attirer en les signalant lui-même à la bienveillance de son souverain ou de ses compatriotes. Cette absence complète de jalousie, cette humeur douce et courtoise, cette sûreté de relations sont des qualités morales que nous serons heureux de retrouver chez Raphaël lui-même, et dont il est juste de reconnaître que son père lui avait donné l'exemple.

Urbin offrait, du reste, à l'enfant, bien des ressources précieuses pour son développement artistique. M. H. Delaborde, dans une remarquable étude sur *les Arts à la cour d'Urbin*, et après lui M. Müntz, dans son livre sur *la Renaissance*, nous ont fait connaître cette intéressante figure du duc Frédéric de Montefeltro, l'un des princes en qui les aspirations multiples de cette époque se personnifient de la manière la plus brillante. On est émerveillé de l'activité intellectuelle qu'il avait su provoquer dans sa modeste résidence, de l'infatigable curiosité d'esprit et des goûts élevés de ce condottière auquel quatre fonctionnaires attitrés faisaient la lecture pendant ses repas, et qui entretenait à ses frais plus de trente scribes occupés à copier pour lui les manuscrits les plus célèbres des diverses bibliothèques de l'Italie. Les richesses que lui avaient values ses succès militaires trouvaient largement leur emploi dans les dépenses de sa cour où, parmi les quatre cents personnes attachées à son service, on comptait des philosophes, des grammairiens, des humanistes, des ingénieurs, des architectes, des musiciens et

d'autres artistes de toute sorte. Après s'être fait élever un palais, chef-d'œuvre de Luciano da Laurana, il avait rassemblé les productions des peintres et des sculpteurs les plus remarquables de ce temps. Dans la collection formée par ses soins et accrue par son fils Guidobaldo, ou dans les églises de la région, on pouvait admirer non-seulement des ouvrages de Luca della Robbia, de Donatello, de Signorelli, de fra Carnevale, de Mantegna, de Melozzo da Forli et de Piero della Francesca, mais même des peintures de Juste, de Gand, que Frédéric avait fait venir à sa cour, et un tableau de Van Eyck, le *Bain de femmes*, qui malheureusement est perdu aujourd'hui. Ces noms disent assez ce qu'étaient les goûts de Frédéric, et l'éclectisme intelligent qu'il professait en matière d'art.

Raphaël, on le voit, outre les premières leçons qu'il avait reçues de son père, trouvait à Urbin même bien des enseignemens utiles. A raison de leur mérite et de leur diversité, ces ouvrages des maîtres les plus célèbres devaient stimuler sa vocation et lui montrer les interprétations variées que l'art peut admettre. Ce profit fut pour lui d'autant plus considérable que son séjour à Urbin se prolongea bien au-delà du terme qui lui était autrefois assigné. La date 1495, indiquée naguère et donnée aujourd'hui encore par quelques historiens comme étant celle de son entrée dans l'atelier de Pérugin, doit être, en effet, reculée de plusieurs années, M. Springer ayant prouvé que, de 1493 à 1499, ce dernier ne résida presque jamais à Pérouse. Il semblerait, d'ailleurs, peu admissible qu'au lendemain de la mort de son père, le jeune orphelin eût quitté Urbin, à peine âgé de douze ans. Les débats réitérés que le règlement de la succession de Giovanni occasionna entre sa veuve et le prêtre Bartolommeo Santi, oncle et tuteur de Raphaël, montrent, il est vrai, que de ce côté de sa famille l'enfant n'avait pas rencontré grand soutien. Mais un autre de ses oncles, le frère de sa mère, Simone Ciarla, qui l'aimait tendrement, et dont l'affection pour lui ne devait pas se démentir, ne l'aurait pas ainsi abandonné à lui-même. Dans les documens relatifs à ces affaires d'intérêt, on ne rencontre, du reste, aucune mention de l'absence de Raphaël avant l'année 1500; il est donc probable que, jusqu'à cette date, il continua de demeurer dans sa ville natale. Il nous paraît également très probable qu'il reçut pendant cet intervalle les leçons de Timoteo Viti, et M. Morelli, qui le premier a émis cette hypothèse(1), l'appuie de sérieux argumens, en faisant ressortir les impossibilités et les contradictions des assertions de Vasari et de Passavant à ce propos. Il est inadmissible, en effet, qu'après avoir passé cinq ans à Bologne dans

(1) *Die Werke italienischer Meister in den Galerien von München, Dresden und Berlin*, par Ivan Lermolieff (Morelli); Leipzig, 1880, 1 vol. in-8°, p. 325 et suiv.)

l'atelier de F. Francia, Viti, rentrant, en 1495, à Urbin pour s'y fixer, ait, à l'âge de vingt-sept ans, subi l'influence de Raphaël, qui alors n'en avait que douze. Les affinités incontestables qu'on remarque entre les premiers essais du Sanzio et les œuvres que Timoteo produisit à cette époque l'amitié durable qui s'établit entre eux, la déférence même que Raphaël devait plus tard témoigner à Francia, qu'il avait sans doute connu par son disciple, bien d'autres considérations encore confirment, à notre avis, l'opinion de M. Morelli, et donnent à ses hypothèses un caractère de vraisemblance tout à fait décisif.

Quoi qu'il en soit, la prolongation de séjour de Raphaël à Urbin permet de mieux comprendre l'amour qu'il conserva toujours pour cette ville, et la sympathie qu'il y sut inspirer à ses souverains. Ce furent là, au début de sa carrière, des années fécondes de travail et de recueillement. Son patrimoine, bien que très modique, lui permettait de ne pas trop abréger le temps de ces études désintéressées, si nécessaires à l'instruction d'un artiste. Avec sa souplesse naturelle et cette facilité d'assimilation qui est un des privilèges les plus précieux de son heureuse organisation, il pouvait à la fois concilier des admirations et acquérir des qualités très diverses. Son originalité, bien que réelle, ne devait donc apparaître que peu à peu ; mais, si timidement qu'il s'y manifeste, le sentiment ingénu de la grâce et de la beauté perce déjà dans ses dessins et dans ses premiers essais de composition.

Aussi, quand, vers 1500, il arrive à Pérouse, c'est plus qu'un élève, c'est un aide que Pérugin va trouver en lui. A ce moment, le maître était dans toute sa gloire ; mais il commençait à ressentir un peu de fatigue, et, avide de gain comme il l'avait toujours été, il dut éprouver quelque satisfaction à bénéficier d'un si utile concours. Parmi ces populations attachées à leurs vieilles croyances, le cercle des sujets qui s'offraient aux peintres était alors assez restreint. Sans trop s'écarter des traditions, Raphaël, suivant la remarque de M. de Rumohr, allait les rajeunir, « grâce à cette faculté propre aux artistes supérieurs de communiquer à des données qui semblent épuisées une fraîcheur et une vie nouvelles. » Plus largement que ses prédécesseurs, il y fait intervenir la nature ; mais il sait, tout en lui empruntant ses traits les plus familiers, conserver la gravité qui convient à de pareils sujets. Frappé par le charme pittoresque du paysage environnant, il s'attache à rendre discrètement l'intime douceur et la sérénité de ses horizons. Sur cet esprit si prompt à recevoir les empreintes, l'influence de Pérugin s'était d'ailleurs bientôt substituée à celle de Timoteo Viti. Nous en constatons la trace positive dans plusieurs ouvrages de cette époque, dans les

madones du musée de Berlin dont nous avons parlé ici même (1), et dans des travaux plus importans que la réputation naissante du jeune artiste lui avait fait confier à Citta di Castello, notamment dans le *Couronnement de la Vierge* (musée du Vatican), dans un *Christ en croix* (chez lord Dudley, à Panshanger, près de Londres), où les types de femmes et les draperies sont tout à fait péruginesques, et surtout dans *le Sposalizio* (musée de Brera), dont l'ordonnance générale et la plupart des détails se retrouvent assez exactement, mais en contre-partie, dans le tableau du Pérugin que possède aujourd'hui le musée de Caen. Les gravures de ces deux derniers tableaux, juxtaposées dans le livre de M. Müntz, permettent de les comparer directement entre eux, et montrent avec quelle intelligence et quel sentiment exquis des convenances le Sanzio, en copiant presque identiquement la composition de son maître, a su l'améliorer par les modifications légères qu'il y a introduites.

Les rapports que Raphaël eut alors avec Pérugin ne devaient pas être de longue durée, ce dernier ayant quitté Pérouse vers la fin de 1503 pour se rendre à Florence; mais ils ne cessèrent jamais d'être affectueux. L'Urbinate avait le secret de plaire à tous ceux qui l'approchaient; à force de cordialité et de modestie, il se faisait aussi pardonner sa supériorité par les camarades d'atelier qu'il put avoir à ce moment, comme G. Manni et le Spagna. A Pérouse même, il dut également se trouver en relations avec un maître presque aussi en vue que Pietro Vannucci. Plus superficiel et moins savant, le talent de Pinturicchio avait aussi plus d'éclat et plus de vie. Le mouvement et la richesse de ses compositions frappèrent certainement Raphaël, qui pouvait apprécier l'intérêt et la variété de scènes plus animées que celles qu'il avait traitées jusque-là. C'est sans doute la liaison formée alors entre les deux artistes qui détermina peu de temps après Pinturicchio à appeler auprès de lui son jeune ami pour l'aider dans les importans travaux de décoration que le cardinal Piccolomini venait de lui confier à la Libreria de la cathédrale de Sienne. Mais, malgré les sérieux argumens invoqués par M. Müntz, nous pensons que, dans cette collaboration, Raphaël ne sortit pas du rôle subalterne qui convenait à son âge, — il avait alors vingt ans, Pinturicchio cinquante, — et à la grande situation du maître qui l'employait. Celui-ci, d'ailleurs, d'après les termes mêmes du contrat qu'il avait souscrit, était tenu de faire « de sa propre main, dans les cartons, comme sur les murailles, tous les dessins des épisodes qu'il devait traiter (2). » Nous croyons que, si remarquables qu'elles

(1) *Les Musées de Berlin: la galerie de tableaux*, *Revue* du 1er mai 1882.
(2) Vasari : édition Le Monnier, t. v, p. 287.

soient les esquisses de Raphaël qui se rapportent à ces travaux ont été exécutées d'après les indications de Pinturicchio, qui, évidemment, s'était réservé la direction de l'ensemble. Les fresques de la Libreria, du reste, ne diffèrent pas sensiblement des autres ouvrages du même genre dont Pinturicchio est l'auteur. Avec la même facilité dans les compositions, elles présentent des inégalités et des faiblesses d'exécution pareilles.

Par un hasard assez imprévu, c'est à Sienne, dans cette ville vouée par son passé aux traditions du mysticisme le plus pur, que Raphaël devait faire connaissance avec l'art de l'antiquité. Le groupe des *Trois Grâces*, déjà exposé dans la bibliothèque du Dôme, fit sur lui une impression assez vive pour que, dans un tableau qu'il peignit vers 1506 (aujourd'hui chez lord Ward), il en reproduisît exactement la disposition. Il nous paraît cependant que le dessin bien connu de Raphaël, qui appartient à l'académie des beaux-arts de Venise, est d'une date postérieure à ce premier séjour à Sienne, et nous doutons même qu'il ait été fait directement d'après le marbre original. Si les cassures et les attitudes de deux de ces figures y sont fidèlement copiées, l'aisance magistrale de l'exécution, les accens de la vie dans les indications du modelé, montrent une largeur et une sûreté qui ne se retrouvent dans aucun des dessins de l'artiste à cette époque. Le travail de transposition auquel il s'est livré à cette occasion et le réalisme de certains détails dénotent d'ailleurs une connaissance familière des formes féminines que, jusque-là, faute de modèles, il n'avait pu encore étudier sur le vif. On est donc autorisé à penser que le dessin de Venise doit être contemporain du tableau pour lequel il a été fait et qu'il n'a sans doute précédé que de peu de temps. Le séjour de Raphaël à Sienne fut du reste très court, car nous savons qu'à cette date de 1504, il revint à Urbin, où sa renommée, toujours grandissante, lui assurait de la part de ses compatriotes l'accueil le plus cordial. Dès le commencement du mois d'octobre de cette même année, il en repartait pour Florence, porteur d'une lettre de la duchesse Jeanne della Rovere, qui le recommandait au gonfalonier Pierre Soderini comme « un jeune homme modeste, aimable... et bien décidé à se perfectionner dans son art (1). »

Raphaël, jusque-là, n'avait vécu que dans des centres relativement

(1) Raphaël ne devait pas cesser d'entretenir des relations avec sa ville natale, et il se montra toujours reconnaissant de l'appui qu'il avait trouvé près de ses souverains. Plus tard, il profitera de toutes les occasions qui s'offriront à lui de les visiter et de leur être agréable. Pour leur témoigner sa gratitude, il s'empressera de les informer de toutes les faveurs dont il sera comblé, pensant « qu'ils apprendront avec plaisir l'honneur acquis par un de leurs sujets. » (Lettre à son oncle, Simone di Ciarla, à Urbin; 1er juillet 1514.)

peu importans, et il s'y était bien vite distingué de ses rivaux. Malgré l'éclat de sa précoce renommée, il se trouvait cette fois perdu dans la foule. Si légitime que fût son ambition d'en sortir et de marcher de pair avec les premiers, il était trop clairvoyant pour ne pas sentir tout ce qui lui manquait encore avant de se mesurer avec eux. Il s'appliqua donc courageusement à se fortifier dans cette science des formes humaines que, par l'étude du nu et par l'anatomie, les Florentins avaient déjà poussée à la perfection. Les modèles féminins qu'il pouvait désormais se procurer lui offraient des ressources nouvelles pour lui et que l'Ombrie lui aurait toujours refusées. Que d'enseignemens il allait aussi trouver dans les œuvres des sculpteurs ou des peintres ses devanciers! Sans aucune hésitation, ses instincts d'artiste et son bon sens pratique le guident sûrement dans les voies de progrès les plus prochaines. Aucun changement brusque dans ses allures ; il ne songe pas plus à renier son passé qu'à se laisser enchaîner par lui. De ce qu'il a déjà acquis, il garde ce qui mérite d'être conservé, mais il veut étendre ses conquêtes. Ainsi que l'a justement remarqué M. Ch. Clément, « génie plus intelligent que créateur, il se transforme sans parti-pris, à mesure que l'âge et les circonstances modifient ses impressions;.. et dans un milieu nouveau, il se laisse pénétrer par de nouvelles influences. » A Florence, ces influences s'offraient à lui nombreuses, pleines de séduction; tour à tour il s'abandonne aux plus diverses, mais jamais il ne se livre tout entier. Nous le voyons continuer sans relâche la production des tableaux religieux qui ont commencé sa réputation ; mais il arrive graduellement à donner plus d'ampleur et de mouvement, une expression de vie plus intense à ces figures de vierges dont la *Belle jardinière* et la *Vierge du grand-duc* demeurent pour la période florentine les types accomplis.

En même temps que les productions de l'artiste sont de plus en plus goûtées, son savoir-vivre, sa bienveillance et sa distinction le font apprécier de ses confrères. Dans leurs ateliers fréquentés alors par la société la plus polie, il sait tenir sa place. Il y rencontre les esprits cultivés de ce temps, des hommes du monde, des lettrés qui l'initient à toutes les nobles curiosités, et des patrons, tels que ce Taddeo Taddei, qui, gagné par sa bonne grâce, lui offre chez lui l'hospitalité la plus cordiale. Avec un tact exquis, Raphaël justifie toutes les faveurs, toutes les affections dont il est l'objet. Le voilà bientôt très en vue, et les portraits qu'on lui demande lui fournissent, avec les modèles qui posent devant lui, l'occasion d'étudier la nature d'une manière plus suivie qu'il n'a fait jusqu'alors. Ce séjour à Florence est d'ailleurs coupé par des excursions aux environs, à Urbin sa chère patrie, à Pérouse où, dans la fresque de San-

Severo et le tableau de la *Mise au tombeau* (galerie Borghèse), il aborde des sujets plus compliqués. Si, dans le premier de ces ouvrages, il atteint du premier coup la noblesse de style et la beauté d'ordonnance qui conviennent à ce procédé cependant nouveau pour lui, il se trouve, au contraire, dans la *Mise au tombeau*, en face de difficultés que, malgré un travail opiniâtre et des remaniemens successifs, il ne parviendra pas à vaincre entièrement. Le caractère même de cette donnée, peu en rapport avec la nature de son talent, et les préoccupations auxquelles il a cédé au cours de l'exécution, expliquent l'infériorité relative d'une œuvre qui, avec le désir évident d'imiter Michel-Ange, montre une contrainte, une emphase un peu théâtrale et une raideur qui, chez le maître, sont tout à fait exceptionnelles.

Mais pour n'avoir pas abouti dans cette œuvre, tant d'efforts ne devaient pas être perdus, et cette période de la vie de Raphaël a été particulièrement féconde. Déjà célèbre, il s'appartenait cependant encore, et il avait pu à son gré disposer de son temps pour les études incessantes par lesquelles son talent achevait de se mûrir. Désormais, il est prêt pour les grands travaux qui l'attendent. Bientôt, en effet, signalé par Bramante, son compatriote, à l'attention de Jules II, il est appelé par celui-ci à Rome, où, dès le mois de septembre 1508, nous le voyons installé au service du pape. Le théâtre, cette fois, est digne de lui, et il se trouve d'emblée au niveau de cette situation, la plus haute qui pût alors être offerte à un artiste. Son portrait (musée des offices), peint par lui avant son départ de Florence, peut-être pendant un séjour fait à Urbin, nous montre cette tête bien connue, intelligente et fine, assez petite sur un large cou, ces yeux bruns au regard à la fois ardent et profond. Avec son teint olivâtre, ce visage imberbe produit une impression singulière de fermeté et de douceur, et donne l'idée d'une énergie morale bien supérieure à la force physique. L'élégante simplicité de la coiffure et du costume complète cet ensemble, et achève de caractériser une physionomie très personnelle.

Jules II comprit bien vite quel utile concours il allait trouver dans ce jeune artiste, dont l'humeur hautaine et farouche de Michel-Ange lui faisait mieux encore apprécier la bonne grâce et l'aimable docilité. Chargé par le pontife de l'importante décoration de la *Chambre de la Signature*, au Vatican, Raphaël consacra trois années à l'exécution du programme qui lui avait été tracé. L'effet produit par son œuvre fut immense, et si l'on se reporte à ce qui s'était fait jusque-là en ce genre, on peut comprendre l'admiration unanime qu'éprouvèrent les contemporains. En présence du résultat obtenu, Jules II confia immédiatement à l'artiste les peintures de la *Chambre*

d'Héliodore, et, malgré son caractère ombrageux, il ne cessa pas jusqu'à sa mort de lui témoigner une bienveillance extrême.

Avec Léon X, on le sait, la situation de Raphaël allait grandir encore, et promptement il devenait le favori de ce prince ami du faste, qui, sans compter, puisait dans les trésors de la chrétienté tout entière pour satisfaire la magnificence de ses goûts et rehausser le prestige extérieur de la papauté. Propre à toutes les tâches, Raphaël ne savait en refuser aucune. A côté des grands ouvrages qui, relevant plus directement de son activité propre, auraient suffi pour l'absorber, il lui fallait pour complaire au souverain pontife diriger et surveiller lui-même la confection de tapisseries, de mosaïques, de marqueteries, de pièces d'orfèvrerie, de faïences ou de sculptures pour lesquelles il avait à fournir des maquettes ou des dessins. Autour du maître, sans parler des aides que nécessitaient tant de travaux divers, les élèves affluaient en foule, attirés par sa célébrité et bientôt séduits par l'affection qu'il leur montrait. « Il les aimait comme ses enfans, » dit Vasari; et, avec une clairvoyance étonnante, il savait, en maintenant entre eux la bonne harmonie, discerner leurs aptitudes et assigner à chacun d'eux la part de collaboration qui convenait le mieux à son genre de talent. L'usage du monde, la fréquentation des hommes les plus distingués avaient encore développé en lui le tact qu'il apportait dans la conduite de sa vie. Dans cette haute situation qu'il avait conquise, il conservait sa modération et sa courtoisie habituelles, et il tenait sans effort son rang parmi les premiers. Mais, à l'occasion, par un mot piquant, par une repartie spirituelle, il rappelait à ceux qui auraient été tentés de l'oublier le respect de sa propre dignité. Le plus souvent d'ailleurs, l'ascendant légitime de son caractère et de son génie suffisait à lui assurer la sympathie de tous.

Aussi son crédit était considérable. Il avait retrouvé à la cour de Léon X bien des appuis parmi les grands seigneurs, les diplomates, les lettrés et les prélats, que déjà il avait connus à Urbin, à Pérouse et à Florence. Par une sorte de progression naturelle, les plus éminens de ces personnages avaient vu grandir leur position avec la sienne, et comme lui ils arrivaient à Rome pour y obtenir dans les postes les plus élevés la consécration de leur mérite. Ce n'étaient plus des protecteurs, c'étaient des égaux ou même des amis que Raphaël comptait maintenant en eux. Mais, avec cette situation aussi en vue, les occupations de l'artiste se multipliaient. Il ne s'agissait plus seulement pour lui de contenter l'impatience fiévreuse du pape, qui, après l'achèvement des *chambres*, avait pressé la décoration des *loges;* il avait encore à satisfaire aux nombreuses commandes qui lui venaient des riches amateurs, des princes italiens et des souverains étrangers. Les *Sybilles* de Santa-Maria della

Pace, les importantes décorations de la Farnésine, des portraits, des tableaux religieux et bien d'autres travaux encore, terminés en un si court intervalle, attestent l'infatigable activité de Raphaël. Grâce à sa souplesse merveilleuse, il passe, avec une incomparable aisance, d'un sujet à l'autre, et dans un même sujet, il sait allier les qualités les plus opposées. Est-il besoin d'ailleurs de remarquer, en présence de cette production sans trêve, l'inégalité d'œuvres qui, de plus en plus, trahissent la hâte d'une exécution à laquelle trop souvent le maître reste tout à fait étranger? Ainsi que le remarque M. Müntz, la mort de Bramante (mars 1514) avait été pour Raphaël un véritable malheur, et cette charge de la direction des travaux de Saint-Pierre, ajoutée à tant d'autres obligations, fut désastreuse pour son art. Intelligent, avide de s'instruire comme il l'était, le Sanzio avait senti la nécessité d'une étude plus approfondie de l'architecture. Ce furent donc là des préoccupations et des soins nouveaux et qui, en réalité, ne devaient aboutir qu'à d'assez médiocres résultats, car le rôle de Raphaël dans la réédification de Saint-Pierre se borna à quelques travaux de consolidation, n'ayant aucun intérêt esthétique. Quant aux constructions qu'il éleva lui-même, si l'on y trouve cette pureté de goût et cette justesse de proportions qu'on observe dans toutes ses œuvres, elles ne dénotent cependant pas une grande richesse d'invention, et l'artiste s'y montre simplement le fidèle continuateur des traditions de Bramante. La mission que le pape lui confiait bientôt après (27 août 1515), de rechercher les inscriptions anciennes existant dans Rome et de veiller à leur conservation, allait encore entraîner pour lui des recherches auxquelles son désir de mieux connaître les monumens de l'antiquité lui fit prendre un intérêt croissant, mais qui l'absorbèrent de plus en plus. Il y a donc lieu de s'étonner qu'en dépit de cette dispersion d'efforts et de toutes ces exigences auxquelles il lui fallait pourvoir, puisque en réalité il remplissait auprès de Léon X l'office d'un surintendant des beaux-arts, Raphaël ait encore pu, dans les dernières années de sa vie, produire quelques-unes de ses œuvres les plus accomplies : la *Sainte Cécile*, la *Vierge de Saint-Sixte*, et cette magnifique série des cartons des *Actes des apôtres*, dans lesquels son génie apparaît avec une puissance et un éclat qu'il n'avait jamais atteints.

Dans cette existence si disputée, quelle place pouvait-il rester pour un sentiment auquel l'âme tendre de Raphaël et les séductions mêmes qu'il était si bien fait pour inspirer semblaient en quelque sorte le prédisposer? C'est là un côté de sa vie, qui, jusqu'à présent, est resté assez ignoré. Quelques-uns des dessins qui, en 1509, ont servi à la préparation de la *Dispute du Saint-Sacrement* (dans la collection de l'Albertine et au *British-Museum*), portent, au re-

vers, des essais poétiques, écrits de la main de Sanzio lui-même, et dans lesquels il cherche à exprimer les peines ou les ardeurs que lui fait ressentir celle qu'il aime. La pensée est embarrassée, la forme diffuse et parfois même incompréhensible, et les rimes alignées sur ces feuillets attestent la difficulté qu'éprouve l'auteur à formuler ses idées dans une langue qui lui est étrangère. Il ne devait pas s'obstiner à ces tentatives malencontreuses, les seules qui nous aient été conservées. On y sent un versificateur qui s'applique laborieusement à sa tâche et non un poète.

A qui ces vers s'adressaient-ils? Cette femme, dont Raphaël chante : « le troublant regard, la face de blanches neiges et de roses vivaces, le beau parler et les manières élégantes, » est-ce la même personne que Vasari nous montre quelques années après, en 1513 ou 1514, ayant acquis sur le maître un ascendant tel qu'Augustin Chigi, désireux de presser la terminaison des peintures de la Farnésine, la suppliait de venir s'installer dans sa villa, près de Raphaël; celle que, sans raison connue, une légende, qui date du siècle dernier, a affublée du nom de la Fornarine et qui, de son vrai nom, s'appelait probablement Marguerite (1) ; celle enfin qu'au moment de sa mort, l'Urbinate, après l'avoir recommandée à Baviera, l'un de ses compagnons, « renvoya de chez lui en bon chrétien, en lui laissant de quoi vivre convenablement? » Quelle que soit l'incertitude où nous sommes encore à cet égard, on s'accorde du moins à rejeter aujourd'hui comme calomnieuse l'imputation de Vasari, que la fin de Raphaël aurait été causée par les excès de sa passion pour cette maîtresse. Si des excès ont pu hâter sa mort, ce sont, avant tout, comme le dit M. Müntz, des excès de travail ; et « l'organisation la plus robuste n'aurait pu résister à un effort aussi prodigieux, effort qu'il fallait renouveler tous les jours. »

Le témoignage d'un contemporain, le Vénitien Marc-Antoine Michiel, nous apprend d'ailleurs que c'est à la suite d'un accès de fièvre pernicieuse, *febre continua e acuta*, que Raphaël fut enlevé dans l'espace de huit jours. Son organisation délicate, épuisée sans doute par les fatigues de ce travail sans répit auquel il était astreint, n'avait pu résister à la violence de la maladie. La mort fut pour lui une surprise, car, le 24 mars 1520, plein de confiance en l'avenir, il signait encore le contrat d'acquisition d'un terrain situé dans la *via Julia*, et sur lequel il se proposait d'élever une demeure plus spacieuse que celle qu'il occupait. Le 6 avril suivant, il expirait, au jour anniversaire de sa naissance, le vendredi saint.

(1) C'est du moins sous ce nom qu'elle est désignée dans une note manuscrite très anciennement portée sur les marges d'un exemplaire de Vasari, en regard du passage où ce biographe parle d'elle.

La douleur de ses amis, celle de Rome entière éclata en face de ce cadavre, près duquel, par une inspiration touchante, on avait exposé l'un de ses derniers ouvrages, la *Transfiguration*, qui n'avait pas encore quitté son atelier. Les témoignages de l'effet produit par cette perte, qui fut véritablement un deuil public, se retrouvent dans un grand nombre d'écrits de ce temps. Des lettrés, des poètes, les artistes et les grands personnages de la cour papale sont unanimes dans l'expression de leurs regrets, et des crevasses s'étant produites à ce moment même dans *les loges* du Vatican, quelques-uns de ceux qui pleuraient le grand artiste virent dans cette coïncidence un de ces prodiges qui, dans l'antiquité, passaient pour accompagner la mort des êtres divins.

II.

On a pu le voir par ce simple récit, cette vie tout entière s'est écoulée heureuse, admirablement servie par les événemens, et avec ses dons naturels, son aimable humeur, son intelligence aussi ouverte que souple, Raphaël a tiré un profit certain des différens milieux dans lesquels il a vécu. Sans aucun de ces arrêts ou de ces retours que des génies peut-être aussi richement doués, mais moins équilibrés, nous présentent dans le cours de leur carrière, il se développe progressivement, d'une façon régulière et logique. En nous donnant une image fidèle de ces milieux divers, en retraçant dans ses traits les plus caractéristiques le mouvement intellectuel de cette époque, en nous faisant connaître les hommes éminens avec lesquels Raphaël s'est trouvé en relations, M. Müntz a rendu un service signalé à la critique. Grâce à lui, nous pouvons désormais suivre le maître à travers les phases successives de cette existence pendant laquelle, soumis tour à tour aux influences les plus dissemblables, il a toujours su bénéficier de toutes.

On imaginerait difficilement, en effet, un concours de circonstances plus favorables, une gradation qui semble mieux ménagée pour l'éclosion et le plein épanouissement de ce merveilleux génie. Nous avons dit ce qu'avait été l'enfance et la jeunesse de ce fils de peintre, sa vocation précoce dans cette petite ville d'Urbin, où le palais de souverains, qui deviendront ses protecteurs, lui offre des ouvrages choisis des artistes les plus célèbres de ce temps, où il trouve chez son père lui-même, avec ses premières leçons, des exemples de droiture, de travail et de modestie peut-être plus précieux encore. Avec Timoteo Viti d'abord; puis, à Pérouse et à Sienne, avec Pérugin et Pinturicchio, nous avons vu son talent croître peu à peu, jusqu'au moment où, arrivant à Florence, il va trouver des enseignemens à la fois plus nombreux et plus élevés.

Afin de nous faire mieux connaître quelle était à ce moment la situation de l'art à Florence, M. Müntz s'est appliqué à remonter aux causes mêmes qui avaient provoqué le mouvement artistique dont cette ville était alors devenue le centre principal. Peut-être, en étudiant les origines de ce mouvement, a-t-il attribué une part excessive à l'influence de l'antiquité. C'est du moins une impression qui nous semble résulter non-seulement de la lecture de son *Raphaël*, mais de celle des deux autres ouvrages, si intéressans d'ailleurs, où il a abordé plus franchement cette question : *les Précurseurs* et la *Renaissance en Italie et en France*. Sans nous occuper de l'action que les écrits et les doctrines des anciens ont pu exercer sur la littérature, et en nous bornant ici à ce qui concerne la renaissance de l'art italien, nous croyons que l'étude de la nature a joué dans ce travail de rénovation un rôle bien autrement important et décisif que celle des monumens de l'antiquité.

On sait l'état où étaient tombés les arts en Italie pendant le moyen âge, et l'admiration enthousiaste excitée par la *Madone* de Cimabué nous donne une mesure significative de la barbarie à laquelle ils étaient descendus. Pour que cette œuvre encore si gauche dans sa raideur hiératique fût saluée avec de tels transports et fît croire à une résurrection miraculeuse de la peinture, il fallait que toute notion du beau eût entièrement disparu. Les ouvrages de l'antiquité n'avaient cependant pas cessé d'exister, et dans bien des villes, ses édifices, ses bas-reliefs ou ses statues s'offraient à la vue de tous. On vivait à côté d'eux sans les regarder et, loin d'en comprendre la valeur, longtemps encore après l'époque de la renaissance on continua de les détruire. Pour que les yeux s'ouvrissent à leur mérite, l'art avait à découvrir à nouveau la nature, à l'observer, à l'étudier. Peut-être les traditions anciennes eurent-elles plus de prise sur l'architecture, dont la décadence avait d'ailleurs été moins complète, puisque en tout temps on avait construit des édifices religieux. Mais pour les arts qui vivent plus particulièrement de l'imitation de la réalité, tout était à faire. Comme toujours, les sculpteurs commencèrent et devancèrent les peintres dans le perfectionnement de leur technique, dans la correcte représentation des formes et des proportions du corps humain. Les peintres avaient plus à créer, et c'est par de longs tâtonnemens qu'ils devaient améliorer successivement chacune des parties de leur art, lui constituer de toutes pièces des instrumens et des procédés de travail, découvrir la perspective, l'anatomie, apprendre la justesse du dessin, la diversité des types, l'expression, le sens du mouvement, les acceptions variées de la vie et les lois élémentaires de la composition. L'antiquité ne pouvait leur fournir aucun secours à cet égard, et toutes ces acquisitions né-

cessaires ne furent obtenues qu'au prix de recherches multiples, lentement poursuivies dans toutes les directions.

De temps en temps, un homme de génie comme Giotto ou Masaccio, résumant en lui les progrès réalisés par ses devanciers, les poussait plus avant et montrait par ses œuvres les ressources nouvelles mises désormais au service de l'art. Puis, après lui, dans les diverses écoles, les artistes secondaires, chacun suivant ses aptitudes ou ses goûts, s'appliquaient de nouveau à perfectionner les moyens d'expression restés encore insuffisans. Dans ce travail, l'étude directe de la nature jouait toujours un rôle bien supérieur à celle de l'antiquité. Nous en trouverions au besoin la preuve dans ce fait que les artistes les plus remarquables de ce temps, ceux qui ont particulièrement excellé dans la représentation de la réalité, sont aussi ceux qui ont dû à leur talent de pouvoir un peu mieux comprendre la beauté des œuvres antiques. Nul doute que ce talent déjà acquis n'ait profité encore à ce commerce avec l'antiquité, bien fait évidemment pour développer et discipliner leur goût. Mais avant d'interpréter la nature, il fallait d'abord la connaître et s'appliquer à la copier exactement. Pour la plupart, du reste, l'antiquité demeurait un objet de curiosité plutôt que d'enseignement, et les réminiscences plus ou moins heureuses, — le plus souvent en tout cas très peu justifiées, — qu'on trouve de ses monumens dans leurs ouvrages, ne sont pas précisément ce qui les recommande à notre admiration. Chez les plus forts, chez Donatello, chez Signorelli et Mantegna, un naturalisme violent et même un peu farouche, qui se manifeste dans leurs œuvres les plus originales, contraste, bien plutôt qu'il ne s'allie, avec les souvenirs assez inopportuns de l'antiquité; et quant à ceux qui ont cherché surtout la beauté dans sa grâce accomplie, comme Ghiberti, ou mêlée à je ne sais quel maniérisme inconscient, comme Botticelli, c'est dans l'observation profonde ou ingénue de la vie elle-même qu'ils en ont appris et trouvé l'expression.

Quelle idée, au surplus, ces maîtres auraient-ils pu se faire de cette antiquité encore si mal connue, qui n'était alors considérée que dans son ensemble et comme en bloc, puisque l'histoire et la séparation de ses divers styles demeuraient absolument ignorées et leur valeur respective tout à fait incertaine. Ce n'est qu'à une époque relativement récente qu'on a commencé à faire entre ces différens styles les distinctions nécessaires, et jusqu'au siècle dernier les œuvres romaines des basses époques restèrent prisées à l'égal des chefs-d'œuvre de l'art grec. A peine peut-on découvrir chez un sculpteur de génie tel que Ghiberti quelques nuances dans l'appréciation d'ouvrages si dissemblables, et malgré l'intelligence et la pureté de son goût, Raphaël lui-même, parvenu au terme de

sa carrière, se laisse aller à de bien étranges confusions dans ce *Rapport sur les antiquités de Rome* dont avec raison, croyons-nous, M. Müntz lui attribue la rédaction. Au début de la renaissance, ce qu'on connaissait surtout de l'antiquité, c'étaient ces traditions vieillies qui, bien loin de préparer la rénovation de l'art, avaient achevé de l'amoindrir et de le paralyser. Nous pouvons sur ce point invoquer un témoignage qu'on ne saurait suspecter, celui de Ghiberti lui-même, qui, placé en quelque sorte au seuil de l'ère nouvelle, était si bien en mesure de nous renseigner sur les préoccupations des artistes ses devanciers. Dans le curieux *Commentaire* où se trouvent réunies les informations qu'il a recueillies sur eux, il nous montre Cimabué attaché à ce qu'il appelle « la manière grecque, » tandis que Giotto, « pour fonder l'art nouveau, abandonne la grossièreté des Grecs et rend l'art naturel. » Ce qu'on goûte, en effet, le plus à cette époque chez Giotto et chez ses élèves, ce sont les imitations les plus hardies de la nature, ces traits pris sur le vif, dont la naïveté familière et parfois même la grossièreté contrastent avec l'impassibilité et l'inertie des images offertes auparavant à l'adoration des fidèles. C'est ainsi que Ghiberti cite avec éloges « une figure peinte de saint Thomas d'Aquin qui semble se détacher du mur. » Lui-même, d'ailleurs, cet admirateur enthousiaste de l'antiquité, qui collectionne avec ardeur tous les ouvrages qu'il en peut acquérir, après avoir parlé du bonheur que lui donne cette carrière d'artiste qu'il a courue « dès son enfance avec enthousiasme et persévérance, » il ajoute ces mots significatifs que c'est « dans cette seule intention qu'il a toujours tâché d'épier les secrets de la nature, de découvrir comment il pourrait se rapprocher d'elle en étudiant la manière dont les objets frappent les yeux, en approfondissant les lois de l'optique, etc. » On sait en effet combien était vif chez lui cet amour de la nature qui s'étendait au paysage, aux animaux les plus humbles, aux plantes elles-mêmes, dont il s'appliquait à rendre les détails les plus minutieux avec autant d'élégance que d'exactitude.

L'influence qu'a pu exercer l'imitation de l'antiquité sur la renaissance de l'art italien nous paraît donc avoir été un peu grossie par M. Müntz, et nous pensons qu'au début surtout l'étude de la nature a été bien autrement féconde. C'est par elle seule aussi que chez nous les sculpteurs du moyen âge avaient renouvelé et progressivement perfectionné leur art. L'antiquité leur était inconnue, et sans tirer d'elle aucun enseignement, c'est par l'observation de la réalité et la recherche de l'expression qu'ils ont appris à substituer aux figures grimaçantes ou bizarrement contournées qui couronnaient les chapiteaux ou qui garnissaient les portails de nos premières cathédrales, ces statues du Christ, de la Vierge et des

saints, qui, dès la fin du XIIe et pendant tout le XIIIe siècle, nous montrent à Paris, à Chartres ou à Amiens cette justesse de proportions, cette ampleur et cette simplicité croissantes dans les draperies, cette vérité et cette noblesse d'attitudes dont, à cette époque, nous chercherions en vain l'équivalent en Italie.

Quoi qu'il en soit, grâce à ses longs efforts, l'art italien, désormais en possession de ses moyens, avait peu à peu acquis la conscience de sa force. Il était arrivé à ce point de maturité où, recueillant le fruit de ces lentes préparations, un artiste supérieur pouvait le mener à la perfection. M. Müntz fait revivre pour nous, avec sa physionomie si animée, cette ville de Florence dans laquelle, au moment le plus décisif de sa carrière, Raphaël allait passer quatre années. Nulle part ailleurs un esprit ouvert comme était le sien n'aurait rencontré des ressources semblables pour atteindre son complet développement. La renaissance, avec son prodigieux mouvement d'idées et la vivacité de ses aspirations souvent contradictoires, avait trouvé là sa plus libre expansion. L'ardeur excitée par les prédications de Savonarole était loin d'être éteinte, et, dans la trêve momentanée des partis qui se disputaient le pouvoir, au milieu d'une richesse et d'une sympathie croissantes, la littérature et les arts, dans leurs manifestations passionnées et confuses, montraient comme un écho des troubles et des violences récentes qui avaient ensanglanté la cité. A côté de palais qui semblaient des forteresses, le Dôme, le Campanile, le Baptistère, Or San Michele, la chapelle Brancacci et le couvent de Saint-Marc attestaient la glorieuse fécondité des artistes florentins et demeuraient comme autant de leçons offertes par eux à leurs successeurs. Ces courans divers, entre lesquels l'art s'était partagé, avaient fait de lui une chose expressive et vivante comme la société elle-même au milieu de laquelle, en dépit de ces agitations incessantes, il s'épanouissait peu à peu. Le naturalisme, le mysticisme religieux, l'expression dramatique des sentimens, l'étude de la nature et celle des procédés, bien des préoccupations, bien des recherches diverses trouvaient tour à tour des représentans parmi les nombreux artistes ou parfois même se montraient confondues dans le talent de chacun d'eux. L'émulation était extrême, et, à côté des noms justement célèbres des précurseurs, on pouvait encore citer ceux de maîtres comme Domenico Ghirlandajo, les deux Pollaïuolo et Filippino Lippi, qui venaient à peine de disparaître; ou ceux de Cosimo Roselli, de Piero di Cosimo, de Lorenzo di Credi, de Sandro Botticelli et de fra Bartolommeo, qui vivaient encore, quand déjà, grandissant en pleine gloire, Léonard de Vinci et Michel-Ange, conviés à cette heure même par la république à une lutte mémorable, achevaient tous deux ces

cartons de la *Guerre de Pise* et de la *Bataille d'Anghiari*, que l'admiration publique allait bientôt acclamer.

Dans une ville aussi privilégiée, les enseignemens s'offraient en foule à Raphaël. Avec autant de conscience que de perspicacité, M. Müntz a nettement fait ressortir l'action que plusieurs des devanciers ou des contemporains du maître devaient tour à tour exercer sur son talent, Donatello et Masaccio, par exemple, auxquels nous le voyons emprunter des figures ou même des fragmens de compositions. Aux noms de ces deux précurseurs, il convient de joindre celui d'un autre artiste dont on n'a peut-être pas suffisamment relevé et caractérisé l'influence dans l'œuvre du Sanzio; nous voulons parler de Ghiberti. M. Müntz rapporte à ce propos qu'au retour de son dernier voyage à Florence, Charles Blanc avait été frappé des analogies qu'il avait remarquées entre l'admirable ordonnance de l'*École d'Athènes* et plusieurs des bas-reliefs de la seconde porte du Baptistère, notamment celui de la *Reine de Saba devant Salomon*. Mais ce n'est pas seulement aux œuvres en question, ni à la disposition générale des lignes et au groupement des personnages que se bornent ces analogies, qui nous paraissent devoir être étendues au talent des deux maîtres, à leur façon pareille de comprendre et d'exprimer la beauté, à cette souplesse d'exécution, à ce sens exquis de la mesure, à cette variété charmante des draperies et des poses, enfin, à cette grâce accomplie des proportions et des types que nous retrouvons au même degré chez tous deux. Ces adorables figures de femmes que l'on admire dans l'*Ève naissante* et l'*Ève chassée du Paradis*, ou dans les *Anges apparaissant à Abraham*, on oublie trop que le grand sculpteur florentin les avait créées près d'un siècle avant Raphaël, qui ne nous paraît pas avoir rien produit de plus parfait en ce genre.

Ce n'est pas seulement, non plus, parmi les précurseurs que l'Urbinate trouvait des modèles à imiter. Sans parler de D. Ghirlandajo et surtout de fra Bartolommeo, auxquels il devait faire aussi plus d'un emprunt, Raphaël allait demander à Léonard et à Michel-Ange des exemples encore plus hauts. Toujours désireux d'accroître son talent, il ne pouvait manquer d'être frappé des qualités nouvelles que lui montraient les deux maîtres alors le plus en vue, et qui étaient appelés à exercer sur leur jeune émule une influence dont M. Müntz a soigneusement relevé les nombreux témoignages.

On le voit, à mesure que Raphaël était ainsi amené à séjourner dans des centres de plus en plus considérables, il y trouvait, avec des artistes d'un mérite croissant, des enseignemens plus efficaces et dont, avec les années, il était mieux à même de comprendre et de s'assurer le bénéfice. Aussi, nous l'avons dit, dans ces diverses

étapes son talent se transforme peu à peu. De plus en plus il se préoccupe de la force, de l'expression de la vie et des sentimens. Il profite à la fois de la nature, des œuvres de ses prédécesseurs et de ses rivaux, des modèles antiques dont il est si capable d'apprécier la beauté. En même temps que son talent gagne en ampleur, par une gradation en quelque sorte parallèle, il voit augmenter également le nombre et l'importance de ses patrons. Ses nouvelles amitiés, d'ailleurs, ne lui font jamais oublier les anciennes.

Le moment de l'arrivée à Rome marque l'apogée de la carrière artistique de Raphaël. Là encore cette faculté d'assimilation qui a déjà joué un si grand rôle dans son développement lui viendra en aide. Avec sa clairvoyance habituelle, il comprend aussitôt ce qu'on attend de lui, et il se donne ou il complète les qualités qui lui manquaient. Les reconnaissant chez ses rivaux, il s'applique à les leur dérober, comme s'il se proposait « de les vaincre avec leurs propres armes, » ainsi que le lui reprochait Michel-Ange, qui, exagérant encore, dans son humeur morose, cette disposition de son brillant rival à prendre son bien là où il le trouvait, disait injurieusement que « tout ce que Raphaël savait en matière d'art, il le tenait de lui. »

En repassant cette vie où les facilités les plus enviables se présentent au moment le plus opportun, en pensant même à cette mort qui, survenue ainsi en pleine gloire, semble le suprême couronnement d'une pareille vie, n'avions-nous pas raison de le dire, il n'est guère d'existences auxquelles la fortune ait à ce point prodigué ses faveurs les plus rares. Mais, après avoir fait la part de ces dons heureux et de cette souplesse de tempérament qui s'accommode si merveilleusement aux circonstances, il convient de rechercher comment, parmi ces milieux si divers où s'est façonné son talent, Raphaël a cependant conservé sa physionomie propre et son originalité.

III.

A travers ces influences nombreuses auxquelles Raphaël est exposé et que son désir de progrès le porte même à rechercher, il y a, en effet, une personnalité qui persiste et une intelligence d'une nature très particulière, nette, vive, pénétrante, très réglée et amie de la mesure. Elle est mise par le maître au service de son art; elle l'éclaire et le guide dans toutes ses recherches. Grâce à elle, il saura, dès le début, discerner les enseignemens qui conviennent le mieux à son tempérament. Même quand il semble s'abandonner le plus complètement, il se cherche lui-même et il poursuit sans trêve la réalisation de cette « certaine idée » qui est en lui et qu'instinctivement ou de propos délibéré il veut exprimer. Cette idée, il lui restera jusqu'au bout fidèle; elle le préservera des écarts, des exa-

gérations, du maniérisme ; elle maintiendra la noblesse d'un style à la fois très simple et très élevé, également éloigné des vagues aspirations d'un mysticisme nuageux et des vulgarités d'un naturalisme étroit. Le propre de ces artistes d'élite est de présenter bien des aspects, de pouvoir être abordés par bien des côtés. C'est pour cela qu'avec eux les points de vue de la critique changent si souvent, et que chaque génération les envisage sous un jour nouveau. Il n'est guère d'œuvre qui, plus que celle de Raphaël, ait prêté à des opinions contradictoires. En essayant d'analyser les divers élémens d'un art si complexe, afin d'apprécier ce que vaut chez lui chacun d'eux, peut-être jugerons-nous mieux de l'ensemble et arriverons-nous à mesurer la puissance et l'étendue d'un si vaste génie.

Disons-le tout d'abord, Raphaël n'est point un coloriste, et pas plus que lui, du reste, au sens que nous attribuons à ce mot, aucun peintre de cette époque, en dehors de l'école de Venise, ne pourrait être qualifié de ce titre. Dans sa jeunesse, il est vrai, l'Urbinate manifeste parfois un sentiment très fin de l'accord des couleurs, et, au Louvre, le petit tableau du *Saint Georges* peint, en 1504, pour le duc Guidobaldo, nous montre l'harmonieux rapprochement de tons très doux, fort à propos relevés par le blanc du cheval et le rouge de la selle ; mais à côté, son pendant, le *Saint Michel*, peint la même année, est, au contraire, d'un décousu et d'une vulgarité extrêmes dans le coloris. De même si, un peu plus tard, nous devons admirer les intonations blondes, délicates et transparentes de la *Belle Jardinière*, la pureté et l'arrangement heureux des vives nuances du costume, la fraîcheur des carnations, la délicatesse et la franchise avec lesquelles cette gracieuse figure se détache sur un ciel limpide et sur un aimable paysage, à deux pas de là, en revanche, dans la petite *Sainte Famille*, les tons sont durs, heurtés et incohérens. Par la suite encore, dans ses premières fresques, notamment dans l'*École d'Athènes*, même bariolage de nuances fades ou crues ; des gris terreux ou lie de vin, des rouges et des bleus, des jaunes et des verts juxtaposés dans les draperies, parfois même opposés dans un même vêtement sans grand souci du ton local, offensent un peu le regard, tandis que, dans le *Parnasse*, la douceur élyséenne de l'aspect ajoute au charme de la composition. Enfin, dans la *Messe de Bolsena*, dans les cartons de la *Pêche miraculeuse* ou du *Christ avec les apôtres*, la plénitude, l'éclat et la force des résonances sont bien dignes de l'artiste qui a peint le *Joueur de violon*, et aussi, croyons-nous, ce portrait de la prétendue *Fornarine* (musée des Offices), qu'on attribue généralement à Sébastien del Piombo (1). Mais au moment même où, dans toute la maturité

(1) Les analogies d'exécution que nous trouvons entre les fourrures et les carnations de ce portrait et celles du *Joueur de violon* nous portent à penser avec M. Bode

de son talent, Raphaël produisait ces chefs-d'œuvre, nous voyons dans d'autres peintures cette puissance du coloris dégénérer en dureté : les carnations deviennent d'un rouge brique, les contours sont cernés ; dans les vêtemens les lumières tout à fait dépouillées présentent un écart excessif avec leurs ombres opaques ; les tons moyens manquent absolument et les silhouettes, découpées comme à l'emporte-pièce, tranchent sur la noirceur des fonds. La grande *Sainte Famille* du Louvre, et surtout le *Spasimo* de Madrid, accusent ces défauts dont la *Transfiguration* n'est pas non plus exempte, et justifient le propos de Sébastien del Piombo, qui, raillant cet aspect métallique de quelques-unes des peintures du Sanzio, prétendait qu'elles « semblaient en fer brillant, claires d'un côté et noires de l'autre. » (Lettre à Michel-Ange, 2 juillet 1518.)

En présence de ces inégalités persistantes, il est donc permis de dire que jamais Raphaël ne s'est beaucoup préoccupé de la couleur expressive ou harmonieuse. S'il l'a parfois rencontrée, c'est comme par hasard et d'une manière intermittente. Il ne paraît pas, d'ailleurs, que le maître ait songé davantage au clair-obscur. Si, dans la *Délivrance de saint Pierre* au Vatican, il s'est appliqué à rendre le contraste des lumières artificielles qui éclairent la scène, c'est là une exception dans son œuvre et comme un de ces problèmes que les artistes de cette époque aimaient quelquefois à se poser. Mais, en général, il n'a pas visé de pareils effets, et, s'il y a lieu de reprendre les oppositions trop violentes entre l'ombre et la lumière que nous avons relevées dans ses derniers ouvrages, nous ne pouvons que louer sans réserve l'éclairage ordinairement adopté par lui dans ses premiers tableaux et dans la plupart de ses fresques. Ce jour modéré, égal, diffus, qui n'altère en rien la pureté des formes, convient à la fois à la nature de son talent et au caractère des scènes qu'il se plaisait à traiter.

Le dessin, chez Raphaël, est-il besoin de le dire, est supérieur à la couleur. Dès le début, ses croquis, avec une précoce facilité, montrent une justesse et une grâce remarquables. Le jeune artiste est d'ailleurs scrupuleux, attentif à se reprendre. Les procédés qu'à l'exemple de son maître il emploie, la plume ou la pointe d'argent, ne s'accommodent pas d'à-peu-près et l'obligent à se rendre un compte exact des formes. Ces premiers dessins ne sont pas toujours exempts d'une certaine manière, et leurs draperies aux plis multipliés, chiffonnées à l'excès, paraissent assez monotones. Les figures aussi, sveltes, démesurément élancées, manquent un peu d'ampleur. Mais en face de la nature qu'il ne se lasse pas de consulter,

(article du *Kunstfreund;* 1885, n° 15) que ces deux ouvrages sont de la main de Raphaël.

Raphaël se corrige bien vite de ce défaut. Ses indications deviennent plus sûres et son goût se développe. Avec une fécondité inépuisable, nous voyons naître et se multiplier sous son crayon ces figures d'une pureté, d'une sérénité charmantes. Drapées plus largement, leurs formes, déjà moins grêles, restent toujours contenues ; de gracieuses inflexions animent çà et là les grandes lignes de leur silhouette. Puis à la placidité primitive succède le sens de la vie, dans la vérité des attitudes et l'expression des sentimens. Si l'artiste cherche parfois à s'approprier quelque chose de la force et du mouvement que possèdent ses rivaux, Michel-Ange surtout, son tempérament le porte de préférence vers les impressions calmes, qui n'altèrent ni l'équilibre des corps, ni les traits du visage. Ses personnages ne sont ni agités ni inertes ; sans trop appuyer, avec un tact exquis, il sait rendre évidentes leurs intentions. Attentif à observer la manifestation des sentimens les plus divers, il en exprime nettement toutes les nuances. Sous ce rapport, son séjour à Rome l'a merveilleusement servi. La mimique spontanée, vive et clairement intelligible de cette race démonstrative, lui fournissait abondamment les exemples de mouvemens naturels, simples et pittoresques, commentaires vivans des scènes qu'ils accompagnent. Par les rues, sur les marchés, dans les églises, l'artiste pouvait les étudier. En tempérant ce que les gesticulations populaires avaient d'excessif, il notait avec un soin particulier le jeu de ces mains si mobiles. Dans un dessin du Louvre, il nous montre comment elles marquent l'étonnement ou la terreur, comment elles cherchent à émouvoir, à convaincre ou à commander. Suivant les sexes, suivant les âges, suivant les classes, il s'appliquait ainsi à figurer leurs gestes les plus significatifs, à les mettre d'accord avec les attitudes, avec les traits des visages, avec les mobiles qui font agir ses personnages.

Raphaël a dû à de telles études le don de se communiquer, de se faire comprendre, tout en restant fidèle à cet esprit de mesure qui est un des caractères distinctifs de sa nature. Malgré la diversité des sujets qu'il traite et des types qu'il crée, c'est dans des limites étroites qu'il se meut, en respectant toujours un certain canon des proportions humaines que peu à peu il s'est fait à lui-même. Vous ne remarquerez pas non plus chez lui ces répétitions de certaines formes dans lesquelles retombe à son insu l'écrivain ou l'artiste, ce pli particulier que telle habitude de pensée ou tel procédé qui lui est familier donne à sa façon de s'exprimer et qui le fait reconnaître entre tous ; quelque chose comme cette grâce un peu mignarde qui se retrouve dans les figures de femmes du Corrège, ou encore ce sourire étrange si souvent esquissé sur les visages qu'a peints Léonard. Ennemi de toute exagération, Raphaël

a su également éviter les ossatures apparentes et les déploiemens musculaires qu'étalent les colosses imaginés par Michel-Ange.

Par cette sereine et constante recherche de la beauté, par cette absence complète de manière, le Sanzio se rattache aux plus pures traditions de l'art antique. Mais s'il est exempt des écarts qu'on peut relever chez ses rivaux, il faut bien reconnaître aussi qu'il ne nous offre dans son dessin ni la science anatomique, ni la tournure grandiose et passionnée qu'a celui de Michel-Ange, ni surtout ces curiosités inquiètes, cette recherche minutieuse et cette étude patiente de la vérité qui poussent le Vinci à reproduire avec un fini et une perfection inimitables les objets qu'il a sous les yeux : une figure d'enfant, une fleur ou un lambeau d'étoffe. Raphaël n'a pas de ces raffinemens. Une vérité moyenne justement observée, rendue dans ses traits essentiels, lui suffit. Son exécution, large et facile, ne cherche jamais, comme celle de Léonard, à lutter corps à corps avec la nature (1), à pousser à fond les représentations qu'il en fait. La différence entre les deux maîtres s'accuse non-seulement dans leur manière de copier la nature, mais dans le choix même de leurs modèles. Tandis que le Florentin n'y épargne ni son temps ni ses peines, qu'il parcourt la ville entière cherchant ceux qui peuvent lui convenir, qu'il les place sous un jour soigneusement déterminé, qu'il dispose avec art leurs draperies, et qu'avec des prodiges d'habileté il s'absorbe dans des études d'un fini en quelque sorte photographique, Raphaël, lui, est pressé de réaliser son idée. Impatient des intermédiaires, il se renseigne en toute hâte près du premier venu qui lui tombe sous la main. D'un coup d'œil aussi juste que rapide, sans les hésitations ni les scrupules de son rival, il reconnaît promptement ce qu'il lui faut, et dans ce modèle improvisé qui ne le distrait jamais de sa pensée, il voit déjà telle qu'elle doit être la figure de son tableau ou de sa fresque. Ce bon sens pratique, cette facilité à s'accommoder des occasions les plus prochaines, plusieurs dessins de l'Urbinate nous en fournissent des preuves évidentes, et un charmant croquis de sa jeunesse (musée Wicar) nous initie à des procédés de travail qui lui permettent d'utiliser pour une figure de vierge un jeune garçon, sans doute un de ses compagnons d'atelier. Dans son remarquable travail sur les *Vierges de Raphaël*, M. A. Gruyer nous fait, il est vrai, observer avec raison « qu'en ce temps-là, en pleine Ombrie, la femme ne se livrait pas volontiers aux regards du peintre; » surtout quand ce peintre était un jeune homme de dix-neuf ans. Mais avec une décision bien faite pour nous surprendre, Raphaël voit aussitôt dans les gestes et même dans les traits de son camarade ce qu'il importe

(1) « *Il dipintore disputa e gareggia colla natura*, » disait Léonard.

de noter, et, bien que très sommaires, ses indications sont déjà d'une justesse qui témoigne en faveur de cette précoce faculté de transposition. Ce n'est pas la seule fois d'ailleurs que l'artiste nous donne un pareil exemple. Un autre adolescent lui sert pour la figure du Père Éternel dans le *Couronnement de saint Nicolas de Tolentino*, ou pour un des anges dans les *Gardiens du Tombeau* (université d'Oxford). Plus tard, quand il ne serait plus embarrassé de trouver des modèles féminins, c'est encore un homme qu'il fait poser pour la figure de la *Vierge de la maison d'Albe*, qui appartient à la période romaine (de 1508 à 1513), ou bien c'est un squelette qui lui donne le mouvement de la Vierge succombant à sa douleur dans la *Mise au Tombeau* de la galerie Borghèse.

Une telle force d'abstraction est remarquable, mais cette façon un peu indirecte et assez sommaire de consulter la nature a aussi ses dangers, surtout avec un génie fécond comme l'était celui de Raphaël. Désireux de produire, il se vit bientôt trop pressé de le faire et assailli par d'innombrables commandes. La tentation de profiter de ses dons et de vivre sur le fonds qu'il avait acquis ne pouvait chez lui manquer d'être grande. Sans songer à se renouveler autant que l'aurait exigé cette incessante production, il devait inévitablement en venir à puiser, suivant ses besoins, dans ses souvenirs ou dans son imagination, à y prendre ces types tout faits, tout d'une venue dont à l'appel de sa pensée sa main retraçait docilement l'image. Malgré tout, on est émerveillé de la richesse d'invention qu'il conserve encore dans le temps même où les travaux les plus nombreux et les plus divers s'imposent à son activité. A côté de morceaux tout à fait insuffisans et qui montrent la précipitation de son travail ou l'intervention trop évidente de ses collaborateurs, on voit tout à coup apparaître un chef-d'œuvre radieux, comme la *Madone de Saint-Sixte*, œuvre de tout point parfaite et qui jaillit comme spontanément de son esprit, puisque, jusqu'à présent, on n'a pu découvrir aucune étude qui en ait préparé l'exécution.

Étant données ces dispositions du peintre en face de la réalité, nous pouvons un peu pressentir ce que seront ses portraits. Avec les qualités et la tenue que nous devons attendre d'un tel dessinateur, ils ont tous un air de force, d'équilibre, de santé physique et morale qu'en fidèle traducteur de l'idéal que s'étaient fait ses contemporains, Raphaël était si naturellement porté à leur donner par son propre tempérament, par l'idée même qu'il avait de son art. Vous pouvez admirer l'ampleur, la sûreté de sa facture dans les beaux portraits de Léon X, de Bibbiena, d'Inghirami et de Bindo Altoviti; mais, en dépit de la diversité des types, vous chercheriez en vain sur ces visages impassibles quelque trace d'émotion, quelque chose de ces particularités de la vie individuelle que Titien, Hol-

bein, Velazquez et Rembrandt nous révèlent chez leurs modèles. Les personnages de Raphaël gardent toujours cette sérénité tranquille qui marque une entière possesion de soi-même. « Posés et virils, » ils réalisent bien, dans leur correction imperturbable, cet idéal de l'homme de cour accompli « dont le visage doit être calme comme celui d'un Espagnol, » ainsi que le demande Balthazar Castiglione, ainsi que Raphaël nous l'a montré dans l'image qu'il nous a laissée de son ami lui-même, le célèbre auteur du *Courtisan*. Nous pouvons admirer ces portraits, mais nous les interrogerions en vain pour provoquer leurs confidences; ils demeurent impénétrables. Suivant la remarque de M. Müntz, à voir combien leur nombre est restreint, on dirait que l'artiste, d'ordinaire si obligeant, « voulait réserver cette haute faveur, soit à des souverains, soit à ses amis les plus intimes, » et ce fait seul suffirait à démontrer le peu de goût qu'il avait pour ce genre d'ouvrage. Un détail assez curieux semble confirmer encore cette disposition, c'est que ce peintre, épris de la beauté féminine et qui a su si bien l'exprimer, n'a peint que très rarement des portraits de femmes, et que, dans le nombre, à part celui de la Tribune, si tant est qu'il soit de lui, on n'en citerait guère qui offrent de bien grandes séductions. Ce n'est pas la *Madeleine Doni*, encore moins la *Donna Gravida* du palais Pitti, qui pourraient être proposées comme des modèles de grâce, et, avec son expression inerte et un peu bestiale, la prétendue *Fornarine* du palais Barberini ne répond guère à l'idée que nous aimerions à nous faire de l'amie du peintre. Quant au *Portrait de Jeanne d'Aragon* du Louvre, dont la réputation était cependant consacrée de son temps, la froideur de ses traits inanimés atteste assez qu'il n'a pas été fait d'après nature. Ainsi que nous l'apprend M. Müntz, il résulte, en effet, d'une lettre publiée par le marquis Campori, que le maître, ne pouvant se rendre lui-même auprès de la princesse, avait envoyé à Naples un de ses *garzoni*, afin d'y dessiner un croquis qui lui servît pour exécuter son œuvre.

Si grande que soit chez Raphaël la science du dessin, l'art de la composition demeure chez lui encore plus remarquable. C'est par là qu'il l'emporte sur tous ses rivaux, et cet élément qui, chez l'artiste, relève plus particulièrement de l'intelligence, nous fournit le témoignage le plus éclatant de son génie. Ses qualités à cet égard sont tout à fait exceptionnelles, et si, sur ce point encore, il a été servi à souhait par les circonstances, nous devons cependant reconnaître que l'éducation et le travail ont singulièrement développé ses dons originels. La nécessité d'exercer au début son talent dans les limites du programme assez restreint que les traditions religieuses imposaient à la peinture ombrienne fut certainement pour lui une cause

de progrès. Le temps n'était plus, il est vrai, où la théologie enchaînait les artistes par des prescriptions rigides réglant sévèrement les types, les costumes et les attributs des figures sacrées. Déjà les sculpteurs avaient ouvert la voie, et leurs vivantes créations, succédant aux vierges raides et inertes du moyen âge, pouvaient servir d'exemples aux peintres. Il appartenait à Raphaël d'achever la complète émancipation de cet art et d'en exprimer avec autant de charme que de souplesse toutes les nuances.

Quand on parcourt la suite de ses Madones, on est émerveillé des ressources inépuisables qu'il découvre dans ce thème modeste d'une mère tenant son enfant dans ses bras. Les traits divers qu'il imagine pour animer la scène, pour en varier les représentations, et surtout l'accord intime qu'il établit entre les deux personnages, sont exprimés par lui avec une grâce et un naturel qui, jusque-là, étaient inconnus. En donnant à un sujet si simple toutes les acceptions qu'il peut recevoir, Raphaël a créé des types que l'admiration unanime de la postérité devait consacrer. S'il est permis de relever les légers défauts de quelques-unes de ces compositions, — l'excès de la symétrie et la silhouette trop franchement pyramidale dans la *Vierge de la maison Canigiani* (pinacothèque de Munich), ou la disposition assez gauchement échelonnée de la *Sainte Famille à l'Agneau* (musée de Madrid), — le plus souvent, au contraire, l'heureuse pondération des masses, la grâce et le rythme des lignes, l'harmonieuse convenance qu'elles offrent avec l'idée que l'artiste se propose d'exprimer, constituent de véritables révélations et mettent en relief des beautés qui tiennent à l'essence même de l'art. La tendre affection de la Vierge pour son fils, l'adoration respectueuse dont elle l'entoure, sa modestie, sa chasteté, les ineffables jouissances de sa maternité divine, les sourires, les caresses qu'elle échange avec l'enfant pressé contre son sein, la part qu'elle prend à ses jeux innocens, parfois aussi la pensée de la grandeur de sa mission ou la prévision des suprêmes tristesses auxquelles elle est réservée, tels sont les sentimens que tour à tour l'artiste se plaît à rendre plus spécialement ou à réunir dans ces représentations d'un même sujet. Puis le cadre s'élargit peu à peu, et nous voyons les autres membres de la Sainte Famille animer ces simples épisodes et y introduire des élémens nouveaux d'intérêt, en se renvoyant l'un à l'autre l'écho d'un amour et de pensées qu'ils partagent. Avec les scènes empruntées à la vie du Christ et des saints, les silhouettes deviennent plus compliquées, et les relations à établir entre les personnages toujours plus nombreux augmentent la difficulté du problème. Les esquisses multipliées de Raphaël pour trouver leur groupement, pour les relier entre eux suivant une ordonnance à la fois claire et pittoresque, montrent l'importance qu'il

attache à cette partie de son art, ses exigences sévères à cet égard et sa légitime préoccupation d'établir solidement ce qu'il considère comme la charpente de son œuvre.

Aussi quand il arrive à Rome, il est déjà bien préparé aux grands travaux de décoration que Jules II va lui confier au Vatican ; cependant il redouble d'efforts pour s'acquitter avec honneur d'une entreprise aussi vaste. Il pouvait, il est vrai, trouver plus d'un enseignement chez ses prédécesseurs. Déjà Giotto, puis Orcagna et Angélique de Fiesole, et plus tard les maîtres de la génération précédente: Benozzo Gozzoli, L. Signorelli, S. Botticelli et Domenico Ghirlandajo avaient eu à traiter des sujets analogues. Ils l'avaient fait avec des qualités et des succès divers, mais, malgré les progrès réalisés par eux, leurs œuvres, — nous en pouvons juger au Louvre par le *Triomphe de saint Thomas d'Aquin* de Gozzoli, avec ses incohérences, le manque de proportion des personnages et l'absence complète d'unité, — montrent assez clairement tout ce que l'art de la composition avait encore à apprendre. Les sculpteurs, sous ce rapport, fournissaient à Raphaël de meilleurs exemples, et pour l'ordonnance des groupes et l'entente pittoresque des sujets, il aurait trouvé chez eux des leçons plus profitables, notamment dans les bas-reliefs de Donatello, à Saint-Antoine de Padoue, et surtout dans ceux de Ghiberti, au Baptistère de Florence ou à la châsse de saint Zanobi. Lui-même d'ailleurs, dans la fresque de San-Severo, avait abordé, comme il allait avoir à le faire pour la *Dispute du Saint-Sacrement*, le difficile problème de relier entre eux des personnages placés les uns sur la terre, les autres dans le ciel, et forcément répartis, par conséquent, suivant deux zones distinctes qui divisent la composition. Outre qu'elle était plus abstraite, cette donnée de la *Dispute* se compliquait aussi des développemens qu'elle devait recevoir et du nombre des personnages qu'il fallait introduire dans cette double représentation du dogme fondamental de la religion catholique, affirmé sur la terre et réalisé dans le ciel. Raphaël comprit tous les dangers d'une pareille entreprise et il s'y prépara avec une courageuse opiniâtreté. Jusqu'à ce qu'il en eût prévu et fixé tous les détails, il n'hésita pas à remanier l'ensemble et les diverses parties de cette composition grandiose. Les esquisses ou les croquis faits par lui à cette occasion, — on n'en possède aujourd'hui pas moins de trente, — nous permettent d'assister en quelque sorte à l'éclosion de l'œuvre, d'en suivre pas à pas les progrès ou les arrêts momentanés, et cet intime travail de la pensée et du talent de l'artiste, avec ses tâtonnemens ou ses soudaines illuminations, est particulièrement intéressant à étudier. On connaît cette admirable composition où, rangés de part et d'autre en deux files égales, conversant ensemble avec une progression de sentimens marquée par l'animation croissante

de leurs mouvemens, les docteurs et les pères de l'église se déploient suivant deux lignes ascendantes qui, avec d'insensibles inflexions, s'élèvent jusqu'au centre. Par une gradation inverse, les lignes du paysage s'abaissent des extrémités vers le milieu, pour laisser, bien visibles entre elles et se détachant sur les profondeurs infinies de l'espace, l'autel et l'hostie qui le domine, offerte ainsi aux regards et à l'adoration des assistans. De chaque côté de cet espace resté libre, et afin de mieux attirer et fixer sur ce point l'attention des spectateurs, les deux personnages les plus proches précisent par leurs gestes éloquens la signification de la scène, l'un constatant la vérité du sacrifice, l'autre montrant le ciel avec la Vierge, les anges et les élus qui entourent la Trinité.

Malgré le nombre des figures, l'aspect de l'œuvre, est simple et parle nettement aux yeux. Avec quel art ces figures sont réparties, reliées entre elles, subordonnées les unes aux autres de manière à concourir toutes à l'expression de l'ensemble! Avec quelle clarté le sujet a été compris et rendu ! Quelle symétrie et quel ordre délicatement voilés président à l'équilibre des masses, à la découpure des silhouettes, à la direction des lignes qui enferment et maintiennent cette imposante structure et répondent ainsi à la majesté et à la grandeur du sujet lui-même ! Toutes les lois de la composition et jusqu'aux nuances les plus délicates de cet art difficile ont trouvé leur consécration dans cette fresque célèbre, qui, selon l'observation de M. Müntz, « est plus qu'un chef-d'œuvre, et marque une date décisive dans le développement de l'esprit humain. »

Avec l'*École d'Athènes*, Raphaël avait à traiter une donnée non moins abstraite et qui présentait en outre cette difficulté toute spéciale de rapprocher les uns des autres dans un même cadre des hommes dont les doctrines offrent entre elles des divergences extrêmes. Mais le travail dont la *Dispute du Saint-Sacrement* fut pour lui l'occasion avait procuré au maître une possession plus complète des ressources de son art. Avec moins d'efforts, il produisit une œuvre encore supérieure à la première. Sans vouloir entrer dans un examen détaillé des autres fresques du Vatican, nous devons signaler ici la souplesse dont il fait preuve en abordant successivement les sujets les plus variés. La fermeté de son bon sens, la netteté de son esprit ne sont pas moindres, et non-seulement il s'attache toujours à donner aux scènes qu'il représente un caractère de vraisemblance, mais c'est des entrailles mêmes de la réalité qu'il tire leur poésie. Tout au plus faudrait-il faire une exception pour l'*Incendie du Borgo*. Ces gens effarés, qui s'enfuient précipitamment de maisons encore en construction et dont les murailles nues ne sauraient alimenter les flammes qui s'en échappent, le sauvetage de cet enfant emmaillotté que sa mère veut préserver d'un

danger imaginaire, et ce grand gaillard qui, au lieu de fuir par l'ouverture béante à côté de lui, reste suspendu au-dessus du sol qu'il atteint presque de ses pieds, préoccupé surtout de déployer une pose académique, tout cela, nous en conviendrons avec M. Taine, n'a rien de bien plausible ni de bien émouvant (1). Nous n'aurions, en revanche, que des éloges à donner au *Parnasse*, à la *Messe de Bolsena*, à l'*Héliodore chassé du temple*, comme aux figures allégoriques et à tant d'autres compositions qui marquent l'époque la plus glorieuse de l'infatigable artiste.

Même vers la fin de sa vie, lorsque, devenu assez indifférent à la valeur de l'exécution, Raphaël confiera un peu trop complaisamment à ses aides le soin d'interpréter sa pensée, il ne cessera cependant pas de progresser dans l'art de la composition. Jamais peut-être il n'y manifestera son génie plus complètement que dans les cartons des *Actes des apôtres*. Aussi croyons-nous qu'il convient d'accepter sur ce point le témoignage formel de Vasari, qui nous apprend que cet ouvrage colossal est bien tout entier de la main du maître. Partout, en effet, nous y retrouvons son entrain, le souffle généreux de son génie, et si ses élèves y ont collaboré, ce ne peut être que dans quelques parties accessoires. Sans chercher ici à quel degré ces cartons répondent aux conditions spéciales de la tapisserie, et à ne les considérer qu'au seul point de vue de leur valeur esthétique, ils nous semblent de tout point des merveilles de style et d'expression. Quelle richesse, quelle puissance d'inspiration dans cette suite de productions, les unes simplement pittoresques, les autres pleines de vie et de pathétique! Si toutes commandent votre admiration, leur diversité même vous fait hésiter à confesser vos préférences. Ici, en face de la *Pêche miraculeuse*, vous restez séduit par l'ampleur du parti décoratif, par la superbe tournure de ces rudes pêcheurs dont la silhouette mouvementée se détache sur le bleu des eaux et contraste avec l'auguste sérénité du Christ assis à l'extrémité de la barque. Là, ému vous-même, vous comprenez l'effroi

(1) Le manque de lien de ces épisodes, les réminiscences de *l'Énéide* très peu justifiées en un pareil sujet et le désir évident de se mesurer avec Michel-Ange, en introduisant des figures nues dans cette composition, ne doivent pas cependant nous empêcher de reconnaître la beauté de la plupart de ces figures, surtout celles du groupe de femmes réunies au centre. Notons aussi, en passant, l'habileté avec laquelle Raphaël s'accommode des conditions souvent assez embarrassantes que lui impose la disposition architecturale des surfaces qu'il a à décorer. On dirait que, stimulé par cette contrainte, il déploie mieux encore la souplesse de son talent en tirant un parti imprévu de ces obstacles : par exemple, dans les épisodes du *Parnasse*, de *la Délivrance de saint Pierre* et du *Miracle de Bolsena*, dont la partie inférieure est bizarrement découpée par les fenêtres ou les portes qui y sont pratiquées. Plus tard, c'est avec un succès au moins égal qu'il enfermera quelques-unes des plus charmantes compositions de Psyché dans les lunettes ou dans les pendentifs irréguliers de la Farne-

des assistans à la vue d'Ananie terrassé, ou d'Elymas qui, frappé de cécité, interroge l'espace de ses mains inquiètes. La hardiesse de la disposition dans la *Vocation de saint Pierre* ne vous frappe pas moins que cette figure du Bon Pasteur un peu séparée du groupe compact des apôtres et dont l'isolement fait encore mieux ressortir la douce et tendre autorité. Plus loin, dans le *Sacrifice de Lystra*, c'est saint Paul déchirant ses vêtemens avec l'indignation de l'outrage fait à sa modestie. Quel art enfin dans la composition tout entière du *Saint Paul prêchant à Athènes!* Jamais, croyons-nous, l'enthousiasme que peut susciter une éloquente prédication n'a été exprimé d'une manière plus véhémente; jamais on n'a peint avec plus de feu la puissance d'une parole humaine, et dans l'élan de cet apôtre, les bras tendus vers le ciel, on sent l'impétuosité de la foi qui embrase et soulève son être tout entier.

Dans tous ces épisodes, dans le dernier surtout, les gestes des assistans prêtent un commentaire saisissant à l'action. Par la manière dont il dispose ses personnages, par la justesse de leurs attitudes, Raphaël arrive à rendre toutes les nuances des sentimens que doit faire naître son sujet. Il semble qu'on assiste à l'acte lui-même, et, ainsi qu'on l'a remarqué, cette succession d'impressions diverses, qui s'expliquent et se complètent mutuellement, ajoute à ses œuvres l'illusion du mouvement et triomphe en quelque sorte de l'immobilité à laquelle est condamnée la peinture. Le maître, d'ailleurs, dans ses derniers ouvrages, évite de multiplier les figures; mais aucune n'est inutile; chacune d'elles concourt efficacement à l'effet qu'il veut produire. Il a compris que, trop nombreuses, elles risqueraient de l'amoindrir et de disperser l'attention. C'est avec une aisance et une liberté magistrales qu'il les groupe en vue de l'unité de son œuvre, très supérieur sur ce point à Michel-Ange, qui, s'il a su donner aux scènes peu compliquées des voûtes de la Sixtine une sublimité tout à fait grandiose, n'a pas entièrement évité la confusion dans les entassemens désordonnés du *Jugement dernier*. En face d'un tel rival, on comprend mieux tout ce que vaut chez Raphaël cet art de la composition dont il est par excellence le représentant. C'est là que ses plus nobles qualités paraissent dans tout leur éclat, et les exemples qu'il a laissés en ce genre sont restés inimitables.

IV.

L'influence de Raphaël, de son vivant, fut puissante, et le nombre toujours grandissant de ses élèves suffirait à prouver quelle séduction exerçait autour de lui le double ascendant de son caractère et de son talent. Tandis que Michel-Ange, malgré sa gloire, s'avançait

dans la vie de plus en plus solitaire et congédiait successivement les quelques aides qu'il s'était d'abord adjoints pour l'exécution du *Jugement dernier*, Raphaël, au contraire, se voyait toujours plus entouré et recourait aussi plus largement à la collaboration de ses disciples. Cette collaboration n'était pas chose nouvelle parmi les artistes; sculpteurs et peintres la pratiquaient depuis longtemps dans les grands travaux qui leur étaient confiés et que seule elle leur permettait d'entreprendre. M. Müntz, en montrant comment les conditions de l'apprentissage s'étaient peu à peu modifiées, cite des exemples de ces associations qui mettaient au service d'un chef d'atelier des coopérateurs tout préparés. C'est grâce à cet usage déjà ancien qu'avaient pu être achevées ces importantes décorations qui à Padoue, à Assise, à Pise, à Florence et dans bien d'autres villes, excitent encore aujourd'hui notre admiration.

Mais, jusque-là, aucun artiste n'avait groupé autour de lui autant d'élèves, ni surtout réglé leur concours avec un pareil esprit d'organisation. Obligé de suffire aux tâches les plus diverses, Raphaël faisait à ses collaborateurs une part de plus en plus considérable dans les commandes qu'il recevait. Mais s'il trouvait à cette production sans trêve la satisfaction de son activité, il faut bien reconnaître qu'à la longue cette tendance à se décharger sur autrui d'une portion de son travail devait amener chez lui une indifférence croissante pour l'exécution. Une fécondité aussi prodigieuse n'était guère compatible avec une constante perfection. C'est le péril le plus ordinaire de la collaboration, qu'elle porte le maître qui la pratique à se détacher graduellement de son œuvre et à s'accommoder des interprétations plus ou moins fidèles que ses élèves peuvent donner à sa pensée. Des défaillances et des inégalités trop manifestes condamnent d'ordinaire ce genre de productions. Si excellentes qu'elles puissent être, elles ne sauraient, en tout cas, jamais offrir la force d'unité et l'originalité complète qu'un artiste en possession de ses moyens d'expression arrive à mettre dans les ouvrages que non-seulement il a conçus, mais avec lesquels il a vécu jusqu'au bout. Trop souvent, dans les derniers travaux de Raphaël, dans *les loges* et dans les fresques de *la Farnesine*, par exemple, il est difficile de retrouver sa main, et l'exécution, bien loin d'ajouter aux mérites de la composition, a trahi toutes ses promesses.

Cette harmonie, cette identification de l'artiste avec son œuvre, nous ne pourrions, en revanche, la rêver plus complète que dans les madones florentines. Avec quelque chose de la pureté et de la candeur d'Angélique de Fiesole, ces créations exquises ont un charme de beauté singulièrement attachant, et aux heures les plus favorisées de sa jeunesse, l'Urbinate a mis dans ces gracieuses figures tout ce

qu'il avait d'ingénuité, de foi et de talent. Elles ont donc vécu, elles méritaient de vivre à côté des plus hautes manifestations de son génie, et dans les effusions de sa prière, plus d'une âme pieuse et tendre, cherchant à donner une forme à l'objet de son amour et n'en imaginant pas qui réalise mieux pour elle l'idéal chrétien de la vierge, évoque involontairement dans son souvenir les types adorables créés par Raphaël. Parvenu à sa pleine maturité, le maître pourra produire des œuvres plus fortes, il n'en fera pas de plus touchantes, ni de plus expressives. Avec un art plus savant, il abordera des données plus vastes; son intelligence toujours plus ouverte et son talent plus magistral lui en découvriront toutes les ressources pittoresques. Mais s'il est vraiment créateur dans sa façon de les comprendre et d'en traduire les beautés extérieures, nous essaierions en vain d'y découvrir la trace de ses idées propres et de ses intimes aspirations. Il n'a plus guère le temps de se consulter, du reste, ni d'éprouver ce que valent ces programmes qui lui sont proposés. On sent que les pensées auxquelles ils répondent ne lui tiennent pas au cœur: il passe indifféremment de l'une à l'autre, sans même indiquer ses préférences, sans y mettre autre chose que son génie d'artiste et cet éclectisme élevé qui se complaît tour à tour aux conceptions les plus opposées, mais qui ne se laisse enfermer dans aucune.

Un critique anglais de nos jours, M. Ruskin, s'est élevé avec force contre cette indifférence en matière de sujets qu'aurait professée le Sanzio : « Avant Raphaël, dit-il, l'art était employé à mettre en lumière la religion : avec lui, c'est la religion qui fut employée à mettre l'art en lumière. » Dans sa sévérité systématique, la formule est excessive. Il faut bien croire cependant qu'elle contient quelque part de vérité, car, avec son goût plus délicat et plus impartial, M. Charles Clément a marqué lui-même les réserves qu'il convient de faire à cet égard. Parlant de *l'École d'Athènes*, s'il la signale à la fois comme « un grand effort de talent et comme une œuvre accomplie, » il constate que « c'est aussi le premier essai, dans de pareilles dimensions, de cet art représentatif où la science remplace l'inspiration poétique, où une pensée imparfaitement définie ne semble appeler les personnages qu'à témoigner par leur beauté du savoir et de l'habileté du peintre. » Enfin M. Taine, lui aussi, opposant Raphaël à Rembrandt qui, « voyant en quelque sorte son sujet, est ému jusqu'aux larmes par le poignant sentiment de la vie et de la vérité, » ajoute, à propos de la *Transfiguration:* « Raphaël croit-il à quelque chose dans son miracle? Il croit, avant tout, qu'il faut choisir et ordonner des attitudes. » De là ce manque d'émotion, cette préoccupation trop évidente de leurs

poses chez ces personnages, qui assistent à la scène comme « des figurans calmes qui craignent de déranger l'harmonie de leurs attitudes. »

Cette indifférence pour l'idée, pour le « contenu, » un Italien l'a également relevée chez Raphaël et, dans sa remarquable *Histoire de la littérature italienne* (1), M. F. de Sanctis le range, avec tous les écrivains de cette époque, parmi les adeptes inconsciens de la théorie de l'art pour l'art, parmi ces *virtuosi* qui, pensant que l'art se suffit à lui-même, estiment que son indépendance est absolue et croient que « la forme peut être proposée pour idéal, qu'elle a le droit d'être aimée et étudiée pour elle-même. » La grâce d'une courbe, le charme d'une arabesque ingénieuse, tel assemblage de tons curieux, telle harmonie rare, tous ces mérites techniques poursuivis sans trop s'inquiéter des convenances intimes auxquelles ils peuvent répondre, telles doivent être, sinon les seules, du moins les premières préoccupations du peintre. Le dessin et la couleur deviennent ainsi le but et non les moyens de son art. Certes, ces moyens, qui pourrait en douter, ont une valeur essentielle. On n'est véritablement un artiste que si, dans l'art qu'on exerce, on en comprend l'importance, et ceux-là seulement méritent d'être comptés parmi les plus grands qui en quelque manière y ont excellé. Mais à séparer arbitrairement, comme on a prétendu le faire, l'art de l'humanité, et à l'isoler des grandes choses auxquelles celle-ci s'est toujours intéressée, à n'y plus rechercher que ce genre de délectations qui ne dépassent pas les sens ou ne touchent que superficiellement notre esprit, on risque d'en limiter l'appréciation exclusive aux artistes qui, restés seuls juges d'un art ainsi réduit, composeraient eux-mêmes le seul public auquel il pourrait prétendre.

Présentée en des termes aussi absolus, la thèse se soutient mal; en tout cas, elle ne concerne pas directement Raphaël. Si, par quelques côtés de son talent, il a donné prise à ces critiques, il serait injuste de lui imputer d'une façon aussi formelle la responsabilité du détachement qu'il montre parfois en traitant les sujets sacrés. Il était bien passé le temps où les artistes siennois, en tête des statuts de leur corporation, déclaraient que « leur mission était de manifester, avec la grâce de Dieu, les choses miraculeuses opérées par la vertu de la sainte foi. » Même parmi ces précurseurs qu'on a trop l'habitude de considérer comme les représentans attitrés de l'art religieux, combien déjà avaient avec lui librement pris leurs aises ! Entouré des édifiantes images dont Angélique de Fiesole avait sanctifié les murailles du couvent de Saint-Marc, Savonarole pou-

(1) *Storia della letteratura italiana*, par Francesco de Sanctis, t. I, p. 247 et suiv.)

vait, en voyant ce qui se faisait alors, mesurer le chemin qu'avaient parcouru les successeurs du peintre dominicain. Il aurait en vain cherché dans leurs œuvres ou dans leur vie cette pureté de mœurs ou de talent dont le pieux artiste avait donné l'irréprochable exemple. Le réformateur avait bien pu flétrir dans son ardente prédication des écarts qui l'indignaient, et ramener aux doctrines et aux vertus anciennes quelques âmes plus ferventes, comme fra Bartolommeo et Sandro Botticelli. Mais à peine avait-il disparu que lettrés et artistes retournaient avec un engouement plus passionné aux vaines spéculations contre lesquelles il s'était élevé avec tant de force. Ce n'étaient plus seulement des *humanistes*, c'étaient des princes de l'église qui se disaient les disciples d'Aristote et de Platon, quand ils ne poussaient pas leur amour de l'antiquité jusqu'à restaurer les fêtes les plus licencieuses du paganisme. Parmi les peintres qui faisaient profession de traiter les sujets religieux, plus d'un alors avait étonné une société, cependant assez corrompue, par des scandales publics et réitérés, et Pérugin, l'interprète le plus autorisé des dévotions populaires de l'Ombrie, ne jouissait pas, on le sait, d'un bien grand renom d'orthodoxie. Les papes eux-mêmes, — quand ils ne donnaient pas, comme Alexandre VI, l'exemple de la vie la plus déréglée, — absorbés par les intrigues d'une politique sans vergogne, semblaient se désintéresser des dogmes dont ils avaient la garde, et dix ans s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Savonarole que Jules II faisait peindre dans son propre palais l'*École d'Athènes* et Apollon parmi les muses, en face même de la *Dispute du Saint-Sacrement*.

Ce n'est donc pas Raphaël seul que nous devons accuser si, en présence d'une confusion d'idées aussi étrange en elle-même et si imprévue en ce lieu, nous pouvons, en accordant une égale admiration aux deux compositions, nous demander laquelle de la *Dispute* ou de l'*École d'Athènes* est la plus religieuse, et demeurer incertain sur la supériorité morale de l'une ou de l'autre de ces augustes assemblées. L'artiste avait-il mieux à faire que de s'acquitter avec une perfection semblable du double programme qui lui était tracé? En dressant ainsi autel contre autel, en opposant en quelque sorte Aristote et Platon au Christ lui-même, ne se montrait-il pas le fidèle traducteur des idées d'une époque qui, suivant la remarque de M. de Sanctis, « embrassant et glorifiant toute culture, » allait acclamer dans l'*École d'Athènes* « une sorte de synthèse et d'apothéose du siècle? » Quand, abandonné à lui-même, l'artiste a pu revenir aux inspirations de sa jeunesse, n'a-t-il pas su, tout en restant fidèle aux traditions de l'art religieux, mettre à son service des moyens de réalisation bien autrement puissans que ceux dont il avait disposé jusque-là, et pour n'avoir plus rien conservé de la raideur hié-

ratique, la *Madone de Saint-Sixte* est-elle une expression moins accomplie de l'idéal mystique? ou plutôt n'est-ce point parce qu'elle nous montre la suprême élévation de la pensée religieuse réunie à toutes les beautés de la forme que nous admirons dans cette radieuse image un des plus purs chefs-d'œuvre que la peinture ait jamais produits?

D'ailleurs, même dans sa façon de traiter les programmes auxquels il doit se soumettre, il est encore permis de démêler la pensée propre du maître. Si faible que puisse être la part d'initiative qui lui est laissée, elle lui suffit, et son génie éminemment souple lui permet, sans cesser d'être lui-même, de se plier aux tâches les plus diverses. Dans des sujets très différens, il s'attache toujours aux côtés essentiels; il est surtout frappé de ce que chacun d'eux peut contenir de grandeur et, comme son art a ces qualités d'ordre, de convenance et de mesure qui répondent le mieux à la hauteur de l'idée qu'il s'est faite de son sujet, comme son talent aussi bien que son esprit vont d'eux-mêmes, et par leur pente naturelle, à ce qui est réglé, calme, clairement ordonné, l'exécution de l'œuvre s'harmonise avec la façon dont elle a été conçue, et son unité reste parfaite.

A bien des égards, on le voit, Rahaël doit être considéré comme un des représentans les plus heureux et les plus complets de son époque. Il en a partagé les sentimens et les multiples aspirations. Sans exagération, sans équivoque, il nous en a laissé des témoignages précis, nobles et élevés. Aussi comprend-on les faveurs dont cette société polie ne cessa pas de le combler. Elle était flattée des images que le maître lui offrait d'elle-même, images assez fidèles pour qu'elle pût s'y reconnaître et assez embellies pour qu'il lui fût permis de s'y admirer. D'autres, en ce temps même, auront eu des idées plus neuves, plus personnelles; ils auront posé des problèmes et cherché des solutions plus difficiles. Avec une profondeur d'esprit plus grande et des curiosités à la fois plus vastes et plus exigeantes, Léonard aura travaillé à étendre le champ de toutes les sciences et de tous les arts, à chercher quels rapports unissent les unes aux autres. Michel-Ange, de son côté, au lieu d'accepter passivement les idées de son siècle, se sera raidi contre elles. Inquiet, sombre, renfermé en lui-même, il inaugurera l'ère de ces génies qui, volontairement malheureux par l'art où ils excellent, le prennent pour confident de leurs peines et y racontent, avec de grands cris de désespoir ou de révolte, des souffrances dont ils sont eux-mêmes les artisans. C'est vers ceux-là surtout que se portent aujourd'hui nos sympathies; leurs doutes et leurs désolations répondent aux nôtres, et nous retrouvons en nous-mêmes l'écho de toutes les agitations dont ils étaient remplis. Pour les dédommager

des tourmens que leur a causés leur art et des mécomptes que la vie leur a apportés, nous fêtons ces malheureux, nous glorifions ces délaissés. Mais si nos préférences vont ainsi à ceux qui nous ressemblent le plus, elles ne doivent pas nous égarer jusqu'à nous rendre injustes pour des génies plus sereins et mieux équilibrés. A quoi sert d'ailleurs de sacrifier les uns aux autres des maîtres de cette taille, et ne vaut-il pas mieux, en nous haussant jusqu'à eux, nous efforcer de les comprendre tour à tour et de rechercher, avec les distinctions qu'il convient de faire pour chacun d'eux, la raison des admirations qu'ils méritent tous? Il serait vain de décider entre des formes d'art également dignes de vivre, et de restreindre ainsi, de parti-pris, le nombre des délectations les plus nobles que nous puissions goûter.

Le succès du livre de M. Müntz est de nature à nous rassurer sur l'admiration que Raphaël excite toujours parmi nous. Mais peut-être, dans la partie du public qui serait cependant la mieux faite pour le comprendre, ne professe-t-on pas pour lui le même culte. Pourquoi ne pas le dire, il me semble que, parmi les artistes, il en est un trop grand nombre qui ne le goûtent guère, ou qui, sans bien le connaître, le condamnent. Parce que son art est contenu, tandis que le nôtre est excessif; parce qu'on ne trouve pas chez lui quelque qualité poussée à l'extrême, — une qualité maîtresse, comme on dit, — qui se fait sa part aux dépens des autres, et que cet accord de tant de sûres qualités qu'il nous montre serait pour nous comme un reproche; parce qu'il est savant, alors que l'ignorance est aujourd'hui trop souvent considérée comme une force et un gage de liberté, on se détourne de lui. A côté de quelques-uns, qui lui sont restés fidèles, la plupart ne témoignent à son égard qu'une indifférence plus cruelle encore que le dénigrement. Comme il arrive pour ceux que la faveur délaisse, on ajoute aux griefs qu'on pourrait avoir contre lui des torts exagérés ou imaginaires. A en croire ses détracteurs, c'est lui qui aurait ouvert la voie à cet art officiel, fait uniquement de virtuosité et de recettes, qui, au lieu de se renouveler, s'attarde à des formes banales et convenues, lieux-communs de la rhétorique pittoresque, et qui poursuit, au milieu de l'inattention générale, le cours de ses allégories fades ou pompeuses, mais toujours insignifiantes. Sans doute, dans les dernières années de sa vie, en recourant un peu trop largement à l'aide de ses nombreux disciples, Raphaël a prêté à des reproches que ceux-ci devaient pleinement mériter, Jules Romain surtout, dont les amplifications hâtives et la facilité un peu grosse semblent déjà préparer l'école de Bologne avec ses formules, sa prolixité et ses productions parfois singulièrement habiles, mais le plus souvent aussi dépourvues de caractère que de naturel. A ce

compte et à rendre ainsi les maîtres responsables de leurs élèves, on aurait trop beau jeu avec Michel-Ange et avec ces imitateurs compromettans de sa manière, qui, en voulant lui emprunter les allures audacieuses que justifiait chez lui son génie, ne devaient nous offrir qu'une image dérisoire de son style et précipitaient bien plus encore le mouvement général de la décadence.

Même en faisant la part de ce qu'il pourrait y avoir de fondé dans ces reproches, il ne serait que juste, en revanche, de dire ce que vaut Raphaël comme éducateur, d'énumérer les services qu'il a rendus à cet égard. Ce goût si délicat et si pur, ce sens de l'antiquité, chez lui si naturel qu'il semble, comme d'instinct, en continuer les traditions, cette mesure parfaite et cette complète absence de manière, cette intelligence de l'expression et de la vie, cette largeur en les exprimant, par-dessus tout cette science de la composition que notre Poussin et bien d'autres encore avec lui devaient apprendre en l'étudiant, tels sont quelques-uns des exemples que Raphaël a laissés à ses successeurs. Il y faudrait ajouter qu'après avoir fixé les lois de la fresque, il a lui-même presque épuisé les beautés de ce genre, l'un des plus élevés de la peinture. On ne devrait pas oublier non plus que dans la gravure, il a opéré une véritable révolution, et que si Marc-Antoine, comme le disait si bien M. Vitet, a été « le confident et le révélateur d'une portion de ce génie divin, » c'est à Raphaël lui-même qu'il a dû, avec la correction, la largeur et la sobriété du dessin, la brusque transformation de son talent dans le sens de la simplicité et du style. Que serait-ce si, après tant de bienfaits dont la liste pourrait être facilement allongée, nous devions ici parler de l'influence exercée par le maître sur tous les arts qu'on appelle industriels, et dans lesquels il a créé lui-même des modèles accomplis sous le rapport du goût uni à la fécondité d'invention? Tous ces bienfaits, dont on ne songe pas assez à lui attribuer l'honneur, parce qu'avec lui ils sont comme entrés dans le domaine public, constituent pour Raphaël autant de titres à une admiration qu'autrefois on lui portait peut-être un peu gratuitement, mais qu'une connaissance aujourd'hui plus exacte de l'histoire de l'art et de l'œuvre du maître mérite de lui assurer d'une manière définitive. Elle sort donc plutôt grandie d'une épreuve si redoutable à d'autres, la figure radieuse de l'artiste qui, au milieu des confusions où nous nous débattons, nous offre encore ces consolantes et sereines images dont, ne fût-ce que par contraste, nous devrions plus complètement que jamais goûter les nobles ordonnances et la beauté.

EMILE MICHEL.

LA

SENSATION ET LA PENSÉE

SELON LE SENSUALISME ET LE PLATONISME CONTEMPORAINS

I. Wundt, *Psychologie physiologique*, traduction française, 1885. *Logik*, 1884. — II. E. Rabier, *Leçons de psychologie*, 1884. *Leçons de logique*, 1886. — III. A. Binet, *la Psychologie du raisonnement, Recherches expérimentales par l'hypnotisme*, 1886. — IV. Ch. Féré, *Sensation et Mouvement*. 1887. — V. Ch. Richet, *Essai de psychologie générale*, 1887.

Les disciples contemporains de Descartes ou de Leibniz, et ceux mêmes de Kant, sont tous au fond platoniciens, car ils s'accordent avec Platon pour opposer absolument le monde de la sensation à celui de la pensée. Ici même, M. Caro, dans un éloquent tableau, tour à tour un peu pessimiste et un peu optimiste, de la dissolution et de la renaissance des croyances philosophiques, appelait avec raison platonisme « ce fonds d'idéalisme né avec l'homme et qui ne disparaîtra qu'avec lui. » Ouvrez les livres des spiritualistes et des « criticistes, » ceux de M. Caro lui-même, de MM. Ravaisson, Janet, Lachelier, comme ceux de M. Renouvier, vous y trouverez reproduite, presque dans les mêmes termes, la critique profonde autrefois dirigée par Platon, dans son *Théètète*, contre Protagoras et Héraclite. Ces antiques devanciers de la théorie de l'évolution considéraient la sensation comme « la mesure de toutes choses. » — « Rien n'est, disaient-ils, mais tout devient ; les sages, à l'exception de Parménide, s'accordent sur ce point : Protagoras, Héraclite, Empédocle ; Homère même n'a-t-il pas dit : — l'*Océan, père des dieux, et Téthys, leur mère ;* — donnant à entendre que toutes choses sont

produites par le flux et le mouvement? » — A cette mobilité des choses sensibles Platon, opposa les immuables rapports que saisit la pensée. « Il y a des objets que l'âme connaît par elle-même, et d'autres qu'elle connaît par les organes du corps. Dans laquelle de ces deux classes ranges-tu l'*être?* — Dans la classe des objets avec lesquels l'âme se met en rapport immédiatement et par elle-même. — En est-il de même de la *ressemblance* et de la *dissemblance*, de l'*identité* et de la *différence?* — Oui. — La science ne réside donc pas dans la sensation, mais dans la *réflexion* sur la sensation. »

Comment raisonneraient de nos jours Socrate et Théètète, s'ils reprenaient leur entretien? Socrate aurait-il toujours le même dédain de la sensation? Platon maintiendrait-il une séparation aussi absolue entre la sensation et la pensée, aboutissant à une sorte de dualisme intellectuel comme celui des Persans? La pensée est Ormuzd, la sensation est Ahriman ; l'une est le dieu, l'autre le démon. Ne pourrait-on, sous la dualité devenue classique des opérations sensitives et intellectuelles, chercher une unité plus profonde et plus vraie? Nous croyons, pour notre part, que cette unité existe. On la trouvera peut-être si on porte son attention sur un point trop négligé par les platoniciens, par les kantiens, par tous les intellectualistes, quoiqu'ils l'aient pourtant eux-mêmes indiquée : le rapport des idées au désir et au mouvement, à « l'appétit » d'Aristote, au « vouloir-vivre » de Schopenhauer, qui est le grand ressort de la lutte pour la vie. Nous étudierons d'abord la sensation même ; nous verrons qu'elle se détermine et se développe par la sélection naturelle, par l'action du milieu et par la réaction de l'appétit ou de la volonté chez l'être vivant. Puis nous montrerons que cette même action réciproque de l'appétit et du milieu dégage les rapports intelligibles entre les sensations, rapports attribués par les platoniciens à l'action du pur esprit. Enfin, nous examinerons les théories contemporaines sur « l'unité de composition des phénomènes psychologiques, » théories qui ramènent tout, soit à la sensation transformée, soit au mouvement transformé, soit au raisonnement transformé. Le tort commun des idéalistes et des sensualistes, beaucoup plus voisins les uns des autres qu'ils ne le croient, est d'avoir méconnu le rôle de la volonté et de l'activité motrice ; rétablir ce rôle, c'est préparer la conciliation des doctrines à un point de vue supérieur.

I.

Si nous n'avions que l'ouïe, sans aucun autre sens, les phénomènes extérieurs ne pourraient pénétrer en nous qu'en tant que phénomènes sonores, et la sensation de l'ouïe serait pour nous ce que

Protagoras appelait la mesure de toutes choses ; si nous n'avions que des yeux, tout prendrait nécessairement la forme lumineuse, le monde entier ne serait, comme dit Helmholtz, qu'un « phénomène lumineux » et une immense aurore boréale, ou échapperait nécessairement à nos prises. Tels moyens de sentir, telles « mesures, » telles connaissances. Ce qui est vrai de nos sens est vrai aussi de notre imagination, de notre mémoire, de notre entendement, de notre raison, de notre conscience même : nous ne pouvons connaître les choses que selon ce que nous sommes, non directement selon ce qu'elles sont. De là découle cette grande conséquence, si importante aux yeux de la philosophie contemporaine : relativité de toute connaissance proprement dite. Sur ce point, l'accord est fait aujourd'hui entre la doctrine idéaliste et la doctrine de la sensation.

Mais Kant n'est pas encore allé assez loin, quand il a dit que nos connaissances sont relatives à notre constitution *intellectuelle ;* selon nous, elles sont relatives surtout à notre constitution comme êtres capables de désir et de volonté. Examinons, en effet, comment se sont développées en nous les sensations : nous verrons que c'est la volonté de vivre, le désir d'écarter la peine et de retenir le plaisir par des mouvemens appropriés, qui a donné aux sensations le degré de distinction et d'intensité nécessaire pour se détacher dans la conscience. C'est l'appétit et la volonté qui a ainsi déterminé ce que Kant et les platoniciens nomment la « matière » de la connaissance.

Chaque être est en rapport avec tous les êtres ; il en subit l'influence, il influe sur eux à son tour. C'est ce que Platon et Leibniz appelaient l'universelle harmonie, grâce à laquelle tout être devient le miroir de l'univers ; c'est ce que Kant appelait l'universelle réciprocité d'action et de mouvement. La philosophie évolutionniste a confirmé cette doctrine. Le cristal, la plante, l'animal, l'homme sont impressionnés par toutes les particules matérielles, par chacune en particulier et par chacun de leurs groupes, proportionnellement à chacune des forces qui y sont emmagasinées : je subis l'action de la plus lointaine des étoiles, quoique mes yeux ne puissent l'apercevoir, et elle contribue pour sa part à cet ensemble de mouvemens qui viennent retentir en moi. A mon tour j'exerce une action, si faible qu'elle soit, sur cette étoile, sur tous ces mondes qui m'ignorent et que j'ignore. Je fais ma partie dans l'universel concert et, quoique ma voix soit indiscernable dans le tout, je l'entends cependant moi-même, je sens ma propre existence et je sais qu'elle est un nécessaire fragment de l'existence universelle. Mais, puisque en fait je subis l'impression de toutes choses, il est donc vrai de dire, avec Leibniz et Laplace, que, si je pouvais déployer tout ce qui est en moi à l'état d'enveloppement et de confusion, je finirais par retrouver

en moi-même l'action de l'univers et le raccourci de son histoire. En d'autres termes, l'organisme humain a théoriquement la possibilité de refléter en soi et de *percevoir* (comme disait Leibniz) tous les phénomènes ou mouvemens de la nature ; mais, en réalité, il ne les *aperçoit* pas tous, c'est-à-dire qu'il ne les saisit pas à part, qu'il n'a pas pour chacun une sensation spéciale et consciente. Tous les phénomènes luttent, en quelque sorte, pour entrer dans ma conscience et y vivre de la vie sensible ; les impressions et les mouvemens du dehors sont en concurrence pour pénétrer dans mon organisme, dans mon cerveau, dans ma sensibilité ; et il en fut toujours ainsi, depuis des siècles, pour tous les êtres vivans en qui se trouvait le germe du sentiment. Mais, dans cette lutte de toutes les impressions pour la victoire, il n'en est qu'un certain nombre qui l'ont emportée, qui se sont ouvert des voies dans la matière organisée et s'y sont créé des centres d'action. Ces voies sont les nerfs, ces centres sont les organes des sens. Quelle est donc, en définitive, la grande force qui a déterminé la formation de tels ou tels sens, organes de condensation et de précision?

Cette force fut l'intérêt même des êtres. C'est une haute pensée de Darwin que, dans la nature organique, il ne se développe que des organes utiles à l'individu et à l'espèce. Reste seulement à savoir en quoi consiste cette utilité qui a déterminé la genèse des organes en général et, en particulier, la genèse des organes des sens. Est-ce une utilité intellectuelle, ou toute sensible? Les sens, en d'autres termes, ont-ils eu d'abord pour objet la connaissance, ou l'action et la jouissance? — Évidemment, l'utilité fut d'abord toute vitale et sensible. Les sens ont été organisés, par voie d'adaptation progressive, non pour servir à des connaissances intellectuelles et spéculatives comme celles dont parle Platon, mais pour répondre aux besoins très pratiques de l'appétit et du « vouloir-vivre. » Les yeux n'ont pas été faits pour contempler, mais pour avertir d'un danger et pour faciliter la prise d'une proie ; on ne peut même pas dire qu'ils aient été faits pour voir, mais plutôt pour pressentir la peine ou la jouissance, et pour agir. Tous les organes des sens sont des moyens de faire accomplir les mouvemens de fuite ou de poursuite, qui eux-mêmes ont pour but dernier la fuite de la douleur et la poursuite du plaisir. La loi primitive de l'appétit et du vouloir, c'est de déployer le plus d'énergie avec la moindre peine, par cela même d'obtenir le maximum de jouissance avec le minimum de souffrance. En vertu de cette loi, c'est le rapport des sensations aux *émotions* agréables ou pénibles, d'une part, et, d'autre part, aux *mouvemens* correspondantes, — mouvement en avant ou mouvement de recul, — qui a déterminé, parmi toutes les sensations possibles, le triage

des plus avantageuses à l'individu : celles-ci sont alors parvenues à un degré de développement capable de les rendre distinctes dans la conscience. Par suite, le degré de perfectionnement atteint par chaque organe des sens correspond exactement au besoin fonctionnel, c'est-à-dire à l'utilité et à la force qu'en pouvait retirer l'individu dans la lutte pour la vie, à l'augmentation de bien-être qui en pouvait dériver pour lui et pour son espèce. C'est là un résultat des lois biologiques et de l'élimination forcée des individus mal adaptés à leur milieu.

Prenons des exemples. Pourquoi avons-nous une sensation exquise de la température ? C'est que cette sensation s'est trouvée nécessaire à notre existence et à la satisfaction de l'appétit vital : si elle manquait, nous pourrions, sans nous en douter, être tués par le froid ou par la chaleur. Les êtres chez qui elle ne s'est pas assez développée ont été fatalement victimes des accidens de la température ; les autres ont survécu et, transmettant à leur génération des organes thermométriques de plus en plus délicats, ils ont opéré le triage des sensations de température : ils ont donné à ces sensations une existence de plus en plus distincte dans la conscience, un relief et une saillie dans la sensibilité. Ces sensations enveloppent, encore aujourd'hui, des formes d'émotion agréable ou pénible ; seulement, la vivacité du plaisir et de la douleur s'y étant émoussée peu à peu, elles ont acquis un caractère plus voisin de l'indifférence, une physionomie moins affective et plus représentative. La fusion en un tout d'une multitude de plaisirs ou de peines à l'état naissant a fini par paraître étrangère au plaisir et à la peine, mais ne vous laissez pas prendre à cette apparence : toute sensation de chaleur ou de fraîcheur est du plaisir ou de la peine qui commence, c'est de l'émotion qui s'apprête et sollicite la volonté, c'est un ébranlement qui se prépare à passer de l'état moléculaire à l'état massif.

Si nous avons un sens pour la chaleur, un autre encore plus délicat et plus utile pour la lumière, grâce auquel le toucher à distance remplace le toucher immédiat, nous n'avons, en revanche, aucun sens pour l'électricité. — « Tandis que nous percevons l'augmentation ou la diminution de chaleur ou de lumière, a dit le naturaliste allemand Nægeli, nous ne savons pas si l'air dans lequel nous respirons contient ou non de l'électricité libre, si cette électricité est positive ou négative. » Tout au plus, dans les journées d'orage, avons-nous une vague sensation de lourdeur et de tension, qui encore n'a rien de bien spécifique. Touchez un fil de télégraphe, vous ne sentirez pas si ses particules sont à l'état de repos ou de mouvement électrique. Les darwinistes ne sont pas embarrassés pour fournir l'explication de ce fait. Il n'y avait point de nécessité vitale à ce que le sens de l'électricité se développât d'une façon

spéciale chez les animaux supérieurs et chez l'homme : n'est-il pas tout à fait indifférent pour la conservation de notre espèce que, chaque année, quelques individus soient ou non frappés de la foudre? Les animaux insensibles à l'électricité ont donc pu survivre et perpétuer leur race : le germe des sensations électriques a dû s'atrophier faute d'usage, et l'homme est devenu aveugle à l'électricité comme la taupe à la lumière. Supposez, au contraire, que le danger de la foudre menaçât journellement tous les individus : la sensation de l'électricité, — que les animaux inférieurs possèdent en germe au même degré que la sensation de la lumière ou de la chaleur, et qui doit exister distinctement chez la torpille ou le gymnote, — se serait nécessairement développée davantage : nous sentirions autour de nous les moindres changemens de l'état électrique, les plus faibles courans positifs ou négatifs ; nous pourrions saisir au passage les secrets du fil télégraphique, prendre sur le fait les dépêches qui le traversent sans avoir besoin, comme dans la guerre avec l'Allemagne, de les détourner vers quelque appareil récepteur. On l'a justement remarqué, le manque d'un organe sensible à l'électricité chez l'homme aurait pu être cause que nous n'eussions jamais rien connu de l'électricité même. Supposez l'atmosphère du globe terrestre sans éclairs ni tonnerre, ce qui n'a rien d'impossible ; les fortes décharges de la foudre n'auraient pas éveillé notre attention. Si, de plus, n'avaient pas été faites quelques observations fortuites, comme celle de la force attractive ou répulsive développée par le frottement de la résine, nous n'aurions eu aucun pressentiment de l'électricité, « de cette force qui, dit M. Nœgeli, joue un si grand rôle dans la nature inorganique et organique, qui provoque les affinités chimiques, qui dans tous les mouvemens moléculaires des êtres organisés a probablement une action plus décisive qu'aucune autre force, de laquelle enfin nous attendons les plus importans éclaircissemens pour expliquer les faits physiologiques et chimiques encore à l'état d'énigmes. »

Nos sens n'ont donc eu nullement pour « but » de nous procurer la *connaissance* des phénomènes naturels, ni de nous éclairer sur ce que Platon appelait leur « essence » intime. S'ils finissent par revêtir une telle fonction, ce n'est que secondairement et ultérieurement, à l'époque où la connaissance théorique elle-même acquiert une valeur pratique dans la lutte universelle pour l'existence, assure la supériorité à certaines races, et, avec une force supérieure, développe une jouissance supérieure. Il en résulte que nos sensations actuelles n'embrassent pas *tous* les phénomènes de la nature; nous n'avons pas des réactifs spéciaux pour tous les agens naturels. Nous n'avons de sens que pour les influences extérieures

qui peuvent être favorables ou défavorables à notre existence, et seulement dans la proportion des nécessités ou des appétits de notre espèce. Aussi n'est-il aucun de nos sens qui n'ait été surpassé de beaucoup par l'organe correspondant de quelque autre espèce animale, pour laquelle une plus grande finesse de perception était une condition d'existence : nous n'avons ni l'œil de l'aigle ni l'odorat du chien. Peut-être certaines espèces ont-elles un sens de l'orientation qui nous manque et que nous aurions eu si, comme l'aiguille aimantée, nous eussions été dans la nécessité de nous tourner vers le nord. Nos yeux sont sensibles aux couleurs du spectre, mais ils ne saisissent pas l'ultra-violet, qui joue pourtant un grand rôle dans la végétation. Dans l'univers il peut exister des animaux ayant des sensations toutes différentes des nôtres : ils ont, sans doute, avec la même volonté de vivre, des *formes* de perception et de raisonnement analogues aux nôtres, mais la *matière* de leurs sensations, leur liste de sensations peut être toute différente. Cette notion est familière depuis *Micromégas*. Entre le plus haut son sensible, qui n'a pas quarante mille vibrations par seconde, et le plus bas rayon de lumière perceptible, ayant à peu près quatre quatrillions d'ondulations par seconde, il existe un nombre énorme de mouvemens rythmiques dont aucun n'a obtenu sa contre-partie subjective dans l'organisme humain. Les sensations correspondantes n'eussent pas été d'un grand usage comme signes ou comme guides de la volonté pour les habitans de notre planète, ce qui fait qu'elles ne se sont pas développées par sélection ; mais qui sait si elles ne sont pas les plus utiles de tous les guides dans quelque autre monde et si elles n'y remplissent pas entièrement la conscience de ses habitans?

On voit l'importance de la sélection naturelle dans le développement de la sensibilité. La nature est comme un vase immense auquel viennent puiser tous les êtres et où chacun finit par distinguer et trier ce qui doit alimenter sa propre existence, satisfaire son « vouloir-vivre : » peu à peu, les diverses espèces arrivent à reconnaître ce qui leur est conforme ou contraire par des sensations souvent aussi fines que celles du dégustateur, qui, dans une liqueur complexe, discerne l'arome subtil de tel ou tel élément. Si nous étions sensibles à toutes choses d'une sensibilité distincte, notre être serait d'une impressionnabilité trop grande pour pouvoir conserver son capital d'énergie : nous serions usés, brûlés, consumés en un instant ; il a donc fallu, d'un côté, que notre sensibilité s'émoussât et, de l'autre, qu'elle s'aiguisât : de là des ombres et des lumières dans le tableau de la conscience ; de là des lacunes et des vides apparens entre nos diverses sensations distinctes, comme il y a un vide apparent entre les étoiles brillant dans la nuit. C'est

l'intérêt ou l'appétit qui a fait le triage, — l'appétit, c'est-à-dire le rapport à l'émotion agréable ou pénible, d'une part, et de l'autre, au mouvement qu'elle excite.

En somme, le contenu sensible de notre conscience a été déterminé par l'action du monde extérieur et par la réaction motrice de l'être qui *veut* vivre : les divers modes de sentir sont le résultat de la lutte des volontés pour la vie. La sensation n'est donc point, primitivement, une sorte de signe *intellectuel*, de symbole proposé par la nature à la pensée, comme la conçoivent avec Platon les écoles intellectualistes ; elle est un signe en quelque sorte vital, un symptôme de santé ou de malaise, ayant pour objet essentiel non la spéculation, mais l'action, le vouloir, le mouvement.

II.

Passons maintenant aux rapports établis par la pensée entre les sensations et qu'on appelle la « forme » de la connaissance. « Dans la sensation, disent les disciples de Platon, d'Aristote et de Kant, une variété indéfinie nous est donnée, mais l'entendement seul, par un acte tout spirituel, peut introduire l'unité dans ce chaos et y établir des rapports. » Par exemple, deux termes différens ou semblables, comme deux couleurs, sont sans doute des images sensibles, mais, « le rapport de différence ou de ressemblance, lui, n'est pas *imaginable ;* » il est absolument « pur de toute représentation sensible ; » les termes seuls sont sentis, la conscience des rapports n'a absolument rien de sensible. — Nous voilà revenus à la discussion du *Théétète* sur le contraste des opérations intellectuelles et sensitives ; ne reculons pas plus devant la subtibilité du sujet que ne le faisaient les Athéniens, — nous qui nous disons les Athéniens modernes ! Ne serions-nous Athéniens que pour la légèreté et la mobilité, non pour l'amour des choses difficiles et profondes, dans la philosophie et dans la science comme dans l'art ? En ce cas, les vrais Athéniens seraient donc les Allemands et les Anglais, qui subissent l'attrait des questions ardues ? Reprenons l'exemple des couleurs. — « Voici du bleu et du rouge, disent les modernes disciples de Platon, vous jugez que ces deux couleurs diffèrent ; mais la différence vous apparaît-elle bleue ou rouge ? La différence a-t-elle une couleur ? Une différence ne peut jamais se représenter par quelque chose d'analogue aux choses mêmes qui diffèrent (1). » — Assurément, peut-on répondre, mais la différence se manifeste néanmoins d'une manière sensible à la conscience et s'y représente par un « sentiment »

(1) M. Rabier, *Leçons de psychologie.* — Mêmes argumens chez M. Renouvier.

particulier, au sens anglais du mot *feeling;* et ce sentiment a ceci d'analogue avec les autres qu'il est une affection, une impression subie par la conscience, non un acte tout intellectuel. La différence des ténèbres à la lumière n'est assurément pas analogue aux ténèbres mêmes, ni à la lumière, mais elle est analogue dans notre conscience, comme les Anglais l'ont bien vu, à un choc, à un coup, à un tressaillement; elle a donc encore quelque chose de sensitif. La relation de différence suppose un *changement* dans ma conscience; donc elle ne peut être autre chose, au point de vue psychologique, qu'un état de conscience transitif entre deux autres états et senti comme eux. En général, tout sentiment de relation n'est, dans ma conscience, qu'un sentiment de transition; ainsi, quand je passe des ténèbres à la lumière, il y a en moi un certain état correspondant au passage même : je suis affecté par le contraste, à l'instant où il se produit, d'une autre manière que par la reproduction d'une même sensation. Le contraste des ténèbres et de la lumière amène comme une rencontre de deux ondes nerveuses : l'une est le remous de la sensation d'obscurité, l'autre est le flot montant de la sensation de lumière; il y a donc en moi, au moment même du changement et de la transition, une impression particulière de secousse et de conflit. Cette impression est facile à reconnaître, quoique impossible à définir, comme toute impression, et elle nous devient d'autant plus familière que notre vie entière est une série de changemens et de transitions plus ou moins brusques. Pareillement, quand une surface moitié rouge et moitié bleue est devant nos yeux, ou même devant les yeux d'un animal, n'est-il pas clair qu'au contraste même et à la différence des deux couleurs correspond un certain mode de sentir? La différence non pas abstraite, mais concrète, *saute aux yeux :* on ne sent pas seulement le rouge isolé et le bleu isolé, on sent du bleu en contraste avec du rouge.

Maintenant, après avoir vu un disque dont la moitié était rouge et l'autre bleue, supposez la partie bleue remplacée par une rouge, si bien que les deux moitiés redeviennent de teinte semblable; le résidu mental de toutes ces transitions et impressions successives sera l'impression de *ressemblance*, d'uniformité, qu'ensuite la réflexion pourra abstraire, distinguer des autres impressions, reconnaître dans des circonstances diverses, et enfin, quand l'animal est doué de la parole, marquer par un mot. Si le caractère sensitif de la ressemblance est voilé, c'est parce que le sentiment de la ressemblance présuppose deux différences antérieures neutralisées : il se rapproche donc davantage d'un état neutre où la vie suit son cours monotone. La différence, au contraire, est nettement sentie, comme on sent un ébranlement soudain; elle est une rupture d'équilibre,

et toute rupture d'équilibre offre le caractère tranché d'un certain mode de sentir. Nos platonisans profitent de ce que l'impression produite par des objets semblables est un sentiment de retour à l'équilibre et d'état neutre pour en faire un acte mystérieux du pur esprit, étranger à tout sentiment.

De plus, les platoniciens raisonnent toujours comme si les sensations étaient des objets successifs séparés par des vides, qui auraient besoin d'être rapprochés ensuite par l'esprit pur. Ils oublient cette continuité naturelle et cette fusion spontanée des images dont un jouet scientifique, le *zootrope*, suffit à donner une preuve frappante. On sait que le *zootrope* présente successivement à la rétine une série d'images représentant les divers temps d'un mouvement complexe, comme celui d'un homme qui jongle; quand la rotation est assez rapide, les sensations se fusionnent et vous donnent l'impression d'un personnage unique qui fait des mouvemens continus. Donc les impressions différentes, comme les impressions semblables, viennent d'elles-mêmes coïncider dans la conscience, et il en résulte une impression *composée*, dont le mode particulier de composition s'appelle tantôt similitude, tantôt dissimilitude.

D'ailleurs, pourrait-on dire aux modernes platoniciens, s'il n'y avait pas déjà, dans le sentiment même des choses inégales ou égales, différentes ou semblables, dans l'impression spécifique qu'elles produisent en nous, quelque signe d'égalité ou d'inégalité, quelque symptôme de différence ou de similitude, comment votre jugement « intellectuel » reconnaîtrait-il que la différence ou l'inégalité commence ici, que la ressemblance commence là? Comment ne « brouillerait-il pas, » selon les expressions mêmes du *Parménide*, toutes les applications qu'il doit faire de rapports purement intellectuels entre des choses qui ne lui donnent, selon vous, aucun sentiment de ces rapports? N'est-ce pas aussi impossible que de déclarer une chose bleue sans avoir la sensation de la couleur bleue et par un acte de pensée pure? L'*intellect* ne peut être arbitraire: il faut qu'il soit d'abord fondé dans le *sens*, *in sensu*, même quand il saisit des relations.

Est-ce à dire que tout s'explique par la sensation brute? Non. Outre la sensation proprement dite et ses combinaisons, il faut introduire dans le problème deux autres élémens : l'émotion agréable ou pénible et la réaction motrice de la volonté. En effet, c'est sous forme d'émotion que s'est révélée primitivement à nous la différence, le changement. La première différence que l'être animé saisisse, c'est celle du malaise et de l'aise; le premier éveil de l'intelligence est la douleur. Toute douleur apparaît comme un état nouveau, faisant contraste avec l'état ancien

dont le résidu subsiste encore dans l'imagination : ce contraste est saisi immédiatement, par le seul fait de la coexistence en nous d'une souffrance vive, d'une image confuse de bien-être et d'une tendance à écarter la souffrance. Inutile de faire intervenir ici des « idées pures » ou des « actes purs » de l'intelligence : le premier animal venu sent fort bien ce qu'il y a de nouveau quand les dents d'un ennemi pénètrent dans ses chairs, les meurtrissent, les écrasent. La douleur est pour lui la différence instructive par excellence. Outre la sensation et l'émotion, le changement douloureux provoque une réaction *motrice* énergique, qui se traduit par la contraction des muscles : il y a exertion de force, réalisation du mouvement par l'effort. Ce sentiment de l'effort moteur est inséparable du changement d'état appelé *peine* (πόνος) : il achève en nous le sentiment de la différence, il lui communique un caractère actif et dynamique : nous avons alors à la fois la différence subie comme douleur et la différence produite comme effort. D'ailleurs, dans tout choc, il y a nécessairement action subie et réaction exercée ; il s'y trouve donc toujours un élément moteur en même temps que sensitif. Que le phénomène se répète, que les chocs de toute sorte se succèdent, de cette répétition se dégagera pour la conscience un élément sensitif et moteur commun à tous les cas : ce sera le sentiment de la différence. C'est donc, en dernière analyse, par la contrariété sensible de la peine, par la contrariété éprouvée et par la résistance qu'elle provoque, que nous faisons connaissance avec la contrariété pensée, avec cette opposition des « contraires, » où Platon voit une combinaison d'idées pures.

Pour se changer ensuite en une « idée » véritable et distincte, le sentiment des différences ou des ressemblances n'a besoin que d'être renforcé, porté au point visuel de la conscience, érigé ainsi en force dominante qui entraîne à sa suite les mouvemens appropriés. Et ce résultat est encore une conséquence de la sélection naturelle. Il importe au plus haut point à l'animal qui veut vivre d'exécuter les mêmes mouvemens de défense et de fuite devant le même ennemi ou devant un ennemi semblable au premier. Il n'importe pas moins à l'animal d'exécuter les mêmes mouvemens pour saisir la même proie ou une proie semblable. L'être chez qui des mouvemens différens ne suivraient pas des représentations différentes, cet être, fût-il possible, disparaîtrait de la terre. A l'origine, il n'y eut pas même besoin que le sentiment de la différence se dégageât des émotions et mouvemens différens en fait : le mécanisme de la vie suffisait pour produire des mouvemens divers dans des circonstances diverses. Supposez pourtant que dans le monde il apparaisse un être en qui le sentiment de la différence et de la ressemblance, contenu en germe dans les *émotions* et *motions* suc-

cessives, se renforce en se répétant, se dégage au point de devenir lui-même une sorte de représentation reconnaissable parmi les autres, un objet d'intérêt et de réflexion, un tel être n'aura-t-il pas des chances de survie bien supérieures? Au lieu de se mouvoir selon les apparences les plus externes et les plus superficielles, il pourra adapter ses mouvemens à des ressemblances ou à des différences plus intimes, plus cachées, qu'il aura remarquées, tandis que les autres ne les auront pas saisies. Au lieu d'agir semblablement dans les cas semblables par un automatisme sans aucune conscience de la similitude, comme la bête, il agira semblablement dans les cas semblables avec conscience de la similitude, c'est-à-dire avec un sentiment de la ressemblance assez fort pour être réfléchi et aperçu. Au lieu de reconnaître simplement des objets semblables, il reconnaîtra encore le sentiment même qu'il a de la ressemblance et lui donnera un nom. Avec cet être, porté au-dessus des autres par la sélection naturelle, commencera la science proprement dite. Les idées mêmes de ressemblance et de différence, fixées dans le langage, seront devenues des centres d'action et de mouvement, des idées-forces, groupant autour d'elles et sous elles toutes les autres idées, et réalisant ainsi dans le monde de la vie l'idéal abstrait de la dialectique platonicienne.

Concluons que tous les faits de conscience sont sensitifs par quelque côté, même ceux qu'idéalisent le plus les Platon et les Aristote, puisque ces faits contiennent toujours des manières spéciales d'être affecté, d'être modifié, de sentir. C'est là ce qu'il y avait de vrai dans la vieille thèse du sensualisme, que confirme sur ce point la psychologie physiologique. Odeur de rose, saveur de miel, contact de velours, peine ou plaisir, inquiétude, espérance, décision, contraste, uniformité, égalité, etc., chacun de ces états intérieurs a sa qualité propre et sensible, sa nuance indéfinissable et pourtant distinctive, qui répond à un mode déterminé d'ondulation cérébrale; il y a une façon dont chaque état de conscience se fait sentir en passant, ou, si l'on veut, se sent lui-même. Le tort de Platon et de ses modernes sectateurs est de rechercher l'élément supérieur à la matière, soit dans des *objets* intelligibles, soit dans des *rapports* intelligibles, au lieu de le chercher dans l'intelligence seule, dans la conscience : la psychologie moderne, encore une fois, aboutit à cette conclusion que tout *objet* proprement dit est sensible et que tout rapport d'objets est pour nous sensitif, réductible à un mode complexe de sentir.

En résulte-t-il que la conscience, le *sujet*, n'ait point sa part nécessaire et essentielle dans la connaissance? Nullement, et il nous reste à déterminer cette part.

III.

Si nous ne pouvons saisir en nous cette pensée absolument pure et séparée de tout organe qui, pour Platon même et Aristote, était plutôt divine qu'humaine, ce n'est pas à dire que la connaissance puisse s'expliquer tout entière par un mécanisme passif, comme le croient les sensualistes de nos jours. Il y a d'abord une chose qui demeure irréductible à l'action du dehors et qui suppose quelque coopération du dedans : cette chose est la sensation même, qui est la façon originale dont la conscience est affectée. La conscience traduit selon sa nature propre les choses extérieures, et leur répond en son langage. Nous renversons donc le point de vue des platoniciens et des kantiens, qui voient dans la sensation la part du dehors, et dans le rapport des sensations la part de la conscience : selon nous, c'est au contraire le rapport des sensations qui est un ordre imposé du dehors et plus ou moins extérieur, tandis que la sensation même, avec sa couleur indéfinissable et sa qualité spécifique, est l'apport propre de la conscience, irréductible au mécanisme et à la seule action des objets matériels. En d'autres termes, c'est la sensation même qui est « intellectuelle; » c'est elle qui est déjà un commencement de connaissance par ce seul fait qu'elle est déjà accompagnée d'une conscience spontanée. Selon M. Lachelier, on peut sentir sans savoir qu'on sent, et par conséquent Platon aurait raison de dire que la sensation est étrangère à toute connaissance, aveugle et obscure. Nous ne saurions l'admettre. Une sensation, selon nous, n'existe en elle-même qu'à la condition d'exister aussi *pour soi* à quelque degré, et il n'y a pas plus de sensation absolument inconsciente que de souffrance inconsciente; or, par cela même qu'un état de conscience est senti, on peut dire aussi que, dans la même mesure, il est connu. Il n'est pas besoin d'y faire descendre d'en haut la vérité comme une lumière divine; son être et sa vérité immanente, c'est d'être perçu : *esse est percipi*, disait Berkeley. Platon et ses disciples auront beau répondre que la sensation meurt en naissant, qu'elle n'a pas même le temps de se « nommer, » de se distinguer du reste : cela n'est vrai qu'à moitié; en tout cas, jusque dans l'instantanéité il y a pourtant une *réalité*, et, comme cette réalité se sent elle-même, il y a une *vérité :* un éclair est encore une lumière. La connaissance, au sens le plus large de ce mot, indique seulement l'existence d'une chose pour la conscience et dans la conscience, existence saisie telle qu'elle est, représentée d'une manière identique à sa réalité. Cette « représentation adéquate, » la sensa-

tion, tant méprisée de Platon, est précisément ce qui nous en offre le type, l'idéal réalisé. Une connaissance universelle des choses serait une sensation universelle, une conscience universelle, un éclair illuminant la totalité de l'abîme et, au lieu de s'évanouir, se fixant en un jour sans fin.

S'il en est ainsi, les états de conscience ne diffèrent pas, comme le croient les platoniciens et péripatéticiens, en ce que tantôt ils seraient et tantôt ne seraient à aucun degré des connaissances; ils diffèrent simplement en ce qu'ils sont connaissances de plus ou moins de choses, en ce qu'ils enveloppent une vérité plus ou moins large. La vérité de la sensation n'est qu'un point; voilà sa réelle infériorité (1).

Mais, si l'intellectualisme abstrait est un point de vue incomplet, ce n'est pas à dire que le sensualisme exclusif suffise à expliquer la connaissance. Outre qu'il ne rend compte ni de la sensation même, ni de l'émotion, le sensualisme, en ramenant la formation de la pensée à un jeu d'impressions passives et reçues toutes faites du dehors, méconnaît la part de la réaction motrice dans le cerveau. Il ne voit pour ainsi dire dans l'acte réflexe que la première moitié, qui est l'excitation; il ne voit pas la seconde, qui est la réaction motrice déterminée par l'appétit de l'être vivant. Comme les intellectualistes, les sensualistes sont portés à négliger le caractère moteur des états de conscience, le point de vue de la volonté. Nous croyons que la nouvelle psychologie devra insister de plus en plus sur cet aspect des faits intérieurs, dont nous avons montré plus haut l'importance (2).

C'est l'oubli de cet élément qui rend inexplicable à la fois pour l'intellectualisme et le sensualisme l'acte par excellence de la pensée : l'affirmation. Dans tout état de conscience, dans toute sensation, à côté du sentiment passif de l'*excitation*, il y a toujours la conscience plus ou moins obscure de l'*opération*, de l'impulsion volontaire et motrice. Cette conscience est manifeste dans les mouvemens des membres et du tronc; elle l'est moins déjà dans les mouvemens imperceptibles de l'œil ou de l'oreille; elle l'est moins

(1) L'opposition trop absolue des opérations sensitives et des connaissances intellectuelles se retrouve dans le remarquable ouvrage de M. Élie Rabier intitulé *Leçons de psychologie*, où de plus l'auteur n'a point fait une part suffisante à la doctrine de l'évolution. La lecture de ce livre, ainsi que des livres analogues de M. Janet et de M. Charles, n'en est pas moins propre à faire mesurer tout le chemin parcouru par l'enseignement de la philosophie en France depuis une vingtaine d'années.

(2) Les phénomènes moteurs ont déjà une place plus considérable, quoique insuffisante encore, dans deux livres remarquables qui viennent de paraître : *Sensation et mouvement*, de M. Féré, *Essai de psychologie générale*, de M. Richet.

encore dans les mouvemens subtils qui accompagnent l'attention et « l'aperception ; » il n'en est pas moins vrai qu'il y a innervation motrice sous tout acte de l'esprit. C'est précisément parce qu'on ne discerne pas les sentimens d'impulsion et de désir dans les actes intellectuels qu'on se figure encore avec Platon un *intellect* pur, indépendant, une sorte de jugement contemplatif « prononçant sur la vérité intelligible. » En fait, tout jugement, toute affirmation est un *prélude à l'action* et au mouvement : c'est même la conscience de cette action commençante qui est, selon nous, la principale caractéristique du jugement, de l'affirmation. Juger que la table est carrée, c'est commencer à se mouvoir par l'imagination jusqu'au centre de cette table pour se donner la sensation de ses quatre côtés égaux et perpendiculaires. L'affirmation que l'eau est glacée enveloppe un amas de résolutions et de volitions ; elle veut dire que, étant données certaines conditions, j'irai et marcherai sur cette eau. Dire que le soleil est chaud, c'est dire que je suis disposé à agir et à me mouvoir comme si j'éprouvais telle sensation de lumière et telle sensation de chaleur. Un jugement ou *assertion* implique donc une *exertion*, une certaine action commençante des muscles, qui n'est pas encore actuellement portée jusqu'à tel point de l'espace ou du temps, mais qui s'y prépare ; cette exertion annonce une attitude de ma volonté telle que, par la suite, quand l'occasion viendra, l'action sera entreprise et menée jusqu'au bout. L'affirmation est donc une action à la fois commencée et suspendue, une volition bornée au point de départ.

« Savoir, c'est pouvoir, » disait profondément Aristote ; ajoutons que pouvoir, c'est toujours mouvoir. Je puis agir volontairement sur les choses par mes idées des choses, donc je les connais et les affirme, autant du moins qu'il est nécessaire à la connaissance purement scientifique. Si par une série de mouvemens des mains, l'enfant place une montre auprès de son oreille et se donne à lui-même la sensation du tic-tac déjà éprouvée, il sourit de plaisir, et ce sourire signifie : Je sais. Toute idée, tout sentiment n'existe qu'en vue de l'action et tourne en action. Quelque étrange que la chose paraisse, nous irons jusqu'à dire, contrairement à certaines spéculations abstraites des platoniciens sur la « vérité » : c'est la portée pratique qui fait la valeur théorique, qui distingue la réalité du rêve, même du rêve « bien lié. » La mesure de la vérité n'est pas la sensation seule, comme le disait Protagoras ; elle n'est pas non plus la pensée pure ; mais elle est la sensation jointe à l'action.

Il y a donc, en définitive, dans tout acte de l'esprit, trois élémens dus à la conscience et inexplicables par l'influence du dehors ;

ces élémens ne sont point, comme l'ont soutenu Platon et Kant, des *formes* intellectuelles, des cadres *a priori*, des idéalités, des rapports intelligibles, mais au contraire quelque chose de fondamental, d'intérieur et de vivant. C'est d'abord la sensation, qui est la manière spéciale dont la conscience est modifiée, puis l'émotion agréable ou pénible, enfin la volition motrice ou, si l'on préfère, l'appétit, qui est la manière originale dont la conscience réagit et imprime sa direction propre aux mouvemens organiques. Tous les faits intérieurs doivent être considérés sous ce triple aspect, qu'un philosophe anglais, Lewes, par comparaison avec les trois couleurs fondamentales du spectre solaire, appelait le « spectre mental. » Quant aux opérations « intellectuelles, » elles ne sont qu'une combinaison secondaire, un développement de la sensation, de l'émotion et de la volonté.

IV.

Les considérations qui précèdent nous permettront d'aborder un des plus grands problèmes de la psychologie contemporaine. Sous l'infinie variété des phénomènes matériels, lumière, chaleur, électricité, attraction, affinité, la science moderne a cherché « l'unité de composition, » et elle l'a entrevue dans le mouvement, dans le choc; la psychologie contemporaine, depuis Condillac, aspire à trouver la même « unité de composition » sous les phénomènes de l'ordre mental. Admettons provisoirement que cette aspiration soit légitime de tout point, et cherchons quelle sera cette unité, cet élément primordial. Nos psychologues contemporains ont cru trouver l'unité de composition mentale tantôt dans le domaine de la mécanique, tantôt dans celui de la logique. C'était se tromper de direction pour aboutir nécessairement à l'insuccès.

Selon M. Spencer et M. Taine, l'unité de composition pour l'esprit est la même que pour le monde matériel : c'est le phénomène mécanique par excellence, le choc, qui, chez l'animal, devient « choc nerveux » et y a pour forme consciente le « sentiment de contraste. » — Nous ne saurions admettre cette théorie. Ni avec le choc transformé, phénomène tout extérieur et matériel, ni même avec le sentiment intérieur de contraste diversement combiné, on ne saurait former les sensations mêmes, les émotions, les désirs, tous les états de conscience. Qu'est-ce que le choc, sinon une rencontre, un rapport qui suppose lui-même des termes originaux entre lesquels il se produit? De même pour le sentiment de contraste : une sensation de lumière et une sensation d'obscurité préalablement données, une sensation de chaleur et une sensation de froid pourront bien le *provoquer*; mais est-ce donc avec des sentimens

de contraste ou de choc, comme M. Spencer semble le croire, qu'on fabriquera les sensations mêmes, les sensations primitives, lumière, chaleur, etc.? Non. Le contraste est un *caractère commun* des sensations, il ne peut être leur *élément* ; on ne fait pas les choses avec des contrastes, mais des contrastes avec les choses. Une relation sans les termes qu'elle relie, c'est un pont suspendu dans le vide sans points d'appui à ses extrémités. Le sentiment de différence, nous l'avons vu, est une façon complexe d'être affecté et de réagir qui ne peut se produire qu'après deux états, comme un troisième état différent des deux autres : c'est une conscience de transition ; loin d'être l'*élément* primitif, c'est un composé et un dérivé de différens états de conscience. Si donc nous nous sommes écartés des idéalistes qui veulent, avec Platon, élever la relation de différence dans le monde des *Idées* et lui refuser tout caractère sensitif pour notre conscience, nous nous écarterons également de ceux qui prétendent, sous l'empire des préoccupations mécanistes, constituer toutes les sensations avec le seul « sentiment de choc » comme élément.

Pas plus que la mécanique, la pure logique n'est capable d'expliquer tous les faits d'ordre mental. Nous ne saurions donc admettre l'opinion trop intellectualiste de M. Wundt, qu'il avait développée surtout dans la première édition de son ouvrage, mais dont on retrouve encore la trace dans la dernière édition. C'est, selon l'éminent psychologue, l'opération fondamentale de la logique, c'est le *raisonnement* qui fait le fond de la conscience et établit son « unité de composition. » — « La seule forme d'activité mentale, dit-il, qui ait le pouvoir de lier, d'unir, c'est le raisonnement : il est l'origine de toute synthèse, conséquemment de toute pensée : tous les phénomènes mentaux se ramènent à une opération *logique* comme tous les phénomènes matériels se ramènent à un mouvement. » M. Wundt, dans cette recherche de l'unité, est allé jusqu'à définir l'esprit, « une chose qui raisonne. »

Cette définition a été adoptée et remarquablement développée dans un livre récent de M. Alfred Binet sur la *Psychologie du raisonnement* (1). Toutefois, tandis que M. Wundt fait du raisonnement une opération essentiellement logique, M. Binet le réduit à une succession mécanique de trois images régie par des lois constantes. Pour représenter par comparaison le mécanisme du raisonnement et son rôle prépondérant dans la conscience, il cite ces fleurs que le froid dessine peu à peu sur les vitres des chambres en congelant notre haleine : elles ont beau offrir les formes les

(1) M. Binet est un disciple et collaborateur de M. Charcot qui a fait de très intéressantes études sur l'hallucination.

plus variées, elles ne sont que la mise en œuvre d'une même loi. Pendant que la cristallisation s'opère autour d'un premier cristal, l'angle sous lequel les molécules se groupent en ligne droite a une valeur constante; des branches pointues s'élancent du tronc, et de ces branches d'autres s'élancent aussi en pointe, mais l'angle compris entre les branches principales ou secondaires ne varie jamais. De même que la cristallisation, dans ses accidens les plus bizarres, observe ainsi toujours une même valeur angulaire, de même le raisonnement, qui fait le fond de toutes les opérations mentales, les soumet toujours à une même loi. J'aperçois de loin un livre; l'image actuelle éveille, par *ressemblance*, le souvenir du même livre déjà vu; puis ce souvenir éveille, par *contiguïté* dans le temps, celui du contenu de ce livre : voilà ce qu'on appelle percevoir et reconnaître. C'est, au fond, un raisonnement : ma sensation actuelle *ressemble* à une sensation passée; ma sensation passée était *accompagnée* de telle autre sensation contigue; ma sensation présente doit donc évoquer cette autre sensation. — Nous proposerions une autre comparaison pour rendre plus intelligible ce procédé de raisonnement automatique. Supposez une lettre écrite en écriture sympathique capable de devenir manifeste par la chaleur; je projette un rayon de chaleur sur un point : un mot apparaît, mais, comme le calorique s'irradie, le mot contigu se dessine à son tour. Si la feuille était consciente, elle reconnaîtrait par ressemblance le mot actuellement échauffé que la plume avait tracé jadis, et elle sentirait le mouvement de la chaleur qui passe par contagion aux mots contigus : elle raisonnerait.

Selon M. Binet, la vraie base du raisonnement, ainsi conçu, n'est pas le principe abstrait de « l'uniformité des lois de la nature; » elle doit être cherchée dans cette loi mentale qui enchaîne trois images l'une à l'autre par similitude et par contiguïté. L'organisation de notre intelligence est ainsi faite que, si les prémisses d'un raisonnement sont posées, la conclusion en sort avec la nécessité machinale de l'acte réflexe qui nous fait retirer notre main du feu. Nous raisonnons, dit M. Binet, parce que nous avons dans notre cerveau une machine à raisonner. Il blâme cependant les « intransigeans de la philosophie, » ceux qui, poussant toute chose à l'extrême, ont soutenu qu'il faut dire : « *Il raisonne dans mon cerveau,* » comme on dit : « *Il tonne dans le ciel;* » mais M. Binet aboutit, en somme, à faire de la combinaison des prémisses un phénomène aussi mécanique que la combinaison des deux électricités dans le tonnerre. Pour lui, la conclusion consciente du raisonnement n'est qu'une *vision* anticipée et spontanée par les yeux de l'imagination; l'individu qui raisonne se recueille pour regarder, au dedans de lui-même, dans une sorte de lanterne magique, les images qui passent et les tableaux

qui se forment tout seuls. Le raisonnement procure donc une espèce de « vision logique » qui remplit les lacunes de la vision réelle. Cette vision peut même aller jusqu'à l'hallucination : elle ne fait alors que mettre mieux en lumière les lois mécaniques qui la régissent. Au sortir d'une phase de sommeil hypnotique qui avait duré quelques minutes, une malade s'imagine qu'elle a dormi plusieurs heures ; M. Binet lui répond qu'il est deux heures de l'après-midi, quoiqu'il soit en réalité neuf heures du matin ; aussitôt la malade ressent la faim la plus vive. M. Binet voit là un raisonnement qui arrive mécaniquement à se réaliser : « Il est tard, donc j'ai faim ; » et la conclusion est une hallucination cérébrale. Une malade de M. Richet, transformée par suggestion en archevêque de Paris, croit voir le président de la république, lui présente ses complimens de nouvel an et écoute la réponse du président en disant à voix basse : « Eau bénite de cour. » Une autre, transformée par suggestion en général d'armée, voit des chevaux, des aides-de-camp, donne des ordres, se sert d'une longue-vue. Dans ces exemples, M. Binet croit qu'on saisit sur le fait « le travail logique de l'esprit qui tire toutes les déductions possibles du thème qu'on lui impose. » Seulement, dans ces cas maladifs, la vision idéale surpasse en intensité la vision réelle. De même pour l'abbé somnambule cité par M. Bersot et qui écrivait des sermons pendant ses accès. Un jour, on plaça une feuille blanche sur la page d'écriture qu'il venait de terminer : il se relut sur cette page blanche, faisant çà et là des ratures et des corrections qui coïncidaient exactement avec le texte placé dessous. Il accomplissait ainsi son travail logique sur une image hallucinatoire, mais parfaitement exacte, de la page écrite : « il remplaçait la vue par le raisonnement. »

Quoique M. Binet ait étendu à l'excès le terme de raisonnement, on peut lui accorder que le raisonnement automatique, conscient ou non de lui-même, fait le fond de la perception, de l'abstraction, de la généralisation, du souvenir, de tout ce que Platon appelait les opérations « discursives » de la pensée. La mécanique n'étant, après tout, que la logique appliquée à la quantité et au mouvement, il n'est pas étonnant que la logique soit elle-même une sorte de mécanique idéale : les lois du mouvement extérieur et les lois du mouvement interne des images nous semblent foncièrement identiques. Nous généraliserons même encore plus que M. Binet. Selon nous, le raisonnement est la contre-partie mentale de la grande loi du mécanisme : conservation de la force. Cette loi, en effet, veut que tout mobile persévère dans son mouvement tant qu'une autre force ne l'en détourne pas, et qu'il suive toujours la ligne de la moindre résistance. Une première expérience a réuni dans l'esprit de l'enfant la brûlure à la flamme et pro-

duit ainsi une certaine direction de la pensée en même temps que de l'action : d'autre part, aucune autre expérience n'est encore venue contrarier la première. Nous avons ainsi, en faveur de la direction *flamme-brûlure*, une force positive, et, d'autre part, aucune force contraire ; donc, quand reparaîtra la représentation de la flamme, la représentation de la brûlure reparaîtra aussi, et elle déterminera nécessairement une direction de pensée et d'activité identique à la première direction. Supposez de plus qu'un grand nombre d'autres expériences viennent encore confirmer la première : ces expériences ne feront qu'augmenter la force de direction sur la ligne *flamme-brûlure*, et si nul cas négatif ne se trouve en opposition, la persistance du mouvement selon cette résultante sera mécaniquement nécessaire. Ce mouvement persistant sans aucun obstacle se traduira dans la conscience par ce qu'on nomme *affirmation*. — Enfin, si un ou deux cas négatifs se présentent au milieu d'un grand nombre de cas positifs, il n'y aura plus conviction et *affirmation* sans réserve, mais seulement probabilité, et le degré de cette probabilité sera la résultante des expériences pour et des expériences contre, comme le mouvement d'un mobile est la diagonale du parallélogramme des forces favorables et contraires. La tendance à projeter dans l'avenir les similitudes observées dans le passé naît donc de l'absence de toute dissimilitude à nous connue dans les cas à venir ; elle n'est qu'une continuation et un prolongement naturel des ressemblances observées. Cette continuation est elle-même une persistance dans le mouvement commencé, dans l'action commencée. Le principe mécanique de ce qu'on nomme improprement l'inertie de la matière et qui n'est, à vrai dire, que la continuation de son activité ou de son mouvement, est donc identique au principe mécanique du raisonnement.

Mais c'est précisément parce que la logique coïncide avec la mécanique qu'elle ne peut rendre compte de la réalité. Il nous paraît donc impossible d'étendre le domaine du raisonnement jusqu'à y comprendre la sensation simple ou, en général, le fait de conscience. M. Wundt a représenté la sensation même comme étant la conclusion d'un raisonnement inconscient. Ce n'est plus le raisonnement qui est de la « sensation transformée ; » c'est la sensation qui est du raisonnement transformé. Toute sensation, dit M. Wundt, par exemple celle du rouge, a un caractère distinctif, « une propriété absolument spéciale, » que rien ne peut exprimer. Quelle marque mystérieuse distingue le bleu du rouge? je ne puis le dire, et pourtant je ne m'y trompe pas ; sentir, c'est précisément discerner cette *marque*, c'est la reconnaître, pour aboutir à la conclusion : *donc cela est bleu*. Ce discernement, ce jugement ne peut

être que la conclusion consciente de prémisses absolument inconscientes. — Cette théorie, selon nous, est encore une sorte de platonisme trop rationaliste et trop abstrait. On peut bien admettre que le raisonnement est la forme naturelle de la synthèse *logique*, mais non de toute synthèse en général; si on veut former la sensation même avec des raisonnemens, on poursuit une chimère, comme Platon qui avait fini par faire de la sensation un « mélange d'idées; » on recule la difficulté sans la résoudre, car ce n'est pas le raisonnement même qui fournira les termes entre lesquels il établit un lien, soit logique, soit mécanique. Ne faut-il pas toujours en venir à quelque chose qui soit senti d'une manière immédiate, à quelque « marque » qui se laisse apercevoir en elle-même et par elle-même? De ce que je ne puis exprimer ni traduire ma sensation du rouge dans la langue du raisonnement, comment inférer, avec M. Wundt, qu'elle soit la conclusion d'un raisonnement, sauf à se tirer ensuite d'affaire en disant que ce raisonnement est inconscient? Tout au contraire, il faut dire que la sensation n'est pas raisonnée, ni d'une manière consciente, ni encore moins d'une manière inconsciente, mais qu'elle est *sentie* par un sentiment immédiat. De même, les trois images ou sensations dont parle M. Binet, pour être liées par le mécanisme du raisonnement, doivent préalablement être données et senties.

Il faut donc chercher l'unité de composition des faits intérieurs dans quelque chose de bien plus profond que le raisonnement. Les intellectualistes ne sont souvent que des mécanistes qui s'ignorent, et réciproquement.

M. Wundt lui-même a fini par le comprendre, mais a-t-il enfin trouvé l'élément primordial? — Les dernières éditions de son savant ouvrage accordent le rôle prépondérant à ce qu'il appelle, avec Leibniz, l'*aperception*. Comparant le champ de la conscience au champ de la vision, M. Wundt nomme perception l'entrée d'une représentation quelconque, par exemple d'un son ou d'une odeur, dans le « champ visuel de la conscience, » et il nomme *aperception* l'entrée de cette même représentation au « point de vision distincte » de la conscience, c'est-à-dire l'attention saisissant un objet. Selon lui, l'activité fondamentale et primitive de notre pensée consisterait dans le pouvoir que nous avons d'amener une représentation à ce point de vision distincte et de l'y maintenir. La volonté elle-même ne serait autre que ce pouvoir; aussi M. Wundt emploie-t-il l'un pour l'autre les termes d'*aperception* et de *Wille*.

Cette théorie n'est pas sans analogie avec celle de M. Renouvier, qui place la liberté dans le pouvoir de maintenir une représentation sous le regard de la conscience ou, au contraire, de la laisser passer sans y faire attention. Un psychologue distingué de l'Amé-

rique, M. W. James, croit de même que l'esprit n'a aucun pouvoir sur la qualité des représentations, mais qu'il en a un sur leur intensité, si bien que l'esprit pourrait, par l'attention, augmenter l'intensité d'une représentation et lui assurer la prééminence. Une plaque sonore n'a point de note propre par elle-même; il est presque impossible, en la raclant avec l'archet, de reproduire deux fois une note identique; le nombre des figures de sable qu'elle fournira est aussi inépuisable que les fantaisies qui peuvent naître dans un cerveau; mais le doigt du physicien, pressant la plaque ici ou là, détermine des points nodaux qui impriment au sable des figures d'une fixité relative : ainsi l'attention, en appuyant et en accentuant, fixerait les flottans tourbillons de l'écorce cérébrale.

Il y a assurément dans ces théories, qui rappellent le progrès de Condillac à Laromiguière, une grande part de vérité; mais il faut s'entendre sur la vraie nature de la force déployée dans l'attention ou, si on préfère ce terme, dans l'aperception. Nous ne saurions la considérer, avec MM. Renouvier et James, comme une création du libre arbitre. M. Wundt lui-même nous paraît opposer à l'excès l'aperception libre et les lois mécaniques qui associent nécessairement les sensations entre elles. En effet, il attribue à « l'acte d'aperception » le pouvoir mystérieux de produire spontanément des liaisons d'idées irréductibles aux lois fatales de l'association par ressemblance et contiguïté. — Je suppose, dit-il, le tic-tac d'un métronome se produisant à intervalles réguliers et avec une intensité toujours égale; en ce cas, tout le monde sait que nous pouvons grouper deux par deux, trois par trois, quatre par quatre, les sensations successives : « ce groupement volontaire est dû à l'aperception. » — Selon nous, ce groupement ne diffère pas des effets habituels et nécessaires de l'association : nous associons un souvenir de rythme, avec temps forts et temps faibles, aux battemens indifférens du métronome, d'autant plus que tous nos mouvemens et toutes nos réactions cérébrales tendent, en vertu même de la constitution des organes, à prendre une forme rythmée comme le balancement de notre jambe. Au reste, nous avons l'habitude de grouper toujours nos sensations, ce qui est pour nous une économie de force et d'attention.

Les mêmes remarques s'appliquent à un autre exemple de M. Wundt : — « En chemin de fer, dit-il, nous pouvons transformer en un air quelconque le bruit régulier des roues; nous modifions donc les sensations par l'aperception. » — Non, mais nous enchevêtrons un souvenir d'air, une association de notes par contiguïté avec le dessin rythmique des bruits de roue : un enchevêtrement de plusieurs lignes ou de plusieurs associations n'exige pas un mode de liaison supérieur à l'association ordinaire, ni un acte vraiment libre.

M. Wundt attribue aussi à l'aperception le fait suivant : dessinez au tableau un dé dont les arêtes seules soient indiquées, « vous pourrez mettre en avant dans votre esprit celle des deux faces que vous voudrez, selon que vous vous représenterez intérieurement le dé vu de dessous ou vu de dessus. » — Mais qu'y-a-t-il de plus simple que ce changement de perspective, dû à la manière dont nos souvenirs intérieurs s'associent avec les lignes extérieures? Il est clair que le dé du tableau est une esquisse grossière qui éveille par association un souvenir plus précis, et ce souvenir, selon les hasards de l'imagination ou selon l'intérêt pris par nous à la chose, peut affecter lui-même deux formes diverses. Est-il besoin d'imaginer ici un mode de liaison spécifiquement distinct des lois nécessaires de ressemblance ou de contiguïté? Pareillement, on peut voir par l'imagination un grand nombre de formes dans les nuages, dans les roches, dans les simples accidens d'une table en bois. On prétend que Léonard de Vinci recommandait à ses élèves, lorsqu'ils cherchaient un sujet de tableau, d'étudier avec soin l'aspect des surfaces de bois; on finit par voir se dessiner, au milieu des lignes confuses, certaines formes d'animaux, des têtes humaines, des groupes pittoresques. Il n'y a dans tout cela qu'une soudure des images intérieures avec des points de repère extérieurs, comme quand on fait passer une courbe par des points donnés.

Cette soudure explique certains effets étranges d'hallucination. On persuade à une malade qu'il existe sur une table voisine un oiseau, puis, sans la prévenir, on interpose un prisme devant un de ses yeux : la malade s'étonne alors de voir deux oiseaux ; si on lui donne une lorgnette, l'oiseau imaginaire s'éloigne ou s'approche selon le bout par lequel elle regarde. Une jeune fille hystérique voyait la Vierge lui apparaître : en lui pressant l'œil, on dédoublait invariablement cette apparition miraculeuse, et on lui faisait voir deux Vierges. C'est que toutes ces hallucinations sont attachées à quelque point *réel* dont elles sont comme une auréole imaginaire, — tel point de la table où on croit voir l'oiseau, tel point de la fenêtre où on croit voir la Vierge : si vous dédoublez le point d'attache ou centre de localisation, si vous l'éloignez ou le rapprochez par des instrumens d'optique, vous transférez le même effet à l'image hallucinatoire. Ces faits prouvent que l'imagination n'est ni entièrement esclave ni entièrement indépendante des excitans extérieurs et qu'il se fait une combinaison de ce qu'on voit avec ce qu'on imagine; mais cette combinaison a toujours lieu par des points de contact, qui sont ou des points de ressemblance, ou des points de contiguïté. Il n'y a pas là de lien particulier provenant d'un « acte d'aperception » libre et dégagé des lois de l'association ordinaire. La direction volon-

taire des idées par l'attention ne fait qu'ajouter un courant intérieur et constant aux autres courans d'idées, qui se trouvent alors subir une orientation comme dans les phénomènes d'induction électrique. Le révérend George Henslaw, doué d'une faculté qu'avait déjà Goethe, voit, quand il ferme les yeux et qu'il attend un moment, l'image claire de quelque objet : cet objet change de formes pendant aussi longtemps qu'il le regarde avec attention, mais, en étudiant la série de formes qui se succèdent, on reconnaît que le passage de l'une à l'autre est fourni tantôt par des relations de contiguïté, tantôt par des relations de ressemblance. Ainsi, dans une de ses expériences, les images suivantes se présentèrent : un arc, une flèche, une personne tirant de l'arc et n'ayant que les mains visibles, un vol de flèches occupant complètement l'œil de la vision (contiguïté), des étoiles tombantes, de gros flocons de neige (ressemblance), une terre couverte d'un linceul de neige (contiguïté), une matinée de printemps avec un brillant soleil (contiguïté et contraste), une corbeille de tulipes, disparition de toutes les tulipes à l'exception d'une seule ; cette tulipe unique, de simple, devient double ; ses pétales tombent rapidement, il ne reste que le pistil, le pistil grossit, etc. Nous voilà revenus à la fleur que Goethe, en penchant la tête, voyait s'épanouir, se ramifier et se métamorphoser. Eh bien ! quand Goethe composait *Faust*, il était également obligé d'attendre la résolution intérieure d'une équation qui avait pour termes des images et des idées : son « aperception » réagissait pour éliminer ce qui ne convenait pas au dessein choisi ; elle établissait un *intérêt* dans le développement du spectacle interne, un nœud dramatique. Fait d'importance capitale, sans doute, qui n'est cependant encore qu'une complication des lois nécessaires de l'association, ou, si l'on veut, du raisonnement ; c'est toujours l'introduction d'un courant supérieur qui, comme un tourbillon atmosphérique de force irrésistible, se subordonne le reste, emporte tout dans son cercle propre, impose sa direction aux feuilles des arbres qu'il détache, à la poussière qu'il soulève, aux vagues de la mer qu'il agite, aux voiles des barques qu'il gonfle et pousse devant lui. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé *l'inspiration* de l'artiste à un souffle qui entraîne toutes ses pensées : ce souffle est un sentiment, un désir déterminant et dominateur.

Nous ne voyons pas davantage que l'aperception joue un rôle mystérieux dans la formation des idées générales. — Celles-ci se forment, dit M. Wundt, par la mise en relief d'un caractère important, *aperçu* et trié parmi les autres ; ainsi, parmi tous les caractères du cheval, il y en a un qui a vivement frappé l'Arya primitif, la vitesse ; pour les Aryas, le cheval fut *le rapide* ; l'homme fut *le penseur* ou *le*

mortel, la terre *la labourée*, la lune *la brillante*. — Ici encore, nous demanderons à M. Wundt ce qu'il y a de mystérieux et de vraiment libre dans l'attention prêtée par les peuples primitifs aux caractères des choses qui les intéressaient le plus. Il est clair que l'esprit n'est pas un miroir passif : l'être vivant fait un triage dans ses sensations suivant les convenances et les nécessités de sa nature, comme les cordes tendues vibrent seulement sous l'influence des sons qui ont avec elles des rapports harmoniques. Helmholtz a montré, dans son *Optique physiologique*, combien il y a de sensations visuelles dont nous ne nous apercevons pas, — taches aveugles, mouches volantes, images consécutives, irradiation, franges chromatiques, changemens marginaux de couleur, doubles images, astigmatisme, mouvemens d'accommodation et de convergence, antagonisme des deux rétines, etc. Nous ne savons pas même sur lequel de nos yeux tombe une image, jusqu'à ce que nous ayons appris à discerner la sensation locale propre à chaque œil ; aussi peut-on, depuis des années, être aveugle d'un œil et ne pas le savoir. Y a-t-il dans tout cela l'action d'un pouvoir indépendant et supérieur à l'association ordinaire? Nullement ; dans le chaos des sensations, nous réagissons nécessairement à l'égard de celles qui ont pour nous de l'agrément ou de l'utilité, ou qui sont en elles-mêmes plus intenses et plus distinctes.

— « Mais, objecte M. Wundt, on ne peut établir de rapport constant et mesurable entre l'action déterminante des motifs extérieurs et la réaction de l'aperception intérieure : la loi de la matière est la conservation de l'énergie ; la loi de l'esprit est une production illimitée d'énergie (1). » — Nous ne saurions entrer ici dans une discussion sur le déterminisme universel ; mais, prises à la lettre, les propositions de M. Wundt nous semblent insoutenables ; le déterminisme psychologique est sans doute beaucoup plus flexible, plus indéfini, plus incalculable que le déterminisme physiologique ; ce n'en est pas moins, à nos yeux, un déterminisme. La « production d'énergie intellectuelle » n'est point illimitée (2) ; l'attention n'est libre que d'une liberté toute relative ; « l'aperception » est une certaine quantité de force donnée à une image, à une idée, elle est une des conditions de ce que nous appelons l'idée-force, mais la réaction mentale qui la constitue est elle-même déterminée par l'état général de la sensibilité, par l'intérêt que nous pre-

(1) *Logique*, t. II, p. 507.

(2) M. Richet compare ingénieusement l'animal à « un mécanisme explosif, mécanisme d'autant plus parfait que l'intervention d'une force de plus en plus faible pourra déterminer une explosion de plus en plus forte ; » cette explosion n'en est pas moins toujours déterminée par des lois inflexibles.

nons à l'objet et, en dernière analyse, par le désir. L'aperception intellectuelle, en un mot, n'est autre chose qu'une plus grande intensité de conscience produite par ce que Leibniz nommait « l'appétition » sensible. C'est le désir qui fixe la pensée. La théorie de M. Wundt est encore trop logique et trop intellectualiste : il cherche toujours l'unité de composition mentale dans un acte de pensée, au lieu de la chercher dans quelque chose de plus profond et de plus *vital* que la pensée même.

Pour nous, nous croyons qu'il faut admettre la fois, sous les phénomènes mentaux, un principe d'unité radicale et une radicale diversité. Ce qui fait la véritable unité de ces phénomènes, à nos yeux, ce n'est ni le choc, dont parlent MM. Spencer et Bain, ni le sentiment de choc et de différence, ni le raisonnement, ni « l'aperception intellectuelle » de M. Wundt ; c'est, on vient de le voir, le désir, d'où résulte la lutte pour la vie, et qui enveloppe toujours une conscience plus ou moins sourde. Dans tous les êtres que nous concevons nous ne pouvons nous empêcher de placer, sous les noms de force, d'activité, de tendance, d'impulsion, quelque chose d'analogue au désir et au vouloir ; en revanche, nous concevons fort bien que leurs sensations puissent être très différentes des nôtres, aussi impossibles même à représenter dans le langage de nos idées que les couleurs dans la langue des sons. Le désir, avec la conscience et la tendance motrice qui en sont inséparables, est donc le vrai principe d'unité qui rapproche tous les êtres ; la sensation, au contraire, avec ses espèces peut-être innombrables, est, comme Platon l'avait vu, le principe de la diversité radicale.

Dès lors, c'est une chimère, à notre avis, que de tout vouloir ramener à une unité absolue, qu'elle soit de l'ordre mécanique ou logique, — ce qui revient au même. Le « mouvement transformé, » le « raisonnement transformé » sont, comme la sensation transformée, des explications apparentes et non réelles. Il y a quelque idolâtrie dans le culte voué de nos jours à la « transformation des forces. » La théorie de l'évolution, mieux entendue, doit abandonner la prétention de réduire toutes choses à une « homogénéité » du même genre que celle des quantités pures, y compris les différences mêmes de nos sensations sous le rapport de la qualité. Ce que la science réduit à l'unité, ce sont simplement des lois, des rapports, ou, comme on dit aujourd'hui, des *processus ;* ainsi, on peut parfaitement réduire à l'unité les lois mécaniques et les lois logiques, les procédés des diverses opérations intellectuelles, toutes ces fonctions à la fois logiques et mécaniques de l'entendement où on a eu le tort de chercher des « actes » originaux et irréductibles. Les

sensations d'une part, et la réaction du désir, d'autre part, suffisent à expliquer tous les modes particuliers de fonctionnement intellectuel. Mais ces élémens essentiels de la conscience, sensations, émotions et désirs, demeurent toujours, comme la conscience même, inexplicables. Seul, un matérialisme abstrait et mathématique peut croire, non sans naïveté, qu'il a réellement réduit à l'unité la sensation de chaleur et la sensation de lumière parce qu'il a réduit au mouvement et au choc les conditions physiques de la chaleur et les conditions physiques de la lumière. Toutes les réductions possibles à l'unité dans le monde extérieur ne parviendront pas à identifier dans notre sensation même la lumière et la chaleur (1). Veut-on un exemple plus frappant? On ne réduira jamais à l'unité l'émotion de plaisir et celle de souffrance, quand même on montrerait qu'elles ont pour condition commune un même phénomène, le mouvement, le choc, avec une simple différence de direction. Les plus subtils raisonnemens sur l'unité fondamentale de la nature, sur l'identité universelle, sur l'universelle métamorphose des forces, ne supprimeront ni la différence des sensations et émotions, ni le sentiment de cette différence; quand on aurait fait voir qu'au dehors de nous tout est toujours le même, il resterait encore en nous, comme indéniable, le sentiment de la différence, qui aboutit à la reconnaissance de *qualités* diverses dans nos divers états de conscience. La variété est un fait d'expérience interne plus certain que toutes les spéculations idéalistes ou mécanistes sur l'unité fondamentale de l'univers et sur la transformation de la force. Qu'a-t-on donc le droit de maintenir comme incontestablement *réel* devant les écoles, soit matérialistes, soit intellectualistes, qui sont portées à tout regarder comme apparent et même comme illusoire dans les états de conscience et qui cherchent ailleurs la réalité dernière, le fond objectif des choses? — C'est que tous les états de conscience qu'on voudrait réduire à un même état transformé, à une même unité radicale, mécanique ou logique, n'en ont pas moins leurs qualités propres, spécifiques, irréductibles; si l'on veut qu'ils soient des apparences, encore sont-ils des apparences différentes, des manières différentes de sentir. Et alors, eût-on ramené tout à une unité *réelle*, il resterait à expliquer pourquoi il y a des *apparences* différentes, pourquoi il y a du blanc et du noir, du doux et de l'amer, de la jouissance et de la souffrance, du désir et de l'aversion, en un mot, des états de conscience opposés l'un à l'autre. « Qu'apercevons-nous? dit Diderot. Des formes. Et encore? Des formes. Nous ignorons la *chose;* » comme les prisonniers de la ca-

(1) On trouvera, sur ce point, de fortes considérations dans le livre de M. Rabier.

verne de Platon, « nous nous promenons entre des ombres, ombres nous-mêmes pour les autres et pour nous. Si je regarde l'arc-en-ciel dans la nue, je le vois ; pour un autre qui regarde sous un autre angle, il n'y a rien... » Soit, mais l'arc-en-ciel n'en a pas moins une réalité originale dans notre conscience : il y existe incontestablement avec la sensation de ses sept couleurs et avec toutes les nuances de ces couleurs. Ce n'est pas la lumière même qui déploie l'écharpe magique, ce n'est pas la lumière qui est Iris : c'est notre conscience. Et notre conscience n'est-elle pas plus réelle, en définitive, que cette « chose » ignorée, que « cette matière inconnue » dont parle Diderot, insaisissable fantôme qui ne prend un corps qu'au moment où nous projetons en lui quelque chose d'analogue à notre pouvoir conscient de sentir et de désirer ?

Aussi n'est-ce pas dans les « formes » et les « rapports intelligibles, » comme le pensaient Platon et les intellectualistes, c'est dans le fond même de nos sensations et de nos actes volontaires qu'il faut chercher une révélation de la « réalité, » comme le croient ceux qui professent la « philosophie de la volonté. » Dans les places militaires de nos côtes, grâce à certains appareils scientifiques, l'image de chaque navire qui passe en mer vient se refléter sur une carte du port, où sont indiquées les places des torpilles, et quand l'image d'un navire ennemi est sur le point de la carte correspondant à une torpille, l'étincelle électrique part, le navire saute : la combinaison de deux images a servi à produire la combinaison de deux réalités. Ainsi fait le savant quand il prédit l'avenir ou le soumet à son expérimentation : il calcule le rapport des empreintes laissées par la nature dans son cerveau, pour agir ensuite sur la nature même et se la soumettre en partie. Mais il n'entame pas pour cela l'impénétrable Nature. L'élément véritable, l'unité radicale, le fond des choses échappe à la *science* proprement dite comme le fond de l'objet à l'empreinte : la science positive, qui se réduit à la logique et à la mécanique, et même la psychologie *positive* roulent sur des rapports et se jouent autour du cœur de la réalité. Seule la métaphysique s'efforce de se représenter ce que Platon appelait « les choses en soi, » mais comme c'est encore en nous qu'est l'idée de ces choses, la seule induction légitime consiste à se les représenter sur le type de ce qui est en nous le plus primitif et le plus irréductible : sensation, volonté et désir.

ALFRED FOUILLÉE.

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC II

La grande histoire d'Allemagne que poursuit M. Zeller, depuis déjà longues années, est arrivée à son cinquième volume (1). Avec celui-ci, l'histoire de l'Allemagne, au moyen âge proprement dit, se termine sur la dernière lutte entre la papauté et l'empire, lutte désespérée, dont les convulsions ébranlent toute l'Europe chrétienne et réduisent les deux adversaires à un tel degré d'épuisement, que l'empire est mûr pour le grand interrègne et l'église pour la captivité d'Avignon. Les deux maîtresses colonnes de l'édifice social étant brisées, la double religion de l'empire et de l'église, qui avait été la vie morale du moyen âge, étant détruite, on peut bien dire que le vrai moyen âge est fini.

Deux grands noms dominent cette période de cinquante-trois ans (1197-1250) : au début, Innocent III, la plus haute et la plus imposante personnification de la théocratie; ensuite, Frédéric II, en qui les ambitions impériales atteignirent leur maximum et furent le plus près de se réaliser.

(1) Chacun de ces cinq volumes pourrait former un tout sous un titre spécial. Le premier comprend *les Origines de l'Allemagne et de l'Empire germanique;* le second, *la Fondation de l'Empire germanique* (Charlemagne et les Otton); le troisième, *l'Empire germanique et l'Église* (les Henri, la querelle des investitures); le quatrième, *l'Empire germanique sous les Hohenstaufen* (Frédéric Barberousse); le cinquième, *l'Empereur Frédéric II et la chute de l'Empire germanique.* — Paris; librairie académique Didier.

Innocent III est, dès longtemps, le mieux connu des deux. Il est difficile, après les nombreux travaux qu'il a inspirés, surtout en Allemagne, d'ajouter aux traits essentiels du pontife qui fonda la souveraineté absolue du pape sur l'église et parvint presque à fonder la souveraineté absolue de l'église sur l'Europe. Il fut comme une sorte de calife des chrétiens, un autre commandeur des croyans à la fois grand-prêtre et sultan, associant le glaive temporel au glaive spirituel, dépositaire des clefs du ciel et de l'enfer, en même temps disposant presque à son gré des royaumes de la terre, frappant à la fois les rebelles des foudres de l'anathème et des foudres de la croisade, courbant sous sa parole sacerdotale et impériale même les rois de France, — pour ne citer que les plus puissans, — faisant et défaisant les empereurs d'Allemagne, dirigeant souverainement la diplomatie et les armes de la chrétienté, si bien que son règne vit s'accomplir trois des plus grands événemens du moyen âge : la dévastation de la France méridionale, la défaite des Maures d'Espagne, la conquête de l'empire grec par les Latins.

C'est seulement à la fin du pontificat d'Innocent III qu'apparaît l'homme qui devait opposer aux prétentions du saint-siège des prétentions égales, et, en y brisant son empire, briser en Europe l'omnipotence de l'église. Innocent III est, sinon le plus grand, du moins le plus brillant des papes du moyen âge; mais, dans la série des pontifes qui, depuis Grégoire VII jusqu'à Boniface VIII, depuis l'humiliation de l'empire, à Canossa, jusqu'à l'humiliation de la papauté, à Anagni, ont réussi, par une série d'efforts continus et tenaces, à reconstituer, au profit du saint-siège, le despotisme des césars romains, Innocent III n'est pas unique. Beaucoup de ses prédécesseurs, qui n'eurent pas un règne aussi long ni des succès aussi éclatans, ont montré cependant les mêmes mérites d'habileté diplomatique et de fermeté dominatrice.

Au contraire, Frédéric II, par sa naissance même, qui unit dans ses veines le sang d'un empereur souabe et d'une princesse napolitaine, par son éducation sicilienne, presque arabe, par ce retour, dans sa constitution physique (1) et dans ses conceptions intellectuelles, à un type italien et latin, antique et classique, par ce scepticisme religieux qui fait de lui une étrangeté et presque une

(1) Les historiens italiens s'accordent à nous représenter Frédéric comme étant de taille moyenne et bien proportionnée, de traits réguliers, de physionomie agréable, avec des cheveux blonds tirant sur le rouge : *subrufus*. Pourtant l'historien arabe Jafeï, qui le vit à la croisade de 1229, en fait un portrait peu flatté : « Il était roux et chauve; il avait la stature petite, la vue faible. S'il avait été mis en vente comme esclave, on n'en aurait pas donné 200 drachmes. » Qui reconnaîtrait à ce portrait le petit-fils du géant Barberousse?

anomalie au milieu de la foi universelle et de la dévotion aveugle du moyen âge, Frédéric II est un personnage tout à fait extraordinaire. A certains égards, on ne le croirait pas un contemporain de saint Louis, mais plutôt de Louis XV. Voltaire aurait pu lui emprunter plus d'un trait pour son Orosmane. L'empereur souabe Frédéric II fait penser, à plus de cinq cents ans d'intervalle, au roi de Prusse Frédéric II. Il se détache si vigoureusement dans la série des césars germains du moyen âge, qu'on pourrait bien lui donner le surnom que l'admiration des Allemands a décerné à son homonyme du XVIIIe siècle : Frédéric l'UNIQUE (1).

I.

Les débuts de Frédéric furent des plus humbles. Après la mort de son père, Henri VI, l'empire subissait une sorte d'éclipse : l'Allemagne était en proie aux guerres civiles suscitées par la rivalité de Philippe de Souabe, frère de l'empereur défunt, et d'Otton de Brunswick, chef de la maison guelfe. Au contraire, la papauté était dans tout l'éclat de sa puissance, avec un pape jeune, destiné à un long règne, ardent et impérieux, qui semblait comme le vrai successeur des Auguste et des Trajan, et dont les légats, comme les légats des anciens empereurs, faisaient trembler les peuples et les rois.

Frédéric, âgé de trois ans à la mort de son père Henri, de quatre ans à la mort de sa mère Constance (2), placé par le testament de celle-ci sous la tutelle du pape, ne semblait même pas devoir

(1) Le sujet a été traité, avant M. Zeller, par Fr. von Raumer. *Geschichte der Hohenstaufen und ihrer Zeit*, 1re édition en 1823, nouvelle édition, Leipsig, 1840-1842, 6 vol. in-8°. — Ch. de Cherrier, *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*. Paris, 1841-1851. — Höfler, *Kaiser Friedrich II*. Münich, 1844. in-8°. — Huillard-Bréholles, *Historia diplomatica Friderici secundi*, 9 vol. in-4°, 1852 et suiv. Le premier volume, préface et introduction, constitue une étude complète. — W. Schirrmacher, *Kaiser Friederich der Zweite*, 4 vol. in-8°, 1860-1865; Berlin.

(2) Les haines qui s'attachèrent plus tard à Frédéric II, haines d'une âpreté toute cléricale, contestèrent jusqu'à la légitimité de sa naissance. Pourtant sa mère, lorsqu'elle lui donna le jour, au cours d'un voyage pour rejoindre son mari, avait pris toutes les précautions imaginables. Elle avait voulu accoucher sur la place publique d'Iési, en un pavillon dressé à la hâte : de nombreux témoins y avaient été admis, parmi lesquels quinze prélats, tant cardinaux qu'évêques. Malgré tout, des malveillans répandirent le bruit que Frédéric était un enfant supposé, fils d'un boucher d'Iési. Sa mère jugea nécessaire de réfuter ces mauvais bruits au moyen d'une enquête ordonnée par le pape. Jean de Brienne, beau-père de Frédéric, l'invectiva un jour publiquement, l'appelant « mauvais diable, fils de boucher. »

garder son royaume des Deux-Siciles, état vassal et tributaire du saint-siège. Innocent III déclarait exercer cette tutelle moins en vertu du testament de la mère, qu'en vertu de ses droits de suzerain et de véritable souverain du royaume : *jure regni*. Encore l'effacement de Frédéric n'assurait-il pas la paix à son enfance. Dans les luttes entre le pape et les prétendans à l'empire, plus d'une fois des margraves allemands supplantèrent, à Palerme, les légats d'Innocent, pour être ensuite remplacés par ceux-ci : en sorte que le jeune roi, suivant les vicissitudes de la guerre, passait comme un jouet des mains des ennemis héréditaires de sa famille, les partisans d'Otton, aux mains des ennemis éternels de l'empire, les agens du saint-siège.

Dans l'ardente compétition pour le diadème de Charlemagne, qui pouvait penser à l'orphelin ? Son tour vint cependant. Quand Innocent III, pour mieux user l'empire, fut parvenu à user successivement deux empereurs, Philippe et Otton, le Souabe et le Brunswickois, le pape, cherchant un rival à opposer à ce dernier, jeta les yeux sur ce jeune homme inconnu et en apparence insignifiant, âgé alors de dix-sept ans, qui languissait à Palerme. De ce petit roi des Deux-Siciles, resté alors si complètement étranger à l'Allemagne, il résolut de faire un césar. Frédéric put donc aspirer à l'empire, mais seulement en vertu de cette maxime pontificale que « l'empire n'appartient pas à celui à qui l'Allemagne le donne, mais à celui à qui le pape le décerne. » Vassal docile à Palerme, on espérait qu'il serait vassal docile à Francfort. Le petit-fils du redoutable Barberousse, le fils du violent Henri VI, de l'empereur à qui ses cruautés avaient valu le surnom de *Cyclope*, devenu un simple client du saint-siège, choisi par le pape précisément parce qu'il était pauvre et mendiant (*mendicus et pauper*), soutenu, mais humilié, accablé, de la hautaine protection du souverain-pontife, escorté et tenu en lisière par un des légats romains, partit pour l'Allemagne, salué d'avance par son rival, Otton de Brunswick, du surnom de « roi des prêtres. »

Le petit roi des prêtres, en Allemagne, ne chemine d'abord que sur les terres d'église. Il a pour premiers alliés l'évêque de Coire et l'abbé de Saint-Gall. De leurs mains, il passe dans celles de l'évêque de Constance, puis de l'évêque de Bâle. L'évêque de Strasbourg accourt au-devant de lui avec cinquante cavaliers. Le voilà sur les terres des archevêques-électeurs, des évêques de Worms et de Spire ; nourri de l'autel, d'archevêché en évêché, et d'évêché en abbaye, sans s'écarter du cours du Rhin, le fleuve ecclésiastique par excellence, qui n'arrosait alors que terres d'église et qu'on appelait « la rue des prêtres, » le candidat pontifical fait de rapides progrès.

Dieu et le pape travaillent pour lui. Avant d'avoir eu à livrer une seule escarmouche à son rival de Brunswick, avant de s'être rencontré une seule fois en face de lui, Frédéric se trouve avoir remporté sur lui une grande victoire, une victoire gagnée loin de son camp, pour laquelle il n'a pas eu la peine de combattre et où la diplomatie pontificale a triomphé pour lui.

M. Zeller s'est étudié à montrer comment la bataille de Bouvines, qui est un des grands faits de l'histoire de France, est un fait encore plus considérable de l'histoire européenne. Dans sa lutte contre les deux souverains excommuniés d'Angleterre et d'Allemagne, contre l'impie Jean sans Terre et le rebelle Otton IV, Philippe-Auguste se trouve être le champion de la papauté. Indirectement, il combat donc pour le protégé de celle-ci, le jeune Frédéric. C'est par des mains françaises qu'Otton est jeté à bas de son cheval, c'est devant l'oriflamme, devant la bannière de l'abbaye de Saint-Denis, qu'il prend la fuite, et c'est sur un champ de bataille français que Frédéric a conquis la couronne impériale. Son rival, qui n'a dû son salut qu'à son cheval, trouve l'Allemagne tout entière soulevée contre lui; il n'obtient un asile que dans la ville de Cologne, où lui-même et son impératrice sont nourris par la charité des bourgeois, et étroitement surveillés par eux. Après quelques tentatives infructueuses, il meurt sur ses terres de Brunswick. Il meurt après s'être réconcilié avec l'église, après avoir accepté une flagellation en expiation de ses péchés, et au chant du *Miserere* entonné par les moines cisterciens.

Le bon jeune homme que le pape avait conduit par la main au sacre impérial ne se montre pas ingrat. D'ailleurs ce n'est pas le moment. Innocent III est alors à l'apogée de sa puissance; il préside le concile œcuménique de Latran; entouré des représentans de l'église universelle, il lie et délie, décrète une nouvelle croisade contre les infidèles, excommunie les barons d'Angleterre ligués contre leur tyran, prononce la déchéance du comte de Toulouse et partage ses états entre les croisés du midi, confirme les statuts des dominicains et des franciscains, qui mettent à sa disposition deux redoutables milices, affirme plus orgueilleusement que jamais la domination de l'église dans les choses temporelles comme dans les choses spirituelles.

Aussi Frédéric prodigue-t-il les marques de soumission à l'église; sans que le pape lui en ait fait une loi, avant même que les troubles de l'Allemagne soient apaisés, il s'empresse d'attacher sur sa poitrine la croix rouge et fait vœu d'aller en terre-sainte.

Quand Innocent III mourut, peu de temps après cette triomphale apothéose de Latran, le monde respira. Et aussitôt, dans le débonnaire empereur Frédéric, jusqu'alors tout confit en dévotion et en

soumission, quelques signes nouveaux commencèrent à se manifester.

Ce n'est pas du premier coup que la transformation s'opéra. Le successeur d'Innocent, le vieux Honorius III, qui avait été autrefois chargé à Palerme de la tutelle de Frédéric, conservait pour celui-ci la faiblesse et l'aveuglement d'un père. Son caractère bénin, en éloignant toute chance de conflit entre le nouveau pape et le nouvel empereur, masqua la situation, favorisa une métamorphose, dont certains symptômes troublèrent cependant l'obstinée confiance du saint-père.

Il était fatal que Frédéric, en prenant la couronne impériale, en prît toutes les traditions et toutes les ambitions. L'erreur de Rome fut de croire qu'en changeant les personnes on pouvait changer les termes du problème. Rome avait d'abord condamné le sang des Hohenstaufen et cherché à exclure du trône Philippe de Souabe : contre lui, elle avait suscité Otton de Brunswick, qui, à ses débuts, s'était montré tout aussi pieux et docile que Frédéric ; mais, à peine empereur, Otton avait fait exactement ce que Frédéric Barberousse, Henri VI et Philippe de Souabe auraient fait à sa place. Ce guelfe était devenu aussi gibelin que les gibelins de Souabe. Alors Otton de Brunswick, à son tour, avait été frappé de l'anathème et contre lui Rome avait suscité l'héritier de Barberousse et de Henri VI. Si Frédéric II reprit aussitôt leurs traditions, c'était moins parce que leur sang coulait dans ses veines et parce qu'il était un rejeton de la souche maudite, que parce qu'il occupait leur trône. Rome aurait pu aussi bien s'adresser à un Saxon, à un Franconien, à un Bavarois : le résultat eût été le même.

Seulement, Frédéric II apportait dans la politique qui, fatalement, s'imposait à lui un génie qu'Innocent III aurait inutilement cherché dans toutes les races souveraines de l'Allemagne. Vraiment l'orgueilleux pontife avait eu la main heureuse : du premier coup, il était tombé sur l'homme qui devait porter le conflit séculaire à un tel degré d'acuité que ni la papauté ni l'empire n'y devaient survivre.

Pendant le court pontificat d'Honorius III, qui fut comme une somnolence du sacerdoce, Frédéric prend des libertés qu'Innocent n'eût pas tolérées. Il semble oublier sa promesse solennelle de maintenir séparées les couronnes d'Allemagne et de Sicile, car, en même temps qu'il fait reconnaître son premier-né à Palerme, il lui confère le duché de Souabe. Puis il travaille à le faire élire « roi des Romains, » c'est-à-dire héritier présomptif de l'empire. Bien plus, aux portes mêmes de Rome, il permet à des Allemands de se fortifier dans le duché de Spolète et autres terres que l'église regardait

comme siennes. Il reconstitue, parmi les cités de la Haute-Italie, la clientèle gibeline et menace la confédération des cités guelfes qui avait toujours été la fidèle alliée du saint-père. Surtout il semble se dérober à l'obligation de la croisade qu'il avait spontanément contractée ; et, malgré les cris de détresse, malgré les nouvelles désastreuses qui arrivent de la Palestine, il remet de mois en mois, d'année en année, son départ pour la terre-sainte. Le vieux pape voit bien ce qu'il ne voudrait pas voir et s'en inquiète ; mais, avec de belles paroles et des promesses sans cesse renouvelées, Frédéric épaissit le bandeau sur les yeux de son indulgent tuteur. « Qui pourrait, lui écrivait-il, être plus fidèle à l'église que l'enfant réchauffé dans son sein ? »

Au fond, Frédéric II, qui subissait la pression des idées de son temps et de l'opinion universelle, ne refusait pas d'aller à la croisade. En Orient, il avait à espérer gloire et profit : le royaume de Jérusalem reconquis lui semblait une partie intégrante du domaine impérial ; déjà il épousait Yolande de Brienne, l'héritière de cette couronne. Seulement, il voulait partir ponr la terre-sainte, non comme un vassal du saint-siège, mais comme l'empereur des chrétiens : ses conquêtes, il voulait les faire en son nom, à son profit ; il entendait augmenter ses états héréditaires et non accroître le nombre des royaumes tributaires de Rome. De là, sans parler des difficultés inhérentes à une telle entreprise, les retards et les violations de parole dont se plaignait Honorius.

Pourtant, en mars 1227, dans ses ports des Deux-Siciles, Frédéric avait réuni 100 vaisseaux de guerre, 50 navires de transport, amassé des vivres et de l'argent, réuni des guerriers nombreux, vassaux italiens, feudataires allemands, chevaliers de l'ordre teutonique. Il était prêt à partir, lorsque Honorius mourut.

Le pape qui lui succéda, Grégoire IX, était un vieillard ardent et même violent, en qui revivait l'esprit dominateur d'Innocent, mais avec moins de souplesse, moins d'habileté diplomatique, plus d'âpreté et d'emportement. Son élection éclata « comme un coup de foudre en plein midi, » (*velut fulgor meridianus*). D'un tel pape, il n'y avait pour Frédéric ni indulgence ni connivence à attendre. C'était en juin : l'empereur se hâta de mettre à la voile. Puis, pour des raisons tout à fait sérieuses, que M. Jules Zeller a clairement déduites, — épidémie à bord de la flotte, agitation inquiétante en Italie et en Allemagne, — il laissa l'Armada poursuivre sa route et revint à terre. Son départ n'était qu'un faux départ. Aussitôt Grégoire IX, sans même attendre les explications de l'empereur, lança sur lui les foudres ecclésiastiques.

II.

Alors la vieille querelle, quelque temps assoupie, se réveilla. Guerre de plume, c'est-à-dire échange de notes diplomatiques, de mémoires justificatifs, de pamphlets. Guerre d'épée; car, en Italie surtout, les deux factions guelfe et gibeline, papale et impériale, n'avaient jamais désarmé et n'attendaient qu'un signal. A Rome même, les Frangipani, cliens des Hohenstaufen, crénelèrent leurs maisons. Le jour de Pâques, dans l'église Saint-Pierre, comme le pape essayait de prêcher contre l'empereur, il manqua d'être écharpé par le peuple. Il dut s'enfuir; mais ce n'est pas quand le pape était hors de Rome qu'il était le moins redoutable.

Déjà la main de l'église, cette main dont Frédéric avait éprouvé, une première fois à son avantage, la redoutable puissance, commençait à se faire sentir au nord et au sud des Alpes. En Allemagne, en Italie, se manifestaient des symptômes de défection. Là, le propre fils de l'empereur, celui qu'il avait fait roi des Romains, prenait une attitude suspecte; ici, le père de la nouvelle impératrice, Jean de Brienne, aventurier famélique, ambitieux et dévot, se laissait gagner à un projet d'invasion dans le royaume des Deux-Siciles.

Que pouvait faire Frédéric II? Contre-miner toutes ces mines, courir sur le Rhin et sur le Pô, lutter là-bas avec l'inconstante féodalité allemande, ici avec l'indomptable ténacité des cités lombardes, consumer des mois et des années à assiéger des villes et des châteaux, se perdre dans les petites querelles des guelfes et des gibelins, des comtes et des chevaliers, des évêques et de leurs bourgeois? Mais c'eût été reprendre la tâche à laquelle s'étaient épuisés tous les césars allemands, s'user comme eux à cette toile de Pénélope dont pas une dynastie n'avait vu la fin.

M. Jules Zeller a très bien saisi l'importance de la résolution que prit alors Frédéric. Il n'hésite pas à y reconnaître « un coup de génie. » Abandonnant l'Allemagne et l'Italie aux intrigues qui s'y tramaient, Frédéric compléta en toute hâte ses préparatifs de départ et cingla hardiment vers la Syrie. Il se trouvait dans l'étrange situation d'un prince à la fois croisé et excommunié, digne de toute la protection de l'église et livré à toutes ses colères, exposant sa vie pour le Christ et frappé des anathèmes de son vicaire.

Du coup, il y eut un revirement dans l'opinion européenne. Ce que pensèrent tous les gens pieux, on le voit par ce que Louis IX osera dire plus tard, reprochant hautement au pape d'avoir attaqué les domaines et les droits, sacrés pour tous, d'un prince parti pour

la croisade. Les passions qui fermentaient dans le peuple, nous en avons eu l'expression dans l'émeute du jour de Pâques à Saint-Pierre de Rome. Vainement le pape fulminait contre l'impie Frédéric : les moines eux-mêmes, les franciscains, qui pullulaient dans les campagnes et qui étaient comme le *Moniteur* vivant de la papauté, ne répétaient qu'à contre-cœur le mot d'ordre. Dans toute la chrétienté, les cœurs étaient saisis d'admiration et de compassion, les esprits et les yeux tendus vers l'Orient. Le monde était ému à ce spectacle d'un souverain, — et quel souverain ? le premier de tous, le successeur direct de César, d'Auguste et de Charlemagne, l'héritier d'une couronne supérieure à toutes les couronnes, — renouvelant l'héroïsme de son aïeul Barberousse et courant au même martyre. On peut imaginer avec quelle unanimité dut être condamnée la conduite dure et injuste de celui qui aurait dû avoir pour le croisé un cœur de père et quelle réprobation, d'un bout à l'autre de l'Europe, s'éleva en réponse à ses anathèmes.

Du même coup la croisade prenait précisément le caractère qu'avait entendu lui donner Frédéric. C'était une croisade impériale et non papale ; le petit-fils de Barberousse guerroyait sous ses aigles, et non sous les clés de saint Pierre ; il n'était pas à la solde du pape, comme un Jean de Brienne ou un Simon de Montfort, attendant qu'on lui marquât sa part du butin : il faisait acte de souverain temporel, de chef suprême de la chrétienté, non de vassal ou de mercenaire du saint-siège. L'acte violent de Grégoire IX, à tous les points de vue, tournait contre lui.

L'empereur, pendant la croisade, usa plus de la diplomatie que de l'épée ; ce fut par un traité avec Maleck-el-Kamel qu'il prit possession de Jérusalem. Lorsque le prince excommunié fit son entrée dans l'église du Saint-Sépulcre, les prêtres se hâtèrent de quitter le sanctuaire, et c'est de ses propres mains que Frédéric prit sur l'autel le diadème de Godefroi de Bouillon pour le poser sur sa tête. Il n'en était pas moins acquis que c'était lui, lui seul, qui avait restitué les saints lieux à la dévotion des chrétiens ; là où quatre générations de croisés avaient échoué, il avait réussi. Les barons de Syrie, les pèlerins allemands, et, à défaut des Templiers et des Hospitaliers, les chevaliers de l'ordre teutonique lui donnaient hautement raison ; car « ils ne voulaient rien autre chose, assuraient-ils, que le libre accès du sanctuaire. » D'ailleurs, si Frédéric n'avait pu recouvrer qu'une partie du royaume de Jérusalem, à qui en imputer la faute, sinon au pontife qui, indirectement, s'était fait l'allié des Sarrasins ? En Allemagne, on s'indignait qu'un prêtre eût osé mettre en interdit la ville où Jésus avait été crucifié et enseveli. « Ce fut, disent les *Annales de Worms*, un tort fait aux

chrétiens pour jusqu'au jugement dernier. » En Italie, Marquard de Padoue comparait Frédéric au Christ : n'avait-il pas été victime comme lui du grand-prêtre Caïphe ?

Frédéric avait donc touché juste. Comme plus tard Bonaparte, il s'était élevé d'un audacieux essor au-dessus des misères de cette vieille Europe, qui, lui aussi, « l'ennuyait. » Il avait également deviné ce don magique que possède l'Orient de grandir les noms.

Son retour en Occident fut un triomphe. Il rentrait investi d'un prestige éclatant, d'une force énorme d'opinion. Il n'eut qu'à se montrer pour balayer de son royaume de Naples les troupes papalines : ses soldats, de vrais croisés, bronzés par le soleil de Syrie, dispersèrent ces faux croisés, vil ramas d'aventuriers que de prétendues indulgences avaient autorisés à une guerre prétendue sainte contre un souverain chrétien, glorieux champion du Christ, sanctifié par le contact du Sépulcre.

Le pape lui-même, au milieu de ce déchaînement de l'opinion, se trouvait à sa merci. Il se voyait pris entre la défection de l'Italie méridionale et la défection d'une partie des cités lombardes. Exilé même de Rome, il lui fallut bien implorer la paix, relever l'empereur de l'excommunication, reconnaître la plus grande partie de ses prétentions, le recevoir à Anagni, l'appeler son « cher fils, » lui donner le baiser de paix. Bien plus, il lui fallut sanctionner ce traité avec El-Kamel, qu'il avait dénoncé comme impie, et rappeler à l'obéissance ceux des croisés, qui, plus papistes que le pape, refusaient de l'observer.

Frédéric atteignit alors à son maximum de puissance et de splendeur. Empereur en Allemagne, suzerain redouté dans la Haute-Italie, protecteur tout-puissant du peuple de Rome, souverain absolu dans le royaume des Deux-Siciles, roi de Jérusalem, dominant de ses flottes l'Adriatique et la Méditerranée, victorieux des païens de la Prusse par les armes de l'ordre teutonique qu'il a transporté des rivages de la Palestine à ceux de la Baltique, admiré et respecté des plus grands rois de l'Occident, n'était-il pas, en cette humiliation temporaire du saint-siège, le chef incontesté de la chrétienté ? Aux diètes de Francfort et de Mayence, il promulguait des lois pour l'Allemagne ; à Melfi, il donnait une constitution à son royaume de Sicile ; aux assemblées de Ravenne et d'Aquilée, il trônait en arbitre des cités italiennes. Mais quel singulier empire que celui des Hohenstaufen à ce moment, avec ses provinces allemandes, slaves, finnoises, italiennes, syriennes, avec ses quatre capitales : Francfort, Rome, Palerme, Jérusalem ; sans parler de ses prétentions sur le royaume d'Arles !

Cette trêve entre le sacerdoce et le césarisme ne pouvait durer. Le

souverain pontife entendait diriger le temporel ; l'empereur tranchait du juge des consciences. Il faisait des lois contre les hérétiques, et, parmi ceux qu'il envoyait au bûcher, il avait soin de comprendre les ennemis de son autorité, les fauteurs des libertés municipales, les rebelles de son royaume du Midi, ceux mêmes dont le seul crime était d'être dévoués au pape.

Ce qui donnait à cette nouvelle phase de la lutte une âpreté qu'elle n'avait pas encore eue, même au temps de Grégoire VII et d'Alexandre III, c'est que chacun des deux pouvoirs était arrivé à donner à ses prétentions la formule définitive. Chacun était allé aux dernières conséquences de sa doctrine. Des décisions les plus téméraires des papes, juges des peuples et des rois, Rome avait formé le code de la théocratie ; Frédéric, des lois des empereurs romains, commentées par d'implacables logiciens, avait dégagé la thèse de la royauté absolue. Comme Tibère, Vespasien ou Dioclécien, il se posait en « maître du monde : » comme eux, il était « la loi vivante, la loi affranchie de toutes les lois » (*lex animata in terris, lex legibus omnibus soluta*) ; comme eux, il était investi de tous les droits qu'avait possédés le peuple romain, le peuple-roi, incarnant en lui la majesté de Rome et du genre humain. Si le pape traduisait à son tribunal tous les actes des fidèles, les contrats même des particuliers comme les décisions des rois, et, en sa qualité de juge du péché, prétendait juger toutes les actions, l'empereur, à son tour, faisait du péché lui-même un délit qu'appréciaient les tribunaux laïques. Il poursuivait les ennemis de la divinité et condamnait les hérétiques, comme ses prédécesseurs païens avaient condamné les chrétiens. Il se souvenait que, bien avant qu'il y eût des papes, l'empereur romain avait porté le titre de *pontifex maximus* et que sa personne était auguste, sainte et sacrée, protégée par les terribles commentaires des jurisconsultes sur la loi de sacrilège comme sur la loi de lèse-majesté. La tradition romaine, ainsi entendue, ne laissait au pape, en face de l'empereur, que l'humble situation qu'avaient eue les évêques de Rome en face de Constantin.

Entre les prétentions de la papauté et celles de l'empire, aucune transaction n'était donc possible. Chacun des deux rivaux combattait non pour l'indépendance, comme la papauté au temps de Grégoire VII ou comme l'empire au temps de Henri IV, mais pour la domination universelle, pour la domination intégrale. Le droit romain se dressait en face du droit canonique, chacun dans sa rigueur inflexible, comme deux livres sacrés issus d'une double révélation, comme un Koran opposé à un Koran. Du côté du pape, des centaines de théologiens ; du côté de l'empereur, des centaines de

légistes, poussaient à ses dernières déductions l'un et l'autre principe de despotisme. Il ne s'agissait plus que de savoir qui recueillerait dans son intégrité l'héritage de Dioclétien. Entre ces deux monarchies, toutes deux saintes et absolues, universelles, œcuméniques, il n'y avait plus de place pour la liberté. L'humanité n'avait à choisir qu'entre deux tyrannies, dont l'une absorberait toute la puissance de l'autre. Mathieu Paris, le chroniqueur anglais, parle de prophéties qui couraient alors le monde : elles annonçaient qu'il n'y aurait qu'un seul Dieu, un seul monarque, qui serait le souverain unique.

Ce n'est pas seulement dans les régions supérieures de la politique transcendante que luttent le pape et l'empereur : ils n'entendent pas perdre terre, ils se disputent chaque pouce du territoire italien. Comme dans les tableaux de Kaulbach, il se livre une double bataille : l'une dans les nuées et l'autre sur la glèbe des champs. La région d'Italie la plus ardemment contestée, c'est la Lombardie. Les cités lombardes sont en majorité pour le pape. Celui-ci, depuis Alexandre III, est le protecteur-né de leurs libertés et elles sont la garantie matérielle de son indépendance. Ce sont elles qui empêchent l'établissement du despotisme impérial dans la vallée du Pô, en quelque sorte sur la tête de la papauté, déjà menacée au Midi par le royaume sicilien; ce sont elles qui, gardiennes des défilés des Alpes, peuvent fermer la route aux armées et aux ambitions germaniques. Milan, alliée libre et fidèle, alliée de conviction et de raison, est pour le pape cent fois plus précieuse que Rome, cette sujette capricieuse et si souvent rebelle.

Or, c'est à Milan et aux cités lombardes que Frédéric vient alors s'attaquer. Il bat les milices municipales à Cortenuova et emmène comme trophée le fameux *caroccio*, ce *palladium* roulant des libertés italiennes. Grégoire IX, avec les armes d'en haut, vient au secours de ses alliés vaincus : pour la seconde fois, Frédéric est excommunié; pour la seconde fois, il dénonce à l'Europe cet abus de pouvoir de la papauté, qui s'obstine à mêler la politique et la religion. Une double guerre, à la fois guerre civile et guerre religieuse, se déchaîne en Allemagne et en Italie : en Allemagne, où le pape cherche, même dans la famille de l'empereur, à susciter un anti-césar; en Italie, où les factions guelfe et gibeline mettent aux prises cités contre cités, châteaux contre châteaux. Partout l'on frappe de la langue et de l'épée. Les milices des moines mendians, dominicains et franciscains, sont aussi belliqueuses que les chevaliers bardés de fer; légistes et théologiens, doctrinaires et pamphlétaires, poètes d'Allemagne, de Provence et d'Italie entrent dans la lice, remuant dans ses couches profondes la chrétienté tout entière.

L'attitude de Frédéric au milieu de cette lutte acharnée, parmi les revers et les défections, est à remarquer. Même vaincu, il n'abdique aucune de ses prétentions. Son langage est celui d'un Trajan, paisiblement assis sur le siège curule du législateur universel, dans la sécurité et la majesté de la paix romaine. Quelles que soient les trahisons de la fortune, il se fait appeler « grand et pacifique, glorieux, vainqueur et triomphateur, toujours auguste. » Toutes les formules, toutes les pratiques du grand empire revivent pour lui. Il fonde une ville en Sicile et la nomme Augusta. Quand il a brûlé Celano, il la reconstruit et lui impose le nom de Cesarea. S'il écrit à son fils Conrad, il l'appelle « race divine du sang des césars; » parlant de sa mère, il lui donne le titre que Tibère donnait à Livie : *diva mater nostra.*

D'être un empereur divin à devenir dieu, y a-t-il donc si loin? Iési, le petit bourg italien où Frédéric II est né, il l'appelle « notre Bethléem. » Le pape peut donc l'accuser de s'élever au-dessus de Dieu, « de se tenir assis dans le temple. » Dans l'exaltation du fanatisme gibelin, pour beaucoup de ses partisans, Frédéric II est vraiment un Messie. L'un le salue, « vicaire et lieutenant de Dieu; » l'autre, un évêque, lui écrit que, « pour aller vers son Seigneur, il marchera sur les eaux; » le troisième, également un prélat, lui décerne le titre d'*antistes*, « chef de la loi : » de la loi divine comme de la loi humaine.

Est-il donc étonnant qu'on ait prêté à Frédéric II l'idée de fonder une religion nouvelle, dont il serait le pape, presque le dieu? Pourtant il faut bien reconnaître que, des deux adversaires, le pape et l'empereur, c'est celui-ci qui est le plus modéré. A certains momens, on le prendrait pour un champion de la liberté, combattant uniquement pour affranchir l'Europe de l'effroyable despotisme, à la fois politique et religieux, dont la menacent les ambitions pontificales, par la confusion du spirituel et du temporel. C'est surtout quand il est obligé de faire appel à l'opinion européenne qu'il se prononce contre le cumul des deux pouvoirs. Il invoque auprès des rois, même auprès des barons, la solidarité qui unit tous les princes séculiers : « Quand la maison brûle, il faut faire provision d'eau chez soi. Il est facile d'humilier ensuite les rois et les princes quand on porte à la puissance impériale, qui est le bouclier des autres, le premier coup... Réfléchissez bien à ceci que, si l'on commence par moi, l'empereur élu par les Allemands, c'est pour finir par les rois... Défendez votre cause en soutenant la mienne. » Sans doute, il n'est pas impossible que, devançant Henri VIII d'Angleterre ou reprenant l'œuvre des empereurs byzantins, il ait songé à constituer des églises d'état, indépendantes du pape et dont les grands souverains

auraient été les chefs. Mais, à défaut de documens positifs, on ne peut rien affirmer.

Pour ajouter à la grandeur tragique de la lutte, un troisième intervenant apparaît tout à coup aux frontières de l'Europe, celui-là de proportions gigantesques. Devant lui pâlissent chrétiens et sarrasins, menacés de se voir réconciliés dans une destruction commune. Tout un monde barbare, dont les Auguste et les Trajan avaient à peine deviné l'existence, par-delà le monde germain et le monde scythique qui étaient pour Tacite la fin de l'univers connu, s'ébranle tout à coup. Des rivages de l'Océan chinois aux rivages classiques de la Mer-Noire se sont avancées les hordes sans nombre des Tatars-Mongols. Sous leurs pas, des empires, dont l'Allemagne et l'Italie n'auraient été que des provinces, ont été mis en poussière, et des régions plus peuplées que l'Europe entière ont été réduites en déserts. Jusqu'à présent, rien n'a pu arrêter cette marée d'hommes. Elle a traversé toute la largeur des pays slaves, dispersant comme des feuilles mortes la chevalerie russe ; l'Asie a mis le pied sur le sol germain et l'on se bat en Silésie. Encore quelques étapes et les guerriers au nez camard seront en Bohême, à Francfort, bientôt même en France, en Italie. Il semble que cette inondation de la race jaune, — qu'on nous annonce aujourd'hui pour le XXe ou le XXIe siècle, — ait été sur le point de se réaliser au XIIIe. Une angoisse immense s'empare de l'Europe, comme à la veille de la fin du monde. Partout on sonne les cloches, on prie, on ajoute aux litanies cette formule : « Seigneur, délivrez-nous des Tartares ! » Et le grand cœur de saint Louis se prépare au martyre.

Chose étrange ! c'est à peine si le pape et l'empereur, dans les convulsions de leur lutte mortelle, prennent souci du danger. Ils ne s'occupent des Tatars que pour se lancer mutuellement à la face l'accusation de pactiser avec eux, de les avoir appelés en Europe. Ce qui semble tout dominer, c'est le problème insoluble de la forme qui doit être donnée à l'Europe, la forme ecclésiastique ou la forme impériale. Comme à d'autres époques, la question de gouvernement a l'air de primer la question même d'existence. Enfin, les Tatars se retirent comme ils sont venus ; une révolte sur les bords du Hohang-ho ou du Yan-Tsé-Kiang dégage la vallée de l'Oder ; ils disparaissent ainsi qu'un nuage de sauterelles que le vent apportait et que le vent remporte, sans que la papauté et l'empire, les deux acharnés lutteurs, aient relâché leur étreinte. Grégoire IX est mort, Innocent IV lui succède : la lutte continue. Celui-ci a fui la terre embrasée d'Italie ; réfugié à Lyon, il transporte des pays du sud aux pays français l'agitation et la guerre. Il convoque un concile œcuménique ; pour la troisième fois, avec une solennité plus grande que jamais,

Frédéric II est excommunié, proclamé déchu de toutes ses royautés, et ses sujets, de la Baltique à la Palestine, sont déliés du serment de fidélité.

Au reçu de ces nouvelles, raconte Mathieu Paris, Frédéric II, alors en Italie, se fit apporter tous ses diadèmes : « Les voici, mes couronnes, s'écria-t-il ; ni pape ni concile ne me les arracheront sans qu'il en coûte beaucoup de sang. » La guerre prend alors un caractère inouï de cruauté. Dans la Haute-Italie, Eccelino de Romano n'épargne ni l'âge ni le sexe ; dans le royaume de Sicile, Frédéric crève les yeux, coupe le nez et les mains à ses prisonniers, fait écarteler les municipaux de Bari, brûler vifs des moines et des prêtres qui ont prêché contre lui. Même les femmes et les enfans, il les fait périr dans les flammes des bûchers ou les jette à la mer, cousus dans des sacs. Pour les tortures qu'il prodigue à ses ennemis, il épuise les cruautés juridiques des codes romains. Il est bientôt privé de ses plus fidèles serviteurs : Thaddée de Suessa, le guerrier légiste, le théoricien du césarisme, qui a courageusement défendu son maître au concile de Lyon, est tué au siège de Parme, et les Parmesans mutilent son cadavre. Pierre de la Vigne, chancelier de l'empereur, celui qu'on avait désigné comme l'apôtre de la nouvelle religion, comme le Pierre et comme la pierre angulaire de l'église impériale, devient, paraît-il, infidèle. Accusé de complicité dans une tentative d'empoisonnement sur l'empereur, on lui brûle les yeux ; on le condamne à périr déchiré par la populace ; il échappe à ce supplice en se brisant le crâne contre les piliers d'une église.

En novembre 1250, au château de Fiorentino, une attaque de dysenterie emporte le Messie des gibelins. Frédéric II meurt entre les bras de l'archevêque de Palerme, revêtu de la robe monacale, non de la robe détestée des franciscains, ses ennemis mortels, mais de celle des moines de Cîteaux.

Sa mort n'arrêta pas les hostilités. L'église s'acharna sur la lignée maudite des Hohenstaufen, sur « cette race de vipères, » comme l'appelait Innocent IV. Contre le fils de Frédéric, Conrad IV, elle suscita en Allemagne une série d'anti-césars, fantômes d'empereurs, dont certains ne se montrèrent même pas à leurs sujets. Puis Conrad mourut de la fièvre dans une de ses expéditions italiennes. Contre Manfred, autre fils de Frédéric, un fils naturel, qui ne demandait qu'à conserver le royaume sicilien, on alla chercher un ennemi jusque dans la famille de saint Louis. Manfred fut vaincu par Charles d'Anjou à la bataille de Bénévent : quand le cimier d'argent de son casque tomba, il vit dans cet accident un « signe de Dieu, » et courut chercher la mort au plus épais de la mêlée. Une destinée plus tra-

gique attendait le petit-fils de Frédéric, fils de Conrad IV, le petit Conrad, Corradino, comme l'appelèrent les Italiens : destinée si tragique que les nations l'ont pleurée, et que nous-mêmes, les Français, nous la pleurerions volontiers, si les Allemands ne la pleuraient pas si bruyamment. M. Jules Zeller a bien montré tout ce qu'il y a d'artificiel dans les regrets rétrospectifs de l'Allemagne actuelle, bizarrement mêlés de rancune contre la France de 1870, qui n'est cependant guère responsable des violences de Charles d'Anjou. M. Zeller prouve que l'Allemagne du XIIIe siècle, tout occupée de ses divisions et de sa transformation intérieure, resta presque indifférente à la fin dramatique du dernier des Hohenstaufen. Si le fils de Frédéric II fut regretté à cette époque, ce ne fut pas par les *minnesinger* allemands, mais par les poètes provençaux et italiens. Aussi, dans la mémoire des hommes, est-il resté Corradino, bien plus que Conrad. Sa tentative et son supplice forment un épisode, non de l'histoire allemande, mais de l'histoire italienne.

III.

L'étude approfondie que M. Jules Zeller a consacrée à Frédéric II met en lumière des traits qu'on ne peut négliger, si on veut avoir le sens exact des hommes et des choses.

Un premier caractère du duel entre

« Ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur »

est la disproportion énorme entre l'objet du débat et les moyens destinés à atteindre le but. C'est une lutte gigantesque, mais c'est surtout dans l'opinion des hommes qu'elle a ces proportions. Si l'humanité en est convulsée, c'est plutôt moralement que matériellement. Dans l'intellect de chacun des contemporains, homme, femme, enfant, l'empire comme la papauté a une prise puissante. Dans toute âme humaine, le pape, l'empereur, se reflètent en une image prodigieuse : toute idée de grandeur temporelle y procède de César, et, dans ces cerveaux pétris de foi et de religiosité, le pape a marqué profondément son empreinte. Pour chaque chrétien, l'empereur et le pape ont une grandeur *subjective* infinie ; mais quelle est leur puissance *objective*, leur puissance réelle ?

Quand on apprend dans la chrétienté que le pape a excommunié l'empereur, ou que l'empereur, dans sa chevauchée impériale, va franchir les Alpes pour châtier le pape, toutes les têtes se troublent et tous les cœurs se serrent. On s'attend à je ne sais quel cataclysme effroyable, comme serait l'entre-choquement du soleil et

de la lune, ces deux luminaires du ciel, auxquels se comparent volontiers les deux grands luminaires de la chrétienté. L'attente est d'autant plus anxieuse que la lutte s'étend sur les contrées les plus fameuses, les plus sonores de l'Europe, où chaque nom de ville ou de province éveille des échos qui ébranlent toutes les imaginations. Il est question du Rhin et des Alpes, d'Aix-la-Chapelle, de Mayence, de Cologne, tout pleins des souvenirs de Charlemagne; de Milan, de Rome, de la Sicile, tous pleins des souvenirs des vieux Romains. Au fait et au prendre, que se passe-t-il? Le plus souvent, le pape n'est même pas maître de Rome; la populace le chasse de son église du Vatican; un comte de Frangipani, fortifié dans quelque monument en ruines, le tient en échec ; ses anathèmes tombent d'abord dans les populations les plus sceptiques et les plus blasées sur les anathèmes. Quant à l'empereur, on croit qu'il va entraîner avec lui, par-delà les Alpes, toutes les forces des Allemagnes, des multitudes infinies de guerriers à la fauve chevelure, tout un déluge d'hommes comme celui qui, autrefois, submergea l'empire romain. En réalité, s'il n'avait pas avec lui les chevaliers de ses domaines de Souabe, qui, la plupart, ne le suivent que pour l'appât d'une solde, surtout s'il ne pouvait compter sur ses Sarrasins de Lucera et de Nocera, il se trouverait presque seul sur la terre d'Italie. Son camp est un va-et-vient de gens qui arrivent et qui repartent, de barons allemands qui, après quelques semaines de chevauchée, demandent à rentrer chez eux, de gibelins d'Italie qui accourent pleins d'illusions et qui décampent froissés et déçus. A certains momens, l'empereur est si peu escorté que les bourgeois de quelque ville lombarde pourraient bien mettre la main sur lui, comme ils firent à l'un de ses successeurs, retenu par eux en prison comme un débiteur insolvable. Dans ses plus formidables expéditions, Frédéric n'a jamais eu autour de lui plus de 12 à 15,000 hommes. Presque toujours ce grand armement va échouer devant quelqu'une de ces bicoques italiennes, comme celles que Bonaparte ramassera par douzaines après une victoire à Lodi ou à Rivoli. Une année, c'est Brescia qui l'arrête ; une autre année, c'est Parme, Viterbe, ou Bénévent. L'aigle impériale, dont une aile s'étend sur la Baltique et l'autre sur la Palestine, se trouve prise dans le réseau des cités lombardes ou dans le tissu des intrigues romaines, comme un oiseau-mouche dans une toile d'araignée. Après quelques passes d'armes, on fait la paix, car l'effort a épuisé également les deux partis : l'empereur va renouveler sa profession de foi aux pieds du pape, et le pape l'appelle « son cher fils. » Puis, l'année suivante, c'est à recommencer.

On voit bien que ces deux puissances formidables sont en grande

partie des fantômes, des êtres d'imagination. Elles sont surtout des puissances d'opinion. Les moyens matériels, pour chacune, sont presque nuls. C'est pourquoi l'une et l'autre se sont exténuées et ruinées à une tâche irréalisable. Comparez ce qui se passe en France à la même époque : les moyens dont disposent nos rois sont médiocres, mais le but est également modeste, tout humain, tout pratique. Chaque effort donne un résultat, et les résultats accumulés d'année en année enfantent lentement une grande révolution. Aussi, à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe, quand il n'y a plus d'empire allemand, il y a un royaume de France : le soufflet d'un agent de Philippe le Bel a cette conséquence que n'ont pu produire toutes les chevauchées des Hohenstaufen : l'effondrement de la papauté.

Frédéric a été un empereur romain bien plus qu'un empereur allemand. Le caractère de son pouvoir est avant tout universel, cosmopolite, comme la papauté elle-même. Cela tient autant à sa naissance et à son éducation italiennes qu'à sa qualité de chef du saint-empire. C'est en Allemagne qu'il a passé la plus petite partie de sa vie; il y est allé d'abord pour se faire élire; il y est retourné à plusieurs reprises, mais toujours pour peu de temps; il se hâte de s'y faire suppléer par un lieutenant, d'abord par son fils Henri, ensuite par son fils Conrad. Sa politique là-bas est surtout une politique d'abstention, presque d'abdication. On sent qu'à part ses domaines héréditaires de Souabe, rien ne l'y intéresse particulièrement. C'est sous le règne de cet empereur, à certains égards le plus puissant de tous les empereurs, que commencent la dissolution de la monarchie tudesque et le morcellement de l'Allemagne. C'est alors que les duchés primitifs, Saxe, Franconie, Bavière, même la Souabe, se morcellent en comtés, baronnies, chevaleries, « aspirant déjà à l'indépendance absolue que devaient consacrer, quatre cents ans plus tard, les traités de Westphalie. » L'administration de Frédéric II n'y est peut-être pas très intelligente : longtemps il s'obstine à comprimer l'aspiration des villes à l'autonomie communale; toutes ses préférences sont pour cette féodalité laïque et ecclésiastique, qui à la fin séparera si complètement ses intérêts de ceux de sa maison, et qui assistera indifférente à ses dernières luttes et à l'extermination des siens. Ses lieutenans en Allemagne, Henri d'abord, Conrad ensuite, précisément parce qu'ils résident dans le pays, semblent avoir plus que lui le sens des choses germaniques, l'instinct du véritable intérêt impérial : c'est malgré lui qu'ils accordent aux villes des chartes d'émancipation. A dater de 1239, en présence de l'ingratitude manifeste des princes et des prélats allemands, Frédéric II se rallie également à cette politique. On voit cependant qu'elle répugne à ses instincts d'empereur absolu qui, dans les tra-

ditions et les textes du haut empire romain, trouve des municipes dociles et désarmés, et non des républiques municipales.

Où le génie de gouvernement qui distingue Frédéric II apparaît surtout, c'est en Italie. Ce n'est même pas dans l'Italie du nord, où il s'acharne également à la tâche stérile et impolitique de détruire la liberté des villes, c'est dans le royaume sicilien. Là il est vraiment l'homme du progrès, un souverain réformateur, cherchant à réaliser, parmi les résistances de la féodalité angevine et dans cet amalgame des races italienne, grecque et sarrasine, un état, l'état moderne. Il est vrai que là même il n'a pas tout inventé. N'oublions pas que, dans le royaume sicilien, les empereurs souabes succédaient à une dynastie normande. Or les Normands représentèrent en Europe, du XIe au XIIIe siècle, une conception de gouvernement qui différait radicalement de la conception féodale. La Normandie elle-même ne ressemblait à aucune des provinces françaises. Le royaume fondé par Guillaume le Conquérant en Angleterre ne ressemblait à aucun des royaumes européens. C'est l'idée normande que Frédéric retrouve en Sicile. Tandis que, dans l'Europe entière, les administrations royales ont un caractère féodal et que toutes les fonctions appartiennent à de trop puissans vassaux, Frédéric II, dans l'Italie du sud, laisse à l'écart les grands seigneurs, s'entoure uniquement de petites gens, de légistes de profession, administre au moyen de fonctionnaires payés et révocables. Tandis que, partout ailleurs, les tribunaux forment un chaos inextricable, Frédéric délimite exactement les attributions des différentes cours, les organise en une hiérarchie rigoureuse, subordonne absolument les juridictions baronniales à la juridiction royale. Sa législation civile, sa procédure n'ont plus rien du moyen âge : dans le droit criminel, la preuve par témoins remplace le duel judiciaire et les ordalies; dans le droit civil, il fait prévaloir l'égalité des partages, l'aptitude des femmes à hériter, sauf pour un petit nombre de familles, qui continuent à être régies par le droit franc ou le droit lombard. Il a déjà une cour des comptes et une organisation financière que la France ne possédera pas avant le XVe siècle. Sous couleur de contributions de guerre, il établit sur tous les biens indistinctement, même sur les biens nobles, des collectes ou taxes en argent qui deviennent ensuite permanentes.

Deux ou trois siècles avant tous les souverains d'Europe, Frédéric comprend que le moyen d'avoir de bonnes finances, c'est d'assurer la prospérité de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Il abolit le servage dans ses domaines. Il y établit des fermes-modèles, appelle des colons étrangers sur les terres désertes, encourage la plantation de la vigne, en recommandant sagement de ne

pas altérer, par un excès d'engrais, le généreux terroir de Sicile. Il essaie la culture de certaines plantes exotiques, telles que le palmier-dattier, dont il confie le soin à des juifs africains, telles que l'indigo, le coton, la canne à sucre. Il installe des sucreries, des manufactures de soieries. Il fait venir de Damas et de l'Espagne musulmane d'habiles armuriers. Il veille à ce que les tarifs d'importation et d'exportation ne soient pas dictés uniquement par des vues fiscales, mais soient des tarifs protecteurs et servent à favoriser les industries locales. Il abolit les douanes intérieures. Il fait creuser des puits dans les localités sans eaux, réparer les canaux destinés autrefois par les Romains à l'écoulement du lac Fucin. Il jette des ponts sur les rivières, comme celui de l'Ofanto, élève un hôpital à Tripergola, près de Naples. C'est un fondateur de villes nouvelles : Monteleone en Calabre, Aquila dans les Abruzzes, Augusta en Sicile. Il poursuit la répression de la piraterie et l'abolition du droit de bris. Il signe des traités de commerce, même avec des puissances infidèles. A lire dans M. Zeller et dans Huillard-Bréholles l'énumération de ses réformes, on pense à Frédéric II, roi de Prusse, bien plus qu'à Frédéric II, chef du saint-empire.

La grande originalité de Frédéric, c'est une certaine liberté d'esprit, bien étrange à cette époque. Non pas qu'il ait été en son temps un phénomène isolé et inexplicable. M. Zeller a saisi quelques-uns des fils qui le rattachent à ce moyen-âge inconnu, ou du moins le moins connu : le moyen âge sceptique ou incroyant. Grégoire IX attribuait à son ennemi des propos scandaleux : l'empereur aurait dit que le monde a été trompé par trois imposteurs, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet (1). Or, ce propos, ce n'est pas lui qui en est le premier auteur. Il l'aurait emprunté à Simon de Tournay, un de ces théologiens audacieux dont la dialectique ne respectait rien : Simon, pour faire parade de sa dextérité scolastique, démontrait d'abord, par de bonnes raisons, que Jésus était un imposteur, afin d'augmenter le mérite qu'il aurait ensuite à démontrer, par des raisons encore meilleures, qu'il était bien le fils du Très-Haut ; après s'être donné le plaisir de défaire Dieu, il le refaisait. Frédéric subissait les influences des pays les plus sceptiques de l'Europe, ceux où l'on connaissait beaucoup les infidèles ou beaucoup trop la papauté, comme notre France du midi ou les environs immédiats de Rome. Il se rattachait au type de ces princes incroyans du Languedoc, ces chefs et fauteurs de la secte albigeoise, ces comtes de Toulouse et ces vicomtes de Béziers qu'Innocent III avait autrefois foudroyés.

(1) Et encore que « la Sainte Vierge n'a pu enfanter un dieu parce que l'on ne saurait croire raisonnablement que ce qui se fait par la voie de la nature. »

Quoique Frédéric fît lui-même brûler les hérétiques, il n'avait point échappé à la contagion de leur hérésie. C'était son office d'empereur de faire monter les patarins sur le bûcher, mais il expédiait froidement, sans haine, cette formalité. Et même, quand ces sectaires demandaient qu'on ramenât église et papauté à la simplicité et à la pauvreté primitives, Frédéric trouvait que leur doctrine avait du bon. Si sévère pour eux à ses débuts, on le voit, à la fin de son règne, user de ménagemens à leur égard. Enfin les légistes, par habitude d'exalter le droit romain et de déprécier le droit canonique, hantés du fantôme évanoui de la grandeur impériale et importunés par cette réalité d'une grandeur pontificale, étaient tout à fait, comme nous dirions, des anticléricaux, et en même temps, par certaines tendances classiques de leur esprit, des demi-païens.

Par tous ces côtés, scepticisme de dialecticien, mysticisme de niveleur, logique de légiste, tradition antique, Frédéric était le plus dangereux ennemi de l'église romaine. Tout cela contribuait à lui donner cette physionomie d'ange rebelle, de Lucifer et d'Antechrist qui fit de lui l'épouvante de l'Europe croyante et, comme disait le pape, la stupeur du monde (*stupor mundi*). En son génie se concentraient toutes les hostilités éparses dans l'univers contre la papauté. Il n'est pas étonnant que sa puissante étreinte ait été funeste à celle-ci et que, mourant par elle, le front sillonné de ses foudres, il ait emporté la consolation de lui laisser au flanc la blessure mortelle. En lui s'incarnèrent trois grands principes des futures révolutions : la renaissance, la réforme, l'idée moderne de l'état. En lui on voit poindre à la fois Érasme, Luther et Henri VIII, le fondateur de l'église nationale d'Angleterre, avec Charles-Quint, le destructeur de Rome.

Dans la légende germanique de Barberousse endormi dans la caverne du Kyphausen, ce qui donne au sommeil du Titan un aspect si imposant et si menaçant, c'est que l'imagination allemande a confondu dans une figure unique des traits appartenant à l'aïeul et au petit-fils : celui qui dort là, c'est à la fois Frédéric le géant et Frédéric l'impie. C'est pour cela que Henri Heine viendra rêver autour de cette caverne qu'environnent les essaims importuns de noirs corbeaux, guettant le réveil de l'empereur, épiant le moment où sifflera la flèche du bon archer. Qu'on ne s'y trompe pas : Frédéric II, si précise et si moderne que soit sa physionomie, a été promptement, tout comme Frédéric Barberousse, un personnage légendaire, un de ceux à la disparition desquels les peuples refusent de croire. Moins de cent ans après sa mort, vers 1348, un historien de la Suisse allemande écrivait : « En ce temps-ci, un grand nombre d'hommes de races diverses ou plutôt de toutes races dé-

clarent ouvertement que l'empereur Frédéric II va revenir plus puissant que jamais pour réformer l'église. Il est nécessaire qu'il vienne, ajoutent ceux qui professent cette opinion, même quand il aurait été coupé en morceaux, même quand il aurait été réduit en cendres par les flammes d'un bûcher. C'est un décret de la Providence qu'il en soit ainsi, et ce décret est irrévocable. » Les peuples de langue allemande se sont obstinés à voir avant tout dans la mission de Frédéric II la réforme de l'église, c'est-à-dire la première des révolutions modernes, et le point de départ de toutes les autres.

Une des étrangetés de Frédéric II, c'est la prise qu'eurent sur lui les influences musulmanes, et c'est là ce qui achève de donner à son impiété, ou, si l'on veut, à son scepticisme, un cachet spécial. Sans doute, il n'est pas le seul des princes de ce temps qui ait *arabisé :* les barons de Languedoc, de Provence, de Sicile, de Palestine, même les grands-maîtres des ordres religieux de ce temps, étaient étrangers au fanatisme ignorant et aveugle des premiers croisés; mais personne n'afficha aussi audacieusement, dans une situation aussi élevée, les sympathies et les mœurs musulmanes. Même la croisade est pour lui affaire de diplomatie, affaire de négoce, plutôt que de religion. Dans le temps même où il prenait la croix à Aix-la-Chapelle, il envoyait à Damas et au Caire Jean, évêque de Céfalu, renouveler les anciens pactes entre son royaume sicilien et les musulmans d'Orient; plus tard, il vend du blé à Tunis. Même, si on en croit Nicolas de Curbio, un familier des papes, il se livre à la traite des blanches et envoie des vierges chrétiennes aux harems des princes musulmans; plus probablement, il aura fermé les yeux sur ce honteux trafic, depuis longtemps familier aux Italiens du midi. Dans son royaume des Deux-Siciles, il réprima la turbulence des Sarrasins qui y sont établis; mais, malgré les instances de l'église, il se garda bien de les détruire. Il les organisa en ces deux colonies militaires de Lucera et de Nocera, qu'il renforça, au besoin, des mercenaires musulmans enrôlés sur la côte d'Afrique; elles furent pour lui comme une pépinière inépuisable de guerriers. Il emmène ces fidèles auxiliaires à la croisade de Palestine et les croisés naïfs s'étonnent de les voir, dans le camp du très chrétien empereur, tout près du tombeau du Christ, pratiquer librement les rites de leur culte. C'est avec eux qu'il gagne la bataille de Cortenuova, qu'il assiège Brescia et Faenza, et les papalins parlent avec horreur des flèches empoisonnées, du feu grégeois, des engins inconnus et formidables que ces infidèles mettent au service de leur maître. Dans sa lutte contre Rome, ils lui sont précieux entre tous, car ils sont invulnérables aux foudres du saint-

siège, et Lucera surtout est « une épine dans l'œil des papes. » C'est avec ces *spahis* et ces *turcos* du XIIIe siècle qu'il peut braver la grêle des excommunications, ravager les terres pontificales, chasser de leurs sièges les évêques rebelles, les faire, au besoin, traîner à la queue d'un cheval, comme il fit à l'évêque d'Arezzo, pendre et brûler les franciscains qui prêchaient et colportaient les anathèmes contre lui.

En Palestine, nous le voyons entretenir avec le sultan Malek-el-Kamel, qu'il appelle « son cher ami, » des relations vraiment cordiales. Sans aucun scrupule, il confère l'ordre chrétien de la chevalerie à l'émir Fakr-Eddin, absolument comme on confère aujourd'hui à des Turcs ou à des Égyptiens les « croix » de nos ordres, le cordon du Christ ou de la Conception. C'est un grand scandale pour l'époque : car on se souvient que Louis IX, prisonnier en Egypte, brava la mort plutôt que de donner l'accolade à un vaillant chef musulman. Frédéric II entre dans les mosquées, assiste aux cérémonies de l'islamisme, avec le même beau sang-froid que Bonaparte en 1799. Le sultan du Caire avait fait signifier au cadi de Jérusalem que, pendant toute la durée du séjour de l'empereur chrétien dans la ville sainte, le muezzin eût à s'abstenir d'annoncer, du haut des minarets, l'heure de la prière. « Vous avez eu tort, lui faisait dire Frédéric, de ne pas suivre vos lois et vos coutumes. »

Il tenait à l'Orient musulman par d'autres liens. Pendant la croisade, il avait pris pour maîtresse une Syrienne (1). Il aimait à faire danser devant lui des almées (2). A Lucera, il avait un harem gardé

(1) L'empereur Frédéric fut bien plus esclave de ses sens que son homonyme de Prusse. Le pape lui avait fait épouser, en 1209, à quatorze ou quinze ans, Catherine d'Aragon; en 1225, il épousa Isabelle de Brienne; en 1235, Isabelle d'Angleterre, sœur de Henri III; en 1245, à cinquante et un ans, il recherchait Gertrude d'Autriche; évincé de ce côté, il se fiança à une fille du duc de Saxe. La mort subite de l'empereur empêcha la réalisation de ce mariage. Il est plus difficile d'énumérer les femmes de la main gauche. La plus célèbre est Bianca Lancia, des marquis Lancia, Piémontaise, que certains auteurs considèrent comme une épouse légitime. Outre ses trois fils légitimes, Henri, Conrad et Henri, qu'il eut de ses trois femmes impériales, et plusieurs filles également légitimes, il eut de nombreux bâtards. Parmi les garçons, et dans l'ordre de primogéniture, se distinguèrent surtout Euzio, fils d'une Crémonaise, charmant poète, habile archer, hardi cavalier, guerrier intrépide, qui fut légat général de l'empire en Italie jusqu'au moment où il fut battu par les Bolonais; Frédéric, dit Frédéric d'Antioche, assez peu connu; le vaillant Manfred, fils de Bianca Lancia; Richard, comte de Chieti, qui fut vicaire-général de l'empire dans les Marches. On connaît à Frédéric au moins sept filles illégitimes dont cinq furent mariées noblement, et dont une, Blanchefleur, se fit religieuse aux Dominicaines de Montargis.

(2) Mathieu Paris nous a gardé le souvenir d'un divertissement de ce genre que

par des eunuques et renfermant à la fois des concubines proprement dites (en latin *garciæ*) et des servantes (*ancillæ*) attachées au service des premières ou au service du prince. Il y avait donc là, comme on dirait aujourd'hui à Stamboul, des *kadines* et des *odalisques* (femmes de chambre). Un mandat impérial daté de Lodi, 10 novembre 1239, et adressé à un de ses intendans, est ainsi conçu : « Nous recommandons et nous enjoignons à ta fidélité, dès que tu en seras requis par le cadi de Lucera et par Ben-Abou-Zeughi, nos serviteurs, de faire remettre pour nos *garciæ* qui sont à Lucera, et à chacune d'elles, une robe fourrée de martre, deux chemises et deux caleçons d'étoffe de lin, et pour les *ancillæ* de notre chambre qui sont au même lieu, à chacune d'elles une jupe *de mayuto* (?), deux chemises et deux caleçons d'étoffe de lin, le tout sur les provenances de notre cour qui sont entre tes mains, et de leur solder à toutes leurs dépenses par les mains du susdit Ben-Abou-Zeughi,.. suivant l'*assisia* ou règlement de notre cour. » A Messine, l'empereur semble avoir possédé un autre établissement où il y avait également des *ancillæ*, sans qu'on puisse préciser si celles-ci étaient des odalisques ou simplement des ouvrières, et si la maison était un harem ou simplement un gynécée ou manufacture. En tout cas, voici ce qu'il en dit : « Quant aux *ancillæ* de notre cour, qui sont dans le palais de Messine, applique-les à quelque ouvrage utile, par exemple à filer, afin qu'elles ne mangent pas leur pain sans rien faire. » Huillard-Bréholles incline ici vers l'hypothèse d'un harem. Enfin, dans ses expéditions, Frédéric emmenait, comme un monarque asiatique, tout un essaim de femmes. En 1248, son camp de Vittoria, sous les murs de Parme, ayant été surpris par les assiégés, les femmes, embarrassées de leurs longs vêtemens ou de leurs bagages, tombèrent aux mains des vainqueurs : ce fut une *Prise de la Smala*. Un poète contemporain assure que Frédéric fut plus marri de cette aventure que de la perte de ses soldats et de ses trésors.

A l'égard de sa première femme, Catherine d'Aragon, placé à ce moment sous l'œil vigilant d'Innocent III, il s'était conduit en époux chrétien et en mari d'Occident. Il n'en fut pas de même pour

Frédéric donna à son beau-frère Richard de Cornouailles : « Ce qui plut surtout à celui-ci, ce fut le spectacle de deux jeunes filles sarrasines, d'une beauté rare, qui, montées chacune sur deux boules au milieu d'un pavé uni, marchaient en tout sens en battant des mains, etc. » Le pape, au concile de Lyon, ne manqua pas de faire un crime à Frédéric II de ses rapports avec ces danseuses ou jongleuses : le fidèle Thaddée de Suessa défendit la réputation de son maître, assurant que ces femmes n'avaient d'autre office que d'amuser l'empereur par leurs tours et leurs jongleries.

les deux autres, Isabelle de Brienne et Isabelle d'Angleterre. Sa jalousie, tout asiatique et orientale, les tint enfermées comme dans un harem, ne permettant à personne, pas même à leurs parens, de les aller voir sans son autorisation. Toutes deux moururent en couches, et l'on en fit un reproche à Frédéric, qui n'avait pas permis aux médecins de pénétrer jusqu'à elles. L'Anglaise, surtout, fut étroitement gardée : il la mit sous la tutelle d'eunuques noirs, que Mathieu Paris compare à de « vieux masques. » Le pape Innocent IV, au concile de Lyon, accusa l'empereur des chrétiens de fabriquer lui-même les eunuques dont il avait besoin pour le service de son palais.

Les idées politiques de Frédéric se ressentirent de ces fréquentations orientales. S'il est vrai qu'il ait songé à réunir en ses mains le double pouvoir spirituel et temporel, ne fût-ce que pour n'avoir plus de pape à redouter, il avait, en Asie même, un beau modèle sous les yeux : le calife de Bagdad. Peut-être aussi connaissait-il l'histoire de cet Hakem, sultan d'Égypte (assassiné en 1021), qui, non content d'être lieutenant de Dieu, se proclama dieu lui-même et fonda la secte des *hakimites*, aussi ardens à adorer sa mémoire que le furent les plus fanatiques des gibelins à sanctifier celle de Frédéric II. Ce qu'il y a de certain, c'est que Frédéric II, à l'idéal romain d'empire, associait bizarrement un idéal tout asiatique. « Heureuse l'Asie, écrivait-il à son gendre l'empereur grec Vatacès, heureuses les puissances de l'Orient qui n'ont à redouter ni les armes de leurs sujets, ni les intrigues de leurs pontifes ! »

Et pourtant c'est le même homme qui, dès son avènement, fit le vœu de la croisade ; qui, si longtemps, s'intitula le fils dévoué de l'église ; qui, dans une des accalmies de la grande lutte, obtint du pape la canonisation d'Élisabeth de Hongrie, procéda lui-même à l'ouverture de son cercueil, posa sur sa tête une couronne d'or, et crut pieusement aux miracles opérés sur son tombeau ; qui sévit contre les hérétiques et qui voulut mourir dans la robe d'un moine.

Il était encore de son temps par les superstitions astrologiques, qui d'ailleurs survécurent tant de siècles au moyen âge. Il ne voulut consommer son mariage avec sa fiancée anglaise que lorsque les sages eurent observé le ciel et annoncé que les signes étaient favorables : tant il y avait de complexité et de contradictions dans ce singulier génie.

Le XIIIe siècle n'a cependant pas eu de plus grand esprit. Il avait des connaissances et des curiosités presque encyclopédiques, et fut vraiment un homme de la « première renaissance, » celle qui prépara la grande renaissance. Il paraît avoir possédé non-seulement l'allemand et le latin, mais les trois langues de sa *cité trilingue*

de Palerme : l'italien, le grec, l'arabe, et, en outre, le français (probablement quelqu'un de nos dialectes du midi).

Un trait qui le rapproche de Frédéric II de Prusse, c'est d'abord son goût pour les sciences.

Sous son règne, l'école de médecine de Salerne atteignit son apogée et l'université de Naples fut constituée. On le voit entouré non-seulement de légistes, mais de médecins, de philosophes, de savans, appartenant à tous les cultes chrétiens, juifs ou musulmans. On lui attribue un Traité de la fauconnerie (*De arte venandi cum avibus*), qui fut tout au moins composé à sa cour et sous ses yeux, et où il n'est pas seulement question de la vénerie, mais des mœurs et de l'anatomie des oiseaux : c'est un des premiers traités de zoologie qui aient paru en Europe (1). Des manuscrits lui attribuent également, soit comme auteur, soit comme inspirateur, un Traité « sur l'inspection des urines » et un Traité de chirurgie, sous ce titre : *Benedictio vulnerum secundum imperatorem Fridericum.* Un de ses familiers, Giordano Bruno, composa un Traité d'hippiatrique dont il semble faire remonter à l'empereur la paternité : *Liber mariscalchiæ Friderici imperatoris.* Frédéric II était un peu médecin lui-même, et, comme plus tard Pierre le Grand de Russie, un médecin un peu tyrannique : il imposait à son entourage le régime qu'il pratiquait lui-même : diètes, saignées, bains fréquens. Un certain Michel Scot, qui paraît avoir été Anglais ou Écossais d'origine, traduisit pour lui l'abrégé, fait par l'Arabe Avicenne, de l'*Histoire des animaux* d'Aristote. Pour lui, un juif de Provence, Jacob ben Abba-Mari, traduisit à Naples les commentaires d'Averroès sur certains ouvrages du péripatéticien ; un juif d'Espagne, Juda Cohen ben Salomon, compila une sorte d'encyclopédie intitulée *Inquisitio sapientiæ* (*Medras Chochma*). Frédéric II a encore protégé Leonardo Fibonacci, plus connu sous le nom de Léonard de Pise, et que ses distractions de savant avaient fait

(1) De sa passion pour la zoologie, faut-il rapprocher son goût pour les animaux exotiques que ses amis, les princes de l'islam, lui envoyaient en présens ? Il entretint de véritables ménageries. A la diète de Ravenne en 1231, à la grande diète de Mayence en 1235, il exhiba aux Italiens, aux Teutons ébahis, des lions, des panthères, des léopards, des hyènes, des chameaux, des dromadaires, des faucons blancs, des hiboux barbus. Au siège de Brescia, il eut des chameaux et des dromadaires pour porter ses bagages : son camp ressemblait à celui d'un roi de Perse ou d'un rajah de l'Inde ; l'Italie eût pu croire à l'invasion du grand Mogol et non d'un empereur germain. Il avait reçu du sultan d'Égypte un éléphant très bien dressé et très doux : dans les batailles, on lui plaçait sur le dos une tour carrée que défendaient des archers sarrasins ; dans les fêtes, cette tour était occupée par des trompettes, garnie de bannières aux quatre angles, et au centre flottait le grand étendard de l'empire. En 1235, il fit don du noble pachyderme aux citoyens de Crémone.

surnommer *Bighellone* (le nigaud) par ses concitoyens les Pisans. C'est ce Léonard qui opéra la grande révolution dans les sciences mathématiques au XIIIe siècle; car c'est lui qui fit connaître à l'Europe l'arithmétique et l'algèbre des Sarrasins, qui popularisa le zéro et les chiffres dits arabes. Il est l'auteur du *Traité de l'abacus*, de la *Pratique de la géométrie*, ouvrages d'une célébrité universelle, et il a dédié à l'empereur Frédéric son *Traité des nombres carrés*.

Frédéric II aima les lettres italiennes et les lettres provençales, comme son homonyme de Prusse aima les lettres françaises. Il fut moins exclusif que lui; car, en même temps qu'il s'entourait des poètes de l'Italie et de la France méridionale (1), il fut le centre d'un magnifique mouvement de poésie germanique. A sa cour, à ses diètes s'empressèrent les *minnesinger :* Hartmann von der Aue, Wirat de Gravenberg, Conrad de Würtzbourg, Walter de Vogelweide, Wolfram d'Eschenbach, Gottfried de Strasbourg, le prince poète Louis, landgrave de Thuringe. Dans la langue de la vieille Allemagne, on chanta, sur des rythmes importés du midi, les motifs empruntés aux légendes du cycle breton, aux chansons de gestes et aux fabliaux de France, aux sirventes de la langue d'oc. Les échos de la Table-Ronde, de la cour légendaire de Charlemagne, de la guerre de Troie, retentirent sous les voûtes des halls germaniques.

En Italie, Frédéric fut, pour les beaux-arts et la recherche des chefs-d'œuvre antiques, le précurseur des Mécènes de Florence et des papes artistes de la renaissance. Il fait transporter à Lucera un groupe de bronze (représentant un homme et une vache) et des bas-reliefs de marbre qui semblent avoir été des œuvres classiques. Il encouraga Oberto Communale, auquel on peut déjà décerner le titre d'archéologue, à exécuter des fouilles dans le voisinage d'Augusta.

Et, en même temps, sur le vieux Rhin, s'achevaient de splendides monumens de l'art ogival, cet art français par excellence, que l'Allemagne allait si merveilleusement s'assimiler : Saint-Gédéon et Saint-Cunibert de Cologne. D'autre part, à Trèves, l'église de Notre-Dame (*Liebfrauenkirche*), avec son dôme byzantin et sa décoration moresque, atteste encore aujourd'hui l'influence qu'exerça sur l'art allemand la fréquentation de l'Orient : c'est bien là une architecture de la croisade.

Ce génie étonnant (*stupor mundi*), ce puissant révolutionnaire

(1) Il envoya à Tunis une sorte de mission scientifique qui obtint du sultan l'autorisation de traduire un précieux manuscrit arabe, le *Livre de Sidrac*, qui est un roman oriental.

(*immutator mundi*), ce Protée, cette couleuvre, comme l'appelaient les papes, si divers et si insaisissable, si étrange et si original, est-il bien sympathique? Autant demander si l'épithète pourrait s'appliquer à Frédéric de Prusse. En regard de ces côtés brillans et lumineux, que de côtés sombres et sinistres, où revit la vieille barbarie teutonique, la brutalité de Barberousse, la cruauté de Henri VI! Dans le nord de l'Italie, par ses alliés les Romano, dans le midi, par ses Souabes et ses Sarrasins, il fit une guerre atroce. Contre ses plus proches, il fut sans pitié : son fils aîné Henri mourut en prison ; ses deux dernières femmes eurent une fin presque aussi triste ; son chancelier Pierre de La Vigne fut réduit au suicide. Tous ceux qu'il avait élevés, le chancelier Gautier de Palearia, l'évêque Jean de Céfalu, l'archevêque de Tarente, le duc de Spolète Rainald, il se plut à les abaisser en de tragiques disgrâces. Le franciscain Salimbene lui prête un mot effroyable : « Jamais je n'ai nourri un porc que pour en avoir la graisse. » (*Nunquam nutrivit aliquem porcum cujus non habuisset axungiam.*) Dans ses comédies de tendresse à l'égard du vieux pape Honorius comme dans les fureurs de ses derniers jours, on ne découvre pas une étincelle de sensibilité. La férocité native qui lui venait de ses ancêtres, et que le sang du *Cyclope* charriait en ses veines, ne pouvait guère s'amender dans l'exaspération de telles luttes. Son dogmatisme d'empereur et de pontife suprême et infaillible, élevé à une hauteur infinie au-dessus de la fourmilière humaine; les théories de lèse-majesté et la pratique du droit criminel romain, devaient frapper et congeler cette férocité en une cruauté glaciale et implacable, étrangère à tout scrupule comme à tout remords. Il représentait l'inquisition impériale aux prises avec l'inquisition d'église : comment lui demander de l'humanité? Voyons en lui un magnifique engin de combat contre l'omnipotence spirituelle, un puissant agent de destruction pour le vieux moyen âge, une de ces forces historiques inexorables et formidables comme sont les forces de la nature : ne lui demandons pas d'avoir été un philanthrope.

ALFRED RAMBAUD.

REVUE MUSICALE

Les Concerts : Symphonies de MM. Victorin Joncières, Benjamin Godard, d'Indy et Saint-Saëns. — *Manfred*, de Schumann. — La Société de musique de chambre pour instrumens à vent.

Les concerts sont finis ; Paris n'a plus d'affiches ; les trois orchestres du dimanche se taisent ; d'innombrables virtuoses ne jouent plus dans les salles spécialement affectées à cet usage. Il est temps de regarder en arrière et de signaler parmi les œuvres nouvelles, de rappeler parmi les anciennes celles qui méritent le plus une mention ou un souvenir.

L'année a été très symphonique. On a entendu au Châtelet deux symphonies, deux autres à l'Éden, une au Conservatoire, et qui vaut toutes les autres. Aussi finirons-nous par elle.

La symphonie de M. Victorin Joncières ne date pas d'hier. Elle a vingt ans, et ne cache pas son âge. On dirait presque d'elle, comme de certains vins, qu'elle s'est dépouillée. Les idées en sont assez minces, et l'instrumentation manque du relief, de la couleur à laquelle nous habitue de plus en plus l'école moderne. Le premier morceau du moins a de la grâce, de l'abondance, et cet ensemble de qualités moyennes qui fait l'honorabilité d'une œuvre. Depuis vingt ans, l'auteur de *Dimitri*, du *Chevalier Jean*, a fait plus, et mieux. Cette symphonie de jeunesse garde surtout un intérêt rétrospectif, et M. Joncières, en la faisant entendre, ou réentendre, a dû subir l'attrait un peu mélancolique du passé.

Plus récente est la *Symphonie légendaire* de M. Benjamin Godard, exécutée elle aussi par M. Colonne. Dans notre siècle sceptique et naturaliste, ne serait-elle pas tout à fait morte, la petite fleur bleue du romantisme, la fleur allemande? On aime encore les histoires de revenans, de sylphes qui dansent au clair de lune, et de cavaliers qui chevauchent la nuit au bord des étangs. Rossini, je crois, disait de Verdi : *C'est oune mousicien qui a oune casque!* M. Godard, lui, a un manteau, le manteau de Chateaubriand au cap Misène, le manteau romantique, qui appelle l'air rêveur et les cheveux longs. Romantique était déjà le concerto pour violon ; romantique est encore *la Symphonie légendaire*. Elle l'est même un peu trop : les feux follets y succèdent aux esprits, et les elfes aux feux follets; il n'y est question que de manoirs, de dames qui montent à leur tour, du chevalier Wilfrid et des pâles lavandières. Certains coins de ce décor sont défraîchis, et il ne faut pas les regarder trop longtemps. Nous croirions davantage aux apparitions de M. Godard si elles revenaient moins souvent; leur ténacité nuit à leur prestige.

Un peu monotone, l'œuvre est aussi un peu décousue. Aucun lien ne relie entre eux les différens tableaux; aucune pensée n'en est l'âme, aucun personnage n'en est le héros. Je sais bien que des sujets de ce genre tolèrent et même réclament un certain vague, aiment le crépuscule; mais les épisodes de *la Symphonie légendaire* gagneraient néanmoins à se grouper autour d'une idée ou d'un type. L'an dernier, M. Vincent d'Indy, l'auteur du *Chant de la cloche,* avait, dans son œuvre pourtant fantastique et surnaturelle, introduit plus heureusement l'élément humain avec l'intéressante figure du fondeur Wilhelm.

La partition de M. Godard, qui n'a pas l'unité sérieuse, la densité de celle de M. d'Indy, possède des qualités d'un autre ordre; elle révèle une imagination facile, des rêves plus que des méditations, mais des rêves poétiques, de charmantes visions. Disons tout de suite que la troisième partie n'est pas la meilleure : la symphonie intitulée *Dans la forêt* manque de grandeur; *les Feux follets* prêtent un peu à rire, et *les Elfes*, malgré leur clair refrain, ne font songer, que pour le regretter, à l'admirable *Roi des aulnes*. En revanche, les deux premières parties ont beaucoup de mérite. L'introduction : *Au Manoir*, est pleine de couleur. Un peu longue seulement, elle est développée avec ordre, avec suite. La progression de l'idée mélodique et celle des sonorités y sont en parfait équilibre; la phrase fondamentale est distinguée, résolue en cadences originales, et l'orchestration serait irréprochable sans quelques éclats de cymbales, inutiles accens, qu'il serait facile de supprimer.

La ballade qui suit est une remarquable page de musique descriptive. Le prélude d'orchestre est solennel; de simples octaves étagées

sur l'échelle des instrumens à vent donnent une singulière impression de mystère et de solitude. Dans la nuit, derrière les vitraux de la salle, on entend la chevauchée légère des fées et leur petit rire perlé comme une gamme de flûte. La jeune fille tremble et se presse contre son ami. Sa chanson et les réponses d'orchestre alternent très heureusement au début de la ballade, et le premier couplet semble un double frisson d'inquiétude et d'amour. Le second, plus calme, n'est pas moins gracieux. Les autres sont cherchés et tourmentés en vain, mais le dernier est peut-être le plus charmant de tous. Ce vers surtout : *Donne un dernier baiser, mets ta main dans la mienne*, amène une modulation délicieuse.

L'intermède instrumental intitulé *la Mare aux fées* rappelle à la fois le scherzo de la *Symphonie héroïque* et l'allegretto de la *Symphonie cantate;* mais *Dans la cathédrale* est une inspiration simple et grandiose comme un vaisseau d'église. L'effet de ce morceau répond merveilleusement à son titre; on voudrait l'entendre, tout seul, perdu sous les voûtes de Notre-Dame, à la chute du jour; courber la tête sous les menaces du début et la relever quand chantent les promesses divines. Les deux thèmes sont également beaux, exposés avec franchise et sans aucune vulgarité; je ne trouverais à reprendre que les gammes un peu mélodramatiques du milieu.

Enfin, n'achevons pas sans louer l'onction et la sérénité de la *Prière*, pour baryton. Elle fait songer, je ne sais trop pourquoi, à la mélodie de M. Massenet, *les Enfans*, élargie, élevée par une pensée supérieure. Voilà peut-être les accens les plus pénétrans de l'œuvre entière. Ils doivent un peu cette puissance particulière d'émotion à l'admirable diction de M. Faure, mais aussi à la personnalité, à l'humanité du sentiment, trop souvent absente de ce sujet fantastique et légendaire.

M. Lamoureux a donné, lui aussi, deux symphonies : l'une de M. Édouard Lalo, qu'à notre grand regret nous n'avons pu entendre; l'autre de M.V. d'Indy, l'auteur plus qu'estimable du *Chant de la cloche*. M. d'Indy est un des jeunes compositeurs les plus aimés par le parti avancé de la musique; il est aussi l'un des plus aimables. Il accepte la discussion, fût-ce la contradiction. S'il vous arrive de prononcer le nom d'un homme de génie autre que Wagner, il ne vous toise pas avec trop de dédain. Il excuse le respect de Weber, de Meyerbeer, peut-être de Gounod et de Verdi; il peut encore entendre l'ouverture du *Freischütz*. Il admet qu'on puisse ne pas adorer la *Tétralogie* sans qu'on soit le dernier des Philistins. En paroles, il n'est pas tout à fait intransigeant.

L'école à laquelle appartient M. d'Indy veut décidément rompre non-seulement avec les formules, mais avec les formes anciennes. Par

horreur de ce qu'elle appelle la convention, à force de chercher le nouveau, l'original, elle tombe dans l'excentrique et le bizarre; on dirait qu'elle a honte d'écrire avec les notes de tout le monde et dans un seul ton à la fois. Elle proscrit les phrases qui s'achèvent, les périodes qui se suivent et les morceaux qui se développent. Elle aime les crudités, les cruautés d'harmonie ou de tonalité. Pour elle, le naturel est platitude et la simplicité misère. Cette fuite obstinée de la banalité finit par être pire que la banalité même; rien ne lasse comme de suivre ce continuel effort, et de marcher toujours en dehors de la route.

On n'entend pas sans fatigue la symphonie de M. d'Indy; ce qui ne signifie point qu'on l'entende sans intérêt. Elle est construite sur une seule phrase : un air montagnard recueilli dans les Cévennes. Cette unité absolue d'une symphonie entière est acceptable en principe, mais très hasardeuse en pratique. Beethoven lui-même n'a pas osé tirer d'un thème unique plus d'un morceau, et M. Saint-Saëns, dans la symphonie que nous étudierons tout à l'heure, a donné à l'idée fondamentale la première place de beaucoup, mais non toute la place. M. d'Indy a voulu être plus rigoureux; c'est un tort. Son thème est original; il donne, à peine exposé par le cor anglais, une impression de campagne et de plein air, un peu comme le Ranz des vaches de *Manfred;* mais il n'est pas de force à porter toute une symphonie. Il est trop flottant, son contour et son rythme ne s'accusent pas, ne s'imposent pas assez. Même incertitude dans le développement du motif que dans le motif lui-même. On ne suit pas aisément M. d'Indy; l'on ne voit pas où l'on marche derrière lui, et l'on tâtonne en lui tenant la main. De là pour l'auditeur une certaine inquiétude, redoublée par les accidens du chemin : cadences rompues, résolutions bizarres, modulations incessantes, qui secouent à le briser le fil ténu du labyrinthe. Le premier morceau semble plutôt une fantaisie qu'une symphonie; il manque de méthode et de logique. Les variations ou les variantes se multiplient, mais l'idée ne se développe guère; on ne la sent pas grossir, se dilater avant de s'épanouir tout entière. Il est bon qu'une symphonie soit construite avec des lignes plus nettes, avec un plan plus arrêté.

Avouons en toute humilité que le second morceau nous a échappé; mais le dernier nous a beaucoup plu. Le motif, tout à l'heure mélancolique, y prend des allures joyeuses, un entrain populaire et campagnard. On reprendrait çà et là encore un peu d'incohérence, quelques souvenirs de Berlioz, mais l'effet général est très heureux. La gaîté de ce finale est communicative; on sourit, on rit presque à l'écouter. La facture en est fort habile, les rythmes y sont décomposés avec une science singulière de l'anatomie musicale. Quant à l'orchestration, elle ne saurait être plus ingénieuse. Le piano seulement a dans cette sym-

phonie une importance exagérée. Il faut toujours se défier de cet instrument : il n'est guère agréable qu'à lui tout seul, et à soi tout seul. Ah ! si M. d'Indy voulait moins chercher, comme il trouverait davantage peut-être ! S'il voulait, lui et bien d'autres, se laisser aller un peu, prendre les choses plus simplement, faire de la prose sans le savoir !

Nous donnons furieusement aujourd'hui dans l'art laborieux, et prétentieux,.. et ennuyeux,.. *L'ennui dans la musique!* le beau sujet d'article à notre époque, et de quel long article ! Il y aurait sa place, l'auteur du *Chasseur maudit*, des *Variations symphoniques* pour piano et orchestre, de *Ruth*, des *Béatitudes*, celui que ses zélés disciples appellent le Bach français, *le Maître*, et qui n'est au fond qu'un excellent professeur. Ils sont une douzaine dans Paris, de ces jeunes doctrinaires, qui s'en vont répétant sérieusement que Meyerbeer n'avait pas le sentiment dramatique, que Rossini ne savait pas la musique, que Gounod et Verdi sont des malfaiteurs, que Massenet est un sous-Clapisson ; et que M. César Franck a du génie. De tous ces paradoxes, les premiers seuls nous réjouissaient avant le Festival-Franck; depuis, c'est le dernier qui nous réjouit le plus. Un Festival-Franck ! Il faut y avoir assisté pour comprendre à quel point ces deux mots-là jurent ensemble. Oh ! la froide solennité dans la froide salle du Cirque d'hiver ! On gardait son manteau pour écouter cette musique-là. *Le Maître* dirigeait avec onction et componction ses œuvres glaciales, et le sourire ne se figeait pas sur ses lèvres; il avait l'air du Saint-Just de la musique. On jouait *le Chasseur maudit*, une rapsodie, et il souriait; *Ruth*, oratorio biblique; *les Béatitudes*, oratorio évangélique, tout cela gris, sans émotion, sans vie, sans rien de ce qui fait la grâce et la beauté, il souriait toujours. Non, vraiment, M. César Franck n'est pas *le Maître*, et la dévotion de ses fidèles est excessive. M. Franck, le plus doux et le plus affable des hommes, le plus sincèrement épris de l'art, et de son art, est aussi un organiste, un improvisateur hors ligne; un musicien sérieux, très sérieux; il sait à fond et il enseigne à merveille tout ce qui s'apprend; mais le principal, en art, c'est ce qui ne s'apprend pas, et voilà tout ce que nous voulions rappeler.

Ce qui ne s'apprend pas pourrait bien être dans la symphonie en *ut* mineur de M. Saint-Saëns, acclamée et redemandée par le public du Conservatoire. Oui, ce public a battu des mains ; il a même trépigné, ou à peu près, « et dans ce doux asile, » comme disait Rameau, pareille ovation n'avait pas été faite depuis longtemps, je ne dis point à un virtuose, mais à une œuvre, surtout à l'œuvre d'un vivant; là-bas, on ne fête que des ombres.

C'est avec une vraie joie, artistique et nationale, que nous saluons la symphonie de M. Saint-Saëns. Rien de plus beau dans ce genre n'a paru depuis Mendelssohn, et peut-être depuis Beethoven, ni chez nous,

ni chez les autres, fût-ce au pays de Schumann, de Raff et de Brahms. Elle ne se nomme ni légendaire ni romantique, cette symphonie-là; elle n'a besoin ni de titre ni de commentaire; elle revêt hardiment la forme austère des vieux chefs-d'œuvre. Certes, nous aimons la parole chantée, et l'opéra ou le drame lyrique; mais la musique instrumentale est une manifestation plus pure encore du génie, et la beauté de l'art symphonique excuserait presque l'anathème de Grillparzer sur ceux « qui mêlent des mots aux subtiles émanations de l'âme, et renouvellent le sacrilège des anges du Seigneur s'unissant aux filles de la terre. » C'est aux fortes leçons de la musique instrumentale que s'est formé le talent de M. Saint-Saëns. Sa muse est sérieuse, « et même un peu farouche, » plus sévère par exemple que celle de M. Massenet. Elle préfère les accords de sa lyre aux sons de sa propre voix. M. Saint-Saëns est avant tout un symphoniste, un musicien d'orchestre encore plus que de théâtre, fils de Bach et de Beethoven plutôt que de Weber et de Meyerber. Il a montré ici toutes les qualités des grands maîtres : l'imagination et la raison, la fantaisie et l'ordre, la profondeur et la clarté. Cette symphonie est plus symphonique que pas une; je n'en connais pas d'autre, fût-ce parmi les plus illustres, qui soit traitée avec plus de rigueur, où l'idée maîtresse domine davantage et rassemble autour d'elle des élémens plus variés et plus dociles à la fois.

Après quelques mesures d'introduction, cette idée, souveraine de l'œuvre, s'expose dans son intégrité. Elle est de qualité rare, et les amateurs de « mélodie » peuvent la goûter sans honte. Mendelssohn en aimerait la mélancolie, l'inquiétude redoublée par la trépidation des notes répétées. Voilà un thème assez fort pour soutenir presque toute une symphonie, assez déterminé pour qu'on le reconnaisse, soit entier, soit par fragmens, dans ses développemens et ses métamorphoses. Il se transforme bientôt, et quand un second motif intervient, il l'accompagne de ses frissons continus. Au-dessus éclate alors une phrase passionnée qui descend des hauteurs des violons; puis le second motif s'affirme à son tour; l'un et l'autre alternent et se croisent. La phrase principale se morcelle, se coupe de silences; elle prend le rythme d'un *Dies iræ* haletant, que traversent des lueurs d'espoir. Les hautbois gémissent et les trombones scandent le trémolo pathétique des instrumens à cordes. Tout se mêle et fermente; des lambeaux de phrase cherchent à se réunir, les timbres s'appellent, les harmonies veulent se rejoindre; enfin, le travail symphonique se poursuit jusqu'à ce que, de cet orchestre en fusion, l'idée rejaillisse encore plus belle et mieux trempée. La *rentrée*, décisive en toute symphonie, est ici d'une incomparable puissance. Elle donne le frisson des grandes beautés et la double joie particulière à la musique symphonique : joie

de l'âme violemment émue, joie de l'esprit saisi par la brusque et triomphante synthèse d'une idée minutieusement analysée et reconstituée soudain.

Le premier morceau n'est que trouble et passion, le suivant n'est que gravité et recueillement. Sur une basse d'orgue qui descend lentement se pose un chant admirable. Nous parlions tout à l'heure de Mendelssohn; en vérité, ses *adagios* ne sont pas plus beaux. L'adjonction de l'orgue à l'orchestre produit ici un effet extraordinaire, avec ces grands soupirs qui fortifient et veloutent la mélodie. L'*adagio* est traité plus librement que le premier morceau : l'idée y est seulement exposée, puis ramenée en réponses par les différens groupes d'instrumens, tantôt sans voiles, tantôt voilée au contraire sous des variations transparentes, par exemple sous un délicieux dessin de violons. Un instant rappelée par de sombres *pizzicati* de violoncelles, la phrase du premier morceau s'efforce de troubler cette quiétude; mais peu à peu elle aussi s'apaise, se fond en modulations charmantes, et les *pizzicati* mêmes, doucement entraînés, accompagnent la dernière reprise du thème et rehaussent seulement sa tranquille beauté. Enfin, une dégradation chromatique à la Wagner et une cadence aussi heureuse qu'inattendue achèvent dans une paix profonde cet *adagio*, qui peut compter parmi les plus belles pages de la musique contemporaine.

Le *scherzo* qui suit est étincelant; sa couleur, son allure fantastique rappellent un peu la *Danse macabre*. Le thème fondamental y revient encore, épars en gerbes de notes brillantes; des arpèges de piano partent comme des fusées, les flûtes ont des gaîtés étonnantes; on dirait que l'orchestre est aux mains d'une armée de lutins.

De puissans accords d'orgue ouvrent le finale, et aussitôt après un choral se fait entendre, soutenu par des batteries exécutées sur les hauts registres du piano. Ce choral n'est autre que le thème infatigable, source non encore tarie de l'œuvre tout entière. Un nouveau changement de rythme en a fait un cantique divin, derrière lequel l'accompagnement de piano met comme un nimbe d'harmonie, un fond de ciel où fourmillent de petits anges. L'effet orchestral est ravissant, et l'on ne trouverait son pareil que dans l'*adagio* du concerto en *mi* bémol de Beethoven. Le finale tout entier, un peu trop long peut-être, n'est fait que de ce thème haché, décomposé, travaillé avec une science, j'allais dire avec un génie étonnant. Quel merveilleux instrument de la pensée que le style symphonique! Que d'aspects différens une seule idée peut recevoir! A combien d'inversions, d'antithèses elle se ploie! Deux fois seulement, une phrase charmante se dégage du contre-point et de la fugue; elle semble le levain de cette pâte vigoureuse. Enfin, quand l'idée est épuisée, quand rien ne reste plus

à dire, le musicien conclut avec une sorte de rage, comme s'il voulait briser le moule de la statue achevée. On a dit que la symphonie de M. Saint-Saëns était l'œuvre d'un chimiste musical; soit, mais d'un chimiste qui saurait faire de l'or.

Quant à l'orchestration, elle est au-dessus de tout éloge. Le compositeur joue de l'orchestre comme du piano; il l'a sous les doigts. Personne ne possède au même degré que M. Saint-Saëns l'instinct et la science des sonorités. Toujours les combinaisons des timbres ajoutent à l'intérêt, à la beauté de l'idée; jamais elles n'en masquent la pauvreté, encore moins l'absence. Et la probité n'est pas seulement dans la forme, mais dans le fond de ce talent sérieux et solide. Une pareille œuvre ne dérobe point par surprise une admiration superficielle et passagère dont on craigne d'avoir un jour à revenir; on l'aime tout de suite et tout de bon. C'est bien au Conservatoire qu'il appartenait de jouer la symphonie en *ut* mineur; comme le disait Gounod, elle a sa place au Louvre.

C'était au Conservatoire aussi de nous donner la messe en *ré* de Beethoven. On l'avait annoncée, étudiée même, et puis on a remis ce beau projet à la saison prochaine. A ce propos, il est permis de regretter que nos orchestres ne fassent pas entendre plus souvent des œuvres anciennes ou modernes dans leur intégrité. Partout l'on n'exécute guère que des fragmens, et le public ainsi ne peut se faire ou se refaire des œuvres et des hommes que des idées incomplètes. Il serait bon que pendant la semaine sainte, par exemple, on pût renouveler connaissance avec les oratorios ou les messes classiques, sans parler de certaines partitions contemporaines, comme le *Requiem* de Verdi, *le Déluge* de M. Saint-Saëns, *la Marie-Magdeleine* ou *l'Ève* de M. Massenet, qui reçoivent de trop rares honneurs.

Des trois chefs d'orchestre parisiens, M. Colonne a le plus de goût pour les exécutions complètes. C'est à lui que nous devons d'entendre parfois tout *Struensée*, d'avoir entendu tout *Manfred*. L'audition musicale et dramatique de l'œuvre de Schumann a été fort intéressante. M. Émile Moreau a fait du poème byronien une nouvelle et remarquable adaptation ; c'est plaisir d'ouïr à la fois de belle musique et de beaux vers. Aussi bien, cette forme du mélodrame, cette association de la déclamation et de la symphonie agit très puissamment sur les nerfs; les maîtres ont souvent obtenu d'elle des effets saisissans ou délicieux. *Egmont*, *le Songe d'une nuit d'été*, *Struensée*, *l'Arlésienne* sont, comme *Manfred*, des chefs-d'œuvre en ce genre. Qui sait? L'avenir du drame lyrique est peut-être dans cette voie. Peut-être l'opéra, de plus en plus symphonique et de moins en moins vocal, finira-t-il par abandonner, après le chant, la parole elle-même, et se réduire à des pantomimes, qu'un orchestre merveilleusement expressif accom-

pagnera. Sans discuter à l'avance une transformation aussi radicale de l'art lyrique, jouissons des œuvres comme *Manfred*, auxquelles l'heureux mélange du chant et de la symphonie donne une beauté singulière.

Au point de vue du sentiment, le *Manfred* de Schumann est avant tout une œuvre originale; il n'en existe ni modèle ni copie. *Manfred* est le produit d'un état intellectuel qui dura peu : le pessimisme romantique ; et Schumann est le sombre représentant de cet état, qu'avaient ignoré avant lui tous les musiciens. Haydn et Mozart, ces âmes de lumière et de joie, ne connurent pas de pareils troubles. Beethoven fut plus robuste et plus sain, même dans ses pires douleurs. Weber, le plus romantique des maîtres, le Weber du *Freischütz*, écouta bien des voix mélancoliques ou terribles; mais l'effroi dont sa musique frissonne était tout extérieur à son âme; ce n'est pas en lui-même qu'il regardait, ce n'est pas de lui-même qu'il avait peur. Mendelssohn enfin, qui fut un passionné, fut aussi un sage; le plus profond de son cœur demeurait calme. En Schumann, au contraire, tout est fièvre, tout est angoisse; les dernières fibres elles-mêmes sont douloureuses. Frère d'un héros chanté par Berlioz, auquel il n'est pas sans ressembler un peu, Schumann est, lui aussi, « d'une sensibilité maladive; » ses facultés n'étaient pas en parfait équilibre, il y a un peu de désordre et d'égarement dans son génie. L'âpre tristesse, le nihilisme lyrique de *Manfred* avaient de quoi le séduire et l'inspirer. Cette poésie voulait une musique vague et grandiose comme elle, et Schumann est bien le musicien de cette musique-là. Il a fait de *Manfred* une œuvre sobre et saisissante, esquissée à grands traits. Un tel sujet ne réclamait pas plus de précision; il est de ceux où l'imagination de l'auditeur, éveillée seulement, doit achever elle-même les visions suggérées par le compositeur. Schumann a le secret de pareilles suggestions. L'audition de *Manfred* laisse une extraordinaire impression de tristesse et de souffrance, tristesse inexpliquée, souffrance étrange sans doute; mais est-il besoin de raisonner toujours nos douleurs ou nos joies? Que nous importe le secret de ce pâle jeune homme, qui sur les glaciers étincelans, sous le feu du soleil et le vol des aigles, se répand en magnifiques lamentations? Il parle d'amour, de crime, de remords; il appelle les génies de l'air et les fées des eaux; il évoque un fantôme adoré, il écoute le chalumeau du pâtre, et quand il est redescendu dans la vallée, rentré dans son château, accoudé à sa fenêtre, il regarde pâlir le soleil et se regarde lui-même mourir. Voilà tout *Manfred*, et c'est tout ce qu'il faut à la musique.

Dans *Manfred* comme dans ses *Lieder*, Schumann est sobre, il est bref, et quand il possède ces qualités-là, c'est un artiste incomparable Si houleuse, si belle que soit l'ouverture, peut-être lui préférons-

nous encore les entr'actes, et les quelques mesures d'orchestre semées çà et là au cours de la partition. L'apparition du génie de l'air, l'entr'acte en *fa*, l'apparition de la fée des Alpes et le ranz des vaches sont de petits bijoux. Un grand paysage de Suisse tient dans ces deux derniers morceaux. L'un n'est qu'un bruissement de violons qui murmurent comme une cascade légère ; l'autre, une simple phrase de cor anglais redite par l'écho. Il suffit ainsi de quelques notes pour qu'on se sente en pleine montagne, en pleine solitude, en plein silence, pour qu'on respire l'air vierge des cimes glacées ; mais il faut des notes comme celles-là.

La partie humaine de *Manfred*, si ce poème singulier a quelque chose d'humain, ne le cède pas aux tableaux de nature. Schumann n'a pas osé faire chanter le héros lui-même, mais tout chante autour de lui. A son appel, les élémens prennent une voix, et la voix qui convient à chacun d'eux. Le génie de l'air, le génie des eaux murmurent doucement, le génie de la terre est plus lourd. Le quatuor des esprits infernaux est une admirable page, toute chargée de haine et de malédictions. Plus belle encore est l'évocation d'Astarté. C'est là une des meilleures inspirations de Schumann, et l'une des plus personnelles. Lui seul a connu cette amertume, lui seul a trouvé de ces mélodies qui brûlent comme des larmes. Lui seul aussi pouvait achever *Manfred* par un de ces tableaux où il excelle. Le héros est mort désespéré ; alors, dans le lointain, au fond des vagues horizons témoins de ce drame étrange, s'élève un chant de *Requiem*. On ne sait au juste quelle âme vient de partir, ni quelles voix prient pour elle ; mais ces quelques notes sont si funèbres, si désolées, qu'elles éveillent en nous l'inquiétude de la mort et de l'éternité. Décidément les plus belles œuvres ne sont pas celles qui prétendent tout dire, mais celles qui laissent le plus à penser.

L'exécution de *Manfred* au Châtelet a été bonne. Bonne aussi, l'exécution de la *Symphonie légendaire*, où les cuivres se sont particulièrement distingués. La vogue relativement récente des concerts Lamoureux ne semble pas nuire à la popularité plus ancienne des concerts Colonne. A l'Éden et au Châtelet, tout est différent : chef d'orchestre, interprétation, répertoire et public. Certes, l'orchestre de M. Lamoureux est excellent, et tout bien pesé, le premier peut-être. Nul autre n'obéit avec cette discipline et cette rapidité, ne joue avec cette netteté et cette précision. Wagner surtout est rendu à l'Éden mieux que partout ailleurs, partout, même en Allemagne, Bayreuth excepté. Ni le premier acte, ni la *Chevauchée* de la *Valkyrie* ne marchent à Dresde, et surtout à Bruxelles, comme à Paris. Mais Wagner à la longue gâte la main comme l'oreille et comme la voix. De même que les Yseult et les Brunehilde ne savent plus être des Va-

lentine, des Alice, des Agathe ou des Léonore, de même un orchestre durci par trop de violence désapprend le style plus souple et plus moelleux qui convient aux maîtres classiques. Ce style se conserve mieux au Châtelet qu'à l'Éden, et, soit dit en passant, au Conservatoire mieux encore que partout ailleurs. Il arrive à l'orchestre Lamoureux de jouer trop vite l'ouverture de *Coriolan* et celle d'*Euryanthe;* trop vite aussi, et trop sèchement, la *Symphonie pastorale*, surtout le second morceau. M. Lamoureux n'a pas toujours l'instinct ou la tradition des mouvemens véritables. Mais ce sont là des critiques de détail, qui ne sauraient beaucoup diminuer un éloge presque sans restrictions.

N'achevons pas sans louer, et complètement cette fois, une petite compagnie de grands artistes : la Société de musique de chambre pour instrumens à vent. Chaque printemps, elle donne salle Pleyel une série de six séances. On ne saurait entendre, à Paris ou ailleurs, de plus jolie musique, ni plus joliment exécutée. *Spiritus flat ubi vult.* Véritablement, tous ces messieurs soufflent comme ils veulent et jamais Eurus, Notus et Zéphire n'ont fait ramage aussi harmonieux. Il existe pour « les vents » tout un répertoire exquis. Mozart a fait une sérénade qui, jouée ainsi, ferait mettre toute une ville d'Espagne ou d'Italie à ses balcons. L'adagio en est admirable, le finale étincelant, et le scherzo exige, et obtient, de deux clarinettes, des prodiges d'agilité. Certain trio de Weber pour piano, violoncelle et flûte, est charmant avec son scherzo de cristal. Des compositeurs modernes, notamment MM. Lefebvre et Gouvy, sans parler de M. Gounod, ont écrit pour cet orchestre spécial des œuvres très intéressantes. Enfin, l'illustre violoniste Joachim a prêté son concours à une merveilleuse exécution du *Septuor* de Beethoven, et ce fameux *Septuor*, si rebattu, si ressassé, a resplendi comme un chef-d'œuvre nouveau. Ah! l'éclatante musique, sortie toute joyeuse d'un front encore sans rides, d'une âme encore sans blessures! Toute la jeunesse de Beethoven est là-dedans. Aussi M. Joachim et ses compagnons ont-ils joué avec jeunesse, avec enthousiasme, et cependant avec le style le plus pur. Jamais M. Joachim, et c'est l'honneur de ce grand artiste, ne dénature les maîtres qu'il interprète. Il se contente de les comprendre, et peu d'interprètes les comprennent comme lui. — Il faudrait louer tout le monde dans cet excellent petit orchestre. Après ses chefs éminens, MM. Taffanel, Gillet, Turban, nous serions heureux de nommer au moins les autres; mais ils sont trop : ce serait la rose des vents.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

Ce qui arrivera de notre pays, de ses affaires et de ses intérêts de toute sorte, ce que deviendra la France si cruellement éprouvée depuis quelques années par la tyrannie des passions agitatrices, des entraînemens vulgaires et des idées fausses, nul certes ne peut le dire. Ce n'est point, bien entendu, que l'avenir d'une grande nation comme la nôtre puisse être irréparablement compromis par les imprévoyances et les excès des dominations éphémères de parti. La France est encore de force à se dégager victorieusement un jour ou l'autre de tout ce qui enchaîne son essor ou violente ses instincts, et à retrouver sa voie.

Ce qu'il y a d'évident, de certain pour le moment, c'est que, pendant quelques années, elle a été livrée aux expérimentations meurtrières, et elle s'en ressent dans ses intérêts alanguis, dans toute son organisation à demi décomposée. Un des plus alertes champions du radicalisme, grand ennemi du ministère qui s'est récemment formé, disait avec componction, il y a quelques jours, qu'il arrivait de province, qu'il avait trouvé le pays souffrant et inquiet des tendances du gouvernement. Il pouvait bien parler ainsi : c'est une vérité qui ne date pas d'hier ni du nouveau ministère. Le pays souffre en effet et est inquiet, non pas des tendances du gouvernement, qui n'a pu rien faire de bien grave depuis un mois, mais de la situation que lui ont créée depuis quelques années les radicaux et les ministères complaisans des radicaux, avec leur politique d'impuissans agités et agitateurs. Le pays souffre et est inquiet de voir le gaspillage dans les finances, le déficit dans le budget, la délation introduite dans l'administration et dans les rapports locaux, les persécutions haineuses organisées contre les croyances, l'esprit de chimère et de

parti s'acharnant sur l'armée, cette dernière garantie de la puissance française, le temps perdu en discussions stériles, les fanatismes vulgaires renaissant de la confusion, le désordre faisant cortège à un César de fantaisie ou de rencontre. Le pays souffre de tout cela, et il sent aussi que le moment est venu de se décider, de savoir si on persistera dans un système qui a tout compromis, les garanties libérales aussi bien que les garanties de gouvernement, ou si, par un effort patient, persévérant, on essaiera de se ressaisir, de replacer la France dans les conditions d'un régime sérieux, d'un gouvernement d'équité et de prévoyance. Au fond, c'est de cela qu'il s'agit dans tous ces incidens du jour, dans cette interpellation d'hier comme dans les agitations de la dernière semaine. C'est le secret de l'apparence de faveur obtenue par un ministère dont toute la force est d'avoir semblé avoir fait son choix, d'avoir osé avouer une politique d'apaisement, d'avoir répondu par son attitude, par son langage, à un certain instinct public, qui demande qu'on en finisse avec toutes les violences et toutes les fantasmagories.

Que signifie, en réalité, cette interpellation aussi bruyante qu'inutile, qui vient de passionner ou de distraire la chambre pendant tout un jour, qui peut passer pour un épilogue de la session? C'est la médiocre revanche d'un parti déconcerté et impuissant. Si les radicaux ont cru être les interprètes du pays, c'est qu'évidemment, au cours de leurs récens voyages, ils n'ont étudié le pays que dans les conciliabules de leurs amis, irrités comme eux de voir leur influence en péril. S'ils ont cru embarrasser le gouvernement en l'assaillant de toute sorte de questions oiseuses ou puériles sur les « menées monarchistes et cléricales, » sur les visites du nonce chez M. de Mackau ou de M. de Mackau à l'Élysée, sur la présence de M. le comte de Paris à Jersey, sur l'éternel pacte avec la droite, ils se sont étrangement abusés : ils n'ont fait que préparer au ministère un succès facile et décisif, en offrant à M. le président du conseil l'occasion de les traiter avec une ironie dégagée et cavalière, de renouveler ses déclarations d'impartialité libérale et d'équité à l'égard de toutes les opinions ; ils ont même ménagé à M. Rouvier l'avantage d'aborder sans façon les questions les plus délicates, avec l'assentiment visible de la grande majorité de la chambre. Les radicaux n'ont pas été décidément d'habiles tacticiens. Ils ont surtout mal choisi leur moment. Ils se sont trompés en faisant tout ce bruit après un fracas bien autrement retentissant, dont ils n'ont pas laissé d'être eux-mêmes un peu embarrassés, au lendemain de ces scènes qui se sont produites à la gare de Lyon, à l'occasion du départ de M. le général Boulanger pour Clermont-Ferrand, et qui ont été, certes, une manifestation radicale des mieux réussies. On ne peut pas dire que le hasard avait présidé à la fête, que tout avait été improvisé par un sentiment populaire spontané et irrésis-

tible. Tout, au contraire, avait été préparé par les journaux révolutionnaires, qui n'avaient pas manqué d'indiquer les heures, l'itinéraire, de donner les mots d'ordre, — et le programme a été fidèlement suivi. La manifestation a été complète. Un autre homme aurait compris sans doute que ce qu'il y avait de mieux était d'éviter le bruit, de partir sans éclat, comme un bon soldat qui se rend à son poste, ministre la veille, commandant d'une division ou d'un corps d'armée le lendemain. Mais M. le général Boulanger ne peut rien faire comme les autres : il aime le bruit et le panache, il a été satisfait!

C'est bien certain, l'ancien ministre de la guerre a eu sa scène désormais historique, ses adieux de Fontainebleau! M. le général Boulanger a eu l'inestimable avantage d'être suivi, escorté, coudoyé et un peu étouffé par des milliers d'énergumènes tout prêts à dételer sa voiture et à le porter en triomphe sur l'Arc-de-l'Étoile en passant par l'Élysée. La gare où il s'est rendu a été envahie par la foule, qui s'est précipitée de toutes parts, prenant d'assaut voitures et locomotives, tapageant et hurlant, brisant les barrières, voulant à tout prix retenir son favori. Il en est résulté que, pendant quelques heures, pour le bon plaisir d'une multitude désordonnée, tous les services publics ont été interrompus. Aucun train n'a pu arriver jusqu'à Paris, aucun train n'a pu partir. Postes, voyageurs, tout a été forcément retardé, jusqu'à ce qu'enfin on ait pu dérober l'ancien ministre de la guerre à son peuple idolâtre et le conduire à la première station de son voyage, — à Charenton : c'était fort heureux! Que la foule ait ses entraînemens, qu'elle cède aux excitations souvent intéressées des partis qui se servent de tous les prétextes, qui cherchent toutes les occasions de provoquer des manifestations tumultueuses, tout cela est possible. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le héros de telles scènes soit un ministre de la veille, un commandant de corps d'armée, un fonctionnaire de l'état, que ce général ait à ses côtés d'autres officiers qui ne sont pas là pour leur service, des députés, — et que tous ces hommes publics, qui ont apparemment un caractère sérieux, semblent encourager par leur accueil, par leur attitude, des manifestations contre les pouvoirs réguliers, contre M. le président de la république lui-même. L'ancien ministre de la guerre ne pouvait l'empêcher, dira-t-on; il pouvait tout au moins l'éviter ou ne pas s'y prêter. Il est vrai qu'il n'aurait pas eu alors cette retentissante représentation donnée en son honneur par quelques naïfs, beaucoup de curieux, et une multitude de braillards. Le ministre n'a pas manqué sa sortie : il a salué la foule; il est toujours prêt à dialoguer avec tout le monde! C'est là ce qu'on appelle dans le langage du jour la popularité de M. le général Boulanger!

Il ne faut pas sans doute trop exagérer, et se hâter de prendre un vacarme de rue pour une réalité publique absolument redoutable. Le héros des scènes de la gare de Lyon n'en est pas à disposer de la

France; il ne disposerait pas d'une escouade de l'armée. Il y a dans ces acclamations dont il est l'objet, avec l'esprit de sédition toujours prompt à se réveiller, passablement de fantaisie et même de ridicule. On va à la manifestation comme à une fête, pour s'agiter ou pour s'amuser, ou pour voir ce qui arrivera. Il n'y a pas moins, dans des scènes comme celles qui viennent de se produire, une moralité malheureusement assez sérieuse. Il y a d'abord le danger du retentissement qu'elles ont à l'extérieur, en Europe. Elles ne sont point évidemment faites pour donner une idée bien favorable de l'état moral de la France, pour relever la considération de notre pays. On a beau dire aux étrangers que la France de la gare de Lyon n'est point la vraie France, sensée, paisible, laborieuse; ceux qui sont toujours prêts à nous dénigrer, — et ils sont nombreux en Europe, — ne se hâtent pas moins de se servir de ce facile prétexte pour recommencer leur guerre de polémiques injurieuses ou ironiques contre nous. Les étrangers les plus sincères en sont à se demander ce que c'est que cette nation perpétuellement agitée, toujours occupée à se créer des fétiches. Ce n'est certainement pas ce qui peut aider à la sûreté de nos relations, à l'autorité de notre diplomatie.

A ne juger ces manifestations que par ce qu'elles ont de purement intérieur, il y a, il faut l'avouer, dans ces engouemens, dans ces vertiges des multitudes ameutées, quelque chose de profondément pénible et même d'humiliant pour le pays. Tout cela est factice et éphémère, nous voulons bien le croire; cela passera comme les chansons burlesques qui courent les rues. Ce n'est pas moins après tout un dangereux symptôme. C'est la preuve de l'affaiblissement de tous les instincts libéraux, de la confusion de toutes les idées, du trouble des esprits et des imaginations. Cherchez bien au fond, vous retrouverez, avec le fanatisme révolutionnaire, ce besoin maladif qu'éprouvent parfois les masses, ahuries et excédées, de courir à la servitude, de chercher un maître, fût-ce un inconnu, fût-ce le premier venu, pourvu qu'il ait le panache. Il est certain que c'est un état singulier. Ces scènes qui viennent de se passer, mais, en vérité, on ne les croyait pas possibles; on ne les voit que dans les républiques de l'Amérique du Sud ou dans le tableau d'Henri Regnault représentant Prim sur son cheval, au milieu des acclamations hébétées d'une foule ivre de sédition. Nous voilà bien avancés! deux années à peine avant la célébration du centenaire de la révolution française, après un siècle passé à conquérir les garanties et les mœurs libérales, on parle couramment de dictature, et les multitudes serviles s'attroupent sur le passage d'un officier monté sur un beau cheval noir! Voilà qui est flatteur et réconfortant pour le pays! — Il y a de plus, on en conviendra, dans toutes ces scènes, quelque chose d'humiliant et de douloureux pour l'armée. On dirait vraiment, à entendre les parti-

sans, les séides de M. le général Boulanger, — et non plus seulement les coureurs de revues, mais des députés sachant apparemment ce qu'ils disent, — que l'armée française tout entière se résume et se personnifie dans l'ancien ministre de la guerre. Devant lui tout doit s'effacer! il est un personnage à part, et c'est tout au plus si un des plus beaux commandemens n'est pas considéré comme une disgrâce pour lui. Que M. le général Boulanger, tant qu'il a été ministre de la guerre, ait fait son devoir, qu'il se soit occupé activement de l'armée, des intérêts qui lui étaient confiés, c'est possible. Il n'a fait après tout que ce qu'il devait; mais il n'est pas le seul qui depuis quinze ans se soit voué avec une passion généreuse à la reconstitution des forces militaires de la France, à l'organisation de la défense nationale. Il y a eu avant lui, il y aura après lui d'autres chefs qui n'ont pas de moins brillans services, qui, en sachant éviter le bruit, sont faits pour conduire nos soldats. M. le général Boulanger n'a eu qu'une originalité, c'est d'introduire la politique, l'esprit chimérique de radicalisme et de démocratie à outrance dans les affaires militaires, et c'est justement en cela qu'il représente moins que tout autre une armée fidèle à ses devoirs, sage, laborieuse, disciplinée, toujours prête à servir sans s'occuper jamais de politique et de manifestations, — une armée qui ne peut que souffrir de voir un de ses chefs travesti en César d'aventure.

Au fond, il faut dire les choses comme elles sont, toutes ces scènes sont d'un mauvais caractère pour l'armée comme pour le pays. Et lorsque les radicaux, sentant le danger, déconcertés par les ovations de la gare de Lyon, commencent à désavouer l'ancien ministre de la guerre, ils ne s'aperçoivent pas qu'ils désavouent ce qu'ils ont fait eux-mêmes. Ce sont les radicaux qui ont mis sur la scène M. le général Boulanger, qui lui ont fait une popularité en échange de ses services politiques et de ses complicités, qui l'ont soutenu et encouragé dans toutes ses fantaisies, qui l'ont proclamé jusqu'au bout l'homme indispensable, et presque providentiel. C'est pour leur plaire, pour ne point se brouiller avec eux, que M. de Freycinet n'a pas osé faire un ministère sans M. le général Boulanger, et le nouveau président du conseil, M. Rouvier, a pu l'autre jour leur dire d'un accent railleur et victorieux que, s'il rencontrait de leur part une opposition si acerbe et si implacable, c'était parce qu'il avait eu la hardiesse de se passer de M. le général Boulanger, de le « faire rentrer dans le rang. » M. le général Boulanger commence à perdre leur faveur; il a « trop aimé le bruit, » dit M. Clémenceau, qui ne s'en aperçoit qu'aujourd'hui; il a été leur homme, leur providence, tant qu'il s'est prêté à leurs passions et qu'ils ont pu se servir de lui. Voilà la question!

Les radicaux sont étranges. Ils parlent des malaises du pays, qu'ils attribuent plaisamment au nouveau ministère, aux « menées monarchistes et cléricales, » à tout excepté à eux-mêmes et à leur politique.

Ils s'étonnent aujourd'hui de la popularité qui est « venue trop vite » à M. le général Boulanger et qui l'a grisé. Ils ont toute sorte d'explications embarrassées. La vérité est que, pour le moment, ils ne savent plus trop où ils en sont, et dans cette interpellation si singulièrement, si maladroitement engagée au lendemain des scènes de la gare de Lyon, ils n'ont réussi qu'à être aussi gauches que violens. Ils ont laissé tous les avantages à M. le président du conseil, qui a su en profiter, dans cette affaire de M. le général Boulanger comme dans tout le reste. En réalité, que demandaient-ils au chef du cabinet, à M. Rouvier, en échange d'un appui douteux? Ils lui demandaient tout simplement de se livrer à eux, de recommencer avec eux les persécutions religieuses, les guerres de parti, de relever le drapeau de la politique la plus étroite, la plus exclusive, la plus tyrannique, comme si cette politique avait déjà si bien réussi; ils lui demandaient de mettre les conservateurs hors la loi, de se faire le chef d'une croisade nouvelle, de courir sus à l'ennemi, à la droite, aux partis monarchiques, au nonce, au pape, à l'église! Il n'y avait qu'un mot à dire, la concentration républicaine était faite ou refaite pour la guerre! Et M. le président du conseil, relevant la provocation, a pu leur répondre avec autant de bon sens que de résolution : «...L'ennemi, la droite!.. mais c'est une partie des représentans de la nation française. Non, le mot que vous nous demandez nous ne le dirons pas, nous ne pouvons pas le dire... Nous ne violenterons personne... Nous sommes une république ouverte, nous ne sommes pas un gouvernement de combat!.. » Rien de plus net, de plus juste, c'est le mot qui caractérise le plus vivement la situation, en séparant le ministère des radicaux qui ont voulu le tenter. C'est le programme qui a rallié une immense majorité dans la chambre. Eh bien! que M. le président du conseil fasse de ses déclarations une réalité; si ce n'est pas un simple expédient d'éloquence, c'est peut-être le commencement de la politique qui, en rétablissant une certaine paix intérieure par la modération, laissera le temps et la liberté de s'occuper des vraies affaires de la France.

Y aura-t-il, dans cette saison des vacances qui va bientôt s'ouvrir, pendant laquelle les chefs de chancelleries et les diplomates aiment à se promener et à se rencontrer, y aura-t-il quelque alerte imprévue pour l'Europe, des alarmes d'été comme il y a eu des alarmes d'hiver? Y aura-t-il, à défaut d'autres événemens dont le secret reste dans l'esprit des meneurs tout-puissans de la politique, quelque phase nouvelle, inattendue, de cette éternelle et multiple question d'Orient, toujours féconde en incidens et en surprises? Il y a dans tous les cas ces deux affaires, l'affaire bulgare et l'affaire égyptienne, qui ne sont pas sans doute près de finir, qui n'ont une importance, une signification européenne, que parce qu'elles sont comme le champ de bataille de toutes les compétitions, de toutes les influences rivales.

Depuis deux ans déjà, cette région des Balkans, qu'on croyait avoir organisée par le traité de Berlin, est livrée à la force et a passé par toute sorte de péripéties. Elle a eu la révolution, qui a fait l'union de la Roumélie et de la Bulgarie sous un prince favorisé et popularisé par la victoire dans la guerre avec la Serbie; elle a eu aussi, un an après, la révolution qui a chassé l'heureux vainqueur des Serbes. Aujourd'hui, les Bulgares, plus ou moins gouvernés par une régence incohérente, plus ou moins représentés par une assemblée aux pouvoirs contestés, sont à la recherche d'un nouveau prince. Ils ont fini par le trouver, ils croient l'avoir trouvé. La régence, à bout de moyens, a réuni encore une fois son assemblée, la Sobranié, qui a élu un jeune homme de vingt-trois ans, le prince Ferdinand de Cobourg. Malheureusement, l'élection ne décide rien, et le prince qui vient d'être élu se gardera bien d'aller à Sofia prendre possession de sa couronne tant qu'il n'aura pas l'assentiment de toutes les puissances. Or c'est là précisément la difficulté aujourd'hui comme hier. Tout dépend de la volonté de la Russie, qui reste une spectatrice sévère et silencieuse, qui ne reconnaît jusqu'ici ni régence, ni Sobranié, ni rien de ce qui s'est fait en Bulgarie depuis deux ans. La Russie, dans un intérêt de paix européenne, pour ne pas entrer en conflit avec l'Autriche, pour garder la liberté de sa politique, se défend de toute intervention directe dans les Balkans; elle paraît d'un autre côté froidement résolue à n'accepter aucun des événemens, aucun des actes accomplis dans la principauté dont elle se considère comme la protectrice traditionnelle. La question est de trouver une combinaison qui puisse tout concilier, qui, en apaisant la Russie, en palliant tout ce qui a pu la blesser ou l'irriter dans les dernières révolutions bulgares, suffise à remettre un peu d'ordre dans un pays envahi par l'anarchie. Ce ne sera point assurément facile. La diplomatie a devant elle une œuvre étrangement compliquée, et cependant, tant qu'on n'aura point résolu ce problème, tant qu'on n'aura pas créé en Bulgarie un ordre de gouvernement et d'institutions que la Russie soit disposée à accepter, le danger subsistera dans les Balkans; il y aura toujours un point noir, une menace pour la paix européenne. Tout restera livré au hasard d'un redoutable imprévu qui peut à chaque instant remettre aux prises les grandes influences du continent, raviver les antagonismes de toutes les politiques. En un mot, la question d'Orient sera toujours ouverte avec ses perspectives inquiétantes. C'est là justement l'importance de ces affaires des Balkans, qui intéressent moins la Porte elle-même que les puissances sans cesse occupées à se surveiller, à se neutraliser, à se combattre dans ces régions, à Sofia comme à Belgrade, où tout est peut-être aujourd'hui aussi obscur qu'en Bulgarie.

Le fait est que, dès qu'on touche à ce problème oriental, tout de-

vient difficile et périlleux; tout prend aussitôt de la gravité, et les affaires égyptiennes ne semblent pas pour le moment être plus aisées à dénouer que les affaires bulgares. Comment seront-elles réglées? Arrivera-t-on même à les régler? L'Angleterre met assurément tout ce qu'elle a de ténacité et d'habileté à créer sur les bords du Nil une situation où elle puisse rester maîtresse et souveraine, avec tous les avantages d'une prépondérance reconnue et incontestée. Elle a négocié avec la Porte une convention qui lui assure à peu près tous les droits, en ménageant tout au plus quelques apparences, qui, sans l'engager beaucoup, lui donne en réalité la meilleure partie du pouvoir suzerain. Elle entre sans façon en partage de la souveraineté avec l'empire ottoman. Elle se retirera de l'Égypte si elle le croit utile, si les circonstances le permettent; elle y reviendra de plein droit s'il y a quelque danger, qu'elle se réserve d'apprécier. Et ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est que sur ce point essentiel, décisif, d'une intervention ou d'une occupation nouvelle, — si l'occupation d'aujourd'hui vient jamais à cesser, — l'Angleterre entend évidemment n'avoir aucun compte à rendre à l'Europe, demeurer affranchie de toute obligation envers les autres puissances. Lord Salisbury l'avouait sans détour récemment : « C'est un règlement uniquement entre nous et le sultan, a-t-il dit devant le parlement. Le consentement d'autres puissances sera nécessaire pour certaines stipulations, et, s'il est refusé, nous resterons dans l'état actuel... Nos engagemens sont avec la Porte, avec la Porte seule. » Ainsi, c'est entendu, l'occupation de l'Égypte ne regarderait plus personne, elle resterait une affaire réservée entre l'Angleterre et le sultan : c'est l'objet et le sens de la convention négociée à Constantinople par sir H. Drummond Wolff, signée par le plénipotentiaire anglais avec le grand-vizir! Jusqu'ici, il est vrai, rien n'est définitif. La convention, bien que signée par les négociateurs, n'est qu'un projet, elle n'a pas reçu la sanction souveraine. Elle pourra être, elle sera sans doute ratifiée par le sultan, elle ne l'est pas encore; elle paraît même avoir rencontré des difficultés et des contestations, puisqu'on a demandé des délais successifs, et que sir H. Drummond Wolff, qui devait toujours quitter Constantinople, a plusieurs fois déjà différé son départ. Enfin, au dernier moment, des modifications auraient été réclamées au nom du sultan, qui ne cède visiblement qu'aux obsessions dont il est entouré, et l'Angleterre, pour calmer ces scrupules, ne serait pas éloignée de se prêter, sinon à modifier la convention, du moins à l'interpréter et à la préciser par une déclaration annexée au traité.

Qu'en sera-t-il maintenant de tout cela? L'Angleterre peut, sans doute, assiéger le sultan, le presser de ses menaces ou de ses séductions, et finir par lui imposer une convention à laquelle il résiste manifestement, dont il ne se dissimule pas la gravité; mais le sultan

n'est pas seul dans cette affaire; l'Angleterre, elle non plus, n'est pas seule en tête-à-tête avec la Porte. Quoi qu'elle en dise, elle ne peut pas, de son autorité propre, transformer toute une situation, placer l'Égypte en dehors des traités et du droit international consacré. Elle est liée à l'Europe par une série d'actes diplomatiques, et elle ne peut se délier sans délier les autres, sans livrer l'Orient tout entier à l'ardeur des ambitions, à l'esprit de conquête. L'Angleterre, dans la lutte qu'elle a engagée pour faire reconnaître sa prépotence sur le Nil, paraît avoir, il est vrai, la singulière fortune d'être plus ou moins secondée et appuyée par l'Allemagne, par l'Autriche, par l'Italie, qui l'aident à Constantinople dans la poursuite de sa convention ; mais elle n'a pour elle et avec elle ni la Russie, qui semble aussi peu disposée que possible à accepter la convention Drummond, ni la France, qui ne peut sacrifier tous ses intérêts ; et eût-elle vaincu les scrupules du sultan, eût-elle l'Italie à sa disposition, elle n'a rien fait tant qu'elle n'a pas obtenu l'assentiment de quelques-unes des principales puissances de l'Europe. C'est là toute la question. L'Angleterre, dit lord Salisbury, se passera des adhésions qu'on ne voudra pas lui donner, et, si on les lui refuse, elle restera dans l'état actuel. C'est possible. Seulement, l'occupation de l'Égypte par l'Angleterre, telle qu'elle existe aujourd'hui, est un simple fait, elle n'est pas un droit. Les puissances peuvent se taire, tant qu'elles le croient utile, devant un fait, elles ne peuvent pas donner leur sanction à une aussi étrange révolution du droit international. La vérité est que cette convention, à laquelle le cabinet de Londres attache tant de prix, ne résout rien, que la situation telle qu'elle existe ou telle qu'on veut la faire est un danger pour tout le monde, une cause de trouble dans tous les rapports, et que l'Angleterre serait la première intéressée à s'entendre libéralement avec la France, avec l'Europe pour reconstituer sur le Nil un ordre de choses qui puisse garantir tous les intérêts comme tous les droits.

C'est un privilège de situation géographique pour l'Espagne d'être peu mêlée aux conflits, aux querelles du continent. Ce n'est point qu'elle ne soit une puissance sérieuse qui pourrait avoir son rôle selon les circonstances : elle a certainement comme d'autres ses intérêts dans les affaires du monde, en Orient, dans la Méditerranée, dans les mers lointaines. Elle est seulement moins exposée que d'autres à subir le contre-coup des crises de l'Europe, à être entraînée dans les grandes complications. Elle est plus libre dans sa politique extérieure; elle n'a des affaires dangereuses que par accident, comme pour les Carolines. En revanche, dans sa politique intérieure, elle n'est jamais à l'abri des difficultés, des confusions, des crises parlementaires et ministérielles. Elle a la vie assez laborieuse, et la session qui vient d'être close d'une manière un peu brusque n'a pas fini visiblement dans les meilleures conditions. Elle a été dans tous les cas précédée ou accom-

pagnée d'incidens qui révèlent une situation singulièrement troublée et précaire. Le fait est que tout menaçait de se gâter, et que le ministère libéral de M. Sagasta, qui est au pouvoir depuis la mort du roi Alphonse XII, n'a échappé sans doute à une chute qu'en se hâtant de congédier les cortès pour quelques mois.

En réalité, le ministère qui a inauguré la régence espagnole par une politique de promesses libérales a vécu surtout jusqu'ici de compromis, de transactions, à la faveur d'une sorte de trêve des partis. Les conservateurs, qui, dans un sentiment de patriotique prudence et dans l'intérêt de la monarchie, lui ont cédé spontanément le pouvoir à la mort du dernier roi, ont évité de lui créer des difficultés; ils ne l'ont embarrassé ni de leurs prétentions, ni de leur opposition; ils se sont faits ministériels de circonstance, sous l'habile et prévoyante direction de M. Canovas del Castillo. Les républicains, de leur côté, au moins les amis de M. Castelar, se sont abstenus de toute hostilité systématique et ont été les premiers à désavouer les conspirations, les tentatives de mouvemens révolutionnaires. Placé entre tous les partis, le ministère est lui-même le produit d'une fusion des élémens libéraux, d'une alliance entre les constitutionnels qui se rapprochent des conservateurs et les hommes qui représentent un libéralisme d'une nuance plus accentuée ou plus démocratique. La difficulté est de prolonger indéfiniment une situation aussi compliquée. Évidemment, depuis quelque temps, la politique d'équilibre que pratique M. Sagasta n'est point sans avoir eu ses crises intimes. Les prétentions se sont réveillées, les tiraillemens se sont multipliés, la confusion s'en est mêlée avec les divisions et s'est introduite jusque dans le gouvernement, encore plus parmi les amis du ministère. Déjà un certain nombre de lois réformatrices sur les associations, sur le jury, avaient soulevé des contestations, ravivé les dissentimens, lorsque le ministre de la guerre,— c'est le troisième depuis un an, — le général Cassola, a tout compliqué, tout envenimé par un projet de réforme militaire qui ne tend à rien moins qu'à une reconstitution complète de l'armée par l'établissement du service obligatoire, par une réorganisation des armes spéciales et des divisions territoriales. Un des membres les plus modérés du cabinet, le ministre de la justice, M. Alonso Martinez, aurait, dit-on, prévenu le président du conseil que ces projets étaient trop graves pour n'être pas plus mûrement étudiés avant d'être portés aux cortès, qu'ils créaient des innovations périlleuses, qu'ils allaient blesser des intérêts sérieux dans l'armée comme dans le pays et susciter au cabinet d'inévitables difficultés. Le président du conseil, M. Sagasta, n'a pas vu le danger, il a laissé aller les choses, et tout s'est rapidement aggravé. La loi militaire a été l'occasion d'une véritable crise à Madrid.

A vrai dire, tout a été assez malheureux dans cette singulière affaire, préparée avec peu de prévoyance et conduite de la façon la plus dé-

cousue. D'abord le ministre de la guerre, le général Cassola, en portant sa réforme au congrès, ne s'est pas souvenu qu'il y avait déjà des projets soumis par ses prédécesseurs au sénat, que des commissions sénatoriales avaient été nommées pour examiner ces projets, et il en est résulté du premier coup entre les deux chambres une sorte de conflit fort embarrassant pour le gouvernement et pour ses amis. De plus, l'impétueux collègue de M. Sagasta s'est jeté dans cette entreprise sans tenir compte de l'opposition qu'il allait rencontrer, non-seulement parmi les chefs parlementaires les plus accrédités, mais parmi les chefs militaires, sénateurs ou députés, — le général Martinez Campos, qui est gouverneur de Madrid, le général Primo de Rivera, directeur de l'infanterie, le général Daban, le général Lopez Dominguez, et pour vaincre cette opposition, il a eu recours à un moyen étrangement équivoque : il a encouragé ou permis des manifestations dans une partie de l'armée, dans certains corps de troupes. Le fait a été avéré! Enfin, le général Cassola a eu la prétention d'imposer ses projets aux chambres comme à ses collègues, d'en précipiter la discussion, d'enlever les réformes de haute lutte aux derniers jours d'une session. Bref, le ministre de la guerre espagnol, comme d'autres ministres de la guerre que nous connaissons bien, a procédé fort légèrement. Il a mis le feu un peu partout, et il n'a réussi qu'à créer une situation des plus aiguës, qui n'a pas tardé à se dévoiler, qui s'est particulièrement manifestée au sénat par une scène pénible entre le ministre de la guerre et le général Primo de Rivera, directeur de l'infanterie. Au milieu d'explications des plus vives, le ministre de la guerre a prononcé publiquement, en plein sénat, la révocation du directeur de l'infanterie. Évidemment, le général Cassola usait de son droit dans le fond, sinon dans la forme : l'opposition d'un fonctionnaire militaire à son chef est un danger pour l'ordre dans l'armée, et, à dire vrai, la moralité de cette scène serait qu'il ne doit pas y avoir de militaires en activité dans les parlemens; mais, en fin de compte, le général Primo de Rivera, qui est sénateur en même temps qu'il était directeur de l'infanterie, ne faisait qu'exprimer l'opinion de beaucoup d'autres généraux : il avait sûrement l'appui de quelques-uns des membres du cabinet. Le conflit qui venait d'éclater dans le sénat n'était pas fini; il risquait de se reproduire dans le congrès, de s'envenimer, et le ministère, pour couper court à tout, n'a plus eu d'autre ressource que de porter au plus vite le décret de prorogation aux chambres.

On s'est délivré sans doute du danger d'être entraîné à des discussions compromettantes devant les cortès, d'avoir à se prononcer sur les projets du ministre de la guerre; on aura pour quelques mois la paix parlementaire, soit. Le ministère espagnol ne reste pas moins dans une situation diminuée et équivoque dont les derniers incidens de la session ont mis à nu toute la faiblesse. L'expérience du cabinet de transaction

libérale semble singulièrement compromise. M. Sagasta tentera-t-il de se rapprocher des libéraux plus accentués, des démocrates, en leur donnant de nouveaux gages, en soutenant jusqu'au bout pour leur plaire les projets radicaux du général Cassola? Il sent bien que, s'il l'essaie, il risque d'être abandonné par les modérés de son parti, par quelques-uns de ses collègues, comme M. Leon y Castillo, M. Alonso Martinez, par le général Martinez Campos, sans pouvoir se promettre de trouver une majorité dans les camps plus avancés du parlement. Profitera-t-il des vacances pour fortifier les élémens conservateurs du ministère en se débarrassant des projets compromettans du général Cassola? Il faut toujours qu'il remanie son cabinet. De toute façon, il ne peut guère rester dans la position où il est. Il est à la merci des incidens, et, si son règne doit finir, il est assez probable que, par le mouvement des partis, par la logique des choses, son héritage passera encore une fois aux conservateurs, à M. Canovas del Castillo, qui prononçait il y a quelques jours un discours aussi habile que mesuré, non sans doute pour briguer le pouvoir, mais pour montrer qu'il est le ministre possible de demain en Espagne.

—

Au dernier moment, nous avons le profond chagrin d'apprendre que nous venons de perdre un de nos plus éminens collaborateurs et amis, M. E. Caro, qui pouvait se promettre encore tant d'années de beaux travaux et de succès.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation des fonds français s'est faite aux plus bas cours cotés en juin. Les retards apportés à la présentation du budget, les incertitudes du cabinet relativement au projet d'essai de mobilisation, des bruits fâcheux concernant la santé de l'empereur d'Allemagne, l'affaire de la convention anglo-turque, enfin et surtout la crainte de quelques livraisons de titres, la cherté présumée du report et l'inactivité géné-

rale du marché avaient fait perdre à notre 3 pour 100 le cours rond de 81 francs; le prix de compensation a été établi à 80.70.

Dès le lendemain de la liquidation, bien que le report de la rente eût dépassé 0 fr. 20, un très vif revirement s'est produit, relevant la rente à 81.30, en même temps que les valeurs étaient compensées à des cours favorables pour les acheteurs, avec des taux très modérés de report.

Ces dispositions à une reprise, que l'on pouvait s'attendre à voir facilitée par le concours des capitaux à provenir en juillet du paiement des coupons d'intérêt ou de dividende, ne se sont pas longtemps maintenues.

Pendant quelques jours cependant, nos fonds publics ont pu conserver les prix qu'ils venaient de reconquérir si rapidement (hausse de 0 fr. 60 sur le 3 pour 100, de 0 fr. 75 sur l'Amortissable, de 0 fr. 85 sur le 4 1/2, à 81 fr. 30,84 francs et 109 fr. 50), grâce à l'impression très favorable produite par le dépôt du projet de budget rectifié pour 1888.

Malheureusement, tandis que la spéculation hésitait à marquer par un mouvement de cours la satisfaction que lui inspirait le budget de M. Rouvier, l'affaire de la convention anglo-turque prenait une tournure assez inquiétante, l'assemblée bulgare élisait le prince de Saxe-Cobourg, le départ du général Boulanger pour Clermont donnait lieu aux désordres de la gare de Lyon, la presse officieuse allemande poursuivait avec acharnement une campagne de baisse engagée contre les fonds russes dont Berlin est le centre principal de négociation.

Cette campagne et le succès qu'elle a eu jusqu'ici ont été les causes déterminantes d'un mouvement général de recul sur les fonds étrangers, qui a fini par entraîner aussi, bien que dans une faible mesure, nos fonds publics.

Cette campagne contre les fonds russes a eu sans doute pour objet principal de provoquer un retour de l'épargne allemande aux fonds nationaux. Il s'agissait d'assurer le succès d'un emprunt de l'empire allemand de 100 millions de marks qui a été émis au commencement de la quinzaine et a été couvert sept fois. Les feuilles officieuses qui dirigent l'attaque contre le crédit de la Russie ont pris pour prétexte l'ukase du gouvernement russe, aux termes duquel il est interdit désormais à des étrangers d'acquérir des propriétés foncières dans les provinces confinant à la frontière allemande.

Pour juger à quel point cette entreprise de dépréciation des fonds russes a réussi, il suffit de placer en regard les cours des valeurs de l'état russe figurant à notre cote officielle le 30 juin dernier et le lundi 11 juillet :

	30 juin.	11 juillet.	Baisse.
Russe 5 0/0 1862...	98.40	96.00	2.40
» 4 0/0 1867.....	86.50	84.50	2.00
» 4 0 0 1869.....	86.70	84.25	2.45
» 5 0/0 1870.....	102.35	101.50	» 85
» 5 0/0 1873.....	97.25	94.50	2.75
» 4 1/2 1875.....	91.45	87.75	3.70
» 5 0/0 1877.....	102 00	96.75 ex. c.	3.35
» 4 0/0 1880.....	82.85	78.80	4.05
» 6 0/0 1883.....	109.75	107.75	2.00
» 5 0/0 1884.....	97.15	94.00	3.15

Le marché des fonds russes était autrefois à Londres, à Amsterdam, à Paris, et, pour une part modeste seulement, à Berlin. Les ministres des finances de Russie ont laissé, depuis la guerre de 1870, le marché allemand accaparer peu à peu presque toute la clientèle des fonds russes. On voit aujourd'hui le résultat de cette fâcheuse politique. Le jour où il plaît à la spéculation allemande, pour servir des intérêts d'ordre purement politique selon toute vraisemblance, de provoquer sur ces fonds un mouvement de baisse d'une ampleur menaçante pour le crédit du gouvernement de Saint-Pétersbourg, il n'est plus au pouvoir des autres marchés de s'opposer à une telle dépréciation.

Le contre-coup n'a pas tardé à se faire sentir sur les autres fonds étrangers. Malgré le détachement d'un coupon semestriel, l'Italien perd 0 fr. 50 à 96.92; le Hongrois plus d'une unité à 80 1/4; l'Extérieure une demi-unité à 66; le Portugais 0 fr. 40 à 56.30. Le Turc, qui, depuis la liquidation, s'était rapproché de 15 francs, a été ramené à 14.50; l'Unifiée a perdu 3.75 à 376. Dans la journée du mardi 12, les fonds russes se sont sensiblement relevés à Berlin et à Londres. L'Italien a repris le cours de 97 francs et finit à 97.12. Notre 3 0/0 reste à 81.15.

En résumé, la plupart des fonds étrangers, après une hausse rapide au lendemain de la liquidation, ont été ramenés aux cours de compensation, même un peu au-dessous. Nos rentes, au contraire, après le recul de lundi, ont conservé une bonne partie de l'avance qu'elles avaient acquise au début de la quinzaine. Le succès très vif obtenu par le cabinet Rouvier par le vote, à une forte majorité, de l'ordre du jour pur et simple sur l'interpellation de l'extrême gauche, a contribué à maintenir le 3 pour 100 aux environs de 81 francs. Le parti radical est sorti malmené et meurtri de l'aventure où il s'était imprudemment engagé. Ses orateurs les plus marquans ont fait piètre figure dans le débat; le général dont ils ont pris la fortune sous leur égide n'a pas eu plus à se louer de la tournure et de l'issue de l'interpellation. La spéculation aurait peut-être cherché à mettre à profit la victoire du cabinet, si la démission de M. Floquet, certaines appréhen-

sions relatives à la fête du 14 Juillet, l'état fiévreux du marché de Berlin, ne lui avaient démontré la nécessité de persister dans une attitude d'observation prudente.

La Banque de France s'est relevée depuis le détachement du coupon semestriel. Les bénéfices hebdomadaires ont cessé de décroître et accusent même une certaine augmentation.

Le Crédit foncier a regagné 7 francs sur le dividende de 30 francs détaché le 6 courant. Les titres des autres établissemens de crédit ont plutôt montré quelque tendance à fléchir, notamment la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit lyonnais, le Mobilier, la Banque ottomane.

Les actions de nos grandes compagnies sont toujours très calmes, malgré une amélioration sensible des recettes. Les chemins espagnols ont fléchi de quelques francs. Le Suez a quelque peine à se rapprocher du cours de 2,000 francs perdu par le détachement du coupon.

La compagnie du canal de Panama va procéder le 26 courant à une nouvelle émission d'obligations. On sait que l'assemblée générale des actionnaires, tenue le 29 juillet 1885, avait autorisé le conseil d'administration à emprunter 600 millions de francs pour assurer l'achèvement du canal. L'année dernière a été mise en souscription une série d'*obligations nouvelles*, pour un montant total effectif de 200 millions. Les titres étaient émis à 450 francs, rapportant 30 francs par an et remboursables à 1,000 francs par voie de tirage au sort tous les deux mois. Un excellent accueil avait été fait par le public à cette première série d'*obligations nouvelles*, et il n'est pas à douter que le même accueil ne soit assuré de la part de l'épargne à l'émission actuelle de la seconde série.

Dans une lettre adressée le 8 juillet aux actionnaires et correspondans de la compagnie du canal de Panama, M. de Lesseps explique, avec sa franchise habituelle, quelles raisons l'ont déterminé à proposer au conseil de ne pas attendre plus longtemps la création d'un large complément de ressources. La compagnie, dit-il, serait en mesure de satisfaire à toutes les exigences actuelles de l'entreprise sans émettre tout de suite 200 nouveaux millions sur les 600 millions autorisés. Elle a encore, en effet, dans ses caisses, plus de la moitié de la somme réalisée par l'émission de la première série. « Mais qui peut répondre d'événemens susceptibles d'entraver notre marche dans cette période d'exécution où le moindre temps perdu, la moindre hésitation peuvent, tandis que nous nous approchons du but, reculer la date de l'ouverture du canal aux navires ? »

M. de Lesseps rappelle ce qu'il disait dans sa lettre du 9 juillet 1886 : « Nous n'avons cessé d'étudier les moyens par lesquels, en cas de retards imprévus, l'inauguration du canal serait assurée quand même,

sauf à achever plus tard, comme cela a eu lieu au canal de Suez, le programme d'exécution totale. Ce qu'il faut, c'est qu'avec les 600 millions réalisés, toutes les mesures soient prises pour que les navires passent d'un océan à l'autre océan. »

L'émission actuelle réalisée, la compagnie aura en caisse 300 millions. Des préoccupations d'ordre financier ne viendront plus alors troubler le personnel qui exécute l'œuvre dans l'isthme. L'année qui vient, après la saison des pluies maintenant commencée, sera décisive, et le creusement du canal sera conduit « jusqu'au point où l'achèvement définitif, indéniable, frappera tous les yeux. »

Le fondateur du canal de Suez et du canal de Panama a le don de parler au public des capitalistes, grands ou petits, le langage qui appelle et gagne la confiance. Les souscripteurs n'ont jamais hésité à suivre la fortune de ce travailleur infatigable qu'aucune difficulté ne rebute, qu'aucun obstacle ne décourage. On peut donc tenir pour complètement assuré le succès de cette nouvelle émission.

Le conseil d'administration a, dans sa séance du 8 juillet 1887, approuvé à l'unanimité la proposition de M. de Lesseps relative à la création de la deuxième série d'*obligations nouvelles*.

Ces titres sont au nombre de 500,000. Ils sont offerts à 440 francs, rapportant 30 francs par an, payables trimestriellement et remboursables à 1,000 francs en quarante-huit ans, par tirages tous les deux mois (six par an). Dès la première année, il est remboursé six mille obligations, soit mille à chaque tirage; le nombre d'obligations remboursées s'accroîtra progressivement chacune des années suivantes jusqu'à la fin de l'opération.

Le prix fixé pour l'émission est payable en sept versemens (le premier de 30 francs), échelonnés jusqu'au 15 septembre 1888. Les titres libérés au moment de la répartition jouiront d'une bonification de 5 francs, qui, ajoutée aux intérêts à 6 pour 100 du jour de la libération au 15 septembre 1887, soit 2 fr. 70, fait ressortir à 432 fr. 30 le prix de l'obligation définitive, jouissance du 15 septembre 1887. La souscription sera ouverte à la compagnie du canal de Panama, à celle du canal de Suez et aux guichets de huit de nos plus grandes institutions de crédit, soit à leur siège social, soit dans leurs bureaux de quartier, à leurs agences et chez leurs correspondans en France et à l'étranger. Les formalités nécessaires pour l'admission des obligations à la cote officielle seront remplies aussitôt après la clôture de la souscription.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRESE. D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

VI[1].

SUITES DE LA BATAILLE DE FONTENOY. — L'ARMÉE FRANÇAISE QUITTE L'ALLEMAGNE

L'impression causée par la victoire de Fontenoy fut profonde en France comme en Europe; pour un moment l'illusion fut complète : c'était la résurrection de la France militaire et royale. Les contemporains de Louis XV voyaient renaître les splendeurs du règne de son aïeul. L'effet fut encore accru par la prompte soumission de Tournay, dont le siège fut repris le lendemain même de la bataille. Dès le 24, la ville était abandonnée par la garnison, qui se réfugiait dans la citadelle en demandant un délai de huit jours pour obtenir des états-généraux la permission de capituler. En attendant, le roi, toujours au camp et sous les armes, recevait les hommages enthousiastes de toute la France. Le parlement de Paris, puis, à son exemple,

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, des 1er et 15 mai, des 1er et 15 juin.

la chambre des comptes et toutes les cours souveraines, sollicitèrent l'autorisation d'envoyer des députés pour le complimenter, ce qui ne s'était jamais fait dans aucune circonstance pareille, et à un jour donné le camp fut envahi par une foule de magistrats, dont les grandes robes, mélangées avec les habits militaires, produisaient un effet inaccoutumé. Le roi les accueillit en cérémonie, assis sous une vaste tente, qui était un présent apporté, peu auparavant, par une ambassade turque, et dont les étoffes magnifiques rappelaient toutes les splendeurs de l'Orient. Dans les harangues qui lui furent adressées, l'admiration officielle dépassa toute mesure : — « Les conquêtes de Votre Majesté, disait l'un des orateurs, sont si rapides qu'il s'agit de ménager la croyance des descendans et d'adoucir la surprise du miracle. »

Louis dut être le premier à sourire de ce déluge d'adulations, car il avait le bon goût de ne s'attribuer à lui-même aucun mérite, comme l'atteste la lettre-circulaire qu'il adressa aux évêques pour demander le chant d'un *Te Deum* dans les églises, et où il reconnaissait que la victoire n'était due qu'au maréchal de Saxe et, après lui, à la maison du roi et aux carabiniers. Mais cette modestie même augmentait l'enthousiasme, et, malgré le ridicule excès de certaines démonstrations, le sentiment était sincère. Jamais événement national ne causa, dans tous les rangs de la population, une joie patriotique plus unanime (1).

Malheureusement, les émotions les plus généreuses demeurent rarement désintéressées, et on n'a pas plus tôt tourné un des feuillets de l'histoire qu'on voit reparaître les jalousies, les rivalités, les intrigues, toutes les faiblesses, en un mot, dont aucune réunion d'hommes n'est longtemps exempte, et une cour moins que toute autre. Le premier qui eut à souffrir de cette réaction inévitable, ce fut l'illustre Voltaire, qui, dans son empressement à prendre part tout haut à l'expression de la joie commune, courut au-devant de sérieux désagrémens. Son nouveau métier d'historiographe ne lui faisait pas oublier le culte dû à la muse de sa jeunesse : avant de raconter la victoire (comme il devait le faire plus tard avec une précision et un charme qui désespèrent ceux qui ont à en parler après lui), il se mit en devoir de la chanter; il improvisa, en moins de cinq jours, la pièce qui figure encore dans ses œuvres sous le nom de *Poème de Fontenoy*. Malheureusement, il n'y a guère que Pindare à qui la poésie de commande ait jamais fourni d'heureuses inspirations, et encore le lyrique grec ne s'en est-il tiré qu'en en prenant à son aise avec le sujet qu'il devait traiter. Mais Pindare

(1) Journal de Barbier, mai 1745.

n'avait pas de cour à qui il dût chercher à plaire; ce n'était pas le cas de Voltaire, qui ne pouvait pas ou ne crut pas devoir donner aussi librement carrière à son imagination. Loin de là, il se tint aussi près que possible du récit des faits, afin de pouvoir mentionner et louer tous ceux qui avaient pris part à l'action, rois et princes, généraux et régimens, et les morts aussi bien que les survivans. Le résultat fut que sa verve se trouva souvent refroidie par ce soin de n'omettre et de n'oublier personne. Il ne lui fallut pas inscrire, en trois cents rimes, moins de cinquante-sept noms propres, qui n'étaient tous ni harmonieux ni sonores, et dont le rapprochement gênait singulièrement l'allure du vers et l'essor de la pensée. Il convenait lui-même de la peine que lui donnait ce tour de force. — « La tête me tourne, disait-il à un de ses amis; je ne sais comment faire avec les dames, qui veulent toutes que je loue leurs cousins et leurs greluchons. »

L'œuvre achevée cependant, tellement quellement, ayant peut-être le sentiment que, malgré de réelles beautés, elle se ressentait de la hâte qu'il avait mise à la faire et de la gêne qu'il s'était imposée, il crut devoir, pour en assurer le succès, la mettre tout de suite et à peine éclose sous le patronage des puissans du jour. Le premier et le mieux servi devait être naturellement le marquis d'Argenson, dont le récit, assez inexact, avait fourni le texte, et, comme nous disions au collège, la matière du développement poétique. Aussi le ministre reçut-il la pièce dès le 20 mai au soir, avec ce billet empressé : — « Vous m'avez écrit, monseigneur, une lettre telle que Mme de Sévigné l'eût faite, si elle s'était trouvée au milieu d'une bataille. Je viens de donner bataille aussi, mais j'ai eu plus de peine à chanter la victoire que le roi à la remporter, et j'ai la fièvre à force d'avoir embouché la trompette. Je vous adore. »

L'approbation de d'Argenson n'était pas douteuse. Mais Voltaire en voulait encore une, sinon plus haute, au moins plus délicate à ménager, parce qu'elle ouvrait un chemin plus discret et plus sûr vers la faveur royale. Aussi un envoi ne lui parut-il pas suffisant : c'était une offrande personnelle qu'il voulait déposer aux pieds d'une divinité nouvelle, dont l'éclat voilé frappait pourtant déjà les yeux clairvoyans. Je veux parler de la belle d'Étioles, qu'on commençait déjà à appeler la marquise de Pompadour, et pour qui on préparait à petit bruit, à Versailles, l'appartement de Mme de Châteauroux. Voltaire lui fit demander un rendez-vous, en accompagnant sa demande d'un de ces impromptus galans dont il avait le secret, et qui, bien mieux que les sonnets dont parle Boileau, valent à eux seuls un long poème :

Quand César, ce héros charmant,
De qui Rome était idolâtre,
Battait le Belge ou l'Allemand,
On en faisait son compliment
A la divine Cléopâtre!
Quand Louis, ce héros charmant,
De qui Paris fait son idole,
Gagne quelque combat brillant,
Il en faut faire compliment
A la divine d'Étiole.

« Je suis persuadé, madame, que du temps de ce César il n'y avait point de frondeur janséniste qui osât censurer ce qui doit faire le charme de tous les honnêtes gens, et que les aumôniers de Rome n'étaient pas des imbéciles fanatiques. C'est de quoi je voudrais vous entretenir avant d'aller à la campagne. Je m'intéresse à votre bonheur plus que vous ne pensez, et peut-être n'y a-t-il personne à Paris qui y prenne un intérêt plus sensible. Ce n'est point comme vieux galant, flatteur des belles, que je vous parle; c'est comme bon citoyen, et je vous demande la permission de vous dire un petit mot à Étioles ou à Brunoy, ce mois de mai. Ayez la bonté de me faire dire quand et où. Je suis, avec respect, Madame, de vos yeux, de votre figure et de votre esprit le très humble, etc. (1). »

Toutes les précautions furent vaines, et ni la protection du ministre ni celle de la nouvelle favorite ne suffit pour désarmer des critiques peut-être intéressées, mais qui n'en furent que plus vives. On a beau faire, on ne satisfait jamais les exigences de tous les amours-propres, et l'honneur d'être loué par Voltaire était trop grand pour ne pas faire des jaloux. Plus la liste des inscrits était longue, plus il était dur d'y être omis. Les élus eux-mêmes ne furent pas tous satisfaits de la part qui leur était assignée. Le poème de Fontenoy fut donc tout de suite l'objet de commentaires malveillans, et, dans une composition trop hâtive pour être suffisamment châtiée, il ne fut pas difficile de relever des vers faibles, des incorrections et des chevilles. Les quolibets et bientôt les satires et les parodies ne se firent pas attendre; j'en ai trouvé une entre autres intitulée : *la Plainte du curé de Fontenoy*, où ce prêtre accuse Voltaire de lui faire concurrence pour la délivrance des extraits mortuaires des combattans. — « Voltaire, dit Luynes, a voulu parler de tout le monde, et sans avoir eu le temps d'être assez instruit des particularités; il a même suppléé par des notes à ceux qu'il ne voulait pas nommer, mais, en voulant contenter tout le monde, il a fait

(1) Voltaire à d'Argenson et à Mme de Pompadour, 19-20 mai 1745. (*Correspondance générale.*)

grand nombre de mécontens. Les uns se sont trouvés confondus dans la foule et les autres ont jugé qu'ils n'étaient pas à leur place. Il a fait le duc de Gramont maréchal de France de sa propre autorité; enfin, il s'est trouvé tant de fautes qu'il été obligé de faire plusieurs corrections. Il y a, dans ce moment-ci, cinq éditions, et ce n'est qu'à la cinquième qu'il a cru ce poème en état d'être présenté à la reine (1). » — C'est pourtant avec l'envoi de cette édition que Voltaire croyait pouvoir écrire encore à d'Argenson : — « Le roi est-il content de ma petite drôlerie? Seriez-vous mal reçu, monseigneur, à lui dire qu'en dix jours de temps, il y a eu cinq éditions de sa gloire? N'oubliez pas, je vous prie, cette petite manœuvre de cour (2). »

Luynes ajoute quelques jours après : — « Quoique M. de Richelieu ait bien fait dans la bataille, on trouve que Voltaire en a trop dit sur lui, et ceux à qui le succès de cette journée est véritablement dû ont paru blessés de ces louanges excessives. » — Ce fut là, en effet, le point délicat et l'écueil contre lequel Voltaire, malgré toute son adresse, ne put éviter de donner en plein. Écrivant sous la dictée du marquis d'Argenson et entraîné, d'ailleurs, par son amitié, il avait fait à celui qu'on lui désignait comme le Bayard de la journée une part telle qu'en réalité, pour ceux qui savaient lire, tout l'honneur lui était attribué. N'y eût-il eu que ce seul fait que dix à douze vers étaient consacrés aux mérites de Richelieu, tandis que Maurice, et le roi lui-même, n'en avaient, chacun à son compte, que quatre ou cinq, cette inégalité à elle seule eût été significative. Maurice, pourtant, paraît n'y avoir pas pris garde à une première lecture, la joie de son triomphe qui durait encore le rendant très généreusement prodigue d'éloges envers tous ceux qui y avaient concouru. Il témoigna même son contentement par un billet de sa main à Mme du Châtelet, qui ne contenait aucune réserve. Mais il ne tarda pas à apprendre, et il ne manqua pas de gens pour lui faire savoir que Richelieu, avec sa jactance habituelle, se vantait tout haut d'avoir, à lui seul, rétabli une partie désespérée, arrêté la fuite du roi et la déroute de l'armée, en un mot préservé le royaume et la royauté d'un irrémédiable désastre. Ces forfanteries, accompagnées de critiques sans ménagement sur les dispositions prises par le maréchal, étaient répétées à tous les échos par les amis des deux

(1) Journal de Luynes, t. VI, p. 469. — Voici encore un échantillon des satires dont Voltaire fut l'objet :

Il a loué depuis Noailles,
Jusqu'au moindre petit morveux,
Portant talon rouge à Versailles...

(2) Voltaire à d'Argenson, 20 et 29 mai 1745. (*Correspondance générale.*)

sexes, aussi nombreux que bruyans, que le brillant seigneur comptait à l'armée autant qu'à Versailles. Un peu de mauvaise humeur se glissa alors dans l'esprit de Maurice (on en aurait conçu à moins), et des vers tels que ceux-ci, qu'il n'avait peut-être pas lus avec attention, durent prendre à ses yeux un sens nouveau :

Richelieu qu'en tous lieux emporte son courage,
Ardent, mais éclairé, vif à la fois et sage,
Favori de l'Amour, de Minerve et de Mars,
Richelieu vous appelle ; il n'est plus de hasard.
Il vous appelle : il voit d'un œil prudent et ferme
Des succès ennemis et la cause et le terme,
Il vole, et sa vertu secondant son grand cœur,
Il vous marque la place où vous serez vainqueur.

On n'aurait pu dire en termes plus clairs, et sous un voile poétique moins épais, que tout était perdu sans Richelieu, et que, par lui aussi, tout avait été sauvé, et c'est ce qu'on chantait aussi couramment dans des couplets comme celui-ci :

Mais quel est cet autre guerrier
Que la gloire environne?
C'est Richelieu que le laurier
Joint au myrte couronne.
En grâce, *en valeur*, *en vertu*
Nul autre ne l'égale.
Serait-ce Hercule? Je l'ai vu
Filer aux pieds d'Omphale.

(Chanson sur l'air : *Lisette est faite pour Colin.*)

Il était dur pour un vainqueur, déjà à demi mort, de se voir ainsi dépouillé de sa gloire devant la postérité par les échos de la renommée.

La contrariété de Maurice dut être d'autant plus vive qu'on faisait circuler au même moment dans l'armée des copies d'une lettre écrite par le dauphin à sa femme, où le prince, racontant le seul incident de la journée dont il eût été personnellement témoin, paraissait encore sous le charme de l'ardeur entraînante de Richelieu, et témoignait l'enthousiasme naturel à la jeunesse pour tout ce qui brille et fait du bruit. L'affaire parut assez grave pour que le roi, qui avait jugé les faits avec plus de sang-froid, crut devoir s'en mêler lui-même, afin de ne pas laisser plus longtemps l'opinion s'égarer. Il demanda à voir la lettre du dauphin, et, sans la blâmer ouvertement, fit en sorte qu'on cessât de la répandre et d'en parler, à ce point que le prudent Luynes lui-même n'a pas osé insérer dans son journal la copie qu'il en avait faite. Les amis

trop empressés de Richelieu comprirent alors la réserve qui leur était imposée, et Voltaire, qui n'était plus à temps de s'y conformer, eut le regret de voir le succès de son poème compromis par un de ces excès de zèle qui sont, à la cour, un des torts qu'on pardonne le moins; et c'est sans doute à quoi Frédéric fait allusion quand il dit dans ses Mémoires que plus d'un Français, à ce moment, eut à se louer du temple de la victoire plus que du temple des muses. Voltaire en fut quitte pour se plaindre aux échos des satires que sa précipitation lui avait attirées, répéter que ses adversaires étaient de *vilains gnomes* et déclarer que, s'il n'était pas malade, il irait se jeter aux pieds de la reine pour obtenir justice de leur audace. Faute de mieux, il alla se consoler à Étioles, où la nouvelle marquise le régala d'un vin de Tokai délicieux, présent du roi, auquel il ressemblait, dit-il, par un heureux mélange de force et de douceur (1).

Le différend qu'il avait soulevé n'en resta pourtant pas là : le comte d'Argenson, ministre de la guerre, ayant assisté à la bataille, était chargé naturellement d'en faire le récit officiel ; il le rédigea sous les yeux du maréchal et de concert avec lui. Personnellement il aimait peu Richelieu, aucun supérieur ne pouvant s'accommoder aisément des allures importantes du personnage. De plus, depuis qu'ayant fait entrer au conseil son frère le marquis, il l'avait vu avec dépit échapper à son influence, il se plaisait à le contredire et à le contrarier en toutes choses. Richelieu passa donc mal son temps dans ce compte-rendu : à peine son nom y est-il prononcé, et de la grande action morale qu'il exerça en enlevant le dernier assaut, aucune mention n'est faite. C'était réparer une injustice par une autre; aussi, quelques années plus tard, Richelieu étant devenu maréchal de France, tandis que Maurice cessait de vivre et le comte d'Argenson d'être ministre, il retrouva assez de crédit pour faire insérer, à la suite de la dépêche, une note rectificative tout à son avantage, dont il se fit délivrer copie, et qui figure encore à l'heure qu'il est dans les dossiers du ministère. Voltaire, de son côté, écrivant à peu près à la même époque son *Histoire de Louis XV*, et libre, cette fois, de toute contrainte, reprit en prose le thème qu'il avait développé en vers. En revanche, la mémoire du maréchal de Saxe trouva dans le célèbre critique Grimm un défenseur ardent qui ne craignit pas de déclarer tout haut à Voltaire que le peu de justice qu'il rendait au héros qui avait sauvé la France devait lui attirer l'indignation de tous les honnêtes gens. La controverse s'est ainsi prolongée jusqu'à la fin du siècle; et, en

(1) Journal de Luynes, t. VI, p. 462-468. — Voltaire à M. de Moncrif, 16 juin, et à Mme de Pompadour, 4 juillet 1745. (*Correspondance générale.*)

vérité, on pourrait même dire qu'elle dure encore. N'avons-nous pas vu, de nos jours mêmes, le plus récent et le plus populaire de nos historiens, Michelet, ayant à nous raconter Fontenoy, nous peindre, sur la foi d'un compilateur aussi mal famé que Soulavie, le roi et Maurice lui-même tremblant pour leur vie, ne songeant plus qu'à fuir, et sauvés malgré eux par l'apparition soudaine et presque miraculeuse de l'ami de Voltaire (1)?

La dépêche du ministre de la guerre, dont je viens de parler, renferme une autre omission qui paraît plus singulière encore que la première et qui est due à un motif analogue : à peine s'il y est question de la manœuvre hardie par laquelle Cumberland et Königseck, changeant le terrain du combat préparé par Maurice, faillirent emporter la victoire, et nulle description n'y est faite en termes clairs et facilement compréhensibles de cette puissante colonne anglaise dont parlent pourtant tous les récits contemporains, dont la forme est figurée avec soin sur tous les plans de la bataille conservés aujourd'hui au ministère, et dont l'attitude arrache des cris d'admiration aux commis anonymes qui ont fait le commentaire de ces dessins. On dirait vraiment que la lutte s'est poursuivie toute la journée avec un succès, peut-être un instant incertain, mais sans s'écarter du plan primitif du général en chef. C'est encore ici un effet de l'humeur justement aigrie du maréchal.

On a vu, en effet, qu'à la première heure il ne faisait nulle difficulté de convenir franchement que Cumberland, en se frayant un chemin à travers un passage regardé comme impraticable, l'avait pris au dépourvu et atteint en quelque sorte au défaut de sa cuirasse. Mais, sur ce point encore, il s'aperçut bientôt qu'on s'emparait de son aveu pour en abuser et pour soutenir que tous ses desseins ayant été déjoués par cette surprise, la victoire ne lui appartenait plus en propre, mais bien au hasard d'une inspiration soudaine qui lui était étrangère. C'était une manière de faire rentrer en scène, par ce détour, le *Deus ex machina* dont on faisait le sauveur de la patrie. L'éloge affecté du général anglais devenait ainsi, tout simplement, une manière de faire tort au Français, qui ne pouvait manquer d'en concevoir une vive impatience. Le bruit qu'on faisait autour de la fameuse colonne commença à importuner ses oreilles, et il en témoigna son mécontentement même à ces tacticiens de chambre, qui, du fond de leur cabinet, endoctrinent habituellement le lendemain d'une bataille, la livrant en quelque sorte à nouveau sur le papier pour tirer parti de tous les incidens à l'appui de leurs systèmes. De ce nombre était le célèbre chevalier Folard,

(1) Journal de Luynes, t. VII, p. 185 et 186. — Michelet, *Histoire de France*, Louis XV, p. 248.

ami personnel de Saxe, comme il l'était aussi de Belle-Isle, et l'un des théoriciens militaires que tout le monde consultait le plus volontiers. Celui-là avait, cette fois, une raison toute particulière de témoigner pour l'opération de Cumberland une approbation admirative. Folard, en effet, professait une véritable prédilection pour l'ordre de bataille qui consiste à disposer des troupes en bataillon carré. Il prétendait en avoir trouvé les modèles dans ces monumens de l'antiquité qu'il ne cessait d'étudier, et c'était, disait-il, à une formation de ce genre qu'Épaminondas avait dû la victoire de Leuctres et celle de Mantinée. Lui-même, on peut se le rappeler, avait donné le conseil à Belle-Isle de suivre cet exemple dans sa fameuse sortie de Prague, et Belle-Isle s'en était bien trouvé. Ce fut le thème qu'il développa, à ce qu'il paraît, avec complaisance dans plusieurs lettres à Maurice, et qui finit par lui attirer de la part de son ami une rebuffade un peu vive. Maurice prit la peine de lui démontrer que la composition de la colonne à laquelle il attribuait tant de mérite était le produit, non d'un calcul stratégique, mais d'un accident et d'une nécessité résultant de la configuration du terrain et même de la nature de la résistance qu'elle avait dû rencontrer : — « Parlons un peu, lui écrivit-il, de la colonne à laquelle vous revenez toujours ; le hasard a produit celle que les Anglais ont faite à Fontenoy : ils nous ont attaqués par lignes, mais comme leur centre trouvait une grande résistance au village de Fontenoy, leur droite a attaqué la brigade des gardes qu'elle a repliée ; voulant faire ensuite un quart de conversion pour prendre le village de Fontenoy en flanc et par derrière,... comme ils avaient débordé, en le faisant, le terrain où était la brigade des gardes, ces deux lignes me présentaient le flanc, ce que tout le monde a pris pour une colonne, et, pour fermer ce flanc, ils avaient mis un bataillon ou deux en travers, ce qui formait le carré long... Vous voilà au fait, mon cher chevalier, et laissons là Épaminondas et toutes les colonnes du monde (1). »

Le vainqueur de Fontenoy n'avait pas tort de se défendre, car ce n'était pas sa renommée seulement, c'était le rang élevé qu'il venait de gagner à la pointe de l'épée, c'était son droit de commander, presque même son droit de vivre dont on cherchait tout bas à le dépouiller. Quelque surprise qu'on eût éprouvée de voir sa fermeté d'âme dominer, pendant cette journée d'épreuve, le mal qui épuisait ses forces, on restait convaincu que cet effort suprême était le dernier soupir d'une âme expirante, et qu'il ne survivrait pas au moins moralement à ses victoires. On le voyait déjà ou enterré, ou réduit à cacher dans la retraite l'affaiblissement de ses facultés. Chacun se

(1) Maurice de Saxe à Folard, 18 juillet 1745. (Ministère de la guerre.)

demandait à qui serait, après lui, confiée la tâche d'achever l'œuvre commencée, et à quelles mains serait remis le commandement qui allait lui échapper. Aucun nom n'était naturellement désigné : Belle-Isle était captif ; Noailles, depuis Dettingue, avait perdu crédit et confiance. Celui qui crut avoir quelque chance d'être appelé et qui se mit tout de suite, bien que discrètement, sur les rangs, fut un prince du sang, le comte de Clermont, qui s'était distingué dans la campagne précédente et avait conduit avec succès un corps d'armée dans l'Autriche antérieure pendant le siège de Fribourg. La faveur d'ailleurs semblait revenue aux princes, puisque Conti commandait l'armée du Rhin ; et Clermont se souvenait qu'il était petit fils du grand Condé. Mais, pour produire utilement sa prétention, il lui importait de savoir exactement combien de temps pouvait s'écouler avant qu'elle pût être exprimée tout haut, en d'autres termes et pour parler sans détour, combien de jours Maurice avait encore à vivre. Pour s'édifier sur ce point, Clermont n'imagina rien de mieux que de s'adresser à l'ami personnel de Maurice lui-même, celui qui vivait dans sa familiarité et qui, introduit par lui dans l'armée française, devait lui rester attaché par tous les liens de la reconnaissance, le comte de Lowendal. Des émissaires furent dépêchés au général danois pour l'interroger en confidence sur le véritable état de la santé de son ami, en lui laissant apercevoir qu'en échange de ce service rendu, le mérite éclatant dont il venait de faire preuve lui-même sur le champ de bataille, trouverait dans le successeur de Maurice un appréciateur aussi éclairé que celui qu'il était menacé de perdre. J'ai le regret de dire que Lowendal ne se refusa ni à se laisser poser ces questions douloureuses, ni à s'entretenir des espérances qui pourraient s'ouvrir pour lui le lendemain de la retraite ou de la mort de son protecteur. — « Je ne suis, mon cher Polignac, écrivait-il à l'un des envoyés du prince, ni un suffisant, ni un fat ; rompu dans les affaires du monde, je comprends que mon temps n'est pas encore venu d'être maréchal de France, et je sens que je ne puis le devenir plus promptement qu'en servant sous un prince victorieux qui veuille prôner mon application et me pousser vivement... Lisez donc dans mon âme tout ce que je dois désirer : c'est nommément d'avoir monseigneur à la tête des armées et de me voir honoré de sa confiance... Je vous dis et je vous répète que le maréchal de Saxe ne reviendra que difficilement. Il s'affaiblit de jour en jour, et, dans deux mois d'ici, je le vois bien bas et, peut-être, hors d'état d'agir ; voilà deux ponctions qu'on lui fait ; il est comblé de grâces que le roi lui fait, mais je prévois qu'il n'en jouira pas longtemps. » — Et un autre émissaire de Clermont, rendant compte des informations qu'il avait recueillies, ajoutait : — « On est ici toujours pour le pauvre hydropique, qui tiendra bon tant qu'il pourra ;..

en vérité, c'est un spectre, et le pauvre homme en fait mille fois plus qu'il ne peut. Il veut, sans doute, remplir la maxime ancienne : *Oportet imperatorem stantem mori*, et il finira par là. On le gardera présentement tant qu'il aura un battement; après quoi il pourrait se faire, si Votre Altesse Sérénissime était sur le tas, qu'on eût recours à elle. » — Et il terminait en faisant observer que, tout en sachant gré à Lowendal de sa complaisance, il ne fallait pourtant se fier à lui que médiocrement, vu son intimité avec Maurice, « car j'ai toujours l'idée qu'il veut se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu, et il est toujours barbouillé avec le Sarmate (1). »

Pendant qu'on se disputait ainsi l'héritage du grand général mourant, comme s'il eût déjà été enseveli dans son triomphe, le héros lui-même, que faisait-il? Hélas! il était occupé, lui aussi, à réclamer avec ardeur la succession d'un de ses meilleurs et plus fidèles amis. Il est vrai que celle-là au moins était ouverte. C'était celle du vieux maréchal de Broglie, qui, toujours en exil dans son nouveau duché depuis sa malheureuse campagne de Bavière, venait d'être frappé pour la seconde fois d'un coup d'apoplexie, le lendemain même de la bataille de Fontenoy. Avant de rendre l'âme, le vieux soldat trouva encore la force d'envoyer au roi, de sa main paralysée et tremblante, l'expression de sa joie patriotique. Il lui recommandait en même temps, en termes touchans, la situation de sa famille, dont la fortune n'avait jamais été considérable et qui restait après lui dans une condition très gênée. Son vœu était que le gouvernement de Strasbourg, dont il avait conservé le titre, malgre sa disgrâce, fût accordé en survivance à son fils aîné, le nouveau duc de Broglie, qui, à vingt-sept ans, avait déjà le grade de brigadier et servait avec éclat dans l'armée de Conti.

En mourant, il exprima le désir que sa lettre au roi et la demande qu'elle renfermait fussent confiées au maréchal de Saxe. Il se rappelait (et le lecteur peut-être aussi se souviendra) que, pendant toute la campagne de Bavière, Maurice avait été le confident et le conseiller du vieux maréchal, et, comme il aimait à l'appeler lui-même, son bras droit. C'était même (tout porte à le croire), à l'inspiration de cet aide-de-camp, déjà placé très haut dans l'estime publique, qu'était due l'inspiration du dernier acte de cette campagne, celui qui avait attiré sur le général la défaveur royale. Broglie pensait donc que Maurice, dans tout l'éclat de sa gloire, se rappellerait ces jours d'épreuve, et il n'hésitait pas à le prier de servir de père à ses enfans. A peine était-il expiré que l'abbé, son frère, venant de recevoir son dernier soupir, transmettait ce vœu à Maurice

(1) Papiers de Condé. — Lettres adressées au comte de Clermont, 3 et 4 juin 1745. (Ministère de la guerre.)

avec un billet dont le ton seul attestait leurs anciennes relations d'amitié : — « Le maréchal de Broglie est mort aujourd'hui, à deux heures après-midi, dans la confiance que vous aiderez sa veuve et ses enfans. Il est temps, agissez, mon cher frère ; il ne faut pas vous en dire davantage. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur (1). »

Quelque diligence que fît l'abbé, quand son courrier arriva au camp, la nouvelle de l'agonie, sinon de la mort du maréchal de Broglie, circulait déjà, et comme on était en train de chercher des récompenses dignes du service que Maurice venait de rendre à l'état, l'idée de disposer en sa faveur de la place importante qui allait se trouver vacante était venue à plus d'un esprit. Maurice, qui était informé de ce projet, y avait volontiers donné son adhésion ; aussi, dès qu'il eût pris connaissance de la demande que lui recommandait son ami mourant, sa pensée fut de se faire confirmer tout de suite l'espérance qu'on lui avait donnée, afin que, le fait étant accompli, il n'eût point (c'est son expression) à tromper la confiance dont le maréchal de Broglie l'avait honoré. Mais, à sa grande surprise, et, à son grand mécontentement, il se trouva que l'affaire n'allait pas toute seule et qu'une grave objection s'opposait à ce qu'il fût désigné pour un gouvernement ; il était protestant : un gouverneur avait un serment religieux à prêter en entrant en fonctions et des attributions de justice à rendre aussi, au nom de Dieu, ce qui, dans les idées du temps, ne pouvait convenir à un hérétique. Cette difficulté inattendue lui causa beaucoup d'impatience, et il s'en expliqua avec le comte d'Argenson d'une manière très vive et même avec une certaine éloquence : — « On m'a dit hier, écrit-il, que des obstacles insurmontables se rencontrent pour que je pus (*sic*) jouir de pareilles grâces, et j'en suis très affligé. J'ai toujours regardé le gouvernement d'Alsace comme une retraite convenable, et même la seule que je pusse désirer pour l'état qu'elle me donnerait ; mais je crois bien que je me suis trop flatté quand j'ai présumé que la cour pousserait ses bontés et sa confiance jusqu'à ce point-là... Je pense, et je crois voir à quoi m'en tenir, par rapport à mon établissement en France ; comme attaché à la gloire du roi, je prendrai la liberté de vous faire observer, monsieur, pour le bien du service de Sa Majesté, que les grâces militaires qu'on accorde dans les autres monarchies aux personnes d'un certain ordre sont toujours brillantes ; les chétives républiques même font des efforts pour les acquérir,.. leur reconnaissance est éclatante, et elles prodiguent pour

(1) Le maréchal de Broglie au roi : Broglie, 20 mai 1745. — L'abbé de Broglie au maréchal de Saxe, Broglie, 22 mai 1745. (Ministère de la guerre. — *Correspondances diverses.*) — Papiers de famille.

cela les honneurs et les richesses, et ce qui peut flatter ceux qui ont de l'élévation. Lorsqu'on ôte ce point de vue aux hommes vertueux et qu'ils ne peuvent l'acquérir que par la bassesse, tout est dit... » Quant au maréchal de Broglie et à sa famille, la seule allusion qui est faite à leur demande dans cette lettre est celle-ci : — « Ce qui m'arrive là-dessus, pourra servir de consolation à Mme de Broglie, au cas que vous ne lui accordiez pas de grâces pour ses enfans. » — Peut-être la veuve de son ami attendait-elle de son intervention quelque consolation plus sensible que celle d'être associée au traitement dont il croyait avoir à se plaindre (1).

Quoi qu'il en soit, il avait le droit de tout demander et, sans élever si haut la voix, il était sûr de tout obtenir. Il eut, ou du moins on lui promit, non-seulement le gouvernement de Strasbourg, mais celui de l'Alsace tout entière, et, quant aux enfans du maréchal de Broglie, ils durent se contenter d'une pension de 1,000 écus chacun, sur la cassette royale. C'était l'épée à la main et sur les champs de bataille que le nouveau duc de Broglie devait reconquérir plus tard la survivance de son père.

Maurice rendit compte du succès de cette petite négociation à sa sœur la princesse de Holstein, dans des termes qui font voir qu'il avait exactement supputé les avantages de toute nature attachés à l'honneur qu'il sollicitait, et que l'arithmétique lui était plus familière que l'orthographe : — « Je ne vous entretiendrai pas, lui disait-il, de la victoire que j'ai remportée le 11 de ce mois sur les alliés avec l'armée de Sa Majesté très chrétienne qui était présente, et qui a été des plus complètes. Les Anglais y ont été étrillés comme des chiens courtauds; l'affaire a duré neuf heures et, quoique je sois mourant, j'ai soutenu cette journée avec vigueur. Le roi m'a marqué sa reconnaissance; il m'a donné le commandement d'Alsace qui vaut 120,000 livres; 40,000 livres de rente en fonds de terre; les grands honneurs du Louvre comme aux princes lorrains ; j'ai avec cela de mes pensions et régimens, 140,000 livres : ainsi, je jouis des grâces de la cour, environ 300,000 livres, ce qui peut s'évaluer sur le pied de 30,000 ducats de Saxe avec les agrémens, tels que le gouvernement d'Alsace, qui fait l'état d'un souverain (2). »

(1) Le maréchal de Saxe au comte d'Argenson, 20 mai 1745. (*Correspondances diverses.* — Ministère de la guerre.)

(2) Le maréchal de Saxe à la princesse de Holstein, sa sœur, 31 mai 1745.— (*Correspondance conservée à la Bibliothèque de Strasbourg.*) — Cette lettre, dont l'authenticité ne peut être douteuse, donne pourtant matière à quelque difficulté. En fait, le maréchal de Saxe n'a jamais joui, à aucune époque, ni du gouvernement de l'Alsace ni du gouvernement particulier de la ville de Strasbourg (qui en était distinct en principe, quoique les deux postes fussent souvent occupés par la même personne). Son nom ne figure dans aucun des annuaires ni sur aucune des listes qu'on a conservées des principaux fonctionnaires d'Alsace, et le maréchal de Coigny fut gouverneur de la pro-

On me reprochera peut-être, et j'ai en vérité moi-même quelque honte de m'arrêter à ces misères qui se mêlent à toutes les renommées, à ces ombres qui font tache dans l'éclat des plus vives lumières ; mais la critique, de nos jours, a des exigences impitoyables, elle veut tout connaître et ne laisse pas éblouir ses regards même par l'auréole de la renommée. Consolons-nous en pensant que ces faiblesses sont de tous les temps et de tous les pays, et que de plus grandes encore se révélaient au même moment, avec un plus triste éclat et moins de ménagement, dans le camp des ennemis de la France. Là on ne se disputait pas pour savoir quelle part devait revenir à chacun dans l'honneur de la victoire, mais bien quelle part de tort devait être attribuée à chacun dans la défaite commune, et c'était entre les alliés (comme il arrive dans toutes les coalitions, surtout quand la fortune les maltraite) un échange de récriminations amères. Les Anglais attribuaient tout le mal à la lâcheté des Hollandais, qui avaient reculé et quitté la partie dès la première heure; et ceux-ci, pour ne pas demeurer en reste, accusaient l'imprudence de la manœuvre conseillée par Königseck et exécutée par Cumberland, et qui, disaient-ils, après quelques momens d'un succès apparent, avait fini par faire prendre l'armée entière dans une souricière. La querelle se prolongea pendant toute la durée de la retraite, et elle devint si vive que, dans les quartiers où les troupes des diverses nations se trouvaient rapprochées, il y eut des duels entre les officiers et des rixes au cabaret entre les soldats. Puis, quand il fallut rédiger une relation commune de la bataille, les trois généraux ne purent tomber d'accord sur la manière de présenter les faits, et, de guerre lasse, chacun resta libre d'en rendre compte, comme il l'entendait, à sa cour. M. d'Arneth nous a conservé le rapport envoyé par Königseck à Marie-Thérèse, et (ceci devient tout à fait curieux) on y remarque justement la même lacune que dans le compte-rendu du ministre français : la manœuvre capitale qui occupait toute l'Europe y est discrètement voilée sous des termes ambigus et presque passée sous silence. Königseck, à qui on reprochait de l'avoir imaginée, puisqu'en définitive elle n'avait pas réussi, s'en justifiait à Vienne pendant que Maurice trouvait qu'à Paris on en faisait trop de bruit (1).

Des camps la querelle passa au congrès des diplomates, qui restaient encore en permanence à La Haye autour de Chesterfield, at-

vince jusqu'à sa mort, arrivée en 1760. Il faut donc croire que la promesse dont parle la lettre de Maurice (comme d'une chose déjà accomplie) ne fut pas tenue. On trouva probablement quelque compensation équivalente à lui accorder, car de l'humeur dont il vient de se montrer dans la citation précédente, il n'aurait pas enduré avec patience un manque de parole qui l'aurait frustré d'un avantage sur lequel il avait compté.

(1) D'Arneth, t. IV, p. 411-415.

tendant, d'heure en heure, la nouvelle d'une victoire dont ils se partageaient d'avance les fruits. Foudroyés par ce retour de fortune inattendu, ils ne purent dissimuler d'abord leur consternation, puis leur dépit et même leur fureur ; et l'on vit le moment où l'âpreté de leurs reproches mutuels mettait en péril l'alliance de leurs gouvernemens.

A ces divisions qui sont le fléau de toutes les coalitions se joignait le contre-coup des discordes civiles, qui, de tout temps, travaillaient les Provinces-Unies. C'était, comme au jour des de Witt, la vieille querelle de la bourgeoisie républicaine et des partisans du stathoudérat. Depuis un siècle, toutes les fois que le pouvoir suprême étant vacant, la sécurité ou l'honneur national était mis en cause, les amis secrets ou déclarés de la maison de Nassau accusaient l'incapacité jalouse de leurs aversaires républicains, et ils avaient beau jeu, cette fois, le choix malheureux du prince de Waldeck leur fournissant un grief dont ils ne se faisaient pas faute de tirer parti. De leur côté, les républicains n'allaient-ils pas jusqu'à insinuer que Königseck étant l'ami du prince de Nassau, il avait laissé perdre la bataille tout exprès pour opérer une réaction en sa faveur ! Aussi dit-on que si ce vieux et digne général avait paru dans une ville de Hollande, sa vie eût été menacée.

L'agitation passant toujours assez vite dans les pays républicains des conseils politiques sur la place publique et dans la rue, on put craindre le retour de quelqu'un de ces mouvemens populaires qui avaient si souvent ensanglanté les cités flamandes. — « On a doublé les gardes hier soir, écrivait l'abbé de La Ville le 14 mai, de crainte que la défaite des alliés en France ne servît de prétexte aux malintentionnés pour exciter quelques rumeurs séditieuses parmi le peuple. » — Et, quelques jours après : — « Un magasin de poudre a sauté la nuit dernière, circonstance qu'on a présentée au peuple comme une des preuves démonstratives que le sort de la patrie est confié à des poltrons. Enfin, on ne néglige rien de tout ce qui peut occasionner ici une fermentation assez vive pour opérer une révolution dans le gouvernement. » — La Ville ajoutait qu'il était obligé de s'observer dans son langage et de ne tenir que des propos modestes, pour ne pas « aigrir » la sensibilité hollandaise.

Seulement il s'en fallait que tous les Français, habitant encore la Hollande, s'astreignissent à cette règle de prudence. Habitués dans ce pays de liberté à une grande franchise de parole, et objets naguère de menaces insultantes, ils prenaient tout haut leur revanche avec une fierté bruyante. — « Je suis arrivé ici, écrit d'Amsterdam un négociant français, le 17 de mai : *ubi fletus et stridor dentium.* Je suis entré chez le libraire où je tiens ordinairement séance ; j'y ai trouvé deux de nos ennemis consternés et j'ai joui

de leur tristesse. Un d'eux m'a demandé des nouvelles. — Je n'en sais aucune, ai-je répondu. — On dit que le roi a couché botté et habillé sur la paille dans un méchant hameau? — Oui, ai-je dit, c'est mon roi. — Et M. le Dauphin aussi? — Oui, ai-je répondu, c'est le fils de mon roi. — On me marque que M. le duc de Penthièvre a fait de même? — Oui, me suis-je écrié, il est du sang de nos rois (1).

Ces provocations à l'esprit républicain n'apaisaient pas les esprits: aussi peut-on juger de l'accueil qui fut fait aux propositions pacifiques dont d'Argenson avait pris, dès le lendemain de Fontenoy, la généreuse et un peu naïve initiative. On ne voulut pas même en entendre la lecture jusqu'au bout, et je crois, en vérité, qu'il n'y eut qu'un seul Hollandais qui fut en humeur d'y prêter l'oreille. Ce fut le ministre des états-généraux à Paris, l'ami de cœur de d'Argenson, le brave Van Hoey toujours prêt, dans ses sentimens évangéliques, à faire bon marché de l'intérêt et peut-être aussi de l'honneur de son pays. Celui-là s'associa, cette fois encore, à la proposition d'Argenson, mais avec une exagération dont l'effet eût été suffisant pour détruire tout son crédit sur ses maîtres, s'il en eût encore conservé quelque ombre. Il semblait vraiment, dans son enthousiasme pour la modération du roi de France, oublier que c'était le sang de ses compatriotes qui avait coulé à Fontenoy. — « Puisse, écrivait-il à d'Argenson, avec une tendre effusion, le Dieu des armées, combattre toujours pour le meilleur et le plus pacifique des rois! Puissent les plus grandes victoires rendre toujours sa modération plus éclatante que jamais! Puisse-t-il triompher plus que jamais de la vengeance et des autres appâts séduisans de la guerre! Oui, il faut que notre roi dompte tous ces monstres! — Votre roi, me direz-vous? Oui, mon roi, car ses vertus lui ont soumis, pour jamais, tous les bons citoyens de la terre... Mais je reviens de mon extase pour embrasser Votre Seigneurie mille fois. J'admire sa sagesse. Dieu veuille toujours bénir son ministère pacifique et le rendre toujours plus cher au roi et plus respectable aux hommes. Adieu, mon cher marquis, aimez-moi, car je vous aime autant qu'il est possible d'aimer. »

En recevant cette véritable déclaration d'amour, d'Argenson ne put s'empêcher d'en exprimer quelque surprise. — « Voilà, dit-il, un vrai *Pater noster*. Mais quel regret pourtant de ne pouvoir traiter par l'intermédiaire d'un homme qui a des intentions si droites, tant de zèle pour la gloire et les avantages de sa patrie ; cela le met dans le même état où était, dans la république romaine, P. Caton,

(1) La Ville à d'Argenson, 14-17-18-20 mai 1745. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.) — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 172-173.

qui s'était attiré la haine, parce qu'il censurait les vices et les vicieux et que sa vertu farouche ne lui faisait rien envisager de bien, que ce qui pouvait assurer le bien du peuple romain (1).»

Ce n'était pas non plus à Londres, où l'orgueil national et la haine contre la France étaient plus excités encore qu'à La Haye, que les offres de d'Argenson avaient chance d'être écoutées. Là, à la vérité, l'impression produite par la fâcheuse nouvelle fut moins vive au premier moment. Les communications arrivant avec lenteur et difficilement en ce temps-là, à travers la mer, les ministres anglais essayèrent d'abord de cacher au public, et peut-être de se dissimuler à eux-mêmes, l'étendue de la défaite. Le mot d'ordre donné à la presse fut d'insister sur les pertes considérables de l'armée française et sur le danger qu'elle avait couru, pour laisser croire qu'en définitive l'issue du combat était restée douteuse. Cette sécurité vraie ou feinte était telle, que le roi, qui se trouvait en ce moment dans le port de mer de Harwich, prêt à s'embarquer pour l'Allemagne, hésitait à revenir sur ses pas pour tenir conseil à Londres, de crainte de jeter le trouble en paraissant trop ému. Son fils aîné, le prince de Galles, montra plus d'indifférence encore, car il se fit voir au spectacle, gai et souriant comme à son ordinaire, le jour même où de tristes rumeurs commençaient à circuler, et n'interrompit pas un instant sa vie de plaisir. Il est vrai que, très ouvertement opposé à la politique de son père et très mal avec son frère cadet, il ne s'affligeait peut-être au fond de l'âme que médiocrement de leur échec. Mais, au bout de quelques jours, des lettres privées vinrent porter le deuil dans les familles en annonçant des pertes cruelles, et il n'y eut plus à douter de l'humiliation des armes anglaises.

L'opinion publique se retourna alors avec indignation contre les auteurs de ce mystère calculé et contre ceux qui avaient donné le scandale de cette insouciance apparente. — « Vous savez déjà en gros, écrit le célèbre Horace Walpole à un de ses amis, ce qui s'est passé devant Tournay; nous ne voulons pas convenir que ce soit une victoire pour les Français, mais c'est comme une femme qu'on n'appelle pas madame tant qu'elle n'est pas mariée, eût-elle une douzaine d'enfans naturels. En réalité, nous sommes restés trois heures sur le champ de bataille, et j'ai bien peur qu'un trop grand nombre des nôtres n'y restent pour toujours... On dira ce qu'on voudra, c'est un rude coup...» — « C'est la première fois, écrit-il encore un peu plus tard, que, dans une bataille contre les Français, la

(1) Van Hoey à d'Argenson, 20-29 mai 1745. — D'Argenson à La Ville, 16 mai 1745. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

chance tourne contre nous. Quand on a appris à épeler dans l'histoire d'Édouard III et d'Henri V, et à bégayer dès l'enfance les noms d'Azincourt et de Crécy, ceux de Tournay et de Fontenoy sonnent péniblement aux oreilles (1). »

De ce moment, il n'y eut plus de sûreté à parler la langue ou à avoir l'accent français dans les rues de Londres. Il est vrai qu'il n'y avait plus guère résidant en Angleterre qu'un seul Français de quelque importance : c'était l'illustre prisonnier Belle-Isle, que j'ai laissé gardé à vue dans le château de Windsor, mais à qui on venait justement de rendre un peu plus de liberté. On lui avait permis de s'établir à ses frais dans une maison particulière et de circuler dans la contrée sans surveillance, moyennant sa parole d'honneur qu'il ne chercherait à nouer, en Angleterre, aucune relation politique, et qu'il ne donnerait dans sa correspondance avec la France aucun renseignement sur l'état intérieur du pays. Il usait déjà de cette facilité pour faire visite aux possesseurs des châteaux du voisinage et paraître même en public dans les courses de chevaux, où son grand air et sa bonne grâce avaient fini par le rendre l'objet d'une curiosité bienveillante. Mais il dut s'interdire ces modestes passe-temps, dès qu'il put craindre qu'on cherchât à lire sur son visage la trace d'une joie patriotique qu'il n'aurait pu contenir. — « J'ordonnai, dit-il, à mes gens de ne plus sortir, et je restai dans mon intérieur à regarder mes pages jouer à la boule pour éviter quelque triste aventure que pourrait occasionner la mauvaise humeur de quelques Anglais qui, de quelque condition qu'ils soient, s'occupent tous des affaires publiques et militaires (2). »

Qui l'aurait cru ? le lieu peut-être où on parut le moins s'émouvoir de la victoire française, ce fut à Vienne, ou, tout au moins, dans les conseils intimes de Marie-Thérèse. C'était pourtant sur un territoire appartenant à la maison d'Autriche que la bataille s'était livrée, et la perte d'une de ses plus belles provinces pouvait en être la conséquence ; mais c'est que la reine attendait, à la même heure, de moment en moment, la nouvelle de l'issue d'un autre conflit dont le succès paraissait lui tenir beaucoup plus à cœur. Pendant que Louis XV entrait dans les Pays-Bas, le prince de Lorraine marchait, à grandes journées, vers la Silésie pour y rencontrer Frédéric ; et dès le début de la campagne, la reine avait paru mettre plus de prix à la destruction de son ennemi voisin qu'à la défense de ses possessions éloignées. Soit que la soif de la vengeance, seule faiblesse de cette grande âme, l'emportât désormais

(1) Correspondance d'Horace Walpole avec Horace Mann, 17 mai, 1er juillet 1745.

(2) Journal de la captivité du maréchal de Belle-Isle, tenu par son ordre. (Ministère de la guerre.)

chez elle sur tout autre sentiment, soit que, se sentant Allemande avant tout, le soin de reconquérir en Allemagne même la prépondérance dont avaient joui ses aïeux et la parcelle du sol germanique qu'on lui avait ravie fût à ses yeux le premier de ses intérêts comme de ses devoirs, toujours est-il que, préoccupée de faire rendre à son époux, par les électeurs de Francfort, la couronne impériale, et de refouler l'usurpateur prussien dans les sables de Brandebourg, tout ce qui se passait au-delà du Rhin et à distance semblait beaucoup moins la toucher. L'Angleterre s'était bien aperçue de cette indifférence relative quand elle avait vu le duc d'Arenberg, emmenant avec lui le gros des troupes autrichiennes, ne laisser qu'un faible détachement avec Königseck, sous les ordres de Cumberland, et elle ne s'était pas fait faute de s'en plaindre. Le reproche n'étant que trop bien justifié par l'événement, Marie-Thérèse devait craindre de voir la réclamation se reproduire avec plus de force et d'être contrainte, pour y faire droit, à l'envoi de nouveaux renforts qui auraient diminué les forces dont elle avait besoin, soit pour défendre, au midi, contre le prince de Conti, la liberté de la diète électorale, soit pour appuyer, au nord, l'attaque du prince de Lorraine. Ce fut, nous dit un observateur sagace qui vivait dans son intimité, le souci principal que lui causa l'échec de ses alliés à Fontenoy. Elle craignit que la secousse ne fît échapper de ses mains la proie qu'elle croyait déjà tenir (1).

Mais cet ennemi lui-même, objet de tant de haine, ce ravisseur impuni, ce Frédéric, en un mot, que pensait-il du succès de nos armes, dont il était l'allié encore nominal, bien que toujours douteux et surtout toujours maussade? Si on se rappelle dans quelles dispositions nous l'avons laissé, on jugera que son impression dut être et fut effectivement assez mélangée. La nouvelle vint le chercher en pleine campagne, dans un camp établi en avant de Breslau, autour duquel il avait concentré toutes ses troupes, après avoir non sans peine et sans coup férir rappelé à lui tous les détachemens qui gardaient l'entrée de la Silésie. Il laissait ainsi la province ouverte à l'attaque des Autrichiens commandés par le duc de Lorraine, et des Saxons sous les ordres du duc de Weissenfels. C'était à dessein qu'il attirait sur ce point toutes les forces ennemies, trouvant que cette position était la meilleure qu'il pût choisir pour leur résister; vainqueur, il gardait sa conquête, mais vaincu, il ne lui restait plus de ressources. De la lutte décisive qui allait s'engager dépendait donc le sort de sa puissance et de sa renommée. C'est dans cet état d'inquiétude

(1) D'Arneth, t. III, p. 65. — Trizzo, ambassadeur de Venise à Vienne, 29 mai 1745. (Archives de Venise.)

qui, même chez les âmes les plus fermes, précède les heures critiques que parvint à ses oreilles l'écho de la victoire française. Il connaissait trop bien le cœur humain pour ne pas apprécier le puissant appui moral qu'un tel exemple pouvait lui prêter, en rendant courage à son monde et en portant le trouble dans l'âme de ses adversaires. Puis, comme il nourrissait toujours l'espérance d'obtenir une paix favorable par l'intermédiaire de l'Angleterre, et qu'il entretenait même sous main, dans cette pensée, des relations constantes avec le ministère anglais, tout ce qui pouvait faire repentir le roi et la nation britannique de leur ardeur belliqueuse secondait, au fond, ses desseins secrets. Mais, d'autre part, il avait blâmé tout haut, avec le ton de dédain sarcastique qui lui était familier, la pointe de Louis XV sur les Pays-Bas; il en avait d'avance prédit l'échec et décrié les résultats. Le moindre pas fait en Allemagne par le prince de Conti l'aurait encore mieux accommodé que la conquête de la Flandre tout entière. La victoire de Fontenoy faisait mentir ses oracles et engageait la France dans une voie dont il aurait voulu à tout prix la détourner. Sa satisfaction fut donc loin d'être complète, et, eût-elle été même plus vive au premier moment, la réflexion ne devait pas tarder à la tempérer; cette succession de sentimens est visible dans deux billets écrits par lui à vingt-quatre heures de distance, au reçu de la dépêche qui annonçait l'événement :

« Mon cher Podewils, écrit-il le 21 mai, je suis dans la joie de mon cœur de ce que vous venez de m'apprendre. Je me flatte que la fierté de mon cher oncle sera un peu tempérée par la nouvelle de la défaite de son parti... Je suis persuadé que cela fera nécessairement que les fiers Anglais seront obligés de nous rechercher. » Puis, le lendemain : « Mon cher Podewils, j'ai eu le temps de réfléchir depuis hier sur la bataille de Leuze (1). Je trouve que cet événement nous est sans doute avantageux : 1° parce qu'il donnera des sentimens pacifiques aux Hollandais; 2° parce qu'il peut enfin ouvrir les yeux des Anglais sur leurs véritables intérêts; 3° parce que toutes les puissances seront obligées de convenir que, lorsque je suis uni avec la France, quoi qu'elles puissent faire, nous aurons toujours la supériorité d'un côté, et que, par rapport à ce principe, leur fierté s'adoucira avec moi. Mais il n'est point apparent que cette bataille nous fasse une diversion considérable. Les Hollandais crieront miséricorde, et on tirera de l'armée du duc d'Arenberg quelques troupes qui seront remplacées par des Saxons... Indépendamment de tout cela, cet événement me flatte et m'encourage, et me donne l'espérance de trouver cette année la fortune plus

(1) C'est le nom qu'il donne à la bataille de Fontenoy.

propice que l'an passé... Ah ! puissions-nous avoir un jour comme le 11 mai, et alors nos infâmes envieux, nos voisins perfides changeraient bientôt de langage, et la paix en deviendrait pour nous plus glorieuse et plus sûre (1) ! »

A ces calculs faits, comme on peut le voir, dans un intérêt tout personnel, qu'il confondait volontiers avec celui de la cause commune (tout en étant toujours prêt à s'en détacher), se joignait-il dans le fond de l'âme quelqu'une de ces suggestions de l'amour-propre inquiet, qu'on ne s'avoue pas à soi-même et dont le génie même ne réussit pas toujours à se préserver ? On sait quel plaisir il avait pris, pendant la campagne précédente, à accuser l'incapacité, la lâcheté même de tous les Français, souverain, princes et généraux; le tout suivi toujours d'un retour orgueilleux sur lui-même et sur la comparaison que la postérité aurait à faire entre le jeune héros de la nouvelle grandeur prussienne et les héritiers dégénérés de Louis XIV. Ce sentiment s'était même fait jour dans les complimens, trop exagérés pour être sincères, dont il avait cru un moment de son intérêt d'accabler les débuts de Louis XV dans la carrière des armes. Lui déplaisait-il d'être, cette fois, obligé de parler sérieusement et de reconnaître que, si la comparaison n'était pas encore retournée à son désavantage, il devait au moins entrer en partage de gloire avec un monarque son égal ? Qui peut connaître le fond des cœurs ? Ce qui est certain, c'est que ceux qui avaient à lui faire leur cour, pour se mettre en grâce, ne croyaient pas pouvoir mieux s'y prendre qu'en diminuant l'importance de la journée de Fontenoy, et surtout de la part personnelle que le roi de France y avait prise. Ce sont souvent les serviteurs qui devinent les faiblesses des maîtres, et les trahissent par le soin qu'ils mettent à leur complaire.

C'est Chambrier, par exemple, qui écrit de Lille. d'où il se prépare à aller rejoindre le roi pour lui faire compliment : — « La suite fera connaître de quelle importance est le gain de cette bataille ; mais il y a des gens qui croient que cette affaire n'est pas finie et que les alliés pourraient bien revenir à la charge. Les Français vantent la bonne contenance de leur roi et du dauphin, au point qu'on pourrait croire qu'il peut y avoir un peu d'exagération... » — « Ce sera quelque chose de bien singulier, ajoute-t-il, s'il ne résulte pas ici, de cette victoire, une enflure si considérable qu'on ne saura plus comment parler à ces gens-ci, tant ils auront les oreilles chatouilleuses sur les choses qui ne sont pas de leur goût, par la délicatesse qu'ils témoignaient, malgré leurs revers, dès qu'il s'agissait de quelque chose qui blessait un peu le ton de hauteur que Louis XIV

(1) Frédéric à Podewils, 21-22 mai 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 172-174.

a établi ici. Un ministre de la conférence m'a dit un jour à ce sujet : — « On ne connaît pas encore Louis XV; il sera aussi haut que Louis XIV et peut-être plus haut. » Je sais de bonne source que le roi de France, voyant à un moment la cruelle situation de son armée, dit au maréchal de Saxe : — « Tout est perdu ! » A quoi celui-ci répondit : — « Pourvu que Votre Majesté ne le fasse pas paraître, il y aura du remède; ce jour est si important qu'il faut vaincre ou mourir (1). »

Quoi qu'il en soit, et quelle que fut son humeur secrète, Frédéric n'en laissa rien voir, le jour où il dut recevoir dans son camp le marquis de Valori accompagné d'un officier français, M. de La Tour, dépêché tout exprès du camp de Tournay pour lui raconter le détail de la journée du 11 mai. Il les accueillit, au contraire, avec toutes les marques d'une véritable satisfaction, examina avec eux un petit plan de la bataille qui lui fut montré, et témoigna la plus vive admiration pour les dispositions du maréchal de Saxe. Puis, il retint ses hôtes à dîner, où on but à plusieurs reprises à la santé du vainqueur de Fontenoy. En se levant de table, il engagea M. de La Tour à rester quelques jours auprès de lui pour être témoin de ce qui allait se passer, et repartir chargé de la bonne nouvelle qu'il espérait bien lui-même renvoyer à son tour au

(1) Chambrier à Frédéric, 14-17 mai 1745. (Ministère des affaires étrangères.) — Un petit fait que je ne puis insérer dans ce récit, parce qu'il se rapporte à une date postérieure, montre quel dépit secret Frédéric avait ressenti, et garda même assez longtemps, de l'honneur que Louis XV et son fils s'étaient fait à Fontenoy. On a vu qu'il consacra quelques pages de ses mémoires sur l'*Histoire de son temps* au récit de la bataille, et j'ai déjà eu occasion de dire qu'il existe deux textes différens de cette partie des mémoires, l'un écrit en 1746, au lendemain des événemens, l'autre retouché et remanié plus tard à tête reposée, pendant les loisirs de la vieillesse du grand monarque. Ce second texte seulement avait vu le jour et était connu jusqu'à ces derniers temps. C'est en 1879 qu'a été publié, à Leipsig, le texte primitif jusque-là resté ignoré dans les archives de Berlin. Or, dans ce texte, écrit un an juste après la bataille de Fontenoy, Frédéric, encore obligé de compter avec l'évidence et le témoignage unanime des contemporains, rend pleine justice à la conduite de Louis XV et du dauphin : « *Louis XV et le dauphin*, dit-il, *payèrent de leur personne dans cette journée décisive pour la France ; si le roi ne l'en eût empêché, le dauphin aurait chargé les ennemis à la tête des gardes du corps.* » Mais dans le texte remanié plus de trente ans après, l'auteur, n'ayant plus à craindre d'être contredit par aucun témoin oculaire, se met plus à l'aise et change absolument de ton et d'appréciation. » — « Louis XV et le dauphin, dit-il, *se trouvaient en personne à cette action.* On les avait placés auprès d'un moulin, qui était en arrière; depuis, les soldats français n'appelaient leur roi que *Louis du Moulin.* » Je n'ai pas besoin de dire que je n'ai trouvé aucune trace dans les écrits contemporains de cette grossière plaisanterie, incessamment répétée cependant depuis lors par tous les historiens français, en particulier par Michelet, qui trouve moyen de la faire figurer dans un récit de la bataille, lequel ne tient pas plus de deux pages.

roi de France. Mais le soir, prenant Valori en tête-à-tête sous sa tente, il lui laissa voir le fond de sa pensée et le peu de prix qu'à son point de vue particulier (ce serait trop de dire égoïste), il attachait à tous les lauriers qu'on pouvait cueillir hors de l'Allemagne : — « Je suis toujours bien charmé de la gloire personnelle, lui dit-il, que le roi a acquise et des avantages qui lui reviennent de cette mémorable victoire : mais, convenez-en avec moi, elle ne m'est d'aucune utilité; je n'en ai pas moins d'ennemis sur les bras, et la reine de Hongrie ne regarde pas cet événement comme un de ceux qui doivent lui être extrêmement nuisibles... Je vous accorde que les Hollandais pourront être d'abord consternés, et rechercheront les moyens de sortir d'affaire, mais prenez garde qu'ils le chercheront inutilement. Ils sont à présent dans les entraves de l'Angleterre et forcés malgré eux a en suivre toutes les impressions et tous les mouvemens. Or, c'est se faire illusion de croire que les Anglais seront consternés de cette aventure au point de changer de mesures. Au contraire, je suis fortement persuadé que la nation s'irritera et qu'il sera moins difficile que jamais de l'engager à redoubler d'efforts. Croyez-moi, il n'y a qu'un moyen de mettre la reine de Hongrie à la raison, c'est en mettant le prince de Conti en état d'agir avec supériorité et de suivre le duc d'Arenberg, s'il revient contre moi en Bohême... Si le prince de Conti était en force pour marcher sur Égra, quel bien n'en résulterait-il pas? La Saxe ne tarderait pas à changer de mesure, Hanovre tremblerait, et vous jugez bien que, pour tous les cercles prêts aujourd'hui à se déclarer contre vous, ils crieraient beaucoup et vous obéiraient. Vous ne doutez pas non plus que, si vous étiez forcés de repasser le Rhin, je n'eusse raison de me croire abandonné, et que, quelque effort que je fasse par moi-même, il faudrait que je succombasse... Mais alors vous aurez la plus grande partie de l'Allemagne contre vous, les Anglais et les Hollandais y trouveront des troupes à leur solde tant qu'ils voudront et le grand-duc sera empereur. Mais, je vois ce que c'est, ajoute-t-il, vous craignez de vous enfourner en Allemagne, mes chers amis. »

Revenant alors avec un merveilleux sang-froid sur sa situation personnelle et la passe étroite où il s'était volontairement engagé, il explique à Valori, en détail, par quel artifice et dans quel dessein il avait lui-même appelé les Autrichiens en Silésie, où il espérait les écraser. C'était en les trompant par le moyen de faux espions qui leur avaient fait croire que son mouvement de recul était le commencement d'une évacuation complète de la province. — « J'ai ouvert, dit-il, tous les passages de la Haute et de la Basse-Silésie. On ne peut prendre des souris sans ouvrir la souricière; je me flatte et j'espère qu'ils y entreront. L'état de mes affaires

veut ce coup décisif; si je les bats, comme je l'espère, je ne ferai pas comme par le passé, je suivrai ma victoire (1). »

Sa confiance ne tarda pas à être justifiée par le succès. Trois jours après, le 4 juin, la bataille était livrée et gagnée. Les Autrichiens avaient donné en plein dans ce piège qui leur était tendu, ne voyant rien devant eux dans les passages, pourtant aisés à défendre, qui gardaient la Silésie, et, trompés par de faux rapports, ils s'étaient avancés sans défiance (2), et rien n'égala leur surprise quand ils trouvèrent devant eux à Friedberg, en avant du petit ruisseau de Strigau, l'armée prussienne rangée en bataille. Frédéric ne leur laissa pas le temps de respirer. Le 4 juin, à deux heures du matin, il faisait attaquer par sa droite les Saxons, qui formaient la gauche de l'armée envahissante. Le prince de Lorraine, prévenu trop tard, n'eut pas le temps de venir à leur aide, et Weissenfels était déjà battu et en pleine déroute, au point du jour, avant que les Autrichiens eussent eu le temps de seller et de brider leurs chevaux. Le roi prit alors le commandement de son aile gauche, et, complètement délivré d'inquiétude du côté de son flanc droit, opéra un mouvement de conversion qui, menaçant d'envelopper les Autrichiens et de leur couper la retraite, les força d'abandonner rapidement le champ de bataille. Ils regagnèrent en désordre ces défilés de montagnes qu'ils s'étaient estimés heureux, quelques jours avant, de franchir sans y rencontrer d'obstacles. Ils laissaient derrière eux quatre mille morts, sept mille prisonniers, parmi lesquels trois généraux et soixante-seize drapeaux.

« La ruse, dit Frédéric, prépara cette action, et la valeur l'exécuta. » — Sa joie était telle que le soir, en revoyant Valori, qui, du reste, avait suivi de sa personne toute la journée les incidens du combat, il lui dit, avec l'accent d'une émotion presque pieuse : « Mon cher ami, Dieu m'a singulièrement protégé et mis l'esprit d'aveuglement parmi mes ennemis. » — « Voyez donc, dit Valori dans ses mémoires, combien on se trompe quand on dit qu'il ne croit pas en Dieu. » — Quant au prince de Lorraine, qui avait fait preuve, dans cette rencontre, d'autant d'imprévoyance que d'indécision, c'était sur un ton bien différent qu'il écrivait à Vienne dès le soir même : — « Je n'ose, disait-il à son frère le grand-duc, mander la nouvelle à la reine, mais je m'en remets à votre prudence. Le malheur me fait d'autant plus de peine que nos gens ont fait comme des cochons. Pardonnez le terme ; mais je suis furieux

(1) Valori à d'Argenson, 30 mai 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) On voit, par une dépêche de Venise du 5 juin 1745, que le prince de Lorraine avait fait partager à Vienne son illusion et qu'on s'applaudissait de l'évacuation de la Silésie.

et vous supplie de prier la reine de continuer toujours ses bontés, de même que vous. »

Rentré dans sa tente, Frédéric remit, comme il l'avait annoncé au messager de Louis XV, un petit billet ainsi conçu : — « Monsieur mon frère, j'ai la satisfaction d'apprendre à Votre Majesté que mes armées viennent de remporter une victoire sur les Autrichiens et Saxons ; comme MM. de Valori et de La Tour y ont été présens, je m'en rapporte à la relation qu'ils en feront à Votre Majesté. Elle aura vu que je n'ai pas tardé à suivre son exemple ; c'est à présent le tour du prince de Conti. » — Et, en *post-scriptum*, seulement ces deux lignes : — « Je félicite Votre Majesté sur l'action glorieuse qui s'est passée à Fontenoy et sur la prise de Tournay (1). »

II.

Le ciel s'était donc subitement éclairci de tous les côtés de l'horizon ; Frédéric passait de l'extrême péril à tout l'éclat d'une gloire nouvelle, et l'alliance des cours de France et de Prusse, naguère si fortement ébranlée par une série de mécomptes et de mésaventures, semblait de nouveau raffermie par une double victoire. Ce changement à vue était complété par d'excellentes nouvelles venues d'Italie, où le maréchal de Maillebois, qui avait fait échange de commandement avec le prince de Conti, venait de faire la plus brillante entrée de campagne. Pressé par les armées réunies de France et d'Espagne, le général autrichien Lobkowitz abandonnait les côtes de la Méditerranée pour se retirer dans le Milanais, et la république de Gênes, jusque-là engagée dans la cause de Marie-Thérèse, se trouvant sans défense, faisait sa soumission aux deux maisons royales de Bourbon par un traité signé à Aranjuez le 4 juin, quinze jours après Fontenoy, et le jour même de Friedberg. Tout souriait donc aux deux vainqueurs ; restait à savoir quel parti ils sauraient tirer, pour leur cause commune, des avantages qu'ils venaient de conquérir, chacun pour son compte, à la pointe de l'épée, par des efforts séparés.

Il était un fruit de leur triomphe qui semblait leur être assuré, pour peu qu'ils voulussent bien, se rapprochant l'un de l'autre, joindre leurs mains pour le cueillir : c'était le choix d'un candidat à leur gré pour le trône impérial. Nul doute que si Louis XV (comme Frédéric l'en pressait), profitant de l'émotion causée par ce réveil de la gloire et de la puissance françaises, eût donné ordre au prince de Conti de s'avancer rapidement en Allemagne et de

(1) *Histoire de mon temps*, chap. XIII. — Frédéric à Louis XV, 4 juin 1745. — *Pol. Corr.*, t. III, p. 182. — D'Arneth, t. III, p. 72, 77, 419.

mettre la main sur la ville impériale où le collège princier devait se réunir, l'élection, ne pouvant plus s'opérer qu'avec sa permission et sous ses yeux, ne se fût terminée que suivant son bon plaisir. L'expérience récemment faite par Belle-Isle prouvait avec quelle docilité l'urne électorale de Francfort se prêtait à reproduire le nom dicté par la victoire. On ne voit pas trop qui aurait gêné Conti dans l'accomplissement de ce coup de force, et encore moins qui l'en eût fait repentir. Il n'avait que peu de choses à craindre du duc d'Arenberg, qui ne ramenait de Flandre qu'un corps d'armée, en assez mauvais état, de trente à quarante mille hommes, et n'avait plus aucun secours à attendre des Anglais, déconcertés et dispersés. Fontenoy avait rendu un nouveau Dettingue impossible. Sur sa gauche, du côté de la Bavière, il avait moins encore à redouter, et il dépendait de Frédéric de le délivrer à cet égard de toute inquiétude. Il suffisait que ce favori de la fortune voulût bien tenir la parole qu'il avait donnée fièrement à Valori quand il annonçait que, vainqueur, *il suivrait sa victoire*. En poussant hardiment sa pointe, soit sur Vienne, à travers la Bohême et la Moravie, pour inquiéter Marie-Thérèse dans ses propres foyers, soit sur Dresde, pour lui enlever l'appui des Saxons, il ne laissait plus à la reine vaincue aucune troupe disponible qu'elle pût diriger sur Francfort, où la domination de Conti serait ainsi devenue incontestée.

Que manquait-il donc aux deux souverains alliés pour assurer à leur politique ce nouveau succès, qui semblait en quelque sorte venir au-devant d'eux? Une seule chose, mais essentielle : il leur manquait la volonté. J'entends cette volonté sérieuse, qui est décidée à proportionner les moyens au but, et résignée aux sacrifices nécessaires pour l'atteindre.

J'ai expliqué, à plus d'une reprise, par quel retour d'opinion l'exclusion de la maison d'Autriche du trône impérial, premier objet de la guerre dont souffrait l'Europe, et poursuivie naguère avec ardeur par les deux puissans ennemis de Marie-Thérèse, n'arrivait plus maintenant qu'en seconde ligne dans leurs préoccupations et dans leurs préférences. Chacun d'eux avait désormais en vue un but d'ambition plus direct, plus personnel et en quelque sorte plus tangible que la revendication abstraite de l'indépendance du saint-empire. Si la France s'attachait bien encore, avec une molle obstination, à refuser à Marie-Thérèse le titre qu'avaient porté ses aïeux, c'était par un engagement de faux point d'honneur et dans l'espoir de l'humilier encore plus que de l'amoindrir. Au fond, Louis XV et ses ministres reconnaissaient, sans se l'avouer à eux-mêmes, que la tâche de créer et de soutenir un empereur de leur façon leur imposait plus de charges qu'elle ne leur donnait de force réelle. Enivrés d'ailleurs de leur victoire, le prince, comme les généraux,

étaient adonnés tout entiers à leur glorieuse expédition de Flandre. Loin de songer à enlever à Maurice un seul soldat pour renforcer Conti, ils n'auraient pas vu sans regret un mouvement en avant trop prononcé de l'armée du Rhin qui les aurait exposés, suivant la juste et piquante expression de Frédéric, au risque de s'enfourner en Allemagne. Frédéric, de son côté, ne pouvant espérer pour lui-même la dignité suprême, ne voyant aucun candidat à son gré parmi ceux qui y pouvaient prétendre, ne maintenait son opposition à l'élection de François de Lorraine que comme un élément de négociation et un moyen d'échange le jour où il aurait des conditions de paix à débattre avec son épouse. C'était une valeur à porter en compte dans le marché qu'il espérait bien toujours conclure par l'entremise et avec le courtage de l'Angleterre. En un mot, conquérir la Flandre pour l'un des monarques, conserver, étendre la Silésie pour l'autre, c'étaient là les objets de leur principale et plus chère pensée. La comédie électorale qui allait se jouer à Francfort n'occupait que la moindre partie de leur attention et de leurs vœux.

Et ce qui rendait plus languissant et encore moins efficace le concours apporté par les deux puissances à un résultat qui ne les intéressait plus qu'en apparence, c'est que leurs sentimens mutuels leur étaient parfaitement connus, et que chacune lisait clairement dans le fond de l'âme de l'autre. Il n'était pas, dans un des centres politiques d'Allemagne ou d'Europe, un seul agent français qui ne soupçonnât les négociations, à peine cachées, entretenues par Frédéric avec l'Autriche par l'intermédiaire de l'Angleterre, et ne s'attendît à apprendre d'un jour à l'autre qu'une paix particulière était conclue par lui au prix de l'abandon de son allié. D'Argenson restait presque seul à compter encore sur la fidélité de son allié, et encore, quand on lui apportait des preuves trop évidentes du contraire, il ne trouvait, pour s'obstiner dans sa confiance, d'autre raison à donner que celle de sa phrase favorite : — « Le roi de France aime encore mieux être trompé que de tromper lui-même. » — Dans cette conviction, aucune armée française n'osait faire un pas en Allemagne de crainte d'être prise au piège. Même disposition à Berlin, Frédéric ne se faisant aucune illusion sur la répugnance que les souvenirs de Prague avaient laissés dans le cœur des Français pour toute aventure analogue. Tout en sollicitant de Conti un coup d'audace, il se gardait bien d'y compter et se mettait, à tout événement, en mesure de s'en passer. Chacun restait ainsi en observation et comme en arrêt, de peur d'être dupe de l'autre. Mettez maintenant en présence de cette incertitude, de cette paralysie des deux armées victorieuses, une résolution intrépide comme celle de Marie-Thérèse, jamais intimidée,

jamais ébranlée, jamais découragée et ne voulant qu'une chose à la fois, mais ne la perdant jamais de vue, et il était clair que, bien que battue à droite et battue à gauche, l'intrépide princesse saurait se frayer hardiment son chemin entre ses ennemis étonnés et arriver encore à mettre la main avant eux sur la couronne de Charlemagne.

Le premier indice apparent de cette hésitation des vainqueurs à profiter de leur victoire, ce fut l'attitude expectante adoptée tout de suite par Frédéric, très différente de l'essor qu'on s'attendait à lui voir prendre et qui eût été dans ses habitudes comme dans son caractère. Au lieu d'entrer résolument en Saxe ou de s'avancer en Bohême, on le vit, après deux ou trois journées de marche, s'arrêter sur la lisière de cette dernière province, dans le voisinage de Königgrätz, et s'établir à quelque distance en arrière de l'Elbe, mettant son camp dans le petit village de Chlum, où il ne passa pas, l'arme au bras et sans bouger, moins de six semaines. Il a donné dans l'*Histoire de mon temps*, et ses biographes ont donné pour lui, plus d'une raison de cette immobilité inattendue, entre autres la crainte, s'il passait la frontière de Saxe, de déterminer l'intervention de la Russie (qui avait promis à Auguste sa protection), et l'intérêt d'obtenir ses ressources de l'Autriche en *mangeant* les plus fertiles contrées de ses meilleures provinces. La vérité est que, voulant éviter toute démarche qui lui aurait fermé le retour vers une voie pacifique, il marquait pour ainsi dire le pas, regardant alternativement des deux côtés de l'horizon pour voir ce qui lui arriverait, soit d'Angleterre, en fait de propositions d'accommodement, soit de France, en fait de secours pécuniaires ou militaires. — « Allez tout de suite à Hanovre, écrivait-il à son ministre à Londres, Andrié (en lui reprochant avec vivacité d'avoir laissé partir le roi George sans l'accompagner); sachez au juste l'impression que la victoire complète que, grâces à Dieu, j'ai remportée sur les Autrichiens, fera sur le roi d'Angleterre et sur son ministre, ce qu'ils pensent de faire et s'il n'y a pas moyen de tourner les négociations de manière que les Anglais viennent eux-mêmes proposer un accommodement avec la reine de Hongrie d'une façon plus convenable qu'on ne l'a fait jusqu'ici. » — « Ne craignez pas, écrivait-il le même jour à Podewils (grand partisan, on le sait, du raccommodement avec l'Angleterre), que je me précipite dans mes résolutions. Je poursuis à présent mon grand objet, qui est de déloger les Autrichiens de Königgrätz, où ils ont un magasin très important... Cela fait, je suis au terme de mes opérations. Je gagne, par cette position, le temps de pousser mes opérations et de parvenir à la paix... Je ne fais la guerre que pour parvenir à la paix, et vous pouvez être persuadé que je suis trop philosophe pour suivre

l'impétuosité de mes passions dans des objets de cette importance, dont dépend le salut de l'état... » — Et, quelques jours après : — « Je vise toujours à la paix ; si nous pouvons l'avoir par les Anglais, ce sera la voie la plus courte pour sortir d'embarras... Demain, l'avant-garde marche à Königgrätz ; c'est là mon *nec plus ultra*. Ne croyez pas que je ferai les sottises que les Autrichiens souhaitent de me voir faire. Je m'en garderai bien ; il ne s'agit, en attendant, que de voir ce que fera notre politique. Je crois que nous avons amolli le cœur endurci de Pharaon, et qu'à présent il sera plus souple et plus traitable. »

Mais, en même temps, il donnait ordre à Chambrier de reprendre, avec le ministère français, la conversation que la bataille de Fontenoy avait interrompue, et d'insister plus que jamais sur les exigences qu'il avait mises en avant et qui consistaient, comme je l'ai dit, dans ces trois points : octroi d'un subside pécuniaire pour subvenir à l'état épuisé de ses finances ; déclaration d'hostilité ouverte à la Saxe, si elle continuait à prendre parti contre la Prusse ; enfin, pour rendre cette déclaration sérieuse et suivie d'effet, marche résolue du prince de Conti en Allemagne. — « Nous allons voir ce qui en sera, disait-il en renouvelant ainsi ses demandes. Si le prince de Conti fait des sottises, la France sera la première à s'en repentir. J'attends l'événement pour en juger (1). »

Sa résolution d'attendre et de voir venir fut pourtant mise à quelque épreuve ; car l'événement, pendant ces premières heures au moins, ne lui apporta, ni d'un côté ni de l'autre, la satisfaction qu'il attendait. D'une part, ni Fontenoy ni Friedberg n'avaient encore assez amolli le cœur du Pharaon britannique pour le disposer à entrer avec sincérité dans la voie des accommodemens. Le ministre anglais Harrington, qui accompagnait son roi sur le continent, était bien toujours au fond de l'âme disposé à ouvrir l'oreille aux bonnes paroles des envoyés de Frédéric ; mais, une fois qu'il avait touché le sol allemand, George oubliait complètement qu'il était roi d'Angleterre et passait sous le joug de son ministère hanovrien, dont le chef, le baron de Münnchausen (le même qui avait présidé à l'arrestation de Belle-Isle), était tout dévoué à la cause autrichienne. Marie-Thérèse, par son entremise, ne cessait d'entretenir sous main l'inimitié de l'oncle contre un neveu qu'il n'avait jamais aimé et dont la gloire, chaque jour croissante, ne faisait que l'irriter de plus en plus ; elle lui laissait même entrevoir qu'une

(1) *Histoire de mon temps*, chap. XIII. — Valori, *Mémoires*, t. I, p. 235. — Frédéric à Andrié, 18 juin ; à Podewils, 10-18 juin 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 189 à 196. — A Chambrier, 15 juin 1745. (Ministère des affaires étrangères.) — Droysen, t. II p. 504, 505.

fois ce voisin et ce parent détesté mis à terre (moyennant un dernier effort qu'il dépendait de lui de rendre plus heureux que les autres), il trouverait dans ses dépouilles de quoi agrandir son électorat. Ni Andrié, qui rejoignit George à Hanovre, ni le jeune Podewils, qui quitta La Haye pour venir le retrouver, ne purent tirer de lui une parole significative (1).

A Paris, les ouvertures de Frédéric eurent encore moins de succès. Chambrier n'avait pas mal jugé quand il prévoyait qu'exaltée par sa victoire et se croyant revenue aux jours de Louis XIV, la cour de France se montrerait moins abordable que jamais, et il ne fut pas longtemps sans avoir à signaler dans les réponses qui lui furent faites ce ton de *hauteur* et *d'enflure* qu'il avait prévu. Ce ne fut pas, à la vérité, chez d'Argenson, toujours disposé à bien prendre ce qui venait de Berlin; mais Louis XV était très justement fier de la part qu'il avait eue à la journée du 11 mai; il se regardait désormais comme l'égal en gloire d'un confrère auquel il s'était toujours cru supérieur par l'éclat de son rang. Il trouvait un peu court et un peu sec le compliment de deux lignes mis par Frédéric en *post-scriptum* de l'annonce de sa propre victoire. Puis Frédéric n'avait-il pas dit tout haut, à plusieurs reprises, sur ce ton gouailleur qu'on lui connaissait, que les événemens de Flandre étaient sans doute très beaux; mais que, quant à lui et pour le succès de la cause commune, il y attachait aussi peu d'importance qu'à ce qui se passait au Monomotapa, à Pékin ou sur le Scamandre? Enfin, se raillant un peu des adulations dont Louis XV était l'objet, il tenait à faire voir que, les méritant peut-être mieux, il avait le bon goût de ne pas les rechercher. — « Voltaire, écrivait-il, veut faire un poème sur ma journée du 4, qui fait un grand tintamarre dans le monde; priez le poète de n'en rien faire. Je préfère, s'il veut me faire plaisir, qu'il m'envoie un chant de *la Pucelle*. »

On ne manquait pas de redire ces bons mots à Versailles, car Frédéric parlait et riait toujours si haut, que tous les échos des commérages d'Europe en retentissaient. — « Le roi de France, écrit Chambrier, est un peu fâché que Votre Majesté tourne en ridicule sa guerre de Flandre : le gain de la bataille de Fontenoy lui a rendu les oreilles délicates; on m'a parlé de tout cela le cœur un peu gros. » — Et d'Argenson lui-même, malgré sa résolution de ne jamais douter de l'amitié prussienne, était troublé de ces incartades. — « Quelle tête, écrivait-il, que ce roi de Prusse! Ceux qui l'ont vu le jour de la bataille disent qu'on ne vit jamais de si

(1) *Pol. Corr.*, t. IV, p. 191, 197, 199. — Droysen, t. II, p. 517, 518. — *Die Englische Friedens Mittlung in Jahre* 1745, par Ernest Borkhouski. Berlin, 1884, p. 78.

grand prince, si modeste et si sage, et puis le lendemain ce n'étaient que mauvais discours et fanfaronnades. » — Il espérait pourtant être venu à bout de tempérer la mauvaise impression faite sur l'esprit du roi. — « Le roi en est revenu, disait-il à Chambrier ; il ne tiendra qu'au roi de Prusse d'avoir toujours son amitié. » — Mais la mauvaise humeur royale ne s'en retrouva pas moins tout entière quand on vint au chapitre très délicat des subsides que le roi de Prusse réclamait. Ce fut une opposition générale dans le conseil. Le contrôleur Orry, surtout, qui connaissait l'état épuisé du trésor de France, et entendait chaque jour le gémissement des populations surchargées d'impôts, — mais qui ne se refusait jamais à une dépense quand il s'agissait de plaire au maître, — sûr cette fois d'être appuyé dans sa résistance, se montra d'une économie intraitable. Il se refusait absolument à croire que le roi de Prusse eût réellement besoin de secours, et rappelant qu'il s'était vanté souvent, au début de la guerre, de la bourse si bien garnie que lui avait laissée le vieux roi son père : — « Quand on avait fait un tel héritage, disait-il, devait-on demander la charité? »

Rien n'était plus vrai cependant : le fonds paternel était mangé, et le sol ingrat, les populations très peu riches du Brandebourg ne fournissaient pas de quoi le remplacer. L'aveu qu'il fallait faire de cette indigence n'était pas ce qui coûtait le moins au conquérant de la Silésie et ce qui devait lui rendre le refus moins sensible. Quand le ministre de France dut lui transmettre les réponses maussades et les fins de non-recevoir négatives de son gouvernement : — « Mon cher Valori, lui dit-il, vous savez quels sont mes principes sur l'article des subsides. Vous devez conclure que mon besoin est extrême, puisque je me suis résolu à en demander. Je ne vous cacherai point que, malgré ma victoire, ce secours ne m'est point devenu moins nécessaire. Vous voyez dans quel état est ma cavalerie;.. je n'ai pas un écu pour la remonter... Je n'ai pas de ressources à espérer de mes peuples. Croyez que c'est à contre-cœur et avec bien de la peine que j'expose mon indigence, après avoir voulu toujours passer pour au-dessus de mes affaires. Mais il faut avouer qu'il n'y a que la France, l'Espagne et la Hollande qui soient en état de soutenir une guerre qui se prolonge. Pour nous, cela est au-dessus nos forces. Cette dernière campagne m'a coûté d'extraordinaire, je vous le jure sur l'honneur, sept millions d'écus; c'est à peu près le fond du sac. » — « Je lui ai trouvé, remarqua Valori, un air humilié qui m'a fait comprendre qu'effectivement ses besoins étaient tels qu'il me les avait dépeints (1). »

(1) Chambrier à Frédéric, 4-6 juin 1745. — D'Argenson à Vauréal, ambassadeur en Espagne. — Valori à d'Argenson, 6 juillet 1745. (*Correspondances de Prusse et d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

Sur le second objet des réclamations du roi de Prusse, l'attitude nettement hostile à prendre envers la Saxe, le ministère français se montra au premier moment mieux disposé, et le nouvel envoyé de France à Dresde, Vaulgrenant, reçut l'ordre de menacer Auguste III et son ministre favori, le comte de Brühl, de l'inimitié de la France, s'ils persistaient à appuyer l'Autriche dans ses tentatives agressives sur le territoire prussien. Seulement la menace arrivait un peu tard, quand tout un corps d'armée, parti de Saxe, figurait déjà dans les troupes autrichiennes en qualité d'auxiliaire, et que Marie-Thérèse avait eu l'art de s'attacher le roi et surtout la reine de Pologne par un nouveau traité qui complétait celui de Varsovie : une des stipulations de ce traité opérait un partage anticipé des provinces méridionales de Prusse, dont une part devait venir agrandir l'électorat saxon. L'appât de cette perspective de vengeance et de conquête était si puissant sur ce couple débile et haineux que même l'échec de Friedberg ne réussissait pas à l'en détacher. Il est vrai que Marie-Thérèse, veillant à préserver ses alliés de toute tentation de découragement, avait eu soin, le lendemain même de la bataille perdue, d'envoyer à la reine, sa cousine, un messager porteur de ces paroles éloquentes par lesquelles elle excellait à remonter les courages : — « Quoique le mal ne soit pas petit, disait-elle, on l'a cru plus grand qu'il ne l'est, suivant la relation que je viens d'en recevoir, qui m'a appris, à ma grande satisfaction, la bravoure avec laquelle les troupes saxonnes se sont distinguées. La cause est trop juste pour ne pas se *confier en Dieu qu'à la fin elle triomphera.* Pour manifester sa toute-puissance, Dieu a jusqu'ici dirigé toutes les choses, en sorte que les événemens les plus heureux ont suivi les plus grands revers. »

Elle lui annonçait en même temps l'envoi de nouveaux renforts qui rendraient son armée, en quelques semaines, autant ou même plus forte qu'elle n'avait été en pénétrant dans la Silésie. Ce langage plein de confiance réussit si bien à la faire renaître que, quand Vaulgrenant vint s'acquitter de son message comminatoire, au lieu d'avoir affaire à des esprits troublés par la mauvaise fortune, il trouva dans le cabinet saxon la sécurité la plus complète. Le thème couramment adopté était que l'avantage remporté par le roi de Prusse était plus que médiocre et ne compromettait en rien l'avenir. Il eut beau grossir sa voix, il ne parvint pas à faire peur, ni même à se faire prendre au sérieux (1).

(1) D'Arneth, t. IV, p. 38, 40, 81, 82, 120. — D'Argenson à Vaulgrenant et Vaulgrenant à d'Argenson, juin 1745, *passim.* (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.) — Le traité par lequel Marie-Thérèse et Auguste III se partageaient d'avance les duchés méridionaux de la Prusse avait été signé à Leipzig le 18 mai 1745. Il venait donc à peine d'être ratifié au moment de la bataille de Fried-

Ce qui contribuait d'ailleurs plus que toute chose à rendre ses menaces vaines, c'est qu'il avait lui-même l'ordre d'en tempérer l'effet, en continuant à presser Auguste d'accepter la candidature au trône impérial en concurrence avec le prétendant autrichien. C'était à coup sûr un étrange entêtement que de persister à transformer en rival de Marie-Thérèse le prince même qui se rangeait ouvertement dans son alliance et dont les troupes servaient sous ses drapeaux. Mais cette chimère, qui prêtait à rire et causait beaucoup d'impatience à Frédéric, était toujours chère au ministère et sutout au ministre français, qui ne pouvait se décider à en faire le sacrifice. D'Argenson en était véritablement épris ; ce qui le séduisait, c'était la preuve de grandeur d'âme que donnerait le roi de Prusse vainqueur en tendant la main à son ennemi vaincu pour lui offrir une couronne. — « Cela serait beau, généreux et digne d'un grand prince, » écrivait-il à Valori. — Auguste III n'avait aucune raison de compter sur la générosité de Frédéric, et encore moins d'envie de s'y fier. Mais le vœu exprimé par la France lui offrait un moyen de se faire ménager par elle : aussi se gardait-il de lui ôter absolument toute espérance. Dans ses entretiens avec Vaulgrenant, il avait toujours soin d'établir qu'en s'alliant avec l'Autriche pour résister à l'ambition de son voisin de Prusse, il avait réservé la liberté de son vote électoral, qu'il était maître d'en disposer à son gré, et d'accepter même l'empire pour lui-même s'il jugeait que le salut de l'Allemagne fût intéressé à son élévation. Était-ce tout à fait un jeu, et ce langage ne renfermait-il pas une part de sincérité? Auguste ne gardait-il pas, en effet, une arrière-pensée de se réserver une chance personnelle, pour le cas où l'élection d'un étranger comme François de Lorraine serait reconnue (ainsi que beaucoup de juristes allemands le soutenaient) contraire aux constitutions de l'empire et aux prescriptions de la Bulle d'Or? Qui pourrait le dire? Qui peut jamais savoir ce qui se cache de détour et de duplicité au fond d'une âme peureuse? Mais, en attendant, ce faux-fuyant lui permettait de se maintenir avec le ministre français sur le terrain d'une négociation indéfiniment prolongée. Tant qu'il n'avait pas opposé aux instances de la France une réponse décidément négative, Vaulgrenant ne quittait pas Dresde, le ministre de Saxe à Versailles ne recevait pas ses passeports, et la dé-

berg. Ce document, qui resta alors inconnu, a reçu depuis lors une grande publicité dans une circonstance fameuse : il figure au nombre des pièces que Frédéric, envahissant la Saxe, au début de la guerre de sept ans, prit par colère dans les archives de Dresde, et fit connaître à toute l'Europe dans un mémoire où il résumait tous ses griefs contre la cour de Saxe. Un second traité du 25 août 1745 devait développer celui-là.

claration de guerre sollicitée par Frédéric, toujours promise, toujours annoncée, était renvoyée du jour au lendemain (1).

Cette obstination à se leurrer d'un frivole espoir eut encore pour la cause des alliés en Allemagne une conséquence plus grave : elle empêcha complètement Conti de faire la démonstration que tout le monde attendait et dont l'effet eût été d'enlever l'élection de haute lutte. Toutes les fois, en effet, qu'Auguste avait l'occasion, par lui-même ou par son favori Brülh, de laisser entrevoir au ministre de France qu'il ne serait pas absolument éloigné de suivre ses conseils, il se pressait d'ajouter qu'il n'accepterait jamais une grandeur personnelle que si elle lui était déférée par le vœu libre et spontané des princes électeurs. Il se refusait d'avance à toute complicité même indirecte dans une tentative quelconque de contrainte et de *coercion*. Vicaire intérimaire de l'empire, il ne porterait pas lui-même atteinte à l'indépendance de sa patrie, et le meilleur moyen, même pour la France, de faire accepter son choix, c'était de se disculper d'avance de toute idée d'entreprise sur la liberté du corps germanique. Ces paroles généreuses trouvaient en d'Argenson un auditeur disposé d'avance par la tournure naturelle de son esprit à entrer dans de telles vues; car, se confiant volontiers, on le sait, à l'action de sa bonne foi et de sa sincérité dans les affaires humaines, il répugnait à l'emploi de la force et doutait de son utilité. Il ne fit donc point difficulté d'envoyer à Conti un projet de déclaration qui devait être publié dès que la diète songerait à se réunir. Ce manifeste portait en substance que le roi de France, ne voulant gêner en rien l'élection impériale, ne laissait ses troupes dans l'empire qu'afin d'empêcher la reine de Hongrie d'user de violence pour forcer les délibérations de la diète électorale, et que Sa Majesté, ne voulant point employer ses armes pour retarder l'ouverture de la Diète, croyait devoir laisser à ses amis dans l'empire et aux intéressés le soin de pourvoir à l'élection par les moyens convenables conformes aux constitutions de l'empire.

Et, dans une note de sa main, envoyée pour commenter ce projet d'instruction, il ne faisait pas difficulté d'ajouter que la présence de l'armée française en Allemagne avait pour but d'agir sur les esprits plutôt *métaphysiquement* que physiquement, en les ramenant par l'opinion plus que par la crainte. Conti, à qui, au fond, cette attitude convenait (car il craignait toujours de s'avancer, ne sachant ce qu'il avait ni devant ni derrière lui), ne se fit pas faute de publier d'avance et même d'étendre les assurances qu'on lui commandait

(1) *Correspondance de Saxe*, juin 1745, *passim*. — D'Argenson à Valori, 15 juin 1745. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

de donner. Son inaction, affectée d'ailleurs, en était le meilleur commentaire (1).

Ces déclarations répétées causèrent, même parmi les ennemis de la France, un étonnement général. Les petits princes de l'empire n'étaient pas accoutumés à être traités avec tant d'égards. Peut-être même, toujours prêts, comme ils l'étaient au fond, à suivre la fortune, aimaient-ils qu'on les dégageât de toute responsabilité en pesant sur leur faiblesse et en leur forçant ouvertement la main. L'Autriche, d'ailleurs, y mettait moins de scrupule, et ils avaient tout lieu de penser qu'en refusant d'user de tout moyen de contrainte, la France ne faisait qu'en laisser l'usage à Marie-Thérèse, qui n'hésiterait pas à s'en servir. Mais, chez les amis de la France, à qui les dernières victoires venaient de rendre courage, ce fut une véritable consternation. — « Les bras me tombent, » écrivait à Conti lui-même le malheureux Chavigny, qui restait encore en Bavière dans la plus fausse situation du monde, essayant d'empêcher le jeune électeur de compléter sa défection en prenant activement parti contre nous : — « J'avoue que je ne sais pas autre chose que de jeter mon bonnet par-dessus les moulins... Que peut-on espérer de cette espèce de déclaration que Votre Altesse Sérénissime devra faire de ne gêner en rien l'élection?.. N'eût-il pas été plus simple de garder un silence qui aurait au moins tenu les esprits en suspens? J'en demeure là, de crainte de m'émanciper trop... La cour de Vienne aura ses coudées franches, elle disposera à son gré des cercles qui n'eussent osé remuer, tandis que nous aurions fait bonne contenance ; le grand-duc sera empereur, et il ne le sera pas plus tôt qu'il entraînera l'empire et le fera déclarer. A quoi serviront les prodiges du roi de Prusse en Silésie?.. Quel parti peut-il prendre, sinon de faire sa paix, et il ne faut pas douter que la cour de Vienne et ses alliés ne lui fassent un pont d'or... Je n'ai pas peine à pénétrer l'esprit qui dirige notre politique : nos bureaux sont maîtres du fond comme de la forme ; leurs préjugés nous persécutent au-dedans pendant que l'opinion nous détruit au dehors (2). »

Chavigny n'en disait pas assez : ce n'étaient pas les bureaux du ministère seulement, devenus en effet plus que froids sur la suite à donner à l'élection de Francfort, c'étaient tous les ministres français, les généraux et le roi lui-même, qui entraient volontiers à la suite de d'Argenson dans ses vues de neutralité généreuse et d'impartialité

(1) D'Argenson à Conti, 29 mai. — Conti à d'Argenson. 10 juin. — Note de d'Argenson, 25 juin 1745. (*Correspondance d'Allemagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Chavigny au prince de Conti, 15 juin 1745. (*Correspondance d'Allemagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

électorale. Non qu'ils fussent aussi disposés que lui à donner aux moyens moraux la préférence sur les moyens matériels, mais parce que, uniquement occupés de la Flandre, l'Allemagne leur était à charge, et qu'ils ne demandaient pas mieux que de se laisser convaincre par tous les argumens qui les dispensaient de faire sur ce terrain ingrat un effort sérieux. Le plus empressé à prêcher cette abstention à Francfort, ce dut être le maréchal de Saxe, qui, une fois maître de Tournay, n'avait nulle envie d'en rester là, et s'était mis au contraire tout de suite à l'œuvre pour achever la conquête de la province. — « Ce ne serait qu'un jeu, » disait-il au roi; et le prince, ayant pris goût à ces promenades triomphales, ne demandait pas mieux que de continuer de les faire en sa compagnie. Mais comme ces combats, bien que peu meurtriers, ne laissaient pas que d'affaiblir l'armée conquérante, quelques renforts étaient nécessaires pour combler les vides, et on ne pouvait prendre que sur le Rhin. Ordre fut donc envoyé à Conti de laisser partir pour la Flandre un détachement de vingt mille hommes. Si ce n'était pas un commencement de retraite, c'était du moins une renonciation évidente à toute action agressive importante.

Frédéric ne s'y trompa pas; il attendait d'heure en heure, avec plus d'impatience que d'espoir, la nouvelle des mouvemens militaires qu'il avait sollicités, et, voyant entrer sous sa tente Valori, qui ne quittait plus l'armée : — « Eh bien ! lui dit-il, le prince de Conti a-t-il enfin rencontré et battu les ennemis? » Quand il sut qu'au contraire le général français venait de se laisser enlever tout moyen d'agir : « Voilà qui est fait, dit-il, je n'attends plus rien de ce côté-là et je n'ai plus que de mauvais pronostics à faire... Je prévois que le prince de Conti repassera le Rhin et que l'élection du grand-duc se fera malgré le roi votre maître, ainsi que l'association des cercles et de la plupart des princes d'Allemagne, et qu'ils porteront la guerre en France... Voilà, et que va opérer ce beau et inutile détachement?.. Je n'en reviens pas, poursuivit-il; au nom de Dieu, à quoi est-il bon? Vous aviez devant vous une armée battue. Je parierais qu'elle ne reparaîtra pas de toute la campagne. Qu'aviez-vous besoin de ce secours? La campagne du roi est faite, et glorieusement. Il fallait, au contraire, détacher de la Flandre, s'il était possible, après la prise de Tournay, pour l'Allemagne. C'est là qu'il faut être le maître, et par cela seul que le roi votre maître peut en imposer à ses ennemis et secourir ses alliés. Mais je vois de reste à quoi je dois m'attendre : le Rhin repassé, il n'y aura plus de ressource. »

Et, comme Valori cherchait à lui persuader et à se persuader lui-même que tout n'était pas perdu, et que Conti gardait encore de quoi faire un heureux effort : — « Mon ami, dit-il, l'espérance est une monnaie dont vous cherchez à me payer depuis longtemps et qui

ne me met pas du tout à l'aise; je n'en veux plus, il me faut des faits. » — Ce mot de monnaie, répété avec insistance, fit penser à Valori que ce n'était peut-être pas là seulement une métaphore : — « Aussi je crois, disait-il en rendant compte de cet entretien orageux, que la chose deviendrait moins difficile si on pouvait au moins lui faire envisager un dédommagement de ses dépenses. Il lui faut de l'argent, cela est sûr et certain (1). »

En réalité, bien que dépité et découragé de se voir si mal secondé, Frédéric hésitait encore. Il lui en coûtait de couper le dernier fil qui le rattachait à l'alliance française pour se retrouver isolé, à bout de ressources, et, malgré les plus éclatans faits d'armes, obligé, en définitive, de s'en remettre à la discrétion, peut-être à la charité britannique. Ballotté ainsi entre deux partis, dont aucun ne se présentait dans des conditions conformes à ses vœux, ne réussissant au point où il l'aurait voulu ni à stimuler la France, ni à séduire l'Angleterre, son irritation et son anxiété étaient extrêmes, et ses ministres lui entendaient dire : « — O profondeur ! ô abîmes ! l'esprit humain ni tous les politiques de l'univers ne peuvent vous pénétrer ni nous éclairer ! » — « Je le regarde avec terreur, disait son secrétaire particulier Eichel, son front chargé de nuages et ses yeux dont les regards annoncent des orages (2). »

Le dénoûment, qu'il n'était que trop aisé de prévoir, vint bientôt mettre un terme à ses incertitudes. Marie-Thérèse, en effet, informée de l'affaiblissement de l'armée de Conti, encouragée d'ailleurs par l'attitude expectante et indécise de ses deux adversaires, donna l'ordre au corps d'armée qu'elle avait encore en Bavière de se porter à la rencontre de celui qui revenait de Flandre, et dont le duc d'Arenberg avait cédé le commandement au comte Bathiani. La jonction des deux généraux autrichiens s'opéra en avant de Francfort, sous les yeux mêmes de Conti, qui ne se crut pas en force pour s'y opposer. Puis, quand il se vit en face de ces deux troupes qui, réunies, comptaient plus de cinquante mille hommes, il eut encore

(1) Valori à d'Argenson, 21 juin 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères)

(2) *Pol. Corr.*, t. IV, p. 235. — Droysen, t. II, p. 520 et suiv. La preuve qu'à ce moment Frédéric hésitait encore à se séparer définitivement de l'alliance française, c'est que, dans le cours de ce même mois de juillet, il consentit encore à tenter, par complaisance pour le ministre français, un suprême effort auprès d'Auguste III, afin de le détacher de l'Autriche en lui promettant un agrandissement en Bohême pour son électorat, la dignité impériale pour lui-même et la succession au trône de Pologne pour son second fils. Je ne mentionne pas cette proposition dans ce récit, parce qu'elle n'aboutit à aucun résultat et que je doute que Frédéric y eût jamais attaché une importance sérieuse. — Vaulgrenant et Valori à d'Argenson, juin et juillet, *passim.* (*Correspondance de Saxe et de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

moins le courage de leur tenir tête. La peur le prit, soit d'être délogé des positions qu'il occupait entre le Mein et le Rhin, soit d'être tourné et de voir couper ses communications avec le fleuve, et il se décida à le repasser. Il eut beau dire et proclamer que ce mouvement rétrograde n'était qu'une manœuvre stratégique destinée à mieux appuyer et à concentrer ses forces, et promettre qu'au premier jour on le verrait reparaître sur l'autre rive, personne ne s'y méprit : c'était l'abandon ; et tout le prestige reconquis par deux victoires fut à l'instant évanoui. Francfort ouvert aux armées autrichiennes, c'était le diadème impérial mis sur le front de Marie-Thérèse.

Je crois, en vérité, qu'il n'y avait que d'Argenson qui voulût en douter ou du moins en faire encore le semblant, car on se demande si c'était sérieusement qu'il écrivait à son représentant à Francfort ces surprenantes paroles : — « Il paraît que le roi de Pologne, ayant toujours regardé le séjour de l'armée de France près de Francfort comme un obstacle au succès des vues qu'il a formées dès le commencement pour la couronne impériale, va présentement se déclarer candidat. » — Était-ce sans sourire aussi qu'il ajoutait : « Il nous avait toujours donné le conseil de ne pas paraître vouloir intimider les électeurs. Nous allons voir ce qu'il y avait de vrai. Les bons patriotes allemands ne peuvent plus hésiter entre le roi de Pologne et le grand-duc, qui va regarder l'empire comme sa conquête. » — En tout cas, si son illusion était sincère, elle n'était pas partagée à côté de lui, même dans sa plus intime confidence : — « Vous allez donc, Monseigneur, lui écrivait Voltaire, faire le siège d'Oudenarde? mais on dit que tout va mal en Allemagne et que vous allez repasser le Rhin. Si cela est, vous avez quitté le solide pour le brillant, et ce n'était pas peine de donner l'exclusion au grand-duc pour le voir empereur dans trois mois. Mais ce n'est pas mon affaire et je n'ai qu'à vous chanter (1). »

Effectivement, à peine la nouvelle de la jonction des deux généraux autrichiens était-elle parvenue à Vienne, et avant même qu'on y connût la retraite des Français qui en était l'infaillible conséquence, le grand-duc demandait à venir prendre le commandement des deux armées réunies ; Marie-Thérèse, bien que n'ayant plus confiance depuis longtemps dans ses talens militaires et n'aimant pas à les mettre à l'épreuve, ne chercha pas à le retenir, sûre qu'il n'avait plus que des lauriers à recueillir. Elle-même faisait déjà tous ses préparatifs pour le suivre dès que l'élection serait connue, indi-

(1) *Pol. Corr.*, 8, 20, 27, 31 juillet 1745, t. IV, p. 209, 221, 237, 244. — D'Argenson à Saint-Severin, ministre à Francfort, 2 août ; à Chavigny, 3 août 1745. (*Correspondance d'Allemagne et de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.) — Voltaire à d'Argenson. (*Correspondance générale*, 8 juillet 1745.)

quait ses étapes sur la route qu'elle prendrait et désignait les dames qui devraient l'accompagner.

Reçu par ses troupes avec enthousiasme, le grand-duc se rendit droit à Mayence pour s'entendre, sur la convocation immédiate de la diète électorale, avec l'archevêque, à qui, en qualité de chancelier de l'empire, appartenait le droit de la présider. Il y fut accueilli avec les honneurs et y parut dans l'attitude d'un souverain. — « Le grand-duc est arrivé, écrivait le résident de France, il est entré à cheval avec une suite de cent personnes, au bruit de l'artillerie et des acclamations du peuple. L'électeur l'a reçu à la porte de la cour et s'est tout de suite enfermé une demi-heure avec lui. On a été après à La Favorite (maison de campagne de l'électeur), où on a dîné. La table était de trente couverts. Le grand-duc donna une tabatière d'or aux chambellans, et à chacun des deux pages qui ont servi à table, une montre d'or. » — De petits princes qui étaient présens, le landgrave de Hesse-Darmstadt entre autres, passèrent devant lui en s'inclinant pour lui baiser la main. Dans les rues qu'il traversait, les habitans mettaient à leurs chapeaux une branche verte, couleur de la livrée de la maison d'Autriche.

A Londres, l'évacuation de l'Allemagne par l'armée française parut un événement si décisif et si surprenant qu'on ne pouvait l'expliquer qu'en supposant la perte d'une grande bataille, dont l'annonce et même le détail furent affichés dans toutes les tavernes de la cité. A Berlin, ce fut le signal de la plus vive irritation et d'un véritable déchaînement contre la France. — « Tout le monde veut quitter la France, écrivait le chargé d'affaires qui tenait la place de Valori, puisqu'elle ne pense plus qu'à elle. Si le maître pensait comme tout le monde, nous serions bientôt plantés là. » — Le maître pensant absolument comme ses serviteurs, le résultat ne devait pas se faire attendre (1).

Duc De Broglie.

(1) D'Arneth, t. III, p. 75. — Blondel à d'Argenson, 16 juillet 1745. (*Correspondance de Mayence.*) — Loise à d'Argenson, 10 juillet 1745. (*Correspondance de Prusse.*) — Latouche, agent secret en Angleterre, à La Ville, 10 juillet 1745. (*Correspondance d'Angleterre.*) — Saint-Severin à d'Argenson, 15 juillet 1745. (*Correspondance d'Allemagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

III[1].

L'ÉDIT DE MILAN ET LES PREMIERS ESSAIS DE TOLÉRANCE.

Constantin ne fut pas ingrat : quand il se vit maître de Rome, il n'eut rien de plus pressé que d'être utile à cette religion à laquelle il croyait devoir sa victoire. En 312, l'année même de la défaite de Maxence, il publia un édit qui mettait fin à la persécution et accordait aux chrétiens la liberté de leur culte. Ce premier édit ne nous est pas parvenu ; nous savons seulement qu'il contenait quelques restrictions qui bientôt, — c'est Constantin lui-même qui le dit, — lui parurent injustes et tout à fait indignes de sa clémence. Comme il devenait tous les jours plus zélé pour sa foi nouvelle, il éprouvait le besoin de la traiter avec plus de faveur. L'année suivante, il se réunit à Milan avec son collègue, l'empereur Licinius, qui était alors son ami et allait devenir son beau-frère, et il lui fit signer ce fameux édit de tolérance qui est un des actes les plus importans de son règne.

Un hasard heureux nous a conservé le texte de l'édit de Milan.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er juillet 1886.

Nous en avons même deux exemplaires, qui viennent de sources diverses et sont indépendans l'un de l'autre. Le premier se trouve dans l'ouvrage de Lactance sur la *Mort des persécuteurs*; l'autre, traduit en grec, a été placé par Eusèbe dans son *Histoire de l'église*, et tous les deux ne diffèrent entre eux que par des détails insignifians. C'est donc l'un des documens de l'histoire ancienne que nous sommes le plus sûrs de posséder dans leur intégrité.

Voici comment il débute; j'en veux traduire exactement la première partie, au risque d'ennuyer le lecteur par cette phraséologie traînante et ces répétitions de mots et d'idées (1) :

« Nous, Constantin et Licinius Augustes, nous étant rassemblés à Milan pour traiter toutes les affaires qui concernent l'intérêt et la sécurité de l'empire, nous avons pensé que, parmi les sujets qui devaient nous occuper, rien ne serait plus utile à nos peuples que de régler d'abord ce qui regarde la façon d'honorer la divinité. Nous avons résolu d'accorder aux chrétiens et à tous les autres la liberté de pratiquer la religion qu'ils préfèrent, afin que la divinité, qui réside dans le ciel, soit propice et favorable aussi bien à nous qu'à tous ceux qui vivent sous notre domination. Il nous a paru que c'était un système très bon et très raisonnable de ne refuser à aucun de nos sujets, qu'il soit chrétien ou qu'il appartienne à un autre culte, le droit de suivre la religion qui lui convient le mieux. De cette manière, la divinité suprême, que chacun de nous honorera désormais librement, pourra nous accorder sa faveur et sa bienveillance accoutumées. Il convient donc que Votre Excellence (2) sache que nous supprimons toutes les restrictions contenues dans l'édit précédent que nous vous avons envoyé au sujet des chrétiens, et qu'à partir de ce moment, nous leur permettons d'observer leur religion sans qu'ils puissent être inquiétés ou molestés d'aucune manière. Nous avons tenu à vous le faire connaître de la façon la plus précise, pour que vous n'ignoriez pas que nous laissons aux chrétiens la liberté la plus complète, la plus absolue, de pratiquer leur culte; et, puisque nous l'accordons aux chrétiens, Votre Excellence comprendra bien que les autres doivent posséder le même droit. Il est digne du siècle où nous vivons, il convient à la tranquillité dont jouit l'empire que la liberté soit complète pour tous nos sujets d'adorer le Dieu qu'ils ont choisi, et qu'aucun culte ne soit privé des honneurs qui lui sont dus. »

Viennent ensuite des prescriptions importantes, mais qui n'ont pas un caractère aussi général et ne concernent que les chrétiens.

(1) J'omets, dans cette traduction, une sorte de préambule de quelques lignes qu'Eusèbe a rapporté et qui ne se trouve pas chez Lactance.

(2) *Dicatio tua*, titre honorifique donné aux magistrats romains. L'édit est adressé aux gouverneurs de provinces.

Elles ordonnent qu'ils soient immédiatement remis en possession de leurs églises, de leurs cimetières et de tout ce qu'on leur a pris pendant la persécution. Ce n'est pas seulement le fisc impérial qui reçoit l'ordre de restituer sans retard tout ce dont il s'est emparé; les particuliers eux-mêmes, à qui l'on avait fait cadeau de biens ecclésiastiques ou qui les avaient achetés, sont tenus de les rendre sans paiement. Il est vrai qu'on leur fait espérer que le trésor de l'état, si leur requête est juste, pourra les dédommager de leur perte. A la fin, nous retrouvons les considérations qui ont été déjà si longuement exposées au début. Les princes se flattent que la résolution qu'ils viennent de prendre sera pour eux une source de prospérité, et que « la faveur divine, à laquelle ils sont redevables de tant de bienfaits, continuera jusqu'à la fin à les combler, eux et leurs peuples, de succès et de bonheur. »

Tel est, dans ses parties essentielles, l'édit que Constantin et son collègue Licinius publièrent à Milan au mois de juin de l'année 313. Il faut l'étudier de près pour en comprendre toute l'importance.

I.

En lisant le début de l'édit, que j'ai tenu à citer tout entier, on a dû être surpris de voir que Constantin y répète jusqu'à cinq fois, et presque dans les mêmes termes, cette idée « qu'il accorde aux chrétiens et à tous les autres la liberté de pratiquer leur religion. » Évidemment il voulait se faire bien comprendre, et il avait peur qu'on ne saisît pas sa pensée du premier coup. C'est qu'en effet il parlait un langage qu'on n'avait pas encore entendu. La mesure qu'il s'était décidé à prendre était entièrement nouvelle; il pouvait croire qu'elle causerait une grande surprise, et il sentait le besoin d'insister pour qu'il ne restât aucune incertitude sur sa volonté.

Ce n'était pas la première fois sans doute qu'on voyait une persécution s'arrêter, et qu'après s'être lassé à poursuivre sans succès les chrétiens, on se résignait à les laisser tranquilles. Il était arrivé que les mêmes empereurs qui avaient publié contre eux les édits les plus cruels, et qui les avaient fait longtemps exécuter sans pitié, fatigués de sévérités inutiles, en promulguaient d'autres pour donner l'ordre de cesser toutes les poursuites. Mais qu'ils étaient loin d'y tenir le même langage que Constantin! Nous avons celui de Galerius, lorsque, au moment de mourir, il voulut mettre un terme aux luttes religieuses et rendre la paix à l'empire. Il commence par reconnaître que la persécution était légitime et ne dissimule pas le regret qu'elle ait été impuissante. Les chrétiens avaient mérité d'être punis en renonçant au culte de leurs pères; mais enfin, puisqu'on

n'a pas pu vaincre leur obstination, il faut bien qu'on finisse par y céder. C'est un pardon, ou plutôt un sursis qu'on leur accorde, d'assez mauvaise grâce ; ce n'est pas un droit qu'on leur reconnaît. Rien, dans les déclarations de l'empereur, n'engage l'avenir. Il fait un sacrifice à la tranquillité publique, mais la guerre pourra recommencer, quand l'occasion sera redevenue favorable. Il n'y a rien de semblable dans l'édit de Milan, plus de ces réticences menaçantes, plus de ces concessions faites de mauvaise humeur, auxquelles on ne peut se fier qu'à moitié : l'empereur y reconnaît ouvertement que chacun peut suivre désormais la religion qu'il préfère et qui lui convient le mieux *(quam quisque delegerit, quam ipse sibi aptissimam esse sentiret)*, ce qui revient à dire qu'elle ne doit pas être imposée par la force, mais qu'il faut en laisser le choix à la volonté de chacun. A cinq reprises, il déclare qu'il accorde aux chrétiens et à tout le monde la liberté de pratiquer leur culte, et cette liberté, il veut qu'elle soit entière et sans réserves *(liberam atque absolutam colendæ religionis suæ facultatem)*. C'est un système nouveau qu'il inaugure, un système qui lui paraît conforme à la sagesse et à la raison *(hoc consilio salubri et rectissima ratione ineundum esse credidimus)*. Voilà donc le principe de la tolérance religieuse proclamé officiellement par un empereur. Comme je viens de le dire, c'est la première fois que le monde entendait ce langage.

Quelles sont les considérations sur lesquelles s'appuie Constantin pour légitimer la résolution qu'il a prise, et pourquoi lui semble-t-il *bon et sage* qu'on ne gêne les croyances de personne? C'est ce qui vaut la peine d'être remarqué. Il n'a garde d'invoquer, comme nous le ferions aujourd'hui, des principes philosophiques ; il ne s'autorise pas non plus, ce qui serait très naturel, de l'intérêt de l'état, et ne présente pas la tolérance comme un expédient utile pour faire vivre en paix des cultes différens. Ses motifs, si nous les prenons à la lettre, ont un caractère tout religieux. Il veut qu'on respecte tous les dieux, de peur de s'en faire des ennemis ; il espère que si aucun d'eux n'a lieu d'être mécontent, ils s'uniront ensemble pour assurer le bonheur d'un empire qui les traite si bien : « C'est le moyen, dit-il, que la divinité, qui est dans le ciel, favorise les princes et tous ceux qui vivent sous leur domination *(quo quidem Divinitas in sede cœlesti nobis atque omnibus qui sub potestate nostra sunt placata ac propitia possit existere)*; et ici le texte grec est plus explicite et fait mieux comprendre la pensée de Constantin : au lieu du terme vague de *Divinitas*, il dit : « Tout ce qu'il y a de divinité et de puissance céleste, ὅ τί ποτέ ἐστι Θειότης καὶ οὐρανίου πράγματος. » A ne considérer que cette formule, qui se reproduit trois fois presque dans les mêmes termes, il ne faudrait

pas regarder l'auteur de l'édit comme un philosophe qui rend aux hommes l'exercice d'un droit sacré, ou comme un politique qui ne songe qu'à la paix de ses états; ce serait plutôt un dévot qui croit accomplir un acte pieux et se concilier tous les dieux en tolérant tous les cultes.

Mais ce dévot, à quelle religion particulière appartient-il? Parmi tous ces dieux qu'il protège, quel est celui qu'il adore pour son compte et qui lui a donné la bonne pensée de ne proscrire aucun de ses rivaux? Ceci revient à se demander sous quelle inspiration a été fait l'édit de Milan, qui sont ceux, dans l'entourage du prince, qui ont pu le conseiller et dont il représente les sentimens véritables. La question, comme on va le voir, n'est pas aisée à résoudre.

Nous devons nous figurer qu'à ce moment, deux partis se disputent avec acharnement le prince : les chrétiens, qui viennent de le conquérir, et les païens, qui veulent le reprendre. Il ne me semble pas qu'on puisse attribuer aux païens, au moins s'ils sont fidèles à leurs traditions et à leurs principes, la pensée de donner à tous les cultes une égale liberté, et par suite une même importance. Je n'ai pas besoin de rappeler ici les raisons qui les rendaient de tout temps contraires à cette mesure. Tout le monde sait que, dans les républiques anciennes, la religion n'était qu'une des formes, la plus visible peut-être, de la nationalité. Chaque cité avait ses dieux, comme elle avait ses lois, auxquels on ne pouvait renoncer sans cesser aussitôt d'être un citoyen. Il n'était donc pas possible, dans un état bien réglé, d'admettre les religions étrangères. Aussi voyons-nous que les législations de tous les peuples les proscrivent sévèrement. En réalité et dans la pratique on les souffre, parce qu'il n'est pas possible de les supprimer, mais jamais on ne leur reconnaît officiellement le droit d'exister, et même de temps en temps on les frappe, quand on croit qu'elles peuvent nuire à la sécurité publique. Tant qu'a duré le régime des religions locales, il ne s'est pas trouvé un chef d'état qui ait imaginé qu'on pût écrire dans la loi que les citoyens étaient libres de pratiquer la religion qu'ils voulaient. Sur ce point, les philosophes, malgré l'indépendance d'esprit dont ils se parent, sont de l'avis des politiques. Platon, dans sa république idéale, ne veut pas souffrir les impies, c'est-à-dire ceux qui ne croient pas à la religion de l'état; même quand ils sont doux et paisibles, et ne font pas de propagande, ils lui paraissent dangereux par le mauvais exemple qu'ils donnent. Il les condamne à être enfermés dans la maison où l'on devient sage (*sophronistère*), — cet euphémisme agréable désigne la prison, — et veut qu'on les y laisse cinq ans, pendant lesquels ils doivent entendre un sermon tous les jours. Quant à ceux qui sont violens et cherchent à entraîner les autres, on les tient, pendant toute leur vie, dans des ca-

chots horribles, et, après leur mort, on leur refuse la sépulture. Nous voilà aussi loin que possible de la tolérance. Cicéron, un des esprits les plus larges et les plus libres de son temps, qui ne croit guère aux dieux et se moque si plaisamment des augures, n'admet pas plus que les autres qu'un citoyen s'affranchisse du culte de son pays, et il se croit obligé de rééditer, dans son *Traité des lois*, la vieille prescription contre les religions étrangères : *separatim nemo habessit deos; neve novos, sive advenas, nisi publice adscitos, privatim coluntо*. Pendant toute la durée de la domination romaine, je ne vois pas un seul sage, fût-il un sceptique, comme Pline l'Ancien, un libre penseur dégagé de tous les préjugés, comme Sénèque, un philosophe honnête et doux, comme Marc-Aurèle, qui ait paru soupçonner qu'on pourrait accorder un jour des droits égaux à toutes les religions de l'empire.

Seuls, les chrétiens l'ont pensé et l'ont dit; et ils pouvaient seuls alors le penser et le dire. C'est la grande originalité du christianisme d'être prêché à toutes les nations à la fois, de ne pas s'adresser à un seul pays, mais à l'humanité entière. En plaçant le royaume de Dieu en dehors de ceux de la terre, il a distingué la religion et la nationalité, que les républiques anciennes avaient jusque-là confondues. Dès lors, un citoyen n'est pas enchaîné à une croyance uniquement parce qu'il est né dans la ville où elle domine. L'état n'étant plus nécessairement identifié avec un culte particulier peut laisser vivre les autres, et la tolérance devient possible. Telle était la conséquence qui découlait des principes mêmes du christianisme; les persécutions dont il fut victime lui apprirent à l'en tirer. Quand les premiers apologistes répètent sans cesse à leurs adversaires : « De quoi nous accusez-vous? Si l'on prouve que nous sommes rebelles, factieux, voleurs, homicides, qu'on nous condamne. Mais si nous n'avons commis aucun de ces crimes, qu'on nous laisse en liberté, » que voulaient-ils dire, sinon qu'on ne doit punir personne pour sa croyance, et que la loi ne doit frapper que ceux qui violent la morale commune? Ces idées encore un peu confuses ne tardent pas à se préciser. Tertullien les exprime avec une clarté et une énergie admirables : « Le droit commun, la loi naturelle veulent que chacun adore le dieu auquel il croit. Il n'appartient pas à une religion de faire violence à une autre (*non est religionis cogere religionem*). Une religion doit être embrassée par conviction et non par force, car les offrandes à la divinité exigent le consentement du cœur. » Lactance, un siècle plus tard, dit à peu près la même chose : « Ce n'est pas en tuant les ennemis de sa religion qu'on la défend, c'est en mourant pour elle. Si vous croyez servir sa cause en versant le sang en son nom, en multipliant les tortures, vous vous trompez. Il n'y a rien qui doive être plus librement embrassé que la religion. »

Voilà le principe de la tolérance posé avec une merveilleuse netteté. Les chrétiens la réclament pour eux, mais il est clair qu'ils s'engagent en même temps à l'accorder à tout le monde.

Aussi sommes-nous tentés d'abord d'attribuer l'édit de Milan à quelque influence chrétienne. Il nous semble qu'il doit être l'œuvre de ceux qui ont les premiers affirmé le droit pour chacun « d'adorer le dieu auquel il croit. » Et comme cette idée est répétée dans l'édit avec insistance, et que, pour ainsi parler, elle en est l'âme, il nous paraît naturel de penser que Constantin l'a écrit sous la dictée des évêques. Il s'y trouve pourtant quelques passages qui ne nous permettent guère d'admettre cette opinion. Souvenons-nous de ces phrases citées plus haut, dans lesquelles l'empereur semble dire qu'il tolère toutes les religions pour ménager tous les dieux, et qu'il espère que, s'ils ont lieu d'être satisfaits, ils s'uniront tous ensemble pour faire le bonheur du prince et de l'empire. Voilà certainement ce qu'un chrétien, un évêque surtout, n'aurait jamais écrit. La pensée d'attribuer quelque puissance aux dieux des divers cultes, de supposer qu'ils jouent un rôle dans le gouvernement du monde, et qu'il importe de se les rendre favorables, l'aurait révolté. Un païen seul pouvait admettre qu'il n'y a pas de dieu qui n'ait son utilité, et qui ne puisse, à son moment, nuire ou servir; un païen seul pouvait éprouver le besoin de se les concilier tous à la fois. C'est ainsi qu'on venait de voir Galerius, dans l'édit qui mettait fin à la persécution, après avoir fort maltraité la folie des chrétiens, leur demander, en finissant, « de vouloir bien prier leur dieu pour sa santé et le salut de la république. » Ce dieu dont il était l'ennemi mortel, qu'il avait voulu supprimer avec tous ses adorateurs, il lui reconnaissait donc quelque pouvoir, et il croyait à l'efficacité des prières qui lui étaient adressées!

Ainsi ces idées, exprimées à plusieurs reprises dans l'édit de Milan, doivent avoir une origine païenne, et parmi les païens eux-mêmes, on en connaît à qui elles semblent plus particulièrement convenir. Précisément à l'époque qui nous occupe, il s'était formé un parti composé de gens modérés, humains, amis de la paix religieuse, et qui auraient bien voulu qu'on pût comprendre le christianisme dans cette sorte de fusion de tous les cultes qui s'était faite à Rome depuis l'empire. Il y avait un moyen d'y arriver qui semblait facile. Presque tous les esprits distingués de ce temps admettaient l'existence d'un Dieu suprême : il s'agissait d'abord de s'en faire une idée assez élevée, assez large, pour qu'elle pût convenir au Dieu des chrétiens comme à tous les autres, puis de lui donner un nom vague qui n'alarmât personne et pût contenter tout le monde : on l'appela *Divinitas*. C'était un terme que les chrétiens pouvaient accepter sans scrupule, et dont

en effet leurs écrivains se sont souvent servi. Les païens non plus, surtout ceux qui s'étaient familiarisés avec la philosophie, ne répugnaient pas à l'employer. Chacun, sans doute, l'entendait dans un sens un peu différent : pour les chrétiens il désignait le Dieu unique et solitaire, qui n'en souffre aucun autre près de lui ; les païens y voyaient plutôt une sorte d'être collectif formé de la réunion de tous les dieux qu'on adorait dans le monde. Mais, si le sens n'était pas le même, le mot était semblable, et l'on obtenait ainsi cette apparence d'unité qu'on cherchait. C'en était assez pour recommander aux esprits sages une combinaison qui paraissait supprimer, dans un empire si malade, des causes de divisions et de luttes. Mais d'autres motifs rendirent son succès plus sûr. En face du christianisme, qui prenait tous les jours de nouvelles forces, les partisans de la religion nationale sentaient bien que l'ancienne mythologie était difficile à défendre ; ils éprouvaient le besoin d'élargir le terrain sur lequel allait se livrer le dernier combat. La conception nouvelle de la divinité, plus élevée, plus souple, plus sérieuse, leur en offrait le moyen ; ils le saisirent avec avidité. Symmaque, en plaidant la cause de l'autel de la Victoire, parle le moins possible de Jupiter et de Mars ; il laisse entendre qu'il ne faut pas tenir compte des apparences, que, sous des noms différens, tout le monde honore le même Dieu. « Qu'importe, dit-il, par quels moyens chacun cherche la vérité : un seul chemin ne peut suffire pour arriver à ce grand mystère : *Uno itinere non potest perveniri ad tam grande secretum.* » Le païen Maxime de Madaura, écrivant à saint Augustin, termine sa lettre par ces mots, fort admirés de Voltaire : « Que les dieux te conservent, ces dieux par lesquels nous tous, qui sommes sur la terre, nous honorons et nous adorons de mille manières différentes, mais dans un même accord, le Père commun de tous les mortels ! » Le fond de tous les cultes est donc semblable, et les dieux des religions diverses se confondent dans un Dieu unique qui les comprend tous : c'est la divinité qui est dans le ciel : *Divinitas in sede cœlesti.*

Cette expression, nous la trouvons dans l'édit de Milan, et l'on ne peut nier qu'elle ne soit empruntée à la phraséologie ordinaire de cette école païenne. Qu'en faut-il conclure? La première pensée qui vienne à l'esprit, c'est que Constantin ne se rendait pas encore bien compte de ses croyances, et qu'il mêlait, sans le savoir, à sa foi nouvelle des lambeaux de l'ancienne. Quelque vraisemblable que paraisse d'abord cette opinion, j'ai peine à la croire vraie. Songeons que, depuis la bataille du pont Milvius, il s'était écoulé plus d'un an. En admettant même, ce que pour ma part je crois difficile de supposer, que la première fois qu'il invoqua le Dieu des

chrétiens, il ne sût pas bien ce qu'il faisait, et qu'il ne le distinguât pas très clairement d'Apollon et des autres dieux de l'Olympe, depuis un an il avait eu le temps de se renseigner. Nous pouvons être sûrs que les chrétiens n'avaient rien négligé, pendant cette année, pour s'affermir dans leur conquête et achever leur victoire. Nous avons les lettres que Constantin écrivit alors au gouverneur de l'Afrique; elles nous montrent qu'il était très au courant des affaires de l'église, ce qui prouve que les évêques avaient soin de l'entourer et de l'instruire, et qu'il s'informait volontiers auprès d'eux. Il est donc impossible de penser que, si ses croyances paraissent un peu confuses, et s'il lui arrive par momens de mêler le christianisme et le paganisme, ce soit uniquement par ignorance. Est-ce donc volontairement qu'il l'a fait, et faut-il supposer qu'il a flotté quelque temps entre les deux religions? Je ne le pense pas davantage. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que l'édit de Milan, pris dans son ensemble, est fait par un chrétien et dans l'intérêt des chrétiens. Si celui qui l'a promulgué appartenait à ces éclectiques qui ne faisaient pas de distinction entre les cultes, il s'y préoccuperait de tous également, et ils seraient tous mis sur la même ligne, ce qui n'est pas. On voit bien qu'en réalité il ne songe qu'aux chrétiens; il sont les seuls qui soient expressément nommés, et même, dans un passage fort curieux, il est dit, en propres termes, que la tolérance qu'obtiennent les autres religions n'est qu'une conséquence de celle qu'on veut accorder au christianisme.

Mais alors d'où peuvent venir les phrases qui ne paraissent pas conformes à la doctrine de l'église? Je ne vois qu'un moyen de les expliquer : il est probable qu'elles sont l'œuvre de ceux qui rédigèrent l'édit par l'ordre du prince. La chancellerie impériale est longtemps restée païenne. Elle se recrutait d'ordinaire parmi les jeunes gens qui avaient fréquenté les grandes écoles, et nous voyons un rhéteur d'Autun se féliciter du grand nombre de ses élèves qui occupent des places importantes dans le cabinet du prince; or, on sait que les écoles ont été l'un des derniers asiles de la vieille religion. C'est ainsi que se sont conservées, dans les constitutions des princes chrétiens, tant de façons de parler qui rappellent le temps où l'empereur, vivant ou mort, était adoré comme un dieu. Il y est question partout de « sa maison divine » ou de « sa chambre sacrée; » ses décisions y sont appelées « des oracles; » et, pour faire entendre que ses sujets ont le droit d'en appeler à son jugement, on dit qu'ils peuvent s'adresser « à ses autels. » Les formules, qui, dans l'édit de Milan, rappellent le paganisme, ont sans doute la même origine.

Quoiqu'elles nous surprennent un peu, elles ont au moins cet

avantage pour nous qu'elles nous assurent que ce n'est pas un évêque ni quelque chrétien d'ancienne date qui l'ont rédigé. Ceux-là se seraient bien aperçus de ces expressions suspectes qui pouvaient échapper à un chrétien novice et inexpérimenté. C'est Constantin qui en a eu l'idée et qui l'a fait écrire par ses secrétaires. On peut donc être sûr que l'initiative lui en appartient et il faut lui en laisser tout l'honneur.

II.

Il est toujours plus facile de promulguer un édit de tolérance que de le faire exécuter. Les passions religieuses, étant les plus fortes de toutes, ne supportent guère d'être contenues, surtout quand elles sont excitées par d'anciennes luttes, et qu'on sort d'une persécution violente qui a également exaspéré ceux qui l'ont tentée sans résultat et ceux qui en ont souffert. Constantin entreprenait donc une œuvre très délicate ; mais ce qui en rendait surtout le succès fort incertain, c'est que, pour l'accomplir, il n'avait pas seulement à tenir tête à des ennemis acharnés, toujours prêts à se jeter l'un sur l'autre : il lui fallait lutter contre lui-même, vaincre les entraînemens du pouvoir dont il était revêtu, et résister aux conseils de ceux qui l'aidaient à l'exercer.

Quoi qu'on fasse, on prend toujours un peu les opinions du rang qu'on occupe ; un prince, quelque indépendance d'esprit qu'on lui suppose, ne répudie jamais entièrement les traditions qu'il trouve dans l'héritage de ses prédécesseurs ; et, s'il était tenté de les oublier, les gens qui l'entourent se chargeraient de l'en faire souvenir. Dans tous les pays du monde, quelle que soit la forme du gouvernement, les bureaux sont conservateurs. Comme la coutume de faire toujours la même chose finit par en donner le goût, ils répugnent aux innovations qui dérangent les habitudes prises et défendent obstinément les vieilles maximes. Les bureaux ont partout beaucoup d'importance, mais nulle part elle n'est plus grande que dans les états despotiques ; là, ils tempèrent l'autorité des souverains, et quelquefois même ils l'annulent. Ces fonctionnaires qui paraissent si humbles, si soumis, si obséquieux, qui semblent épier la volonté du prince pour l'accomplir plus vite, la plupart du temps, ils lui imposent la leur, sans qu'il s'en doute. Pline disait déjà des premiers césars : « Ils sont les maîtres de leurs concitoyens et les esclaves de leurs affranchis. » Ce fut bien pis encore deux siècles plus tard, quand on eut imaginé toute cette hiérarchie savante de fonctions superposées qu'on appela « la milice du palais. » Ces secrétaires, ces chambellans, ces serviteurs de tout rang et de tout grade,

que le prince rencontrait partout devant lui et qui l'enveloppaient comme d'un réseau, s'emparaient à la longue de son esprit, lui présentaient les choses à leur manière et finissaient par faire tout ce qu'ils voulaient. Nous pouvons être sûrs qu'avec leurs goûts et leurs dispositions, l'édit de Milan n'était pas fait pour leur plaire. Un souverain qui prend de bonne foi la résolution de tolérer tous les cultes dans son empire ne s'engage pas seulement à n'exercer sur eux aucune violence, mais à ne pas gêner leur libre expansion. Ce n'est pas assez de ne pas les faire mourir, il faut qu'il leur laisse les moyens de vivre, c'est-à-dire de s'épanouir et de se développer sans contrainte. D'abord, il doit se mêler le moins qu'il peut de leurs affaires, ne pas essayer de les diriger et de les dominer; ensuite, il faut qu'il leur permette de se disputer les âmes, ce qui ne va pas sans quelques conflits, et, tant que la tranquillité publique n'est pas menacée, qu'il ne cherche pas à intervenir dans leurs altercations. Il y avait là bien des choses qui étaient contraires aux anciennes habitudes, qui semblaient de nature à restreindre et à gêner l'autorité du prince et qui devaient scandaliser des gens disposés à prendre ses intérêts plus que lui-même et à se montrer plus jaloux que lui de son pouvoir. Il n'est pas surprenant qu'ils aient usé de leur influence pour éveiller et entretenir en lui le désir de ne rien laisser perdre de ses droits, et qu'ils l'aient poussé à reprendre peu à peu ce qu'il semblait en avoir aliéné par l'édit de Milan.

Jusqu'alors, l'empereur avait été le chef incontesté de la religion nationale. Les grands collèges sacerdotaux étaient à sa discrétion, et nous voyons bien, quand nous avons conservé les procès-verbaux de leurs réunions, comme il arrive pour les *Frères Arvales*, qu'ils n'étaient guère occupés qu'à prier les dieux pour lui. En sa qualité de grand-pontife, il surveillait l'exécution de toutes les pratiques du culte, et, comme alors il n'y avait pas un seul acte de la vie civile ou politique qui ne fût accompagné de quelque cérémonie religieuse, son pouvoir s'étendait à tout. C'étaient des attributions importantes, qui fortifiaient l'autorité impériale, et auxquelles un prince devait tenir. Aussi voyons-nous que Constantin, même quand il fut devenu chrétien, n'y renonça pas. Il garda son titre de grand-pontife; il ne manifesta par aucun acte public son intention de cesser d'être le chef suprême d'une religion à laquelle il n'appartenait plus. Sans doute, il jugeait utile, quoiqu'il s'en fût séparé, de la tenir toujours sous sa main. Du reste, les païens, quelque grief qu'ils eussent contre lui, ne songeaient pas à résister à son autorité. Comme l'ancienne religion se glorifiait surtout d'être un culte officiel et national, et qu'elle n'avait pas d'autre raison d'exister, elle tenait à rester sous les ordres de l'empereur et tirait vanité de lui

être soumise. Sa complaisance à toute épreuve avait ce résultat fâcheux d'accoutumer Constantin à être le maître dans les choses religieuses comme en tout le reste. Par cette pente, sur laquelle glisse le pouvoir absolu, il devait être tenté d'étendre à tous les cultes l'autorité que l'un d'eux lui accordait sur lui, et finir par les mettre tous sous le même joug.

C'était un grand péril pour l'église, accoutumée jusqu'alors à se gouverner elle-même, et qui s'en était bien trouvée. Cependant, il ne semble pas qu'elle ait opposé d'abord quelque résistance aux prétentions de l'empereur. Il venait d'arrêter la persécution, il lui faisait rendre ses biens confisqués, il l'enrichissait de ses libéralités, il lui accordait d'importans privilèges; c'était un libérateur et un bienfaiteur : pouvait-elle sans ingratitude lui témoigner quelque défiance, et mettre moins d'empressement que les païens à faire ses volontés ? Les évêques, dès le premier jour, furent gagnés; ils avaient résisté dix ans à toutes les menaces, ils ne tinrent pas contre quelques égards et quelques faveurs. Constantin les faisait venir à sa cour, et, pour leur rendre le voyage plus commode, il mettait à leur disposition la poste impériale, qui avait été réservée jusque-là pour les plus grands personnages (1). Il leur faisait payer des indemnités *(annonæ)* pendant tout le temps qu'il les retenait loin de leur pays. Il les recevait dans son palais et les invitait à sa table. C'étaient souvent des gens très simples, qui venaient de petites villes, et n'avaient guère fréquenté les grands de la terre. La magnificence de la cour, à laquelle ils n'étaient pas habitués, les éblouissait. Ils n'étaient pas maîtres de leur émotion quand ils traversaient ces salles splendides, qu'ils passaient entre deux rangs de *protectores*, ou gardes du corps, l'épée nue, qu'ils prenaient place parmi ces hauts fonctionnaires qui tant de fois leur avaient fait peur, et qu'ils apercevaient le prince, « avec ses vêtemens de pourpre et d'or, couvert de bijoux, qui semblaient jeter des flammes. » Ils croyaient alors être en présence « d'un ange du Seigneur, » et il leur semblait qu'ils avaient devant les yeux « une image du règne du Christ. » Quelquefois leur reconnaissance dépassait toutes les bornes : il y en eut un qui, entraîné par son admiration pour Constantin, le proclama saint par avance et annonça « qu'il régnerait dans le ciel avec le fils de Dieu. » Le prince trouva l'éloge un peu forcé; mais, s'il ne voulait pas accepter d'être béatifié de son vivant, il était bien aise de voir les évêques le traiter comme une sorte de collègue et lui accorder une compétence ecclésiastique. « Vous

(1) Ammien Marcellin, qui était resté fidèle à l'ancien culte, accuse les empereurs chrétiens d'avoir désorganisé le service de la poste en donnant à un trop grand nombre d'évêques le droit de s'en servir, quand ils se rendaient à quelque concile.

êtes, leur disait-il, les évêques du dedans de l'église; quant à moi, Dieu m'a établi pour être l'évêque du dehors. » Il voulait entendre sans doute qu'il avait reçu la mission de les faire respecter de tout le monde et de veiller à l'exécution de leurs décrets. Mais ces attributions mêmes ne lui suffirent pas, et il se mêla souvent des affaires intérieures qu'il semblait leur avoir réservées. Nous sommes fort surpris de voir un prince qui n'était même pas tout à fait chrétien, puisqu'il ne reçut le baptême qu'à son lit de mort, faire l'office de prêtre aux grandes cérémonies, siéger dans les synodes, et donner aux évêques des conseils qui semblent étranges dans la bouche d'un laïque. « Il les avertissait, nous dit Eusèbe, de n'être pas jaloux les uns des autres, de supporter ceux qui étaient supérieurs en sagesse et en éloquence, de regarder le mérite de chacun comme la gloire de tous, de ne point humilier leurs inférieurs, de pardonner les fautes légères en songeant qu'il est bien difficile de trouver quelqu'un qui soit parfait de tout point. » Voilà une excellente leçon de morale; mais elle paraît bien singulière, quand on songe que celui qui parle s'adresse aux pères du concile de Nicée! Quelquefois même sa voix est plus rude, et au lieu de conseiller, il commande. Écrivant aux évêques d'Orient pour leur demander d'assister au synode de Tyr, il termine sa lettre par ces mots : « Si l'un de vous (ce que je ne veux pas croire) refuse de m'obéir et de s'y rendre, j'enverrai quelqu'un qui lui fera prendre le chemin de l'exil, pour qu'il sache qu'il ne faut pas s'opposer aux injonctions de l'empereur, quand il travaille à la défense de la vérité. » Grand-pontife pour les païens, évêque du dehors, et quelquefois aussi du dedans, chez les chrétiens, Constantin se trouvait être en réalité le chef de toutes les religions de son empire. Il pouvait se flatter de n'avoir rien perdu du pouvoir qu'avaient exercé ses prédécesseurs.

Ce pouvoir, qu'il tenait d'eux, il était naturel qu'il en usât comme ils avaient fait eux-mêmes. Parmi les maximes de gouvernement qu'il avait recueillies dans leur héritage, il y en avait une à laquelle il ne voulut pas renoncer et qui n'était guère compatible avec ses premières résolutions. Les empereurs romains se préoccupaient beaucoup de maintenir l'ordre dans leurs états : c'était un souci légitime; mais ils étaient tous tentés de croire que l'ordre ne peut exister qu'entre des gens qui professent le même culte, et que la diversité des religions est une cause inévitable de conflits. Cette opinion a passé de Rome dans les autres états despotiques, et Louis XIV en était aussi fermement convaincu que Dioclétien. Elle se comprend à la rigueur dans les pays où l'idée de la religion se confond avec celle de la patrie ; mais quand elles sont séparées, comme il arrive depuis le triomphe du christianisme, il me semble qu'elle n'a plus

de raison d'être. Pour que les citoyens s'accordent à défendre les intérêts de l'état, il n'est pas absolument nécessaire qu'ils s'entendent sur tout le reste. L'harmonie admet des dissonances, et l'union politique peut exister entre des gens que divisent les croyances religieuses. C'était sans doute le sentiment de Constantin lorsqu'il publia l'édit de Milan ; il croyait alors, et il avait raison de le croire, qu'il n'y avait pas de danger pour l'empire à tolérer tous les cultes et qu'ils pouvaient vivre ensemble sans compromettre sa tranquillité. Mais ici encore les vieilles traditions finirent par l'emporter. Elles avaient poussé de si profondes racines, elles s'étaient si bien emparées de tous ceux qui participaient à l'autorité souveraine, qu'un prince avait peine à leur échapper. Aussi voyons-nous bientôt Constantin préoccupé, comme les autres, de la chimère de l'unité. Il rêve de réunir tous ses sujets dans la même religion ; c'est son désir le plus cher, c'est le but qu'il donne à toute sa vie : « Dieu m'est témoin, disait-il lui-même, que mon premier dessein a toujours été d'amener tous mes peuples à s'entendre sur l'idée qu'ils se font de la divinité ; » et de bonne heure il se mit à l'œuvre pour réussir.

C'est dans l'armée surtout que l'unité paraissait indispensable. Les Romains n'entendaient pas tout à fait la discipline militaire comme les nations modernes ; ils la faisaient moins consister dans l'anéantissement des volontés individuelles que dans leur union vers un but commun. Il était donc à craindre que le moindre dissentiment n'affaiblît cette unanimité. Voilà pourquoi les empereurs s'alarmèrent tant lorsqu'ils virent que les chrétiens faisaient de nombreux prosélytes parmi les troupes ; il était possible à la rigueur de laisser des bourgeois de petite ville embrasser secrètement la foi nouvelle ; mais on ne croyait pas pouvoir le permettre sans danger aux centurions et aux soldats : c'était introduire dans l'armée un élément de discorde et compromettre la dernière force qui restât à l'empire. Ajoutons que la religion tenait une grande place dans les camps. Les aigles, que Tacite appelle les divinités particulières des légions, étaient posées sur un autel, et le général venait y sacrifier tous les matins. On ne combattait qu'après avoir pris les auspices ; on ne remportait aucun succès qui ne fût suivi de quelque supplication en l'honneur des dieux. Ces cérémonies, auxquelles tous les soldats doivent prendre part, et qui ne sont qu'une manifestation solennelle de leur patriotisme, supposent qu'ils ont des croyances communes et qu'ils professent le même culte. Constantin ne voulait pas les supprimer ; mais comme il ne pouvait pas forcer tous les soldats à devenir en un jour chrétiens comme lui, ni obliger les chrétiens à s'associer à des pratiques païennes, il lui fallut trouver un moyen adroit de tout concilier. Voici celui

qu'il imagina : il ordonna que toutes les troupes se réuniraient le dimanche. — C'était le jour du Soleil, et un païen pouvait le sanctifier sans scrupule. — On se rassemblait, non pas dans un temple ou dans une église, mais en plein air. Là, à un signal donné, tous les soldats, les mains levées au ciel, devaient répéter une prière qu'ils savaient par cœur. C'était l'empereur lui-même qui avait pris la peine de la composer. La voici : « Nous te reconnaissons seul comme notre Dieu, nous t'honorons comme notre roi, nous t'invoquons comme notre appui. C'est à toi que nous devons d'avoir remporté des victoires et vaincu les ennemis. Nous te remercions des succès que tu nous as donnés, et nous espérons que tu nous en accorderas d'autres. Nous te supplions pour notre empereur Constantin et ses très pieux enfans, et nous te demandons de nous le conserver sain et victorieux le plus longtemps possible. » Il n'y a pas un mot, dans cette prière, qui blesse aucune croyance : et quand les soldats la répétaient en chœur, le dimanche, avec un accent de parfaite sincérité, on pouvait croire qu'ils appartenaient tous à la même religion (1).

C'était donc une apparence, un semblant d'unité, dont on pouvait se contenter avec eux provisoirement et en attendant mieux ; pour les autres, Constantin exigea davantage : il voulut obtenir une union plus complète, plus réelle. Mais comment y arriver ? Il avait, par l'édit de Milan, renoncé d'avance à la contrainte et répudié la persécution ; il ne lui restait d'autre moyen que de convaincre. Dès lors, nous le voyons se transformer en un théologien qui s'adresse à ses sujets et leur fait de longs sermons pour les amener à sa foi. Aurélius Victor nous dit qu'il était fort instruit. Fils d'un empereur, destiné à l'empire par sa naissance, il avait reçu une meilleure éducation que Dioclétien et ses collègues, soldats de fortune, princes de hasard, dont la jeunesse s'était passée dans les camps. Son père, qui protégea toujours les écoles, lui avait donné sans doute pour professeur quelque rhéteur de Trèves ou d'Autun, et il lui était resté de ces premières leçons un fonds de pédanterie dont l'exercice de l'autorité souveraine ne le guérit pas tout à fait. Eusèbe le représente passant ses nuits à préparer ses harangues dé-

(1) La prière de Constantin ressemble beaucoup à celle que Licinius fit répandre parmi ses troupes, la veille du jour où il allait combattre Maximin, et qui, si l'on en croit Lactance, lui fut dictée par Dieu lui-même, pendant son sommeil. La voici : « Grand Dieu, nous t'invoquons. Nous te recommandons la justice de notre cause ; nous te recommandons notre salut ; nous te recommandons notre empire. Par toi nous vivons ; par toi nous sommes heureux et victorieux. Dieu grand et saint, écoute nos prières. Nous tendons nos mains vers toi. Dieu grand et saint, exauce-nous. » Licinius était resté païen, mais il avait beaucoup de chrétiens dans son armée. Peut-être voulait-il trouver une formule de prière assez vague pour que chaque soldat pût la répéter, quelle que fût sa religion. Constantin imita son procédé.

votes, puis les débitant devant le peuple avec une voix grave et un visage sévère, lui parlant de Dieu, de la Providence, de la justice céleste qui distribue équitablement les biens et les maux, attaquant avec violence les méchans qui s'enrichissent de la fortune publique, et profitant de l'occasion pour lancer quelques épigrammes contre ses propres ministres, qui baissaient la tête en l'écoutant.

Malheureusement, pour ramener tous ses peuples à la même croyance, Constantin avait fort à faire. Non-seulement les païens résistaient au christianisme, mais, ce qui était plus grave, les chrétiens ne s'entendaient pas entre eux. Il fallait commencer par rétablir chez eux l'unité, avant qu'il fût possible d'imposer leur religion à l'empire. On peut dire que les schismes et les hérésies qui divisaient l'église ont empoisonné la vie de Constantin ; non-seulement il les détestait, mais il ne pouvait pas les comprendre. Un politique, un homme de gouvernement comme lui, s'indignait qu'on ne fît pas le sacrifice de ses opinions à celles du plus grand nombre. Ce qui vraisemblablement l'avait charmé d'abord dans le christianisme, c'est ce qu'il a de précis et d'arrêté dans ses dogmes et la netteté des réponses qu'il fait à la plupart des questions que l'homme se pose. Il lui semblait sans doute que, dans une doctrine si bien définie, il restait peu de place pour les contestations. Quelle ne dut pas être sa surprise et sa douleur quand il s'aperçut, au contraire, que les disputes étaient continuelles dans l'église et que les persécutions mêmes n'avaient pas le pouvoir de les arrêter ! A peine était-il devenu chrétien qu'il apprit que l'Afrique était divisée entre les catholiques et les donatistes, que les forces des deux partis se balançaient et qu'ils se livraient partout des combats furieux. Vite, il s'efforce d'assoupir la querelle ; il ordonne aux évêques de se réunir à Rome, puis à Arles ; il prie, il caresse, il menace, mais sans obtenir qu'on s'entende, et ce prince à qui rien ne résiste est forcé de reconnaître que l'autorité la plus absolue se brise contre l'obstination d'un sectaire. Un peu plus tard commence l'hérésie d'Arius. Malgré ses prétentions théologiques, l'empereur n'en aperçoit pas d'abord les conséquences ; il lui semble qu'on se bat pour des mots, et il propose un moyen admirable de tout arranger : c'est de ne pas parler des questions controversées et de ne traiter que celles sur lesquelles on est d'accord ; chacun gardant pour soi son opinion sans en rien dire, tout le monde paraîtra être du même avis. De cette façon, l'unité de la doctrine ne semblera pas compromise, ce qui est l'affaire importante. Pour désarmer les entêtés qui empêchent, par leurs disputes éternelles, le triomphe de la vérité, il a recours aux prières, il prend un ton suppliant : « Rendez-moi, leur dit-il, le calme de mes jours, le repos de mes nuits. Laissez-moi jouir d'une lumière sans nuage et goûter jusqu'à la fin

le plaisir d'une existence tranquille. Faites que je puisse vous voir tous unis et heureux, et rendre grâces à Dieu de la liberté et de la concorde rétablies dans tout l'univers. »

Mais il ne se contente pas de gémir, il lui arrive de menacer. Songeons qu'il s'attribuait la mission de ramener la paix dans l'église ; c'était pour lui une affaire de conscience « de dissiper les erreurs, d'arrêter les témérités, et de faire rendre par tout le monde à la vraie religion et à Dieu les honneurs qui leur sont dus. » Ce qui l'attachait surtout à son œuvre, c'est qu'il en attendait une magnifique récompense : il espérait, s'il pouvait y réussir, qu'il continuerait à être heureux dans toutes ses entreprises; au contraire, si les dissensions intérieures persistaient, « la divinité pourrait bien finir par se fâcher et faire sentir sa colère non-seulement au genre humain tout entier, mais au prince lui-même. » Son intérêt personnel se trouvait donc ici d'accord avec ses convictions, et il travaillait pour lui en même temps que pour Dieu. C'est ce qui explique que, quand on lui résistait, la patience lui ait souvent échappé. Il adresse alors à ces obstinés des paroles cruelles : « Ennemis de la vérité et de la vie, conseillers d'erreur, tout chez vous respire le mensonge, tout est plein de sottises et de crimes, etc. » Ce qui est plus grave que des paroles, c'est qu'il n'a pas pu se défendre de les frapper quelquefois de peines sévères. Cependant il faut lui rendre cette justice que de lui-même, quand il n'était pas aveuglé par la colère, il allait naturellement vers la tolérance. S'il a quelquefois persécuté les hérétiques dans un moment de mauvaise humeur, nous le voyons ailleurs féliciter les évêques d'Afrique de s'être montrés concilians envers les donatistes, et leur adresser ces belles paroles, qui auraient dû être la règle de toute sa conduite : « Dieu se réserve le droit de venger ses injures; il faut être fou pour se permettre de l'exercer à sa place. »

C'est à peu près de la même manière qu'il s'est conduit avec les païens. Pas plus qu'aux hérétiques il ne leur a ménagé les sermons. L'argument dont il se servait avec eux était toujours le même : pour prouver la supériorité du christianisme sur l'ancien culte, il énumérait tous les succès qu'il avait obtenus depuis sa conversion : était-il possible qu'on hésitât à se précipiter vers les autels d'un Dieu qui traitait si bien ses fidèles? Cependant ce raisonnement, malgré sa simplicité, ne parvenait pas à convaincre tout le monde; il restait des obstinés qui fermaient les yeux à cette lumière. Constantin avait beaucoup de peine à le comprendre, et plus de peine encore à le pardonner. Quand un prince se met de sa personne dans les controverses théologiques et qu'il engage son amour-propre à gagner les ennemis de sa doctrine, il lui est très pénible de ne pas

réussir; on peut craindre alors que ses convictions froissées et sa vanité humiliée ne le portent à quelque extrémité fâcheuse, et, comme après tout il est le maître, après avoir *écrit*, il peut être tenté de *proscrire*. Constantin l'a-t-il fait véritablement? Peut-on l'accuser sur de bonnes preuves d'avoir violé à la fin de sa vie cet édit de tolérance qui avait fait l'honneur de ses premières années? La question est obscure, et les contemporains eux-mêmes l'ont résolue en sens inverse. Eusèbe et les écrivains ecclésiastiques, toujours portés à prendre leurs désirs pour des réalités, ont affirmé sans aucune restriction qu'il avait fermé les temples et aboli les sacrifices. Libanius, au contraire, soutient qu'il n'a rien changé au culte légal et que, sous lui, les cérémonies se sont accomplies comme auparavant. Ce qu'il faut conclure de ces assertions contraires, c'est que Constantin n'est pas toujours resté fidèle à sa première politique et qu'il s'est donné quelquefois à lui-même de fâcheux démentis. Nous savons, en effet, qu'il lui est arrivé de dépouiller certains temples pour enrichir ses favoris ou décorer sa capitale improvisée; il en a laissé détruire d'autres par des fanatiques sous des prétextes futiles. Il a pu même, à l'occasion, publier des lois menaçantes pour effrayer les indécis et hâter quelques conversions qui se faisaient attendre. Mais je crois qu'ici encore, au dernier moment, il est revenu à la sagesse et à la modération. Nous en avons une preuve très curieuse dans une de ces harangues dévotes qui font la joie et l'admiration d'Eusèbe. Elle est très vive contre les païens; il y rappelle longuement la dernière persécution, flétrit les violences exercées par Dioclétien et Galerius; mais quand on s'attend qu'il va prononcer des paroles de vengeance, il s'arrête court pour nous dire « qu'il aurait bien voulu supprimer les cérémonies des temples et tout ce culte de ténèbres, s'il n'avait craint que l'affection de certaines gens pour des erreurs coupables ne fût trop ancrée dans leurs cœurs. » Il se résigne donc à souffrir ce qu'on ne pourrait empêcher sans violences. « Qu'ils gardent leurs temples de mensonge, puisqu'ils y tiennent; nous autres, nous conserverons cette éclatante maison de vérité que nous tenons de Dieu. » Et voici quelle est la conclusion véritable du discours, qui ne répond guère aux emportemens du début : « Personne n'en doit gêner un autre, et chacun peut faire comme il l'entend. » Ainsi, l'édit de Milan n'est pas déchiré, la tolérance, en principe au moins, existe encore; mais à ce ton de mauvaise humeur, à ces injures, à ces menaces, on sent bien qu'elle est fort compromise. Ce sont comme les grondemens d'un orage qui approche et qui ne tardera pas à éclater.

III.

Il nous reste une question importante à étudier : comment l'église a-t-elle accueilli l'édit de Milan? Lui a-t-elle été tout d'abord favorable ou contraire? Se trouvait-elle parmi ceux qui essayèrent d'en assurer l'exécution, ou ceux qui à la fin l'ont fait échouer? et dans cet échec, qui fut un malheur pour l'empire, quelle part convient-il de lui assigner?

Il est vraisemblable, je crois du moins l'avoir montré tout à l'heure, qu'elle ne l'a pas directement inspiré à Constantin, et qu'il est dû à l'initiative du prince. Mais il était conforme à l'esprit même du christianisme. C'est lui, on vient de le voir, qui protesta le premier contre la persécution religieuse, et il ne protesta pas pour lui seul. Je ne puis pas croire que, lorsqu'il demandait au culte officiel de respecter les autres cultes, il n'eût en vue que son intérêt propre et son danger présent. Rappelons-nous ces nobles paroles de Tertullien : « Il n'appartient pas à une religion de faire violence à une autre. » Cette phrase, dans sa généralité, s'applique à tous les cultes ; il n'y a pas moyen, quoiqu'on l'ait essayé, d'en restreindre la portée (1); c'est véritablement un principe que Tertullien proclame. On peut en vouloir à l'église d'être devenue plus tard l'ennemie acharnée de la tolérance, mais il ne faut pas oublier qu'elle l'a réclamée avant tout le monde.

A la vérité, elle était alors proscrite, persécutée, et ne se doutait guère qu'elle monterait un jour sur le trône. Tertullien regarde comme une vérité qui n'a pas besoin d'être démontrée que les cé-

(1) M. Freppel assure que Tertullien n'admet pas la liberté des cultes « dans son sens absolu et illimité; » ce qui est parfaitement juste. Il est clair qu'une religion ne peut pas avoir la liberté de tout faire, et que, par exemple, il lui est interdit de commettre des actes que la morale commune réprouve. C'est sans doute ce qu'entend Tertullien quand il dit aux païens qu'ils auraient le droit de proscrire le christianisme « s'il était un mal, » c'est-à-dire s'il se rendait coupable de ce genre particulier de fautes que la loi civile punit. Mais il ne m'est pas possible de croire que celui qui a dit en termes si exprès : « Que c'est un droit naturel pour tous d'adorer le Dieu auquel ils croient, » et « qu'une religion ne doit pas faire violence à une autre religion, » ait pu admettre, avec M. Freppel, « qu'un prince ait le droit de protéger la conscience de ses sujets, même par la force, contre l'invasion d'une religion étrangère, » et « qu'il peut l'empêcher de pervertir les âmes par la parole et par l'exemple; » ce qui veut dire que non-seulement il peut lui interdire de faire des prosélytes, mais même d'exister; car enfin, pour empêcher le mauvais exemple que donne la vue d'une religion à ceux qui en pratiquent une autre, je ne vois pas d'autre moyen que de la supprimer. Ce que M. Freppel appelle « assurer la liberté des âmes menacées par l'oppression de l'erreur, » c'est proprement persécuter; et Tertullien ne voulait pas qu'on persécutât. (Voyez Freppel, *Tertullien*, I, p. 45.)

sars ne deviendront jamais chrétiens. Lorsque, contre toute attente, Constantin se fut converti, il n'est pas étonnant que cet événement inespéré ait un peu changé les sentimens de l'église. La fortune, comme il arrive toujours, accrut ses prétentions. Quand elle était malheureuse, elle n'entrevoyait pas de plus grand bien que la sécurité et la liberté; après son triomphe, elle souhaita quelque chose de plus. Les faveurs dont le prince la comblait lui donnèrent l'idée et le goût de la domination.

Au sujet du paganisme, il faut bien avouer que les sentimens de colère et de haine des chrétiens se comprennent. C'était l'ennemi, un ennemi implacable, qui, depuis trois siècles, les empêchait de vivre en repos, et qu'ils étaient tous élevés à craindre et à détester. On avait d'ailleurs une raison pour le mettre hors la loi commune, c'est qu'il ne paraissait pas disposé à la croire faite pour lui; il se souvenait toujours qu'il avait été la religion de l'état, et entendait bien continuer à l'être. Pour lui, c'était cesser d'exister que d'être mis sur le même rang que les autres cultes; s'il n'avait plus la puissance publique pour le protéger, il était perdu. Ce qui lui attachait malgré tout le sénat romain et les grands seigneurs, ce ne pouvaient pas être ses doctrines, dont la philosophie leur avait appris depuis longtemps le vide et le ridicule; c'était le souvenir de la grande situation qu'il avait occupée, et cette confusion qu'on faisait toujours entre la gloire de Rome et la religion de Romulus. Symmaque, dans son discours sur l'autel de la Victoire, ne réclame pas pour ses dieux la tolérance, mais le privilège. Il n'admet pas qu'un autre culte soit mis sur la même ligne que le sien; il veut que l'état continue à payer ses prêtres et à entretenir ses temples, c'est-à-dire qu'il soit toujours le culte national. On pouvait donc prétendre qu'il n'avait pas accepté de bonne foi le pacte offert par Constantin à toutes les religions de l'empire, qu'il rêvait toujours de reprendre la suprématie qu'on lui avait arrachée, qu'il n'attendait qu'une occasion favorable pour l'imposer aux autres cultes, et, par conséquent, que, tant qu'il existerait, le christianisme ne pourrait pas être tranquille.

Il est donc vraisemblable que, dès les premiers jours, les évêques ont profité de la faveur que Constantin leur accordait pour le mal disposer contre l'ancienne religion. Si nous voulons savoir de quelle manière ils lui parlaient, nous n'avons qu'à parcourir le livre curieux intitulé : *De errore profanarum religionum*, que Firmicus Maternus adresse aux deux fils de Constantin, Constance et Constant. C'est un manuel d'intolérance. L'auteur ne néglige rien pour les engager à supprimer ce qui reste du paganisme; il prie, il s'emporte, il menace. Quelquefois il a l'air de parler dans l'intérêt de ceux qu'il attaque : « Venez au secours de ces malheureux; il vaut

mieux les sauver malgré eux que de leur permettre de se perdre. » Au besoin, il enflammera la cupidité des deux princes, en étalant le spectacle des richesses que les temples contiennent encore : « Enlevez, saints empereurs, leur dit-il, enlevez tous ces ornemens ; transportez ces richesses dans votre trésor, et faites-les servir à votre utilité. » Mais son argument principal est tiré de la Bible. Il répète les sentences terribles que les livres saints prononcent contre les adorateurs d'idoles : « Celui qui sacrifie aux dieux sera déraciné de la terre, *sacrificans diis eradicabitur*. » Il est défendu d'avoir aucune pitié pour lui, il faut le lapider, le mettre à mort, « quand ce serait ton frère, ton fils et la femme qui dort sur ton sein. » Voilà la sentence de Dieu ; celui qui hésite à l'exécuter et à punir le coupable devient aussi coupable que lui et partagera sa peine. Au contraire, quand on obéit, on peut espérer les récompenses réservées aux élus. « C'est ainsi, très saints empereurs, que tout vous réussira, que vos guerres seront toutes heureuses, et que vous jouirez toujours de l'opulence, de la paix, de la richesse, de la santé et de la victoire. » Ces sentimens, que Firmicus Maternus exprime d'une manière si nette et si franche, étaient au fond partagés par tous les chrétiens, et les conciles s'en sont fait quelquefois les interprètes. Ils demandaient aux princes d'en finir par la force avec ce vieux culte qui s'obstinait à vivre. Nous ne voyons pas que personne en ce moment ait éprouvé le moindre scrupule à propos de ces violences. Le souvenir des persécutions, qui étaient si récentes, entretenait entre les deux partis des haines terribles. Après tout, le paganisme avait donné l'exemple de ces rigueurs ; ayant frappé par l'épée le premier, il était juste qu'il périt par l'épée. C'était une opinion répandue dans toute l'église, et sur laquelle s'accordaient ceux mêmes qui se disputaient sur tout le reste. Saint Augustin, s'adressant à ses ennemis, les donatistes, leur dit avec une parfaite assurance : « Y a-t-il quelqu'un parmi vous, comme parmi nous, qui ne félicite les empereurs des lois qu'ils ont faites pour abolir les sacrifices ? »

Avec les hérétiques et les schismatiques on hésitait davantage. C'étaient des chrétiens, et quelque désir qu'on eût de rétablir l'unité, on répugnait à les traiter aussi rigoureusement que les derniers adorateurs de Jupiter. Cependant, là aussi, l'intolérance finit par l'emporter : il parut naturel qu'une erreur de doctrine fût regardée comme un crime ordinaire et punie des mêmes peines. C'est à propos des donatistes que l'église s'y décida. Cette affaire a eu dans la suite de telles conséquences qu'il convient d'en dire un mot en finissant.

Le schisme des donatistes remontait à la persécution de Dioclétien. Parmi les mesures prises par l'empereur, une des plus impor-

tantes était la destruction des livres sacrés des chrétiens; il avait ordonné aux évêques et aux prêtres, sous les peines les plus sévères, de les remettre aux magistrats. Quelques-uns prirent peur et s'empressèrent de les livrer; ils furent retranchés de l'église et flétris du nom de *traditeurs* (*traditores*); d'autres eurent recours à des moyens plus ou moins habiles pour désobéir sans danger. L'évêque de Carthage, Mensurius, qui devait être un homme d'esprit, s'en tira en apportant les ouvrages des hérétiques, qui furent brûlés en grande cérémonie. Ce subterfuge adroit ne fut pas goûté de tout le monde. Les violens, qui se faisaient un mérite de braver ouvertement l'empereur, y trouvèrent à redire, et Mensurius, pour avoir essayé de satisfaire sa conscience sans compromettre son repos, fut mal noté dans leur estime. Mais le mécontentement n'éclata que sous son successeur Cœcilianus. C'était un modéré aussi et un politique, qui devait déplaire aux partis extrêmes; quelques-uns prétendirent qu'il avait été ordonné par un évêque *traditeur*, ce qui viciait son élection, et en choisirent un autre. L'église d'Afrique se partagea entre les deux compétiteurs, et il s'ensuivit un schisme qui dura plus d'un siècle.

La querelle au fond était de peu d'importance. Aucune question essentielle de dogme ne s'y trouvait engagée; mais chaque parti s'était animé par la discussion même. On se haïssait mortellement, plutôt pour s'être très souvent combattu que pour avoir un motif réel de se combattre. A force de répéter les mêmes argumens, qui souvent ne signifiaient pas grand'chose, on avait fini par les croire invincibles. Il y avait plus de quatre-vingts ans que le schisme durait; il avait résisté aux jugemens des évêques, aux décisions des conciles, aux prières et aux menaces des empereurs, quand saint Augustin devint évêque d'Hippone. Il se donna la tâche de le vaincre, et appliqua, dès le premier jour, à cette œuvre difficile toute l'énergie de son caractère et toute la puissance de son génie.

Quand il entama la lutte, saint Augustin n'avait d'autre dessein que de convaincre ses adversaires. La seule arme dont il voulait se servir, c'était la parole. Il s'y sentait maître, et il avait assez de confiance dans la justice de sa cause pour croire qu'elle pouvait triompher sans appeler la force à son aide. La polémique avec les donatistes occupe une grande partie des discours qu'il prononçait tous les dimanches dans son église et qu'on écoutait avec tant d'avidité : il voulait avant tout défendre son troupeau contre l'erreur et fournir aux fidèles des argumens pour résister à ceux qui voudraient les séduire (1). Mais ces discours ne restaient pas enfermés dans

(1) Cette préoccupation de prémunir les catholiques contre l'hérésie amena saint Augustin à composer une pièce de vers que nous avons conservée. C'est le fameux

Hippone : ils étaient recueillis par des secrétaires, répandus dans toute l'Afrique, et, grâce à l'immense réputation de l'orateur et à la passion qu'on avait alors pour les luttes religieuses, tout le monde les dévorait. Les donatistes, quand ils étaient de bonne foi, se sentaient touchés par la modération de saint Augustin autant que par la vigueur de sa dialectique. Les furieux, au contraire, s'emportaient, et, comme il arrive, n'ayant pas de bonne raison à donner, ils répondaient par des injures. C'était précisément ce que souhaitait Augustin : il profitait de leur ton d'assurance hautaine pour les provoquer à quelque lutte publique. S'ils avaient l'imprudence d'accepter, on appelait des sténographes *(notarii)* pour recueillir toutes les paroles, et le débat commençait, au milieu d'une foule frémissante, qui interrompait souvent les discuteurs par ses acclamations ou par ses murmures. Il était rare qu'Augustin n'eût pas l'avantage, et que, parmi les esprits qui n'étaient pas prévenus, il ne fît pas quelques conquêtes.

C'est ce qui lui donna l'idée de demander une réunion générale des évêques des deux partis. Elle eut lieu à Carthage, en présence des 279 évêques donatistes et de 286 catholiques, et fut présidée par un des grands fonctionnaires de l'empire, le comte Marcellinus, que l'empereur avait chargé de le représenter. Cette conférence de Carthage est un des grands événemens de l'histoire de l'église au IVe siècle et de la vie de saint Augustin. On voit bien qu'il en sentait toute l'importance au ton avec lequel il demande aux fidèles, dans un sermon prononcé quelques jours avant l'ouverture des débats, de l'aider de leurs prières. « Et vous, leur dit-il, qu'avez-vous à faire en cette rencontre? Ce qui produira peut-être les fruits les plus abondans. Nous parlerons, nous disputerons pour vous ; vous autres, priez pour

Psaume abécédaire; il a reçu ce nom parce que chaque strophe commence par une des lettres de l'alphabet. Il contient un refrain que tout le monde chantait en chœur, et des couplets dans lesquels saint Augustin explique aussi simplement que possible toute l'affaire des donatistes. Pour être compris du peuple, saint Augustin emploie la versification populaire. Son vers est l'ancien *octonarius*, c'est-à-dire le vers de huit syllabes, qui jouissait d'une grande popularité dans le monde romain. Seulement ici les syllabes ne sont plus mesurées, mais comptées, et la rime remplace la quantité. — C'est le principe des vers modernes. — Je cite au hasard deux de ces vers pour donner une idée de cette poésie :

Custos noster, Deus magne, tu nos potes liberare
A pseudoprophetis istis, qui nos quærunt devorare.

La langue aussi est celle des petites gens, pleine de tournures qui allaient prendre place dans les langues romanes, et de mots qui sont devenus italiens ou français. Quel malheur que les musulmans aient introduit la barbarie dans l'Afrique! Si elle leur avait échappé, il est vraisemblable qu'elle parlerait aujourd'hui une langue voisine de la nôtre, et qu'elle se rattacherait aux nations qui vivent encore aujourd'hui de la civilisation latine.

nous. Fortifiez vos prières par des jeûnes et des aumônes : ce sont là les ailes par lesquelles la prière s'envole jusqu'à Dieu. Si vous agissez ainsi, vous nous serez peut-être plus utiles que nous ne le serons à vous-mêmes ; car aucun de nous, dans la discussion qui va commencer, ne compte sur lui, et toute notre espérance est en Dieu. » Ces paroles en rappellent d'autres, qui furent prononcées dans des circonstances aussi solennelles. En 1681, au moment où Louis XIV rassemblait le clergé de France pour résister aux prétentions du pape, et qu'un schisme était possible, Bossuet, chargé de prononcer le discours d'ouverture, parla aux fidèles à peu près comme avait fait saint Augustin dans l'église de Carthage : « Ames simples, âmes cachées aux yeux du monde, et cachées principalement à vos propres yeux, mais qui connaissez Dieu et que Dieu connaît, où êtes-vous dans cet auditoire, afin que je vous adresse ma parole?.. Je vous parle sans vous connaître, âmes dégoûtées du siècle ; ah ! comment avez-vous su en éviter la contagion? Comment est-ce que cette face extérieure du monde ne vous a pas éblouies? Quelle grâce vous a préservées de la vanité, de la vanité que nous voyons si universellement régner? Personne ne se connaît, on ne connaît plus personne. Les marques des conditions sont confondues ; on se détruit pour se parer, on s'épuise à dorer un édifice dont les fondemens sont écroulés, et on appelle se soutenir que d'achever de se perdre. Ames humbles, âmes innocentes, que la grâce a désabusées de cette erreur et de toutes les illusions du siècle, c'est vous dont je demande la prière... Priez, justes, mais priez, pécheurs ; prions tous ensemble ; car si Dieu exauce les uns pour leur mérite, il exauce les autres pour leur pénitence : c'est un commencement de conversion que de prier pour l'église. » La conférence de Carthage, où saint Augustin occupa la première place, tourna tout à fait à l'honneur des catholiques. L'envoyé de l'empereur se décida pour eux ; l'opinion publique, qui fut mise au courant du débat par la publication des procès-verbaux, ratifia le jugement du comte Marcellinus, et l'on put croire que le schisme était fini. — C'est précisément le moment où l'église fut amenée à prendre les décisions les plus graves et les plus dangereuses pour elle.

Il restait moins de donatistes, mais c'étaient les plus violens et les plus rebelles, des gens sur lesquels l'éloquence et la dialectique n'avaient aucune prise. Il fallait donc renoncer à discuter avec eux. Dès lors, il ne restait qu'un moyen de les ramener dans l'église : charger de ce soin l'autorité civile, essayer d'obtenir par la crainte des châtimens ce que la raison n'avait pu faire. L'intervention de l'empereur dans les choses religieuses semblait naturelle à Rome : le paganisme y avait habitué tout le monde. Cela est

si vrai que les donatistes, qui devaient plus tard s'en plaindre si amèrement, furent les premiers à l'invoquer. Après avoir été condamnés par les évêques réunis à Rome et à Arles, sentant bien qu'ils n'avaient plus de recours possible aux conciles, ils en appelèrent à Constantin. Le prince éprouva d'abord une certaine surprise du rôle qu'on voulait lui faire jouer, et il répondit avec un accent d'inquiétude honnête et sincère : « Ils me demandent d'être leur juge, moi qui tremble devant le jugement du Christ! Peut-on pousser plus loin l'audace et la folie? » Mais comme les donatistes insistaient et que les catholiques ne réclamaient pas, il finit par accepter l'arbitrage. Après la conférence de Carthage, ce fut le tour des catholiques de s'adresser à l'empereur. Honorius, qui voulait en finir, les écouta volontiers, et il promulgua, en 414, une loi sévère qui ordonnait de saisir les églises des donatistes, de confisquer les biens de leurs évêques et de leurs prêtres et de les bannir. Quant aux simples fidèles, s'ils étaient colons ou serfs, on les fouettait et on leur enlevait le tiers de leur pécule. Les hommes libres étaient frappés d'une amende qui variait suivant leur condition ou leur fortune, et on les mettait pour ainsi dire hors du droit civil, en leur défendant de faire des testamens et de recueillir des héritages.

Ce qui nous intéresse, c'est de connaître quelle fut à cette occasion l'attitude de saint Augustin. Non-seulement il répugnait par son caractère aux mesures violentes, mais il avait une raison personnelle pour être tendre aux égarés. Lui-même n'avait-il pas partagé leur égarement? Pouvait-il oublier que, pendant toute sa jeunesse, il était obstinément resté hors de l'église? « Que ceux-là vous maltraitent, disait-il aux hérétiques, qui ne savent pas avec quelle peine on trouve la vérité, combien il faut soupirer et gémir pour concevoir, même d'une manière imparfaite, ce que c'est que Dieu; que ceux-là vous persécutent qui ne se sont jamais trompés. Moi, qui ai connu vos aberrations, je puis vous plaindre, je ne peux pas m'irriter contre vous. Au contraire, je me sens obligé de vous supporter aujourd'hui, comme on m'a supporté moi-même; je dois avoir pour vous la même patience qu'on a eue pour moi, lorsque je suivais en aveugle et en furieux vos pernicieuses erreurs. » Il changea pourtant de sentiment et de langage, et finit par approuver ceux qui voulaient qu'on employât la force pour convertir les hérétiques. Comment l'entraînèrent-ils à leur opinion, dont il était d'abord si éloigné? Par un argument très simple : ils lui montrèrent le succès qu'on obtenait avec les mesures de rigueur. Ces fiers donatistes, que la discussion trouvait inébranlables, qui se dérobaient opiniâtrément devant elle, la crainte de la loi les faisait rentrer en masse dans l'église; et, une fois qu'ils y étaient

revenus, ils y restaient. « Il y en avait beaucoup, parmi ces nouveaux convertis, qui, loin de se plaindre, remerciaient ceux qui les avaient délivrés de leurs égaremens, et qui se félicitaient de la violence qu'on leur avait faite comme d'un des plus grands biens qui pût leur arriver. » N'était-ce pas un signe de la volonté de Dieu, et fallait-il s'opposer au salut de tant d'âmes qui ne demandaient qu'un prétexte et qu'une occasion pour revenir à la vérité? — Ce qui est curieux, c'est qu'on se servit des mêmes moyens pour entraîner Louis XIV à révoquer l'édit de Nantes. On raconte qu'il hésitait à le faire et ne se jetait pas volontiers dans une entreprise dont il entrevoyait confusément les périls. Mais on lui ôta ses scrupules en lui montrant avec quelle facilité un peu de contrainte déterminait les protestans à se convertir. Ces grands seigneurs qui revenaient si vite à la religion du roi, ces villes entières qui, à la seule vue des dragons, se précipitaient dans les églises, lui firent croire que l'affaire irait toute seule, qu'un culte qu'on abandonnait si vite ne méritait pas les égards qu'on avait pour lui, et qu'enfin ces foules indifférentes n'attendaient qu'une manifestation de l'autorité royale pour faire ce qu'elle voudrait. Dans ces conditions, n'était-ce pas un crime d'hésiter?

Il n'était pas dans le tempérament de saint Augustin de faire à demi ce qu'il se décidait à faire. Comme il avait le courage de ses opinions et de ses actes, une fois qu'il se fut résigné à demander à la force d'achever l'œuvre que la libre discussion avait commencée, il voulut donner ouvertement les motifs de sa conduite. Dans plusieurs de ses lettres, qui reçurent une grande publicité, il entreprit de prouver que l'église avait raison d'accepter l'appui du pouvoir temporel, et fit une sorte de théorie des persécutions légitimes. Voici quelques passages que je prends au hasard dans une de ces lettres et qui donneront l'idée de tout le système : « Tous ceux qui nous épargnent ne sont pas nos amis, ni tous ceux qui nous frappent nos ennemis. Il est dit que les blessures d'un ami sont meilleures que les baisers d'un ennemi. (*Prov.*, 27, 6.) Celui qui lie un frénétique, celui qui secoue un léthargique les tourmente tous les deux, mais il les aime tous les deux. Qui peut plus nous aimer que Dieu? et cependant il ne cesse de mêler à la douceur de ses instructions la terreur de ses menaces. Vous pensez que nul ne doit être forcé à la justice, et vous lisez pourtant, dans saint Luc, que le père de famille a dit à ses serviteurs : « Forcez d'entrer tous ceux que vous trouverez. » Ne savez-vous pas que parfois le voleur répand de l'herbe pour attirer le troupeau hors du bercail, et que parfois aussi le berger ramène avec le fouet les brebis errantes? Si l'on était toujours digne de louange par cela

seul qu'on souffre persécution, il aurait suffi au Seigneur de dire : *Beati qui persecutionem patiuntur ;* il n'aurait pas ajouté : *propter justitiam.* Il peut donc arriver que celui qui souffre persécution soit méchant, et que celui qui la fait souffrir ne le soit pas. Celui qui tue et celui qui guérit coupent les chairs et sont des persécuteurs tous les deux ; mais l'un persécute la vie, l'autre la pourriture. Il ne faut pas considérer si l'on est forcé, mais à quoi l'on est forcé, si c'est au bien ou au mal. Personne sans doute ne peut devenir bon malgré soi, mais la crainte met fin à l'opiniâtreté, et en poussant à étudier la vérité amène à la découvrir. Quand les puissances temporelles attaquent la vérité, la terreur qu'elles causent est pour les forts une épreuve glorieuse, pour les faibles une dangereuse tentation. Mais, quand elle se déploie au profit de la vérité, elle est un avertissement utile pour ceux qui se trompent et s'égarent. »

En relisant ces paroles, qui ont été tant de fois citées, je ne puis me défendre d'une sorte d'émotion douloureuse : je songe aux terribles conséquences qu'on en a tirées ; je revois par la pensée toutes les victimes qu'elles ont faites. L'église se les est appropriées dès le ve siècle, et en a fait la règle de sa conduite. Elles ont été appliquées sans pitié, pendant tout le moyen âge, et ont répandu des flots de sang. La réforme elle-même, qui changea tant de choses, ne renonça pas à les invoquer. Au XVIIe siècle, les assemblées du clergé s'appuyaient sur elles pour demander au roi, avec une obstination cruelle, de supprimer l'hérésie. Elles s'étaient tellement emparées de tous les esprits que personne alors ne réclama contre l'usage qu'on en faisait. Il ne manquait pas de gens sages, éclairés, qui, livrés à eux-mêmes, auraient blâmé les mesures rigoureuses qu'on prenait contre les protestans ; mais l'autorité de saint Augustin leur en cachait l'injustice. De Bruxelles, où il s'était réfugié pour éviter la Bastille, Arnauld écrivait à ses amis qu'il ne pouvait s'empêcher de trouver les moyens qu'on employait un peu violens. Mais saint Augustin avait parlé, était-il permis à un janséniste de le contredire? Et il ajoutait qu'après tout « l'exemple des donatistes pouvait justifier ce qu'on faisait en France contre les huguenots (1). »

Saint Augustin se félicitait des heureux résultats que l'église avait obtenus par le recours à la force ; il vécut assez pour en voir les inconvéniens. L'emploi des moyens violens est plein de dangers pour

(1) Le rapprochement que faisait Arnauld entre les huguenots et les donatistes frappait alors tout le monde. Bussy-Rabutin, à propos des traités de saint Augustin dont nous venons de citer des fragmens, disait : « Il semble qu'ils soient faits exprès pour excuser le traitement qu'on fait aujourd'hui aux huguenots. »

tout le monde : les persécutés en souffrent d'abord, mais les persécuteurs n'ont pas toujours à s'en louer. Il arrive souvent que les tempêtes qu'ils soulèvent vont beaucoup plus loin qu'ils ne voudraient. Quand on a mis en mouvement le pouvoir temporel, il n'est pas aisé de le retenir ; saint Augustin en fit l'épreuve. Il avait consenti qu'on appliquât certaines peines aux hérétiques, l'amende, la confiscation, l'exil même dans quelques cas, mais il souhaitait qu'on s'en tînt là. Quand il fut question de les punir de mort, il protesta avec une indignation généreuse. L'idée qu'on pourrait verser le sang d'un chrétien au nom de l'église lui faisait horreur. Aussi, dès qu'il sait que l'un d'eux est en danger, il s'adresse à tout le monde pour le sauver. Il écrit aux magistrats, au proconsul, les lettres les plus pressantes : « On lira, leur dit-il, dans les assemblées des fidèles, le récit de la punition des coupables ; s'il se termine par leur mort, qui osera le lire jusqu'au bout ? » Ces scrupules d'humanité ne touchaient guère l'autorité civile. Dans sa froide logique, elle trouvait que, du moment qu'on met les erreurs de doctrine sur la même ligne que les crimes, il faut les punir des mêmes peines. On avait déjà vu, quelques années auparavant, à la cour de l'empereur Maxime, Priscillien et plusieurs de ses partisans mis à mort, malgré les supplications de saint Martin. Cet exemple allait devenir l'usage commun, au grand détriment de l'église, qui a porté la peine de ces cruautés dont elle n'est pas toujours responsable.

Un autre danger que courent sans le savoir ceux qui se servent de ces lois de violence, c'est qu'elles peuvent retomber sur eux et qu'ils finissent souvent par en être victimes. Saint Augustin fait remarquer que les donatistes furent les premiers à s'adresser à l'empereur et à lui demander d'intervenir dans les querelles religieuses ; « mais, ajoute-t-il, il leur arriva comme aux accusateurs de Daniel : les lions se retournèrent contre eux. » L'empereur, qu'ils avaient imploré, ne leur fut point favorable, et nous avons vu comment Honorius fit peser sur eux les rigueurs qu'ils voulaient attirer sur les autres. Un demi-siècle plus tard, tout était changé. L'Afrique appartenait aux Vandales ; leur roi Huneric, qui était un Arien zélé, voulut faire triompher l'arianisme et détruire les églises rivales. Pour y réussir, il n'eut pas grands frais d'imagination à faire, et suivit simplement l'exemple qu'on lui avait donné : il lui suffit de copier la loi d'Honorius, en changeant les noms, et d'infliger aux catholiques les peines dont ils avaient frappé les donatistes. — Cette fois encore, les lions se retournèrent contre ceux qui les avaient déchaînés.

GASTON BOISSIER.

YAGA

ESQUISSE DE MOEURS RUTHÈNES.

PREMIÈRE PARTIE.

Une brise tiède, fleurant le trèfle et la luzerne, s'engouffra dans la rue, juste au moment où la grande porte du séminaire « uniate » de Lemberg s'ouvrait à deux battans. Un essaim de soutanes noires, que le vent agitait capricieusement, s'éparpilla dans la rue et profila, sur la blancheur ensoleillée du mur, d'étranges silhouettes.

C'était jour de congé.

De vagues sons d'orgue s'échappaient des fenêtres entr'ouvertes du couvent. Une cloche, mise follement en branle, sonnait l'heure de la liberté.

Bruyamment, les séminaristes s'alignèrent en rangs serrés. C'étaient de blêmes adolescens, d'une vingtaine d'années pour la plupart, dont les faces ternes, bouffies ou bourgeonnées, témoignaient de la réclusion dans laquelle ils vivaient. Leurs yeux, baissés par habitude, s'arrêtaient parfois à la dérobée sur quelque hardie servante qui passait en les dévisageant.

De loin en loin, le rideau d'une fenêtre se soulevait et la tête curieuse d'une jolie juive apparaissait furtivement.

— Fé! comme ils sont laids!.. et tous pareils! et l'air déjà si vieux!..

Peu à peu, la rue s'élargissait. Voici le rempart. Les boutiques fourmillaient à présent. Sous chaque auvent pointait la calotte graisseuse d'un israélite. Des enfans grouillaient dans le ruisseau. Sur les trottoirs, devant un étal débordant de fruits, des marchandes juives, en serre-tête de soie noire, harcelaient le public de leurs voix nasillardes, et offraient sans se lasser leur poudreuse marchandise : poires véreuses, prunes vertes, tranches saignantes de pastèques. Des groupes de badauds stationnaient devant les mégères. On criait, on marchandait, on disputait. Il y avait là des soldats autrichiens en vestes de drap blanc, de graves paysans ruthènes portant la longue redingote bleue brodée de rouge, de petites servantes polonaises en tablier rose, le fichu noué sous le menton.

C'était surtout à la porte des hôtels que l'animation redoublait. A tout instant de nombreux véhicules très variés de forme s'arrêtaient : ici descendait de sa briska un fier gentilhomme campagnard, c'était un Polonais à la stature colossale, à la face hâlée, aux moustaches fauves ; là arrivait, bride abattue, un riche propriétaire arménien au teint basané, le nez en bec d'aigle ; plus loin, dans une modeste carriole, étaient des dames campagnardes tout emmitouflées dans leurs cache-poussière et leurs voiles de gaze. Et tout de suite, malgré les piaffemens des chevaux qui se cabraient, malgré les flots de poussière qui aveuglaient les yeux, les nouveau-venus étaient assaillis par une nuée d'obséquieux factotums juifs, vêtus de lévites de satin noir, coiffés de gibus verdâtres défoncés.

— Excellence, j'ai un superbe cheval à vendre...

Ou bien, mystérieusement :

— J'ai conclu l'affaire de votre honneur : neuf cents florins... pas un kreutzer de moins.

— Qui veut des lorgnettes, des lunettes ?

— Eh ! là-bas, Jonas, va-t'en me chercher un barbier ! — Moïse, amène-moi un tailleur !

Dans le tumulte, une voix cria :

— Voilà les séminaristes ruthènes !

— Où vont ces soutanes noires ? demanda un étranger qui descendait justement de l'omnibus de l'hôtel.

— Hé ! faire la cour à leurs fiancées donc ! répondit un jovial maître de poste qui ne demandait qu'à bavarder.

— Sont-ils capables d'être amoureux, ces vilains merles-là ?..

— Cette idée !

— Mais tout comme vous et moi, et c'est qu'il faut qu'ils se dépêchent encore !.. Sinon, après l'ordination,.. plus de mariage !.. c'est la loi canonique.

— Brrr!.. et les veufs!..

— Ils jouissent des mêmes prérogatives que ceux qui vivent dans le célibat, et ils ont la chance de devenir évêque, c'est une compensation!..

— Hem!.. ça dépend des goûts!..

— Aussi les gaillards ont-ils soin de se choisir des épouses solides!.. résistantes!..

— Eh! mais, ils ont, ma foi, parfaitement raison!..

Discrètement, la troupe des jeunes gens se débandait. On les voyait se glisser un à un dans des ruelles étroites et disparaître, qui à droite, qui à gauche. Trois d'entre eux se dirigèrent vers le quartier le plus populeux de la ville.

La cathédrale grise apparut bientôt avec sa tour unique, son petit calvaire entouré d'une grille rongée par la rouille, où un long Christ en pierre reposait enseveli sous des monceaux de fleurs flétries. De chaque côté du porche se tenaient accroupies d'horribles mendiantes, à faces sèches de caroube, vêtues de haillons sordides; elles tendaient la main en psalmodiant des prières, s'interrompant parfois pour bavarder un peu.

— Vous avez fait une bonne journée, madame?..

— Hé! ce n'est pas la peine d'en parler, madame, tout au plus vingt kreutzers: le monde est dur!

— La charité, s'il vous plaît, mon joli séminariste!

Mais le trio des jeunes gens était déjà loin. Tout en marchant, ils causaient à voix basse :

— Irez-vous dans le Halicz cette année, Bartholomé? C'est un pays de belles filles, à ce que l'on dit.

Le jeune homme interpellé était un grand gaillard, dont le teint couleur de brique faisait un contraste violent avec les figures effacées de ses compagnons. Son corps musculeux crevait l'étoffe mince de sa robe. Toute sa personne dénotait une force mêlée de ruse et de vulgarité : front carré, lèvres minces, corrigées par un menton gras et charnu, bras longs, mains prenantes. A la question de son camarade, il répondit par un froncement de ses sourcils hérissés, qui signifiait clairement : De quoi vous mêlez-vous?

Ils étaient arrivés sur la place de l'hôtel de ville; l'un d'entre eux, un petit séminariste dont la tête semblait disparaître dans la calotte élevée de son gibus, s'arrêta brusquement :

— Ma fiancée demeure ici, dit-il.

— Ta fiancée!.. Wassili Pawel! Ah! ah!.. parlons-en vraiment!.. Mais c'est une ombre,.. un souffle,.. un soupçon de fiancée!

C'était la voix bourrue de Bartholomé qui parlait.

— Je ne te donne pas un an pour être veuf! Tu ferais mieux de rompre quand il en est temps encore!..

A cette parole grossière, qui résonnait comme un blasphème à ses oreilles, le petit séminariste, de blafard qu'il était, devint cramoisi. Rompre!.. et pour quel motif, Seigneur!.. Il en parlait bien à son aise, ce Bartholomé, pour qui rien n'était sacré... Mais il la connaissait depuis l'enfance, sa fiancée! Elle était orpheline,.. et si douce,.. si bonne,.. si attachée à lui!.. Elle toussait, c'est vrai; mais alors à quoi servaient les médecins, les drogues, les soins de tous les instans?.. et au fond de son cœur il ajoutait,.. et son amour à lui, si dévoué, si fidèle, qui ferait des miracles!

Tout en parlant, son visage changeait de couleur, et son exiguë petite personne tremblait tout entière.

— Pourquoi?.. continua brutalement Bartholomé, mais parce qu'on n'épouse pas une étique qui peut vous planter là, avec quelques morveux d'enfans sur les bras.

L'autre séminariste ricanait :

— Tu ne vois donc pas, camarade, qu'il a envie de mordre à la pomme avant de devenir évêque!.. Et tous deux éclatèrent bruyamment.

Les yeux de Vassili s'étaient remplis de larmes. Il trouvait ces hommes mauvais. Que leur avait-il fait pour qu'ils le tourmentassent ainsi?

Très troublé, il releva la tête.

Mais, à la fenêtre d'un second étage, derrière une vitre verdâtre, une petite figure étiolée et souriante lui adressait un bonjour.

Il salua de la main, rougit encore plus fort et, quittant rapidement ses compagnons, il courut vers une porte qui se referma doucement sur lui.

— *Bestia!* murmurèrent les deux autres avec un geste de moquerie, et, très égayés, ils continuèrent leur route, enfilant une ruelle écartée qui menait aux faubourgs.

Partout, entre les toitures rapprochées des maisons, des échappées de verdure montaient vers la colline. Le compagnon de Bartholomé, après avoir hésité un peu, se mit à parler de son avenir. Il racontait qu'on venait de lui proposer une jeune fille... C'était un grand secret... Elle aurait une bonne dot, mais il n'était pas sûr d'être agréé, car on parlait d'un autre concurrent très sérieux, qui avait fait déjà des démarches par écrit,.. et, timidement, le séminariste s'informa si ce rival ne serait pas Bartholomé, par hasard. « C'est qu'il faudrait me prévenir, Bartholomé, je vous céderais le pas, soyez-en sûr!.. Cela se doit entre camarades!.. Elle est de Halicz... Une personne si bien, qui joue du piano et qui parle français... Certainement, elle vous convient bien mieux qu'à moi, mais, vous comprenez, je voudrais être fixé,.. savoir bien au juste. »

Bartholomé allongeait le pas, sans répondre. Mais, à la fin, il s'arrêta net :

— Vous savez que vous m'ennuyez prodigieusement depuis dix minutes, Ignace ! Êtes-vous chargé de me confesser ? Je ne vous interroge pas, faites de même !.. Mes affaires ne regardent personne. Allez-vous-en vous marier au diable si vous voulez. Ça m'est complètement égal.

Ils étaient arrivés devant un très joli chalet accroché au flanc de la côte, et dont le jardin en terrasse grimpait comme un espalier en fleurs.

— Nous entrons, n'est-ce pas ? demanda humblement Ignace.

— C'est-à-dire que c'est moi qui entre, répondit Bartholomé avec rudesse, et, refermant violemment la porte sur Ignace, il pénétra seul dans la maison. Puis, tout de suite, se composant un maintien plein d'humilité, il avisa une petite porte entre-bâillée, et dit avec onction, en pénétrant dans la chambre :

— « Que le Seigneur Jésus-Christ soit loué ! »

Une femme en madras rouge cousait dans l'embrasure d'une fenêtre.

— « Jusqu'à la fin des siècles, » répondit-elle respectueusement en se levant. — Je vais appeler mon maître.

Le parquet brillait comme un miroir. Les murailles blanches étaient égayées par de vives enluminures, représentant les quatre saints honorés des Ruthènes : saint Cyrille et saint Méthode, saint George et saint Nicolas. Sur les crédences étincelaient de riches samovars de cuivre ; et, au bord de la tablette de la croisée, un rosier en fleurs se balançait doucement.

D'un seul coup d'œil, Bartholomé avait pris possession de l'appartement. Il s'assit commodément dans un large fauteuil, ramenant avec adresse les plis de sa robe rapiécée. Ici on respirait à l'aise au moins. Ce n'était pas comme dans la boîte à séminaristes, ainsi qu'il appelait son internat.

D'intuition, et sans l'avoir jamais connu, Bartholomé aimait le confort. Il promena curieusement ses regards vers le jardin qui s'étageait dans un débordement de verdure luxuriante et de fleurs multicolores. Une troupe de dindons superbes promenait dans les sentiers sa bruyante importance.

— Il ne se refuse rien, monsieur l'avocat, se dit-il en fermant les yeux et en s'étirant voluptueusement dans le fauteuil. Brusquement, le bruit d'une porte qui s'ouvrait le réveilla, et un petit homme très vif, très rond, très soigné, entra. Ses cheveux, d'un blond jaunâtre, frisant autour de sa tête, lui donnaient un air bon enfant.

— Bonjour, Bartholomé, dit-il en regardant le jeune homme en

dessous ; je pensais bien que tu accourrais un de ces quatre matins!.. Chacun y passe, mon garçon.

Bartholomé s'inclina très révérencieusement.

— Assieds-toi là; — tu es venu me consulter. — ...Alors tu cherches chaussure à ton pied,.. farceur, va!.. et tu sais bien que maître Jaroslaw Benda est le meilleur « bottier. »

Gêné par le regard inquisiteur de l'avocat, le jeune homme protestait :

— Oh!.. vous savez, disait-il d'un air dégagé, histoire de se renseigner comme tout le monde! Rien de sérieux!..

— Pas sérieux, toi... Allons donc!.. à d'autres. Voyons. Mets-toi bien à l'aise, je vais aller prendre les registres.

Il passa dans une pièce voisine et revint tout aussitôt chargé d'un énorme carton vert qu'il déposa sur la table.

— C'est pourtant là-dedans que sont enfermées les destinées de toute la jeunesse ruthène!.. dit-il avec un petit sourire finaud. — Mais, avant de causer d'affaires, ami Bartosz, si nous prenions un verre de brampampoul? Ma pauvre défunte (que Dieu ait son âme!) disait toujours que rien n'éclaircit les idées comme cette bonne liqueur de miel qu'elle savait si bien faire!.. Kasia, mon cœur!.. donne-nous des verres,.. une bouteille,.. des pipes!.. A ta santé, mon bon Bartosz!.. Si Dieu m'exauce, nous te découvrirons une brave petite ménagère, que tu épouseras vite, avant ton ordination. C'est sincèrement que je te fais ce souhait, mon fils!..

Et les deux hommes tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

Un instant, la rude crinière du séminariste frôla les blonds anneaux du petit avocat; puis, redevenus subitement graves, tous les deux s'assirent en face l'un de l'autre. Maître Jaroslaw tira une bouffée de sa pipe turque, rajusta ses lunettes et ouvrit le carton vert, dans lequel sa tête disparut un moment sous un fatras de papiers jaunis.

— Nous disons donc que tu veux te marier, reprit enfin le petit homme en étalant devant lui quelques feuillets qu'il examina soigneusement. Tu sauras, pour commencer, que la liste des filles à marier ne s'annonce pas mal cette année. Dame!.. ce n'est pas comme l'an dernier, où nous avions la fille du riche chanoine Demazir, et encore la belle Tatiana,.. et les deux fameuses héritières de Lozina... C'est moi qui ai négocié tous ces mariages-là... Les prétendans pleuvaient... Finalement, ce sont mes candidats qui l'ont emporté!.. Oh!.. ils ont été bien reconnaissans!.. bien reconnaissans en vérité!

Bartholomé, qui connaissait toute la portée de ce mot, fit une légère grimace.

— Cette année-ci, c'est Técla Paraska qui ouvre le feu, une brune

de vingt et un ans, pas jolie,.. santé débile... J'ai très bien connu son père; c'était un vieux grincheux qui se plaignait toujours d'une maladie par-ci, d'un bobo par-là!.. — Cinquante florins comptant, vache, chariot, dix oreillers... hum! ce n'est pas mal, n'est-ce pas? Eh! ça pourrait peut-être faire ton affaire, mon garçon. Ils ont du bien au soleil, ces gens-là, et la petite ne sera pas pauvre un jour.

Mais Bartholomé faisait la grimace; il ne voulait pas être garde-malade, lui!..

Le petit avocat continua :

— Anastasie Zenowicz, dix-huit ans, jolie blonde, santé robuste, — et il appuya sur ce mot. — Sans dot, quatre oreillers, deux ruches, pince de la guitare.

Eh bien! mais voilà qui était charmant!.. et qui aiderait à passer bien des longues soirées d'hiver. Cette fille-là devait lui convenir; elle était d'une brave et honnête famille, estimée du seigneur du village et de tous les paysans; et, complaisamment, il s'étendait sur les avantages de cette union.

Mais Bartholomé se renfrognait :

— Je n'aime pas la musique, fit-il dédaigneusement.

— Tu préfères la musique des florins d'argent, hein, mon gaillard? — Bigre! c'est que tu es fièrement difficile. Il te faut de la santé, de l'argent... Voyons ce que tu diras de celle-ci : Binia Zénon,.. un joli nom pour faire la cour. Binia!.. Binieczka, — chère petite Binia de mon cœur!.. dix-neuf ans,.. bonne constitution,.. a eu la petite vérole,.. Aïe!.. ça se gâte un peu!.. Cinq cents florins de dot,.. voilà un honnête raccommodage,.. fourrures, collier de corail, ruches, etc... Tu ne trouveras pas mieux, mon ami... Un peu grêlée, la demoiselle,.. mais on s'y fait si vite!.. Deux mois de mariage, et tu ne t'en apercevras plus!..

Mais comme le séminariste secouait obstinément la tête, l'avocat se remit à feuilleter. Sur la seconde page, trois noms étaient apostillés.

— J'avais oublié celles-ci, fit-il, tout rayonnant, et il lut rapidement :

— Théodora Krzeslo, de S..., brune, dix-huit ans, dot,.. etc. Tatia Parowa, de K... vingt-deux ans,.. dot,.. etc. Halka Harassim, seize ans,.. orpheline, encore au couvent à Lemberg... Ici l'avocat hésita un instant,.. puis marmotta très vite entre ses dents : deux mille florins de dot...

D'un geste sec, Bartholomé l'avait arrêté.

— Tenez, maître Benda, voilà jusqu'à présent celle qui me convient le mieux! Seize ans,.. c'est ce qu'il me faut. Plus la plante est jeune, plus elle est facile à manier. Pas de famille envahissante!.. Encore un immense avantage!.. La dot est cossue,.. mais il me fau-

drait d'autres renseignemens... Vous connaissez sans doute la jeune fille. Ne pourrais-je la voir nulle part? Est-elle jolie?..

— Hum! fit l'avocat, qui était poète à ses heures,.. pas mal du tout! quelque chose, tiens, comme cette rose, là-bas, qu'on aurait emprisonnée dans de la mousseline... les épines avec!..

Les yeux de Bartholomé s'illuminèrent.

— Un joli visage ne m'effraie pas, dit-il tranquillement, et, quant aux épines, j'aurai vite fait de les remettre à la raison. Je ne donne pas trois mois de ma compagnie à cette belle demoiselle pour qu'elle soit matée.

Et, très calme, il fit à l'avocat l'exposé de ses théories sur le mariage.

Il trouvait la femme un être faible, versatile, inférieur ;.. mais, puisqu'on ne pouvait pas s'en passer, il fallait en tirer au moins le meilleur parti possible, et tout d'abord la réduire à une obéissance passive. Pas d'extravagance de toilette! Pas de sensibleries à l'égard des paysans!.. Et, avant toute chose, il lui ferait apprendre par cœur les trois grandes vérités du mariage : 1° qu'un homme ne peut pas faire un plus grand honneur à une femme que de la choisir pour lui donner son nom ; 2° que le mari a tous les droits sur sa femme; 3° qu'un mari ne se trompe jamais.

— Donc, maître Jaroslaw, dit Bartholomé en terminant, si vous voulez vous charger de la négociation de mon mariage avec cette petite personne, je vous en saurai gré... La noce pourrait avoir lieu à Lemberg ;.. on la ferait simplement... Je ne tiens pas aux cérémonies...

Pendant toute la tirade de Bartholomé, le petit avocat n'avait cessé de l'examiner d'un air gouailleur qui en disait long. Son aplomb l'amusait, et il jouissait d'avance du plaisir de jeter à terre tout cet échafaudage. Aux dernières paroles du jeune homme, il l'arrêta avec un effarement comique :

— Doucement,.. doucement, mon gaillard, dit-il,.. nous n'en sommes pas encore là!.. Comme tu y vas!.. Il est vrai que tu n'as pas besoin de conseils, et que tu pourrais en remontrer à de plus vieux avocats que moi ; mais je regrette de devoir jeter un seau d'eau froide sur ton enthousiasme : cette orpheline n'est pas pour toi!.. J'ai réellement commis une bévue en citant son nom... Ce n'est pas le parti qu'il te faut!.. Sa famille a de grandes exigences, car elle est alliée au très haut clergé. As-tu beaucoup d'argent?.. de grandes protections?.. une famille puissante?.. Non! et même, si je ne me trompe, tu dois avoir quelques petites dettes?.. Eh bien! alors, mon bon,.. contente-toi tout simplement d'une Técla Paraska, qui t'apportera avec une dot convenable l'appui de sa famille; ou bien d'une Théodora Krzeslo, dont les parens, loin

d'être pauvres, ont de plus des accointances avec le consistoire,.. un point très important.

Cette petite leçon, débitée bénévolement, avait atteint Bartholomé en plein orgueil. Irrité, il se mordait les lèvres sans lever les yeux, et battait nerveusement de ses doigts les bras de son fauteuil. A la fin, il se leva tout d'une pièce et dit sèchement :

— On arrive à tout ce que l'on veut avec de l'audace. Puis, étendant la main vers son chapeau, il fit mine de s'en aller.

Mais tout de suite l'avocat était redevenu patelin. On n'avait jamais vu un séminariste de cette espèce, qui se fâchait pour un rien!.. Impossible de causer sérieusement avec lui!.. La liste était assez longue, Dieu merci! pour ne pas être épuisée avant la nuit, et il citait des noms, s'appesantissait sur les dots, détaillant avec un raffinement de gourmet les charmes plantureux de celle-ci, la grâce rustique de celle-là, les écus sonnans de telle autre. Le calme s'était refait dans l'esprit de Bartholomé. En son for intérieur, il se reprochait de s'être ainsi laissé emporter par son caractère, et d'avoir montré si ouvertement où le bât le blessait. Il consentit donc à prendre la liste que lui présentait le petit avocat, et il la glissa furtivement sous sa robe.

— Tu partiras bientôt, mon bon Bartosz?

— Mais au premier jour des vacances.

— Dieu veuille que tout réussisse, mon cher garçon : compte sur moi, je te recommanderai chaudement, tu seras content. J'ai la main heureuse... Combien y en a-t-il de ces couples que j'ai mariés! il y a des années de cela, et qui ne manqueraient pas, à chaque fête de Noël ou de Pâques, de m'envoyer, soit un petit tonneau d'hydromel, soit un jambon ou une caisse de babas.

Bartholomé avait compris l'allusion. Il salua un peu hautainement le petit avocat, et se penchant à son oreille :

— Si vous m'appuyez dans mes projets, je serai reconnaissant, maître Jaroslaw,.. je serai reconnaissant, comptez-y bien!

II.

Assis dans le chariot qu'un paysan vêtu de bure blanche conduisait au petit trot, Bartholomé Fédorowicz commençait son pèlerinage. Il s'était renversé très à l'aise dans le foin parfumé et consultait ses notes. Parmi les trois filles de prêtres choisies sur la liste et auxquelles il allait se présenter, il se demandait curieusement laquelle lui conviendrait davantage. Serait-ce la brune Théodora, qui se recommandait par une dot convenable, excellait dans les soins culinaires, et possédait une fourrure de renard et six oreillers, ou bien la petite Tatiana, de la riche paroisse de Gorna, ou peut-être encore

la superbe Dosia, la plus recherchée des trois assurément, mais dont la mère était morte phtisique? Cette incertitude agitait un peu Bartholomé; en général, il aimait à bien savoir où il allait.

Soudain une idée surgit dans sa cervelle : et si on le dupait! si ces notes qu'il tenait là, entre ses mains, n'étaient que de décevans trompe-l'œil, habilement fabriqués pour attirer de pauvres séminaristes sans défense dans le guet-apens du mariage! Ces jeunes filles que maître Jaroslaw lui décrivait si robustes, si pleines de santé, n'étaient-elles pas plutôt de pauvres êtres rachitiques et poitrinaires, misérables rejetons de la nature, auxquelles on communiquait artificiellement un semblant de santé pour leurrer les inexpérimentés qui s'y laisseraient prendre! Une fois engagé sur ce terrain dangereux, Bartholomé doutait de tout, du chiffre exact de la dot, de l'honorabilité des parens, et, Dieu me pardonne! peut-être bien aussi de la loyauté de l'avocat de Lemberg. Et n'allait-il pas jusqu'à se mettre en tête que de plus avisés que lui l'avaient peut-être devancé, et qu'en ce moment même trois couples de fiancés le narguaient sans pitié!..

Il était midi. Le soleil tombait d'aplomb sur la tête du jeune homme, qui, bercé par le cahotement régulier du véhicule, avait fini par s'endormir. Un choc brusque le réveilla : la roue avait butté contre une pierre. Il chercha à rassembler ses idées et regarda autour de lui. Jusqu'au bout de l'horizon s'étendait la terre polonaise, et comme une vaste nappe d'or en fusion, les riches moissons jaunes ondulaient sous un vent léger. D'un geste inconscient, Bartholomé étendit ses longues mains comme pour saisir quelques paillettes de ce métal qui s'offrait à lui, et en même temps lui revint à l'esprit la note de l'avocat de Lemberg, qui le recommandait lui-même à l'attention des parens :

« Bartholomé Fédorowicz, vingt-cinq ans, sujet intelligent, a des dettes, mais parviendra. »

Oh! oui, il parviendrait! Que d'éloquence dans ce correctif! Certes, il ne ménagerait rien pour cela : courbettes devant le propriétaire, obéissance passive envers le consistoire de Lemberg, flatteries vis-à-vis du gouvernement autrichien. Quant aux paysans, c'était une autre affaire ; ce serait à eux à plier l'échine, il les foulerait impitoyablement aux pieds!..

Avec ménagement d'abord,.. car il se rappelait à propos les fréquentes et nombreuses instructions qui lui avaient été données par son père, vieux prêtre de l'ancien régime, mort un an auparavant : « Ce n'est pas avec du vinaigre que tu prendras ces mouches-là!.. disait le vieillard; il faut que tu sois souple comme le jonc, mais résistant comme lui. Je crains ton caractère entier, brutal; tu voudras être maître tout de suite, tu brouilleras tout. Ne sais-tu point

que pour avancer sûrement d'un pas, il faut savoir quelquefois reculer de quatre. Sache faire des concessions. Une générosité bien placée rapporte souvent plus que maintes ladreries accumulées. Dans tes démêlés avec tes paroissiens, mets toujours soigneusement la justice de ton côté. Dans tes rapports avec le propriétaire, sois déférant. Quant à la politique, ajoutait le vieillard, je te conjure de n'en point faire; toutes ces tendances nouvelles vers le schisme sont dangereuses; il ne peut rien en sortir de bon, car c'est contraire à la foi. Et, souviens-toi de mes paroles, si tu te laisses enrôler là-dedans, incapable que tu es de te maîtriser, tu es perdu. Quant aux petites manipulations quotidiennes, je suis sans crainte, il y a longtemps que tu sais par expérience qu'on ne transporte pas une livre de beurre d'un endroit à un autre sans qu'il vous en reste quelque chose sur la main. »

Les craintes relatives à la politique, manifestées par le vieux prêtre, n'étaient pas sans fondement. En effet, depuis plusieurs années, à partir de 1848 surtout, des tendances vers le schisme s'étaient manifestées dans le consistoire de Saint-Jur à Lemberg, et un puissant parti, qui grandissait chaque jour, cherchait à ramener adroitement les cérémonies du culte à une apparence toute schismatique et à préparer ainsi la population à passer un jour au schisme. Le prudent vieillard craignait la réprobation du gouvernement autrichien. C'est du reste ce qui arriva plus tard, en 1880, à la suite du fameux procès du prêtre ruthène Maumouricz, qui, à force de menées clandestines auprès des paysans, était parvenu à propager le schisme dans sa paroisse et les environs. Il fut condamné à la prison, puis à l'exil, et les villages uniates retournèrent à leur foi primitive.

Certes, en principe, Bartholomé approuvait tous les conseils de son père; seulement, quand il s'agissait de les mettre en pratique, il était bien près de traiter le vieillard de rabâcheur. Et d'abord, en politique, il comptait agir absolument à sa guise. Il était ambitieux. Le courant des idées nouvelles lui convenait; il mettrait à leur service tout ce que sa nature audacieuse renfermait d'énergie et d'astuce. Son caractère manquait de souplesse, disait son père,.. eh bien! il le corrigerait.

Grâce à ces diverses réflexions, la sérénité lui était peu à peu revenue. Ce voyage était son premier pas dans la vie; il s'agissait de réussir. Aussi, quand, à la tombée de la nuit, il vit apparaître les trois petites coupoles grecques lui annonçant le terme de sa première étape, il avait repris pleine confiance en lui-même.

Le chariot s'arrêta devant un presbytère de coquette apparence. Bartholomé s'apprêtait à en franchir le seuil d'un pied vainqueur quand une porte de l'intérieur s'entre-bâilla, et les figures effa-

rées du vieux prêtre Harassim Krzeslo et de sa femme apparurent. « Déjà ! » murmurèrent-ils. Une courte discussion s'engagea entre eux à voix basse, puis, brusquement, la porte s'ouvrit toute large, et d'un seul élan le vieux couple, les mains tendues, la mine épanouie, vint à la rencontre du séminariste.

— Sois le bienvenu sous notre toit, Bartholomé Fédorowicz ; ton arrivée nous a été annoncée par notre incomparable ami, maître Benda.

Le jeune homme se contenta de se courber jusqu'à terre, en murmurant :

— Béni soit le nom du Seigneur !

Mais l'étrangeté de cet accueil le déroutait, et, lorsqu'il se releva, son œil de lynx scruta avec méfiance les faces mielleuses de ses hôtes.

— Notre petite Théodora se réjouit à l'avance de te connaître, exclama la vieille avec un sourire plein d'insinuantes promesses, tandis que le vieux prêtre, gêné par la mine soupçonneuse du jeune homme, se faufilait au dehors.

Sur une table, quatre couverts étaient dressés.

Le regard interrogateur de Bartholomé se porta de ce quatrième couvert au visage énigmatique de la vieille.

— Votre grâce a deux filles ?

— Oh ! que non ! Dieu soit loué ! Une seule, notre unique, notre belle Théodora. C'est la perle du district ; tu vas la voir, une charmeuse. Ah ! en voilà une avec qui le bon Dieu n'a pas lésiné !.. et bien portante, et ménagère, et économe !..

La mère était lancée. Elle fut interrompue à propos par son mari qui rentrait. Il avait l'air fort piteux.

— Dosia ne veut pas venir, souffla-t-il à l'oreille de sa femme.

Le sang de la Harassimowa ne fit qu'un tour.

— J'y vais ! dit-elle ; et, poussant presque son mari dehors, elle sortit.

Le jeune homme resta seul dans une demi-obscurité, car la nuit gagnait de plus en plus. Il se sentait mal à l'aise. Un chat vint ronronner autour de sa robe, mais d'un coup de pied brutal il l'envoya au loin. Que voulaient dire ces gens avec leur mystère ? On se moquait de lui ? Il y avait un rival dans la maison ? Subtilement il gagna la porte et l'entr'ouvrit. Une orageuse discussion entre le prêtre et sa femme lui fit dresser l'oreille.

— Je te dis qu'elle ne viendra pas ;.. elle est têtue !

— Silence donc ! Tu n'es qu'une bête. Elle m'écoutera bien, moi, sa mère ! Ah ! nous avons été joliment sots. Mais aussi est-ce qu'on pouvait se douter que l'autre allait commencer sa tournée par nous ?

Bartholomé n'en entendit pas davantage, car les paroles se perdi-

rent dans l'éloignement. Il referma doucement la fenêtre et souleva le petit rideau de la croisée.

Il faisait clair de lune. Un grand verger s'étendait à perte de vue devant lui. D'abord, il ne distingua rien qu'une plaine lumineuse tachée d'ombre; puis, tout à coup, derrière un massif de groseilliers, il crut voir passer une légère forme blanche poursuivie par une silhouette sombre dans laquelle il reconnut le contour familier d'une soutane.

Au même instant, des appels se firent entendre, auxquels des éclats de rire moqueurs répondirent. La voix devint plus impérative, puis tout se fondit dans une rumeur confuse que le vent lui apporta avec un parfum de foin coupé.

Dix minutes ne s'étaient pas écoulées que la chambre s'éclaira subitement. Les hôtes étaient rentrés, et une jeune servante déposait le souper sur la table.

— Mets un cinquième couvert, Théodora!

Bartholomé releva la tête. Une belle fille brune venait d'émerger de l'obscurité. Elle avait les cheveux en désordre, le teint animé; ses lèvres tremblaient et ses yeux lançaient des éclairs. A la vue du séminariste, elle esquissa une petite révérence sèche, que la mère corrigea tout de suite par un flot de paroles. Puis, sans obéir à l'injonction maternelle, elle alla s'accouder d'un air boudeur à la table.

Bartholomé la regardait. Elle était réellement belle, belle d'une beauté toute physique. Maître Benda n'avait pas menti. Sans la quitter un moment des yeux, il récapitulait à la hâte tous les détails de la situation : la dot d'abord, tout à fait satisfaisante, la famille ensuite, bien établie, bien alliée, puissamment épaulée par le consistoire, la fille enfin, dont la beauté sensuelle plaisait à son tempérament. Tout semblait concourir à la fois pour le pousser dans cette voie, tout, jusqu'à cette résistance instinctive qu'il sentait en Théodora et qui aiguillonnait son désir.

— A table! ordonna le vieux prêtre.

Bruyamment il récita le *Benedicite*, puis chacun s'assit.

Bartholomé aperçut alors un jeune séminariste blond et rose, encore imberbe, et qu'il reconnut tout de suite.

— Voilà Stefan Lada, dit le vieil Harassim, — un collègue.

— Nous nous connaissons, répondit Bartholomé. Et sous son front impassible un grand apaisement se fit. C'était là ce rival?.. cet épouvantail?.. Le petit Lada, un poète, un gamin qui n'arriverait à rien!..

— Stefan Lada est ici de passage, il s'en va demain,.. dit aigrement la mère.

Le jeune homme leva lentement vers elle un regard de douloureux reproche, qui se traduisit au même instant en lueur de révolte dans les yeux de Théodora.

Bartholomé était satisfait. Il avait saisi, à présent, chacun des fils de la petite scène qui se jouait devant lui, et connaissait à fond ses personnages. Il se campa donc commodément sur sa chaise et, sans plus d'autre préoccupation, s'apprêta à satisfaire les exigences de son large appétit de voyageur.

Au dessert, le repas était devenu extrêmement bruyant, grâce à l'entrain du vieux prêtre, qui se grisait d'hydromel et de lourdes plaisanteries.

Bartholomé buvait sec, et renchérissait encore sur les quolibets du vieillard.

Comme le souper tirait à sa fin, Harassim fit apporter des pipes, et les libations recommencèrent plus copieuses encore.

Bartholomé se leva lentement, repoussa sa chaise et élevant son verre :

— A la santé de la belle Théodora! dit-il ; et en même temps il enveloppa la jeune fille d'un regard si dévorant, il mit une telle intensité de fluide magnétique dans ses prunelles dilatées par l'ivresse, que, machinalement, Théodora porta la main à son front comme pour en chasser quelque chose d'importun.

C'était comme une prise de possession morale.

Cette nuit-là, il y eut dans l'izba une grave discussion entre les vieux Krzeslo et Bartholomé. Théodora, incapable de trouver le sommeil, écoutait du fond de sa petite chambre monter leurs voix bourdonnantes. Elle sentait que là, à quelques pas d'elle, tout son avenir était en jeu. C'était sa personne, son sort, sa vie qui se marchandaient... Et Stefan?.. il allait partir!.. Elle l'aimait bien pourtant, ce garçon avec lequel elle avait été presque élevée. Il lui faisait des vers, lui chantait des « dumka. » Elle le rabrouait aujourd'hui, l'encourageait demain, selon sa fantaisie; c'était son jouet, son chien fidèle. Certes, elle n'ignorait pas qu'un jour ou l'autre elle devrait prendre un mari sérieux, mais était-ce une raison pour sécher d'ennui sur place? Cela viendrait à son heure... Seulement, à présent que l'heure était venue, elle lui semblait amère.

Le petit jour la trouva encore éveillée. Elle se leva, fiévreuse, indécise, et arpenta, nu-pieds, la chambrette; puis, prise de découragement, elle se laissa aller à terre. Dans le désordre de l'insomnie, sa chemise avait glissé et ses longues tresses noires se tordaient sur ses épaules nues.

Sa mère la surprit dans cet état. Elle l'interpella rudement :

— Allons vite, passe un jupon, nous allons causer affaires. Ton père me suit.

Elle se leva machinalement, et, toute maussade, alla se jeter sur un coffre.

— C'est ton Stefan que tu regrettes? Tu as joliment tort!.. Ce n'est pas avec ses roucoulades qu'il te donnera à manger, et moi, je te connais, tu aimes la bonne vie... Parlons sérieusement. Bartholomé Fédorowicz est venu ici pour te courtiser. Ce parti nous convient. C'est un garçon de ressources : il est protégé par le comte Litewski, le consistoire répond de son avenir et maître Benda le recommande chaleureusement. Tu as assez joué la comédie hier, il faut que cela cesse. Tu vas renvoyer gentiment ton Stefan aujourd'hui; demain, j'entends que tu fasses bonne mine à Bartholomé.

Et comme Théodora faisait un geste d'impatience :

— Es-tu folle de perdre la tête pour ce garçon! Penses-tu que j'aie fait autrement, moi, avec ton père? Demande-le-lui. Il y en avait plus d'un qui me plaisait mieux, mais j'étais raisonnable, moi; j'écoutais ma mère.

Le vieux, dans l'embrasure de la porte, hochait affirmativement la tête.

— Tiens, pour t'encourager, je veux bien te confier quelque chose. Tu connais la riche cure de Seredni-Horb?.. Il l'aura, c'est promis... Dis encore que tu n'es pas une fille chanceuse!.. Ce sont les autres qui vont crever de dépit quand ils sauront. Allons, nous te laissons, réfléchis, et surtout ne va pas abîmer tes yeux, c'est plus difficile à remplacer qu'un galant.

Rentré dans la salle commune, Harassim était inquiet :

— Elle ne cédera pas, dit-il à sa femme.

Celle-ci eut un éclat de rire :

— Comme tu la connais mal!.. Laisse-la donc pleurer tout son soûl. Ça passera. Elle a toute ma nature, cette enfant-là, sensible, très sensible;.. mais, dame,.. l'intérêt avant tout.

Stefan avait passé la nuit à errer autour de la cure. Il sentait que Théodora lui échappait. Tous ces gens-là étaient bien trop forts pour un pauvre petit poète comme lui!.. Il avait bouclé sa valise, et il partirait.

Du reste, les paroles de la Harassimowa l'avaient cinglé au visage. Ce qu'il voulait seulement, c'était revoir une dernière fois Théodora.

Dès le matin, il se glissa dans le verger, et, posté derrière une haie, il attendit. Bientôt il l'aperçut qui descendait lentement un petit sentier en effeuillant des roses. Son cœur se mit à battre. Il lui sembla qu'elle était triste. Elle me cherche, pensa-t-il, elle m'aime!.. et tout son cœur vola vers elle. D'un saut il fut dans le chemin et lui barra le passage.

Elle poussa un cri :

— Vous m'avez fait peur! On m'avait dit que vous étiez parti cette nuit.

Mais lui ne répondait pas ; il la regardait toujours, bien droit dans les yeux, pour chercher à y lire le fond de sa pensée, et tout de suite il eut un serrement de cœur. Ces yeux, ces beaux yeux où il avait lu tant de choses, ne lui disaient plus rien. Son arrêt était écrit là.

Il fit appel à tout son courage, rentra ses larmes et presque gaîment lui dit :

— Quel cadeau de noce faudra-t-il rapporter à la Panna Dosia?

Elle le regarda, étonnée. Alors, ça ne lui faisait pas de peine?..

— Est-ce que les poètes ont de l'argent à dépenser en cadeaux? demanda-t-elle, moqueuse.

Peut-être regretta-t-elle sa phrase en le voyant blêmir. Il se contint pourtant et lui tendit sa main largement ouverte. Elle y mit la sienne. C'était la main d'un honnête homme,.. et elle la repoussait volontairement.

— Je crois qu'on m'appelle là-bas! dit-elle évasivement en dégageant sa main.

Elle ne voulait pas s'avouer qu'elle se trouvait bien mesquine auprès de ce garçon au cœur généreux.

— A revoir, Dosia ; soyez heureuse!..

Il eut la force de sourire.

— Merci, Stefan! murmura-t-elle, et elle s'enfuit.

Son bouquet était tombé.

Alors lui se jeta dans le fossé et, le front caché dans les roses qu'il avait ramassées, il pleura comme un enfant.

Théodora avait reçu de la nature, en naissant, une toute petite part de cœur. Ce jour-là, elle se trouva diminuée des trois quarts.

A la fin de la semaine, le vieil Harassim, pleurant de joie, accordait à Bartholomé le droit de courtiser sa fille.

Aussitôt les moissons terminées, la noce eut lieu sans retard.

III.

Bartholomé fut ordonné prêtre à Lemberg tout de suite après son mariage, et ce fut au commencement de janvier seulement que lui et sa jeune épouse arrivèrent à la cure de Seredni-Horb, obtenue grâce à la protection de M. Ladislas Litewski, propriétaire de ce domaine.

Un chasse-neige n'avait cessé d'envelopper de sa poussière fine et glacée le vieux traîneau carré, peint en noir, où Théodora, revêtue de sa fourrure de renards jaunes, se tenait blottie à côté de son mari. Les malheureux supportaient avec de vives

souffrances la violence de ces rafales cruelles qui les harcelaient, les meurtrissaient, pénétraient jusqu'à leur moelle, mordillant leurs oreilles, cinglant leurs faces bleuies, engourdissant leurs membres, raidissant leurs doigts endoloris, et laissant sur leurs visages, comme une trace de brûlure, l'impression d'un coup de fouet sanglant.

Tout était blanc aux alentours, la route avait disparu complètement, et le paysan qui conduisait, recommandant son âme à Dieu et à la Sainte Vierge, laissait flotter les guides sur le cou du cheval, se rapportant à l'instinct de la bête pour gagner le village le plus proche. Il était minuit passé quand le traîneau atteignit enfin la petite maison basse du presbytère. Aucune clarté ne s'apercevait du dehors, et les fenêtres noires apparaissaient encore plus sombres sous cette neige blafarde.

Évidemment le prêtre n'était pas attendu. Le paysan descendit de son siège, heurta à la porte, elle resta sourde. Il fallut courir chez le sacristain.

Celui-ci se montra enfin, tout enveloppé de sa longue peau de mouton, titubant dans la neige comme un homme ivre ou mal éveillé. Il bégaya des paroles confuses, salua jusqu'à terre, puis enfin tira de sa ceinture une grosse clé rouillée, l'introduisit dans la serrure, et fit crier les gonds de la porte. Une odeur fade d'humidité prit les voyageurs à la gorge.

Théodora, chancelante de fatigue et de froid, s'appuya à la muraille.

— Quoi! on n'avait pas même fait de feu?

Et sous sa main elle sentait une eau glacée qui suintait le long des crevasses du plâtre, dévoré de salpêtre. Elle fut prise alors d'un horrible frisson d'angoisse : il y avait à peine douze heures qu'elle avait quitté la chaude habitation paternelle; les joyeux cantiques de Noël résonnaient encore à ses oreilles; et c'était dans cette demeure inhospitalière qu'elle allait désormais passer sa vie entière! Elle sentit son gosier s'étrangler, des larmes lui piquèrent les yeux; mais elle ne proféra pas un mot et s'assit sur un coffre, se contentant de secouer les flocons de neige cristallisés qui formaient de larges sillons dans sa pelisse noire. Le *dyak* (sacristain) s'agenouilla devant le poêle de maçonnerie et fit flamber une poignée de paille sur laquelle il jeta des branches de bois humide; puis il alluma une petite chandelle qu'il ficha sur le rebord du poêle. A la lueur de cette flamme incertaine, Théodora vit l'entassement des meubles envoyés huit jours auparavant, les chaises échafaudées les unes sur les autres, les deux lits démontés, les ustensiles de cuisine frôlant, dans une promiscuité révoltante, le canapé de reps jaunâtre, à clous de porcelaine, acheté si avan-

tageusement dans une vente à Lemberg. Malgré son abattement, Théodora eut encore la force de soulever les malencontreux objets pour les rejeter au loin avec colère; puis elle regarda son mari, qui rentrait paisiblement de l'écurie, où il était allé installer les chevaux. Certes, Bartholomé ne s'attendait guère à une pareille réception, et pourtant son visage ne trahissait pas le moindre mécontentement. Théodora espérait le voir s'emporter, faire une scène, maltraiter quelqu'un; il est telle circonstance où, tout prêtre que l'on est, on n'en est pas moins homme; mais rien, pas un cri, pas un blasphème; son visage exprimait au contraire une douce béatitude; la jeune femme crut même y voir poindre un sourire. Il s'approcha du dyak, toujours accroupi devant le poêle, et se contenta de lui frapper sur l'épaule avec bienveillance:

— Eh bien! tu ne nous attendais pas ce soir, mon garçon? Allons; c'est une petite contrariété que nous offrirons au Seigneur. Nous en serons quittes pour coucher par terre, voilà tout.

— C'est un homme faible,.. gémissait-elle intérieurement,.. il va se laisser marcher sur la tête par ces butors de paysans... Je suis bien tombée!.. La belle affaire qu'il ait les épaules larges et porte la tête si haut, si c'est pour plier d'autant plus bas devant eux!..

Alors elle fit un retour en arrière, elle revit la première soirée où Bartholomé était apparu dans la maison de ses parens, cette soirée brûlante où, folâtrant au bout du verger avec Stefan, elle s'enfuyait rieuse, tandis qu'il la poursuivait en lui jetant des brassées d'herbe fauchée, et elle se rappelait encore l'impression de fraîcheur et de plaisir qu'elle éprouvait à recevoir dans le cou et sur les joues ces mille brindilles de gazon. Puis, soudain, au moment où son jeune amoureux l'avait presque saisie dans ses bras, on l'avait rappelée; mais elle s'obstinait à rester dans le verger, elle ne voulait pas venir; c'était comme un pressentiment. Pourtant cela ne l'avait pas empêchée le lendemain de laisser partir Stefan sans pitié. A présent, au milieu de ces déceptions amères, elle songeait à ce garçon qui l'aimait si profondément, et elle éprouvait un regret...

Le dyak, lui aussi, avait jeté sur son nouveau maître un regard oblique, plein d'un étonnement indicible. Une pareille mansuétude, alors qu'il se sentait en faute, le déroutait; il eût préféré une grosse bourrade. Abandonnant le feu qui crépitait avec un ronflement sonore, il vint en rampant se prosterner aux pieds du prêtre et baisa onctueusement sa robe.

— Le révérend est un saint, dit-il.

C'était un garçon imberbe, aux longs cheveux plats et graisseux; son teint huileux, sa bouche béante, ses joues creuses faisaient ressortir davantage des pommettes énormes, et ses petits

yeux imperceptibles lui donnaient une physionomie bestiale et repoussante.

— Comment te nommes-tu? demanda Bartholomé.

— Petro Brzytko.

— Es-tu marié?

Petro grimaça un horrible sourire; puis, faisant briller ses petites prunelles jaunes :

— Ce n'est pas l'envie qui manque à Petro, dit-il en tortillant ses larges mains et en regardant en dessous Théodora.

— Pourrais-tu au moins nous fournir, à cette heure, une fille quelconque du village pour nous servir?

Le dyak fit claquer sa langue, et eut un sourire plus grimaçant que le premier.

— Petro va en amener une tout de suite, oh! une fameuse,.. et solide et brave!.. C'est Yaga, la fille du maître d'école Jan. Ah! elle fait bien la besogne, celle-là; elle a été au château quand la vieille comtesse vivait; elle sait se tourner dans un salon, cirer, frotter, cuire le pain!..

— Eh! va donc la chercher, et pas tant de contes! s'écria Théodora exaspérée.

Petro, un peu confus, se glissa vers l'entrée en s'aplatissant presque contre la muraille; mais, une seconde après, la porte se rouvrit de nouveau, et sa tête se montra dans l'embrasure :

— Et puis, bégaya-t-il,.. c'est... c'est ma fiancée...

Cette fois, Théodora, hors d'elle, s'élança vers la porte et la repoussa avec violence. Elle était cramoisie et ne se contenait plus.

— C'est indigne!.. c'est infâme!.. Ah! que je suis malheureuse, s'écria-t-elle. Mais c'est une brute, ce garçon!.. Peut-on avoir l'impudence de vous traiter de la sorte!... d'abuser ainsi de votre bonté!.. Une pareille réception!..

Et elle montrait les meubles entassés.

— Mais il faut croire que cela vous convient, à vous, ajouta-t-elle aigrement en regardant son mari, car vous l'encouragez, cet homme... Ah! si ma pauvre maman me voyait en ce moment!..

Et, sur cette évocation, Théodora, ne pouvant plus contenir les sanglots qu'elle refoulait depuis si longtemps, donna un libre cours à son chagrin, et un amer flot de larmes alla rejoindre le ruisseau de neige fondue qui commençait à couler lentement de la pelisse, sous la douce chaleur du feu.

Bartholomé, dont la haute stature atteignait presque le plafond bas de la chambrette, regardait tranquillement son épouse; quand il jugea la première bourrasque passée, il dit d'une voix très calme :

— Vous allez vous rendre malade, Dosia, et votre maman n'est plus là pour vous soigner. Je n'aime pas toutes ces grimaces; tout

cela est maladif,.. et vos parens m'ont assuré que vous étiez saine et bien portante. Je n'ai pas l'habitude d'expliquer mes affaires aux autres; si je le fais aujourd'hui, c'est par exception. Oui, je suis tout aussi désappointé que vous de ce qui arrive, mais je sais me contraindre; avant tout, je tiens à ce que la première impression soit bonne sur les paysans. Pensez-vous à l'effet que produira cette aventure, contée demain au village? « Le révérend est arrivé dans une maison glacée, abandonnée; ceux qui avaient reçu des ordres les ont négligés, et lui n'a pas proféré une plainte, n'a pas murmuré! Quelle différence avec son prédécesseur!.. » Une fois cette première impression produite, elle ne se déracinera pas facilement; on pourra rudoyer, maltraiter les paysans, les faire plier à son gré, ils diront toujours comme le dyak tout à l'heure : « Le maître est un saint. »

Puis, échauffé par sa propre éloquence, Bartholomé arpenta la chambre en indiquant d'un geste les bois de lit qui montraient leur vide béant, et il déclama d'un ton emphatique : « Les renards ont leur tanière, les oiseaux du ciel ont leur nid, mais le fils de l'homme n'a pas où reposer la tête. »

Et, très satisfait de ses débuts, le nouveau prêtre se frotta les mains : « Allons! mon père serait content; en voilà de la souplesse,.. de la diplomatie,.. ou je ne m'y connais pas!.. »

Théodora, très désorientée, l'observait avec terreur et constatait amèrement qu'elle avait trouvé son maître.

IV.

Yaga Soloma, fille du maître d'école de Seredni-Horb, et fiancée de Petro le dyak, était une belle paysanne, souple comme un roseau, fraîche comme une mûre sauvage, ayant toujours aux lèvres un rire ou une chanson.

— C'est vrai que c'est un trésor, s'avouait tout bas Théodora, une semaine plus tard, en voyant la jeune fille frotter avec ardeur le parquet raboteux de la cure, qui reluisait, bon gré mal gré, sous son pied agile. Ah! si elle n'était pas promise à cet imbécile de Petro, comme je l'engagerais à l'année ici; elle abattrait l'ouvrage de deux servantes. — Et tu aimes ton fiancé, Yaga? demanda curieusement la révérende.

Yaga fit une moue et rougit :

— Pas absolument, dit-elle.

— Alors pourquoi l'épouses-tu?

— Mon père m'a assez battue pour ça! Il est riche... et nous avons des dettes.

— Tu pourrais bien en trouver un autre?

— Hé !.. madame la bienfaitrice, c'est trop tard à présent,.. le compte est déjà de neuf florins !

— Quel compte ?

— Hé !.. mais le compte de l'eau-de-vie donc qu'il a donnée aux fiançailles, et puis les jours de travail qu'il a perdus pour me courtiser. Si je le refuse à présent, il apportera la note à mon père, et nous ne pourrions la payer.

— Veux-tu entrer à mon service, Yaga, je te donnerai douze florins d'argent par année et ta nourriture ?..

Un éclair brilla dans les yeux de la jeune fille. Comme proposition financière, c'était bien maigre ; mais échapper à Petro, gagner une année, quelle perspective inespérée... Tant de choses se font et se défont en l'espace de douze mois !

— Oh ! oui, prenez-moi, prenez-moi, bienfaitrice ;.. et elle s'accrochait aux genoux de sa maîtresse.. Je vous en conjure !

— Mais que dira ton père ?

— Il n'osera rien dire à la révérende.

— Et ta mère ?

— Elle n'aime pas Petro.

— Mais lui, ton fiancé ?..

Elle fit une petite mine dédaigneuse :

— Oh ! je ne m'inquiète pas de ce qu'il pense, lui,.. tant pis,.. qu'il attende !..

Théodora alla à un coffre, en tira un florin d'argent et le mit dans la main de Yaga :

— Voici l'à-compte, à partir d'aujourd'hui, tu es à mon service ; et puis... écoute, — elle sentait le besoin d'être magnanime, — tu peux dire à ton père que tu auras ta part des pains d'offrande et de la toile des enterremens.

Elle n'ajoutait pas que pains et toile séjournaient plusieurs heures sur le cercueil des trépassés ; mais Yaga le savait bien.

Théodora pouvait enfin parcourir avec fierté ses appartemens. Dans sa chambre à coucher, les deux lits étroits disparaissaient sous les énormes piles d'oreillers dont le trousseau de la jeune femme avait si ostensiblement fait mention. A la muraille, de petits tapis étaient suspendus pour garantir les lits de l'humidité. Ces tapisseries, monstrueux produits des manufactures allemandes, représentaient des sujets à sensation : sur l'une, un tigre en fureur, la gueule ensanglantée, dévorait un cerf pantelant ; sur l'autre, un Othello, qui roulait des yeux blancs, posait la main sur l'épaule d'une Desdémona, si frêle qu'elle paraissait près d'expirer. Les petites fenêtres de la chambre, dépourvues de rideaux, montraient un vaste horizon de neige. L'autre pièce, qui prenait la pompeuse dénomination de salon, possédait le fameux canapé de reps jau-

nâtre, à clous de porcelaine, acheté si avantageusement à Lemberg. Six chaises entouraient solennellement une table de noyer, et sur les murailles peintes à la chaux s'étalaient les images violemment enluminées des patrons de la Ruthénie.

Le domaine de Yaga, c'était la cuisine : une cuisine chaude, basse, enfumée, au sol foulé d'argile, où les chiens, les poules, voire même les petits cochons, avaient leurs quartiers d'hiver. Sur un grand coffre, qui renfermait les farines et les gruaux, la jeune fille jetait le soir une paillasse et s'y couchait toute vêtue.

En sortant de cette pièce, on pénétrait, par un petit conduit froid, obscur, dans un vaste garde-manger. Dans toute habitation slave, le *spizarny* est l'endroit le plus important. C'est l'orgueil de la ménagère; et Théodora, bien que toute nouvelle mariée, eût pu tenir tête à la matrone la mieux approvisionnée du district; aussi, avec quelle satisfaction franchissait-elle le seuil de ce sanctuaire, et comme secrètement elle se sentait payée avec usure de sa première déconvenue! C'est que le lendemain et les jours suivans, toutes les femmes du village et des environs n'avaient cessé d'assaillir sa demeure, pour apporter à leur « bienfaitrice » un cadeau de bienvenue; et au fond du garde-manger soigneusement clos, on apercevait dans un demi-jour, jambons fumés ou en saumure, couennes brunies de lard, boudins rebondis de gruau, sacs débordant de maïs doré et de noir sarrasin, barattes de fromage salé, mottes de beurre, et jusqu'à des piles énormes de pain de seigle, des écheveaux de lin soyeux, des chapelets de champignons séchés, etc. Par quels prodiges d'abnégation et de sacrifice les misérables paysans étaient-ils arrivés à enrichir ainsi leur pasteur à cette époque terrible de l'année? Il faut être du pays pour le savoir; et seule, Théodora, endurcie par son éducation mercenaire de fille de prêtre, pouvait envisager sans en avoir le cœur serré et les yeux obscurcis de larmes, ce riche superflu qui avait dû coûter tant de jours de privations à ces malheureux.

— J'ai engagé Yaga à l'année, avait dit Théodora à son mari en lui servant à souper ce soir-là.

— Mais ne devait-elle pas se marier dans cinq dimanches? demanda le prêtre en se renfrognant?

— Eh bien! Petro en sera quitte pour en attendre cinquante-deux, voilà tout, fit la jeune femme avec un sourire ironique.

— Et connaît-il cet arrangement, lui;.. je veux dire, a-t-il consenti?

— Yaga n'est pas encore sa femme pour lui demander la permission, répondit Théodora d'un ton provocant; elle est contente, le père et la mère aussi; qu'y a-t-il à redire?..

Le révérend, qui n'avait pas cessé de manger et paraissait uniquement occupé de sa choucroute au lard, déposa soudain sa fourchette et son couteau, releva la tête, et regarda la jeune femme entre les yeux :

— Tout cela me déplaît énormément, Théodora, entendez-vous? énormément! Je vous défends de vous mêler des affaires de la paroisse.

— Mais je me mêle de mon ménage, moi !

— Non, non; je dis bien de la paroisse. Mon dyak fait partie intégrante de mon église, de ma fabrique et de mon presbytère ; il m'est indispensable, et mon intérêt exige que je sois non-seulement en bons rapports avec lui, mais que je le ménage. C'est un homme qui peut m'être un jour d'une grande utilité, j'ai des vues sur lui; mais il vous déplaît,.. alors... guerre impitoyable ! Eh bien ! je vous préviens que rien de ce que vous avez machiné ne se fera, si cela déplaît à mon sacristain.

Pendant cette altercation, Petro entrait de son côté à la cuisine. Il était suivi d'une jeune fille.

— Bonsoir, Yaga. Eh bien ! es-tu toujours contente? demanda-t-il en grimaçant son plus beau sourire. Vois-tu, j'ai amené la Marina pour te remplacer, car,.. — et il bredouilla un peu, — tu devras bientôt quitter d'ici pour faire tes préparatifs,.. tu sais bien,.. pour la noce,.. enfin...

— Ce n'est pas la peine, Petro, dit tranquillement la jeune fille; je me trouve si bien ici que je me suis engagée à l'année... Et se tournant vers la paysanne.—Tu peux t'en aller, Marina. Assieds-toi, Petro.

Le dyak était devenu blanc de colère.

— Tonnerre de Dieu !.. Tu n'as pas fait ça, folle?..

— Et pourquoi pas? je suis libre peut-être? Tu as déjà attendu six mois, tu en attendras bien douze. Je ne suis pas si pressée. Je gagnerai de l'argent... Je m'achèterai des coraux, un tablier pour les fêtes, un fichu rouge, un jupon ; je ne veux pas entrer chez toi comme une pauvresse.

Petro avait souri. Ces mots : argent, coraux; cette perspective d'avoir Yaga à deux pas de lui et pour ainsi dire sous la main, tout cela faisait tomber tout doucement sa colère, et puis ne fallait-il pas complaire au maître?.. Qui sait si un beau cadeau de noce ne couronnerait pas cette année de sacrifice !

Comme il ne parlait pas, la jeune fille crut qu'il boudait; la cuisine était à peine éclairée par un mince lumignon.

— Si tu es fâché, dit-elle, va te plaindre à la bienfaitrice et rends-lui son florin d'argent.

— Mais je ne suis plus fâché, ma petite Yaga dorée, dit-il en essayant de prendre une main de la jeune fille. Petro est content; tu sais bien que je fais toujours tout ce que tu veux?

— Alors, si c'est comme ça, détale et laisse-moi faire ma besogne, car je suis pressée, dit Yaga, si joyeuse qu'il lui semblait qu'un poids était tombé de dessus son cœur; et elle poussa son amoureux dehors, malgré la neige qui tombait serrée et le vent qui sifflait dans les vieux tilleuls du rucher.

Cette nuit-là, Théodora, en se glissant entre ses draps, sous la terrible égide du More de Venise, dit à son mari d'une voix éteinte:

— Bartosz,.. Petro est content.

Mais, quoique Bartholomé eût parfaitement entendu, il ne répondit pas, et se retourna avec un ronflement vers le tigre furieux, qui continuait dans l'obscurité sa sinistre besogne.

V.

Au bout de quelques semaines, le nouveau pasteur avait réellement pris possession, non-seulement de sa cure, mais de l'esprit de ses paroissiens. S'il n'avait pas encore essayé de faire de la propagande schismatique directe, au moins une personne clairvoyante eût pu deviner, à mille menus détails, qu'il préparait adroitement le terrain. Ainsi, dès l'abord, son premier soin avait-il été d'imiter les popes russes, en portant les cheveux longs et en laissant croître sa barbe sous le menton, de façon à la dissimuler imparfaitement, et, de la sorte, habituer insensiblement l'œil du paysan à un extérieur barbu et moscovite.

Les registres de la paroisse avaient bien vite convaincu Bartholomé de l'excellence de sa cure, car, outre le revenu fixe attaché à l'église, chaque événement de la vie remplissait encore sa bourse ou son garde-manger. Tout au lendemain de son installation, il s'était retiré avec son bedeau dans l'izba du presbytère, et, de sa voix métallique, il avait supputé le nombre de mariages ou d'enterremens qu'il pouvait espérer, bon an mal an, sur une population de trois cents âmes.

Petro, tout fier de la confiance que lui accordait son maître, complétait les détails, donnait des renseignemens sur telle famille de paysans, expliquait les coutumes du pays, qui varient un peu de district à district : ainsi, le jour du vendredi saint, on étendait au milieu de l'église le drap mortuaire avec sa croix blanche, et toutes les femmes du village venaient déposer dessus de larges miches de seigle et des petits pains blancs. Après l'office, le dyak enlevait le poêle par les quatre coins et le portait à la cure, où l'offrande devenait l'apanage des servantes... et des pourceaux.

Il disait aussi que la confession ne se payait pas avec des kreutzers, mais avec des œufs, que les pénitens mettaient dans une corbeille placée aux pieds du prêtre.

Les enterremens rapportaient encore un bon revenu : 5 florins au curé, 1 fr. 50 au bedeau, 40 kreutzers au sonneur.

En outre, c'est au pasteur que revenaient de droit les morceaux de toile dont le paysan était obligé de recouvrir la bière et les trois pains qu'il devait déposer par-dessus.

Théodora, que cette conversation intéressait vivement, et qui allait et venait dans la chambre, tendant curieusement les oreilles, avait tout de suite réclamé pour elle ces morceaux de toile, se proposant de les revendre trois fois leur valeur aux paysannes, ainsi qu'elle l'avait vu pratiquer à sa mère.

— Que la bienfaitrice prenne garde, disait Petro avec son sourire gras, ça donne quelquefois des maladies, ces toiles-là !

C'est qu'il circulait mainte lugubre histoire sur ces linges funèbres, qui, ayant séjourné vingt-quatre heures sur le cercueil d'un cholérique ou d'un enfant mort de la diphtérie, avaient plus d'une fois communiqué le terrible mal à ceux qui les avaient employés. Mais la jeune femme, très souriante, protestait :

— Oh !.. ce n'était pas pour elle... Dieu garde !.. elle n'y toucherait même pas !

Bartholomé s'enquérait des noces... Y en aurait-il beaucoup à Pâques ?

Chaque mariage était une aubaine. Le prix variait d'après la fantaisie du prêtre et la richesse des contractans, sans compter l'oie obligatoire et les quinze journées de travail que les jeunes époux s'engageaient à faire chacun après la noce. Les baptêmes et les relevailles étaient encore des chances de revenus assurées.

Lorsque Bartholomé fut bien au courant de la situation, il commença ses visites. Tous les jours, il parcourait le pays en traîneau, s'arrêtant dans les cabanes riches, se faisant héberger, s'insinuant dans les familles, s'intéressant aux affaires. Après son départ, les paysans se regardaient, partagés entre la défiance naturelle à leur classe et la reconnaissance pour l'honneur qu'on leur faisait.

— Que vous en semble, compère ? disait l'un.

— Hé !.. m'est avis qu'il veut le bien de la paroisse ; ça ne paraît pas être un méchant homme !

— Qui vivra saura ; il me fait l'effet d'un malin, ce révérend ; je crois bien qu'il ferait un fouet avec du sable... Mais si c'est pour le profit du village !..

Les femmes étaient moins sceptiques.

— Oh ! pour un brave homme, c'est un brave homme, disait

l'une; quand je lui ai apporté un canard,.. vous savez bien, celui que le chien avait estropié!.. eh bien! il m'a tout de suite demandé si j'étais mariée, et combien j'avais d'enfans, et si mon homme gagnait bien sa vie.

— Eh! Marina, m'a-t-il dit, tu peux m'envoyer ta petite fille le soir apprendre le catéchisme, « à la cheminée; » elle épluchera du duvet pour faire de beaux oreillers à madame la révérende. Mais elle,.. la révérende, c'est autre chose! Toute jeune qu'elle est, je crois bien qu'elle vendrait son âme pour un kreutzer troué, et avec ça qu'elle n'est pas commode, comme dit Petro.

Le seigneur polonais du « dwor, » M. Ladislas Litewski, célibataire d'environ trente-cinq ans, était, lui aussi, enchanté du nouveau pasteur.

— Enfin, se disait-il après la première visite de son protégé, j'ai découvert une perle, un garçon jeune, énergique, qui épousera ardemment les intérêts des paysans, les défendra de la rapacité des juifs, éclairera leur intelligence! Tous les plans qu'il m'a exposés sont exempts d'intérêt personnel; il s'efface pour ses ouailles!.. Et l'honnête gentilhomme clignait béatement des yeux, en songeant entre quelles dignes mains il pourrait désormais remettre le sort de ces paysans, que sa défunte mère lui avait recommandés à son lit de mort.

— Je dois convenir, Michel, disait-il un matin à son valet de chambre qui le rasait, que ce nouveau prêtre me revient tout à fait; avec lui au moins je pourrai sans inquiétude m'absenter pour quelques mois.

M. Litewski avait un faible pour les fugues à l'étranger.

Le vieux serviteur eut un froncement de sourcils; il venait justement de faire la réflexion que ce prêtre ne lui revenait pas du tout.

— Bartholomé Fédorowicz? dit-il; il m'a tout l'air de savonner les yeux de Votre Honneur pour l'empêcher de mieux voir; il ne sera pas meilleur que les autres, c'est certain; Dieu veuille qu'il ne soit pas pire! Après tout, un pope est toujours un pope.

— Michel!.. s'écria le maître, — et son visage devint rouge sous la mousse qui le barbouillait, — je te défends d'appeler « pope » un prêtre catholique romain!

— Catholique romain? murmura en goguenardant le vieillard, qui était des environs de Cracovie, et, par conséquent, professait un profond mépris pour les uniates ruthènes, — catholique romain!.. Il a cependant bien la mine de ces popes moscovites que j'ai vus de l'autre côté de la frontière, avec ses longs cheveux et son petit morceau de barbe qu'il cache sous son col; et le proverbe dit: « Gueule de loup et œil de pope, » tout ce qu'ils voient, c'est pour l'avaler!.. Et puis... il est marié;.. on a beau dire, et ça n'est pas

chrétien, un prêtre marié! Notre saint-père le pape ne peut pas approuver ça!..

— Eh bien! c'est ce qui te trompe, et tu rabâches à tort et à travers. Si tu étais plus instruit, tu saurais qu'il y a plus de deux cents ans que le pape Clément VIII a donné aux prêtres uniates la permission de se marier : ils seraient bien bêtes de ne pas en profiter!

— Tout ça, c'est bien possible, je ne suis pas si savant; mais j'ai toujours vu que, pour les paysans, il valait mieux être dirigés par le propriétaire que de tomber entre les mains de ces gens-là. C'est comme si dans un ménage l'homme relâchait les rênes; là où le cotillon dispose, la tête fait des sottises.

— Pour le coup, c'est trop fort, Michel, et tu finiras par me faire perdre patience. Dieu merci, jusqu'à présent, j'ai su me conduire sans écouter tes conseils; tu deviens d'une insolence intolérable, et avec ton caractère grincheux, tu ne pourras bientôt plus supporter personne. Donne-moi la paix; mais surtout je te défends bien d'aller tenir de pareils discours à l'office, pour y tourner la tête des gens... Tu m'entends?

M. Litewski aimait à croire les choses qui lui faisaient plaisir.

Michel sortit en maugréant; il sentait bien, avec son flair subtil de campagnard, que ce prêtre à la face si obséquieuse, à la démarche si humble, était loin d'être un futur protecteur des paysans, qu'il avait au contraire des appétits de loup vorace, et devait cacher dans le fond de son âme non-seulement de l'aversion pour les faibles, mais une haine encore plus forte pour les riches et les puissans.

Il ne se trompait pas.

En effet, le luxe provocant du seigneur, étalant à deux pas du chétif presbytère l'opulence d'une maison remplie de serviteurs, exaspérait Bartholomé. Ces vastes écuries où piaffaient des centaines de chevaux, ces champs, ces prairies, ces forêts s'étendant à perte de vue, tout cela mettait journellement sa patience et son humilité à une rude épreuve; aussi s'était-il demandé mainte fois de quelle façon il pourrait amoindrir, ne fût-ce qu'en partie, cette force qui l'étouffait.

Après mûre réflexion, il crut avoir trouvé. Il existe en Galicie, de temps immémorial, un vieux privilège nommé « propinacya (1), » qui autorise les propriétaires à affermer à un ou à plusieurs cabaretiers la vente des spiritueux sur leurs domaines. Or, dans le village de Seredni-Horb et ses dépendances, les trois karczma ou cabarets appartenaient à M. Litewski; ils étaient tenus par des familles de juifs, qui s'y succédaient de père en fils; et ils lui rappor-

(1) La diète de Galicie s'est occupée activement de l'annulation de ce privilège, qui s'éteindra dans une vingtaine d'années environ.

taient net chacun de six à sept cents florins par an. C'étaient ces revenus qui exaspéraient Bartholomé, et qu'il avait pris à tâche de diminuer. En conséquence, il s'était résolu à imiter quelques-uns de ses confrères, qui, soit jalousie analogue, soit réelle philanthropie, avaient institué dans les villages des sociétés de tempérance. Ces réformes, en général, taquinaient beaucoup les propriétaires, dont les rentes s'amoindrissaient de cette façon; car, du moment que les paysans ne buvaient plus, les cabaretiers devenaient récalcitrans et refusaient de payer leur redevance. C'était une source infinie de misère et de mécomptes de part et d'autre. C'est à ce moment-là de ses réflexions que Bartholomé avait senti naître soudain en son cœur une juste indignation contre le vice de l'ivrognerie et contre tous ceux qui, d'une manière directe ou indirecte, contribuaient à l'encourager.

L'ivrognerie était la perdition du paysan. Comment extirper cette plaie,.. ce venin?.. Eh bien! lui, Bartholomé, l'humble prêtre, se mettrait au service de cette œuvre de régénération, il y consacrerait sa vie,.. son éloquence,.. tous les moyens en son pouvoir.

Cette idée se mit bientôt à le hanter jour et nuit;.. il n'ignorait pas que M. Ladislas, malgré ses nombreux biens territoriaux, était souvent à court d'argent liquide, et que les revenus nets de ses trois karczma lui étaient nécessaires. Ce fut donc avec une joie raffinée que le madré pasteur jouit d'avance de la fureur des israélites voyant chaque jour diminuer leur clientèle, et de l'ennui mal déguisé du maître se heurtant, d'une part, à une question humanitaire, et forcé, d'une autre, d'indemniser les cabaretiers mécontens, qui menaceraient de tout abandonner.

V.

La petite église aux bardeaux de sapin, recouverts d'une épaisse couche de neige, s'emplissait chaque dimanche de nombreux fidèles, malgré le froid rigoureux et les routes impraticables. Bartholomé avait bien remarqué l'impression que produisaient sur son naïf auditoire ses phrases ronflantes, son style redondant, et ses gestes emphatiques. Aussi, lorsque sa bouche mielleuse articulait les mots « pasteur, brebis, » le cœur attendri des paysans tressaillait de reconnaissance; ils croyaient, dans leur candeur, que le révérend était un nouveau Messie descendu à point sur Seredni-Horb pour compatir à toutes leurs misères et les porter généreusement sur ses propres épaules.

— Il n'épargne pas ses peines, au moins, celui-là! disaient-ils; ce n'est pas comme l'autre, qui était toujours pressé : « Mes très chers frères, vous avez froid et moi aussi; rentrons chacun chez

nous... Ainsi soit-il ! » Ou bien : « Mes très chers frères, travailler c'est prier ; le temps est à l'orage, ne vaudrait-il pas mieux aller rechercher le blé qui pourrit sur les champs? Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen !* »

Ce dimanche-là, l'église regorgeait de fidèles. Bartholomé, dont les traits dénotaient plus d'inspiration encore que de coutume, s'était avancé au-delà des portes saintes, dont les grilles dorées lui faisaient un nimbe. A sa gauche, Petro, debout, guettait d'un œil de lynx le plateau où les paysannes venaient à la file déposer leur offrande. Elles procédaient d'une façon étrange, plaçant, qui une pièce de dix, qui une pièce de quatre kreutzers, et reprenant trois, quatre, cinq kreutzers, selon leurs moyens ou leur générosité. Cette manipulation exigeait la secrète surveillance du bedeau, qui était en outre chargé d'éteindre et de rallumer les cierges chaque fois que le rite l'ordonnait.

Bartholomé, le sang aux pommettes, les yeux étincelans, sa large carrure drapée magistralement dans sa dalmatique violette, attendait qu'un calme profond se fût établi. Il commença enfin, et l'on eût pu entendre une mouche voler :

« Le démon de l'ivrognerie, s'écria-t-il d'une voix tonnante, s'était abattu sur le village de Seredni-Horb, et journellement il accomplissait son œuvre de destruction : il s'infiltrait comme un poison brûlant dans les veines de ses malheureuses victimes ! Déjà l'âme de la plupart était vouée aux peines du dam, mais bientôt ce serait leur enveloppe terrestre, leur corps misérable qui serait consumé par le liquide empoisonné, et l'on verrait ce qui s'était passé au village de Kaminia : des malheureux si dévorés d'alcool que leur haleine s'enflammait à l'approche du feu, et que, sur leur chair maudite, couraient des flammes bleuâtres qui les avaient bientôt consumés tout entiers dans des douleurs impossibles à décrire. Mais qu'est-ce que le feu de la terre auprès du feu éternel de l'enfer, mille fois plus horrible encore ? » Et, en prononçant ces paroles, le révérend indiquait de son bras démesuré un singulier tableau accroché aux parois du petit temple. L'on y apercevait les âmes flamboyantes des pécheurs, placées dans de petits traîneaux volans, qui descendaient périlleusement vers le lieu de damnation, où de rouges diablotins, armés d'énormes fourches, les happaient au passage pour les lancer dans le feu éternel. « Le feu avant, le feu après, le feu éternellement, voilà votre avenir !.. »

Une sueur froide perlait au front des auditeurs ; on entendait des soupirs, des éjaculations douloureuses : « Oye ! doux Jésus !.. Seigneur ! venez à notre aide !.. *Matko Boska !* (Mère de Dieu), ayez pitié de nous !.. »

Brusquement alors, Bartholomé arriva à l'exposition de son plan :

sa société de tempérance. Il en démontra l'utilité, les bienfaits, et puis, sans transition, ajouta que ceux qui voudraient faire serment de ne pas boire une goutte d'eau-de-vie pendant une année pouvaient passer dans la sacristie pour signer.

Dix hommes et neuf femmes, d'un seul élan, demandèrent à jurer.

Le succès dépassant l'attente du prêtre, il s'en effraya presque, et furtivement il coula un regard oblique vers le banc du château, dans la crainte d'y voir surgir le maître, mais il n'y avait là qu'un vieillard enveloppé d'ombre. Était-ce Michel? Bartholomé se signa intérieurement.

En sortant de l'église par la petite porte de la sacristie, il se butta à Théodora, tout effarée, qui le cherchait.

— Dieu de miséricorde! geignait-elle,.. que va-t-on dire au château?

Bartholomé jeta sur sa larmoyante moitié un regard de méprisante colère qui la fit rentrer sous terre.

— Paix! femme, dit-il; retournez à la cure et dites à Harassim d'atteler le traîneau noir.

Interdite, Théodora refoula le déluge de paroles qui lui montaient aux lèvres, et, suivie de Yaga, elle passa silencieuse entre les rangs serrés de paysans qui s'échelonnaient tout le long du cimetière.

Un hardi gars, qui avait terminé récemment son service militaire, car il portait encore sur l'oreille la czapka de drap rouge, s'était hissé sur un talus pour regarder les deux femmes.

— Dites donc, les vieux, là-bas!.. quelle est cette jolie fille qui trotte derrière la popadia?

Le terme de « popadia » est considéré comme très irrévérencieux par les uniates. Quelques paysans hochèrent la tête en signe de mécontentement.

— Tâche de retenir ta langue, Ilko, tu n'es plus au régiment... C'est la Yaga, la servante du prêtre, la fiancée du sacristain...

— Sang de chien! fit le jeune homme de façon à être entendu, comment cette alouette a-t-elle choisi un si vilain hibou?

Yaga releva la tête et rougit sous l'insulte.

— Salut! ma petite chouette, fit le militaire en lui lançant du bout des doigts un baiser provocant.

Et tous les garçons qui l'entouraient partirent d'un gros rire.

Yaga, pâle de colère, s'éloigna sans répondre.

VI.

Bartholomé s'était décidé à attaquer le taureau par les cornes. Sa nature l'y poussait, du reste. Il se rendit donc en personne au château, afin d'y provoquer une explication. La première personne qu'il aperçut en descendant de traîneau fut Michel, qui, debout sur le perron, l'examinait d'un regard moqueur. Il débarrassa néanmoins le prêtre de sa fourrure et l'introduisit, non pas au salon, comme Bartholomé s'y attendait, mais dans la « kancelaria, » sorte de bureau où le propriétaire traite ordinairement tout ce qui touche à l'économie du domaine. La chambre était vaste, un peu nue, mais bien chauffée, et sur les murailles des grappes de maïs, des couronnes de froment, et dans les coins des gerbes de seigle empoussiérées, rappelaient les fêtes de moisson de l'été dernier.

Bartholomé prit un siège et s'assit. Un quart d'heure se passa, une demi-heure, une heure. M. Litewski ne se montrait pas; le prêtre, impatienté, commençait à croire que ce satané domestique, voulant lui jouer un tour, ne l'avait pas annoncé. Plusieurs fois, depuis qu'il attendait, un joyeux bruit de grelots, suivi d'exclamations de bienvenue, l'avait averti de l'arrivée de visiteurs plus favorisés que lui. On les introduisait au salon, ceux-là! Bartholomé étouffait de rage, mais à qui se plaindre? Appeler ce Michel, subir l'insolence de son regard?.. Jamais!

Le jour tombait tout à fait; seule la blanche réverbération de la neige envoyait par les trois larges fenêtres quelque clarté dans la pièce.

Soudain, un fracas de portes qui s'ouvraient et se refermaient, une vive lumière dans la chambre, et le maître parut, suivi d'un Kozak portant une lampe. Il alla au prêtre la main tendue, un bon sourire sous ses fines moustaches et dans ses yeux francs, et lui tapa familièrement sur l'épaule :

— Eh bien! mon petit révérend, nous avons fait un fameux sermon, ce matin!.. Un nouveau Skarga (1) s'est révélé dans nos campagnes!.. A la bonne heure, c'est très bien, cela!.. J'aime à voir l'enthousiasme, la chaleur mis au service des idées généreuses! Mais c'est une vraie œuvre humanitaire que vous avez entreprise là! J'en suis tout fier pour la paroisse, parole d'honneur! On va parler de nous dans le district!.. Il y a longtemps que je rêvais de signaler notre village par un « haut fait... »

Et le gentilhomme se mit à rire largement.

(1) Fameux prédicateur polonais sous Sigismond III, XVIe siècle.

— Asseyez-vous donc, mon petit bienfaiteur ; je vous tiens debout ! Qu'allez-vous prendre... Un verre de thé avec du rhum,.. du cognac... Ah ! pardon, j'oublie que vous propagez la tempérance !.. Un ennemi acharné de l'alcool... n'est-ce pas ?.. Michel !.. le samovar, du miel, des gâteaux... Ah ! si ma pauvre mère vivait, comme elle serait heureuse !..

— Je crains, bégaya hypocritement Bartholomé, qu'à la longue,.. vos revenus...

— Que cela ne vous inquiète donc pas, mon cher révérend ;.. c'est une vraie bagatelle... Je suis enchanté de faire ce léger sacrifice pour la mémoire de ma mère, et puis, tenez,.. une chose inespérée qui m'arrive, un oncle très éloigné, au royaume (1), mort il y a trois mois environ, et qui m'a laissé un legs important. Vous voyez que je ne suis pas à plaindre !..

Bartholomé se sentait volé ; il esquissa une grimace, qu'il escamota au plus vite sous un sourire ravi. L'entrée de Michel, dont la mine pétillait de malice, acheva de l'exaspérer.

— Il faudra encore, persista t-il aigrement, indemniser les cabaretiers...

— Ah !.. bien entendu !.. Mon économe réglera cela, tout le monde sera content. On ne peut être philanthrope et grippe-sou tout ensemble, que diable !..

Et l'heureux gentilhomme se campa, très amusé, dans son fauteuil.

— Verse du thé, Michel !.. Sans rhum, sans rhum, maladroit ! le révérend n'en prend pas !.. C'est un saint homme !.. De la crème,.. à la bonne heure !.. Vous me permettrez cependant de ne pas partager vos idées, mon petit curé... J'avoue à ma honte avoir un faible pour l'arak ;.. et puis vous savez, révérend, je n'ai pas été signer ce matin derrière l'autel !.. J'aurais bien voulu voir la tête de ces braves gens ! C'est que c'est de l'héroïsme, entendez-vous cela !.. et ils tiendront leur parole !.. C'est pourtant bien bon un petit verre d'eau-de-vie après un rude travail ; et, par un froid de loup, y renoncer comme ça, stoïquement, sur un beau discours,.. c'est sublime ! Pauvres diables, je les plains... Tu n'es pas allé jurer, toi, Michel, hein, vieux drôle ?

Michel redressa fièrement sa tête grise :

— Je ne suis pas schismatique, moi.

— Uniate,.. uniate, mon bon ; tu confonds toujours.

Les clochettes d'un traîneau annonçaient de nouveaux visiteurs.

Bartholomé fit le geste de se lever.

— Un moment, je vous prie, mon cher curé, je voudrais

(1) Pologne russe.

vous parler encore de l'école; il n'est pas tard, mes hôtes attendront bien un instant, nous ne nous mettons à table qu'à sept heures. Cette école que ma mère a fondée, et que je me reproche de n'aller jamais voir, est-elle en voie de prospérité?

— L'école! peuh! fit Bartholomé, distrait par la pensée qu'on le retiendrait peut-être à dîner, — cela lui était bien dû après la déception qu'il avait eue. — Belle chose que tout ça pour eux!.. L'ignorance ne les empêchera pas de bien vivre, et l'instruction ne les empêchera pas de mourir!..

M. Litewski écoutait, un peu étonné, les étranges doctrines de son protégé; mais celui-ci revint bien vite à lui-même et bredouilla :

— Voilà ce que ces nigauds de paysans prétendent, mais moi je tiens pour certain qu'on ne peut rien faire, à cette époque, sans instruction.

— A la bonne heure, à la bonne heure;.. je me disais bien...

Le fait est que Bartholomé non plus ne mettait jamais les pieds dans cette pauvre petite école dont le père de Yaga était le magister. Jan le menuisier, qui cumulait les fonctions d'instructeur public avec celles de menuisier, et indistinctement clouait ses concitoyens entre quatre planches de sapin ou leur dévoilait les mystères de l'alphabet, était un individu d'humeur assez inégale, mais avant tout très indolent et fort amateur de l'eau-de-vie du jui Aaron.

Jan s'était du reste rendu la tâche de magister singulièrement douce; lorsqu'il avait réussi à incruster une demi-douzaine de lettres dans les cerveaux de ses élèves les moins bornés, il leur ordonnait d'enseigner ce qu'ils savaient aux autres enfans, et lui s'en allait tranquillement à son établi de menuiserie. Quand, à son retour, il était mécontent du résultat, il distribuait des taloches à droite et à gauche, et envoyait comme punition les paresseux arracher en plein soleil les mauvaises herbes de son jardin, ce qui lui épargnait encore une fatigue.

Grâce à ce système, le village de Seredni-Horb pouvait rivaliser avec les communes les plus ignorantes du pays.

— Et c'est toujours Jan le menuisier qui instruit les enfans? demanda encore M. Litewski; il doit se faire vieux.

— Mais non, non, cela marche très bien; c'est encore un rude gaillard. J'ai pris sa fille chez moi.

— La Yaga? Bravo, révérend, vous avez bon goût : jolie fille, très jolie fille! Mais je ne veux pas vous retenir davantage; je vois que vous grillez de partir, hé! Je comprends votre impatience, un jeune mari de six mois à peine!.. La révérende va me prendre en grippe;.. présentez-lui donc mes hommages!..

Et, d'une nouvelle petite tape sur l'épaule, il congédia le curé.

VII.

Est-ce le maître qui se moque de moi? est-ce le valet? ou bien tous les deux? se demandait Bartholomé, tandis que son rapide équipage le ramenait au domicile conjugal. Et cette pensée lancinante l'exaspérait. Il était sept heures quand le traîneau noir fit son apparition dans la cour du presbytère. Le prêtre, couvert de neige, entra dans l'izba; son visage n'annonçait rien de bon. Il jeta un regard courroucé sur la table à moitié desservie, où gisaient les restes figés du souper.

— J'ai cru que vous restiez au château,.. balbutia Théodora tremblante;.. vous vous étiez fait remplacer à vêpres par Vassili Horbaszewski, et puis,.. j'avais vu passer tant de traîneaux... que j'ai pensé...

Yaga, curieuse, se tenait derrière sa maîtresse.

— Vous avez pensé!.. assez de contes!.. s'écria Bartholomé en frappant brutalement sur la table. — Donnez-moi à souper, j'ai une faim de chien!

D'un bond les deux femmes volèrent à la cuisine; mais quand, un moment après, elles revinrent avec une platée fumante de sarasin au lard, flanqué d'un « bigos » de porc aux choux, le révérend y toucha à peine, disant qu'il s'était refroidi et qu'il n'avait pas faim.

— Versez-moi un verre de brampampoul.

Le brampampoul, cette liqueur si chère aux prêtres ruthènes, est un mélange de miel cuit, d'épices et d'eau-de-vie.

Théodora rougit jusqu'à la racine des cheveux; pour la première fois son honneur de ménagère était pris en défaut. Les dernières bouteilles de la précieuse liqueur avaient été bues le dimanche précédent, lors de la visite de plusieurs prêtres des environs avec leurs épouses. — Que faire? Encore une fois la jeune femme, suivie de sa servante, disparut précipitamment dans l'ombre de la cuisine.

— Vite, Yaga, tu vas courir au cabaret; tu demanderas deux mesures d'eau-de-vie, je vais préparer le miel et les ingrédients... Ne t'amuse pas en route.

Yaga enfila ses bottes jaunes, prit une grosse bouteille vide et partit.

La neige avait cessé, et la campagne reprenait sa sérénité solennelle, plus accentuée encore par cette blancheur qui s'étendait à l'infini. Sur la route, les branches tordues des arbres semblaient coulées dans des gaines de cristal. Il gelait ferme. Yaga passa devant la maison de Petro; une faible clarté venait de l'intérieur. Elle

se pencha vers la lucarne et aperçut la face blême de son amoureux; il tenait d'une main un petit miroir cassé et lissait soigneusement avec l'autre ses longs cheveux, sur lesquels ses doigts aplatissaient consciencieusement une épaisse couche de beurre. C'était sa manière de se faire beau pour aller courtiser sa promise.

— Dieu, qu'il est laid pourtant! pensa Yaga. Et se rappelant tout à coup les paroles du soldat, le matin : « Hibou!.. » murmura-t-elle, et elle s'enfuit.

Le cabaret, avec ses petites fenêtres éclairées, faisait dans le lointain une large tache sombre trouée de deux yeux lumineux. Quand Yaga entra dans la salle principale, bondée de paysans, elle remarqua un tumulte inaccoutumé. Au milieu des hommes, qui buvaient en criant et gesticulant, se tenait le cabaretier juif. Son visage, encadré de deux longs tire-bouchons de cheveux gris, était pâle de colère, tout son corps tremblait, et sa voix nasillarde, montée au plus haut diapason, jetait des imprécations :

— Qu'il se contente de réciter ses prières, ce chien de pope, et qu'il nous laisse la paix avec ses réformes! Voilà un fameux sermon que celui qui ôte le pain à trois malheureuses familles!.. Avec une de ses paroles envenimées, il a déjà détourné neuf femmes et dix hommes; cela fera plus de soixante *garniec* (1) d'eau-de-vie par mois que je vendrai de moins... Et pourquoi s'acharne-t-il comme ça sur un pauvre juif inoffensif,.. personne ne le sait!.. Pourtant, mes braves gens, je vous ai toujours servis honnêtement; vous aimiez bien ma petite wodka, vous ne disiez pas que c'est un poison... Eh!.. ne le croyez pas, mes amis!.. l'alcool que j'emploie est pur comme du cristal de roche;.. je vais moi-même l'acheter à la belle distillerie de Stawki;.. il est fait du seigle le plus beau, du suc des meilleures pommes de terre du pays!.. Et s'il prêche ainsi chaque dimanche, ce pope de malheur!.. tout le village y passera... Et alors!.. qu'est-ce que nous deviendrons, nous autres pauvres juifs, établis dans ce cabaret de père en fils depuis plus de cinq générations?.. Mais vous ne l'écouterez pas, mes honnêtes gens; vous ne croirez pas à ses paroles sataniques. Est-ce que vos pères n'ont pas bu la même eau-de-vie? et sont-ils morts plus vite pour cela?.. Quand le froid est vif et qu'on ne met jamais un morceau de viande sous la dent, on a besoin de se soutenir, de se réchauffer, et qu'est-ce qui réchauffe mieux qu'un petit verre de la wodka d'Aaron?

A ce moment de ses jérémiades, Aaron aperçut Yaga campée en face de lui, qui le regardait, sa bouteille à la main.

(1) Le garniec a quatre litres.

— Qu'est-ce que tu me veux, toi, maudite servante de pope?

Yaga rougit de dépit :

— Je ne suis pas venue ici pour que tu me craches tes injures à la face, chien de juif que tu es... Sers-moi deux litres d'eau-de-vie, et dépêche-toi.

— Et pour qui cette eau-de-vie?

— Peu t'importe!.. on te paiera, sois tranquille...

Mais comme Aaron persistait à avoir une réponse :

— Pour le prêtre,.. là,.. es-tu content?

Le cabaretier leva les yeux au ciel :

— Pour le prêtre!.. Vous l'avez entendu, mes braves gens, pour le prêtre!.. Et elle l'a dit sans honte... Et pour qui cette eau-de-vie?.. pour le prêtre,.. et quel prêtre? le même qui, ce matin, vous prêchait que cette eau-de-vie est un poison... Ah! il la boit, lui! Ah! il la trouve bonne!.. Ah! il ne peut pas s'en passer, et il en envoie chercher sournoisement à la nuit noire!.. Eh bien! il s'en passera aujourd'hui, car je ne lui en vendrai pas!..

Et le juif mit héroïquement les mains dans les poches de sa lévite de satin noir.

Aaron qui refusait de vendre, cela ne s'était jamais vu. Un fou rire s'empara des paysans.

— Il a raison, murmuraient quelques voix.

— Si tu ne me sers pas tout de suite, j'irai me plaindre au château, cria Yaga en fureur; là on saura bien te faire obéir.

— Va te plaindre où tu voudras,.. et dis à ton pope que, s'il prêche la tempérance, il commence par lui-même!..

Cette saillie fit rire de plus belle.

Yaga promena sur les hommes un regard courroucé.

A ce moment, parmi les têtes serrées qui l'examinaient, elle aperçut la figure du soldat qui l'avait apostrophée le matin. Cette fois, sa colère ne connut plus de bornes :

— Tu ne veux pas me vendre ton eau-de-vie, juif que tu es, s'écria-t-elle, les lèvres frémissantes. Et, d'une main nerveuse, elle lança avec fracas sa bouteille, qui alla se briser contre la cloison du cabaret.

Cette sortie impétueuse provoqua une telle rumeur dans la karczma, que tout le monde se mit à crier à la fois; le juif voulait rattraper l'enragée, mais elle était déjà loin.

Yaga, tremblante de colère, avait hâte de rentrer au presbytère; elle marchait si fiévreusement qu'au lieu de prendre par la grand'route, plus sûre à cette heure, elle courut à travers champs. La lune se levait. A droite, une forêt de sapins tout empanachés de neige faisait à cette vaste nappe immaculée une sombre bordure. Le vent balançait les arbres de droite et de gauche, et leurs grandes

ombres déchiquetées s'allongeaient et se retiraient en dessinant des formes fantastiques sur le sol blanc. Soudain le pied de la jeune fille butta contre une pierre. Il y avait là une fosse profonde, sorte de ravin creusé par les pluies, que l'uniformité éblouissante de la neige empêchait de voir. Yaga tomba en arrière, et puis brusquement roula jusqu'au fond.

Tout étourdie de cette chute, elle essaya de se relever, mais une douleur horriblement aiguë à la cheville la força à s'asseoir. Seigneur Dieu! avait-elle le pied foulé? Et que devenir, miséricorde! dans cette tombe glacée? On la trouverait morte le lendemain!.. Pleine d'angoisse, elle essaya de se mettre debout; mais il lui fut impossible, même à l'aide de ses mains, de s'accrocher à ces parois glissantes.

Elle appela :

— Petro!.. Petro!..

Qui sait! le dyak, inquiet de ne la point voir, était venu peut-être à sa rencontre.

Mais un profond silence régnait aux alentours. Seuls, le ululement lointain d'un oiseau de nuit, ou la lourde chute, de branche en branche, d'un amas de neige, rompaient ce calme effrayant.

— Petro!.. au secours!.. cria encore la pauvre Yaga.

Et, frissonnante, elle écouta. Cette fois, il lui sembla entendre des pas sur la neige.

— Au secours!.. au secours!.. répéta-t-elle.

Une grande silhouette se pencha rapidement sur la crevasse, puis une voix railleuse siffla à son oreille :

— La colombe appelle son hibou? Sois tranquille, il dort maintenant sur son poêle comme un bienheureux, en pensant à toi!..

— Encore ce soldat!.. Si c'est pour te moquer d'une pauvre fille sans défense, tu peux passer ton chemin... Il y aura peut-être une bonne âme qui viendra m'aider à sortir!..

— Et qui te dit que je ne suis pas cette bonne âme, Yaga?.. Penses-tu que je voudrais faire tort au sacristain, et laisser geler sa fiancée?.. Seulement, si je te tire de là, qu'est-ce que tu me donneras?..

— Eh!.. passe ton chemin, si tu fais payer tes services... Je n'ai pas un kreutzer...

— Tu peux me donner un baiser, Yaga, fit le jeune homme en se laissant glisser auprès d'elle; tu n'en seras pas plus pauvre pour ça!

Elle s'était assise, grelottante, dans la fosse, et d'une main irritée essuyait ses larmes.

Il la prit entre ses bras et la releva si doucement qu'elle en fut étonnée; mais la douleur lui fit pousser un cri :

— Je ne pourrai jamais marcher, dit-elle.

— Tu t'es blessée?

Elle fit signe que oui.

— Ote ta botte, ça me connaît.

En un instant, il eut déchiré son mouchoir et bandé le pied de la jeune fille; elle le laissait faire, toute surprise.

— Essaie de marcher à présent... Ça va, tu vois!

— C'est vrai!.. Et elle le regarda presque avec un sourire.

— Maintenant,.. tiens-toi ferme! dit-il; et d'un seul de ses bras musculeux il l'enleva de terre.

Elle se laissa aller.

Jusqu'à présent, Yaga n'avait pas connu l'amour; son ignorance naïve ne lui avait fait voir dans ce sentiment qu'un acte de domination souvent capricieuse d'une part et de soumission passive de l'autre. Coquetterie ou brutalité, elle ne voyait pas au-delà, et voilà que brusquement, alors qu'elle s'abandonnait, pressée sur cette mâle poitrine, l'intuition de l'amour lui était révélée dans son essence la plus exquise, et sa nature primitive saisissait clairement cette dualité admirable où la femme s'anéantit pour l'être aimé, où l'homme décuple ses forces pour la protéger.

Quand elle se retrouva enfin debout dans le champ, elle demeura muette, émue de reconnaissance, et leva timidement la tête vers son libérateur, comme si elle attendait qu'il réclamât le prix demandé.

Un instant il l'attira à lui; elle sentit son haleine chaude passer sur sa joue et la convoitise de son regard l'envelopper; puis, brutalement, il la repoussa avec un geste de colère :

— Eh! non, sang de chien! s'écria-t-il, si tu penses m'ensorceler avec tes yeux, tu te trompes; retourne à ton hibou et laisse-moi la paix!

Il était déjà loin, quand Yaga, misérable et humiliée, se décida à continuer sa route. Elle marchait toute morne, son pied ne lui faisait plus mal, mais elle avait au cœur une douleur sourde; et puis pourquoi se sentait-elle subitement si seule au monde, si abandonnée de tous!.. Ce n'est qu'à la porte du presbytère qu'elle se rappela pourquoi elle était dehors. Elle revit la scène du cabaret, la fureur du juif, la carafe brisée, et elle tenta de rappeler à elle son énergie. Lorsqu'elle entra dans la cuisine, elle se heurta à la révérende, qui, pleine de colère, lui secoua le bras :

— Te voilà donc enfin, fainéante!.. Tu t'es amusée sans doute à danser à la karczma!..

Danser!.. elle en avait vraiment bien eu le cœur!.. Mais son visage était si bouleversé que Théodora, qui l'examinait à la lueur d'un bout de chandelle, comprit bien qu'il avait dû se passer quelque chose.

— Danser !.. m'amuser ! répéta-t-elle encore... Et, sans ménagemens, elle refit à la révérende toute la scène du cabaret.

— Parle plus bas ! murmurait celle-ci, tant elle craignait que son mari ne l'entendît. Mais la jeune fille, incapable de se maîtriser, s'échauffait au contraire, et à mesure qu'elle retraçait les détails de son aventure, elle retrouvait les mêmes accens de fureur, les ripostes d'Aaron, les quolibets des paysans, et puis enfin sa sortie orageuse au milieu des éclats du verre qui se brisait et du tapage de la foule.

— Comment as-tu osé jeter cette carafe? ne put s'empêcher de gémir Théodora... Je te la retiendrai sur tes gages...

Mais le péril de la situation l'absorbait trop pour qu'elle s'appesantît longtemps sur ce désastre, et, indécise, elle restait adossée à la muraille, songeant à ce que dirait Bartholomé demain. A présent, la guerre était bien dûment déclarée avec le cabaret, peut-être aussi avec le château ; cette humeur massacrante, tout à l'heure, au retour, n'en était-elle pas une preuve?

Quelle vie allait-on mener désormais ? Était-ce là le fruit de ces fameuses résolutions du premier jour? C'était bien la peine de tant pérorer pour arriver à ce pitoyable résultat! Cette souplesse, cette diplomatie qu'il prétendait avoir acquises, il ne les possédait que de nom ; il se laisserait toujours emporter par son caractèredes potique et brutal !.. Il fallait convenir que, jusqu'à présent, l'existence ne se présentait pas précisément sous des couleurs de rose pour la jeune femme.

— Voilà maintenant que la révérende ne pourra pas faire le brampampoul, dit Yaga, afin de ramener sa maîtresse à des idées moins sombres.

— Peu importe, il dort à présent ; je lui ai fait prendre du thé avec beaucoup de rhum.

— Il dort!.. Loué soit Dieu ! fit la jeune fille... Et Petro n'est pas venu ?

— Tu peux en parler, de cet imbécile ! C'est un fameux lâche ; quand il a entendu à travers la porte de quelle humeur était son maître, il s'est enfui au galop !..

Yaga fit une moue dédaigneuse :

— Ce n'est pas un homme ! dit-elle.

VIII.

Le lendemain, à son réveil, Théodora fut très surprise d'être saluée, presque gracieusement, par son seigneur et maître, qui, rasé de frais et déjà tout vêtu, s'apprêtait à faire sa tournée. Elle ne

souffla mot de la scène de la veille ; cependant elle soupçonna toujours Bartholomé d'avoir écouté à travers la mince cloison de la cuisine. Une heure plus tard, la jeune femme ne fut pas médiocrement étonnée de voir arriver le petit israélite Samuel, fils d'Aaron, muni d'une grosse bouteille d'eau-de-vie. L'enfant, assez dépenaillé, ôta sa casquette crasseuse, qui retenait des mèches en broussailles, s'essuya le nez du revers de sa manche et tendit le flacon.

— Voilà, bienfaitrice, du *spiritus* que mon père vous envoie.

Théodora crut à un retour adroit du juif repentant.

— C'est bon, petit, mets ça là ; je vais te payer !

— Mon père ne veut pas d'argent ; il prie la bienfaitrice d'accepter le cadeau.

Théodora regarda sa servante.

— Mon mari est donc allé chez vous ce matin ? demanda-t-elle en hésitant.

— Oui, bienfaitrice, même qu'il a mangé de la marinade de poisson et bu de l'hydromel.

Ceci dépassait toute espérance ! Ainsi, il avait mangé chez son ennemi ! Quel homme que ce Bartosz ! Décidément il était plus fort que tous les autres. Et, dans son légitime enthousiasme, Théodora, prise d'un superbe élan de générosité, alla au garde-manger, coupa une tranche de gâteau de miel et de pavot et l'offrit au gamin.

Mais, sans faire mine de le prendre, l'enfant la regarda dédaigneusement :

— Nous ne mangeons pas chez les chrétiens, nous autres ! dit-il en remettant sa casquette graisseuse ; et il s'en alla.

La paix était décidément rentrée au presbytère. De son côté, M. Litewski, suivi de Michel, était reparti pour l'étranger, après avoir indemnisé ses cabaretiers, ainsi qu'il l'avait promis.

Bartholomé était donc désormais maître de la situation. La leçon lui avait profité ; il avait compris que tous les efforts qu'il ferait pour amoindrir les forces du maître tourneraient à son propre désavantage et ne serviraient qu'à lui aliéner les israélites, qui ameuteraient bientôt tout le village. Aussi se promit-il de renoncer insensiblement à ses projets philanthropiques ; mais son esprit intrigant et cupide cherchait déjà une nouvelle issue, et, en dépit des fâcheuses prophéties de son défunt père, c'était à la politique qu'il songeait ; c'était vers elle qu'il tournerait toutes ses aspirations, toute son énergie. Du reste, la coïncidence de l'arrivée clandestine d'un émissaire moscovite, qui avait eu avec lui plusieurs entrevues secrètes, dans lesquelles il avait fait miroiter à ses yeux l'appât de nombreux roubles s'il voulait entrer dans ses vues, le décidait tout à fait.

Amener adroitement, sournoisement, tout un village au schisme, et, qui sait? réussir peut-être un jour à le faire abjurer en masse, quel beau triomphe!.. C'était contraire à la foi, avait prétendu son père, mais il y avait longtemps que Bartholomé ne considérait sa profession que comme un moyen d'arriver et non comme un sacerdoce.

Le révérend ne jugea pas nécessaire de confier ses nouveaux projets à sa femme, et la maison reprit donc, en apparence du moins, son train de vie accoutumé.

Yaga seule paraissait changée.

Toute sa belle insouciance s'était envolée, elle ne chantait plus, et la vue de Petro lui causait un malaise indéfinissable ; cela n'empêchait point son aveugle fiancé de venir encore plus souvent que de coutume.

A chaque instant, il trouvait un prétexte pour accourir, et Théodora, fidèle à son système rapace, profitait sans vergogne de sa présence et le traitait comme son propre serviteur, le rudoyait, mais ne le gratifiait jamais d'un kreutzer, se réservant toutefois, à la moindre plainte, de lui interdire l'accès de la cuisine.

Un des côtés faibles du caractère de Petro, c'était sa prédilection pour le travail féminin, dont sa nature gourmande et paresseuse appréciait les revenant-bon. Quelle exquise volupté n'éprouvait-il pas à battre le beurre, à traire les vaches, à surveiller amoureusement la cuisson de friands petits morceaux de lard, quitte à boire à la dérobée quelques chaudes gorgées de lait, à avaler adroitement de petites mottes de beurre frais, ou bien encore, au risque de se brûler, à goûter à pleine bouche, mettant les cuillerées doubles, au fricot de la révérende! Outre la satisfaction matérielle de l'estomac, il éprouvait encore la joie maligne de mettre en défaut la surveillance de son âpre maîtresse. Une autre des imperfections du sacristain, c'était un penchant irrésistible au sommeil ; il était dormeur au point de tout oublier : terre, ciel, paroisse, colère du révérend, fureur de Théodora. Il dormait à l'église tout en chantant les hymnes, dormait en briska à côté de son maître; et ne s'avisa-t-il pas un jour de s'endormir en descendant les degrés de l'échelle qui menait à la cave, alors qu'il portait une large écuelle de lait! La révérende ne le voyant pas revenir et soupçonnant un tour de sa façon se pencha sur la trappe ouverte et cria à tue-tête. Réveillé en sursaut, le malheureux culbuta du haut en bas, brisant son écuelle, répandant le lait, renversant mainte cruche pleine et causant encore bien des dommages, sans compter les plaies et bosses dont il ne se vanta pas.

La révérende faillit devenir folle ce jour-là.

— Comment as-tu le courage d'épouser un pareil imbécile? disait-elle à Yaga.

Celle-ci baissait la tête sans répondre ; elle comprenait seulement à présent toute l'étendue du sacrifice qu'elle avait fait en promettant si légèrement de consacrer son existence entière à cette brute.

Quelquefois, Petro écarquillait ses gros doigts et comptait avec un sourire béat combien de semaines le séparaient encore du grand jour.

— Plus que trente dimanches, ma petite Yaga dorée, et tu viendras habiter ma jolie cabane !

« Si je pouvais être sous l'herbe du cimetière, d'ici là, » pensait la jeune fille sans lui répondre !..

Le dimanche seulement, elle sortait de son abattement; c'était une vraie résurrection. Avec une impatience fiévreuse, elle s'habillait et courait à l'église. Rien de plus éclatant que son turban rouge soigneusement posé sur ses beaux cheveux bruns; sa *burka* de laine brodée éblouissait de blancheur.

Ilko, de son côté, ne manquait pas non plus un office. Debout, les bras croisés, au milieu des hommes, sa haute stature les dépassait tous.

Quelquefois, mus tous les deux comme par un aimant irrésistible, Yaga et lui tournaient la tête l'un vers l'autre, échangeaient un regard rapide comme l'éclair; mais tout de suite, furieux de cette attraction inconsciente, ils baissaient brusquement la tête et reprenaient chacun leur pose indifférente ; et quand enfin, au sortir de la messe, elle passait devant lui, il y avait une visible affectation dans sa manière de l'effleurer sans paraître l'apercevoir, quoiqu'à la vérité, elle eût pu dire, à un cheveu près, comment il était ce jour-là.

Et Ilko, qui voyait ce manège, ne se contenait pas de colère.

IX.

Le froid touchait à sa fin. Théodora, en prudente matrone, avait réuni tout l'hiver dans sa cuisine un essaim de fillettes qui, sous le prétexte d'apprendre le catéchisme, venaient le soir, « à la cheminée, » ébarber des duvets. On était en avril, et dans la cuisine du presbytère, faiblement éclairée par de minces lumignons, les fillettes, pressées les unes à côté des autres comme des oiseaux frileux, regardaient monter doucement la montagne de plumes.

L'air extérieur était si doux qu'une lucarne avait été entr'ouverte et, par bouffées, des effluves printaniers venaient rafraîchir l'atmosphère enfumée.

— J'aurai une paire d'oreillers pour Pâques, s'écria Théodora charmée, se tenant toutefois à distance des petites travailleuses, car la poussière des plumes la faisait tousser. — Cela m'en fera huit, avec les six de mon trousseau, quatre de plus que la femme du prêtre de Stania, qui s'est pourtant mariée avant moi!..

Par la porte entre-bâillée, on apercevait le révérend, assis à une table, qui alignait des chiffres sur de gros registres; quelquefois il interrompait sa besogne, venait faire un tour à la cuisine, et, quand la fantaisie lui en prenait, interrogeait les fillettes :

— Hé! là-bas, Marina, nomme les sacremens?

Mais, sans écouter la réponse que la petite bredouillait, il en questionnait une autre :

— Iréna, dis l'acte d'amour.

— Mon Dieu, bégayait l'enfant, je t'aime au-dessus de tout... parce que,.. parce que...

— C'est bon, approche ici, Anusia; tu diras à Jakubowa, la forgeronne, que je n'irai pas confesser son mari avant qu'elle ne m'apporte, ici-même, le florin qu'elle me doit encore de l'enterrement de son enfant.

— Oh! bienfaiteur,.. Jakubek ne passera pas la nuit, le pauvre, mais je ferai tout de même la commission.

— Silence!.. péronelle, personne ne te demande ton avis.

L'heure était venue où les paysannes arrivaient reprendre leurs enfans. A tout instant, la porte s'ouvrait pour livrer passage à une femme. C'était un moment béni pour Théodora, qui jacassait, interrogeait les commères, se faisait raconter tous les cancans du village : ce qu'on avait mangé au château,.. et les querelles de l'économe allemand avec sa femme qui était jalouse, et les amours du cuisinier et de la femme de chambre. Tous les détails l'intéressaient, et ses yeux s'illuminaient en écoutant ce verbiage.

— Hélas! bienfaitrice, quel malheur! geignait une vieille femme. Jakubek le forgeron vient de décéder tout à l'heure, et sans sacrement encore!.. Sa mort était bien à prévoir depuis ce matin, la pauvre âme! La Jakubowa reste veuve avec quatre petits enfants, et il y en aura bientôt un cinquième... Que Dieu ait pitié de l'innocent!.. Et voyez comme le petit Jésus est bon,.. quand il fait pleurer,.. il fait tout de suite sourire. Juste au moment où l'homme finissait, la truie, — et à ces mots la vieille se plia humblement en deux en disant : — J'en demande pardon, excuse à Dieu, au soleil, au révérend et à la révérende et aux saintes images,.. — la truie a mis bas douze beaux petits pourceaux, aussi blancs que s'ils étaient nés dans la gorge d'une colombe, et elle a douze mamelles; ça fait qu'elle pourra tous les nourrir.

A ce moment, une femme de haute taille entra; elle s'inclina devant Théodora, traversa la cuisine et alla droit au pasteur.

— Je vous baise les mains, mon bienfaiteur.

Elle tenait roulé dans un mouchoir un morceau de cire.

— Voilà ce que mon fils, l'éleveur d'abeilles, vous envoie; il a vu les ruches de Votre Honneur et pourra commencer le travail en mai... Seulement, bienfaiteur, — et ici sa voix devint hésitante, — le salaire que vous avez proposé... est trop mince... C'est le tiers de ce qu'on paie d'habitude,.. et la vie est si dure,.. l'hiver a été si rigoureux,.. le révérend doit comprendre... Mon fils revient seulement du régiment; il a servi huit années, et, pendant ce temps-là, je suis devenue veuve et j'ai dû travailler seule pour élever les petits et suffire à tout... Et si ma dernière fillette est morte,.. révérend,.. ç'a été de privations!..

Ici sa voix étranglée s'arrêta, et elle cacha sa tête dans son tablier.

Bartholomé n'avait pas cessé d'écrire pendant qu'elle parlait, il paraissait extrêmement absorbé dans ses comptes; brusquement il releva le front :

— Auras-tu bientôt fini? s'écria-t-il impatienté;.. je n'ai pas le temps d'écouter tes histoires, j'ai fait mon prix; c'est à prendre ou à laisser.

En un instant, la femme s'était redressée, avait essuyé ses larmes et le regardait d'un œil sec; puis, élevant la voix de façon à être entendue de la cuisine :

— C'est à laisser, alors, Bartholomé Fédorowicz; mon fils ne travaillera pas pour vous; mais rappelez-vous, révérend, que cela ne porte pas bonheur de s'engraisser des sueurs des pauvres gens!..

Et, sans saluer, sans attendre de réponse, elle quitta la chambre, traversa la cuisine et sortit avant que le prêtre fût revenu de sa stupeur. La rage le suffoquait au point qu'il ne pouvait articuler une parole; jamais un paysan ne l'avait traité ainsi.

— Ah! l'orgueilleuse!.. Ah! la coquine maudite!.. Je les retrouverai, elle et son fils,.. je les écraserai!.. Me parler ainsi!.. Que jamais ni lui ni elle n'osent remettre le pied dans cette demeure!.. Vous entendez, vous autres, là-bas?..

A la cuisine, tout le monde tremblait; Yaga, les yeux fixes, se taisait. Dans son cœur, crevé d'angoisse, une seule pensée revenait troublante :.. c'est la mère d'Ilko.

Théodora était blême; elle ne savait à qui elle en voulait le plus, de son mari qui avait provoqué cette scène, ou de cette femme qui avait eu l'audace de lui tenir tête. Tout à coup, avisant la cire qui, encore enveloppée du mouchoir, gisait sur la table, elle la saisit :

— Tiens! rends-lui ça, Yaga; nous ne voulons pas de ses dons... Elle ne doit pas être encore loin, la gueuse!..

Yaga, troublée, prit le mouchoir et sortit. La grande figure de la femme allait atteindre la porte de l'enclos quand la jeune fille la rejoignit.

De hargneux aboiemens de chiens enchaînés perçaient l'air de toutes parts.

— Voici la cire, cria Yaga en tendant la main. Madame la révérende n'en veut pas!..

Mais sèchement la femme la repoussa :

— Je ne reprends pas ce que j'ai donné ; puis, à la blanche clarté de la lune, dévisageant la jeune fille, elle l'attira rudement à elle, et lui plantant son regard dans les yeux :

— Mais je ne me trompe pas, c'est bien Yaga, la servante du pope, celle que mon fils a ramassée l'autre soir dans la fosse. Je suis bien aise de te rencontrer, toi ; j'étais curieuse de voir de tout près une fille promise à un homme et qui veut en attraper un autre. J'ai bien vu tes manières à l'église, chaque dimanche! Quel rôle joues-tu donc, ma fille? N'as-tu pas de mère pour t'avertir?.. Est-ce qu'une honnête femme doit penser à deux hommes à la fois? Tu es donc pire que les bêtes des bois? Celles-là au moins sont fidèles à leurs amours!.. Retiens ce que je te dis, Yaga, — et les éclats de sa voix rude résonnaient dans le silence de la nuit, — si c'est l'argent de Petro que tu veux, aie au moins le courage de te vendre honnêtement... Si c'est après mon fils que tu cours, sois assez franche pour le dire!

Et, lâchant le bras de la jeune fille qu'elle serrait comme dans un étau, la vieille lui tourna le dos et partit.

La honte écrasait Yaga. Comment cette terrible femme avait-elle lu ainsi au fond de son cœur ce qu'elle-même y déchiffrait à peine? Était-elle vraiment aussi pervertie, aussi dégradée? Elle n'aimait pas Petro, c'était certain ; mais de là à aimer Ilko... Courir après tous les deux!.. Oh! non, jamais! jamais!.. sanglotait la malheureuse enfant.

MARGUERITE PORADOWSKA.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES ORIGINES

DE LA

PHILOSOPHIE D'AUGUSTE COMTE

COMTE ET SAINT-SIMON.

Si nous considérons la philosophie du XIXe siècle en France dans son ensemble, nous pouvons dire que le problème qui a le plus préoccupé les philosophes, c'est celui de la diversité et de l'opposition des systèmes en philosophie. La philosophie, en effet, dans la suite de son histoire, nous présente un spectacle des plus décourageans et en apparence inexplicable : c'est que toutes les grandes questions donnent naissance à des conceptions différentes et souvent contraires, qui renaissent sans cesse, toujours plus ou moins semblables à elles-mêmes, mais dont aucune ne réussit à triompher définitivement des autres. C'est ce qu'on appelle des systèmes. Pendant longtemps, on a pu penser que ces disputes venaient de ce que l'on n'avait pas encore trouvé le véritable système, et que, lorsqu'il apparaîtrait, tout le monde s'y rallierait. Mais l'épreuve a été renouvelée si souvent, et par de si grands hommes, qu'il a dû arriver un moment où l'on a perdu l'espérance de voir éclore ce système type et définitif que l'esprit humain réclame. On s'est donc trouvé en face de ce fait, qui paraissait la condition essentielle de la science philosophique, à savoir la contradiction des systèmes, et

l'on a dû se demander ce que ce fait signifiait. Étant donné que la multiplicité des systèmes est la condition fondamentale de la philosophie, et que la victoire définitive et exclusive d'un de ces systèmes n'est pas à espérer, il n'y avait plus que deux solutions possibles : ou tous ces systèmes ont tort, ou tous ces systèmes ont raison. La première de ces deux conceptions est la conception positiviste, la seconde est la conception éclectique. Ce sont ces deux conceptions qui se partagent la philosophie de notre siècle et qui en font l'originalité. Cherchons à expliquer : 1° pourquoi ces deux conceptions ont attendu notre siècle pour se présenter aux esprits ; 2° pourquoi, dans ce siècle même, la conception positiviste a été précédée de la conception éclectique ; 3° quelle est la valeur relative de ces deux conceptions. Pour répondre à ces différentes questions, il faut reprendre rapidement l'histoire de la philosophie moderne depuis Descartes.

I.

A l'époque où parut Descartes, une vaste espérance s'était emparée de l'esprit humain. Au sortir de l'ignorance et de la barbarie du moyen âge, après plusieurs siècles de servitude intellectuelle, il était permis de penser que l'esprit humain, arrivé à la maturité, était devenu apte à penser par lui-même, ou du moins à ressaisir, avec intelligence et indépendance, les traditions de l'antiquité. A la rouille grossière des pédans scolastiques succédait la belle culture des lettres classiques ; aux faux systèmes d'astronomie, de physique, de physiologie, commençaient à succéder les grandes découvertes modernes. Après deux siècles d'un travail confus, mais fécond, Descartes parut enfin pour résumer, condenser, et diriger toutes les aspirations de la renaissance. Il s'appliqua surtout aux mathématiques ; et, créant une méthode nouvelle, il créa une science nouvelle : la géométrie analytique, qui devint, pour la science moderne, un instrument d'une précision et d'une fécondité incomparables. Ayant trouvé ainsi par sa méthode, qui n'était pour lui que l'expression du bon sens, la solution de problèmes qui, jusqu'à lui, avaient paru insolubles, se retournant alors vers la philosophie, et voyant la confusion des opinions philosophiques, comment pouvait-il ne pas croire que c'était à l'ignorance, à l'absence de toute saine méthode, aux disputes stériles, à l'abus de l'autorité d'Aristote, que la philosophie devait l'état « de doutes et d'erreurs » dans lequel elle plongeait les esprits ? Partant de cette idée qu'en philosophie, « il ne se trouve encore aucune chose dont on ne dispute, et par conséquent qui ne soit douteuse, » il dut croire

qu'en appliquant à la philosophie la même méthode qui lui avait si bien réussi en mathématiques, l'on résoudrait de même les questions qui avaient résisté à toutes les disputes des écoles, et que l'on arriverait ainsi à fonder une véritable philosophie. Et que l'on n'oublie pas que par philosophie il n'entendait pas seulement la métaphysique, la psychologie, la morale, mais encore toutes les autres sciences : physique, astronomie, physiologie, toutes sciences qui étaient alors dans le même état que la philosophie elle-même, c'est-à-dire traitées par la méthode de dispute et par le principe d'autorité. Ces sciences n'étaient pas encore devenues des sciences. Il y avait lieu de penser qu'elles le deviendraient; et il n'y avait pas de raison de croire qu'il n'en serait pas de même de la métaphysique. On pouvait donc supposer, et Descartes l'affirmait, que ce n'était qu'une question de méthode. On s'y était mal pris; on s'y prendrait mieux. L'exemple des mathématiques était là. Il n'y avait qu'à le suivre : partir des idées simples, procéder du simple au composé, n'employer que des idées claires et distinctes, ne rien oublier et ne rien omettre, tels sont les principes lumineux de la nouvelle méthode. Il n'y avait qu'à les appliquer, et la science était fondée. Là est la raison du dogmatisme étonnant de Descartes, dogmatisme dont le doute méthodique n'était que l'introduction rapide et provisoire, destinée surtout à débarrasser le terrain de tout ce qui le gênait.

Les prévisions de Descartes se vérifièrent bientôt, du moins en ce qui concerne les sciences proprement dites. La physique, la mécanique, l'astronomie, grâce à Galilée, à Newton, à Huyghens et Descartes lui-même, prirent leur essor, se dégagèrent des vains systèmes et des vagues hypothèses de la scolastique ; ces sciences eurent bientôt des résultats certains, incontestés; on cessa de disputer, on démontra. La forme systématique ou hypothétique fut abandonnée ; la vraie forme scientifique était découverte.

Mais on ne fut pas aussi heureux en philosophie proprement dite, et la séparation de la philosophie et de la science commença à s'accuser d'une manière tranchée. On avait disputé avant Descartes ; on disputa après lui, et d'abord contre lui, puis à sa suite et en poussant ses idées, en différens sens, plus loin ou autrement que lui ; et ses disciples eux-mêmes ne se privèrent pas de disputer entre eux. Au lieu de détruire l'esprit de système en philosophie, la réforme cartésienne lui donna un nouvel essor. On n'avait connu jusque-là que les écoles de l'antiquité; on eut bientôt les écoles modernes. Quatre grands systèmes, à la fin du XVIIe siècle, parurent sous l'inspiration de Descartes : d'abord le système de Descartes lui-même, puis celui de Malebranche, celui de Spinoza, et enfin

celui de Leibniz, sans compter le système scolastique que Descartes n'avait pas détruit, et celui de Gassendi, qui s'était formé en dehors de lui.

Tel était l'état de la philosophie lorsque commença le XVIIIe siècle, qui devait naturellement être disposé à prendre le contre-pied du siècle précédent. Ce siècle est dominé en philosophie par Locke, comme le XVIIe par Descartes. Locke, comme Descartes, est frappé des opinions divergentes et contradictoires qui partagent les philosophes et, comme lui, il cherche un moyen de fonder une philosophie exacte à l'abri des disputes inutiles. Mais il ne paraît pas croire que ce soit la méthode de Descartes qui résoudra le problème. Il est d'un pays et d'un temps où une toute autre méthode était considérée et pratiquée comme la vraie méthode scientifique. Cette méthode est la méthode expérimentale, qui consistait dans l'observation et l'analyse des faits, et non, comme le voulait Descartes, dans la déduction des idées. Sans doute, ce sont surtout les Écossais qui ont invoqué l'exemple des sciences physiques et naturelles, et qui ont pensé qu'il fallait appliquer à la science de l'esprit humain la même méthode qui avait si bien réussi dans ces sciences; mais c'était bien déjà la pensée de Locke, lorsqu'il se glorifiait de vivre dans le temps de M. Newton et de M. Huyghens. Il ne parle pas de Descartes. Sans le dire expressément, comme le firent plus tard Reid et Stewart, il avait tenté ce que les Ecossais devaient recommander après lui, à savoir l'application de la méthode expérimentale à la psychologie. Son livre est la généralisation de cette méthode.

La pensée de Locke inspira toute la philosophie du XVIIIe siècle en Angleterre et en France. On put croire que la métaphysique s'était enfin constituée à titre de science positive. Les savans eux-mêmes l'acceptaient et la reconnaissaient, à titre d'analyse des sensations. Cependant, cette philosophie avait-elle réussi autant qu'elle le croyait à l'élimination de tous les systèmes et à la suppression des controverses philosophiques? Nullement; et la doctrine de Locke devait engendrer, comme celle de Descartes, des opinions hétérogènes. De cette doctrine devaient sortir et l'idéalisme de Berkeley, et le matérialisme d'Holbach et de Diderot, et le scepticisme de Hume, lequel suscitait par réaction le dogmatisme de l'école écossaise fondée sur le sens commun. En dehors des écoles, Rousseau relevait le spiritualisme et le déisme. En outre, indépendamment de ce conflit entre les diverses opinions du siècle, il y avait un conflit plus général et qui ne paraissait nullement terminé par la méthode de Locke. C'était le conflit entre le XVIIIe siècle et le siècle précédent, entre le siècle de l'idéologie et celui de la méta-

physique, le siècle des idées innées et celui de la sensation transformée. Ces deux doctrines se tenaient encore en échec l'une l'autre. L'une n'avait pas définitivement vaincu l'autre dans tous les esprits. Non-seulement la tradition cartésienne subsistait encore dans les écoles, mais dans un grand pays, en Allemagne, la métaphysique régnait encore en souveraine ; au moins en fut-il ainsi pendant toute la première moitié du XVIIIe siècle. La philosophie de Leibniz y occupait une aussi grande place que celle de Locke en Angleterre et celle de Condillac en France. Wolf, le grand disciple de Leibniz, fut le maître des écoles pendant plus de quarante ans. Plus tard, Locke et Hume s'introduisirent en Allemagne, mais ils ne trouvèrent pas un terrain bien préparé. Ils avaient ébranlé, mais non renversé, la philosophie de Leibniz. Cependant, cette philosophie elle-même vieillissait ; elle ne se renouvelait pas, dégénérait de plus en plus et en arrivait à n'être plus qu'une philosophie de collège, ou une philosophie de salon.

C'est alors qu'un autre novateur, Emmanuel Kant, vient à son tour essayer de fonder la philosophie sur une base solide et définitive. Comme Descartes, comme Locke, il pense que si l'œuvre a échoué, c'est qu'on s'y est mal pris. La méthode rationnelle de Descartes n'a enfanté que des hypothèses ; la méthode expérimentale de Locke n'a enfanté que le scepticisme. Essayons d'une nouvelle méthode, de la méthode critique. La critique appliquée à la raison ouvre une voie nouvelle. En effet, elle démontrera contre Locke que tout dans l'esprit humain ne se réduit pas à l'expérience, que tout s'explique si l'on veut par l'expérience, excepté l'expérience elle-même, laquelle n'a aucune valeur si elle ne suppose pas des principes qui lui sont supérieurs ; mais en même temps que la critique défend contre Locke des principes *a priori*, elle croit comme Locke que ces principes sont incapables de fonder une métaphysique, d'atteindre les choses en elles-mêmes, et qu'elles ne sont autre chose que les conditions et les règles de l'expérience. Par ce compromis, Kant pense qu'il a concilié les partisans des idées innées et celles de la table rase ; il croit avoir écarté à jamais les prétentions de la métaphysique, et détruit le rôle de l'hypothèse en philosophie.

Nouvelle illusion : car de cette philosophie circonspecte, qui avait surtout pour objet de fixer des bornes à l'intempérance de l'esprit, va sortir précisément la philosophie la plus ambitieuse, la plus affirmative, la plus intempérante que l'Europe ait jamais connue. De cette philosophie, qui devait couper court à tous les systèmes, naissent en abondance et les uns des autres les systèmes les plus variés : l'idéalisme subjectif de Fichte, l'idéalisme objectif de Schelling, l'idéalisme absolu de Hegel, le réalisme de Herbart, la philosophie de la croyance de Jacobi, la philosophie de la volonté de

Schopenhauer, le pessimisme de Hartmann, etc. Que sais-je ? autant de systèmes que d'individus.

Ainsi les trois grands réformateurs de la philosophie moderne, Descartes, Locke et Kant, ont échoué ; du moins ils ont échoué dans cette œuvre de fonder une philosophie définitive, une philosophie objective. Galilée a fondé la physique, Kepler et Newton l'astronomie, Lavoisier la chimie ; et, depuis eux, il y a la physique, l'astronomie, la chimie. Il n'en est pas de même en philosophie. Ce qui existe, c'est toujours la philosophie de quelqu'un, mais non la philosophie en soi. C'est le système de Descartes, le système de Locke, le système de Kant. Les uns sont pour celui-ci, les autres pour celui-là ; mais personne n'adhère à un symbole commun, à une doctrine unique, identique, s'imposant à tous. Au commencement de ce siècle donc, comme au temps de Descartes, il était permis de dire qu'en philosophie il n'y avait aucune chose « dont on ne disputât et qui, par conséquent, ne fût douteuse. » Pendant longtemps on avait pu croire qu'on s'y était mal pris, et qu'en s'y prenant mieux on aboutirait ; la chose s'est vérifiée pour les sciences positives. En effet, c'est parce qu'on s'y était mal pris que depuis près de vingt siècles, l'astronomie, la physique, la physiologie, la chimie n'avaient fait que si peu de progrès et étaient restées en proie à la dispute. Quand on sut s'y prendre, les progrès furent rapides et prodigieux, et la dispute disparut, au moins pour les parties de la science définitivement établies. Il n'en fut pas de même en philosophie. On s'y prit de toutes les manières, et les plus grands hommes s'en sont mêlés, et cependant les systèmes ont continué de succéder aux systèmes.

Devant une expérience aussi décisive, devant une déception aussi universelle, n'y avait-il pas lieu de prononcer que, de quelque manière qu'on s'y prît, ce serait toujours la même chose, que le système et l'hypothèse sont la seule forme possible en philosophie ; et comme ces systèmes ou hypothèses se contredisent, il faut les écarter tous : en d'autres termes, tous les systèmes sont faux et la philosophie est impossible, au moins à titre de science indépendante reposant sur elle-même et séparée des sciences positives.

Cependant, cette conséquence ne fut pas tout d'abord tirée ; ou, si elle le fut, ce ne fut pas par ceux qui opposaient la philosophie aux sciences, les incertitudes de l'une aux accablantes démonstrations des autres. La conclusion sceptique que nous venons d'indiquer fut, en effet, proclamée au début de ce siècle, non au profit des sciences, mais au profit de la religion. Ce fut l'école théologique d'alors, ce fut surtout l'abbé de Lamennais qui essaya de trancher, par une espèce de coup d'état, le problème philosophique, et crut le moment venu pour avoir raison de la révolution opérée

par Descartes, et faire plier de nouveau, comme au moyen âge, mais d'une manière plus humiliante que jamais, la raison devant l'autorité.

Mais avant d'obtenir cette abdication absolue de la raison elle-même devant la foi, abdication qui était si peu dans l'esprit du siècle, il y avait lieu de se demander si la solution précédente était bien la seule qui fût commandée par l'examen des faits. La philosophie se partage en systèmes et en écoles : voilà le fait. Mais au lieu de conclure que tous ces systèmes ont tort, ne vaudrait-il pas mieux se demander si, au contraire, ils n'ont pas tous raison? La raison est universelle et elle est une chez tous les hommes. Sans quoi ils ne pourraient pas se parler et se comprendre entre eux ; mais cette raison universelle passant par l'esprit de chacun se teint des couleurs de chaque individualité. Tous les penseurs n'ont pas les mêmes habitudes d'esprit; ils ne voient point les mêmes faits ; ils cultivent des sciences différentes ; leur caractère propre et leur humeur se mêlent plus ou moins à leur philosophie. De toutes ces conditions locales et personnelles naissent des manières diverses de dire la même chose. Séparés par les manières de dire, par les impressions diverses, par la diversité des faits avec lesquels ils sont en contact, les philosophes exagèrent encore leurs dissidences par amour-propre et par recherche de l'originalité. Ils mettent leur orgueil et leur gloire à ne pas penser comme les autres. Chaque philosophe est frappé d'un point de vue qui n'a pas frappé les autres aussi vivement que lui. Il exagère ce point de vue ; il y ramène tout, il le croit exclusif de tout le reste. Regardez-y de près ; vous verrez que les points de vue peuvent se concilier, et ne sont souvent que les expressions diverses et incomplètes d'une même vérité. On peut dire de chaque philosophe ce que Leibniz disait de chaque monade, à savoir que chacun est un miroir de l'univers, et qu'elle le réfléchit à son point de vue particulier. C'est encore Leibniz qui disait que tous les systèmes sont vrais dans ce qu'ils affirment et faux dans ce qu'ils nient.

Nous n'avons pas à développer le point de vue de l'éclectisme, qui a été déjà pour nous l'objet de longues études il y a quelques années. Disons seulement que cette pensée correspondait assez bien à cette confiance généreuse que l'esprit humain avait en lui-même au commencement de ce siècle. Dans ce temps-là, c'était l'optimisme qui dominait. La religion avait repris une partie de son empire si ébranlé par le XVIIIe siècle ; et ceux-là mêmes qui ne la croyaient pas vraie la reconnaissaient au moins comme belle ; la poésie était ivre d'idéal ; l'amour y était poétique et pur, et non sensuel. On croyait à la liberté politique et à la souveraineté de la raison ; mais, de plus, on espérait concilier le passé et le présent,

l'admiration de la tradition et les hardiesses nouvelles. A cet esprit de confiance dans la raison, à cet optimisme général, à cette haute espérance de conciliation politique et sociale correspondait en philosophie la pensée d'une conciliation des systèmes et d'une fraternité universelle. Cette philosophie conciliatrice crut avoir trouvé le mot du siècle. Elle a échoué, nous en avons raconté l'histoire ; mais, en échouant, elle a cependant laissé des traces profondes chez ceux-là mêmes qui la combattent. Si on applique à l'école éclectique son propre critérium, on peut dire qu'il y avait dans cette conception une part de vérité dont tout le monde a profité, et aussi une erreur qui devait la perdre. Elle a triomphé comme méthode; elle a échoué comme système, ainsi que tous les systèmes précédens. Cet échec a dû amener par réaction la doctrine contraire. N'osant plus dire que tous les systèmes ont raison, on fut conduit à dire, au contraire, que tous les systèmes ont tort. Au lieu de fonder la métaphysique sur la conciliation des idées, on supprima toute métaphysique par l'exclusion de toutes les idées, ou du moins en ne laissant subsister que celles qui peuvent être extraites des sciences positives. La science, qui, jusque-là, avait accepté la séparation, crut le moment venu de prendre sa revanche et de dire à son tour : C'est moi et moi seule qui suis la philosophie. C'est ainsi que le positivisme est venu se substituer à l'éclectisme.

M. Pasteur, dans son admirable discours de réception à l'Académie française, où il remplaçait Littré, a dit qu'il n'avait rien trouvé de bien nouveau dans le positivisme, que c'est tout simplement une philosophie bien ancienne et bien connue, le scepticisme, et pas autre chose. Cela est vrai, et il est également vrai que tous les systèmes de nos jours ne sont que les systèmes anciens. Tous les systèmes renaissent, mais ils renaissent rajeunis, transformés, sous une forme différente et avec un caractère nouveau. Le positivisme est un scepticisme qui se distingue profondément du scepticisme antérieur. Les anciens sceptiques mettaient en question toute la connaissance humaine, y compris les mathématiques, à plus forte raison les sciences de la nature, qui existaient à peine à cette époque. Les sceptiques du XVIe siècle en étaient encore là. Le livre sceptique d'Agrippa est intitulé : *De incertitudine scientiarum* ; celui du médecin Sanchez a pour titre : *Quod nihil scitur*. Montaigne, dans son scepticisme, ne fait aucune réserve ni aucune exception pour les sciences, qu'il ne connaissait guère. Encore au XVIIIe siècle, en Angleterre, nous trouvons encore un écrit anonyme sur *l'Incertitude des sciences*. Le positivisme se place au contraire à un point de vue tout différent : l'opposition de la science et de la philosophie. M. Pasteur lui-même, dans son discours, en comparant aux sciences morales, qui ne reposent que sur le sentiment, l'inébranlable cer-

titude et les accablantes démonstrations de la méthode expérimentale, ne faisait que développer l'argument fondamental du positivisme.

Il ne faut pas oublier qu'au temps de Descartes, l'opposition que nous venons de signaler entre la philosophie et la science n'existait pas encore, sinon pour les mathématiques. Quant aux sciences de la nature, elles étaient encore livrées à la dispute, aussi bien que la philosophie même, avec laquelle elles étaient confondues. Elles commencèrent alors seulement à s'en séparer; mais, depuis, la séparation a toujours été en s'agrandissant. La physique, l'astronomie, la chimie, la physiologie se sont l'une après l'autre constituées comme sciences positives. Les conceptions individuelles y ont peu à peu cédé la place aux vérités objectives. La science est impersonnelle : ce n'est pas le système de tel ou de tel savant. Sans doute, il y a encore des systèmes et des hypothèses dans les sciences ; mais c'est dans la partie de la science qui n'est pas faite et qui se fait que ces hypothèses se partagent les savans. Ce sont des stimulans à la recherche, destinés à disparaître ou à se transformer en lois positives, selon que l'expérience aura prononcé.

Qu'est-ce donc que le positivisme? C'est la protestation de la science contre la philosophie, appelée la métaphysique ; c'est la substitution de la science à la philosophie; c'est enfin la science elle-même se faisant philosophie. Pendant longtemps, la science n'avait travaillé que pour elle-même. Elle s'était fait un domaine à part en dehors de la philosophie, et avait laissé celle-ci à ses spéculations et à ses disputes. Mais il vint un moment où la science prit conscience de la puissance de ses conquêtes, de la sûreté de ses méthodes, de l'infaillibilité de ses résultats, et elle se demanda si elle n'était pas mûre pour prendre la place de la philosophie, pour devenir philosophie. Elle apporte un critérium qu'elle juge infaillible pour distinguer les questions insolubles de celles qui peuvent être résolues. Tout ce qui ne peut être soumis à la vérification expérimentale doit être écarté comme inutile et inaccessible. L'expérience et le calcul sont les seules méthodes de la science.

Ne croyons pas, cependant, que la philosophie positiviste ne soit que la collection des sciences dites positives : qu'être positiviste, ce soit être chimiste, physicien, mathématicien, et rien de plus. Non ; Auguste Comte proteste énergiquement contre cette interprétation. Sa philosophie est positive, sans doute, mais c'est une philosophie. En dehors de toutes les sciences spéciales et au-dessus d'elles, il y a lieu à une science plus haute et plus générale, et c'est ce qu'on appelle philosophie. Littré aussi se plaint très souvent de l'étroitesse d'esprit des savans, qui ne veulent admettre que leurs sciences proprement dites et que des vérités particu-

lières. La philosophie s'élève au-dessus. C'est une synthèse : elle est la science des généralités les plus hautes dans tous les ordres de sciences. Chaque science a des sommets où se trouve résumée, sous forme de principes, la science tout entière. La philosophie positive s'emparera de ces principes de toutes les sciences, les coordonnera, en établira la hiérarchie, la liaison, l'unité; et, à ce titre, elle pourra encore s'appeler, comme l'ancienne métaphysique, la science des premiers principes.

La philosophie positive ne doit pas être confondue avec ce que l'on appelle, dans les écoles allemandes, la philosophie de la nature. Tous les grands métaphysiciens, Platon ou Aristote, chez les anciens; Descartes, Leibniz, Schelling, chez les modernes, ont eu leur cosmogonie, leur cosmologie, leur ontologie universelle. Mais la philosophie de la nature est toute autre chose que la philosophie des sciences. L'une a pour objet les choses elles-mêmes; l'autre, les œuvres de notre esprit. La première est une partie de la métaphysique; la seconde serait plutôt une sorte de logique supérieure. Ce n'est pas non plus une science de la science, à la manière de Fichte, remontant jusqu'aux premiers principes de l'esprit humain, ce serait plutôt une science des sciences à la manière de Bacon. Celui-ci est le vrai précurseur d'Auguste Comte, comme nous le montrerons plus loin.

Après avoir résumé les deux conceptions fondamentales qui se sont partagé notre siècle, il nous reste à les comparer l'une à l'autre. La conception éclectique est plus large que la conception positiviste, et même elle la contient. En effet, dire que tous les systèmes sont vrais, c'est dire par là même qu'ils sont tous faux à titre de systèmes. Car, comme ces systèmes se contredisent, au moins en apparence, on ne peut les concilier qu'en retranchant de chacun d'eux ce qui est contradictoire, exclusif, particulier. Par conséquent, tous les systèmes ont tort : c'est ce qu'il faut accorder aux positivistes et ce qui était déjà contenu dans la formule éclectique; mais cela ne veut pas dire qu'ils aient tort d'une manière absolue et qu'ils ne puissent pas entrer, à titre de parties intégrantes, dans une synthèse plus générale qui les comprendrait tous; et quand même on ne pourrait pas exécuter cette synthèse, soit parce qu'elle est au-dessus des forces actuelles de l'esprit humain, soit parce qu'elle est au-dessus même de sa nature, il suffirait cependant de concevoir cette conciliation comme possible en soi pour qu'il soit permis de dire qu'on n'aura pas perdu son temps en étudiant ces systèmes.

Non-seulement la formule éclectique : « Tous les systèmes sont vrais, » contient la formule positiviste : « Tous les systèmes sont faux; » mais encore on peut dire que l'éclectisme explique et jus-

tifie le positivisme, et lui fait sa part dans la pensée humaine. Bien plus, l'éclectisme, sans le savoir, bien entendu, et sans le vouloir, a expliqué d'avance sa propre chute, la victoire du principe opposé. Pourquoi cela? Le voici. Autre chose est de poser le principe de l'éclectisme, autre chose est de l'appliquer et de le réaliser. Pour réaliser un parfait éclectisme, il faudrait savoir le tout des choses; car on ne peut tout concilier que par la science du tout. Or, à l'époque de l'éclectisme, la philosophie était exclusivement engagée dans les voies de la méthode subjective. Elle était, du moins en France, entièrement séparée des sciences. Les savans disaient: « O physique, garde-toi de la métaphysique! » et les philosophes disaient: « O métaphysique, garde-toi de la physique! » Il suit de là que la masse immense des faits objectifs était étrangère à la philosophie, et que l'expérience objective lui faisait complètement défaut. Le système si compréhensif de l'éclectisme ne l'était donc que dans le domaine subjectif, mais il laissait en dehors une part immense de la réalité. Il était lui-même une philosophie exclusive; et comme toute exclusion amène une réaction proportionnée, cette exclusion de l'élément extérieur en philosophie dut amener et justifier en partie les prétentions exagérées et exclusives à leur tour de la méthode objective, en d'autres termes du positivisme. C'est ainsi que le positivisme se trouve justifié d'avance par la formule même de l'éclectisme.

Je dis plus: c'est qu'il ne peut être justifié que par là; car, au contraire, son propre principe le condamne à périr et à disparaître, comme ont fait tous les systèmes de philosophie. Suivant lui, tous les systèmes sont faux; or il est un système; donc il est faux. Ne croyez pas que ce soit là un sophisme renouvelé des Grecs: non, c'est l'expression rigoureuse de la vérité. En effet, que reproche le positivisme aux métaphysiciens? C'est la dispute, la controverse; c'est que rien n'est tranché, rien n'est résolu. Mais quelque chose a-t-il été tranché par le positivisme? On a disputé avant lui, mais on dispute encore après lui. Les positivistes argumentent contre les métaphysiciens, mais les métaphysiciens argumentent contre les positivistes. Il n'y a rien de changé; il n'y a qu'un système de plus.

Le positiviste invoque en son honneur le fait que nous avons nous-même signalé, à savoir l'extension de l'esprit positiviste. Mais toutes les grandes doctrines ont laissé après elles un esprit qui leur a survécu et ne les a pas empêchées de mourir. L'esprit cartésien, ou la méthode des idées claires et distinctes, a survécu à Descartes; l'esprit de Condillac, ou l'analyse appliquée aux sensations, a survécu à Condillac; l'esprit critique de Kant a survécu à

Kant, et enfin l'esprit éclectique lui-même a survécu à la philosophie de M. Cousin. On peut donc garantir d'avance, sans risque de se tromper, que l'esprit positiviste, c'est-à-dire le goût et le choix de la méthode objective en philosophie, survivra à Auguste Comte. On ne fera plus de psychologie subjective sans psychologie objective ; on ne fera plus de métaphysique sans cosmologie, ni de morale sans économie politique et sans la connaissance des faits sociaux. Mais tout cela n'est pas le positivisme, et celui-ci, en tant que système, ira rejoindre les autres.

Non-seulement le système positiviste n'a pas détruit les systèmes antérieurs, comme il aurait dû le faire; mais lui-même, à son tour, comme toutes les autres doctrines, a engendré des systèmes. Le positivisme orthodoxe d'Auguste Comte n'est plus soutenu que par un très petit nombre de personnes. Littré l'avait désavoué sur presque tous les points ; et sa propre doctrine à lui, comme l'a très bien dit M. Caro, n'est plus guère qu'un empirisme de sens commun. En Angleterre, où l'on est convenu de mettre à l'honneur des positivistes toute une grande école philosophique, on a vu M. Stuart-Mill réintroduire la psychologie subjective de Condillac et de Locke, et ressusciter l'une des hypothèses les plus subtiles et les plus aiguës de la vieille métaphysique, l'idéalisme, c'est-à-dire la négation de l'existence des corps. On a vu également M. Herbert Spencer construire une vaste synthèse tout à fait semblable à celles du passé. La méthode en est bien, si l'on veut, due à l'esprit positiviste, mais le contenu ressemble beaucoup à celui de Spinoza.

Le positivisme se présente donc sous le même aspect que tous les autres systèmes de philosophie. Au premier moment, on croit qu'il va tout remplacer ; mais, à mesure qu'on le connaît mieux et qu'on en aperçoit mieux les lacunes, les anciennes conceptions se maintiennent contre lui ; et lui-même se divise en écoles, en hérésies, et donne naissance à des conceptions qui s'ajoutent aux précédentes. Voilà ce qui s'est passé pour le positivisme, comme pour l'éclectisme, comme pour le kantisme ou le cartésianisme. Si donc nous n'avions à notre disposition que le critérium positiviste, à savoir la cessation des controverses, nous dirions que ce système ne vaut pas mieux que les autres, qu'il ne faut pas de philosophie du tout, mais de la physique, de la chimie, des mathématiques, et rien de plus : ce qui est absolument l'opposé de la pensée d'Auguste Comte. Au contraire, comme nous venons de le voir, le positivisme peut être justifié et même placé haut, si on le considère du point de vue large et conciliateur qui s'applique à tous les systèmes.

Nous avons, dans des travaux précédens, exposé en détail l'histoire

philosophique du fondateur de l'éclectisme, M. Victor Cousin (1). Nous aurions voulu pouvoir faire le même travail sur le fondateur du positivisme, M. Auguste Comte ; mais le temps nous fait défaut pour une aussi grande étude, et nous n'osons pas promettre de la pousser aussi loin et d'une manière aussi complète. A tout le moins essaierons-nous d'en donner quelques fragmens ; et, pour commencer, nous étudierons d'abord la genèse de cette philosophie, de quel milieu elle est sortie, à quelles traditions elle se rattache, comment et dans quelles circonstances elle a paru au grand jour. Nous aurons beaucoup à profiter dans le livre de Littré, intitulé : *Auguste Comte* (*1863*), qui est la source principale pour cette étude ; mais peut-être trouverons-nous aussi quelque chose à y ajouter.

I.

Si l'on essayait de deviner *a priori*, d'après les explications précédentes, comment a pu naître la philosophie d'Auguste Comte, on serait tenté de croire que cette philosophie, à son origine, a dû se présenter à titre de réaction et de protestation contre la philosophie spiritualiste de Victor Cousin. L'histoire de la philosophie nous apprend que toute école nouvelle est toujours suscitée par un besoin de contradiction contre les écoles régnantes. Si l'on considère que la doctrine de Comte a paru en 1830, au moment de la plus grande fortune de Victor Cousin, qu'elle a éclaté et, on peut dire, triomphé après 1848 et 1850, à l'époque de la chute de l'éclectisme, on sera assez tenté de supposer *a priori* que cette philosophie nouvelle donne la réplique à l'autre, et qu'Auguste Comte est l'antithèse de Victor Cousin. Cependant, l'étude attentive des faits nous montre que les choses ne se sont pas passées ainsi. Sans aucun doute, le succès du positivisme a coïncidé avec l'affaiblissement du spiritualisme éclectique, et ce succès a été dû, en partie, à un besoin de révolte contre la philosophie antérieure ; mais, à l'origine, Auguste Comte ne paraît pas avoir rien eu à voir avec la philosophie de Cousin. Il n'a subi aucune influence, aucune action de ce côté, même à titre d'adversaire. Il ne semble pas l'avoir connu. Tout au plus rencontre-t-on dans ses ouvrages quelques allusions très courtes aux idées de Jouffroy ; mais rien, absolument rien sur la philosophie éclectique. La sienne s'est développée parallèlement, sous d'autres influences, dans un autre milieu ; elle est sortie d'une autre origine. On pourrait croire aussi que la philosophie positive a été le retour, la revanche du sensualisme vaincu par l'école éclectique, qu'elle se rattache directement aux derniers représentans de

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier, du 1er et du 15 février, et du 1er mars 1884.

la philosophie du XVIIIe siècle, aux idéologues, aux sensualistes, aux matérialistes, à Tracy, à Cabanis, à Broussais. Il y a ici une part de vérité; mais d'abord ce n'est pas à l'élément idéologique (Condillac, Tracy, La Romiguière) qu'Auguste Comte se rattache; car il est à peu près aussi opposé à l'idéologie qu'à la psychologie. Il serait plus exact sans doute de le rattacher à Cabanis et à Broussais; et pour certaines parties de la philosophie, pour ce qu'il appelle la physiologie intellectuelle, il relève certainement de ces deux médecins philosophes; mais sa philosophie générale a une toute autre signification, une toute autre envergure que celle de Cabanis et de Broussais. Elle prend les choses de plus haut; elle présente une surface beaucoup plus large. Elle n'est pas seulement une physiologie mentale, elle est une philosophie dans le sens large du mot. Sans doute, c'est bien l'esprit du XVIIIe siècle, dont elle est au fond animée et qu'elle vient relever d'une défaite passagère; mais c'est cet esprit interprété dans un sens plus étendu, et avec plus de largeur que dans le petit cercle étroit de Tracy, ou dans l'école plus profonde, mais encore plus étroite de Cabanis. Il nous faut donc remonter plus haut.

Nous avons dit déjà que, selon nous, le véritable précurseur d'Auguste Comte dans le passé, c'est Bacon. Il y a dans Bacon deux philosophes : d'une part, l'auteur du *Novum organum;* de l'autre, l'auteur des *De augmentis et dignitate scientiarum :* d'un côté, le législateur de l'induction; de l'autre, ce qu'on pourrait appeler le prophète et l'organisateur de la science moderne. On a pu contester le premier de ces deux rôles, et encore bien injustement. Pour le second, pour la vue claire, perçante avec laquelle Bacon a décrit par avance le rôle futur de la science, son caractère propre, ses progrès, sa méthode, ses cadres, son rôle civilisateur, pour cette sorte de seconde vue, il n'y a pas à hésiter : il faut reconnaître que Bacon a été dans le vrai. Il est le premier qui ait, avec netteté et avec une éloquence merveilleuse, préconisé, prophétisé la science moderne. Il en a déterminé les cadres, il en a dressé la carte, il en a vu les lacunes et prévu les additions futures. Or, de toutes les œuvres de la philosophie moderne, celle qui ressemble le plus à celle de Bacon, c'est celle d'Auguste Comte; et réciproquement, l'œuvre qui ressemble le plus au cours de philosophie positive, c'est le *De augmentis.* Ce que Bacon a fait par une sorte de pressentiment de génie, Auguste Comte l'a fait après coup, après expérience; il a vu réalisé ce que Bacon avait deviné. Bacon est donc le vrai initiateur de la philosophie positive.

Non-seulement il y a entre ces deux entreprises une affinité logique, une ressemblance interne, mais il n'est pas impossible de découvrir la filiation historique qui rattache l'une à l'autre. Tout le

monde sait que le maître immédiat d'Auguste Comte, celui dont il a reçu la première influence (dans quelle mesure et dans quelles limites, c'est ce que nous aurons plus tard à déterminer), a été le célèbre Saint-Simon. En effet, le premier écrit d'Auguste Comte est signé de son nom, avec cette addition qu'il a plus tard effacée de tous les exemplaires (1), mais qu'il avait laissé imprimer : *Élève de Henri de Saint-Simon*. Maintenant, nous savons peu de chose de l'éducation scientifique de Saint-Simon, qui a dû être assez superficielle; mais lui-même, dans un fragment biographique écrit de sa main, nous dit que sa première éducation avait été dirigée par d'Alembert, « éducation, ajoute-t-il, qui m'avait tissé un filet métaphysique si serré qu'aucun fait important ne pouvait passer à travers. » Que faut-il entendre par cette éducation dirigée par d'Alembert? Faut-il croire que d'Alembert aurait été le précepteur, le gouverneur, ou même le répétiteur de Saint-Simon? C'est ce qu'on admettra malaisément étant donnés l'âge et la situation de d'Alembert lors de la jeunesse de Saint-Simon. Il est probable que ce fut plutôt une influence, un commerce intellectuel, quelques conseils donnés de loin en loin; mais quel qu'ait été le mode d'influence exercée par d'Alembert sur Saint-Simon, ce qui est certain, c'est qu'il y a eu communication entre eux, et que Saint-Simon lui-même rattache à d'Alembert l'idée de tous les travaux scientifiques qu'il a accomplis. La valeur propre de ses travaux n'a pas ici une grande importance. Ce que nous avons à y constater, c'est le passage de d'Alembert à Auguste Comte. Or, ce qui se manifeste évidemment dans les travaux ou essais de travaux, dans les prospectus, les plans d'ouvrage, toujours plus ou moins mêlés de charlatanisme, de Saint-Simon, c'est l'idée de l'unité et de l'organisation des sciences : ce qui paraît avoir exercé le plus de prestige sur son imagination et sur celle de ses disciples, c'est la grande œuvre du XVIIIe siècle, dont d'Alembert a été avec Diderot le chef, l'organisateur, le collaborateur : c'est l'*Encyclopédie*. Nous voyons, en effet, Saint-Simon, en 1810, publier un prospectus sous ce titre : *Nouvelle encyclopédie*, première livraison servant de programme. Il avait écrit un manuscrit, probablement perdu, sous ce titre : *Mémoire sur l'Encyclopédie*. Son plus grand ouvrage sur ces matières : *Introduction aux travaux scientifiques du XIXe siècle (1807-1808)*, n'est qu'une sorte de préface à cette œuvre, analogue à la préface de d'Alembert à la grande *Encyclopédie*.

Cette idée d'une encyclopédie a toujours hanté l'imagination des

(1) Nous avons nous-même entre les mains un exemplaire offert par Auguste Comte au docteur Esquirol, et où la suscription indiquée est soigneusement barrée, mais encore très lisible.

saint-simoniens. La seule œuvre de ce genre dans notre siècle qui ait un caractère philosophique et synthétique, et qui est restée inachevée, a été l'*Encyclopédie nouvelle* de Pierre Leroux et de Jean Reynaud, en 1838. Or, ces deux philosophes étaient l'un et l'autre des transfuges de l'école saint-simonienne. Ils avaient rompu avec Enfantin lors de la grande crise provoquée par les prédications de celui-ci sur la femme et sur la famille; mais ils avaient cependant subi profondément, au moins le premier, l'influence de Saint-Simon et de ses vues encyclopédiques. Plus tard, vers 1860, les survivans encore puissans du mouvement saint-simonien essayèrent, sous l'influence cachée d'Enfantin qui ne paraissait pas, sous la direction d'un homme plein d'esprit et de feu, Charles Duveyrier, et sous le patronage des frères Pereire, qui avaient conservé les croyances humanitaires de leur jeunesse, les derniers saint-simoniens essayèrent encore une fois de grouper dans une encyclopédie qui devait être l'œuvre du siècle tous les savans dans tous les genres. On se réunit souvent; on parla beaucoup, on dîna ensemble; mais rien n'aboutit : mais ce n'en est pas moins la preuve de l'importance que le saint-simonisme attachait à l'idée d'une encyclopédie.

Si nous nous demandons maintenant ce qu'est le positivisme d'Auguste Comte, nous trouverons que le caractère principal de son œuvre est le caractère encyclopédique, et que sa philosophie est une philosophie encyclopédique. La grande *Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert avait été surtout une œuvre de combat. A ce titre, elle avait pu se faire sous la forme fragmentaire et collective d'un dictionnaire; car pour une œuvre critique et destructive, on peut s'adresser à une multitude. Le sentiment commun de la liberté et de l'indépendance de la science suffisait. Mais ce que les saint-simoniens voulaient faire, c'était une encyclopédie positive, constructive, synthétique. Après la critique, l'organisation. Or, en s'adressant à tous les savans dans tous les genres, on ne pouvait espérer d'arriver à l'unité, car chacun y eût apporté son esprit particulier. C'est pourquoi la dernière tentative des saint-simoniens a échoué. Quant à s'adresser à une école, à l'école humanitaire par exemple, comme l'*Encyclopédie nouvelle* de Pierre Leroux, outre que cette école était elle-même partagée en deux tendances bien distinctes (car Pierre Leroux était panthéiste et Jean Reynaud spiritualiste et théiste), une aussi grande œuvre ne pouvait être soutenue par un esprit aussi particulier, et les tendances néo-religieuses de cette école n'étaient pas de nature à alimenter et à faire vivre un dictionnaire scientifique. Il reste donc que l'œuvre encyclopédique ne pouvait être accomplie que par un seul homme. Ce fut l'ambition d'Auguste Comte. Ce que l'*Encyclopédie* du XVIIIe siècle avait été

sous forme fragmentaire et impersonnelle, il essaya de le faire sous une forme systématique et synthétique. Bien entendu, il n'avait pas à entrer dans le détail des sciences ; mais il pouvait fixer l'idée de la science, diviser, classer et hiérarchiser les sciences, caractériser chacune d'elles par sa méthode et ses idées fondamentales, et les enchaîner ainsi les unes aux autres. Or, c'est là précisément ce que d'Alembert avait essayé de faire lui-même, soit dans la *Préface* de l'*Encyclopédie*, soit dans ses *Élémens de philosophie*, et surtout dans les *Éclaircissemens* de cet ouvrage. Or, par Saint-Simon, nous sommes remontés à d'Alembert, par d'Alembert nous remontons jusqu'à Bacon. On sait, en effet, que la *Préface* de l'*Encyclopédie* dérive en droite ligne de Bacon, et que c'est lui qui est représenté comme le premier inspirateur de cet ouvrage.

On voit qu'Auguste Comte se rattache à Bacon par une filiation assez directe, sans passer le moins du monde par l'intermédiaire d'aucun philosophe proprement dit, par exemple Condillac ou Helvétius. C'est cette filiation baconienne qui a facilité le passage de la philosophie de Comte en Angleterre. Elle retournait à sa source. C'est pourquoi l'on voit les Anglais, Stuart Mill, Grotte, Miss Martineau, Herbert Spencer se rattacher plus ou moins directement à Comte, et saluer son œuvre dans le temps même où en France elle était encore presque ignorée. C'est encore un caractère de cette philosophie qui se retrouve également dans la philosophie anglaise, surtout dans celle de Spencer, d'avoir son origine exclusive dans les sciences proprement dites, tandis qu'à la même époque, en France, un autre savant, bien plus grand qu'Auguste Comte, l'illustre Ampère, reconnaissait deux groupes irréductibles de sciences, les sciences de la matière et les sciences de l'esprit, et fondait sa propre philosophie, selon la tradition de Descartes, sur la connaissance de l'esprit par lui-même.

En résumé, nous trouvons trois précurseurs à Auguste Comte : Saint-Simon, d'Alembert et Bacon. Il faut encore en ajouter un quatrième, auquel, du reste, se rattachait également Saint-Simon, et que l'école saint-simonienne a toujours compté parmi ses ancêtres : c'est Condorcet. Si par ses vues générales sur la science et l'organisation des sciences, Auguste Comte rappelle d'Alembert et Bacon; d'un autre côté, par ses vues sur la philosophie de l'histoire et sur le développement de l'esprit humain, Auguste Comte relève de Turgot et de Condorcet. Si nous considérons maintenant que Condorcet a été lui-même en mathématiques, l'élève de d'Alembert, qu'il fut son exécuteur testamentaire, qu'il prononça son éloge à l'académie des sciences, qu'il collabora à l'*Encyclopédie*, on voit que nous ne sortons pas de la tradition encyclopédique, et que c'est

toujours par le côté scientifique qu'Auguste Comte se rattache au XVIIIe siècle.

Indiquons encore d'autres circonstances qui ont leur place dans les origines de la philosophie positive. Auguste Comte était un élève de l'École polytechnique. Il y entra en 1814. Saint-Simon, son maître, avait eu de fréquens rapports avec cette école, alors toute nouvelle et dans tout son éclat. Lorsque, après la révolution, il commença à être saisi de la passion de la science, il était venu prendre son domicile en face de l'école. Il en connaissait les professeurs, qu'il invitait à dîner. Il était particulièrement en rapport avec Monge, qu'il avait connu à Metz dans sa vie de garnison. Il connut aussi particulièrement Poisson, dont il fit les frais d'étude. Plus tard, dans ses projets politiques, l'École polytechnique fut toujours un des pivots sur lesquels il faisait reposer la société future, où l'empire devait appartenir à la science et non à la force. Aussi est-ce à l'École polytechnique qu'il dut ses principaux disciples, Enfantin, Transon, Michel Chevalier et enfin Auguste Comte. Celui-ci devint plus tard et resta toute sa vie examinateur de l'école. De tous ces faits nous pouvons conclure que la philosophie d'Auguste Comte pourrait être définie la philosophie de l'École polytechnique.

Ce n'est pas cependant la seule école qui ait le droit de revendiquer sa part dans la construction de la philosophie positive; une autre y contribua également : c'est l'École de médecine. Saint-Simon nous apprend, en effet, qu'après être resté trois ans près de l'École polytechnique, croyant sans doute avoir suffisamment exploré le champ des sciences mathématiques, il s'éloigna en 1801 de ce voisinage, pour aller s'établir près de l'École de médecine et nouer avec les membres de cette école des relations nouvelles. Nous verrons aussi que c'est un médecin, un des amis de Saint-Simon, le docteur Burdin, qui suggéra le premier à celui-ci, et peut-être par lui à son disciple, le premier germe de la théorie des trois états, principe fondamental de la philosophie positive. Nous avons signalé également l'influence de Broussais et du docteur Gall. Enfin, n'oublions pas que le grand vulgarisateur de la philosophie de Comte a été Littré, le traducteur d'Hippocrate, qui, sans être médecin, a fait cependant des études de médecine. La doctrine de Comte doit donc à cette seconde source autant qu'à la précédente, et l'on peut dire qu'elle est à la fois la philosophie de l'École polytechnique et de l'École de médecine.

Après avoir ainsi tracé d'une manière générale la filiation et la généalogie de l'école, insistons plus particulièrement sur l'influence qui a été, pour Auguste Comte, la plus prochaine et la plus immé-

diate, et qui a eu sur lui le plus d'action : je veux dire l'influence de Saint-Simon.

II.

On est étonné, au premier abord, que le positivisme soit sorti du saint-simonisme, car il semble que ce soient deux conceptions bien différentes et même contradictoires. Le saint-simonisme a laissé le souvenir d'une conception idéale et mystique, d'une œuvre d'imagination et essentiellement chimérique ; le positivisme, au contraire, comme son nom même l'indique, a pour caractère de s'appuyer sur le concret, le réel, le positif. En second lieu, le saint-simonisme a été une entreprise d'organisation sociale; le positivisme, une œuvre d'organisation scientifique. L'une est une utopie sociale, l'autre une philosophie spéculative. Voilà bien des différences, et elles sont incontestables. Cependant, il n'est pas moins certain que le positivisme est issu du saint-simonisme. Pour ce qui est du premier point, l'opposition signalée est réelle ; mais c'est précisément sur ce point qu'a eu lieu la rupture entre les deux écoles; et, d'ailleurs, dans sa seconde période, le positivisme a fini précisément comme le saint-simonisme par une phase mystique et religieuse. Quant au second point, on se trompe quand on ne voit dans le positivisme qu'une conception théorique et purement scientifique : c'était avant tout une conception sociale. Le principal objet d'Auguste Comte a été de créer une science sociale. Son premier écrit, dont nous parlerons tout à l'heure avec quelque détail, est intitulé : *Système de politique positive*. Il a repris plus tard ce titre et l'a appliqué à son second grand ouvrage en quatre volumes, qui contient sa dernière philosophie. Même dans le *Cours de philosophie positive*, qui est son véritable monument, les trois derniers volumes portent sur ce qu'il appelle *la physique sociale*, la science sociale. La science sociale occupe donc à peu près les trois quarts de la philosophie totale d'Auguste Comte ; le reste n'est guère que l'introduction de la physique sociale. On voit le lien étroit qui unit sur ce point Auguste Comte et Saint-Simon. Cependant, ici encore, il faut signaler une différence dans la ressemblance même. Saint-Simon et ses disciples poursuivaient un but pratique : ils prétendaient procéder immédiatement à une réforme sociale ; ils apportaient un plan de société. Auguste Comte, au contraire, ne se proposait pas d'abord un but immédiatement pratique ; ce qu'il voulait, c'est que la politique devînt une science soumise aux mêmes conditions que les autres sciences. Son but était donc essentiellement et éminemment scientifique. Il se moquait des panacées sociales; il

traitait de haut et avec le dernier mépris les utopies socialistes. Plus tard, à la vérité, les événemens inattendus de 1848 le prirent de court, et le forcèrent à son tour à se poser prématurément en réformateur social; mais ce n'était nullement dans ses plans primitifs, et ce qu'il inventa à cette époque en ce genre était si monstrueusement absurde que Littré, qui l'avait suivi jusque-là, s'en confessa plus tard hautement comme de la plus grande faute de sa vie.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de ces affinités et de ces oppositions du saint-simonisme et du positivisme, au point de vue des principes, ce qui est vrai historiquement et en fait, c'est qu'Auguste Comte a vécu plusieurs années dans l'intimité de Saint-Simon, qu'il l'a appelé son maître et s'est déclaré son élève, qu'il a travaillé pour lui; enfin que par la différence d'âge, par le brillant de l'imagination et la contagion d'un génie enthousiaste et ardent, Saint-Simon a dû exercer un grand empire sur un jeune esprit, quelque original d'ailleurs qu'ait pu être celui-ci. Cette influence, sans doute, ne doit pas être exagérée. Saint-Simon était un esprit essentiellement décousu, incohérent, très peu scientifique. Comte était, au contraire, un esprit constructeur et systématique, et il avait fait de solides études scientifiques; sans être un mathématicien original, il était instruit en mathématiques, puisqu'il est resté toute sa vie examinateur de l'École polytechnique. Il a dû bien souvent prendre en défaut la science superficielle de son maître; et ce ne fut pas là sans doute une des moindres causes qui lui donnèrent la conscience de sa haute personnalité. On peut donc croire que s'il a reçu du maître une excitation générale et un certain ordre de pensées, la construction de son œuvre n'appartient cependant qu'à lui.

Pour mesurer d'aussi près que possible l'influence exercée par Saint-Simon sur Comte, nous nous aiderons du travail de M. Littré, qui a étudié ce point dans son livre : *Auguste Comte et la philosophie positive* (1863); nous recueillerons les données qu'il a rassemblées en les complétant par des analyses plus précises. Dans cette question, M. Littré se montre impartial, plutôt sevère à l'égard de Comte, et même trop libéral à l'égard de Saint-Simon. Il va jusqu'à dépouiller les écrits de celui-ci qui n'ont pas paru de son vivant, et qu'Auguste Comte n'a peut-être jamais connus, par exemple le *Mémoire sur la science de l'homme*, qui est de 1813, mais qui n'a été publié qu'en 1859 (1) : « Mais, dit Littré, M. Comte pouvait en avoir reçu l'équivalent par la conver-

(1) *Œuvres choisies de Saint-Simon*, publiées par Hubbart, 3 vol. in-12. Bruxelles, 1859.

sation. » Il met en doute et tient en défiance le témoignage d'Auguste Comte lui-même, et celui de Mme Comte. Le premier avait dit que sa rencontre avec Saint-Simon avait été pour lui « un malheur sans compensation. » Mme Comte, de son côté, malgré ses griefs personnels contre son mari, racontait qu'elle l'avait vu souvent en conversation et en discussion avec Saint-Simon, et que, dans ces conversations, elle ne pouvait s'empêcher de croire que « c'était Comte qui était le maître et Saint-Simon le disciple. » M. Littré répond que cela a bien pu être vrai à la fin des rapports de ces deux hommes, que le rôle de l'un et de l'autre a pu être interverti à mesure que le second prenait de plus en plus conscience de sa personnalité; mais l'on ne peut rien conclure de là contre l'influence première. Par la même raison, Auguste Comte a pu s'exagérer les torts de Saint-Simon à son égard et juger le passé par les préventions de la dernière heure. « Ce qui est certain, dit Littré, c'est que pendant deux ans au moins, de 1818 à 1820, Auguste Comte a été l'élève de Saint-Simon et qu'il a subi son action. Il est entré auprès de lui avec les idées critiques et révolutionnaires du XVIIIe siècle; il s'en est séparé en possession de la conception positive; mais, entre ces deux phases, il a dû traverser une phase intermédiaire qui a servi de passage de l'une à l'autre. » C'est Saint-Simon qui a déterminé ce passage. « C'est avec lui, dit Littré, qu'il fit l'apprentissage des idées organiques qui commençaient à travailler la France et l'Europe. » On sait, en effet, que la nouveauté et la pensée mère de Saint-Simon ont été que le moment était venu de substituer à la phase critique, anarchique, négative, destructive qui caractérise et la philosophie du XVIIIe siècle et la révolution française, une phase constructive, dogmatique, organique, selon l'expression de l'école. La première publication capitale de Saint-Simon est intitulée : l'*Organisateur*, et déjà, dans tous ses écrits, il préconisait les idées d'organisation. A la vérité, on pourrait se demander, si même dans ces vues générales, qui dominent tout le saint-simonisme, il n'y a pas déjà une part qui dénoterait l'influence d'Auguste Comte; car la publication de l'*Organisateur* est de 1819-1820, et Comte était déjà près de Saint-Simon dès 1818. — Or, de même qu'en 1816 et 1817, on peut soupçonner que les vues historiques de Saint-Simon (par exemple, l'importance donnée à l'affranchissement des communes) reviennent à son secrétaire d'alors, Augustin Thierry, qui s'intitulait lui-même son fils adoptif, de même on pourrait croire que l'opposition des idées critiques et des idées organiques et la haute importance donnée au principe d'organisation révéleraient l'action d'Auguste Comte. Saint-Simon n'aurait donc eu d'autre mérite que d'avoir eu deux secrétaires, d'esprit supérieur, et de s'être assimilé leurs idées. Mais ce serait là une hypothèse bien raffinée et

sans aucune espèce de preuves. Il est plus rationnel d'adopter la supposition inverse, et de croire que c'est Saint-Simon qui, guidé par des vues théoriques et un instinct supérieur, a révélé à Thierry l'importance historique de la révolution communale du XIIe siècle, et à Auguste Comte l'importance des idées positives substituées aux idées négatives du siècle précédent. Ceux qui ont connu Saint-Simon dans la dernière phase de sa vie, vers 1825, parlent de lui avec tant d'admiration, et ont été si frappés de son action et de sa puissance prophétique, de l'abondance de ses idées, qu'il est difficile d'admettre qu'il n'ait eu par lui-même aucune idée ; et il serait tout à fait injuste de le dépouiller sans preuve au profit de deux jeunes gens d'un haut esprit sans doute, mais qui alors acceptaient eux-mêmes le rôle de fils et d'élève.

D'ailleurs, si l'on voulait suivre dans le détail les écrits de Saint-Simon, bien avant ses relations avec Auguste Comte, de 1801 à 1820, on y trouverait non-seulement le principe fondamental de son école, à savoir la substitution du principe organique au principe critique, mais, en outre, beaucoup d'idées sur la science et sur les sciences, qui sont devenues le fond de la philosophie positive. C'est ce que M. Littré a montré avec précision. C'est, par exemple, un fait remarquable de trouver dans un écrit de Saint-Simon, de 1803 (*Lettres d'un habitant de Genève*), la caractéristique de la science telle que l'ont donnée plus tard les positivistes, à savoir la vérification et la prévision. « Un savant, dit Saint-Simon, est un homme qui prévoit. » La gloire des savans est dans « les vérifications qui se font de leurs opinions. » On trouve aussi dans le même écrit cette idée que l'étude des phénomènes a dû suivre l'ordre de leur complication. « Les phénomènes chimiques étant beaucoup plus compliqués que les phénomènes astronomiques ont dû être étudiés longtemps après. » Cette autre pensée est encore une pensée mère du positivisme, à savoir que « de même que l'astronomie s'est débarrassée de l'astrologie, de même que la chimie s'est débarrassée de l'alchimie, de même la physiologie doit se débarrasser de l'influence des moralistes et des métaphysiciens. » On trouve même dans Saint-Simon l'expression propre de philosophie positive employée à propos de Descartes : « Descartes, est-il dit, arracha le sceptre du monde des mains de l'imagination... Il a senti que la philosophie *positive* se divisait en deux parties : la physique des corps bruts, la physique des corps organisés. »

Il ne faut pas s'exagérer sans doute l'importance de ces vues lumineuses jetées çà et là dans un ouvrage dont le reste est détestable, et qui n'a, s'il est permis de parler ainsi, ni queue ni tête. Jamais Saint-Simon n'a été capable de faire un livre. C'est un désordre, une incohérence, une diffusion dont on n'a pas d'idée.

On trouve aussi chez lui les idées les plus disparates et les plus contradictoires, comme le fait remarquer Littré. C'est, par exemple, après ce qui vient d'être dit sur la philosophie positive et la nécessité de l'expérience, cette pensée que « la méthode *a priori* doit se substituer à la méthode *a posteriori*. » C'est encore la prétention de tout expliquer par la gravitation ; c'est enfin un ton ridiculement insolent à l'égard des plus grands chimistes. Néanmoins, malgré tous ces défauts, il reste que quelques-unes des idées les plus importantes du positivisme avaient été entrevues par Saint-Simon.

Ce qui est d'ailleurs plus important que ces rencontres plus ou moins fortuites de quelques passages épars, c'est une doctrine qui n'appartient pas à Saint-Simon lui-même, mais qui nous est communiquée par lui, et rapportée par lui aussi à un personnage ignoré, que du moins nous ne connaissons pas autrement, et que l'on appelle le docteur Burdin. Saint-Simon nous reproduit les idées et les discours de ce médecin, peut-être même un texte de lui, dans son *Mémoire sur l'homme*. Voici les principales idées de ce travail ; on y reconnaîtra la plupart des idées d'Auguste Comte : « 1° toutes les sciences ont commencé par être conjecturales avant de devenir positives ; 2° les sciences sont devenues positives selon leur ordre de complication ; 3° les sciences sont entrées dans l'enseignement public à mesure qu'elles sont devenues positives ; 4° la physiologie, par suite des travaux de Vicq-d'Azir, de Cabanis, de Bichat et de Condorcet, est sur le point de devenir une science positive, et alors elle entrera dans l'enseignement public ; 5° la morale deviendra une science positive quand elle sera fondée sur la physiologie ; 6° la philosophie deviendra une science positive quand elle prendra pour base les faits généraux des sciences particulières. » Nous avons ici la philosophie positive dans son germe, dans ses principes fondamentaux. On peut se demander, à la vérité, si Auguste Comte a eu communication de ce travail philosophique, car il se trouve dans le *Mémoire sur l'homme*, qui n'a été publié qu'en 1859 ; mais il est bien probable que Saint-Simon a dû faire prendre connaissance de ses écrits manuscrits à son jeune disciple ; et, comme le dit Littré, celui-ci en a reçu l'équivalent par la conversation.

Tels sont les anneaux qui, suivant Littré, rattachent la doctrine de Comte à celle de Saint-Simon. On peut encore en signaler d'autres. Tout le monde sait qu'avant la théorie de la constitution et de la hiérarchie des sciences, il y en a une autre dans le positivisme, qui est la base même du système. C'est la théorie des trois états, à savoir : l'état théologique, l'état métaphysique, l'état positif ou scientifique. Nous avons à nous demander jusqu'à quel point

et par quel endroit cette théorie se rattache aux vues de Saint-Simon.

Nous avons dit déjà que la pensée principale de Saint-Simon a été une pensée de réorganisation sociale. Cette doctrine de réorganisation s'appuyait sur une philosophie de l'histoire (1). Comment organiser l'avenir si on ne comprend pas le passé? Sans remonter jusqu'à l'antiquité, et en prenant pour point de départ le moyen âge, Saint-Simon considère comme le fait caractéristique et comme le véritable progrès de cette époque la constitution d'un pouvoir temporel et d'un pouvoir spirituel : le premier, féodal et militaire; le second, sacerdotal et papal. Une société appuyée d'une part sur la noblesse, de l'autre sur l'église, voilà la société de l'ancien régime, la société dissoute par la révolution française. La société nouvelle, celle qui doit sortir de cette révolution, doit donc aussi avoir son pouvoir temporel et son pouvoir spirituel. Le pouvoir temporel, selon Saint-Simon, appartiendra à ce qu'il appelle la « capacité industrielle ; » et le pouvoir spirituel à la « capacité scientifique. » Comment se sont formées ces deux capacités?

Dans l'absence de sécurité et d'industrie, la richesse ne s'obtient que par la guerre, c'est-à-dire par la force. Il est donc tout naturel que le pouvoir soit militaire. De même, dans l'absence de sécurité et de lumières, les hommes n'ayant ni le temps ni les moyens matériels de se livrer à l'étude des faits, il est tout naturel encore que la direction des esprits appartienne à la foi. Mais la sécurité commençant à s'établir par l'établissement même du gouvernement militaire, la richesse commença peu à peu à devenir le fruit du travail; et par un mouvement insensible, mais inévitable, la prépondérance dut passer graduellement de la guerre à l'industrie, du pouvoir féodal, militaire, aristocratique et monarchique au pouvoir bourgeois, capitaliste, industriel. De la même manière et par les mêmes intermédiaires, le pouvoir spirituel dut passer de la foi à la science. Ces deux nouveaux pouvoirs, qui devaient dissoudre les pouvoirs précédens, commencèrent à paraître précisément au moment où fut constitué définitivement le régime féodal. Les deux événemens qui signalent leur apparition sont : l'émancipation des communes et l'introduction des sciences par les Arabes.

Toute cette théorie a été exposée par Saint-Simon dans *l'Organisateur*, en 1820. Si maintenant, dans cette histoire, nous négligeons ce qui concerne le pouvoir temporel pour ne considérer que le pouvoir spirituel, on verra que nous avons déjà les deux termes extrêmes de la triade d'Auguste Comte, à savoir la théologie et la

(1) Voir nos études sur *Saint-Simon et le saint-simonisme*, dans la *Revue* du 15 avril et du 1er octobre 1876.

science. Il ne s'agit plus que de trouver le terme moyen : la métaphysique. Déjà on le rencontre, sinon dégagé, du moins nommé dans *l'Organisateur*. Mais si nous consultons un nouveau document, un nouvel ouvrage, le *Système industriel*, publié en 1822, nous trouverons, dans la préface remarquable de cet ouvrage, le terme qui nous manque. Pour passer du premier système, féodal et religieux, au dernier, industriel et scientifique, il a fallu un régime intermédiaire qui servît à dissoudre le premier, à préparer le second. Ce système a dû avoir aussi son pouvoir temporel et son pouvoir spirituel. Ce sont, d'une part, les légistes et, de l'autre, les métaphysiciens. Ils ont eu pour fonction, les premiers de dissoudre le régime féodal, les seconds de dissoudre le système catholique. Leur triomphe a été la révolution ; mais aujourd'hui leur rôle est achevé : ils sont devenus dangereux.

Laissant encore cette fois de côté les légistes et l'histoire du pouvoir politique, il nous reste les métaphysiciens, comme passage entre les théologiens et les savans. Voilà donc nos trois termes et la doctrine des trois états déjà complètement constituée dans Saint-Simon lui-même, avant toute émancipation de la part d'Auguste Comte. Quelle a pu être la part de collaboration de celui-ci, soit dans la publication de *l'Organisateur*, soit dans la préface du *Système industriel?* Nous ne pouvons le savoir. Lui-même n'a réclamé sa part d'indépendance qu'à partir de l'année suivante, lors de la publication du *Système de politique positive* (1823). On peut donc admettre historiquement que tout ce qui précède vient de Saint-Simon, ou, si l'on veut, d'une élaboration commune, mais non pas de Comte lui seul. Il restera toujours une part à son maître ; et l'on ne peut accorder, quoi qu'il en dise, que ce commerce n'ait été pour le disciple qu'un malheur sans compensation. Nous arrivons maintenant au moment où les deux personnalités se choquent et se séparent, où celui-ci affirme et réclame sa personnalité. Du point d'attache nous passons au point de rupture, et ce sera alors Auguste Comte lui seul, dans la plénitude et l'indépendance de la pensée, qui paraîtra devant nous.

III.

La rupture d'Auguste Comte avec Saint-Simon eut lieu à l'occasion du premier écrit de notre philosophe. Cette affaire est assez embrouillée ; et même, après les explications détaillées données par Littré, on n'en saisit pas encore très bien toutes les péripéties. Qu'il nous suffise de dire que ce premier écrit fut d'abord publié en 1822,

sous le nom de Saint-Simon et sans réclamation de son élève, dans une publication oubliée, portant pour titre : *le Contrat social*. L'année suivante, en 1823, Saint-Simon commença une nouvelle publication sous le titre de *Catéchisme des industriels;* et, après en avoir publié deux cahiers, il en annonça un troisième sur *le Système scientifique et le système d'éducation*, ce travail devant être confié à son élève Auguste Comte ; mais celui-ci s'y refusa. Fatigué d'être absorbé par la personnalité du maître, il ne voulait plus être son porte-voix. Saint-Simon, ainsi pris de court, au lieu du travail nouveau qu'il avait promis, n'eut d'autre ressource que de reprendre le travail de Comte publié déjà l'année précédente, et le donna sous cette nouvelle rubrique : *Troisième cahier du Catéchisme des industriels.* C'est le titre que porte cet ouvrage dans la bibliographie saint-simonienne. Auguste Comte protesta contre cette publication et demanda un tirage séparé, auquel il donna lui-même un titre différent du précédent, à savoir : *Système de politique positive*, titre qu'il a de nouveau, plus tard, mis en tête du grand ouvrage en quatre volumes qui contient sa seconde philosophie. Il y inscrivit son nom, tout en consentant à ajouter encore ce qualificatif : *élève de Saint-Simon.* La rupture n'était pas encore tout à fait complète ; et, pour ménager les droits de chacun, il fut convenu que l'ouvrage serait précédé de deux *avertissemens*, l'un de Saint-Simon, l'autre d'Auguste Comte, pour exprimer les vues séparées de l'un et de l'autre. Ces deux avertissemens sont propres à nous faire comprendre l'origine et la raison de la rupture.

L'époque où Auguste Comte rompait avec Saint-Simon était précisément celle où celui-ci, sans renoncer à ses vues sur l'industrialisme et sur la science, commençait cependant à donner de plus en plus à ses conceptions une couleur sentimentale et religieuse. C'est le moment où il commençait à faire école et à grouper autour de lui une pléiade de jeunes gens qui eux-mêmes, sous l'influence des dernières prédications de Saint-Simon, devaient changer plus tard l'école en église. Olinde Rodrigue, Bazard, Enfantin furent, on le sait, les apôtres de cette nouvelle église. *Le Nouveau christianisme*, dernier ouvrage de Saint-Simon, devait en être l'évangile. Dans ce dessein, Saint-Simon ne voulait plus seulement pour collaborateurs des savans ; il voulait des artistes, des moralistes, des philosophes. On comprend que ce retour à la théologie et à la métaphysique ne fût pas du goût d'Auguste Comte, dont il contredisait et démentait les opinions fondamentales. Que, plus tard, il ait à son tour lui-même donné l'exemple d'un démenti du même genre à sa propre philosophie, qu'il soit revenu dans sa philosophie subjective, à une phase néo-religieuse, c'est ce qu'il ne pouvait pas encore prévoir.

A ce moment, le savant se trouvait trop en contradiction avec le prophète pour qu'ils pussent demeurer ensemble et collaborer plus longtemps à une œuvre commune. Ce conflit résulte évidemment du double avertissement qui précédait le nouvel écrit : « Ce travail est très bon, disait Saint-Simon dans un style détestable, mais il n'atteint pas le but que nous nous étions proposé... Notre élève s'est placé au point de vue d'Aristote... Il a cru que la capacité aristotélicienne devait primer le spiritualisme, et la capacité industrielle et philosophique... Il n'a traité que la partie scientifique de notre système, mais il n'en a point exposé la partie *sentimentale et religieuse*. » De son côté, Auguste Comte disait à peu près la même chose en d'autres termes : « Ayant médité depuis longtemps sur les idées mères de M. de Saint-Simon, je me suis exclusivement attaché à systématiser, à développer et à perfectionner la partie de la philosophie qui a rapport à la direction scientifique. »

Ce premier écrit d'Auguste Comte est très intéressant, comme contenant déjà quelques-unes des idées les plus importantes de l'auteur, et aussi comme exemple significatif du passage d'une pensée à une autre pensée. On a beaucoup étudié de nos jours l'évolution au point de vue des formes organiques; mais rien de plus curieux aussi que l'évolution des idées. Vous partez du saint-simonisme; vous croyez lire une des nombreuses publications sorties de cette tradition et de cette école, et à la fin vous êtes dans la philosophie positive, et cela sans qu'il semble que vous ayez changé de terrain. C'est la même idée qui, en se transformant, devient tout autre chose.

L'introduction commence, en effet, par ce lieu-commun saint-simonien, que, la phase critique étant épuisée, il faut passer à une phase organique. Mais, tandis que Saint-Simon voulait passer à cette nouvelle phase par le moyen des sentimens et de l'imagination, Auguste Comte, reprenant l'idée du docteur Burdin exposée plus haut, demandait que la politique suivît l'exemple des autres sciences et devînt une science positive. Il demandait que l'observation y prît le pas sur l'imagination, et que le second élément fût subordonné au premier. Il exposait la théorie des trois états, non comme une découverte, mais comme un postulat connu et accordé d'avance, et il essayait de caractériser la politique positive par rapport à la politique théologique et métaphysique. Ce qui caractérise ces deux premiers états (théologie et métaphysique), c'est la prédominance de l'imagination sur l'observation, avec cette différence que, dans l'état théologique, l'imagination s'exerce sur des êtres surnaturels, et, dans l'état métaphysique, sur des abstractions personnifiées : voilà une des idées qui

nous paraissent appartenir en propre à Auguste Comte, et que nous n'avions pas rencontrées jusqu'ici. La métaphysique n'est donc que la forme abstraite de la théologie. Dans cette conception théologico-métaphysique, deux idées prédominent : l'une, c'est que l'homme se croit le centre du monde ; l'autre, c'est qu'il s'attribue une puissance indéfinie et illimitée sur les phénomènes. C'est la conséquence de la suprématie de l'imagination, qui jouit en effet d'un tel pouvoir à l'égard de ses fictions. Or le positivisme change en sens inverse cet ordre d'idées. L'observation est substituée à l'imagination. L'homme est déplacé du centre du monde ; son action sur les phénomènes se borne à les modifier les uns par les autres.

Dans la phase théologico-métaphysique, les astres étaient considérés comme ayant une influence immédiate sur la destinée des hommes ; en chimie, l'homme croyait pouvoir changer toute matière en toute matière ; en médecine, il croyait à la panacée universelle. De même, en politique, on a cru à l'action illimitée des combinaisons politiques et à la toute-puissance des législateurs. On a cru à la possibilité d'un état social parfait. Sous ce rapport, la politique métaphysique ou révolutionnaire ne diffère pas de la politique théologique, si ce n'est parce que l'une permet l'examen que l'autre ne permet pas. Autrement, elles croient l'une et l'autre à une panacée universelle. L'une et l'autre jugent les constitutions de tous les temps d'après leur plus ou moins de conformité avec le type qu'elles ont adopté. Elles s'accordent encore l'une et l'autre pour faire coïncider l'état social le plus parfait avec l'état de civilisation le plus imparfait : d'un côté, l'état patriarcal ; de l'autre, l'état de nature, voilà le double idéal de la politique théocratique ou de la politique révolutionnaire. Enfin, elles croient à l'absolu et cherchent le meilleur gouvernement possible, abstraction faite de tout état de civilisation.

Au contraire, la politique positive, ayant pour méthode de faire prédominer l'observation sur l'imagination, repose sur deux principes essentiels : 1° concevoir l'organisation sociale comme liée à l'état de civilisation et déterminée par cet état ; 2° considérer la civilisation elle-même comme soumise à des lois et ne dépendant pas du hasard des circonstances ni du caprice des volontés.

Pour ce qui est du premier principe, Auguste Comte montre que l'activité du corps social, n'étant que la somme des activités individuelles, ne saurait être d'une autre nature que ses élémens. Il est impossible de concevoir un système politique un peu durable qui n'investirait pas du pouvoir, dans un temps donné, les forces sociales prépondérantes dans ce même temps. L'ordre politique ne

peut donc être que la conséquence et l'expression de l'ordre civil, et celui-ci l'expression même de l'état de civilisation. Sans doute, l'organisation politique réagit sur l'état de civilisation; mais c'est une influence secondaire; et si elle est en sens contraire, l'état de civilisation finit toujours par l'emporter sur le mode d'organisation.

En outre, la civilisation, de son côté, ne suit pas une marche arbitraire; elle est assujettie à des lois, et elle se développe dans un sens déterminé. On ne peut nier que la civilisation n'ait fait des progrès constans depuis ses origines jusqu'à nos jours. Il y a eu sans doute des époques stationnaires et même rétrogrades; mais ce qui prouve l'existence d'une loi, c'est que la civilisation a marché malgré ces obstacles. Au reste, il ne faut pas toujours considérer ces retours rétrogrades comme défavorables au mouvement général. Il ne faut pas perdre de vue l'une des lois essentielles des corps organisés : c'est que le développement se fait souvent par crise (les dents, la croissance, la puberté); il peut donc y avoir désordre et recul accidentels, sans qu'on en puisse rien conclure contre la loi du développement progressif.

En s'appuyant sur les principes précédens, Auguste Comte fait remarquer avec grande raison qu'on a beaucoup exagéré en histoire deux élémens qui semblent réfractaires à l'idée d'une loi de la civilisation : d'une part, l'influence du hasard et de l'accident; de l'autre, l'influence du génie. On exagère, dans les sciences, la part des causes occasionnelles : par exemple la pomme de Newton, la lampe de Galilée; de même, en histoire, l'influence des petites causes, par exemple le verre d'eau de lady Marlborough, le nez de Cléopâtre. De l'autre, on exagère le rôle du génie : un Pierre le Grand, un Louis XIV, un Napoléon. Ces grands hommes sont bienfaisans quand ils se contentent de réaliser ce qui est la conséquence des lois naturelles de la civilisation; ils sont funestes quand ils veulent inventer et créer véritablement. L'histoire des sciences peut servir de modèle et de guide à l'histoire proprement dite. Elle nous montre comment les choses s'enchaînent et naissent les unes des autres par une loi naturelle. Les découvertes d'une génération préparent celles de la suivante. Tout vient en son temps. C'est ainsi que l'état théologique se présente le premier, que l'état métaphysique vient ensuite, et l'état positif le dernier : on ne peut intervertir cet ordre.

Maintenant, si la marche de la civilisation est ainsi réglée par des lois, si elle est nécessaire, à quoi peut servir la science politique? Cette objection a paru plus tard si forte à M. Herbert Spencer, qu'elle l'a amené à conclure que la science sociale ne sert à rien : ce qui conduit à une sorte de *fatum mahometanum*, ou à ce

que les anciens appelaient le *sophisme paresseux*. Puisque les choses vont d'elles-mêmes et quand même, à quoi sert-il d'agir dans un sens ou dans un autre, de faire ceci ou cela? Auguste Comte n'est pas de cet avis. Il croit que la marche de la civilisation ne peut pas sans doute être changée dans le sens de la direction, mais qu'elle peut être accélérée dans le sens de la vitesse. C'est ainsi que pour l'individu, on ne peut le changer dans le fond ; mais l'éducation peut faciliter ou retarder son développement. Stuart Mill a également combattu la doctrine paresseuse et fataliste, qui fait de la société une sorte de champignon, se développant toute seule par une force végétative. On oublie trop que parmi les facteurs de la société et de la civilisation entrent pour une part la volonté et l'intelligence de l'homme ; que, par cette volonté et cette intelligence, il agit sur la civilisation elle-même. Auguste Comte le reconnaît, comme Stuart Mill, mais seulement au point de vue de l'accélération et du retardement. La vérité fondamentale, c'est qu'il n'y a de progrès accomplis et définitifs que ceux qui sont conformes avec l'état de la civilisation et qui servent à le développer. Les hommes politiques de génie sont ceux qui ont conscience de cette tendance spontanée des choses. Autrement, il y aurait trop de disproportion entre les causes et les effets. On prend les acteurs pour les personnages de la pièce. La puissance de l'homme est dans son intelligence : elle consiste à prévoir, et, connaissant les lois et les causes, à préparer les effets. Au contraire, lorsque les législateurs ou les gouvernemens agissent dans un sens rétrograde, ils amènent des crises violentes. Mais le résultat est le même lorsque, tout en agissant dans le sens de la civilisation, on veut précipiter son action : cette action est alors nulle et éphémère. On remarquera que ces remarquables pages d'Auguste Comte ont été écrites en 1823. Ces idées étaient alors, non-seulement neuves, mais prématurées. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'elles se sont répandues dans les esprits ; aujourd'hui, elles appartiennent au domaine public. Mais alors c'était une nouveauté de dire que la politique consiste à se conformer aux lois naturelles. Les écoles nouvelles étaient encore plus loin de comprendre ces principes que les écoles rétrogrades : les unes et les autres, préoccupées de leur idéal, ne songeaient qu'à s'imposer aux hommes en violentant les choses. Nous sommes loin, même aujourd'hui, d'être guéris de ce travers, si funeste au développement régulier des sociétés ; si nous en guérissons un jour, Auguste Comte aura été un de ceux qui y auront le plus contribué.

La civilisation a donc des lois ; mais autre chose est obéir à une loi sans le savoir, autre chose est y obéir en connaissance de cause ;

car, par le moyen de la science, on peut éviter les froissemens qui se produisent dans des crises trop retardées. On peut obtenir ainsi, par une marche graduée, ce qui autrement aurait amené des révolutions violentes. Sans doute, tous les changemens sociaux amènent toujours des résistances que l'on aurait tort d'attribuer uniquement à l'égoïsme et qui viennent plutôt de l'ignorance. Nul n'est assez absurde pour se constituer sciemment en insurrection contre la nature des choses. Auguste Comte, sans exagérer, dit-il, la portée de l'intelligence humaine, croit cependant que la démonstration et la persuasion ont une importance supérieure à celle qu'on leur a attribuée jusqu'ici.

Si la politique a pour objet de se conformer à la tendance naturelle de la civilisation, le problème fondamental de la politique est de déterminer quelle est cette tendance. On pourrait croire qu'il suffit pour résoudre ce problème d'étudier seulement la civilisation dans son état présent ; mais l'étude de l'état actuel est tout à fait insuffisante : car tout y étant mêlé, le passé, le présent et l'avenir, il est impossible de démêler la tendance qui résulte de ce conflit des forces. « Il ne faut pas craindre, dit Auguste Comte, quand on est arrivé au point de vue positif, de s'élever au plus haut degré de généralité possible, pour être en mesure de comprendre et d'interpréter les faits. » Cette vue est remarquable ; est-elle bien d'accord avec le point de vue positiviste ? Nous ne l'examinerons pas. L'auteur se sert de l'exemple des physiologistes. On a cru souvent qu'il suffisait, pour établir les principes de la physiologie, d'étudier l'homme ; mais on a bientôt vu que, pour comprendre l'homme, il fallait embrasser toute la série animale, et partir de l'idée la plus haute et la plus générale de l'animalité. C'est ainsi que, pour comprendre l'état actuel de la civilisation, il faut parcourir les diverses phases ou étapes qu'elle a parcourues, pour en conclure la direction générale qu'elle a prise. Pour fixer cette direction, Auguste Comte nous propose le critérium suivant. Lorsqu'un ensemble d'institutions, considéré pendant plusieurs siècles, va toujours, soit en augmentant, soit en diminuant, c'est une preuve que ces institutions sont, dans le premier cas, conformes à la tendance générale de la civilisation ; dans le second cas, en sens inverse de ces lois. Pour en revenir à la méthode, Auguste Comte dit qu'il faut distinguer ici l'ordre chronologique de l'ordre philosophique. Il ne faut pas dire : le passé, le présent, l'avenir ; il faut dire : le passé, l'avenir, le présent. Ce n'est que lorsque par la connaissance du passé on a conçu l'avenir que l'on peut utilement revenir sur le présent.

Ainsi, la science politique repose sur l'histoire, sur la connais-

sance du passé, non pas à la manière de Machiavel ou même de Montesquieu, c'est-à-dire en prenant çà et là des exemples particuliers, ou même des faits généraux pour en tirer des préceptes ou des lois, mais à la manière de Turgot et de Condorcet, c'est-à-dire en suivant l'enchaînement des diverses périodes de civilisation. En un mot, la politique positive repose sur ce que l'on appelle la philosophie de l'histoire. Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette thèse; mais il est permis de faire remarquer en cette circonstance combien cette expression de politique « positive, » de philosophie « positive » contient ici de promesses exagérées et presque contradictoires. En effet, la philosophie de l'histoire, comparée à l'histoire proprement dite, ressemble beaucoup à ce que partout ailleurs Auguste Comte appellerait la métaphysique. N'étant pas lui-même historien, Auguste Comte n'est pas très difficile pour les généralités historiques, comme tous les philosophes lorsqu'il s'agit des généralités scientifiques. Il se croira donc placé au point de vue positif lorsqu'il exposera les vues vagues et conjecturales de Condorcet et de Saint-Simon. Mais demandez aux historiens de profession ce qu'ils pensent de la philosophie de l'histoire, ils répondront que c'est de la métaphysique. Même cette question du progrès qu'Auguste Comte tranche sans hésiter, elle est loin d'être définitivement résolue, au moins historiquement. Voyez, par exemple, en ce moment même, l'école critique et positive en histoire s'appliquer à restreindre de la manière la plus sévère, la plus exigeante (et j'ajoute la plus étroite), les avantages que l'on avait cru jusqu'ici, dans le monde libéral, avoir été les résultats de la révolution française. Ce n'est point à dire qu'il ne faille pas faire de philosophie d'histoire ou d'histoire généralisée. Nous sommes de l'avis d'Auguste Comte : la politique doit être éclairée par l'histoire. C'est aussi une idée profonde de dire qu'il faut aller du passé à l'avenir pour revenir au présent. Mais tout cela n'est pas positif dans le sens rigoureux du mot. Sans doute, il faut s'appuyer sur l'observation; mais c'est ce que disent aussi les métaphysiciens. Ce n'est pas tout d'avoir les faits : l'essentiel est de les interpréter; c'est ce qui n'est pas positif. Dans les *Origines de la France contemporaine* de M. Taine, il n'y a que des faits; et cependant c'est une histoire aussi systématique que celle de Louis Blanc. C'est donc là en définitive de la philosophie et non du positivisme.

Disons encore qu'Auguste Comte a les idées les plus justes sur la méthode de la science sociale, lorsqu'il interdit à cette science la méthode mathématique. Peut-être va-t-il lui-même trop loin en ce sens lorsqu'il reproche à Condorcet d'avoir appliqué le calcul des probabilités à la politique; car il y a des questions spéciales (par exemple,

les assurances) où ce calcul est tout à fait à sa place et où la politique est devenue tout à fait une science positive. Il n'est pas moins certain que la statistique, par ses méthodes perfectionnées, est appelée à rendre de plus en plus de services à la politique, et à la transformer ainsi sur certains points en science positive. Mais, en général, croire que la méthode sociale peut être la méthode mathématique est une illusion qu'il est intéressant de voir combattue par un mathématicien. Ce n'est pas une vue moins juste que de séparer, comme le fait Auguste Comte, la politique, qu'il appellera plus tard sociologie, de la physiologie. On serait tenté de croire que la méthode positive consiste à ramener la science de l'homme à la science de l'animalité : c'est une grave erreur. La différence fondamentale, selon Auguste Comte, c'est que la physiologie ne concerne que l'individu, tandis que la sociologie a pour objet l'espèce et le développement de l'espèce. Sans doute, quand il s'agit des castors, on peut bien parler incidemment de leur société et de leurs huttes sans sortir de la zoologie, parce que c'est là une société des plus circonscrites; mais si la société des castors arrivait à se développer et à passer par des phases différentes comme la société humaine, il faudrait alors en faire l'objet d'une science spéciale. C'est donc être tout à fait infidèle à la méthode d'Auguste Comte que de faire de la sociologie une branche de la physiologie; autant dire qu'elle est une branche de la géologie, par cette raison que l'espèce humaine vit sur la terre, et que tout ce qui est sur la terre rentre dans l'histoire de la terre.

On voit comment, dans ce premier écrit, l'auteur se rattache à Saint-Simon et comment il s'en sépare. Il s'y rattache en ce qu'il reste exclusivement préoccupé du problème social; il s'en sépare en ce qu'il croit que l'organisation sociale doit résulter de la science sociale, et que c'est la science qu'il faut faire avant de passer à l'organisation. Son originalité est d'introduire dans le problème politique les habitudes d'esprit du savant proprement dit, de montrer la part de l'observation, l'existence de lois sociales naturelles, les limites de l'action libre de l'homme, mais aussi la part de cette action, qui consiste dans la prévoyance et dans l'art de se conformer à la nature. Nous n'insisterons pas sur la portée de ces idées ; disons seulement qu'après être restées longtemps ignorées ou négligées, elles ont fini cependant par s'introduire dans la politique des partis. C'est à l'école d'Auguste Comte que les démocrates ont appris un certain nombre de règles pratiques qui leur étaient suspectes lorsqu'elles leur étaient présentées par les conservateurs : comme, par exemple, qu'il faut compter avec le temps, que rien ne se fait tout à coup, que les sociétés sont des corps organisés sur lesquels on

ne peut faire des expériences *in animâ vili*, etc. Toutes ces maximes de la vieille sagesse apparaissaient avec un prestige tout particulier, venant d'un penseur si dépouillé de préjugés. C'est par lui que ces idées ont été introduites dans la politique démocratique, en en tempérant les ambitions exagérées ; et, en ce sens, on peut dire que l'opportunisme a été une des applications du positivisme.

IV.

Indépendamment de l'écrit précédent que nous venons d'analyser, nous devons signaler encore un autre écrit, peu connu, de la jeunesse d'Auguste Comte, antérieur à la publication de son grand cours, et qui date de 1825. C'est un travail inséré dans le *Producteur*, la première revue saint-simonienne, et qui porte pour titre : *Considérations sur la science et les savans*. Cet écrit contient à peu près les mêmes idées que le travail précédent, et les mêmes généralités que le *Cours de philosophie positive*. Ce que nous y remarquerons cependant comme particulièrement intéressant, et comme un témoignage aussi de la tolérance d'esprit d'Auguste Comte, c'est que, bien loin de chercher à déprécier la théologie et la métaphysique au profit du système positif, comme le font encore aujourd'hui les positivistes vulgaires, il est bien plus préoccupé de justifier à son point de vue ces deux grandes applications de l'esprit. Il est vrai que c'est parce qu'il est tellement convaincu de leur chute définitive et de leur abandon universel, qu'il croit sans danger de leur rendre justice ; c'est par une sorte de pitié plutôt que par une véritable sympathie qu'il cherche à expliquer dans le passé le rôle utile et même nécessaire de la théologie et de la métaphysique. Quel que soit le motif qui l'anime, voyons cependant comment l'apôtre du positivisme essaie de justifier ces deux grandes conceptions de l'esprit humain. La raison principale qu'il fait valoir, c'est que l'imagination doit précéder l'usage de l'observation. La méthode positive est certainement la base solide de toutes nos connaissances ; mais si l'observation est le plus sûr des procédés, il en est aussi le plus lent. Les lois naturelles les plus simples sont celles dont la découverte exige le plus de temps. D'un autre côté, l'empirisme absolu est impossible. L'homme est incapable de se donner la peine de combiner des faits et d'en tirer les conséquences, s'il ne les rattache à quelque explication. Il est donc certain que les facultés humaines seraient restées dans un engourdissement indéfini s'il eût fallu attendre pour raisonner sur les faits que leur liaison ressortît de l'observation même. Ainsi, les premiers

progrès de l'esprit humain ne pouvaient être produits que par la méthode théologique. Elle seule peut fournir une théorie provisoire, vague et arbitraire, mais immédiate et facile. En outre, les principaux progrès de la philosophie théologique, produits d'ailleurs eux-mêmes par le progrès de l'observation vulgaire, ont contribué à leur tour, par une réaction nécessaire, à accélérer ces progrès. Sans le passage du polythéisme au monothéisme, les théories naturelles n'auraient jamais pu prendre aucune extension. Cette admirable simplification de la philosophie théologique réduisait dans chaque cas particulier l'action de la grande puissance surnaturelle à une certaine direction générale dont le caractère est nécessairement vague. Par là, l'esprit humain fut pleinement autorisé et même fortement engagé à étudier comme modes d'action de cette puissance les lois physiques de chaque phénomène.

En outre, la méthode théologique était précisément celle qui convenait le mieux à l'esprit et aux forces des hommes dans ce premier temps de la réflexion scientifique. Les recherches sur l'origine et la fin de l'univers durent paraître seules dignes d'occuper l'esprit humain. Comment concevoir un motif assez énergique pour entraîner l'intelligence humaine dans des recherches purement théoriques sans l'attrait puissant de ces immenses questions dans lesquelles sont comprises toutes les autres ? Képler a reconnu que l'astrologie a ouvert le chemin à l'astronomie, et Berthollet a fait la même remarque à l'occasion de l'alchimie. Ces considérations sur le rôle de la théologie sont encore bien plus frappantes quand on les applique à la politique. Bien loin de partager les préjugés du XVIIIe siècle sur les religions, et les superficielles hypothèses des philosophes sur l'hypocrisie et l'oisiveté des prêtres, Auguste Comte déclare hardiment que la politique théologique était la seule, dans les temps barbares, qui pût assurer un état social assez paisible et assez régulier pour que les savans y pussent vivre et s'y développer.

Auguste Comte est beaucoup plus court et moins explicite sur le rôle de la métaphysique que sur celui de la théologie ; et, en général, dans toute sa philosophie, il comprendra toujours mieux les idées des écoles théologiques que celles des écoles philosophiques pures ; de même aussi, en politique, il s'entendra toujours plus avec les écoles rétrogrades, théocratiques et aristocratiques, qu'avec les écoles libérales. Cependant il essaie de faire valoir quelques raisons en faveur de la métaphysique. Les conceptions théologiques, dit-il, sont trop opposées par leurs caractères propres aux conceptions positives pour que l'on puisse passer des unes aux autres sans intermédiaires. Ces intermédiaires doivent tenir à la fois de la théologie et de la physique. La théologie pré-

tend découvrir et révéler les causes générales des choses, tandis que la philosophie positive, au contraire, écarte toute notion de cause pour ne s'occuper que des lois. Comment passer du premier point de vue au second? C'est le problème qui a rendu nécessaire l'intervention de la métaphysique. Celle-ci considère chaque classe de phénomènes comme directement produite par une force ou qualité abstraite correspondante. Ainsi, la métaphysique remplace les agens surnaturels (dieux, anges, démons, esprits) par des entités abstraites, qui d'abord ont été considérées comme des émanations de la puissance souveraine, puis se sont spécialisées et subtilisées au point de n'être que les noms abstraits des phénomènes, et enfin se sont confondues les unes dans les autres, et sont venues se perdre dans une seule et dernière entité, la nature, qui est le dernier mot de la métaphysique, comme le Dieu unique est le dernier mot de la théologie.

On voit à quel rôle étroit et négatif Auguste Comte réduit la métaphysique, même dans le passé, tandis qu'il assignait encore un rôle si élevé à la théologie. Pour lui, la métaphysique se réduit à la théorie des qualités occultes et des formes substantielles, et il a l'air d'ignorer absolument que c'est contre cette théorie que toute la métaphysique cartésienne a été fondée. Il est bien fort de réduire toute la métaphysique, même celle de Descartes et de Kant, à la *virtus dormitiva* de Molière; et une science qui n'aurait pas eu d'autre portée eût été bien inutile, même à titre d'intermédiaire. Si Auguste Comte avait eu le sentiment juste et impartial de la métaphysique, comme il avait, à un certain degré, celui de la théologie, il eût pu, même sans sortir de son point de vue positiviste, trouver en faveur de la métaphysique, de son rôle historique et de son utilité relative, des considérations plus sérieuses et plus fortes. Par exemple, la psychologie subjective, que Comte range dans la métaphysique, n'était-elle pas un stade nécessaire, quand même on admettrait qu'elle dût être un jour absorbée par la physiologie? En effet, avant d'expliquer les phénomènes par leurs causes organiques (en supposant que cela fût possible), toujours est-il qu'il fallait auparavant connaître les phénomènes et les décrire : une géographie de l'âme ne devait-elle pas précéder la physique de l'âme? En second lieu, Comte dit très bien lui-même que l'empirisme absolu est impossible ; et que l'esprit humain n'aurait jamais eu assez de patience pour se livrer à l'observation des faits, s'il n'eût été guidé et soutenu par les hypothèses de la théologie. Ce qui est vrai des hypothèses théologiques ne l'est-il pas autant des hypothèses métaphysiques? Mécanisme, dynamisme, monisme, atomisme, panthéisme, vitalisme, animisme, autant de conceptions

qui servent à relier les faits, à en faire un système, à en faire chercher de nouveaux pour compléter ou contredire ce système ; et encore aujourd'hui ces hypothèses ne sont-elles pas souvent employées dans la science elle-même ? Enfin, un troisième rôle de la métaphysique, c'est la critique de la connaissance et des facultés humaines, critique absolument nécessaire en elle-même, ne fût-ce que pour dissoudre la métaphysique, si celle-ci devait être un jour abandonnée. Telles auraient pu être les raisons qui, même au point de vue positiviste, auraient pu être invoquées pour défendre le rôle de la métaphysique dans le passé. Il est vrai que, ces considérations elles-mêmes une fois admises, il ne serait peut-être pas impossible de conclure que non-seulement la métaphysique a eu un rôle autrefois, mais qu'elle peut encore en avoir un aujourd'hui et peut-être toujours. Il est douteux que les trois considérations précédentes perdent jamais leur valeur. On ne fera jamais une physiologie de la pensée sans étudier dans les faits la pensée elle-même. On ne se dispensera jamais des grandes hypothèses cosmologiques par lesquelles l'imagination soutient les recherches abstraites et ardues des savans. On ne pourra jamais enfin limiter le domaine du savoir sans étudier les conditions du savoir. Par conséquent, psychologie, cosmologie générale, critique de la connaissance, voilà des parties de la métaphysique qui ne seront jamais sacrifiées. Or ceux qui connaissent cette science savent que les problèmes y naissent les uns des autres, et s'entraînent à l'infini, sans qu'on puisse s'arrêter où l'on veut : passez-y le bout du doigt, il est pris tout entier. Il n'en faut pas moins louer Auguste Comte de l'impartialité à laquelle il s'est efforcé de s'élever contre les tendances naturelles de son esprit, quelque étroit que soit encore son point de vue.

Avec les articles du *Producteur* finit ce que, dans le développement de la philosophie de Comte, on peut appeler la période d'incubation. Jusque-là sa sphère d'action ne s'est pas beaucoup étendue au-delà de la famille saint-simonienne. Même dissident, c'était encore dans son sein qu'il faisait ses premières armes ; c'est à elle qu'il s'adresse. Dans *l'Exposition de la doctrine saint-simonienne* professée en 1829 à la rue Taranne, Bazard en parle encore comme d'un frère égaré. C'est seulement vers cette époque, immédiatement avant la révolution de 1830, qu'Auguste Comte a commencé, dans ses cours de l'Athénée, à édifier sa grande œuvre scientifique. Peut-être, si le temps nous le permet, le suivrons-nous jusque-là.

PAUL JANET.

L'OCÉANIE MODERNE

II[1]

ILES BANKS, API, TANNA, AMBRYM.

V.

Abandonnés en haute mer par leur équipage révolté, le capitaine Bligh et ses officiers errèrent dans leur chaloupe au gré des vents et des courans, drossés par la tempête vers Timor, l'*ultima Thule* néerlandaise. La fortune, qui leur devait, ce semble, un dédommagement, leur fit découvrir dans cette course aventureuse les îles Banks, mais ils n'y purent aborder. « La vue de ces îles, raconte le malheureux commandant, ne fit qu'augmenter l'horreur de notre situation. Nous mourions de faim avec l'abondance devant les yeux, mais toute tentative pour alléger notre misère était tellement dangereuse qu'il nous parut préférable de prolonger notre vie au milieu de ces souffrances que nous pourrions peut-être supporter, plutôt que de la risquer dans de vains efforts.

« Quant à moi, je considère la pluie et le mauvais temps comme providentiels, car s'il avait fait chaud nous serions morts de soif,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

et il est probable que la pluie et la mer en nous mouillant nous ont préservés de cette horrible calamité. »

Ces lignes, extraites du journal du capitaine Bligh (1), sont la première mention qui ait été faite de cet archipel.

Querelleurs et traîtres, les indigènes qui l'habitent ne semblent cependant pas avoir été anthropophages; leurs coutumes et leurs mœurs diffèrent d'ailleurs de celles des autres Canaques de la Malaisie. Ils vivent en clans, construisent leurs cabanes dans de vastes clairières, au centre desquelles s'élève une construction plus importante. Le *gamal*, — c'est ainsi qu'ils la désignent, — est divisé à l'intérieur en compartimens séparés, non par des cloisons de nattes ou de bambous, mais simplement indiqués au moyen de bûches de palmiers plantées en terre. Chacun de ces compartimens comprend plusieurs lits de feuilles; au mur sont suspendus des arcs, des flèches et des coupes en bois.

Quand les garçons ont atteint l'âge de douze ans, ils quittent la cabane paternelle pour aller s'établir au *gamal*. A partir de ce moment, ils sont libres et indépendans, pêchent, chassent et cultivent pour leur compte, jusqu'au jour où, prenant femmes, ils se construiront une cabane dans le village.

Chaque compartiment du *gamal* représente un degré différent dans l'échelle sociale; on passe de l'un à l'autre après un certain laps de temps et le paiement d'une rétribution au chef, propriétaire de cette maison commune. Cette rétribution se fait au moyen d'une monnaie singulière.

Près du *gamal* se trouve une maison basse, entourée de barrières, hermétiquement close. Une porte étroite, curieusement travaillée et sculptée, donne accès dans l'intérieur. Que l'on se figure une cabane de forme triangulaire, au toit bas et aigu. De ce toit pendent une dizaine de nattes de deux pieds de longueur sur un pied et demi de largeur. Au-dessous de ces nattes fume nuit et jour un feu de bois soigneusement entretenu par un indigène. La fumée qui se dégage du foyer revêt d'abord ces nattes d'une brillante croûte noire, qui peu à peu s'étend de façon à prendre la forme de stalactites ou de *mamelles*, comme les appellent les indigènes.

Il importe pour cela que le foyer soit surveillé avec soin, afin d'éviter la combustion des nattes, qui se produirait si la flamme venait à monter, ou un temps d'arrêt dans la formation des stalactites, si le feu s'éteignait. C'est avec cette étrange monnaie que se paie la contribution du *gamal*. On ne peut ni la manier ni l'emporter, elle change de propriétaire sans changer de place, et constitue pour

(1) *Voyage dans la Mer du Sud*, 1792. Londres.

celui qui la possède une réserve en cas de besoin, une valeur négociable et transmissible à laquelle les acquéreurs ne font jamais défaut.

Si les liens du sang et du mariage incitent les indigènes à se grouper en clans, en revanche ces liens cessent d'exister lorsque surviennent la vieillesse ou la maladie. Comme aux îles Loyalty, ils soignent les vieillards et les malades pendant un certain temps, puis, quand ils s'aperçoivent que leurs soins n'amènent aucune amélioration, ils prennent le parti d'enterrer vifs leurs patiens, tout en ayant l'attention de laisser la tête hors de terre, ce qui permet aux parens d'aller de temps à autre s'assurer s'ils vivent encore ou de constater le décès, auquel cas ils leur font des funérailles convenables.

A mesure que la civilisation s'étendait, que l'Australie se colonisait, le besoin de travailleurs se faisait de plus en plus sentir. Il en fallait pour les fermes et les stations de Queensland, pour les plantations de cannes à sucre et de coton, et naturellement on tournait les yeux vers ces îles peuplées de sauvages, toujours en guerre, vigoureux et solides. Transplantés, disséminés, bien encadrés et bien dirigés, on en pouvait faire d'excellentes recrues, habituées au climat, faciles à nourrir et sans exigence aucune quant aux vêtemens. Aussi, sur certains points, les navires d'engagés, comme on les appelle, se livrèrent-ils à une véritable chasse à l'homme. Les abus furent tels, et telles aussi les représailles exercées par les tribus exaspérées sur des équipages innocens, que les autorités anglaises intervinrent, non pour empêcher, mais pour régulariser ce genre d'industrie. Si le contrôle officiel n'est pas absolument efficace pour réprimer tous les excès, il en a du moins considérablement diminué le nombre, et les capitaines ont plus souvent recours à la séduction qu'à la violence pour décider les indigènes à émigrer à leur bord. Dans certaines îles, ils s'entendent avec les chefs, heureux de se débarrasser d'adversaires inquiétans, de partisans trop exigeans ou de malfaiteurs dont ils ne savent que faire. Ailleurs, ils font miroiter aux yeux de leurs auditeurs les mirages d'une traversée indolente, d'une vie facile dans un pays où abondent ignames, taro, patates douces, et des *Maries de Malo*, la Paphos océanienne.

C'est ainsi que Narua racontait, — dans ce langage bizarre qu'ils appellent *anglais biche de mer*, parce qu'il sert d'intermédiaire entre les trafiquans et les pêcheurs de *tripang*, — comment il avait cédé à la tentation de quitter Api, son pays. Le capitaine l'avait abordé, paraît-il, sur la plage, au moment psychologique. A la suite de je ne sais quel délit, il avait reçu du chef une cravachée de main

de maître; en outre, il s'était entendu condamner par le chef à travailler pendant trois *yams*, — trois récoltes ou années, — pour son compte. Le capitaine lui avait insinué amicalement qu'il aurait plus d'avantages à partir avec lui pour Queensland, où son travail lui serait bien payé, où il mangerait à sa faim, boirait à sa soif, et d'où il reviendrait avec un coffre contenant une fortune. Narua était ébranlé, mais la crainte du chef et son dos endolori le faisaient hésiter, quand le capitaine, qui réservait pour la fin ses plus irrésistibles argumens, lui dit qu'il avait à bord tout un chargement de *Maries de Malo*. Dans leurs traditions, toutes les femmes de Malo « répondent au doux nom de Marie. » Beautés douces, complaisantes et serviables, elles représentent pour les indigènes de Tanna, d'Api, d'Ambrym, d'Aneitium le type idéal de la femme. Narua se décida, et une heure plus tard il reposait paisiblement dans l'entrepont du navire d'engagés. Mais quel ne fut pas son dégoût lorsqu'en montant sur le pont, la première femme qu'il aperçut fut non pas une *Marie de Malo*, mais bien sa propre femme, qui avait gagné au pied, elle aussi, lasse de travailler pour lui et désireuse d'améliorer sa situation.

Sauf cet incident, il ne se plaignait pas trop de la vie à bord, où il n'avait rien à faire qu'à manger et à dormir. En vue de Queensland, ses tribulations et celles de ses compagnons commencèrent. On les fit ranger sur le pont, et on leur remit à chacun une chemise et un pantalon. aux femmes une jupe et une camisole, avec ordre de s'en vêtir, la loi ne permettant pas au capitaine de débarquer ses engagés à l'état de nature. Comment s'insérer là-dedans et pourquoi faire? Ils n'y entendaient rien ni les uns ni les autres; mais force fut d'obéir et, après des tentatives qui durent être grotesques, ils débarquèrent sur le quai. Transférés dans un vaste hangar, ils furent ensuite répartis entre les fermiers et dispersés sur tous les points du continent. Narua fut envoyé à Beltana, dans l'Australie du Sud, chez un M. Philipson, grand éleveur de moutons, et qui le premier acclimata le chameau dans ces régions. La vue de ces animaux avait plongé Narua dans une étrange confusion d'idées. A l'entendre, le chameau se nourrissait exclusivement de cailloux, dont il faisait une consommation considérable ; en outre, le chameau comprenait *l'anglais biche de mer*, tout en le parlant imparfaitement. Les idées que Narua aura données aux naturels d'Api et d'Aneitium sur cette bête apocalyptique étonneront fort un jour les voyageurs, qui croiront entendre décrire une espèce indigène disparue.

L'un des moyens les plus usités au début, par les capitaines de navires d'engagés pour se concilier le bon vouloir des chefs et des

principaux indigènes, consistait à leur céder à très bas prix des fusils anglais fabriqués tout spécialement à Birmingham pour les nègres de la côte d'Afrique et les Canaques de l'Océanie. Les fusils revenaient d'ailleurs à fort bon compte. On se bornait, pour les essayer, à remplir les tubes d'eau; du moment que le tube ne fuyait pas, le fusil était déclaré bon. Il va sans dire qu'invariablement le canon éclatait quand on tirait, auquel cas l'acheteur était ou tué, ou blessé, ou, s'il en réchappait, obligé de se pourvoir à nouveau. « C'était tout profit, affirmait gravement un capitaine : un sauvage de moins ou une vente de plus. »

Depuis, des règlemens sévères ont mis un terme à ce négoce, et la vente des armes à feu est même interdite dans certaines îles. Elle n'en continue pas moins, mais dans des conditions plus humaines pour l'acheteur.

Les femmes indigènes, plus encore que les hommes, sont désireuses d'émigrer. A changer, leur sort en effet ne peut que gagner; mais leurs maris, à Tanna et Ambrym, notamment, y consentent rarement, non qu'ils soient mus par des considérations de sentiment, mais parce que la polygamie leur permet de ne rien faire, et que, plus ils ont de femmes plus ils vivent à l'aise. Ces malheureuses créatures passent leur vie à planter et à récolter le *yam*, à fabriquer du *copra* et à servir leur maître. L'une d'elles avouait qu'elle n'avait eu qu'une bonne journée dans son existence. Son mari était en chasse ce jour-là. Un navire de trafiquant vint mouiller au long de la côte. Prévenu de l'absence des hommes, le capitaine vint à terre avec ses caisses de pipes, tabac, allumettes, cotonnades, etc... A court de vivres, il désirait acheter des ignames. Elle se mit à négocier, vendit la moitié de sa provision, puis, tentée par de nouveaux articles, le reste. Toute la journée se passa à ce commerce, et quand le navire mit à la voile, il ne restait absolument rien dans sa hutte vide. En revanche, elle était chargée d'objets ardemment convoités qu'elle se hâta de cacher, puis elle attendit le retour de son seigneur et maître, dont la fureur se devine en ne trouvant rien à se mettre sous la dent. Il la roua de coups, cela va sans dire, et la laissa plus morte que vive. Ce fut cependant l'un des jours dont elle garda le meilleur souvenir. Par celui-là on peut juger des autres.

VI.

Les trafiquans, qu'il ne faut pas confondre avec les capitaines de navires d'engagés, sont rares dans l'Océanie méridionale; en re-

vanche, ils abondent dans le voisinage des Nouvelles-Hébrides, des îles des Navigateurs et de l'archipel Salomon. Avant peu, eux aussi, ils auront disparu, et avec eux disparaîtra un type étrange d'aventuriers océaniens. A la fois propriétaire, capitaine et subrécargue de son navire, le plus souvent une goëlette, le trafiquant s'approvisionne à Sydney ou à Melbourne d'allumettes, très recherchées par les indigènes et dont ils font une consommation extraordinaire, de tabac, de cotonnades, verroteries, quincailleries, armes et poudre, et autres objets divers qu'il paie en écailles, en copra, en tripangs, ou qu'on lui livre à crédit. Son chargement fait et son équipage recruté n'importe où et n'importe comment, car il n'est pas scrupuleux d'ordinaire sur le choix des moyens, il va d'une île à l'autre trafiquer avec les naturels. Ce genre de commerce est chanceux. Parfois le trafiquant ne reparaît plus, ni lui ni son équipage, mangés par leurs cliens, ni sa goëlette démembrée ou coulée après pillage. Mais ces accidens deviennent rares; les cannibales se civilisent peu à peu au frottement avec les blancs, et ces trafiquans sont de rudes hommes, soupçonneux, méfians, aussi rusés que les indigènes, qu'ils trompent plus souvent que ces derniers ne les mangent. Ce sont aussi de terribles ivrognes. L'un d'eux, auquel un négociant de Sydney avait confié cent caisses de genièvre, revint au bout de quelques mois; il avait vendu seize caisses et bu le solde des quatre-vingt-quatre.

Longeant la côte de l'île Vaté, le capitaine d'un navire anglais, transportant à Ambrym des missionnaires passagers à son bord, aperçut se balançant à l'ancre dans une anse une goëlette de trafiquant. Il la héla. Un matelot à moitié endormi se montra sur le pont.

— Où est le capitaine?

— Ivre-mort dans sa cabine.

— Et le second?

— Ivre aussi dans la sienne.

— Et le reste de l'équipage?

— Tous gris. Il n'y a que moi de sobre aujourd'hui, c'est mon tour de garde; — et il se recouche d'un air navré, se promettant bien de prendre sa revanche le lendemain.

L'ambition des trafiquans est de se faire bien venir des chefs indigènes auxquels ils vendent, pour eux et pour leurs femmes, les objets les plus hétéroclites aux plus hauts prix possibles. Leur moralité est douteuse, et on les a souvent accusés de rapts et d'enlèvemens de femmes. Le fait est quelquefois vrai; mais, comme le personnage d'une pièce de Sardou, ils peuvent bien souvent aussi affirmer qu'ils n'ont jamais eu besoin de recourir au crime pour satisfaire leurs passions. La vie des femmes indigènes est tellement dure et pé-

nible qu'elles ne demandent qu'à changer de maîtres, à peu près assurées de ne rien perdre au change. Quand elles sont jeunes, leurs parens les vendent moyennant un cochon ou quelques brassées d'ignames à un mari qui les roue de coups pour bien constater qu'il est le plus fort, leur fait cultiver la terre, les envoie pêcher du poisson, et le reste du temps hacher leur tabac, bourrer leur pipe, préparer leur repas. Un trafiquant paraît-il sur la côte, elles n'ont plus qu'une idée, gagner sa goëlette à la nage, trouver grâce à ses yeux, se cacher à son bord, puis naviguer d'une île à l'autre, couchées sur le pont, sans rien faire du matin au soir.

L'un d'eux, Américain, maigre, osseux, aux pommettes saillantes et aux joues creuses, fort peu soucieux du beau sexe et très âpre au gain, vrai type de Yankee mâtiné de juif, nous racontait qu'un jour, à l'île de Tanna, il s'était laissé persuader par le chef de descendre à terre et d'y passer la nuit. Il s'agissait d'une assez forte livraison de copra; la chose en valait la peine. Une hutte lui avait été réservée près de celle du chef.

« Le lendemain, en m'éveillant, dit-il, j'aperçois à ma porte quatre femmes accroupies, venues je ne sais d'où. En me voyant, elles se livrent, avec des grâces de chiens savans, à toute sorte de démonstrations affectueuses dont je ne me souciais pas, je vous jure, m'indiquant du doigt mon navire à l'ancre et m'invitant à m'y rendre en hâte, avec elles, pour me soustraire à la colère de leurs époux. Qu'est-ce que j'avais bien pu faire à leurs époux? Mais le mot *kiki* revenait constamment dans leurs discours, et je compris que leurs époux, me croyant complice de leur fuite, me tueraient pour me manger. Je ne me souciais nullement de ces quatre dévergondées, qui d'ailleurs étaient laides à faire détourner la tête à une vache, et je ne me souciais pas davantage du *kiki* dont elles m'entretenaient. Je les invitai donc à déguerpir au plus vite et à rentrer chez elles, mais la plus loquace m'expliqua que la chose n'était plus possible, en me montrant sa tignasse crépue et celle de ses compagnes. Non contentes, en effet, de déserter le toit conjugal, elles avaient pris à leurs maris leurs pipes, allumettes et tabac, et, n'ayant pas de poches, puisqu'elles n'avaient pas de vêtemens, elles avaient remisé tout cela dans leurs crinières, où d'ailleurs elles logent d'ordinaire une foule d'objets, jusqu'à leurs provisions de bouche.

« Du coup j'eus peur. Les maris étaient certainement à leur poursuite, et elles pouvaient s'attendre en tout état de chose à une jolie volée de coups de trique, mais le vol des pipes et du tabac rendait l'affaire grave. Qu'une femme décampe pour un jour ou deux, cela, chez eux, ne tire pas autrement à conséquence, mais qu'elle emporte la pipe!...

« Je vais trouver le chef et lui explique mon affaire. Sa mine s'allonge, il m'engage à regagner tout de suite mon bord, et pour cela à me servir de son canot amarré dans la crique. Je décampe en hâte, mais les quatre femmes me suivent, en allongeant le pas, ferme, et l'on me crie du haut du plateau que les maris arrivent. Je cours tout au long de la ravine par un affreux chemin où je manquai vingt fois de me rompre le cou, je saute dans le canot du chef, et d'un vigoureux coup de jarret je le pousse à l'eau. Sans hésiter, les femmes, me voyant gagner le large, se mettent à la mer. Et moi qui comptais sur elles pour retarder la poursuite de leurs maris en se laissant gifler, comme elles le méritaient bien du reste !

« Ces canots indiens, comme celui sur lequel je me trouvais, sont d'une manœuvre délicate. Mon second, qui est un rude marin, prétend qu'avant de s'y risquer il faut faire sa raie au milieu de la tête, afin qu'il n'y ait pas le poids d'un cheveu en plus d'un côté ou de l'autre. Moi, je suis chauve. Je pagayais de mon mieux, bien en équilibre, mais mes quatre prétendues victimes nageaient comme des poissons. A mi-chemin, l'une d'elles me rejoint, saisit le plat-bord et en un clin d'œil la pirogue chavire. Heureusement, mon second avait vu ce qui se passait et mis mon canot à l'eau. Quand il me repêcha, il n'était que temps. Les Indiens arrivaient aussi rapides que des requins. A coups de rame, nous fîmes lâcher prise aux femmes, et, à peine à bord : « Hisse la voile et en route ! » J'en avais assez de ce satané pays où les femmes se jettent à votre tête et où vous courez risque d'être *kiki* par les maris.

« Cela vous fait rire, ajouta-t-il, mais j'ai passé à Tanna une mauvaise heure et je ne l'oublierai pas de sitôt. »

Son récit était très probablement exact d'un bout à l'autre. Partout, en effet, dans ces îles sauvages, nous trouvons érigées en loi la soumission complète de la femme, la domination brutale du sexe fort sur le sexe faible. Partout nous voyons la femme esclave des caprices ou des besoins d'un maître, maintenue par lui dans un état de révoltante infériorité auquel rien ne réussit à la soustraire et qu'aggravent encore les désirs qu'elle peut inspirer. Dans une tribu sauvage, les jeunes années d'une femme remarquable par sa beauté ne sont qu'une série ininterrompue de captivités auprès de différens maîtres, de terribles blessures, de fuites, de mauvais traitemens. La Grèce devait avoir atteint un état de civilisation avancée, et le génie d'Homère avançait de bien des siècles, à l'époque où, dans ses vers immortels, il chantait l'enlèvement d'Hélène et la guerre de Troie. Ramené aux réalités prosaïques de la vie primitive, l'épisode d'Hélène ravie à son époux ne comporte peut-être pas moins de luttes, de colères soulevées et de sang versé ; mais l'hom-

mage rendu à sa beauté, le dévoûment chevaleresque de héros prêts à mourir pour sa défense, supposent un raffinement de civilisation dont on chercherait vainement la trace chez une tribu de l'Océanie.

La pauvreté du langage est un indice de l'absence de certains sentimens. Si une langue est impuissante à les exprimer, c'est que ceux qui la parlent les ignorent. Chez la plupart de ces peuplades, le mot *amour* n'existe pas. Les expressions de *chère*, *bien-aimée* sont complètement inconnues : « J'essayai vainement, raconte le capitaine Lefroy (1), de les expliquer à Nannette en supposant une phrase telle que : *ma chère femme, ma chère fille.* Quand, à la fin, elle eut compris, elle me répondit avec beaucoup d'emphase : « *I' disent jamais ça; i' disent : ma femme, ma fille !* »

Mais la preuve la plus évidente est le fait que le dialecte algonquin, l'un des plus riches pourtant, ne possède pas de mot pour dire *aimer*; quand Elliot traduisit la Bible à l'usage de ce peuple, en 1661, il fut obligé d'en forger un. Tous les missionnaires de l'Océanie se sont heurtés à la même difficulté. Les mots manquent pour exprimer des idées qui font défaut et que l'on classe souvent, et à tort, au nombre des idées innées. Il en est peu de moins intelligibles pour un Polynésien que celles de pudeur et de chasteté. Il n'y entend absolument rien. La femme d'un missionnaire américain nous racontait que lorsqu'elle débarqua en Océanie avec son mari, une foule d'indigènes les attendaient sur la plage. Leur navire était signalé depuis la veille, et la population se portait à leur rencontre pour leur faire fête. Au moment où elle mit pied à terre, les Canaques la pressèrent vivement de se débarrasser de ses vêtemens. Ils ne comprenaient pas que sous ce climat chaud elle se mît ainsi à la gêne, et c'est avec les meilleures intentions du monde qu'ils l'invitaient à dépouiller tout cet encombrant attirail. Elle eut beaucoup de peine à se soustraire à leurs amicales suggestions, et bien plus encore dans la suite à leur persuader de se couvrir un peu eux-mêmes.

Pour eux, le terme de femme est synonyme d'esclave ou tout au moins de propriété. Comme Petruchio le dit de Catherine dans la pièce de *Taming of the Shrew :* « Je veux être le maître de ce qui m'appartient. Elle est mon bien, ma chose ; elle est ma maison, mon ameublement, mon champ, ma grange, mon cheval, mon bœuf, mon âne, mon tout. »

Elle est surtout le bœuf et l'âne. Demandez à un naturel de l'Océanie pourquoi il désire prendre femme ; il vous répond invariablement : « Pour qu'elle me procure du bois, de l'eau et des alimens,

(1) Sir John Lubbock, *l'Homme préhistorique.*

et pour qu'elle porte sur son dos ce que je possède. » Dans les tribus où il y a plus d'hommes que de femmes, par suite de l'accaparement des chefs, ceux qui veulent se donner le luxe d'en posséder une se trouvent dans la nécessité d'aller voler quelque autre tribu. Quand, dans leurs expéditions, ils découvrent aux environs d'un village ou d'un campement une femme isolée, ils l'étourdissent d'abord d'un coup de *dowak* sur la tête, puis la saisissent par les cheveux et la traînent dans le bois le plus voisin pour attendre qu'elle revienne à elle. Dès qu'elle a recouvré ses sens, ils la forcent à les accompagner, et comme, après tout, elle ne fait qu'échanger un maître brutal pour un autre, elle acquiesce ordinairement, bien convaincue qu'une résistance inutile ne ferait que multiplier les coups de *dowak*.

Au début de tout ordre social, antérieurs à lui, le vol, la rapine, la violence sont et font la loi; mais de ce chaos informe se dégagent peu à peu les élémens supérieurs. Les rapports sociaux s'imposent même aux plus réfractaires, car la vie solitaire n'est pas dans la nature humaine.

« Tous les hommes, dit Voltaire, vivent en société; peut-on en inférer qu'ils n'y ont pas vécu autrefois? N'est-ce pas comme si l'on concluait que si les taureaux ont aujourd'hui des cornes, c'est parce qu'ils n'en ont pas toujours eu? » Voltaire a raison: c'est dans cet instinct de la vie sociale, du groupement, que se trouvent les premiers germes d'une civilisation latente.

Ils existent aussi chez toutes les tribus sauvages, à l'état rudimentaire, sous forme d'idées souvent incompréhensibles pour nous, parce que le lien qui les relie à d'autres nous échappe. Les sauvages ont toujours une raison pour faire ce qu'ils font et pour croire ce qu'ils croient, mais souvent ces raisons sont absurdes. Leur condition mentale est si différente de la nôtre qu'il nous est fort difficile de suivre ce qui se passe dans leur cerveau. En outre, leur attention, comme celle de l'enfant, se lasse promptement. Ils sont incapables de soutenir une conversation prolongée, et alors ils répondent à tort et à travers pour se soustraire à la peine de réfléchir. Leur esprit vacille.

VII.

Les peuplades sauvages passent d'ordinaire par trois phases successives avant d'être mûres à la civilisation. Au début, elles vivent de chasse, puis de l'existence nomade du pasteur, et enfin de l'agriculture, qui forcément les groupe en villages, les attache au sol et, en créant la propriété, crée du même coup des usages et des cou-

tumes que le temps convertit en lois. L'état social apparaît alors en embryon. Cette progression, dont on a pu constater les phases régulières dans toutes les agglomérations humaines, suppose toutefois la préexistence, sur le sol occupé ou envahi, du gibier pour le chasseur et du bétail pour le pasteur nomade. Ce fut le cas en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique, dans quatre des parties du monde sur cinq, mais ce ne fut pas le cas pour l'Océanie, où le gibier est rare et où le bétail n'existait pas. Il en résulta ceci : à défaut de gibier, le sauvage chassa son semblable et s'en nourrit; à défaut de bétail, il fit de ses prisonniers du sexe le plus faible une sorte de troupeau de réserve d'abord, puis des esclaves ensuite le jour où, parvenu à la troisième phase et devenu prévoyant, il se rendit compte que la femme ou le prisonnier ne lui fournirait qu'une quantité limitée de viande, un nombre restreint de repas, tandis qu'en les employant à la culture du sol, à la récolte des ignames et des bananes, ainsi qu'à la pêche, il pouvait s'assurer une nourriture moins savoureuse peut-être, mais plus régulière. Il lui fallut un effort pour se priver de son mets favori, mais la réflexion, née de jeûnes forcés, l'avait rendu prudent; il le réserva donc pour les grandes occasions, épargnant l'être sain et vigoureux dont il pouvait exploiter la force et la santé, et se contentant, par raison, des captifs blessés, des femmes et des esclaves hors de service. L'humanité n'avait rien à y voir ; c'était une question de bonne administration et d'économie.

Tout le cannibalisme est là, et si, lors de l'apparition des missionnaires dans les îles de l'Océanie, il était déjà dans sa période décroissante, c'est que le gibier humain se faisait rare, que plus méfiant il se défendait mieux, qu'on ne pouvait indéfiniment manger les femmes sans rester seul à planter les ignames et à cueillir les bananes, et que le sauvage a horreur du travail manuel, qu'il estime indigne de lui. La polygamie naquit, moins encore de ses appétits sensuels que de la préoccupation de s'assurer, par le travail des femmes, une existence à sa guise et une nourriture plus abondante. La femme acquit pour lui une valeur qu'elle n'avait pas auparavant. Il ne la mange plus, sauf de loin en loin, dans des circonstances particulières où il convient de faire montre d'une hospitalité fastueuse.

Dans l'île de Tanna, les tribus qui habitent sur le bord de la mer, en rapports plus fréquens avec les trafiquans, ont à peu près renoncé à la chair humaine. Celles de l'intérieur en sont encore friandes et apprécient surtout les blancs. Aussi, quand leurs voisins réussissent à attirer sur la plage et à tuer quelque matelot, s'empressent-ils d'expédier le cadavre aux gens de l'intérieur qui en donnent un bon prix, plusieurs cochons ou un certain nombre de dindons. Ces

occasions se font de plus en plus rares ; les blancs sont armés et se tiennent sur leurs gardes.

De tous les indigènes de l'Océanie, ceux d'Api, d'Ambrym et de Tanna sont les plus réfractaires à la civilisation. Grands, forts, bien découplés, ils sont essentiellement belliqueux par nature, toujours prêts à se battre, tous pourvus de fusils, de poudre et de balles qu'ils achètent aux trafiquans en échange de copra. Le *copra*, dont il se fait un grand négoce dans ces îles, est l'enveloppe de la noix de coco, découpée en tranches, puis séchée au soleil sur des tréteaux de bois. Le copra se paie aux indigènes 175 francs la tonne ; il vaut 375 francs à Sydney, 500 à Londres. On extrait en outre de la pulpe de la noix une huile très appréciée en parfumerie ; le résidu de la pulpe sert à la nourriture des cochons et de la volaille. Quant aux 175 francs que l'indigène est supposé recevoir en marchandises, c'est une pure fantasmagorie ; ce qu'on lui remet en tabac, allumettes, armes et poudre n'en représente pas le quart. Il est vrai que son travail se borne à surveiller ses femmes et à stimuler leur zèle à coups de trique.

Tout belliqueux que soient les indigènes de Tanna et d'Ambrym leurs instincts guerriers n'excluent pas une forte dose de prudence. Ils tendent des pièges à leurs ennemis, dressent des embûches, mais attaquent rarement à découvert. Depuis peu, séduits par les offres des trafiquans, ils commencent à émigrer, soit comme travailleurs à gages, soit comme marins. Ils visitent alors les Fijis ou Sydney, et reviennent dans leur île avec un petit pécule. Au contact des blancs, ils ont acquis quelques notions rudimentaires de civilisation. Très fiers, ils débarquent sur la plage, comme Joe, matelot à bord du *Caledonia*, avec un de ces coffres en bois de cèdre, fort en usage en Australie. Joe rapportait, outre deux fusils, de la poudre et des balles, du tabac, des pipes et une provision d'allumettes à défrayer tout un village pendant six mois. Aussi son arrivée à Tanna fit-elle sensation. Dès le lendemain, Joe se trouvait l'heureux propriétaire de quatre femmes, payées comptant en allumettes, et les employait immédiatement à faire du copra.

Pour célébrer son retour, Joe dut se conformer aux coutumes locales et donner un grand *sing-sing* auquel tout le village fut convié. Il fit bien les choses et sacrifia trois cochons. Pour cette occasion, il crut devoir revêtir son costume de matelot : une chemise de flanelle bleue, un pantalon et un mouchoir autour du cou. Il se trouvait très beau ainsi ; mais ses invités, plus simplement vêtus d'un collier de coquillages, n'admiraient pas Joe. Ils le trouvaient ridicule de se couvrir quand il faisait si chaud. Joe, en butte aux railleries, commença par retirer la chemise, puis le mouchoir, enfin

le pantalon. Le même soir, il se défaisait subrepticement du tout, le revendant à vil prix à un matelot du *Caledonia*, et le lendemain, nu comme un ver et débarrassé des entraves de la civilisation, Joe, étendu sur une natte, gourmandait la paresse de ses femmes qui décortiquaient des noix de coco.

La civilisation revêtait d'étranges formes en passant par un cerveau comme celui de Joe, et l'on ferait un livre curieux avec le récit des impressions qu'elle y avait laissées. C'était peu de chose que ce qu'il en avait vu, mais ce peu de chose prenait des proportions aussi fantastiques que fugitives. Embarqué sur le *Caledonia*, il y avait fait partie d'un de ces équipages mixtes que l'on ne rencontre que dans l'Océanie. Le capitaine Proctor, Américain, ancien officier de l'armée du Sud, avait perdu sa jambe droite à la bataille de Chancellorsville ; il portait une jambe de bois qui avait plongé Joe dans une stupéfaction profonde ; il en parlait constamment ; aussi, pendant le court séjour du capitaine Proctor à Tanna, toute la population se groupait sur la plage quand il prenait son bain, pour le voir dévisser sa jambe de bois, dont les femmes raffolaient. Le premier maître, George, était Grec par son père et de la Nouvelle-Calédonie par sa mère ; Sam, le second maître, était un indigène de Maré, tatoué du haut en bas avec un art merveilleux ; le cuisinier et le maître d'hôtel venaient du Malabar ; le reste de l'équipage à l'avenant. Dans le nombre se trouvait un nègre de la Caroline du sud, ancien esclave et n'étant pas bien sûr de ne pas l'être encore. Il avait nom Sardanapalus. Qui l'avait baptisé ainsi ? il n'en savait rien. Sardanapalus se trouvait un jour, avant la guerre de sécession, à bord d'un vapeur du Mississipi, accompagnant son maître qui se rendait à la Nouvelle-Orléans, et qui, comme tous les planteurs, jouait pour passer le temps.

— A qui appartiens-tu, Sardanapalus, lui demanda un autre nègre ?

— Je saurai cela ce soir ; mon maître joue au *poker*, et j'ai déjà changé plusieurs fois de mains depuis ce matin, répondit-il avec une nuance d'orgueil.

Il était très fier de savoir qu'il figurait dans les enjeux pour 1,200 dollars.

Ce qui avait le plus impressionné Joe à Sydney, où il n'avait d'ailleurs passé que vingt-quatre heures, ç'avait été de voir les femmes se promener, habillées, ne faisant rien, tandis que les hommes se démenaient comme des possédés, et puis, ajoutait-il avec une nuance de mépris, *elles n'ont pas d'odeur*. Il lui en était resté des doutes très sérieux sur la prétendue supériorité des blancs. En revanche, ce qu'il avait vu, à Sydney, de pipes, de tabac, d'allumettes lui donnait une prodigieuse idée de la richesse de la ville et de ses habitans. Le

reste avait glissé sur son esprit comme la pluie sur les plumes d'un canard. Quiconque, d'ailleurs, a observé de près ces races primitives a pu remarquer que notre civilisation ne produit nullement sur elles l'effet d'éblouissement que nous supposons. Il en est d'elles comme des enfans qui, en présence d'un paysage merveilleux, n'ont d'yeux que pour une fleurette qui les charme, ou qui, après avoir jeté sur l'Océan un coup d'œil distrait, s'arrêtent émerveillés devant un crabe qui fuit vers un rocher, devant un coquillage qui les tente. Il faut tout au moins une intuition vague des difficultés vaincues et des problèmes résolus pour apprécier ces merveilles dont nous sommes fiers. Elles parlent à nos sens à travers notre esprit, et l'enfant des tropiques débarqué à Londres ou à Paris ne sera frappé tout d'abord que par une foule de détails qui le choqueront : le bruit, la foule dans les rues, le ciel triste et brumeux, l'air étouffé, les maisons hautes et sombres, l'absence d'horizon, de chaleur, de couleur, son attention dispersée, éperdue, ne sachant où se prendre et s'arrêter, trop de formes et d'objets, et dans le nombre aucune forme, aucun objet familier sur lequel reposer sa vue.

Et cela n'est pas vrai seulement du sauvage, de l'enfant européen né sous les tropiques, mais aussi de l'homme fait y ayant longtemps vécu, mais ayant gardé le souvenir de nos villes, de nos rues, de nos monumens, les revoyant après des années d'absence, et, à son grand étonnement, retrouvant tout plus petit, plus laid, plus étriqué qu'il ne se souvenait. Il lui faut le temps de ramener les objets au point, de s'identifier de nouveau avec ce qui lui fut familier et ce qui a cessé de l'être. Il lui faut oublier et rapprendre.

Le sauvage n'oublie rien et apprend difficilement. Les idées simples pénètrent seules dans son cerveau, dont le mécanisme n'a pas été assoupli, exercé de bonne heure. Il perçoit un fait, et un seul à la fois, il en cherche la cause; distante, compliquée, il ne la saisit pas, cette cause, et devant le fait, passé pour lui à l'état de phénomène inexpliqué et inexplicable, il ne va pas plus loin, il renonce à comprendre et ne s'étonne pas autrement que l'enfant qui ne sait pas encore dire : pourquoi ?

Puis, il faut bien en convenir, notre civilisation, telle qu'elle se révèle à lui, telle qu'elle va le relancer dans ses îles lointaines, sur ses plages ou dans ses forêts, n'est pas toujours pour lui inspirer un grand respect. Elle se présente d'ordinaire sous la forme du trafiquant, débitant d'eau-de-vie ou d'objets sans valeur, spéculant sur ses passions ou sur son enfantine vanité, habile à le tromper ou à le corrompre, luttant de ruse avec lui, entant sur ses vices de sauvage ceux de l'homme blanc. Parfois elle lui apparaît sous la forme de navires baleiniers, d'équipages qui se croient tout permis là où la loi n'existe pas, et où ils ont pour eux, sinon la supériorité

du nombre, du moins celle des armes et des moyens d'intimidation. Ce n'est que plus tardivement, plus lentement que s'exerce l'influence du missionnaire, catholique ou protestant, la seule qui ait encore produit des résultats et amené quelques-unes de ces peuplades à un état de civilisation déjà avancée. Et encore à quel prix?

Pour quiconque a vécu en Océanie, il est pas douteux que les conquêtes, même les plus pacifiques, de la civilisation, ont été aussi meurtrières que les guerres les plus terribles. Prenez parmi ces races, je ne dirai pas les moins réfractaires à nos idées, mais les plus ardentes à se les assimiler, celles qui, loin de repousser les missionnaires, les accueillaient à bras ouverts et les appelaient. Étudiez l'histoire de quelques-uns de ces archipels, des Sandwich, de Tahiti, vous y verrez que, comparativement simples au début, leurs rites religieux n'offraient plus alors qu'un mélange confus de pratiques bizarres et cruelles dont la signification primitive se perdait dans la nuit du passé. Des dieux tyranniques et capricieux gouvernaient sans merci une population sans règle morale. Des restrictions imposées par les chefs et les prêtres, au gré de leur caprice, formaient un ensemble religieux qui ne reposait plus que sur l'aveugle superstition du peuple et le despotisme non moins aveugle de ceux qui le gouvernaient. Ils croyaient à une autre vie, si c'est y croire que de redouter un pouvoir toujours malfaisant attribué aux morts.

On retrouvait dans leurs traditions des notions vagues d'une création du monde, d'un déluge, mais ils n'avaient ni la croyance simple et nette des Indiens de l'Amérique à l'existence d'un grand esprit, maître souverain des cieux et de la terre, ni l'idée païenne d'un dieu maître des dieux, trônant comme le Jupiter antique dans l'Olympe soumis à ses lois. Aucune idée philosophique ne se dégageait du chaos informe de leurs superstitions.

Chacune de leurs terreurs enfantait un dieu. Pour les apaiser, il fallait des offrandes, offrandes aux prêtres, aux volcans mêmes, dans lesquels on précipitait des victimes humaines désignées par le sacrificateur. La terre, les mers se peuplaient de dieux cruels.

Aussi le paganisme s'écroulait-il de toutes parts; son temps était passé. L'abus atroce provoquait la réaction violente. Les premiers missionnaires trouvaient la voie préparée. Accueillis avec enthousiasme par une population lasse des excès d'une théocratie sans règle morale et d'un despotisme sans frein, ils n'eurent qu'à paraître pour vaincre.

Jamais conquête à la civilisation ne fut plus pacifique et plus rapide que dans ces archipels. Et pourtant c'est par centaines de mille que se comptent les victimes. En moins de deux années, les habi-

tans passent d'un état de nudité complet à l'usage des vêtemens européens ; dans ces deux années, la dépopulation dépasse cinquante mille. Le milieu climatologique est changé pour eux ; ils contractent des maladies nouvelles. Puis l'eau-de-vie, le plus terrible des poisons pour ces habitans des climats chauds, les décime. En soixante-quatorze ans, de 1779 à 1853, la dépopulation atteint, aux îles Sandwich, un chiffre énorme : 325,000 décès en excédent des naissances ; à Tahiti, 240,000.

VIII.

Si maintenant de la Polynésie du sud nous nous dirigeons vers l'Australasie, la Malaisie et la Polynésie septentrionale, nous verrons ces populations primitives directement aux prises avec la civilisation, nous assisterons à ce lent et patient travail de conquête et d'annexion où se révèlent les aptitudes diverses et le génie particulier de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Chacune de ces races européennes a son mode de colonisation qui lui est propre ; chacune d'elles obéit à des prévisions qui ne la trompent pas en cherchant à s'étendre dans ce domaine si riche et si fertile de l'Océanie ; chacune aussi obéit à ses instincts naturels dans l'emploi des procédés dont elle use vis-à-vis des races autochtones.

Sur cette question de colonisation, bien des opinions se sont fait jour, bien des erreurs aussi se sont accréditées. Une idée fausse passée à l'état d'axiome et constamment répétée a grande chance d'être estimée juste et d'être acceptée comme telle. C'est un axiome admis que le génie colonisateur de l'Angleterre ; c'est un autre axiome que la France n'est pas et ne sera jamais colonisatrice. Depuis quelques années, il n'est question que de la force d'expansion de l'empire germanique ; on nous le montre en voie de conquérir, par l'émigration, l'influence politique aux États-Unis, débordant sur l'Océanie, envahissant les comptoirs de l'Asie, menaçant le monde de sa prépondérance commerciale, peuple colonisateur par excellence, nous dit-on. Qu'y a-t-il de vrai dans ces assertions? L'Océanie est-elle à la veille de devenir une vaste colonie anglaise ou une immense annexe de l'Allemagne, qui commence à peine à y prendre pied? Nous n'en croyons rien.

La lutte, en Océanie, est entre l'Angleterre, personnifiant l'esprit de conquête, de substitution de la race blanche à la race indigène, et la France, en laquelle s'incarne le génie profondément humain qui fait vivre, côte à côte, sur un même sol, deux races distinctes comme à Tahiti, protégeant et élevant la race inférieure au niveau de la race supérieure. L'Angleterre s'impose par la force, en Asie, à des millions d'Hindous ; en Amérique et en

Océanie elle supprime les races indigènes et, sur le sol vacant, s'implante, jusqu'au jour où, ainsi qu'on l'a vu aux États-Unis, la colonie se sépare de la métropole et devient sa rivale et son ennemie. Il en sera de même au Canada et en Australie. La conquête brutale, la destruction systématique ne sont pas la colonisation. L'Angleterre n'a pas gardé un siècle sa magnifique colonie des États-Unis; l'Espagne a perdu toute l'Amérique méridionale, soulevée par un vent de tempête et de colère. Ses procédés furent les mêmes, mêmes aussi les conséquences. Sont-ce des races colonisatrices, celles qui sèment ainsi les haines et les révoltes, et sur le sol occupé par elles, colonisé par elles, ne laissent qu'ennemis implacables, que rancunes séculaires?

Dans laquelle de ses anciennes colonies le nom de la France éveille-t-il ces rancunes et ces inimitiés? Ce nom fait encore aujourd'hui battre le cœur des Canadiens fidèles et des Indiens reconnaissans. Si la fortune des armes et l'imprévoyance de nos gouvernans nous ont coûté quelques-unes de nos plus belles possessions, du moins la langue, les usages et le souvenir de la mère patrie y sont vivaces encore, entourés d'un culte respectueux. Nous n'y avons ni opprimé les faibles, ni dépossédé les légitimes propriétaires du sol; nous avons respecté leurs droits, leurs traditions, leur langue et leur culte, et nous avons laissé sur le sol occupé par nous et dans l'âme des descendans de ceux qui ont vécu sous nos lois des traces que la conquête étrangère n'a pu effacer.

A l'autre extrémité du monde, en Océanie, nous retrouverons les mêmes erremens et les mêmes traditions. A côté de l'Australie, où les indigènes, décimés au début par les balles anglaises, achèvent de disparaître et traînent dans les solitudes de l'intérieur une existence misérable et précaire, nous verrons la France à l'œuvre, comme nous l'avons vue à Tahiti (1), conquérant pacifiquement les Nouvelles-Hébrides, rayonnant autour de ses possessions actuelles, appelée, désirée par ces peuplades primitives. Nous la verrons, aux îles Sandwich, respectueuse des droits d'indigènes civilisés, défenseur de leur autonomie, partout et toujours fidèle à sa mission de protectrice des faibles. En elle s'incarne un génie humain, intelligent et bon, sachant aimer et se faire aimer. A travers ses écarts d'imagination, ses erreurs et ses fautes, ses élans et ses défaillances, la France croit à l'humanité; ce fut sa force dans le passé, ce sera sa grandeur dans l'histoire.

C. DE VARIGNY.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1881.

LA

SITUATION MONÉTAIRE

EN 1886

II[1].

AU DEHORS DE L'UNION LATINE.

Je crois avoir démontré que la France sera inévitablement forcée d'adapter sa circulation monétaire au régime de l'étalon d'or, que son intérêt est d'accord en cela avec la nécessité, que ses ressources métalliques lui permettent d'opérer cette réforme sans inconvénient sérieux. Il est évident que l'Union latine ne sera pas renouvelée, peut-être même, si on agit prudemment, prendra-t-elle fin avant sa prochaine échéance : livrés à eux-mêmes, nos anciens alliés seront dans l'obligation de se conformer au système de l'or, avec monnaie d'argent à pouvoir limité, afin d'éviter la perte sur les écus qui rentreront abondamment chez eux. Y a-t-il au dehors de l'Union latine des intérêts opposés à ce mouvement et de force à l'entraver ? Je ne le prévois pas. L'unification métrique dans l'esti-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

mation des valeurs, comme dans le mesurage matériel, semble être devenue un besoin instinctif, à mesure que les relations d'affaires entre les hommes se sont généralisées. C'est un but vers lequel les peuples s'acheminent, le plus grand nombre inconsciemment, quelques-uns en connaissance de cause (1). Les résistances qui font bruit en ce moment retarderont plus ou moins ce genre de progrès : elles ne le feront point évanouir. Il y a toutefois des situations monétaires qui réagissent sur le monde politique ; à ce titre, elles méritent d'être prises en considération spéciale, et d'abord notre attention est appelée par une grande expérience qui s'accomplit sous nos yeux.

L'Allemagne a opéré son évolution monétaire dans des conditions bien autrement hasardeuses que celles où se trouve actuellement l'Union latine. Lorsque l'établissement de son unité politique, en 1871, l'eût mise dans la nécessité de fusionner les rapports commerciaux, elle ne possédait que fort peu d'or qu'on échangeait comme marchandise et dont le cours était variable; sa circulation, ayant pour base l'étalon unique d'argent et diversifiée selon les usages de chaque état, représentait un stock d'environ 1,800 millions de francs, auxquels s'ajoutaient comme monnaie auxiliaire 230 millions de billets, provenant des émissions de vingt-six banques d'état. Au moment où le métal blanc subissait une dépréciation dont on ne pouvait pas prévoir le terme, il eût été bien imprudent de conserver l'argent comme base de l'unification et mesure des rapports commerciaux. Le gouvernement impérial adopta l'étalon unique d'or ; mais pour opérer cette prodigieuse transformation, il ne fallait rien moins que l'initiative irrésistible du grand chancelier, éclairé par un entourage de conseillers habiles. La rentrée au trésor de l'ancienne monnaie blanche circulant dans les états particuliers fut ordonnée, et à la fin de 1880, on avait recueilli une somme de 1,351 millions de francs. Cette masse énorme fut livrée successivement à la fonte et transformée en lingots d'argent; on en tira 3,737,302 kilogrammes d'argent fin, dont on envoya, autant qu'on le put, dans les pays où la frappe de l'argent était encore libre. C'est ce qui explique le monnayage exceptionnel de ces années, notamment en 1873, à Paris et à Bruxelles. Avec ces lingots frap-

(1) Une campagne commencée en Angleterre, pour une réforme monétaire sur les bases que l'exemple de la France tend à généraliser, a pris en ces derniers jours un caractère sérieux. Dans la séance du 8 juin dernier, consacrée à la discussion du budget, une nombreuse députation composée de membres du parlement et de notables négocians reçus en audience par le chancelier de l'échiquier, a affirmé que l'adoption de notre système décimal et son application aux monnaies anglaises était le vœu des hommes d'affaires, et que 68 chambres de commerce provinciales sur 69 s'étaient déjà prononcées en ce sens.

pés en pièces de 5 francs au rapport de 15 1/2, on achetait des traites sur Londres que Berlin réalisait en or. On obtenait ainsi l'équivalent monétaire et la perte sur le change était supportable. La suspension de la frappe dans les pays d'Union latine coupa court à cet ingénieux commerce. Il fallait vendre les lingots au cours du marché (1). Ces ventes, réalisées d'année en année de 1873 jusqu'en mai 1879, se sont soldées par une perte de 120,600,000 francs, plus une dépense de 37 millions en frais de remonnayage. En revanche, le trésor recouvra 102 millions sur la transformation des autres monnaies, or, cuivre et nickel, en monnaie du nouveau type, de sorte qu'en définitive, la caisse de l'empire n'eût à subir qu'un déficit de 55 millions de francs.

Au moyen de ce sacrifice, combiné sans doute avec les ressources fournies par l'indemnité de guerre, l'Allemagne a su créer de toutes pièces une circulation d'or proportionnée aujourd'hui à ses besoins. Le gouvernement et les particuliers avaient acheté à Londres, en six ans, 84 millions de livres sterling d'or, soit 2 milliards 100 millions de francs. En fin décembre 1886, d'après un document publié depuis peu de jours, il avait été monnayé en pièces d'or de 20, de 10 et de 5 marcs, une somme nette de 2 milliards 456 millions de francs (2). C'est moitié moins que ce que l'on suppose exister en France. On remarque depuis quelques mois que l'Allemagne achète la plus grande partie de l'or qui arrive sur le marché de Londres : est-ce pour donner satisfaction à des besoins commerciaux ou en prévision d'une guerre?

Quant à l'argent, on était sans doute, au début de la réforme, sous une préoccupation utopique, celle de limiter au plus bas la somme de monnaie fiduciaire laissée dans les mains du public ; on la calcula à raison de 10 marcs (12 fr. 50) par tête, et la population de l'empire étant à cette époque évaluée à 45 millions d'habitans, on se contenta de créer en pièces de 5 marcs à 1/4 de marc un fonds de 554 millions de francs, porté à 561 millions aujourd'hui. Pour habituer le public à l'usage de l'or, on crut devoir restreindre la force libératoire de la nouvelle monnaie d'argent à 25 francs dans chaque paiement dans le courant des transactions ; mais il y a un correctif à cette limitation par trop étroite ; l'argent est accepté pour toute somme dans les caisses publiques de l'empire et des états confédérés ; les commerçans peuvent même

(1) A cette époque, l'once d'argent *standard* était tombée sur le marché de Londres à 50 francs, ce qui donna le rapport entre l'or et l'argent à 18 1/2, soit une perte d'environ 18 pour 100. Les premières ventes avaient eu lieu, en 1873, entre 59 et 60 pences, c'est-à-dire au rapport de 15 1/2 ou à peu près.

(2) Dans ce stock général est comprise la réserve de 150 millions de francs conservée en or dans la tour de Spandau en prévision des éventualités politiques.

l'échanger contre de l'or dans certaines trésoreries déterminées, à condition que la somme présentée à l'échange soit au minimum de 250 francs. On n'avait compris dans la première refonte qu'une partie des anciens thalers de l'Union germanique : il en reste dans la circulation pour une somme de 500 à 550 millions de francs ; on leur a conservé provisoirement la pleine force libératoire au cours de 1 thaler pour 3 marcs. Enfin, des bons de la caisse impériale sans réserve métallique circulent à cours forcé pour une somme d'environ 180 millions de francs.

Un argument qui revient souvent dans la thèse du bimétallisme, c'est que l'Allemagne, dans l'impuissance de convertir en or son vieil argent, est obligée de respecter l'ancien thaler, et avoue par là son échec dans l'établissement de l'étalon unique. C'était simplement une mesure de transition ; il me semble même inévitable qu'elle soit bientôt abandonnée. La somme de 12 fr. 50 par tête mise à la disposition du public pour les appoints est évidemment insuffisante ; on parle de la porter à 15 francs, et ce ne sera pas assez. Un maximum de 20 francs ne serait pas exagéré, et avec la population actuelle de l'empire allemand, évaluée avec ses colonies à 48 millions d'habitans, le reste des thalers serait bientôt épuisé. Mais comme la loi conserve à ces pièces la force libératoire illimitée, les transformer en monnaie fiduciaire par les appoints dont la force est limitée à 12 fr. 50, ce serait réduire de 500 millions la circulation des monnaies réelles employées dans les gros paiemens. On attend donc pour compléter le système de l'étalon unique que la richesse métallique de l'empire se développe au point de ne laisser aucune inquiétude dans le monde commercial. On ne doutera pas que ce résultat ne soit atteint, si l'on considère que l'Allemagne ne possédait pas d'or pour ainsi dire, il y a dix ans, à l'origine de sa réforme, et qu'elle en a attiré aujourd'hui dans sa circulation pour plus de 2 milliards 1/2.

La pénurie de menue monnaie dont on se plaignait beaucoup, surtout dans les campagnes, fournit aux partisans des deux étalons une clientèle nombreuse, mais inconsciente et trop disposée à croire que la crise agricole dont on souffre en Allemagne autant qu'en France est la conséquence du nouveau régime monétaire ; on n'eut pas de peine à provoquer les doléances, les réclamations à l'adresse du gouvernement, et dans la dernière campagne bimétalliste, dont le plan semblait être une pression parlementaire exercée simultanément à New-York, à Londres, à Berlin et à Paris, une discussion soulevée au Reichstag, en coïncidence avec l'interpellation de M. de Soubeyran à notre chambre des députés, donna lieu à un débat de trois jours (février 1886). On y reproduisit de part et d'autre les argumens dont le public est depuis longtemps fatigué. En résumé,

le ministre des finances, M. de Scholz, a soutenu énergiquement la cause de l'or, en affirmant que l'empire devait à son nouveau système monétaire une situation plus ferme et plus avantageuse parmi les nations commerçantes ; et comme on cherchait à dénaturer sa pensée, il a clôturé le débat en déclarant « qu'aucune des paroles prononcées par lui devant les chambres prussiennes ne devait être interprétée, par les partisans du double étalon, dans un sens favorable à leurs désirs. » La majorité de l'assemblée se prononça pour une enquête définitive, « non pas, dit-elle, pour encourager l'agitation bimétalliste, mais pour être mise en possession d'élémens complets et certains qui permissent de prendre position en pleine connaissance de cause. » Depuis lors, on n'a plus entendu parler de cette enquête. Au 13 mars dernier, la discussion du budget au Reichstag ayant fourni un prétexte pour réveiller la question, le docteur Jacobi, secrétaire de la trésorerie, éluda l'interpellation en disant qu'il lui paraissait inopportun et peu convenable d'émettre un avis à Berlin, tandis qu'une commission royale, à laquelle le gouvernement anglais attache une importance décisive, est en fonction à Londres. Il y a chez nous des financiers qui affirment que l'Allemagne est impatiente de s'associer à un effort international pour effectuer le relèvement de l'argent ; je les crois sincères, mais ils sont dans une grande illusion.

II.

La réforme préparée à petit bruit et opérée résolument par l'Allemagne causa en Angleterre de la surprise et de l'inquiétude : c'était comme une sorte d'invasion dans le système qu'elle exerçait par privilège depuis plus d'un demi-siècle, et auquel elle devait, sans s'en rendre bien compte, une partie de sa prépondérance commerciale ; mais ce n'est pas seulement dans sa spécialité monétaire que l'Angleterre s'est sentie entamée, elle éprouve du côté de l'Asie des embarras qui seraient aujourd'hui sa préoccupation principale, si elle n'était pas aux prises à l'intérieur avec un danger flagrant.

Il n'est pas exact que le peuple indien ait une prédilection exclusive pour le métal blanc. Les différens états qui sont tombés successivement sous le joug britannique avaient autrefois des monnaies d'or et d'argent à des effigies particulières ; pour la roupie d'argent seulement, on comptait alors jusqu'à dix-sept variétés. Les inconvéniens de cette diversité se firent sentir à mesure que les relations commerciales se développèrent. L'Angleterre, vouée à l'étalon d'or, réalisa la réforme monétaire en imposant à ses sujets indiens l'étalon unique d'argent. Le 1er septembre 1835, la compagnie souveraine mit en circulation, sous le nom de *Company's*

Rupee, des pièces d'argent dont la valeur intrinsèque au rapport de 15 1/2 est 2 fr. 376 millimes, et dont on faisait compte dans les affaires courantes à raison de 10 roupies pour une livre sterling. On attribua à ces pièces d'une manière exclusive la force légale (*legal tender*) dans le paiement des dettes et des impôts. Toutefois, pour utiliser l'or qui était assez abondant, la compagnie autorisa la frappe d'une pièce appelée *mohur*, valant 15 roupies, mais qui circulait à l'état de marchandise, avec des primes plus ou moins fortes (1). Ce régime ne fut pas admis sans réclamations de la part du public indigène; on s'y résigna néanmoins, tant que la perte résultant de l'écart des deux métaux fut supportable. La compagnie daigna même, en 1841, accepter l'or dans ses transactions avec le public; mais en 1852, l'Angleterre, craignant peut-être que l'or australien fût déversé en Asie, interdit la frappe du *mohur*, et proclama que cette monnaie ne serait plus reçue dans le paiement des impôts. L'or proscrit perdit de son utilité et disparut peu à peu de la circulation. L'argent, au contraire, y entra à flots. Qu'on imagine l'exportateur anglais envoyant par grandes masses dans l'Amérique latine ses tissus, ses fers, ses charbons, et rapportant dans l'Inde, avec de gros profits sur les changes, les barres d'argent qu'il a reçues en paiement! Quel entraînement commercial, quel torrent de métaux qui se convertissent en richesses! Déjà en 1857, le judicieux Thomas Tooke évaluait à 400 millions sterling (10 milliards de francs) le stock d'argent disséminé dans la région indienne. Il serait difficile d'établir avec une suffisante précision ce que le va-et-vient des métaux précieux entre l'Europe et l'Asie, depuis 1857, a laissé d'argent dans les Indes britanniques. Les expéditions des dix dernières années seulement (1876-1885) se sont élevées à 1,683 millions, dont un tiers pour la Chine; il n'y aurait donc pas d'invraisemblance à admettre aujourd'hui une existence d'environ 12 milliards de francs, au rapport nominal de 15 1/2. Il faut remarquer que ce stock n'est pas totalement monnayé; une forte partie est disséminée dans l'immense empire sous forme de bijoux et d'ornemens mobiliers: faut-il voir là un indice de vanité enfantine, d'un goût inné pour la bijouterie et le clinquant? Non, c'est plutôt un acte de prévoyance, une sorte de placement en usage dans les pays où les économies n'ont pas un emploi facile et assuré : chacun porte sa caisse d'épargne avec soi; dans les jours de crise, on transforme ses bijoux en monnaie. A la suite des mauvaises récoltes de 1877 à 1880, on a apporté à l'un des trois hôtels de monnaies seule-

(1) Le *mohur* n'est qu'un jeton frappé par l'état pour compte des particuliers, moyennant un droit de 1 pour 100. Son rapport à l'argent est dans la proportion de 1 à 15, de sorte que l'or, mésestimé en Asie, devait refluer en Angleterre.

ment, celui de Bombay, des bijoux à monnayer pour une valeur de 332 lacs de roupies, soit 79 millions d'argent.

Cette richesse éblouissante est devenue une calamité pour l'Inde et même pour l'Angleterre. L'Inde anglaise est redevable envers l'Europe de sommes considérables. La liquidation de l'ancienne compagnie, les guerres résultant des extensions incessantes, les famines périodiques en ces contrées, les travaux publics, les pensions de retraite au profit des agens d'origine britannique ont donné lieu à de fréquens emprunts. Les efforts faits pour assimiler autant que possible les peuples assujettis en leur procurant les avantages de la civilisation ont été gigantesques ; ils excusent les iniquités de la conquête et les abus de la force. Pour les chemins de fer construits par l'état ou avec ses garanties, il résulte d'un relevé parlementaire établi en mars 1878 que la somme employée montait déjà à 2 milliards 876 millions de francs (115,059,456 livres sterling), et il est probable que depuis 1878 on y a consacré 1 milliard de plus. Pour toutes ces affaires, la force motrice réside dans les capitaux anglais; une rémunération leur est bien due, et, chaque année, le ministre des finances indiennes doit faire parvenir à Londres des valeurs que le gouvernement réalise et distribue entre les ayans-droit. Pour le précédent exercice, par exemple (1885-1886), les prévisions budgétaires s'élevaient à 1,802 millions de francs, provenant des recettes fiscales applicables aux besoins du pays, et à 2 milliards 236 millions, si on y ajoute les prélèvemens de diverse nature dont se composent les remises faites à la métropole et afférentes, soit à l'état, soit aux capitalistes créanciers. Tous les contrats qui donnent lieu à ces paiemens ont pour base la monnaie d'or, ce qui met le gouvernement indien dans l'obligation d'acheter de l'or en Europe, c'est-à-dire de prendre à sa charge la perte sur les changes. L'opération est pratiquée à Londres par l'entremise de la banque d'Angleterre, où l'on met de temps en temps en adjudication des titres de la trésorerie indienne (*Indian council Bills*), comportant la quantité de roupies d'argent nécessaires pour obtenir en livres sterling d'or le montant de la redevance annuelle. Les adjudications correspondent naturellement au cours déprécié du métal argent. Pour l'exercice 1885-1886, les remises à faire en Europe devaient monter à 344 millions de francs: le secrétaire des finances indiennes a prévu une perte de 89 millions pour achat d'or, et il a inscrit cette somme en dépenses au budget de l'année. C'est une aggravation dissimulée de ce que l'on nomme « le tribut indien. »

La perturbation monétaire qui sévit dans les Indes britanniques y produit des effets étranges : elle réagit diversement sur les différens groupes de la population. Dans l'espoir d'arriver par le relèvement de l'argent à la baisse du change, la coexistence des deux

étalons est demandée à grands cris par ceux qui ont des fonds à faire passer en Europe, et qui subissent de ce chef une perte intolérable : c'est d'abord le gouvernement indien obligé d'augmenter les impôts pour aligner ses budgets; ce sont les banquiers, les négocians qui ont des opérations à solder au loin ; ce sont surtout les nombreux fonctionnaires qui ont coutume de placer à Londres leurs économies et dont les traitemens se trouvent réduits d'un quart par le fait du change. Par opposition, l'état actuel des choses a ses partisans en Asie et surtout en Angleterre. Je viens de dire que la trésorerie anglaise, pour opérer le recouvrement de ses créances sur l'Inde, met en adjudication ses traites dont l'achat se règle à Londres en livres sterling, et qui sont valables en roupies d'argent à Madras, à Calcutta ou à Bombay. Le transfert des créances (*money orders*) se fait même aujourd'hui par avis télégraphiques. Les derniers cours (environ 1 shelling 6 deniers par roupie) correspondent à une différence de 22 à 23 pour 100. Les oscillations des prix commerciaux s'étant à peine fait sentir dans le vaste empire asiatique, le négociant anglais peut, après un versement de 100,000 francs en or à la banque d'Angleterre, se présenter sur les marchés indiens avec un pouvoir d'achat de 123,000 francs. Les marchandises ramenées en Europe y sont ordinairement vendues avec une baisse qui en facilite le débit.

La perspective d'un gain presque assuré a donné l'éveil à la spéculation. L'Europe a lancé outre mesure des ordres d'achat. Ces commandes inusitées, agissant comme des primes d'exportation, ont surexcité la production indigène. Le fait saillant est la culture du froment, qui n'était pas dans les usages du pays, et qui a pris en peu d'années une extension considérable. Sous ces influences très actives, le commerce extérieur de l'empire indien s'est rapidement développé. Le mouvement général n'atteignait pas, il y a quarante ans, 500 millions de francs ; il s'est élevé en ces derniers temps à 3 milliards 1/2. Pour l'Inde et Ceylan, les échanges avec l'Angleterre seulement se sont chiffrés en 1884 par 920 millions à la sortie, contre 821 millions à l'entrée : les ventes avaient même dépassé le milliard en 1882 et 1883. Cette expansion du commerce présente les apparences d'une prospérité splendide, et elle explique l'attitude des producteurs indigènes qui se trouvent bien du régime actuel.

A cette belle médaille, il y a un revers que les Anglais ne regardent pas assez. Ce n'est pas seulement avec des roupies achetées au rabais qu'ils soldent leurs achats dans l'Inde : ils y envoient autant qu'ils peuvent des marchandises usuelles et souvent à plus bas prix que les similaires confectionnées par les Asiatiques. Ce commerce attaque peu à peu les vieilles industries locales; l'humble travail à

la main, pauvrement installé dans les villages, ne peut lutter contre les puissantes machines d'Europe. Que deviennent ces artisans privés du métier qui les faisait vivre tant bien que mal? Ils tombent à l'état de manœuvres à tout faire; ces cultures de blé ou de coton, déjà immenses et qui s'élargissent sans cesse, leur offrent des salaires suffisans, non pour vivre, mais pour ne pas mourir, 0 fr. 30 à 0 fr. 60 par jour, rognés souvent par une usure féroce, car ils sont presque toujours endettés. A moitié nourris et affamés, ils suivent avec des yeux sombres et menaçans ces blés qu'ils ont produits, dont ils ne connaissent pas le goût et qui vont alimenter les Européens. D'autre côté, le budget du gouvernement est en déficit, la matière imposable se rétrécit, l'argent perdant de son crédit à force de s'entasser, les travaux d'utilité publique, les emprunts qui exigent le concours des capitaux européens sont devenus presque impossibles; voilà ce qu'est la prospérité de l'Inde anglaise : curieux exemple des maux qui peuvent résulter d'un système monétaire anomal (1)!

La situation est inquiétante, elle n'est pas désespérée. On pouvait lire, à la date du 20 septembre dernier, une lettre de la chambre du commerce de Madras, dénonçant au gouvernement une invasion de l'or qui lui paraissait un danger. Il y a, dit-on, dans le pays, des capitalistes avisés qui, pressentant que le règne exclusif de l'argent touche à sa fin et que l'or sera inévitablement réhabilité, recueillent sournoisement le métal proscrit, dans l'espoir d'un gros bénéfice à réaliser au jour de la restauration. La chambre de Madras constate que, de 1874 à 1884, il est entré ainsi plus de 600 millions en lingots d'or, pour être transformés en bijouterie ou amassés en cachette. C'est au moins la dixième partie de l'or produit dans le monde entier pendant cette période, et, si l'on ne met obstacle à cet entraînement, on verra, dit-elle, un discrédit de l'argent et une poussée de l'or dans l'Inde, qui détruira l'équilibre du monde commercial. On demande en conséquence à Madras qu'une enquête, poursuivie par tous les officiers de districts, constate dans quelle proportion les métaux précieux sont transformés en bijoux dans les ateliers du pays, et provisoirement qu'on lève une taxe de 1 pour 100 à l'entrée sur l'or, qui, n'étant encore qu'un objet de luxe, est à ce titre passible d'un impôt.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que des récriminations de ce genre se font entendre. Même avant l'avilissement de l'argent, la chambre de commerce de Calcutta, en 1859, et un peu plus tard celle de

(1) Ces faits ont été développés par M. Samuel Smith, négociant anglais, qui a longtemps séjourné dans l'Inde et est aujourd'hui membre du parlement. Son discours, prononcé dans la séance du 21 juin 1886, a eu un grand retentissement.

Bombay, ont protesté contre la réglementation arbitraire qui enlevait à l'or sa force légale et faussait ainsi le courant naturel des métaux précieux. L'agitation, entretenue sourdement, s'est accentuée énergiquement vers la fin de l'année dernière; des associations de propagande se sont organisées jusque dans les villes lointaines, et, pour centraliser ces efforts, un comité général est en formation à Simla, sous la présidence des premiers magistrats de l'empire, avec le concours du secrétaire des finances, du contrôleur-général et autres fonctionnaires du plus haut rang. A Londres même, on commence à comprendre qu'il est peu rationnel de neutraliser pour ainsi dire une accumulation énorme d'or, en même temps qu'on affirme que l'or est insuffisant dans le monde, et les hommes clairvoyans de la finance se demandent s'il ne serait pas opportun d'annuler la loi de 1835. La nécessité d'un changement a été récemment soutenue par M. Herbert Tritton à l'*Institute of Bankers*, dont il est le président, et proposée par M. Claremont Daniell au parlement, dont il est membre.

On sera bien forcé d'en venir là. On peut s'attendre à une solution dans le genre de celle que proposait, en décembre 1878, lord Cranbrook, alors secrétaire d'état pour l'Inde : monétisation libre de l'or déclaré *legal tender* pour tous paiemens; suspension de la frappe de l'argent avec modification dans le poids de la roupie, de manière à entraver autant que possible le drainage du *mohur*. Ce serait quelque chose comme ce que l'on a appelé chez nous le bimétallisme bossu, avec cette différence que la bosse d'argent des Indiens est monstrueuse. L'Angleterre ne recule pas devant une résolution à prendre lorsqu'elle est jugée nécessaire; avec ses grandes ressources en tout genre, avec l'expérience et la dextérité pratique de ceux qui la gouvernent, elle saura traverser la crise de transition sans trop de souffrances. Je ne me permettrai pas d'émettre une opinion à ce sujet; il me suffit de constater que la situation monétaire de l'Inde anglaise, où les bimétallistes puisent leur principal argument, n'est pas de nature à empêcher les tentatives que la France croira bon de faire pour asseoir sa circulation sur des bases solides.

III.

Les plus à plaindre, dans cette déchéance du métal blanc, ce ne sont pas les pays qui détiennent seulement la monnaie comme instrument des échanges; ce sont les contrées où la production de l'argent est l'industrie principale, c'est surtout l'Amérique latine. On pourrait croire que l'exploitation des mines s'est ralentie depuis que le prix de la marchandise est en baisse et que le placement en

est devenu plus difficile ; c'est le contraire qui a lieu. La production augmente en quantité à mesure qu'elle décroît en valeur. Le fait est d'une telle importance dans la question ici agitée, qu'il convient de l'établir avec autant de précision que le comportent les investigations de cette nature :

Production annuelle de l'argent exprimée en nombre rond (par tonnes de 1,000 kilogrammes) :

	États-Unis	Mexique	Amérique du Sud	Allemagne	Autres pays
Avant 1870 (année moyenne)....	237	497	210	79	197
1876-80 (moyenne).....	565	602	375	143	285
Année 1882.....	1.126	704	389	215	200
Année 1884.....	1.174	711	556	297	178

Avant la guerre, 1,220 kilos, supposons-les au titre légal de neuf dixièmes de fin et évalués selon le type français de 15 1/2, représentent une somme de 244 millions de francs. A partir de 1876, on constate la surabondance de l'argent; la baisse s'est accentuée, le rapport est tombé sur le marché régulateur de 1 à 18 en moyenne. Au cours ancien de 200 francs par kilo, la quantité produite aurait donné près de 394 millions ; au cours commercial de 1 à 18, la perte dépasse déjà 16 pour 100, et la quantité produite n'entre dans les échanges que pour 331 millions. En 1882, les États-Unis ont poussé au plein leurs exploitations. Le Mexique et les autres pays producteurs font un effort dans le même sens : on arrive à une production de 2,634,000 kilogrammes, qui auraient donné autrefois environ 527 millions ; mais le cours du marché régulateur fait tomber le rapport entre l'or et l'argent de 1 à 22, ce qui correspond déjà à une moins-value d'environ 29 pour 100, c'est-à-dire qu'avec la quantité d'argent produite en 1882 on achèterait pour 153 millions de moins qu'avant 1870. Depuis cette époque, la progression a continué. Nous trouvons en 1884, suivant le dernier document fourni par notre ministre des travaux publics, une production de 2,916,000 kilogrammes, soit, au cours de l'ancien 15 1/2, une valeur de 583 millions de francs, et, suivant le cours du commerce, une somme très difficilement réalisable de 418 millions.

Que les gouvernemens qui ont des remises à faire en Europe pour le paiement des dettes publiques aient poussé outre mesure à la production, que les propriétaires de mines aient essayé de conserver les revenus auxquels ils sont habitués en compensant la baisse des prix par des ventes plus fortes, cela était dans la nature des choses ; mais le remède est dangereux : il élargit la plaie. En augmentant le stock du métal dont le commerce est déjà saturé,

on arrivera forcément au point où l'exploitation ne paiera plus ses frais, où le produit sera invendable. En attendant, quels mécomptes dans les finances publiques, quels troubles dans les échanges du commerce et les affaires privées! C'est un effondrement dont chacun des peuples de l'Amérique latine se tire avec plus ou moins d'énergie et de sacrifices.

Une espèce de sauvetage pour le Mexique est la confiance que les peuples de l'extrême Orient ont conservée dans les piastres mexicaines; ils les préfèrent à toute autre monnaie, et la France a grand'peine à introduire des pièces identiques, pour le poids et le titre, dans ses possessions de l'Indo-Chine et du Tonkin. Jusqu'en 1876, le monnayage mexicain produisait annuellement un peu moins de 20 millions de piastres, qui représentaient alors une valeur de 100 millions de francs. A partir de 1877, la fabrication a été forcée d'année en année: on était arrivé, en 1884, à plus de 33 millions de piastres; on en est probablement à 35 millions aujourd'hui; mais ces pièces se vendent au poids, suivant le cours de l'argent-marchandise sur la place de Londres, c'est-à-dire avec une perte de 28 à 30 pour 100, de sorte qu'une valeur nominale de 175 millions de francs exportée n'aurait au dehors qu'une force réelle d'environ 124 millions. On peut juger par là de ce que doivent être les affaires commerciales à l'intérieur.

Dans tous les pays de l'Amérique latine, le trouble monétaire est une calamité sous laquelle on se débat péniblement; la production des métaux précieux n'est plus un idéal de prospérité, on ne la développe qu'avec appréhension et comme moyen transitoire de remplir les engagemens pris envers l'Europe. La tendance générale est d'utiliser la fertilité naturelle du sol, trop négligé jusqu'ici. Le Chili, à cet égard, a donné l'exemple: sa situation était exceptionnellement difficile; son commerce avec l'Europe et l'Amérique du Nord consiste presque exclusivement en produits miniers qui ont à subir, même le cuivre, une baisse désastreuse; on compense le déficit, comme on vient de le voir, en envoyant à l'étranger des barres d'argent à prix réduits, mais en quantité beaucoup plus forte. A l'intérieur, pour éviter la hausse des prix, qui était à craindre avec une monnaie d'argent surabondante et discréditée, le gouvernement s'est réservé le monnayage, qu'il pratique suivant les besoins avec le métal acheté dans le commerce, et en même temps il a émis, jusqu'à concurrence de 100 millions de francs, un papier-monnaie à cours forcé non convertible, mais garanti par un dépôt de lingots d'argent estimés au cours du marché, de sorte que ce papier, devenu le principal élément de la circulation courante, y conserve une valeur effective et maintient autant que possible le niveau des anciens prix. Les paiemens en or qu'il faut faire com-

mandent aux Américains du Sud des sacrifices douloureux. Au Chili, la prime du change a oscillé en ces dernières années entre 25 et 35 pour 100. Par réciprocité, on doit tenir compte au gouvernement de cette différence dans les paiemens qui lui sont faits. Les produits de la douane fournissant au trésor plus des deux tiers de ses recettes, les droits d'entrée, s'ils ne sont payés en or, doivent être majorés proportionnellement au cours du change. Ce sont là des mesures temporaires en vue d'une évolution économique, commencée énergiquement et dont les efforts sont déjà appréciables. La terre chilienne renferme d'autres richesses que les métaux monétaires ; une vive impulsion est donnée à l'agriculture et aux industries qui en dépendent. On compte déjà quatre grandes fabriques de sucre et on a envoyé des vins jusqu'à Bordeaux.

L'exemple du Chili paraît avoir excité l'émulation dans d'autres régions de l'Amérique latine qui semblaient avoir pour spécialité de fournir à l'Europe les élémens de sa monnaie. Le Mexique notamment, dont le sol est favorable à des exploitations variées, est préoccupé d'approprier à ses ressources naturelles un outillage industriel et agricole. Il y aura dans peu d'années des déclassemens de prix sur plusieurs articles et des concurrences inattendues. De la part du Nouveau-Monde, le commerce européen me semble exposé à bien des surprises ; c'est à lui d'observer et de se mettre en garde.

IV.

C'est aux États-Unis d'Amérique que se trouve le nœud de la question monétaire, et c'est là qu'il sera tranché. Un coup d'œil rapide sur l'enchaînement des faits est nécessaire (1) pour caractériser la crise actuelle et faire comprendre les éventualités redoutables qu'elle comporte.

Après bien des remaniemens dans le régime des métaux précieux, une loi de février 1853 avait déclaré l'or étalon unique et monnaie légale ; l'argent, dont le gouvernement se réservait le monnayage, était redevenu marchandise et subissait les lois du marché. Cet état normal devait être profondément troublé par la guerre de la sécession ; les dépenses publiques, qui dépassaient rarement 400 millions de francs (84,578,834 dollars) en 1861 (2), montèrent subitement à 2 milliards 874 millions de francs en 1862. Le tra-

(1) La question de l'argent aux États-Unis, jusqu'en 1885, a été exposée dans la *Revue* du 1er juin 1886, par M. Moireau, avec des développemens et une précision qui m'ont dispensé de revenir ici sur les détails.

(2) L'unité monétaire aux États-Unis est le dollar, dont la valeur au poids serait exactement 5 fr. 18; toutefois, pour simplifier les comptes, le dollar a été calculé et exprimé ici au cours de 5 francs seulement.

vail suspendu ne fournissait plus de ressources, et pour obtenir de l'Europe les objets indispensables, il fallait y envoyer des espèces métalliques recueillies à des prix désastreux; la monnaie avait disparu. Le crédit suffisait à tout; on en fit un usage héroïque. De 324 millions de francs, portant un intérêt d'environ 16 millions en 1860, la dette nationale s'était élevée, à la fin de 1866, à plus de 14 milliards de francs, auxquels s'ajoutaient les dettes particulières contractées par les divers états, et dont l'ensemble formait une surcharge de plusieurs milliards. Il fallait un peuple vigoureux comme est celui des États-Unis pour se tenir ferme et debout sous un pareil fardeau. Ce peuple est rompu depuis longtemps à la pratique des papiers fiduciaires; il les préfère en quelque sorte au métal quand il les croit suffisamment préservés; il en fit usage avec autant d'habileté que d'audace. On créa d'abord des rentes d'état à gros intérêts, dont la dénomination (5-20, 10-40) limite la durée, en stipulant que la dette pourrait être remboursée, au gré de l'état, après cinq ans, après dix ans, mais qu'elle ne sera pas prolongée au-delà de vingt, de quarante ans. La jeune Union américaine faisait savoir par là qu'elle avait foi dans une libération prochaine, et qu'elle n'entendait pas se charger d'une dette perpétuelle, comme les pays du vieux monde. Il fallait en outre un instrument de circulation approprié à l'étendue du marché et à l'immensité des besoins. On lança des obligations sous le titre de *Notes legal tender*, appelées vulgairement *greenbacks* (dos verts), émises au montant de 1,800 millions de francs par coupures de 5 francs à 50,000 francs, papier privilégié sans échéance de remboursement, mais expressément remboursable en or, dès que la libération serait devenue possible; ayant d'ailleurs cours forcé en tous paiemens, à l'exception des droits de douane payables à l'état en or et de la dette publique que l'état doit à son tour solder en or à ses créanciers. Ce n'est pas tout. Les banques des États-Unis tiennent une trop grande place dans l'organisme national pour qu'on eût négligé d'utiliser leur puissance. On attribua le cours forcé aux billets émis par elles, mais on disciplina en même temps leur faculté de battre monnaie. Les *banques* dites *nationales*, dont le nombre dépassait 1,600 en 1866 (1), sont celles qui opèrent sous la surveillance d'un haut fonctionnaire chargé de contrôler la circulation fiduciaire (*Comptroller of the currency*). L'administration du contrôle (*Currency Bureau*) délivre les billets en blanc, contre-signés par son chef, aux banquiers qui en font la demande, mais elle n'en autorise l'émis-

(1) En juin 1886, il y avait en exercice 2,849 banques nationales, sans compter les *gold-banks*, c'est-à-dire les banques de Californie, qui acquittaient leurs billets en or à présentation.

sion que lorsqu'ils sont couverts par un dépôt au trésor des fonds publics des États-Unis, titres de rentes, certificats de dépôts en or, ou *greenbacks*, et jusqu'à concurrence de 90 pour 100 du cours des titres déposés en garantie. Ces billets, échelonnés par coupures de 5 francs à 5,000 francs, fournissent une somme considérable ; on l'évaluait, en 1880, à 1,700 millions de francs, de sorte que, avec les greenbacks, les existences en papier-monnaie s'élevaient au chiffre de 3 milliards 1/2. Toutefois, la surabondance de ce capital fictif n'était pas trop à craindre ; la somme des greenbacks, qu'il fallait immobiliser pour obtenir des billets, opposait une digue à l'inondation ; les deux valeurs étaient étayées et limitées l'une par l'autre.

Si habiles que fussent ces combinaisons, on ne put éviter la panique et, à l'origine, le greenback échangé contre l'or perdit 61 pour 100 ; il ne fallut pas moins de dix ans pour qu'il regagnât le pair. Ce que devint le commerce sous un tel régime monétaire, on le devine aisément : le nombre des faillites s'était élevé de 4,069 en 1872 à 9,092 en 1876. Toutefois, une lueur d'espérance soutenait les affaires : c'était le moment où les mines de la Nevada venaient de donner des résultats éblouissans, où les hommes de science semblaient d'accord pour annoncer que tous les terrains du Nouveau-Mexique recélaient des trésors inépuisables. Aux yeux de la foule imprévoyante, il semblait naturel qu'on profitât de cette richesse pour faire revivre l'étalon d'argent et substituer une circulation solide au dangereux agiotage sur les papiers. On y voyait déjà, surtout dans les états de l'ouest et du sud, le capital coulant à flots pour revivifier les affaires, et la liquidation prochaine des désastres de la guerre civile. Dans les états du nord, où les grands capitalistes et les hommes expérimentés donnent le ton, on était à un autre point de vue : on craignait les inconvéniens et les dangers qu'entraîne la coexistence de deux étalons, et le gouvernement prit à tâche de modérer les illusions propagées par les exploiteurs de mines. Une loi du 14 juin 1875 déclara qu'à partir du 1er janvier 1879, le secrétaire de la trésorerie échangerait contre de l'or les greenbacks, dont le remboursement serait demandé par lots de 250 francs et plus. Cette mesure était un acheminement à la suppression du cours forcé ; elle témoignait de la prospérité du commerce et des finances publiques ; mais elle ne laissait aucun rôle à l'argent ; de là, une irritation toujours croissante, un conflit d'opinion et d'intérêts qui devait arriver peu à peu à l'état de crise aiguë.

La thèse soutenue par les partisans de l'or se résume en deux mots : loyal paiement ! Il serait déloyal, disaient-ils, de créer une monnaie dépréciée pour libérer les débiteurs à l'égard de leurs créanciers. Tous les contrats existans avaient été stipulés de bonne

foi, sous la clause consacrée par l'usage du paiement en or. Pour les obligations émises par l'état, l'engagement était formel; pourrait-on honorablement se décharger d'une dette en attribuant une valeur idéale à un métal surabondant et déprécié? et d'ailleurs, si cette déloyauté autorisée par la loi devait être subie avec résignation à l'intérieur, elle serait impraticable à l'égard des étrangers, qui ont absorbé la plus grande partie des emprunts créés pendant la guerre civile, et à qui on doit fournir chaque année plus de 100 millions de francs pour acquitter les intérêts. Dans le camp opposé, la résistance s'organisa sur une vaste échelle; elle alla même dans plusieurs états jusqu'à l'extrême limite qui touche à la rébellion. A Chicago, par exemple, un *mass-meeting*, déclarait en termes menaçans que « la démonétisation du dollar d'argent a été accomplie à la sourdine, par voie de trahison et de fraude, » et que, sans s'inquiéter s'il y a erreur ou félonie chez les représentans qui ont voté cette mesure ou chez le président qui l'a sanctionnée, il faut en exiger le rappel et « démontrer aux détenteurs du pouvoir qui siègent à Washington que le peuple ne s'endort pas, que la situation n'admet ni délai ni compromis d'aucune sorte, et que seule une soumission absolue et sans condition peut mettre un terme à d'aussi justes exigences. » Dans l'Illinois, on ne se contentait pas de menaces, on agissait. L'assemblée de cet état votait une loi donnant cours légal à la monnaie d'argent pour toute sorte de dettes publiques ou privées payables sur son territoire.

Pendant ce temps, on cherchait à Washington un terrain de conciliation. Diverses combinaisons étaient proposées par des sénateurs; dans la pratique, elles aboutissaient fatalement à deux procédés : refondre le dollar d'argent pour mettre sa valeur officielle en rapport avec le prix courant du métal, ou bien laisser le cours libre à l'argent en limitant sa force libératoire à 100 francs pour tous paiemens, à l'exception des droits de douane, toujours exigibles en or. Des impatiens complotaient de trancher le différend par une sorte de coup d'état. En 1876, un comité d'enquête avait été institué par le sénat pour étudier les faits avec maturité et préparer les élémens d'une solution conforme aux intérêts du pays. Un rapport volumineux parut en octobre 1877; il était confus, hésitant, et, d'après les votes émis par la majorité de la commission, il aboutissait à cet étrange résumé que, puisqu'il y a tendance en Europe à adapter l'étalon unique d'or, l'avantage de l'Union américaine serait de revenir à son ancienne législation monétaire et de restaurer l'étalon unique d'argent. Le rapport était à peine connu qu'il fut mis à l'ordre du jour dans les deux assemblées.

On sait que le mécanisme des institutions américaines appelle au congrès les représentans des états et territoires à mesure qu'ils sont

reconnus, de sorte que les députés des groupes nouveaux se trouvent à la chambre en plus grand nombre que ceux des anciens états : de là une majorité acquise instinctivement au profit de l'argent. Le 19 novembre 1877, un député du Missouri, M. Richard Bland, introduisit une proposition qui rétablissait purement et simplement la législation monétaire de 1833, c'est-à-dire la coexistence des deux métaux précieux au rapport de 16 à 1, avec la frappe libre et pouvoir illimité, pour l'argent comme pour l'or, d'être employés à l'acquittement des dettes de toute nature. Ce *bill* fut adopté le jour même, presque sans débat, à l'énorme majorité de 163 voix contre 34. Au sénat, où la résolution votée par les députés fut immédiatement transmise, les *silvermen* se trouvaient encore en nombre, et leur succès n'était pas douteux. La question du moins n'y fut pas étouffée comme dans l'autre chambre : une discussion retentissante et de nature à éclairer l'opinion publique fit prévaloir trois amendemens aux termes desquels une inondation de l'argent monnayé était moins à craindre. Les amendemens du sénat étant renvoyés à la chambre des représentans, ceux-ci s'empressèrent de les adopter. Tout n'était pas fini pour cela. Celui qui détenait alors le pouvoir exécutif, le président Hayes, était un homme expérimenté, et son avis était d'un grand poids : il craignait les effets d'une circulation surabondante et les abus qu'on ne manquerait pas d'en faire pour le paiement des dettes publiques et privées. La constitution lui attribue un droit de *veto* suspensif ; il crut devoir l'exercer ; mais il y avait entraînement et parti-pris au sein du congrès. Tout vote des chambres auquel le président refuse sa sanction doit être soumis à un nouvel examen, et la résolution ne devient définitive qu'après avoir obtenu dans les deux assemblées une majorité des deux tiers. Le *veto* du président Hayes fut signifié, le 28 février 1878 ; le même jour, le *bill* fut confirmé par des majorités dépassant les deux tiers : 193 *oui* contre 73 *non* à la chambre des députés ; 40 *oui* contre 19 *non* au sénat. Ainsi surgit la loi désignée par le nom de *Bland-bill*, loi dont le sort intéresse non pas seulement l'Amérique, mais le monde commercial tout entier.

Dans la pratique, le Bland-bill se résume ainsi : rétablissement du double étalon, tel qu'il existait anciennement, mais avec cette restriction que la frappe libre du dollar argent est supprimée, que la fabrication en est réservée à l'état, sous obligation imposée au ministre des finances d'acheter chaque mois au prix courant du marché la quantité de lingots nécessaire pour frapper une somme de 10 millions de francs au minimum, et pouvant être portée à 20 millions de francs, si les besoins de la circulation l'exigent. Le bénéfice éventuel résultant de l'écart entre la valeur nominale des monnaies et le prix courant du lingot est acquis à l'état. La monnaie

d'argent recouvre ainsi sa force de *legal tender*, et l'état la reçoit au pair pour le paiement des impôts et même des droits de douane. Dans l'espoir de maintenir le pair, on admet tout possesseur d'espèces métalliques, or ou argent, à faire au trésor des dépôts par sommes correspondant, à partir de 50 francs, aux coupures des greenbacks, et le déposant reçoit en retour des bons au porteur (*gold* ou *silver certificates*), espèces de billets de banque dont la valeur est garantie par le dépôt au trésor, et que l'état doit nécessairement recevoir, puisqu'il est détenteur du nantissement.

Ce vote enlevé d'assaut avait une portée qui ne fut pas saisie immédiatement par le public, et parmi les sudistes on s'en félicita comme d'une victoire. La dualité des étalons rendait à l'argent une valeur légale qui le mettait en équilibre avec l'or ; les possesseurs des mines étaient assurés, de par la loi, de placer chaque année une somme importante de leurs lingots. L'illusion ne fut pas de longue durée. La vente forcée du métal agit comme un encouragement à la production ; le lingot arriva sur le marché en plus grande abondance : la quantité offerte, dépassant la somme qu'il était permis de frapper chaque mois, restait sans emploi, et, à défaut d'acheteurs, subissait une baisse qui jetait de la défaveur sur les pièces monnayées ; le public en défiance les écartait autant que possible du courant commercial. Au lieu de se relever, comme on l'espérait, les cours fléchissaient de plus en plus sur le marché régulateur de Londres, et pour comble de disgrâce, la France et les autres pays de l'Union latine, menacés par le reflux du métal blanc qui atteignait l'Europe, tombaient d'accord pour suspendre la frappe libre de l'argent.

Une déception plus amère encore était réservée aux gens du sud. Ils avaient espéré qu'une large circulation allait féconder les affaires et affranchir les débiteurs : le contraire arriva. Les grands capitalistes des vieux états, détenteurs de la richesse acquise et dispensateurs du crédit, avaient lieu de craindre qu'on abusât de la loi nouvelle, et que des remboursemens avec une monnaie dépréciée les constituât en perte ; ils rétrécirent les crédits au lieu de les étendre, ou bien, s'armant du texte du Bland-bill, qui déclare l'argent « monnaie légale à sa valeur nominale pour toutes les dettes publiques ou privées, excepté lorsqu'il aura été stipulé le contraire ; » ils n'avançaient les fonds que par contrat, avec clause de remboursement en or. Ces procédés étaient de la part des capitalistes du nord un acte de prudence commerciale : les vaincus de la sécession y virent une manœuvre de leurs adversaires pour perpétuer la victoire du nord sur le sud ; des rancunes assoupies se réveillèrent, et dès lors, au lieu d'être une coalition d'intérêts, les *silvermen* sont devenus une sorte de parti politique avec lequel le gouvernement doit compter.

Il y a des parlemens en Europe où l'on prend feu dès qu'il s'agit du renversement d'un ministre, ou qu'on débat un intérêt électoral; mais que l'ordre du jour appelle une de ces humbles questions, comme celle de la monnaie, on ne prend plus la peine d'écouter et de s'entendre. Aux États-Unis, c'est toute autre chose; les abstractions politiques occupent rarement les assemblées; mais que le positif des affaires, qu'un des élémens de la vitalité nationale soit en cause, l'attention se généralise et devient anxieuse : chacun s'échauffe pour son idée, la presse continue la tribune, et ce bouillonnement déborde en quelque sorte sur le pays. Depuis la crise du Bland-bill, par exemple, tout homme de quelque consistance, magistrat, avocat, rentier, financier, commerçant, croit devoir produire les argumens utiles à la cause qu'il a adoptée et les signer de son nom, et il n'est pas rare de trouver chaque jour dans un même journal et sur le même sujet trois ou quatre lettres qui se suivent et se répètent pendant des mois entiers, sans que le lecteur en soit jamais fatigué, à ce qu'il paraît.

Les systèmes qui se choquent dans ce bruyant et dangereux conflit peuvent être résumés en peu de mots. Il n'est pas possible, s'écrient les *silvermen*, qu'un pays privilégié par la nature consente à neutraliser les trésors inépuisables que son sol renferme; ressassant les lieux-communs des bimétallistes européens, ils soutiennent que la valeur des monnaies est affaire de convention, et qu'on pourrait relever le pouvoir de l'argent par une entente internationale. Dans le parti opposé, celui du « loyal paiement, » ainsi qu'aiment à s'appeler les *goldmen*, on proclame que l'établissement d'un 15 1/2 universel est un rêve insensé, que faciliter le paiement des dettes avec une monnaie en baisse de 20 pour 100 et bientôt plus, ce serait le bouleversement des affaires et la honte du pays.

Mieux que tous les raisonnemens, les partisans de l'étalon d'or ont pour eux l'évidence des faits, sur lesquels on ne peut pas se faire illusion. Ces pièces d'argent, que l'état doit frapper chaque mois au minimum de 10 millions de francs, le public ne les demande pas, il n'en a pas besoin; les banquiers les repoussent de leurs encaisses, ils ne les reçoivent pas en dépôt; malgré le cours forcé, le ministre des finances ne parvient pas à les faire entrer dans la circulation; il ne peut pas les utiliser pour le paiement des dettes publiques, qui sont généralement payables en or; il ne peut pas les substituer aux greenbacks, qui représentent l'or; les *silver certificates* qu'il reçoit en paiement restent en grande partie dans son portefeuille. Il est obligé chaque année de faire creuser les caveaux de la trésorerie pour y entasser presque en totalité l'argent qu'il ne cesse de fabriquer, encaisse formidable, dont la valeur officielle dépasse 1,200 millions, et dont le pouvoir effectif n'atteindrait pas

900 millions; masse énorme, dont le poids représente déjà 6 millions de kilogrammes, et qui augmentera encore de 600,000 kilogrammes chaque année, tant que le Bland-bill suivra son cours. Une telle situation ne peut pas être indéfiniment prolongée.

En 1884, avec des ressources immenses et un développement de richesse dont on ne se fait pas une juste idée en Europe, le gouvernement éprouvait de sérieux embarras. Il encaissait des excédens de recettes et ne savait comment les utiliser. Procéder trop rapidement à la liquidation de la dette publique, c'était jeter le trouble dans beaucoup d'existences; les rentiers protestaient contre le remboursement d'un capital dont ils n'auraient su que faire. On hésitait à retirer de la circulation les titres du 3 pour 100; c'eût été restreindre l'essor des banques, qui ont besoin de ces papiers pour constituer les dépôts de garantie que la loi exige d'elles. Et, d'ailleurs, ces richesses de l'état étaient-elles facilement réalisables? Au 1er novembre 1883, il y avait en réserve au trésor 786,663,800 francs en or et 604,864,075 francs en argent, et le même jour, les encaisses des banques réunissaient 579,127,085 fr. en or, et en argent 51,239,630 francs seulement, y compris pour plus de moitié les *silver certificates*, c'est-à-dire dix fois moins pour les deux mille deux cents banques, — c'était le nombre constaté à cette époque, — que pour l'état à lui seul.

Il n'est pas étonnant qu'il se fût trouvé des jours où le trésor fédéral, encombré d'argent et à court d'or pour son service, eût accepté les secours des banquiers. Ceux-ci avaient à craindre que le gouvernement fût réduit par la force des choses à entamer la réserve en or des greenbacks, ou, pis encore, à se libérer de ses dettes avec de l'argent, comme les *silvermen* le conseillaient. Les banques de New-York se coalisèrent pour mettre à la disposition du trésor public une somme de 100 millions en or, et firent immédiatement un versement de 30 millions en échange de monnaies divisionnaires d'argent. L'inquiétude assombrit les affaires. Une crise commerciale éclata si violente que, dans les premiers mois de 1884, on a compté 117 faillites de banques et de caisses d'épargne, au lieu de 4 faillites et 19 suspensions temporaires pendant la période correspondante de l'année précédente. Le contre-coup se fit ressentir à Londres, où le lingot déprécié fléchit de plus en plus.

Il n'y avait plus à s'aveugler, la crise avait pour cause principale les anomalies du système monétaire. Depuis cette époque, l'opinion publique semble tourmentée par une inquiétude maladive; l'année 1885 a été marquée par un redoublement de *meetings*, de polémiques par la presse, de coalitions, de projets contradictoires. Les *silvermen* tenaient en échec leurs adversaires en annonçant qu'un compromis élaboré par le leader de leur parti, M. Warner (de l'Ohio),

mettrait en équilibre tous les intérêts. Ce plan, impatiemment attendu, parut enfin le 20 septembre; il consistait dans la faculté accordée à chacun de déposer au trésor en quantité illimitée des métaux précieux, or ou argent, et de recevoir en retour des certificats de 50 francs, recevables au pair et sans distinction d'origine dans toutes les parties de l'Union, avec *legal tender* pour tous les emplois possibles. Ces *bullion-certificates* auraient été rédimables par le trésor en monnaie d'argent, au cours du marché des métaux précieux, la valeur relative de l'or et de l'argent devant être réglée chaque mois par le secrétaire de la trésorerie.

On voit par ce projet que les hommes de l'argent n'osaient plus demander le monnayage illimité de ce métal, et qu'ils consentaient à tenir compte des variations du marché. Le vice fondamental du bimétallisme eût-il été corrigé pour cela? Bien au contraire; la combinaison proposée n'était pas autre chose qu'un monnayage dissimulé. Cette faculté de communiquer immédiatement à l'argent un pouvoir d'achat égal à celui de l'or attirerait à New-York tous les lingots inemployés ailleurs, et la production du métal blanc, déjà encombrante aux États-Unis, s'augmenterait des arrivages de tous les pays. Les monométallistes n'eurent pas de peine à démontrer que cette manière de réformer le Bland-bill serait plus dangereuse que le Bland-bill même. Le compromis Warner et d'autres projets analogues n'ont pas été pris au sérieux. Les *silvermen* n'ont plus au service de leur cause que ce genre de prépondérance et cette clientèle naturellement acquise à des hommes qui peuvent chaque année faire sortir de la terre des centaines de millions.

N'est-il pas remarquable qu'au moment où les banquiers bimétallistes de l'Europe attribuent la crise actuelle aux obstacles opposés au libre cours de l'argent, les sommités financières et politiques des États-Unis, les administrateurs de banques, les notables de l'industrie et du commerce, les directeurs de la monnaie, le secrétaire de la trésorerie, et même le président de la république, dénoncent le monnayage libre de l'argent comme une source de calamités? Il faut que l'évidence du péril soit bien saisissante et que la conviction des hommes d'état soit bien forte pour que le président, M. Cleveland, l'élu des démocrates du sud et de l'ouest, se mette en contradiction avec les tendances intéressées du parti qui l'a porté au pouvoir, comme il a fait dans son message présidentiel de décembre 1885. Il faudrait puiser largement dans ce remarquable message; je regrette de n'en pouvoir détacher que quelques lignes :

L'autorisation de battre monnaie, dit M. Cleveland, donnée au congrès par le pacte fédéral, est implicitement limitée à l'étendue

même des besoins de la circulation. Le désir d'assurer un débouché à l'argent américain ne doit pas entraîner le congrès à mésuser de ses pouvoirs constitutionnels, à en dénaturer l'objet. Or, il est certain que les fabrications ordonnées par la loi de 1878 ne sont pas nécessaires aux échanges. En effet, sur 215,759,131 dollars d'argent qui ont été frappés, 50 millions de dollars seulement sont entrés dans la circulation. Plus de 165 millions de dollars restent en la possession du gouvernement, qui a dû affecter des sommes considérables à la construction des caves dans lesquelles ils sont déposés. Enfin, l'émission des certificats d'argent ne dépasse pas 93 millions de dollars. Néanmoins, chaque mois, la trésorerie est tenue de dépenser 2 millions de dollars en or pour acheter de l'argent, qui vient encore augmenter cette masse de métal.

Le résultat final de ces opérations, si l'on n'y met un terme, sera de substituer l'argent à l'or dans les encaisses du trésor. Pour combler les vides produits par le drainage de l'or, il ne faut pas compter sur les recettes douanières, puisque l'argent a cours légal. En fait, durant le dernier semestre, les droits de douane ont été payés jusqu'à concurrence de 58 pour 100 en argent ou en certificats d'argent; cette proportion ne peut manquer de s'accroître.

Lorsque l'or aura été écarté de la circulation, on se rendra compte de la valeur différente du dollar d'or et du dollar d'argent. Ces deux monnaies cesseront d'être au pair. L'or, qui est encore l'étalon des valeurs, l'or qui nous est nécessaire dans nos échanges avec l'étranger, fera prime sur l'argent ; les banques achèteront, avec l'or déposé dans leurs caisses, de l'argent qu'elles rembourseront aux déposans, et réaliseront ainsi de fortes primes. Les riches spéculateurs accapareront l'or et le vendront à un prix ruineux aux commerçans qui en auront besoin pour solder leurs achats à l'extérieur. Le dollar payé à l'ouvrier pour son salaire n'aura plus le même pouvoir d'achat. Les paroles prononcées au sénat en 1834 par Daniel Webster n'ont pas cessé d'être vraies : « De toutes les classes de la nation, la plus intéressée à ce que la circulation soit bonne, celle qui souffre le plus des erreurs de la législation en matière monétaire, c'est la classe qui gagne son pain quotidien par son labeur quotidien. »

A voir, en décembre 1885, l'animation toujours croissante dans le pays et les positions de combat prises au sein du congrès par les groupes opposés, on devait s'attendre à un choc violent et décisif pour l'année suivante. Il en fut autrement ; on constata, en 1886, une sorte d'apaisement à la surface, l'hostilité ne se manifesta que par des votes contradictoires et des motions qu'on évita de discuter. La tactique des *silvermen* en ces derniers temps paraît avoir été de mettre l'état dans l'impossibilité de remplir ses engagemens

avec l'or, pour le forcer à réintégrer l'argent dans son plein pouvoir. Peu s'en fallut que la manœuvre réussît. Au mois de juillet 1886, M. Morrison, député de l'Illinois, demanda qu'au moyen des excédens acquis au trésor, auxquels on ajouterait les 100 millions de dollars en or tenus en réserve pour le remboursement de greenbacks, le secrétaire du trésor eût l'obligation d'appliquer cette disponibilité, à raison d'au moins 10 millions de dollars par mois, au rachat de la dette fédérale remboursable. On saisira aisément la portée de cette combinaison. Pour se conformer à la loi, le ministre des finances aurait dû aviser aux moyens de faire entrer la monnaie d'argent dans les paiemens effectués par l'état, et sous cette impulsion le métal blanc aurait repris son cours; par contre-coup, cette innovation eût porté une atteinte sérieuse au mécanisme actuel des banques.

Comme si cette perspective avait séduit la chambre des représentans, la motion Morrison y fut votée à l'énorme majorité de 207 voix contre 67. Au sénat, où les partisans du bimétallisme sont moins ardens, le vote des députés fut atténué par un amendement qui obtint, dans la séance du 30 juillet 1886, une majorité de 42 voix contre 20. Il fut admis que le secrétaire du trésor ne pourrait procéder au rachat de la dette qu'après avoir mis en réserve un prélèvement de 100 millions de dollars, plus une disponibilité de fonds de 20 millions de dollars, en prévision des besoins éventuels. Aux termes du même amendement, les appels de titres à rembourser au lieu d'être fixés à raison de 10 millions par mois, auraient été proportionnés à l'état de la caisse, et même, en cas d'inquiétude, le secrétaire du trésor aurait été autorisé à ajourner tout remboursement jusqu'à décision du congrès. Le projet ainsi modifié revint à la seconde chambre. Dans un premier mouvement d'irritation, l'œuvre du sénat fut rejetée en bloc ; la voix de la prudence fut enfin écoutée, et les deux assemblées se mirent d'accord sur une combinaison peu différente de celle du sénat. Mais on était au 4 août 1886, avant-dernier jour de la session : le président Cleveland put éviter de sanctionner le vote du congrès (1), et l'on est resté dans le *statu quo*. Les élections qui eurent lieu peu de temps après ne modifièrent pas d'une manière appréciable la force respective des adversaires ; on suppose que la majorité acquise aux *silvermen* dans la chambre des députés est quelque peu affaiblie. A la réouverture de la session, qui eut lieu suivant l'usage le premier lundi de décembre, on n'eut pas à remarquer, au sujet du

(1) La constitution américaine accorde au président un délai de dix jours pour se prononcer sur les votes du congrès.

conflit monnétaire, la même excitation que les années précédentes. Dans son exposé annuel, le président Cleveland se contenta de renouveler, avec un accent un peu attristé, ce qu'il avait si bien dit dans son message de 1885.

En résumé, si le monnayage ordonné par le Bland-bill n'est pas enrayé, on aboutira forcément à une circulation ayant pour base un métal déprécié, ce qui placerait le commerce américain dans la position la plus défavorable au regard des autres pays. La frappe de l'argent exécutée depuis 1878, aux termes du Bland-bill, montait déjà, en 1885, à 1 milliard 82 millions de francs. Au 1er décembre 1886, elle avait fourni 1,334 millions. La baisse incessante du métal que l'état doit acheter pour cette fabrication procure au trésor un bénéfice considérable au détriment du public. La valeur intrinsèque du lingot représentait 98 cents par dollar au début de l'opération ; elle est tombée à 78. La trésorerie, affirme le président, a fait tout ce qui était honnêtement et légalement possible pour introduire l'argent dans la circulation : elle a remplacé les greenbacks de faible valeur par des certificats d'argent appropriés au service de la menue monnaie. Malgré tout, l'encombrement continue au trésor; on réclame de nouvelles caves pour emmagasiner les dollars d'argent qu'on ne peut utiliser. De son côté, le directeur de la Monnaie, M. Kimball, constate que, dans l'exercice 1885, les États-Unis pour leur part ont encore versé, dans le courant des affaires, une valeur nominale de 279 millions de francs, qui ne valent plus même 200 millions au cours du jour.

A coup sûr, le danger dont s'effraie le président menace de plus près la puissance américaine, et cependant l'agitation dans le public est moins flagrante en ce moment; la polémique dans les journaux, si ardente il y a deux ans, semble s'éteindre. Ce n'est pas, au fond, que les intérêts hostiles aient désarmé; mais on vit dans une vague attente, dont chacun se promet une issue favorable ; de là une sorte de trêve. Depuis 1881, les bimétallistes des États-Unis avaient poursuivi l'idée de faire régler par un accord universel la valeur relative de l'or et de l'argent. Cette tentative chimérique, froidement accueillie dans la conférence de Paris, avait échoué surtout par l'abstention dédaigneuse de l'Angleterre; mais dans les premiers mois de 1886, les doléances de la trésorerie indienne devenant de plus en plus pressantes, lord Randolph Churchill, parvenu au pouvoir, manda au vice-roi des Indes que la reine prenait en très sérieuse considération les embarras de ses sujets asiatiques, et qu'on allait aviser au relèvement du métal argent au moyen d'une entente internationale. Cette déclaration détermina de la part des bimétallistes un mouvement d'ensemble; ils recrutèrent des comités sur-

tout dans les rangs de la haute finance; ils entraînèrent dans leur cause l'agriculture, qui est en souffrance presque partout. Toutefois, on reconnut qu'il n'était pas possible d'entamer une action diplomatique avant que le public anglais eût une idée bien nette, une conviction éclairée au sujet d'une innovation fondamentale. Une pétition en ce sens fut signée par 248 membres du parlement, et, au mois de septembre dernier, le premier lord et la chancellerie de l'échiquier instituèrent solennellement une *Commission royale*, avec un large programme embrassant les questions financières ou commerciales que peut soulever la circulation monétaire.

Lorsque le premier ministre vint lire à la chambre des communes la liste des onze membres qu'il avait choisis, on fut frappé d'y compter des bimétallistes en majorité, sous la présidence de M. Balfour, chef très actif d'une ligue formée pour le relèvement du métal aujourd'hui déprécié. On crut dans le public que le gouvernement avait pris parti et qu'il inclinait à établir la coexistence de deux étalons. L'argent, qui était tombé sur le marché anglais au prix infime de 42 pences l'once anglaise (rapport de 1 à 22 1/2), remonta progressivement au cours de 47 pences (1 à 20) : c'était une plus-value de 8 pour 100. L'émotion fut grande dans le monde commercial, en Amérique surtout. Les *silvermen* se persuadèrent que l'adhésion de l'Angleterre devait entraîner l'assentiment universel en faveur de leur cause. Il eût été impolitique de la part des *goldmen* de dissiper ce beau rêve. Ainsi s'explique le temps d'arrêt dans la lutte qne j'ai signalée.

Il y a plus de dix mois que la commission royale est en fonction; elle n'a pas encore donné signe de vie. Quoiqu'elle ne soit pas constituée dans des conditions de parfaite impartialité, jamais elle n'osera déclarer à la face du monde que le monde entier doit s'entendre pour attribuer au métal déprécié une valeur de convention, dût-elle se prononcer en ce sens que jamais on ne verra un parlement anglais décréter l'abolition de son sytème monétaire, expérimenté depuis soixante-dix ans, « système qui a satisfait tous les besoins du pays sans donner lieu aux inconvéniens qui se sont manifestés ailleurs et sous d'autres régimes? » Ces paroles, que je copie, sont celles qui ont été prononcées à la conférence, en 1881, au nom du gouvernement anglais, par M. Freemantle, le directeur de la Monnaie et l'un des membres de la commission. Un pareil revirement n'est pas possible; s'il avait lieu, il n'entraînerait pas l'Allemagne ni les pays scandinaves.

On peut donc prévoir que dans un an, deux ans peut-être, l'impuissance de la commission royale et l'abstention de l'Angleterre seront constatées. Aux États-Unis, il y aura désillusion et découragement. Quelque incident politique ou commercial fera pencher la

balance parlementaire en faveur des *goldmen*; on ouvrira les yeux de plus en plus sur les embarras et les dangers résultant du monnayage forcé de l'argent; l'inévitable retrait du Bland-bill, conseillé successivement par quatre présidens, sera voté par le congrès. La déchéance du métal blanc sera dès lors irrémédiable. Il en résultera dans le monde commercial un ébranlement moins prolongé, moins inquiétant qu'on le suppose, car on y est presque partout préparé; la secousse sera particulièrement dangereuse pour l'Union latine, et surtout pour la France, si on ne s'est pas préalablement garanti en ramenant le système monétaire de ce groupe à l'état normal, c'est-à-dire à une franche adoption de l'étalon d'or.

V.

Deux objections, passées à l'état de lieux-communs, sont opposées par les bimétallistes au principe de l'unité monétaire : l'or, disent-ils, n'existe pas en assez grande quantité dans le monde pour suffire aux besoins commerciaux; la déchéance des deux métaux précieux, neutralisant une forte partie des instrumens d'échange, a eu pour effet la baisse universelle des prix et l'amoindrissement général des affaires. Examinons.

On ne saurait prétendre à une rigoureuse précision quand il s'agit d'évaluer les quantités d'or existant dans le monde. En rapprochant les données diverses qui ont été recueillies, on reçoit une impression un peu vague, mais qui ne doit pas s'éloigner beaucoup de la réalité. Remarquons d'abord que les chiffres produits à ce sujet correspondent à la mesure généralement admise, dans le monde commercial, pour l'expression des valeurs, savoir : 3,444 francs pour 1 kilogramme du métal à l'état pur.

L'histoire de cette production se divise naturellement en deux périodes, l'une antérieure aux découvertes de la Californie et de l'Australie, l'autre partant de 1850 jusqu'à nos jours. Pour l'époque ancienne, qui comprend trois siècles et demi (1500 à 1850), en cherchant le chiffre probable dans les suppositions émises par les savans des divers pays, on peut adopter la somme de 16 milliards de francs. Pour les trente-six années écoulées de 1851 à 1886, le gouvernement des États-Unis, particulièrement intéressé dans ce labeur des peuples, en a suivi les développemens avec autant de vigilance que ce genre d'exploitation en comporte. Les informations recueillies successivement par le directeur des monnaies ont fourni à un banquier de New-York, M. Valentine, les élémens d'un tableau fort intéressant, où l'on peut suivre les rendemens année par année et par pays producteurs; j'en donne le résumé exprimé en francs :

Production universelle de l'or depuis 1851 *jusqu'en* 1886 *inclusivement :*

États-Unis, Californie et Nouveau-Mexique	7,883,966,700
Australie britannique	8,207,915,375
Empire russe	3,859,974,275
Autres régions	1,723,750,000
Ensemble (1) francs	21,675,605,350

Cet énorme total donne, pour la période, une moyenne de 610 millions par année, et il y a encore, au-delà de ce chiffre, une production importante qui échappe au contrôle, celle de l'extrême Orient. Il est avéré que des « champs d'or, » d'une large étendue et d'une grande richesse, existent sur les hauteurs glacées et difficilement habitables du Tibet. On y comptait néanmoins, il y a quelques années, environ 600 tentes pour abriter les travailleurs, et l'exploitation n'était pas sans importance, puisqu'on y entretenait en permanence un fonctionnaire chargé de recevoir, au profit du gouvernement, une redevance des deux cinquièmes des produits. En 1884, on signalait des gisemens aurifères dans une région où le fleuve Amour sépare une colonie russe du territoire chinois. Les aventuriers, les bandits de toute la contrée accoururent, comme il arrive d'ordinaire, et, dès l'année suivante, une population improvisée de quinze à vingt mille chercheurs d'or remuait le terrain sur une étendue de 40 kilomètres. Cette population de mauvais aloi s'est organisée, à la façon russe, au moyen de petites associations, et elle se contient elle-même en s'imposant une discipline très sévère. Les résultats ne sont pas à dédaigner, puisque une action diplomatique est intervenue à cet effet entre les gouvernemens russe et chinois. Les aubaines de cette nature ne sont pas rares dans les déserts chinois qui avoisinent la Sibérie, et il est probable que l'or dont l'abondance est signalée dans l'Inde anglaise provient de ces régions. La fièvre californienne est en recrudescence; elle sévit surtout dans l'Afrique australe. Le Zoulouland renferme des *placers* dont on dit des merveilles; depuis trois ans, les centres d'exploitation s'y multiplient avec l'appui des capitaux anglais. On y comptait l'année dernière trente sociétés, munies d'un capital d'environ 18 millions de francs, et, au dire du *Times*, les envois d'or dans la

(1) La production totale des métaux précieux ne fait pas office de monnaie. Une grande quantité est réservée pour les emplois industriels; les appréciations à ce sujet sont très divergentes : elles varient pour l'or du quart à la moitié, mais ces conjectures n'ont une signification que relativement aux circonstances commerciales; l'or pourrait être incessamment frappé en monnaie et les monnaies d'or transformées en bijoux: la valeur d'échange subsiste.

métropole y ont déjà fait sensation. On cite notamment une localité, Barberton, dont le nom n'a jamais figuré sur une carte, et qui compte aujourd'hui plus de 2,000 habitans, 300 maisons, 4 hôtels, un club, une bourse, 2 banques et 1 journal : *le Barberton-Herald!* Et ce n'est pas tout encore. Il y a peu de jours qu'on a reçu au ministère de l'instruction publique, de la part d'un explorateur officiel, M. Henri Coudreau, la nouvelle que des terrains aurifères, comparables aux plus riches gisemens connus jusqu'ici, viennent d'être découverts dans les territoires inoccupés que l'on peut considérer comme une dépendance des Guyanes, et que déjà il y a contestation pour la propriété de ces terrains entre la Guyane française et la Guyane hollandaise. M. Coudreau promet de suivre l'affaire et d'envoyer prochainement des informations exactes à ce sujet.

En résumé, la production totale de l'or depuis les temps anciens jusqu'à nos jours représente une puissance d'achat d'environ 37 milliards de francs contre 44 milliards d'argent, ce dernier métal étant estimé à son ancien cours. Chaque année, le travail des mines augmente la quantité d'or répandue dans le monde d'au moins 500 millions. Est-on autorisé à dire que le précieux métal est insuffisant pour les affaires, que sa production ne peut répondre aux développemens du commerce et à la multiplicité des transactions? A mesure que le commerce s'étend et se vulgarise, les procédés de l'échange se perfectionnent, des banques ne tardent pas à s'organiser, il y en a partout; on s'accoutume aux valeurs fiduciaires, aux papiers de crédit faisant office de monnaie. Pour le grand négoce, les compensations s'établissent, d'un pays à l'autre, par le mécanisme du change. Qui ne connaît les *Clearing-houses* de Londres et de New-York, où les comptes du monde entier se balancent et se règlent par centaines de milliards, avec une très faible intervention des espèces métalliques? En 1884, la Banque impériale d'Allemagne a compensé pour 31,388,650,000 francs d'opérations. Le télégraphe et bientôt le téléphone servent encore à développer les procédés de paiement. Les bimétallistes raisonnent d'ailleurs comme si l'adoption de l'étalon unique devait éliminer complètement le métal argent. C'est une grave erreur. Si l'or existe en quantité suffisante déjà et toujours croissante pour les opérations du grand commerce, l'argent, réduit dans sa force libératoire, mais généralement accepté comme valeur fiduciaire pour les appoints, conservera toujours une place considérable dans le courant des affaires humaines; sa fonction sera toujours d'entretenir la vie des peuples au moyen des petits échanges, qui correspondent aux éternels besoins.

Il existe un petit livre qui devrait ouvrir les yeux de ceux qui affirment que l'or fait défaut pour les grandes affaires; c'est le

« *Rapport sur le paiement de l'indemnité de guerre* et les opérations financières qui en ont été la conséquence, » par M. Léon Say, travail excellent, qui a la double importance d'un document historique et d'une démonstration lumineuse sur le mécanisme du change. La France avait à effectuer le plus monstrueux paiement dont ait jamais parlé l'histoire financière : 5 milliards, plus 325 millions pour les intérêts, à verser en espèces ! On eût vidé jusqu'aux derniers les coffres et les porte-monnaie qu'on serait resté bien au-dessous d'une pareille somme. Eh bien ! le paiement que M. de Bismarck lui-même jugeait invraisemblable, ce paiement a été réalisé par les voies ordinaires du commerce et de la banque sans effort douloureux, sans que la richesse métallique de notre pays fût notablement amoindrie. Avec le concours des grandes maisons de banque d'Europe et d'Amérique, groupées au nombre de cinquante-cinq, fort bien dirigées d'ailleurs par les influences qui partaient de Paris, on acheta sur toutes les places des lettres de change dont on couvrait les détenteurs avec les titres des emprunts français. Ces lettres de change, c'est-à-dire ces créances réalisables à court terme, étaient transmises à l'Allemagne, qui les accepta comme monnaie à un cours convenu. La France se libéra ainsi avant terme, en livrant à ses vainqueurs des thalers, des marks banco, des sterling, des francs belges, des florins, des dollars. Et combien d'espèces métalliques sorties effectivement de notre banque et des caisses françaises? 273,003,058 francs en napoléons, 239,291,875 francs en pièces d'argent de frappe française.

Recueillir l'or de tous côtés, le faire affluer à jour dit sur un point déterminé, c'est le secret des banquiers; en ces derniers temps, de gros emprunts réalisables en or, ceux de l'Italie et de l'Autriche-Hongrie, ont été remplis sans difficulté. Il en est de même pour les grandes opérations du commerce extérieur. On a prétendu que la déchéance du métal blanc, réduisant d'autant le fonds employé aux achats, avait pour effets la baisse des prix et la langueur universelle des affaires. C'est raisonner comme si toutes les importations se réglaient par des contre-valeurs en espèces. Qui ne sait, depuis J.-B. Say, que les produits se paient avec des produits? Un négociant de Marseille ou du Havre achète pour des millions dans le Nouveau-Monde ou dans l'extrême Orient; il paie avec des acceptations sur quelque puissante maison de Paris, de Londres ou de Berlin, à qui il remet en compte courant ses propres valeurs; le vendeur escompte les traites auprès d'un banquier de son pays, et celui-ci renvoie les effets en Europe, où l'affaire se règle quelquefois sans mouvement d'espèces et par simple compensation. Mais, dit-on encore, l'avilissement de l'argent se traduit par une réduction du capital et amoindrit la puissance d'achat dont

le monde disposait. Ce n'est pas rigoureusement exact : dans les pays qui reçoivent l'argent sans le produire, on le prend au jour le jour pour ce qu'il vaut ; le capital ne consiste pas en lingots : s'il y a perte de capital, c'est pour les pays où les mines sont exploitées, mais il n'y a pas pour cela diminution de leur puissance d'achat. Ils tirent plus de métal de la terre ; pour une marchandise qui valait 100 pesées d'argent, ils en donnent actuellement 130. La somme des achats de marchandises par les pays producteurs d'argent n'a pas diminué, c'est le contraire. Les tableaux de douane des pays sud-américains nous apprennent que depuis dix ans leurs importations, c'est-à-dire la somme des achats faits pour la plus grande partie en Europe, a suivi une progression étonnante. Par exemple, le Chili passe de 175 millions de francs en 1876, à 195 millions en 1884 ; L'Uruguay, dans la même période, passe de 64 à 105 millions ; la république argentine, de 180 à 470 millions !

L'argument le plus spécieux qui ait été produit contre l'adoption de l'étalon unique est celui qui se rapporte au commerce des blés indiens. On a trouvé d'innombrables alliés parmi ceux qui vivent de l'industrie agricole en leur disant qu'avec des lingots ou des lettres de change obtenus à vil prix en Angleterre, on peut acheter sur les marchés asiatiques et amener en Europe des blés en quantité écrasante, à des conditions désastreuses pour nos pays. Il y a beaucoup d'exagération dans ces plaintes. Il est certain que des négocians vigilans et habiles, saisissant l'occasion que leur présentait l'écart entre les deux métaux précieux, ont ainsi réalisé de gros bénéfices ; mais c'est là un fait accidentel qui ne peut se perpétuer et qui sera corrigé inévitablement par la nature des choses. L'empire indien, devenu le réceptacle de l'argent du monde entier, paraît en être saturé ; il en a absorbé beaucoup moins depuis deux ans : la surabondance d'un métal déprécié réagira en hausse sur les prix commerciaux et sur les salaires. Le gouvernement anglais sera conduit certainement à modifier le système monétaire qu'il a infligé à ses sujets asiatiques. Ces changemens laisseront moins de prise aux spéculations basées sur le change et la valeur des monnaies. Au surplus, il n'y a pas d'illusion à se faire au sujet de la production et du commerce des blés. Les paiemens métalliques n'y jouent qu'un rôle très secondaire ; la conquête et le peuplement des territoires lointains, négligés jusqu'ici, en propagent incessamment la culture. Ce ne sont plus seulement les marchés d'Odessa, de New-York ou de Bombay qui nous menacent ; les blés arrivent aujourd'hui, et en grandes quantités, de la Californie, de l'Australie, de l'Amérique du Sud. On annonce que des espaces considérables, mis à découvert au Canada par l'ouverture du grand chemin de fer, sont déjà ensemencés. La surabondance des récoltes,

coïncidant avec les facilités du transport, maintiendra une baisse de prix contre laquelle la vieille Europe aura grand'peine à lutter. La résultante sera un correctif à l'exagération du prix vénal des terres; les populations pauvres mangeront du pain blanc; il y aura là plus qu'un incident économique, ce sera un fait social destiné à faire date dans l'évolution de l'humanité.

La résistance du bimétallisme à une innovation qui s'impose s'explique aisément. De puissans intérêts sont engagés dans cette lutte : il y a celui des possesseurs de mines, qui fournissent la matière première du métal argent; il y a la légion des financiers, qui ont pour spécialité d'épier les moindres mouvemens des monnaies et de spéculer sur les oscillations accidentelles de leur valeur relative : à la suite, la routine fait arrière-garde. Mais enfin que propose-t-on pour remédier à des inconvéniens sur lesquels il n'est pas possible de s'aveugler? Je laisse de côté des conceptions étranges qui ne méritent pas l'examen, comme l'idée d'élever le poids des pièces d'argent pour les rapprocher de leur valeur métallique; de réduire dans une mesure déterminée le travail des mines; d'adopter une circulation spéciale pour des groupes de pays voués au bimétallisme, ayant pour centre la France en Europe, les États-Unis pour les Amériques. Une seule proposition reste à l'ordre du jour, parce qu'elle émane d'un esprit éminent à plus d'un titre, qu'elle a trouvé des cliens dans le monde financier et a même été patronnée par des gouvernemens : c'est l'utopie du 15 1/2 universel.

Posant en principe que les états ont le droit et le pouvoir de fixer la valeur effective des monnaies, on suppose que toutes les nations, même celles qui ont admis l'étalon d'or, consentiront à décréter qu'un poids d'or aura pour équivalent, toujours et partout, quinze fois et demi son poids en argent. Dans ces conditions, les deux métaux ayant une égale force libératoire pourraient circuler d'un pays dans l'autre, et les ateliers monétaires du monde entier seraient ouverts sans danger à la frappe libre et illimitée de l'argent. Voilà tout le système. Autant vaudrait solliciter un arrangement international pour fixer d'une manière universelle le prix du blé ou la valeur relative du cuivre au fer. Les deux métaux précieux, étant des produits du travail humain, sont marchandises, et il n'y a pas de force au monde qui puisse empêcher qu'une marchandise surabondante, répandue et offerte au-delà des besoins, ne perde de son prix. Si l'argent déprécié dans un pays peut entrer à plein pouvoir dans un autre pays, celui-ci sera dupe et victime.

Espère-t-on d'ailleurs déterminer l'Angleterre et les autres pays qui ont inauguré plus récemment l'étalon d'or à bouleverser leur circulation nationale pour donner satisfaction à certains intérêts par-

ticuliers? C'est une sorte d'hallucination contraire à toute vraisemblance. Dans la conférence de 1878, M. Goschen a dit : « L'Angleterre est très fermement décidée à maintenir chez elle l'étalon d'or unique. » La Suède et la Norvège sont du même avis. L'Allemagne vient de se mettre au régime de l'or, et ce n'est pas pour y renoncer aujourd'hui. En effet, dans la discussion budgétaire de 1885, le ministre des finances de l'empire déclarait qu'entre la proposition d'un bimétallisme universel et le régime adopté par l'Allemagne, « il y a un abîme, » et M. de Bismarck ajoutait que l'idée d'universaliser à pouvoir égal l'usage des deux métaux et de maintenir entre eux un rapport invariable en vertu d'un contrat international lui paraissait chimérique « à une époque où il peut y avoir des guerres, où les états doivent entretenir des armées, où l'observation fidèle des traités n'est pas éternelle. »

Admettons par hypothèse que le bimétallisme fût généralement adopté et le règne du 15 1/2 restauré. Supposons que sur les 200 millions de kilogrammes de métal argent qu'on dit avoir été tiré de la terre depuis le xve siècle, la moitié seulement joue encore un rôle monétaire. Voici 100 millions de kilogrammes dont la valeur actuelle au cours du commerce est de 15 à 16 milliards, auxquels seraient attribués du jour au lendemain un pouvoir d'achat universellement reconnu de 22 milliards! Il y a de par le monde des amas de lingots d'un emploi difficile aujourd'hui qu'on s'empresserait d'envoyer au monnayage pour profiter de la plus-value. Chaque année, l'exploitation des mines augmente encore l'ancien stock dans une proportion de 500 à 600 millions de francs. Les ateliers monétaires du monde entier seraient ouverts à la fabrication des écus. Le seul hôtel des monnaies de Paris, où se trouve un outillage excellent à la disposition d'un directeur expérimenté, donnerait pour l'année 750 millions de francs (1)! Supposons une activité semblable dans tous les autres ateliers monétaires d'Europe ou d'Amérique : la circulation générale, celle de la France surtout, serait bientôt grossie par des flots d'écus Assurément, on constaterait pendant la première année la hausse des prix et des salaires, et il y aurait à faire de jolis coups de bourse; l'année suivante, un tremblement du terrain commercial amènerait un krack épouvantable, l'engloutissement de toutes les espérances!

1) Les presses monétaires de Thonnelier peuvent donner :

Pièces de 5 francs par minute	50 à 55
— 2 — —	55 à 60
— 1 — —	60 à 65
Pièces de 50 centimes par minute	75 à 70
— 20 — —	70 à 80

VI.

Il faut résumer et conclure. Deux faits me paraissent incontestables dès à présent : le métal or existe dans le monde en quantité correspondante aux besoins du grand commerce, et le disponible sera augmenté d'année en année par une production montant déjà de 500 à 600 millions de francs. Cette richesse métallique a d'ailleurs pour auxiliaires la circulation fiduciaire et les merveilleux procédés du change, sans cesse perfectionnés par les banques. Le métal argent est fourni depuis vingt ans par des mines dont on ne prévoit pas l'épuisement, et sa surabondance dépasse tellement les besoins qu'il n'est plus possible de lui conserver son ancienne valeur; l'or, de plus en plus utilisé, rend l'argent de moins en moins utile. S'il arrivait, comme on l'a proposé, que le 15 1/2 fût consacré par un pacte universel, et que tous les ateliers monétaires fussent ouverts au libre monnayage de l'argent, on aurait bientôt à subir un enchérissement de toutes choses, marchandises et services, qui rappellerait la période funeste des assignats.

L'espoir de convertir tous les peuples au bimétallisme est un rêve. Jamais on ne verra la nation britannique renoncer au système monétaire qui a été un des instrumens de sa prospérité; jamais on ne verra le parlement, la banque, la cité se mettre d'accord pour attribuer du jour au lendemain à l'argent, qui n'est plus marchandise exportable, une plus-value soudaine de 30 pour 100. La situation embarrassée de l'Inde sera examinée de plus près; on reconnaîtra que l'étalon d'argent, imposé à ce pays à l'exclusion de l'or, a été, de la part de l'Angleterre, une aberration économique comme l'Union latine pour la France, et on amènera quelque évolution monétaire qui fera rentrer peu à peu le commerce indien dans l'équilibre général. Quant à l'Allemagne, elle est pour ainsi dire inféodée à l'étalon d'or; c'est un des liens employés dans l'œuvre de son unification politique, et elle ne s'en trouve pas mal commercialement. Aux États-Unis enfin, où la bataille des deux métaux est fortement engagée, il est facile d'en prévoir l'issue. Les *silvermen* ont les yeux sur la commission royale qui siège à Londres; là est placé leur dernier espoir. Dès que ce tribunal aura prononcé son jugement, dès qu'il aura déclaré que le relèvement de l'argent par voie diplomatique est chose impossible, la situation des bimétallistes de Washington ne sera plus tenable: la révocation du *Bland-bill* aura lieu. Il en résultera au premier moment un sauve-qui-peut dans le monde des affaires, bien dangereux pour les pays qui n'auront pas prévu cette secousse ou qui n'auront pu réformer à temps leur mécanisme monétaire.

Il a été reconnu, dans la conférence internationale de 1878, qu'en matière de circulation métallique, chaque état a le droit et le devoir de consulter avant tout la situation où il se trouve et d'agir suivant son intérêt, sans considérations extérieures. L'intérêt de la France est d'opérer au plus tôt l'évolution qui se généralise; nous sommes dans de bonnes conditions pour le faire: notre pays est celui où l'or monnayé se trouve en plus grande quantité. Quant à l'argent, je crois avoir démontré qu'il n'existe pas chez nous en surabondance telle, que la limitation de son pouvoir soit impraticable. La frappe des pièces de 5 francs étant déjà suspendue, il reste, pour compléter la réforme, à restreindre sa force légale dans les paiemens. Par ménagement pour des habitudes séculaires, on pourrait poser la limite à 100 francs pour commencer, en stipulant qu'elle serait réduite de 10 francs, année par année, jusqu'à ce qu'elle eût été abaissée à 50 francs, ce qui est le terme généralement adopté dans les pays à circulation d'or. Cette limitation ne serait pas une gêne dans la pratique, et le public, qui en comprendrait la nécessité, s'y accoutumerait promptement. Il est rare aujourd'hui que les simples particuliers fassent des paiemens en argent au-delà de 100 francs. Quant aux petits commerçans, on pourrait, comme en Allemagne et dans les pays scandinaves, désigner des caisses publiques où ils seraient admis à échanger contre de l'or des sommes en monnaie d'argent dont le minimum serait fixé. Le devoir comme l'intérêt de la Banque de France serait de venir en aide à cette transformation par des procédés qui mettraient en mouvement les amas de métal blanc inertes dans ses caves; elle a maintenu en circulation l'année dernière pour une somme de 1,416 millions des billets de 100 francs et au-dessous. Il suffirait d'en réduire le nombre pour que les pièces de 5 francs fussent employées plus largement dans les affaires; un mouvement plus actif en userait peu à peu la surabondance; la circulation française arriverait avec le temps à l'état normal.

L'état, de son côté, aurait à prendre quelques mesures préservatrices; par exemple ne plus autoriser la frappe des pièces d'or au-dessous de 20 francs, et retirer de la circulation, pour les transformer, les pièces de 10 francs, dont un grand nombre, affaiblies par le frai, ne sont déjà plus exportables. On devrait exiger que les droits de douane à l'entrée fussent acquittés en monnaie d'or; ce qui est déjà la règle en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Russie. La limitation du pouvoir de l'argent laisserait moins de marge à la contrefaçon, puisqu'il ne serait plus possible d'écouler de grosses sommes à la fois, et il y aurait à chercher des moyens de défense contre la fraude de plus en plus menaçante. Il conviendrait enfin qu'une publicité intelligente, des avis officiels vulgarisant les notions

saines sur la nature et le rôle des monnaies, fissent comprendre au public que ce qu'on appelle à tort la démonétisation de l'argent est une mesure commandée par une impérieuse nécessité, et qu'il n'y a pas lieu de s'en trop effrayer.

Ce qui vient d'être dit est, à plus forte raison, applicable aux pays de l'Union latine. Leur situation, au regard des ressources monétaires, est peut-être plus embarrassée, plus inquiétante que la nôtre. Il ne sera pas bien difficile, je le suppose, de démontrer à nos associés que la rupture du pacte de 1865 est inévitable, je pourrais dire imminente. La convention, prolongée jusqu'au 1er janvier 1891, doit être dénoncée avant le 31 décembre 1889 ; son existence assurée est donc réduite à deux ans et demi, et, d'ici là, combien de difficultés vont surgir? Déjà le taux des escomptes dans les banques n'est plus déterminé que par la quantité d'or qui se trouve dans leurs encaisses. L'argent, comme le poids mort dans les véhicules, a cessé d'être un entraîneur d'affaires. On approche de la période où le renouvellement du privilège de la Banque de France sera mis à l'ordre du jour. Est-ce qu'il serait possible de le prolonger en conservant un mécanisme monétaire qui n'est pas d'aplomb? L'envahissement excessif de notre circulation par les pièces étrangères, que le public français a le droit de refuser, la nécessité de se mettre en garde contre la contrefaçon, la crainte d'un cataclysme monétaire déchaîné par le retrait du *Bland-bill*, voilà bien des sujets d'inquiétude.

Si les hommes expérimentés qui ont représenté la Belgique et l'Italie dans les conférences prennent la peine d'approfondir leur propre situation en même temps que la nôtre, ils sentiront qu'il n'est plus possible de prolonger l'Union latine au-delà du 1er janvier 1891, et qu'alors il vaudrait mieux, pour eux comme pour nous, devancer cette échéance et procéder le plus tôt possible à une liquidation dans laquelle on trouvera la France, comme toujours, loyale et conciliante. A coup sûr, ce règlement de compte, sans exemple en finance, et l'évolution monétaire qui en sera la suite, ne seront pas effectués sans sacrifices de part et d'autre. Quand on a eu le malheur de s'être jeté dans un guêpier, il faut s'en tirer le mieux possible sans compter les piqûres. C'est aux pouvoirs gouvernementaux et parlementaires des trois pays principaux qu'il appartient d'aviser et de prévenir une crise qui, si elle éclatait à l'improviste, ferait rejaillir sur eux de lourdes responsabilités.

André Cochut.

LETTRES INTIMES

D

L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE

Lamartine, en écrivant son *Histoire de la Restauration*, s'est fait un mérite de défendre la mémoire de l'impératrice Marie-Louise contre les calomnies des courtisans napoléoniens : « Le monde théâtral de cette cour voulait le simulacre de la passion conjugale dans une captive de la victoire. Elle était trop naturelle pour simuler l'amour, quand elle n'avait que l'obéissance, la terreur et la résignation... L'histoire doit lui rendre ce que la partialité des courtisans lui a enlevé, la grâce, la tendresse et la pitié. » Il nous la peint comme « une belle fille du Tyrol, le visage nuancé de la blancheur de ses neiges et des roses de ses vallées, l'attitude affaissée et langoureuse de ces Germaines qui semblent avoir besoin de s'appuyer sur le cœur d'un homme, le regard plein de rêves et d'horizons intérieurs, voilés sous le léger brouillard des yeux. » Lamartine, historien, possédait au même degré l'instinct du vrai et le génie du faux. En 1827, il avait eu l'occasion d'approcher de la duchesse de Parme. Il en fut bien accueilli, et il crut voir Elvire.

Pour connaître la vraie Marie-Louise, il faut lire les cinq volumes que lui a consacrés M. Imbert de Saint-Amand, dans ses *Femmes des Tuileries*, et qui sont le fruit de recherches consciencieuses. Malgré les longueurs, les hors-d'œuvre, ce récit en cinq volumes, parfois un peu trop lyrique, est attachant d'un bout à l'autre. M. de Saint-Amand se fait un scrupule de maltraiter les femmes, il n'aurait garde de les souffleter, même avec une rose. Il n'a pas laissé de juger Marie-Louise comme

elle doit être jugée, et sa conclusion est que, « malgré les nombreuses circonstances atténuantes qui peuvent être invoquées en sa faveur, elle n'excitera dans l'histoire qu'un intérêt médiocre. »

Cependant, qu'il s'agisse d'un fondateur de religion, d'un grand capitaine ou d'une impératrice de France devenue duchesse de Parme, de Plaisance et de Guastalla, l'histoire vraie est toujours plus intéressante que la légende. Il n'y a que le convenu qui ennuie, et bien que Marie-Louise n'eût pas le regard « plein d'horizons intérieurs, » sa figure est curieuse à étudier. La destinée, qui a le goût de l'ironie, s'amuse quelquefois à mettre des âmes médiocres aux prises avec des situations tragiques. Il lui plut de dire un jour à une archiduchesse d'Autriche, bonne personne, d'un esprit assez court : « Je te ferai épouser un grand homme, et il t'en coûtera de l'épouser. Mais tu te réconcilieras bien vite avec ta nouvelle fortune; ton mari sera parfait pour toi, durant quelques années tu seras heureuse et tu verras le monde à tes pieds. Puis, tout à coup, l'abîme s'ouvrira, et j'y ferai tomber cet homme. La plus noble des vertus est la fidélité au malheur. Tu ne l'auras pas, mais les devoirs inaccomplis laissent toujours dans l'âme un certain malaise. Comment t'y prendras-tu pour te tirer de ce mauvais pas? » Elle s'en est tirée en rompant résolument avec ses souvenirs, en recommençant à vivre comme si rien ne s'était passé. Elle a oublié ses jours de gloire et les catastrophes où ils s'étaient engloutis; elle a oublié qu'il y avait à Sainte-Hélène un homme qui se dévorait, qui se mourait, et que cet homme était son mari. Il comptait sur elle pour adoucir ses dernières souffrances et le supplice de sa captivité; elle n'y a pas songé un instant.

Elle vivait heureuse, tranquille dans son petit Parme. Cependant elle n'était pas de la race des indolens et des apathiques; elle s'intéressait à beaucoup de choses. Elle n'avait pas non plus le cœur dur; elle était obligeante, d'humeur douce; mais elle avait juré d'oublier, elle oubliait. Lorsque Kant eut perdu son fidèle domestique Campe, il fut longtemps inconsolable; mais il s'indignait de sa faiblesse, et pour faire son devoir de philosophe, il écrivait sur son carnet : « *Nota bene*, il faut que je me souvienne d'oublier Campe. » Marie-Louise était un plus grand philosophe que le sage de Kœnigsberg; elle vaquait à ses petites affaires, à ses petits plaisirs sans que jamais l'exilé de Sainte-Hélène hantât ses pensées et son sommeil. Quand Chateaubriand la vit, en 1822, au congrès de Vérone, elle était veuve depuis peu; il la trouva fort gaie : « L'univers s'était chargé du souvenir de Napoléon, elle n'avait pas la peine d'y songer. Nous lui dîmes que nous avions rencontré ses soldats à Plaisance et qu'elle en avait autrefois davantage. Elle répondit : « Je ne songe plus à cela. » Elle prononça quelques mots légers et comme en passant sur le roi de Rome. »

Marie-Louise avait eu, dès sa petite jeunesse, une correspondance réglée avec la comtesse Colloredo, depuis princesse de Lorraine, qui pendant dix ans avait été sa gouvernante, et avec Mlle Victoire de Poutet, née d'un premier mariage de la comtesse Colloredo, et qui, en 1810, épousa le comte de Crenneville. On vient de publier à Vienne un choix des lettres qu'elle adressa en français à ses deux amies de 1799 à 1847, année de sa mort (1). Cette publication, entreprise, nous dit-on, sous les auspices du comte de Falkenhayn, ministre de l'agriculture, et dont le produit est destiné à des œuvres de bienfaisance, a été entourée, nous ne savons pourquoi, d'un certain mystère. Les auteurs de ce recueil se sont crus tenus de cacher leurs noms, et on chercherait vainement dans leur courte préface les explications qu'il est d'usage de donner au lecteur quand on publie une correspondance inédite. Ils se contentent de nous dire : « Sa Majesté a fait bien des ingrats partout. Ne pas publier ces lettres nous semblerait un vol fait au public, un tort au souvenir de la duchesse de Parme. » Ils ajoutent qu'ils ont mis tous leurs soins à les trier pour exciter plus sûrement l'intérêt du lecteur : « Puissions-nous, le jour des morts, où le monde afflue dans le caveau impérial, entendre dire : Voici le cercueil de l'archiduchesse Marie-Louise, qui l'année 1810 s'est sacrifiée pour la monarchie et son père ! Paix à son âme !.. Cet appel est une fleur déposée sur sa tombe. » Ces lettres intimes, écrites à la hâte, sans prétention et sans apprêt, sont curieuses et nous aident à mieux comprendre l'étrange caractère de Marie-Louise; mais nous doutons qu'elles changent, soit en bien, soit en mal, l'opinion qu'on s'était faite de la duchesse de Parme, et que sa tombe soit jamais de celles qu'on se plaît à fleurir.

Le 28 mars 1810, Napoléon disait à l'un de ses familiers en lui tirant les oreilles : « Mon cher, épousez une Allemande. Ce sont les meilleures femmes du monde : douces, bonnes, naïves et fraîches comme des roses. » Il venait d'en tâter, et il était charmé de son aventure. C'est une bonne petite fille, douce, naïve et fraîche qui nous apparaît dans les lettres enfantines de l'archiduchesse Marie-Louise. Elle avait ses accès d'humeur et de mutinerie; elle s'en accusait bien gentiment et sauvait tout par ses jolis petits repentirs. « J'avoue que j'étais punissable, car je montrai bien de la mauvaise volonté et des caprices; je t'en prie, pardonne-moi cela, je ne le ferai plus du tout dans ma vie. J'aurais bien du plaisir si ma bonne est contente de moi, car quand elle *mourira*, je pleurerai beaucoup. » Le 22 décembre 1802, elle envoie à sa gouvernante un présent pour son jour de naissance : « Je t'en prie, accepte cette petite bagatelle. La broderie des fleurs du fichu, le

(1) *Correspondance de Marie-Louise, 1799-1847*, lettres intimes et inédites à la comtesse de Colloredo et à Mlle de Poutet, depuis 1810, comtesse de Crenneville, avec trois portraits. Vienne, 1887; Charles Gerold fils, éditeurs.

ridicule et les roses, les astres sont de moi... Je prie l'Être suprême tous les jours qu'il me conserve longtemps ma chère Colloredo. » Elle est résolue « à suivre les principes » de celle qu'elle appelait quelquefois sa chère maman ; elle tâchera au moins « de prendre l'ombre des qualités qui la font estimer de tout le monde. » On ne peut avoir de meilleures intentions.

Peut-être était-elle plus docile qu'appliquée; elle convient elle-même qu'elle feuillette les livres plus qu'elle ne les lit. Elle a lu pourtant *Athalie*, qu'elle préfère aux romans d'Auguste Lafontaine. Elle n'a pas l'esprit engourdi ; elle se vante « de savoir un peu de neuf langues : l'allemand, l'anglais, le turc, le bohême, l'espagnol, la langue à rebours, de chiffres, l'italien, le français et la langue tachygraphique. » Elle a des dispositions pour le dessin, pour la musique. Elle brode des portefeuilles pour l'empereur François II, son père, et tricote un jupon pour Marie-Thérèse, sa mère. Un jour, elle écrira à la comtesse qu'elle lui doit d'avoir « l'amour de l'occupation. » Toute sa vie elle saura s'occuper, et toute sa vie elle saura s'amuser.

Il y a une bourgeoise aux goûts simples dans cette archiduchesse, et les grandes réjouissances, les galas, les fêtes royales lui conviennent moins que les plaisirs champêtres et tranquilles : « J'ai eu bien du plaisir d'aller à la prairie d'Achau pour cueillir de la véronique pour faire du thé. Il n'y a pas un jour si heureux que j'ai passé dans ma vie que celui-là. » Trois ans plus tard, elle éprouve une joie plus vive encore : « Hier, il faisait fort beau temps; j'ai *étée* promener avec papa et maman dans l'Altburger Au. Papa y a chassé et nous avons pêché. Nous avons pris vingt *écrivisses* avec des lignes où il y avait un petit filet avec cinq ou six vers, et quand on voyait que cela irait, on prenait un petit filet et on tirait la ligne fort lentement dehors, puis on prenait le filet et on mettait la ligne dedans, et l'*écrivisse* était prise. » Ce n'est pas très clair, mais on s'amusa beaucoup. Elle aime les bêtes et leur prodigue ses soins. Elle constate avec bonheur que son lièvre commence à s'apprivoiser : « Il a mangé ce matin une feuille de chou dans la main de Laforêt... J'ai *étée* au moment de prendre une grenouille superbe, vert pistache; mais elle est sautée dans le fossé qui est autour du vieux château. Je la regrette, car elle était la plus belle de toutes au monde; peut-être que je la rattraperai. » Elle ne réussit pas à la rattraper, mais elle fut bientôt dédommagée de sa perte : « Hier, Kammerfrau m'a apporté quatre grenouilles; j'en ai donné deux à ma sœur Léopoldine, et les autres, je les ai gardées; elles sont fort belles. » Elle avait alors treize ans.

A mesure qu'elle grandit, ce qui frappe le plus dans cette blondine aux yeux bleus, c'est qu'elle est aussi prompte à s'émouvoir que prompte à s'apaiser. L'agitation ne gagne jamais les couches profondes de son cœur; la surface se ride au moindre vent, mais les eaux du fond sont

lourdes et froides, et le lac dort. Elle aura toujours la larme facile. Elle pleure à propos de tout, elle pleure en revoyant son père, elle pleure en lisant les lettres que l'empereur Joseph écrivit la veille de sa mort. Elle pleurera abondamment en 1810 quand on l'empêchera d'emporter aux Tuileries un petit chien qu'elle aimait, elle pleurera de joie en le retrouvant. Elle pleurera les jours où l'empereur Napoléon s'avisera d'écrire à Joséphine. En 1814, ses paupières se changeront en fontaines; plus tard, elle s'attendrira souvent en parlant de son fils, quoiqu'elle eût pris sans peine son parti de ne plus le voir. Qu'on lui fasse un récit touchant ou qu'elle éprouve quelque contrariété, la duchesse de Parme deviendra rêveuse et ses yeux se mouilleront. Mais jamais pleurs plus abondans ne furent plus vite séchés; le soleil n'attendait pas pour reparaître que l'averse eût cessé, il éclairait et buvait cette pluie. Au don des larmes, Marie-Louise joignait le talent de se distraire et l'art de se consoler. Le 15 novembre 1805, l'empereur François congédia brusquement la comtesse Colloredo, cette gouvernante qu'elle adorait. Elle écrit à son amie Victoire : « J'entends avec déplaisir que tu es changée... J'y reconnais ton bon cœur... Crois-moi, tout ce que Dieu fait est pour notre bien. » Elle perd son frère Joseph; elle se console en pensant que, s'il avait vécu, il aurait beaucoup souffert, qu'il est heureux, qu'il a retrouvé dans le ciel leur chère maman : « Pour nous, nous jouissons de la meilleure santé. Nous profitons bien du beau temps pour parcourir les belles promenades et forêts de Baden. »

Heureuses les femmes qui ont à la fois l'esprit très positif et le cœur très léger! Quoi qu'il arrive, elles se tireront d'affaire. Ce qui intéressait le plus Marie-Louise dans les choses de ce monde, c'était le détail, et comme les événemens les plus pathétiques sont souvent accompagnés d'incidens agréables ou plaisans, les arbres l'empêchaient de voir la forêt. Durant cette terrible et sanglante guerre de 1809, où Napoléon trouva à qui parler et douta pendant quelques heures de sa fortune, elle s'intéresse assurément au sort des batailles, aux destinées de son pays et de sa maison. Elle avait dix-sept ans, et elle s'étonnait de l'insensibilité de sa sœur cadette, la future impératrice du Brésil : « Je vous assure que j'envie à ma sœur Léopoldine le peu d'effet que lui font nos malheurs; elle en vivra d'autant plus longtemps. Elle s'amuse à élever un *Wiedehopf* (une huppe); il est superbe et très apprivoisé; elle le porte au jardin, où hier il était au moment d'être croqué par un chat. » Mais elle-même, quoique les hasards de la guerre, comme en 1805, aient brisé sa famille en trois morceaux, quoiqu'elle ait quitté son cher Vienne pour se réfugier en Hongrie avec sa jeune belle-mère, l'impératrice Marie-Louise-Béatrix d'Este, tout la distrait, tout l'amuse, et après s'être lamentée sur le sang qui coule, sur les hôpitaux pleins de blessés et de mourans, elle passe de

très agréables journées dans une maison « où à trois heures on est réveillé par les cochons qu'on mène au pâturage. » Elle admire dans ses promenades des étangs de truites et des cascades naturelles, elle cause en hongrois avec les paysans et achète des cerises.

Un mois auparavant, elle écrivait de Bude : « Vendredi, nous eûmes la bénédiction des drapeaux du Torontaler Comitat... Nous étions sous une tente; il y avait un terrible courant d'air. Après la messe, que dit le primat, eut lieu la cérémonie. Nous mîmes chacun un *cloud*... Nous trouvâmes ce temps mortel; car de vingt personnes que nous sommes à table, dix-huit avaient l'estomac dérangé à la suite d'une crémonade que nous avions bue au souper précédent; vous jugez comme c'était agréable. En revenant, maman se fit porter la traîne par le laquais, ce que voyant, Alvinzi, plein de bonne volonté, se précipite, prend la traîne par les plis, tire la robe et lui soulève les jupons jusqu'au gras de la jambe. Maman répétait toujours : « Mais que faites-vous donc, Alvinzi? — Je ne fais que mon devoir! » fut la réponse. Vous pensez comme nous nous en amusions; il n'était pas possible de ne pas rire. » A Erlau, autre incident plus plaisant encore. Après avoir raconté en trois lignes à la comtesse Colloredo que les Français ont pillé Bockfliess, brûlé Schweinbarth et Bisamberg, après avoir déclaré « qu'elle trouve cela une vraie guerre à la manière des Huns, » elle passe brusquement à autre chose : « Maman et mon oncle sont allés promener dans le petit jardin, au clair de la lune. De la fenêtre où nous étions, nous les voyons tout à coup disparaître au bord d'une colline; nous y courons, et que voyons-nous? L'archiduc et maman étendus sur le nez, qui n'avaient pas vu la colline et étaient roulés sur le gazon... Il a fallu chercher les souliers de maman, qui avaient volé par-dessus sa tête. Cette aventure, de même que la suivante, nous a bien fait rire. Je veux entrer dans le salon, m'embarrasse dans ma robe, et, au lieu de saluer toute la compagnie, je me trouve sur mes genoux. » Elle ajoute : « J'ai le bonheur de ne jamais me faire bien mal. » Elle l'a bien prouvé. Précipitée du trône de France par une effroyable tempête, elle s'est trouvée assise sur le petit trône de Parme : elle n'avait pas une contusion, pas la moindre égratignure.

Les éditeurs de sa correspondance intime qualifient d'acte héroïque le sacrifice que cette fille des Habsbourg fit à son père et à l'Autriche en épousant un Bonaparte. Pour être un héros ou une héroïne, la première condition est d'avoir la faculté de souffrir; du caractère dont elle était, Marie-Louise devait mourir sans avoir connu les grands dégoûts, les chagrins qui rongent. Sans doute, on l'avait élevée dans la haine de l'usurpateur, de l'ennemi de sa maison; elle le traitait de Corsicain et même d'Antéchrist, et elle déclarait en 1809 « que de voir cette personne lui serait un supplice pire que tous les martyres. » Mais, puisqu'il le fallait, elle prit son parti, elle se résigna. Dans une lettre

qui, par une inadvertance des éditeurs, porte la date du 23 janvier 1809, et qui doit être reportée au 23 janvier 1810, elle s'exprimait ainsi : « Depuis le divorce de Napoléon, j'ouvre chaque *Gazette de Francfort* dans l'idée d'y trouver la nomination de la nouvelle épouse, et j'avoue que ce retard me cause des inquiétudes involontaires. Je remets mon sort entre les mains de la divine Providence; elle seule sait ce qui peut nous rendre heureux. » A la même date, elle écrivait à Mlle de Poutet : « Je sais que l'on me marie déjà à Vienne avec le grand Napoléon ; j'espère que cela en restera au discours, et je vous suis bien obligée, chère Victoire, pour votre beau souhait à ce sujet. Je forme des contre-vœux pour qu'il ne s'exécute pas. » Dans cette même lettre, elle raconte à son amie qu'elle s'amuse à composer des valses. Singulière façon de se préparer à un acte héroïque !

Elle se fit bien vite à son nouveau sort. Peu de temps après son mariage, elle écrit à sa chère Victoire, fiancée au comte de Crenneville, qu'elle lui souhaite de goûter un bonheur égal au sien ; elle lui vante la facilité d'humeur, l'obligeance, la grâce de l'empereur; elle déclare que ses meilleurs momens sont ceux qu'elle passe tête à tête avec lui. Après la naissance du roi de Rome, elle demande au ciel qu'un jour cet enfant, comme son père, fasse le bonheur de tous ceux qui l'approcheront et le connaîtront. Elle n'éprouve qu'un chagrin, les absences de son mari la désolent : « Je ne puis être heureuse qu'auprès de lui... Que Dieu vous préserve à jamais d'une telle séparation, elle est trop cruelle pour un cœur aimant, et, si elle dure longtemps, je n'y résisterai pas! » Elle a ressenti, en lui faisant ses adieux, « un chagrin bien plus violent que celui qu'elle avait éprouvé en quittant sa famille. » Un jour passé sans avoir de lettres suffit pour la mettre au désespoir, et quand elle en reçoit une, cela ne la soulage que pour quelques heures. Au chagrin des séparations se joignaient peut-être de sombres pressentimens. Cette archiduchesse très positive, mariée au plus romantique des césars, avait l'esprit court, mais juste, et le petit bon sens a quelquefois de meilleurs yeux que le génie. Elle eût été parfaitement heureuse si ce césar avait su se tenir en repos, si on lui avait appris, comme aux enfans bien élevés, à rester assis sur une chaise sans bouger. Les fougues de cette imagination indomptable et bondissante faisaient peur à cette femme tranquille. Elle pensait sans doute qu'il y a des hommes qui, à force de concevoir, d'entreprendre et de courir, lassent la fortune et fatiguent la victoire; ardens à leur perte, on dirait qu'ils craignent de manquer le rendez-vous que leur a donné le malheur.

Dans les premiers jours d'avril 1814, Marie-Louise paraissait fermement décidée à partager le sort de Napoléon, à partir avec lui pour l'île d'Elbe. Jamais elle n'avait tant pleuré, et dans son désespoir elle regrettait de ne s'être pas faite chanoinesse. M. d'Haussonville a ra-

conté dans ses très piquans *Souvenirs de jeunesse* que son père, qui avait accompagné l'impératrice à Blois, fut édifié de sa conduite autant que de son langage. Mais il a rapporté aussi une anecdote qu'il tenait du comte de Sainte-Aulaire et qui semble prouver « que même en ce moment, elle n'éprouvait guère des sentimens en rapport avec sa situation. » M. de Sainte-Aulaire était chargé de lui apprendre à la fois l'acte de déchéance et la tentative d'empoisonnement de l'empereur. Il se présenta de bon matin; l'impératrice, qui n'avait pas eu le temps de se chausser, le reçut, assise sur le bord de son lit. Effrayé du chagrin qu'il allait causer, il baissait les yeux. « Ah! vous regardez mon pied, lui dit-elle; on m'a toujours dit qu'il était joli. » Nous avons remarqué que dans les affaires de ce monde, elle ne voyait que le détail. Dans ce cas-ci, le détail qui lui faisait oublier pour un instant la plus tragique des catastrophes était un joli pied, et ce joli pied était à elle; jamais distraction ne fut plus excusable.

Il y a plusieurs sortes d'Allemandes, et M. de Saint-Amand a eu raison d'opposer à la défection de Marie-Louise, fuyant le malheur et son devoir, la noble conduite de la princesse Catherine de Wurtemberg, qui, pressée en 1814 de se séparer du roi de Westphalie, déclara qu'ayant trouvé le bonheur dans un mariage de politique, elle resterait à jamais fidèle à l'homme qu'elle aimait. La grand'mère de Marie-Louise, Marie-Caroline de Naples, aurait voulu que la femme de Napoléon fût aussi fidèle que Catherine de Wurtemberg. Fille de la grande Marie-Thérèse et sœur de Marie-Antoinette, elle avait bien des raisons de haïr et la révolution française et Napoléon, ce larron de couronnes, qui lui avait pris la sienne. Elle disait au baron de Méneval : « J'ai eu autrefois à me plaindre de votre empereur; aujourd'hui, je ne veux plus savoir qu'une chose, c'est qu'il est malheureux. » Elle ajoutait que si l'on s'opposait à la réunion des deux époux, il fallait que sa petite-fille attachât les draps de son lit à sa fenêtre et s'échappât sous un déguisement. Mais sa petite-fille ne songeait point à attacher les draps de son lit à sa fenêtre; elle apprenait à jouer de la guitare, et elle ecrivait de Schœnbrunn à Mme de Crenneville : « Vous savez que je n'ai jamais aimé le grand monde, et je le hais à présent plus que jamais; je suis heureuse dans mon petit coin. »

Elle était heureuse dans son petit coin, et pourtant elle était décidée à n'y pas rester. Étourdie un instant par le tumulte et la rapidité des événemens, elle avait bientôt recouvré sa liberté d'esprit. Ayant respiré, réfléchi, elle s'était dit qu'après s'être sacrifiée en 1810 au bien public, elle avait acquis le droit de ne plus songer désormais qu'à son bien particulier, et ses plans étaient faits. Rester à Vienne, y jouer un rôle subalterne et effacé, n'y compter pour rien et essuyer peut-être les hauteurs de l'impératrice sa belle-mère, que jadis, sans

le vouloir, elle avait humiliée à Dresde, cela ne pouvait lui convenir. N'étant plus la souveraine d'un colossal empire, elle voulait être la première dans un petit endroit, avoir une petite principauté, qu'elle régenterait à son aise, un de ces petits duchés, assortis à sa taille, où à défaut de grandes affaires les détails prennent de l'importance, et régler des détails était son plaisir. Bref, elle entendait devenir duchesse de Parme, de Plaisance et de Guastalla, et cette personne si douce, si débonnaire, montra cette fois une vigueur de résolution, une opiniâtreté qu'on n'attendait pas d'elle. On lui offrait Lucques ou une pension payée par la Toscane et des fiefs en Bohême. Ni son père ni M. de Metternich ne purent vaincre ses tenaces résistances. Elle se souciait peu de la principauté de Lucques, trop voisine de l'île d'Elbe, et la plus grosse pension du monde ne pouvait lui suffire, sa gouvernante lui ayant donné le goût de l'occupation. On lui imposa l'engagement de ne jamais écrire une ligne à son mari et de se séparer de son fils. Elle se consulta; elle pouvait être heureuse sans voir son fils, elle ne pouvait l'être sans avoir Parme; elle en passa par tout ce qu'on lui demandait.

Napoléon n'était plus rien pour elle, mais il était encore son mari. Cette chaîne lui pesait peu, elle n'était pas impatiente de convoler. Au contraire, elle pensait que le meilleur des mariages est une servitude, et on la verra en 1821, quand elle sera veuve, résister obstinément « à toute attaque que l'on pourrait vouloir faire contre sa liberté. » Mais elle pensait aussi qu'elle avait vingt-quatre ans, qu'à son âge on avait besoin de conseil. Elle voulait avoir un grand-maître, un factotum, et que ce factotum fût un homme aimable. Elle se promettait d'employer les grands moyens pour se l'attacher, de stimuler son zèle en ne lui refusant rien, quitte à régulariser plus tard cette situation équivoque par un mariage morganatique : un mari de la main gauche n'est pas gênant, une duchesse régnante ne voit en lui que le premier de ses sujets. Elle avait déjà fait son choix; son futur grand-maître lui était apparu en Savoie, aux bains d'Aix; on avait couru ensemble la Suisse et les glaciers. Plus âgé qu'elle de vingt ans, il avait perdu un œil à la guerre et cachait sa cicatrice sous un large bandeau noir. Ce borgne n'avait rien de séduisant; mais il était aimable, homme d'esprit, bon musicien; ayant de l'expérience et la pratique des affaires, il savait aussi faire sa cour et feindre la passion. Il s'appelait le général comte de Neipperg. Marie-Louise n'avait plus rien à désirer. A l'âge de onze ans, elle avait écrit à Mlle de Poutet: « J'ai pensé à toi aujourd'hui en voyant papa sur le trône, et cela m'a rappelé qu'une fois nous avons trouvé au *blauen Haus* un petit trône et que nous sommes montées dessus en jouant à la cachette. » Ce petit trône qu'elle avait entrevu dans son enfance, elle venait de le retrouver; on l'autorisait à s'y asseoir, à y passer le reste de ses jours.

Un petit trône et un grand-maître, Parme et Neipperg, n'est-ce pas assez pour faire le bonheur d'une femme raisonnable?

A vrai dire, il n'y a pas de félicité parfaite dans ce qu'elle appelait « ce misérable monde. » On est souvent appelé à vivre avec des gens d'humeur indiscrète ou tracassière, et les petites cours, comme les grandes, sont troublées par des picoteries, des zizanies. « Je rencontre par-ci par-là, disait-elle, des *odiosités* qui me chagrinent. » Elle disait aussi : « Sans toutes ces *seccatures*, je serais trop contente. » Elle se plaignait de sa santé, de ses rhumatismes ; elle avait quelquefois de la peine à se débarrasser de ses engelures. En revanche, elle avait une foule de petits plaisirs sur lesquels elle ne se blasera jamais. Quand elle est à Sala, elle se promène à pied et à cheval ; elle saute des fossés. Ses amusemens de campagnarde l'enchantent ; elle dessine des jardins anglais et plante des vergers. Le soir, elle joue au billard, aux échecs, aux dames, au trictrac. A Parme, elle donne des bals qui la divertissent, quoiqu'elle ne danse plus guère, et elle fréquente assidument le théâtre. A la campagne comme à la ville, elle continue d'aimer les bêtes ; sa tendresse se partage entre un petit chien nommé Lovely et une perruche nommée Margharitina, que lui a donnée sa sœur Léopoldine avant de partir pour le Brésil.

Au mois de septembre 1816, peu après son installation, elle avait éprouvé une vive contrariété en visitant Bologne. Cinq cents personnes s'étaient attroupées autour de sa voiture et avaient crié tout d'une voix : « Vive Napoléon le Grand ! Vive sa malheureuse épouse, l'impératrice notre souveraine ! » Ces transports d'enthousiasme, cette brusque évocation du passé lui avaient causé autant de chagrin que de dépit. Elle avait juré d'oublier, elle avait enterré ses souvenirs, et les morts ressuscitaient. « Cette vilaine populace de Bologne m'a empêchée de visiter ce que je voulais voir dans cette ville.» Peu de temps avant sa mort, Napoléon disait au général Bertrand : « Soyez bien persuadé que, si l'impératrice ne fait aucun effort pour alléger mes maux, c'est qu'on la tient environnée d'espions qui l'empêchent de rien savoir de tout ce qu'on me fait souffrir, car Marie-Louise est la vertu même. » Il était à mille lieues de se douter que cette vertueuse personne était grosse. « La Gazette de Piémont, écrit-elle de Sala le 19 juillet 1825, a annoncé d'une manière si positive la mort de l'empereur Napoléon qu'il n'est presque plus possible d'en douter. J'avoue que j'en ai été extrêmement frappée ; quoique je n'aie jamais eu de sentiment vif d'aucun genre pour lui, je ne puis oublier qu'il est le père de mon fils, et que loin de me maltraiter, comme le monde le croit, il m'a toujours témoigné tous les égards. » Elle écrivait un mois plus tard : « On a eu beau me détacher du père de mon enfant, la mort, qui efface tout ce qui a pu être mauvais, frappe toujours dou-

loureusement, et surtout lorqu'on pense à l'horrible agonie qu'il a eue depuis quelques années. » Elle n'ignorait donc rien; mais on l'eût bien étonnée en l'accusant d'avoir manqué de cœur. Qui avait le droit de se plaindre d'elle? Ce n'était assurément ni le général Neipperg, ni Lovely, ni Margharitina, qui était sans contredit le plus gâté et le plus heureux de tous les perroquets du monde.

Huit ans après, le général mourait. Elle pleura beaucoup; elle déclarait à Mme de Crenneville que son bonheur était détruit à jamais. Elle avait beau se dire que le défunt était heureux, qu'il veillait sur elle du haut du ciel, elle ne parvenait pas à se consoler. Cela dit, elle termine sa lettre par ces mots : « Je vais vous ennuyer à présent avec un tas de commissions. » Brun ou blond, il lui fallait quelqu'un; peu d'années s'écoulèrent, et le comte Neipperg, dont elle avait eu trois enfans, fut remplacé par le comte de Bombelles, à qui elle n'en donna point, mais qui lui semblait « une trouvaille, un vrai saint et si agréable en société! » Au cours d'un voyage qu'elle avait fait en 1824, elle écrivait de Naples : « On m'écrit que ma fille pleure souvent entre sept et neuf heures, et je crois qu'elle deviendra un des enfans les plus sensibles qui existent, tandis que son frère est un bon gros patapouf qui ne prend pas les choses si à cœur. » Comme on le voit, ces deux enfans tenaient d'elle, chacun à sa manière. A l'un elle avait donné son indifférence, à l'autre ses larmes, et tour à tour, selon les cas, elle pouvait se reconnaître dans cette petite fille qui aimait à pleurer et dans ce bon gros patapouf qui n'aimait rien.

Il faut lui rendre cette justice qu'elle gouverna honorablement son duché de Parme; elle avait le goût des petits devoirs comme des petits plaisirs. Sous-préfète de la sainte-alliance, elle prêchait à ses sujets toutes les saintes soumissions et les tenait en garde contre les souvenirs dangereux. Ils la chassèrent en 1831; elle ne s'en affecta pas trop, elle comptait sur l'armée autrichienne pour lui rouvrir les portes de Parme. Elle s'occupait de l'administration, avait de l'ordre, mettait de l'argent en réserve. Pourtant, elle savait dépenser. On n'est pas impunément la femme de César quatre années durant; elle avait rapporté des Tuileries l'amour de bâtir et le principe que les souverains doivent embellir leur capitale. Elle fit des ponts, une salle de spectacle, des asiles, une école militaire. Elle avait coutume « de distribuer ses journées par heures, » et sans doute elle avait communiqué cette louable habitude à ses enfans, puisque sa fille ne se permettait de pleurer qu'entre sept et neuf heures. Jusqu'à la fin, elle fut active, allante. On la voyait quelquefois à Vienne, elle passait le Pô pour assister à des revues, et rentrait dans ses états « avec un nez gros comme une jolie poire, » en se demandant si à force d'y appliquer des compresses, il reprendrait jamais sa première

forme. En 1822, elle parut au congrès de Vérone, où personne ne l'avait invitée. Elle aimait à se montrer, à rappeler son existence; tant de gens étaient tentés de croire qu'elle n'existait plus !

Elle s'était fait un fonds de philosophie. Elle donnait d'excellens conseils à sa chère Victoire, et lui représentait dans ses lettres que le mieux est l'ennemi du bien, qu'il faut s'appliquer à éviter les démarches brusques, les aventures, « qui cassent quelquefois le cou aux meilleures causes, » que certaines personnes sont « de terribles emplâtres, » que c'est un grand ennui d'avoir un foie et une bile, qu'il est difficile d'être tout à fait à son aise dans ce monde quand on a des rhumatismes et des nerfs, mais que, quand on vit avec des gens d'un caractère épineux et tourmentant, la sagesse consiste à ne pas faire attention à leurs tracasseries, qu'au surplus, si l'on surmonte le premier dégoût, on se fait à tout petit à petit. Elle aurait pu lui enseigner aussi qu'il faut laisser les vertus extraordinaires, les grandes pitiés comme les grands dévoûmens, aux âmes un peu folles et la religion du malheur aux sœurs grises. Mais elle n'aurait eu garde. Parce qu'elle avait des nerfs et des larmes, elle se croyait de bonne foi la plus aimante des femmes, et parce que sa conscience oubliait tout, elle se croyait irréprochable. Au fait, le monde ne trouvait rien à lui reprocher; il pensait seulement qu'elle était médiocrement intéressante, et quand le 17 décembre 1847, à l'âge de cinquante-six ans, elle mourut d'une congestion pulmonaire, il ne s'en émut point : depuis longtemps, il avait oublié cette oublieuse.

Napoléon était mort sans avoir un instant douté d'elle et de son inviolable fidélité. Toutefois, dans les derniers jours, il ne pensait pas à Marie-Louise, mais à Joséphine, qu'il avait cru voir assise à son chevet. « Elle s'est envolée au moment où j'ai voulu la prendre dans mes bras. Elle m'a dit que nous allions nous revoir pour ne plus nous quitter. » Pourquoi l'avait-il quittée? L'événement lui a donné tort. Michelet, comme le rappelle M. de Saint-Amand, disait dans un de ses cours que Napoléon avait appris à la France à se taire, mais que le jour où il annonça l'intention de se séparer de sa créole, tout le monde parla. Les hommes disaient : « Elle ne lui donne pas d'enfant; il lui en faut un. » Les femmes, sans discuter, répondaient : « N'importe, cela ne lui portera pas bonheur. » Les Allemandes étaient, sur ce point, du même avis que les Françaises. Le 21 décembre 1809, Hegel écrivait à son ami Niethammer que l'empereur, par son divorce, venait de se brouiller avec toutes les femmes de Nuremberg, qu'elles ne lui rendraient jamais leurs bonnes grâces. Cela prouve que les femmes ont quelquefois raison.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

MONTESQUIEU.

Esprit des lois, livres I à V, précédés d'une introduction et suivis de notes explicatives, par M. Paul Janet. Paris, 1887; Delagrave. — *Montesquieu*, par M. Edgar Zévort. Paris, 1887; Lecène et Oudin. — *Montesquieu*, par M. Albert Sorel. Paris, 1887; Hachette.

M. Paul Janet vient de rééditer, pour l'usage des classes, les cinq premiers livres de l'*Esprit des lois*, précédés d'une savante *Introduction* et suivis de notes explicatives. Chez un autre éditeur, pour une collection de *Classiques populaires*, préparatoire en quelque sorte à la connaissance de nos grands écrivains, et où les extraits tiennent presque autant de place que la biographie, M. Edgar Zévort vient d'écrire un assez bon *Montesquieu*. Enfin, pour cette bibliothèque ou galerie des *Grands écrivains français*, moins « populaire, » inaugurée tout récemment par un si joli volume de M. Gaston Boissier sur *Madame de Sévigné*, et un si malicieux de M. Jules Simon sur *Victor Cousin*, son maître; M. Albert Sorel, qui s'était chargé du *Montesquieu*, nous le donnait il y a quelques jours. Écrivant tous les trois pour un public différent, et ne s'étant proposé le même but qu'en gros, si l'on peut ainsi dire, il n'y a pas lieu de comparer l'édition de M. Janet à la biographie de M. Zévort, ni celle-ci au livre de M. Sorel. Ce qu'ils ont cependant de commun, c'est de venger au moins Montesquieu de l'édition qu'en avait publiée jadis Édouard Laboulaye, mais surtout de la soi-disant *Histoire de sa vie et de ses ouvrages* qu'on devait à M. Louis Vian. Et, nous,

pour parler de l'*Esprit des lois* et de Montesquieu, ne pouvant assurément souhaiter des guides plus sûrs, un secours plus utile, une occasion surtout plus favorable, nous la saisissons avec empressement.

Nous manquons, on le sait, de renseignemens sur Montesquieu, nous manquons d'anecdotes et de particularités, et si jamais on publie les papiers du château de la Brède, nous n'en aurons pas davantage : ils contiendront des extraits de ses lectures, des commencemens de pensées, des notes sur Bantam ou sur le Japon, sur les usages d'Achem et les coutumes de Macassar, dont l'auteur n'en a mis qu'un trop grand nombre déjà dans son *Esprit des lois*. Seul, en effet, ou presque seul de ses contemporains, avec Buffon, Montesquieu n'a point écrit de Mémoires sur lui-même, il n'a pas cru devoir « se confesser, » et sa *Correspondance*, assez maigre d'ailleurs, est assez insignifiante. On peut noter, dans cette réserve même, un premier trait de caractère. Il est de ceux qui ne donnent d'eux au public que leurs ouvrages ; et jusque dans l'intimité, nous savons d'autre part, au témoignage de ses amis, qu'il n'aimait pas à se livrer : il n'a point connu de Mme de Warens dont il ait trahi les complaisances, il n'a confié à aucune demoiselle Volland le secret de ses infirmités ni de celles de Mme de Montesquieu, sa femme. Toutefois, de quelques-unes de ses *Pensées diverses*, d'un court portrait qu'il a tracé de lui, mais surtout d'une étude attentive de son *Esprit des lois*, de ses *Lettres persanes*, de son *Temple de Gnide*, il y a des indications à tirer, sinon des « révélations ; » et M. Sorel, dans son livre, l'a, en vérité, très habilement fait.

C'est un gentilhomme, tout d'abord, ou qui se croit tel, et qui ne badine point sur l'article de la noblesse. Il parle volontiers de ses « terres, » de ses « vassaux ; » et s'il a l'air de se moquer de sa généalogie, c'est pour prévenir les mauvais plaisans, mais tout de même il la fait faire. Tout Gascon qu'il soit, et philosophe, très dégagé de préjugés, et son scepticisme voisin ou cousin de celui de Montaigne, il ne tient pas moins à descendre des « anciens Germains, » conquérans de la Gaule romaine, possesseurs nés du sol français. Même c'est cette illusion, comme le fait justement observer M. Sorel, qui l'a sans doute jeté dans ces longues recherches sur les lois féodales, ardues, ingrates, assez inutiles à l'objet de son *Esprit des lois* : dans les vingt et quelque premiers livres de son grand ouvrage, après avoir « retrouvé les titres perdus du genre humain, » il a voulu, dans les derniers, retrouver et fonder en droit ceux des barons de la Brède et de Montesquieu. Pour la même raison, parce qu'il en est et qu'il est sensible à la gloriole d'en être, il exagère volontiers le rôle de la noblesse dans l'état monarchique. Et ne pourrait-on pas dire qu'en plus d'une rencontre le préjugé ne laisse pas d'avoir altéré la justesse de son sens historique habituel, comme dans ces condamnations qu'il a prononcées sur Louvois, sur Richelieu, « les

plus méchans citoyens de France, » et sur Louis XIV? Et, en effet, l'un après l'autre ou ensemble, si quelqu'un, dans l'ancienne France, a brisé l'aristocratie de la noblesse ou, comme disait Saint-Simon, « rendu tout peuple et vil peuple » devant « les ministres, intendans ou financiers de la dernière espèce, » n'est-ce pas eux? Et jamais Montesquieu ne le leur a pardonné!

Le préjugé n'est pas moins fort en lui contre les gens de lettres. On l'eût fâché, blessé même de le comparer à Fontenelle ou à Voltaire. Je ne dis rien des autres, les Duclos, les Jean-Jacques, les Diderot, qui se glorifieraient volontiers de manquer de naissance ou d'éducation, et qui trop souvent croient faire acte de « citoyen, » en le faisant de grossier personnage. Bien né, bien élevé, de bonne compagnie et de bon ton, — sinon toujours de bon goût, — jusque dans la licence et le libertinage, Montesquieu est un homme du monde, qui a un état et une condition. Qu'est-ce que seraient Voltaire ou Fontenelle, s'ils n'étaient les auteurs de leurs œuvres? Un mince procureur, un petit avocat. Montesquieu, lui, serait encore et toujours le *Président*, comme on l'appelle dans les salons qu'il fréquente, c'est-à-dire un personnage; et il en respecte en lui la dignité sociale. Je trouve des marques de son mépris dans la manière dont il a parlé, non-seulement des gens de lettres, mais encore de la matière de leurs occupations, du théâtre, du roman, de la poésie. Son mot d'ailleurs est assez connu : « J'ai la maladie de faire des livres, disait-il, et d'en être honteux quand je les ai faits; » et l'on sait qu'il n'a mis son nom ni aux *Lettres persanes*, ni aux *Considérations*, ni à l'*Esprit des lois*. La vocation était la plus forte, mais en la déclarant publiquement il eût cru déroger; et, ne pouvant se tenir d'écrire, il voulait avoir l'air au moins d'écrire en se jouant, de n'en pas faire métier ni marchandise, de s'y délasser enfin d'occupations plus graves, plus convenables à son rang et aux fonctions qu'il avait traversées, ou plus utiles à la société, — comme de faire son vin, par exemple, et d'améliorer ses terres.

Ajoutons encore un ou deux traits à sa physionomie : il y a en lui du magistrat, avec sa morgue et ses hauteurs, avec cette manie aussi d'expliquer habituellement, par un long circuit de raisons très lointaines et très compliquées, les actions les plus simples. C'est ce que l'on a quelquefois appelé le machiavélisme de Montesquieu. Il n'est pas simple, il le sait bien, mais il se pique de ne pas l'être. Dans ses *Considérations*, il aime à expliquer de grands succès par un mélange heureux de crimes ou de vices : ainsi ceux de Sylla, de César ou d'Octave; et, dans l'*Esprit des lois*, il note, ici et là, des « qualités admirables » dont il prétend montrer que les effets politiques sont très pernicieux à ceux qui les possèdent. Les magistrats, à leur manière,

sont de grands réalistes, comme les médecins, et un peu pour les mêmes raisons, sans assez réfléchir peut-être qu'ils n'ont communément affaire, les uns qu'avec le vice et les autres qu'avec la maladie. Le président de Montesquieu, qui faisait en gros trop d'estime de l'espèce humaine, la méprise trop en détail.

Et c'est enfin un bel esprit, et, à de certains égards, si je l'ose dire tout bas, un bel esprit de province. Il a des goûts littéraires bizarres, des admirations capricieuses, très indépendantes, mais aussi très particulières, et assez peu justifiées. Parmi les anciens, ce n'est pas Salluste ni César, Tite-Live ni Tacite qu'il préfère, c'est Florus, et son *Abrégé* de l'histoire romaine, avec ses faux brillans. Ou bien encore, chez les modernes, l'*Inès de Castro*, de La Motte Houdard, lui paraît un chef-d'œuvre ; et les tragédies du vieux Crébillon, son *Atrée*, son *Rhadamiste*, son *Catilina* même, le troublent, le ravissent, le font entrer, selon son expression, « dans le transport des bacchantes. » En revanche, il a du regret de voir Tite-Live « jeter des fleurs sur les colosses de l'antiquité, » — ce qui sans doute est dit d'une manière galante, — et il déclare que Voltaire ne fera jamais « une bonne histoire. » A-t-il écrit, comme on le veut, son *Temple de Gnide* pour faire sa cour à Mlle de Clermont? Mais plutôt c'est qu'il se complaît en ces sortes de pastiches, et, jusque dans l'*Esprit des lois*, entre un livre sur les *Lois dans le rapport qu'elles ont avec le principe qui forme l'esprit général d'une nation*, et un livre sur les *Lois dans le rapport qu'elles ont avec le commerce*, nous le voyons introduire cette étrange *Invocation aux muses :* « Vierges du mont Piérie, entendez le nom que je vous donne !.. » Jacob Vernet, qui surveillait à Genève l'impression du livre de Montesquieu, lui fit sacrifier ce morceau. Le bon M. Laboulaye s'en indigne, et, s'il l'osait, il injurierait cet imprudent ami ; M. Sorel ne laisse pas d'y trouver des traits d'une admiration profonde et sincère de l'antiquité; je n'y puis voir que l'affectation de bel esprit et le pédantisme d'un magistrat lettré. Montesquieu a trop d'esprit, plus encore d'envie d'en avoir, et cet esprit n'est pas toujours du bon aloi ni du meilleur goût. C'est ainsi que, mêlés à des traits d'une ironie supérieure, le fameux chapitre sur l'*Esclavage des nègres* en contient quelques-uns qui ne sont guère que des plaisanteries de robin, ou qui sentent la province. Mais n'est-ce pas se moquer du monde, et pas très plaisamment, que d'écrire le chapitre suivant?

CHAPITRE XV.

Moyens très efficaces pour la conservation des trois principes.

« Je ne pourrai me faire entendre que quand on aura lu les quatre chapitres suivans. »

Il y a un mot plus juste que celui de Mme du Deffand pour caractériser ce genre d'esprit, avec la nuance propre de gravité qui persiste sous l'affectation, et ce mot est de Voltaire : « C'est faire le *goguenard*, disait-il, dans un livre de jurisprudence universelle. »

De tout cela cependant, de ces défauts et de ces qualités, dont les uns ne sont pas vulgaires et dont les autres sont rares, de ce souci de garder et de maintenir son rang, de cette gravité de magistrat et de cette impertinence d'homme du monde, de cette préoccupation de bien dire et surtout de dire autrement que les autres, s'est formé laborieusement ou forgé un style unique, d'une pénétration, d'une concentration, d'une densité, si je puis ainsi parler, et d'une hardiesse d'effet souvent admirable et toujours singulière. Fénelon disait de saint Augustin qu'il était touchant, même en faisant des pointes : on pourrait dire de Montesquieu qu'avec tous les défauts d'un bel esprit on n'est pas, au fond, plus éloigné d'en être un. « Lorsque la vertu cesse dans le gouvernement populaire, l'ambition entre dans les cœurs qui peuvent la recevoir et l'avarice entre dans tous. Les désirs changent d'objets : ce qu'on aimait, on ne l'aime plus ; on était libre avec les lois, on veut être libre contre elles ; chaque citoyen est comme un esclave échappé de la maison de son maître : ce qui était maxime, on l'appelle rigueur ; ce qui était règle, on l'appelle gêne ; ce qui était attention, on l'appelle crainte. C'est la frugalité qui y est l'avarice et non pas le désir d'avoir. Autrefois le bien des particuliers faisait le trésor public, mais pour lors le trésor public devient le patrimoine des particuliers. La république est une dépouille, et sa force n'est plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous. » Ce n'est pas ici le lieu de rechercher dans ce tableau ce qu'il pourrait y avoir d'applicable à des temps et des hommes pour lesquels Montesquieu ne l'avait pas tracé. Mais ce style haché et heurté, sentencieux et épigrammatique, qui procède par addition successive de traits également forts, ces antithèses qui expliquent les lois des choses en fixant le sens des mots, ces remarques de grammairien, qui sont en même temps les observations d'un moraliste et d'un homme d'état, une certaine fierté stoïque, je ne sais si je ne devrais dire une certaine tristesse, qui recouvre et enveloppe tout le reste, voilà ce qui était sans modèles dans la langue française et dont nous n'avons revu depuis lors que de faibles imitations. C'est que précisément les particularités du caractère et de la condition de Montesquieu y concourent pour la meilleure part, et Bossuet seul peut-être ou Pascal ont écrit d'un style plus personnel, sous son apparente impersonnalité, plus original, et qui soit plus « l'homme » tout entier.

C'est pourquoi Montesquieu n'a point conformé son style à ses sujets, mais plutôt ses sujets à son style ; et sa manière d'écrire lui a comme

imposé sa manière de penser. Le titre importe à peine, et le cadre, et la nature des digressions; sous le nom de *Lettres persanes*, de *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, d'*Esprit des lois*, Montesquieu, en réalité, n'a jamais écrit qu'un seul ouvrage; et les huit ou dix volumes de ses œuvres sont huit ou dix volumes de *Considérations* sur les mêmes matières. C'est un homme qui lit, non pas à l'aventure, mais sans beaucoup de suite, qui médite sur ce qu'il a lu, qui le reprend à son compte, qui le plie aux exigences de sa propre personnalité, qui le transforme en se l'assimilant, — et qui ne réussit pas d'ailleurs à lui imposer une véritable unité. Je veux bien, comme le dit M. Janet, au début de son *Introduction*, que « l'*Esprit des lois*, sans aucun doute, soit le plus grand livre du XVIIIe siècle, » — quoique pourtant l'*Essai sur les mœurs*, et *la Nouvelle Héloïse*, et l'*Histoire naturelle*, dans des genres assez différens, comme l'on voit, soient d'assez grands livres aussi, — mais il faut bien l'avouer, le désordre y est extrême et la lecture en est laborieuse. Bodin, au XVIe siècle, dans sa *République*, est beaucoup plus prolixe; il est à peine plus confus. Qui donc a dit que l'intelligence de Montesquieu était en quelque sorte *fragmentaire*, peu capable d'ordre, et tout à fait inhabile à la composition? On pourrait ajouter, quelque sujet dont il s'empare, comme il le creuse très profondément, que ses conclusions vont en s'éloignant, en divergeant les unes des autres à mesure même qu'il leur donne cette forme arrêtée et définitive, qui est la sienne. Il ne perd pas sa matière de vue, mais elle lui échappe d'elle-même, et les « mains paternelles, » selon son expression, lui en tombent de découragement : *Bis patriæ cecidere manus*. Il y a trop de choses dans l'*Esprit des lois*, trop diverses, et un plan trop vaste.

Plus j'ai lu l'*Esprit des lois*, et moins j'en ai discerné le véritable objet. Les analyses que l'on en a données ne m'ont pas éclairé davantage, et elles n'ont pas non plus éclairé les autres, puisque autant que j'ai consulté de critiques ou de commentateurs de l'*Esprit des lois*, autant en ai-je trouvé d'interprètes. L'*Essai sur les mœurs*, ou le *Discours sur l'histoire universelle*, voilà qui est clair, qui est lumineux, dont l'objet et l'idée générale, faciles à saisir, faciles à retenir, n'ont jamais fait hésiter personne. Il n'en est pas de même de l'*Esprit des lois*. « Ceux qui auront quelques lumières, disait Montesquieu dans sa *Défense de l'Esprit des lois*, verront du premier coup d'œil que cet ouvrage a pour objet les lois, les coutumes et les divers usages des peuples de la terre. » C'est à peu près comme s'il nous disait que son ouvrage a pour objet toute la jurisprudence et toute la politique, toute l'histoire et toute la morale. Il se moque de nous, et sa définition n'est qu'une gasconnade. Mais la vérité, c'est que deux ou trois principaux objets se disputent, dans l'*Esprit des lois*, la pensée de Montesquieu;

qu'incertain lui-même entre eux, il va sans cesse de l'un à l'autre, non sans plier à chaque pas sous l'amoncellement de ses notes, et qu'en vain il affecte la décision et la sécurité, il manque du point fixe qui devrait servir de repère à ses excursions, de but à ses démarches et de centre à son livre.

Si nous en voulions croire Laboulaye, dans son édition, — et M. Zévort, qui l'a suivi de trop près, à mon sens, — l'*Esprit des lois* ne serait qu'une continuation des *Lettres persanes :* j'entends une satire politique habilement voilée, un pamphlet allusif dans le goût du *Prince Caniche* ou de *Paris en Amérique*. Partout donc où Montesquieu parle de *Despotisme*, c'est la Perse antique, la Turquie moderne ou la régence d'Alger qu'il faudrait entendre; lorsqu'il écrit *Démocratie*, ce serait tantôt Rome et tantôt l'Angleterre; et enfin et surtout ce qu'il dit de la *Monarchie*, il faudrait constamment le prendre de la France du XVIIIe siècle, la France du régent et celle de Louis XV. Comme les *Caractères* et comme *le Diable boiteux*, l'*Esprit des lois* deviendrait ainsi ce que l'on appelle un « livre à clé; » et, moins absolu qu'autrefois en ce point, je n'en repousse pas tout à fait l'idée. Car, l'interprétation n'a peut-être pas l'avantage, comme le croyait Laboulaye, de « rajeunir Montesquieu, » — elle l'envieillirait plutôt, — mais elle peut servir à le justifier, entre autres critiques, de celles que l'on adresse à sa théorie des « principes » des trois gouvernemens. S'il fait de la *vertu* le principe des gouvernemens démocratiques, et de l'*honneur* celui des monarchiques, ce n'est pas qu'un démocrate ne puisse aimer l'*honneur*, ou que la *vertu* soit exilée nécessairement des monarchies, c'est tout simplement que l'*honneur*, c'est-à-dire le sentiment de la dignité personnelle, était, en son temps, le principal ressort de la noblesse française, et la *vertu*, c'est-à-dire l'amour des institutions politiques de l'Angleterre, le principe effectif de la puissance britannique. Admettons donc, sans difficulté, qu'il se soit glissé dans l'*Esprit des lois* plus d'une intention de satire, et que non-seulement une cour ou un parlement, mais plus d'un ministre et plus d'un traitant aient « posé » devant Montesquieu. Le brillant auteur des *Lettres persanes* pouvait-il, en effet, renoncer à ces allusions malignes où il excellait? Pour ne pas découvrir, jusque dans les matières les plus graves, un peu de ridicule, n'était-il pas d'ailleurs un observateur trop attentif; un artiste aussi trop complaisant à lui-même pour ne pas s'en amuser? Et enfin, s'il faut tout dire, dans les salons qu'il fréquentait, chez Mme du Deffand ou chez Mme Geoffrin, pourquoi voudrions-nous qu'il eût compromis sa réputation d'homme d'esprit?

Il convient seulement de ne rien exagérer; et, à ce propos, pour qu'on l'accepte, M. Sorel a très bien montré qu'il fallait aussitôt et rigoureusement limiter cette interprétation. Les procédés de Mon-

tesquieu, dit-il excellemment, ou sa méthode, si l'on veut, est celle des classiques. Comme à La Bruyère dans ses caractères, comme à Bourdaloue dans ses sermons, comme à Molière dans ses comédies, les réalités prochaines ou présentes ne lui servent que d'une occasion pour étudier en elles quelque chose de plus général et de plus permanent qu'elles-mêmes. Il est possible que Tartufe ait quelques traits de M. de Roquette; que la cour, en tremblant, reconnût le maître lui-même dans le fameux *Sermon sur l'Impureté;* qu'on doive mettre des noms propres, ceux de Brancas ou de Lauzun, sous les portraits de La Bruyère; mais La Bruyère, Bourdaloue et Molière se flattent bien d'y avoir aussi insinué quelques traits qui soient de tous les temps comme de tous les lieux; et c'est même pour cela que leurs comédies, que leurs portraits et que leurs sermons survivent à tant d'autres. Montesquieu tout de même. Il a Rome et l'antiquité dans sa bibliothèque, il a la Turquie, la France et l'Angleterre sous les yeux; mais il a aussi les *Relations* des voyageurs, il a la collection des *Lettres édifiantes*, il voit les lois se faire et se défaire, les institutions changer avec les mœurs; et de tout cela il a bien la prétention de tirer des conséquences, d'induire des principes qui soient vrais de l'avenir comme du présent et comme du passé, de définir enfin des rapports fondés sur la « nature des choses, » et qui participent de sa nécessité. Cette interprétation de l'*Esprit des lois*, plus large, plus conforme aussi, je crois, à la pensée de l'auteur, ne détruit pas la première : elle la limite, comme nous disions; mais en la limitant elle s'y ajoute; et il n'est pas douteux qu'en s'y ajoutant, la confusion du livre s'en augmente.

En voici cependant une troisième; et, d'après Vinet, qui se rencontre ici, par hasard, avec Auguste Comte, l'idée maîtresse de Montesquieu, l'objet propre de l'*Esprit des lois*, ce serait ce qu'ils appellent « l'histoire naturelle des lois. » Observateur désintéressé du spectacle des choses humaines, les phénomènes de l'histoire, aux yeux de Montesquieu, ne se distingueraient qu'en apparence de ceux de la nature, mais en réalité seraient soumis comme eux à des lois invariables. La détermination de ces lois, comme aussi celle des rapports qu'elles soutiennent entre elles, de leur corrélation et leur solidarité, de leurs connexions et de leurs dépendances, tel serait le but de l'ouvrage. Et, au fait, il l'a dit lui-même : « J'ai d'abord examiné les hommes, et j'ai cru que dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, ils n'étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies. J'ai posé les principes, et j'ai vu les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes, les histoires de toutes les nations n'en être que les suites, et chaque loi particulière liée à une autre loi ou dépendre d'une autre plus générale. » On oublie seulement que, s'il

l'a dit, c'est dans une *Préface*, et que la question est de savoir si le livre en a tenu les promesses. Tout ce que l'on peut dire avec vérité, c'est que Montesquieu a bien eu le pressentiment de cette histoire naturelle des lois, qu'il en a même esquissé, si l'on veut, quelques chapitres, dans sa théorie des climats, par exemple; mais le fait est qu'il ne l'a point écrite; et, dans l'état de la science de son temps, quand les matériaux ne lui eussent pas manqué pour remplir le plan, c'eût encore été la décision d'esprit, le parti-pris philosophique et la sévérité de composition qu'il lui fallait pour le tracer seulement.

Est-ce tout? Non pas encore, et s'il y a dans l'*Esprit des lois* des traces de fatalisme, les intentions révolutionnaires ou réformatrices y abondent, et d'Alembert, dans son *Éloge de Montesquieu*, n'y a guère vu que cela. C'est une autre manière de comprendre et d'interpréter le livre. « Pour Montesquieu, l'homme est de tous les pays et de toutes les nations;.. il s'occupe moins... des lois qu'on a faites que de celles qu'on a dû faire,.. des lois d'un peuple particulier que des lois de tous les peuples. » Et il est évident, quand il fait la théorie de la séparation des pouvoirs ou l'apologie de la constitution anglaise, comme quand il plaide contre l'esclavage, que Montesquieu ne croit point l'esclavage nécessaire, ni le régime parlementaire ou les lois protectrices de la liberté civile tellement liés au sol, au climat, à l'histoire de l'Angleterre qu'on ne les puisse transplanter sur le continent. Si ce beau système a été trouvé dans les bois, c'est dans les villes qu'il se pratique, et si l'on le voulait, ce serait à Paris tout aussi bien qu'à Londres. Montesquieu n'étudie donc point les lois pour elles-mêmes, ni surtout pour elles seules, mais pour les leçons ou les exemples qu'on en peut tirer, et pour les applications prochaines, quand il les trouve bonnes, que l'on en pourrait faire à sa propre patrie. C'est un *publiciste*, comme on dit aujourd'hui, c'est un *citoyen*, comme on disait au XVIIIe siècle ; il travaille pour le bien public, et non pas seulement, comme Buffon, pour la science. L'histoire naturelle des lois l'intéresse, mais son pays autant ou davantage, et le progrès, et l'humanité. Citons encore d'Alembert et passons lui son emphase habituelle toutes les fois qu'il parle d'un collaborateur de l'*Encyclopédie:* « L'amour du bien public, le désir de voir les hommes heureux, se montrent de toutes parts dans l'*Esprit des lois*, et n'eût-il que ce mérite si rare et si précieux, il serait digne par cet endroit seul d'être la lecture des peuples et des rois. » D'Alembert est un contemporain; et je ne puis me faire à l'idée que, pour entendre un livre, il soit indispensable de n'avoir pas vécu soi-même parmi les préoccupations qui le dictaient à son auteur.

Sans doute, on dira que toutes ces intentions, non-seulement se touchent, mais s'entre-tiennent; et je répondrai que c'est justement quand

les matières se touchent qu'il est nécessaire de les bien distinguer, quand elles s'entre-tiennent qu'il importerait de nous en faire voir le lien. C'est ce lien que je ne vois pas dans l'*Esprit des lois*, et je crains qu'il n'y soit point. Faute de cela, l'*Esprit des lois* n'est pas un grand livre; mais seulement l'idée, ou encore mieux, les fragmens d'un grand livre; il y fait constamment penser, il ne l'est pas lui-même, il ne l'a jamais été. *Stat magni nominis umbra :* c'est le souvenir d'un grand monument, mais le monument n'a jamais existé. On a quelquefois accusé de sa ruine, comme de celle de l'*Histoire naturelle* de Buffon, le progrès même de la science; mais on n'a pas fait attention que l'érudition moderne avait renouvelé de fond en comble aussi l'histoire romaine, et qu'en dépit d'elle cependant les *Considérations* demeuraient toujours debout. C'est que les *Considérations* font un ensemble, et qu'à défaut d'une idée maîtresse, la chronologie toute seule y mettrait encore cette unité qu'on exige d'un livre. L'*Esprit des lois* est à peine un livre; ni chronologie ni perspective, comme le dit M. Sorel, tout y est au même plan, s'y éclaire de la même lumière; ce n'est pas seulement l'unité qu'on y regrette, c'est encore la suite, c'est surtout l'ordre et la clarté.

Y seraient-ils peut-être, si Montesquieu, dont il faut bien dire que la décision ne laisse pas de cacher souvent une certaine timidité, avait pris parti dans la première question, et la plus importante, que soulevait le dessein, quel qu'il fût, de son *Esprit des lois?* C'est la question de la liberté. Dans une monarchie, s'il ne dépend que de nous de pratiquer les vertus républicaines, quelles sont ces connexions que l'on veut établir; et à quoi bon tant d'esprit pour démontrer que tout différera nécessairement dans l'état, selon que la puissance publique est aux mains de plusieurs ou d'un seul? Mais pourquoi nous indignerons-nous contre l'esclavage ou contre l'inquisition, si les phénomènes historiques et sociaux sont *conditionnés* eux-mêmes par d'autres phénomènes, sur lesquels nous ne pouvons rien de plus que sur la révolution de la terre autour de son axe ou sur le refroidissement du soleil? On voit aisément que, si l'auteur de l'*Esprit des lois* avait résolu la question, une moitié de son livre tombait, pour ainsi dire, cessait d'être, n'avait plus de raison d'exister. Et ce que l'on voit peut-être encore mieux, c'est ce qu'il eût dû sacrifier de ses lectures et de ses observations, et qu'en le lui demandant on ne lui eût demandé rien de moins que de changer sa méthode de travail ou de transformer sa nature même d'esprit. Moins libre en son plan, moins capricieux en sa diversité, plus clair et mieux ordonné, l'*Esprit des lois* serait sans doute un livre mieux fait, qui donnerait moins de prise à la critique, il serait moins de Montesquieu, si l'on peut ainsi dire, image ou portrait moins fidèle de son génie *fragmentaire*. Et puisque enfin sa ma-

nière de penser procède elle-même de l'originalité de sa manière d'écrire, il serait impie de souhaiter qu'au lieu de Montesquieu il se fût appelé... Goguet.

Ce qu'en effet toutes ces remarques ne sauraient faire, c'est que Montesquieu ne soit lui-même un très grand esprit, et son livre un livre *essentiel* dans l'histoire de la littérature française. Il marque d'abord une date, une époque même de la prose classique. Toutes ces considérations de droit public et de jurisprudence, toutes ces matières de politique et d'économie, la théorie des gouvernemens comme celle du change, ou l'interprétation des lois civiles comme celle des lois pénales, enfouies jusque-là dans les livres savans et spéciaux des Cujas ou des Barthole, des Grotius ou des Puffendorf, des Domat ou des Pithou, l'*Esprit des lois*, pour la première fois, les faisait sortir de l'enceinte étroite des écoles, de l'ombre des bibliothèques, et, les mettant à la portée de tous, accroissait ainsi le domaine de la littérature de toute une vaste province de celui de l'érudition. C'est ce que Descartes, avec son *Discours de la méthode*, avait fait pour la philosophie, Pascal, pour la théologie, dans ses *Lettres provinciales;* et c'est ce que faisaient, vers le même temps que Montesquieu, pour l'histoire, Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs*, et pour la science, Buffon, avec son *Histoire naturelle*. Les hommes du monde dans les salons, les femmes elles-mêmes à leur toilette, s'étonnèrent de se trouver si savantes en politique, si avancées dans ces problèmes qu'on leur avait jusqu'alors enveloppés de tant de mystère, et comme défendus par tant de barrières. L'étonnement devint de l'admiration en devenant du plaisir. Et c'était justice, puisque aussi bien cette bonne fortune n'est jamais échue qu'à de très grands écrivains. Elle exige, en effet, pour être méritée, deux qualités voisines du génie : un sentiment très sûr, très profond, des ressources d'une langue et un tact très subtil du point d'avancement de l'intelligence publique. Montesquieu, dès les *Lettres persanes*, eut ce sentiment et ce tact : l'un lui dicta le choix de son sujet, l'autre lui procura les moyens de le traiter ; et c'est ainsi que par l'*Esprit des lois*, la politique et la jurisprudence entrèrent dans la littérature. Elles en sont depuis quelquefois sorties.

Le livre eut un autre mérite : ce fut de donner aux études historiques une direction nouvelle. Apologétique ou érudite avec les Bénédictins, polémique avec Bossuet, narrative avec Voltaire, l'histoire, avec l'*Esprit des lois*, devient philosophique, en ce sens qu'elle fait désormais consister son principal objet dans la recherche des causes. Je n'examine point à ce propos si Montesquieu lui-même a réussi dans cette recherche des causes, ni s'il n'en a point sacrifié quelques-unes, et des plus effectives, à son goût personnel d'expliquer les événemens par les plus lointaines ou les plus générales. La philosophie de l'*Esprit*

des lois a quelquefois besoin d'être corrigée par la philosophie de l'*Essai sur les mœurs*. Si ce n'est point « la fortune qui domine le monde, » on peut douter pourtant que « tous les accidens soient soumis à des causes » qui en déterminent la forme. « Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé. » Mais ce qui est certain, c'est l'influence de Montesquieu sur tous les historiens qui l'ont suivi et sur la manière même de considérer, d'étudier et d'écrire l'histoire. C'est l'*Esprit des lois* qui a dégagé les historiens de la superstition des modèles antiques, en leur proposant une autre ambition que d'imiter de loin César ou Tite-Live. Ce que l'on n'avait pas clairement discerné dans les *Considérations*, quoique la méthode y fût déjà tout entière, on le vit à plein dans l'*Esprit des lois;* et « comme un ouvrage original en fait toujours construire cinq ou six cents autres, » quand on l'eut vu, on ne l'oublia plus. Voltaire même, autant qu'il le pouvait, se mit à l'école de Montesquieu, les Anglais suivirent, et de nos jours encore chez Guizot, chez Tocqueville, chez M. Taine enfin, rien ne serait plus facile que de retrouver l'influence de l'*Esprit des lois*. « Si nous devons reprendre en sous-œuvre l'édifice du maître, a dit quelque part M. Taine, *c'est seulement* parce que l'érudition accrue a mis en nos mains des matériaux plus solides et plus nombreux. » Et c'est peut-être bien aussi qu'en donnant aux idées de Montesquieu plus d'extension et de portée qu'elles n'en avaient dans sa pensée même, nous les avons un peu dénaturées, mais enfin, ce sont bien les siennes, et celles que l'on en a tirées, elles y étaient contenues, après tout, comme la conséquence l'est dans son principe.

Enfin, — et peut-être est-ce là, de tous les services qu'il a rendus, le plus considérable et le plus oublié, — à cette société du XVIIIe siècle, envahie par le doute et l'incrédulité, Montesquieu vint enseigner la grandeur et, par conséquent, le respect de l'institution sociale. Quelques épigrammes que l'auteur des *Lettres persanes* ait dirigées contre les institutions de son temps et de son pays, quelques libertés qu'il ait prises, trop souvent, et jusque dans l'*Esprit des lois*, avec la morale, Montesquieu n'en considère pas moins la société comme la plus belle invention des hommes, si l'on peut ainsi dire, puisque aussi bien elle est la condition, le *lieu* et la garantie enfin de de toutes les autres. C'est pour cela qu'il a écarté de son *Esprit des lois* toute recherche scientifique et toute spéculation métaphysique sur l'origine et la formation des sociétés. Il lui suffit qu'elles soient. « Je n'ai jamais ouï parler du droit public, a-t-il dit dans ses *Lettres persanes*, que l'on n'ait commencé par rechercher soigneusement quelle est l'origine des sociétés, — ce qui me paraît ridicule. » Il a raison; qu'importe l'origine, si le droit public ne commence lui-même qu'avec la société formée? Ne serait-ce pas aussi pour cela qu'il n'a

pas cru devoir discuter plus à fond le problème de la liberté? Libres ou non, esclaves de la fortune ou artisans de nos destinées, toute société des hommes n'est-elle pas effectivement fondée sur l'hypothèse, ou, comme disent les philosophes, sur le *postulat* de la liberté? Quelle est la loi pénale qui ne suppose la liberté de celui qu'elle frappe? la loi civile qui ne dérive du consentement ou du vœu des parties? la loi politique dont un accord fictif ou réel des volontés ne soit l'origine, le principe et la sanction? Et c'est encore pour cela qu'en dépit de beaucoup d'erreurs, qu'il ne pouvait guère éviter, et d'un peu d'utopie, sans laquelle il ne serait pas tout à fait de son siècle, Montesquieu est si modéré, et au fond si peu révolutionnaire. « Il est quelquefois nécessaire, a-t-il encore dit, de changer certaines lois. Mais le cas est rare, et lorsqu'il arrive, il n'y faut toucher que d'une main tremblante : on y doit observer tant de solennités, et apporter tant de précautions, que le peuple en conclue naturellement que les lois sont bien saintes, puisqu'il faut tant de formalités pour les abroger. » Bossuet lui-même n'a pas mieux parlé de ce quelque chose d'inviolable sans lequel la loi n'est pas tout à fait loi.

Il y a toutefois une différence entre l'auteur de la *Politique tirée de l'Écriture sainte* et celui de l'*Esprit des lois :* il y en a même plusieurs, mais je n'en retiens ici qu'une seule. Tandis que Bossuet fait de la religion le fondement mystique de l'institution sociale, c'est le respect de l'institution sociale dont on peut dire qu'il fait lui seul toute la morale, toute la philosophie, toute la religion de Montesquieu. Nous sommes nés pour la société, pour en exercer les devoirs, sans en attendre, en les exerçant, d'autre récompense que d'en avoir, chacun pour notre part, entretenu le culte. Ou encore, quand la société n'aurait d'autre objet qu'elle-même, non-seulement nous serions tenus de toutes nos obligations envers elle, mais c'est alors qu'il faudrait nous y attacher plus étroitement que jamais. Et ce dernier trait, si je ne me trompe, en achevant de caractériser l'homme, achève aussi de mesurer l'influence et de préciser la portée de l'œuvre. C'est par là, en effet, qu'il a surtout agi, que le publiciste a conquis, qu'il a gardé longtemps la confiance et l'autorité que nous ne reconnaissons plus aux théologiens. C'est par là que son œuvre, si quelques parties en ont peut-être vieilli, n'a pas péri tout entière, que la vie continue toujours de circuler sous ses rides, que sa bienfaisante influence n'a pas cessé d'opérer sur ceux mêmes qui l'ignorent. Et c'est par là, enfin, que Montesquieu, si Français cependant, et voire un peu Gascon, est presque un plus grand homme encore dans l'histoire de la pensée européenne que dans celle de la littérature française.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

La session des chambres françaises est décidément close pour quelques mois. Elle a fini comme elle avait commencé, par des agitations, des incidens bruyans et des discours. Elle a été certes plus tourmentée que féconde, puisqu'elle ne laisse au pays aucune œuvre sérieuse et utile, puisqu'elle n'a produit que quelques lois ou quelques ébauches de lois qui avaient l'intention d'être des réformes et ne sont que des conceptions équivoques ou malfaisantes de l'esprit de parti. Telle qu'elle est cependant, cette session inféconde, elle a été marquée, quelques semaines avant de finir, par un événement qui a pris aussitôt une importance et une signification inattendues. Elle a vu naître un ministère qui, en vérité, n'était pas moins républicain que d'autres, mais à qui il a suffi de prendre une certaine attitude, de prononcer certaines paroles, d'avouer une pensée d'équité conciliatrice, pour se faire une originalité et créer une situation toute nouvelle, pour provoquer un sentiment d'intime satisfaction dans le pays et une explosion de violences au camp radical. C'est là le fait caractéristique aujourd'hui, à ce moment où nous entrons dans les vacances nouvelles au bruit des derniers incidens parlementaires, des plus récentes manifestations radicales et des discours que les représentans du gouvernement ou les chefs de parti prononcent un peu partout. Les radicaux ont certes fait jusqu'au bout ce qu'ils ont pu et font encore tout ce qu'ils peuvent pour prolonger l'agitation et la guerre contre un gouvernement qui a été pour eux une déception. Les ministres, un peu surpris peut-être, ont tenu bon d'abord et s'efforcent de préciser la politique qu'ils représentent dans une situation où ils se sont trouvés jetés à l'improviste. C'est une lutte qui se dessine de plus en plus à

travers tout. Le pays, pour sa part, attend ce qui sortira de là, demandant provisoirement qu'on lui laisse ce temps de paix des vacances, ces quelques mois de répit pour son travail et pour ses affaires.

Drame ou comédie, ce qui se passe aujourd'hui, depuis l'avènement du nouveau ministère, est curieux à suivre, et les radicaux jouent un rôle étrange, plus étrange à la vérité que nouveau. On n'a sûrement pas oublié ce jeune fonctionnaire que le gouvernement provisoire de 1848 avait envoyé dans un arrondissement lointain, et qui, tout frais débarqué dans sa modeste sous-préfecture, trouvant la ville calme et paisible, se demandait avec stupéfaction si c'était là la république! C'est l'éternelle histoire des radicaux. Là où l'on ne s'agite pas, là où il y a la paix et où la politique a l'air de se fixer dans des conditions d'équité, il n'y a plus pour eux la république. C'est en vain que le pays proteste par ses instincts, oppose sa modération aux emportemens de parti et demande qu'on respecte son repos, ses mœurs, ses croyances, ses traditions aussi bien que ses intérêts: les radicaux ont la prétention de persuader au pays qu'ils le représentent en s'agitant pour lui, en lui prêtant leurs passions, en lui imposant leurs violences. Ils ont le goût de tous les procédés révolutionnaires, des dominations abusives, le dédain de toutes les garanties, de tout ce qui est pouvoir régulier. Ils ne ménagent même pas les ministères qui croient les désarmer par leurs concessions; à plus forte raison poursuivent-ils d'une impitoyable guerre les ministères qui ont l'air de vouloir se dérober à leur influence. Depuis deux mois, ils ne cessent de montrer qu'ils ne reculent devant rien, qu'ils sont prêts à employer tous les moyens. Ils contribuent à créer des popularités factices qui sont un avilissement des institutions, et se mettent dans le cortège d'un général dont ils font un petit césar en disponibilité. Ils préparent des manifestations comme celle de la gare de Lyon ou comme celle qu'ils ont essayée le 14 juillet contre M. le président de la république. Tant que les chambres ont été réunies, ils n'ont été occupés qu'à assaillir le gouvernement ou à lui tendre des pièges. La session est-elle interrompue, ils continuent leur campagne en reprenant leurs programmes les plus violens et leurs éternels actes d'accusation; ils organisent à eux seuls, sans droit, sans raison, une commission permanente chargée de surveiller le gouvernement, et sous prétexte de célébrer le centenaire de 1789, ils forment une fédération jacobine de 1793. S'ils n'ont plus le parlement, ils ont le conseil municipal de Paris, où de puérils sectaires s'occupent à biffer le nom de Dieu des fables de La Fontaine, et répondent lestement à ceux qui leur rappellent la loi, que cela leur est bien égal. C'est tout ce qu'ils savent faire depuis deux mois. Les radicaux ne voient pas cependant qu'avec leurs excitations et leurs manifestes, ils finissent par fatiguer le sentiment public, qu'ils s'agitent

dans le vide. Ils n'ont pas vu de plus que, par leurs violences, au lieu d'affaiblir le nouveau ministère, ils le fortifiaient en lui donnant une signification plus caractérisée. Tout ce qu'ils ont pu obtenir, et ils l'ont obtenu, en effet, sur certains points, a été de créer quelques embarras, quelques difficultés à un cabinet qui, par le fait, n'est pas toujours aussi hardi dans ses actions que dans ses paroles, qui, aux derniers jours de la session, s'est cru obligé de céder à des criailleries anticléricales, ou de subir une mesure qu'il n'aurait peut-être pas proposée, qu'il n'a acceptée que comme un héritage imposé.

C'est évidemment le bruit fait par les radicaux qui a quelque peu impressionné M. le ministre de l'instruction publique et des cultes dans cette médiocre querelle qui lui a été suscitée avec M. l'évêque de Grenoble. Qu'est-ce, en réalité, que cet incident dont on a fait une affaire uniquement pour embarrasser le gouvernement? M. l'évêque de Grenoble, à ce qu'il paraît, a cru devoir replacer comme desservant dans une petite paroisse un prêtre autrefois curé à Châteauvilain, dans cette malheureuse localité qui fut, il y a quelques années, le théâtre d'un épisode tragique à propos de la clôture d'une chapelle et d'une violation de domicile. Notez bien que M. le ministre des cultes a été le premier à reconnaître ce qu'il y avait d'inoffensif dans ce fait. Il a reconnu que M. l'évêque de Grenoble avait usé de son droit, que le prêtre choisi par lui, bien que condamné à une légère peine pécuniaire pour sa participation à la malheureuse aventure de Châteauvilain, avait eu depuis la tenue la plus honorable, qu'en arrivant dans sa paroisse nouvelle, il avait rempli tous ses devoirs et n'avait eu que des paroles de paix; M. le ministre des cultes n'a point hésité, de plus, à convenir qu'il n'était point admissible qu'un ecclésiastique de mérite, eût-il été compromis dans une vieille affaire, pût être irrémissiblement exclu du ministère sacerdotal. Tout cela est effectivement vrai, M. le ministre des cultes l'a reconnu; mais un député radical, à la recherche des incidens, a parlé, a interpellé. Il a saisi l'occasion d'instruire le procès de l'épiscopat, de renouveler l'éternelle déclaration de guerre au cléricalisme, d'évoquer le fantôme du « gouvernement des curés! » C'est évidemment pour ne point être soupçonné de condescendance et pour avoir une réponse toute prête que M. le ministre des cultes a écrit à M. l'évêque de Grenoble une lettre à demi courtoise, à demi menaçante, où il se plaint surtout de n'avoir pas été consulté; il n'a pas seulement écrit la lettre, il l'a publiée avant de l'avoir envoyée. Malheureusement, M. l'évêque de Grenoble, qui n'est pas dans le secret des tactiques parlementaires, a répondu avec une certaine vivacité, et voilà un conflit inutile de plus! Il est bien clair que l'incident n'était rien par lui-même, qu'il aurait pu être réglé dans une demi-heure de conversation entre M. le ministre des cultes et M. l'évêque de Grenoble, qu'il ne s'est compliqué et envenimé que

par l'interpellation radicale contre laquelle M. Spuller a cru se prémunir, sans s'apercevoir qu'il tombait dans un piège. Ce n'est point, sans doute, une affaire bien grave; elle prouve seulement que M. le ministre des cultes, que le gouvernement tout entier n'a rien à gagner à trop vouloir désarmer ou rassurer les radicaux, qui ont tout le succès qu'ils désirent en lui créant des difficultés, en l'entraînant à quelque faux pas.

Au fond, ce qu'il y aurait de mieux à faire pour le ministère, ce serait de ne pas se laisser imposer l'onéreuse solidarité de passions qu'il désavoue ou de mesures qu'il subit, de ne s'inspirer que de lui-même, de la situation que lui créent les circonstances, et s'il eût agi ainsi, il se serait probablement épargné les embarras de cet essai de mobilisation militaire qui va s'accomplir; il eût hardiment décliné le legs d'ostentation et de fausse popularité qu'il a reçu du dernier ministre de la guerre. Ce n'est point assurément qu'il n'y ait l'intérêt le plus sérieux à mettre pratiquement en jeu les ressorts compliqués de notre organisation militaire, à vérifier sur le terrain, par l'exécution, la sûreté et l'efficacité de ce puissant instrument que les chefs de notre armée ont entre leurs mains, qu'ils n'ont pu cependant éprouver jusqu'ici. Malheureusement, l'opération qui se prépare, faute de pouvoir se réaliser dans les conditions où elle devrait être faite, ne peut être que coûteuse, limitée, incomplète et peu décisive. Elle sera d'autant plus coûteuse que tout est imprévu, et le résultat ne peut guère être en proportion de ce qu'on aura dépensé, des 8 ou 10 millions qu'on prévoit, qui ne seraient pas de trop dans un budget en déficit. Il est bien évident, en effet, que ce qu'on va faire ressemblera inévitablement à une série d'exercices plus qu'à une véritable opération de guerre, à un simulacre de mobilisation plus qu'à une mobilisation réelle, qu'il n'y a aucune analogie entre le transport d'un corps d'armée à quelques kilomètres au centre ou à l'ouest de la France et la mise en marche d'une armée entière dirigée sur la frontière. Les conditions sont différentes et pour les transports, et pour les réquisitions de chevaux, et pour l'appel des hommes, de sorte que ce qui se prépare peut fort bien ne rien prouver. Cette expérience d'une mobilisation un peu artificielle risque d'être inutile ou peut-être trompeuse, et, dans tous les cas, d'avoir un dangereux effet moral. Si elle réussit, elle peut éveiller des illusions; si elle échoue, si elle laisse à désirer, elle peut ébranler ou affaiblir sans raison la confiance dans notre organisation militaire. C'est l'inconvénient de ces opérations préparées avec apparat pour le public, substituées au travail pratique, silencieux, patient, accompli à toutes les heures dans notre armée, qu'on trouvera sûrement toujours prête au moment du danger.

Quelle est donc la grande raison qu'on a eue pour maintenir jusqu'au bout cette proposition de l'essai de mobilisation? Il n'y en a

qu'une, qu'on a laissé suffisamment entrevoir, que M. le maréchal Canrobert, avec sa franchise de vieux soldat, n'a pas cachée. C'est que « l'affaire était lancée, — » on était engagé! On a craint, si on s'arrêtait, de provoquer de fausses interprétations, d'offrir aux journaux révolutionnaires une occasion nouvelle de répéter que M. le général Boulanger avait seul de l'activité, de la hardiesse. On était engagé, c'est toujours le mot, — on craint de se compromettre. S'il s'agit d'un évêque, on se hâte d'écrire une lettre pour se mettre en règle avec les radicaux. S'il s'agit de la mobilisation, on subit le legs de M. le général Boulanger, on tolère même l'indiscipline vivante au siège du commandement du 13e corps d'armée. La politique du ministère devrait être justement de se dégager de toutes ces compromissions, d'accepter résolument la situation qui lui est faite, et sa faiblesse est de ne pas oser toujours conformer ses actions à ce qu'il paraît penser.

Oui, sans doute, il y a aujourd'hui dans le ministère, dans une partie notable du monde républicain, ce sentiment qu'il faut en finir avec les solidarités compromettantes et savoir accepter les conditions d'un régime régulier, qu'on est entré dans une situation nouvelle. M. le président du conseil a le premier donné le signal en désavouant dans ses discours, devant la chambre elle-même, la politique de combat, toute pensée de violence et de persécution. Le ministre de l'instruction publique, M. Spuller, dans les discours qu'il est allé prononcer à Lyon, à Rouen, à l'inauguration de la statue d'Armand Carrel, — pour se distraire sans doute de ses démêlés avec M. l'évêque de Grenoble, — n'a fait que confirmer le langage de M. le président du conseil; il a hautement avoué l'ambition de former non plus un gouvernement de parti, mais un gouvernement national. Ce n'est pas tout. Un homme qui n'est pas ministre, mais qui reste un des chefs du parti républicain, M. Jules Ferry vient à son tour d'aller plus loin, d'accentuer plus vivement encore la politique nouvelle dans un discours qu'il a prononcé à Épinal. M. Jules Ferry, quant à lui, n'a point hésité à se dégager de toutes les fictions, à aller droit à l'ennemi, au radicalisme, sans plus s'occuper même de ce qu'on appelle la concentration républicaine. A ceux qui ont livré son nom aux vociférations des rues, il rend guerre pour guerre, et, pour tous, il parle en conservateur. Que dit-on depuis longtemps aux ministres qui se succèdent, à M. Jules Ferry lui-même ? On ne cesse de leur rappeler, de leur répéter ce qu'ils disent aujourd'hui eux-mêmes, et puisqu'ils vont rendre hommage à Armand Carrel, il y a une chose qu'ils ne peuvent oublier : c'est que l'intrépide journaliste républicain avait la haine des bassesses et des violences de la démagogie, en même temps que le sentiment profond de la liberté pour tous, qu'il n'admettait pas la république sans un gouvernement digne de ce nom. Tout ce qu'on demande aux ministres d'aujourd'hui, c'est d'être logiques, de comprendre la portée des hom-

mages qu'ils rendent et de faire de la politique qu'ils avouent dans leurs discours une vérité profitable pour le pays.

Cependant, en dehors de ces agitations qui passent aujourd'hui pour de la politique, et de ces mêlées bruyantes, il y a un autre monde, le monde de l'esprit et de la pensée, qui a ses épreuves et ses deuils. La mort, la cruelle mort, fait à travers tout son œuvre et choisit ses victimes dans ce monde d'élite. La mort nous a enlevé, l'autre jour, un des nôtres, M. E. Caro, frappé presque à l'improviste dans l'éclat de son talent et de sa carrière. Celui-là n'a pas été dévoré par la politique. Ce n'est pas qu'il fût insensible aux crises publiques, à tout ce qui intéressait son pays : il a réuni il y a quelques années, dans un petit livre auquel il a donné le titre de *Jours d'épreuve*, des pages écrites sous la chaude et poignante impression de la guerre et du siège; mais il appartenait avant tout à la philosophie et aux lettres. Par son éducation, par ses instincts, par la nature de son intelligence, il était fait pour les plus hautes cultures de la pensée, comme par ses dons supérieurs il était fait pour tous les succès. Né dans l'université, il lui est toujours resté fidèle, en fils reconnaissant, — il en est devenu la parure et l'honneur. Après avoir été dans son adolescence un de ses plus brillans élèves, il a été, jeune encore, mais déjà mûr par l'esprit, un de ses maîtres les plus éloquens, et il a eu la fortune de faire revivre, dans la vieille Sorbonne, les belles époques de l'enseignement philosophique, de jeter un nouveau lustre sur la chaire où avaient passé Laromiguière et Jouffroy. Pendant un quart de siècle, il a été un professeur écouté, grandissant d'heure en heure, philosophe, orateur et lettré, alliant dans ses écrits comme dans ses cours l'élégance et la grâce du langage à l'étendue des connaissances, à la fermeté courageuse des convictions.

C'était un philosophe d'un ordre particulier. M. Caro n'était pas sans doute de ceux qui passent leur temps ou qui mettent leur originalité à édifier des systèmes dans le vide, à découvrir des théories et des formules d'école, à faire de la philosophie avec des abstractions et des quintessences, au risque de substituer leurs conceptions à la vérité humaine. Il n'a point été, si l'on veut, ce qu'on appelle un créateur. Il a été un maître pénétrant et sûr dans la science du critique et du moraliste, maintenant et continuant la tradition française sans s'y asservir, attentif à tous les signes du temps, habile à saisir tous les problèmes et à les dégager de leurs obscurités, étendant son regard à tous les pays où se sont produites des philosophies nouvelles ou prétendues nouvelles. Il a tout compris, tout interprété en homme curieux des manifestations les plus diverses de la pensée humaine, préoccupé de leur signification et de leurs conséquences morales. Il a été un observateur, un analyste savant et précis des spéculations ou des maladies de son siècle, du naturalisme, du pessimisme, du positivisme, il a été aussi

un écrivain aux inspirations éloquentes, toujours prêt à opposer la forte et salutaire doctrine d'un spiritualisme réfléchi au matérialisme envahissant, aux systèmes spécieux ou chimériques, aux utopies ambitieuses des sectes contemporaines. Et c'est ainsi que M. Caro s'était fait une originalité de philosophe français, qu'il a répandue dans tous ces livres, *l'Idée de Dieu*, la *Philosophie de Goethe*, *la Fin du XVIIIe siècle*, les *Études sur le temps présent*, — dans toutes ces œuvres où, sous le voile d'un art supérieur et fin, se déguise la sûreté d'une pensée aussi ferme, aussi courageuse qu'élevée. M. Caro était un fils de son temps : il en aimait les idées généreuses et même les hardiesses; il en combattait les erreurs et les entraînemens en esprit dévoué à toutes ces grandes causes de l'âme humaine, de la raison, des lois morales, de la civilisation. C'est l'inspiration dominante et vivifiante de cette carrière de professeur et d'écrivain.

Comme toutes les natures libéralement douées, M. Caro, il est vrai, aimait à se répandre, à chercher dans le monde un écho de sa pensée. Il alliait à l'assiduité dans les travaux les plus sévères le goût des sociétés brillantes, qui l'attiraient et le fêtaient. On le lui a reproché, comme si la science, pour être la science, devait absolument être ennuyeuse et sauvage. C'était tout simple : ce philosophe à l'autorité aimable et séduisante était fait pour plaire. Il ne sacrifiait au monde ni la dignité de ses fortes méditations, ni ses devoirs, ni l'indépendance de ses opinions. Il savait tout concilier, tout mener de front, et l'étude et le monde. Peut-être seulement avait-il fini par en souffrir dans sa santé. Il ne se l'avouait pas, on ne pouvait le penser, à le voir jusqu'à ces derniers temps si animé, si brillant d'esprit et de parole, si prompt à s'intéresser à tout et à oublier des crises qui semblaient passagères. Il croyait toujours à la vie, on y croyait pour lui, lorsque déjà il avait reçu l'atteinte invisible et irréparable. Il a été frappé dans l'éclat d'un talent encore plein de promesses, sur ce champ de bataille de la vie où les succès eux-mêmes sont quelquefois douloureux et ne compensent pas toutes les peines. M. Caro nous a été enlevé prématurément; mais il est de ceux qui ne disparaissent pas tout entiers : il laisse, avec ses œuvres, le souvenir d'un maître d'élite, d'un écrivain qui a été l'honneur de la philosophie française et des lettres, un des plus brillans serviteurs des causes généreuses de la pensée, — qui reste un modèle d'urbanité gracieuse et de droiture dans les affaires de l'esprit.

Les affaires de la politique, pour leur part, restent passablement obscures en Europe, et la France n'a pas le privilège des difficultés. Elles entrent peut-être pour les autres pays, comme pour nous, dans cette trêve qui s'ouvre habituellement avec les vacances de la saison. Elles ne restent pas moins partout laborieuses et indécises. Elles ne se sont éclaircies depuis quelque temps ni en Orient, où les Bulgares sont toujours à la recherche d'un prince qu'ils croyaient avoir trouvé,

qui craint jusqu'ici d'accepter une couronne sans l'agrément de la Russie, ni dans l'Occident, où s'agitent tant de questions délicates, redoutables, de diplomatie ou de gouvernement intérieur, qui sont visiblement suspendues plutôt que résolues. Pour l'Italie elle-même, voilà un inconnu soudain avec la mort du président du conseil, M. Depretis qui peut avoir ses conséquences même dans l'ordre général de la politique. — Devant toutes ces questions qui existent, qui mettent en jeu les rapports des peuples, qui deviennent parfois irritantes et menaçantes, les gouvernemens se tiennent en garde : ils les laissent sommeiller, ils les ajournent le plus qu'ils peuvent, de saison en saison, comme s'ils sentaient le péril des conflits irréparables, et il en résulte pour l'Europe cet état indéfini où rien n'est stable, où la paix n'est qu'un bienfait provisoire, où les gouvernemens ont la perpétuelle préoccupation de leurs relations incertaines en même temps que les embarras de leurs affaires intérieures.

Tout n'est pas précisément facile pour l'Angleterre elle-même, qui était hier encore dans les fêtes du jubilé de la reine, qui est revenue aujourd'hui aux réalités sérieuses, aux affaires positives de sa politique. Gouvernement et parlement, avant de prendre leurs vacances, en sont à s'interroger sur une situation qui, après tout, n'est point sans nuages et sans difficultés. L'Angleterre, il est vrai, paraît être délivrée d'une question qui pesait depuis longtemps sur elle, qui a même failli, il y a quelques années, être l'occasion d'un redoutable conflit entre la puissance britannique et la puissance russe. Une commission de plénipotentiaires russes et anglais qui avait été envoyée d'abord à Caboul, qui s'est réunie depuis à Saint-Pétersbourg, aurait réussi, après bien des négociations minutieuses, à régler la vieille querelle de la délimitation de l'Afghanistan. L'Angleterre est satisfaite, peut-être aussi étonnée que satisfaite; la Russie paraît l'être de son côté. La contestation, c'est bien clair, pourra renaître, elle est presque dans la nature des rapports des deux puissances en Asie, dans la logique de leurs ambitions et de leurs intérêts respectifs; pour le moment elle est tranchée ou apaisée, elle cesse de diviser ostensiblement les deux nations qui s'observent depuis si longtemps sur ces frontières lointaines. C'est, si l'on veut, un succès, un succès presque inespéré pour la diplomatie de lord Salisbury; mais, en compensation, ce qui arrive à l'Angleterre à l'occasion des affaires égyptiennes ne peut évidemment être considéré comme un succès. La convention si laborieusement négociée à Constantinople pour régler la situation de l'Égypte à la satisfaction des intérêts britanniques s'est décidément evanouie; elle n'est plus qu'une œuvre à recommencer! L'Angleterre, aidée et appuyée par l'Italie, par l'Autriche, par l'Allemagne, a eu beau presser et obséder le sultan; son négociateur, sir Henry Drummond-Wolf, a eu beau attendre, différer de jour en jour son dé-

part, — le souverain turc s'est définitivement refusé à ratifier un traité qui ne faisait que consacrer, sous une forme plus ou moins voilée, le protectorat britannique sur le Nil. Le sultan n'a point été probablement insensible aux protestations du sentiment religieux musulman contre une sorte d'abdication de la souveraineté du commandeur des croyans; il a vraisemblablement aussi tenu compte des représentations de la Russie et de la France, qui n'ont point hésité à mettre leur influence au service d'un intérêt universel. Bref, au risque de causer un déplaisir à sir Henry Drummond-Wolf en le laissant partir avec un portefeuille vide, le sultan s'est défendu de ratifier la convention!

Au premier instant, l'Angleterre a paru partagée entre deux sentimens. Elle s'est demandé si elle allait laisser éclater son irritation ou si elle devait prendre philosophiquement son parti. Après quelques mouvemens de mauvaise humeur contre la France, elle semble avoir fini par comprendre qu'elle n'aurait aucun avantage à trop s'émouvoir du mauvais sort de la convention, qu'il valait mieux se défendre d'un excès de susceptibilité. Elle a l'air d'être aujourd'hui plus disposée à se calmer et à raisonner. Elle reste provisoirement en Égypte, bien entendu, dans les conditions où elle y était, — elle persiste en même temps à se déclarer engagée vis-à-vis de l'Europe. C'est bon pour aujourd'hui : que fera-t-elle demain? Renouera-t-elle des négociations avec le sultan pour arriver à conclure une nouvelle convention? Cherchera-t-elle à préparer une solution par une entente avec les grands cabinets européens? C'est là maintenant la question à reprendre. L'Angleterre ne trouverait vraisemblablement que de la bonne volonté auprès des puissances qui ont pu et dû sauvegarder leurs intérêts, qui ne peuvent admettre la création d'une prépotence exclusive sur le Nil, mais qui n'ont sûrement pas la pensée de susciter des conflits. Si l'Angleterre se décidait à quelque tentative nouvelle de ce genre, ce serait sans doute ce qu'il y aurait de mieux. En attendant, elle reste avec un petit mécompte, avec sa convention désavouée par le sultan, et lord Salisbury serait peut-être embarrassé si le parlement, avant de se séparer, engageait une discussion sérieuse sur l'échec de sa diplomatie, sur la politique qu'il se propose de suivre en Égypte.

La discussion serait au moins délicate dans un moment où le ministère qui gouverne l'Angleterre ne cesse d'être aux prises avec cette terrible question irlandaise qui peut le dévorer, et est réduit à tout ménager, à manœuvrer péniblement entre les partis. C'est là, en effet, le danger pour le ministère de lord Salisbury, qui reste visiblement dans des conditions précaires. Le cabinet conservateur, il est vrai, a réussi plus ou moins jusqu'ici à passer à travers les écueils et à réaliser une partie de son programme de politique irlandaise. Il a dû se prêter à quelques concessions dans la discussion du nouveau bill

agraire, qui, après avoir passé par la chambre des lords, occupe encore aujourd'hui la chambre des communes. Il a concentré ses efforts sur le « bill de coercition, » pour lequel il a livré depuis quelques mois tant de batailles contre les Irlandais, contre M. Gladstone lui-même. Il a fini par conquérir son bill, il s'est même hâté de l'appliquer, et l'Irlande entière, en dépit de toutes les protestations, est au moment présent dans une sorte d'état de siège. Il a eu à peu près ce qu'il voulait, il a gardé jusqu'au bout une majorité par l'alliance et l'appui persévérant des libéraux unionistes. Sa position n'est pas moins assez faible. Elle est faible parce que quelques-uns des lieutenans de lord Salisbury dans le ministère n'ont pas eu un rôle des plus brillans devant le parlement, et parce qu'en définitive tout dépend du concours des libéraux unionistes, qui, après avoir voté le bill de coercition, ne voudraient pas sans doute qu'il fût trop rigoureusement appliqué. Aussi les bruits de crise ministérielle renaissent-ils périodiquement à Londres; ils se sont réveillés ces jours derniers encore. La question est toujours de savoir si les libéraux unionistes, lord Hartington, M. Chamberlain, se décideront à partager le pouvoir avec lord Salisbury, ou s'ils ne finiront pas par prendre eux-mêmes la direction du gouvernement, par devenir les ministres d'une situation qu'ils ont contribué à créer. Lord Hartington hésite jusqu'ici, lord Salisbury fait bonne contenance dans ses discours. Provisoirement tout reste incertain, et ce ne serait pas dans tous les cas un moment favorable pour des discussions de politique extérieure qui pourraient mettre en jeu les susceptibilités anglaises, où pourraient être agitées des questions délicates sur lesquelles le gouvernement de la reine est intéressé à garder une certaine réserve, ne fût-ce que pour se ménager la possibilité de négociations nouvelles.

Tel est le mouvement des choses contemporaines, qu'il n'est plus un pays aujourd'hui, pas même les pays neutres, où les préoccupations de défense nationale, les projets d'armement, les réformes militaires n'aient un rôle dans la politique. La Belgique elle-même subit l'influence universelle, et elle a ses incidens aussi singuliers qu'imprévus. La Belgique a longuement, passionnément discuté, il y a quelque temps, sur des fortifications nouvelles qu'elle se propose de construire pour assurer la défense de la vallée de la Meuse contre toute invasion étrangère. Le parlement a voté ces fortifications, et c'est un officier du génie éminent, renommé en Europe, M. le général Brialmont, qui est chargé de l'exécution de cette œuvre de défense; mais de cette discussion même est née une autre question qui avait été entrevue du premier coup, qui a remué l'opinion, passionné le monde militaire, et qui vient d'être discutée à son tour dans le parlement de Bruxelles : c'est la question de l'augmentation nécessaire, inévitable des effectifs de

l'armée et d'une organisation militaire par l'établissement du service personnel, obligatoire. C'était comme le complément et la suite de l'extension des fortifications belges, et l'idée par elle-même n'avait rien d'extraordinaire ni d'imprévu. A vrai dire cependant, tout a été assez étrange dans la discussion de cette question nouvelle. Ce n'est pas le gouvernement qui a proposé la réforme; un projet a été présenté par M. le comte d'Oultremont, et le gouvernement n'a fait que s'y rallier, en acceptant tout au moins en principe, non pas le service universel, mais le service personnel et obligatoire dans des conditions déterminées. De plus, à cette occasion, il s'est produit une véritable confusion ou une interversion complète dans les partis. Le ministère conservateur présidé par M. Bernaert, qui a accepté le principe du service personnel et obligatoire, a rencontré la plus vive opposition dans le camp de ses propres amis, parmi les catholiques, et il n'a été appuyé que par les libéraux, qui, il y a quelques années, s'étaient montrés les plus ardens adversaires du service obligatoire. Les raisons de parti et de popularité, les considérations électorales sont probablement le secret de ces volte-face. Bref, le résultat de ces confusions a été que le parlement a repoussé de son vote la réforme militaire proposée par M. le comte d'Oultremont, qui n'était en cela, dit-on, que l'organe de quelques généraux. La Belgique ne veut pas décidément se mettre à la mode du jour, et comme le gouvernement avait pris soin de ne pas se compromettre en évitant de poser une question de confiance, le service obligatoire est seul resté sur le champ de bataille : le ministère n'a pas péri dans la mêlée.

C'est fort bien, mais ce n'est pas tout. Cette discussion a eu un épilogue, qui n'est pas l'incident le moins curieux des affaires belges, qui montre peut-être comment les mauvaises influences se propagent vite. A quelques jours de là, le commandant militaire de Bruxelles, le général Van der Smissen, passant une revue à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement du roi Léopold, a réuni ses officiers autour de lui, et, prenant le parlement à partie dans un petit discours de circonstance, il a traité lestement le vote « qui avait déçu leurs espérances, » les « personnes qui parlent de cette grave question, — la réforme militaire, — sans savoir ce qu'elles disent. » C'est la première fois qu'un fait semblable se passe dans la libérale Belgique, et M. le général Van der Smissen, qui est un officier distingué, aurait pu, sans abdiquer ses opinions, éviter de choisir ses exemples parmi les militaires qui manifestent sous les armes.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les transactions n'ont pas été plus animées sur notre marché pendant la seconde quinzaine de juillet que pendant la première. On avait espéré que nos fonds publics profiteraient de l'afflux des capitaux rendus disponibles par les paiemens de coupons et de dividendes semestriels. Cette influence ne s'est fait sentir que sur le marché des obligations de la ville de Paris, du Crédit foncier et de nos grandes compagnies de chemins de fer; encore a-t-il paru que ses effets étaient à peu près épuisés vers le milieu du mois. Du moins si des achats de ces valeurs ont continué à se produire, ils ont suffi seulement à empêcher une réaction sur la hausse de quelques francs qui venait d'avoir lieu, et les cours sont restés immobiles. Dans les derniers jours cependant, l'attitude du comptant sur les rentes françaises a été plus ferme. L'épargne tend à revenir de ce côté, attirée par le coupon qui va se détacher dans quelques jours sur le 4 1/2 et dans six semaines sur le 3 pour 100.

A terme, les affaires ont été nulles. Le 15 courant, le 3 pour 100 a gagné dès le début 0 fr. 15, sur la tranquillité parfaite avec laquelle s'était passée la fête du 14 Juillet. On avait conçu quelques appréhensions que l'événement a heureusement dissipées. La rente s'est donc établie à 81.30, et c'est à ce cours que nous la laissons, après quelques courtes fluctuations en réaction et en reprise, provoquées par les incidens passagers et les bruits quotidiens de la politique.

Le jour où les chambres se sont séparées, le 3 pour 100 se trouvait ramené à 81.15. La petite spéculation, disait-on, était doublement mécontente, et parce que le sénat avait voté le projet de loi relatif à l'essai de mobilisation d'un corps d'armée en septembre, et parce que la chambre avait rejeté le projet de loi concernant la construction du Métropolitain. Le premier vote pouvait indisposer l'Allemagne et tendre nos relations avec ce pays; le second était une vive déception pour la population parisienne, qui depuis longtemps réclame une amélioration de ses moyens de transport. D'ailleurs le monde financier comptait sur le vote du Métropolitain et sur les émissions d'actions et d'obligations auxquelles l'entreprise aurait donné lieu, comme sur un stimulant efficace au point de vue de ce réveil des affaires tant désiré et qui se fait tant attendre.

Si ces décisions prises *in extremis* par les deux chambres du parlement avaient provoqué un mouvement de recul de 0 fr. 15 sur la rente, l'ouverture de la période des vacances parlementaires fut l'occasion d'un mouvement égal dans la direction contraire, et le 23 on revit le 3 pour 100 à 81.30. A la même date, d'ailleurs, trouvait également son terme un incident curieux, qui venait d'agiter pendant quelques jours le marché de Berlin, nous voulons dire la campagne de discrédit menée par la presse officieuse allemande contre les fonds russes.

C'est le fameux ukase sur les propriétés immobilières appartenant à des étrangers dans les provinces frontières de la Russie occidentale qui a été le prétexte de cette levée de boucliers contre le crédit russe. La *Gazette de la Croix*, *la Post*, la *Gazette de Cologne* ont dénoncé le péril qui menaçait les porteurs de titres de la dette de la Russie, le péril de ne plus recevoir l'intérêt de leurs obligations en or, mais en un papier-monnaie déprécié. Pourquoi la propriété mobilière serait-elle plus à l'abri de la confiscation que la propriété immobilière? Il y avait tout à redouter de la situation désespérée où se trouvaient les finances du gouvernement de Saint-Pétersbourg. Tel est le thème que, pendant près de quinze jours, les journaux officieux allemands n'ont cessé de développer. On a fait, en outre, circuler le bruit que la Banque de l'empire d'Allemagne allait retirer aux fonds publics et aux obligations de chemins de fer garanties par l'état russe le bénéfice de l'admission en nantissement contre avances. Le bruit était mal fondé; du moins, aucune mesure officielle de ce genre n'a été prise jusqu'ici. Mais la croisade contre le crédit de la Russie a eu un succès positif, puisque le 19 juillet, toutes les catégories de fonds russes cotées à Londres, à Paris et à Berlin, étaient en baisse de 3 à 4 unités sur les cours cotés un mois auparavant. Il s'est produit de nombreux achats dans les bas cours, et la réaction a été promptement enrayée. La liquidation trahira l'importance du découvert créé. Puis la campagne reprendra plus vive, ou les vendeurs seront forcés de se racheter, selon que les négociations entre Berlin et Saint-Pétersbourg auront pris une tournure plus ou moins favorable.

L'incident des fonds russes n'a pas eu d'action sur l'ensemble du marché des fonds internationaux. Le Hongrois s'est maintenu sans changement à 81.25. Bon nombre de porteurs ont fait l'arbitrage des rentes russes en faveur de ce dernier fonds. L'Italien a été ramené de 97.22 à 96.90, l'Extérieure de 66 1/4 à 66, le Turc de 14.47 à 14.32; l'Unifiée n'a pas varié à 376. Au point de vue des affaires extérieures, la quinzaine n'a cependant pas été stérile en événemens. A Saint-Pétersbourg, la commission de délimitation des frontières afghanes a terminé ses travaux; un arrangement définitif a été conclu, moyennant des concessions réciproques dont le résultat le plus net est de placer les

avant-postes russes aux portes de Hérat. Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg a été invité par une délégation de Bulgares à se rendre à Sofia. Il a répondu d'abord qu'il attendrait la consécration de la Porte et des puissances. On dit cependant qu'il se décide à faire tout d'abord une visite à ses sujets. Ces péripéties n'ont produit aucune variation sensible dans les cours des fonds internationaux.

Le 21 a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires du canal de Panama. Aucune discussion n'a été soulevée, et les résolutions proposées par le conseil ont été votées à l'unanimité. M. de Lesseps établit dans son rapport que la compagnie avait encore à sa disposition, à la fin de juin, plus de la moitié des 200 millions qu'avait produits l'émission de l'année dernière, et qu'avec le produit de l'émission qui allait avoir lieu quelques jours plus tard, la direction aurait assez de fonds pour mener l'œuvre de percement non loin du terme assigné pour le passage des navires d'un océan à l'autre. Le rapport fait également connaître que le conseil d'administration, en vue de rester dans les limites des devis et des délais primitivement fixés, a décidé de recourir à des simplifications ou ajournemens de certains travaux qu'une expérience plus approfondie a permis de ne plus considérer comme indispensables. On renonce au sas avec porte de marée du côté de Panama, à la gare centrale de 5 kilomètres, au barrage du Chagres, qui sera remplacé par une simple digue de dérivation. Le canal sera creusé à 6 ou 7 mètres seulement, profondeur suffisante au début de l'exploitation, et qui sera ensuite portée successivement à 9 mètres par des travaux complémentaires que paieront les bénéfices de l'entreprise.

L'émission a eu lieu le 26 et a produit les résultats qu'on en pouvait légitimement attendre dans les circonstances où elle s'était présentée et effectuée. D'après les déclarations de la compagnie, il aurait été souscrit de 250,000 à 300,000 titres. L'obligation nouvelle se négocie à 435 environ.

Toute émission se heurte a des mécontentemens. Il y a eu des ventes d'actions de Panama, et ce titre a fléchi de 387 à 370. Le déport persistant à chaque liquidation obligera le découvert à des rachats. Le Suez a reculé de 1,978 à 1,970, le Crédit foncier de 1,355 à 1,347, et le Gaz de 1,331 à 1,325. L'Orléans et l'Ouest ont gagné de 5 à 10 francs. Les autres titres sont sans changement. Les Autrichiens se sont maintenus à 477. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse ne se relèvent pas. Les Méridionaux sont calmes à 750.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA BIENFAISANCE ISRAÉLITE A PARIS

I.

LA COMMUNAUTÉ. — L'HOPITAL ET LES HOSPICES. — LE REPOS ÉTERNEL.

I. — LA COMMUNAUTÉ.

Il y a cent ans, le nombre des israélites tolérés à Paris ne dépassait pas celui de huit cents; ils restaient soumis à la discrétion du lieutenant-général de police, qui les surveillait de près et les tenait dans une dépendance presque absolue. Leur sort n'avait rien d'enviable, et certaines professions leur étaient interdites; un arrêt royal du 14 août 1774 les exclut des « corps d'arts et de métiers; » un autre, en date du 25 juillet 1775, leur défend d'exercer le commerce de la draperie et de la mercerie, auquel ils excellaient. Tout gouvernement semblait prendre à tâche de renouveler contre eux la vieille malédiction légendaire que les sectes issues du judaïsme leur avaient infligée. Parqués, soupçonnés, vilipendés, dépouillés, accusés d'égorger les petits enfans, objets des contes de vieilles femmes, épouvantails des nourrices, exposés à toutes les diatribes et à toutes les avanies, ils vivaient humbles, effarouchés, dans l'ombre, et réduits, pour vivre, aux basses industries dont nul

ne voulait. Si quelqu'un d'entre eux parvenait à une condition tolérable et même à une haute situation, — Samuel Bernard? — c'est qu'il avait réussi à dissimuler ses origines. L'existence des juifs était précaire, sinon persécutée; la loi ne leur reconnaissait aucun droit, la société ne leur réservait aucune sécurité, la justice ne leur accordait aucun recours; ils étaient, ainsi que je les ai encore vus dans certaines villes d'Orient, rejetés à part comme des pestiférés. Ils offraient l'exemple de la plus cruelle, de la plus persistante injustice dont l'humanité ait frappé des hommes, et que les siècles aveugles s'étaient léguée d'âge en âge, comme une tradition sacrée. Est-il donc dans la destinee des spéculations religieuses de susciter des luttes impitoyables et des haines sans merci? La Bible baigne dans le sang des communions qui la révèrent et se sont entre-déchirées, parce qu'elles n'interprètent pas le même texte de la même manière, et n'adorent pas le même Dieu de la même façon.

Il appartenait à la France de mettre fin à l'iniquité de la persécution des israélites; grâce à elle, une race et une croyance sont rentrées dans le droit commun, d'où l'aveuglement des préjugés les avait exclues. La révolution française avait décrété l'égalité des hommes; elle ne voulut point se démentir et fut logique avec elle-même: le 28 janvier 1790, le droit de citoyen est accordé aux juifs du rite portugais et le 27 septembre 1791 aux juifs du rite allemand. Deux rites pour une communauté si restreinte (1), c'est beaucoup; et si l'on en croyait certaines révélations faites à propos d'un procès financier qui eut un grand retentissement dans la dernière période du second empire, Israël d'Allemagne et Israël de Portugal se rencontreraient dans un même sentiment de haine fraternelle. Qu'importe; ce n'est point sous cet aspect que je dois considérer les descendans de ceux à qui Moïse a dit dans le désert: « Tu aimeras ton prochain comme toi-même, » car si les deux sectes sont souvent en lutte sur un terrain où je me garderai bien de les suivre, elles n'ont point de contestations lorsqu'il s'agit d'exercer la charité, et c'est seulement de charité qu'il s'agit. Délivrée par l'initiative française, après dix-huit cents ans d'oppression, la communauté juive s'accrut rapidement à Paris; il était naturel que les israélites s'empressassent vers la ville où pour la première fois les portes de la vie sociale leur étaient ouvertes. Ce ne fut point une sorte d'invasion, ainsi qu'on le pourrait croire; prudemment, comme s'ils eussent tâté le terrain, ils arrivaient par petits groupes, s'établissaient sans bruit et semblaient chercher à se perdre au milieu de la foule.

(1) D'après le baron de Hübner, la population israélite du globe ne dépasse pas 6,500,000 âmes.

En 1806, on en compte 2,700, où dominent les adeptes du rite allemand, qui, dès lors, conserveront la supériorité numérique. Si la liberté dont ils peuvent jouir en France les attire, la conscription et le service militaire les éloignent; en 1821, malgré des fortunes naissantes qui les convient et leur font des promesses, ils ne sont encore que 6,000. Sous le règne de Napoléon III, l'augmentation est notable et concorde avec l'extension des voies ferrées. La troisième république ne les effraie pas, loin de là, car ils paraissent chercher de préférence les pays d'où toute hiérarchie conventionnelle a disparu; le recensement de 1872 indiquait, d'après les déclarations individuelles, le chiffre de 23,434 israélites, qui doit être au-dessous de la réalité. Depuis cette époque, la campagne antisémitique poursuivie en Russie, les expulsions des Polonais du grand-duché de Posen, ont refoulé bien des familles juives vers l'Europe occidentale; plus d'une est venue s'établir à Paris, qui est la terre promise des malheureux, des proscrits et des aventuriers. Aujourd'hui, sur notre population, qui est de 2,500,000 habitans, on ne sera pas loin de la vérité en évaluant la tribu d'Israël à 45,000 âmes; elle représente assez exactement les deux tiers de la totalité des juifs vivant en France.

La communauté israélite s'organisa lentement à Paris; elle semblait rester en défiance vis-à-vis des droits qu'elle était appelée à partager : on eût dit que le souvenir des persécutions subies lui inspirait une prudence qui ressemblait à de la crainte et paralysait son initiative. Elle était, — elle est encore, — divisée en deux classes, que le nombre et la condition rendaient singulièrement inégales. D'une part, quelques personnages exceptionnellement riches, que l'on surnommait avec un peu d'ironie et beaucoup d'envie les hauts barons de la finance, hommes habiles, spéculateurs avisés, maîtres du marché des fonds publics, souscripteurs d'emprunt pour les états souverains, directeurs ou administrateurs des grandes industries, devenus dans la société moderne la puissance que Loustalot a prophétisée, lorsque, après la nuit du 4 août, il a dit : « Cette révolution substituera l'aristocratie d'argent à l'aristocratie de naissance. » D'autre part, une plèbe famélique, vivant de grapillage, offrant des chaînes de sûreté et des pastilles du sérail au long des rues, faisant métier de modèle dans les ateliers, trafiquant de cigares de contrebande qu'elle échangeait contre de vieux habits, marchands de lorgnettes d'occasion, chiffonniers aux environs de la place Maubert, bouquinistes à la porte des collèges, brocanteurs experts à « la ramastique, » revendeurs de vieilles ferrailles, bijoutiers en faux et au besoin recéleurs. Entre ces deux extrémités du monde juif s'agitait un groupe composé de coulissiers en quête d'un report, de petits industriels assidus au travail et alertes au

gain, de savantasses qui cherchaient à mettre d'accord le Pentateuque et le Talmud, d'artistes souvent admirablement doués et de courtiers dont les services étaient parfois onéreux au commerce inférieur. C'était, on le voit, la force même des choses qui s'imposait et constituait au profit ou au détriment du clan israélite de Paris la division qui s'établit presque naturellement dans toute nation : l'aristocratie et le peuple, avec une caste intermédiaire participant des deux et formant la bourgeoisie, caste mobile, caste de recrutement qui s'élève jusqu'à la première si elle s'enrichit, et retombe dans le second si elle se ruine. Les relations entre ces trois fractions du judaïsme étaient-elles fréquentes? J'en doute ; une foi commune les animait, le même respect de la tradition des ancêtres, la même espérance dans un avenir enveloppé de ténèbres soutenaient leurs croyances, mais leur milieu social et les intérêts qui les faisaient mouvoir étaient tellement différens que nulle cohésion ne paraissait possible. Ce fut la charité qui donna à la communauté israélite l'union qui lui manquait et en fit une sorte de famille où l'échange du bienfait a créé des liens puissans.

Je crois que le mot charité, avec le sens précis que nous lui donnons aujourd'hui, n'existe pas dans la langue hébraïque, car je ne le découvre pas une seule fois dans l'Ancien-Testament; en revanche, il est répété soixante-quinze fois dans les Actes et les Épîtres (1). En faut-il conclure que les anciens juifs ne connurent et n'exercèrent pas la charité avant la dispersion qui suivit le sac de Jérusalem par Titus? Non, certes ; mais, pour l'exprimer, ils se servaient du mot *zédaka*, qui signifie à la fois justice et bienfaisance ; car pour eux la charité n'était point facultative, elle était imposée comme un devoir aussi rigoureux que la justice : s'y soustraire, c'était manquer à la loi. C'est aussi de cette façon qu'elle a été comprise par Mahomet, qui dans le Coran détermine le taux des aumônes au huitième du revenu. Un israélite n'était donc *zaddik*, c'est-à-dire juste, que s'il était charitable (2). Le juif qui se conformera aux préceptes de sa religion distribuera en dons secourables la dîme,

(1) La Vulgate et les catholiques donnent pour le verset 12 du chapitre x des *Proverbes* : « La haine (*sinea*) excite les querelles; la charité (*ahaba*) couvre les fautes. » Les Septante traduisent *ahaba* par *amicitia*, Cahen par amour. M. E. Renan, que j'ai consulté, m'a dit qu'en langage moderne l'équivalent de *sinea* est antipathie et d'*ahaba* sympathie. Les rabbins adoptent la version de Cahen ; nul n'admet *charité*.

(2) Le doute à cet égard ne paraît pas possible : la Vulgate et les Septante sont d'accord pour traduire le premier verset du chapitre VI de l'évangile selon saint Matthieu par : *attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus*. Bossuet traduit le mot à mot : « Prenez garde à ne pas faire votre justice. » Le Maistre de Saci a donné exactement le sens : « Prenez garde de ne pas faire vos *bonnes œuvres* devant les hommes. » *Zédaka* est donc l'ensemble des actions secourables qui sont prescrites à l'israélite.

— *maasser*, — de son gain ou de son revenu ; lorsqu'il se mariera, les pauvres recevront de lui le dixième de sa dot. Ce dernier usage semble malheureusement tomber en désuétude, comme si le respect des traditions s'émoussait au contact d'une civilisation parfois trop raffinée ; mais il y a cinquante ans, nul n'eût osé y manquer.

Le premier essai tenté pour réglementer la charité israélite de Paris date du 24 novembre 1809 ; après plusieurs pourparlers entre diverses confréries juives indépendantes les unes des autres, et sous l'impulsion du consistoire, on fonda le « comité consistorial de secours et d'encouragement, » dont les membres furent chargés : 1° de soigner les malades pauvres ; 2° de suivre les convois funèbres au nombre de dix ; 3° d'assister, en même nombre, aux prières du matin et du soir ; 4° de laver les morts, de les veiller, de creuser leur tombe. Ce n'était qu'une organisation provisoire, mais il fallut attendre bien des années avant qu'elle fût modifiée d'une façon sérieuse. Le premier acte du comité, en dehors de ses attributions définies, semble avoir eu pour but de prendre possession de l'exercice des droits communs et de réagir contre les ordonnances dont jadis on avait été frappé ; à cet effet, tous les ans, on présentait au consistoire dix enfans âgés de treize à quinze ans, intelligens, aptes au travail, qui, aux frais du comité, devaient entrer « en apprentissage d'arts et de métiers, » et affirmaient de la sorte que l'édit royal du 14 août 1774 n'était plus que lettre caduque. Une autre préoccupation tenait et tient encore le comité en éveil ; par tous moyens, il essaya de détruire la mendicité israélite, qui, à certains jours de fêtes religieuses, encombrait les abords des lieux de prières ; on y réussit mal. En 1828, on étudia théoriquement la question ; on décida de laisser les mendians en dehors de toute bienfaisance : leur nombre augmenta presque immédiatement, comme s'ils eussent voulu protester contre une mesure hostile à leurs habitudes. Le consistoire rend des arrêtés : « L'indigent malade par suite d'ivresse ou d'inconduite n'a droit à aucun secours ; » peine perdue, la mendicité n'est point le privilège d'Israël, elle est inhérente à toute race et à toute croyance, elle est le produit de la double imperfection de l'homme et de la civilisation ; on a beau la combattre, on ne peut la vaincre, elle persiste et reste maîtresse du terrain qu'on lui dispute : sous ce rapport, les juifs ne sont pas plus habiles que les chrétiens. Partout et toujours il y a eu et il y aura des hommes qui, au gain du travail rémunéré, préféreront les chances de la quémanderie geignarde et de la main tendue. Malgré des efforts qui ne se sont point ralentis depuis près de quatre-vingts ans, le comité israélite ne me paraît pas, à cet égard, plus avancé aujourd'hui qu'en 1809.

L'œuvre bienfaisante s'était développée un peu au hasard, d'une

façon en quelque sorte empirique, selon des nécessités qui s'imposaient, après des révolutions naturellement accompagnées de chômage, après des épidémies, — choléra de 1832, — qui avaient aveuglément frappé et fait tant d'orphelins. En hâte on subvenait à ces obligations nouvelles, on ne se récusait pas, tant s'en faut, mais on courait au plus pressé, on agissait sans vues d'ensemble, et on ne s'était pas encore constitué de manière à pouvoir parer aux éventualités douloureuses qui sans cesse menacent les tribus de la famille humaine. Ce ne fut guère que dans les années qui précédèrent et suivirent la révolution du 24 février 1848 que la charité israélite se concentra dans une institution spéciale. En 1852, le « comité consistorial de secours et d'encouragement » devint le « comité de bienfaisance, » et procéda méthodiquement à la création des établissemens où toutes les manifestations de la souffrance et de la faiblesse peuvent être soulagées. D'une part, l'organisation primitive, qui suffisait à la population juive parisienne de 1809 (3,000), restait impuissante en présence de celle de 1850 (environ 20,000); d'autre part, certaines fortunes accrues dans des proportions considérables devaient faire naître une protection plus puissante; néanmoins, il est possible que l'on eût continué à tâtonner et que l'on fût demeuré dans les étroites limites du début, si un homme de bien et d'intelligence, inébranlable en sa croyance et doué d'une prodigieuse activité, n'eût donné une impulsion déterminée à la charité juive; il ne suscita pas les bonnes volontés, mais il les disciplina, les régularisa, leur apprit à ne point s'égarer et leur indiqua un but.

Issu d'une famille établie en Alsace, né le 14 septembre 1814, à Presbourg, par le hasard des migrations, il s'appelait Albert Kohn. Obéissant aux lois de l'atavisme ou préoccupé de l'avenir de ses coreligionnaires, si durement traités dans les pays musulmans, il étudia de bonne heure les langues orientales et bientôt y devint maître. A Vienne, où il vivait alors, les israélites relevaient d'une section spéciale de la police que l'on appelait « le bureau des juifs; » cent vingt-quatre familles avaient seules le droit de domicile, nul autre juif ne pouvait résider, même temporairement, dans la ville sans acquitter un droit de séjour onéreux : toute carrière libérale, sauf celle de la médecine, leur était interdite. Ce fut donc à sa religion qu'Albert Kohn dut de ne pouvoir suivre les cours de l'académie orientale de Vienne. De telles exclusions datent à peine de cinquante ans, et c'est à peine, — heureusement, — si nous pouvons les comprendre aujourd'hui. Albert Kohn en était réduit à aller dans la bibliothèque publique apprendre, à coups de dictionnaires, l'arabe, le sanscrit, le syriaque et le persan. Ce fut le baron de Hammer, que son *Histoire de l'empire ottoman* a rendu célèbre, qui, après

avoir entendu le jeune étudiant commenter un passage obscur du Coran, lui dit : « Quittez Vienne, où vous ne ferez que végéter, et allez à Paris, où toutes les portes vous seront ouvertes. » Albert Kohn suivit ce conseil, et, bien muni de lettres de recommandation, il arriva à Paris en 1836. Il entra facilement en relations avec Eugène Burnouf, Quatremère, Reinaud, A. Desgranges, Jouannin ; en leur compagnie, il était au cœur même de l'histoire et des langues orientales ; pendant une année entière, il fut l'unique auditeur du cours de persan professé par Sylvestre de Sacy. Plus tard, parlant de cette époque et de cet enseignement dont il était seul à profiter, il a dit : « J'ai passé là des heures délicieuses (1). » Sa facilité, du reste, était extraordinaire ; il n'y avait guère, en son temps, que le cardinal Mezzofanti qui eût pu lui disputer le don des langues. Il était d'une ferveur exemplaire ; est-ce dans le Dieu ou dans la race d'Israël qu'il avait foi, je ne sais ; mais il aima son peuple d'une ardeur profonde ; partout où les juifs furent opprimés, il accourut, comme l'ambassadeur volontaire des revendications de la justice et de l'humanité. Dès que de nouvelles persécutions menaçaient le judaïsme, il partait : quatre fois il alla en Orient, apaisant les colères, éclairant les malentendus et rendant ses coreligionnaires à la paix douteuse qu'on leur accordait ; trois fois il les visita en Algérie, en Tunisie, au Maroc. Dans tous les pays d'oppression qu'il parcourut, il fut habile, pressant, et obtint, sinon des concessions, du moins des adoucissemens dont profita la communauté des synagogues. Au cours de ses voyages en Orient, dans toute ville possédant un quartier juif, il avait fondé des écoles ; jusqu'à son dernier jour, jusqu'au 15 mars 1877, rien ne ralentit son zèle, et « la Société parisienne d'encouragement au bien, » lui décernant une médaille d'or, peu de temps avant sa mort, put dire avec raison : « M. Albert Kohn est un missionnaire de charité. »

Ce rôle, enviable entre tous, il s'en était emparé dès son arrivée à Paris ; car, à peine installé, il s'était mis en quête de la situation des israélites pauvres ; promptement il comprit que pour les arracher à la misère et au vice, qui en est souvent la conséquence, il fallait, en redoublant d'efforts, faire appel aux cœurs généreux. Dès lors, sa voie fut tracée, d'où jamais il ne dévia, et dans la communauté juive il devint le conseiller de la bienfaisance. Quoique un peu brouillon et parfois trop empressé, il la conseilla bien, car c'est en grande partie à lui qu'elle doit son organisation, qui est très forte. Il eut cette bonne fortune d'être attiré par la

(1) J'ai emprunté la plupart des faits relatifs à l'influence exercée par Albert Kohn sur la communauté israélite à la *Biographie d'Albert Kohn*, par Isidore Loeb, 1 vol. in-18. Paris, 1878 ; et pour la partie historique de cette étude, j'ai consulté avec fruit *le Comité de bienfaisance*, par Léon Kahn, 1 vol. in-18. Paris, 1886.

maison Rothschild, où il fut apprécié à sa valeur, choyé, consulté, écouté. Ce n'est pas tout que de vouloir faire le bien, il faut savoir le faire; science parfois difficile, qu'Albert Kohn finit par acquérir, car il avait appris à ses dépens que, de toutes les vertus humaines, la charité est celle qui se laisse entraîner à commettre le plus d'erreurs. Trésorier du comité de bienfaisance en 1848, président en 1852, il avait payé sa bienvenue par un don de 20,000 francs, destinés à une caisse nouvellement créée pour faire des prêts aux ouvriers nécessiteux et même des avances de fonds à ceux qui désiraient s'établir. Le capital disparut rapidement et ne fut jamais remboursé : expérience décevante que Napoléon III renouvela plus tard dans des proportions considérables, qui ne produisit aucun bon résultat, et ne suscita que du mécontentement parmi ceux-là mêmes que l'on voulait aider. La présidence d'Albert Kohn fut féconde, car c'est de 1852 que date la constitution à la fois logique et pratique de la charité israélite à Paris. Sa position dans la maison Rothschild le mettait à la source même des bienfaits; je crois pouvoir affirmer que là nul refus ne repoussa jamais ses demandes, qu'on lui laissait toute initiative, et qu'il lui suffisait d'indiquer le bien à faire pour que le bien fût fait. Il fut aumônier, au sens originel du mot, et comme il excellait à découvrir ceux qui avaient besoin d'aumônes, il était heureux d'exercer la bienfaisance avec ampleur et sans chômage. Il fut souvent prodigue, parce qu'il était autorisé à l'être, et que jamais une observation ne lui fut adressée sur les dépenses dont profitait la misère d'Israël. Des pauvres qu'il allait visiter, des malades qu'il faisait soigner, des affamés auxquels il distribuait la nourriture, il disait : « Ce sont de nos gens; » locution singulière que j'ai retrouvée dans le judaïsme de tous les pays où j'ai séjourné.

Grâce aux largesses de la maison Rothschild, il établit une sorte d'assistance publique israélite, qui fut comme une administration centrale autour de laquelle rayonnèrent les œuvres dues à l'initiative privée ou fondée à l'aide de souscriptions provoquées. Albert Kohn quêtait pour les malheureux de sa confession; il connaissait le moment propice, quand les cœurs sont émus par la naissance d'un enfant, par un mariage qui promet le bonheur, par une mort qui fait éclater la fragilité des espérances d'ici-bas. Aux jours de fête, on était presque certain de le voir apparaître : « Pensez à ceux qui souffrent! » On lui donnait, et le comité de bienfaisance devenait de plus en plus secourable : les recettes, qui étaient de 47,000 francs en 1841, s'élevaient à 212,000 en 1871; je crois que ce dernier chiffre est au moins doublé aujourd'hui; la pauvreté juive n'est pas éteinte à Paris, mais elle est diminuée. Comme autrefois le patriciat romain, l'aristocratie financière israélite a ses

cliens qui reçoivent la sportule et qui, sans elle, ne vivraient guère. Albert Kohn avait fini par connaître chacun des individus de la troupe famélique qui sans cesse tendait la main vers le comité de bienfaisance; il ne repoussait que les mendians de profession, accueillait les autres, ou les dirigeait vers les établissemens de commisération, dont il était un visiteur assidu. Mais entre toutes les institutions de charité juive, il s'intéressait de préférence, — sans doute parce qu'il n'y était point resté étranger, — à celles qui portent le nom de fondation de Rothschild, et qu'un décret du 8 avril 1866 a reconnues d'utilité publique. Cette fondation comprend : un service de malades adultes, un service des enfans malades, une maison de retraite pour les vieillards, un hospice pour les incurables, un service de consultations et de distributions gratuites de médicamens aux indigens, un service de secours accordés aux convalescens sortant de la maison. C'est une cité hospitalière ouverte par Israël riche à Israël pauvre, infirme et affaibli par l'âge. On peut la visiter et nous la visiterons tout à l'heure.

II. — L'HOPITAL ET LES HOSPICES.

Aussitôt que le comité consistorial et d'encouragement put fonctionner, c'est-à-dire dès 1869, il s'occupa des soins à donner aux malades israélites; ceux qui ne pouvaient être traités à leur domicile étaient mis en pension chez leurs coreligionnaires; car à tout prix on voulait leur épargner l'hôpital, contre lequel ils éprouvaient et ils éprouvent toujours une insurmontable aversion. Y étaient-ils donc malmenés, exclus du bénéfice des règles de la bienfaisance et considérés comme des parias? Non; notre administration hospitalière n'a jamais établi aucune distinction entre eux et les autres malades. Ils n'avaient rien à redouter ni des médecins, ni des internes, ni des sœurs desservantes, mais ils étaient astreints à l'alimentation commune, et cette nourriture leur faisait horreur, car elle est impure, et ils ne pouvaient l'accepter sans prévarication. Dans la communauté israélite, comme en toute communion religieuse, on trouve des sceptiques, des indifférens, des tièdes et des fervens. Ceux-ci, attachés par des liens indestructibles à la foi des ancêtres et à l'observance de LA LOI, se seraient laissés mourir de faim plutôt que de toucher à des alimens préparés en dehors des prescriptions imposées par Moïse; volontiers ils eussent imité leurs aïeux, dont il est parlé au livre des Machabées, et qui « aimèrent mieux périr que de se souiller de viandes impures, ne voulurent point violer la loi sainte de Dieu et furent tués (1). » Voilà

(1) Mach., liv. I, chap. I, vers 65 et 66.

bien de l'embarras pour une côtelette, dira-t-on ; non pas ; en telle matière, qui ne relève que de la conscience, les minuties même les plus puériles sont respectables, car elles attestent la sincérité des croyances. Toute religion s'est appropriée des notions hygiéniques et les a, jusqu'à un certain point, introduites dans ses dogmes, afin de les rendre obligatoires. Le judaïsme n'a point échappé à cette loi générale. Sorti d'Égypte, campé dans le désert, destiné à vivre en Palestine, il a formulé certaines prescriptions indispensables dans un pays brûlant, inutiles dans un climat tempéré, mais que les israélites observent rigoureusement, qu'ils soient à Jérusalem, à Moscou, à Tunis ou à Paris. Or, parmi ces prescriptions souvent répétées dans l'Ancien-Testament, commentées, développées par le Talmud, celles qui concernent le choix des animaux alimentaires et la façon de les convertir en nourriture, sont péremptoires ; nul ne peut s'y soustraire sans pécher.

Il est dit au Deutéronome : « Vous ne mangerez d'aucune bête morte ;.. — tu ne feras point cuire un chevreau dans le lait de sa mère ;.. — tiens fort à ne point manger du sang, car le sang c'est l'âme, et tu ne mangeras point l'âme avec la chair. » C'est Dieu qui parle ainsi à Moïse, et c'est pourquoi toute nourriture ou, pour mieux dire, toute cuisine chrétienne, est en abomination aux israélites. Nous mangeons des animaux abattus ; le juif ne peut, ne doit manger que des animaux égorgés ; aussi la communauté a-t-elle des boucheries spéciales où l'on n'accepte que la viande marquée du sceau du *schohet*, qui est le sacrificateur. Celui-ci n'est pas seulement chargé de se conformer aux rites en mettant à mort les bœufs et les moutons, il doit vérifier si l'animal est *casher* (droit) ou *treïpha* (lacéré). Toute blessure, toute fracture, fût-ce celle d'une vertèbre caudale, toute trace de maladie ancienne ou récente, constituent une impureté qui exclut l'animal de l'alimentation juive. Il ne peut en être autrement, car tout animal tué de la sorte est sacrifié, c'est-à-dire mentalement offert à Dieu, auquel on ne doit faire que des oblations irréprochables. Donc, l'israélite obligé de ne se nourrir que de viande *casher* se laissait réduire aux extrémités dernières plutôt que de demander asile aux hôpitaux où la viande *treïpha* n'inspire et ne peut inspirer aucune répugnance, car les usages orientaux, imposés au judaïsme et à l'islamisme pour combattre la rapide décomposition d'une chair qui ne serait point exsangue, sont ignorés dans nos pays. Éviter à l'homme croyant d'être contraint par la nécessité de se mettre en contradiction avec sa foi est un devoir pour ceux qui ont charge d'âmes ; le comité consistorial le savait bien ; aussi, dès qu'il eut quelque liberté d'action et qu'il fut sorti de la gehenne où le peuple d'Israël gémissait depuis dix-huit siècles, s'empressa-t-il de chercher le moyen de don-

ner à cet égard toute sécurité à ses malades. On n'était pas riche alors comme on l'est devenu; la rage de spéculation qui, depuis cinquante ans, s'est emparée de nos sociétés égalitaires et pousse les impies et les croyans de toute communion vers la fortune, n'avait point encore permis aux israélites de profiter de leurs aptitudes. Pour édifier un hôpital et l'ouvrir aux juifs, l'argent manquait.

En 1815, le comité, tout en émettant un vœu pressant et en réclamant la création d'un « asile consacré à l'humanité souffrante, » — ici l'humanité signifie la race d'Israël, — reconnaît qu'à Paris « les gens aisés ne se trouvent pas en grand nombre, tandis que la quantité des pauvres est très considérable. » Le vœu reste stérile, et, en 1820, on se contente d'organiser, vaille que vaille, un service de gardes-malades. Ce n'était qu'un palliatif, et, faute de mieux, il fallut s'en contenter. En 1825, le docteur Cahen proposa au comité consistorial de faire l'acquisition d'une petite maison sise rue Picpus, n° 47, et d'y établir une infirmerie. Cette maison était connue dans le quartier sous le nom de l'Ermitage; je crois ne pas me tromper en disant que Millevoye l'habita, que Théaulon en fut propriétaire, et que Boïeldieu y composa la musique du *Petit Chaperon rouge*. La négociation resta pendante et ne put aboutir, car il ne fut pas possible de réunir l'argent nécessaire à l'acquisition et à l'aménagement. On se traîna pendant longtemps de projet en projet sans parvenir à en réaliser aucun. On crut avoir trouvé une sorte de moyen terme qui, sans être trop onéreux, permettrait d'épargner aux juifs les inconvéniens que leur imposaient les hôpitaux ordinaires. On demanda au préfet de la Seine de céder deux chambres dans un hôpital à la communauté israélite, qui les meublerait et y ferait soigner — et nourrir — ses coreligionnaires. M. de Rambuteau émit un avis favorable; mais le conseil des hospices, tout en protestant de sa tolérance pour les cultes reconnus, refusa de ratifier la décision préfectorale. Ceci se passait en 1836, et on se retrouva dans l'embarras d'où l'on ne pouvait sortir depuis 1809. J'imagine, sans le savoir d'une façon positive, que c'est l'intervention, que c'est le zèle d'Albert Kohn qui dénoua les difficultés.

Au mois de janvier 1841, le comité fit un effort, réunit des souscriptions et put louer une maison rue des Trois-Bornes; les travaux d'appropriation exigèrent plus d'une année, et ce fut seulement à la date du 1er avril 1842 que les salles, contenant ensemble douze lits, purent s'ouvrir aux malades. Douze lits pour répondre aux exigences de deux mille indigens inscrits sur les registres du consistoire, c'était bien peu; mais l'effet fut considérable, car on accentuait ainsi la volonté de donner aux juifs malades la sécurité morale qui leur manquait dans nos hôpitaux. Nulle cérémonie exté-

rieure, nulle inauguration solennelle ne sollicita l'attention publique, que l'on sembla, au contraire, prendre à tâche d'éviter. On eût dit qu'encore à cette époque, le judaïsme n'avait point abandonné les habitudes de mystère derrière lesquelles on l'avait refoulé pendant si longtemps. L'exiguïté de la maison était telle que l'on fut obligé de n'y admettre que des adultes atteints de maladies aiguës et que l'on repoussa les malades frappés des affections que l'on traite dans des établissemens spéciaux. En somme, c'était plutôt une ambulance qu'un hôpital, et l'on ne tarda pas à reconnaître qu'elle n'était pas en rapport avec une population qui s'accroissait de jour en jour. On voulait s'agrandir, on désirait acheter un terrain situé rue de Ménilmontant et y construire un bâtiment de dimensions plus amples et plus généreuses. Des pourparlers furent échangés à ce sujet, en 1846, et le consistoire était préoccupé de trouver les moyens de mener son projet à bonnes fins, lorsque James de Rothschild fit savoir qu'il avait l'intention de fonder une maison de secours exclusivement réservée à ses coreligionnaires. Il n'est que de prêcher d'exemple : à cette nouvelle, les israélites riches de Paris se sentirent saisis d'émulation; ils voulurent, eux aussi, prendre part au bienfait, et s'empressèrent d'apporter leurs offrandes au consistoire, qui se donna garde de les refuser. Il faut reconnaître que les circonstances avaient singulièrement favorisé le développement des fortunes financières et industrielles. Le réseau des voies ferrées que l'on venait de jeter sur la France, l'application de la vapeur aux usines, avaient fait naître une prospérité à laquelle la haute banque avait largement contribué tout en en profitant. Comme noblesse, richesse oblige ; plus Israël s'était enrichi, plus il s'était montré bienfaisant. L'époque n'était plus où il pouvait dire avec sincérité : « Les gens aisés ne se trouvent point en grand nombre, » et où, parlant de James de Rothschild (1828), il se contentait de le noter comme : « banquier estimé, israélite recommandable. » Le « banquier estimé » était devenu l'un des potentats du marché européen, et sa situation exceptionnelle en faisait le protecteur de ses coreligionnaires ; loin d'hésiter devant ce rôle, il l'accepta avec ardeur, s'en montra digne et le transmit à ses enfans, qui n'ont point répudié l'héritage.

James de Rothschild acheta, rue Picpus, un terrain contenant à peu près 13,000 mètres superficiels, et y fit construire un hôpital. Par un acte en date du 7 avril 1852, il en faisait don au consistoire de Paris, à la condition que cette fondation serait à perpétuité destinée à recevoir des malades et des vieillards israélites. Cette fois, l'inauguration n'eut rien de mystérieux : le ministre des travaux publics, qui était M. Lefèvre-Duruflé; le préfet de la Seine, qui était M. Berger ; le directeur des cultes dissidens, qui était M. Charles

Read, assistèrent à la cérémonie et lui donnèrent un caractère officiel. Selon l'usage, on prononça quelques discours et l'on souhaita toute prospérité au nouvel établissement ; ces vœux lui ont porté bonheur, car depuis ce jour, depuis le 26 mai 1852, il s'est dilaté dans de vastes proportions. Six semaines après, le 2 juillet, l'hospitalette de la rue des Trois-Bornes était fermée, après avoir, en l'espace de dix ans, abrité et soigné 1,374 malades; on voit que ses douze lits avaient fait bon service. Au mois de septembre 1853, la nouvelle maison était complète, on le croyait du moins, car elle contenait deux divisions, celle des malades adultes, — 46 lits, et celle des vieillards admis au repos, — 34 lits. Il nous suffira de la visiter avec quelque détail pour constater l'importance des développemens successifs dont elle a profité.

Elle s'ouvre dans la rue Picpus, rue excentrique, allongée entre la place du Trône et le bastion numéro 5, rue paisible, presque déserte, où les nourrisseurs ont installé leurs étables, que côtoient des congrégations religieuses, des asiles d'aliénés, et des établissemens attirés par le bas prix des terrains. J'y compte deux maisons de santé, l'hospice d'Enghien, les dames des Sacrés-Cœurs, que la commune enferma à Saint-Lazare, le cercle catholique des ouvriers du faubourg Saint-Antoine, les religieuses de la Mère de Dieu, les sœurs du Sacré-Cœur de Marie, les petites-sœurs des pauvres, les sœurs du Rosaire, les dames de l'Adoration perpétuelle, qui ont la garde du cimetière particulier où, depuis 1793, les Montmorency, les La Fayette, et les Noailles ont leur sépulture. Ce cimetière particulier est ce qui reste du cimetière de Picpus, que la première commune de Paris avait fait ouvrir non loin de la guillotine permanente, qui travaillait près de la barrière du Trône; un décret du premier empire en concéda la propriété aux familles dont les ascendans y avaient été enterrés, après avoir été exécutés par ordre du tribunal révolutionnaire. L'histoire de cette rue serait à écrire et serait féconde. A l'heure où je l'ai parcourue, les portes des maisons étaient closes ; son aspect monacal et sa tranquillité contrastaient avec le tumulte de la grande ville, qui bruissait au loin.

Je suis entré dans l'hôpital israélite, dont le vestibule est éclairé par un demi-jour discret qui semble inviter au silence. Un double escalier, sur le palier duquel se détache le buste du fondateur, conduit aux salles réservées aux malades. Les chambrées sont larges, très aérées, bien aménagées ; mais certains couloirs trop étroits, certains passages presque obscurs sont l'acte de naissance de l'hospice : 1851 ; les percées Haussmann dont nous jouissons aujourd'hui avec gratitude, et qu'il était de bon goût de maudire autrefois, n'avaient point encore, en multipliant les constructions, enseigné aux architectes l'art des distributions ingénieuses. Néan-

moins, les salles sont de bonnes dimensions, et si quelques inconvéniens se produisent, c'est dans les annexes du service principal. Pas d'infirmiers, mais des infirmières, ce qui est excellent : la femme est plus compatissante, plus sobre, plus maternelle que l'homme, elle est bien à son office au chevet de la souffrance, et la créature malade, quel qu'en soit le sexe, l'émeut et lui obéit volontiers. Les 46 lits du début se sont multipliés, car aujourd'hui j'en compte 134, distribués en trois divisions séparées, occupées par les hommes, les femmes et les enfans.

On me paraît très hospitalier dans cette maison et l'on n'y redoute pas les séjours prolongés auxquels les hôpitaux cherchent ordinairement à se soustraire. Dans un lit placé près d'une fenêtre, j'aperçois un homme éclairé en pleine lumière ; sa barbe d'un noir bleuâtre, le teint de son visage qui rappelle la patine des bronzes florentins, la sclérotique de ses yeux éclatante et nacrée, lui donnent l'aspect d'une idole des pays primitifs. Je lui parle, il ne me comprend pas : il arrive des côtes du Malabar et ne sait que des idiomes qui nous sont inconnus ; il baragouine quelques mots d'anglais, il peut réciter ses prières en hébreu, et c'est tout. Sa main repose sur les draps et ressemble à une main de momie qui a longtemps trempé dans le bitume. On n'a pas eu à l'interroger sur son mal, qui se dénonce de lui-même par ses ongles bombés et de cette forme hippocratique que les médecins connaissent bien ; le pauvre homme est tuberculeux, la phtisie le dévore ; lente ou rapide, nul ne peut le deviner, mais dût-elle le garder là pendant des mois et pendant des années, il y restera ; car ici l'hôpital ne rend ses malades que guéris ou morts ; celui qui souffre lui appartient, et il ne s'en sépare pas aux heures de la convalescence pour faire place à d'autres. Une fois de plus, je répéterai que le système hospitalier de l'assistance publique est très bon ; mais il est insuffisant, il ne peut répondre à toutes les exigences qui l'assaillent. Parfois il est obligé de se montrer cruel et de fermer ses portes, même quand il sait qu'il devrait les ouvrir, car on pourrait doubler le nombre de ses lits avant qu'il pût accueillir tous ceux qui l'invoquent.

L'Indou poitrinaire que j'ai remarqué dans la salle des hommes m'a paru être le seul malade gravement atteint ; les autres avaient figure de convalescens, et lisaient des journaux qu'ils font acheter, ou les livres que leur prête la bibliothèque assez bien munie de la maison. Dans la division des femmes, on hospitalise aussi les maladies lentes, et si longues, si longues, qu'elles ne se terminent qu'avec la vie. Une femme jeune encore est étendue ; sous ses cheveux noirs, son visage, qui ne manque point de grâce, est d'une pâleur mate et profonde ; nulle apparence de sang sous cette chair épuisée ; le sourire est très doux et le regard presque joyeux : on y

lit l'espérance. Des yeux j'interroge l'infirmière, qui me répond : « Carcinome. » Le mot est-il donc prétentieux? Nullement; il m'a touché, car il est empreint d'humanité. La malade n'a pu le comprendre, n'en connaît pas la signification, tandis qu'elle n'ignore pas celle du mot cancer. Elle est charmante, cette infirmière, avec un beau type oriental qui rappelle les histoires de Salomon. Je m'aperçus que, tout en continuant ma visite, je fredonnais mentalement un duo d'Halévy : « Ou juive ou chrétienne; » heureusement je passai devant un miroir qui me montra mon image : cela me permit de me rire au nez et coupa court à la mélodie.

Non-seulement on admet les cancérées, mais voici une névropathe dont les souffrances peuvent se prolonger indéfiniment. Elle est assise auprès de sa couchette et lit. Elle a vingt et un ans, elle est blonde, fraîche, avec de jolis yeux bleus et de petites fossettes à ses joues roses. Je lui parle, elle rit aux éclats. « Vous avez bien raison d'être gaie, c'est le moyen de mettre le mal en fuite. » Elle répond : « Ah! monsieur, j'ai tant envie de pleurer. » Je n'avais pas fait trois pas qu'un sanglot déchirant me faisait retourner. La tête sur ses bras appuyés à son lit, elle était secouée par le spasme, son pauvre petit corps tremblait, elle se renversait en arrière et criait douloureusement. Sa plainte est celle de la souffrance atroce et diabolique, qui est partout sans être nulle part, qui est intangible, brise l'âme et ne touche point à la chair : rien n'est à faire, il faut laisser la crise s'épuiser d'elle-même. Tant de jeunesse, de force apparente, et ne pouvoir dominer l'angoisse qui saisit l'être tout entier! J'étais déjà dans les corridors que les cris de la pauvrette me poursuivaient encore et me faisaient penser aux lamentations de la fille de Jephté.

L'étage supérieur de la maison est consacré aux enfans; ils y sont en nombre, frêles, attendrissans à regarder, avec ces mines résignées que l'on est toujours attristé de voir à cet âge où tout devrait être animation et sourire. Ils sont si petits que l'on est surpris de ne pas voir la nourrice à leur chevet; leurs lits sont plus grands que des berceaux, mais guère plus. L'un d'eux, plus âgé que les autres, est atteint de coxalgie; voilà déjà bien des mois qu'il est immobilisé sur sa couchette; pendant longtemps il y restera encore, peut-être n'en sortira-t-il que déformé et boiteux comme fut Jacob. J'avise une petite fille aveugle de cinq à six ans, très blonde; ses yeux voilés d'une taie épaisse l'ont enfermée dans les ténèbres; dès qu'on l'approche, elle tend les mains avec une sorte de tendresse qui semble solliciter la protection. Elle est Russe de naissance; elle a été apportée en France par sa mère, qui fuyait les persécutions slaves et qui l'a abandonnée avant d'avoir été naturalisée Française. Il en résulte que l'enfant ne peut trouver place dans un

établissement destiné aux aveugles, et qu'elle reste en charge à l'hôpital israélite, qui n'est point outillé pour lui donner l'enseignement approprié à son infirmité. C'est grande pitié de la voir : ni famille, ni lumière, ni instruction. Pourquoi le mauvais sort s'est-il acharné sur elle, et que deviendra-t-elle dans la vie, si quelque bonne âme n'en prend soin et ne paie sa pension à l'institution Braille?

Des chambres isolées, sans communication possible avec les salles, sont réservées aux enfans frappés de maladies contagieuses : rougeole, scarlatine, diphtérie; mais, si bien combinées que soient les précautions, on ne les a pas jugées suffisantes, et M. Alphonse de Rothschild a fait l'acquisition d'un terrain de 3,000 mètres, mitoyen à l'hôpital qui porte le nom de sa famille. C'est un jardin qui souriait au printemps, lorsque je l'ai visité; les arbres n'y sont pas jeunes, et leur ombrage s'étend sur les restes d'une grotte en rocaille, près d'une butte qui doit avoir été jadis un labyrinthe et en face d'une maison qui eut de la célébrité. Au siècle dernier, à l'époque où le village de Picpus n'avait pas encore été soudé à Paris par le mur d'enceinte commencé en 1782 et terminé en 1803, cette maison de campagne était celle de Mlle Clairon, que les mauvaises langues avaient surnommée Frétillon. C'est là qu'elle échangeait avec Marmontel ses idées sur l'art dramatique en commentant l'art d'aimer; c'est là sans doute qu'elle reçut l'épître de Voltaire :

Toi que forma Vénus et que Minerve anime!

et c'est de là que, malgré sa cinquantaine bien sonnée, elle partit pour aller gouverner le margraviat d'Anspach. De cet « asile champêtre, » où « les jeux et les ris » s'empressaient autour de « la fille de Melpomène, » il ne restera bientôt plus qu'un souvenir constaté dans des actes de propriété. La maison sera jetée bas, et à la place on élèvera des pavillons exclusivement destinés à recevoir les enfans atteints de maladies transmissibles. Ce sera un grand bienfait, un bienfait de plus à inscrire au compte des fondateurs et des protecteurs de l'hôpital. La place est bonne, bien choisie, entourée d'arbres qui versent la fraîcheur et chassent les épidémies. On ne saurait trop développer le système de l'isolement : l'idéal serait que chaque espèce de maladie eût son hôpital particulier. C'est un rêve, je le sais; mais il n'est pas mauvais parfois de rêver tout éveillé.

Lorsque les enfans, en traitement dans leur division spéciale, sont reconnus scrofuleux ou anémiques, ce qui n'arrive que trop fréquemment pour les rejetons de la population pauvre de Paris, on les envoie au bord de la mer, à Berck, dans une maison

hospitalière qu'ont fondée, que possèdent et qu'entretiennent MM. Édouard et Arthur de Rothschild, en mémoire de leur père Nathaniel. C'est une propriété particulière, un établissement privé exclusivement attribué aux enfans israélites et situé non loin du grand hôpital bâti par l'assistance publique du département de la Seine. En vérité, l'on ne peut mieux faire, et la petite communauté juive, servie, guidée par des familles dont la bienfaisance est opulente, semble, comme un état dans l'état, s'être constituée en gouvernement indépendant et charitable pour porter plus efficacement secours aux infortunes dont son peuple est frappé. La richesse rend tout facile, certes, mais à la condition qu'elle ne se ménage pas et qu'elle donne spontanément la dîme, — le *maasser*, — aux malheureux.

Les services que l'hôpital israélite a rendus et rendra seront appréciés par ce fait que depuis sa création, — 5 juillet 1852, — jusqu'à ce jour, — 1er mai 1887, — il a reçu, hébergé, soigné 31,956 malades. On ne se contente pas de les admettre dans les salles, on donne des consultations gratuites où toute communion est admise, sans distinction d'origine. Les gens du quartier en profitent avec d'autant plus d'empressement que les médicamens prescrits, préparés à la pharmacie abondamment fournie de la maison, ne leur coûtent pas plus cher que la consultation. Les consultans sont si nombreux, ils encombrent tellement les salles qui leur sont réservées, que l'on s'est vu contraint, pour sauvegarder le service de l'hôpital proprement dit, de les limiter au chiffre quotidien de quarante. Cette organisation est postérieure à celle de l'hôpital et ne date en réalité que de 1858. Depuis cette époque, 205,110 consultations ont été données; les israélites, fort disséminés dans le XIIe arrondissement, n'en ont profité que dans la proportion de 3 pour 100. Une fois le service de l'hôpital assuré et celui des consultations terminé, la besogne des internes n'a pas pris fin, car ils ont reçu de leurs devanciers et accepté la charge d'aller dans ces quartiers populeux visiter les malades indigens qui répugnent à entrer dans les salles hospitalières ou qui n'y ont point été admis faute de place. Dans ce cas, c'est encore la pharmacie de l'hôpital Picpus qui fournit les médicamens. Si l'hôpital est exclusivement destiné aux israélites, il ne s'ensuit pas qu'il reste obstinément fermé aux malades des autres religions ou de la libre pensée. Tout individu victime d'un accident sur la voie publique est accueilli : jamais on ne se refuse à ce que le langage technique appelle l'urgence; le nombre des malades reçus de la sorte représente 4 pour 100 du total général. On est très libéral et généreux à leur égard. Sur leur demande ou sur celle de leurs

familles, ils sont assistés par les sœurs de charité ou par les prêtres de leur paroisse. Bien plus, en cas de décès, c'est la caisse, — la caisse israélite — de l'hôpital, qui pourvoit à tous les frais de la taxe municipale, du service religieux et du convoi. Ceci démontre à quel point est poussé le principe de la gratuité dans cette maison. Lorsqu'un malade guéri la quitte, il n'est point abandonné; on admet que la faiblesse peut subsister encore, que la convalescence n'a pas fait place à une santé solide. Deux fondations spéciales permettent de prolonger le repos et de ne pas être immédiatement ressaisi par la nécessité de pourvoir aux besoins de l'existence : l'une (Betty de Rothschild) est destinée aux personnes qui ont séjourné moins de quinze jours à l'hôpital ; le secours varie de 5 à 10 francs; l'autre (André-Gustave de Rothschild) s'adresse aux malades que l'hôpital a gardé plus de deux semaines; la somme à laquelle ils ont droit oscille entre 25 et 100 francs. Donc le système de bienfaisance hospitalière est complet, et j'ajouterai irréprochable.

Cet hôpital, que créa James de Rothschild, qu'entretiennent le revenu des valeurs qui lui ont été attribuées et une subvention annuelle d'environ 80,000 francs fournie par la communauté israélite de Paris, communique, à travers un jardin, avec l'hospice des Incurables. C'est une fondation particulière due à Mme James de Rothschild, qui l'a fait construire, a pourvu aux frais d'installation et a légué une rente de 800 francs à chaque lit. La maison, telle qu'elle est aujourd'hui, a été inaugurée le 15 novembre 1877, au jour anniversaire du décès de la bienfaitrice dont la générosité a permis d'hospitaliser soixante-dix infirmes incapables de gagner leur vie et accablés par ces maux incompréhensibles qui mettent l'homme de pair avec la brute. La matière n'est point décomposée, c'est tout ce que l'on en peut dire ; elle souffre, elle se déforme, elle subit toutes les exigences animales, mais le plus souvent rien ne l'éclaire, et l'âme qu'elle renferme semble s'être endormie derrière les brouillards qui l'ont enveloppée. Là j'ai retrouvé le lamentable troupeau des incomplets, voiturés dans de petits chariots, se traînant sur des béquilles, amputés de quelques membres par les scrofules, ankylosés par la goutte, qui apparaît sur leurs mains en soulèvemens crayeux; à les voir inutiles à eux-mêmes, incommodes aux autres, exclus de la vie réelle et repoussés dans les limbes de toutes les infériorités, il est impossible de ne point penser aux êtres charmans, aimés, indispensables, qui sont partis trop tôt, et de ne point se révolter contre la férocité de la nature. Il est, ici-bas, plus d'une énigme cruelle, et celle-là n'est pas la moindre. Soixante-dix malheureux, dont trente-trois hommes et trente-sept femmes, vivent là à l'abri de tout péril, bien nourris,

bien logés, bien couchés, bien nettoyés et dans la liberté relative qu'autorise leur état. Un personnel de dix infirmières et infirmiers, conduit par une infirmière en chef qui me paraît fort experte, en prend soin. Leur préau est un jardin garni de bancs où ils vont chauffer leurs infirmités au soleil et se traîner au grand air lorsque le temps le permet. Aux jours de temps maussade, ils se tiennent dans des galeries percées de larges baies par où pénètre la clarté, car on sait que ces vieilles plantes humaines contournées et biscornues ont besoin de lumière pour ne point tomber en langueur. Çà et là, sur les murailles, quelques champignons de bois font saillie : ce sont les points de repère à l'aide desquels les aveugles peuvent se guider.

La salle de bains est aménagée d'une façon presque luxueuse et munie d'appareils spéciaux, très bien combinés, dont l'usage est fréquent, pour ne pas dire incessant, car ils sont destinés aux infirmes, dont certaines fonctions s'exercent malgré eux et comme à leur insu ; la moitié au moins des pensionnaires est réduite à cette abjection ; il faut les surveiller de près et les changer de langes comme des enfans nouveau-nés. Les dortoirs sont vastes, avec un cube d'air suffisant et des lits sagement écartés les uns des autres ; il est rare que le repos y soit troublé, car l'hospice n'admet point les épileptiques, qui sont une cause d'accidens pour les autres comme pour eux-mêmes. Les plus ingambes de ces pauvres êtres sont logés au premier étage ; l'escalier est muni d'un « chemin » en sparterie qui permet d'éviter les chutes, précaution excellente que je voudrais voir appliquée dans toutes les divisions de ce groupe de constructions hospitalières, car les escaliers en bois de chêne, cirés, luisans, glissans, sont périlleux pour les malades, les incurables et les vieillards. Un moment attendu toujours avec impatience est celui des repas, qui se prennent dans un réfectoire lambrissé, muni de tables en marbre, outillé de vaisselle d'étain et que préside l'infirmière en chef, chargée de distribuer les portions. L'ordre est parfait et la propreté vraiment supérieure ; on dirait qu'à cet égard on y met une coquetterie qui ressemble à une protestation contre une opinion accréditée.

La paralysie, la cécité, la myélite, l'hémiplégie, l'arthrite persistante, ont envoyé là leurs victimes, au milieu desquelles on compte sept ou huit idiots dont la face hébétée rit et pleure sans motif ; les idiotes se dandinent avec des grâces de chien savant, les idiots sont plus refrognés. Les unes et les autres ne parlent guère ; ils grognent, ils geignent, ils gloussent, ils ont des mouvemens circulaires de la tête qui rappellent ceux des oiseaux de nuit. L'un de ces malheureux frappés d'imbécillité est accablé de rhumatismes ; il est barométrique : lorsqu'il se plaint, étire ses membres et se

débat contre des souffrances qu'il éprouve sans les pouvoir exprimer, on peut prendre un parapluie pour sortir, car l'ondée ne va pas tarder à tomber. Je n'aperçois pas un seul cul-de-jatte; en revanche, voici un homme qui n'est pas vieux et que l'ankylose a saisi; elle lui a pour ainsi dire pétrifié les articulations coxo-fémorales, et il ne peut marcher qu'à quatre pattes; les cuisses et les jambes étant naturellement plus longues que les bras, son dos forme un plan très incliné qui lui ôte même l'apparence d'un animal. Pour l'asseoir, on le met d'aplomb, appuyé, — calé, — d'un côté contre la muraille; si on le pousse, il tombe tout d'une pièce, raide, inflexible comme un mannequin en bois. Il n'est pas triste, il a le mot pour rire, il aime la vie. Grand bien lui fasse! Près de lui se tient un grand gars solide, dont les larges épaules semblent indiquer la force; il est réduit à l'impuissance par une contracture des mains, que l'on n'ouvrirait pas plus que celles des statues de bronze; il ne peut agir qu'à poings fermés, ce qui le condamne à l'inaction. Dans un angle de la galerie, un homme très jeune est réfugié, comme s'il évitait ses compagnons et recherchait la solitude; il est vêtu d'une blouse bleue et porte une calotte de soie noire rabattue jusque sur ses sourcils. Au bruit de nos pas, il ne s'est point retourné; il lèche l'index de sa main droite, l'examine attentivement et le passe sur l'index gauche, puis il recommence; parfois il interrompt son geste maniaque, regarde le plancher, y découvre un grain de poussière, un fragment de paille, une plume échappée d'un oreiller; alors il se baisse, ramasse cette scorie oubliée par le balai du nettoyage, la saisit rapidement, la porte à sa bouche et l'avale en souriant avec satisfaction. On peut lui appliquer ce que le Psalmiste a dit des idoles qui ont des bouches et ne parlent pas, des oreilles et n'entendent point. Il est sourd, il est muet, et, par surcroît, il est idiot. Malgré sa cervelle obtuse et privée d'entendement, je crois que, s'il a traversé la maladrerie de Bicêtre, il a su apprécier la maison qui l'a recueilli.

Elle est de dispositions ingénieuses, cette maison, bien appropriée à son objet et faite pour des incurables; on voit qu'elle a été conçue et exécutée dans un dessein déterminé, et qu'elle n'a pas été utilisée, vaille que vaille, comme tant d'autres établissemens de même nature que l'on a installés dans d'anciens couvens et d'anciens châteaux. L'art des aménagemens a réalisé de grands progrès depuis une trentaine d'années; cet hospice suffirait à le démontrer et fait honneur à M. Aldrophe, qui l'a élevé, mais qui s'est surpassé en construisant la maison de retraite où les vieillards reçoivent l'hospitalité définitive. C'est le modèle du genre. Dans toutes les œuvres analogues que j'ai étudiées, — municipales, laïques, religieuses, — je ne vois rien qui lui soit comparable. Elle est ex-

ceptionnelle. Elle est le produit d'une minorité riche qui a voulu affirmer son amour du bien et le souci qu'elle a d'elle-même. Elle a été bâtie pour remplacer la division consacrée, dans le principe, aux vieillards, et qui rapidement était devenue insuffisante. Quoique fondée en grande partie par la famille de Rothschild, elle n'en reste pas moins, comme l'hôpital, entretenue par les souscriptions que recueille le comité de bienfaisance israélite. Ses débuts, par suite des circonstances désastreuses que notre pays traversait, se manifestèrent en dehors de la communauté juive; ils furent patriotiques et d'un intérêt général. La maison venait d'être terminée, on commençait à la meubler, mais nul vieillard n'y avait encore été admis, lorsque éclata la guerre de 1870. Au milieu du mois de septembre, Paris était investi, l'ennemi battait l'estrade à nos portes, les combats d'avant-postes étaient fréquens et précédaient les batailles décevantes; la guerre faisait son office et blessait les hommes, en attendant que la famine aidée par le froid les décimât. La maison fut bientôt convertie en ambulance, on installa des lits, on fit provision de linge à pansement et l'on se tint prêt à venir en aide aux combattans; Israël arbora la croix rouge et ne s'épargna pas. Après la période d'investissement vinrent la révolte, la commune, le siège, les luttes impies, les incendies, les massacres; ouverte à tous, la maison reçut, en ces heures exécrables, quatre cent quatre-vingt-trois malades et blessés dont le séjour, la nourriture et le traitement n'appauvrirent ni la caisse de la municipalité ni celle de l'état, car tous les frais de cet hôpital militaire improvisé furent supportés par l'administration consistoriale israélite de Paris. Rendue à sa destination primitive, la maison était pleine, lorsque je l'ai visitée, au mois de mai dernier, et les quatre-vingt-six lits qu'elle contient étaient occcupés. Suffisent-ils à la population juive indigente et caduque? Non pas; en ce moment, plus de cent postulans, dont un tiers d'octogénaires, frappent à la porte et attendent.

Un énorme promenoir couvert, prenant jour sur le jardin, abrite les pensionnaires et leur permet l'exercice lorsque le mauvais temps les retient au logis. Nulle séparation entre les sexes; le promenoir, comme le préau, est commun aux hommes et aux femmes; on peut causer ensemble du « bon vieux temps, » se rappeler les heures de sa jeunesse et revivre son passé en le racontant. Les vieux Manassès ramassent la canne des vieilles Salomé, et l'on échange des prises de tabac sympathiques. Chante-t-on le Cantique des cantiques? j'en doute; les Sulamites ne pourraient plus dire : *Sum nigra sed formosa;* je les ai trouvées blanches, ridées et d'une beauté contestable; quant aux « bien-aimés, » il m'a semblé qu'ils n'étaient semblables ni aux chevreuils ni aux faons des biches. Les

a-t-on célébrés autrefois : « tour d'ivoire et tour du Liban? » Qu'importe! Je les regarde aujourd'hui, inclinés par l'âge, décrépits, comptant les jours qui leur restent à vivre, mais de bonne tenue, proprets, empressés à saluer; les hommes fraîchement rasés, les femmes portant des bonnets d'où tout vestige de coquetterie n'a point disparu. Dans ce milieu où les meubles reluisent, où les parquets sont éclatans, où les pensionnaires semblent sortir de leur cabinet de toilette, ma pensée se reporte malgré moi au temps de mes voyages en Orient.

Je revois Hébron, le quartier juif de Jérusalem, Safeth, qui fut Bétulie, et je me rappelle mon séjour à Tibériade, dans cette ville si encombrée d'immondices, si repoussante de saleté, que j'allai dormir dans la cellule d'un ancien bain abandonné. Les israélites de toute provenance semblaient s'y être donné rendez-vous dans les masures qui bordent le lac; il en était venu d'Algérie, de Russie, d'Allemagne, de Pologne. Vêtus de souquenilles apportées des pays d'où ils émigraient, coiffés du bonnet de fourrure, du vieux chapeau effondré ou de la calotte noire, couvert de houppelandes, de redingotes à brandebourgs ou de robes orientales serrées de la ceinture de laine, ils figuraient un Ghetto universel où toutes les misères sordides se seraient réunies. Maîtres de la petite ville, sans autre surveillance que la leur, toujours menacés par les incursions des Arabes maraudeurs, exposés à toutes les vexations musulmanes, ils vivaient là, dans la métropole des ordures, parmi la vermine, au milieu du bourdonnement des mouches, en présence d'un admirable paysage, en marge d'un lac qui ne leur servait pas aux ablutions et dont ils ne savaient pas profiter, car je n'y aperçus qu'une barque incapable de contenir plus de trois personnes. Ces pauvres êtres, sans souci d'eux-mêmes, étaient si différens de ceux que je voyais dans cet asile de la vieillesse, que je me suis demandé s'ils étaient de la même race, et que j'ai admiré les miracles que peut accomplir le contact de la civilisation. En cette maison, la civilisation est représentée par le directeur, M. Weill, ancien interne de nos hôpitaux, qui a la haute main sur les trois établissemens contigus et qui, en matière d'hygiène ou de soins méticuleux, ne tolère pas une négligence. On peut, comme je l'ai fait, pousser les portes les plus secrètes, on reste surpris et presque reconnaissant d'une propreté à laquelle d'autres institutions similaires ne nous ont point accoutumés.

Des salles qui font à la fois office de fumoir et de salon de conversation reçoivent les plus valides au cours de la journée. On s'y défie sur le damier, on agite les dés dans les cornets du jacquet, on se passionne pour les parties de dominos à quatre, et le temps passe. On ne tolère point les cartes, ni pour les jeux de hasard, ni pour

les jeux de commerce : c'est le bon moyen d'empêcher les querelles et d'empêcher ces vieilles gens d'en venir aux mains ou aux béquilles. On cause avec animation dans les fumoirs, où il y a beaucoup de pensionnaires; dehors, le temps est dur, froid, avec des rafales de pluie et de grêle, aussi est-on resté à l'abri, à la chaleur, et n'a-t-on pas profité de la liberté, qui est la règle de la maison. Chaque jour, les portes sont ouvertes de huit heures du matin à huit heures du soir : sort qui veut; hospitalité et captivité sont deux mots de signification différente; on le sait à la direction, où l'on ne refuse jamais l'autorisation de prolonger l'absence, lorsque l'on croit que nul inconvénient n'en peut résulter pour le vieillard. Là tout est paternel et très adjuvant; on ne serait pas exagéré en disant que l'on s'est efforcé de constituer la vie de famille, ce qui, malgré le nombre restreint des pensionnaires, n'est pas toujours facile. Un oratoire est commun aux trois maisons; est-on astreint aux services religieux et y exige-t-on de l'assiduité? je ne l'ai point demandé, mais je crois que là on n'ignore pas le proverbe russe qui dit : « On peut vivre sans père et sans mère; on ne peut pas vivre sans Dieu. »

Lorsque j'ai traversé le réfectoire, on mettait le couvert pour le repas prochain. Ici plus de plats ni de gobelets d'étain, comme pour les incurables, que leur maladresse et leurs mouvemens désordonnés condamnent à l'usage des objets peu fragiles : vaisselle de porcelaine, verres en cristal, couverts d'alfénide ou de ruolz. Devant chaque place, un carafon de vin joyeux, contenant un demi-litre, qui est la consommation de la journée; je remarque, sans étonnement, que les carafes d'eau sont rares. Au-dessous de la suspension qui porte les becs de gaz, on a fixé une sorte de petite roue horizontale percée de sept trous et que l'on peut atteindre de la main. Le vendredi soir, à l'heure où commence le repos du jour consacré, les vieilles et les vieux ne laissent à nul autre la joie d'en faire jaillir sept lumières, en vénération de la parole du Dieu qui, dans l'Exode, a dit à Moïse : « Tu feras les sept lampes. » Dans les églises, dans les temples, dans les synagogues, on substitue le gaz à l'huile et à la cire; c'est une économie; est-ce un progrès? A quand la lumière électrique? Je ne me la figure pas brillant aux côtés du tabernacle et élevée à la dignité de cierge pascal.

La distribution de la maison a été si bien ordonnée que chaque pensionnaire a sa chambre à lui, pour lui seul, c'est-à-dire une retraite dont il est le maître, où il peut se réfugier, où nul n'a le droit de venir le troubler, où il se repose, rêvasse, se souvient quand bon lui semble. Cela est inappréciable et constitue un bienfait de premier ordre. Elles sont charmantes, ces chambres, avec table, fauteuil, armoire, tabouret; chacune d'elles a sa bouche de chaleur et

sa sonnette électrique correspondant à un tableau placé dans un couloir, où jour et nuit des filles de service sont en permanence; un bec de gaz allumé de l'extérieur, garanti à l'intérieur par un solide cristal bombé, donne la clarté nécessaire; chaque lit est garni d'un édredon et de deux oreillers. C'est mieux que du confortable, c'est du luxe, et plus d'un vieillard qui termine ses jours dans cette bonne maison y trouve des jouissances que sa vie n'a jamais connues. Aucun objet de toilette dans ces chambres claires et dominant la verdure des préaux; je m'en étonne, et l'on me conduit à un lavabo bien outillé, mais où les ablutions se font en commun. Pour des gens très âgés et de mains débiles, il y avait inconvénient à leur laisser le libre usage des cuvettes et des pots à eau, je le crois; mais je crois surtout que l'on a voulu s'assurer par une surveillance facile que les soins de propreté personnelle n'avaient rien de trop sommaire, et l'on a sagement fait. Quarante chambres pour les hommes, quarante chambres pour les femmes, six chambres à deux lits pour les ménages, pour ces Philémon et ces Baucis de l'indigence qui ont vieilli ensemble, qui ont souffert côte à côte, et qui veulent mourir l'un près de l'autre. J'entr'ouvre une porte : la vieille femme dort écroulée sur un fauteuil, son vieux mari marche sur la pointe du pied pour ne la point réveiller. La richesse est enviable qui permet de faire tant de bien et si intelligemment. Tout est gratuit dans cet asile, et je ne répondrais point qu'on ne fournît des vêtemens à ceux qui en manquent. Chaque lit a été l'objet d'une fondation particulière, instituée par la famille Rothschild et par divers membres de la communauté israélite de Paris. La somme, une fois versée, qui forme le capital dont le revenu est affecté à l'entretien de chacun des lits, a varié selon le renchérissement successif des denrées et l'abaissement des valeurs monétaires produit par l'abondance des métaux monnayables; au début, 10,000 francs, puis 12,000; aujourd'hui, 15,000, qui déjà sont devenus insuffisans et devraient être portés à 18,000, sinon à 20,000, afin de sauvegarder les intérêts de l'administration et de n'avoir rien à modifier dans cette organisation supérieure à tous les degrés. Les soins sont tels et les précautions sont si bien prises que, dans chaque couloir, je remarque un poste d'eau accosté de ses tuyaux prêts à être gréés, sans compter les boîtes d'extinction, qui sont disséminées en tout endroit où l'on a pu les placer.

Les trois maisons, — hôpital, incurables, retraite, — profitent d'un immense jardin, — je dis immense, parce que nous sommes à Paris, — qui a été divisé en autant de préaux que l'on compte de divisions; les hommes, les femmes, les enfans malades ont chacun le leur, comme les incurables et les vieillards. Des allées sablées, garnies de bancs, circulent à travers des parterres où le printemps tardif n'a point encore épanoui les fleurs; les murs mi-

toyens sont revêtus de lierre ; il me semble que l'on a essayé de masquer et même de détruire l'aspect morose qui attriste la plupart des établissemens hospitaliers, surtout lorsqu'ils sont de création récente et que les plantations forestières y sont encore à l'état de baliveaux. Je me figure que, vers 1850, ce terrain contenait de vieux arbres que l'on a conservés pour le plus grand bien des malades. Un préau, — celui, je crois, qui est réservé aux femmes, — contigu à la maisonnette de Mlle Clairon, est orné d'une allée un peu courte, mais très large, bordée de marronniers de toute beauté. Je les ai admirés ; ils versent l'ombre autour d'eux ; ils forment une salle de verdure fraîche, arrêtant les rayons du soleil, propice au repos, conviant à la santé, qui doit être un lieu de prédilection pour les convalescens. Je me figure que, dans les jours de tiède température, la pauvre petite névropathe, dont les sanglots m'ont remué le cœur, aime venir y pleurer, et qu'elle prend les arbres à témoin de ses douleurs qui, pour être imaginaires, n'en sont pas moins réelles, puisqu'elles la font souffrir.

III. — LE REPOS ÉTERNEL.

Il est dit au sixième chapitre des Proverbes : « La fortune du riche, c'est sa ville fortifiée ; ce qui consterne les pauvres, c'est leur dénûment. » Il me semble que la ville fortifiée a incliné ses ponts-levis pour faire place au pauvre et soulager son dénûment. Malgré toutes les infortunes qui ont été, sont et seront secourues dans les trois établissemens où j'ai conduit le lecteur, il en est bien d'autres encore, poignantes et vivaces, que la maison de retraite, l'hôpital, l'hospice des incurables ne peuvent recueillir. Elles retombent à la charge du comité de bienfaisance israélite, où ce devoir de charité n'est jamais répudié. L'organisation de ce comité est aussi complète que possible et forme, au milieu de la communauté, une administration à part, assez semblable, proportions gardées, à l'assistance publique, qui, tout en relevant de la préfecture de la Seine, possède sa fortune particulière et agit sous sa propre responsabilité. Indépendamment des donations, des legs, des souscriptions, des offrandes déposées dans la bourse des quêteuses, la caisse de bienfaisance est alimentée par une loterie annuelle dont le produit reste invariablement fixé entre 80 et 90,000 francs nets, sans frais d'achat, car les lots sont gratuitement fournis. Depuis le 26 janvier 1887, le comité de bienfaisance israélite est reconnu établissement d'utilité publique. Ce titre est justifié par les services rendus, qu'il suffira d'énumérer pour en démontrer l'importance : — secours réguliers et mensuels aux indigens inscrits ; — secours

temporaires aux indigens non inscrits et aux indigens de passage ; — secours de rapatriement; — distributions extraordinaires à l'occasion des fêtes religieuses ; — distribution de combustibles en hiver; — fourneaux alimentaires (300,000 portions annuellement); — secours aux femmes en couches, distribution de layettes ; — distribution d'alimens chauds et de vêtemens aux enfans des écoles primaires (environ 2,000) ; — distribution de vêtemens aux enfans qui célèbrent leur initiation religieuse (de 150 à 180 par an); — distribution de machines à coudre aux ouvrières; — caisse de prêts (le maximum est de 100 francs) ; — service des enfans assistés ; les orphelins et les enfans abandonnés, non recueillis dans les orphelinats, sont placés dans des familles auxquelles on paie une pension variant de 20 à 40 francs par mois. Autour de cette charité, que l'on pourrait qualifier d'officielle, gravitent une quarantaine de sociétés de secours mutuels qui toutes concourent dans une mesure appréciable à soulager la misère israélite.

Deux fondations spéciales ressortissant au comité me semblent mériter une mention particulière ; la première est l'œuvre des loyers, destinée à assurer la jouissance d'un logement à des familles que l'indigence a visitées. Bien des juifs sont pauvres à Paris ; le petit métier qu'ils exercent les empêche de mourir de faim, mais ne leur permet de faire aucune économie : le gain quotidien est absorbé par les exigences quotidiennes. Pour eux la question des loyers est capitale, car les petits locataires n'ont point à compter sur la mansuétude de leurs propriétaires ; le jour du terme est redoutable : paie ou va-t'en ! D'autre part, l'israélite, plus que tout autre, est exclusif, il aime son chez soi ; le *home* lui est sacré, il s'y réfugie, il s'y console, il y reprend courage et, quelque malheureux qu'il soit, ressaisit l'espérance lorsqu'il y fait briller les sept lumières. La promiscuité des garnis lui fait horreur, car presque toujours l'étranger lui est hostile ; en outre, son péché lui suffit et il redoute celui des autres. A Paris, il s'est cantonné ; tandis qu'Israël opulent a bâti ses demeures dans les plus beaux quartiers, Israël misérable a ses lieux d'élection vers la rue Mouffetard, vers le Temple, vers les rues Saint-Maur et de la Roquette, et surtout vers la zone étendue entre la rue Saint-Antoine et l'ancien hôtel Saint-Paul, sur les terrains où s'allongent les rues du Petit-Musc, Beautreillis, des Lions, de la Cerisaie, qui, par leur nom, rappellent les différentes divisions des jardins de Charles VI. Ils vivent là sans grand bruit, et acquittent régulièrement leur loyer, car c'est le comité de bienfaisance qui le paie pour eux. La moyenne des locations auxquelles on pourvoit de la sorte est de 240 francs par an. C'est entre les mains du propriétaire ou du portier que le montant du terme est remis, et jamais au locataire, car il ne faut tenter personne,

pas même les descendans de Ruben et de Nepthali, que le souvenir de la grappe de Chanaan pourrait engager à aller la chercher, en bouteilles, chez le marchand de vin. Plus de soixante familles trouvent ainsi la sécurité du logis, et doivent peut-être à la charité de leurs coreligionnaires d'échapper aux hasards du vagabondage. Toute femme pauvre, devenue veuve dans l'année, est adoptée d'office par l'œuvre des loyers, qui étend de préférence sa protection sur les vieillards, sur les malades et sur les ouvriers qu'une blessure accidentelle ou un chômage a fait sortir de l'atelier. En dehors de cette action officielle, le comité exerce une action officieuse dont il garde le secret, le secret du confesseur. Parfois, à la suite de circonstances imprévues, d'affaires mal engagées, de maladie persistante, une famille honorable, bien posée, comme l'on dit, se trouve réduite à une condition précaire qui dépasse la gêne et côtoie l'indigence. Dévoiler cette situation, c'est nuire au crédit et mettre obstacle à un relèvement possible, sinon probable. Dans ce cas, c'est généralement le grand-rabbin qui reçoit la confidence et s'empresse de parer à des éventualités cruelles. Est-ce au comité qu'il s'adresse? je ne puis l'affirmer ; j'imagine plutôt qu'il va trouver un de ceux qui ont « une ville fortifiée, » et qu'il en reçoit, sans longues explications, la somme nécessaire au salut du « pauvre honteux. » Le loyer est payé, et si l'on y ajoute de quoi tenter de nouveaux efforts, je n'en serais pas surpris.

La seconde fondation dont je vais parler ne s'occupe plus des choses de ce monde ; pour ceux qui en profitent, le logement est définitif; il reste clos à jamais et ne s'ouvrira qu'au jour où la trompette de l'ange sonnera la diane au-dessus de la vallée de Josaphat: c'est l'œuvre du repos éternel, à côté, mais en dehors de laquelle fonctionne une société mutuelle appelée « la terre promise ; » toutes deux ont pour but et pour résultat de donner à l'israélite pauvre, que la vie vient de délaisser, les prières prescrites par la Loi, un cercueil et une place isolée dans le cimetière, qui est la maison des vivans : *Beth-Haïm*. Dormir seul son dernier sommeil, cela paraît facile au premier abord ; mais dans une ville comme Paris, où les terrains se paient à poids d'argent, où les concessions perpétuelles et privilégiées ressemblent à la prison cellulaire des cadavres, où, sans respect pour l'être humain, sans souci de l'hygiène, en entasse les morts dans la fosse commune, il en coûte cher de réserver sa tombe, et bien des gens ne peuvent se donner le luxe d'une sépulture personnelle. Or le juif y tient, par croyance, par dégoût de la promiscuité des décompositions, et par ce sentiment commun à tous les hommes qui espèrent échapper à l'anéantissement de leur individualité. Or entrer dans « les tranchées gratuites, » c'est se perdre au milieu de la foule et y disparaître. En

cela, l'israélite n'a rien de particulier, nous sommes tous ainsi, et nous avons tant aimé notre « moi » que nous voudrions lui assurer une personnalité indéfinie, même lorsque l'on sait que toute personnalité matérielle est destinée à se confondre dans l'universalité des choses. J'ai connu à la Salpêtrière une bonne femme qui, à force de mettre sou sur sou, était parvenue à réunir la somme nécessaire à l'achat d'une concession perpétuelle; pendant bien des années, elle se priva de tout, sans murmure et avec courage, parce que, selon son expression, elle ne voulait pas aller « bouillir dans la grande marmite, » c'est-à-dire être versée dans les pourritures de la fosse banale.

Toute religion a entouré la mort d'un appareil grandiose, où la terreur et l'espérance font tour à tour entendre leur voix. La vie terrestre vient de finir, la vie d'outre-tombe s'est ouverte, car nulle révélation n'admet, comme dit Montaigne, « cette opinion si rare et incivile de la mortalité des âmes ; » tout en promettant à « l'esprit » des destinées supérieures, on prie sur le corps qui lui a servi d'habitacle et on lui rend une sorte de culte. On dirait que la mort efface le souvenir du mal et ne laisse subsister que celui du bien. Que de vivans haïssables et détestés sont devenus sacrés au lendemain de leur dernier jour! A Rome, on déifiait les empereurs aussitôt après leur décès; j'imagine que l'on témoignait ainsi la joie que l'on éprouvait d'en être délivré.

Le judaïsme, auquel le catholicisme, l'orthodoxie grecque, l'islamisme, le protestantisme dans toutes ses communions, ont tant emprunté, a environné la mort de cérémonies particulières qui diffèrent des nôtres et qu'il n'est point superflu de faire connaître : elles rentrent dans notre sujet, car elles nécessitent, pour les pauvres, l'intervention secourable du comité de bienfaisance. Lorsqu'un israélite fervent en sa croyance, soumis à la Loi et respectueux des prescriptions du Talmud, sent venir sa dernière heure, il doit, s'il a conservé la lucidité de son intelligence, confesser à haute voix ses péchés les plus graves et mêler sa prière à celles des assistans : « Je reconnais, ô mon Dieu, ô Dieu de mes ancêtres, que ma guérison et ma mort sont entre tes mains, car dans ta main est le souffle de tout être vivant ! » Lorsque les personnes présentes s'aperçoivent que l'agonie touche à son terme, elles disent ensemble : « L'Éternel règne, l'Eternel a régné, l'Éternel à jamais régnera; l'Éternel est un ! » Quand le malade a rendu le dernier soupir et que l'on a constaté le décès en posant une plume de duvet sous la lèvre supérieure, chacun s'incline et dit : « Louanges au juge équitable ! » Dès lors commencent les prières qui doivent durer pendant sept jours, qui sont les « jours d'Abel; » souvenir du premier meurtre, aïeul des guerres où la bête humaine se com-

plaît et qui feraient croire que le souffle divin, dont fut animé le moule d'argile, s'est évaporé dès l'aurore de la création. Ces prières doivent être récitées en assemblée, c'est-à-dire par dix personnes au moins. C'est l'œuvre du repos éternel qui envoie, à ses frais, les pleureurs dont la fonction est de louer le défunt, de consoler les survivans et de prier avec eux. Pendant les jours d'Abel, tout travail est interdit; donc nul gain; le comité y supplée par ses aumônes.

La purification du corps se fait au cimetière même, dans un pavillon spécial dit la maison des purifications. Le cadavre placé sur une dalle, couvert d'un drap blanc, est lavé avec soin, puis aspergé d'une ablution comprenant environ neuf litres d'eau; lorsqu'il a été essuyé, il est coiffé d'un ample bonnet de toile blanche, puis vêtu d'une chemise, d'un caleçon et d'une large robe blanche serrée aux reins par une corde. Le corps est alors déposé dans le cercueil, où le plus proche parent du défunt lui met aux pieds des chaussons de toile blanche: symbole et souvenir de l'Exode, alors que les pieds chaussés et la ceinture aux reins, debout, ils mangèrent l'agneau avant de quitter la terre de servitude et de faire la première étape de leur longue route vers la terre promise. C'est alors que les membres de la famille immédiate devraient déchirer leurs vêtemens, du côté droit s'ils pleurent leur père ou leur mère, du côté gauche s'ils n'ont qu'un collatéral à regretter. Cette cérémonie tout orientale n'est pas tombée en désuétude, mais elle a été simplifiée; on se contente aujourd'hui d'un simulacre; autrefois, au temps des royaumes d'Israël et de Juda, on lacérait les longs vêtemens que portaient les ancêtres; aujourd'hui, on coupe l'angle du revers de l'habit. Lorsque le cercueil est fermé, il est descendu dans son sépulcre individuel, sans contact possible avec les bières voisines. Pour les riches qui possèdent des tombes, c'est fort bien; mais pour les pauvres qui ne laissent même pas de quoi acquitter la taxe municipale et payer le transport à « la maison des vivans, » ce serait impossible, si le comité directeur de l'œuvre du repos éternel n'était propriétaire d'un certain nombre de concessions à perpétuité, ouvertes de dix-huit cases séparées les unes des autres, disposées à peu près comme les tiroirs d'une commode et qu'il livre gratuitement à son peuple indigent. Grâce à cette précaution inspirée par la foi, tout israélite pauvre peut mourir en paix, persuadé qu'il ne sera point mêlé à la tourbe des morts. Ce n'est pas sans peine que le judaïsme de Paris a obtenu l'autorisation de posséder, à deniers comptans, des concessions perpétuelles pour donner un asile suprême à ses coreligionnaires. Le conseil municipal fut saisi de la question le 31 mai 1879; on refusait aux so-

ciétés du repos éternel et de la terre promise le droit de faire inhumer dans la même sépulture des personnes n'appartenant pas à la même famille. On discuta longtemps ; à propos d'enterrement, on parla, sans rire, de propagande religieuse ; on dit même qu'en se montrant récalcitrant pour les israélites, on voulait « atteindre les associations catholiques dont l'esprit d'envahissement est à craindre. » On finit par s'arranger, sinon par s'entendre, et le comité de bienfaisance put offrir une dernière demeure, une demeure inviolée, à ses pauvres, après les avoir secourus pendant leur existence.

La cérémonie de la purification, qui se fait actuellement au cimetière, me semble destinée à disparaître et à être remplacée par une cérémonie analogue faite au domicile du défunt. Tout ce qui expose un rite funéraire à être contemplé, seulement deviné et commenté par la pensée, est déplaisant. La mort a quelque chose de mystérieux et de solennel qui doit être soustrait aux curiosités, aux interprétations, et je crois que, sous ce rapport, le judaïsme fera bien de renoncer à certaines traditions, assurément fort respectables, mais qui résultent des usages importés d'Orient plutôt que des prescriptions d'une loi révérée. Le corps doit être purgé de toute souillure et revêtu de vêtemens blancs, afin de se lever avec décence le jour où l'ange de la résurrection l'appellera, car Daniel a dit : « Ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront ; ceux-ci pour la vie éternelle, ceux-là pour l'opprobre, pour la honte éternelle. » Mais la purification ne perdra rien de sa valeur à être accomplie dans un appartement clos, loin des commentaires incrédules et moqueurs. Malgré les murailles, malgré les portes, malgré les séparations administratives, le cimetière est un lieu public, on ne doit qu'y cacher les morts. Les israélites du rite portugais, — *séphardi*, — en seront quittes pour faire sept fois le tour du cercueil dans une chambre au lieu de le faire dans la maison des purifications, et le mort n'en sera pas moins honoré, car le respect que l'on garde à son souvenir lui est surtout témoigné par les jours d'Abel, qui ne mettent pas fin au grand deuil, lequel doit se prolonger pendant un mois. A ce moment, les proches parens du défunt se rendent à la synagogue, y allument les lampes et distribuent des aumônes aux pauvres ; car tout, pour l'israélite, — les naissances, les mariages, les décès, les anniversaires, — tout est un prétexte à charité : je le répète, cette race est très bienfaisante.

Je crois bien que le désir de la communauté juive de Paris est d'avoir son cimetière particulier, à elle seule, loin de tout autre. Les traditions historiques l'y autorisent et nos lois ne s'y opposent pas. Pendant le moyen âge, les juifs eurent leurs cimetières distincts, rue Galande, rue de la Harpe, rue Pierre-Sarrasin ; sous le

second empire, lors de la percée des nouvelles voies de communication, on trouva, sur ces emplacemens, des pierres tombales couvertes d'inscriptions hébraïques qui ont été, je crois, déposées au musée de Cluny. A la fin du siècle dernier, deux champs de repos ont été achetés et consacrés par des israélites à la sépulture de leurs coreligionnaires. Ce fut Jacob-Rodriguez Pereire, agent des juifs portugais à Paris, qui résolut de créer un cimetière où, loin des autres communions, dormiraient à toujours les descendans d'Abraham; il avait compté sans l'esprit de secte, qui n'a pas plus épargné le judaïsme que les autres religions. Les difficultés que lui suscitèrent les juifs du rite allemand, — *aschkenasi*, — furent telles qu'il dut renoncer à son projet primitif et n'ouvrir la porte de « la maison des vivans » qu'aux adeptes du rite portugais. A cet effet, par contrat passé, le 3 mars 1780, devant Me Margantin, notaire à Paris, il se rendit acquéreur d'un enclos situé dans la Grand'Rue de La Villette. L'endroit était bien choisi, dissimulé derrière des constructions, échappant aux regards, presque mystérieux. C'est le cimetière portugais; il existe encore, rue de Flandres, n° 44, et j'eus de la peine à le découvrir lorsqu'il y a quelques années, j'étudiais l'organisation de nos cimetières. Je n'y pus ontrer, mais il me fut possible de l'apercevoir, grâce à la complaisance d'un locataire riverain, qui me permit de l'examiner de sa fenêtre. J'y vis une trentaine de tombes que les herbes ont envahies et que rongent les lichens. Il est, je crois, resté propriété particulière; à qui appartient-il? je n'ai pas réussi à le savoir : on m'a nommé la famille Sylveira et la famille Pereire, mais c'est un on-dit et je ne le répète qu'avec réserve.

Le rite portugais ayant un cimetière spécial, le rite allemand ne voulut pas demeurer en reste. Les premières tentatives faites par un certain Leifmann Calmer, seigneur de Picquigny, ou soi-disant tel, échouèrent par la faute même de l'intermédiaire, qui paraît avoir été un homme d'un esprit exclusif et vaniteux. Les israélites allemands, polonais, avignonais continuèrent à n'avoir point de lieu de repos particulier, jusqu'au jour où l'un d'entre eux, nommé Cerf Beer, acheta, le 25 avril 1785, auprès du Petit-Vanves, un terrain placé entre Châtillon et Montrouge. Dès lors, le rite allemand eut sa sépulture, et il en devint propriétaire en vertu d'un acte passé, le 24 octobre 1792, en l'office de Me Petit, notaire à Paris. Par ce contrat, Cerf Beer faisait donation « pure, simple et irrévocable » de ce terrain à « la nation juive. » Pas plus que le cimetière portugais, le cimetière allemand n'a disparu; on peut le voir au n° 94 de la Grand'Rue de Montrouge; il a reçu en garde quatre-vingt-six tombes, dont plusieurs sont ruinées. Sur l'une

d'elles, datée de l'an 5558, on lit : « Jeune homme, jouis de ta jeunesse; repose en paix dans le tombeau; au paradis, on dressera ton lit nuptial. » Le décret impérial du 23 prairial an XII (12 juin 1804), qui prescrivait la création de trois cimetières hors de Paris, qui réglait et règle encore la matière, ne mit pas immédiatement en interdit les champs des morts israélites. Le cimetière de Montrouge fut clos le 27 septembre 1809, et celui de La Villette, le 18 février 1810. A partir de cette époque, une partie du cimetière de l'Est (Père-Lachaise) fut réservée aux juifs, sans distinction de rites. Depuis lors, les concessions exclusives de terrains aux israélites dans les cimetières parisiens se sont multipliées : cimetière du Nord (Montmartre), 1823; cimetière du Sud (Montparnasse), 1853, 1858, 1875, 1881; cimetière de l'Est, 1863, 1865; cimetière d'Ivry, 1874. On est loin, comme l'on voit, des deux jardinets funèbres qui suffisaient, il y a cent ans, aux besoins de la population juive; celle-ci s'accroît tous les jours et, malgré l'hospitalité qu'on lui ménage à côté de nos morts, elle va bientôt ne plus savoir où enterrer les siens. Il faut lui faire de la place, ou plutôt lui accorder l'autorisation de quitter nos cimetières, d'en créer un où seule elle aura le droit d'entrer, de même que jadis, au temps de Salomon et de Jéroboam, seule elle avait le privilège de reposer dans la vallée de Josaphat.

Depuis que Paris, brisant le mur des fermiers-généraux, s'est étendu jusqu'aux fortifications, nos trois grands cimetières sont hors la loi; car le décret législatif de l'an XII a spécifié que tout cimetière serait rejeté au-delà de l'enceinte des villes. Tôt ou tard les champs du Père-Lachaise, de Montmartre et de Montparnasse disparaîtront, on les fermera et on transportera ailleurs les restes qu'ils recèlent, ainsi que de 1785 à 1787 on a versé aux Catacombes les débris mal contenus dans le charnier des Innocens. Pourquoi ne pas permettre, dès à présent, à Israël d'aller dresser ses tombes sur des terrains qui lui appartiendront et qui seront sa propriété particulière, comme le petit cimetière de Picpus est la propriété de quelques familles? Cela ne serait que conforme à la loi, car il est dit à l'article 15 du décret constitutif : « Dans la commune où l'on professe plusieurs cultes, chaque culte doit avoir un lieu d'inhumation particulier. » Le décret ajoute que, si la commune n'a qu'un cimetière, on le partagera en autant de parties qu'il y a de cultes différens. Cela est bon pour les petites villes, pour les villages, et ne peut convenir à Paris, qui, aujourd'hui, possède vingt cimetières, mais qui se comporte vis-à-vis des israélites comme pourrait le faire un simple chef-lieu de canton. J'ajouterai qu'une population de 45,000 âmes qui a ses temples, ses hôpitaux, ses

hospices, ses maisons de retraite, ses écoles, ses orphelinats, ses refuges, fondés et entretenus par elle, a le droit d'avoir son « lieu d'inhumation particulier, » pour parler comme le législateur de l'an XII. Quelle ampleur prendrait alors cette œuvre du repos éternel, qui est la suprême consolation des israélites indigens, et qui deviendrait alors la grande maîtresse des sépultures!

Le comité de bienfaisance a le droit de posséder, puisqu'il a été reconnu établissement d'utilité publique, et les terrains qu'il serait dans la nécessité d'acquérir ne seraient point trop considérables, car il résulte d'un document que j'ai sous les yeux qu'avec le système des concessions munies de dix-huit cases propres à recevoir un cercueil, un hectare suffit à quatre-vingt-dix mille inhumations. Est-ce que ce projet n'a pas de quoi tenter la générosité de quelques familles dont la richesse est célèbre? La veuve du roi Mausole, pour avoir élevé un tombeau, est entrée à jamais dans l'immortalité de l'histoire. Quel renom n'auraient pas dans Israël ceux qui le doteraient de la demeure où il pourrait à perpétuité dormir au milieu des siens, isolé comme il aime à l'être, sur une terre que nul « étranger » ne pourrait fouler! Puisqu'il a été délivré des lois d'exception qui l'ont régi pendant si longtemps, pourquoi ne fait-il pas effort afin de se libérer des promiscuités mortuaires auxquelles répugnent ses croyances, ses traditions et son orgueil? Une fois de plus, il démontrerait ainsi qu'il ne recule devant aucun sacrifice lorsqu'il s'agit d'affirmer sa vitalité. Tant que les morts seront l'objet d'un culte pieux, il est bon de ne rien épargner pour mieux vénérer leur mémoire. Le cimetière juif, séparé par un mur du cimetière banal, mais enclos dans la même enceinte, rappelle encore le Ghetto des temps passés; il est juste que les israélites aient leur cité des morts où seuls les gens de leur race et de leur culte pourront trouver asile, comme aux Indes anglaises les Parses, bien moins nombreux cependant que les juifs, ont leur « Tour du Silence, » isolée et loin des autres cimetières. Ce jour-là, Israël pourrait chanter avec le psalmiste : « Dieu rétablit les bannis dans leur maison et fait sortir les captifs de leurs fers! »

J'ai dit ce que la communauté de Paris fait en faveur de ses malades, de ses infirmes, de ses vieillards et de ses morts. Pour être complet, il me reste à dire de quels soins elle entoure les enfans, quelles précautions elle prend pour leur ouvrir les bonnes portes de la vie et dans quelle proportion elle vient au secours des misères du groupe social auquel elle appartient; c'est ce que j'essaierai bientôt.

MAXIME DU CAMP.

YAGA

ESQUISSE DE MŒURS RUTHÈNES.

DERNIÈRE PARTIE (1)

X.

Agenouillée sur la passerelle vermoulue et humide du ruisseau, Yaga, le battoir à la main, lavait le linge de la cure. L'eau claire, agitée sans relâche, lui renvoyait dans des cercles innombrables son image noyée et troublée. Une brise fraîche s'engouffrait dans ses larges manches retroussées et faisait courir un frisson sur sa peau hâlée. Yaga était songeuse : depuis trois mois que la mère d'Ilko l'avait si crûment admonestée, sa pauvre tête divaguait sans cesse; elle souffrait de sa position fausse vis-à-vis de Petro, et rien que l'idée de l'épouser la rendait folle, mais pourtant elle ne trouvait point en elle la force de le lui dire. Comment renverser d'un mot cette montagne de projets, tous ces plans d'avenir, caressés depuis si longtemps? Comment affronter la colère de son père, sans compter les reproches du révérend? Cent fois elle avait remué cette question dans son cerveau, cent fois elle avait eu sur les lèvres la phrase fatale, et toujours la crainte l'avait paralysée. Encore si elle

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

eût possédé ces fameux « neuf florins!.» mais sur ses gages on ne lui en devait encore que sept, sans compter qu'il lui en faudrait déduire les petites dettes contractées chez la juive de Stania.

Non, décidément, jamais elle n'amasserait une pareille somme; pourtant elle sentait bien que tôt ou tard il faudrait rompre, mais elle préférait éloigner le plus possible ce moment difficile. Alors, quand elle serait libérée... elle irait servir en ville,.. très loin,.. à Lemberg peut-être : on disait au village que les filles courageuses y trouvaient des places...

Et Ilko?.. Mais non, elle ne voulait pas penser à lui!.. Elle en refoulait énergiquement le souvenir au fond de son cœur : c'était un garçon fier, orgueilleux comme sa mère, moqueur,.. méchant;.. elle serait malheureuse avec un homme pareil... Et puis ne le détestait-elle pas?.. Du reste, elle ne l'avait plus revu, Dieu merci, depuis tantôt cinq semaines!.. Il avait quitté le village, sans doute:.. les bons éleveurs d'abeilles sont rares. Il sera allé chercher fortune au loin, pensait-elle, en lavant distraitement son linge.

Il était onze heures du matin, le soleil montait toujours. Là-haut, sur un ciel de turquoise, les brillantes coupoles cuivrées de la petite église ruthène découpaient leur silhouette de navet renversé. Plus bas, de l'autre côté du ruisseau, s'étendait le verger du château, planté de pommiers en fleurs et flanqué à droite d'une spacieuse allée de tilleuls où s'alignaient en bon ordre une quarantaine de ruches.

Un bourdonnement extraordinaire résonnait sous les arbres, et l'on apercevait dans la poussière brillante d'un rayon de soleil un grand amas d'abeilles, pendues en grappes, aux branches des tilleuls.

Soudain Yaga devint toute pâle : à travers les épaisses broussailles d'un taillis, elle avait reconnu Ilko; il s'avançait avec précaution, sans la voir, et il s'arrêta sous le tilleul où se balançait la grappe d'abeilles; là il rassembla en un petit tas des feuilles et des branches sèches, y mit le feu et surveilla attentivement les longues spirales de fumée bleue qui se confondaient avec la poudre d'or du soleil, et allaient doucement envelopper les abeilles dans des tourbillons enivrans.

Peu à peu, les paresseuses, engourdies, se rassemblèrent en une pelote plus compacte encore; alors Ilko, armé d'une longue gaule au bout de laquelle était fixé un tamis, secoua adroitement les branches d'arbres, et lourdement les mouches ivres vinrent tomber en masse dans ce tamis; puis, avec l'adresse d'un homme du métier, il saisit vivement la reine-mère et alla la déposer dans une ruche vide; approchant ensuite le tamis de l'ouverture, il y versa l'essaim inerte, qui peu à peu reprit sa vigueur. Ilko avait

opéré sans masque ni gants : à quoi bon? les abeilles n'étaient-elles pas ses enfans?

De l'autre côté de l'eau, Yaga, déguisée par l'épaisse jonchée, l'observait sans risquer un mouvement.

Quand il eut terminé sa besogne, il vint machinalement au ruisseau.

A l'approche de l'ennemi, la jeune fille sentit renaître toute son effronterie; prestement elle reprit sa palette abandonnée, et très bas d'abord, puis allant toujours *crescendo*, elle entonna d'une voix traînante une de ces plaintives rapsodies slaves qui affectent toujours les tons mineurs et se transmettent par tradition de famille en famille :

— Oye, Matka, je vais errer au loin,
Je veux quitter ma triste vie!
— Souffre, enfant, ces misères,
Dieu le veut, c'est la destinee!

N'y a-t-il plus de rivière pour me noyer?
N'y a-t-il plus de beaux gars à épouser?
La rivière est desséchée, les beaux gars sont décédés.
Dieu le veut, c'est la destinée!

Ilko avait atteint la berge; mais Yaga, qui s'en doutait bien, battait son linge plus énergiquement encore, toute prête à recommencer cent fois sa chanson plutôt que de lever les yeux.

Tout à coup, la voix courroucée du jeune homme la fit cesser brusquement :

— Je te défends de chanter, Yaga!..

Elle le regarda hardiment :

— Je chante où il me plaît... Le ruisseau est à tout le monde,.. peut-être...

— Tu as donc juré de me poursuivre partout;.. tu ne me laisseras même pas travailler en paix!..

Elle eut un haussement d'épaules :

— Quelles bêtises tu racontes! dit-elle tranquillement. Voilà des semaines que je ne t'ai vu...

Elle avait mis ses pieds dans l'eau et venait à lui.

— Garde tes chansons et tes œillades, tu n'en auras pas de trop pour payer le sac de florins que ton fiancé t'amasse.

Yaga le regardait toujours...

— Je n'aime pas Petro, dit-elle coquettement en secouant les gouttelettes qui perlaient à sa chevelure.

— Belle affaire! Est-ce qu'une fille comme toi a besoin d'aimer

pour se vendre? Tu trouveras toujours d'autres galans pour te consoler après.

— J'ai changé, je ne veux plus épouser Petro.

— Tu en as donc dépisté un plus riche? Le vieux Jacob, qui ferait marché de son âme pour un kreutzer,.. ou peut-être M. Pawlowicz, le propriétaire de la distillerie, qui te conduira le dimanche à la messe en briska et habillée en dame?.. Ou bien c'est l'économe allemand du château qui veut... te protéger... Mais gare à sa femme!.. Si elle l'apprend, elle t'étranglera.

— Ni les uns ni les autres, dit ironiquement la jeune fille, qui était parvenue à l'autre rive.

— Et qui donc alors? s'écria l'éleveur d'abeilles avec emportement.

Elle n'était qu'à un pas de lui; son visage s'éclaira d'une vive rougeur :

— Toi! dit-elle hardiment.

Et puis, toute confuse, elle vint cacher sa tête dans la poitrine du jeune homme.

Ilko la serra convulsivement contre lui. Dans l'effarement de son bonheur, il se demandait s'il ne rêvait pas. Yaga, cette belle Yaga, si dédaigneuse, si provocante, elle était là dans ses bras, sur son cœur; elle disait qu'elle serait à lui,.. sa femme,.. sa gospodyni ;.. elle n'irait pas habiter le toit maudit de ce Petro.

— Oh! Yaga, pourquoi tarder si longtemps à le dire?..

— Je n'osais!..

Ils s'assirent dans l'herbe haute.

C'était l'heure de midi; une brise légère balançait les tilleuls et les pommiers en fleurs. Partout des fleurs! De tous côtés montaient des parfums capiteux; c'était comme une griserie troublante qui enveloppait mollement les amoureux. A leurs pieds, le ruisseau coulait avec un petit clapotement, et dans les rayons dorés les mouches à miel dansaient des rondes en bourdonnant. Des centaines d'oiseaux piaillaient, sifflaient, gazouillaient sous les voûtes sombres du parc. La nature tout entière célébrait dans un concert immense les accordailles de Yaga et d'Ilko. Soudain une joyeuse sonnerie de cloches vint s'égrener dans la vallée et ajouter à l'allégresse générale.

— Elles sonneront bientôt pour nous, dit tout bas Ilko.

Yaga s'était levée brusquement.

— C'est Petro qui sonne, dit-elle.

— Eh!.. qu'importe le sacristain, à présent. Qu'il sonne,.. je t'embrasserai autant de fois que sa cloche tintera!..

— Oh!.. non, non!.. Ilko,.. au nom du ciel,.. je t'en prie!..

Mais il la prit follement dans ses bras et couvrit de baisers ses joues, ses cheveux, son cou.

— Quatre!.. Cinq!.. Six!.. criait-il joyeusement.

— Assez! suppliait Yaga.

Mais le fougueux amoureux n'était pas prêt à lâcher sa conquête, et la jeune fille, défaillante, songeait à son piteux fiancé, pendu là-bas au bout d'une corde, et qui sonnait les baisers de son rival!..

. . . . . .

Yaga, ployée sous la pesante charge de linge qui ruisselait sur ses épaules, remonta lentement la colline. Son amour l'enivrait au point qu'elle chancelait presque en marchant; et, pour jouir davantage de cette minute d'ivresse troublante, elle fermait voluptueusement les yeux.

Elle savait donc enfin ce que c'était que l'amour!.. L'amour!.. elle en avait tant ri autrefois. A présent, sa poitrine était en feu; son cœur lui paraissait lourd, lourd et près d'éclater; sa tête tournait, cela faisait mal et c'était délicieux!.. Quelle chose étrange! c'est elle qui avait parlé la première, et maintenant qu'elle y réfléchissait,.. cela la rendait honteuse... Et cependant c'est quand il l'avait traitée le plus rudement qu'elle avait enfin compris qu'il l'aimait comme un fou.

A présent, elle voyait l'avenir sans nuages, elle avait un but... Que lui importaient les reproches de tous! Ilko n'était-il pas là pour la protéger? Ne lui avait-il pas promis de l'aider à compléter les neuf florins qui la délivreraient de Petro... Petro!.. pauvre garçon!.. elle le plaignait à présent;.. elle comprenait qu'il l'aimait aussi... et qu'il allait souffrir.

XI.

Un mois s'était écoulé. Ilko et Yaga se voyaient souvent, soit à la fontaine où la jeune fille allait abreuver ses vaches, soit dans la forêt quand elle y ramassait du bois résineux et des champignons. Un après-midi, au moment où ils se séparaient à la lisière épaisse d'un taillis, la briska de Bartholomé surgit sur la route avec un grand bruit de ferrailles. Petro accompagnait son maître. Les amoureux levèrent le pied, mais pas assez vite, cependant, pour que la haute taille d'Ilko n'eût été reconnue par le révérend. La haine de Bartholomé pour le jeune homme s'était accrue encore de toute la déception causée par la perte récente de deux de ses plus belles ruches, grâce à l'incapacité d'un apiculteur novice.

— Qu'est-ce que ce satané soldat vient faire par ici? s'écria-t-il;

je lui apprendrai à courtiser les filles à ma barbe! Si je savais le nom de la donzelle, elle passerait un vilain quart d'heure !..

En rentrant au presbytère, le premier soin du prêtre fut de s'enquérir de Yaga. Mais la fillette se présenta d'elle-même à ses regards vigilans. Elle arrivait du fond de l'étable, pieds nus, jupe retroussée, une fourche à la main, ayant aux lèvres une joyeuse chanson.

— Tu es joliment gaie aujourd'hui, lui cria le prêtre d'un ton bourru.

Yaga vint vivement lui baiser la main ; et, le regardant bien en face :

— Pourquoi pas, bienfaiteur, quand on est à la besogne et qu'on a le cœur content.

« Ce ne doit pas être elle, » pensa le subtil pasteur.

Et Yaga continua sa chanson. Sa joie était si exubérante, ce jour-là, qu'elle eût voulu y faire participer le village entier. Elle chantait pour ses vaches somnolentes, pour le chat qui guettait dans l'ombre, pour les roses qui parfumaient l'air tiède ; et, ce qui la rendait si folle de joie, c'est que le jour même Ilko lui avait remis le dernier florin qui allait, avec ceux qu'elle avait amassés, racheter sa liberté. Elle pourrait désormais parler franchement à Petro, dégager sa parole, arracher ce poids immense qui l'oppressait depuis si longtemps. Et alors ce serait au tour d'Ilko de venir la demander solennellement à ses parens !

Ce soir-là, à souper, le révérend fut d'une humeur massacrante, mais cela lui arrivait souvent.

— Savez-vous, demanda-t-il à sa femme, quelle fille courtise cette canaille d'Ilko? Il ne s'est pas gêné pour venir conter fleurette jusque sur mon terrain.

Instinctivement, Théodora regarda sa servante ; mais le joli visage de la coquette fille ne sourcilla point.

— Je l'ignore, dit-elle... A propos, Bartosz, — et elle se leva vivement, — j'avais oublié de vous remettre un paquet de papiers... Cela vient bien sûr de Russie.

— Pourquoi de Russie? Est-ce que ça vous regarde?.. Je vous défends de faire des réflexions sur ce que je reçois !..

. . . . . .

Yaga passa une partie de la nuit à songer à ce qu'elle dirait à Petro. Plus ce moment approchait, plus la tâche lui paraissait difficile. Lorsqu'elle s'éveilla, le matin, elle avait déjà un peu perdu de sa belle assurance de la veille. — Je parlerai à midi, se dit-elle. — Cependant, quand douze heures sonnèrent, elle trouva un prétexte pour ne parler qu'à la nuit. Mais, le soir venu, ce fut à la rencontre du soldat qu'elle courut.

— Eh bien! es-tu libre enfin? cria-t-il anxieux.

— Pardonne-moi, fit-elle en baissant la tête, je n'ai pas encore eu le courage de parler.

Ilko la gronda.

— Je serai absent trois jours, dit-il, mais samedi soir je viendrai te demander à tes parens; arrange-toi!

Durant ces trois journées, Yaga fut inquiète, indécise; elle accomplissait distraitement sa besogne; des pressentimens la hantaient; elle sentait comme des nuages qui s'amassaient sur sa tête. Parfois elle s'échappait dans le rucher et restait là, sous les tilleuls, à écouter rêveuse les voix dans les grands arbres; mais cela ne durait pas longtemps, car un appel strident de Théodora la faisait rentrer bien vite.

— Veux-tu revenir tout de suite, fainéante! voilà que tu as laissé brûler mes confitures de roses.

D'autres fois, c'était entre les mains du hasard que la jeune fille, fataliste comme la plupart des paysans slaves, se remettait. « Si, en entrant dans l'étable, c'est la *Kalina* qui me regarde, je parlerai aujourd'hui. » Mais voilà qu'il se faisait que c'était justement la *Rousse* qui tournait vers elle sa face beuglante. C'est de la sorte qu'elle atteignit le samedi.

Le matin de ce jour redouté, elle s'agenouilla plus longuement devant l'icone. Son cerveau était si troublé qu'elle écoutait sans les entendre les remarques grondeuses de la dobrodzika, qui agitait dans la cuisine sa personne aigrie, ce jour-là, comme un petit concombre salé.

Un mot, une syllabe plus tendre de cette femme endurcie, et Yaga se fût jetée à ses pieds et lui eût tout avoué.

C'eût été si doux, dans ce moment cruel, de s'appuyer sur un généreux cœur de femme : « Révérende,.. vous aviez bien raison,.. je ne puis pas épouser Petro, c'est Ilko... Ilk... Mais non, jamais ce mot-là ne sortirait de sa gorge. »

— Quoi!.. Ilko... Ilko le soldat!.. Ilko, le fils de cette insolente?.. Et elle sentait déjà le regard froid de la révérende qui lui clouait les paroles sur les lèvres.

Enfin, vers le soir, elle demanda à Petro de l'accompagner à la fontaine. Il la suivit, tout drôle et presque gêné de sa mine sérieuse : « Qu'est-ce qu'elle pouvait bien avoir à lui dire et pourquoi faisait-elle tant de façons? »

L'abreuvoir, situé au bas de la côte, se composait d'un tronc d'arbre grossièrement creusé, dans lequel on versait l'eau puisée à une citerne placée en face. Yaga, cent fois plus affairée que de coutume, s'empressait autour de ses vaches, les encourageait à boire, gourmandait celle-ci, caressait celle-là. « Tout doux, *Krasotka!*

veux-tu bien finir! Oh! la laide qui montre les cornes!.. Attends, *Kalina!*.. je vais te corriger... Ah! la bonne bête!.. »

Petro, assis sur un tertre, la regardait aller et venir, attendant qu'elle trouvât bon de parler. Il avait repris sa face niaisement placide et fredonnait tout en façonnant une manière de sifflet avec un roseau. Mais Yaga ne semblait pas pressée, elle songeait à la peine qu'elle allait lui faire; elle se disait qu'il était heureux et insouciant à présent et que, d'un mot, elle allait changer tout cela. Elle finit cependant par se rapprocher de lui :

— J'ai voulu te parler, Petro, commença-t-elle, parce que depuis longtemps j'avais à cœur de te dire une chose;.. mais tu l'as peut-être devinée:.. est-ce que tout le monde au village n'a pas remarqué que j'étais toute changée?.. Enfin,.. pour te dire la vérité entière,.. je pense, vois-tu, que je ne suis pas la fille qui convient à un saint homme d'église comme toi:.. tu devrais prendre une femme bien posée, comme la Favronka, ou bien la Paraska...

Petro, bouche bée, l'écoutait...

— Je ne sais pas où tu veux en venir, dit-il enfin... Puisque c'est décidé que je te préfère... Je me moque de Favronka et de Paraska, elles sont laides;.. je veux une jolie femme, moi!

Et il essaya de passer un bras autour de sa taille.

— Que tu es donc bête, Yaga, continua-t-il en riant d'un gros rire,.. tu sais bien que je ne changerai pas,.. tu es à moi... Fiancés,.. c'est presque mariés!.. Hein!

Elle se dressa toute droite et le repoussa.

— Eh bien! non, non, non!.. voilà ce que je voulais te dire, moi, et je suis lasse à la fin de jouer la comédie. C'est par lâcheté que je voulais t'épouser, c'était pour ton argent,.. pour ton argent,.. entends-tu?.. mais je ne t'aimais pas... On me pressait à la maison... La misère,.. quoi!.. Alors,.. j'ai dit oui!.. Qu'est-ce que ça me faisait... Autant toi qu'un autre... je n'aimais personne;.. à présent,.. je ne peux plus...

— A présent?.. quoi, à présent? dit Petro sourdement... Tu aimes quelqu'un?.. Parle!.. mais parle donc!..

Sa voix n'avait plus rien d'humain, il était pâle comme un mort.

Yaga comprima de ses deux mains les battemens de son cœur, et fermant les paupières :

— Oui, dit-elle.

— Misérable! — hurla Petro.

Sa figure, de blême était devenue cramoisie, sa bouche écumait; Yaga crut qu'il allait se jeter sur elle, la battre, la tuer, et elle sentait qu'elle ne se défendrait même pas. Mais brusquement il lui

lâcha le bras qu'il avait saisi, et, se laissant aller à terre, il enfonça sa tête dans ses mains et sanglota comme un enfant.

Devant cette navrante douleur, Yaga fut désarmée. Elle tenait serrés, dans un coin de mouchoir, les neuf florins, mais pour rien au monde elle n'eût voulu en ce moment les lui offrir.

Entre cette fille primitive et cette brute était né, spontanément, un sentiment de délicatesse infinie, que ni l'un ni l'autre n'eût pu analyser, mais qu'instinctivement chacun subissait.

A la fin, Petro cessa ses sanglots, et parlant par saccades :

— Pourquoi as-tu tardé si longtemps à le dire, Yaga?

C'était la même phrase que lui avait dite Ilko quand elle lui avait avoué son amour.

... Oui,.. pourquoi avait-elle tant tardé?

Mais comment expliquer ses hésitations, ses angoisses, ses doutes?.. Et elle ne répondait pas, et demeurait là, toute morne, n'osant ni lever les yeux ni respirer.

— Vois-tu, Yaga, dit-il tristement, tu aurais mieux fait de parler plus tôt;.. je ne me serais pas si fort habitué... Je ne suis pas un méchant homme, moi;.. j'aurais dit... Elle ne me veut pas,.. c'est son droit,.. tant pis pour moi... Je me serais consolé peut-être;.. mais à présent!.. à présent!.. Oh!.. avoir pendant si longtemps pensé à la même chose, le matin en s'éveillant,.. le soir en se couchant,.. et puis, tout à coup, on vous dit : C'est fini!.. Non, non, c'est trop dur!..

Et il se remit à pleurer plus amèrement encore, et ses sanglots étaient déchirans.

Le soleil descendait toujours. Les vaches, qui avaient fini de boire, s'écartaient pour brouter le long des talus. Il était tard, il fallait rentrer. La révérende s'impatientait déjà sans doute. Prestement Yaga rassembla ses bêtes, puis se tournant vers son triste amoureux :

— Alors,.. Petro?..

Il releva vivement la tête : avait-elle changé d'avis? était-elle touchée de sa douleur et revenait-elle à lui?

— Alors,.. je suis libre? articula-t-elle doucement.

Libre!.. c'était cela qu'elle voulait!

Il fit signe que oui.

Un instant il eut sur les lèvres de demander le nom de cet autre qu'elle lui préférait, mais il ne put jamais.

Et Yaga remonta la côte en se retournant mainte fois, et toujours le pauvre garçon était là, abîmé dans son chagrin, tandis que derrière lui les grands roseaux des marécages balançaient mollement leurs épis de velours avec un doux bruissement.

Quand elle fut tout en haut, elle vit qu'il se relevait et s'enfonçait dans la jonchère. Où pouvait-il aller à cette heure,.. l'heure habituelle de son souper? Au cabaret, peut-être, qui était dans cette direction?..

De retour à la cure, la jeune fille prétexta une indisposition de sa mère et demanda à retourner chez elle, aussitôt sa besogne faite. Elle promit d'être revenue le lendemain avant l'aube.

— Vas-y, fit Théodora de mauvaise grâce, mais souviens-toi au moins de me rapporter une grosse botte de roses de ton jardin; elles sont bien meilleures pour mes confitures!..

XII.

Il faisait nuit close quand Yaga quitta le presbytère; sa nature tendre, impressionnable, était encore bouleversée de la douleur de Petro, dont les lugubres sanglots, les accens rauques et déchirés, résonnaient toujours à ses oreilles. Elle se mit à courir droit devant elle, dans la campagne imprégnée des doux parfums de foin coupé. Une cloche tintait au loin, et l'on voyait surgir une à une de petites lueurs aux lucarnes des chaumières. L'heure approchait où Ilko allait venir la demander en mariage, et rien n'était préparé, ses parens eux-mêmes n'étaient pas prévenus. En passant devant le cimetière, un frisson la prit : la cabane de Petro se dressait là, debout devant elle, sombre et horriblement esseulée, avec son toit de chaume, sa muraille effritée et ses grands arbres noirs qui faisaient des taches sur le ciel.

— Petro n'est pas encore rentré, pensa-t-elle avec inquiétude, ne voyant aucune lumière à l'étroite fenêtre... Peut-être le malheureux erre-t-il dans cette lande déserte!.. Il n'a pas soupé sans doute,.. son feu sera éteint, et à son retour il trouvera son foyer plus désert encore.

Et, tout attendrie à cette pensée, elle poussa la porte et entra.

La chambre était noire, petite et enfumée; il n'y avait, en effet, ni feu ni préparatifs de repas. Vivement elle rassembla les braises éparses dans le four, y jeta une poignée de bois, alluma une chandelle, découvrit dans un coin un pot de terre noire qui contenait les restes d'un gruau de sarasin et le plaça sur le feu, coupa une tranche de lard qu'elle fit mijoter dans un *garnuszek*, posa sur la table une écuelle, une cuiller de bois, un morceau de pain, mit tout près les neuf florins, noués dans le mouchoir; puis, prise d'un élan irraisonné de sacrifice, elle détacha de son cou l'unique rang de corail qu'elle possédât et l'ajouta au reste. Il lui semblait qu'elle n'en pourrait jamais faire assez pour ce pauvre garçon dont elle venait de briser l'existence, et qui, à cause d'elle, n'aurait peut-être

à son foyer ni femme ni enfans. Soufflant ensuite la chandelle, elle tira la porte derrière elle et s'enfuit précipitamment.

C'est à minuit que se font habituellement chez les Ruthènes les demandes en mariage. Or, ce soir-là, Ilko, qui s'était pour l'occasion revêtu de ses habits de fête, prit avec un compère, qui l'aidait à porter l'eau-de-vie, le chemin de la maison de sa belle.

Arrivé sous la fenêtre, il cogna trois fois et demanda à haute voix selon la formule : « Y a-t-il une brebis par ici? » Mais comme il ne recevait aucune réponse, il frappa plus énergiquement encore. Pourtant rien ne répondit de l'intérieur. Impatienté, il répéta de toute la force de ses poumons : « Y a-t-il une brebis dans cette cabane? »

Cette fois, une faible lueur parut derrière la vitre verdâtre, un léger grattement se fit entendre, et une voix tremblante de vieille femme murmura :

— Est-ce vous, Ilko!.. Jésus, Seigneur! Hélas! il n'y a point ici ce que vous demandez; passez votre chemin, mon garçon!

— Vous ne savez point chercher, la mère!.. Je vois bien qu'il faut que je vienne la découvrir moi-même, cette brebis ensorcelée!..

Et, sans plus de cérémonie, il pénétra hardiment dans la chaumière. Son compagnon le suivit.

Pour obéir à la stricte coutume, la jeune fille, parée de ses atours, devait se tenir cachée derrière le poêle de maçonnerie et faire semblant de pleurer, tandis que les parens débattaient avec le fiancé et son compère le prix de sa dot. Quand finalement tout était arrangé au gré des deux parties, le jeune homme se mettait à la recherche de sa promise et *comme par mégarde lui marchait sur le pied.* Cette rustique plaisanterie produisait le meilleur effet du monde; la brebis retrouvée cessait de verser des larmes, sortait de sa cachette, et l'on fêtait à l'aide de nombreuses libations d'eau-de-vie les accordailles des deux jeunes gens. Une naïve chanson ruthène, que chantent les filles des bords du Dniester, célèbre même cette antique coutume :

Si je mangeais bien, buvais bien, hey-ha!
Si je dormais bien et ne faisais rien,
Je grandirais, grandirais, hey-ha!..
Comme le sapin du jardin.

Si mon père ordonnait, si ma mère exigeait,
Si mon oncle permettait, les garçons m'emmèneraient, hey-ha!.
Je prendrais un mari, hey-ha!..
Car c'est pour ça que j'ai grandi.

Que voulez-vous de moi, aimables hôtes? hey-ha!
Si j'ai su vous plaire, hey-ha!..
Allez me demander à mes père et mère.

Et je me cacherai derrière le poêle, hey-ha!
Et je pleurerai, sangloterai, hey-ha!
Mais n'y faites pas attention, vous autres,
Et concluez vite le marché!

Quand Ilko entra, loin de trouver le cérémonial auquel il s'attendait, il fut très désappointé en apercevant Yaga et sa mère toutes penaudes, au milieu de l'izba.

La vieille vint à lui, et posa sa main sur son épaule. Une grosse émotion l'étreignait :

— Comme Dieu me voit, Ilko, dit-elle, je te préfère au sacristain et je te donnerais notre enfant les yeux fermés, mais Jan, mon mari, est mécontent et il ne consentira jamais; il n'a rien voulu entendre, car il craint la colère du révérend, que, dans notre position, nous devons ménager.

— ... Alors, demanda le jeune homme en hésitant,.. Yaga n'a pas rompu, elle n'est pas libre?..

La jeune fille le rassura.

— Mais si le sacristain a consenti, s'écria le fougueux soldat,.. peu importent le pope et la popadia, ça ne les regarde pas... Où est le père?.. Laissez-moi lui parler, *Matka*, je saurai bien lui faire entendre raison, moi, sang de chien!.. et lui prouver que je suis aussi bon que son bedeau.

Dix minutes plus tard, Ilko, triomphant, ramenait son futur beau-père, qui, moitié riant, moitié maugréant, avait fini par céder. On débattit promptement les affaires d'intérêt. Ilko possédait un bon lopin de terre, et son métier d'éleveur d'abeilles lui rapportait gros. Quant à sa fiancée, il n'exigeait d'elle que son trousseau. Au printemps, il bâtirait une chaumière; mais pour le moment, le jeune couple habiterait encore chez sa mère à lui. Et maintenant il ne s'agissait plus que de s'entendre avec le prêtre pour dégager Yaga de son service et publier les bans.

Le vieux Jan était bien forcé de convenir que ce gendre-là, si gaillard, si vigoureux, lui convenait beaucoup mieux que le misérable sacristain, malgré ses écus et sa position. On s'attabla donc gaîment, on versa à boire, on chanta les chansons d'usage. Le compère buvait si allègrement qu'il roula bientôt sous la table. Jan ne savait plus ce qu'il disait. Ilko embrassait sa promise, et la vieille mère, abasourdie de tout ce revirement, versait des larmes de joie.

Au milieu de cette exubérante allégresse, Yaga avait parfois des absences, et, à chaque explosion trop vive, elle sentait comme la pointe aiguë d'un remords s'enfoncer dans son cœur. La triste figure du *dyak* la hantait. — Que faisait-il?.. Était-il rentré?.. Comme il devait souffrir!..

A la fin, n'y tenant plus, elle confia ses appréhensions à Ilko :

— Si j'étais seulement certaine qu'il fût rentré ! dit-elle avec angoisse.

— Je vais aller y voir, fit le garçon avec bonhomie.

La cabane du dyak n'était qu'à une portée de fusil. Tout le monde sortit à la fois, et on attendit sur le seuil le retour d'Ilko.

Le compère, que la fraîcheur de la nuit avait dégrisé, demandait, très étonné, où il était, et Jan, que l'ivresse rendait gai, riait et plaisantait. Un quart d'heure se passa, cependant Ilko ne revenait pas. Yaga commençait à s'inquiéter. Un pressentiment de malheur la poursuivait. Jan se moquait d'elle, voulait aller se coucher ; mais la jeune fille, avec une force que la frayeur décuplait, le retint à sa place. Tout à coup on vit apparaître Ilko. Du plus loin qu'on pouvait l'entendre, il criait :

— Il n'est pas là !.. il n'est pas là !..

Alors tous se précipitèrent en avant, la même idée leur traversant l'esprit : « Il y a un malheur ! »

— Comme il n'était pas chez lui, dit Ilko haletant, j'ai couru chez le juif que j'ai réveillé : Petro était venu au cabaret à neuf heures, il avait beaucoup bu,.. plus que de coutume, a dit Aaron. Il pleurait aussi,.. tout en buvant, et racontait son chagrin à tous ceux qui entraient ; enfin, à dix heures et demie, on l'a engagé à rentrer chez lui, et il est parti, titubant un peu...

— *Matko Boska !..* s'écria Yaga avec désespoir, il se sera égaré dans les marécages !..

— Alors, il n'y a pas de temps à perdre pour le retrouver, répondit énergiquement Ilko. En avant, vous autres ! fit-il en empoignant par le collet les deux ivrognes qu'il secoua.

Les trois hommes se mirent en route. Derrière eux, les femmes suivaient en se tordant les bras.

Ils atteignirent bientôt le marécage.

Les dernières étoiles s'effaçaient dans le ciel blanchissant. A perte de vue, des vapeurs diaphanes flottaient sur les vagues ondoyantes de la jonchère. A droite, dans le ciel vaporeux, les arbres de la forêt dessinaient leur profil net. Une odeur fraîche montait de la terre humide.

Ilko marchait devant. Soudain il poussa un cri de terreur. Dans une mare verdissante, envahie par les joncs touffus, au milieu des corolles dorées des nénuphars, des pétales laiteux des lis d'eau, gisait le corps de Petro. Ses jambes, enfouies à moitié dans la terre limoneuse, avaient été prises, sans doute, dans les liens inextricables des racines à fleur d'eau ; sa face, souillée de vase, émergeait livide des eaux verdâtres.

— Vivant ? demandèrent les paysans épouvantés.

— Mort! répondit Ilko d'une voix étranglée, et tous, hommes et femmes, tombèrent prosternés, la face contre terre, subjugués par le spectacle solennel et terrifiant de la mort.

On construisit un brancard, sur lequel des brassées de bruyère furent déposées et, peu après, le lugubre cortège se mit en marche pour le village.

Les cris de Yaga étaient déchirans.

La vieille se frappait la poitrine et marmottait : « Seigneur miséricordieux, ne fais pas retomber cette mort sur des innocens! »

XIII.

Le *jarmark* (marché) de la petite ville de Stania, distante d'environ huit kilomètres de Seredni-Horb, a lieu d'habitude le 12 août.

Il est six heures du matin. La grand'route est encombrée de chariots, de wozeks, de briskas, de furas, attelés de ces petits chevaux ventrus à longs poils roux particuliers aux pays slaves. Tous les véhicules imaginables se sont donné rendez-vous sur la chaussée ; les uns cahotent péniblement, les autres, plus pressés d'arriver, bondissent, se heurtent, font résonner les pierres du chemin. Un grand nombre de piétons viennent encore s'ajouter à ce défilé ; les redingotes chamarrées des paysans côtoient les sombres lévites des israélites, les chapeaux à larges bords des montagnards se mêlent aux voiles blancs des femmes ; celles-ci, enveloppées dans leurs amples draperies de lin, rappellent les matrones bibliques.

L'air matinal, chargé de senteurs pénétrantes, dégage tour à tour des parfums grisans de regain coupé, des odeurs fraîches de blé mûr ou de tabac en fleur.

La ville apparaît enfin. De loin, avec ses coupoles grecques qui profilent dans le ciel leur dôme arrondi, avec ses maisons blanches entourées de verdure, sa couronne de sapins et à ses pieds le Dniester qui roule ses eaux bleuâtres, Stania fait songer vaguement à l'Orient. Mais plus on approche, plus l'illusion s'efface. Bientôt apparaissent les chétives boutiques juives, sur les escaliers desquelles pullulent des enfans en guenilles.

Partout des chiens, des poules, des marmots. A chaque pas, un mendiant couvert de haillons fantastiques tend la main en montrant de hideuses plaies.

La ville se compose seulement d'une vaste place non pavée, sur les quatre côtés de laquelle s'alignent des maisons israélites; celles-ci, de forme irrégulière, sont séparées entre elles. Leurs toitures, qui s'avancent en auvent, sont soutenues à chaque fronton par des pi-

liers de briques. Le *cerkieu* domine la ville. En bas, c'est l'église catholique qui ouvre ses larges portes aux fidèles.

Les cloches des deux temples sonnent à toute volée. On s'entasse sur le marché. Dans un coin se débitent des *faskas* de fromage salé, des barattes de beurre frais. Ici, c'est un paysan qui étale ces gracieuses vaisselles d'argile à fleurs, si sobres de couleur, de formes si naïvement artistiques. Là, un groupe de femmes marchandent des parures locales : tabliers multicolores, ceintures perlées, mouchoirs cramoisis, serdak sans manches, brodés de vives couleurs. Il y a surtout une profusion incroyable de verroteries dont les paysannes abusent au point qu'elles entassent les rangs de collier de façon à pouvoir à peine baisser la tête.

Plus loin un juif harangue le public; il vend des peaux de mouton qui sentent encore furieusement le cuir, mais les acquéreurs n'y regardent pas de si près : ceux qui le peuvent les achètent l'été pour avoir le loisir de les broder et d'en confectionner des vestes pour l'hiver. Un autre fils d'Israël propose de jolies bottes rouges ou jaunes, un troisième offre des czapkas de laine; il essaie sa marchandise sur la tête des chalands.

Des *facteurs* sémitiques circulent partout, criant, nasillant, marchandant, dépistant acheteurs ou vendeurs, les pressant, les harcelant, et finissant toujours par leur faire rendre gorge.

Dans la foule vont et viennent des fillettes hâlées, en jupe rouge, la chemise brodée à l'épaule, les cheveux épars ; elles colportent dans des poteries de terre noire ou dans des boîtes d'écorce des fraises parfumées, des mûres sauvages ou bien encore des cèpes veloutés des forêts.

Les karczma regorgent de monde.

Chaque porte qui s'entr'ouvre laisse échapper une chaude haleine de boisson mêlée aux voix enrouées des paysans et aux grincemens des violons.

De minute en minute l'animation grandit, et avec elle la chaleur torride et la poussière qui monte en tourbillons. Du côté des bestiaux, le marché prend une physionomie plus sérieuse. Ici, c'est un cheval à tête ébouriffée qu'un petit juif, suspendu au mors, fait courir ventre à terre, devant des économes venus des villages voisins. Là, c'est une vache dont on vante la beauté, la rondeur. « Tu me prends pour un nigaud, coquin?.. Est-ce que je ne vois pas que cette vache est ronde de toute l'eau que tu lui as fait boire ce matin !.. Et ce cheval, tricheur !.. on lui a limé les dents ! C'est une rosse tout au plus bonne à tourner une meule !.. »

Vers dix heures, une briska apparaît, qui fait sensation sur la place.

— Hé !.. as-tu vu le révérend Bartholomé de Seredni-Horb avec Mme Théodora, son épouse.

Maint rideau se soulève curieusement et le nom de Petro est sur bien des lèvres; on se raconte sa fin tragique.

La femme du maître de postes, qui est dans son jardin, interpelle son mari :

— C'est ça, la « belle Théodora ? » elle n'est pas déjà si jolie ! Comme elle est attifée; on reconnaît tout de suite une popadia.

Théodora sent qu'on la regarde et se rengorge ; elle a un voile de gaze bleue, un chapeau à grosses fleurs, une toilette voyante. Elle salue avec empressement les gens de la poste, mais on lui répond par une froide inclination. La maîtresse de postes ne tient pas à se compromettre avec cette « caste. » Elle appartient à la petite noblesse polonaise par sa mère, une Cybulska. Le maître de postes est plus coulant : il cause, il bavarde avec chacun, attrape les nouvelles de celui-ci, les reporte à celui-là... C'est la gazette du district.

— Bien le bonjour à M. l'intendant !.. Vous n'entrez pas chez nous prendre un verre de kummel et un morceau de saucisson ?.. Ah ! permettez, voici votre courrier ! Et M. Litewski s'amuse toujours en Russie ? Mais contez-nous donc ce qui s'est passé chez vous ?.. Est-il vraiment mort, ce sacristain ?

— Comment, mort ?.. Je tombe à vos pieds, madame,.. je vous baise les mains... Comment mort ?.. Mais bel et bien décédé et enterré depuis tantôt quinze jours; encore un peu et on le jetait au coin des réprouvés !..

— Ah ! bah !.. Beau scandale pour un sacristain !

— C'est que certaines gens prétendaient qu'il s'était suicidé par amour.

— Par amour ? Ah ! ah ! tu entends, Barbara, mon cœur ?..

— Il faut savoir qu'il était fiancé à une certaine Yaga, la servante du pope,.. très jolie fille.

— Oui, oui, on sait que vous vous y connaissez !

— Mais voilà qu'un beau soir la belle lui signifie qu'elle ne veut plus de lui et qu'elle va en épouser un autre... Le coup a été si rude pour le pauvre diable qu'il est allé s'étourdir au cabaret. Pour rentrer chez lui, il devait traverser les marécages. Comme il ne marchait pas très droit, il se sera égaré parmi les roseaux, car on l'a retrouvé le lendemain noyé dans une mare.

— Pauvre garçon !..

— Quand le pope a appris tout cela au matin, il est entré dans une fureur indescriptible !.. D'abord, il tenait particulièrement à son dyak, une bonne bête qui ne fourrait jamais le nez dans ses affaires, et puis le motif qui avait poussé sa servante à cette rupture, c'est qu'elle voulait épouser un certain Ilko, éleveur d'abeilles, pour

lequel le révérend a une véritable haine. Alors, redoublement d'injures; on a jeté la fille à la porte... On dit même qu'il refuse de la marier à son fiancé.

— C'est un peu fort!.. Mais il n'en a pas le droit!

— Comme s'il ne savait pas inventer un truc; il est fin comme un renard, ce Bartholomé: en voilà un qui entend pousser l'herbe!

— Mais je dois me sauver!.. Je baise vos petites semelles, madame.

— Vous êtes si pressé?.. Au revoir!..

— Je vous baise les mains.

— Je tombe à vos pieds.

Le révérend et sa femme sont descendus de briska au milieu de la place. Immédiatement, Théodora est entourée de vendeuses juives qui attirent son attention sur leurs marchandises.

— Gracieuse bienfaitrice, examinez cette percale; il y a juste une coupe de robe,.. et à si bon compte!

— La dobrodzika est toujours si fraîche, si bien portante,.. et comme elle s'habille avec goût!.. Voilà des rubans qui iraient supérieurement à son teint!..

Sous le péristyle de la distillerie d'hydromel, la riche propriétaire Sarah Houlès, la tête ceinte d'un diadème de perles fines, s'avance et fait des signaux d'amitié à la jeune femme pour l'engager à entrer.

— Que Votre Grâce daigne voir le trousseau de notre Rebecca; elle se marie dans trois semaines. Quinze ans! une fleur de beauté!.. Son fiancé, Isaac Yekelès, en a dix-huit. Ils habiteront alternativement pendant trois ans chez les parens Yekelès et chez nous (1).

Théodora, toujours curieuse, entre. Le trousseau est d'une richesse extrême: soie, velours, broderies... Rebecca aussi est adorable: c'est dommage qu'elle sente l'ail et parle du nez.

La révérende admire tout du bout des lèvres, se dit très pressée, accepte néanmoins un verre d'eau fraîche et des confitures de prunes vertes, s'arrête encore pour demander la recette de ces dernières. Alors on s'enhardit davantage, on fait cercle autour d'elle, on l'interroge sur la mort du sacristain, et, pour la centième fois peut-être, elle redit le lugubre récit: sa frayeur mortelle quand, le matin en s'éveillant, elle avait aperçu arrêté sous ses fenêtres le brancard sinistre, et puis la scène tragique qui avait suivi, les cris déchirans de Yaga, les explications des paysans, et, par-dessus tout, la colère inénarrable du révérend, qui avait chassé sur l'heure Yaga, la cause de tout ce mal! Cette fille ingrate, sans cœur!.. Et elle

(1) Coutume juive nécessitée par la jeunesse des mariés.

s'étend longuement sur la perfidie de sa servante, à laquelle elle avait toujours témoigné des sentimens « maternels ! »

Ce récit a visiblement ému la dobrodzika, aussi accepte-t-elle volontiers, cette fois, un verre d'hydromel. Cependant elle se lève pour partir, mais la vieille israélite la retient encore par sa robe.

— Ne voudra-t-elle pas faire à la famille l'honneur d'assister à la noce de la chère Rebecca ? Il y aura des hôtes chrétiens distingués. M. l'avocat Tomba, M. le notaire Prawdzicki, le forestier de M. le comte Sobielewski, MM. les greffiers du juge de paix,.. etc. Mais Théodora balbutie quelques mots ; elle ne sait pas, elle verra,.. elle doit consulter son mari,.. lui,.. il acceptera sans doute. Et elle se retire très blessée dans son orgueil à l'idée qu'on peut supposer qu'elle, une femme de prêtre, ira s'afficher à une noce, dans une distillerie juive.

En sortant, la jeune femme doit se frayer un passage à travers un groupe compact de paysans ; quelques-uns se sont assis sur le timon de leur *wozek* dételé, pour manger leur pain noir et leur fromage salé. Parmi eux, une vieille femme est accroupie; elle se balance de droite et de gauche, en exhalant des soupirs, des exclamations.

— Voilà la révérende qui passe, crie une femme.

Alors la vieille, dont les yeux ont presque disparu sous les larmes, se lève suppliante, les mains tendues :

— Pitié !.. bienfaitrice !.. Pitié pour ma fille,.. Yaga !

Mais la révérende, visiblement contrariée, détourne la tête et se perd dans la foule.

— Yaga a donc été chassée ? demande sympathiquement une femme.

— Hélas !.. oui, chassée !.. ma chère âme... Et le prêtre n'a-t-il pas dit que c'était elle qui avait causé la mort de Petro !.. La pauvre enfant,.. elle qui ne ferait pas de mal à une mouche ! Jamais, a-t-il dit, je ne bénirai son mariage !..

Et ici la pauvre vieille redouble de larmes et s'essuie tour à tour les yeux et le nez avec son tablier.

— Il fallait aller le prier « courtoisement, » la mère !..

— Seigneur Dieu, est-ce que nous n'y sommes point allées, ma bonne âme ! J'ai pris ma plus belle poule blanche ; Yaga portait un jeune coq de la dernière couvée, avec ça douze beaux œufs frais pondus et un chapelet de champignons nouvellement séchés... La bienfaitrice a commencé par tout prendre et tout serrer dans sa *komorka*, puis, sans dire un mot, elle nous a poussées dans la chambre du révérend... Et lui !.. bonté du ciel... venez-nous en

aide!.. Lui!.. pour un peu, il nous cassait sa longue pipe sur la tête. Il était si coléré qu'il ne savait plus quelles paroles « la salive lui apportait sur la langue. » — Ah!.. il vous faut le mariage, disait-il... Ah! vous voulez le mariage; eh bien! il vous en coûtera vingt-cinq florins, pas un kreutzer de moins, entendez-vous? — Autant dire qu'il ne le donnait point, n'est-ce pas? Car où trouver tant d'argent, Seigneur, sans compter ce qu'il faudra pour le repas de noce, le *korouvay* (gâteau de noces), l'eau-de-vie, les musiciens,.. et puis le trousseau encore !..

Le jarmark tire à sa fin; déjà plus d'une fura, emportant des charretées de paysans, roule, avec des grincemens d'essieux, vers la grand'route; le vacarme est plus grand encore, car aux bruyans éclats de voix de la foule se mêlent les cris des animaux qu'on emmène.

Bartholomé et sa femme, après un dîner substantiel chez le prêtre de l'endroit, sont remontés en briska; mais à l'instant où le véhicule va tourner le coin de la place, juste vis-à-vis de la poste, il est presque accroché par un léger dog-cart, attelé de chevaux fringans, qui débouche sur le marché.

— Monsieur Litewski!..

C'est en effet le propriétaire; il est revenu à l'improviste, selon son habitude, et a voulu tout de suite faire un tour de jarmark. Michel, son valet de chambre, est derrière lui, mais un troisième personnage l'accompagne. « Est-ce bien possible? Mais c'est Ilko! » A cette vue, le visage du pasteur, qui dès l'abord avait esquissé une grimace aimable, se rembrunit si considérablement et ses yeux jettent de tels éclairs, qu'ils foudroieraient le paysan s'ils le pouvaient.

— Je vous cherchais justement, mon petit bienfaiteur. Comment allez-vous donc?.. Enchanté de saluer la dobrodzika.

Et d'un geste cavalier M. Ladislas a porté les deux doigts de sa main gantée à son chapeau. Le maître de postes, avide de nouvelles, s'est insinué adroitement, tout contre les roues, attendant son tour pour présenter ses hommages, et un petit attroupement s'est formé autour des deux véhicules.

— Voici, révérend, dit M. Litewski en montrant Ilko, un brave garçon qui réclame votre ministère. Il paraît qu'il a commis le crime énorme de s'amouracher d'une très jolie fille qui veut bien de lui. Il n'est pas le seul qui ait du goût, à ce que je vois, ajoute le gentilhomme en regardant avec un sourire significatif Théodora, qui devient cramoisie. La fillette devait, dit-on, épouser un imbécile qu'elle n'aimait pas; le pauvre diable est mort,.. c'est ce qu'il avait de mieux à faire. Dieu ait son âme!.. Mais avouez, révérend, qu'il

serait dommage de ne pas marier un beau couple comme celui-là. Ils doteront au moins le village d'enfans superbes, et ça vaudra mieux que de perpétuer la vilaine race du sacristain... Je parie bien que la dobrodzika est de mon avis?..

Théodora rougit de plus belle.

— Allons,.. un bon mouvement, mon petit curé; vous allez bénir ces deux tourtereaux... J'ai votre promesse, n'est-ce pas?.. Bien le bonjour!.. madame la révérende; j'ai l'honneur de vous saluer!..

Ici, un vigoureux coup de fouet, les chevaux piaffent, les roues s'ébranlent, et, dans un nuage de poussière, le gentilhomme disparaît, emportant le vieux Michel qui ricane, tandis qu'Ilko lance un juron pour laisser mieux déborder sa joie.

XIV.

Le lendemain, Ilko, fort de la protection du maître, alla frapper hardiment à la cure; cependant, comme il n'ignorait pas que, lorsqu'on va chez les corbeaux, il faut croasser avec eux, il avait apporté une paire d'oies et un florin d'argent.

Le révérend écrivait; mais au bruit que fit la porte en s'ouvrant, il serra vivement ses papiers. Lorsqu'il aperçut le soldat, un flot de sang lui monta au visage. Néanmoins, il l'accueillit avec un de ses sourires énigmatiques, le fit approcher et s'enquit de ses papiers. Il parcourut très attentivement la *métrika* (acte de naissance) que le jeune homme lui présentait avec les autres documens, puis, toujours souriant, les lui rendit en disant qu'ils n'étaient pas tout à fait en règle.

— Il y a dans la *métrika* un vice de forme qu'il faut faire rectifier, mon garçon, une bagatelle, mais cela doit être fait avant de songer à publier les bans. Quant au mariage, je consens à en diminuer le prix; tu ne paieras que cinq florins.

Ilko sortit fort satisfait de cette première entrevue. Le pope est maté, pensait-il. Certes, il éprouvait une grosse déception, mais son courage ne se démontait pas pour si peu. Il était du reste doué, comme sa mère, d'un tempérament énergique.

— N'aie crainte, dit-il à Yaga, tout va marcher comme sur du beurre à présent; demain, j'irai à la *kancelaria* de Stania, je parlerai au juge, c'est un brave homme, il tirera vite mes papiers au clair,.. et puis,.. en avant les violons! Pour la mi-octobre nous serons mariés!

Dès le jour suivant, Ilko se mit donc en campagne, mais un nouveau désappointement l'attendait; après une matinée d'antichambre dans les bureaux de la kancelaria. on lui apprit que le tribunal de

première instance n'était pas compétent et que c'était au *starosta* du chef-lieu qu'il devait s'adresser. Ilko avait tant compté sur la réussite, il s'était tellement persuadé que le juge allait lui faire remettre tout de suite ses papiers bien en règle, en y ajoutant même une petite allocution paternelle à propos de son mariage, qu'il était fort décontenancé.

Le chef-lieu du district était situé à plus de trente kilomètres du village. On ne pouvait y aller et en revenir à pied le même jour; il faudrait donc perdre encore deux journées de travail! Mais ce qui terrorisait surtout le garçon, c'était la perspective d'avoir à se débattre dans les filets de la bureaucratie gouvernementale; il lui semblait qu'une fois engagé dans le dédale tortueux de ce labyrinthe officiel, lui, pauvre paysan, ne pourrait jamais en sortir.

Cependant, si l'on voulait célébrer les épousailles avant le carême de Noël, on devait se hâter. Ilko s'était donc remis en route, et il songeait. Si, pour éviter la perte de ces deux journées, il se faisait remplacer par un *facteur* sémitique... le fils d'Aaron, par exemple. Un garçon souple, rusé, habile dans ces sortes de transactions, connaissant la manière de se faufiler dans les kancelaria du gouvernement, de parler aux employés, de répondre aux juges; cette idée était trop alléchante pour qu'il ne s'y accrochât point.

Le soir même, il courut chez Aaron. Le vieux patriarche avait, en effet, un fils colporteur, qui trafiquait beaucoup avec la ville de B***.

Abel fit d'abord plusieurs objections : il n'avait pas de temps à perdre, Dieu sait combien on le retiendrait dans ces bureaux! et puis, sous aucun prétexte, il ne pouvait s'en aller avant l'issue des fêtes juives, qui tombaient le lendemain.

Ilko n'avait pas songé à cela; il se résigna néanmoins, se disant qu'on n'arrive à rien sans patience.

Les fêtes commençaient du reste.

Tous les israélites du pays s'entassèrent, pêle-mêle, dans des chariots. Aaron et sa femme n'amenaient pas moins de dix-huit enfans et petits-enfans, s'échelonnant sur une gamme de deux à vingt-cinq ans. Les véhicules déversèrent leur contenu sur la place de Stania, où une seule chambre reçut jusqu'à trente israélites à la fois. La première journée se passa dans la synagogue; on y chanta en hébreu, les femmes assises à la galerie, les hommes en bas dans les stalles, le gibus sur la tête et revêtus de leur « chemise mortelle. » Ce n'est qu'après le coucher du soleil que, sous des tentes de feuillages, chaque famille partagea un repas qui consistait en un ragoût de poule pour les femmes et de coq pour les hommes.

Cette fête dura cinq fois vingt-quatre heures. Au bout de ce

temps, Ilko vit enfin partir son délégué. Le juif resta quatre jours absent, mais rapporta le papier. Dans sa joie, Ilko paya sans marchander les deux florins cinquante qu'on lui réclamait, et, le cœur ému, courut chez le prêtre. Yaga, toute défaillante, l'attendit au bord du chemin.

Cette fois, Bartholomé déploya brutalement la *métrika*, y jeta un rapide regard :

— Que la fièvre t'étouffe, animal !.. s'écria-t-il en lançant le papier à la tête du garçon. On n'a pas touché à cet acte ; comment oses-tu me le présenter ?.. Je t'apprendrai à te moquer d'une personne de mon importance. Déguerpis tout de suite,.. canaille, ou je te casse ma pipe sur les os.

Ilko était atterré ! Oh !.. s'il avait osé sauter à la gorge de ce monstre et l'étrangler !.. Mais il contint sa rage, ramassa le précieux papier et se retira. Ce qu'il voulait avant tout, c'était éclaircir cette affaire. Le juif l'avait-il trompé ? Mais comment le savoir ? M. le propriétaire était reparti pour un temps indéfini, et rien qu'à entendre le ton si différent du pope, on sentait qu'il ne redoutait plus sa présence. Décidément, il fallait se résoudre à aller soi-même au chef-lieu.

— Ne te fais pas de chagrin, Yaga, disait-il à la jeune fille en larmes, il n'y a plus qu'un tout petit mot à griffonner et tout ira bien. Le juif est un imbécile ; je lui ferai rendre les deux florins cinquante ! J'ai été bête de l'envoyer. D'abord, qu'est-ce qu'il peut entendre aux choses chrétiennes ?.. J'irai moi-même et tu verras !..

Mais Yaga commençait à perdre confiance :

— Je crois que le défunt nous jette un sort, dit-elle en indiquant de sa main tremblante la grande croix noire du cimetière, sous laquelle reposaient les restes du sacristain.

— Ça !.. t'en iras-tu, rustre, et penses-tu que nous avons le temps d'écouter vos jérémiades de paysans, toujours les mêmes ?.. Ton prêtre est un ignorant ou un rusé... Puisqu'on te répète que cette pièce est en règle !

— Je veux parler au starosta lui-même !.. On ne peut pas m'en empêcher !..

— Oui-dà !.. tu crois que tu vas faire le maître ici !.. Est-ce que tu t'imagines que M. le starosta n'a pas autre chose à faire qu'à écouter tes sornettes ? Tu te dis sans doute que M. le starosta te priera tout de suite d'entrer au salon et te fera asseoir sur un sofa de velours, et que Mme la staroscina t'offrira un verre de thé avec du rhum !.. Tu te trompes d'adresse, mon garçon !.. Allons, décampe vite ou je te...

A ce moment, un jeune secrétaire passait dans le couloir, dont les

nombreuses portes graisseuses attestaient autant de bureaux. Le paysan se précipita vers lui et lui baisa les mains :

— Honoré seigneur!.. faites-moi justice!.. au nom de votre mère!..

C'était un garçon jeune encore d'apparence, mais dont le cœur avait déjà été passé au laminoir gouvernemental :

— Qu'est-ce que c'est? dit-il d'une voix grêle. — Et il écouta la requête d'Ilko sans manifester le moindre attendrissement; puis sèchement, et tout en faisant bouffer sa chevelure ondulée : — Comment, c'est encore pour cette *métrika!*.. Ah çà! mais on se moque de nous; voilà trois fois que ce chiffon de papier nous revient!.. Veux-tu nous ficher la paix, à la fin, et ne plus t'aviser de remettre les pieds dans la kancelaria impériale!...

— Eh bien! qu'est-ce que je te disais? cria le greffier triomphant, tandis que l'employé majestueux s'en allait en se dandinant. Allons! *precz!*.. dehors...

Cette fois, le coup était trop rude. Le malheureux garçon se laissa tomber sur un banc, incapable d'aller plus loin, stupéfié, abîmé de chagrin, indifférent à tout. La mesure était comble et son cœur, toujours si brave, se crevait. Il y avait donc quelqu'un qui le trompait?.. Était-ce le starosta? était-ce le pope?.. Ce devait être ce dernier!.. Mais que faire?.. que faire?..

Courir ainsi indéfiniment d'Hérode à Pilate,.. renvoyé de partout comme un chien, ne sachant à qui s'adresser, dépensant son argent, perdant son temps et courant encore le risque, au retour, d'être en butte aux sarcasmes des paysans, dont il avait déjà surpris quelques regards moqueurs : « Voilà un fameux soldat, dirait-on, qui ne peut même pas tirer ses papiers au clair! » Et sa mère,.. que penserait-elle?.. sa mère qui, depuis deux mois déjà, ne lui épargnait ni reproches, ni dures vérités, elle triompherait enfin! La vie désormais serait insoutenable, sans compter Yaga, dont le désespoir l'épouvantait.

Une idée subite lui vint... Il y avait d'autres popes que Bartholomé! Pourquoi ne pas aller trouver celui de Stania, lui expliquer la chose, se mettre sous sa protection? Qui sait, il consentirait peut-être, si on le payait bien!.. Et, tout enflammé de sa combinaison nouvelle, le vaillant garçon résolut d'exécuter sur-le-champ son projet.

Trente et un kilomètres le séparaient de la petite ville de Stania; il se mit allègrement en route.

Cinq heures de marche, quelques momens de repos sur la dure banquette d'une karczma, et Ilko se présentait le lendemain matin au temple uniate.

Le prêtre confessait. A ses pieds une vieille femme, sur la tête de

laquelle reposait un des bouts de son étole violette, s'accusait bruyamment de ses fautes.

Ilko mit un genou en terre, fit un nombre infini de signes de croix, en ramenant constamment sa main du front à la poitrine, et attendit. L'église, toute de style byzantin à l'extérieur, offrait au dedans un assemblage grotesque et naïf. Séparée en deux par les portes impériales en bois doré, elle était tout entourée de petits autels miniscules, ornés de lambeaux d'étoffe, de chiffons multicolores qui pendillaient de droite et de gauche, faisant l'office de nappes, de rideaux et de tapis. Quelques tableaux, qu'on eût pris pour de joyeuses caricatures, n'étaient les sujets sacrés qu'ils représentaient, achevaient de donner à ce sanctuaire l'aspect d'un petit théâtre ambulant, plutôt que d'une église. Dans un coin, un grand bain, bosselé sans doute par les ruades des récalcitrans, représentait les fonts baptismaux où le patient devait être plongé tout entier, peu importe son âge et la saison.

La confession étant terminée, le prêtre se tourna vers Ilko, tandis que la vieille se frappait la poitrine à grands renforts de bras.

— Que me veux-tu, mon garçon?

Il y avait dans sa voix une nuance d'urbanité qui n'échappa point au cœur ulcéré d'Ilko. Tout ému, il saisit la main du pasteur, y mit ses lèvres et s'agenouilla. Le prêtre le releva avec bonté.

— Voyons, que désires-tu, tu n'es pas de ma paroisse?

Tout de suite, le jeune homme présenta sa requête; mais, à mesure qu'il parlait, le front du révérend s'assombrissait davantage. Quand il eut fini, et avec une brusquerie plutôt voulue que réelle :

— Tu me demandes là une chose impossible, mon fils, je ne puis rien pour toi; si Bartholomé Fédorowicz te refuse le mariage, il a sans doute des raisons que j'ignore. Nous n'avons pas le droit de contrôler nos actes réciproques, ni surtout d'empiéter sur nos fonctions mutuelles.

Ilko se tordit les mains.

— Oh! révérend, ne dites pas cela!.. s'écria-t-il... Je vous apporterai ma plus belle ruche, je soignerai vos abeilles tout le long de l'année, ma femme et moi nous vous servirons, mais ne me refusez pas! Ne nous abandonnez pas aux griffes de ce démon!..

— Ilko, Ilko!.. tu blasphèmes contre ton pasteur, c'est très mal, c'est très mal; je te répète qu'il est seul juge et responsable en cette affaire... Moi, je ne puis rien pour toi,.. rien absolument...

Il parlait avec hésitation et comme à regret, et le soldat sentait bien que lui aussi tremblait devant ce terrible Bartholomé.

— Encore un mot, révérend!.. Dites-moi seulement si mes papiers sont en règle! s'écria le misérable garçon; mais le bruit sec des grilles saintes qui se refermaient l'avertit que tout était inutile.

Il regarda l'ombre du prêtre s'évanouir sous la porte étroite de la sacristie, et stupide, hébété, il se demanda si mieux ne vaudrait pas pour lui s'aller jeter tout droit dans les eaux du Dniester.

Ilko n'avait rien pris depuis la veille qu'un verre d'eau-de-vie, et les idées lui bourdonnaient dans la tête comme de grosses mouches.

Un sacristain muni d'un trousseau de clés passa près de lui et l'avertit qu'il allait fermer l'église. Ce bedeau avec sa longue *burka* brune, ses cheveux huileux, son air béatement niais, lui remit soudain en mémoire son malheureux rival. Mourir comme lui, pensait-il,.. ne plus souffrir de l'injustice humaine!.. être retiré demain de la rivière, sans vie,.. débarrassé des soucis,.. des misères!.. quelle délivrance!.. Et il se mit à désirer ardemment la mort, ce luxe des pauvres gens;.. mais tout de suite il se retraça, comme dans une vision, la mort du pauvre dyak, il revit sa tête livide émergeant de l'eau bourbeuse parmi les roseaux et les fleurs,.. la rigidité solennelle de sa physionomie si bestiale d'ordinaire,.. et un frisson d'horreur le secoua...

Machinalement il descendit la colline, l'œil sombre, l'air hagard, n'ayant plus ni but ni courage. Tout dansait autour de lui, sapins, buissons, poteaux. Il avait fait cent pas quand, à l'horizon désert du chemin creux, apparut la silhouette noire et rebondie du vieux curé catholique de Stania. Le digne ecclésiastique, coiffé d'un chapeau melon, chaussé de grandes bottes, revêtu d'une *swita* à larges pans, s'avançait lentement en lisant son bréviaire. A sa vue, tout un échafaudage de plans s'éleva encore une fois dans le cerveau surexcité du soldat. Il n'en était plus aux larmes ni aux suppliques attendrissantes; et c'est d'un air farouche, presque brutal qu'il aborda le prêtre :

— Monsieur le curé, dit-il, Bartholomé Fédorowicz, le pope de Seredni-Horb, refuse, par vengeance, de bénir mon mariage. Voulez-vous nous donner la bénédiction, à ma promise et à moi?

Le vieillard, très étonné, recula d'un pas :

— N'es-tu point uniate, mon fils?

— Eh bien!... quoi?... les uniates sont catholiques romains, peut-être, aussi bien que vous autres!.. et si un pope fait une injustice, c'est votre devoir de la réparer! Mes papiers sont en règle!.. vous pouvez voir,.. le starosta l'a dit, il n'y a que ce coquin qui prétend...

— Ta, ta, ta!.. qu'est-ce que tu me chantes avec tes injustices, et tes vengeances? Ton pope a sans doute ses raisons à lui pour faire ce qu'il fait;.. je vous connais, vous autres!.. tous pareils! En voilà un garnement!.. Alors tu crois qu'il n'y a qu'à arrêter les gens comme ça sur les routes et leur crier : « Donnez-moi le ma-

riage tout de suite!.. Mais tu as bu, mon garçon!.. tu es ivre comme un bottier!.. Penses-tu que j'aie le temps, moi, et l'envie de m'occuper de vos misères uniates?.. J'en ai bien assez déjà avec les affaires de mes propres paroissiens, un tas de drôles qui ne veulent pas toujours marcher droit... Passe ton chemin, entends-tu?.. Je ne mets pas le nez chez vous, ne venez pas fourrer le vôtre chez moi;.. chacun pour soi!..

Ilko fixa sur lui son regard flamboyant :

— Vous ne passerez pas, dit-il avec une mauvaise figure... Pourquoi me refusez-vous? Vous croyez que je n'ai pas d'argent pour vous payer?.. Est-ce que la fille du meunier, qui était riche, elle,.. ne s'est pas mariée à votre église?.. Est-ce que je ne connais pas vos trafics à tous!.. La semaine dernière, Bartholomé a refusé d'enterrer un petit enfant, parce que la mère ne pouvait rassembler le florin qu'il réclamait: alors... elle a couru toutes les paroisses,.. et ce n'est que le quatrième jour qu'elle a trouvé un prêtre qui a enterré le pauvret pour cinquante kreutzers... Ah!.. je vous démasquerai tous, allez! race cupide!!.. il faut, pour vous avoir,.. savoir y mettre le prix... Eh bien!.. dites-le donc!.. Qui est-ce qui ose prétendre que je ne paierai pas?..

Ilko, fou de rage, grisé par le flot exubérant de ses paroles, avait empoigné le vieillard et le secouait comme un forcené, sans prétendre le lâcher. Celui-ci, sérieusement effrayé, croyant avoir affaire à un insensé, essayait en vain de se délivrer.

— Voyons,.. laisse-moi aller, mon ami!.. Du calme, pour l'amour de Dieu!.. du calme!.. Tu viendras me trouver chez moi plutôt... On ne bâcle pas comme cela des affaires si graves, sur les grands chemins, que diable!..

— Me donnerez-vous la bénédiction, oui ou non? vociféra le soldat en serrant plus énergiquement encore le bras de sa victime.

Mais cette recrudescence de rage fit l'effet contraire et calma subitement le vieillard :

— Je ne sais pas pourquoi j'aurais peur de toi, mon garçon, dit-il; j'ai vu pire que cela en 1846. Oui, je le répète, je ne puis pas te donner la bénédiction;.. il y a dans toute ton affaire quelque chose que je ne comprends pas... Es-tu une victime? es-tu un coquin? je l'ignore, mais je sais seulement que tu fais une lâcheté en t'attaquant à un vieillard!

Le rouge de la honte monta au front du soldat; il laissa aller le bras du prêtre...

— Pardon! balbutia-t-il,.. je suis si malheureux!..

Alors l'ecclésiastique le fit asseoir à côté de lui sur le bord du talus et lui ordonna de parler.

Quand le paysan eut fini, le prêtre le regarda un instant avec

pitié; mais il était trop âgé déjà pour affronter les risques d'un scandale, et, comme tous les vieillards, il se fiait à l'imprévu et disait volontiers : « Cela finira par s'arranger d'une façon ou d'une autre!.. »

— A mon avis, dit-il, ton révérend veut mettre ta patience à l'épreuve; cependant, il sera bien obligé de te marier,.. tes papiers sont en règle. Attends le retour du maître,.. prends patience, mon garçon, et que Dieu t'ait en sa sainte garde!

Le prêtre s'était relevé; Ilko l'imita. Non, il n'y avait décidément rien à obtenir. De tout ce qu'il avait entendu, une seule parole tintait à ses oreilles :

« — Tes papiers sont en règle!.. »

L'homme de loi et l'homme d'église avaient dit la même chose. Bartholomé mentait donc!..

XV.

Les démarches toujours infructueuses d'Ilko commençaient à intriguer les paysans, et déjà, ainsi que le soldat l'avait craint, la malignité publique s'était emparée de la chose. On faisait des gorges chaudes sur son compte; ces mystérieux papiers qui ne pouvaient jamais être en règle excitaient la compassion ironique des uns, les sourires malicieux des autres. Quelques voisins même risquaient des plaisanteries :

— A quand la noce, Ilko?.. Tu n'es pas fort pressé d'entrer dans les bottes du sacristain?.. Tu attends donc la semaine des quatre jeudis?..

— Bah!.. il se mariera quand les écrevisses viendront siffler sur les étables!..

Mais c'était surtout Yaga, au sortir de l'église, qui était en butte, le dimanche, aux plus grossières railleries :

— Tu as eu bien tort de laisser noyer ton bedeau, demoiselle! disait-on; il avait des papiers sérieux au moins, celui-là! — Et un autre : — Qui sait si toutes ces promenades ne sont pas des frimes pour te planter là?.. Rappelle-toi Iwas Drohobicz, il a traîné un an la fille Biedna, disant toujours que sa *métrika* n'était pas en règle et, à la fin,.. il a épousé Karolka.

Yaga n'écoutait que d'une oreille, mais elle pleurait en cachette.

Ilko, de son côté, distribuait des coups de poing à tort et à travers. Pour l'acquit de sa conscience, il fit faire encore plusieurs démarches auprès de Bartholomé, mais jamais on n'obtint autre chose que cette réponse cynique, impitoyable : « Les papiers ne sont pas en règle! »

M. Litewski ne donnait pas signe de vie et l'hiver approchait.

Déjà les taillis se dépouillaient de leurs teintes mordorées, et sur les routes désertes des forêts, le vent chassait des tourbillons de feuilles rousses mêlées aux premiers flocons de neige.

Ilko n'y tenait plus. Il prit enfin une grave décision.

Un samedi soir, après le travail, il invita sa mère et le voisin qui lui avait déjà servi de compère à l'accompagner chez les parens de Yaga.

Comme il ne soufflait mot de son projet, la vieille, anxieuse, se demandait tout le long de la route : « Est-ce pour rompre qu'il nous amène là-bas? Seigneur juste!.. permettez qu'il ait cette idée raisonnable! »

L'arrivée inattendue des trois personnages causa un grand étonnement dans la cabane. Il se passait donc quelque chose d'inaccoutumé? Mais, à leurs mines graves, on n'augurait rien de bon.

On fit asseoir les nouveau-venus. Tous avaient le cœur gros; depuis longtemps ils ne s'abordaient plus qu'avec des soupirs.

Ilko était resté debout. Tous les yeux demeuraient fixés sur lui.

— Ce que j'ai voulu vous dire, fit-il d'une voix rude en aplatissant son large poing sur la table, c'est que j'en ai assez à la fin de cette vie-là!..

Yaga reçut en plein cœur le contre-coup de ces paroles. Sa gorge se serra, ses paupières se gonflèrent, elle vit trouble et dut s'adosser à la muraille.

Il était donc arrivé, ce moment douloureux qui la hantait nuit et jour, où il faudrait dire adieu à ses beaux rêves! Car c'était bien une rupture qu'il voulait, et il avait raison... Cette vie d'incertitude, d'anxiété, ne pouvait plus durer. Comment exiger de lui la perte de son temps, de sa santé, de son argent, pour lutter contre une volonté invincible? Elle se soumettrait. Sans doute, on le pressait d'en épouser une autre:... c'était juste,... elle seule devait être punie... N'avait-elle pas rendu sa parole à Petro, et par cela causé innocemment sa mort? On lui rendait sa parole à son tour!.. « Je porte malheur! » murmura-t-elle avec découragement. Dans l'intensité de sa douleur, elle n'entendait même plus la voix de son fiancé, qui tonnait et lançait des imprécations contre ce pope infernal.

Et, involontairement, une pointe d'amertume se glissait au cœur de la jeune fille. Était-il nécessaire de rompre si vite?.. Ne pouvait-on pas attendre encore, patienter? Il lui semblait qu'elle eût attendu une vie!.. Pourquoi l'amour des hommes était-il si impétueux, si exclusif, si dépourvu d'abnégation! C'est donc que les femmes aimaient autrement?.. A coup sûr, elles aiment mieux!..

Ilko avait cessé un instant de parler et regardait Yaga, mais elle ne le voyait pas et restait absorbée.

Il lui prit la main :

— Yaga, dit-il, le prêtre nous refuse injustement le mariage; nous n'avons que deux choses à faire : ou bien rompre tout de suite, et je partirai demain pour le régiment, ou bien, — et ici il chercha avidement son regard, — ou bien tu me suivras librement ce soir dans ma demeure, entends-tu?.. et vous autres, dit-il en se tournant vers les vieux, vous autres, vous nous bénirez!.. Et il ajouta gravement : « Le serment que je prêterai dans vos mains, je le tiendrai aussi honnêtement que celui que j'aurais prêté à Bartholomé. »

Yaga, les yeux rivés au visage de son fiancé, écoutait cette étrange proposition, et lentement de grosses larmes roulaient le long de ses joues : il l'aimait donc toujours, cet Ilko!..

Dans le tumulte qui agitait son cerveau, cette pensée triomphante dominait. Tout le reste n'était rien : la route nouvelle qu'il lui traçait, sa bonne renommée qu'il lui demandait de fouler aux pieds, l'opinion de ses parens, les cancans du village, tout cela s'évanouissait devant cette vérité radieuse : il l'aimait!..

— Parle, Yaga, dis un mot!..

Pour toute réponse, elle mit sans hésiter sa main dans la sienne, et au fond de ses yeux clairs se lisait une confiance sans limites. Mais, à ce moment, la vieille Janowa, qui était demeurée immobile derrière le poêle, se releva brusquement, et d'une voix étranglée :

— Jamais!.. jamais de mon vivant!.. cria-t-elle... Oh!.. Jésus, miséricorde!..

Les autres s'étaient levés aussi et protestaient bruyamment.

— Alors, demanda Ilko d'un ton de reproche, vous vous liguez tous avec le pope contre nous?.. Et pourtant vous êtes nos parens, vous devez nous défendre contre les persécuteurs!..

— Mais, malheureux, tu ne songes pas que c'est un péché que tu veux faire,.. que c'est défendu par la religion, par la loi!..

C'étaient les hommes qui parlaient..

— Le village entier est témoin de la tyrannie du prêtre, et tout le monde sait que nous avons réclamé une union légitime. Puisque aucun prêtre, ni ruthène ni catholique, ne veut nous marier, c'est à vous autres, à vous, nos parens, de nous unir. Si vous refusez, que le malheur de vos deux enfans retombe sur votre tête. J'irai au régiment, Yaga fera ce qu'elle voudra... Je suis à bout!..

Les paroles du soldat avaient mis le désarroi dans l'esprit de ces paysans, toujours si paisibles. Ces propositions hardies, ce mépris de l'opinion publique, les épouvantaient; ils s'agitaient confusément, sans savoir à quelle idée s'arrêter.

Irrités, hésitans, ils se rejetaient la balle, se disputaient et se répandaient en vaines lamentations.

— C'est cette folle de Yaga qui a fait tout le mal, gémissait le maître d'école; pourquoi a-t-elle rompu avec Petro!

La mère d'Ilko retrouva son sang-froid la première. Elle l'apostropha rudement :

— C'est lâche ce que vous dites là, magister; Petro est mort, et il n'est plus temps d'aller le déterrer!

Sa taille s'était redressée, son visage était transfiguré. Elle regarda bien en face tous les paysans et leur jeta ces paroles :

— Mon opinion est que mon fils a raison. Devant Dieu qui m'entend, je bénirai son union et j'en prends la responsabilité. Quand Yaga mettra le pied sur le seuil de ma cabane, je la regarderai comme ma propre fille, et celui qui osera l'insulter aura affaire à moi! Tout le monde sait que je n'aimais pas ce mariage, mais aujourd'hui, c'est moi qui demande Yaga pour mon fils.

Les vieux, stupéfaits, se regardaient sans oser parler. Yaga, éperdue, leva vers la hardie paysanne un regard lumineux de reconnaissance et vint tomber à ses pieds. Comme elle était payée au centuple de toutes les amertumes d'autrefois!

— Allons les vieux! s'écria encore la généreuse femme, ne soyez pas plus durs que Bartholomé!

— Hélas!.. et que dira-t-on dans le village?..

— Je leur fermerai la bouche! cria la voix mâle d'Ilko.

Yaga embrassait les genoux de ses parens.

— Non, non, c'est impossible! murmuraient-ils faiblement; mais on sentait ployer leur résistance, et ils comprenaient bien eux-mêmes qu'ils devraient finir par se résoudre à cette fatalité écrasante.

— Apporte le fichu de matrone, Yaga! cria encore la Semenowa, le compère ira chercher la wodka, et Jan préparera le livre d'évangiles.

Il y avait tant d'autorité dans sa voix que nul ne songea plus à protester. Tous subissaient l'ascendant d'un esprit supérieur, mieux équilibré, qui savait prendre une décision et l'exécuter.

— Que la destinée s'accomplisse! murmurèrent les vieux résignés.

Quand Yaga rentra parée de ses plus beaux habits, il lui sembla que l'izba avait revêtu la solennité d'une église. Un profond recueillement régnait parmi les assistans. Sur la table, le vieux livre saint, tout large ouvert, montrait ses feuillets jaunes et racornis. Ilko, très pâle, prit la jeune fille par la main. De nombreux lumignons, piqués devant la bouche béante du four à pain, jetaient dans l'izba des lueurs fantastiques.

— Ouvrez le livre à la place du mariage! dit la Semenowa; vous savez lire, vous, maître d'école?

Et le vieux, que l'émotion étranglait, prit d'une main tremblante un bout de chandelle, et de l'autre, tenant le livre sacré, il se mit à épeler lentement en hésitant :

« — Que le Dieu d'Israël vous unisse et soit avec vous, lui qui a eu pitié de deux enfans uniques. L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse,... et ils seront deux dans une même chair... » La lecture du vieillard était interrompue à tout instant par les sanglots de l'auditoire... — « Aime donc ta femme comme toi-même, et que la femme respecte son époux... »

Ici il s'arrêta, ferma le livre, et regarda attendri le jeune couple qui s'était agenouillé devant lui :

— Ilko et Yaga, dit-il, si nous nous sommes révoltés contre la loi, c'est que le pasteur a oublié ses devoirs. Que le Seigneur tout-puissant nous pardonne et lui pardonne!.. Souvenez-vous que vous êtes unis irrévocablement pour le bonheur comme pour la misère, et ne faites jamais honte à nos cheveux blancs...

L'émotion l'empêcha d'en dire davantage. La vieille Janowa s'approcha, retira de son doigt ridé un anneau d'argent et le donna à Ilko, qui le passa au doigt de la jeune fille.

— Consens-tu à prendre Yaga pour femme? demanda encore le maître d'école.

— Oui! répondit Ilko d'une voix ferme.

— Consens-tu à prendre Ilko pour mari?

— Oui, fit Yaga sans hésitation.

— Au nom de Dieu et de vos parens qui vous ont mis au monde, je vous unis! Et il posa ses mains sur la tête des deux jeunes gens.

Janowa, tout en larmes, les bénit à son tour, et la Semenowa les réunit dans la même étreinte et la même bénédiction.

— Et maintenant, conclut la vaillante vieille, il faut écrire ça, magister!..

Le maître d'école lui jeta un piteux regard : lire, c'était déjà beaucoup; écrire, c'était trop. Il se soumit cependant, et revint bientôt avec une plume d'oie ébréchée, une petite bouteille d'encre à moitié desséchée et quelques feuilles d'un grossier papier vergé de couleur bleuâtre.

Après un grand nombre d'essais infructueux, suivis avec intérêt par toute l'assistance, on put lire, recopiée sur la première page de la Bible, l'étrange déclaration que voici, écrite d'une main tremblante, mais lisible :

« Fait le 31/19 octobre 188., en le village de Seredni-Horb, district de S... Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit... *Amen.* »

« Comme quoi mon épouse Magda et moi Jan Soloma, et, d'autre part, Marina, veuve après Semen Pola, nous avons consenti, de bonne volonté, à unir librement nos enfans, Yaga Saloma et Ilko Pola, en mariage, devant Dieu et les hommes, à cause de la persécution et du mauvais vouloir de Bartholomé Fédorowicz, attaché à la paroisse de Seredni-Horb, lequel a refusé cruellement et par vengeance de les marier dans le cerkiew (1), après plus de dix sommations, prières, suppliques et cadeaux et, malgré les papiers et *métrika* parfaitement en ordre, comme l'a attesté M. le starosta du chef-lieu de X... Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

« En preuve de quoi nous avons signé :

« Jan Soloma, magister. — Magda Soloma +. — Marina, veuve après Semen Pola +. — Iwan Soltys, agriculteur +. — Ilko Pola, éleveur d'abeilles. — Yaga Soloma +. »

Tous, sauf Jan et Ilko, avaient fait une croix ; Yaga, quoique fille du maître d'école, n'avait jamais dépassé l'étude de l'alphabet.

Les deux matrones s'emparèrent ensuite de la jeune fille, lui enlevèrent les bandelettes rouges qui lui ceignaient le front, coupèrent une partie de sa longue chevelure et emprisonnèrent le reste dans un large turban aux couleurs vives.

L'existence palpable de l'imposant document, écrit et signé dans le livre saint, exerçait une influence si réconfortante sur les naïfs paysans, qu'ils se laissèrent aller bientôt à une douce joie ; les hommes fumant et buvant la wodka, les femmes préparant un mets digne de la solennité.

XVI.

Le lendemain, qui était un dimanche, il se passa un fait inouï dans les annales de Seredni-Horb : à l'heure de la messe, on vit arriver Yaga en tenue de matrone, accompagnée d'Ilko; Jan et Janowa les suivaient avec Iwan Soltys et la Séménowa. Les trois couples se séparèrent en entrant. Les hommes allèrent à droite, les femmes à gauche ; ils entendirent la messe avec une ferveur particulière.

La première idée qui vint aux paysans fut que les jeunes gens avaient reçu le sacrement dans un village voisin. Leur attitude était si digne qu'on se perdait en conjectures.

(1) En Autriche, les registres des églises ont la valeur de documens officiels pour les mariages.

— Vous avez donc marié vos enfans, les vieux? demanda en goguenardant un curieux après la messe.

— Oui! grâce à Dieu, répondit le maître d'école; venez donc voir leurs papiers en passant, ils sont en règle.

La vérité fut bientôt connue de toute la paroisse, et, pendant la journée entière, il y eut un défilé chez les Jan pour écouter lire le document. Les uns s'étonnaient, les autres blâmaient, plusieurs admiraient cette hardiesse incompréhensible ; beaucoup redoutaient des conséquences terribles de la part de Bartholomé; quelques-uns riaient sous cape du tour qu'on lui jouait, mais tous, dans leur for intérieur, accusaient le prêtre qui, par sa dureté, avait poussé deux familles honorables à en venir à de pareilles extrémités.

Quant au pope, il ne savait rien encore. Il remarqua bien, après vêpres, quelque chose d'inaccoutumé dans l'allure toujours si paisible de ses ouailles; il crut même s'apercevoir qu'on le regardait de travers, mais il mit tout cela sur le compte du couple insolent qui était venu le narguer jusque dans le temple et, loin de soupçonner la vérité, il crut à une simple bravade.

Ce fut seulement dans la soirée que Théodora, instruite par les commères de ce qui se passait, se donna la satisfaction maligne de lui servir cette nouvelle à souper :

— Et croiriez-vous, ajouta-t-elle, comme enfonçant les épingles à plaisir, croiriez-vous que les paysans n'ont pas même l'air scandalisé!..

Bartholomé suffoquait.

— J'espère, ajouta-t-elle hypocritement, qu'ils ne vous blâmeront pas!.. J'ai toujours pensé, Bartosz, que vous aviez agi un peu... comment dirai-je... pas assez...

— Tonnerre! hurla le pope, je ne sais pas ce qui me retient, Théodora, pour vous assommer avec tout le reste! . . . . . .

. . . . . .

Le soir, chez Aaron, il y eut chambrée complète. Tout le monde commentait les événemens de la journée, mais on en parlait avec circonspection; chacun avait crainte de se compromettre. La porte du cabaret, ébranlée avec rudesse par un nouvel arrivant, arrêta toutes les confidences.

— Monsieur Michel, monsieur Michel!.. le valet de chambre du dwor!..

Alors le maître était revenu? Non; M. Litewski, à la veille de faire un grand voyage, envoyait simplement son homme de confiance régler des comptes avec l'intendant.

Michel promena sur le public un regard scrutateur qui avait l'air de fouiller toutes les consciences et semblait dire : Eh bien! rustres, vous serez toujours les esclaves de votre pope?.. Vous n'ose-

rez pas même soutenir en face un camarade malheureux? Il s'approcha ensuite de la longue table, jeta dessus un papier-monnaie :

— Aaron, cria-t-il,.. ta meilleure wodka;.. je paie une ronde.

Les yeux des paysans s'écarquillèrent. Le juif accourut plié en deux, déployant la souplesse de sa nature obséquieuse. La vieille Sarah, couronnée de son diadème, sortit aussi de l'alkierz, suivie d'une marmaille ébouriffée, remuante, curieuse et exhalant une odeur nauséabonde d'oignon qui, mêlée à celle de l'eau-de-vie, du tabac et des bottes de l'assistance, était particulièrement désagréable.

Michel devint le point de mire. Connaissait-il l'événement?.. Comment jugeait-il la chose?.. Blâmait-il, approuvait-il? Il blâmait,.. c'est sûr.

— Le maître est sans doute au château? demanda d'une voix pateline le cabaretier, qui versait l'eau-de-vie commandée.

Michel ne parut pas avoir entendu la question. Il s'assit tranquillement à la table et, loin de pérorer comme on s'y attendait, se mit à causer tout bas avec son voisin. Peu à peu, cependant, sa voix s'éleva davantage, et l'on put bientôt distinguer ce qu'il disait :

— Alors on ne sonne plus pendant les offices?

— Non! monsieur Michel.

— Ah!.. et comment cela est-il arrivé?

— Voilà, monsieur Michel, le prêtre a dit comme ça : « A quoi bon les petites sonnettes? elles font du bruit, ça empêche de prier... Ça vous est égal, mes amis, qu'on ne sonne plus les petites sonnettes?.. » Et toute l'église a répondu : « Non, non, notre bienfaiteur!.. »

— Et le Saint-Sacrement est-il toujours à sa place?..

— Hé! monsieur Michel,.. et ici le paysan confus parut hésiter,.. c'est vrai que depuis quelque temps il n'y est plus... le révérend l'a caché derrière l'autel.

— Et le village n'a rien dit?

— Qu'est-ce qu'il aurait dit, honoré monsieur? il est le maître dans son église, lui...

Michel alluma sa pipe et commanda une nouvelle tournée.

— A votre santé, les gars!.. Et se penchant encore vers son voisin :

— Et la communion, comment la prenez-vous?..

— Debout, gracieux seigneur,.. debout, en rangée, depuis l'autel jusqu'à la porte, les hommes à droite, les femmes à gauche.

L'œil du valet de chambre lança un éclair.

— Vous vous mettiez à genoux autrefois?

— C'est encore vrai, monsieur Michel, balbutia le paysan en se

grattant l'oreille, mais notre bienfaiteur a dit que c'était plus respectueux...

— Dites plus schismatique, animal, plus schismatique! s'écria Michel qui ne se contenait plus... Est-ce que vous ne voyez pas, ignorans, imbéciles que vous êtes, que ce satané pope est vendu?.. qu'il veut vous endormir et vous faire tout doucement passer au schisme, en attendant un plus grand changement encore!..

Se penchant alors à l'oreille du paysan, il lui posa encore une question à laquelle l'homme, visiblement décontenancé, ne sut balbutier qu'une réponse indistincte.

— Votre pope est un scélérat, une bête vicieuse,.. et vous, un tas d'idiots, entendez-vous!..

Aaron, le nez dans sa barbe, écoutait religieusement et de temps en temps approuvait par un petit grognement guttural.

— Voyons, la main sur la conscience, s'écria encore Michel, depuis le temps que vous connaissez Bartholomé, s'est-il montré un père pour la paroisse?..Voilà près d'un an qu'il vous dirige, trouvez-moi une bonne action qu'il ait faite?..

— C'est vrai, disaient les paysans, il est dur aux pauvres gens. La semaine dernière, Onufry, le bûcheron, était mourant; il lui a dit : « Si tu n'écris pas dans ton testament que tu me lègues dix florins, à part le prix de l'enterrement, je ne te donnerai pas l'absolution, et tu n'auras pas la paix en paradis. » Et Onufry pleurait;.. il disait : — « Je n'ai pas dix florins, gracieux bienfaiteur...

— « Eh bien! tu brûleras en enfer! »

Et alors le moribond, terrifié, a appelé sa femme et a dit : — « Après ma mort, tu donneras au prêtre dix florins. »

Et quand il a trépassé, la femme a vendu sa vache pour le payer. Maintenant, elle et ses enfans n'ont rien.

— Et vous supportez une pareille existence? tonna Michel, hors de lui... Cet homme peut vous voler, vous tyranniser, piétiner sur vous, mettre une famille dans la misère, en forcer une autre à sortir du chemin droit et, comme des idiots, vous courbez la tête!..

— Mais que faire? monsieur Michel? que faire?..

— Bien plus, vous vous aplatissez devant lui, vous lui baisez les pieds et vous tournez le dos à ceux qu'il rend malheureux!..

— Dites-nous ce qu'il faut faire, monsieur Michel, gémissaient les paysans en l'entourant. M. Litewski est toujours absent, personne ne nous protège; Bartholomé est le maître, il nous tient dans ses mains!..

Michel s'était radouci. Ces paysans disaient vrai, après tout; qui donc s'occupait d'eux, qui cherchait à améliorer leur sort, à les défendre contre les exploiteurs?..

— Est-ce que vous êtes des hommes? demanda-t-il brusque-

ment ; n'allez-vous pas, de retour au logis, jacasser comme des babas, et rapporter à vos femmes tout ce que nous avons dit ?

— Non, non ! monsieur Michel !..

— Et si cela était nécessaire, répéteriez-vous ce que je viens d'entendre?

— Oui, oui !.. nous ferons tout ce que vous ordonnerez, mais ne nous abandonnez pas !

— Eh bien ! ayez confiance, je pars, mais vous aurez de mes nouvelles.

Là-dessus il s'en alla, s'arrachant presque aux paysans, qui craignaient, en le voyant partir, de laisser échapper leur seul espoir de salut.

XVII.

M. Litewski touchait à un moment décisif de son existence : il était question pour lui d'un mariage. La chose se chuchotait en grand secret à Lemberg, dans les salons de la femme du gouverneur et de celle du lieutenant-général. Cela s'était, paraît-il, ébauché vaguement aux eaux, cet été, et continuait à se manigancer mystérieusement, sous l'éventail de la chanoinesse Valérie, grande marieuse, et à l'ombre des lunettes de la vieille maréchale Duninska, cousine du jeune homme.

— Union assortie !.. parti magnifique !.. coup de foudre, s'écriaient à l'unisson les deux dames en se pâmant.

— Hum ! qui vivra verra, risquaient aigrement des mères jalouses, tandis que les hommes murmuraient : « Bonne affaire pour tous les deux ! » — et que les esprits chagrins ajoutaient vivement : « Ils n'ont qu'à se hâter avant que les deux vieilles dames changent d'avis, car elles mettraient autant de rage à défaire leur œuvre qu'elles ont mis d'ardeur à la préparer. »

Un bal donné dans la propriété de la jeune fille, en Pologne russe, et pour lequel M. Ladislas avait reçu une invitation particulièrement flatteuse, devait mettre un terme à cette indécision.

— Tu te déclareras après le cotillon, avait dit la maréchale.

— Quelle idée ! avait répliqué la chanoinesse ; pendant la première mazurka, ce sera plus convenable : vous aurez plus de temps pour causer.

Les deux vieilles dames considéraient ce mariage comme leur petite propriété ; aussi s'attribuaient-elles le droit exclusif d'en faire jouer tous les fils. Pour un peu, elles eussent regardé le couple des intéressés comme d'inutiles accessoires.

— Surtout ne néglige pas de faire ta cour à la mère ; tu baiseras

de ma part les mains de l'adorable comtesse,.. et puis flatte un peu, en passant, les goûts du papa; tu sais qu'il a la manie des nouvelles inventions agricoles...

— A propos, mon ami, avez-vous télégraphié pour qu'on vous envoie des chevaux? c'est très important;.. et n'allez pas manquer le train, cette fois!.. Ah! encore un mot!.. Êtes-vous décidément voué aux cravates de satin et aux cols droits?.. Songez que vous aurez à lutter avec des élégans de Varsovie!.. une légion d'épouseurs!..

Et puis, c'étaient des mots sans fin à l'oreille, des recommandations discrètes, accompagnées de petits sourires pleins de réticence, sous-entendant un monde de mystères!..

Ces dames jubilaient.

M. Ladislas, énervé, baisait tour à tour le bout des doigts de ses deux « mères, » tout en les envoyant au diable dans le fond de son cœur.

C'était donc avec une impatience fébrile que le futur marié attendait à l'hôtel le retour de son valet de chambre, dépêché en toute hâte à Seredni-Horb pour en rapporter les fonds nécessaires au voyage.

— Te voilà enfin, Michel? ce n'est pas malheureux! — Et M. Ladislas éteignit nerveusement sa cigarette, à peine entamée. — Rien ne marche depuis que tu es parti!.. Ces maudits fournisseurs me manquent tous de parole!.. As-tu de l'argent au moins?.. Bon!.. J'ai cru que tu prendrais racine là-bas : il ne faut pourtant pas quatre jours pour aller et revenir, que diable!

Michel tortillait sans répondre sa czapka de peau de mouton.

— Et puis,.. encore un ennui qui m'arrive. Le juif Isaac sort d'ici;.. il ne donne pas plus de deux cents florins pour la jument noire. Je ne puis pas cependant la garder ici, elle coûte les yeux de la tête. Le drôle sait que je dois partir cette nuit, il profite de la situation.

Michel avait rencontré effectivement sur l'escalier un maigre particulier en lévite de satin noir, le gibus défoncé sur la tête.

— J'irai chercher Jonès, si vous voulez.

— Sottise! Comme s'ils ne s'entendaient pas tous entre eux!.. Combien apportes-tu?

— Cinq cents florins.

— Bon! attends, tu vas donner immédiatement des ordres pour la droska, le train part à minuit; tu porteras ensuite ce mot chez la maréchale,.. tu entreras chez Feintuch,.. chez le gantier,... chez le chemisier... Ah!.. il y a encore mon claque qu'on devait m'envoyer à quatre heures... Ces canailles ont toujours le temps... Et à propos, avant de t'en aller, dis-moi donc,.. tout marche bien à Seredni?..

Il avait repris une cigarette et déployait, pour les examiner, les menus accessoires d'une boîte de cotillon.

— Bien !.. hum !.. c'est-à-dire bien et pas bien, Excellence, fit Michel, qui paraissait très absorbé à boucler une valise récalcitrante.

— Bah !.. l'intendant aura joué un nouveau tour à sa femme ?..

Et comme Michel ne répondait pas :

— Y a-t-il une épidémie au village ?

Dans les momens pathétiques, la voix du vieux serviteur descendait subitement aux notes les plus graves.

— Pire que cela, dit-il ;.. ce ne sont pas les corps qui sont malades, ce sont les âmes !..

— Quelles bêtises me dis-tu là... Crois-tu que j'ai le temps de deviner tes énigmes ?.. Parle clairement ou va-t'en !

— Eh bien ! votre honneur, il y a que ça va mal là-bas ; le pope fait des siennes, comme je l'avais prédit... Tout le village est en rumeur, et ça peut devenir grave.

Il risqua ces derniers mots avec appréhension, craignant d'en avoir trop dit, prêt à les atténuer si c'était nécessaire.

— Encore tes histoires,.. tes imaginations,.. et tu penses qu'au moment de me mettre en route pour un voyage où tu sais très bien qu'il s'agit de mon avenir, je vais me casser la tête avec tes contes de baba... Tu vois que je suis pressé,.. irrité contre mes fournisseurs,.. contre cet animal d'Isaac, et, pour me calmer, tu me parles de ton pope. Mais je m'en moque, de ton Bartholomé et de tous ses ignares de paysans... Qu'ils me donnent la sainte paix,.. et toi avec eux !..

Michel s'était relevé :

— Alors, dit-il lentement, si les paysans souffrent, se plaignent, se révoltent, le maître s'en lave les mains... La pauvre vieille comtesse, que Dieu ait sa digne âme ! ne pensait pas comme ça. Quand Panna Jadwiga, votre sœur aînée, s'est mariée, c'était en novembre,.. je me rappelle,.. vous étiez haut comme ça ;.. il neigeait. Voilà qu'en plein dîner un domestique vient dire que l'économe bat injustement un paysan... Alors la mère de Votre Honneur se lève toute pâle,.. quitte la noce, les invités, elle court aux étables ; je la vois encore avec sa robe de dentelle et ses petits souliers. Tout le monde voulait l'arrêter. « — Vous allez vous refroidir... Vous prendrez votre mort !.. » Mais, bah !.. elle n'écoutait personne ; elle était de ces gens qui pensent qu'un paysan est un homme, lui aussi !..

M. Ladislas avait rejeté brusquement loin de lui les brillans hochets de cotillon et, très impatienté, il rallumait sa cigarette :

— Si tu me disais sans préambule ce qui est arrivé... Mais cela te serait impossible ;.. il faut que tu fasses le discoureur, le beau parleur,.. sans t'inquiéter si tu agaces les gens ou non.

Cette fois, Michel s'enhardit tout à fait; il tira de sa poche un certain papier dont il avait pris la copie au village :

— Voilà, dit-il, où ce pope les conduit : on se passe de la loi à présent, on fait des mariages libres à Seredni !..

Le propriétaire jeta les yeux sur l'étrange pièce de conviction qu'on lui présentait. Il n'en pouvait croire ses yeux.

— Ils ont fait cela !.. ils ont osé cela ! disait-il; il faut vraiment que cet homme les ait poussés à bout !.. Ah ! le coquin !.. Comme il s'est bien joué de moi !.. Mais ça ne se passera pas ainsi,.. et d'abord, lui...

— Ce n'est pas tout, continua Michel, qui jouissait de l'indignation de son maître ;.. depuis qu'il est à la paroisse, il n'a pas cessé d'intriguer pour les schismatiques : peu à peu il a supprimé les sonnettes, puis le Saint-Sacrement ;.. maintenant, on communie debout; un de ces jours, tout le village passera au schisme.

— Où est la preuve de ce que tu avances?

— La moitié du village est prête à signer.

— Écoute, si tu me jures que ce que tu dis est vrai, je vais donner mes pleins pouvoirs au procureur Jurkiewicz; je consens même à te laisser aller avec lui... Oui, — cela vaudra mieux, — je partirai seul, tu me rejoindras ensuite. J'écrirai immédiatement au procureur; donne-moi de l'encre, du papier...

Mais Michel ne bougeait pas; il ne paraissait pas goûter fort le nouveau projet de son maître et se contentait de tourmenter de plus belle sa czapka de fourrure :

— Et vous, Excellence, finit-il par dire timidement, vous ne viendrez pas avec nous?

— Ah çà !.. je crois que tu es devenu complètement fou !.. Et mon voyage?.. et mon mariage?.. Est-ce que tu t'imagines qu'il n'y a au monde d'autres intérêts que ceux de tes paysans?.. Tu abuses à la fin de ma patience; il me semble que je fais assez en leur envoyant Jurkiewicz...

— Mon maître, mon petit maître, ne vous fâchez pas !.. Si j'ai osé dire cela, c'est que je croyais que vous seul pouviez ramener l'ordre dans notre village. Les paysans vous aiment, ils vous ont connu enfant, ils ont confiance en vous; mais un avocat, — surtout celui-là, — avec sa longue figure revêche, gâtera tout... Les paysans croiront peut-être à un piège,.. qui sait, et on ne leur tirera pas une parole... Et puis, continua Michel avec un sourire finaud, je m'étais dit comme ça que si Votre Honneur doit nous amener bientôt une jeune dame au village,.. il faudrait peut-être bien commencer par rétablir complètement l'ordre... Pour qui nous prendrait-elle, Jésus miséricorde! si elle apprenait qu'on se passe de sacrement à Seredni?

M. Litewski ne put s'empêcher de sourire à cette idée qu'on l'accuserait peut-être d'avoir rapporté de ses voyages et propagé sur ses terres les doctrines des libres penseurs.

Plus il réfléchissait à la situation, plus il était obligé d'avouer que sa présence était nécessaire là-bas... Mais ce bal?.. ce mariage!..

— Quant à remplacer ce gredin de Bartholomé, ce ne sera pas difficile, bougonnait le vieux valet de chambre. N'y a-t-il pas le jeune Wassili Pawel qui vient justement d'épouser sa petite poitrinaire... Un brave garçon celui-là, qui a des idées saines au moins... et qui serait capable de me réconcilier avec les prêtres mariés!..

Le propriétaire s'était renversé, très perplexe, dans son fauteuil, et tirait rageusement de longues bouffées de fumée. Tout à coup, il bondit sur ses pieds.

— Euréka, s'écria-t-il radieux, je vais écrire à mon voisin Morelski; c'est un homme de bon conseil, loyal,.. il voudra bien me remplacer... Et quand j'y songe bien, Michel, je dois convenir que tous ces désagrémens me viennent de toi! Qui t'a chargé d'interroger les paysans?.. Quel besoin avais-tu d'aller les exciter, les révolter, de leur promettre aide et secours?.. Tu les as démoralisés, voilà tout!.. et moi j'en paie les conséquences. Veux-tu savoir la vérité? Eh bien! malgré tes cheveux blancs, tu as du sang d'émeutier dans les veines!..

Michel ne disait plus rien; il considérait son bonnet d'un regard navré et poussait de silencieux soupirs. A la fin, il fit un pas vers la porte :

— Je vais commander la droska, dit-il d'une voix presque éteinte.

— C'est bon.

Mais il n'était pas au bas de l'escalier que son maître le rappela.

— Michel!

— Votre Honneur?

— Boucle d'abord ma valise,.. la petite...

— La petite?.. demanda Michel étonné.

— Et tiens, auparavant, tu porteras cette dépêche au télégraphe.

Michel avait compris; ses yeux attendris pétillèrent de joie, et il baisa sans parler la main du jeune homme.

Celui-ci le repoussa brusquement :

— C'est bon! c'est bon!.. Si mon mariage manque, tu ne le porteras pas en paradis.

— Il ne manquera pas, il ne manquera pas,.. mon petit maître; Michel a du flair, il a vu bien des choses à Carlsbad... Suffit! Et il sortit le cœur inondé de joie. Il était fier de son maître.

XVIII.

Pour ne pas donner l'éveil, M. Litewski avait invité plusieurs de ses voisins de campagne à une battue dans ses forêts. Aussi Bartholomé fut-il extrêmement surpris en entendant, vers la fin de la semaine, de nombreux coups de feu, accompagnés des aboiemens éloignés des chiens.

— Le maître serait-il de retour? pensa-t-il... On le disait en Russie... ou à la veille d'y aller.

Cette pensée avait subitement fait naître en lui un sentiment infiniment désagréable, auquel une idée non moins troublante, qui l'obsédait depuis quelques jours, venait s'ajouter: c'était l'attitude étrange des paysans à son égard; ils étaient froids et semblaient l'éviter.

Cet après-midi-là, le pasteur avait justement quelques enfans à confesser. « Je les interrogerai, » pensa-t-il.

— Sais-tu si le propriétaire est de retour? demanda-t-il à un blondin tout vêtu de chanvre, malgré la saison, qui venait s'agenouiller à ses pieds.

— Il est revenu, bienfaiteur, même qu'il chasse avec beaucoup de messieurs.

— Et qu'est-ce que les paysans disent de moi au village?

— Sais pas, bienfaiteur.

— Et qu'est-ce qu'on dit de Yaga et d'Ilko?

— On dit,.. on dit, marmotta le petit, que le révérend n'a pas voulu les marier... Alors ils se sont mariés tout seuls!..

Un violent coup appliqué sur la tête du gamin l'empêcha de continuer.

— Aïe! aïe!.. gémit-il.

— C'est pour t'apprendre, canaille, à tourner ta langue!.. Ilko et Yaga seront excommuniés, tu entends? Va le répéter au village!.. Et tu te repens de tes péchés, vaurien?..

— Ou...i,.. i,.. bien...faiteur.

— Eh bien! frappe trois fois ta poitrine, coquin... et file,.. voilà l'absolution!..

En sortant du cerkiew, Bartholomé rencontra plusieurs briska pleines de gais chasseurs, qui rentraient chargés de butin au château. Le propriétaire était parmi eux. Le prêtre se découvrit avec respect; on lui répondit par un salut raide qui lui fit l'effet d'une douche. Il se sentait mal à l'aise. L'affaire d'Ilko tournerait-elle à son désavantage?.. Bah!.. c'était impossible. Très soucieux, cependant, il se dirigea vers le presbytère.

Sur le seuil, Théodora l'attendait.

— Oh! Bartosz!.. quels beaux chevreuils on a tués dans la forêt!.. J'en ai compté sept au moins!.. et des lièvres,.. des renards! Fawronka raconte que le maître avait l'habitude, les autres années, de s'arrêter à la cure après la chasse pour boire un verre de brampampoul et offrir une belle pièce de gibier à la révérende, et puis qu'il emmenait toujours le vieux Chrysostome souper au château... Alors, moi, croyant bien faire, j'ai préparé la liqueur, mais on est passé sans entrer...

Il y avait une pointe de sarcasme dans ses paroles, que Bartholomé saisit très bien.

— M. Litewski aura sans doute entendu parler du scandale, continua-t-elle; il est furieux, c'est certain... Ilko était son protégé, vous vous souvenez?.. Qui sait?.. on dira peut-être que vous n'avez pas... tenu votre promesse... Et puis, Bartosz, ajouta-t-elle encore, pour le vexer davantage, imaginez-vous qu'un paysan, au village, a osé dire qu'ils étaient véritablement mariés, puisque c'était signé dans le livre saint!.. Ah! comme je remercie la Vierge immaculée de ce que mon papa et ma chère maman n'ont jamais appris cette honte!.. Que penseraient-ils de nous, Jésus miséricorde!..

Bartholomé était au supplice; les paroles envenimées de sa femme étaient autant de soufflets qu'il recevait en pleine face. Cependant il se contint. Mais ce qui ajoutait à sa rage, c'était sa conviction de perdre chaque jour davantage de ce beau sang-froid qui lui était si indispensable. Depuis quelques jours, en effet, il vivait dans une terreur vague. Cette désapprobation qu'il lisait sur les figures de ses paroissiens, il croyait la retrouver écrite sur le visage du maître,.. et même sur celui de sa femme! Avait-il réellement outrepassé les bornes, et le consistoire le blâmerait-il?.. Il s'avouait amèrement que son père avait raison, qu'entre la pratique et la théorie il y avait un monde,.. et que, même pour marcher sur des paysans, il fallait mettre une sourdine.

C'est pourtant de cette maudite servante et de ce soldat que me vient tout le mal, pensait-il avec une rage croissante... Oh! mais tout n'est pas dit entre nous;.. ils verront bien ce qu'il en coûte de braver un homme comme moi... Ah!.. ils veulent faire les esprits forts... Corrompre le village, qui sait? l'ameuter peut-être contre moi!.. Mais ils trouveront à qui parler;.. ils veulent me briser, mais c'est moi qui les écraserai. Et, plein de ses projets de vengeance, il rentra s'enfermer chez lui. Là il s'assit à sa table et prit fièvreusement une plume. Il était décidé à écrire tout d'abord à M. Litewski; de la sorte il irait au-devant d'une explication fâcheuse.

C'est étrange comme ce soir-là il éprouvait une difficulté insurmontable à écrire ; l'encre était épaisse ; un essaim de mouches frileuses venait s'abattre autour de la chandelle qui charbonnait.

Après plusieurs brouillons, il écrivit enfin :

« Puissant et éclairé seigneur !

« Vous sachant de passage au château, je me permets de vous informer du scandale affreux qui vient de désoler notre paroisse. Ilko Pola, votre protégé indigne, et Yaga Soloma, mon ancienne servante, ne prétendant pas attendre les formalités d'usage pour la régularisation indispensable de leurs papiers, et faisant fi des lois divines et constitutionnelles, se sont décidés à se passer du sacrement de mariage et à s'unir *librement*.

« Pressé par les *nombreuses requêtes* de mes ouailles, indignées de cet exemple pernicieux, j'ai consenti, à mon corps défendant, à vous faire part, très honoré seigneur, de ce fait honteux, en vous priant d'unir votre autorité à la mienne pour administrer à ces révoltés un châtiment éclatant.

« Croyez, très puissant et éclairé seigneur, à la peine extrême que ressent mon cœur chrétien en vous relatant ce fait déplorable ; mais ayant eu, en mainte circonstance, l'occasion d'apprécier la grandeur de votre caractère, je n'hésite pas.

« Je mets aux pieds de Votre Excellence mes hommages les plus respectueux avec mon humble personne.

« Bartholomé Fédorowicz. »

Seredni-Horb, le...

Cette lettre signée, paraphée, envoyée par exprès au château, le pope se sentit soulagé ; il était certain d'avoir mis le bon droit de son côté.

La réponse ne tarderait pas, et cette affaire, qui prenait les proportions d'une suggestion infernale, serait terminée.

Cependant la réponse ne vint pas, et ce ne fut que plusieurs jours après, que le révérend apprit, avec un soupir de délivrance, que M. Litewski était reparti définitivement, sans avoir, paraissait-il, manifesté autrement sa présence dans ses terres que par un grand carnage de gibier.

— J'étais bien bête de me tourmenter de la sorte !.. Est-ce que la paroisse intéresse ce citadin,.. ce richard,.. ce grand monsieur ?.. Je suis toujours le maître !..

Cependant l'attitude des paysans ne changeait pas.

XIX.

Le jour des morts, chez les uniates, tombait cette année-là le 15 novembre du calendrier romain. Il neigeait à gros flocons, ce qui faisait dire aux enfans qu'il tombait des mouchoirs. Néanmoins, les paysans, vêtus de leurs plus beaux habits, s'acheminaient pieusement vers le cimetière pour rendre les devoirs aux trépassés. Ils étaient munis tous de petites cruches d'argile, pleines d'huile de chènevis, et de beaux kolacz dorés (brioches). Depuis deux dimanches, Yaga s'abstenait d'assister à l'office du village, préférant aller à pied jusqu'à Stania pour entendre la messe, plutôt que d'affronter une seconde fois la vue de Bartholomé. Cependant, en ce jour de deuil, elle s'était levée dès l'aube pour pétrir un gâteau de fine fleur de froment, avait rempli d'huile un petit garnuszek et se disposait à aller, elle aussi, faire ses offrandes aux défunts. Elle songeait à la tombe désolée du pauvre Petro, à l'éloignement des rares parens qui lui restaient, et son cœur souffrait à la pensée de son abandon, en cette journée d'union mystique entre les morts et les vivans.

— Je ne sais pourquoi Bartholomé me fait toujours peur, disait Yaga; je ne puis pas oublier avec quels yeux méchans il m'a regardée à la dernière messe.

— Est-ce que nous ne sommes pas là? répondaient Ilko et la Seménowa. Est-ce que le maître n'a pas promis de revenir?

Au cimetière, l'affluence était grande. Les uns étaient venus en chariots, d'autres avaient déjà risqué le traîneau. On se pressait autour des tombes, qu'indiquait un renflement allongé surmonté d'une croix à deux traverses. Maintenant les larges flocons ralentissaient leur vol, l'air s'emplissait de sanglots lugubres, de lamentations exagérées; il semblait que toutes les douleurs humaines se fussent donné rendez-vous dans ce petit coin funèbre.

Hommes et femmes se signaient un nombre incalculable de fois, se jetaient à genoux ou à plat ventre, et, les bras étendus dans la neige fondue, embrassaient le sol.

C'était un spectacle étrange et navrant à la fois. Les brioches, trempées par l'eau du ciel, reposaient au pied des croix, jusqu'à ce que, plus tard, les pauvres et les chiens vinssent les recueillir. On arrosait pieusement d'huile cette terre bénite, on brisait les vases d'argile, dont les débris étaient suspendus aux branches des croix.

Toutes ces coutumes, païennes d'origine, constituaient pour les naïfs Ruthènes l'essence même de leurs croyances, et plaisaient à leur nature superstitieuse, habituée à ne considérer dans le culte que la lettre et non l'esprit.

Bartholomé, posté sous le porche de l'église, avait aperçu Yaga. Depuis une dizaine de minutes déjà, il l'observait, la guettait du regard, comme l'araignée surveille une proie.

Au moment où la jeune femme et ses compagnons abordèrent la grande croix de Petro, on vit tout à coup la figure musculeuse du pope quitter le seuil du cerkiew, fendre la foule, et les bras levés, les traits convulsés, crier d'une voix de tonnerre :

— Arrière!.. arrière, misérables!.. Je ne vous permettrai pas de souiller de votre présence impie cette terre bénite! Chassez-les,.. vous autres!.. Sus aux renégats, aux hérétiques!.. Le pape les excommuniera:.. ils seront damnés dans l'éternité!..

Quelques hommes, terrorisés par la crainte et habitués à obéir, se jetèrent sur Yaga. A cette vue, Ilko, furieux, arracha un pieu à la haie et bondit sur eux. La colère l'aveuglait. D'un geste brutal, il brandit son bâton, qui alla s'abattre au hasard dans le groupe des assaillans. Un cri sourd lui répondit.Trois ou quatre paysans, voyant la lutte inégale, se joignirent à lui; alors il jeta son arme et on en vint aux mains.

Yaga s'était cramponnée à la croix; quelques-uns, excités par la voix du pope qui dominait le tumulte, voulurent lui faire lâcher prise.

Tout à coup, au milieu de cette poussée générale, on entendit un craquement horrible : c'était la croix qui tombait. Ce fut alors une débâcle épouvantable. On s'empoigna à bras-le-corps, les bottes trébuchaient sur les petites croix, à ras de terre et glissaient lourdement dans la neige. Les tombes profanées montraient de larges entailles béantes. C'était l'abomination de la désolation!

Les femmes se signaient, les hommes juraient, la cloche des morts tintait lugubrement, et les chiens ajoutaient de longs aboiemens à ce tapage infernal.

Ilko se démenait comme un possédé :

— Attends, je vais te faire rendre gorge, pope diabolique!.. criait-il,.. Laissez-moi l'approcher,.. laissez-moi l'étrangler!.. Et plein d'une énergie sauvage, il cherchait à s'échapper des mains des paysans pour s'élancer en avant.

Soudain, au milieu de la bagarre, une voix brusque, sonore résonna :

— Ne bougez pas... aucun!.. Oh! oh! on n'y va pas de main morte ici, sang de chien! — Et le vieux Michel marcha vivement vers le prêtre.

En un instant, le calme s'était rétabli. Bartholomé était devenu blême.

— C'est la réponse de mon maître que j'apporte, dit le vieux

serviteur avec hauteur ; Votre Honneur en prendra connaissance. — Et il tendit une large enveloppe.

Tout le monde s'était écarté. Les combattans, très penauds, ramassaient leurs czapka, rajustaient leurs burka dégoûtantes de boue.

Tous les yeux étaient fixés sur le prêtre. Celui-ci déchira fiévreusement le pli. Ces centaines de prunelles braquées sur lui le gênaient horriblement. Il jeta un coup d'œil sur la lettre, eut un frémissement imperceptible, et sans proférer un mot rentra dans l'église, et l'on entendit après lui grincer la clé dans la serrure.

— Il n'y aura plus d'office aujourd'hui, dit Michel, avec un ricanement, aux paysans qui se pressaient autour de lui.

— Que dit le maître?.. qu'est-il arrivé?.. qu'y a-t-il? demandait-on de toutes parts.

— Il y a, fit tranquillement Michel, que mon maître n'est plus content des services de Bartholomé Fédorowicz, et qu'il lui reprend sa place pour la donner à un autre...

Yaga tomba à genoux.

— Dieu soit loué!.. murmura-t-elle, notre mariage sera bénit!..

— Et puis, ajouta confidentiellement Michel à quelques-uns, sachant que cela ferait bientôt le tour du village, le maître se marie et vient s'établir ici;.. il en a assez de sa vie de garçon à l'étranger!..

XX.

L'arrêt qui cassait Bartholomé de ses fonctions parlait de menées politiques, d'excès de zèle, d'abus,.. etc,.. et lui assignait en échange un poste dans un misérable village, Houtsoul, perdu dans les montagnes des Beskides (Karpathes), pays si pauvre qu'on n'y cultivait que de l'avoine et des pommes de terre.

C'était une disgrâce complète.

Quand Théodora apprit cette nouvelle, elle eut une vraie crise de nerfs... « Excès de zèle,.. abus! » répétait-elle, affolée. Il allait donc falloir quitter tout ce bien-être dont elle s'était fait une si douce habitude, céder à d'autres cette chaude maison, ce précieux garde-manger, toujours si bien approvisionné... et aller s'enfouir au fond d'un trou pauvre,.. désert,.. misérable!..

Bartholomé, dévoré de honte, ne voulut même pas profiter des trois mois de répit qu'on lui accordait et préféra partir tout de suite. Les paysans étaient du reste si montés contre lui qu'il ne trouva pas un homme qui voulût, même pour de l'argent, l'aider dans son déménagement, et il fut obligé de faire venir des juifs de Stania.

— Faites donc attention, malotrus ! s'écriait la popadia exaspérée aux emballeurs juifs, en voyant leurs doigts malpropres s'abattre sans respect sur son canapé de reps.

Et tandis que Bartholomé et sa femme, ivres de rage, s'éloignaient pour toujours des belles rives du Dniester, et s'enfonçaient dans les gorges profondes des Beskides, un large traîneau couvert, suivi de modestes bagages, faisait son entrée à Seredni, amenant le nouveau révérend et sa jeune épouse. Derrière la glace toute couverte de givre, une petite figure pâle, chaudement enveloppée souriait :

— Quel beau pays !.. disait-elle joyeuse,.. et comme ce sera joli au printemps !

— La maison est très gaie, murmurait le jeune prêtre à l'oreille de sa compagne, elle est bien exposée au soleil,.. le climat est sain;.. tu te porteras bien ici...

Le traîneau s'était arrêté, enfin, et la porte, vivement ouverte, montra au fond de la chambre un bon feu qui flambait, le couvert mis sur une nappe bien blanche,.. un samovar fumant.

Sur le seuil, Ilko et Yaga se tenaient debout, apportant le pain et le sel :

— Soyez les bienvenus, Wassili Pawel, et Maria Pawelowa ! Que Dieu vous accorde de longues années de bonheur, de santé !..

Et puis se jetant à leurs pieds :

— Et vous bénirez notre mariage, n'est-ce pas ?

Le prêtre, dont la petite taille n'atteignait pas l'épaule d'Ilko, les releva tous deux avec un bon sourire :

— Ce sera mon premier devoir, mes enfans !..

Dans un fauteuil apporté tout exprès du château, la jeune femme, émue de cette touchante réception, s'était pelotonnée et jouissait de la douce chaleur du feu.

Son mari la contemplait, ravi :

— Tu seras heureuse ici, ma petite âme? demandait son œil interrogateur.

Et elle d'un long regard répondait :

— Heureuse?.. trop heureuse !..

Et elle ajoutait dans sa pensée en regardant avec attendrissement un groupe de paysans timides qui avaient pénétré dans l'izba et s'empressaient humblement autour d'elle :

— Et nous serons bons pour eux!..

MARGUERITE PORADOWSKA.

LES

FONCTIONNAIRES ET LE BUDGET

Une des premières ordonnances rendues par Louis XVIII, en 1814, nomma messire Charles-Henri Dambray, chevalier, chancelier-garde des sceaux de l'ordre du Saint-Esprit, chancelier-garde des sceaux de France. Aux termes de la même ordonnance, le beau-père de M. Dambray, le dernier garde des sceaux de Louis XVI, messire Charles-Louis-François de Paule de Barentin, commandeur des ordres du roi, à qui son grand âge interdisait toute fonction active, « conservait les honneurs de la charge. » M. Dambray, qui s'était surtout signalé, avant la révolution, comme avocat-général à la cour des aides, avait débuté dans les bureaux de la chancellerie : en 1779, son parent, Hue de Miromesnil, alors garde des sceaux, l'avait appelé de Rouen à Paris et l'avait placé auprès de lui, pour lui ouvrir la carrière de la magistrature. Lorsque le nouveau garde des sceaux entra en fonction ou, comme il se plaisait à le dire, prit possession de sa charge, il reçut, suivant un usage qui s'est conservé, tout le personnel. Un détail de cette réception m'a été raconté par un témoin oculaire, alors petit employé, qui devait passer

un demi-siècle à la chancellerie et finir par y occuper une des fonctions les plus élevées. Quand le personnel se fut rangé en demi-cercle autour de son chef, M. Dambray ne put retenir un mouvement de surprise. « Messieurs, vous êtes bien nombreux, dit-il; de mon temps, nous n'étions que sept. »

Cependant, M. Dambray n'avait devant lui que trente-cinq fonctionnaires ou employés, qui composaient, en 1814, tout le personnel de la chancellerie. Que dirait-il aujourd'hui s'il voyait défiler devant lui les bataillons qui se trouvent à l'étroit dans les vastes bâtimens de la place Vendôme! Cet accroissement du personnel est-il exagéré? On est tenté de le croire, quand on considère que la France n'a aujourd'hui ni plus de cours, ni plus de tribunaux, ni plus de notaires, ni plus d'avoués, ni plus de commissaires-priseurs qu'en 1814 : il y a seulement plus de criminels; mais ceux-ci regardent les cours d'assises. Un magistrat qui avait fait toute sa carrière à la chancellerie, qui y avait été successivement chef de bureau, chef du cabinet, chef du personnel, avant d'occuper un siège de judicature, disait volontiers qu'il était prêt à prendre à forfait, à raison de 100,000 francs par an, tous les services du ministère de la justice, et qu'il avait la certitude d'y gagner 25,000 francs. On aurait tort de croire que le ministère de la justice soit une exception. La même progression est facile à constater dans les divers départemens ministériels : il suffit de prendre et de comparer entre elles deux années de l'Almanach national, séparées par un certain intervalle. On peut suivre ainsi, pas à pas, le curieux travail de fécondation artificielle qui transforme les bureaux en divisions, les divisions en directions, quelquefois même les directions en ministères. On y verra, par exemple, que le ministère de l'instruction publique possède aujourd'hui autant de directeurs qu'il comptait de chefs de bureau il y a trente ans; mais la palme appartient au ministère des beaux-arts, dont tous les services, à l'exception des bâtimens civils, formaient, il y a trente ans, une simple division du ministère de l'intérieur, à la tête de laquelle a été longtemps M. Romieu.

L'opinion publique a fini par s'émouvoir de ce développement continu des états-majors administratifs, et du surcroît de charges qui en résulte pour le trésor. Ces préoccupations semblent justifiées par le tableau suivant, qui résume la marche des dépenses publiques depuis la restauration jusqu'en 1886. On a mis, d'un côté, le service de la dette nationale, qui constitue une obligation d'honneur pour le pays, avec les dépenses de la guerre et de la marine, qui sont une question de sécurité, et, de l'autre côté, les dépenses des autres ministères, qui peuvent être considérées comme représentant les frais d'administration.

	Dette publique, Guerre et Marine.	Autres services administratifs.	Totaux des dépenses en millions.
1831.....	808	412	1.219
1847....	911	719	1.630
1869.....	1.053	1.022	2.075
1872.....	1.749	1.199	2.948
1880.....	2.236	1.535	3.771
1886.....	2.129 (1)	1.607	3.736

Ce tableau nous montre que la monarchie de juillet, en seize années, a accru de 307 millions l'ensemble des dépenses administratives; mais il faut tenir compte à ce régime d'un important changement dans la comptabilité des deniers publics. Sous la restauration, les régies financières et, en particulier, l'administration des postes, prélevaient sur leurs recettes leurs dépenses de personnel et de matériel, qui échappaient ainsi au contrôle parlementaire, et elles ne versaient au trésor que leurs produits nets. Après 1830, il fut décidé que les recettes brutes seraient versées au trésor, et que les frais de personnel et de matériel de toutes les administrations seraient inscrits au budget des dépenses. Il en est résulté, dans les chiffres de ce budget, une augmentation qui ne représentait pas une dépense nouvelle.

En près de vingt-deux années, le gouvernement de Napoléon III n'a ajouté aux dépenses administratives que 303 millions, bien qu'il ait eu à pourvoir au développement de plusieurs grands services, dont quelques-uns, tels que les chemins de fer et les télégraphes, étaient fort incomplets, et à l'administration de trois nouveaux départemens. L'accroissement imputable à l'assemblée nationale peut s'expliquer en partie par les augmentations de traitement accordées à une foule de petits employés. Quand on se souvient qu'à leur début en fonction les facteurs de la poste ne touchaient que 33 francs par mois, qu'on leur retenait le premier mois tout entier pour la retraite, et qu'ils avaient à payer 18 francs pour frais de prestation de serment, on ne se sent guère le courage de critiquer l'élévation de leur salaire; mais que doit-on penser du régime actuel qui, dès 1880, avait déjà porté les dépenses administratives à 1,535 millions, c'est-à-dire à un chiffre supérieur de 50 pour 100 à celui de 1869, et qui, dans les six années suivantes, y a encore ajouté 72 millions?

On objectera peut-être que, dans les augmentations accusées par

(1) 79 millions de dépenses militaires et maritimes pour le Tonkin, l'Annam et Madagascar ont été supportés par la dette flottante, c'est-à-dire par l'emprunt, et 63 millions dus aux compagnies de chemins de fer ont été mis à la charge d'un compte nouveau : ce qui a produit une réduction apparente de la dépense.

le tableau qui précède, une part doit être faite aux acquisitions plus considérables de matières premières pour la fabrication des tabacs et des poudres. Cela est exact; mais, d'un autre côté, en s'en tenant exclusivement aux chiffres des budgets, on a laissé complètement en dehors du calcul les crédits extraordinaires et supplémentaires dont la moyenne, depuis dix ans, n'est pas inférieure à 100 millions. On pourra faire observer avec plus de fondement que l'augmentation des dépenses, signalée en France, se rencontre dans tous les budgets européens, et qu'elle est la conséquence des exigences croissantes du public, qui attend de l'état des services de jour en jour plus multipliés. Si fondée que puisse être cette observation, elle ne détruit pas le fait incontestable que, depuis dix ans, la progression des dépenses administratives fait preuve, en France, d'une accélération bien propre à inquiéter les esprits.

Quelle est, dans ces nombreux millions, la part que prélèvent les fonctionnaires civils? En 1869, les traitemens civils montaient en totalité à 246,028,000 francs; en 1876, ils s'élevaient à 279,940,000 francs; en 1886, ils ont atteint le chiffre énorme de 397,066,580 francs, et encore devrions-nous y ajouter 2,393,450 fr. pour les traitemens des employés civils de la marine et des colonies. L'augmentation serait ainsi de 100 millions par rapport à 1876 et de plus de 150 millions par rapport à 1869. Marcherions-nous donc vers le régime de l'empire romain, au temps de sa décadence, lorsqu'une moitié de la population travaillait pour nourrir l'autre moitié qui l'administrait?

Est-il impossible, comme certains le prétendent, de faire un pas en arrière? Où sont les économies réalisables? Quels retranchemens peut-on opérer dans les dépenses, sans compromettre la bonne organisation des services? Les deux derniers ministères et les commissions du budget n'ont pu trouver de réponse à ces questions. On ne peut voir qu'un pur enfantillage dans la proposition d'obliger tous les ministres indistinctement à diminuer de 1, de 2 et même de 3 pour 100 les dépenses de leur ministère, comme si tous les services étaient également réductibles, et comme s'il était possible de toucher aux arrérages de la dette publique qui constituent plus d'un tiers de la dépense totale.

Si l'on ne veut rien désorganiser, il est essentiel, en cette matière, de considérer à part les services de province et les administrations centrales. Ni les mêmes réformes, ni les mêmes procédés ne sont applicables dans les deux cas.

Quelles sont les économies réalisables en province?

Commençons par le ministère de la justice. Avant 1789, lorsque les communications étaient moins faciles et moins promptes, et

qu'elles étaient beaucoup plus coûteuses, la justice était rendue en France par quinze parlemens, qui suffisaient à la tâche et tenaient les affaires au courant. Est-il indispensable aujourd'hui, avec les chemins de fer, d'avoir vingt-six cours d'appel, entre lesquelles la besogne est si singulièrement distribuée que quelques-unes sont désœuvrées, tandis que d'autres ne peuvent venir à bout de leur arriéré? On prétendrait en vain que les affaires sont plus nombreuses que sous l'ancienne monarchie : il est notoire que des juridictions qui n'existaient pas autrefois, les cours d'assises, les tribunaux de commerce, les conseils de préfecture, ont enlevé aux tribunaux civils les trois quarts des litiges. On pourrait donc, sans inconvénient, diminuer d'un tiers le nombre des cours d'appel. Quant aux tribunaux de première instance, ils pourraient être réduits à un seul dans la plupart des départemens : il ne devrait être fait d'exception que pour une dizaine de villes dont l'importance commerciale légitimerait le maintien d'un tribunal. Aucune raison d'utilité publique ne saurait être opposée à cette réforme; mais elle est irréalisable avec le parlement actuel, que les préoccupations de clocher dominent souverainement. Quel est le ministre qui oserait proposer d'aussi nombreuses suppressions? M. Martin-Feuillée, qui a porté si rudement la main sur les personnes, n'a pas osé maintenir son projet de remaniement des circonscriptions judiciaires, tant il a appréhendé le mécontentement des officiers ministériels. Ce ne sont pas les économies qui manquent : ce sont les ministres pour les proposer et, surtout, les députés pour les voter.

Compromettrait-on les intérêts de la défense nationale en faisant observer au ministre de la guerre qu'il est le plus grand propriétaire de mainmorte qui soit en France; qu'il détient dans les places déjà déclassées et dans nombre de petites places à déclasser, pour plus de 200 millions de bâtimens et de terrains qui n'ont aucune affectation réellement utile, qui ne supportent pas un centime d'impôt, qui font grandement faute aux villes au sein desquelles ils sont situés, et qui servent uniquement de prétexte au maintien d'une multitude de petits emplois de gardes du génie, de gardes d'artillerie et de portiers-consignes? Il est également à remarquer que le même ministère maintient sous le régime militaire, avec le luxe habituel de commandans de place, commandans du génie, etc., les deux tiers des petites places dont le déclassement a été prononcé par l'assemblée nationale. Serait-ce un excès d'exigence de lui demander d'exécuter cette loi ou de la faire rapporter?

La suppression des sous-préfets serait un soulagement sérieux, non-seulement pour les finances publiques, mais aussi pour les finances départementales. Ce sont, en effet, les départemens qui

doivent pourvoir à l'entretien et à l'ameublement des sous-préfectures : ils seraient affranchis de cette charge, et ils recouvreraient la libre disposition de bâtimens importans qu'ils pourraient affecter à d'autres destinations ou mettre en vente. Cette réforme n'a contre elle que la résistance des localités qui se croient lésées par la disparition d'une bureaucratie minuscule, et l'opposition sourde des députés qui craignent de perdre leurs agens électoraux les plus actifs. Tout a été dit sur l'inutilité des sous-préfets au point de vue administratif. L'argument qu'on prétend tirer de la nécessité pour le pouvoir central d'avoir un représentant dans les sous préfectures ne saurait être pris au sérieux, quand on réfléchit que des villes, fort supérieures comme population et comme importance à la presque totalité des sous-préfectures et même à un grand nombre de préfectures, comme Tourcoing, Roubaix, Calais, Armentières et bien d'autres, ne sont que des chefs-lieux de cantons, ou comme Fourmies et, récemment encore, Saint-Pierre-les-Calais, que de simples communes. Quant au prestige qui s'attacherait à ce représentant du pouvoir central, il suffit de voir quelle pauvre figure fait au Havre ou à Reims, en face de négocians ou d'industriels plusieurs fois millionnaires, un malheureux petit sous-préfet avec ses 9,000 francs d'appointemens.

On laisserait aux préfets leur secrétaire-général pour les suppléer en cas d'absence ou d'indisposition, et un conseiller de préfecture qui ferait auprès d'eux son apprentissage de l'administration, et à qui ils délégueraient leurs pouvoirs quand un incident surgirait dans une localité où ils ne pourraient se rendre. Le surplus des conseillers de préfecture serait supprimé. Ce qu'on appelle, par euphémisme, la justice administrative, et qui n'est que l'arbitraire organisé, n'existe qu'en France. Les autres pays n'en comprennent pas et n'en supporteraient pas l'existence. C'est une invention jacobine, inspirée par le souvenir de l'ingérence des anciens parlemens dans la politique et par la crainte de voir les tribunaux empiéter sur le domaine de l'administration. Ces appréhensions ne sont plus de notre temps, et la séparation des pouvoirs n'a plus besoin d'être protégée aux dépens des citoyens. Qu'un particulier qui fait bâtir une maison ait une difficulté avec un entrepreneur, le litige sera jugé par les magistrats ordinaires, avec l'assistance d'un expert, si la contestation se complique de questions techniques ; mais si le propriétaire de la construction est un département représenté par son préfet, les juges ordinaires seront dessaisis, et le différend porté devant le conseil de préfecture, dont les connaissances techniques ne sont pas plus grandes. Cela est simplement absurde. Les conseils de préfecture ne servent qu'à

couvrir les actes arbitraires des préfets, et qu'à assurer une sorte d'infaillibilité aux architectes départementaux et autres petits tyranneaux administratifs. Il est temps qu'ils disparaissent et qu'on mette la France au régime dont les autres nations se trouvent bien. La suppression de la justice administrative entraîne naturellement la disparition du conseil d'état, qui n'a plus aujourd'hui d'autre rôle que celui de cour d'appel par rapport aux conseils de préfecture. Sous la monarchie de juillet et surtout sous l'empire, le conseil d'état détenait une part importante du pouvoir législatif : il concourait à la préparation des lois et, ensuite, à leur exécution; sous la forme de règlemens d'administration publique, d'ordonnances royales ou de décrets, il déduisait les conséquences pratiques des règles générales posées par le parlement, et il édictait des prescriptions obligatoires. Aujourd'hui, il ne prend plus part à la confection des lois : les ministres soumettent directement à la signature du président de la république des décrets sur lesquels il n'a pas même été consulté; il n'est plus qu'un hospice pour les invalides de la politique : sa juridiction n'est qu'un voile pour l'arbitraire ministériel et qu'un instrument de règne.

L'administration des travaux publics est représentée, dans les départemens, par un nombreux état-major à qui la besogne manque fréquemment, et qui met ses loisirs et son instruction au service des sociétés savantes, faute d'en avoir un autre emploi. Cette administration cherche à multiplier les postes, parce qu'elle a sur les bras les jeunes ingénieurs que les écoles spéciales lui fournissent incessamment. Il serait utile de modérer ce recrutement trop actif, afin de supprimer les sinécures et les doubles emplois. Au début de notre organisation administrative, il y avait, dans chaque chef-lieu de département, un sous-préfet à côté du préfet, et un receveur particulier à côté du receveur-général; on a pensé et l'expérience a montré que le préfet et le receveur-général pouvaient administrer l'arrondissement chef-lieu en même temps que le département, et l'on a supprimé les fonctionnaires reconnus inutiles. Est-il bien nécessaire d'entretenir, dans chaque préfecture, un ingénieur ordinaire à côté de l'ingénieur en chef? Un ingénieur ordinaire ne pourrait-il suffire pour deux arrondissemens de médiocre importance, et nombre de petits arrondissemens ne pourraient-ils être confiés à un conducteur de première classe? Il y a là plus de deux cents emplois à supprimer, sans préjudice pour le service.

On a proposé, pour la marine, des économies d'une autre nature, qui résulteraient d'une meilleure utilisation du personnel. Ce ministère entretient à terre un grand nombre d'officiers, particulièrement de lieutenans de vaisseau, auxquels il ne peut donner de

commandement, et, cependant, il ne peut réduire les cadres, de peur d'être pris au dépourvu en cas de guerre ou même d'expédition importante. Las d'attendre un embarquement, beaucoup de ces officiers se marient, perdent le goût de la mer, végètent en attendant l'heure de la retraite, et se retirent quand on veut les appeler à un service actif. Pourquoi, à l'exemple de ce que fait la guerre, la marine n'utiliserait-elle pas, dans ses services administratifs, les officiers qu'elle ne peut embarquer ou qui, pour des raisons de fatigue ou de santé, renoncent à demander un commandement? N'a-t-elle pas des arsenaux à surveiller, des ateliers à conduire, des établissemens de diverse nature à diriger? Est-il bien nécessaire d'entretenir pour ces services un corps spécial de fonctionnaires; et ne pourrait-on utiliser l'instruction, l'expérience et la bonne volonté des officiers de vaisseau sans emploi ou fatigués, qui reçoivent un maigre traitement pour ne rien faire, et seraient heureux d'occuper des postes bien rémunérés?

Le ministère qui se prêterait aux économies les plus importantes et aussi les plus faciles est assurément celui de l'instruction publique. La France est engagée, en fait d'enseignement, dans une voie déplorable, contraire au bon sens et fatale à tout progrès. On a lieu de s'étonner qu'après l'expérience décisive d'une longue suite d'années et, malgré l'exemple de tous les pays civilisés, il se trouve encore en France des esprits soi-disant libéraux qui revendiquent pour l'état la mission d'enseigner. Qu'une nation ait intérêt à la diffusion de l'instruction à tous les degrés et dans tous les rangs de la société; que la multiplication et la prospérité des écoles soient un élément de force et un gage de progrès, que la gloire de ses savans et l'éclat de leurs découvertes soient pour un pays un légitime sujet d'orgueil, il ne s'ensuit nullement que l'état ait la mission et le devoir d'enseigner. Le rôle d'un gouvernement est de veiller à ce que l'instruction soit accessible à tous et aussi répandue que possible; par conséquent, de provoquer la création d'établissemens d'instruction et de les encourager par des subventions et des récompenses. Comme on ne peut s'attendre à ce que la poursuite des hautes études et les recherches de la science pure rémunèrent jamais ceux qui s'y livrent, un gouvernement doit y pourvoir en assurant par ses libéralités l'existence des établissemens d'un ordre élevé, mais sans s'immiscer ni dans leur gestion ni dans leurs méthodes. Voilà la tâche à laquelle n'a failli le gouvernement d'aucun des pays qui nous entourent, et où l'instruction est aussi répandue et aussi avancée que chez nous. Il était réservé à la France moderne de donner le monstrueux exemple d'un pays libre où le monopole de l'enseignement est revendiqué pour l'état. Avant 1789, on comptait,

dans certaines de nos provinces, moins d'enfans illettrés qu'aujourd'hui : le pays était couvert d'écoles de tout ordre, depuis la modeste école de paroisse jusqu'aux collèges et aux écoles savantes qui recrutaient les professions libérales, ou qui formaient les officiers de terre et de mer ; presque partout l'enseignement était gratuit pour ceux qui le recevaient, et il ne coûtait rien non plus ni au trésor royal ni aux contribuables, tous ces établissemens subsistant des revenus d'anciennes fondations ou des libéralités du public. Une vive émulation existait entre les diverses universités et entre les ordres enseignans ; et on aurait quelque peine à dire ce que la pédagogie moderne a ajouté aux méthodes de Port-Royal, des oratoriens et des jésuites. La révolution fit table rase de ce magnifique ensemble qui avait valu à la France un rang si élevé parmi les nations : les établissemens furent détruits ou vendus, les bibliothèques condamnées aux flammes, les maîtres dispersés ou envoyés à l'échafaud. Napoléon entreprit de déblayer ces ruines et de reconstituer l'enseignement à tous ses degrés : comme l'œuvre était urgente, il crut qu'elle ne pouvait être accomplie que par l'initiative et avec les fonds de l'état. On ne saurait blâmer la création de l'université, imposée par une nécessité impérieuse ; mais le gouvernement aurait dû tendre à restreindre de plus en plus son intervention en des matières qui ne sont point de sa compétence, et à réduire les sacrifices imposés au budget. C'est la marche contraire qui a été suivie. La diffusion de l'instruction étant le but à atteindre, il semble qu'on ne devrait point regarder à la main qui donne cette instruction, pourvu que celle-ci soit donnée. On devrait accueillir avec reconnaissance tous les concours, et se féliciter de rencontrer des auxiliaires prêts à alléger la tâche et les dépenses de l'état. Il n'en est rien. On a détruit la liberté du corps enseignant, dépouillé des garanties que Napoléon lui avait accordées; on travaille à détruire la liberté des pères de famille et, en attendant, on ruine les finances. La manie du jour est habilement exploitée par les administrations municipales. Une ville a eu la sotte vanité d'entretenir un collège qui lui coûte, bon an mal an, une soixantaine de mille francs et qui obère son budget : elle se décharge de son fardeau sur le gouvernement. Elle offre au ministre l'abandon des bâtimens qu'elle possède et un concours d'un demi-million pour l'érection de ce collège en lycée. Les députés aidant, le ministre accepte : l'état dépense 1,500,000 francs ou 2 millions en constructions, il prend à sa charge tous les frais du personnel, et voilà la ville sortie d'embarras. C'est ainsi que les lycées vont se multipliant, sans aucun profit pour l'instruction, qui n'est ni meilleure ni plus mauvaise qu'auparavant, étant donnée par un personnel de

même valeur. Combien y a-t-il de ces lycées en état de se suffire? Dans nombre de ces établissemens, chaque élève coûte au budget de 3,000 à 4,000 francs, c'est-à-dire le triple ou le quadruple de la pension que paie la famille; les élèves des lycées de filles reviennent à près de 6,000 francs par tête. N'est-on pas fondé à demander si le gouvernement a le droit de donner l'enseignement au-dessous du prix de revient, et de faire payer aux contribuables l'éducation que quelques privilégiés reçoivent dans ses établissemens?

Il conviendrait donc de renoncer désormais à toute création nouvelle, et de supprimer immédiatement une trentaine de lycées souffreteux, reconnus d'ores et déjà incapables de se suffire jamais par leurs seules ressources. On devrait également supprimer l'internat dans bon nombre de lycées, ce qui permettrait d'en réduire notablement le personnel. En concentrant les boursiers de l'état dans les lycées conservés, on assurerait à ceux-ci une population suffisante pour que le niveau des études s'y maintînt à une certaine élévation. Tant que le gouvernement ne se décidera pas à laisser l'enseignement se constituer à l'état de force libre, mieux vaut pour lui avoir une cinquantaine de lycées doués de quelque vitalité, que d'entretenir une multitude d'établissemens valétudinaires, desservis par un personnel indigent et privé de toute indépendance.

Nous avons eu, ici même, occasion de parler de la ruineuse folie des constructions scolaires et de ses désastreuses conséquences pour le budget. Nous n'y reviendrons pas. Le jour où un homme de quelque sens et de quelque fermeté arrivera au ministère des finances, son premier acte sera de demander la liquidation immédiate de la caisse des écoles et de la caisse des lycées. Quant au personnel de l'enseignement primaire, on l'a leurré par des promesses menteuses, et on l'a voué à la misère. En 1879, d'après les statistiques officielles, il y avait 13,759 instituteurs et institutrices ayant moins de 800 francs de traitement; leur nombre approche aujourd'hui de 32,000. Il y avait 17,788 instituteurs ou institutrices recevant de 800 à 1,000 francs; il y en a actuellement plus de 23,000. Au lieu d'améliorer la situation de ces malheureux qu'on a accablés de flatteries dans un intérêt électoral, on leur a interdit tous les moyens qu'ils pouvaient avoir de se créer un supplément de ressources. Quand pourra-t-on, pour leur tenir parole, ajouter au budget de l'instruction primaire les 240 millions demandés, en 1883, par M. Antonin Dubost, ou même les 138 millions auxquels M. Paul Bert se restreignait, l'année suivante?

Le ministère des postes et télégraphes présente la singulière anomalie d'une administration dont les bénéfices diminuent à mesure que ses recettes s'accroissent. Dans le budget de 1886, les

dépenses des deux services étaient prévues à près de 150 millions; les recettes étaient évaluées à 135,678,000 francs pour les postes, et à 30,730,000 francs pour les télégraphes, soit ensemble à un peu plus de 166 millions. On n'osait donc espérer un produit net supérieur à 16 millions, tandis qu'en 1869, la seule administration des postes, avec une dépense de 63 millions, faisait une recette de 85,807,000 francs, ce qui lui donnait un bénéfice de 22 millions 1/2 ou de 25 pour 100. Cependant elle avait établi, depuis 1863, le service quotidien dans toutes les communes; elle payait 23 millions 1/2 de subventions aux compagnies de navigation; enfin, elle avait à supporter les frais de nombreux services en voiture pour des correspondances que les chemins de fer transportent aujourd'hui gratuitement. C'est à plus de 20 millions que le ministère des travaux publics a évalué les dépenses dont les postes se sont déchargées sur les compagnies de chemins de fer, et, en fin de compte, sur les contribuables par le mécanisme des garanties d'intérêts. Malgré ces allègemens, le produit net des postes a décru d'année en année, et l'on peut presque prévoir le jour peu éloigné où les recettes, malgré leur progrès, se trouveront inférieures aux dépenses. L'explication de ce fait anormal n'est pas difficile à trouver. Tantôt par une imitation intempestive de ce qui se pratique à l'étranger dans des conditions toutes différentes des nôtres, tantôt par recherche de la popularité, l'administration des postes et télégraphes a cessé de se conformer aux principes qui s'imposent à toute exploitation commerciale. Elle ne s'est plus souvenue qu'elle n'avait pas le droit de disposer d'une partie du revenu public; elle n'a plus calculé si les dépenses qu'elle engageait seraient reproductives.

L'amalgamation des deux services des postes et des télégraphes, de qui on attendait une économie, s'est traduite par une augmentation notable de frais. On a créé avec grand fracas des services nouveaux, tels que l'abonnement aux journaux, le recouvrement des traites, la caisse d'épargne postale, qui ne sont utiles qu'à une très minime partie de la population et qui sont indifférens à la grande masse du public. Il en résulte que ces services donnent un très maigre produit et coûtent infiniment plus qu'ils ne rapportent, parce qu'ils ont entraîné un accroissement dans les frais généraux et l'augmentation d'un personnel qui, malgré la honteuse modicité de sa rémunération, n'en représente pas moins, à raison de son nombre, une dépense assez considérable. Cette dépense ne cesse de s'accroître. Pour la seule caisse d'épargne postale, dont les frais d'administration montaient déjà à 593,000 francs, le budget de 1886 prévoyait la création de soixante-treize emplois nouveaux, qui porteraient à 350 employés le chiffre du personnel, et l'on annonçait comme inévitables pour les exercices suivans de nouvelles créations et une augmen-

tation de loyer, en attendant la construction d'un édifice spécial. Au même budget figuraient la dotation de cent recettes nouvelles des postes et la création de cent emplois de facteurs ruraux. Ces chiffres étaient indiqués comme le minimum des créations à effectuer annuellement : ce qui faisait prévoir une augmentation annuelle de 750,000 francs dans les dépenses de ce seul service. Cette continuelle multiplication des bureaux de poste est la conséquence des influences électorales, devant lesquelles toutes les administrations sont contraintes de s'incliner et qui invoquent, au préjudice du trésor, les droits d'une prétendue égalité. En Angleterre, il y a encore nombre de paroisses qui ne sont desservies que tous les deux jours, parce que leur importance ne paraît pas justifier la dépense d'un service quotidien. Il y a longtemps qu'en France toutes les communes sans exception ont une distribution et une levée de lettres tous les jours : voici maintenant qu'on réclame une seconde distribution dans toutes les communes ; et les députés, évidemment, ne seront satisfaits que quand chaque commune sera pourvue d'un bureau de poste, quelles que soient la modicité du produit et l'énormité de la dépense : le budget n'est-il pas là pour pourvoir à tout? Nul ne prend souci de l'intérêt des contribuables, à qui l'on n'a pas le droit de faire supporter les frais d'un service rendu aux particuliers. Il y a quelque vingt ans, la direction de la Seine s'avisa qu'il y avait avantage pour son service et pour le public à ne pas garder jusqu'au lendemain dans ses bureaux les lettres et les journaux arrivés d'Angleterre et de Belgique dans la soirée, et elle établit, pour le centre de Paris, une distribution supplémentaire. Tous les quartiers, même les plus excentriques, réclamèrent aussitôt, comme si une injustice leur était faite ; et il fallut, après quelque résistance, étendre cette distribution supplémentaire à toute la capitale, toujours au nom de l'égalité. Quoi de plus injuste cependant, si l'on se place au point de vue du trésor et des contribuables? La nouvelle distribution entraînait, par quartier, la création d'un facteur à 1,200 francs ; mais si ce facteur, comme il arrivait dans les quartiers du centre où se trouvent le haut commerce, les banquiers, les établissemens de crédit, distribuait chaque jour mille lettres ou journaux, soit 360,000 articles par an, le transport de chaque article revenait à un tiers de centime à l'administration des postes, et la dépense se trouvait largement couverte. Au contraire, il en coûtait parfois 1 franc à l'administration pour faire porter à l'extrémité du parc des Princes ou de Charonne une lettre isolée pour laquelle elle n'avait perçu que 0 fr. 15. L'inégalité, le privilège n'étaient-ils pas du côté de ceux pour qui la poste s'imposait de tels sacrifices?

Les régies financières nous offrent un frappant exemple de l'injus-

tice et de l'inconséquence des partis. Pendant dix ans, certains journaux et nombre de députés n'ont cessé de dénoncer le personnel entier des services financiers et d'en réclamer l'épuration, comme une mesure urgente, comme une œuvre de salut public. Voici maintenant que les mêmes journaux et les mêmes députés se plaignent de l'affaiblissement des revenus indirects, de la tiédeur et de la mollesse des agens de perception : ils accusent ces agens de fermer les yeux sur la fraude, de pactiser avec les fraudeurs. Le pays récolte ce qu'ils ont semé. Pour servir la rancune d'un sénateur ou l'ambition d'un député, pour faire avancer un protégé ou caser un agent électoral, on a brisé la carrière d'une foule d'employés honnêtes, intelligens et expérimentés, qui ne transigeaient point avec le devoir professionnel et ne tenaient pas compte des influences locales. Les uns ont été mis prématurément à la retraite, les autres acculés à une démission, d'autres enfin brutalement révoqués. Ceux que l'épuration n'a pas atteints, intimidés et se sentant suspects, n'ont plus d'autre préoccupation que de se faire oublier et de ne point attirer sur eux la redoutable attention des députés et de leurs agens électoraux. C'est ainsi qu'on a désorganisé et condamné à une paralysie volontaire des administrations entières dont le personnel ne laissait rien à désirer sous le rapport de l'expérience et de la probité. On ne saurait trop insister sur ce point, qui est tout à l'honneur des fonctionnaires que l'on a traqués avec tant d'acharnement : pendant bien des années, on a pu voir, dans nos départemens industriels du nord et de l'est, à deux pas de la frontière, de modestes employés, aux appointemens les plus modiques, percevoir en quelques jours 100,000 francs de droits et parfois davantage sans qu'un seul détournement fût signalé.

Il n'y a point de réductions à opérer dans les traitemens des employés des régies financières ; ces traitemens sont demeurés au minimum compatible avec les nécessités de l'existence. Si l'on tentait de diminuer le nombre des employés, on s'apercevrait bientôt, à l'affaiblissement des recettes, que l'on a fait la plus ruineuse des économies. La matière imposable échapperait comme à travers les mailles d'un filet trop large, et la fraude prendrait un rapide essor. Le seul service où l'on pourrait signaler une certaine surabondance de personnel serait celui des douanes, et uniquement en ce qui concerne la surveillance des côtes : la contrebande de mer est peu à redouter aujourd'hui, parce qu'elle ne saurait donner aucun profit, et l'on peut se demander s'il est bien utile de conserver, en haut de falaises abruptes, des postes de douane aussi rapprochés ; encore serait-il préférable, au lieu de supprimer quelques centaines de douaniers, de les employer à renforcer les postes souvent insuffisans de la frontière de terre.

Une des marottes des réformateurs du jour est de réduire, sous le rapport du nombre et des émolumens, le personnel des contributions directes. Rien ne semble plus aisé que de diminuer le nombre des percepteurs : on élargit l'arrondissement de chaque perception en y faisant entrer quelques communes de plus, et voilà l'œuvre accomplie. Les effets fâcheux ne s'en feraient point attendre. Dans quelle région de la France a-t-on découvert un paysan empressé à payer ce qu'il doit au fisc? On est obligé d'aller au-devant de ce contribuable récalcitrant, à qui tout prétexte est bon pour différer un paiement désagréable; pour lui épargner tout déplacement et toute perte de temps, le percepteur se transporte dans la commune, à des jours et heures fixes, toutes les semaines ou toutes les quinzaines, suivant l'étendue de la perception, et en prenant soin que ces visites régulières ne coïncident ni avec des marchés trop voisins ni avec des foires importantes, sous peine de ne rencontrer personne dans la commune et de revenir les mains vides. Les perceptions actuelles ont été déterminées à la suite d'une enquête minutieuse; si vous en étendez le rayon, les visites du percepteur seront nécessairement moins fréquentes, et le recouvrement de l'impôt s'opérera avec plus de lenteur et de difficulté.

On se rabat, il est vrai, sur les receveurs d'arrondissement, et surtout sur les trésoriers-généraux, dont les traitemens élevés offusquent l'envie démocratique. On méconnaît ce fait, pourtant si évident, que la sécurité doit s'acheter, comme tout autre avantage. Le point essentiel est que le trésor public reçoive tout ce qui lui est dû, et l'organisation actuelle lui garantit ce résultat, puisque les receveurs des finances sont responsables, sur leur fortune personnelle, de tous les fonds qu'ils doivent faire rentrer. Or cette responsabilité ne peut être une garantie effective qu'autant que les agens seront solvables, et il est de simple bon sens que des hommes ayant de la fortune et du crédit ne consentiront à assumer des risques, souvent considérables, qu'autant que la situation qui leur sera faite leur semblera une compensation suffisante de ces risques. Déjà les dix dernières années ont vu le corps des trésoriers-généraux déchoir singulièrement sous le rapport de la solidité et de la considération : depuis que les hauts emplois de la finance sont devenus la récompense de services politiques ou le dédommagement de disgrâces nécessaires, et qu'on y appelle presque exclusivement les préfets trop maladroits et les députés non réélus, en un mot des gens plus connus dans les cercles politiques qu'à la Banque de France, nombre de trésoreries ne fonctionnent que péniblement, et il y a même eu trois ou quatre déconfitures. Une des plus lamentables se produisit sous l'administration de M. Léon Say. Pour prévenir un retentissement qui n'eût pas ajouté à la considération du régime

actuel, le ministre, au nom de la raison d'état, taxa d'autorité tous les trésoriers-généraux et les contraignit ainsi à combler le déficit laissé par leur collègue. Il est aisé de comprendre que si l'on réduit outre mesure les émolumens et les bénéfices de ces fonctions, que la moindre perturbation extérieure ou intérieure rend périlleuses, les titulaires répudieront une solidarité qui ne leur est imposée par aucun texte de loi, ou qu'on ne trouvera plus, pour en affronter le danger, que des aventuriers politiques et des spéculateurs sans surface. Si l'on écoute les conseils de la prudence, ce n'est pas de ce côté qu'on cherchera des économies. M. Sadi Carnot l'avait reconnu implicitement lorsque, en proposant de réduire les émolumens des trésoriers-généraux, il demandait en même temps la création d'un corps de contrôleurs.

En résumé, si l'on ne veut point entrer résolument dans la voie des réformes, en supprimant les sous-préfets et les conseils de préfecture, en réduisant notablement le nombre des cours et des tribunaux, en arrêtant les prodigalités scolaires et la multiplication des établissemens officiels, on pourra grapiller de-ci de-là des sommes insignifiantes, on ne pourra obtenir d'économies sérieuses sur les dépenses des administrations en province. Or, pour accomplir ces réformes, il faudrait que la majorité des chambres, au lieu de vouloir étendre à tout l'action du pouvoir et de multiplier partout les représentans de ce pouvoir, entrât soudainement dans une voie opposée à celle qu'elle suit avec obstination depuis dix années. Ce serait se leurrer que d'attendre d'une majorité aussi profondément imbue de la tradition jacobine un pareil changement. Les choses demeureront donc sensiblement les mêmes en province. Voyons maintenant quels retranchemens il serait possible d'opérer dans les administrations centrales dont le siège est à Paris.

II.

« Il faut se tenir près du soleil » est un des dictons familiers aux provinciaux. Le soleil, c'est le parlement, ce sont les députés, ce sont les ministres, devenus les esclaves des députés. Le rêve de tout électeur influent est donc d'envoyer son fils à Paris et de le voir entrer dans un ministère. Aussi bien, il n'est pas toujours aisé de trouver un emploi à sa convenance : il ne saurait y avoir, dans la même ville, deux percepteurs ou deux directeurs des contributions indirectes, ou deux directeurs de l'enregistrement; tout le monde n'a pas le bras assez long pour faire déplacer le titulaire de

l'emploi convoité, il faut attendre que la vacance se produise; il faut, enfin, avoir une apparence de titre, un semblant d'aptitude. Ces obstacles n'existent point à Paris : les cadres merveilleusement élastiques des administrations centrales se prêtent, sans difficulté, à l'admission d'un nouveau-venu, s'il est suffisamment appuyé. Il y fait un stage plus ou moins long, suivant le crédit de son protecteur; il prend rang dans la hiérarchie, et le voilà prêt pour les plus hautes destinées, comme tel ou tel dont la fortune rapide a enflammé les imaginations de tout un département. Aussi, pour un candidat prêt à se contenter d'un poste de province, y en a-t-il dix qui visent à entrer, à un titre quelconque, dans n'importe quel ministère.

Paris est donc le foyer le plus actif du favoritisme; c'est dans le personnel des administrations centrales qu'on découvrira le plus aisément des sinécures, des places qui aient été créées en vue d'un postulant et non en vue d'un service. Comme on ne saurait avoir trop de ces asiles bénis dont l'hospitalité providentielle est si propice aux candidats à pourvoir, on ne s'en est pas tenu à multiplier les bureaux, les divisions, voire même les directions, on a été conduit à multiplier les ministères. On a vu se renouveler, dans l'ordre administratif, le phénomène que les naturalistes constatent chez certains êtres qu'on peut impunément couper en morceaux, parce que chaque morceau devient immédiatement un être nouveau pourvu de tous les organes nécessaires à son existence. De même, on a coupé en tranches les grands services publics, et chaque tranche est devenue aussitôt une administration indépendante que le budget a dotée d'un organisme complet, comme il convient à un vrai ministère. La dépense serait peu de chose si elle se bornait à un traitement de ministre, soit à 60,000 francs; mais il y a tout un état-major à rétribuer. Un député se croirait-il vraiment ministre s'il allait et venait sans que les portes fussent ouvertes devant lui par un huissier en habit noir et orné d'une chaîne d'argent? Non moins indispensable que les huissiers est le secrétaire particulier, auquel il faut un expéditionnaire et un garçon de bureau. Puis vient le cabinet de M. le ministre, qui comprend nécessairement un chef du cabinet, un chef-adjoint ou un sous-chef, un chef du bureau du cabinet avec deux ou trois employés, plus un nombre indéterminé d'attachés au cabinet, ce qui suppose au moins deux huissiers et une demi-douzaine de garçons de bureau. Si le ministre, sous prétexte qu'il est souvent appelé aux chambres, s'accorde un sous-secrétaire d'état ou un directeur-général, il faudra donner à ce haut dignitaire un cabinet presque aussi nombreux que celui de son chef. Ensuite, un hôtel est indispensable, ce qui en-

traîne un chef du matériel, un architecte, une lingère et des gens de service. En voilà pour cent mille écus par an, au bas mot. Une fois installé, le nouveau ministre trouve que son département n'est pas suffisamment étoffé : le personnel est trop peu nombreux; les cadres, trop étroits, ne se prêtent point à recevoir tous les postulans qu'il s'est engagé à pourvoir. Alors, on coupe un bureau en deux, et voilà une division créée : avec deux de ces divisions improvisées, on forme une direction ; et, si l'on peut arriver à constituer de la même façon deux directions, la place est toute trouvée pour un directeur-général. Chacun des nouveaux bureaux compte autant d'employés que le bureau primitif avant le dédoublement, et l'on peut aisément calculer combien de solliciteurs ce procédé ingénieux permet de satisfaire. C'est ainsi que la baguette ministérielle a transformé l'ancienne division des beaux-arts en un ministère complet qui ne fait pas mauvaise figure dans l'*Almanach national*. Les dépenses y ont augmenté d'une couple de millions depuis une dizaine d'années, par suite de la multiplication des places d'inspecteurs, de l'extension donnée aux missions et aux subventions artistiques et de la création d'écoles dont le besoin ne se faisait pas sentir en dehors du personnel qu'elles ont abrité.

Cet exemple n'a pas été perdu quand on a démembré les finances et les travaux publics pour créer trois nouveaux ministères. Lorsque M. Magne, qui avait une longue pratique de l'administration, quitta les finances pour la dernière fois, il recommanda instamment à son successeur républicain de ne pas laisser détacher de son département les postes et les forêts. Entre les mains du ministre des finances, disait-il, ces services donneront toujours le maximum de ce qu'ils peuvent rendre, parce que ce ministre se préoccupera par-dessus tout d'avoir les plus grosses recettes possibles : un autre ministre, qui n'aura pas le souci et la responsabilité de l'équilibre du budget, fera passer la satisfaction de ses visées personnelles avant la conservation des recettes. L'événement a fait voir toute la sagesse de ce conseil. Depuis que les forêts ont servi à constituer le ministère de l'agriculture, les dépenses de cette administration se sont accrues de 40 pour 100 et le produit a diminué de plus de 20 pour 100. Les recettes, qui avaient dépassé 40 millions en 1869 pour une dépense de 10,552,617 francs, et qui étaient encore de 38 millions 1/2 en 1876, n'ont plus été en 1879, sous la gestion du ministre de l'agriculture, que de 33,899,843 fr. Elles sont descendues à 29,432,994 francs en 1881 ; elles n'ont pas dépassé 28 millions en 1882 et 1883 ; et c'est vainement qu'on a essayé de les ramener à leur ancien chiffre par des coupes excessives.

En Algérie, la dépense a doublé : elle est aujourd'hui quadruple des produits. Les recettes des postes n'ont pas diminué, mais on a vu plus haut que le produit net a décru d'année en année, et qu'il menace de disparaître dans un avenir prochain. Si l'on cherche quelle part le personnel central de ces services a dans l'augmentation des dépenses, on arrive à des constatations curieuses. Pour les postes, l'augmentation de ce chef, de 1875 à 1886, a été de 45 pour 100 (1,701,852, au lieu de 1,189,300 francs); pour l'agriculture de 8 pour 100 (622,300, au lieu de 585,780); pour le commerce, la dépense a presque doublé (547,350, au lieu de 284,620 francs). Et cependant les dépenses de personnel des ministères dont ces divers services ont été détachés, au lieu de décroître, comme cela doit paraître inévitable, se sont sensiblement accrues. L'augmentation a été de 30 pour 100 pour les finances et de 40 pour 100 pour les travaux publics. Ainsi, deux des ressources du revenu public ont été sensiblement affaiblies, tandis que les dépenses d'exploitation ont éprouvé une augmentation notable. Le budget y a perdu des deux côtés.

D'après le budget de 1886, l'administration centrale des postes comprend 5 directeurs, 15 chefs de bureau, 35 sous-chefs, 306 commis, 40 expéditionnaires, 146 agens secondaires, 72 huissiers et garçons de bureau et 25 surnuméraires rétribués. Ce personnel considérable présente néanmoins, par rapport à 1885, une certaine diminution, résultant de la suppression d'un sous-chef, de dix commis, de quatre garçons de bureau et d'un surnuméraire, probablement promu et non remplacé. La dépense a été de 1,701,852 francs, plus 380,000 francs pour le matériel, sur lequel ont été payés un certain nombre de gens de service et d'hommes de peine. Il ne s'agit ici que des bureaux du ministère; car le service de l'inspection, l'école de télégraphie, les bureaux de poste et de télégraphie de Paris font l'objet de crédits distincts et figurent dans un autre chapitre. Le ministère de l'agriculture ne saurait, comme le ministère des postes, invoquer l'extension donnée aux services dont le public profite : en le constituant, on a accru le personnel antérieur d'un sous-directeur, de 3 chefs de division, de 10 chefs de bureau, de 5 sous-chefs et de 62 employés. Cette administration coûte près de 1 million, à savoir : 622,300 francs pour le personnel, 126,700 francs pour le matériel et 150,000 francs pour les frais d'impression. Les dépenses de l'administration des forêts, tant à Paris qu'en province, absorbent à peu près la moitié des 28 millions que produisent les 967,000 hectares de bois possédés par l'état. En 1869, les frais étant de 10 millions environ pour un produit de 40 millions, la dépense ne représentait que 25 pour 100 de la recette.

Si on met à part les 12 millions 1/2 de subventions à la marine

marchande et les 2,400,000 francs d'encouragemens à la pêche maritime, l'ensemble des crédits affectés au ministère du commerce n'atteint pas 6 millions; 15 pour 100 de cette somme sont absorbés par les dépenses de l'administration centrale, à savoir : 547,035 francs pour le personnel, 136,400 francs pour le matériel et 280,000 francs pour les impressions. En 1886, les parties prenantes étaient, outre le ministre, 3 directeurs, 3 sous-directeurs, 14 chefs de bureau, 13 sous-chefs, 32 rédacteurs et 40 expéditionnaires. Il est évident que si le ministère du commerce redevenait, comme autrefois, une simple direction du ministère des travaux publics, les trois quarts du million que coûte aujourd'hui cette administration centrale pourraient être immédiatement économisés. La première réforme à accomplir est donc la suppression des trois ministères qui ont été créés uniquement pour augmenter le nombre des portefeuilles à distribuer : en rendant les postes et les forêts aux finances, le commerce et les services hydrauliques de l'agriculture au ministère des travaux publics et les haras au ministère de l'intérieur, on supprimerait du même coup trois états-majors, sans porter atteinte à la situation d'aucun employé utile.

Bien que les amputations que le ministère des travaux publics a subies lui aient fait perdre des directions tout entières, son personnel n'a cessé de s'accroître. En 1876, le cabinet se réduisait à 1 chef et 1 adjoint; en 1886, il comprenait 1 chef, 1 chef-adjoint, 1 sous-chef, 4 rédacteurs, 4 expéditionnaires, 1 secrétaire particulier et 2 attachés, soit 14 fonctionnaires au lieu de 2. Le reste a progressé à l'avenant. Dans cet intervalle de dix années, on a créé une direction, 3 divisions, 11 chefs de bureau; le nombre des sous-chefs a été porté à 34 et celui des employés et expéditionnaires à 209.

Le ministère de l'instruction publique est un de ceux où le personnel de l'administration centrale a pris l'accroissement le plus considérable et le plus rapide. En 1869, on ne comptait dans les bureaux que 136 employés. Leur nombre était en 1876 de 133; en 1881, il avait plus que doublé : il s'élevait à 273; la dépense avait également doublé : elle était montée de 484.400 à 948,150 francs; elle devait même dépasser ce chiffre, car la Cour des comptes avait signalé à diverses reprises qu'un certain nombre de traitemens étaient imputés illégalement sur d'autres crédits que celui afférent au personnel. Au budget de 1886, le nombre des fonctionnaires n'est plus en apparence que de 245; mais quelques-uns ont été transférés au compte du conseil supérieur, et le personnel de service est payé sur le crédit du matériel.

A l'exemple du ministère de l'instruction publique, le ministère de l'intérieur ne se maintient pas dans les limites des crédits affec-

tés au personnel; malgré les observations réitérées de la Cour des comptes, il impute sur le matériel les traitemens des garçons de bureau, ce qui lui permet d'entretenir plus d'employés. Il n'en a pas moins demandé et obtenu du parlement la création de nombreux emplois : en 1885, les dépenses du personnel du service pénitentiaire ont été accrues de 130,609 francs, et en 1886 une nouvelle augmentation de 37,500 francs a été accordée, en retour d'une diminution sur le crédit affecté à l'entretien des détenus. L'administration de l'intérieur a coutume de reprendre, par la voie de crédits supplémentaires, les sommes qu'elle abandonne sur des dépenses indispensables; mais elle conserve les emplois dont elle a acheté la création au prix d'un sacrifice momentané sur l'ensemble de ses crédits. Le ministère des travaux publics procède autrement : il force la main au parlement au moyen de décrets dont l'exécution nécessite des créations d'emplois. C'est ainsi qu'un simple décret a porté de 80 à 120 le nombre des gardes-mines, les a répartis en classes et a fixé leurs émolumens. Armé de ce décret, le ministre a fait élever de 193,300 à 456,000 francs le crédit précédemment ouvert : le nombre des fonctionnaires a été accru de moitié et la dépense plus que doublée, sans que le parlement ait été seulement consulté.

Les bureaux de la guerre suffiraient à eux seuls à constituer un petit corps d'armée. On y compte maintenant, tant au ministère proprement dit qu'au dépôt, 24 officiers supérieurs, 186 officiers ou assimilés, 204 officiers dits détachés près le service central, 557 employés civils, 147 huissiers ou garçons de bureau, un nombre indéterminé de gens de service et d'hommes de peine. Il est bien entendu qu'il ne s'agit que des bureaux mêmes du ministère, et qu'on a laissé en dehors des chiffres qui précèdent les fonctionnaires et les bureaux qui se trouvent à Paris comme dans tout autre chef-lieu d'un commandement militaire. Les dépenses de l'administration centrale en traitemens, salaires, fournitures générales, matériel et impressions dépassent 5 millions 1/2. Le ministère de la marine, qui a été si longtemps menacé de se voir enlever l'administration des colonies et qui s'était préparé à cette amputation, fait deux parts de ses dépenses de personnel : les bureaux proprement dits de la marine coûtent 1,169,092 francs, plus 184,550 fr. pour frais de matériel ; le service central des colonies exige 290,000 francs et 148,700 francs de frais matériels. Si l'on additionne ces chiffres, pour avoir un terme de comparaison, il en ressort pour les dix dernières années une augmentation de 373,852 fr. sur le personnel et de 92,000 francs sur le matériel.

Les cadres inférieurs des divers ministères ont été si souvent remaniés et les variations sont si nombreuses d'un exercice à l'autre,

qu'il est impossible de suivre avec exactitude le mouvement des emplois secondaires; il en a été créé plusieurs centaines. Il est plus aisé de se rendre compte du mouvement des emplois supérieurs, dont le nombre est toujours indiqué dans les budgets. On a pu constater ainsi que, dans les dix dernières années, il a été créé 10 nouveaux directeurs, 19 sous-directeurs, 10 chefs de division, 31 chefs de bureau et 74 sous-chefs. Par suite de ces créations, le nombre des employés supérieurs est hors de proportion avec celui de leurs subordonnés, ainsi que le constate le petit tableau suivant :

Manufactures de l'état.....	15	chefs pour	22	employés.
Enregistrement.....	36	—	42	—
Contributions directes.....	11	—	19	—
Agriculture.....	31	—	62	—
Commerce.....	37	—	72	—
Beaux-Arts.....	25	—	65	—
Cultes.....	15	—	31	—

Si cette progression des emplois supérieurs continuait, nos administrations centrales offriraient le même spectacle que les armées de certaines républiques de l'Amérique espagnole, qui comptent un général par quatre soldats.

Pour qu'on puisse se rendre compte, par un simple coup d'œil, du développement donné aux bureaux, voici un tableau qui présente à trois dates successives, 1869, 1876 et 1886, les crédits ouverts pour le personnel des administrations centrales. Nous y avons joint les crédits ouverts pour le matériel de ces mêmes administrations, parce que plusieurs ministères font payer sur ce crédit un certain nombre d'employés ou d'agens. Si l'on épluchait minutieusement les crédits ouverts pour les impressions, on y découvrirait encore des émolumens ou des gratifications couverts d'un voile transparent. Il a paru préférable de s'en tenir aux chiffres qui ne permettent aucune contestation.

	1869.		1876.		1886.	
	Personnel.	Matériel.	Personnel.	Matériel.	Personnel.	Matériel.
Justice.....	575,300	130,000	557,300	88,000	562,400	130,000
Cultes.....	242,000	42,000	243,400	27,700	201,800	26,000
Affaires étrangères...	681,000	250,000	649,200	200,000	742,600	225,000
Intérieur.....	1,601,000	365,700	1,393,040	292,000	1,375,588	340,000
Instruction publique.	573,200	140,000	620,200	126,000	978,150	195,000
Guerre.....	2,040,338	551,000	2,095,210	360,000	3,953,000	260,000

	1869.		1876.		1886.	
	Personnel.	Matériel.	Personnel.	Matériel.	Personnel.	Matériel
Marine	1,109,800	397,000	1,085,240	240,000	1,169,092	184,550
Colonies					290,000	148,000
Finances	5,544,250	2,000,000	2,929,200	885,900	3,932,900	796,850
Postes			1.18 .300	130,000	1,701,852	380,000
Commerce	1,120,950	220,000	284,620	38.278	547,350	93,400
Travaux publics			747,250	146,000	1,240,000	310,600
Agriculture			585,780	46,722	622,300	126,700
Beaux-Arts et maison de l'empereur	477,200	40,000	303,374	40,000	405,000	55,100

L'accroissement de dépense est sensible : il paraîtrait plus considérable encore si l'on avait compris dans le calcul les impressions et autres frais accessoires, ainsi que les députés de la droite l'avaient fait, en 1885, dans un document où ils avançaient que depuis 1876, les dépenses des administrations centrales s'étaient élevées de 22 millions à 31 millions, soit de 45 pour 100. Les crédits de 1886 présentent une certaine diminution par rapport à ceux des exercices 1884 et 1885, où les prodigalités administratives ont atteint leur comble. La France est-elle donc plus difficile à administrer qu'il y a dix années? Le public est-il mieux servi? La marche des affaires est-elle plus rapide et plus régulière? Ne serait-il pas possible de revenir aux crédits de 1869, c'est-à-dire d'une époque où la France comptait trois départemens de plus?

III.

Une question vient naturellement à l'esprit en présence de la multiplication si rapide des employés : on se demande si ce personnel si nombreux et si chèrement payé est occupé en proportion de ce qu'il coûte. Une réponse affirmative rencontrerait une légitime incrédulité ; une réponse négative ne serait pas équitable : il faut distinguer entre les ministères et même entre les services d'un même ministère. On ferait beaucoup de besogne à la guerre, si l'on en devait juger par la quantité de papier qui s'y consomme. Ce ministère est la providence des fabricans de carton, car, en outre de tout ce qu'il imprime et de tout ce qu'il autographie, c'est par 30,000 kilos à la fois qu'il offre de temps en temps en adjudication des papiers que l'adjudicataire doit mettre au pilon ; et cependant d'immenses greniers fléchissent sous le poids des dossiers entassés. Il s'y fait donc beaucoup d'écritures, et nous ne prétendons pas être

juge de leur utilité ; on semble même redouter que les employés ne soient distraits de leur occupation, car une consigne tombée en désuétude depuis quelques années, et que le général Boulanger a rétablie, interdit, même aux officiers, l'entrée des bureaux de la guerre sans une permission spéciale et écrite délivrée par le cabinet. Ainsi mis à l'abri des distractions extérieures, les employés ignorent-ils l'art de s'en créer à l'intérieur, comme dans d'autres ministères? Le public doit le croire jusqu'à ce qu'une confession véridique l'édifie sur ce point.

Le ministère de la marine est celui où la centralisation a le moins pris pied, la décision d'un très grand nombre d'affaires étant abandonnée aux préfets maritimes. La correspondance avec les amiraux amène un courant régulier d'occupations qui n'a rien d'excessif ; mais l'arrivée des courriers d'outre-mer donne lieu à ce qu'on appelle des coups de feu ; et les aventures coloniales dans lesquelles la France a été lancée laissent peu de loisir au ministre et à ses principaux auxiliaires. Au ministère des finances, les services qui se rattachent à la trésorerie ont peine à suffire à leur tâche quotidienne, et on ne saurait leur reprocher de perdre leur temps. La multiplication des paiemens à faire a suivi la même progression que les dépenses de l'état. Le développement continu de la dette publique et l'extrême dissémination des rentes, l'augmentation des pensions civiles et militaires ont accru dans d'énormes proportions le nombre des parties prenantes. On a eu beau multiplier les bureaux, la foule qui se presse devant chaque guichet se plaint de la longue attente qu'il lui faut subir. M. Faure a donc été bien mal inspiré en demandant et en faisant voter une réduction notable sur un service dont le développement, tout considérable qu'il puisse paraître, a été insuffisant pour assurer une complète satisfaction au public. Les critiques de ce député étaient d'autant moins justes que, pour accélérer les opérations sans étendre le cadre du personnel, on recourait à l'emploi de simples auxiliaires, payés au mois, qu'on pouvait licencier à volonté.

Les services qui sont en rapport direct avec le public et qui travaillent, en quelque sorte, sous ses yeux, comme aux caisses du trésor, à la caisse d'amortissement et à la caisse des retraites pour la vieillesse, n'ont point de loisirs et donnent, pour peu qu'on les surveille, toute la somme de travail qu'on peut exiger d'eux. On en peut dire autant des employés du cabinet, qui doivent se tenir continuellement à la disposition du ministre, et surtout des fonctionnaires de l'ordre supérieur avec lesquels le ministre confère. Ceux-ci sont les premiers arrivés : ils sont les derniers à quitter le ministère, et souvent ils emportent encore des dossiers, si un inci-

dent parlementaire a soulevé une question pour laquelle ils aient à faire l'éducation de leur chef. Le loisir et le gaspillage du temps se rencontrent principalement dans les ministères où il n'y a point un courant régulier d'affaires, où la besogne est intermittente, et où elle ne peut recevoir que de la politique un caractère d'urgence. Les ministères de l'intérieur et de la justice sont réputés de véritables eldorados pour les employés, surtout depuis que les décisions de quelque importance sont transmises par le télégraphe et que les expéditions confiées aux bureaux peuvent attendre au lendemain. M. Delangle racontait volontiers qu'étant ministre de l'intérieur, il lui arriva de recevoir avis, au moment de monter en voiture, que le conseil auquel il se rendait était contremandé. Il avait remis ses audiences et avait une bonne heure à dépenser. Il prit avec lui le chef des huissiers et se fit conduire de bureau en bureau. Les garçons de bureau étaient à leur poste, entretenant méthodiquement les feux, afin de « faire de la cendre ; » mais d'employés point ou presque point. Le ministre complimenta ceux qu'il rencontra ; il déposa sa carte cornée sur le bureau des absens. Avant la fin de sa tournée, il avait épuisé ses cartes de visite ; mais aussi pourquoi cette idée insolite lui était-elle venue, à un moment où tout le monde le devait croire aux Tuileries? Le printemps et le soleil paraissent exercer une influence irrésistible sur les employés et développer chez eux un besoin de locomotion. Un écrivain qu'il est inutile de nommer se rendit, place Beauveau, par un bel après-midi, pour obtenir du ministre de l'intérieur un renseignement de quelque importance. Le ministre, fort courtoisement, demanda successivement trois ou quatre employés : aucun d'eux ne se trouvait dans son bureau. Le ministre, jetant les yeux sur la pendule, se frappa le front : « J'oubliais, dit-il à son interlocuteur, que c'est le moment où l'on revient du Bois : voulez-vous faire une petite promenade à la recherche de votre renseignement. » On remonta l'avenue des Champs-Élysées et une partie de l'avenue du Bois-de-Boulogne. Tous les dix pas, un salut respectueux et une légère rougeur trahissaient un employé pris en flagrant délit de désertion. Quand on eut rencontré et interrogé le fonctionnaire dont on avait besoin, le ministre, se retournant vers l'écrivain, lui dit, moitié en riant, moitié avec quelque dépit : « Dès qu'il fait un rayon de soleil, c'est ici que je suis le plus assuré de trouver mon personnel. » L'hiver amène avec lui d'autres distractions. Il y a très peu d'années, un jeune licencié en droit, après avoir honorablement subi les épreuves du concours d'entrée, fut admis au ministère de l'intérieur ; on le plaça, par faveur, dans un service qu'on déclara très important et très chargé de besogne, et où il pourrait se faire

promptement des titres à l'avancement. Ce fut la besogne qui manqua le plus. Contrairement aux usages de la bureaucratie, ils étaient jusqu'à trois employés dans la même pièce, mais ils ne se gênaient guère. Le premier travaillait à un vaudeville, le second faisait des copies pour un bureau d'autographies. Notre licencié se mit à préparer son doctorat; mais, au bout de quelque temps, il dut interrompre ses études. « Voici deux semaines, confessait-il à un ami, que le bureau n'a pas eu même une simple expédition à faire; notre sous-chef désœuvré vient, tous les après-midi, dans notre cabinet et nous demande de faire un whist. Quel moyen de le refuser: il ne nous proposerait pas pour les gratifications du jour de l'an. » La gratification vint; elle fut même libérale : peut-être un *schlem* triomphant, qui ravit d'aise le sous-chef, n'y fut-il pas étranger. L'histoire est d'hier; elle prouve avec quel soin les bonnes traditions sont conservées.

Au ministère de la justice, à trois heures et demie, les dossiers sont remis dans les cartons, les pupitres fermés, les chapeaux brossés et les pardessus endossés; dès que quatre heures sonnent à l'horloge, l'émigration commence : elle est terminée avant que le quatrième coup ait retenti, et il ne demeure, dans le ministère désert, que les employés du cabinet. On trouve, à la chancellerie comme ailleurs, le moyen d'allier au travail officiel les occupations les plus inattendues. On a vu un des chefs de bureau les plus intelligens cumuler avec ses fonctions l'exploitation d'un important magasin d'épiceries; le matin, il allait faire ses commandes à ses fournisseurs, passait au ministère pour répartir entre ses employés les dossiers envoyés par le chef du cabinet ou le secrétaire-général, repartait pour faire une tournée chez ses cliens et toucher ses factures, et revenait avant la fermeture des bureaux pour s'assurer que ses instructions avaient été exactement suivies.

M. Émile Perrin expliquait, un soir, à quelques amis, le prodigieux travail qu'impose la mise en scène d'un nouvel opéra. Il signalait, comme une des principales difficultés à surmonter, la nécessité de décomposer la partition en une multitude de copies, afin de remettre exactement à chaque artiste du chant ou de l'orchestre la partie qu'il doit exécuter. Comme on le complimentait, à ce propos, sur la rapidité avec laquelle il venait de monter un grand opéra : « Je n'en serais jamais venu à bout, dit-il, sans le ministère des finances. » Stupeur de l'assistance. « Oui, reprit-il; il y a, à la direction générale de l'enregistrement, un certain nombre d'employés qui ont de magnifiques écritures et qui transcrivent la musique avec une netteté et une célérité tout à fait remarquables. Ils sont ma ressource quand je suis pressé par le temps.»

La lenteur avec laquelle les affaires s'expédient au ministère des travaux publics est proverbiale : il suffit d'interroger à ce sujet un administrateur de chemin de fer. La mort de M. de Franqueville et la retraite de M. de Boureuille, qui étaient les deux chevilles ouvrières de cette administration, ont été suivies d'une désorganisation complète. Les bureaux chôment forcément en attendant les rapports des ingénieurs, et comme ceux-ci ne sont soumis à aucune règle, qu'on n'a pas encore eu la pensée de leur imposer un délai pour l'examen des dossiers qui leur sont envoyés, ils les gardent indéfiniment. Il y a toujours dans quelque coin de l'Europe un congrès auquel ils veulent prendre part, une inauguration à laquelle ils désirent assister, une expérience de rail, de frein ou de locomotive qu'ils veulent suivre, et qui les appellent à cent lieues des affaires que leur absence tient en suspens.

Il est aisé de comprendre que la multiplication des fonctionnaires ne peut que favoriser le développement de ces abus. Comment exiger du travail d'employés à qui l'on n'en a pas toujours à distribuer? Un bureau était chargé d'une catégorie d'affaires : on le divise en deux et on double le personnel afin de créer une division ; le nombre des affaires à traiter n'augmente pas avec le nombre des employés : la besogne de chacun, au contraire, se trouve diminuée. Le fonctionnaire, trop souvent désœuvré, prend du loisir ou se crée quelque autre occupation. Comment s'assurer de son assiduité? Tous les moyens dont on a essayé : règlemens, appels, feuilles de présence, ont été inefficaces, parce que la surveillance est trop facile à éluder. Admettons qu'on obtienne des employés une présence effective, quelle garantie a-t-on que leur temps sera consacré aux affaires publiques et non à quelque travail étranger au service? Comment savoir ce qui se passe à l'intérieur d'un bureau dans lequel l'employé est presque toujours livré à lui-même? Un fonctionnaire est-il pressé de terminer un travail particulier dont il attend quelque profit, quoi de plus facile pour lui que de s'assurer quelques jours de loisir : il lui suffit, pour faire prendre patience à ses chefs, de déclarer que le dossier qu'on lui a remis est incomplet et de réclamer une pièce ou de feindre de l'attendre.

Il serait cependant facile de mettre fin à ces abus, si l'on voulait rompre avec la routine administrative. Lorsqu'un incendie eut causé de graves dégâts à la partie de l'ancien ministère des finances qui avait vue sur la rue Mont-Thabor, M. Fould ne voulut point qu'on rétablît dans leur distribution première les bureaux qui avaient été détruits : il y fit substituer deux grandes salles dans lesquelles les employés de la direction générale de l'enregistrement et les employés des domaines furent installés côte à côte. Ce fut dans ces

deux directions un concert de lamentations et de plaintes : les employés envisageaient comme une sorte de dégradation sociale l'obligation du travail en commun. Aussi, lorsque les ministères furent ramenés à Paris et que les services des finances durent être installés au Carrousel, des démarches instantes furent-elles faites par le personnel auprès de M. Pouyer-Quertier, qui eut la faiblesse d'y céder. Un crédit de près de 2 millions fut dépensé pour transformer, au moyen de cloisons en bois, les étages supérieurs de l'ancien ministère d'état en une multitude de petits réduits. L'inconvénient est grand pour le public, qu'on promène à travers d'interminables corridors, éclairés artificiellement. Les dangers d'incendie sont de tous les instans et réellement redoutables, à cause de l'aliment que les flammes trouveraient partout; mais chaque employé a *son* cabinet, où il s'enferme, reçoit *ses* visites et échappe à toute surveillance, *son* feu pour tisonner à l'aise, *son* garçon de bureau pour se faire servir et abuser le chef qui le demanderait intempestivement.

Cependant, tous ceux qui ont pu voir les divers ministères installés dans les galeries du musée de Versailles s'accordent à considérer cette expérience comme décisive en faveur du travail en commun. La bureaucratie n'articule qu'une objection : la prétendue nécessité de la solitude pour la rédaction d'un rapport ou d'une note qui demande quelque réflexion. La solitude est-elle à ce point indispensable même aux affaires sérieuses? Quel chef de bureau a à traiter des affaires plus importantes que celles qui sont soumises journellement à M. de Rothschild? Pourtant, tout le monde peut voir, rue Laffite, au milieu d'une longue galerie remplie d'employés, M. de Rothschild assis à un bureau que rien ne sépare et ne distingue des bureaux voisins. En Angleterre, toutes les administrations publiques et privées, à Paris, les établissemens de crédit, la Banque de France, la Caisse d'amortissement, ont installé le travail en commun et public. Il est temps d'adopter ce système dans tous les ministères. Le travail en commun, sous l'œil du chef de bureau, impose à l'employé l'assiduité, parce que toute absence est manifeste et se constate immédiatement; il exclut les visites étrangères au service et il interdit une oisiveté trop facile à remarquer. L'exagération du personnel apparaîtrait aussitôt si trop d'employés demeuraient inoccupés. Le nombre des garçons de bureau est, en moyenne, d'un par trois employés; il pourrait subir une réduction très notable. Le gaz ou l'électricité remplaceraient la multitude des lampes individuelles; le chauffage par un calorifère serait substitué à tous les feux isolés, complaisamment entretenus même pour des employés absens : il y aurait de ces deux chefs une atté-

nuation des dangers d'incendie et une économie qui, multipliée par le nombre des ministères, atteindrait plusieurs millions.

IV.

Le vice capital de notre organisation administrative est l'absence de cadres. Cette lacune n'existe guère qu'en France et en Turquie. Partout ailleurs, la situation des employés est régie par la loi : leur rang, leurs appointemens, leur avancement et leur nombre sont déterminés par des règles permanentes. En Angleterre, où le nombre des fonctionnaires civils est du reste peu considérable, il n'existe point de cadres fixés législativement; mais si un ministre peut supprimer un emploi existant, il ne peut créer un emploi nouveau : il faut préalablement qu'il demande et qu'il obtienne du parlement le vote des émolumens destinés à rétribuer cet emploi. Le contrôle parlementaire ne s'exerce pas avec moins de rigueur en Belgique, dans l'administration de l'empire allemand et en Prusse, où les cadres sont invariables. En Autriche, une loi organique du 15 avril 1873 a déterminé le rang, le nombre et les émolumens de tous les fonctionnaires de la Cisleithanie ; elle a réparti ceux-ci entre onze grades ou rangs, et chaque rang, à partir du cinquième, est divisé en trois classes. Cette organisation est moins compliquée qu'elle ne le paraît ; le président du conseil des ministres compose à lui seul le premier rang; les ministres, le président de la cour suprême, le président du sénat et autres hauts dignitaires sont distribués entre les trois suivans, en sorte que l'administration proprement dite ne commence qu'au cinquième rang. Les émolumens se décomposent en deux parts : le traitement fixe attaché à la classe à laquelle le fonctionnaire appartient, et la solde supplémentaire d'activité qui est variable et dont le chiffre est déterminé par l'importance de la localité où la fonction s'exerce. En Italie, enfin, où les cadres administratifs n'avaient été fixés que provisoirement par un règlement du 1er janvier 1876, le gouvernement a soumis aux chambres, avec le budget de 1879, un tableau intitulé : *Cadres organiques des administrations civiles de l'état;* ces cadres ont été rendus définitifs par une loi du 24 décembre 1880, et en exécution de l'article 5 de cette même loi, un décret royal du 6 mars 1881 a déterminé l'échelle des traitemens. Depuis lors, aucun emploi ne peut être créé, aucun traitement ne peut être modifié sans l'intervention préalable du parlement. Aucun crédit n'est ouvert pour gratifications, indemnités, travaux supplé-

mentaires ou extraordinaires : le ministre des finances, seul, a à sa disposition la modeste somme de 18,000 francs.

De vaines tentatives ont été faites, en France, pour arriver à la même fixité. L'article 7 de la loi de finances du 24 juillet 1843 prescrivait que l'organisation centrale de chaque ministère serait réglée par une ordonnance royale insérée au *Bulletin des lois*, et qu'aucune modification ne pourrait y être apportée que sous la même forme et avec la même publicité. Cet article, en nécessitant, dans les deux cas, l'intervention du conseil d'état, mettait d'incontestables entraves à l'arbitraire ministériel. Quelques ministres s'exécutèrent, mais la révolution de février et les événemens qui en furent la conséquence mirent à néant tout ce qui s'était fait. Sous l'empire, les ministres s'en tinrent à de simples arrêtés ministériels pour se soustraire à l'intervention du conseil d'état, et comme aucun ministre ne se considérait comme lié par les règlemens de ses prédécesseurs, les variations continuèrent d'être fréquentes et de se traduire presque toujours par des accroissemens de dépense. Le corps législatif se préoccupa d'assurer, enfin, aux administrations centrales la stabilité qui leur manquait, et, en 1870, la commission du budget inséra dans la loi de finances de 1871 un article portant qu'avant le 1er janvier 1872 « l'organisation de chaque ministère serait réglée par un décret rendu dans la forme des règlemens d'administration publique et inséré au *Journal officiel*, et ne pourrait être ultérieurement modifiée que dans les mêmes conditions de forme et de publicité. »

La guerre vint mettre un obstacle insurmontable à l'exécution immédiate de cet article de loi, et les ministres du régime actuel n'ont eu garde d'y donner aucune suite. Les cadres administratifs ont subi le contre-coup de la mobilité ministérielle et de la hâte qu'éprouvait chaque ministre de profiter de son court passage aux affaires pour pourvoir ses proches ou ses protégés. Quand l'heure des économies nécessaires a sonné, la commission du budget n'a pu s'empêcher de reconnaître et de signaler un abus aussi manifeste. « Il dépend d'un ministre qui arrive, écrivait en 1882 le rapporteur-général, de changer par un simple décret l'organisation des services, de créer ou de supprimer des directions, d'augmenter le nombre des employés, de modifier le chiffre des traitemens. *Il serait temps de mettre fin à ces abus.* Les administrations centrales doivent, comme tous les services dépendant des ministères, être organisées d'une manière permanente. » En conséquence, la commission reprit et inséra, dans la loi de finances de 1883, le texte même de l'article de 1870, en fixant au 1er janvier 1884 la date à laquelle tous les décrets d'organisation devaient avoir paru au *Journal offi-*

ciel. En même temps, la commission du budget, par une mesure générale, repoussait toutes les augmentations demandées par les ministres, en leur déclarant et en répétant dans son rapport que ce refus avait pour but de les mettre en demeure de se conformer à l'article 41 de la loi de 1870. Quelle exécution a reçue cette nouvelle prescription de 1882? On en jugera par ce que M. Hervé-Mangon écrivait, en février 1884, dans un rapport sur les comptes des chemins de fer de l'état : « Des dépenses supplémentaires, disait le rapporteur, ont été engagées avant d'avoir obtenu les ressources nécessaires pour les acquitter. *Les cadres et les traitemens du personnel ont été augmentés* sans que les ressources nécessaires aient été sollicitées. On a attendu les derniers jours de l'année pour faire connaître à la chambre une situation facile à constater depuis longtemps, et que la plus simple prévoyance eût empêchée de devenir aussi grave. » M. Hervé-Mangon n'est pas le seul rapporteur qui se soit plaint du procédé irrégulier à l'aide duquel les ministres actuels imposent au parlement des augmentations de personnel. On commence par créer les emplois, on y pourvoit immédiatement et, quelques mois plus tard, on présente une demande de crédit supplémentaire en faisant valoir que les titulaires sont en fonction, qu'on n'a pas d'argent pour les payer, et qu'on ne peut attendre d'eux qu'ils servent l'état gratuitement. La chambre accorde le crédit, et l'on s'autorise de ce vote comme d'une approbation, pour inscrire au budget de l'exercice suivant les traitemens des nouveaux fonctionnaires. C'est ainsi, notamment, que les choses se sont passées pour les chaires récemment créées à l'École des Beaux-Arts et pour un certain nombre d'emplois dans les ministères des postes et de l'agriculture. La loi de 1882 est donc demeurée à l'état de lettre morte ; il y a bien eu quelques ébauches de décrets, mais ce travail a été tel qu'on le devait attendre du conseil d'état actuel ; il a été dédaigneusement repoussé par les commissions du budget, qui l'ont qualifié avec une extrême sévérité. Les ministres disposent trop complètement du conseil d'état pour qu'on puisse compter sur une revision sérieuse de leurs propositions. Le parlement n'aurait qu'un moyen de sortir de l'impasse dans laquelle il semble enfermé : ce serait d'enjoindre aux ministres, par la loi de finances, de ramener immédiatement le personnel des administrations centrales dans les limites du budget de 1870. On obtiendrait ainsi des cadres au moins provisoires, qu'il serait facile de reviser ensuite pour les rendre définitifs.

Ce serait déjà un grand progrès que d'avoir des cadres ; mais il faudrait aussi, dans l'intérêt même du trésor public, améliorer la condition des fonctionnaires en leur accordant, ou plutôt en leur

restituant certaines garanties. La loi de 1853 sur les retraites avait déjà porté atteinte à leurs intérêts, et elle est ouvertement violée à leur détriment. Sous le gouvernement de juillet, la mise à la retraite d'office était considérée comme une pénalité; aucune limite d'âge ne l'imposait aux fonctionnaires civils, qui se retiraient volontairement quand ils éprouvaient le désir ou le besoin du repos. Les membres du corps enseignant, après quarante années de service actif, avaient droit à une retraite égale à leur traitement; on leur a enlevé cet avantage : la prolongation de leurs services n'ajoute plus rien au chiffre de leur retraite. M. Marie, membre du gouvernement provisoire et ministre des travaux publics en 1848, mit d'un seul coup à la retraite une trentaine d'inspecteurs-généraux et d'ingénieurs en chef des ponts et chaussées, en se fondant sur ce qu'ils avaient plus de trente ans de services. Cela ne s'était jamais vu, et cette décapitation en masse d'un corps savant causa un grand émoi ; elle fut le sujet d'un débat au sein de l'assemblée nationale. Les choses ont fort empiré depuis lors. L'esprit de la loi de 1853 est qu'un fonctionnaire doit avoir tout à la fois soixante ans d'âge et trente années de services pour avoir le droit de demander sa mise à la retraite; on interprète la loi comme si la réunion de ces deux conditions permettait de le contraindre à se retirer. Cependant, sous l'empire, la carrière administrative des employés des finances, de qui l'on n'a pas besoin d'exiger un grand déploiement de force physique, se prolongeait jusqu'à soixante-cinq ans, et même, pour les fonctionnaires d'un rang élevé, jusqu'à soixante-dix ans. Actuellement, les ingénieurs en chef des ponts et chaussées sont mis obligatoirement à la retraite à cinquante-cinq ans, c'est-à-dire dans la plénitude de l'expérience et du talent, avant que leurs forces aient disparu et bien que leur apprentissage professionnel ait quelquefois coûté un demi-million à l'état sous la forme de ponts tombés à l'eau, d'écluses emportées, de murs écroulés, et il faut faire sur nouveaux frais l'éducation de leurs jeunes successeurs. Toutes les autres administrations tendent visiblement à avancer l'âge de la retraite, et elles parviennent à tourner la loi par le moyen des retraites proportionnelles dont nous avons exposé ici-même (1) le mécanisme.

Cette tendance est fâcheuse à tous les points de vue. Elle frappe d'une façon cruelle, dans ses intérêts domestiques, le malheureux fonctionnaire, qui perd soudainement la moitié et souvent plus de ses moyens d'existence, et qui échange une aisance relative contre la gêne à un moment de la vie où aucune carrière nouvelle ne peut

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1886.

plus s'ouvrir devant lui. Elle prive l'état du savoir et de l'expérience de serviteurs éprouvés; enfin, elle grève outre mesure les finances publiques, qui ont à supporter tout à la fois la pension du fonctionnaire qui se retire et le traitement de son successeur. Les pensions civiles constituent pour le budget un fardeau de plus en plus lourd : de 1876 à 1886, en dix années, cette charge s'est accrue de plus de 40 millions, et le projet de budget de 1888 y ajoute 1,899,000 francs. N'est-il pas temps de s'arrêter dans cette voie?

On invoque, pour la multiplication des retraites anticipées, la même excuse que pour les créations d'emplois. Si on fait disparaître prématurément quelques fonctionnaires, si on érige des bureaux en division, si on crée des postes de chefs de division faisant fonction de directeur, ou de chefs et de sous-chefs adjoints, c'est pour prévenir le découragement au sein du personnel. Les cadres demeureraient encombrés si on n'y créait artificiellement des vacances; on récompense par des situations temporaires les fonctionnaires méritans dont l'avancement hiérarchique se ferait trop attendre. Il est inutile d'insister sur la futilité de ces excuses. Les cadres ne seraient pas encombrés si on n'avait pas multiplié les employés et si on n'en accroissait pas journellement le nombre; l'avancement suivrait une marche régulière s'il était soumis à des conditions déterminées, et surtout si les ministres n'obstruaient pas toutes les carrières en appelant d'emblée aux postes élevés leurs créatures et les fruits secs de la politique. Le problème de concilier la stabilité des cadres et le respect de la hiérarchie avec l'avancement des fonctionnaires, ou tout au moins avec l'amélioration de leur situation, s'est posé dans tous les pays aussi bien qu'en France; seulement il y est résolu d'une tout autre façon. Si la France est, comme nous l'avons déjà dit, le seul pays qui n'ait point de cadres fixés législativement, elle est aussi le seul pays où les fonctionnaires administratifs soient demeurés taillables et corvéables à merci, et où leur sort soit laissé entièrement à l'arbitraire d'un ministre qui passe et que la brièveté de sa carrière politique soustrait à toute responsabilité. Partout ailleurs, on s'est préoccupé de donner au fonctionnaire des garanties et de lui assurer des avantages qui l'attachent à son emploi. En Angleterre, au bout de cinq années de services, tout fonctionnaire a droit à une augmentation annuelle de son traitement, jusqu'à ce qu'il ait atteint le maximum de la classe à laquelle il appartient; la quotité de cette augmentation est de 10 pour 100 pour la dernière classe; elle décroît progressivement de classe en classe jusqu'à 5 pour 100 pour la classe supérieure. En Belgique, les fonctionnaires ont éga-

lement droit à une augmentation progressive de leur traitement; lorsqu'ils ont atteint cinquante ans d'âge et comptent vingt-cinq ans de services, ils ont droit, s'ils reçoivent depuis six années le traitement maximum de leur grade et qu'on ne puisse ou ne veuille pas leur donner d'avancement, à une augmentation de 20 pour 100. Dans l'Autriche cisleithane, après cinq années de services dans une même classe, le fonctionnaire a droit au traitement de la classe supérieure. En Italie, au bout de six années de services sans augmentation, les employés dont le traitement n'excède pas 7,000 francs ont droit à une augmentation d'un dixième, pourvu que les augmentations successives, cumulées avec le traitement initial, n'excèdent pas le traitement de la classe ou du grade supérieurs. Il est superflu de faire observer que l'objet de ces dispositions si diverses est le même; il est d'améliorer progressivement la situation pécuniaire de l'employé et d'attacher des avantages certains à l'ancienneté, afin d'atténuer le désir immodéré d'avancement qui dévore le fonctionnaire français, le pousse à des démarches incessantes et vaut aux ministres de continuelles obsessions.

M. Haussmann, qui, pendant sa longue et féconde administration, avait formé à la préfecture de la Seine un personnel si remarquable par son intelligence et son dévoûment, avait résolu le même problème par un système extrêmement ingénieux qui satisfaisait les employés et le mettait lui-même à l'abri des sollicitations extérieures. Les cadres avaient été fixés et ne pouvaient varier; le traitement minimum de chaque classe avait été déterminé. Le fonctionnaire avait droit, tous les deux ans, à une augmentation de 200 francs. Son traitement, par l'effet de ces augmentations successives, pouvait arriver non-seulement à égaler, mais à dépasser de 200 francs le traitement minimum de la classe immédiatement supérieure. On aperçoit tout de suite l'effet de ce mécanisme : le sous-chef qui, sans sollicitations et par le seul fait de l'ancienneté, était arrivé à toucher le même traitement que son chef de bureau, ne retirait aucun avantage immédiat d'une promotion, et, deux ans plus tard, il était obligé de la payer d'un sacrifice pécuniaire. La retraite était calculée sur le chiffre du dernier traitement; le sous-chef n'avait aucun préjudice à redouter de ce côté. Le préfet était toujours maître d'avancer les employés qui se distinguaient par leur mérite; pour les autres, les avantages qui pouvaient résulter de l'avancement s'atténuaient d'année en année. Les fonctionnaires de la préfecture de la Seine prenaient d'autant plus aisément patience que leur situation n'était pas stationnaire, et que, par l'effet des augmentations bisannuelles, elle ne tardait pas à devenir meil-

leure que celle des fonctionnaires du même ordre dans les autres administrations publiques.

Le grief le plus légitime des fonctionnaires, c'est moins la lenteur et l'incertitude de l'avancement que l'absence de sécurité. Nul n'est assuré du lendemain. Aucun tribunal, aucun règlement ne protègent le fonctionnaire contre une révocation soudaine. Il peut être frappé sans savoir pourquoi on le frappe et sans pouvoir obtenir aucune explication. Aucun recours ne lui est ouvert. On peut le promener du nord au midi par des déplacemens ruineux, il est contraint de se résigner et d'obéir ou de sacrifier son pain et celui de sa famille. Il est de mode, dans une certaine école, de parler du despotisme de Napoléon : personne n'a fait plus que l'empereur pour relever la condition des fonctionnaires publics. Il ne voulait pas être servi par des valets, comprenant que la seule intelligence ne peut suppléer le sentiment du devoir, le respect de soi-même, qui ne vont pas sans la sécurité. Il voulait maintenir fermement entre ses mains la direction de son gouvernement ; mais il se préoccupait en même temps de protéger les fonctionnaires contre ses ministres et contre lui-même. Par la distinction entre le grade et l'emploi, il conciliait les droits de son autorité et la sécurité qu'il reconnaissait devoir aux fonctionnaires. Il avait commencé par concéder aux officiers la propriété absolue de leur grade ; quand il fonda l'université, il attribua le même avantage aux professeurs titulaires des lycées, et il ne les rendit justiciables que d'un tribunal universitaire. Il avait établi et il respectait l'inamovibilité de la magistrature ; il avait écrit dans les articles organiques l'inamovibilité des curés de canton. A la veille de sa chute, par un décret daté de Moscou, il étendait cette inamovibilité aux conservateurs de certaines bibliothèques publiques. Il resserrait ainsi lui-même, de jour en jour, le cercle dans lequel son autorité pouvait s'exercer sans résistance. Le régime actuel, qui est la négation du droit et de toute liberté, a successivement renversé toutes ces barrières et détruit toutes ces garanties. On voit aisément ce que les fonctionnaires y ont perdu : il est plus malaisé de voir ce que l'état y a gagné.

Le gouvernement est-il mieux servi ; les intérêts du trésor public sont-ils mieux défendus depuis que les fonctionnaires, livrés sans défense au despotisme ministériel, sont à la merci d'un délateur? On se souvient des déclarations de M. Léon Say sur l'énervement de l'action administrative et sur le préjudice causé au trésor par l'intimidation qui pèse sur les agens chargés de percevoir les impôts. Ces déclarations ont été souvent citées. Nous reproduirons de préférence une déclaration plus catégorique encore d'un des journaux qui ont poussé de toutes leurs forces aux épurations. *Le Siècle* écri-

vait, dans les derniers jours d'avril 1887 : « Les petits employés sont peu encouragés, et s'ils déploient trop de zèle, on les casse aux gages. Poursuivre un fraudeur est un risque terrible. L'employé y joue sa position, son pain. Pourquoi? Parce que le fraudeur, pour peu qu'il ait une influence électorale, compte parmi ses amis des sénateurs, des députés qui feront congédier l'employé, obtiendront un blâme contre son chef de service et menaceront, s'il le faut, le ministre des finances de votes désagréables. Nous posons le doigt sur le vif de la plaie. » On ne saurait rien ajouter à ce tableau véridique. Le nouveau président du conseil, M. Rouvier, a déclaré à la chambre que le gouvernement ferait rentrer dans les caisses du trésor la totalité de ce que les impôts doivent produire. Nous nous permettrons de lui dire que le seul moyen effectif de remplir cet engagement, actuellement bien présomptueux, serait une loi qui assurât aux fonctionnaires, sous des conditions déterminées, la possession de leur emploi, et que lui-même pût opposer aux députés qui font l'honnête métier de délateurs.

Ce ne serait pas assez d'accorder des garanties aux fonctionnaires et de leur assurer un avancement régulier, ou, à défaut d'avancement, l'amélioration progressive de leur situation : il faut encore leur faire de meilleures conditions au début. Il y a beaucoup de bien à dire de l'administration française, quoique la politique d'épuration en ait abaissé le niveau et affaibli la valeur morale ; elle a au plus haut degré la probité professionnelle ; elle a l'honorabilité de la vie privée ; elle supporte avec dignité sa misère. Les reproches qu'on peut lui adresser doivent retomber sur le gouvernement. C'est l'encombrement des cadres et le défaut de surveillance qui engendrent le désœuvrement ; c'est l'exiguïté d'un traitement trop faible pour suffire aux exigences de la vie matérielle qui conduit à chercher des occupations étrangères au service. Comment, ne manquera-t-on pas de dire, est-il possible d'améliorer la condition des employés sans grever encore un budget déjà surchargé? La solution de ce problème est moins difficile qu'on ne pense. On la trouverait dans la suppression des emplois inutiles, dans une organisation plus rationnelle et une surveillance mieux entendue, enfin dans un meilleur système de recrutement. On peut obtenir plus de travail effectif en dépensant moins.

Comment se recrute le personnel administratif? Ne parlons que pour mémoire des services de province. Malgré les efforts désespérés de M. Cochery, l'administration des postes est aujourd'hui acculée à employer des femmes en nombre de plus en plus grand, ce qui est un soulagement pour le budget et ce qui offre un débouché aux bachelières qu'on fabrique à la vapeur. Cette adminis-

tration a beau ouvrir, plusieurs fois par an, des concours dans les départemens, il ne s'y présente à peu près personne : la perspective de faire un stage non rémunéré et de végéter une dizaine d'années avec un traitement de 1,200 francs n'est pas faite pour tenter un jeune homme; il y a plus de profit et d'avenir à être garçon épicier que commis des postes. Les douanes et les contributions indirectes ne trouvent guère de recrues que dans les familles de leurs employés subalternes, l'esprit d'imitation, naturel à leur âge, prédisposant les enfans à embrasser la carrière paternelle. Les concours pour les perceptions sont eux-mêmes de moins en moins fréquentés, parce que la carrière est envahie par les anciens militaires et surtout par les protégés des députés, et que le cautionnement à verser l'interdit aux prétendans peu fortunés. On verra donc, de moins en moins, se renouveler dans l'administration française l'exemple de M. Barbier, qui, devenu directeur-général des douanes et des contributions indirectes, se plaisait à raconter qu'il avait commencé sa carrière en montant la garde, comme simple douanier, sur les quais de Marseille.

Le personnel supérieur sort de plus en plus des bureaux de Paris, et c'est une des causes qui en expliquent l'encombrement. Certaines administrations exigent le baccalauréat, ce qui impose l'obligation de faire des études classiques à des jeunes gens qui n'en ont ni le goût ni l'aptitude; quelques-unes ajoutent à l'exigence du baccalauréat un examen spécial, généralement insignifiant; d'autres, comme le ministère de la guerre, se contentent de cet examen. Les jeunes gens sont déclarés admissibles par fournées : que deviennent-ils? On commence par leur imposer un stage fort long, qui est très onéreux pour leurs familles et qui les démoralise eux-mêmes. Autrefois, on était surnuméraire douze ou quinze mois, et cela était réputé fort dur. Actuellement, certaines de nos administrations centrales ont inventé la situation d'aspirant surnuméraire, qui leur permet d'infliger aux débutans un stage non rétribué de trente ou quarante mois, quelquefois plus. On ne peut évidemment exiger ni beaucoup d'assiduité ni beaucoup de travail de gens à qui l'on prend gratuitement plusieurs années de leur existence; il en résulte que les jeunes gens contractent des habitudes d'inexactitude et de nonchalance qu'ils conservent pendant tout le cours de leur carrière administrative. Les voilà commis à 1,800, puis à 2,100 francs : à quoi sont-ils employés? A faire des expéditions, à collationner des pièces, à former et mettre en ordre des dossiers, et autres besognes de pure routine qui ne disent rien à leur esprit, qui ne les initient point aux affaires et ne les préparent en rien à ce qui doit être leur carrière définitive. Au bout de

dix ou douze années de cette existence végétative, quand ils auront sensiblement dépassé la trentaine, ils pourront, s'ils ne sont pas trop dépourvus de protections, passer sous-chefs et gagner 3,500 fr. Leurs plus belles années sont écoulées, leur sève est épuisée; ils éprouvent déjà un certain dégoût d'une profession qui donne à peine de quoi ne pas mourir de faim; l'exemple de tant d'autres sous-chefs, qui attendent depuis longtemps un avancement et désespèrent de l'obtenir, amène chez eux le découragement : ils cherchent en dehors de leurs fonctions le moyen d'améliorer leur sort; ils réduisent au minimum compatible avec la prudence la somme de travail qu'ils donnent à l'état. Celui-ci n'a que des serviteurs médiocres, et il n'en mérite pas d'autres.

La carrière administrative ne réserve donc que des déceptions à la presque totalité de ceux qui viennent frapper à la porte des ministères. Malgré tout, la fortune inespérée de quelques privilégiés, la certitude et la régularité des émolumens, ce qu'on appelle communément le pain sur la planche, séduisent les familles et font affluer des légions de candidats qui se succèdent avec la régularité des marées. L'état écrème la jeunesse française pour l'abêtir et la stériliser. Le mal ne date pas d'hier et, en février 1850, dans le rapport général sur le budget, Berryer écrivait ces lignes, qui n'ont pas cessé d'être vraies : « En examinant l'ensemble de l'administration du pays, nous sommes obligés de signaler la ruineuse multiplicité des fonctions et des emplois publics que nous voyons s'accroître périodiquement, et qui appellent trop d'hommes, au moment de leur entrée dans la carrière de la vie, à solliciter de l'état une existence bornée, mais commode et sûre. Ainsi se perdent l'énergie et l'honorable indépendance de l'homme obligé d'assurer lui-même son avenir; ainsi s'éteignent trop de capacités qui auraient pu honorer et servir plus utilement le pays; ainsi s'augmente, pour les contribuables, la charge de ces existences auxquelles il faut pourvoir, sans obtenir de leur travail une valeur égale à ces rémunérations accordées en trop grand nombre. » On se demande parfois d'où vient que l'on rencontre si généralement dans la jeunesse américaine l'indépendance du caractère, l'esprit d'initiative et l'énergie au travail, tandis que l'inertie semble devenue le fond de notre nature française. L'explication est simple : les Américains, pleins de confiance dans le résultat de leurs efforts personnels, dédaignent les emplois publics autant que les Français les convoitent.

Il est temps de changer de système. Au lieu d'abêtir les jeunes employés dans des besognes ingrates, uniformes et presque machinales, et de n'avoir plus tard que des hommes usés et des esprits sans ressort, il faut diviser les fonctionnaires en deux catégories,

séparées par une barrière presque infranchissable : mettre à part ceux qui ne peuvent être que des expéditionnaires ou des commis exacts et réguliers, et ceux qui sont capables de fournir un travail intelligent et raisonné. Celui qui écrit ces lignes a eu l'honneur de faire partie de la commission qui a publié la correspondance de Napoléon Ier; notre président, le maréchal Vaillant, avait mis un certain nombre de sous-officiers du génie à la disposition de la commission, qui avait des milliers de copies à faire exécuter; ces sous-officiers nous remettaient des copies d'une pureté et d'une netteté irréprochables, et souvent plus belles que l'impression la plus soignée. Combien d'anciens sous-officiers de l'artillerie ou du génie seraient bien aises de joindre à leur petite retraite un émolument de 1,200 ou 1,500 francs comme expéditionnaires dans un ministère, et borneraient leurs prétentions à conserver cette situation le plus longtemps possible! Hâtons-nous d'ajouter, pour rassurer les bureaucrates, que la seule pensée d'une innovation fait tomber en pamoison, que cette idée n'est pas nouvelle, et que les choses se passent ainsi et depuis longtemps en Angleterre.

Au dernier échelon de l'administration anglaise sont les copistes, c'est-à-dire les expéditionnaires, desquels on n'exige qu'une très belle écriture, la connaissance de la grammaire et de l'orthographe et une bonne tenue. Pour bien marquer qu'ils ne sont pas des fonctionnaires et ne peuvent aspirer à le devenir, au lieu d'être payés à l'année, ils le sont à la journée. Le salaire de début est de 2 shillings 1/2; il peut monter à 9 shillings, soit à 1,000 écus par an, s'il n'y a point intermittence de travail, mais ne peut s'élever plus haut.

Au lieu de disputer les jeunes gens aux professions civiles et de les mettre à la charge du budget sans être suffisamment renseigné sur leur valeur intellectuelle et morale, le gouvernement ne devrait prendre que des hommes tout formés, instruits et capables de fournir immédiatement un travail utile. Les expéditionnaires et les commis étant mis en dehors du corps proprement dit des fonctionnaires, le dernier échelon de la hiérarchie administrative devrait être l'emploi actuel de sous-chef, avec un traitement de début de 3,500 francs, s'accroissant par des augmentations successives. Qu'on ne se récrie pas sur ce chiffre : aux États-Unis, le traitement de début, dans l'administration fédérale, est de 1,200 dollars, soit un peu plus de 6,500 francs. Lorsqu'une de ces places viendrait à vaquer par promotion, décès ou mise à la retraite du titulaire, elle serait mise au concours, comme les postes de début dans l'administration anglo-indienne. Quand on voit quels efforts de travail et quel déploiement de talent provoquent les concours pour l'internat

des hôpitaux ou pour les agrégations des lycées, qui ne procurent aux candidats heureux que des situations extrêmement médiocres, peut-on douter des compétitions que susciterait, parmi les hommes laborieux et instruits, une place de 3,500 francs donnant l'entrée d'une carrière régulière, avec la certitude d'augmentations successives et l'espérance de promotions ultérieures? Si l'état ne prenait à son service que des hommes de trente ans, préparés à leur emploi par des études spéciales et éprouvés par un concours; qu'il entourât leur carrière de garanties protectrices, qu'il leur permît de se retirer à soixante ans, mais ne pût les contraindre à la retraite avant soixante-cinq ans et même avant soixante-dix pour les postes élevés, il aurait pour fonctionnaires l'élite de la nation. Il pourrait en réduire le nombre, parce qu'il serait en droit de demander à tous, outre beaucoup de savoir, beaucoup d'assiduité et beaucoup de travail. Il est vrai que la politique et la faveur auraient peu de part au recrutement et à l'avancement des fonctionnaires, ce qui enlève aux idées qui précèdent toute chance d'être appliquées en France; et, pour les avoir émises, l'auteur de cette étude sera rangé parmi les esprits chimériques.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LA

RELIGION EN RUSSIE

II[1].

LE CULTE EXTÉRIEUR, LES RITES, LES FÊTES, LES IMAGES, L'ART RELIGIEUX.

I.

Pour la constitution de l'église, l'orthodoxie gréco-russe occupe une position intermédiaire entre Rome et la réforme. Il en est tout autrement des rites, du culte extérieur. Par ce côté, l'église orientale se montre à la fois opposée aux deux grands partis qui ont divisé l'Occident. L'immobilité traditionnelle qui, à plus d'un égard, l'a placée au milieu des catholiques et des protestans, l'a laissée, sous ce rapport, à l'écart et comme en arrière des uns et des autres. Pour les formes, pour l'importance donnée au cérémonial, l'orthodoxie gréco-russe est en quelque sorte à l'extrême droite du christianisme ; c'est plutôt le catholicisme romain qui est au centre.

Les usages de l'antiquité chrétienne, souvent simplifiés par Rome avant d'être réduits ou rejetés par la réforme, se sont, pour la plupart, religieusement conservés en Orient, en Russie surtout. Strictement attaché aux formes ecclésiastiques des IVe et Ve siècles, le culte orthodoxe est essentiellement ritualiste. Cette fidélité à des

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1886 et du 15 janvier 1874.

pratiques abandonnées ou modifiées par les confessions d'Occident lui donne, vis-à-vis d'elles, un air archaïque et vieilli. Ce ritualisme a valu à l'église grecque l'attaque simultanée des deux camps opposés. Catholiques et protestans, qui, d'ordinaire, lui font des reproches contraires, l'ont également accusée d'étouffer la religion sous les pratiques extérieures. La principale cause de ce formalisme byzantin, transmis à l'église russe par sa mère du Bosphore, c'est d'abord l'esprit oriental ; c'est ensuite l'histoire, la longue ignorance, l'état de civilisation de la plupart des nations orthodoxes ; c'est enfin, chez les Russes, le caractère réaliste du peuple, son attachement inné aux rites et aux cérémonies, si bien que les corrections liturgiques les mieux justifiées ont été, pour lui, le point de départ d'un schisme obstiné.

Le respect du rite, de l'*obriad*, comme disent les Russes, est tellement naturel à ce peuple, qu'il se retrouve partout chez lui, dans la vie domestique presque autant que dans la vie religieuse. Sous ce rapport, il n'est pas sans ressemblance avec son lointain voisin, le Chinois. Pour tous les actes de la vie humaine, le paysan a des formes et des formules qu'il conserve religieusement. A côté des fêtes ou des cérémonies de l'église, il a, pour la naissance, pour le mariage, pour la mort, des cérémonies traditionnelles, souvent compliquées de véritables rites civils, qu'il observe avec presque autant de ponctualité que les rites prescrits par l'église. C'est ainsi que, pour le mariage, les fêtes domestiques du moujik constituent un véritable poème en action, une sorte de drame à plusieurs personnages, avec chants et chœurs à l'antique, joué depuis des siècles de génération en génération.

On sent ce qu'un pareil esprit a pu produire en religion. Le Russe a, en quelque sorte, renchéri sur le formalisme byzantin. Il ne s'est pas contenté d'être fidèle à tous les rites de l'église ; il en a mis là même où l'église ne lui en imposait point. Ainsi de la prière elle-même. Pour lui, la prière, l'entretien de l'âme avec son Rédempteur, est une sorte de rite ; elle a des formes consacrées, formes toutes nationales, car elles sont en grande partie étrangères aux Grecs.

L'orthodoxe, le Russe surtout, prie d'habitude debout, conformément aux usages de l'église primitive ; mais, durant sa prière, le Russe ne reste pas en repos. Le corps y semble prendre autant de part que l'esprit : le moujik prie avec tous ses membres. Pendant les offices, il passe son temps à se signer de grands signes de croix, levant à la fois la tête et la main droite, puis se courbant en deux entre chaque signe de croix, et se redressant aussitôt pour recommencer sans fin. Les plus pieux s'agenouillent et se prosternent à intervalles réguliers, se relevant vivement pour se prosterner de nouveau, comme s'ils étaient contraints à cette sorte de pénitence.

Les saluts répétés qu'ils adressent ainsi à l'autel ou aux saintes images rappellent ceux que le serf prodiguait naguère à son seigneur ; pour nous Occidentaux, ces profondes et rapides inclinations ont quelque chose de servile et de fatigant. Dans une église russe, un étranger a peine à ne pas être étourdi par le balancement de la foule qui oscille autour de lui. Cette tenue à l'église, où le corps s'agite sans cesse, rappelle moins la grave attitude de l'Orante chrétienne des Catacombes que la prière musulmane, elle aussi, accompagnée d'inclinations et de prosternemens réglés par l'usage. Comme celle de l'invocateur d'Allah, la prière russe est un véritable exercice, une espèce de gymnastique sacrée. Si les classes cultivées ont, sous l'influence occidentale, abandonné cette religieuse pantomime au bas peuple, ce dernier y paraît fort attaché. Il n'a point l'air de savoir prier autrement. Beaucoup semblent embarrassés de leur personne lorsque, durant les longs offices, la fatigue les contraint à suspendre leurs signes de croix et leurs prosternemens. J'en ai vu ne s'arrêter qu'après des centaines de génuflexions.

On ne lit point ou on lit peu dans les églises russes. L'usage n'est pas d'emporter un livre aux offices. L'homme du peuple trouverait inconvenant de s'asseoir dans l'église pour y lire un livre. Cela le choque dans les églises latines. Les gens pieux lisent l'office du jour d'avance, pour être mieux en état de le suivre à la messe. Le commun des fidèles se contente de faire brûler des cierges, de se signer et de s'incliner en répétant sans cesse les mêmes formules ; uni d'intention au prêtre, il suit l'officiant du regard, il écoute le grave plain-chant et jouit de la noblesse du service divin et des chants sacrés.

La liturgie (1) pravoslave est bien faite pour commander l'attention et le respect du peuple. Elle n'a qu'un défaut, l'extrême longueur de ses offices, qui contraint le clergé à en dépêcher rapidement certaines parties. Les antiques cérémonies du rite grec sont d'ordinaire célébrées avec une dignité imposante. Les Russes l'emportent, à cet égard, non-seulement sur les Latins, mais sur les Grecs, leurs coreligionnaires. Jusque dans les églises de campagne, la plupart des popes, parfois les plus ignorans et les moins tempérans, apportent à l'autel une majesté vraiment sacerdotale. Le peuple, aussi bien que l'homme ou la femme du monde, attache un grande importance à la manière dont ses prêtres officient. Une belle prestance, de beaux traits, de beaux cheveux longs, une belle voix, sont des qualités fort appréciées chez le clergé. La liturgie, la messe grecque, dont les parties les plus mystérieuses sont célébrées

(1) Nous prenons ici ce mot dans le sens le plus large; en Orient, il désigne, à proprement parler, la messe.

loin des regards de la foule, derrière le mur de l'iconostase, la liturgie est une véritable représentation sacrée dont la mise en scène et l'exécution sont précieusement soignées. Les prêtres et diacres sont avant tout les acteurs du drame mystique ; ils ont conscience de la solennité de leur rôle et le jouent avec la dignité de maîtres des divines cérémonies.

Ces cérémonies, l'église ne permet pas de les écourter, de les tronquer. Rien, chez les Orientaux, des conventions ou des fictions qui, chez les Latins, ont souvent simplifié les offices. Rien, par exemple, d'analogue à notre messe basse, où le prêtre dialogue seul avec un enfant, qui lui répond au nom d'une assemblée absente. Toutes ces fictions, toutes ces abréviations des rites, sont contraires à l'esprit de l'église d'Orient ; elles lui semblent une altération, une mutilation des saints mystères. Les offices sont toujours publics, destinés au peuple chrétien. Le prêtre ne les célèbre que pour les fidèles ; aussi n'officie-t-il d'habitude que les jours de fête. Il n'a pas plus l'idée de dire tout seul, tout bas, une messe sans auditeurs, que de prononcer à voix basse un sermon dans une église vide. A la liturgie il faut, pour lui, la solennité des cérémonies publiques.

Si elle n'a rien élagué des rites que lui a transmis l'antiquité, gardant toutes les anciennes cérémonies et toutes les anciennes observances, sans correction ni retranchement, en revanche, l'église orientale ne leur a d'ordinaire rien ajouté. Elle n'a pas éprouvé le besoin de rajeunissement qui renouvelle sans cesse la piété catholique. Dans ses offices et ses prières, comme dans ses pratiques, elle demeure fermée à toutes les innovations. Aussi, les dévotions les plus populaires des pays catholiques, le sacré-cœur, par exemple, lui sont-elles étrangères. En ce sens, l'on pourrait dire que, si la liturgie n'y a pas été simplifiée, le culte y est demeuré plus simple.

Cet antique rite gréco-slave impose par les dehors, alors même que le sens symbolique en échappe. A Rome, où, pour l'Épiphanie, l'on se plaisait à célébrer la messe dans tous les rites admis par le Vatican, j'ai plus d'une fois entendu remarquer que le plus noble, dans son austère beauté, était le rite ruthène, lequel n'est en somme que le rite gréco-slave, conservé presque intégralement par les Grecs-Unis de l'ancienne Pologne. Si les Russes et les Grecs ont, en réalité, le même rite en deux langues différentes, la forme slave est sans comparaison supérieure, les Russes n'ayant pas adopté le chant nasillard des Grecs ou des Arméniens.

Voltaire disait que la messe était l'opéra des pauvres. Cela est non moins vrai de la Russie que de l'Occident, bien que d'une manière différente ; car jamais, en Orient, l'église n'a pris modèle sur l'opéra, ni le sacré fait d'emprunt au profane. S'il est vrai que le rôle de la religion, aux époques incultes surtout, ne doit pas se borner uni-

quement au dogme ou à la morale, nulle part peut-être l'église n'a mieux compris ce que j'appellerai la partie esthétique de la religion, tout ce côté de sa tâche oublié ou méconnu de la plupart des sectes protestantes. A l'encontre des sèches doctrines de certains réformateurs, l'église russe a distribué à l'homme du peuple, non-seulement le pain substantiel de l'évangile, mais aussi cet aliment délicat dont aucun être humain ne saurait entièrement se passer, le sentiment du beau et de l'idéal. En réalité même, c'est là, nous semble-t-il, que cette église, tant dédaignée, a surtout excellé; c'est par là que, à travers toutes ses misères, elle a été le moins inférieure à sa haute vocation. A ce peuple d'ignorans et d'opprimés, elle a découvert ce que la religion seule lui pouvait révéler, l'art; pour ces générations de serfs, elle a eu des spectacles et des concerts qui, par l'enchantement des sens, ont rafraîchi l'âme du moujik. A cet égard, l'église russe peut soutenir la comparaison avec l'église romaine, qui a porté si loin l'art d'atteindre l'âme à travers les sens.

Entre Rome et l'Orient, il y a toutefois, ici même, une différence notable. En parlant à l'œil et à l'oreille, l'église orientale a toujours eu peur de trop leur plaire ; en s'adressant aux sens, elle les a toujours tenus en suspicion. Contre toute volupté charnelle, contre l'art même, elle a pris des précautions qui, chez les Byzantins, ont été poussées jusqu'à l'extrême. Entre le sacré et le profane, entre la peinture ou la musique du siècle et celles de l'église, elle a toujours maintenu une barrière. Jamais ses temples n'ont été envahis par les pompes mondaines et l'appareil théâtral dont, à différentes reprises, l'église catholique a eu tant de peine à se défendre.

L'austérité du culte apparaît dans la scène même du drame sacré. Alors qu'il est le plus somptueux, le décor en est toujours simple. Rien ne trouble l'impression d'unité de l'église et du service divin. Au fond de l'abside, à l'Orient, un seul autel, comme il n'y a qu'un Dieu et un Sauveur. Entre l'autel et la nef se dresse la barrière de l'iconostase, dont les portes royales, que le prêtre seul a le droit de franchir, se ferment durant la consécration, faisant aux saints mystères comme un sanctuaire dans le sanctuaire; seul d'entre les laïques, le tsar est admis à y pénétrer pour recevoir la communion, le jour de son couronnement. Dans les vieilles cathédrales, dans les *sobor* des grandes villes ou des grands monastères, cette muraille, qui symbolise le voile du temple, reluit d'or et de marbres précieux. La jaspe de Sibérie y encadre la malachite et le lapis-lazuli. C'est l'iconostase qui porte les images les plus vénérées, les icones d'où lui vient son nom (1). L'entrée et la sortie du prêtre, le transport

(1) Chez les Russes, la hauteur de l'iconostase, notablement plus élevé que chez les Grecs, dépare parfois l'église en la terminant brusquement par une muraille droite qui cache l'abside.

des élémens du sacrifice de la table de l'offertoire à l'autel, la marche du diacre portant sur son front l'évangile ou le calice, la clôture et la réouverture des portes saintes forment autant de scènes du drame liturgique et lui donnent plus de mouvement et de vie que dans le rite latin. Tout ce lent cérémonial est en harmonie avec le luxe sévère des vieilles églises byzantines, avec l'or mat des peintures ou des mosaïques. Le caractère d'antiquité, qui rehausse la solennité des rites, se retrouve jusque dans le mobilier liturgique. On y reconnaît les *flabella*, les éventails de métal que le diacre agite autour du tabernacle, et la cuillère d'or pour le vin de la communion, et la lance et l'éponge, qui rappellent le Calvaire, et d'autres instrumens sacrés, depuis longtemps disparus de l'Occident.

En dépit, ou mieux, en raison de leur antiquité, les longues cérémonies gréco-russes sont d'un symbolisme à la fois naïf et touchant. Ainsi, par exemple, du mariage : en aucune église, la consécration nuptiale, que des esprits terre à terre voudraient dépouiller de tout caractère mystique, n'est entourée de plus poétiques allégories. Au mariage religieux, vulgairement appelé couronnement (*ventchanié*), les deux fiancés, que le peuple dans ses chants décore pour un jour du titre de prince et princesse, voient porter sur leur tête une couronne. Après l'échange des anneaux et le baiser des fiançailles, donné en face du tabernacle sur l'invitation du prêtre, l'église, pour leur rappeler qu'ils vont tout mettre en commun, présente aux lèvres des nouveaux époux une coupe où ils boivent trois fois tour à tour ; puis, leur ayant lié les mains ensemble, l'officiant leur fait faire, à sa suite, trois fois le tour de l'autel, en signe qu'ils doivent marcher dans la vie en étroite union. Au baiser des fiançailles correspond, lors des funérailles, le suprême et troublant adieu du dernier baiser. Après l'avoir eux-mêmes porté sur leurs épaules dans l'église, les parens et les amis du mort lui viennent baiser le visage dans sa bière ouverte. De toutes les cérémonies ou les fêtes russes, il y aurait de quoi tirer un *Génie du christianisme*, non moins poétique et non moins pittoresque que celui de Chateaubriand.

Pour ses fêtes religieuses, pour les fêtes de Pâques, en particulier, Moscou pourrait rivaliser avec Rome, ou mieux, avec Séville, toujours avec cette différence qu'en Russie ces fêtes ont quelque chose de moins théâtral et de plus populaire. Le spectacle de la nuit de Pâques au Kremlin est, en ce genre, un des plus émouvans de l'Europe. Si chacune des deux églises a sa messe de minuit, celle d'Orient préfère, en effet, célébrer la nuit de la résurrection. La foule, rassemblée au pied de la tour d'Ivan Veliki, entre les vieilles « cathédrales » du Kremlin, attend, des cierges en main, l'annonce que le Sauveur est ressuscité. A minuit, les cloches, qui bour-

donnaient sourdement, éclatent de toutes parts en joyeuses fusées, pendant que les têtes se découvrent, que les cierges s'allument, que le canon gronde au loin. La liturgie de cette nuit de Pâques peut fournir un exemple du symbolisme historique habituel au rite gréco-russe. A l'heure marquée, après le chant des psaumes, l'évêque, ou le prêtre qui officie, s'approche du sépulcre; il lève le suaire et voit que le Sauveur n'y est plus. Alors, au lieu d'annoncer la résurrection, il hésite comme les disciples de l'évangile. Il sort de l'église avec son clergé, à la recherche du Sauveur disparu; puis, rentrant dans le temple, il annonce aux fidèles que le Christ est ressuscité et entonne un hymne de triomphe. Certes, ce symbolisme ne peut être toujours aussi transparent; le peuple ne le comprend pas toujours; il n'en prend pas moins part à l'allégresse et au deuil de l'église, pleurant et se réjouissant avec elle. Le jour de Pâques, il y a quelque chose de touchant à voir les hommes de toute classe s'embrasser, au cri de « Christ est ressuscité, » en échangeant des œufs de Pâques, antiques emblèmes de la résurrection (1).

II.

En dépit de la beauté de ses rites, bien dignes d'inspirer le poète et l'artiste, l'église gréco-russe n'a pas ouvert à l'art les mêmes horizons que l'église latine. De ses splendides iconostases, de ses sombres absides, il n'a rien surgi de comparable aux vierges d'un Raphaël ou d'un Corrège, aux anges d'un Botticelli ou d'un fra Angelico. Ici encore l'on pourrait dire que la faute est moins à l'église qu'aux peuples élevés par elle et à la lenteur de leur développement. C'est là sans doute une explication, mais ce n'est pas la seule. Les Tatars n'auraient pas arrêté de trois ou quatre siècles la croissance de la Russie, que l'église russe n'eût point donné à l'art la même impulsion que l'église latine. Cela tient, en grande partie, aux précautions prises par l'Orient contre l'envahissement de l'esprit mondain et contre les séductions de la beauté périssable. En faisant appel aux sens, l'église orthodoxe semble avoir toujours craint d'en être la dupe. Elle a toujours été défiante de ce qui flatte l'œil ou caresse l'oreille, si bien que, dans les foyers mêmes de l'art antique, sous le ciel de Phidias, en face des dieux du Parthénon conservés à Byzance, cette méfiance de la chair a étouffé tout art vivant.

L'église, il est vrai, n'a point condamné l'art, la peinture et la

(1) Comme en Occident, les fêtes de l'église ont inspiré des chants populaires, chants de la Nativité, chants de la Passion, chants de Pâques. Ceux de la Petite-Russie se font remarquer par l'humeur railleuse de ses Cosaques. Gogol en avait recueilli et copié de sa main. (Voyez, par exemple, la *Kievskaia Starina*, avril 1882.)

musique du moins ; elle l'a maintenu dans une étroite sujétion. Elle ne l'a pas, comme l'église latine, traité en enfant, et longtemps en enfant gâté, avec l'indulgence d'une mère ou d'une nourrice, mais bien plutôt en serviteur, en esclave, avec la sévérité d'une maîtresse dédaigneuse. Elle semble avoir toujours gardé pour lui quelque chose des répugnances des iconoclastes. Elle s'est appliquée, par une sorte d'ascétisme, à le réduire à l'état de symbole, d'emblème immatériel, de signe hiératique, lui interdisant toute aspiration indépendante, lui refusant toute vie propre. Pour ne pas le laisser dévier de son but mystique et s'humaniser pour le plaisir des yeux, elle l'a emprisonné dans des types conventionnels, immobilisés pour les siècles. Cela était surtout vrai des précepteurs religieux des Russes, les moines grecs du bas-empire ; ils semblent s'être ingéniés à dépouiller l'art sacré de tout charme sensible, proscrivant de la musique, comme de la peinture, tout attrait charnel, jusqu'à leur enlever toute trace de leur première beauté. Ainsi entendu, l'art byzantin, avec son mépris de la vie et de la nature, est l'art religieux, l'art spiritualiste, pour ne pas dire l'art chrétien par excellence. Ces peintures inanimées, aux corps émaciés, sont le produit de l'ascétisme oriental. Ces longs saints immobiles, hôtes maussades d'un ciel morose, auraient édifié les regards des anachorètes de la Thébaïde ou des stylites de la Syrie. Le Dieu, dont la face doit ravir les bienheureux durant les siècles des siècles, le Christ lui-même ne semble-t-il pas parfois, chez les peintres de l'Athos, inspiré de ce père de l'église qui enseignait que le Sauveur avait été le plus laid des enfans des hommes?

Le seul art où l'église byzantine ait vraiment excellé, c'est le moins sensible, le moins charnel de tous, l'architecture. C'est aussi celui où le génie moscovite a montré le plus d'originalité ; c'est le premier où, mêlant les leçons de l'Europe et de l'Asie, le génie russe ait manifesté quelque chose de national. Et, malgré cela, on ne saurait dire de ce style russe qu'il constitue une architecture comparable au style gothique de la France ou au byzantin des Grecs. L'architecture était le seul art auquel l'église orientale laissât quelque liberté, et, en Russie, tout se liguait pour l'empêcher d'atteindre son plein développement : la rigueur du climat, le manque de pierres et de matériaux, la pauvreté même du pays. Y a-t-il eu un style russe? On peut à peine dire qu'il y ait des monumens russes.

Les autres arts, la peinture, la plastique, la musique même, le dogme ou la discipline orthodoxes les ont chargés de chaînes pesantes ou enfermés dans d'étroites limites. Cette église, accusée de tout sacrifier au culte extérieur et aux formes, s'est de bonne heure préoccupée de ne pas laisser l'âme s'arrêter aux formes et s'absorber dans le culte extérieur. Contrairement à l'opinion vulgaire, elle

a multiplié les précautions contre les erreurs de la superstition aussi bien que contre l'entraînement des sens. Sous ce rapport, nous la retrouvons, en dépit des apparences, dans une situation intermédiaire entre les sectes protestantes, entre le luthéranisme en particulier et l'église latine.

Au point de vue du dogme, la position des Grecs vis-à-vis des images n'est déjà plus la même que celle des Latins. Après les longues luttes des iconoclastes, ces calvinistes de l'Orient, les Grecs se sont arrêtés à une sorte de compromis, repoussant du sanctuaire les statues, y admettant les peintures. A l'inverse des catholiques et même des luthériens, ils ont conservé, dans leurs commandemens de Dieu, la prohibition biblique contre les idoles de pierre de bois, de métal (1). Sur ce point, ils sont d'accord avec les réformés; mais ils en diffèrent singulièrement pour l'interprétation, ne prohibant que les « idoles, » les images qui, par leur forme, se prêtent à une confusion avec la personne représentée. Aussi rejettent-ils les statues, la ronde-bosse, et non les images peintes et les reliefs où l'œil le plus grossier ne saurait découvrir autre chose qu'une représentation figurée. Cette distinction repose assurément sur un fondement rationnel. Y a-t-il jamais eu des peuples assez simples pour adorer des idoles comme des dieux vivans, cette confusion n'est possible qu'avec des images plastiques, avec des statues. Le moujik le plus ignorant ne saurait prendre une peinture de la Vierge pour la personne de la Vierge. Partout, chez les barbares comme chez les peuples classiques, chez les Varègues de Kief tout comme chez les Grecs d'Athènes, c'est la statue, l'idole au corps de bois, de marbre ou de bronze, qui a été le principal objet du culte; c'est devant elle que fumait l'encens et qu'étaient immolées les victimes. La peinture a sans conteste quelque chose de plus spirituel, par cela même qu'elle est fondée sur une illusion, qu'elle n'est qu'un trompe-l'œil.

Si justifiée qu'elle semble en théorie, cette distinction n'a guère abouti qu'à placer l'art des pays orthodoxes dans des conditions d'infériorité vis-à-vis de l'Occident. La sculpture, bannie de l'église, a été privée de son berceau habituel, et la Moscovie n'ayant hérité d'aucuns marbres antiques, elle ne pouvait naître de l'imitation de l'antiquité. En condamnant la statuaire, l'orthodoxie orientale entravait le développement de l'art tout entier, car partout, dans la France du moyen âge et dans l'Italie moderne, aussi bien que dans la Grèce antique, la sculpture, art moins complexe, a grandi plus vite que la

(1) C'est pour eux le deuxième commandement. Il en résulte que, pour la division du Décalogue et l'ordre des commandemens de Dieu, l'église d'Orient est en désaccord avec l'église latine.

peinture. Depuis que Falconnet et nos artistes du XVIIIe siècle l'ont importée chez eux, les Russes cherchent à faire à la statuaire une place dans leurs églises. N'osant lui permettre d'en franchir le seuil, ils sont encore obligés de la reléguer en dehors du sanctuaire. C'est ainsi que Montferrand, l'architecte français de Saint-Isaac, a pu agenouiller des anges de bronze aux angles de sa coupole (1).

En Russie, c'est l'art, l'art seul qui a été la victime des précautions prises par l'église contre la superstition. Celle-ci ne semble guère s'en être ressentie. La solennelle immobilité des icones n'a fait qu'accroître pour elles l'attachement du peuple. L'église a eu beau ne pas placer d'images sur ses autels de crainte d'avoir l'air de les désigner à l'adoration des fidèles : elle a eu beau les confiner d'ordinaire sur les piliers des nefs et les parois de l'iconostase, le Russe ne leur en a pas témoigné moins de vénération et de confiance. Les évêques de Russie prêtent serment, lors de leur sacre, de veiller à ce que les saintes icones ne reçoivent pas un culte qui n'est dû qu'à Dieu. Leur vigilance n'empêche pas les noires peintures byzantines d'être souvent l'objet d'un culte superstitieux. Le *contadino* du sud de l'Italie ne prodigue pas plus d'hommages à ses riantes madones que le moujik à ses vierges enfumées. Toute la différence est dans la manière dont s'exprime leur dévotion.

La piété russe semble plus formaliste : elle semble avoir moins d'imagination. Le moujik paraît moins enclin à parler à l'image, à s'entretenir avec elle ; il a l'air surtout préoccupé de lui rendre ses devoirs, de s'acquitter vis-à-vis d'elle de ce qu'il lui doit. Il fait brûler un cierge devant l'icone ; il la salue de signes de croix et de révérences répétés ; il lui apporte son aumône pour la parer. En dehors des images en renom, le Russe, de même que le Grec, semble honorer également toutes les icones offertes à sa piété. On voit les pèlerins faire le tour des églises en baisant successivement les pieds ou les mains de toutes les images sans regarder le visage du saint ni s'inquiéter de son nom. C'est une sorte de tournée que les Grecs accomplissent souvent en riant et en causant, les Russes plus lentement, avec le sérieux qu'ils apportent toujours dans la maison de Dieu. De même que le pied de bronze du saint Pierre de Rome, les pieds des icones russes sont souvent usés par les baisers des fidèles ; il faut les repeindre à neuf à certaines époques. J'ai vu, à Kief, et aussi en Palestine, des pèlerins orthodoxes, entrés par mégarde dans une église catholique, en faire le tour avec ce même

(1) En dépit des lois de l'église, l'on cite parfois, dans les régions reculées, des images de pierre ou de bois. Le couvent de Posolsk, sur le lac Baïkal, possède ainsi une ancienne idole bouriate en bois peint, transformée en saint Nicolas, et presque également populaire parmi les Russes chrétiens et les indigènes païens.

souci de n'oublier dans leurs hommages aucun des saints du lieu. En pareille matière, le moujik est singulièrement éclectique; l'important pour lui semble être de ne négliger aucun des personnages ou des officiers de la cour céleste.

Au-dessus de la plèbe, en quelque sorte anonyme, des images qui portent en vain leur nom ou leurs attributs, s'élèvent les icones réputées miraculeuses et honorées du titre de faiseuses de prodiges. La Russie en est peut-être plus riche que l'Italie ou l'Espagne. Il est peu de villes ou de couvens qui ne se fassent gloire d'en montrer. Comme presque partout, les plus vénérées sont d'ordinaire les plus anciennes et les plus noires. Quelques-unes passent pour *achiropoiètes*, pour n'avoir pas été faites de main d'homme; d'autres, comme en Occident, pour provenir du pinceau de saint Luc. Un grand nombre ont été miraculeusement découvertes et possèdent une légende. A beaucoup se rattachent des souvenirs locaux ou nationaux, la fin d'une famine ou d'une épidémie, le gain d'une bataille.

Les Russes, dans toutes leurs guerres, emportaient avec eux quelque sainte icone; victorieux, ils lui reportaient le succès de leurs armes. Smolensk possède une vierge chère à tout l'ouest orthodoxe. Pierre le Grand en avait une qui ne le quittait point; elle est exposée aux prières des fidèles, à Pétersbourg, dans la petite maison de bois du réformateur, aujourd'hui transformée en chapelle. Il ne manque pas de patriotes qui lui attribuent la victoire de Poltava. Une autre vierge vint au secours des orthodoxes dans l'invasion de 1812, Notre-Dame de Kazan, une des plus populaires de l'empire. La prise de Kazan, sous Ivan le Terrible, la mit en réputation, et, depuis lors, elle a été invoquée dans toutes les crises nationales. Le boyar Pojarski et le boucher Minine vinrent, en 1611, la chercher à Kazan pour les aider à chasser les Polonais de Wladislas, alors maîtres de Moscou. Un siècle plus tard, elle était transportée de la vieille capitale dans la nouvelle par Pierre le Grand, désireux de consacrer, aux yeux de ses sujets, la ville de la Néva. Pour l'abriter, Alexandre Ier fit élever la fastueuse église qui porte le nom de Notre-Dame de Kazan. Koutouzof y vint implorer l'assistance divine avant de partir pour Borodino; et, depuis, chaque année, à Noël, les Russes y célèbrent un *Te Deum* pour la délivrance de la patrie. L'argent enlevé à la grande armée par les Cosaques du Don a été fondu pour en revêtir l'iconostase, et les aigles napoléoniennes, les drapeaux français aux couleurs fanées, en tapissent encore les murailles.

Ces icones en renom sont d'ordinaire ornées de bijoux et de pierres précieuses de toute sorte. Les plus célèbres ont des parures de prix auxquelles l'Occident, ravagé par les révolutions, ne saurait rien opposer. Il en est qui, aux heures de péril national, ont

prêté à la patrie leurs diamans et leurs émeraudes. Le moujik jouit visiblement du luxe de ses images; sur la tête voilée de ses sombres vierges byzantines, il aime à voir reluire des diadèmes d'impératrice. Ce goût, naturel aux pauvres, est si général que là où font défaut les pierres fines, on y supplée avec le verre et les fausses perles. Partout, jusque dans d'humbles villages, la Vierge et les saints sont vêtus d'or et d'argent. La plupart des images russes ont la tête et les mains peintes, tandis que le corps est couvert de lames de métal, qui, selon le mot de Théophile Gautier, leur forment une sorte de carapace d'orfèvrerie (1).

L'art religieux de la Russie a conservé le caractère byzantin. Les types et les méthodes du Zôgraphos grec sont demeurés en honneur chez les moines de la Moscovie, presque autant qu'au mont Athos. A le voir ainsi traverser les âges, on dirait que l'art apporté de la sainte montagne s'est congelé dans les glaces du Nord. Jusqu'en ces peintures, recopiées depuis des siècles sur des copies et souvent repeintes en même temps que redorées, on sent parfois comme un écho affaibli des grands types primitifs des IVe et Ve siècles. Ainsi, des barbares christs sur le trône des fresques absidales, l'œil peut remonter, de loin en loin, jusqu'au fameux christ de Sainte-Pudentienne, à Rome. Ainsi, la Vierge aux bras étendus, avec l'enfant sur la poitrine, reproduit encore aujourd'hui la Vierge en orante des catacombes de Sainte-Agnès. Dans les petites pièces d'orfèvrerie populaire, dans les crucifix ou les triptyques de cuivre, l'archéologue peut reconnaître des types anciens, déjà presque disparus de la peinture. Rien, du reste, dans tout cela, du premier art chrétien, si frais, si jeune, si antique dans sa grâce classique. On y chercherait en vain le bon pasteur aux jambes nues, en tunique courte, ou l'agneau blanc adoré par de blanches colombes. Toutes ces figures ont passé par Byzance ; elles en ont gardé la raideur compassée. Aucun mouvement n'a dérangé les plis symétriques de leurs vêtemens; leurs yeux fixes ont, depuis des siècles, perdu tout regard, et jamais sourire n'a entr'ouvert leurs lèvres décolorées. On a remarqué que l'art byzantin russe évitait de représenter la femme et la jeunesse, comme s'il avait peur de la beauté féminine et de la grâce juvénile. Ses préférences sont pour les types masculins, surtout pour les vieillards ou les hommes mûrs, ornés de ces longues barbes qu'affectionne l'iconographie russe. Ce sont, chez elle, les seules figures un peu vivantes, les seules dont les traits soient

(1) Il est à remarquer que cet usage de recouvrir les icones d'un revêtement ou, comme disent les Russes, d'une chasuble de métal (*riza*), ne remonte qu'au XVIIIe siècle. Antérieurement, au lieu de couvrir l'image de plaques d'argent ou de vermeil ne laissant voir que la tête, les mains et les pieds, les Russes avaient le bon goût de ne revêtir ainsi que la bordure de l'icone (*opletchié*).

assez marqués pour prendre parfois l'individualité d'un portrait.

Comme les rites, l'art, dans l'église orientale, est demeuré essentiellement symbolique. Les images ne sont en quelque sorte qu'une partie de la liturgie. Ce caractère emblématique est visible dans les grandes fresques murales, comme dans les petits reliefs de cuivre. La Trinité est figurée par Abraham devant les trois anges. Les sept conciles personnifient l'autorité de l'église et la pureté de la foi. Les scènes des deux Testamens se font parfois pendant, par types et antitypes, comme jadis dans nos vieilles églises. La vie du Christ ou de la Vierge est représentée par mystères, conformément à un ordre et à des règles invariables. Les saints et les anges, distribués par chœurs, font passer en revue les bataillons de l'armée céleste, chacun avec ses attributs : patriarches, apôtres, martyrs, vierges, évêques, sans oublier la troupe des stylites, debout sur leurs colonnes. Anges et bienheureux sont, jusqu'à une époque voisine, demeurés conformes à la tradition byzantine. Les saints russes, en prenant rang parmi les saints grecs, se sont modelés sur eux ; ils en ont pour ainsi dire endossé l'uniforme.

Dans cette Russie orthodoxe, les types semblent s'être conservés, comme le dogme, immobiles en leur attitude hiératique. Le Russe n'y a guère rien ajouté ni rien retranché. A l'inverse de son architecture, on y chercherait en vain quelque élément asiatique, mongol ou hindou. Si le Moscovite s'y est montré original, c'est par le procédé, spécialement par le travail du bois et du métal. Chez lui, plus encore que chez les Grecs, cet art rigide, avec ses longues figures aux chapes d'argent, a quelque chose d'enfantin et de vieux à la fois ; il garde une sorte de naïve pédanterie qui n'est pas dénuée de charme. Sa rigidité même lui donne quelque chose d'étranger à la terre et au temps, d'irréel et d'immatériel qui sied malgré tout aux personnages célestes. Puis, en Russie, de même qu'en Orient, cet art contempteur de la beauté et de la nature, qui a l'air de prendre à la lettre les malédictions évangéliques contre la chair et le monde, a lui aussi son éclat et sa beauté. A la simplicité, à la pauvreté des formes et du coloris, il aime à joindre le luxe de la matière et la somptuosité de l'ornementation. Ce qui rend l'art byzantin éminemment décoratif le rend, aux yeux du peuple, éminemment religieux, parce qu'à l'austérité des figures il allie l'opulence du cadre et la richesse des matériaux. Des saints émaciés dans un ciel d'or, n'est-ce pas ainsi que le moujik se représente encore le paradis ?

Dans l'ancienne Russie, à Novgorod, à Pskof, à Moscou, la peinture a longtemps été un art tout monastique, confiné dans les cellules des couvens. Le peintre était d'ordinaire un moine voué à la reproduction des saintes icones, comme d'autres à la copie des saints livres. Les dignitaires ecclésiastiques, les évêques même, ne

dédaignaient pas de manier le pinceau ; on cite, par exemple, le métropolite Macaire. Cet art, en apparence tout impersonnel, n'est pas toujours anonyme. Parmi ces artistes qui peignaient comme ils priaient, répétant les mêmes figures aussi bien que les mêmes oraisons, il en est auxquels la finesse de leur pinceau et le fini de leur exécution ont valu, à travers les âges, un renom durable. Tel, entre autres, André Roublef, dont les tableaux étaient déjà donnés en modèles au XVIe siècle. Aujourd'hui encore, les « vieux-croyans » de Moscou se disputent au poids de l'or les panneaux attribués à Roublef.

C'est au XVIe et au XVIIe siècle que la peinture et la ciselure religieuses devinrent des industries séculières. L'imagerie sacrée se laïcisa ; mais, pour la laisser sortir des monastères, l'église ne cessa pas d'exercer sur elle une vigilante tutelle. Peintes ou sculptées, les images restèrent soumises à une sorte de censure ecclésiastique. Les clercs rédigèrent, pour les artisans des saintes icones, des manuels d'iconographie analogues à ceux des Byzantins. Le concile du *Stoglaf* ou des cent chapitres, tenu vers 1550, enjoint aux évêques de veiller sur les peintures et sur les peintres, de leur prescrire les sujets et la manière de les disposer. On ne demandait pas seulement à l'artiste sacré d'avoir une main exercée, on exigeait que cette main fût assez pure pour n'être pas indigne de représenter le Christ et la Vierge (1). La peinture des icones était encore considérée comme une sorte de ministère sacré. De nos jours même, ne s'est-il pas trouvé des Russes pour demander que la vente n'en fût permise qu'aux orthodoxes et que ce pieux trafic fût interdit aux Juifs ? L'une des choses les plus recommandées aux imagiers, c'est toujours de copier scrupuleusement leurs modèles. Le *Stoglaf* réprouve comme une licence les libertés qu'une main téméraire oserait prendre avec les figures saintes. Le Moscovite, comme aujourd'hui encore les vieux-croyans, était porté à regarder toute déviation des types consacrés comme une sorte d'hérésie. Autant eût valu, pour lui, altérer le texte de la liturgie. On distingue bien, dans l'ancienne peinture russe, diverses écoles, l'école Strogonof, par exemple ; mais ces écoles (il serait plus juste de dire ces ateliers) ne diffèrent guère que par le traitement des draperies ou par le coloris. La vénération pour les saintes figures était

(1) Le concile du *Stoglaf* exprime avec une curieuse naïveté les qualités nécessaires aux peintres : « Le peintre, dit l'article 43 des cents chapitres, doit être humble, doux, retenu dans ses paroles, sérieux, éloigné des querelles et de l'ivrognerie, ni voleur ni assassin, et surtout garder la pureté de son âme et de son corps. Et celui qui ne peut se contenir qu'il se marie selon la loi. Et il convient que les peintres visitent souvent leurs pères spirituels, les consultent sur toutes choses et vivent, d'après leurs conseils et instructions, dans le jeûne, la prière, la continence. » (Voyez *Étude d'iconographie chrétienne en Russie*, par J. Dumouchel, d'après Bouslaief. Moscou, 1874.)

poussée à tel point, que l'on se faisait parfois scrupule de les représenter sur des matières trop peu durables. Tandis que l'usage des vitraux peints a doté notre moyen âge d'un art admirable, un manuel iconographique du XVIIe siècle, ignorant des verres à fond d'or de l'antiquité chrétienne, interdit aux Russes de peindre les saintes images sur verre, parce que le verre est une matière trop fragile.

Pour être demeuré sous la surveillance du clergé, l'art religieux de la Russie n'est pas resté confiné dans l'église. Le Russe de toutes classes se faisait un devoir de placer des icones dans chaque chambre; les familles aisées de marchands moscovites aimaient à posséder un oratoire dans leurs maisons. Les saintes images, en se multipliant à l'infini, se sont appropriées au culte domestique. De monumentale, la peinture russe s'est peu à peu réduite à la miniature. Rares, dans ce pays aux constructions de bois, étaient les murailles où le vieil art byzantin pût déployer ses colossales figures, tandis que chaque ménage tenait à posséder ses icones de bois ou de métal, ses « tableaux ouvrans, » ou ses *piadnitsy*, ainsi nommées du mot *piad*, paume de la main, parce qu'elles n'étaient pas plus grandes que la main. Les Grecs avaient déjà introduit avec eux les images portatives. La patience russe s'appliqua à les perfectionner, à en accroître la finesse, resserrant les sujets, rapetissant les personnages, si bien que les figures finirent par devenir microscopiques. Il y a de ces peintures anciennes qu'il faut regarder à la loupe. L'artiste moscovite fait tenir tout un jugement dernier dans un panneau de quelques pouces. Les diptyques ou triptyques de métal ou de bois sculpté rivalisent de finesse avec les peintures. Ainsi, par exemple, les crucifix de cuivre où toute la vie du Sauveur se déroule autour du Christ en croix. Nombre de ces « tableaux ouvrans » ou de ces diptyques reproduisent en raccourci tous les saints et les sujets d'ordinaire placés sur l'iconostase. Aussi le peuple appelle-t-il ces délicates images des églises. Les vieux-croyans, les sectaires en lutte avec la hiérarchie officielle montraient une préférence pour ces minuscules icones; elles avaient, pour eux, l'avantage d'être faciles à emporter en temps de persécution. On rencontre de ces iconostases peints sur des tissus. Aux XVIe et XVIIe siècles, le goût de cette sorte de miniature dominait tellement dans les ateliers des villes ou des couvens que ces images à dessin microscopique, destinées d'abord au culte privé, s'introduisirent jusque dans les grandes églises. Les imagiers russes, peintres ou ciseleurs, ont témoigné dans ce genre d'une singulière habileté de main. Ce n'est point, du reste, leur seule qualité; ces figures byzantino-russes, en dépit de leur gaucherie ou de leur manque de naturel, ont d'ordinaire une simplicité sérieuse et une noblesse d'expression qui, par les âmes pieuses, les font souvent préférer aux

chefs-d'œuvre de notre art occidental. En demeurant attachée aux types hiératiques, la peinture orthodoxe a échappé au paganisme de la renaissance : l'art religieux, maintenu dans une perpétuelle minorité, ne s'est point, comme en Occident, tué en s'émancipant.

A la persistance de cet art archaïque, il y a ainsi pour les Russes plusieurs raisons. Ce n'est pas seulement le respect séculaire des types traditionnels, l'imperfection du dessin et de l'éducation technique; c'est aussi l'esprit d'ascétisme, encore vivant dans une grande partie du peuple. Si cet art sacré s'est pour lui pétrifié en des formes conventionnelles, c'est qu'il n'a pas cessé de répondre à l'idéal religieux de la nation. Puis, pour faire sortir des figures vivantes des longues gaines byzantines, pour passer de la grave vierge grecque aux suaves madones de Luini ou de Francia, il faut des mouvemens politiques ou religieux, des révolutions sociales et morales, comme en ont vu l'Italie et l'Occident à la fin du moyen âge. Où la Russie d'Ivan le Terrible ou de Michel Romanof eût-elle pris les inspirations des vieux maîtres des communes de Toscane et des Flandres? Quelle main eût eu l'audace de relever le voile de la Vierge et de dégager sa taille? La Moscovie devait être impuissante à s'affranchir de l'art hiératique; l'idée même ne lui en pouvait venir.

Ce que n'a pu faire autrefois l'ancienne Moscovie, tirer des types byzantins un art nouveau, la Russie moderne ne saurait aujourd'hui l'accomplir; elle en a passé l'âge. De pareilles mues ne s'opèrent qu'à l'adolescence des nations. Depuis que la Russie est envahie par l'imitation de l'art occidental, la peinture religieuse a peine à rien créer d'original. Tous les efforts pour la renouveler ne font que montrer la difficulté de sortir du style byzantin sans tomber dans le style profane. Le problème est d'autant plus malaisé, que l'art russe contemporain incline plus franchement au réalisme. La Russie a, sous Nicolas, possédé un artiste d'un génie singulier qui s'était voué aux compositions religieuses; mais cet Ivanof, dont la vie s'est passée à peindre un unique tableau, n'a guère laissé que des esquisses et des ébauches. Les grandes églises modernes, Saint-Isaac à Pétersbourg, l'église du Sauveur à Moscou, trahissent, dans leurs plus belles peintures, les tâtonnemens d'un art en train de se chercher lui-même. Les Russes en quête de rajeunir les types traditionnels versent souvent dans les mêmes défauts que l'imagerie catholique contemporaine. En cherchant la grâce, ils rencontrent la mignardise; en poursuivant le naturel, ils tombent dans la vulgarité. Quand elles veulent se moderniser et s'enjoliver, qu'elles essaient de sourire dans leur vêtement de vermeil, les icones russes ne font que perdre de leur dignité : elles ressemblent à de vieilles femmes qui ne savent point être de leur âge. On comprend que les sectaires russes repoussent tous ces types adoucis; dans ces visages

roses et mièvres, le vieux-croyant se refuse à reconnaître le Christ et la Vierge. Comme le moujik, on serait tenté de leur préférer les grossières images de Souzdal (1).

III.

Il en a été de la musique autrement que de la peinture. Si les lois ecclésiastiques en ont rétréci le champ, elles ne l'ont pas entouré de bornes aussi étroites, ou le génie russe ne s'y est pas laissé enfermer. Il ne s'est point contenté de ce qu'il avait reçu de Byzance, il s'est fait du chant religieux un art national.

De même qu'entre les arts du dessin elle n'admet que le moins matériel, la peinture, l'église orthodoxe ne tolère, en fait de musique sacrée, que la plus spirituelle, la plus liée à la prière, le chant. Chez elle, point d'instrumens inanimés de bois ou de cuivre; rien, pour louer Dieu, que la voix humaine, l'instrument vivant, accordé par le Seigneur pour célébrer ses louanges éternellement. Dans les temples de l'Orient, ni harpe ou psaltérion comme chez les Hébreux, ni viole ou basson tels que fra Angelico et Pérugin en mettent aux mains de leurs anges, ni orgue aux mille sons, ni orchestre aux instrumens variés; rien pour soutenir le chant des clercs ou des fidèles : à l'église comme au ciel, les cantiques des hommes, de même que les chœurs des anges, doivent se suffire à eux-mêmes. Chose à remarquer, si, dans ses basiliques ou ses cathédrales, Rome a laissé pénétrer la musique instrumentale, les chefs de la hiérarchie romaine, les papes, ont, eux aussi, banni de leur chapelle tout instrument fabriqué de main d'homme. Dans tous les offices auxquels prend part le pape ne retentit que la voix humaine; l'orgue même est proscrit. Et ce n'est pas l'unique ressemblance entre la chapelle pontificale et l'église patriarcale de Constantinople. Il serait aisé d'en signaler d'autres, par la bonne raison qu'en dehors de Milan et du rit ambroisien, c'est à Rome même, autour du suprême pontife, que le rit latin est demeuré le plus antique.

Strictement fidèle à ses maîtres pour la peinture, l'église russe s'est, pour le chant religieux, émancipée de leur tutelle. Elle ne s'en est point tenue, comme eux, à la psalmodie nasillarde qui dé-

(1) Pour certaines de leurs grandes églises, telles que Saint-Isaac, les Russes ont repris la décoration en mosaïque partout d'un caractère si monumental. Ils ont, à Pétersbourg, une fabrique de mosaïque qui ne le cède en importance qu'à celle des papes, dont elle imite les méthodes. Au lieu de demeurer un art distinct, essentiellement décoratif, ayant ses procédés et ses effets, la mosaïque, en Russie comme à Rome, prétend, à force de nuances et de finesse, reproduire servilement la peinture.

pare les plus nobles hymnes de l'antiquité chrétienne. Le Slave russe s'est montré plus exigeant pour l'oreille que pour les yeux ; il ne s'est pas, comme les caloyers grecs, contenté de ces mortes cantilènes sans accords ni modulations, qui rivalisent de sécheresse avec les plus maigres figures byzantines ; il lui a fallu un chant vivant. Le sens esthétique l'a ici emporté sur l'ascétisme, soit que le Russe fût naturellement mieux doué pour la musique, soit que l'église fût plus indulgente pour un art partout regardé comme un symbole et un avant-goût des joies du paradis.

Pour laisser plus de liberté au chant religieux qu'à la peinture, l'église russe ne l'en a pas moins toujours tenu sous sa main. Alors même qu'à côté des modes de l'antique plain-chant, elle admettait des tonalités nouvelles et des compositions modernes d'une facture plus compliquée, elle a toujours pris soin que la musique religieuse restât distincte de la profane et qu'on ne pût s'y tromper. Ce n'est point chez elle qu'on a jamais vu l'opéra envahir le sanctuaire, ou les fidèles prier le matin sur les airs qui les font danser le soir. Aujourd'hui encore, pour exécuter dans l'église des compositions de musique sacrée, il faut l'autorisation de la censure ecclésiastique (1).

Non-seulement le chant liturgique, originaire de la Grèce, s'est développé suivant le génie russe ; mais c'est peut-être à cette extrémité de la chrétienté, en dehors de la vieille Europe, que le plain-chant, hérité de l'antiquité classique, a le mieux conservé sa grave noblesse. Nulle part la récitation des psaumes, la lecture des répons ou des leçons de l'Écriture, le chant des hymnes de l'église n'a plus de majestueuse simplicité. Puis, au plain-chant, les maîtres anonymes du moyen âge ont ajouté des chants appelés *raspiévy*, d'un dessin mélodique original, souvent apparentés aux mélancoliques chansons populaires. L'invasion de la musique occidentale semblait devoir étouffer tout art russe ; par une heureuse exception, elle a rajeuni et enrichi le chant sacré. Il s'est, à la fin du XVIIIe siècle, sous l'influence des Italiens appelés par Catherine II, formé tout un art nouveau, lui aussi éminemment national. Le chant religieux a ainsi été de tout temps en honneur. Toutes les classes y sont fort sensibles. Rien n'attire le moujik à l'église comme de beaux chœurs et de belles voix. En certains villages, on a remarqué que le paysan délaissait les offices lorsque le chant y était négligé. Le peuple déteste dans la liturgie ce qu'il appelle le chant de bouc (*kozleglasovanie*). Aussi attribue-t-on dans les séminaires

(1) Dans la pratique, il faut même souvent l'autorisation du directeur de la chapelle impériale, ce qui a éloigné de ce genre les grands compositeurs contemporains et ce qui risque d'en amener la décadence.

une grande importance à l'éducation musicale des prêtres et des diacres.

Pour ce goût du chant et de la musique, la Russie orthodoxe n'est pas sans quelque analogie avec l'Allemagne protestante. Chez elle aussi, la musique a été l'art religieux par excellence; mais, privé d'orchestre, il n'a pu y prendre le même essor. Si elle n'a eu ni Bach ni Haendel, les maîtrises de la Russie lui ont donné plus d'un artiste. C'est dans les chœurs de l'église que s'est d'abord révélé ce génie musical, attesté depuis par toute une école dramatique. Des compositeurs, pour la plupart maîtres de la chapelle impériale, se sont, dans ce domaine restreint, fait un juste renom : ainsi Bortniansky et Alexis Lvof, l'auteur de l'hymne national : *Dieu garde le tsar* (1) !

Tout ce qu'on peut demander à la voix humaine, les chapelles russes l'ont obtenu. Elles atteignent tour à tour à une suavité vraiment angélique et à une grandeur terrifiante, faisant résonner tous les registres du sentiment religieux. En même temps que des compositeurs, l'église russe possède des maîtrises, aujourd'hui peut-être sans égales en Europe. Tels notamment la chapelle de la cour et, à Moscou, les chantres de Tchoudof. Dans ces chœurs russes n'entrent que des voix d'hommes et d'enfans, l'amollissante voix de la femme étant bannie de la liturgie (2), et les Russes n'ayant jamais eu recours à des sopranistes sans sexe. On est émerveillé des effets de sonorité et de la perfection qu'atteint la chapelle impériale avec d'aussi faibles moyens. Les voix de basses surtout ont une puissance et une profondeur incomparables; à entendre ces masses chorales sans orchestre pour les soutenir, l'étranger jurerait qu'elles sont accompagnées d'instrumens à cordes (3).

IV.

La musique, où elle a laissé s'introduire les tonalités modernes, est peut-être la seule infraction de l'église russe à l'esprit d'ascé-

(1) Voyez, par exemple, le révérend Razoumovski, professeur de chant sacré au Conservatoire de Moscou : *Tserkovnoé pénié v Rossii*, et le prince N. Ioussoupof: *Histoire de la musique religieuse en Russie.* — On peut, à Paris même, à l'église russe de la rue Daru, prendre une idée de ce chant religieux, quoique les chœurs y soient en majorité composés de Français.

(2) Dans les couvens de femmes, ce sont, au contraire, les religieuses qui forment le chœur; dans les pensionnats, les jeunes filles.

(3) Berlioz, en tout épris d'art original, goûtait fort les œuvres de Bortniansky. Quant à la chapelle de la cour, il écrivait avec son outrance habituelle : « Comparer l'exécution chorale de la chapelle Sixtine à Rome avec celle de ces chantres merveilleux, c'est opposer la pauvre petite troupe de râcleurs d'un théâtre italien de troisième ordre à l'orchestre du Conservatoire de Paris. » (*Soirées de l'orchestre*. Cf. *Correspondance.*)

tisme de l'orthodoxie orientale. Pour tout le reste, le culte, dans son austère immobilité, a gardé quelque chose d'archaïque ; il a conservé les usages et les observances qui semblent le moins s'adapter aux habitudes modernes. Ainsi pour le jeûne et l'abstinence. En aucune église, les jeûnes ne sont aussi fréquens et aussi rigoureux. Ni le rude climat du Nord ni l'amollissement du siècle n'ont mitigé ces macérations imaginées en un autre temps pour un autre ciel.

Au lieu d'un carême, l'église russe en compte quatre : l'un, correspondant à l'Avent des latins, précède Noël ; un autre, le grand carême, précède Pâques ; un troisième vient avant la Saint-Pierre ; un quatrième avant l'Assomption. Le nombre des jours maigres monte au moins à un tiers des jours de l'année. Outre les carêmes et les vigiles des fêtes, il y a deux jours d'abstinence par semaine, le vendredi et le mercredi, le jour de la mort du Sauveur et le jour de la trahison de Judas. Les Grecs, toujours heureux de se distinguer des Latins, trouvent malséant que, pour se mortifier, les Latins aient préféré le samedi au mercredi.

Pendant les quatre carêmes, la viande est entièrement défendue, et avec elle le lait, le beurre, les œufs. Il n'y a guère de permis que le poisson et les légumes, et cela sous un ciel qui ne laisse croître que peu de légumes. Aussi le Russe est-il en grande partie un peuple ichtyophage. Les eaux fluviales et maritimes de la Russie ont beau être riches en poissons, si bien qu'en peu de pays, sauf en Chine, l'élément liquide ne fournit autant à l'alimentation, les pêcheries du Volga et du Don, de la Caspienne ou de la Mer-Blanche ne sauraient suffire à cette nation de jeûneurs. Le hareng et la morue tiennent une large place dans la nourriture du peuple. Encore les plus sévères s'interdisent-ils le poisson. Durant ces quatre carêmes, le paysan vit, pour une bonne part, de salaisons et de choux conservés ; il est au régime d'un navire au long cours, et le même régime amène souvent les mêmes maladies, le scorbut notamment. Les dernières semaines du grand carême, qui tombe à la fin de l'hiver, alors que l'organisme a le plus besoin d'alimens substantiels, encombrent les hôpitaux. Les malades augmentent de nombre, les épidémies redoublent d'intensité, d'autant qu'aux jeûnes débilitans de la sainte quarantaine succèdent brusquement les bombances des fêtes de Pâques, le peuple cherchant à se dédommager de ses longues privations. Les deux carêmes de la Saint-Pierre et de l'Assomption, placés à l'époque des grandes chaleurs et des grands travaux des champs, ne font guère moins de victimes. Comment ces carêmes d'été n'accroîtraient-ils pas la mortalité parmi des travailleurs ruraux, abreuvés de kvass et nourris de poisson salé ou de concombres ?

Ces jeûnes si durs, le peuple y tient, peut-être par cela même

qu'ils sont pénibles et que la chair en souffre. Ils lui semblent essentiels à la religion ; ils sont, pour lui, le signe et le gage de la victoire de l'esprit sur la chair. Les longs jeûnes et les rudes jeûneurs lui inspirent une pieuse vénération. Selon l'exemple de la plupart des saints de l'Orient, la mortification est pour lui la plus méritoire des pratiques chrétiennes ; et le régime ordinaire du moujik est si pauvre que, pour se mortifier, il lui faut presque se réduire à son gruau et à son pain de seigle. Des paysans d'une autre nationalité auraient peine à supporter, sous de pareilles latitudes, une semblable abstinence. Il y faut l'endurance russe. Il y a peu d'années, sous Alexandre III, un fonctionnaire, en visite chez des colons tchèques de l'Ukraine, leur demandait si, en reconnaissance de l'hospitalité russe, ils n'étaient pas disposés à entrer dans l'église orthodoxe. « Non, Votre Haute Excellence, répondit l'ancien du village, vos jeûnes sont trop longs et trop sévères pour nous autres Tchèques, habitués au beurre et au laitage. »

Bien des Russes commencent à être de l'avis de ce Tchèque. Il n'y a plus, à observer dans toute leur rigueur ces jeûnes d'anachorètes, que le moujik et l'ouvrier, si souvent encore semblable au moujik. Parmi les marchands, qui naguère étaient les plus stricts pour toutes les observances religieuses, le relâchement s'est déjà répandu, d'autant que, dans les classes moyennes, la piété est en déclin. Les hautes classes se sont, depuis longtemps, affranchies de ces durs carêmes. Les maisons les plus pieuses n'observent guère le jeûne, ou mieux l'abstinence, que durant la première et la dernière semaine du grand carême.

Pour se dispenser de suivre strictement les pratiques prescrites par l'église, les personnes religieuses ne se croient pas toujours tenues d'en demander la permission au clergé. Ici se retrouve la différence d'esprit et d'habitudes des deux églises. Avec plus de jeûnes, plus de fêtes, plus d'observances de toute sorte que l'église latine, l'église gréco-russe laisse en réalité à ses enfans plus de liberté ou de latitude. Il en est de la pratique des rites comme de l'interprétation du dogme. L'église orientale ne prétend pas astreindre les consciences à une domination aussi entière ou aussi minutieuse ; elle n'exige pas une aussi fréquente intervention de ses ministres. La soumission au prêtre, à l'autorité ecclésiastique, n'y est pas glorifiée au même degré. Par suite, la pratique du culte n'y a jamais donné la même influence au clergé. Beaucoup de catholiques regardent aujourd'hui le jeûne et l'abstinence comme étant avant tout une affaire d'obéissance. Rien n'est moins conforme à l'esprit de l'église orientale. Pour elle, l'abstinence reste avant tout une mortification et une préparation aux fêtes. Aussi n'y saurait-on rien voir de semblable aux dispenses ou aux privilèges ac-

cordés par Rome à certaines personnes ou à certains pays, tels que l'indult de la croisade qui, moyennant une aumône, relève les Espagnols et les Portugais des jeûnes du carême. Dans l'église gréco-russe, chacun est tenu d'observer les prescriptions de l'église autant que ses forces le lui permettent. On s'y croit moins obligé à réclamer une permission particulière pour chaque légère infraction aux pratiques prescrites ; les plus timorés seuls le font. On y a moins de scrupules à se fier à sa propre conscience. « A quoi bon, me disait, pendant le grand carême, une femme d'une piété sérieuse, à quoi bon demander à un prêtre la permission de ne pas jeûner, alors qu'en me donnant une santé délicate, Dieu me défend le jeûne ? » Loin que la lettre étouffe toujours l'esprit, l'esprit, chez les âmes les plus religieuses, se met ainsi à l'aise avec la lettre. Si, dans la société russe, la dévotion est moins fréquente que dans les pays catholiques, elle y est parfois plus large et plus spirituelle, même chez le sexe qui partout est le plus esclave des pratiques du culte.

Il y a, sous ce rapport, une grande différence entre les classes instruites et les classes ignorantes, à tel point qu'elles semblent souvent ne pas appartenir à la même foi. Chez le peuple, la lettre règne en souveraine. Le jeûne s'impose à lui dans toute sa rigueur comme une loi. Dans les pays écartés, il se scandalise encore de la voir violer. Sous Nicolas, un Allemand, allant de Pétersbourg à Archangel, eut la tête fendue par un paysan qui n'avait pu tolérer que, devant lui, l'on mangeât du lard en carême. Aux yeux du meurtrier, c'était là une sorte de sacrilège qu'un chrétien ne pouvait laisser impuni. Aujourd'hui, les moujiks sont trop faits à de pareils scandales pour être pris d'aussi violente indignation. Ils montrent même, en cas semblable, une tolérance singulière, vis-à-vis des étrangers surtout ; mais ils ne s'en croient pas moins tenus d'observer eux-mêmes la loi traditionnelle. Presque tous résistent à ceux qui tentent de les en faire dévier. Pour y faire renoncer le peuple, il faudrait y faire renoncer l'église.

Or, en eût-elle le droit, l'église n'en a guère la liberté. L'église est captive de la tradition, prisonnière de l'antiquité. La discipline, les rites, les observances sont, chez elle, presque aussi immuables que le dogme. Ayant mis dans l'immobilité sa force et son orgueil, il lui est malaisé d'abandonner officiellement ce qu'elle a enjoint durant des siècles. La simplicité des plus pieux de ses enfans s'en trouverait offensée ; il en pourrait résulter des schismes avec l'étranger ou de nouvelles sectes en Russie (1). Par ce côté, l'orthodoxie

(1) L'armée russe, avec l'autorisation du saint-synode, ne fait le carême que pendant une semaine, mais c'est là un cas particulier et un règlement aussi administratif qu'ecclésiastique.

gréco-russe a un manifeste désavantage vis-à-vis du catholicisme latin. Elle n'a point les mêmes ressources que l'église romaine. Ne possédant pas d'autorité centrale, d'organe vivant pour commander au nom du Christ, elle ne peut, autant que sa grande rivale, s'accommoder aux nécessités des temps ou aux besoins du climat. Grâce à la domination incontestée du siège romain, le catholicisme a, en pareille matière, plus de liberté et plus de souplesse : la concentration même de l'autorité dans une seule main le rend plus libre. Personnifiée dans le pape infaillible, l'église peut parler, elle peut marcher, elle peut lier et délier; tandis que l'église orientale, sans voix pour parler en son nom, ni ressort pour la mouvoir, semble vouée au silence aussi bien qu'à l'immobilité. A force de se garder de tout changement, elle a pour ainsi dire perdu la faculté du mouvement. Elle ressemble à ses rigides icones; sa bouche, comme la leur, est close; ses membres, raidis depuis des siècles, ne peuvent se ployer à volonté; ils sont pour ainsi dire ankylosés.

En Russie, le carême n'est pas seulement une époque de mortification; il est aussi ou il est supposé être une époque de recueillement. L'état, qui se plaît à se faire l'auxiliaire de l'église, y veille à sa manière. Si la loi n'oblige pas tous les Russes au jeûne, si aujourd'hui la police laisse les *traktirs* servir des alimens prohibés, l'état enjoint de s'abstenir de certains plaisirs profanes, du théâtre notamment. Le code pénal contient, à cet égard, un article 155 encore en vigueur. Pour les grandes villes, pour les classes mêmes qui jeûnent le moins, cette sorte d'abstinence ne laisse pas d'être pénible. Pendant le grand carême, comme aux veilles de fêtes, les théâtres sont fermés. Le drame, la comédie, l'opéra, doivent chômer. Il est vrai que cette prohibition s'applique surtout aux grands théâtres subventionnés par l'état ou par les villes. Les concerts spirituels de la chapelle de la cour ou des chœurs de Tchoudof ne sont pas la seule ressource de la saison. Les cirques, les saltimbanques, les cafés-concerts, les tableaux vivans, voire les spectacles en langue étrangère restent d'ordinaire autorisés. Sous Alexandre II, si l'opéra russe était interdit, il n'en était pas de même de l'opérette française ou de la *posse* allemande. Le carême était la saison d'Offenbach et de Lecocq. Le théâtre bouffe devenait le rendez-vous de la société élégante. Cette question de la clôture des théâtres en carême a bien des fois passionné les salons et la presse. C'est pour de pareils sujets que les polémiques ont le champ le plus libre. A l'inverse du public de Pétersbourg, on a vu, au commencement du règne d'Alexandre III, le conseil municipal de Moscou attribuer « la décadence des mœurs » à ce que, durant quelques années, le gouvernement s'était relâché de sa sévérité vis-à-vis des spectacles en carême. Le pouvoir a fait droit aux vœux

de la *douma* moscovite, et, conformément aux représentations du saint-synode, l'article 155 du code pénal a de nouveau été strictement appliqué.

V.

Il en est des fêtes comme des jours de jeûne; le nombre en est manifestement excessif, et l'église éprouverait les mêmes difficultés à le diminuer. Ici encore, le culte orthodoxe a pour nous quelque chose d'archaïque. Autant de fêtes que de jeûnes; de trois jours, l'un est consacré à l'abstinence et un autre au chômage. Les dimanches forment à peine la moitié des jours fériés, et bien des fêtes ont une veille ou un lendemain. Aux solennités religieuses s'ajoutent, en Russie, les solennités civiles, fêtes de l'empereur, de l'impératrice, du prince héritier, anniversaire de la naissance ou du couronnement du souverain. Autrefois, la fête de tous les grands-ducs était jour férié.

Pour la santé publique, ces chômages répétés ne valent guère mieux que les longs carêmes. Les jours de fête sont les jours d'ivrognerie et de débauche. Si le matin est donné à l'église, le cabaret a la journée ou la soirée; et, si tous les villages n'ont pas d'église, tous ont des cabarets. Le Russe aime peu les exercices du corps; il passe ses fêtes au *traktir;* il ne connaît d'autre plaisir que la boisson et un repos inerte. On a remarqué qu'en russe le mot fête vient du mot oisiveté (1), et comme, sous tous les climats, l'oisiveté est la mère des vices, les fêtes trop fréquentes deviennent une cause de démoralisation.

En Russie, tout comme en Occident, certains esprits s'imaginent que l'église a multiplié les fêtes par calcul, dans l'intérêt du clergé, qui bénéficie de la dévotion de ses ouailles et de la fréquence des offices, d'autant qu'à certains de ces jours l'usage était, dit-on, de travailler au profit du curé. Il n'est nul besoin de cela pour expliquer le grand nombre des jours fériés. Le penchant naturel de l'esprit religieux, de l'esprit ecclésiastique, est partout de détacher l'homme des choses terrestres pour le ramener au monde invisible. L'un des moyens, ce sont les fêtes, les jours consacrés qui appartiennent à Dieu. Y a-t-il eu là un calcul humain, l'église, en Orient comme en Occident, s'est sans doute moins inspirée de l'intérêt du clergé que de l'intérêt des masses, du menu peuple des villes et des campagnes. En multipliant les jours fériés, l'église remplissait son rôle de patronne des faibles et des petits. Tant qu'il y a eu des esclaves ou des serfs,

(1) *Prazdnik* (fête) de *prazdnyi* (oisif).

les fêtes qui affranchissaient du travail servile ont été pour l'humanité un bienfait. Aujourd'hui même que l'esclavage a disparu, ne voit-on pas, en plusieurs pays, les ouvriers ou employés réclamer des lois contre le travail du dimanche, afin d'être assurés d'un jour de repos?

Instrument d'émancipation en certaines conditions sociales, les fêtes en se multipliant deviennent une sorte de servitude. Trop fréquentes, elles entravent le travail et le travailleur, elles appauvrissent les particuliers et les nations. Dans les pays protestans, le cultivateur a près de trois cent dix jours pour travailler. Dans les pays catholiques, où les fêtes d'obligation n'ont pas, comme en France, été réduites, l'ouvrier ou le paysan ont encore près de trois cents jours de travail. En Russie, il ne leur en reste guère que deux cent cinquante. Pour les orthodoxes, l'année a, de cette façon, cinq ou six semaines de moins que pour les catholiques d'Italie ou d'Autriche, deux mois de moins que pour les protestans d'Allemagne ou d'Angleterre. C'est là une cause évidente d'infériorité économique, d'autant que, aux fêtes d'obligation, l'usage dans chaque contrée, dans chaque village, dans chaque famille, ajoute des fêtes locales, des anniversaires, les jours de naissance ou les jours de nom, comme on dit en Russie, toutes fêtes que le peuple se plaît à célébrer. Les inconvéniens de ces chômages répétés sont d'autant plus sensibles qu'un grand nombre tombent sur la belle saison. Au temps de la fenaison ou de la moisson, on voit parfois le foin pourrir sur place ou le grain germer, pendant que faneurs ou moissonneurs sont à faire la fête. Aussi les propriétaires répètent-ils que les jours fériés sont une des calamités de l'agriculture russe (1). Les pédagogues ne s'en plaignent guère moins que les agronomes. J'ai entendu calculer que, pour obtenir des enfans russes autant de travail que des français ou des allemands, il fallait leur demander un ou deux ans d'école de plus.

On comprend que l'opinion et le gouvernement se soient préoccupés de cette question. La plus haute autorité de l'église russe, le saint-synode, l'a même parfois, dit-on, mise à l'étude. Pour réduire le nombre des jours fériés, on pourrait distinguer entre les fêtes et, comme à Rome, par exemple, maintenir pour certaines d'entre elles l'obligation d'assister aux offices, tout en autorisant le travail. Par malheur, il est douteux que tous les sujets du tsar reconnaissent au synode de Pétersbourg le droit de déclasser à son gré des fêtes de tout temps célébrées par l'église. Puis, pour être officiellement supprimées, elles ne cesseraient pas toujours d'être conservées par le peuple. Déjà quelques-unes des fêtes le plus volontiers

(1) Dans le district de Staraïa-Roussa, par exemple, le nombre des jours de travail est réduit à deux cent quarante-cinq; il en est de même dans celui de Valdaï, tandis que, pour les catholiques de Kovno, il monte à deux cent soixante-dix, et pour les luthériens des provinces baltiques, à deux cent quatre-vingt-dix. (Enquête agricole.)

célébrées par le moujik, celles de Saint-Élie ou de Notre-Dame de Kazan entre autres, ne lui sont pas imposées par l'église.

Il est vrai que ces innombrables fêtes, le Russe ne les chôme pas toujours avec scrupule. J'ai vu, au cœur de la vieille Russie, des paysans achever leurs travaux le dimanche. Ils n'ont pas, pour le repos du Sabbat, le respect judaïque des protestans anglais ou américains. Ils ne craignent pas à l'occasion de vendre ou d'acheter au sortir de l'office des dimanches. En revanche, le peuple répugne à travailler pour un maître les jours fériés. C'est une des choses qui le froissent dans la pratique de certaines industries, et qui parfois indisposent les ouvriers contre les chefs d'usine d'origine étrangère. Pour faire droit à des plaintes de ce genre, le gouvernement d'Alexandre III a enjoint d'observer plus strictement les chômages prescrits par l'église. Peut-être eût-il mieux valu, pour l'industrie nationale, que pareil règlement coïncidât avec une réduction du nombre des jours fériés.

A cette question s'en lie une autre non moins délicate, la réforme du calendrier. On sait que l'église russe et l'état avec elle ont conservé l'année julienne; bien mieux, le gouvernement impérial a ramené ce calendrier suranné dans des contrées qui l'avaient dès longtemps rejeté. C'est ainsi que la patrie de Copernic a dû revenir au « vieux style. » Il n'a pas suffi de trois siècles pour faire renoncer la Russie à un mode de supputation abandonné de tous les peuples civilisés, catholiques ou protestans, et reconnu pour défectueux par les pays qui persistent à le garder. Elle laisse, la Russie orthodoxe, les astres se mouvoir et la terre tourner, sans daigner tenir compte du cours du soleil. En dépit de ses observatoires, elle vit dans un anachronisme. On dirait qu'il ne lui déplaît pas d'être en retard sur le monde occidental, tant elle met peu de hâte à le rattraper. Ce calendrier de l'ancienne Rome, qui, aux yeux de l'étranger, est pour la Russie comme une enseigne de son attardement, il semble pourtant qu'elle ait tout intérêt à le laisser au vieil Orient. En datant de douze jours plus tard que le soleil, elle paraît arriérée de trois ou quatre siècles. Si elle persiste à ne pas se conformer à l'ordre naturel des saisons, c'est toujours pour le même motif : c'est que, dans l'église orthodoxe, il n'y a pas d'autorité centrale pour décréter une pareille mesure, ou pour la faire accepter de tous.

Tandis que l'église romaine, libre de corriger à son gré ses rites et ses coutumes, a mis son orgueil à réformer elle-même son calendrier, l'église orientale, par sa constitution, reste malgré elle enchaînée à l'année julienne, comme si, depuis César, le monde et la science étaient demeurés immobiles. Cette réforme en apparence si simple, effectuée partout autour d'elle, l'église russe ne

s'est pas encore senti la force de l'accomplir. L'état en pourrait assurément prendre l'initiative ; le calendrier grégorien a beau porter le nom d'un pape, le difficile ne serait pas de le faire adopter du saint-synode et du clergé, mais bien de le faire agréer du peuple. Pour cela, il ne faudrait peut-être rien moins qu'une entente avec les patriarches et toutes les églises d'Orient, une sorte de concile du monde orthodoxe. Aux yeux d'une grande partie de la nation, un changement de calendrier ne serait rien moins qu'une révolution. Certaines sectes ne manqueraient pas d'y voir un signe du prochain avènement de l'antéchrist. C'est que la substitution du nouveau style à l'ancien ne troublerait pas seulement les habitudes d'un peuple, en toutes choses obstinément attaché à la coutume, elle altérerait l'ordre traditionnel des fêtes, en attribuant à un saint le jour que le calendrier consacrait à un autre. Pour rattraper le nouveau style, on serait contraint de retrancher d'une année douze jours, douze fêtes, c'est-à-dire de frustrer autant de saints des hommages auxquels ils ont droit. Que diraient les hommes portant le nom des saints sacrifiés par la réforme? Le paysan aurait peine à comprendre que tel ou tel bienheureux, et, à plus forte raison, que le Christ ou la Vierge pût, même pour une année, être dépouillé du jour qui lui appartient. Il y verrait une sorte de dépossession, de déchéance des saints évincés; en s'y associant, le moujik craindrait d'être victime de leur courroux. Il n'en faudrait pas davantage pour exciter les scrupules comme les appréhensions d'une partie du peuple. L'autorité, en passant outre, risquerait de renforcer les rangs des adversaires de l'église, de fournir une arme de plus à ces vieux-croyans qui l'accusent déjà d'avoir altéré la liturgie. Ainsi s'explique le maintien de l'ancien style : l'omnipotence impériale n'a pas encore osé porter la main sur le calendrier. Dès qu'il s'agit de la conscience du peuple, l'autocratie ne se sent plus un pouvoir illimité. Sa toute-puissance a une borne, la foi, disons plus, le préjugé populaire.

VI.

Comment la radiation de douze jours du calendrier ne serait-elle pas une grosse affaire dans un pays où le culte des saints est resté aussi primitif et aussi naïf? La dévotion aux saints a, de tout temps, été l'une des marques de la piété russe. En peu de pays de l'Europe, la vie des saints, anciens ou modernes, a été aussi populaire. Si elle n'a pas encore eu ses bollandistes, la Russie a eu sa « Légende dorée. » Ce sont, pour la plupart, des récits venus des Grecs ou des Bulgares, et enrichis à sa manière par le génie russe. Dans ces *Vies des saints*, d'ordinaire anonymes, les érudits mo-

dernes ont distingué des rédactions successives, d'abord courtes, puis allongées, puis de nouveau raccourcies. Cette hagiographie légendaire est une des branches les plus riches de la littérature populaire et, en même temps, une des sources les plus précieuses de l'histoire nationale (1).

L'on s'imagine souvent en Occident que l'église gréco-russe ne compte dans son empyrée que des saints anciens, pour la plupart antérieurs à la séparation de Rome et de Byzance. Les écrivains catholiques répètent constamment que l'Orient, si riche en saints avant le schisme, n'en enfante plus depuis le schisme ; à les en croire, l'église gréco-russe aurait même cessé d'en revendiquer, confessant elle-même sa stérilité (2). Rien n'est moins vrai. De pareilles assertions montrent simplement à quel point l'église orientale est mal connue de l'Occident. Loin de n'avoir plus de saints depuis une dizaine de siècles, l'Orient, la Russie en particulier, en compte une multitude. L'église russe possède des saints, des bienheureux ou des vénérables (*prépodobnye*) de toutes les époques, de sainte Olga au XVIIIe siècle. Les catacombes de Kief seules en abritent plus d'une centaine dont les moines de Petchersk ont dressé le catalogue pour l'édification des pèlerins. Moscou, Novgorod-la-Grande, Pskof, toutes les anciennes villes, tous les anciens monastères ont leurs saints et leurs vénérables (3).

Parmi ces bienheureux, dont la réputation s'étend parfois de la Baltique au Pacifique, il y a des martyrs, des évêques, des princes, des moines surtout. Ces saints russes ont, comme leurs icones et comme leur église elle-même, quelque chose d'ancien et, pour répéter le même mot, d'un peu archaïque. La plupart proviennent de l'église ou du cloître et y ont passé la plus grande partie de leur existence terrestre. Beaucoup sont des anachorètes ou des ascètes d'un type tout oriental, comme ces bienheureux de Kief qui ont vécu des années immobiles dans la nuit de leurs catacombes. Quelques-uns, tels qu'Alexandre Nevsky, le saint Louis du Nord, sont des héros nationaux ; d'autres, tels que saint Serge, saint Tryphon, saint Étienne, l'apôtre de Perm, sont des convertisseurs de

(1) Voyez, par exemple, M. Bouslaief : *Istoritch. Otcherki Roussk. narodn. slovesnosti i iskousstva*, II, p. 97-98, et M. Klioutchevski : *Drevne-Rousskiia Jitiia Sviatykh kak istoritch. istotchnik.*

(2) Ainsi, par exemple, un des apologistes les plus distingués de l'église catholique, M. l'abbé Bougaud, écrivait : « Non-seulement l'église gréco-russe n'a plus de saints, mais elle n'en revendique même plus. » *Le Christianisme et les temps présens*, t. IV, 1re partie, chap. XI.

(3) La « Société des amis de l'ancienne littérature russe » a, par les soins de M. N. Barsoukof, publié une sorte de nomenclature bibliographique des plus connus de ces saints nationaux. (*Istotchniki rousskoï agiografii*, Saint-Pétersbourg, 1882. Cf. M. Yakoutof : *Jitiia sviatykh Sév. Rossii*, 1882.)

peuples. Il n'y a qu'à comparer la surface de la Gaule ou de la Germanie à celle de la Scythie russe pour deviner ce qu'il a fallu de missionnaires à ces vastes solitudes, et que de fatigues et de souffrances ont dû braver les apôtres de l'évangile au milieu de Finnois, de Mongols, de Tatars, de païens et de barbares de toute sorte.

Le ciel russe a beau compter de nobles et hautes figures, les saintes phalanges n'y présentent ni la même variété, ni le même éclat que les bienheureuses milices de l'Occident. Le plus patriote des hagiographes ne le saurait contester : ni par l'originalité de leur caractère ou de leur œuvre, ni encore moins par leur influence sur l'histoire ou sur la civilisation, les saints russes ne peuvent s'égaler aux saints de l'église latine, ou d'une seule nation catholique, telle que l'Italie, la France, l'Espagne. On y chercherait en vain des figures à opposer à un Grégoire VII ou à un saint Bernard, à un Thomas d'Aquin, à un François d'Assise, à un François de Sales, à un Vincent de Paul. Encore moins trouverait-on rien de comparable à une sainte Catherine de Sienne ou à une sainte Thérèse. Comme si le *térem*, ce gynécée moscovite, avait projeté son ombre jusque sur le paradis russe, les saintes, chez ces disciples de l'Orient, sont infiniment plus rares que les saints : leurs traits sont encore plus ternes et plus vagues. Ce défaut de personnalité des bienheureux, ce manque d'éclat et de relief du ciel russe ne tient pas uniquement au rôle plus effacé de l'église ou à la conception tout asiatique de la sainteté dans l'ancienne Moscovie, il tient aussi à l'infériorité de la vie publique et de la vie civile, à l'infériorité même de la civilisation.

L'église orientale, en toutes choses attachée de préférence à l'antiquité, a peu de goût pour les nouvelles dévotions, pour les nouveaux miracles, pour les nouveaux saints. Elle répugne à l'acceptation des visions et des prophéties contemporaines. D'accord avec l'état, l'église s'est efforcée de prémunir le peuple contre sa crédulité séculaire. « Ces moines se sont permis de prétendus miracles, me disait avec confusion un Russe, en me faisant visiter un couvent, mais cela va finir, on l'a défendu. » Un article du code, dirigé il est vrai contre les sectaires, prohibe les faux prodiges et les fausses prophéties. L'église russe n'a pas pour cela, comme les protestans, relégué le surnaturel dans les brumes lointaines du passé, à l'indistincte aurore du christianisme. Elle se dit toujours en possession du don des miracles, aussi bien que du don de la sainteté, y voyant un signe que Dieu est toujours avec elle. Aussi sa répugnance pour les nouveautés ne va pas jusqu'à fermer ses portes à tout nouveau thaumaturge. Elle a, en plein XIXe siècle, admis un ou deux saints.

De pareilles béatifications sont chez elle rarement spontanées;

elle s'y laisse pousser par le peuple plutôt qu'elle ne l'y provoque. Il n'y a pas en Russie de canonisation proprement dite. Rien de comparable aux longs et coûteux procès de canonisation des congrégations romaines. Cela ne serait ni dans les habitudes, ni dans l'esprit de l'église orientale. Chez elle, de même qu'aux temps primitifs, c'est encore la voix populaire qui proclame les élus de Dieu ; elle en est toujours au *vox populi, vox Dei*. « Chez nous, me disait un ecclésiastique russe, ce n'est point le clergé, la hiérarchie qui canonise les saints, c'est Dieu qui les révèle. » Pour le peuple et pour l'église même, le grand signe de la sainteté, c'est l'incorruptibilité du corps des bienheureux et, accessoirement, les miracles qui s'opèrent sur leur tombe. Ainsi des vieux saints de Kief, dont j'ai touché les mains desséchées dans les catacombes où ils s'étaient fait murer vivans. Ainsi de l'un des derniers saints admis par les Russes, Métrophane, évêque de Voronège au XVIIIe siècle. A l'ouverture de son tombeau, vers 1830, le corps fut trouvé intact; sa réputation de sainteté, déjà répandue dans le peuple, en fut confirmée. Le saint-synode fit faire une enquête sur l'état du corps et sur les miracles attribués à Métrophane. L'enquête faite, l'ancien évêque fut, après approbation de l'empereur, reconnu officiellement pour saint. Un demi-siècle plus tard, j'ai vu des pèlerins, de toutes les parties de l'empire, se presser autour de la châsse d'argent du saint évêque (1).

Cette manière de constater la sainteté emporte, en effet, le culte du corps des saints, autrement dit le culte des reliques, et, par suite, les pèlerinages. Il en a été ainsi de tout temps chez les Russes : on le voit par les plus anciennes chroniques. Si nombreux que soient les corps saints recueillis dans les églises, il se trouve toujours des pèlerins pour baiser la pierre qui les recouvre. Le goût des pèlerinages est un des traits par où les mœurs russes rappellent le plus l'Orient et le moyen âge. Il est peu de paysans qui n'aient l'ambition de visiter les catacombes de Petchersk à Kief, ou la tombe de saint Serge à Troïtsa. Depuis l'émancipation des serfs et l'ouverture des chemins de fer, Kief est devenu le plus grand pèlerinage du monde chrétien et peut-être du globe (2). Non contens d'affluer aux sanctuaires nationaux de Kief ou de Moscou, nombre de moujiks, tels que les Deux-Vieux de Tolstoï, traversent

(1) Peu de temps après Métrophane, vers 1840, il était question de reconnaître comme saint un autre évêque, Tikhone. L'empereur Nicolas trouva que c'était assez d'un pour un règne, et Tikhone dut attendre une vingtaine d'années ; il n'a été officiellement admis que sous Alexandre II.

(2) On y a, dit-on, compté, en une seule année, en 1886, près d'un million de pèlerins.

la mer, poussant jusqu'en Palestine ou au mont Athos. Quelques-uns vont à pied jusqu'au Sinaï. Comme pour les hadjis musulmans, avoir visité les lieux saints est un titre de considération dans les villages.

Ces pèlerins, hommes et femmes, sont pour la plupart âgés. Les lois qui l'attachent à la terre et à la commune mettent un frein à la passion du moujik pour ces pieux voyages. Aujourd'hui, comme au temps du servage, il n'obtient guère de s'absenter longtemps que lorsqu'il a élevé sa famille ou qu'il est impropre au travail. Ces pèlerins du peuple cheminent souvent par troupe, d'ordinaire à pied, avec leur longues bottes ou leurs *lapty* d'écorce de tilleul, marchant lentement des semaines et des mois, parfois mendiant en route, couchant à la belle étoile ou sous de vastes hangars dressés pour eux auprès des monastères en renom. Aucune distance ne les effraie : on a vu des femmes et des vieillards traverser ainsi l'empire, des frontières de l'Occident au cœur de la Sibérie, ou des rives du Dnieper aux bords de la Mer-Blanche. Beaucoup de ces vieillards des deux sexes, en route vers les sanctuaires lointains, accomplissent un vœu de leur jeunesse ou de leur âge mûr; ils ont, durant des années, attendu que la vieillesse leur apportât le loisir de payer leur dette au Christ ou aux saints. Parfois, d'accord avec le goût national, les moujiks se cotisent et forment une sorte d'*artèle* pour accomplir à frais communs les longs pèlerinages.

Les paysans qui vont jusqu'en terre-sainte allumer un cierge au saint-sépulcre et puiser une bouteille de l'eau du Jourdain deviennent de plus en plus nombreux. La Russie envoie aujourd'hui plus de pèlerins en Palestine que toutes les autres nations chrétiennes ensemble. Autrefois, beaucoup s'y rendaient entièrement par terre, franchissant à petites journées les steppes ponto-caspiennes, le Caucase, l'Asie-Mineure, le Taurus à travers les mépris et les vexations des musulmans. Aujourd'hui, un grand nombre vont encore à pied jusqu'à Odessa, où ils s'embarquent à prix réduit pour Kaïffa ou Jaffa. Chaque printemps, Odessa frète pour eux des bateaux sur lesquels on les entasse, comme dans nos ports les émigrans pour l'Amérique. Moyennant une cinquantaine de roubles, les hommes du peuple peuvent se faire transporter, du cœur de la Russie aux rives de la Palestine, avec la sécurité d'un retour payé d'avance. Naguère, leurs consuls étaient obligés d'en rapatrier gratuitement des centaines, que la rapacité des moines grecs avait dépouillés de leur dernier kopek.

Tout comme nos pèlerins latins au moyen âge, ces pèlerins russes ont, depuis longtemps, des itinéraires pour leur indiquer les principales étapes de la route, avec les sanctuaires à visiter et les reliques

à vénérer. Une société qui compte parmi ses membres des princes du sang et de hauts dignitaires du clergé, la « Société orthodoxe de Palestine, » s'est donné pour mission de veiller sur ces humbles visiteurs du tombeau du Christ (1). A Odessa, à Constantinople, à Jérusalem, on leur a préparé des refuges ou des hospices. Débarqués sur la côte inhospitalière de Palestine, sans autre bagage qu'une besace que chacun, homme ou femme, porte sur son dos, les pèlerins, le bâton à la main, s'acheminent vers la cité sainte, en psalmodiant de saintes prières. Je les ai vus, pareils à nos pèlerins des croisades, se prosterner et baiser la poudre de la route au premier aspect des murailles de la ville de David. J'ai rencontré à Bethléem, au Jourdain, à Tibériade leurs longues et sordides caravanes, parfois escortées de zaptiés turcs. Les infirmeries des monastères grecs sont remplies des malades qu'elles sèment sur les sentiers de la Judée; chaque printemps, des moujiks, encore revêtus de leur touloup d'hiver, ont la joie d'être inhumés dans la terre foulée par les pieds du Sauveur.

Ces milliers de pèlerins portent avec eux en Syrie la réputation de la piété et de la puissance de la Russie. Le gouvernement impérial a bâti pour ses nationaux, aux portes de Jérusalem, un immense couvent pareil à une ville. Les chants slavons ont retenti jusque sur le tombeau du Sauveur. Non contens d'avoir, avec la France du second empire, reconstruit la coupole du saint-sépulcre, les Russes ont, en diverses localités de la Palestine, restauré des églises et fondé des écoles où l'on enseigne le russe et l'arabe (2). Sur cette terre des croisades, où les différentes confessions et les diverses nations chrétiennes sont en perpétuel conflit d'influence, la Russie, la dernière venue, a su, comme patronne de l'orthodoxie, se tailler une place à part. Si jamais l'aigle moscovite vient à tremper ses ailes dans les eaux de la Méditerranée, ces pacifiques troupes de pèlerins pourraient bien frayer la voie à la conquête de nouveaux croisés.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Un de ses membres, M. A. Élisséief, a publié, sous le titre de : *S Rousskimi palomnikami na Sviatoï Zemlé* (1884), une curieuse description du voyage et de la vie de ses compatriotes en terre sainte.

(2) La « Société russe de Palestine » a ainsi fondé, en 1885 et 1886, deux écoles de ce genre à Nazareth, et, en 1887, une sorte d'école normale. Les Grecs accusent les Russes de vouloir, dans la liturgie, faire substituer, en Syrie, l'arabe au grec, en attendant de les écarter l'un et l'autre pour le slavon.

L'ARMÉE ROYALE

EN 1789

III[1].

L'ADMINISTRATION. — LA DISCIPLINE. — LE CODE. — LA TACTIQUE.

I. — L'ADMINISTRATION.

L'administration militaire était demeurée longtemps bien confuse et bien arriérée. De mauvais systèmes ou des systèmes mal appliqués, des moyens de contrôle insuffisans, une comptabilité défectueuse, trop de parties prenantes, d'employés, d'agens, de parasites, trop de gens intéressés dans les fournitures, ou simplement incapables, l'habitude du gaspillage, les mœurs du temps (2), tout se réunissait pour en faire une machine très coûteuse et très compliquée. Le roi dépensait pour son armée deux ou trois fois plus proportionnellement que les autres souverains (3), et cette ar-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

(2) Sont-elles si changées?

(3) « La différence énorme de nos dépenses à celles des puissances étrangères tient sans doute à ce que toutes les denrées, fournitures et matières premières à l'usage des troupes coûtent plus cher en France que partout ailleurs. Mais elle tient aussi à des points plus décisifs : à la disette d'argent où se trouve tout de suite l'administration, et de là au besoin où nous sommes de nous mettre pieds et poings liés dans les

mée n'était ni mieux nourrie, ni mieux vêtue, ni mieux équipée que les autres. Au dire de certains écrivains de la fin du XVIIIe siècle, elle l'était même beaucoup moins bien. Le service des vivres marchait encore d'une façon assez satisfaisante : celui du pain surtout, qui était entre les mains d'une compagnie relativement honnête (1). Mais quelle insuffisance et quels désordres dans les autres parties, quelles difficultés et quelles complications en temps de guerre ! Sous Louis XIV, grâce au système d'approvisionnemens imaginé par le grand-vivrier, nos généraux avaient tout à profusion ; chaque frontière était pourvue de magasins immenses, placés dans les meilleures conditions pour demeurer toujours en communications rapides avec les armées, à l'intersection de plusieurs routes, sur un fleuve, une rivière, un canal. On n'entreprenait jamais rien de considérable sans que ces magasins fussent établis et pourvus, et l'on ne s'en éloignait guère. La guerre se passait presque toute en petites opérations prévues d'avance, en sièges auxquels le roi venait, de Versailles, comme pour une représentation ou pour un feu d'artifice. L'affaire terminée, le bouquet tiré, l'armée rentrait dans ses quartiers, et l'on s'ajournait d'un commun accord à la prochaine campagne.

Mais au fur et à mesure que les opérations s'étendirent, et que nos armées prirent l'habitude d'aller chercher l'ennemi jusqu'au cœur de ses états, comme dans les guerres de la succession d'Autriche et de sept ans, il avait bien fallu renoncer à ce système ruineux d'approvisionnemens échelonnés à 150 ou 200 lieues de la frontière, et qui, en cas de défaite, tombaient fatalement au pouvoir du vainqueur. Le génie de Louvois lui-même n'y eût pas suffi, à plus forte raison celui de ses faibles successeurs. On ne fit donc plus de ces magasins, on eut recours exclusivement aux entreprises. Le roi n'y gagna pas, car plus ses finances s'obéraient, plus les prétentions des compagnies augmentaient ; plus son crédit baissait, plus les exigences s'élevaient. « C'était, suivant l'expression d'un contemporain, l'usure qui prêtait à la nécessité (2). » Encore si l'usure s'était contentée de faire sur ses marchés de gros bénéfices. Mais les inconvéniens pécuniaires n'étaient pas les seuls qui fussent attachés à notre système de subsistances : il faut voir combien ce système contra-

mains des entrepreneurs ; à notre maladresse à tirer parti des moyens du pays où nous faisons la guerre ; à notre habitude de ne savoir rien faire qu'avec des attirails énormes et à prix d'argent ; enfin, à tant et tant d'abus, soit de routine, d'ignorance ou de malversation, que je ne puis ni n'ose m'y arrêter. » — (Guibert, *Défense du système de guerre moderne.*)

(1) Guibert, *Essai général de tactique*, II, 302.

(2) Guibert, *Ibid.*

riait les opérations de nos armées. « Un officier-général arrive au commandement ne sachant rien du détail des subsistances. Comment les saurait-il? Depuis qu'en France ces détails ne sont plus entre les mains des militaires, ils ne les étudient plus. Cet officier croit ce qu'il n'a pas étudié, un labyrinthe. Il demande au munitionnaire des résultats relatifs aux opérations qu'il médite ; mais, dans le fond, celui-ci, restant maître des détails, y étant seul initié, demeure despotique dans sa partie. Il exige moitié plus d'équipages, de vivres qu'il n'en faudrait, afin de mieux assurer son service. Peu lui importe que cette multiplicité d'attirail double les embarras et appesantisse l'armée... Ici, il suppose des difficultés, afin de se donner le mérite de les vaincre. Là, il fera pencher légèrement vers une opération dont le résultat sera commode, avantageux à ses propres dispositions. Presque toujours, faute de calculer l'ensemble des mouvemens, il regardera ses vivres comme le principal, et ils ne sont que l'accessoire... »

Tel est le portrait que Guibert, qui les avait vus de près, trace des munitionnaires au XVIIIe siècle. Ne le croirait-on pas écrit d'hier, et ne retrouverait-on pas encore aujourd'hui chez nos intendans quelques-uns des mêmes traits? Et ce n'est pas ici la protestation isolée d'un théoricien : lisez la correspondance des généraux, elle est remplie des mêmes plaintes au sujet des subsistances et des incroyables prétentions de ceux qui les dirigeaient. Ainsi, dès le début de la guerre de sept ans, un grave conflit éclate entre d'Estrées et Paris-Duverney, le Louvois de l'époque : d'Estrées reprochant à Duverney de compromettre par ses lenteurs (1) sa marche entre le Rhin et le Weser, Duverney répliquant que « les subsistances doivent régler les mouvemens de l'armée. » Un peu plus tard, la querelle reprend sur le même sujet, avec Richelieu cette fois. Duverney voudrait l'obliger à « aller chercher les subsistances où elles sont. » Richelieu lui répond avec raison que « les positions militaires ont pourtant bien leur importance, et que c'est aux subsistances d'aller chercher les troupes. »

Et ainsi de suite : entre ces deux pouvoirs rivaux, celui du munitionnaire et celui du général en chef, entre l'administration qui prétend s'ingérer dans les opérations et même parfois les gouverner, et le commandement que ces prétentions paralysent, le conflit est à l'état permanent dans les armées.

Comment guérir cette plaie, faire cesser ce désordre? Après bien des expériences et des tâtonnemens, le roi de Prusse en était venu, pour être moins volé, — ce qu'il n'aimait pas, — et pour être plus

(1) Rousset, *le Comte de Gisors*, p. 171.

libre de ses mouvemens, à mettre les subsistances entre les mains d'un directoire de guerre, divisé en plusieurs commissariats qui avaient chacun leur partie : celui-ci la boulangerie, un autre la viande, un troisième l'habillement. Quand ces troupes étaient en quartier, elles vivaient sur le pays : la guerre nourrissait la guerre. Les états de consommation visés par les généraux commandant les arrondissemens et par le commissariat étaient ensuite envoyés au grand directoire établi à Torgau ou à Leipzig pour être déduit des impositions. Point d'employés, point de frais de magasins, point de déchets, point de non-valeurs. C'est ce système ou un système analogue que Guibert et quelques autres bons esprits, frappés comme lui de la complication de notre administration militaire, eussent voulu voir institué, et c'est en s'emparant de leur idée que Choiseul avait d'abord substitué la régie, c'est-à-dire l'administration par le gouvernement lui-même, à l'entreprise. Mais ce système, si supérieur qu'il fût à l'autre, n'en différait point encore assez. Pour faire ses régies, Choiseul avait dû recourir au personnel des anciennes compagnies, et la nouvelle administration, dans ces mains habituées au gaspillage, ne réalisa pas toutes les économies qu'on en attendait (1). Pour que la réforme portât tous ses fruits, il l'eût fallu plus radicale. Il y fallait surtout un homme ayant tous les courages, mettant le bien public au-dessus de toutes les autres considérations, et prêt à lui sacrifier jusqu'à sa réputation d'honnête homme : j'ai nommé Saint-Germain. L'armée lui doit la première application de cette idée si simple : l'administration des corps par les corps eux-mêmes, et la suppression de tous les intermédiaires qui s'interposaient jadis entre le soldat et son tuteur naturel, au grand détriment de son bien-être et du trésor. Désormais, au lieu des diverses masses affectées, les unes à l'habillement, à l'entretien et aux réparations, les autres à l'équipement ou aux remontes, chaque régiment aura sa masse générale gérée par un conseil d'administration ainsi composé : le colonel, le colonel en second, le lieutenant-colonel, le major et le plus ancien capitaine.

Ce conseil s'assemblera chaque semaine, et ses délibérations seront consignées sur un registre. Il veillera au bon ordre et à l'économie des deniers communs. Il dressera l'état des fournitures nécessaires au corps, examinera ses marchés, et fera faire les achats par des officiers délégués à cet effet. Il pourvoira lui-même à l'habillement et à l'équipement de la troupe.

Saint-Germain eût été jusqu'à lui donner l'administration des

(1) Elle avait cependant donné de bons résultats lors de l'expédition de Corse, où elle avait été pour la première fois expérimentée. (Guibert, *Essai général*, II, 308.)

vivres, qui était retombée, sous les successeurs de Choiseul, aux mains des entrepreneurs. « Pourquoi, disait-il, les régimens ne feraient-ils pas eux-mêmes leur pain, au moins en temps de paix? On trouve partout du blé et des moulins. Il n'y a rien de si aisé que de construire des fours où il n'y en a pas, et si les régimens n'ont pas de boulangers, ils peuvent en former; c'est l'affaire de quatre jours (1). » Mais les clameurs des intéressés furent telles ici que Saint-Germain dut reculer (2) et se contenter de rétablir la régie.

Un grand pas, toutefois, avait été fait, et cette réforme partielle ne devait pas tarder à trouver son complément. Dans le plan de réorganisation générale élaboré par le conseil de la guerre en 1788 figurent, en effet, plusieurs dispositions relatives : 1° à la manutention du pain par les troupes; 2° à l'établissement de magasins contenant les 400,000 sacs de grains nécessaires à a subsistance de l'armée pendant quinze mois; 3° à la création d'un directoire des subsistances composé de deux officiers-généraux assistés d'un commissaire ordonnateur des guerres et de six membres tirés des anciennes compagnies; 4° à la suppression de la régie des fourrages et de l'habillement, et à leur remplacement par des conseils d'administration; 5° à la création d'une direction de l'habillement, composée d'un officier supérieur ou général assisté de deux négocians en draperie (3), enfin à la réorganisation du corps des commissaires des guerres (4). Ces innovations n'étaient pas toutes également heureuses, et l'on a pu, non sans raison, leur reprocher quelques erreurs de détail et quelques parties trop compliquées encore. Pressé par le temps, sollicité par le désir de réformer simultanément toutes les branches de l'administration militaire, il advint au conseil de la guerre ce qui arrive aux individus comme aux assemblées qui embrassent trop de choses à la fois : son œuvre, excellente en bien des points, aurait eu besoin, dans quelques-unes de ses parties, d'une plus longue incubation. Telle qu'elle est, pour l'époque, elle avait bien pourtant son mérite; que si, sans doute, elle ne réalisait pas le problème d'une administration militaire économique et rigoureusement honnête, il faut du moins lui savoir gré d'en avoir posé les principes essentiels et tracé les grandes lignes. Viennent des temps moins agités, et sur ces fondemens il sera facile d'élever un édifice parfaitement solide et régulier.

(1) Mémoires de Saint-Germain.

(2) Voir sur ce point Mention, *Saint-Germain et ses réformes*.

(3) Titres IX et X de l'ordonnance du 17 mars 1788 sur l'administration générale de l'armée.

(4) Édit du 17 avril 1788.

Le service de santé ne pouvait être oublié dans le grand travail de réorganisation entrepris par le gouvernement de Louis XVI. A vrai dire, il ne l'avait jamais été, et peu de matières depuis deux cents ans avaient plus occupé nos rois (1). En ne prenant acte de l'établissement des ambulances qu'au XVIe siècle, et de celui des hôpitaux militaires sédentaires qu'au XVIIe, la France, a dit un écrivain qui n'est pas suspect (2), « aurait encore la priorité sur toutes les autres nations ; car aucune, dans ces temps et même après l'exemple donné par la France, n'eut d'hôpitaux militaires. Tous les peuples continuèrent à traiter les blessés et les malades dans les tentes et dans les quartiers. Les Autrichiens, les Prussiens, les Danois, les Suédois n'imitèrent les Français que vers le milieu du XVIIIe siècle.»

Toutefois, cette priorité n'avait pas empêché le service de santé de demeurer pendant bien des années, de toutes les parties de l'administration militaire, la plus vicieuse et la plus arriérée. Nulle part les abus, les malversations, le brigandage, — le mot est de Guibert, — n'étaient plus communs et plus impudens ; nulle part la vie du soldat n'était plus exposée que dans ces *charniers*, où, sous prétexte de traitement, il était livré sans défense à l'avidité des entrepreneurs. « Les hôpitaux sont dans un état si pitoyable que le cœur le plus dur en serait touché, écrivait le comte de Clermont en 1758. Il y règne une saleté et une puanteur qui seules feraient périr l'homme le plus sain. Il n'y a ni lits, ni linge, ni médicamens, et souvent le bouillon manque... » Quelle conscience, en effet, attendre de gens uniquement occupés de faire fortune et qui ne pouvaient y parvenir qu'en volant !

L'entreprise des hôpitaux se donnait à l'enchère et se vendait comme un effet : on se la repassait de main en main, et comme chacun voulait naturellement gagner sur son contrat, il en résultait que le dernier acquéreur cherchait à se rattraper sur les malades du bas prix auquel il avait soumissionné.

La corruption était générale ; elle s'étendait « jusqu'aux contrôleurs pour le roi, honorés de la confiance du ministre de la guerre, lesquels, loin de tenir les entrepreneurs et les régimens dans leurs devoirs, concertaient ensemble les moyens de s'enrichir (3). » Bien plus : ces entrepreneurs tarés, ces spéculateurs véreux, c'étaient eux, en temps de paix, qui avaient la haute main sur le personnel des médecins, des chirurgiens et des apothicaires, qui les choisissaient et même les rétribuaient (4) !

Telle était encore, en plein XVIIIe siècle, la triste situation du ser-

(1) Voir sur ce point la série des ordonnances.

(2) Xavier Audouin, *Histoire de l'administration de la guerre.*

(3) Servan, *le Soldat-Citoyen.*

(4) Jusqu'en 1759, il n'y eut pas de médecins ni de chirurgiens rétribués par le roi.

vice de santé dans l'armée royale. Mais ici comme dans les autres parties de l'administration et de la constitution militaires, l'impulsion une fois donnée ne devait plus s'arrêter, et c'est à une véritable transformation que nous font assister les dernières années de l'ancien régime : création, en 1772, d'une commission de santé chargée d'inspecter les hôpitaux ; fondation à Strasbourg, Metz et Lille, en 1775, de trois grands amphithéâtres destinés à former des médecins et des chirurgiens ; établissement, en 1777, d'un concours entre les médecins, chirurgiens et apothicaires admis dans les amphithéâtres pour l'obtention des places vacantes dans les hôpitaux; fondation, en 1781, de deux nouveaux amphithéâtres à Brest et à Toulon ; suppression, en 1788, de l'ancienne administration des hôpitaux, et création en son lieu et place d'un directoire des hôpitaux militaires chargé de toute la partie médicale, de manière que, « agissant séparément en ce qui les concerne, ces deux commissions puissent au besoin réunir leurs lumières. » La même ordonnance établissait qu'à l'avenir les hôpitaux seraient partagés en deux classes : les uns formés à la suite des régimens et sous le nom d'hôpitaux régimentaires et entretenus sous la surveillance des conseils d'administration au moyen d'une masse spéciale ; les autres placés dans les cinq grands hôpitaux déjà pourvus d'amphithéâtres, sous la désignation d'hôpitaux auxiliaires. Excellentes réformes inspirées par des vues justes et par le sentiment de haute philanthropie dont toute l'administration de Louis XVI était pénétrée. Elles ne devaient malheureusement pas aboutir, en fait, à des résultats aussi complets qu'on eût pu l'espérer. Il leur eût fallu, pour détruire tant d'abus invétérés et pour s'asseoir, le concours du temps, la durée, sans laquelle il ne se crée jamais rien de solide ; elles ne l'eurent pas. Avant d'être emporté, le gouvernement de Louis XVI eut pourtant la consolation de voir ses efforts couronnés par le suffrage des plus hautes autorités médicales et scientifiques. En 1787, l'Académie des Sciences, ayant recherché la proportion des soldats morts dans les hôpitaux militaires de France et d'Angleterre, trouva que la mortalité dans la dernière période quinquennale avait été de 1 sur 42 dans les premiers et de 1 sur 25 dans les seconds. Deux ans plus tard, en 1789, M. Coste, premier médecin des armées, établissait de son côté que, sur 3 malades portés à l'Hôtel-Dieu de Paris, il en mourait 1, tandis que sur 40 soldats entrés en temps de paix dans les hôpitaux militaires, il n'en mourait qu'un (1) ! Quel éloge vaudrait ces chiffres !

(1) Xavier Audouin, *Histoire de l'administration de la guerre.* Le même écrivain rappelle à ce sujet que la réputation des chirurgiens français était déjà si bien établie que Frédéric II, lorsqu'il organisa le service de santé, y créa deux places de chirurgiens français.

II. — LA DISCIPLINE.

A l'intérieur, elle avait toujours été bonne, et l'on ne trouve guère dans la correspondance générale, avant 1789 (1), de plaintes sérieuses au sujet de la conduite des troupes. Par-ci par-là, quelque acte de mutinerie individuelle, ou quelque querelle de cabaret, une rixe avec le guet ou le bourgeois, et c'est tout. Avec de bons cadres, il est toujours facile, en temps de paix, de maintenir le soldat. En campagne, le problème est moins simple, et l'ancien régime ne l'avait certes pas résolu. Quand une troupe souffre de la chaleur ou du froid, de la soif ou de la faim, qu'elle vient de se battre ou de faire une longue marche, et qu'elle est rompue de fatigue, il est bien difficile d'exiger d'elle une soumission absolue. Le droit des gens est certainement une belle chose : il condamne, — et il a raison, — l'abus de la force. Mais allez donc demander à des hommes qui ont déjà fait le sacrifice de leur vie d'y ajouter le respect de la propriété, le jeûne, et la chasteté ! Empêchez-les, quand ils en trouvent l'occasion, de se refaire aux dépens du pays et de ribauder un peu ! Bien peu de généraux y sont parvenus. Il y en a cependant plus d'un exemple au XVIIIe siècle, un surtout bien mémorable. A la prise de Prague, enlevé d'assaut la nuit, la troupe ne commit aucun excès. « Ce qui est incroyable, mandait à cette occasion M. de Mirepoix, c'est que nous ayons pu, — dans ces conditions, — contenir le soldat et empêcher le désordre. Il n'y a pas eu une seule maison de pillée (2). » Dans cette même guerre de la succession d'Autriche, plusieurs généraux rendent également hommage à la bonne tenue des troupes. « Il règne jusqu'à présent un très bon esprit dans le militaire, écrit M. de Montal ; à peine a-t-on encore entendu parler de maraudes ; aussi sommes-nous accueillis fort bien partout où nous passons (3) (de Sedan à Aix-la-Chapelle). » Et quelques jours après : « Il ne s'est pas pris une carotte dans le pays. »

« La bonne discipline s'est soutenue, et je puis sans exagération

(1) Archives de la guerre. — Le premier acte d'indiscipline un peu grave qu'on y rencontre est une protestation des officiers du régiment de Busigny contre les ordres qu'ils avaient reçus du roi lors de la répression des troubles de Bretagne au moment de la convocation des états-généraux. Et c'est en vain que La Fayette, dans ses Mémoires, a tenté, pour se disculper, de rejeter sur la monarchie la responsabilité des graves désordres qui accompagnèrent et suivirent la convocation des états-généraux. Les deux ou trois faits qu'il cite n'ont pas, à beaucoup près, l'importance et le caractère de généralité qu'il cherche à leur attribuer.

(2) Détail de la prise de Prague, par M. de Mirepoix. (Extrait des campagnes de Broglie et de Belle-Isle.)

(3) Lettre à Breteuil du 7 septembre 1741.

vous assurer qu'il n'y a pas eu la moindre occasion de plainte,» écrit M. de Polastron (1). « Les habitans du pays (Pilsen), qui n'ont jamais vu de Français chez eux, sont étonnés de notre discipline et de l'exactitude avec laquelle nous payons les denrées, » écrit M. de Gassion (2). M. de Sallières, M. de Neuville, M. d'Aubigné, font chorus. Le maréchal de Maillebois renchérit encore, et sa correspondance est plein d'éloges à l'adresse des troupes. Mais si flatteurs et si nombreux que soient ces témoignages, il ne faudrait pas s'en exagérer l'importance. Ils ne prouvent qu'une chose, c'est que le service de l'intendance et de la prévôté était fort bien fait aux armées ou corps d'armées commandés par MM. de Maillebois, de Gassion, de Montal et de Polastron en 1741 ; ils ne prouvent rien pour les autres corps (3) et surtout pour les années postérieures.

Or c'est précisément dans les années qui suivirent que le moral de la troupe eut à subir les plus rudes assauts et se perdit complètement sous l'empire de deux causes également dissolvantes : d'une part, le luxe des états-majors ; de l'autre, la défaite. Jusqu'à Louis XIV, et même pendant la première partie du régime de ce prince, le luxe n'avait guère été de mise aux armées. Turenne mangeait dans des assiettes de fer et n'entretenait en campagne qu'un très modeste équipage. Quand il allait à la frontière, ce n'était pas en berline qu'il s'y rendait, mais à cheval, et le roi, dans les premières années, faisait comme lui (4). Malheureusement, cette modestie dans le train de la vie n'était plus dans le goût du siècle, et Turenne ne laissa pas plus d'imitateurs de sa simplicité que d'héritiers de son génie. Versailles avait déteint sur l'armée, et ce fut bientôt dans les états-majors à qui se signalerait par le plus nombreux domestique, les plus beaux équipages et la meilleure chère. A la tranchée devant Arras, en 1650, le marquis d'Humière se faisait déjà servir dans de la vaisselle plate. On le remarquait toutefois. Dans les armées de Louis XV, on ne compte plus les officiers-généraux qui ont de la vaisselle plate, on compterait bien plutôt ceux qui n'en ont pas. Et quel luxe de table ! Quels festins ! Il n'est pas rare de voir un général en chef entretenir journellement jusqu'à

(1) Lettre à Breteuil du 10 octobre 1741.

(2) Lettre à Breteuil du 1er novembre 1741.

(3) En 1742, après la reddition de Linz, le comte de Ségur se plaint du désordre qui s'est mis dans sa troupe, et déclare à Breteuil qu'il a dû pour le réprimer « faire casser la tête à quatre soldats, » et qu'il a pris le parti à l'avenir de ne plus les faire « tirer au billet. » Autant de maraudeurs pris, autant de fusillés. (Lettre du 16 février 1742.) — Lors de sa retraite de Bavière, en 1743, Broglie est obligé de recourir aux mêmes moyens expéditifs pour empêcher le pillage. Il enjoint à ses divisionnaires « de faire casser la tête aux délinquans, au défaut de l'exécuteur. »

(4) Servan, *Encyclopédie méthodique.*

cent personnes (1), et tel brigadier ou maréchal de camp exiger pour leur consommation « de 40 à 60 livres de poisson par semaine, deux grandes bêtes fauves et une quantité non déterminée de petites pièces de venaison, sans compter les légumes assortis et le bois (2). » Jusqu'en 1788, aucune ordonnance ne les limite, et c'est en 1788 seulement qu'un règlement du conseil de la guerre (3) interviendra pour réprimer ce pantagruélisme (4). Il y avait longtemps que l'ordonnance de campagne établie par Frédéric II avait interdit aux feld-maréchaux prussiens une table de plus de dix couverts et de dix plats sans dessert ; aux lieutenans-généraux, plus de huit couverts et de six plats, et aux chefs d'états-majors-généraux plus de cinq couverts et de cinq plats, également sans dessert.

Le luxe des équipages était à l'avenant. « Je n'ai jamais vu sans une vive indignation, disait Belle-Isle à son fils, le brillant comte de Gisors, les jeunes chefs de nos régimens traîner après eux dans les camps et dans les garnisons le luxe et la noblesse de la cour, chercher à se distinguer par la richesse et le brillant des équipages, la multitude des valets et l'extrême beauté des chevaux (5). » Mais les ministres de la guerre avaient beau s'indigner et se succéder, la mode était la plus forte. Vainement l'ordonnance du 20 juillet 1741 avait fixé le nombre des chevaux et des voitures accordés à chaque officier suivant son grade : trente chevaux et trois voitures aux lieutenans-généraux ; vingt chevaux et deux voitures aux maréchaux de camp ; seize chevaux et une voiture aux brigadiers, colonels et mestres de camp ; pas de voiture et le même nombre de chevaux que de rations réglementaires aux autres officiers ; ces prescriptions étaient devenues sans effet. A Prague, pendant l'investissement, on ne comptait pas moins de 2,525 domestiques et de 400 soldats occupés au service des officiers, et l'intendant Séchelles évaluait à 5,000 rations par jour la consommation des équipages (6). Pendant la guerre de sept ans, beaucoup de lieutenans-généraux

(1) *Encyclopédie méthodique.*

(2) Camille Rousset, *le Comte de Gisors*, p. 333.

(3) D'après ce règlement (titre VIII, article 2), défense était faite aux commandans de division d'avoir plus de seize plats à leur table, aux maréchaux de camp plus de douze : « La chère, ajoutait le règlement, sera simple et militaire, sans aucune recherche de luxe ; on ne pourra faire usage ni de cristaux ni de fruits montés. »

(4) L'ordonnance de 1757 n'avait produit aucun effet, et tout de suite elle avait été transgressée. (Voir Rousset, *le Comte de Gisors.*) — Un autre règlement provisoire de 1778 sur le service en campagne contenait quelques dispositions restrictives, mais encore bien insuffisantes, dit Servan dans l'*Encyclopédie.*

(5) Instruction de Belle-Isle pour le comte de Gisors au moment où celui-ci devient colonel du régiment de Champagne.

(6) Lettre du maréchal de Broglie à l'intendant Séchelles, à Prague, le 13 mars 1742.

possédaient jusqu'à soixante chevaux. Gisors lui-même, simple colonel, en entretenait vingt-trois, sept de plus que le chiffre réglementaire, et s'il n'avait ni berline ni chaise de poste, c'était uniquement par respect pour les ordres de son père (1); tous les autres colonels en avaient. Les officiers particuliers, naturellement, prenaient exemple sur leurs chefs, s'emparaient des charrettes autrefois réservées à l'intendance dans les pays qu'ils traversaient; il n'était pas jusqu'aux soldats auxquels il fallait aussi fournir des chevaux pour le transport des tentes et des sentinelles. Pas un, dit *l'Encyclopédie*, qui pût porter tous ses effets. Ajoutez à ces diverses causes de démoralisation le déplorable exemple donné par quelques généraux concussionnaires ou débauchés. Tel le maréchal de Saxe, qui déjà tout hydropique traînait encore à sa suite, dans sa belle campagne de Flandre, une berline remplie de femmes, et que le médecin du roi, Senac, était obligé de faire garder la nuit par des sentinelles pour l'empêcher d'y courir (2); tel Richelieu, qui songeait plus à rétablir ses affaires qu'à soutenir l'éclat de son nom, et dont la principale occupation, aux armées, était de faire un riche butin et de lever des contributions dont il mettait la plus grande partie dans sa poche (3). Tel encore, — car les intendans ont aussi leur part de res-

(1) Rousset, *le Comte de Gisors*.

(2) Voir la préface des Mémoires du maréchal de Saxe. Voir aussi Montbarey : « Le maréchal de Saxe avait introduit dans son quartier-général et à la suite de l'armée tous les délassemens et toutes les facilités dont les officiers auraient dû jouir en temps de paix. Des vivandiers nombreux et bien approvisionnés pouvaient tous les jours de repos fournir à ces officiers les moyens de subsistance qu'ils auraient pu trouver dans leurs garnisons. Une troupe de comédiens, établie au quartier-général, assurait leur divertissement. Ce luxe ne se bornait pas au seul quartier-général du maréchal commandant; il était imité par M. le comte de Clermont et M. le comte de Lowendal, lorsque ces deux lieutenans-généraux commandaient des corps détachés de la grande armée... » — La veille de Raucoux, il y avait grande représentation au quartier-général, à Tongres, et ce fut l'actrice chargée d'annoncer la représentation du lendemain qui prévint l'armée par un couplet qu'il y aurait relâche pour cause de bataille :

Demain, nous donnerons relâche,
Quoique le directeur s'en fâche;
Vous voir eût comblé nos désirs.
Mais il faut céder à la gloire.
Nous ne songeons qu'à vos plaisirs,
Vous, ne songez qu'à la victoire!

Après ce couplet, l'aide-major-général, chargé du service, parut et dit tout haut que la retraite servirait, ce soir-là, de générale... (Montbarey, I, 31.)

(3) Tout cet argent n'était pas, il est vrai, perdu pour les pays conquis. Les officiers-généraux entre lesquels il était réparti, d'après un ancien usage, le consommaient le plus souvent sur place, et par le grand état de maison qu'ils tenaient « rendaient bien vite en consommations ce qu'ils retiraient en subsides. » (Montbarey, I, 68.)

ponsabilité dans ce désordre,— le fameux Foulon, « ce barbare qui s'est immortalisé chez les Hessois et qu'on vit partout se signaler, dit Retzow, par des cruautés dont le détail affreux révolte l'humanité. » Ces excès sans doute étaient assez rares, et dans un temps où ce qu'on appelle les lois de la guerre autorisaient de si singulières libertés, où Frédéric II lui-même, si sévère sur le chapitre de la discipline, autorisait le pillage en pays conquis, pourvu qu'il fût méthodique et réglé (1), on peut à bon droit s'étonner de leur petit nombre. Mais ils n'en étaient pas moins du plus mauvais effet par le retentissement que leur donnaient déjà les gazettes, et, joints au reste, on ne saurait contester qu'ils aient exercé sur l'esprit et la tenue de la troupe la plus délétère influence. C'est par l'autorité morale et le prestige personnel au moins autant que par la sévérité que le commandement s'impose. Or quel prestige et quelle autorité morale pouvaient avoir des officiers-généraux qu'on savait et que l'on voyait plus occupés de leur table et de leurs équipages ou de leurs plaisirs et des contributions, comme quelques-uns, que de leur service. « Il n'est pas possible, disait Pâris-Duverney, que ce goût n'influe sur l'armée (2). » Encore s'ils eussent racheté, comme Vendôme autrefois, leurs écarts de conduite et leur mollesse par des coups d'éclat; mais à part deux ou trois comme le maréchal de Saxe pendant la guerre de Flandre, comme Broglie, Saint-Germain et Condé pendant la guerre de sept ans, la plupart font triste figure et se laissent battre outrageusement; toutes leurs combinaisons échouent, tous leurs plans avortent: ils ne sont pas seulement malheureux, ils sont ridicules. Après Rosbach, Frédéric ne se donne même plus la peine de les combattre en personne, il se réserve pour les Russes et les Autrichiens, laissant à ses lieutenans le soin de mettre à la raison ces écoliers. Si bien qu'à tous leurs autres torts, ils ajoutent l'impardonnable faute d'humilier le pays et l'armée qui, pour se venger, les chansonnent et les bafouent à qui mieux mieux (3).

(1) « Si la troupe a pris ses quartiers d'hiver en pays ennemi, le général principal aura 15,000 florins de gratification pris sur le pays; ceux d'infanterie et de cavalerie, 10,000; les lieutenans-généraux, 7,000; les généraux-majors, 5,000; les capitaines de cavalerie, 2,000; les capitaines d'infanterie, 1,800; les subalternes, 100 ducats; les soldats, pain, bière et viande gratis, mais point d'argent, parce que l'argent fait déserter. Il faut que le général tienne la main à ce que tout cela se fasse avec ordre. Point de pillage; mais qu'il ne chicane pas trop les officiers pour quelques légers profits. »

(2) Observations de Pâris-Duverney (29 décembre 1757). — Ces désordres, au surplus, n'étaient pas particuliers à l'armée française. L'armée prussienne elle-même en souffrait : « Si le brigandage et le désordre des femmes et des goujats continue, écrivait Frédéric II au prince royal de Prusse son frère, le 5 juillet 1758, il sera bon de faire un exemple et de faire pendre quelques-uns de cette canaille. »

(3) Ceci ne s'applique pas à la première année de la guerre de sept ans : « Le début de la guerre, en 1757, dit Montbarey dans ses Mémoires, avait été brillant : l'avenir

Comment la discipline résisterait-elle à tant d'assauts ? La défaite, même accidentelle, est toujours une mauvaise conseillère ; à plus forte raison la défaite ininterrompue, constante, prévue d'avance. A ce mal-là, dans les armées, il n'y a guère de remèdes. La plus extrême sévérité n'y suffit même plus. Au début de la guerre de sept ans, le maréchal d'Estrées, un honnête et vaillant soldat celui-là, que la conduite des troupes indignait, avait fait pendre au-delà de mille maraudeurs(1). L'an d'après, Saint-Germain écrivait à Pâris-Duverney : « Le pays, à trente lieues à la ronde, est saccagé et ruiné comme si le feu y avait passé ; à peine nos traîneurs et nos maraudeurs y ont-ils laissé exister les maisons... Il n'y a plus moyen de servir avec de pareilles troupes... Je ne regarde nos campagnes et celles des Autrichiens que comme des incursions de Tartares(2). » Et de tous ainsi : pendant ces tristes années, la correspondance des armées n'est qu'une longue doléance sur le mauvais esprit et les excès de la troupe, et sur les ravages qu'y fait la désertion. N'exagérons rien pourtant : dans ce concert de plaintes et de récriminations il y a sans doute une part de vérité ; mais il faudrait se garder de juger la discipline française dans les armées de l'ancien régime sur le tableau qu'en ont tracé tous ces généraux vaincus et dégoûtés. Il en est ici comme du commandement et de la scandaleuse intervention des favorites : ce qui s'applique à cette lamentable époque ne convient nullement aux autres. Jusqu'à la guerre de sept ans, partout où la troupe avait été bien conduite et nourrie, elle n'avait commis aucun des graves excès par où elle se signala plus tard, à l'exemple des Pandours et des Russes. Après, sous l'action bienfaisante d'une administration plus honnête et grâce aux efforts réparateurs des Choiseul et des Saint-Germain, la discipline se rétablit très vite. De l'extrême relâchement, on passa même à l'extrême sévérité : on fatigua le soldat par des règlemens trop minutieux, on alla chercher dans le code militaire prussien des exemples et des modèles, on le transposa trop servilement peut-être et sans tenir suffisamment compte de la différence des caractères et des esprits. On eut le tort de heurter l'opinion publique par des innovations qu'elle accueillit avec défiance et qui devinrent entre les mains des déclamateurs une arme redoutable. L'effet de ces

des états du roi de Prusse sur le Rhin, l'occupation presque sans combat du cercle de Westphalie, le passage du Necker, la victoire d'Hastembeck, la conquête de l'électorat de Hanovre, du duché de Brunswick et de tout le pays depuis Brême jusqu'aux portes de Magdebourg, enfin le triomphe et l'éclat spécieux de la capitulation de Closter-Seven, tout avait imprimé à cette campagne un caractère très propre à flatter l'amour-propre de la nation. »

(1) Retzow, *Guerre de sept ans*.

(2) Rousset, *Comte de Gisors*, p. 367.

mesures n'en fut pas moins généralement heureux, et c'est avec un légitime orgueil, lorsque la guerre d'Amérique éclata, que la France put offrir au monde le spectacle d'un corps d'armée dans lequel il n'y eut pas un seul acte de pillage ou de désordre à relever. « La discipline française est telle, écrivait Lafayette à Washington, que les poulets et les cochons se promènent au milieu de nos tentes sans qu'on les dérange. » Pareillement, dans ses Mémoires, Rochambeau rapporte que les Américains « n'en reviennent pas de voir leurs pommiers encore tout chargés de fruits au-dessus du camp que les soldats occupent depuis trois mois. » Quel plus bel éloge que cet étonnement des Yankees et quel argument en réponse aux nombreux historiens qui n'ont vu de l'ancien régime que ses excroissances et ses difformités, et qui se plaisent encore à dater de la révolution la renaissance de l'armée!

III. — LE CODE.

Par quels moyens, en dépit de toutes les causes de dissolution qu'on vient d'énumérer, et malgré l'esprit du temps, la discipline avait-elle pu se maintenir et demeura-t-elle, en somme, aussi forte, jusqu'aux derniers jours de la monarchie? Est-ce par la sévérité de son code et de ses lois militaires, par la compression et la répression à outrance que l'ancien régime, débordé de tant d'autres côtés, sut ici se défendre et résister? Aucune opinion n'est plus généralement reçue : répandue par le groupe des encyclopédistes et des écrivains de l'école de Rousseau, reprise et exploitée par les orateurs de la constituante, notre génération l'a trouvée dans le nombre des idées préconçues que l'école enseigne comme articles de foi. Rien de plus discutable pourtant. Dans ses études sur l'ancienne société française, Tocqueville signale avec infiniment de raison et de sagacité l'écart souvent énorme qui s'établit, au XVIIIe siècle, entre les mœurs et la loi : celle-ci, qui reste dure, vindicative; celles-là, qui tempèrent, adoucissent, humanisent. J'ai déjà constaté dans cet ordre d'idées, à propos de la milice, l'action illégale mais bienfaisante des intendans et de leurs subdélégués, prenant sur eux de transgresser les ordonnances royales dans l'intérêt des populations, sans que l'administration centrale, beaucoup plus paternelle et beaucoup moins régulière alors qu'aujourd'hui, s'en émût. Ainsi du code militaire et des diverses autorités chargées de l'appliquer. Quand vous parcourez la longue série des ordonnances et des règlemens relatifs au service intérieur, au service en campagne, à la police ou aux peines, vous êtes frappé de la minutie, du nombre et de la sévérité de leurs prescriptions. A chaque pas qu'on fait dans cette lecture, on y trouve embusqués : la prison,

les fers, la mutilation, la mort, sans compter les punitions plus légères, comme les baguettes, ou d'ordre moral, comme les cartouches jaunes. Vous éprouvez là quelque chose de l'impression qui vous saisit à la vue de certaines monstruosités, comme les plombs ou les oubliettes du palais ducal de Venise. Quoi! cette armée si vantée n'était donc qu'une immense geôle, une autre bastille, pleine aussi de larmes et de malédictions? Pour avoir pris un chou dans le champ voisin, en temps de guerre, la mort ou le tirage au billet (1); pour avoir frappé son sergent, les galères perpétuelles; étant de garde ou de service, la mort; pour s'être défendu contre les mauvais traitemens d'un officier, le poing coupé d'abord et la pendaison ensuite; pour s'être battu en duel avec un camarade, les galères perpétuelles; pour vol d'ustensiles en route, la mort; pour désertion, les oreilles et le nez coupés, les galères perpétuelles et à temps, ou la mort, suivant le cas. Voilà le régime pénal auquel était encore soumis le malheureux soldat à la fin du XVIIIe siècle! Eh bien! non : ouvrez la correspondance des armées, consultez les mémoires du temps, interrogez les témoins, et vous serez tout étonnés de constater le petit nombre de victimes que faisait en réalité ce terrible code. De loin, il se dresse comme un gibet; approchez, ce n'est plus qu'un épouvantail. Louvois s'en plaignait déjà de son temps, et il faut voir de quel ton il gourmandait généraux et conseils de guerre : « Le roi a appris avec beaucoup de surprise ce qui s'est passé lorsque, par votre ordre, on a voulu exécuter un gendarme-Dauphin, écrivait-il à Schomberg, et Sa Majesté en a eu encore davantage quand, après une pareille révolte, vous vous êtes contenté d'en faire informer au lieu de faire prendre sur-le-champ tout ce qui s'est trouvé dans le camp de cette compagnie pour les faire tirer au billet et en faire pendre deux ou trois, n'y ayant que ces sortes de punitions qui fassent bon effet. » — « Le roi n'a pu voir sans indignation qu'un conseil de guerre composé d'un mestre de camp général et d'un brigadier de cavalerie aient cru que des cavaliers qui ont contrevenu formellement à un ban fait par le général en chef devaient être seulement condamnés à être attachés au poteau... Sa Majesté ordonne à M. Lepelletier de retenir 2,000 livres sur les appointemens de ceux qui ont assisté à ce conseil de guerre. »

Une autre fois, c'est à Créqui qu'il reproche sa mollesse. La garnison de Trèves s'étant mutinée, le conseil de guerre n'avait prononcé, dans un cas aussi grave, qu'une seule condamnation

(1) Le tirage au billet avait lieu quand plusieurs hommes avaient été pris en flagrant délit de maraude. On les faisait alors tirer au sort, et celui qui amenait le billet avait la tête cassée.

capitale, celle d'un officier qui avait levé son épée sur le maréchal. Louvois s'en indigne. Mais ce sera bien pis après lui, quand sa main de fer ne pèsera plus sur l'armée, quand des ministres et des généraux philosophes auront pris la place de ce grand commis et que la sensibilité du siècle aura détendu tous les ressorts du gouvernement. Dans le relâchement universel des mœurs, des idées et des croyances, il était fatal que la majesté de la loi subît le sort de la majesté royale. Fondées sur le même principe, elles étaient destinées à périr par les mêmes causes et sous l'empire du même mouvement d'opinion. Dès le milieu du XVIIIe siècle, on ne trouve plus personne aux armées pour concourir à la stricte exécution du code : commandant en chef, officiers-généraux ou particuliers, grand-prévôt, conseils de guerre, toutes les autorités mollissent ou ferment les yeux. Si les peines étaient plus douces, peut-être en requerrait-on l'application, mais leur sévérité même est cause que chacun se récuse et se dérobe. « On a, dit le maréchal de Saxe, une méthode pernicieuse qui est de toujours punir de mort un soldat pris en maraude ; cela fait que personne ne les arrête, parce que chacun répugne à faire périr un misérable. Si on le menait simplement au prévôt, qu'il y eût une chaîne comme aux galères et que les maraudeurs fussent condamnés au pain et à l'eau pour un, deux ou trois mois, qu'on leur fît faire les ouvrages qui se trouvent toujours à faire dans une armée, alors tout le monde concourrait à cette punition. A présent, il n'y a que les malheureux de pris. Le grand-prévôt, tout le monde détourne la vue quand ils en voient... (1). » Qu'ajouter à cette peinture, et faut-il corroborer ce témoignage par d'autres exemples et d'autres preuves de l'adoucissement de la loi par les mœurs et des progrès de la philanthropie dans la législation militaire bien avant la révolution? Je n'aurais que l'embarras du choix. Veut-on des textes encore? Voici d'abord une ordonnance du 12 décembre 1775 qui substitue la chaîne à la peine de mort contre les déserteurs, et voici d'autre part celle du 1er juillet 1786 qui réduit leur châtiment à huit tours de baguettes (2) par cent hommes et à huit années de service supplémentaire en temps de paix ; à quinze tours par deux cents hommes et à seize années de service supplémentaire en temps de guerre. Ce n'est plus seulement de la douceur cela, c'est presque de la débonnaireté. Aussi laissez passer quelques années de ce régime, et vous en verrez les beaux résultats. A l'époque de Saint-

(1) *Encyclopédie*, au mot *Voleurs*.

(2) Cette punition consistait à faire administrer au délinquant, par un certain nombre de ses camarades, des coups de baguettes sur le dos.

Germain, la désertion n'était encore qu'inquiétante; en 1788, « elle était devenue si effrayante (1) qu'il fallut pour la réprimer établir à la frontière un cordon de troupes, et que la France entière était infestée de soldats en rupture de bans, tout prêts à se jeter dans les pires excès. »

Le règlement du 1er juillet 1788 sur le service intérieur, la discipline et la police des troupes est plus remarquable encore, au point de vue des préoccupations dont il porte la marque et du souffle vraiment libéral qui l'anime d'un bout à l'autre. Lisez ; et cherchez ensuite, dans n'importe quel code militaire, à n'importe quelle époque, un langage et des préoccupations d'un caractère plus humain et plus élevé :

Article 1er. — L'intention de Sa Majesté est qu'il règne dans toutes les troupes d'infanterie une discipline qui soit à la fois contenue, ferme, juste et éclairée, et qui, en établissant toujours de l'inférieur au supérieur une obéissance passive, laisse en même temps à chaque grade intermédiaire sa portion d'autorité ou de surveillance, cette subordination venant par degrés aboutir au soldat, qui en est la base...

Art. 2. — Veut Sa Majesté que d'un côté l'obéissance de l'inférieur au supérieur soit toujours respectueuse, prompte, littérale et sans aucune réclamation qui retarde l'exécution de ce qui est ordonné; mais son intention est en même temps que, de l'autre part, les ordres soient toujours donnés avec décence et fondés en raison ou conformes à la loi.

Art. 3. — Défend expressément Sa Majesté à tous chefs ou commandans, quelque grade qu'ils puissent avoir, de jamais se permettre vis-à-vis de leurs subordonnés aucun propos qui pourrait les injurier ou insulter, se proposant Sa Majesté de punir sévèrement et suivant l'exigence du cas toute transgression d'autorité de ce genre, qui, en mettant l'offense à la place de la réprimande ou de la punition, ôte au commandant toute sa dignité.

Art. 4. — Entend Sa Majesté que cette bienséance dans le commandement, dont la délicatesse et l'honneur doivent suffire pour faire un principe constant entre les officiers de tout grade, ait de même lieu des officiers aux bas officiers et soldats, en sorte que ceux-ci ne soient jamais ni tutoyés, ni injuriés, ni maltraités par eux ; que tous les châtimens qu'ils leur infligeront soient conformes à la loi ; et qu'enfin les officiers les conduisent, les dirigent et les protègent en toute occasion...

Art. 5. — Ce que Sa Majesté ordonne et impose ci-dessus à tous

(1) Xavier Audouin, *Histoire de l'administration de la guerre.*

les officiers envers les bas officiers et soldats sera de même strictement observé par les bas officiers envers ces derniers.

Sans doute, il y a autre chose que ces belles prescriptions dans le règlement du 1er juillet, et tous les articles n'en sont pas frappés au même coin. Il en est un surtout contre lequel s'est déchaînée la colère des contemporains avec une telle violence, qu'il fut, on peut le dire, une des causes secondes de la révolution. Je veux parler de la fameuse punition des coups de plat de sabre, empruntée par Saint-Germain au code prussien, et contre laquelle une grande partie de l'armée, même parmi les officiers, avait toujours protesté. Comment le conseil de la guerre, car c'est encore de lui qu'émane ce règlement, comment des hommes comme Gribeauval et Guibert furent-ils amenés à maintenir cette pratique étrangère et souverainement antipathique au caractère français? Comment ces grands esprits purent-ils croire qu'en réglant le mode d'application des coups de plat de sabre, ils en rendraient l'usage plus tolérable? Sur les fesses (1) ou sur le dos, tendre l'un ou l'autre, la partie postérieure ou la supérieure, que pouvait bien importer au soldat? « Je n'aime du sabre que le tranchant, » avait dit l'un d'eux, et toute l'armée de répéter le mot. Il eût fallu l'entendre, il eût fallu surtout comprendre qu'on ne discute pas avec les répulsions et les préjugés nationaux, qu'on les subit. Le conseil de la guerre ne vit pas cela; il fut de l'avis de ce major du régiment de Nassau à qui Choiseul, un jour, demandait son avis sur les coups de bâton, et qui lui répondit : « Monsieur le duc, j'en ai beaucoup reçu, j'en ai beaucoup donné et je ne m'en suis jamais que bien trouvé... » Ils avaient fait merveille, en effet, dans l'armée prussienne, et ce que les vainqueurs de Rosbach avaient trouvé bon, on avait peut-être le droit de supposer que les vaincus ne le trouveraient pas si mauvais. C'est l'excuse du conseil de la guerre : il crut, dans sa naïveté, que l'honneur allemand n'était pas fait d'un plus vil métal que l'honneur français, qu'une nation qui avait si longtemps subi la torture et tant d'autres choses accepterait la bastonnade. Comme il connaissait mal ce peuple si mobile et si divers en ses impressions, capable, suivant les circonstances, de plus de résignation et de plus de révolte que les autres peuples; tantôt insensible aux plus lourds fardeaux, tantôt rebelle à la moindre charge, subissant aujourd'hui la pire tyrannie, ingouvernable demain; le plus aimable et le plus charmant, mais en même temps le plus insaisissable et le

(1) Article 55 : « Les coups de plat de sabre ne seront jamais donnés autrement que sur les fesses, l'homme condamné à les recevoir étant à cet effet couché sur le ventre, et allongé sur une botte de paille et sur le lit de camp. »

plus capricieux des peuples! Quoi qu'il en soit, le règlement de 1788 méritait certes mieux que les colères des contemporains et que l'oubli dans lequel l'histoire en a laissé l'essentiel, pour ne s'attacher, dans cet ensemble de prescriptions à la fois si militaires et si humaines, qu'à une erreur de détail.

Lorsqu'en 1789, le rapporteur du conseil de la guerre se présenta devant les électeurs de son bailliage, ce fut un *tolle* général contre cet homme, éminent entre tous. Ni le nombre et l'importance de ses services, ni sa double célébrité de tacticien et d'écrivain ne le sauvèrent d'un pitoyable échec. Dans toute son œuvre, on ne vit que les coups de plat de sabre (1); il paya pour Saint-Germain, qui les avait inventés, lui qui avait essayé d'en corriger l'abus. Alors, une grande amertume, un dégoût de vivre s'empara de Guibert; il prit une dernière fois la plume pour venger, en quelques pages d'une fière allure, le conseil dont il avait été l'âme, puis il ferma les yeux et s'éteignit.

IV. — LA TACTIQUE.

La guerre de sept ans avait eu pour la tactique les mêmes conséquences que pour l'artillerie. Longtemps, en France, on ne s'était pas douté qu'il « se créait sur les bords de la Sprée une science nouvelle (2). » On n'avait été frappé que des formes extérieures de la tenue des Prussiens, de leur pas cadencé et de la célérité de leur feu ; on ne comprenait pas qu'ils devaient leurs plus beaux succès à la supériorité de l'ordre adopté par Frédéric II. « En vain, le maréchal de Saxe nous avertissait que nous étions dans les ténèbres; en vain, il écrivait au comte d'Argenson cette lettre si connue dans laquelle il démontre que les Français, ignorans comme ils sont, devraient éviter toutes les affaires de plaine et de manœuvres et se réduire à des coups de main (3). » Sa voix s'était perdue, et l'on en était encore après Rosbach à traiter de faiseurs et de têtes exaltées (4) les militaires assez osés pour réclamer des changemens à la vieille ordonnance française. Le mot même de *tactique* avait eu de la peine à s'acclimater : on le trouvait pédant, prétentieux.

(1) N'alla-t-on pas jusqu'à l'accuser d'avoir proposé « d'infliger aux officiers la peine des fers et de faire subir aux soldats le supplice de leur couper les jarrets. » (Voir dans le premier volume du *Journal d'un voyage en Allemagne*, de Guibert, la notice historique de Toulongeon.)

(2) Guibert, *Éloge du roi de Prusse.*

(3) *Ibid.*

(4) Montbarey, Mémoires, *passim.*

A la fin pourtant, il avait bien fallu se rendre à l'évidence, admettre que ce n'était pas seulement le hasard et une suite d'accidens de génie qui avaient fait de l'armée prussienne l'incomparable instrument qu'elle était. On avait étudié de plus près le fameux ordre mince et les larges déploiemens de Frédéric II, et l'on avait été frappé des avantages que ce prince en avait retirés dans presque toutes ses campagnes. Bref, il s'était formé petit à petit dans le militaire tout un parti qui ne jurait que par les Allemands et par la tactique allemande, et qui ne voyait de salut que dans l'imitation des grandes manœuvres de Postdam et de Breslau. De là, comme dans l'artillerie, deux écoles, deux systèmes en présence, et, par suite, entre ces deux écoles, ces deux systèmes, une scission profonde, une lutte et des contradictions passionnées. Pendant plus de quinze ans, de 1749 à 1778, l'armée royale eut proprement sa querelle des anciens et des modernes. Comme on était pour Vallière ou pour Gribeauval, pour les *rouges* ou pour les *bleus*, on tenait pour l'ordre profond, ou pour l'ordre mince, pour l'ordre national ou pour l'ordre prussien, comme on disait. Ici, les partisans de la vieille tactique française et à leur tête le plus illustre de tous, le vainqueur de Bergen et de Sondershausen ; là, tout ce que l'armée comptait de jeunes esprits enclins aux nouveautés et séduits par le succès, derrière Guibert.

D'un côté, la tradition représentée par le premier capitaine du temps, l'expérience, l'âge, le rang, la gloire ; de l'autre, un jeune homme n'ayant pour soi ni l'éclat du nom ni la grandeur des services, mais admirablement doué, tacticien de naissance, écrivain de race et d'une conviction égale à son éloquence. Dans cette lutte mémorable entre deux hommes également faits pour entraîner l'opinion, l'un par l'autorité de sa personne et de son exemple, l'autre par le seul ascendant de sa parole et de sa dialectique serrée, à qui serait l'avantage? Spectacle bien fait pour émouvoir et passionner les contemporains, et qui nous émeut encore aujourd'hui, car dans ce duel entre deux hommes, entre deux systèmes, sous ce problème d'art militaire agité par nos pères, ce n'était pas seulement la tactique, c'était l'honneur français qui était en jeu. C'était comme aujourd'hui l'existence même de ce pays en tant que grande puissance qui se débattait. Fallait-il, pour reprendre son rang dans le monde, qu'il renonçât aux vieilles traditions de ses plus illustres capitaines, aux dons les plus précieux de sa race et de son génie? Devait-on, au contraire, en dépit des cruelles leçons de la guerre de sept ans, demeurer fidèle aux unes et ne s'appliquer qu'à développer les autres?

Des deux parts, les bonnes raisons ne manquaient pas. « Prenez

garde! disaient les Du Mesnil-Durandistes (1), l'ordre profond, c'est l'ordre français par excellence, celui qui répond le mieux au caractère et au tempérament national. Y toucher serait toucher à l'arche sainte et s'exposer à nous enlever dans l'avenir le plus clair de nos avantages. C'est grâce à l'ordre profond que Turenne et ses élèves ont obtenu leurs plus beaux succès. Ces grands hommes, au lieu de se déployer sur quatre rangs et de s'étendre indéfiniment comme on le fait aujourd'hui par esprit d'imitation, laissaient toujours une grande épaisseur à leurs lignes. Alors tout se passait en sièges et en attaques de postes, où la vivacité de l'officier et du soldat français avait un avantage décidé, parce que sa nature le porte bien plus aux assauts, à l'attaque d'un retranchement où chacun se communique son ardeur, son enthousiasme, s'entraîne et se soutient, qu'à la froide bravoure nécessaire dans une bataille rangée, où rien ne dérobe le danger qu'on court et où le sang n'est point allumé (2). »

« Sans doute, répondaient les Guibertistes, l'attaque à l'arme blanche par colonne sur trente-deux rangs de profondeur, comme dans le système du chevalier Folard ou de Du Mesnil-Durand, était excellente à l'époque de M. de Turenne. L'ordre profond avait sa raison d'être alors; il n'était pas seulement le plus propre à seconder la vivacité française, il était d'une façon absolue le meilleur. Mais ne sentez-vous pas qu'il est impossible aujourd'hui, et ne l'avez-vous pas vu s'amincir au fur et à mesure et en proportion du progrès des armes à feu? Sous Maximilien, l'ordonnance était de 30 à 40 hommes de profondeur. Les généraux de Charles-Quint la réduisirent à 25 ou 20; Gustave et Nassau, à 10; Montecuculli, Condé, Turenne, à 8 et sur la fin du siècle on n'était plus déjà qu'à 5... » Survint la guerre de 1741, et Frédéric II, « d'après ce principe que la longueur du fusil ne permet de tirer que sur trois rangs, donna le premier l'exemple de la réduction à trois hauteurs, exemple qui a été généralement suivi (3). »

Comment faire autrement? Comment ne pas opposer aux autres puissances une ordonnance à peu près analogue à la leur?

Est-ce que les Macédoniens, quand ils inventèrent la phalange, et les Romains, quand ils imaginèrent la légion, se sont jamais inquiétés de l'ordonnance ennemie? Ils n'en ont pas moins conquis le monde.

(1) Du nom de Du Mesnil-Durand, le plus infatigable adversaire de Guibert et de l'ordre mince.

(2) Montbarey, Mémoires.

(3) Du Coudray, *l'Ordre profond et l'ordre mince considérés par rapport aux effets de l'artillerie.*

D'accord, mais ils n'avaient affaire qu'à des peuples armés de sabres, de piques et de javelots. Avant même d'être en mouvement, la phalange aujourd'hui serait décimée par le feu de l'ennemi. Si légère et si mobile que vous la conceviez, votre légion n'y résisterait pas davantage. L'artillerie la mettrait en pièces avec ses canons de 4, qui portent maintenant à plus de 500 toises, et ses canons de 8 et de 12, devenus assez légers pour être transportés et mis en batterie sur tous les points d'attaque (1). D'ailleurs, à supposer que vous échappiez à ces dangers, vous n'éviteriez pas celui d'être débordé ou tourné; les corps profonds peuvent toujours l'être...

« En effet, répliquait Du Mesnil-Durand (2), c'est leur défaut, mais ne vaut-il pas encore mieux sur le champ de bataille risquer d'être tourné que risquer d'être enfoncé? Supposez que ma colonne soit débordée; de deux choses l'une : ou elle continue de charger avec impétuosité et renversera tout ce qui est devant elle, et, dans ce cas, c'est l'ennemi qui risque à son tour d'être tourné et qui s'arrête; ou elle attend l'attaque qui la menace sur ses flancs, et rien ne dit qu'elle ne la repoussera pas; car le propre de la colonne est d'être aussi forte sur ses flancs que sur son front. » Quant à la *tirerie*, souvenez-vous de ce qu'en pensait le maréchal de Saxe : « Elle fait plus de bruit que de mal et fait toujours battre ceux qui s'en servent. » Et souvenez-vous de ce précepte : « Il faut marcher fièrement à l'ennemi et défendre à l'infanterie de tirer; cela ne fait que l'arrêter, et ce n'est pas le nombre d'ennemis tués qui vous donne la victoire, mais le terrain que vous avez gagné. »

Tels étaient les principaux argumens échangés, non sans aigreur parfois, entre les anciens et les modernes. Cependant la question n'avançait pas et la controverse menaçait de s'éterniser, lorsque heureusement Saint-Germain y mit fin par un coup d'autorité. L'ordonnance du 1er juin 1776 parut : il fallut bien s'incliner. L'an d'après, celle du 1er mai 1777 sur la cavalerie complétait la réforme. Rédigées sous l'inspiration des idées de Guibert par une commission où siégeaient entre autres M. de Jaucourt et de Rochambeau, ces ordonnances, sans proscrire nullement l'ordre profond, comme l'auraient souhaité quelques esprits absolus, attribuaient à l'ordre mince la part prépondérante qu'il avait conquise dans les autres armées. Elles retenaient de l'ancien ordre français ce qui avait fait de tout temps sa raison d'être, sa force : la marche en colonne à distance entière, à demi-distance ou à rangs serrés et en

(1) Du Coudray, même ouvrage.
(2) Discours préliminaire des fragmens de tactique.

masse suivant les cas, laissant aux généraux sous leur responsabilité la faculté de recourir à ce genre de formation, soit pour enfoncer un point de la ligne ennemie, soit pour enlever un obstacle ou traverser un défilé. Mais en même temps l'ordre déployé, le seul qui puisse donner au feu toute sa puissance, s'exécutant au moyen d'une marche oblique et permettant à la ligne de bataille de s'étendre et de se déplacer, d'après les circonstances et le terrain, avec une grande promptitude, devenait l'ordre habituel et régulier.

Guibert l'emportait : c'était son système, beaucoup moins radical en somme qu'on l'avait cru, qui avait le dessus. C'était par une sage transaction que se terminait la querelle qui divisait depuis si longtemps les meilleurs esprits dans le militaire : heureux dénoûment qui, sans contrarier le caractère et les instincts nationaux, faisait toutefois une large et juste part à la nouvelle tactique. On avait pu craindre un moment, sous l'empire des exagérations que provoquent toujours l'esprit de système et le goût déréglé des nouveautés, que l'armée ne perdît la tradition française par excellence de l'offensive et de l'attaque à l'arme blanche. C'était l'écueil dont se préoccupaient avec raison les de Broglie. Les rédacteurs de l'ordonnance de 1776 étaient trop avisés pour ne pas respecter cette tradition dans ce qu'elle avait encore de compatible avec les progrès de la balistique. Mais on peut dire d'eux, — et c'est encore à Guibert que va l'éloge, — qu'ils rendirent à l'armée un signalé service en lui donnant une ordonnance qui lui permît d'affronter à chances égales les troupes les plus manœuvrières.

En 1791, dans le travail de revision auquel la Constituante soumit l'armée, il n'y eut qu'un très petit nombre de points où son ardeur révolutionnaire ne trouva pas l'occasion de s'exercer : l'ordonnance de 1776 fut l'un de ces points; elle échappa, par bonheur, au vandalisme légal qui avait déjà fait tant de ruines ; et ce fut de ses principes que s'inspirèrent les auteurs du nouveau règlement sur le service en campagne. Quel plus bel éloge à l'adresse des Saint-Germain, des de Muy, des Guibert et de toute cette pléiade d'hommes éminens que l'ancien régime sut trouver pour illustrer ses derniers jours et réaliser en quelques années dans ses institutions militaires plus de progrès qu'on n'en avait fait depuis un siècle?

L'opposition pourtant n'avait point désarmé, et, pour la vaincre, il fallut encore un dernier effort. Encouragée par la mort de Saint-Germain et par la nomination au secrétariat de la guerre d'un officier-général de la vieille roche, le prince de Montbarey, très brave, très brillant de sa personne, mais absolument réfractaire à toute idée de réforme, les de Broglie s'étaient remis en

campagne et Du Mesnil-Durand avait repris sa prédication. Il avait même rédigé sous l'inspiration des deux frères un règlement destiné à remplacer l'ordonnance de 1776. C'était la revanche de l'ordre profond sur l'ordre mince qui se préparait, et, pour la rendre plus éclatante, le maréchal avait obtenu du ministre l'autorisation de profiter du rassemblement des troupes au camp de Vaussieux, en Normandie (1), pour faire sur le terrain la comparaison des deux systèmes. Le duel, — car c'en était bien un cette fois, — eut lieu sur les bords de la Saule, au printemps de 1778, au milieu d'un grand concours et dans des conditions de sincérité absolue. Très loyalement, le maréchal avait choisi pour adversaire un des officiers-généraux les plus hostiles à ses idées : Rochambeau. Avec un tel champion, il n'y avait pas de complaisance possible, et l'affaire nécessairement devait être sérieuse.

Elle le fut en effet, et ce dut être, à coup sûr, un attachant spectacle que celui de ces deux hommes également dévoués à leurs idées, et se donnant rendez-vous dans une sorte de tournoi pour en faire la démonstration devant un jury composé de tout ce que l'armée comptait de célébrités.

Pour la première fois, les deux écoles allaient se trouver en présence, non plus cette fois dans une lutte de plume, avec le raisonnement pour seule arme, mais sur le terrain, aux prises avec la réalité. Rochambeau nous a laissé dans ses Mémoires un piquant récit de ces manœuvres, où, malgré toute son habileté, le maréchal eut le dessous dans presque tous les mouvemens qu'il essaya de faire en ordre profond.

« Une seule fois, nous dit-il, il réussit à nous tourner, mais ce fut à condition de renoncer lui-même au système des colonnes serrées, de déployer sur un espace de cinq quarts de lieues, et de faire marcher sa première ligne contre ses principes, dans l'ordre mince. » L'épreuve était concluante, et jamais encore aussi complet hommage n'avait été rendu par une autorité pareille à la nouvelle tactique. Le duc de Broglie en conçut bien un peu d'humeur, et lorsque Rochambeau, l'affaire terminée, s'approcha « les larmes aux yeux et lui parla pathétiquement, il parut touché, mais ne voulut pas être convaincu. » Quoi qu'il en soit, l'armée l'était, elle, « et sa voix en faveur de l'ordonnance fut si forte qu'elle ne put être étouffée par la profonde vénération qu'elle avait pour le maréchal, et qu'elle s'élevait des tentes des soldats (2). »

Le triomphe de Guibert était complet cette fois ; après quinze ans

(1) A l'occasion de la guerre d'Amérique et d'un projet de descente en Angleterre.
(2) Guibert, t. III, p. 206

d'efforts, de résistances et d'obstacles vaincus, de luttes contre la routine, contre « cette subordination d'âge et de grade qui, dans l'armée, s'étend jusque sur les pensées (1), » il touchait enfin la terre promise et tenait le succès. Encore un peu et c'était la gloire; il y entrait de son vivant même. Mais ses jours étaient comptés, et l'on a vu sa triste fin. Il était de ceux que l'ingratitude tue tout aussi bien que la fièvre; il en mourut en 1791, en pleine force intellectuelle, à quarante-sept ans. Deux ans plus tard, à défaut d'un grand commandement qu'on ne lui eût probablement pas donné, il aurait eu la satisfaction de voir son admirable *Essai de tactique* entre les mains des généraux improvisés de la république, servant de guide à leur inexpérience et leur enseignant l'art de vaincre.

Tel était, à la veille de la révolution, l'état des principaux organes et services de l'armée royale. A présent, pour rassembler en un jugement d'ensemble les traits épars de l'étude qu'on vient de lire, il nous faut revenir en arrière et reprendre, l'une après l'autre, en les résumant, toutes les parties dont elle se compose.

Et d'abord, pour procéder par ordre, le nombre? Sous ce rapport, l'armée royale était loin de compte : elle ne venait plus qu'au troisième ou quatrième rang en Europe, après avoir été si longtemps au premier. Sur une population de 26 millions d'âmes environ, son effectif n'était que de 150,000 hommes, tandis que l'Autriche et la Prusse, infiniment moins peuplées, la dernière surtout, entretenaient : l'une 180,000 et l'autre 160,000 hommes sous les drapeaux.

Aux troupes réglées venait, il est vrai, s'ajouter la milice, dont l'effectif pouvait atteindre 70,000 hommes, et qui avait toujours suffi, même dans les plus mauvais jours, à boucher les trous faits dans les rangs de la troupe réglée par le feu et la maladie. Néanmoins, tout en tenant compte de ce renfort, la force de l'armée royale n'était plus en rapport avec le développement des autres grandes puissances militaires.

Le gouvernement n'ignorait pas cette situation, ni qu'il en était cause en grande partie; car, avec une meilleure administration, il lui eût été facile de réaliser de notables économies sur l'armée, qui lui coûtait près du double de ce qu'elle aurait dû lui coûter (2), et d'appliquer ces économies à l'augmentation de son état militaire. Mais

(1) *Essai de tactique*, t. II, p. 347.

(2) « La France, écrivait Guibert à l'époque de la guerre d'Amérique, entretient à peine aujourd'hui 140,000 hommes de troupes réglées avec 106 millions, tandis que la Russie en entretient 150,000 avec 27 ou 28 millions, la Prusse environ 180,000 avec 56 millions, et l'Autriche à peu près autant avec 61 ou 62. » Il est vrai, et Guibert omet ce point important, que la matière première et les denrées étaient déjà beaucoup plus chères en France que dans le reste de l'Europe.

cette réforme était trop intimement liée à toutes celles dont il avait pris l'initiative pour être abordée séparément, comme l'avaient essayé Saint-Germain et le conseil de la guerre, et c'est aux états-généraux qu'était réservé l'honneur de l'accomplir. Le recrutement dans les troupes réglées n'était guère moins défectueux que l'effectif : la base en était beaucoup trop étroite. C'était par enrôlemens volontaires, à prix d'argent, qu'on entrait au service du roi. Tout ce qui exerçait un métier ou possédait seulement de quoi vivre, artisans, ouvriers, commerçans, petits rentiers, y échappait. Les engagemens se faisaient principalement dans les grandes villes, et portaient surtout sur la partie flottante et nomade de la population. On trouvait là toute une pépinière de gens ayant l'aptitude et le goût de la vie militaire, et qui faisaient, en général, aussi bien dans l'armée qu'ils eussent mal fait dans une autre carrière. Mais il n'y en avait jamais assez pour les besoins, et la plupart des compagnies, réduites à se recruter presque exclusivement dans cette catégorie d'individus, demeuraient le plus souvent incomplètes. De là de grands embarras pour les chefs de corps et une cause permanente de faiblesse pour l'armée. De là aussi beaucoup d'abus, de pratiques et de marchandages frauduleux que la sévérité des ordonnances ne parvenait pas toujours à réprimer.

Dans la milice, le système en vigueur était infiniment plus large : le sort désignait les partans. En principe, rien de plus équitable. Mais, en fait, l'abus des dispenses viciait complètement l'institution et en rejetait toute la charge sur le peuple des campagnes. Chose à noter : la bourgeoisie, si sévère pour d'autres inégalités, n'avait jamais réclamé contre celle-là.

La composition des troupes avait été longtemps fort irrégulière. L'armée, comme toutes les institutions de l'ancien régime, s'était formée peu à peu, de pièces et de morceaux, au fur et à mesure des circonstances et des besoins. Il en était résulté de grandes disparates et beaucoup de confusion, nos régimens n'ayant ni les mêmes effectifs, ni le même nombre de bataillons et d'escadrons, ni la même solde, ni les mêmes droits, avantages ou honneurs. Peu à peu cependant, ces différences s'étaient effacées, et les dernières ordonnances avaient ramené tous les corps, sauf l'infanterie légère et la maison du roi, à la même constitution.

La proportion des diverses armes avait également subi quelques retouches : éclairé par l'expérience des dernières campagnes, le conseil de la guerre s'était efforcé de donner plus d'importance aux corps légers, tant dans l'infanterie que dans les troupes à cheval. Excellente mesure, qui devait avoir pour effet de rendre l'armée

plus mobile et plus capable de résister, en cas de nouvelle guerre, aux entreprises de la cavalerie ennemie.

La formation des troupes en divisions permanentes était, depuis bien des années déjà, le vœu de tous les hommes de guerre expérimentés. C'était le seul moyen de permettre aux divers corps de passer du pied de paix au pied de guerre, et d'arriver, par le contact de tous les jours, par des exercices et des manœuvres d'ensemble, sous des chefs permanens, à cette cohésion qui fait les armées solides et disciplinées. L'ordonnance capitale du 17 mars 1788 venait de réaliser cette grande réforme.

L'organisation des milices subsistait toujours telle qu'elle avait été réglée par l'ordonnance de 1778 et 1779 : à 78 bataillons de garnison, destinés à doubler les 78 régimens de ligne, à 14 régimens provinciaux et à 15 régimens de grenadiers royaux.

A dire vrai, cette organisation était plus importante sur le papier qu'en réalité; car depuis la paix, à part les régimens de grenadiers royaux, qui avaient été rassemblés de loin en loin et partiellement, aucun appel n'avait eu lieu. Cependant, au premier danger de guerre, comme les cadres subsistaient toujours, la mise en activité des troupes provinciales n'eût souffert aucune difficulté.

La maison du roi, dans un temps où le souverain et les princes du sang avaient, à l'exception de Condé, cessé de paraître aux armées ou n'y faisaient que de malheureuses apparitions, comme le duc d'Orléans à Ouessant, n'était plus qu'un coûteux anachronisme, une troupe de parade, que de glorieux souvenirs ne protégeaient plus qu'imparfaitement contre la malignité publique. Elle avait déjà perdu plusieurs corps et elle était destinée, dans un temps prochain, à subir de nouvelles réformes, que l'état des finances commandait impérieusement. Mais le mal n'était pas bien grand; c'était même une opinion fort répandue dans le militaire que, si l'armée gagnait à cette réforme la création de trois ou quatre bons régimens de ligne, sa force n'en serait nullement diminuée.

Le commandement, par suite de plusieurs causes, les unes fortuites et qui tenaient plus aux hommes qu'aux choses, les autres inhérentes à l'ancien régime, à sa constitution et à ses défauts, n'était pas toujours demeuré à la hauteur de sa tâche. La vénalité des emplois, l'absence d'une règle d'avancement, la multiplicité des grades, enfin et surtout le favoritisme en faisaient souvent la proie des incapables et des intrigans. Tant que le pouvoir s'était perpétué dans la main de princes tels qu'Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, et de ministres comme Sully, Richelieu et Louvois, l'armée n'avait pas eu trop à souffrir de ces vices d'organisation et de ces abus. Sous Louis XV, au contraire, à l'époque de la Pompadour, elle y avait perdu toute force

et toute dignité, et, pendant plusieurs années, elle avait offert le spectacle des plus déplorables compétitions. La corruption de la cour s'était transportée dans les camps et les avait changés en autant de foyers d'intrigue et de lieux de plaisir. Vainement, quelques généraux de vieille roche, comme les d'Estrées, les de Broglie, les Saint-Germain, protestaient par leur exemple et se distinguaient, dans ce relâchement général, par leur caractère et leur fermeté. Le parti des petits-maîtres et des roués finissait toujours par l'emporter. Mais cette anarchie n'avait eu qu'un temps, et c'est une grave erreur historique, en même temps qu'une criante injustice, de juger, comme on l'a fait si souvent, les institutions militaires du XVIIIe siècle sur les tristesses et les scandales de cette lamentable époque. Dans la guerre de Flandre, la valeur française s'était illustrée par une suite de succès éclatans. La guerre de sept ans elle-même n'avait pas été sans gloire, et déjà du vivant de Louis XV, Choiseul était parvenu, dans une certaine mesure, à tirer l'armée du discrédit où elle était tombée sous l'influence des maîtresses. Avec Louis XVI, la politique d'alcôve n'était plus à craindre, et, pour rendre au commandement toute sa dignité, il avait suffi d'un retour d'honnêteté dans le gouvernement et de quelques bons choix, comme celui de l'intègre de Muy : si riche était encore en hommes de valeur et de talent cette grande noblesse si décriée par la faute de quelques-uns des siens ! Après deux siècles de guerres presque ininterrompues, on aurait pu la croire à bout de forces ; jamais, au contraire, elle n'avait été plus vivace et plus féconde ; jamais la source où la France avait déjà puisé tant et de si beau sang n'avait plus abondamment coulé. Quand l'envoi d'un secours aux Américains fut décidé, le roi n'eut qu'un embarras, celui de choisir entre tant de braves gens le chef de l'expédition : pour un qui obtint le commandement, vingt le méritaient et s'y fussent distingués à l'égal de Rochambeau.

Dans un état fortement constitué, les cadres importent au moins autant que le commandement ; ils avaient toujours été bons dans l'armée royale, et si haut qu'on remonte dans son histoire, on est frappé de la supériorité qu'elle offre en cette partie. Ce n'est plus ici l'élite, la fleur de la noblesse française, prodigue des talens et du génie de ses plus illustres enfans ; c'est la pauvre petite noblesse de province qui fournit modestement à l'armée son contingent héréditaire, qui donne au roi, sans compter, le meilleur de soi-même : sa mâle et forte progéniture, ses gars les plus solides et les mieux trempés ; de vrais lurons, destinés, dès le ventre de leur mère, au service, élevés dans cette idée, n'en concevant ni n'en pouvant imaginer d'autre, et préludant à leur futur métier par la rude existence du gentilhomme campagnard. A dix ans, avant même de leur mettre

un livre entre les mains, on leur a déjà mis un cheval entre les jambes. A douze ou treize ans, pour achever leur éducation physique et leur donner quelque teinture de science, le père les conduit à l'école militaire ; au besoin il vendrait, pour en payer les frais, son dernier moulin. Ainsi faisait déjà l'aïeul, ainsi fera le petit-fils, et ainsi de suite, et : « Vive le roi ! »

Ainsi s'est formée et perpétuée sur toute la surface du sol une race de forts et de braves, nés pour la guerre, naturellement aptes à la faire. Une longue sélection les a doués pour l'action, taillés pour la lutte : jarret d'acier, poignet de fer et poitrine d'athlète, plus de muscles que de nerfs, ils ont tout ce qu'il faut pour courir à l'ennemi, le frapper et le terrasser. « En avant ! » telle est leur devise, et quand ils s'élancent au combat, leur emblème, c'est le coq gaulois se dressant sur ses ergots et poussant son cri de bataille. Voilà bien leur image, en effet. Un peu vains, un peu glorieux, raides, portant beau, formant une caste à part et fiers d'y appartenir, méprisant tout ce qui n'est pas d'épée, querelleurs, amoureux comme tout coq bien né, mais avec cela si brillans, d'une si chaude et si chevaleresque bravoure, aimant et faisant si bien leur métier, trouvant si naturel de donner leur vie pour la gloire assaisonnée d'un morceau de pain, de si bons coqs de combat enfin, de vieille et de pure race française, qu'on ne peut s'empêcher de les admirer et de saluer en eux plusieurs siècles de dévoûment et d'héroïsme.

Le cadre des bas officiers n'a pas derrière lui cette longue tradition d'honneur et de fidélité. Mais quel solide mérite ! Dans les régimens, ce sont eux qui expédient le gros de la besogne et règlent tout le détail du service. Blanchis sous le harnais, on peut s'en rapporter à leur expérience et se fier à leur autorité : ferrés sur le règlement, à cheval sur la discipline, on peut être sûr qu'ils sauront faire observer l'une et l'autre. Seulement, pourquoi les appeler « bas? » Il n'y a rien de bas dans l'armée ! Et le fusil, tout comme l'épée, ne devrait-il pas anoblir? Pourquoi surtout cette barrière infranchissable entre eux et les officiers particuliers? Beaucoup seraient très capables de monter au commandement d'une section de compagnie et même d'une compagnie. Quelle sottise et quelle imprudence de les confiner dans leur médiocrité!

A présent, le soldat. Dans les troupes réglées, l'espèce en était généralement bonne. Pour dégrossir un paysan, il faut des mois ; en quelques semaines, on peut d'un gamin de Paris faire un militaire très présentable. Or c'était surtout dans la population et sur le pavé des grandes villes que se recrutaient les régimens de ligne. Dans le tas, sans doute, il se trouvait bien quelques drôles

et beaucoup de gens sans foyer et sans aveu sur lesquels il fallait avoir l'œil. Mais le plus grand nombre, en somme, une fois dans le rang, s'amendaient et devenaient avec le temps d'excellens troupiers : entreprenans, adroits, industrieux, sachant s'arranger, se débrouiller, comme on dit, durs à la fatigue, solides au feu, calmes dans les retraites, ayant de la bonne humeur et la répandant tout autour d'eux, animant la tente ou la chambrée du récit de leurs exploits, et sachant sur le bout du doigt l'histoire du régiment, le type du vieux grognard, enfin. Prenez un grenadier de Charlet, mettez-lui sur le dos un habit à la française, sur la tête un tricorne et de la poudre; c'est le même homme et, entre les deux, il n'y a que l'épaisseur d'une chanson de Béranger. De même, sous le conscrit de Grévin, vous retrouvez le milicien, avec son air ahuri et bon enfant, sa forte senteur rurale et sa gaucherie. Ici pourtant, la ressemblance n'est plus aussi frappante : le conscrit aujourd'hui monte en grade et rattrape les camarades ; le milicien, lui, reste toujours milicien. Triste et dur métier, sans honneur et sans récompense : rien que les charges, aucune des joies et des petits revenans-bons de l'uniforme; pas un applaudissement, pas un regard de femme qui le paie de sa peine et soutienne son courage. C'est l'éternel sacrifié : au pays, le sort est tombé sur lui, chétif; pourquoi? Pourquoi lui et pourquoi pas Jean? Au régiment, on ne l'aime guère, on dirait d'un intrus ; pourquoi? En campagne, il marche, il souffre, il se bat, sans grand enthousiasme peut-être, mais, enfin, il se bat, il est frappé, il meurt, et ce sont toujours les autres : c'est Auvergne ou Picardie, c'est Chamboran ou Bercheny, ce sont les gardes-françaises ou les gendarmes qui en ont toute la gloire ; pourquoi? Parce que c'est ainsi, pauvre être ; ne cherche pas le pourquoi des choses de la vie! Peut-être un jour, dans bien des années, en songeant à ta triste destinée, quelque vaincu du sort, comme toi, sentira-t-il une pitié dans son cœur et donnera-t-il un souvenir à ta mémoire. En attendant, prends ton lot, fais ta route, et si tu succombes à mi-chemin, tombe en priant pour la France et tais-toi.

Avec de bons cadres, en temps ordinaire, il n'y a pas de troupe indisciplinée. A l'intérieur, en effet, l'ordre ne laissait rien à désirer dans le militaire, et jusqu'aux premiers jours de la révolution, il se maintint parfaitement. La machine, supérieurement agencée, marchait toute seule. En campagne, il n'en allait pas toujours de même : il suffit d'une défaite, à la guerre, pour détraquer les plus solides ressorts. C'est la loi générale, plus encore pour le Français que pour les autres peuples. Il faut à son impressionnabilité le succès, la victoire, autrement il se dérange et se démoralise. Le

bourgeois, de tout temps, s'en est fort indigné. Des soldats qui boivent, qui pillent et qui ribaudent, quelle horreur! Effectivement, le dos au feu, le ventre à table, on a peine à comprendre ces choses-là : elles ont pourtant leur excuse.

L'armée royale au XVIIIe siècle, dans les dernières années de guerre surtout, ne pouvait échapper à toutes les causes de démoralisation qui se résumaient pour elle dans la suite ininterrompue de ses malheurs. Mais quelle armée, fût-elle de bronze, n'y eût payé son large tribut? L'Autriche n'avait-elle pas ses Pandours, la Russie ses Cosaques et la triomphante Prusse elle-même ses fameux hussards de Seydlitz, qui n'étaient guère plus disciplinés, j'imagine, ni plus tendres aux populations que les troupes de Soubise ou de Richelieu, et Frédéric II, tout comme Broglie, n'était-il pas obligé de faire pendre de temps en temps « quelques-uns de cette canaille (1)? » Il en est ici comme plus haut de la solde, des vivres ou des hôpitaux : si l'on s'en rapportait aux mémoires et relations du temps, et même à la correspondance des généraux, aigris par le malheur, on se ferait du soldat français l'idée d'un véritable monstre. En réalité, le plus souvent, quand il échappe à ses chefs, qu'il pille ou qu'il se livre à des excès, c'est tout bonnement un homme qui a faim, ou que la chair tourmente, et qui obéit à la loi de la nature en satisfaisant l'une et l'autre. La guerre développe les plus nobles ardeurs, élève l'homme au-dessus de lui-même, et sera toujours, en dépit des philosophes, la grande faiseuse de héros et de demi-dieux. Les plus beaux travaux de la paix, la science, l'art, ne parurent qu'après, et le *Cedant arma togæ* n'a jamais été qu'un mot de rhéteur. Mais il faut bien qu'elle paie sa rançon à l'humanité ; et, dans le même temps

(1) Ce qui ne l'empêchait pas, à l'occasion, de donner à ces canailles les plus déplorables exemples. Guibert, qu'on ne peut se lasser de citer, raconte à ce propos le trait suivant : « Arrivés à Dresde. — Vu les jardins du comte de Brühl... Restes surprenans de la magnificence inouïe de ce ministre : galerie où il renfermait ses tableaux, immense et bien décorée... Ruines d'un kiosque, le plus beau qui existât en Europe. Le roi de Prusse, sans autre motif qu'une petite haine contre le comte de Brühl, l'a fait démolir (lors du siège de Dresde) ; il a de même fait tout dégrader dans le jardin : statues, peintures, tout est enlevé ou mutilé. Anecdotes déshonorantes pour ce prince : il a fait brûler un château superbe du comte de Brühl, et il voyait des fenêtres de son quartier-général, avec un plaisir et une ironie barbares, la flamme de cette exécution ; il a fait couper les allées et le mail du grand jardin royal, hors la ville. Il donnait aux uns les vases, aux autres les statues. Qu'il est affreux que le génie se dégrade ainsi ! Jardins du comte de Brühl hors la ville un peu plus épargnés ; il lui en coûta pour cela 40,000 écus d'argent comptant... » Et ailleurs : « La route est par Hubertsbourg, maison de chasse de l'électeur; c'est là que s'est conclue la paix dernière. Le château est bien situé : c'était la maison favorite du feu roi, et il l'avait magnifiquement meublée; elle a été entièrement pillée par les Prussiens. On dit que ce fut par ordre exprès du roi : les rois conquérans n'aiment pas les rois chasseurs. »

qu'elle exalte les plus nobles facultés de l'homme, elle déchaîne en lui la bête et le ramène parfois à l'animalité primitive. Elle serait trop belle, autrement!

Quoi qu'il en soit et pour conclure sur la discipline, si l'on prend isolément l'armée royale dans les mauvaises années du XVIIIe siècle, on est frappé de sa démoralisation. Si l'on regarde aux autres armées et dans les documens allemands, on demeure frappé de la ressemblance des situations. Ce qu'on ne voit pas, en revanche, chez le voisin, c'est une armée tombée si bas, après une si extraordinaire accumulation de revers, se relever si vite et reprendre avec tant de vigueur, en si peu d'années, son ancienne vertu. Entre la fin de la guerre de sept ans et le commencement de la guerre d'Amérique, il n'y a que quinze ans; entre les troupes de l'une et celles de l'autre, il y a tout un monde. Comment s'est opérée cette transformation? Est-ce par la violence et la compression à outrance, par l'application maladroite et systématique de la discipline et des procédés prussiens? Nullement; jamais, à aucune époque, la loi militaire n'a parlé un langage plus humain et plus élevé qu'en ces dernières années de l'ancien régime. Depuis longtemps déjà, la sensibilité du siècle avait pénétré l'armée et tempérait la rigueur des ordonnances par l'excessive indulgence des autorités chargées de les appliquer. En 1788, des mœurs cette sensibilité passe dans le code lui-même et le transforme. Ce n'est pas à la force, en dépit de quelques apparences contraires, que la royauté demande le rétablissement de l'ordre; tout en maintenant énergiquement le principe tutélaire de l'obéissance passive, elle fait appel à la raison, à l'honneur du soldat, elle rend hommage à sa dignité d'homme et de citoyen, et le relève dans sa propre estime en imposant le respect de sa personne à ses chefs.

Dans les armes spéciales, le génie n'avait jamais perdu la place éminente qu'il tenait depuis Vauban, et la création de l'école spéciale de Mézières avait achevé de le mettre tout à fait hors de pair en Europe. En revanche, l'artillerie s'était laissé dépasser par la plupart des puissances, et les dernières guerres n'avaient que trop montré son infériorité. Gribeauval paraît : aussitôt tout change, et par un prodige d'activité dont on ne retrouve pas l'analogue dans notre histoire, voici l'armée qui, en quelques années, retrouve son ancienne supériorité. D'un bond, elle rattrape et même elle laisse bien loin derrière soi les artilleries rivales.

Pareillement la tactique : jusqu'à la guerre de sept ans, elle était demeurée fort arriérée, la vieille et classique théorie de l'ordre profond, reprise et rajeunie par d'ardentes controverses, tyrannisant encore la plupart des officiers-généraux, les empêchait de voir que

les progrès de l'artillerie et les changemens apportés par Frédéric II à l'ordonnance impliquaient la réforme de la nôtre. Par bonheur, ici encore, de l'inépuisable fonds où la France monarchique a toujours trouvé l'homme qu'il lui fallait au moment décisif, des rangs de cette petite noblesse d'épée qui vient de lui donner Gribeauval, sort un autre et non moins illustre réformateur. Guibert surgit, et par son admirable *Essai de tactique*, il entreprend et bientôt achève la conquête de l'opinion. L'ordre profond, la colonne si chers aux vieux soldats, si propres à seconder la vivacité française, gardent une place honorable dans la nouvelle ordonnance; mais c'est l'ordre mince, sur quatre rangs de profondeur, qui devient la règle. Désormais, sous le rapport des déploiemens, l'armée royale est à la hauteur de l'armée prussienne elle-même; encore quelques manœuvres d'ensemble dans le genre de celles de Metz ou de Vaussieux, et elle n'aura plus rien à lui envier.

Au total, et pour conclure, beaucoup plus de bon que de mauvais, quelques vices et de grandes vertus : un effectif insuffisant, quoique soutenu par un puissant système d'alliances offensives et défensives; un mode de recrutement défectueux, trop étroit dans les troupes réglées, injuste dans les provinciales ; de grands abus dans le commandement ; des règles d'avancement insuffisantes ; trop de grades et de gradés ; un état-major surabondant et beaucoup trop coûteux ; une maison trop nombreuse ; une milice imparfaitement exercée et militarisée ; en revanche, une composition très solide fondée comme aujourd'hui sur l'ordre divisionnaire ; une bonne formation, des cadres incomparables, une excellente espèce de soldat, une discipline généralement exacte, un code fort humanisé, un génie sans égal, une artillerie redevenue la première du monde par le nombre et la perfection de son matériel, autant que par la valeur de son personnel ; une nouvelle tactique, œuvre de génie « la plus propre à former de grands hommes » pour les luttes à venir, a dit Napoléon, voilà l'aspect de l'armée royale en 1789, et voilà le bilan de l'ancien régime en matière militaire.

Vienne la guerre à présent, la revanche de Rosbach est prête! A l'abri de ses forteresses, protégée par la muraille vivante de ses 218 bataillons d'infanterie, de ses 206 escadrons de troupes à cheval, de ses 7 régimens d'artillerie de ligne et de ses 76,000 hommes de milices, forte de sa population énorme pour l'époque et de sa jeunesse militaire plus belliqueuse que jamais (1), la France peut re-

(1) La guerre d'Amérique avait complètement relevé le moral de l'armée. Ségur, qui l'avait faite, le constate à plusieurs reprises dans ses Mémoires : « Nous avions réussi : les États-Unis étaient indépendans ; l'Angleterre venait d'éprouver notre force : les revers de la guerre de sept ans étaient effacés... La jeunesse, sans rester indifférente

garder froidement l'Europe. Car, sans compter ses propres ressources, contre l'Angleterre, elle a l'Espagne et sa marine; contre la Prusse, elle a l'Autriche; avec un peu de décision (1), elle aurait même la Russie, qui vient d'ouvrir la Baltique à son commerce; à Constantinople, sans être prépondérante comme à l'époque de la paix de Belgrade (2), et malgré l'atteinte portée par les affaires de Hollande au prestige du gouvernement de Louis XVI, son influence ne le cède encore à nulle autre. Il n'y a qu'une ombre à ce tableau : l'argent qui manque, la détresse du trésor royal qui s'oppose à l'augmentation de l'effectif et qui paralyse notre diplomatie. Mais voici venir la Constituante, et ce que le conseil de la guerre n'a pu terminer, ce que les notables n'ont pas su faire, les représentans élus de la nation sauront bien, sans doute, eux, l'accomplir : détruire le gaspillage et les abus, créer des ressources et les administrer avec prudence. L'ancien régime a terminé sa tâche, achevé sa journée ; il laisse à ses successeurs un instrument d'une extrême solidité, encore que vicieux ou faussé dans quelques-unes de ses parties. A eux de le redresser, de le perfectionner, et de le porter à son maximum de puissance.

ALBERT DURUY.

à ces importans débats (la lutte entre Calonne et Necker), se plaisait davantage à la politique, surtout à celle qui nous offrait encore quelques chances de guerre. On parlait déjà de différends assez sérieux qui s'élevaient entre la cour de Vienne et la république des Provinces-Unies. On disait que la guerre en serait peut-être le résultat, et que la France ne pourrait éviter d'y être entraînée... La jeunesse militaire en était charmée, et lorsque je rejoignis le régiment de Ségur, que je commandais, je le trouvai rempli d'ardeur. Chacun croyait qu'avant un an nous serions en campagne. Tous les corps qui n'avaient pu être employés ni dans l'Amérique ni dans l'Inde brûlaient du désir de sortir d'une inaction qui durait depuis vingt ans, inaction aussi insupportable pour les Français qu'elle l'était autrefois, selon les anciens auteurs, pour les Germains et pour les Francs. » — Lorsque le dissentiment s'accuse entre les Hollandais et les Autrichiens, en 1784, Ségur dit encore : « Quand je revins à Paris (après un voyage en Angleterre), je trouvai les esprits de plus en plus animés contre l'Autriche, qui menaçait la Hollande d'une invasion prochaine. La jeunesse ardente prenait vivement parti pour la cause des Hollandais, c'est-à-dire pour la guerre. » — Même note en 1787, lors de l'invasion de la Hollande par la Prusse : « La guerre eût été à cette époque une diversion utile, qui eût à la fois relevé notre influence et porté au dehors l'ardeur d'une jeunesse lasse de repos. » (III, 247.)

(1) Voir sur le projet de quadruple alliance négocié par Ségur pendant sa présence en Russie les Mémoires de ce diplomate et le *Choiseul Gouffier* de M. Pingaud.

(2) Voir sur nos relations avec l'empire ottoman à cette époque la substantielle et près intéressante étude de M. Albert Vandal sur la mission du marquis de Villeneuve.

L'OCÉANIE MODERNE

III[1].

ILES POMOTOU, ILES MARQUISES, NOUVELLE-CALÉDONIE, AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE.

Les infiniment petits envahissent l'infiniment grand. Dans cette immense nappe d'eau de l'Océan-Pacifique, des milliards de zoophytes invisibles ont fait surgir, depuis des siècles, bien des îles nouvelles. Chaque année, le nombre s'en accroît. A côté des cimes de continens engloutis, cimes qui surplombent encore les flots et atteignent des altitudes supérieures à celles du Mont-Blanc, comme aux Sandwich, à côté d'îles énormes, comme l'Australie, presque aussi grande que l'Europe, et située à 13,000 kilomètres en ligne droite sous nos pieds, s'élèvent lentement les *Attols*, ces masses madréporiques, aux assises puissantes, qu'entassent dans les vastes solitudes sous-marines ces microscopiques infusoires qui décomposent la mer elle-même, la figent et ne s'arrêtent qu'après l'avoir pétrifiée à fleur d'eau.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er août.

A quelles lois obéissent-ils? Ils ne sauraient vivre hors de leur élément, et dans cet élément même ils ne sauraient exister au-delà d'une certaine profondeur. Dans ces abîmes, qui dépassent 10,000 mètres, ainsi que l'a constaté le lieutenant américain Walsh, dans ce royaume de l'asphyxie et de la mort où règne, avec une température toujours égale et voisine de zéro, une immobilité sépulcrale, se déroulent en reliefs puissans des montagnes et des vallées, des collines et des plaines. Tout un monde innombrable d'êtres organisés, depuis l'infusoire imperceptible jusqu'à la baleine gigantesque, vit, s'agite, aime et meurt dans un fouillis de plantes merveilleuses, au sein d'une végétation incomparable qui tapisse ces ruines de continens submergés.

Sur une montagne engloutie dont nul indice ne révèle l'existence à l'homme, sur une de ces cimes sous-marines, les infusoires fourmillent, se multiplient, et sans relâche, dans l'ombre nacrée, ils poursuivent leur incessant labeur. Cette eau de mer dont ils se nourrissent contient en dissolution du chlorure de soude, de magnésie et de potasse, des sulfates, du carbonate de chaux, du fer et jusqu'à de l'argent évalué à 2 billions de kilogrammes, c'est-à-dire à mille fois plus que le produit annuel de toutes les mines connues. De ces substances diverses ils sécrètent une parcelle invisible de matière solide, la millième partie d'un grain de sable, et l'incrustent dans le roc. Poussière d'atomes qui, avec le temps, va former un écueil redoutable, affleurant à la surface, affectant partout et toujours la même forme concentrique.

L'écueil grandit, ses contours s'accentuent. C'est au début une ceinture de corail encerclant plusieurs kilomètres de mer, ainsi convertie en un lac. Autour de cette ceinture, une seconde s'élève. Sur elles, les vagues déferlent sans les entamer, rejetant, dans l'espace qui les sépare, des sables, des débris de coquillages, des varechs, des algues marines déracinées par les tempêtes, entraînées par les courans. Ces matières s'accumulent, masse boueuse et flottante, puis se tassent et se solidifient. Bientôt, à quelques pieds au-dessus de la mer, on discerne une côte basse, arrondie; au centre, une lagune qui peu à peu se comble. L'écueil est devenu un embryon d'île.

L'insecte invisible a terminé son œuvre; sur ce sol ainsi préparé, la végétation va paraître, le consolider et l'exhausser. Dans ce sable, le pandanus dresse le premier sa tige noueuse et résistante, ses feuilles lancéolées qui bruissent au vent. De ses branches rabougries sortent des pousses vigoureuses qui, de haut en bas, vont plonger dans le sol de nouvelles racines et lui donner la force de résister aux tempêtes. Il vit et prospère au milieu de ces débris

de corail, de cette poussière humide sur laquelle il étend son épaisse ramure odorante. Sous son ombre poussent le papyrus et l'hibiscus. La lagune se comble; par le chenal qui la met en communication avec la mer, chaque vague lui apporte son tribut de sable impalpable, de végétaux, de coquilles vides, d'animalcules. Dans cette oasis naissante, les hirondelles de mer, lasses de leurs longs parcours, s'arrêtent et déposent, avec un guano fécondant, des germes de plantes et d'herbes. Les grands crabes, les crustacés, les mollusques, les tortues viennent y chercher un abri dans les anfractuosités des bancs de corail ou une plage unie pour y enfouir leurs œufs dans le sable.

Autour de cette île, l'infatigable zoophyte élève, à plusieurs kilomètres parfois de distance, une seconde, puis une troisième enceinte. Aux îles Fijis, aux îles des Amis, de banc en banc, de récif en récif, il a poussé jusqu'à 100 milles au large du noyau principal ses murs de coraux dont les vides lentement se comblent. Ailleurs, dans l'*Archipel Dangereux*, il a relié les uns aux autres, par des récifs-barrières mesurant jusqu'à 400 lieues de longueur sur des centaines de mètres d'épaisseur, des îlots créés par lui, comblant les détroits qui les séparaient, édifiant ainsi peu à peu sur les débris d'un continent disparu les puissantes assises d'un continent nouveau.

Il faut un an à ces industrieux travailleurs pour exhausser leur massif de $0^{m},003$, et M. Dana a calculé que celui des Fijis, qui dépasse 600 mètres d'épaisseur, leur a pris vingt mille siècles à construire. Mais aussi leur œuvre est indestructible, et ces infusoires visqueux, sans consistance, presque diaphanes, à peine visibles à l'œil, ont aggloméré des masses capables de résister à l'effroyable pression de vagues qui atteignent parfois 50 mètres de hauteur et traversent le Pacifique avec une rapidité qui décuple leur force. Le 23 décembre 1854, nous avons été témoin d'un phénomène de cette nature, rapporté depuis par M. Frédol (1). Une vague de plus de 400 kilomètres de largeur, partie des côtes du Japon, traversa l'Océan-Pacifique avec une vitesse vertigineuse de 150 lieues à l'heure. Après s'être heurtée aux îles Sandwich, où elle causa d'incalculables ravages, elle vint, cinq heures plus tard, se briser avec un épouvantable fracas sur les côtes de la Californie, submergeant les rives, sapant les falaises, faisant voler en éclats des quartiers de roches.

Parmi les merveilleux phénomènes dus à l'incessant travail de ces animalcules invisibles, l'un des plus surprenans est le déplace-

(1) *Le Monde de la mer*, par A. Frédol.

ment des eaux, résultat de leurs créations, qui, modifiant profondément le relief sous-marin, forcent la mer à se transporter ailleurs pour rétablir l'équilibre. Sollicité par cette force nouvelle, l'océan se déplace et laisse émerger d'autant les terres ainsi créées, hâtant l'heure où elles se rejoindront. Aux îles de la Société et dans le groupe Loyalty, on peut suivre facilement ce travail de retrait. La mer, peu sensible aux marées, a gravé sur les roches des lignes de niveau, des marches horizontales parfaitement visibles. On y constate quatre baisses successives de l'océan, dont la dernière ne mesure pas moins de 15 mètres.

C'est à cette période que remonte l'apparition de l'archipel des Pomotou, immense réseau madréporique alors enfoui à quelques mètres au-dessous de l'eau. Il ne fait encore qu'affleurer à la surface, mais déjà la végétation l'a envahi et lui donne l'aspect d'une vaste corbeille de verdure. Dans le groupe des Gambier, le même retrait a mis à nu les immenses bancs élevés par les polypiers sur les flancs de ces îles.

Est-ce à leur origine soudaine, incompréhensible pour les Canaques, que les îles Pomotou sont redevables du nom poétique qu'il leur ont donné d'*Iles de la Nuit* ou d'*Iles Mystérieuses?* Nous les désignons sous le nom d'*Iles Basses*, les Anglais sous celui d'*Archipel Dangereux* et de Tuamotou (*Iles Lointaines*). Ces diverses appellations sont exactes. A l'est des îles de la Société, les Pomotou décrivent une courbe de plus de 200 lieues. Sur ce vaste espace, ce n'est qu'un fourmillement d'îles et d'îlots séparés par des détroits sans profondeur, sillonnés par de rapides courans. Partout les zoophytes à l'œuvre rétrécissent ces étroits canaux, exhaussent le massif sous-marin, diminuant ainsi la distance qui sépare ces terres basses. Longtemps ces îles ont été l'effroi des navigateurs. Pour les apercevoir de la haute mer, il fallait le coup d'œil exercé des indigènes. Sur la plage verdoyante, les cocotiers profilent leurs troncs élancés; mais entre cette plage et le navire se déroule une enceinte de brisans à fleur d'eau, de récifs qui s'avancent au large. Les passes sont rares; elles n'étaient pas connues, et les bâtimens engagés dans cet inextricable dédale s'en dégageaient difficilement. Des courans les drossaient sur les écueils, et, dans les nuits noires, ils ne savaient où se diriger entre ces bancs de coraux aux arêtes invisibles et aiguës.

Une race forte et vigoureuse habitait cet archipel. L'Océanie n'avait pas de plus intrépides marins. La mer était leur élément; ils en vivaient et se jouaient sur ses flots. Le sol ne leur offrait que de maigres ressources : des noix de coco, dont le lait constituait leur boisson, l'eau douce faisant défaut; le fruit insipide du pan-

danus, et, sur quelques points seulement, à l'île de la Chaîne, à Anoa, du taro, des patates et des bananiers. Ils se nourrissaient surtout de poissons. Guerriers redoutables, pillards effrontés, ils ont été longtemps la terreur des trafiquans. Aujourd'hui, soumis au protectorat de la France, la civilisation les envahit, tempère leurs instincts belliqueux, modifie leurs mœurs et leurs usages. Les négocians de Tahiti y ont établi des comptoirs; ils achètent aux indigènes la nacre et les perles, que ces derniers, plongeurs habiles, vont pêcher dans les récifs, le *copra*, objet d'un commerce important aux Pomotou et aux Gambier, et le *tripang*, ou biche de mer, dont il se fait en Chine une consommation considérable; la tonne s'y paie jusqu'à 8,000 francs. Ce produit, assez insipide, comme les nids d'hirondelles, dont Java expédie pour plus de 1 million chaque année à Shanghaï, est très recherché des sensuels habitans du Céleste-Empire à cause de ses propriétés excitantes.

A 150 lieues au nord des Pomotou, et plus rapprochées de la ligne, les îles Marquises dressent au-dessus de la mer leurs cônes volcaniques, qui atteignent plus de 1,000 mètres d'altitude. Elles sont au nombre de onze, et affectent toutes la même forme. Autour d'un pic central se groupent d'autres sommets séparés par des vallées étroites et difficilement accessibles par terre; généralement arrosées par des cours d'eau, ces vallées, riches et fertiles, produisent en abondance le taro, la banane, la patate douce, le coton, tous les fruits des tropiques. Sur les hauteurs formant plateaux, errent, au milieu de pâturages abondans, de nombreux troupeaux de gros bétail.

Entre les habitans des Pomotou et ceux de Tahiti, nulle ressemblance, aucune analogie de race. Comme les Néo-Zélandais, ils appartiennent à la descendance maorie, dont ils possèdent les qualités et les défauts, dont ils ont conservé les usages et les traits caractéristiques. Tatoués sur toutes les parties de leur corps, ils portent sur eux, en hiéroglyphes incompréhensibles, leur généalogie et la chronique de leur famille. Plus le tatouage est compliqué, plus haut remonte la noblesse de leurs aïeux. Ainsi passés à l'état de documens historiques, les vieux chefs exhibent sur les parties les plus imprévues de leur individu les annales de toute une race. Ils en sont fiers et les étalent. A court de parchemin, tatoué jusque sous les aisselles et jusqu'à la nuque, un chef de la baie de Chikakoff avait fait graver sur sa langue quelque exploit qui n'avait pu trouver place ailleurs.

Un de leurs griefs sérieux contre la civilisation est incontestablement la nécessité à laquelle elle les astreint de voiler une partie de leur arbre généalogique. Aussi réduisent-ils leur vêtement aux

plus modestes proportions compatibles avec la décence. Ce vêtement consiste en une ceinture étroite nouée à la taille; les deux bouts, réunis entre les jambes, viennent se rejoindre à la ceinture au bas des reins, et, roulés en corde se terminant par deux ou trois nœuds, pendent jusqu'à terre, formant un appendice caudal d'un effet aussi original que grotesque.

Soit humilité, soit coquetterie, les jeunes filles sont rarement tatouées, sauf autour des poignets. Le reste de leur personne n'a rien d'historique, et comme elles possèdent, avec des traits réguliers et des formes attrayantes, des extrémités fines et gracieuses, une chevelure abondante, de belles dents et des yeux vifs, elles n'en brillent que d'un plus vif éclat au milieu des palimpsestes vivans qui les entourent.

Quant à leurs mœurs, elles n'en ont pas. Elles ne sont ni esclaves ni opprimées, mais libres jusqu'à l'extrême licence. On retrouve aux îles Marquises, ainsi qu'autrefois aux îles Sandwich, le signe irréfutable de l'affranchissement complet de la femme chez certaines peuplades primitives : la polyandrie. Aux Marquises, comme aux Sandwich, les femmes de rang élevé avaient autant de maris que bon leur semblait; elles imposaient la loi de leur fantaisie au lieu de subir celle de l'homme. La civilisation est en voie de modifier cet état de choses; mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, il faut créer toute une langue nouvelle pour inculquer à ces races des sentimens qu'elles ignorent. Il faut leur apprendre et la chose et le mot, tâche ingrate devant laquelle n'ont pas reculé les missionnaires catholiques et protestans. On arrive ainsi peu à peu, sinon à convaincre leur esprit réfractaire, tout au moins à le façonner dans une certaine mesure, et à enseigner aux jeunes générations des idées que leurs ancêtres n'ont pas même soupçonnées.

Paresseux avec délices, comme la plupart des Polynésiens, les habitans des Marquises travaillent le moins possible et uniquement en vue de gagner la somme nécessaire pour satisfaire quelque caprice ou quelque fantaisie du moment. Le climat leur impose si peu de besoins, le sol pourvoit si abondamment à leur nourriture, qu'exempts d'inquiétudes pour le présent, sans soucis pour l'avenir, ils se laissent aller au charme de leur incomparable climat. L'industrie de l'archipel se borne à l'élevage du bétail et à quelques plantations de coton.

Dans une étude précédente (1), nous avons eu l'occasion de parler de Tahiti, nous n'y reviendrons donc pas. Faisant route vers l'ouest, vers le continent australien, nous relevons entre le 20e et

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1881.

le 22e degré de latitude sud, la Nouvelle-Calédonie, l'une des îles les plus importantes de la Mélanésie. Sept cent milles seulement la séparent de l'Australie. Terre élevée, sol tourmenté, se hérissant de hautes montagnes, ramifications de la chaîne centrale qui forme son arête principale, la Nouvelle-Calédonie fut découverte en 1774 par le capitaine Cook. Visitée successivement par La Pérouse, qui périt à Vanikora, puis par d'Entrecasteaux, évitée pendant quarante ans par les navigateurs qu'effrayaient les dispositions belliqueuses des habitans et leur réputation de cannibalisme, cette île devint possession française en 1853. En 1870, on y déporta les condamnés de la commune.

L'Angleterre ne vit pas sans dépit la France s'établir aussi près du continent australien. Ce voisinage l'inquiétait. L'Angleterre est ombrageuse et méfiante ; ce qu'elle avait fait de l'Australie, elle n'entendait pas que la France le fît de la Nouvelle-Calédonie et créât dans l'Océanie du sud un établissement pénal. Certes, ni les temps ni les procédés n'étaient les mêmes, mais un établissement pénal comporte un établissement militaire, une garnison, des troupes, un port de ravitaillement, et elle affectait d'y voir une menace pour le présent, un danger pour l'avenir. Cet afflux soudain de population augmentait l'importance de Nouméa, assurait la soumission des indigènes, contrariait la propagande politique et religieuse des missions anglicanes. Puis les mesures de colonisation adoptées par la France vis-à-vis des Canaques, aussi bien à Tahiti, aux Marquises, qu'en Calédonie, contrastaient étrangement avec celles au moyen desquelles l'Angleterre avait assuré sa domination sur l'Australie, où l'indigène, constamment refoulé par l'immigration, dépossédé du sol qui lui appartenait, décimé par l'eau-de-vie et les balles anglaises, traînait dans les solitudes inexplorées de l'intérieur une existence misérable et précaire.

L'extension, par la France, à ses possessions océaniennes, de la méthode de colonisation déjà appliquée à l'Algérie, démentait l'assertion qu'en respectant la nationalité et les coutumes des peuples protégés ou conquis, la France obéissait moins à des sentimens d'humanité qu'à des considérations politiques et à la crainte de provoquer des insurrections redoutables. On la voyait à Tahiti, comme à la Nouvelle-Calédonie, soucieuse du bien-être de ses nouveaux sujets, de leurs droits et de leurs traditions politiques, et, loin de demander à la suppression de la race autochtone la paix et l'affermissement de sa conquête, admettre cette même race à l'égalité des droits civils et adopter les mesures propres à combattre une dépopulation rapide. Un pareil contraste était une perpétuelle critique. L'Angleterre s'en irritait d'autant plus qu'elle y voyait

pour la France un puissant moyen de propagande qui devait, dans un temps donné, accroître son influence dans l'Océanie.

Comme toutes les races belliqueuses, la race canaque est fière, sensible aux bons procédés, irritable et violente par accès. Elle reconnaît la supériorité du blanc, elle n'éprouve à son égard aucun des sentimens de haine et de dédain que la race chinoise dissimule sous sa stricte observance des rites et sa servilité asiatique. Ses qualités, comme ses défauts, la rendent facilement accessible à l'influence de l'exemple et la prédisposent à l'imitation. Indolens là où le climat les y convie et le leur permet, les Canaques sont industrieux et travailleurs là où la nature l'exige, et l'on ne saurait porter sur eux un jugement définitif, si on ne les a vus qu'à Tahiti ou dans quelques îles privilégiées où, la terre produisant sans culture, l'homme récolte sans labeur. Dans certaines parties de l'Océanie du nord, ils ont dû suppléer par un travail opiniâtre à la stérilité d'un sol volcanique, détourner à grand'peine les cours d'eau pour fertiliser des plaines arides, convertir leurs récifs en bassins artificiels pour y conserver le poisson. Leurs travaux d'irrigation sont remarquables et dénotent une rare intelligence de l'art de l'ingénieur.

Ainsi que presque tous les peuples primitifs, les Canaques sont surtout imaginatifs. Ils ont le culte et le don de la parole. Leurs discours, éloquens et concis, rendent nettement leur pensée, et le plus habile dans l'art de bien dire est le plus influent parmi eux. Aussi, les chefs ont-ils su de tout temps s'attacher les orateurs de leur tribu et leur faire, soit comme conseillers, soit comme prêtres, une part dans le gouvernement. Quand, par suite des progrès de la civilisation, le pouvoir despotique des chefs et des prêtres s'est écroulé, les Canaques ont accepté sans résistance les divers essais de gouvernement parlementaire tentés sur plusieurs points et qui ont abouti, aux îles Sandwich, à l'organisation d'un gouvernement constitutionnel représenté par un souverain indigène, un cabinet responsable, une chambre des nobles héréditaire et une chambre élue par le peuple.

Les indigènes de la Nouvelle-Calédonie ont passé longtemps pour être plus réfractaires à la civilisation que leurs congénères de l'Océan-Pacifique. Aujourd'hui que l'Océanie est mieux connue, on peut constater que cette assertion est erronée. Chez ces races primitives, les instincts belliqueux sont en raison directe de la pauvreté du sol et de la difficulté de pourvoir à leur subsistance. Les Néo-Calédoniens sont, sous ce rapport, moins bien partagés que les naturels de Tahiti, des Marquises et des îles Sandwich, mais ils le

sont mieux que ceux des Pomotou et des Fijis. Leur pays est surtout propre à l'élevage. On estime que la colonie possède de 70,000 à 80,000 têtes de gros bétail (1); cependant, le prix de la viande s'y maintient de 1 fr. 27 à 1 fr. 30 le kilogramme, alors qu'il n'est en Australie que de 0 fr. 75 à 0 fr. 90 et de 0 fr. 60 à 0 fr. 75 aux îles Sandwich.

Le chiffre de la population indigène a considérablement décru, s'il était primitivement, comme on l'affirme, de 60,000. Mais on ne saurait trop se défier de ces appréciations approximatives des navigateurs. Cook et Vancouver ont donné à maintes reprises des renseignemens erronés sur la population des îles qu'ils ont découvertes ou visitées. La curiosité des indigènes, surexcitée par l'apparition de ces gigantesques *pirogues de guerre* qu'ils n'avaient pas pas encore vues, faisait affluer sur la plage une foule nombreuse accourue des villages les plus éloignés. Après avoir lentement contourné l'île, les Européens retrouvaient sur tous les points où ils mouillaient la même affluence et attribuaient à chacun des districts qu'ils visitaient un nombre d'habitans bien supérieur au nombre réel. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que les mêmes causes qui accélèrent la dépopulation des îles de l'Océanie n'aient produit les mêmes résultats à la Nouvelle-Calédonie, où le chiffre de la population indigène n'était plus, en 1883, que de 23,000. On y comptait en outre 4,165 colons européens, dont 3,525 Français, près de 3,000 hommes de troupes et 11,358 déportés et libérés.

Que la présence de cette dernière catégorie de résidens soit un obstacle aux progrès de l'émigration, ce n'est pas douteux. En cinq années, 1879-1883, l'émigration libre n'a fourni qu'un contingent de 751 colons, dont 330 Français, 382 Anglais et 39 de nationalités diverses. L'abbé Raynal, dans son *Histoire philosophique et politique des Européens aux Indes*, représentait les malfaiteurs déportés contractant dans leur exil « le goût du travail et des habitudes qui les remettaient sur la voie de la fortune. » Imbu de la phraséologie humanitaire et sentimentale de la fin du XVIIIe siècle, il essaie en vain de montrer combien « cette modération dans les lois pénales, conforme à la nature humaine qui est faible et sensible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des états civilisés. » Les résultats obtenus alors en Amérique et en Australie n'ont pas confirmé les assertions de l'abbé Raynal, auxquelles d'ailleurs les colonies américaines ne voulaient rien entendre, protestant énergiquement contre un système qui convertissait le Maryland en un vaste établissement pénitentiaire. Franklin, à bout

(1) *L'Expansion coloniale de la France*, par M. de Lanessan. Paris, Félix Alcan.

de patience, répondait vigoureusement aux hommes d'état anglais qui résistaient à ses appels pressans : « Que diriez-vous si, en échange de vos criminels, nous vous envoyions, nous, nos serpens à sonnettes ? »

L'insurrection des États-Unis affranchit l'Amérique de cette humiliante servitude, de même que les énergiques protestations de l'Australie contraignirent l'Angleterre à renoncer à un système de transportation pénale qu'aucune de ses colonies n'a, depuis, consenti à subir. La France sera-t-elle plus heureuse dans ses tentatives, et l'application de la loi de 1885 donnera-t-elle les résultats qu'en attend le législateur ? Il est encore trop tôt pour se prononcer sur cette grave question, et sans accepter d'ores et déjà les conclusions négatives que M. de Lanessan développe dans son travail sur l'expansion coloniale de la France, nous ne saurions nous dissimuler que ses critiques sont fondées et ses pronostics probables.

Trois ou quatre jours d'une navigation généralement monotone suffisent aux navires à voile pour franchir les 250 lieues qui séparent la Nouvelle-Calédonie de l'Australie.

La superficie totale du continent australien, y compris la Nouvelle-Zélande et l'île de Diémen, est égale aux deux tiers de celle de l'Europe. Bien que, sur cette surface immense, on ne compte encore que 3 millions d'habitans, le commerce d'importation dépasse 1,100 millions de francs à l'année, et l'exportation 1,220 millions. En moins d'un siècle, Melbourne avec ses 284,000 habitans, Sydney avec ses 220,000, Adélaïde, Brisbane, Sandhurst, Ballarat sont devenus des centres importans de production et de consommation. Ces 3 millions de colons possèdent 8 millions de gros bétail, 78 millions de moutons, 7 millions d'acres de terre en culture. En quarante années, ils ont extrait de leurs mines d'or plus de 7 milliards de francs, et, bon an mal an, ils exportent pour plus de 300 millions de laines. Ainsi que le fait remarquer M. Bourdil dans sa spirituelle brochure sur la colonisation de l'Australie (1), leur commerce d'importation atteint 475 francs par tête, alors qu'il ne dépasse pas 275 chez les nations les plus favorisées de l'Europe. Un pareil pays, conclut-il avec raison, n'est pas une quantité négligeable.

Pour l'économiste, pour l'observateur désireux de remonter aux sources, soucieux de se rendre compte des causes de la prospérité des nations, l'Australie offre un champ d'étude intéressant. Longtemps on a cru, sur la foi de récits apocryphes ou de cas excep-

(1) Voir aussi la *Revue* du 15 mars 1885.

tionnels, qu'elle était redevable aux *convicts* déportés d'Angleterre de la prodigieuse impulsion qui l'a si rapidement portée à son point actuel de richesse et de prospérité. Cette impulsion date au contraire du jour où les colons libres se sont sentis assez nombreux et assez forts pour exiger de l'Angleterre qu'elle cessât de déverser sur la colonie nouvelle le trop-plein de ses prisons et l'écume de ses criminels. Ce n'est pas à dire non plus que les 120,000 *convicts* qu'elle a successivement déportés sur ce continent lointain depuis 1788 n'aient été d'aucune utilité. Ils ont servi d'assises à cette construction puissante. Ils ont joué le rôle de ces blocs sacrifiés, enfouis dans les fondations, sur lesquels l'édifice s'élève et dresse sa façade de pierres équarries, taillées et sculptées. Ils ont fouillé et défriché le sol, tracé les routes, rejeté les Tasmaniens dans l'intérieur, déblayé le terrain sur lequel 1,300,000 émigrans libres sont ensuite venus planter leurs tentes. Qu'un grand pays comme l'Angleterre ait trouvé chez lui, en près d'un demi-siècle, 120,000 chenapans à expédier à l'autre bout du monde, cela n'est pas pour surprendre ; mais qu'il ait trouvé plus de 1 million d'émigrans libres désireux de s'établir dans une colonie à laquelle sa population primitive donnait un aussi mauvais renom, cela serait plus extraordinaire, si l'on ne tenait compte de l'accroissement du nombre de ses habitans, de leurs instincts migrateurs, de la fertilité du sol de l'Australie et enfin de la découverte des mines d'or.

C'est à 1837, à l'avènement au trône de la reine Victoria, que remontent les tentatives sérieuses de colonisation du continent australien. Le facteur principal fut l'élevage du mouton. Les premiers essais faits par les colons libres donnèrent d'excellens résultats. Londres était le grand marché de laines; elle absorbait à des prix rémunérateurs les produits de la tonte australienne. Ce genre d'élevage exigeait peu de capitaux; le sol était favorable et sans limites, les concessions de terre peu onéreuses.

Puis et surtout ce genre d'occupation n'exigeait ni éducation préalable, ni long apprentissage; en quelques mois, on acquérait l'expérience nécessaire; cette vie nomade, toujours en plein air, souriait à une population d'émigrans jeunes, actifs, passionnés pour les exercices du corps, pour l'équitation, et que n'effrayait nullement la solitude des *stations*. Peu sociable par nature, avide d'indépendance et d'espace, le colon anglais, le cadet de famille surtout, retrouvait là, sous un ciel plus doux, dans un pays plus fertile, les rudes exercices, les longues chevauchées dont il avait, tout enfant, contracté le goût et l'habitude dans le comté paternel.

Sous ce climat propice, les moutons se multipliaient avec une prodigieuse rapidité. Pour trouver des terres vacantes, les nouveau-

venus devaient pousser toujours plus avant dans l'intérieur, refoulant les Tasmaniens autochtones, irrités d'être dépossédés, se vengeant par le vol, parfois l'assassinat, et traqués sans pitié par les envahisseurs qui les traitaient comme les chiens sauvages à l'affût de leurs animaux. L'absence de toute clôture rendait les déprédations faciles à moins d'une surveillance incessante. Il fallait s'assurer de vastes espaces défendus par des barrières naturelles, cours d'eau ou plaines sablonneuses pour retenir les troupeaux. On ignorait aussi les procédés employés depuis pour convertir la viande en conserves, la graisse en suif, procédés qui ont permis aux éleveurs de ne rien perdre de leurs produits et de se contenter d'espaces plus restreints pour un moindre nombre d'animaux. La laine était leur unique revenu, et leur richesse se mesurait au nombre de têtes qu'ils possédaient. L'organisation actuelle de ces grandes fermes pastorales est curieuse ; nous empruntons à M. Bourdil la description suivante, qui donne une idée exacte du genre de vie des éleveurs et des hommes à leur solde. Il nous cite comme exemple la *station* de Bell-Trees :

« Deux cent quatre-vingt mille arpens de terre divisés, par 6,000 kilomètres de barrières, en prairies d'environ 3,000 à 4,000 arpens chaque. Sur cette surface, une population de 80,000 moutons, 8,000 têtes de gros bétail et 25 ou 30 hommes. L'état-major est composé d'un gérant et d'un garde-magasin. Les hommes se divisent en pâtres *(shepherds)*, bouviers *(stockmen)* et cavaliers de ronde *(boundary riders)*; ces derniers tendent à prédominer quand les propriétés sont closes. Montés sur de bons chevaux, munis de quelques outils et de meules de fils de fer, ils surveillent et réparent les barrières. Les pâtres et bouviers, tous à cheval, font mouvoir d'une prairie à l'autre les animaux quand l'herbe est broutée. Les moutons reviennent à la ferme (*station*) une fois l'an, au moment de la tonte. On les classe alors et on les renvoie aux champs faire pousser de nouveau une toison dont on les a dépouillés et dont on les dépouillera à pareille époque. La halle de tonte de Bell-Trees contient 2,500 moutons, la provision d'un jour. Vingt-cinq tondeurs agiles expédient ces toisons dans une journée, et un classeur de laines, spécialiste important, classe ces mêmes toisons destinées au marché de Londres et aux fabriques françaises. Les Irlandais s'acquittent bien de leurs fonctions pastorales ; ils sont logés, nourris, bien payés (1,000 francs par an), et ils ont un travail monotone et uniforme qui convient à leur insouciance et à leur imprévoyance. A la fin de l'année, ils touchent en une fois leur salaire sous la forme d'un chèque. Ils font alors quelquefois, malheureusement pour eux, ce qu'on appelle *knock*

down un chèque, démolir un chèque ; ils vont chez l'aubergiste le plus voisin, lui remettent leur chèque, et ne dégrisent plus jusqu'à extinction du montant. »

Ces grandes exploitations ont presque toutes débuté modestement. Quelques milliers de francs suffisent à l'émigrant pour se procurer les animaux qui, en peu d'années, lui donneront un troupeau considérable, et pour louer à l'état, au prix modique de 25 à 30 francs le kilomètre carré, le terrain nécessaire pour le pâturage. Le plus souvent, le colon débute par s'engager à prix modique sur une *station* déjà en pleine exploitation. Une année lui suffit pour se mettre au courant, et, fort de l'expérience acquise, il achète à son tour un certain nombre d'animaux, les amène sur son terrain et commence, avec un ou deux aides, à se livrer pour son compte à l'élevage. Les exemples de fortunes rapidement acquises sont nombreux en Australie ; ils expliquent les chiffres énormes de grosses et menues têtes de bétail que possède la colonie, chiffres qui sont hors de toute proportion avec celui de la population.

Les États-Unis, avec 50 millions d'habitans, ne possèdent, si riches qu'ils soient, que 35 millions de moutons, un peu moins de la moitié de ce qu'en nourrit l'Australie. Ils ont 36 millions de têtes de gros bétail ; proportion gardée, ils devraient en avoir 133 millions pour égaler la production australienne. A mesure que les procédés de conservation de la viande s'amélioreront et se perfectionneront, l'importance de l'Australie grandira avec les débouchés assurés à ses produits. De même que les États-Unis tendent à devenir les grands pourvoyeurs de blé de l'Europe, l'Australie l'approvisionnera de viande comme elle le fait déjà de laines.

Étant données les conditions particulières que nous venons d'indiquer, on comprendra que, contrairement à ce qui se passe dans les pays nouveaux, le prix de la vie matérielle est très réduit en Australie ; cette considération importante détermine beaucoup d'émigrans à venir s'y établir. Moyennant 0 fr. 60 à 0 fr. 75, l'ouvrier se procure, même dans les grandes villes, un repas copieux de soupe, viande, légumes, beurre et thé, le tout de bonne qualité. Les objets importés coûtent, il est vrai, plus cher qu'en Europe, mais pour le colon des *stations*, pour l'ouvrier des villes, pour les gens de condition inférieure, la consommation de ces objets est restreinte, et la différence de prix, assez modique après tout, est compensée, et au-delà, par des salaires plus élevés.

La découverte des mines d'or en 1851 n'a pas produit en Australie et en Angleterre la même perturbation que celle des mines de la Californie aux États-Unis et en Europe. On s'y est vite remis de l'émotion produite, et après une forte hausse des prix de la main-

d'œuvre et des objets de première nécessité, on en est assez promptement revenu à un niveau que la production agricole ne permettait pas de dépasser. Les hausses fantastiques dont on fut témoin à San-Francisco, de 1848 à 1855, n'étaient pas possibles dans un pays où le sol produisait bien au-delà de ce que la population pouvait consommer. La spéculation n'avait pas de raison d'être et forcément se limitait aux actions minières, sans pouvoir provoquer ces accaparemens de vivres qui, en Californie, enrichirent un certain nombre de spéculateurs au détriment des mineurs.

Cette découverte de l'or provoqua toutefois un afflux considérable d'émigrans européens, mais ils se recrutèrent principalement parmi la population de la Grande-Bretagne. La Californie avait déjà, peu d'années auparavant, détourné à son profit tout ce que l'Europe et le Nouveau-Monde comptaient d'esprits aventureux, impatiens de fortune. Cette terre nouvelle, alors inconnue, sans gouvernement et sans lois, offrait à toutes les ambitions un champ plus vaste et plus séduisant qu'une colonie anglaise au sein de l'Océanie. Néanmoins, Melbourne et Sydney virent tripler le nombre de leurs habitans, Ballarat et Sandhurst surgirent dans les districts miniers. De cette époque aussi date l'introduction en Australie d'un facteur nouveau, l'apparition de la race chinoise. Cet immense empire de 300 millions d'habitans, dont l'Europe forçait les portes à coups de canon, laissait échapper par ces brèches le surplus d'une population famélique. Elle étouffait derrière ces barrières que la politique asiatique avait élevées entre l'empire du Milieu et le reste du monde.

Elle se rua sur la Californie, comme elle devait le faire quelques années plus tard sur l'Australie, le Pérou, le Chili, poussant toujours plus avant ses flots d'émigrans humbles, patiens, travailleurs, économes, vivant de rien, commerçans dans l'âme, trouvant à récolter là où le blanc ne peut même plus glaner, race prolifique par excellence, envahissante comme la fourmi, industrieuse comme elle. Nous l'avons vue et montrée à l'œuvre en Californie, aux États-Unis ; nous la retrouvons ici, toujours la même, réfractaire à toutes les influences de climat et de milieu qui agissent si puissamment sur les autres races. Ici aussi elle s'est rendue indispensable, accaparant tous les petits métiers, même les plus rebutans, ceux dont l'Européen ne veut pas, sentant qu'il déchoit à les exercer. Les Chinois en vivent; mieux encore, ils entassent piastre sur piastre, jusqu'au jour où, donnant l'essor à leur ambition longtemps comprimée, ils peuvent se livrer au commerce, acheter et revendre, grossir leur capital. N'était l'opium, ils conquerraient le monde par la puissance de l'épargne, de l'économie sordide, de l'absence complète de scrupules et d'amour-propre.

Cette civilisation nouvelle qui lentement les étreint, au milieu de laquelle ils vivent, ne croyez pas qu'ils l'admirent. Ils sont trop intelligens pour n'en pas apprécier la force et les puissans moyens d'action. Ils les étudient, et, dans la mesure du possible, se les approprient; mais, au fond de leur cœur, ce qui domine, c'est la haine et le mépris. L'Européen est et sera toujours un parvenu né d'hier, pour eux dont l'antiquité se perd dans la nuit des temps. A la mobilité constante de nos institutions politiques, ils opposent l'immobilité séculaire des leurs, les rites transmis de générations en générations, tout un ensemble de traditions philosophiques et religieuses qu'ils tiennent pour le dernier mot de la sagesse et de l'expérience humaines.

Dans leur marche en avant, les nations occidentales sont venues enfin se heurter à ce grand corps inerte et immuable; elles ont remué cette fourmilière qui comprend un tiers de la population de notre globe. L'Angleterre par les Indes, la Russie par le Thibet et la Sibérie, la France par le Tonkin, le trouvent sur leur route. La Chine est redevenue ce qu'elle prétendait être : l'empire du Milieu. Par l'émigration, elle prend contact avec les États-Unis, l'Océanie, les républiques espagnoles, et répond aux agressions violentes dirigées contre elle par l'invasion pacifique et lente de sa population. Si l'Angleterre lui a arraché par la force, en 1842, le rocher d'Hong-Kong, elle prend pied dans l'Australie du nord et dans la Nouvelle-Zélande au nom même des traités qu'on l'a contrainte de signer, et le parlement australien cherche vainement les moyens de repousser cette invasion redoutable.

L'on n'y réussira pas, parce que ses émigrans sont devenus indispensables. Toute la partie nord de l'Australie se trouve sous le tropique du Capricorne, et depuis que l'abolition de l'esclavage a supprimé le travail forcé des nègres, les Chinois les remplacent. Originaires des provinces méridionales de l'empire, ils résistent parfaitement à ce climat chaud qui paralyse l'énergie des blancs. Dans les districts miniers, ils se chargent de tous les gros travaux; l'ingénieur ne saurait se passer d'eux, et les Irlandais qui réclament leur renvoi sont hors d'état de les suppléer, au prix d'un salaire double et triple. Race exigeante et vorace, à tête froide et à conceptions hardies, la race anglo-saxonne se rend compte que ces travailleurs asiatiques lui sont nécessaires, qu'ils s'adaptent à tous les climats et qu'ils personnifient la main-d'œuvre à bas prix, sans laquelle certains travaux deviennent impossibles. On l'a bien vu quand il s'est agi de construire le chemin de fer du Pacifique à travers les pluies, les neiges et la rigoureuse température des Sierras; on le voit aux îles Chinchas, où sous un ciel brûlant, sur des rochers dépourvus

d'ombre et d'eau, ils peuvent seuls résister à la poussière aveuglante et malsaine des gisemens de guano.

De quel droit les chasserait-on? Ils émigrent en vertu de traités qu'ils n'ont ni voulus ni désirés, qu'on leur a violemment imposés. Comment les remplacerait-on? Aucune race ne voudrait et ne pourrait travailler à aussi bon compte, aucune ne saurait vivre d'aussi peu, se contenter d'une poignée de riz et de poisson séché; aucune ne réunit au même degré ces qualités nécessaires de docilité et d'intelligence pratique qui font d'eux d'incomparables manœuvres. Certes, ce sont de rudes travailleurs, ces Anglais, ces Écossais, grands, robustes, blonds et froids, mais ce sont aussi de rudes consommateurs. Ils ont conscience de leur valeur intellectuelle; ils sont nés pour commander et non pour obéir et accomplir œuvre servile. Ils sont la tête qui pense et dirige, le Chinois exécute. Un seul d'entre eux suffit pour mener une escouade de ces ouvriers asiatiques, sans le concours desquels l'or coûterait aussi cher à extraire des entrailles de la terre qu'il vaut rendu à Melbourne ou à Londres. Un Chinois se contente de 30 francs par mois, on paie 8 francs par jour un manœuvre européen.

Quel concours attendre des indigènes réduits à la plus extrême misère et aujourd'hui en nombre infime? Ils ont perdu jusqu'au souvenir de leurs traditions et de leurs ancêtres. Et pourtant leur antiquité n'est pas douteuse. A l'entrée même du port de Sydney, dans l'île de Pâques, autour du cratère de Ronororaka (1), on retrouve des statues taillées dans la roche trachytique, des kangourous sculptés, des lances d'obsidienne qui attestent sur tous ces points l'existence d'une population nombreuse et civilisée dont les descendans dégénérés et abrutis n'ont pas gardé mémoire. Encore quelques années et les derniers d'entre eux auront disparu, n'ayant connu de la civilisation que l'eau-de-vie qui empoisonne et les armes à feu qui tuent.

Dans l'intérieur de ce continent presque aussi vaste que l'Europe et dont certaines parties sont encore inexplorées, dans ces immenses forêts solitaires et ombreuses, la nature revêt un étrange aspect. Tout est mystère et silence dans la faune et la flore australiennes. Ces oiseaux, parés des couleurs les plus brillantes, sont sans voix; nul chant joyeux, nul pépiement, n'éveillent les échos de ces hautes voûtes de ramures; le kangourou au cri rauque, l'opossum, l'ours à miel, le *dingo* ou chien sauvage, le serpent noir et le serpent sourd, qui se confond avec les branches d'arbre et dont

(1) La Pérouse, *Voyage autour du monde*, 1797. — Sir J. Lubbock, *l'Homme préhistorique*, traduction Barbier.

la morsure est mortelle, peuplent seuls ces solitudes. Le regard de ces animaux est triste comme celui des rares indigènes. L'eau manque, les pluies sont rares et parfois des sécheresses terribles déciment les troupeaux. Dans le district de Wagga-Wagga, M. Crawford mentionne l'absence de pluie dans les plaines pendant quatorze années. Certaines stations perdirent jusqu'à cent mille animaux tués par la soif (1).

A ce fléau les colons en ont ajouté un autre contre lequel ils luttent en ce moment. Enrichis subitement par la guerre de sécession aux États-Unis, qui fit hausser le prix des laines en arrêtant la production américaine, ils se trouvèrent tout à coup disposer de revenus considérables. Des goûts de luxe et de dépense s'introduisirent parmi eux. Imitateurs zélés des coutumes anglaises, ils se prirent de passion pour la chasse et fondèrent, en Australie et à la Nouvelle-Zélande, des sociétés d'acclimatation pour importer d'Europe des lièvres et des lapins. Ce fut une véritable rage, un vent de folie qui souffla sur la colonie. Empruntant à la législation anglaise ses mesures les plus rigoureuses, le parlement vota des lois contre la destruction de ces animaux, qui, introduits en nombre considérable, se multiplièrent avec une prodigieuse rapidité. Tout grand propriétaire n'eut plus qu'une idée : se créer une chasse réservée. Le sol et le climat convenaient si merveilleusement aux lapins qui, en Angleterre, ont de quatre à six portées par an, de trois à quatre petits, qu'en Australie ils eurent jusqu'à dix portées par an de huit à dix petits chacune. L'animal lui-même subit une transformation ; de petite taille et d'un poids moyen de deux livres et demie, il devint énorme et atteignit jusqu'à 10 livres. Vainement on tenta d'enclore les terrains de treillis de fer, ils creusaient par-dessous et gagnaient le large au grand désespoir des propriétaires qui redoublaient d'efforts et de soins pour en accroître le nombre.

Ils ont si bien réussi, qu'aujourd'hui cette peste désole la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Les jardins maraîchers sont dévastés ; des terrains qui produisaient, il y a quelques années, 150 boisseaux d'orge et de 75 à 80 de blé à l'hectare, durent être abandonnés, toute culture dans certain districts étant devenue impossible. M. Crawford cite l'exemple d'un grand propriétaire qui, après avoir dépensé 40,000 livres sterling, 1 million de francs, pour se débarrasser de ce fléau d'un nouveau genre, fut obligé d'y renoncer. Sur certaines fermes, on évalue leur nombre à des centaines de mille, et, chaque année, leur taille augmente avec leur nombre. D'une vo-

(1) *Travels in Australia ;* J. Crawford.

racité extraordinaire, ils mangent l'herbe jusqu'à la racine et convertissent d'immenses pâturages, qui nourissaient 25 à 30 moutons à l'hectare, en terrains dénudés et poussiéreux. Les vignobles ont été ruinés et, jusqu'ici, les moyens employés pour détruire ces animaux n'ont abouti à aucun résultat appréciable. On les chasse, on les tue, on les empoisonne et ils fourmillent. M. B. Williamson dépose que, dans une excursion qu'il fit avec un délégué du gouvernement, ils reconnurent que dans tout le district l'herbe avait disparu. Des bandes d'énormes lapins parcouraient le pays, s'écartant à peine pour faire place à leur voiture. Le sol, raviné de terriers, ne permettait d'avancer qu'avec précaution. « Partout des lapins, dit-il, sur la route et dans la plaine ; ils gambadent en troupes, se poursuivent dans les sables ; on les voit assis par centaines à l'entrée de leurs trous. Plus prolifiques que la famille royale, ils sont aussi rusés que des Indiens quand une fois ils ont entendu un coup de fusil. A la Nouvelle-Zélande on réussira peut-être à les détruire, mais en Australie, j'en doute. Le continent est trop vaste. Traqués sur un point, ils se réfugient sur un autre, et ils se multiplient avec une rapidité telle qu'un cataclysme de la nature pourrait seul en avoir raison (1). »

Les fermiers désespérés ont bien essayé de tirer quelque parti de leurs peaux, mais elles n'ont qu'une minime valeur, qui ne saurait en rien compenser celle de la laine et des céréales perdues. On a eu raison de plus redoutables adversaires que ceux-là et, en dépit des pronostics fâcheux, on finira bien par réparer la faute commise. En attendant elle inflige à certaines parties de l'Australie et à la Nouvelle-Zélande des pertes considérables.

Bien autrement énergiques et résolus que les Australiens autochtones, les indigènes de la Nouvelle-Zélande ont, comme l'a dit pittoresquement M. Bourdil, « gravé à grands coups de haches de jade, dans le crâne des Anglais, la somme exacte de respect qui leur était due, et obtenu ainsi des sièges au parlement de Wellington, où ils légifèrent côte à côte avec les sujets blancs de Sa Majesté britannique. » Plus connus sous le nom de *Maoris,* les Néo-Zélandais ont, au nombre de trois mille réfugiés dans leurs forêts et leurs montagnes, tenu, pendant quatre années, dix régimens anglais en échecs, et la guerre ne s'est terminée que par un compromis qui laissait aux Maoris le *cercle du roi*, c'est-à-dire des terres considérables dans l'intérieur de l'île, où ils se réfugièrent avec leur chef Tawhia. Leur nombre total peut être évalué à quarante mille.

(1) Déposition de M. Williamson (*New-York Herald* du 2 mars 1887).

Découverte en 1642, par Abel Tasman, la Nouvelle-Zélande, bien que située à 400 lieues de distance seulement de l'Australie, n'offre avec ce continent aucune analogie. Découpées en ports profonds, en anses nombreuses, ses côtes offrent un grand nombre d'excellens mouillages. De formation essentiellement volcanique, le sol se relève en hauts plateaux accidentés, qui viennent aboutir à une chaîne de montagnes abruptes, sorte d'épine dorsale et centrale qui se renfle et s'abaisse en lignes onduleuses pour atteindre, à son point culminant, la montagne Cook, une altitude de 13,200 pieds. Le pays, très boisé, est en outre bien arrosé et offre sous ce rapport un contraste marqué avec l'Australie, où l'eau fait défaut.

Située sous la zone tempérée, la Nouvelle-Zélande est merveilleusement adaptée aux cultures de cette zone, notamment le blé, l'avoine et l'orge, ainsi qu'à quelques-unes des productions semi-tropicales. Occupée par la Grande-Bretagne en 1839, déclarée colonie indépendante en 1841, elle donna de suite des résultats remarquables au point de vue de l'agriculture et de l'élevage du gros bétail. Ses hauts plateaux, couverts d'épais pâturages, étaient, quoique moins étendus que les vastes plaines de l'Australie, préférables pour ce genre d'exploitation.

Entre les deux races indigènes de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, le contraste était aussi heurté qu'entre le sol et le climat. Doux, craintif, timide, l'Australien ne songeait nullement à entrer en lutte avec cette race nouvelle qui envahissait son continent, le dépossédait et le refoulait dans l'intérieur, ne lui laissant pour subsister que les districts les plus arides et les plus désolés. Le courage, la force et les armes lui manquaient pour résister. Race grêle et chétive, aux membres frêles, au ventre énorme, au visage aplati, au front bas et étroit, disgraciée de la nature, condamnée d'avance, elle se soumit humblement, avec une résignation fataliste. Il n'en fut pas de même pour le Maori.

Grand, vigoureux, bien découplé, expert dans l'art de fabriquer des armes, habile à s'en servir, courageux et dur à la fatigue, il offre une analogie frappante, par ses traits physiques, ses qualités et ses défauts, avec les Canaques des îles Sandwich. Sa langue est la même, l'origine est commune. D'après ses traditions, il est originaire d'*Havaïki*. Est-ce de la grande île d'Hawaï, ou de Sawaï, dans l'archipel Samoa, qu'il est venu coloniser la Nouvelle-Zélande? En tout cas, son histoire, sur ce sol, ne remonte pas au-delà de vingt-cinq générations, soit cinq cents ans. Sa religion se rapproche de celle des Havaïens. Comme eux, il avait érigé le *tabou* en institution; un être *tabou* était sacré, une rivière, une demeure déclarées

tabou ne pouvaient être franchies ni envahies. Étant donnés les instincts belliqueux de ces deux races, les causes si fréquentes et si futiles de conflit entre les tribus, le *tabou* avait pour elles toute la valeur d'une sorte de droit d'asile. Il permettait de mettre à l'abri des combattans les femmes et enfans renfermés dans les enceintes sacrées ; il prévenait d'effroyables massacres et des destructions irréparables.

Envahi, le Maori résista ; attaqué, il se défendit, et avec succès. Il y a gagné de prolonger son existence, mais le terme même en est marqué d'avance. L'Angleterre n'a que faire de se hâter. La dépopulation est fatale, constante, régulière. Dans peu d'années, le dernier des Maoris aura disparu, sans lutte. Chaque année, l'excédent des morts sur les naissances est d'un millier; la civilisation tue aussi sûrement par le contact de ses vices et des besoins qu'elle crée que par ses puissans moyens de destruction.

Leurs envahisseurs rendent hommage aux qualités qui distinguent ces indigènes. Assurés de les voir disparaître, ils se donnent le luxe d'être équitables dans leurs appréciations. « Le Maori, déclare M. J. Crawford, dans son intéressant ouvrage sur la Nouvelle-Zélande et l'Australie, le Maori est à beaucoup d'égards plus intelligent que la moyenne des Européens. Il ignore forcément ce qu'enseignent les livres, il n'a pas de notions philosophiques, mais il n'existe pas un arbre, un arbuste, une plante dans son pays dont il ne sache et ne vous dise le nom, les propriétés et l'usage, pas une rivière, pas un cours d'eau, pas un lac qu'il ne connaisse et ne désigne. Industrieux, ingénieux, fertile en ressources, il excelle dans l'art de la chasse et de la pêche et pourvoit largement à son alimentation là où le blanc mourrait de faim. Nul mieux que lui ne s'entend à construire rapidement un abri, à improviser un canot ou un radeau pour franchir une rivière ou un lac... Le Maori est remarquable par la dignité naturelle de ses manières et son excellent caractère ; il est à la fois courtois et fin observateur, doué de beaucoup de bon sens et fort capable de donner des conseils judicieux et pratiques. Il est intelligent et bon cultivateur, très courageux et tenace de ses droits, respectueux de ceux de son voisin. Il ne maltraite jamais sa femme ; pour ses enfans, il est d'une indulgence excessive ; on ne saurait lui reprocher que de les trop gâter. »

L'auteur, on le voit, se montre bienveillant, mais il a longtemps vécu à la Nouvelle-Zélande ; il y a perdu ce fonds de mépris que professe la race anglaise pour les races de couleur et qu'elle dissimule mal sous des apparences philanthropiques, cette antipathie sourde de colons exclusivement commerçans contre des populations essentiellement agricoles. Ce que les premiers émigrans anglais ont été

demander aux terres lointaines, ce furent l'or du Nouveau-Monde, les pierres précieuses de Ceylan et de l'Afrique australe, les épices de la Jamaïque, l'écaille des Bahamas, les bois de teinture du Brésil, l'acajou du Honduras, les phosphates du Canada et du Pérou, en un mot, tous ces produits que l'on récolte sans culture. Si plus tard ils ont exploité la canne à sucre dans la Guyane et aux Indes-Occidentales, à Maurice, Natal et aux îles Fijis, s'ils ont demandé le coton aux Indes, la laine à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, le blé au Canada, ce n'a été ni comme agriculteurs ni comme laboureurs, mais comme commerçans, en compte courant avec la mère patrie, acheminant sur ses ports les matières premières, en important les matières fabriquées, employant au labeur manuel les indigènes des pays conquis, les remplaçant par d'autres plus souples et plus dociles, nègres, puis Chinois, là où ils les supprimaient en tant que réfractaires à la domination britannique ou incapables d'un travail régulier.

Pour l'Angleterre, la valeur d'une colonie se mesure au chiffre de son commerce d'échange avec la métropole, et surtout à la consommation de produits d'origine anglaise. Dans le siècle dernier, dès 1776, elle exportait déjà dans ses colonies américaines pour 150 millions d'objets fabriqués, un peu plus du tiers de son exportation totale. En 1876, un siècle plus tard, son exportation totale atteint le chiffre de 5 milliards, dont 1 milliard 625 millions, près du tiers, s'écoule dans ses colonies. La proportion est donc restée à peu de chose près la même, et si, dans cet intervalle, elle a perdu les États-Unis, elle a, en revanche, colonisé une partie de l'Océanie, étendu sa domination aux Indes.

Mais certains symptômes qui ne sauraient échapper à ses yeux clairvoyans la font redoubler d'efforts. Elle sent que sa situation commerciale n'est plus la même, que son incontestable suprématie est aujourd'hui menacée, d'abord par ses anciens colons américains devenus ses rivaux, puis par l'Allemagne, qui, sur tous les points, et en Océanie surtout, lui fait une sourde et redoutable concurrence. Pendant un long séjour de quatorze années dans cette partie du monde, nous avons pu suivre de près le développement et les progrès de l'immigration allemande. C'était avant la guerre de 1870. L'Allemagne n'avait pas encore conquis cette suprématie militaire et politique qui double ses forces en doublant son prestige, et cependant, déjà, l'impulsion était donnée. Sur toutes les côtes, dans les ports les moins connus comme dans les plus considérables, on voyait surgir des comptoirs allemands alimentés d'abord de produits germaniques, pacotilles modestes, empruntant le pavillon anglais; puis, peu à peu, ces comptoirs prenaient plus d'importance, éten-

daient le cercle de leurs opérations. Aux navires de commerce anglais succédaient les baleiniers d'Oldenbourg, à la fois commerçans et pêcheurs ; derrière eux apparaissaient les navires de Brême et de Hambourg. Ces comptoirs prospéraient, gérés par des hommes jeunes, négocians dans l'âme, préparés à ces opérations multiples par une éducation spéciale et une expérience préalablement acquise dans les grandes villes hanséatiques. L'Allemand a sur l'Anglais d'incontestables avantages en tant que commerçant dans ces pays lointains. Tout d'abord il acquiert facilement et promptement la connaissance des langues étrangères, il se plie sans efforts aux conditions de climat et de milieu, il ne s'impose pas ; mais surtout, à la raideur et à l'exclusivisme britannique, qui froissent et aliènent les races que l'Anglais considérera toujours comme inférieures et traite comme telles, l'Allemand substitue une bonhomie calculée, une faculté d'assimilation et d'adaptation qui fait de lui, en peu de temps, un résident connu, accepté, au courant de la langue, des usages, des intérêts de la population au milieu de laquelle il vit et dont il adopte le mode de vie.

Quiconque a vécu quelque temps en Océanie a pu, comme nous, observer cette substitution lente des comptoirs allemands aux comptoirs anglais, cette invasion qui, peu à peu, refoule le commerce de la Grande-Bretagne et ne lui laisse plus guère, sur les points qu'elle n'occupe pas en maîtresse, qu'une existence précaire. Là où ses capitaux accumulés ne permettent pas aux maisons allemandes de lutter contre elle, elle se heurte aux comptoirs américains, soutenus par les banques de San-Francisco. Ce sont ces dernières qui lui ont disputé d'abord, puis enlevé la prépondérance commerciale aux îles Sandwich, qui ont créé une ligne de bateaux à vapeur américains de San-Francisco à Sydney, par Honolulu, une autre de San-Francisco au Japon et en Chine qui détourne au profit de la Californie et des États-Unis une partie notable du trafic de l'Orient. Aux îles Sandwich, le point le plus important et la clé de l'Océan-Pacifique du nord, le haut commerce est aux mains des Américains, celui du demi-gros aux mains des Allemands, et l'Angleterre, autrefois prépondérante, n'occupe plus, au point de vue commercial, que le troisième rang. Dans nombre d'îles de l'Océanie, il en est de même, et ce mouvement ne fait que s'accélérer depuis que l'Allemagne a officiellement pris pied dans le Pacifique par l'occupation d'une partie de la Nouvelle-Guinée et des archipels adjacens de la Nouvelle-Irlande et des îles Salomon.

Séparée de l'Australie par le détroit de Torrès, la Nouvelle-Guinée ou terre des Papous en a été disjointe par la grande convulsion qui, submergeant un continent, n'en a laissé surplomber que les

cimes. La côte sud fait face à la péninsule de York, pointe extrême de l'Australie, et, en cette partie, le détroit peut être franchi en quelques heures de navigation. Un voisinage aussi rapproché rendait dangereuse pour la colonie l'occupation par une puissance étrangère de la Nouvelle-Guinée; aussi les Anglais crurent-ils devoir annexer la rive sud par mesure de précaution. Mais l'étendue de la Nouvelle-Guinée, la nature du sol et du climat ne leur ont pas permis de pousser bien avant leurs exploitations. La Nouvelle-Guinée est encore une contrée mystérieuse dont les côtes seules sont connues. C'est à peine si l'on s'est avancé à quelques journées de marche dans l'intérieur. On y a constaté l'existence de hautes montagnes, entre autres du mont Yule, qui s'élève à 10,000 pieds de hauteur, de nombreux cours d'eau, de hauts plateaux couverts de pâturages abondans. Seul, un Italien, M. d'Albertis, s'est aventuré assez loin. Homme intrépide et résolu, il a vingt fois risqué sa vie dans cette expédition de huit mois. Partout il dit avoir rencontré des vallées fertiles habitées par une population nombreuse. Il se loue fort des Papouens, qu'il représente comme comparativement plus civilisés que la plupart de leurs congénères de l'Océan-Pacifique, industrieux, habiles cultivateurs et vivant dans un bien-être relatif. Il n'en eut pas moins maille à partir avec eux et, pendant plusieurs semaines, ne dut qu'à la crainte superstitieuse qu'il leur inspirait de n'être pas massacré par eux. Plus heureux que le révérend William Baker aux îles Fijis, il échappa au sort qui le menaçait et que ce dernier provoqua en déclarant dans un sermon au chef et à la population qu'aucun mal ne pouvait l'atteindre, son Dieu le protégeant. Le chef se le tint pour dit, et le lendemain, en manière de plaisanterie et uniquement pour vérifier un fait qui l'intriguait, lui asséna un coup de son casse-tête qui, à son grand étonnement et à son regret sincère, brisa le crâne du révérend.

Les naturels de la Nouvelle-Guinée n'ont pas d'ailleurs les instincts sanguinaires des indigènes des Fijis et des Nouvelles-Hébrides. Sur les côtes, la civilisation les a effleurés, rien de plus. Boé, roi de Moresby, lui est redevable d'une vieille jaquette d'alpaga noir qu'il s'empresse d'endosser, sans rien autre, quand un navire fait son apparition dans le port. Ila, chef du district voisin, rival du roi, a possédé, dit une légende locale, une chemise dans le temps de sa jeunesse; il s'en vante encore, mais la jaquette de Boé a beaucoup diminué le prestige d'Ila, nonobstant sa chemise absente et le collier d'huîtres perlières et de plumes d'oiseaux de paradis dont il se pare dans les grandes occasions.

L'oiseau de paradis est la parure la plus appréciée et la plus recherchée des Papouens. Ils s'en servent pour acheter leurs femmes,

dont le prix est d'ordinaire de dix oiseaux payés au père de la jeune fille ; si les attraits de cette dernière justifient un accès de générosité, ils joignent à ce cadeau celui d'un collier de dents de chien ou de crocodile ; les premières sont les plus estimées. Ils ont, en outre, une passion singulière pour se peindre tout le corps ; les élégans deviennent, sans transition, rouges, bleus, verts ou jaunes, sans autre règle que leur caprice et leur désir de plaire aux belles. Ils peignent également leurs femmes, qui passent successivement, elles aussi, par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, offrant ainsi, dans l'unité individuelle, une inépuisable variété de tons. S'ils perdent l'un des leurs, ils se teignent en noir, eux, toute leur famille et jusqu'aux murs intérieurs de leurs maisons.

Robustes et vigoureux, nonobstant leurs jambes grêles et leur ventre proéminent, les Papouens sont laids de visages. M. d'Albertis affirme que les femmes seraient moins déplaisantes si elles laissaient plus à deviner, mais elles se tiennent pour vêtues avec une couche de peinture. Quant à leurs mœurs, il les passe sous silence, alléguant qu'il n'y a rien à dire de ce qui n'existe pas.

A peine l'Angleterre était-elle en possession de la côte sud de la Nouvelle-Guinée que l'Allemagne s'emparait officiellement de la côte nord, qu'elle baptisait Kaiser Wilhelm's Land, de la Nouvelle-Irlande et de la Nouvelle-Bretagne, auxquelles elle donnait le nom d'archipel de Bismarck, et du groupe des îles Salomon. L'émotion fut vive en Australie de se voir ainsi gagner de vitesse. La presse coloniale prit feu et réclama vivement auprès de la métropole pour qu'elle obtînt de l'Allemagne l'abandon de ces points importans. Elle représentait, et non sans raison, qu'en 1883 le pavillon anglais avait été hissé sur ces îles, par l'ordre de sir Thomas Mac Ilwraith, président du conseil australien, en vue de prévenir une occupation allemande dont on se croyait menacé ; que cette mesure avait reçu l'approbation de sir Arthur Kennedy, gouverneur de la colonie, et qu'en la désavouant sous prétexte qu'aucune puissance européenne ne songeait à occuper ces archipels, lord Derby avait laissé le champ libre à l'Allemagne et compromis la sécurité de la grande colonie anglaise. Lord Derby, interpellé peu avant dans le parlement, affirmait, en effet, avoir reçu du gouvernement allemand les assurances les plus positives qu'il ne songeait nullement à occuper ces côtes, ajoutant même qu'il considérerait comme un acte discourtois vis-à-vis de l'Angleterre tout établissement de ce genre. Et, cependant, quelques mois après le retrait du pavillon anglais, l'Allemagne hissait le sien sur ces territoires abandonnés.

Les Australiens ne s'en tenaient pas là. Ils insistaient avec force sur

la situation que leur créait l'indifférence coupable de la métropole. L'occupation de ces archipels par l'Allemagne complétait l'investissement de leur continent commencé, disaient-ils, par l'établissement de la France à la Nouvelle-Calédonie, puis aux Nouvelles-Hébrides. Au nord et à l'est, sur une étendue de 800 lieues, un demi-cercle de colonies étrangères enserrait l'Australie, lui barrant la route vers le nord-est, vers le canal de Panama et Vancouver, tête de ligne du chemin de fer du Pacifique par le Canada, construit tout entier sur un sol anglais, et, en cas de guerre, unique voie de communication entre l'Atlantique et le Pacifique. L'Australie se sentait isolée et menacée. Vainement, avec une désinvolture imitée de M. de Calonne, les ministres anglais répondaient aux réclamations de la colonie que, pour la satisfaire, ils ne se brouilleraient pas avec M. de Bismarck, et que l'Allemagne était une alliée dont on ne pouvait suspecter les intentions, M. Julian Thomas répliquait par les vers de Tennyson :

It is true that we have a faithful ally,
But only the devil knows what he means.
(Oui, je veux croire notre alliée sincère,
Mais Satan seul pénètre ses projets.)

Et, de fait, le traité conclu entre l'Angleterre et l'Allemagne à Berlin, le 6 avril 1886, par l'entremise de sir Edward Baldwin Malet, ambassadeur anglais, et le comte Herbert Bismarck, sous-secrétaire aux affaires étrangères, n'est pas de nature à donner satisfaction aux réclamations de l'Australie ni à calmer ses inquiétudes. Il abandonne virtuellement à l'Allemagne, outre ce qu'elle a pris, ce qu'il lui plaira encore de prendre au nord d'une ligne de démarcation tracée sur la carte annexée audit traité, et il interdit à l'Angleterre toute extension territoriale au nord, à l'ouest et au nord-ouest de ladite ligne. Il stipule, il est vrai, que les deux parties contractantes s'engagent à ne pas occuper Samoa et Tonga, considérés comme territoires neutres; mais l'influence de l'Allemagne prédomine dans ces deux archipels; les Godefroy, surnommés les rois des mers du sud, y ont créé des établissemens qui en feront avant longtemps des îles allemandes, sinon de droit, du moins en réalité.

Ces faits expliquent la désaffection chaque jour croissante des colons australiens, leurs tendances séparatistes et l'idée d'une vaste fédération australienne, qui gagne constamment du terrain parmi eux. L'exemple du Canada les séduit; comme lui, ils réclament le relâchement des liens qui les unissent à la mère patrie, la suppression des gouverneurs spéciaux nommés par la couronne et leur remplacement

par un gouverneur-général, lequel désignerait en conseil colonial les lieutenans-gouverneurs. C'est le prélude de l'affranchissement complet par la substitution du pouvoir du conseil colonial à celui des gouverneurs, uniformément choisis parmi les membres éminens du parlement ou les hauts fonctionnaires de la diplomatie, de l'armée et de la marine.

Ainsi que le Canada et le Cap, l'Australie est, en grande partie, colonie parlementaire, comme on les désigne par opposition aux colonies de la couronne, telles que les Indes, la Guyane, les Bermudes, l'Australie occidentale, etc., qui relèvent directement du gouvernement et sont régies par des ordonnances émanant du pouvoir exécutif. Il n'en faut pas conclure toutefois que le même système prévaut dans toutes les colonies de la couronne et dans toutes les colonies parlementaires. Ainsi, parmi ces dernières, le Canada est fédéré, et non-seulement l'Australie ne l'est pas, mais une de ses provinces est colonie de la couronne, ainsi que les Fijis, alors que le reste de l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont colonies parlementaires. Parmi les colonies de la couronne, les unes, comme les Bahamas, les Barbades, les Bermudes, ont deux chambres, d'autres n'en ont qu'une, d'autres enfin ont un conseil colonial composé de membres élus par les colons et de membres désignés par le pouvoir exécutif; c'est le cas de l'Australie occidentale.

Aux sujets de mécontentement que nous avons indiqués se joint donc encore pour l'Australie le désir de s'affranchir d'un régime incohérent, d'une machine gouvernementale compliquée, faite de pièces et de morceaux mal ajustés. M. H.Taine, dans ses *Notes sur l'Angleterre* a admirablement saisi ce côté de l'esprit anglais qui fait « qu'au lieu d'un code, l'Angleterre a un monceau de précédens; au lieu d'une école de droit, une basoche de routine... La législation est si ténébreuse qu'avant d'acheter un domaine, on prend au préalable un ou deux hommes de loi, qui n'ont pas trop d'un mois pour examiner les titres du vendeur et vérifier si l'acquisition ne fournira pas matière à chicane. — C... dit que « l'état de plusieurs administrations, notamment de l'amirauté, est ridicule : désordre, sinécures, dépenses disproportionnées aux effets, lenteurs et conflits; le mécanisme est incohérent parce qu'il n'est pas construit d'après un principe. — En toutes choses, ils n'avancent et ne corrigent que par tâtonnemens, ils n'apprennent les affaires qu'à force d'attention, de travail, de triture technique ; ils sont purement empiriques, à la chinoise (1). »

Ce sont, en effet, les plus grands rapiéceurs de lois qui aient ja-

(1) *Notes sur l'Angleterre*, page 335.

mais existé. Ils ont à ce point modifié, revisé, amendé certains actes du parlement qu'il ne reste plus un mot du texte original. En matière d'administration, ils opèrent de même, superposant des conceptions modernes à des traditions féodales religieusement conservées. Comme certains fermiers, ils réparent, tant qu'un morceau du harnais, un essieu de la charrette, une jante des roues subsiste et tient bon; ils ont le culte de leur vieux matériel, en cela bien différens de nous, toujours prêts à changer d'attelage, de voiture et de conducteur au moindre accident, quitte à le regretter le lendemain.

En revanche, quand ils sont las de rapiécer, quand leur patience est à bout, quand il leur est bien démontré que l'attelage est fourbu, le conducteur incapable et le véhicule hors d'usage, ils n'hésitent plus à tout planter là, et ces conservateurs à outrance étonnent le monde par leurs conversions subites et leurs réformes radicales. Au pouvoir absolu, ils substituent sans transition le gouvernement parlementaire; lassés du joug de Rome, ils décrètent que leur roi est pape; fatigués d'une féodalité turbulente, ils l'encadrent dans une chambre haute, bien disciplinée, dont ils font le rouage le plus souple et le plus flexible de leur machine gouvernementale.

Quand, plus tard, les treize colonies révoltées de l'Amérique réclament leur émancipation, ils la refusent, luttent avec énergie pour les réduire à l'obéissance; puis, convaincus par leurs échecs qu'ils font fausse route, et que les colons insurgés doivent avoir pour eux le droit puisqu'ils ont la force, ils s'empressent de reconnaître leur indépendance et de signer la paix. Sectateurs fervens de l'*expediency*, ils font fléchir la rigueur des principes devant la force des choses, et justifient par la toute-puissance de l'opinion publique les volte-face les plus inattendues. Ils l'ont bien montré en accordant, en 1867, au Canada l'acte constitutif qui le régit aujourd'hui et n'a plus laissé subsister qu'un lien nominal entre l'Angleterre et sa colonie. Le droit accordé au parlement canadien d'administrer les revenus publics, de voter et de percevoir les droits de douane, d'assurer le service de la dette publique, a inauguré l'indépendance commerciale et cimenté l'union des provinces par la communauté des intérêts. Bien que le titre officiel du ministère soit encore celui de *conseil privé de la reine*, ses membres ne sont responsables que vis-à-vis du parlement canadien. Ils sont pris dans les rangs de la majorité, gouvernent avec elle et se retirent devant son vote hostile. En théorie, ils sont nommés par le gouverneur-général; dans la pratique, le rôle de ce dernier se borne à confier au chef de la majorité la mission de constituer un ministère et de choisir lui-même ses collègues.

Les prétentions officielles des colons australiens ne vont pas au-

delà pour le moment; mais la polémique soulevée par la prise de possession des Nouvelles-Hébrides, des îles Salomon et d'une partie de la Nouvelle-Guinée, a révélé les vastes ambitions secrètement caressées par les hommes politiques de l'Australie, et qui ne visent à rien moins qu'à la création d'un empire embrassant la Mélanésie tout entière, de la Nouvelle-Zélande à la mer des Molluques, de l'île de Diémen à l'équateur; au centre de cet immense espace, le continent australien rayonnant sur ces archipels nombreux, par les Célèbes, Bornéo et les Philippines se frayant une route vers la Chine, par Java et Sumatra, vers les Indes.

N'est-ce là qu'un rêve? L'avenir le verra-t-il se réaliser, et par quelles mains? Un conquérant sauvage, homme de génie perdu au fond de l'Océan-Pacifique, l'avait conçu, lui aussi. Des plages volcaniques et brûlantes d'Hawaï, il voyait comme dans un mirage, par-delà l'horizon lointain où disparaissaient, irisés d'or, les grands nuages floconneux des vents alisés, des archipels verdoyans peuplés d'hommes de sa race. Il rêvait leur conquête. Vainqueur de ses ennemis, maître absolu de l'archipel Hawaïen, il voulait, ignorant des distances, dédaigneux des obstacles, lancer sur l'océan ses pirogues de guerre, disparaître, lui aussi, comme Lono son fabuleux ancêtre, ne rentrer dans ses états qu'après avoir réuni sous son sceptre les descendans épars de sa race et fondé un empire qui s'étendrait sur 2,000 lieues de mer. Le temps et les moyens d'action lui firent défaut. Kaméhaméha ne put qu'appeler à la vie nationale des tribus toujours en guerre. Son œuvre subsiste, et nous verrons, aux îles Hawaï, ce que peuvent devenir, au contact de notre civilisation et de nos idées religieuses, ces cannibales qui peuplent encore les îles du Pacifique du sud.

C. DE VARIGNY.

REVUE DRAMATIQUE

LA CONDITION DES COMÉDIENS.

I.

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'AU XVIIIe SIÈCLE.

Les Comédiens hors la loi, par Gaston Maugras, 1 vol. in-8°; Calmann Lévy, éditeur.

Au pays du décor, où les commérages ne manquent pas, quinze jours, mieux que partout ailleurs,

Font d'une mort récente une vieille nouvelle;

et si, dans la huitaine, cette mort a été suivie d'une résurrection, la vieille nouvelle, en soi, n'offre guère d'intérêt. Or il y a un mois et peut-être plus, — je n'ai pas noté la date de l'événement, — qu'un jeune comédien, égaré par un ressentiment d'amour-propre, ayant tiré la barbe d'un sénateur de la critique, celui-ci l'assomma d'un coup de sa trique d'ivoire; le cadavre s'étant mis à genoux pour demander gentiment pardon, le justicier, qui est tout-puissant, le toucha de ce même sceptre et le ranima; il l'embrassa, même, sans l'étouffer. Ainsi l'anecdote fait honneur à l'énergie et à la délicatesse de M. Sarcey : *fortiter et suaviter*...

Mais, dans l'intervalle de la faute et du châtiment à l'acte de clémence, tous les chroniqueurs s'étaient mêlés de l'affaire. C'était, par malheur, une semaine maigre, une semaine dénuée de grands faits historiques, entre la fin du procès Pranzini et les préliminaires du « duel Boulanger-Ferry. » On allait crier famine; on cria, d'une commune allégresse, haro sur Le Bargy. Quelqu'un, que j'en veux croire, me jure que ce Benjamin d'entre les sociétaires, pendant ces mauvais jours, eut la chance de ne lire aucun des articles imprimés à son intention : — ceci, d'ailleurs, n'est qu'une grâce d'état : — qu'il ne put toutefois en ignorer l'existence, et qu'il en fut affligé. Non pour lui-même, entendez bien : il avait regagné les bonnes grâces de notre doyen, et, n'eût-il pas pris cette précaution, il était, pour l'avenir, assuré de notre justice; à la première occasion qui lui serait donnée de montrer son talent, aucun de nous ne lui tiendrait rigueur. Mais il avait envie de pleurer sur sa profession ; issu de bonne bourgeoisie, raconte mon auteur, il témoignait une mélancolique surprise de la pesanteur et de la dureté des blâmes dont il avait senti l'ensemble : « Hé! quoi! gémissait-il, supposez qu'un citoyen de mon âge, exerçant un autre art que le mien, supposez qu'un peintre, un sculpteur, ait adressé à un considérable critique d'art, à M. Paul Mantz, les mêmes sottises que j'ai adressées à M. Sarcey; aurait-il subi le même traitement? »

Ce jeune homme n'avait pas lu, non plus que les chroniques des méchans, le récent volume de M. Gaston Maugras, dont le titre seul est une protestation généreuse : *les Comédiens hors la loi.* Pour ce qui est du livre, au moins, il avait tort : s'il l'avait connu, il aurait éprouvé moins d'étonnement et de chagrin. Il se fût trouvé mieux préparé à un désagrément de ce genre; il eût considéré que son sort, à tout prendre, n'était pas si déplorable, et que si, dans la circonstance, il s'était montré trop jeune, il n'avait pas à se plaindre d'être venu « trop tard dans un monde trop vieux; » il eût estimé enfin que la bénigne fortune, pour lui et pour les siens, n'avait pas dit son dernier mot, et qu'un observateur pouvait leur prédire des temps plus heureux encore :

Quelle Jérusalem nouvelle, etc.?..

— Une Jérusalem où les fils de M. Drumont aimeraient tous les Juifs comme leurs égaux, où les enfans de nos chroniqueurs donneraient aux comédiens le baiser de paix avec ces paroles : « Christ et Voltaire sont venus pour vous aussi bien que pour nous ! »

L'ouvrage de M. Maugras est le martyrologe des acteurs, ou plutôt, — puisque ces militans deviennent triomphans dès ce monde, et que ce bijou honorifique est présentement le signe de leur triomphe, — ce long mémoire est leur chemin de la croix. C'est une histoire univer-

selle de leur condition depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Comme toute histoire universelle, à vrai dire, celle-ci est incomplète : pas plus que Bossuet, M. Maugras ne s'occupe de l'Inde ni de la Chine. Il se contente d'affirmer, en commençant, qu'à toutes les époques et dans tous les pays, « en Orient comme en Occident, partout le théâtre est né de la religion, » et il se restreint tout de suite à la civilisation classique. Aussi bien je doute qu'il ait le sens de l'antiquité, ou le sens religieux, ou proprement historique. Son âme paraît moins apte aux incarnations que celle de M. Leconte de Lisle. Volontiers il parle des « dieux égrillards » du paganisme, en homme qui les a hantés au XVIIIe siècle, chez les faiseurs de poésies badines, plutôt qu'au temps de leur majesté vivante, aux fêtes d'Adonis ou de Dêmêtêr. Il écrit sérieusement : « Depuis l'établissement de l'Empire, la vie romaine était devenue une orgie continuelle, » — ce qui doit scandaliser M. Victor Duruy, faire rire M. Gaston Boissier, et satisfaire Bouvard et Pécuchet. — Auguste a soustrait les acteurs au châtiment du fouet : c'est qu'ils « servaient ses vues politiques » en divertissant le peuple des libertés perdues. M. Maugras n'imagine pas d'autres raisons : ni que les mœurs, peu à peu, se fussent adoucies, ni que le terrain social, après les secousses des guerres civiles, fût devenu plus meuble. Et, de même, si quelques réjouissances populaires se ressemblent dans les siècles anciens et au moyen âge, ce n'est pas par l'effet d'une hérédité naïve : c'est que l'Église, en habile personne, résolut, à un certain moment, de tourner à son avantage ces traditions païennes : « Quand elle les vit profondément enracinées dans l'esprit du peuple, au lieu de poursuivre une lutte stérile, elle les adopta et les transforma en légendes chrétiennes. »

M. Maugras, d'ailleurs, prend la peine de nous apprendre, par des notes spéciales, que Tertullien est un « célèbre Père de l'Église latine, » et que les deux fils de Théodose, « Arcadius et Honorius, se partagèrent l'Empire. » Mais il parle des « lois romaines, » qui « sont fort nombreuses, » un peu comme d'un code existant tout d'une pièce et dans un temps indéterminé ; il cite, sans bien marquer les distances, Tibère et Théodoric. Il cite aussi Gaboriau, pour un volume intitulé : *les Comédiennes adorées*, — ce qui prouverait, à la rigueur, l'étendue de son érudition, plutôt que l'exigence de sa critique. Il dit, comme il le croit, mais il le croit trop facilement, qu'on ne vit chez les Romains « ni véritable théâtre ni littérature dramatique... » Eh bien ! mais Nævius ? Attius ? Mais Plaute ? Mais Térence ?.. Il conclut, nécessairement, de ces prémisses : « A part quelques exceptions, il n'y avait pas à Rome de comédiens dignes de ce nom : ils n'y avaient pas d'emploi. » Il pourrait ajouter, sans doute, que nous ne nous souvenons guère que d'Esopus et de Roscius ; mais pourrait-il garantir que, dans dix-huit cents ans, on se rappellera, pour le XVIIIe siècle, d'autres noms d'acteurs

que ceux de Lekain et de Talma ? N'est-ce pas assez de cet apophtegme : « On ne connaissait à Rome ni la chasteté ni la pudeur ? » Ces pauvres Romains, en fin de compte, ils ne connaissaient donc rien ! Notre auteur, lui, connaît de petits faits, qu'il interprète avec ingénuité : « Dès que les comédiens ne furent plus soumis au préteur, leur licence devint extrême... Pylade devint tellement arrogant qu'un jour, jouant *Hercule furieux*, il s'amusa à lancer des flèches sur le public, et il blessa grièvement plusieurs des assistans. » Je ne suis pas prévenu pour Pylade, mais j'ai peine à me figurer qu'il ait agi ainsi par excès d'arrogance ; j'imaginerais plutôt qu'il inventa un *effet* et qu'il fut maladroit. Enfin M. Maugras déclare : « Jaloux du plus ou moins de succès qu'ils obtenaient, les pantomimes pendant les entr'actes s'égorgeaient derrière la scène... » Était-ce bien l'habitude ?

Mais voilà trop de chicanes. M. Maugras, évidemment, n'a pas prétendu écrire avec importance, ni avec un scrupule partout égal. Il passe vite, et presque sans toucher terre, sur les Grecs, sur les Romains, et même sur le moyen âge. Arrivé au XVIIe siècle, il témoigne plus de complaisance pour son sujet, et plus de compétence : on voit qu'il approche de son petit domaine. C'est dans le XVIIIe, en effet, et surtout dans les alentours de Voltaire, qu'il prend ses aises. Il a naguère habité le pays, et, en dernier lieu, ce canton, avec M. Lucien Pérey (1) : revenu seul, il tire d'une cachette, si je ne me trompe, des papiers qu'il avait rassemblés au cours de ses précédentes explorations ; il les expose avec plus ou moins d'ordre, sans craindre quelques répétitions ni quelque longueur de temps ; il y ajoute de récentes trouvailles. Ce qu'il sait le mieux, sur la question, ce n'est pas le commencement, ou plutôt c'est le commencement de la fin ; mais, comme cette partie de la matière est à la fois la plus significative et la plus amusante, il faut le féliciter et nous féliciter de la faveur qu'il lui accorde. Il conviendrait volontiers, je suppose, que c'est ici le corps de l'ouvrage, et que la tête et la queue sont postiches ; et ce franc aveu ne nous fâcherait pas. Au reste, s'il s'était borné à ce qu'il possédait le plus sûrement et le plus proprement, s'il y avait employé tous ses soins, il eût agi avec plus de prudence pour sa gloire devant les connaisseurs ; en s'étendant comme il l'a fait, il a procédé plus généreusement pour l'instruction et la récréation du grand public.

Il n'était pas superflu de rappeler à beaucoup de lecteurs que le théâtre, en Grèce du moins, eut une origine sacrée à la fois et nationale (pour ces temps-là, c'est tout un). Cette manière de voir et de sentir est si loin de nous ! Il faut un effort de réflexion pour con-

(1) *L'Abbé Galiani, la Jeunesse de Mme d'Épinay, les Dernières années de Mme d'Épinay, la Vie intime de Voltaire etc.*, par Lucien Pérey et Gaston Maugras ; Calmann Lévy, éditeur.

stater qu'aujourd'hui même la messe est une représentation en même temps qu'un renouvellement de la Passion, du « saint sacrifice » où fut offert réellement le sang de l'Homme-Dieu. On ne pourrait, sans une apparence d'impiété, définir cet office religieux « un monologue dramatique. » Chez les Hellènes, cependant, les exercices dramatiques furent d'abord des actes religieux; ce n'est que peu à peu qu'ils furent transportés du sanctuaire au *parvis* du temple, si je puis m'exprimer ainsi, avant d'être célébrés dans des édifices construits exprès. C'étaient des initiés, ceux qui avaient leurs *entrées* aux « mystères » d'Eleusis. Cette subvention attribuée à des fêtes théâtrales, et qui en faisait tous les frais, « le trésor théorique, » c'était une espèce de denier de saint Pierre; et, en même temps, c'était un dépôt public. Le chœur, à l'origine, sous la direction du chorège, c'était comme une maîtrise et une garde nationale d'amateurs; la fonction de choriste était sacerdotale, et tant qu'elle durait, au risque de choquer M. Laisant, elle exemptait du service militaire. Les Dyonisiaques étaient une sorte de mardi gras liturgique : la « cérémonie, » que la Comédie-Française ne manque pas de nous offrir, après *le Malade imaginaire*, dans la soirée qui précède le mercredi des Cendres, ne donne qu'une faible idée de la procession qui, dans ces grandes journées, accompagnait les solennités scéniques. Aux Panathénées, on promenait le voile de Pallas, et puis les danses commençaient, et les jeux gymnastiques; enfin les représentations théâtrales. Figurez-vous, si vous le pouvez, les reliques de sainte Geneviève montrées à la vénération enthousiaste des Parisiens, sur des reposoirs, un 14 juillet, avec le concours de l'Académie nationale de danse, des gymnastes de M. Déroulède et des sociétaires de la Comédie-Française!.. Mais le pouvez-vous? — Avec de pareils titres de noblesse, il n'est pas surprenant que la profession d'acteur, même après que le théâtre fut séparé de la religion et de l'état, ait continué d'être honorée par les Grecs. Il se comprend qu'Eschine soit devenu orateur politique, Aristodème ambassadeur... Mais une autre profession aurait pu être considérée, elle aussi, comme auguste, à l'origine des sociétés; elle aurait pu retenir le respect des hommes : quoi de plus noble que d'être le bras de la nation, frappant elle-même au nom de la suprême justice? Des honneurs particuliers ne s'attachent pourtant pas au métier de bourreau.

Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde : quelques hautes œuvres qu'il exécute, le bourreau n'a jamais été révéré comme un pontife et un grand dignitaire de l'état; et, deux mille ans après Aristodème, après Eschine, il a fallu qu'un autre orateur politique, le comte de Clermont-Tonnerre, priant l'Assemblée nationale de s'expliquer sur les Droits de l'homme et sur l'égalité de tous les Français, demandât la réhabilitation formelle de ces deux professions, « que la loi met sur le même rang : » celle de bourreau et celle de comédien. C'était le

22 décembre 1789. La veille, Rœderer, ouvrant le débat, avait négligé le bourreau; mais il avait, lui aussi, associé la cause des comédiens à une autre, à celle des Juifs.

Ce n'est pas de Grèce, apparemment, que le mal nous était venu, ou du moins le préjugé contre cette classe d'artistes ; et ce n'est pas non plus de Chine, quoiqu'il y sévisse, d'après notre collaborateur M. Tcheng-ki-tong, depuis bien des siècles : c'est de Rome. N'en déplaise à M. Maugras, — qui, d'ailleurs, ne m'opposerait que des propos vagues, — je crois bien que l'art théâtral, à Rome, ne fut pas d'origine religieuse ni nationale ; qu'il fut un agrément laïque, d'importation étrangère. Ce n'est qu'assez tard qu'on s'avisa de lui donner un air qui ne fût pas profane. Accusé de corrompre les mœurs, Pompée ajoute à son théâtre un temple de Vénus, afin de pouvoir l'appeler, dans l'acte de dédicace, « un temple auprès duquel on a disposé des gradins. » Vers la fin de l'Empire, le gouvernement rattache à la cause désespérée du paganisme les spectacles et les jeux; il exempte de l'infamie légale, comme revêtus d'un ministère sacré, tous ceux qui aident, sans y participer directement, aux représentations scéniques. Mais ce ne sont là que des expédiens, des roueries de jargon officiel, dont personne n'est dupe, — pas même Tertullien, qui s'écrie : « On élude la morale par la superstition ! » Le théâtre romain est d'abord laïque; les premiers acteurs sont des esclaves, et, comme tels, soumis au pouvoir absolu du préteur. Des affranchis, des hommes libres, viennent-ils grossir la troupe, ils tombent sous le même régime : ils sont notés d'infamie. Et qu'on ne soupçonne pas là quelque spéciale cruauté contre le métier d'histrion : les mathématiciens, — Voltaire ne manquera pas de le rappeler, — les astronomes aussi et les médecins, ont le même sort, par la même raison : c'est que la plupart, Grecs achetés, Africains pris à la guerre, sont de condition servile. Ajoutez que, par la suite, pour le public cosmopolite de la Rome impériale, presque tout l'art de la comédie se réduisit à celui de la pantomime, assurément moins relevé. Entre tous les spectacles, enfin, les jeux du Cirque devinrent les plus goûtés : c'était une belle fête, sans doute, qu'un gala sous Trajan, où succombaient dix mille gladiateurs; mais, n'eussent-ils pas été des captifs ou des esclaves, pouvait-on les estimer autrement que des figurans? Je ne puis admettre que ces hommes, en mourant, aient joué la comédie.

Tel quel, ou plutôt recommandé au goût public par sa remarquable obscénité, le théâtre, à la fin de l'empire, avait la vogue; les dieux étant mal en point, il fut appelé à la rescousse : deux raisons, pour une, de paraître damnable aux Pères de l'Église. Jamais cependant un concile œcuménique ne frappa de ses rigueurs la profession de comédien. Le concile d'Elvire (Espagne) et celui d'Arles (en Provence) prononcèrent seuls sur la question ; le canon 5 du dernier

contient la doctrine en peu de mots : « Ordonnons que tous les cochers du cirque et les comédiens soient séparés de la communion tant qu'ils exercent ce métier. »

Et voilà pourquoi, le 21 décembre 1789, Rœderer dut prendre la parole; pourquoi le concile de Soissons, en 1849, dut déclarer, contrairement à une *Encyclopédie théologique* publiée en 1847 : « Quant aux comédiens et aux acteurs, nous ne les mettons pas au nombre des infâmes ni des excommuniés. » — Parce que le préteur, au temps de la république romaine, avait noté d'infamie des gens de condition servile, et parce que deux réunions d'évêques, en 305 et 314 après Jésus-Christ, avaient excommunié des suppôts du paganisme, des bateleurs indécens, Lekain n'était pas admis à témoigner en justice, et le curé de Saint-Roch refusa ses prières à l'âme de Mlle Raucourt.

M. Maugras a reconnu ces causes de l'infamie civile et de l'infamie canonique des acteurs; il a désigné ces deux sources; il a suivi jusqu'à l'ère moderne le cours de ce double préjugé en France, tantôt caché, tantôt à ciel ouvert.

D'abord l'art théâtral se repique en bonne terre religieuse, aussi naïvement que s'il fleurissait pour la première fois : trois chanoines, le jour de Pâques, la tête voilée de leur aumusse, figurent les trois saintes femmes; peu à peu, dans les monastères, dans les cathédrales, sont célébrés de véritables drames ecclésiastiques; le jeu des mystères, comme jadis en Grèce, gagne le parvis, puis s'éloigne du temple. Les Confrères de la Passion en viennent à jouer pour leur compte; ils commencent encore par cette annonce : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, nous allons représenter devant vous,.. » et ils terminent par ce couplet : *Te Deum laudamus*;.. avant ou après plus d'un « miracle, » on donne un sermon, qui est le principal, comme plus tard, en certaines matinées, avant une œuvre classique, on donnera une conférence, qui sera l'accessoire; mais le théâtre, en somme, est devenu laïque. Aussi l'Église, en ayant perdu le patronage, lui retire sa faveur. N'est-elle pas l'Église de France, qui, pour se défendre contre les empiètemens des papes et leurs nouveautés en matière de discipline, déclare immuable l'ancien droit, tel qu'il a été établi par « la pratique et la théorie des huit premiers siècles? » Or les conciles d'Elvire et d'Arles sont du quatrième. Ce n'est plus seulement les jongleurs et les farceurs nomades, c'est au moins certaines bouffonneries usurpées sur le clergé, renouvelées de la fête des Fous et de l'Ane, c'est aussi les rapports des clercs avec les comédiens qu'il faut sévèrement proscrire, tandis que, par-delà les Alpes, une comédie licencieuse d'un cardinal (Bibbiena) est applaudie par un pape (Léon X). Survient d'autre part la réforme pour interdire les « momeries » et même « le Roy boit » et le Mardi gras, comme occasions de perte de temps; les « tragédies, comédies, farces et moralités,.. comme

apportant corruption des bonnes mœurs, » — et jusqu'aux marionnettes !

Cependant l'État se montrait plus rigoureux que l'Église. Charlemagne, empereur d'Occident, avait rétabli le régime de la loi romaine sur les bateleurs forains, mais sur eux seulement ; et ses successeurs, rois de France, furent plutôt bienveillans pour les comédiens, hormis Philippe-Auguste, assez rude personnage, et Louis IX, qui était Saint-Louis. Mais les parlemens !.. Aussitôt que possible et jusqu'en 1789, ils s'en tinrent plus exactement que le clergé à la doctrine des fameux conciles ; perpétuellement, leur autorité demeura plus ferme et plus tracassière. En 1477, à Paris, pour quelques licences politiques, des Clercs de la Basoche sont condamnés aux verges, à la confiscation, au bannissement. En 1541, non-seulement les exercices des bateleurs sont interdits parce que le peuple y dépense trop d'argent (comme, de nos jours, les exercices des *bookmakers*), mais encore les représentations des Confrères sont suspendues, parce qu'il s'y donne des rendez-vous, « assignations d'adultère et de fornication. » (Cependant, ce n'est qu'au XVIIe siècle que les femmes, d'après le P. Lebrun, apprendront dans *Georges Dandin* à tromper leurs maris !) Enfin ces mêmes Confrères, peu après leur installation à l'hôtel de Bourgogne, reçoivent défense de jouer des sujets sacrés. — Il est vrai que ce fut un bien : le théâtre classique, qui renaissait dans les collèges, profita de cette interdiction ; il y parut assez vite, après que les Confrères eurent cédé leur scène et leur privilège à une troupe franchement profane, qui reçut d'Henri IV une subvention,.. une subvention de 1,200 livres !

Le XVIIe siècle, pour les acteurs, commence bien : la troupe de l'hôtel de Bourgogne, sous Louis XIII, devient « troupe royale des comédiens, » et passe, avec ce titre, du ressort du parlement sous le bon plaisir du roi. On sait assez quel amateur de théâtre est le cardinal de Richelieu. L'abbé d'Aubignac, son ami, écrit un *Projet de réforme*, où il fait aux comédiens l'honneur de les constituer en véritable communauté : — les filles ne pourraient jouer qu'avec leur père ou leur mère ; les veuves, après un an de congé et six mois de recherches, devraient se remarier ; toute la confrérie serait logée gratis autour de la salle, sous la surveillance du supérieur ou grand-maître, qui serait sans doute l'abbé d'Aubignac. — Enfin le roi lui-même, en sa déclaration de 1641, ordonne : « ... En cas que lesdits comédiens règlent tellement les actions de théâtre, qu'elles soient du tout exemptes d'impureté, nous voulons que leur exercice... ne leur puisse être imputé à blâme, ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public. »

Mazarin succède à Richelieu, même dans son goût des spectacles. Cardinal pareillement et, de plus, Italien, il accorde une protection spéciale à ses compatriotes, régis en-deçà des Alpes comme au-delà par les coutumes de la cour de Rome, plus clémentes que celles du clergé

français. Déjà, en 1604, Isabelle Andreïni, de la troupe des ducs de Mantoue, après une heureuse campagne à Paris, étant morte à Lyon, par mégarde, elle avait eu presque à s'en louer : elle serait arrivée au terme de son voyage et aurait eu affaire aux prêtres de son pays, qu'elle n'eût pas obtenu de plus belles funérailles, ni une inscription plus élogieuse dans une église! On peut aimer plus ou moins l'opéra, « qui nous vint d'Italie, » et disputer s'il « lui vint des cieux; » mais le certain est que Mazarin lui-même l'appela chez nous, en 1645. Et il n'est pas plus douteux qu'en 1660, — année où *Sganarelle* fut joué devant le cardinal, — une messe, avec *Te Deum*, pour célébrer la Paix des Pyrénées, ait été chantée dans l'église Saint-Sauveur par les soins de la troupe de l'hôtel de Bourgogne. Après la cérémonie, déclare Loret,

> Le curé, prêtres et vicaires,
> Chantres, comédiens et moi,
> Criâmes tous : Vive le roi!

Ce roi, c'est Louis XIV, éclatant de jeunesse et de gloire, majestueux déjà, mais vif, mais pimpant, mais poussant avec joie sa fortune et ses bonnes fortunes, menant les affaires de l'État et les plaisirs de son âge avec une même ardeur héroïque et galante, c'est le vainqueur de La Vallière, le prince de *l'Ile enchantée*. Le voici, dans cette illustre fête, dans ce rêve de l'Arioste réalisé par un génie magnifique, le voici en tête de sa quadrille, armé à la façon des Grecs, représentant Roger. Mais derrière cette quadrille, formée de MM. les ducs d'Enghien, de Noailles, de Guise, de Foix, de Coaslin, etc., qui donc apparaît sur un char, qui donc cet Apollon, en l'honneur duquel ces chevaliers vont renouveler les jeux pythiens? C'est le sieur La Grange. A ses pieds, figurant « les quatre siècles, » sont assis ses camarades Du Croisy et Hubert, Mlle Molière, Mlle de Brie. Le siècle d'or, c'est Mlle Molière ; le hasard, apparemment, s'y connaît en symboles : ce règne s'annonce comme singulièrement propice aux comédiens. Avec un visage plus riant que celui du prince de Danemark, le roi de France leur dit : « Vous êtes les bienvenus, mes maîtres ! bienvenus tous ! » Et si l'un de ses courtisans parlait de les traiter « selon leurs mérites, » il ne manquerait pas, lui non plus, de s'écrier : « Beaucoup mieux !.. Traitez-les selon votre rang, selon votre dignité ! »

Le caprice d'un tel souverain vaut mieux pour les acteurs que la justice des parlemens : il maintient en vigueur la déclaration de 1641; il fait passer dans les mœurs les effets de la loi. D'autre part, le vieux droit canonique, sans être aboli, dort dans les rituels. Les Jésuites, qui naguère défendaient tous les spectacles, hors celui d'un hérétique « mis à la torture ou brûlé vif, » les Jésuites s'adoucissent et font de leurs collèges autant de théâtres de société, où le public même s'introduit. Après les charades édifiantes ou didactiques, vien-

nent les tragédies et comédies latines et françaises, voire les ballets où, avec les élèves, sont mêlés des danseurs de profession. En 1658, au collège Saint-Ignace, Loret admire le pas de « la Vérité sortant du puits... » Holà !.. On se rassure en pensant que les femmes, à cette époque, ne dansaient pas sur la scène : c'est le Vrai, tout bonnement, qu'on voyait chez les Jésuites sous le costume de la Vérité. D'autres fictions, d'ailleurs, éveillent moins d'inquiétudes; celle-ci, par exemple : Jansénius enchaîné figure dans le cortège triomphal de la Grâce suffisante.

Hélas! Jansénius n'est pas sitôt vaincu et inoffensif. Desmarets de Saint-Sorlin ayant à la légère taquiné ses disciples, Nicole fulmine contre les gens de théâtre, « empoisonneurs publics, non des corps, mais des âmes... La comédie est une école et un exercice de vice. Le métier de comédien est un emploi indigne d'un chrétien; ceux qui l'exercent sont obligés de le quitter. » Ainsi gronde le moraliste de Port-Royal; et, comme un écho qui aggrave le son, la voix du prince de Conti prononce : « La troupe des comédiens est une troupe diabolique. » *Tartufe*, qui survient, n'apaise pas ce tapage. La sévérité de l'Église est réveillée. En 1671, Floridor tombe malade et veut se confesser; avant de l'entendre, le curé de Saint-Eustache exige qu'il renonce au théâtre : il y renonce, il meurt, — et on l'enterre sans cérémonie. S'il avait su, il ne serait pas mort! En 1673, c'est le tour de Molière ; aux dernières Pâques encore, il a communié : « J'en suis fort aise, paraît dire M. Harlay de Champvallon, archevêque de Paris; eh bien! adieu maintenant,.. ou plutôt au diable! »

Tout va de mal en pis. La troupe de Molière et celle de l'hôtel de Bourgogne, en 1680, ont beau se réunir sous le titre de « Comédiens du Roi; » la nouvelle compagnie a beau appartenir à la « maison du roi » et n'être sujette qu'à son pouvoir, délégué aux quatre premiers gentilshommes de la chambre, voici qu'elle reçoit l'ordre, en 1687, de déloger de l'hôtel Guénégaud, — et pourquoi? Parce qu'il est trop voisin du collège des Quatre-Nations, qui va s'ouvrir sous l'autorité de la Sorbonne. C'est la Sorbonne elle-même qui réclame cette expulsion : ô M. Larroumet!.. Et voici la Comédie en état de vagabondage : c'est le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, celui de Saint-André, celui de Saint-Eustache, qui la font écarter de leurs paroisses, — jusqu'à ce qu'elle trouve un asile sur le territoire de Saint-Sulpice, juste un siècle avant la Révolution.

C'est que, même après le désastre des Jansénistes, leur esprit, sur ce point, demeure le maître. L'Église gallicane considère la doctrine du concile d'Arles comme faisant partie de ses biens propres : point de sacremens, point de sépulture pour les comédiens; chaque dimanche, au prône, les curés de Paris rappellent cette exclusion. Nul espoir d'un traitement meilleur : la clé du ciel a été jetée dans un puits, il y a

tantôt quatorze cents ans ! Un brave théatin, le P. Caffaro, — à qui, sans doute, *Polyeucte*, *le Misanthrope* et *Athalie* ne paraissent point aussi damnables que les parades impudiques des derniers temps du paganisme, — le P. Caffaro se porte garant que le théâtre, à présent, chez nous, « ne contient que des leçons de vertu, d'humanité et de morale, et rien que l'oreille la plus chaste ne puisse entendre. » Il attire sur le théâtre et les acteurs les foudres de Bossuet. L'évêque de Meaux, qui bannit de son diocèse même les marionnettes, souscrit aux moins charitables sentences contre les comédiens : « Saint Thomas regarde leur profession comme infâme, et il appelle gains illicites et honteux ceux qui proviennent de la prostitution et du métier d'histrion. »

Cependant Louis XIV et Racine se font ermites. Le vieil élève de Mme de Maintenon a d'autres scrupules que ceux de l'empereur Arcadius, qui maintenait les spectacles, contrairement au vœu de saint Chrysostome, « de peur d'attrister le peuple. » Il s'attriste lui-même. Il confie bientôt une véritable censure des théâtres au lieutenant de police. Un témoin peut déclarer : « L'opéra et la comédie sont devenus des divertissemens bourgeois, et on ne les voit presque plus à la cour.» Racine, l'aimable Acante qui naguère écrivait à son ami Poliphile : « Toutes les femmes ici sont éclatantes et s'y ajustent d'une façon qui est la plus naturelle du monde. Et, pour ce qui est de leur personne, *color verus*, *corpus solidum et succi plenum..*,» — ce même Racine écrit à son fils : « Je sais bien que vous ne serez pas déshonoré devant les hommes en allant au spectacle, mais comptez-vous pour rien de vous déshonorer devant Dieu? » Lorsqu'il apprend que la Champmeslé, sa Champmeslé, est agonisante, il s'afflige surtout « de l'obstination avec laquelle cette pauvre malheureuse refuse de renoncer à la comédie, ayant déclaré... qu'elle trouvait très glorieux pour elle de mourir comédienne. » Et le tendre poète forme ce vœu tout sec : « Il faut espérer que, quand elle verra la mort de plus près, elle changera de langage, comme font d'ordinaire la plupart de ces gens qui font tant les fiers quand ils se portent bien. »

Nous touchons au XVIIIe siècle, où les comédiens subiront, de la part des autorités civile et ecclésiastique, les rigueurs les plus humiliantes, en même temps qu'ils recevront des gens du monde les familiarités les plus flatteuses et, de tout le public, les adulations les plus enthousiastes. Nous y regarderons bientôt, avant d'examiner leur condition actuelle, établie ou préparée par la Révolution française, et leur sort à venir, toujours plus heureux sans doute, — puisque, présentement, après ce naufrage de la vieille société, dont toutes les épaves flottent également à la surface de l'océan calmé, les comédiens paraissent encore s'élever à de nouvelles gloires, et que leur *légende des siècles*, elle aussi, semble s'achever par ces deux titres : *Pleine mer*, *Plein ciel!*

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Puisque le rideau est tombé sur la grande pièce, sur la représentation que les comédiens ordinaires du peuple souverain donnent au Palais-Bourbon et au Luxembourg, il faut bien s'occuper ou chercher des passe-temps. On en est quitte pour se dédommager en donnant des représentations d'un autre genre à Paris et en province. On prend sa revanche avec des intermèdes de toute sorte, avec les manifestations, les promenades, les discours, les excentricités, les incidens qui pourraient être tragiques, sans compter les incidens qui ne sont que comiques, pour ne pas dire burlesques. C'est proprement la politique de ceux qui n'ont rien de mieux à faire, ou de ceux qui jouent aux importans et ne veulent pas être oubliés, ou de ceux qui passent leur vie à s'étourdir eux-mêmes du vacarme qu'ils font, à se démener, en croyant qu'ils arriveront à être pris au sérieux. Ils ne s'aperçoivent cependant pas, tous ces agités des premiers jours de vacances, tous ces importans équivoques et ces impatiens de bruit, qu'ils ne sont pas du tout pris au sérieux, qu'ils gesticulent et se démènent dans le vide, qu'en dehors d'un petit monde restreint ils finissent par fatiguer ou ennuyer le pays, qui regarde leurs mystifications comme un spectacle d'ombres chinoises dont il n'a pas le secret. Le pays qui a ses affaires, ses préoccupations de travail, ses besoins de tranquillité, ne demande que la paix et des choses utiles, s'il se peut, de ces choses qui se font ou se préparent sans bruit. On se trompe étrangement si on croit l'intéresser ou l'amuser avec tous ces spectacles qu'on lui offre et toutes ces histoires qu'on lui a racontées depuis quelques jours, avec les pugilats anarchistes du *meeting* du Cirque d'hiver, présidé

par M. Lockroy, et les démonstrations affairées de la ligue des patriotes; on se trompe surtout si on croit le réveiller de sa sceptique placidité avec les divulgations par intermédiaire et les affaires d'honneur de M. le général Boulanger, qui ne peut pas se résigner à vivre tranquille ou à faire simplement, silencieusement son devoir dans un des premiers commandemens de l'armée française.

Décidément, c'est M. Clémenceau qui avait raison: l'ancien ministre de la guerre a trop aimé le bruit et l'éclat, il ne peut s'accoutumer à l'obscurité et à la paix de Clermont-Ferrand. Même après avoir quitté la scène, il ne peut se résigner à l'idée qu'il ne la remplit plus. Il a ses journaux et ses confidens pour réchauffer l'attention déjà quelque peu endormie. Il ne choisit guère du reste, il n'hesite pas à se servir de tous les moyens et du premier venu. Il tient à occuper quand même et à tout prix le public de ses actions et de ses pensées, de son rôle, de son personnage, des conspirations dont il aurait eu le secret, des coups d'état qu'on lui aurait proposé d'accomplir au profit des princes ou de lui-même, de l'incorruptibilité de ses ambitions républicaines. Il faut qu'il fasse parler de lui, et si on ne parle pas de lui comme il l'entend, il prend au besoin à partie les récalcitrans à sa gloire, M. Jules Ferry, par exemple, pour son discours d'Épinal. C'est la représentation qui vient de nous être donnée pendant quelques jours, et qui a commencé par ces prétendues révélations venues mystérieusement de Clermont-Ferrand, publiées avec fracas dans un journal, révélations dont l'unique mérite était d'avoir été évidemment dictées ou inspirées par le commandant en chef du 13e corps. Ils se sont mis à deux, l'inspirateur et le confident, pour imaginer cette mystification des quatre-vingt-quatorze généraux allant offrir leur dévoûment à tout faire avec leur épée à l'ancien ministre de la guerre, et de cette délégation de la droite allant tenter la vertu de M. le général Boulanger. On n'a parlé que de cela pendant quelques jours; c'était peut-être uniquement ce qu'on voulait. Que reste-t-il aujourd'hui de ces divulgations, de ces commérages avec lesquels on n'a pas même réussi à émouvoir un instant l'opinion?

Tout en vérité est étrange dans cette histoire, et la hardiesse de l'invention et la maladresse de celui qui a cru se refaire une popularité. Où sont et de quels noms se nomment ces quatre-vingt-quatorze généraux qui seraient allés un beau jour déclarer à l'ancien ministre de la guerre qu'ils étaient « prêts à tout » avec lui? Comment l'entend-on? Quel sens attache-t-on à cette distinction entre ceux qui seraient allés au ministère et ceux qui n'y seraient pas allés? S'il ne s'agissait que de la guerre qui semblait alors imminente, comme on le prétend aujourd'hui, ils n'auraient pas été quatre-vingt-quatorze, ils auraient été plus de deux cents, depuis le plus vieux maréchal jusqu'au plus jeune brigadier de l'armée. Ils n'avaient pas d'ailleurs besoin d'aller s'offrir.

Ils sont toujours prêts, on le sait bien. C'est leur devoir, c'est leur métier, héroïque métier, de marcher à l'ennemi au premier ordre, sans tant de façons, sans avoir à faire leur cour à un ministre. S'il s'agissait d'une arrière-pensée de complicité dans quelque coup d'état, sur quoi se fonde-t-on pour diriger par voie d'insinuation une accusation semblable contre une partie de nos chefs militaires, au risque de jeter la suspicion, le trouble et la division dans l'armée? On n'a pas vu qu'on ne disait rien ou qu'on en disait déjà trop. La vérité est qu'à la première explication, il n'est plus rien resté de cette légende des quatre-vingt-quatorze généraux, pas plus que de la conspiration de la droite, de cette délégation qui, tout compte fait, a fini par se réduire à un seul délégué, qui n'était pas même un délégué. Il se serait trouvé, en effet, paraît-il, un homme d'esprit et de parole alerte, député bonapartiste du Calvados, M. Delafosse, qui ne craint pas les dictatures et ne s'en cache guère, qui aurait fait un jour compliment à l'ancien ministre de la guerre de sa popularité, en laissant comprendre qu'avec cela et une occasion favorable on pouvait aller loin. L'excitation au coup d'état est évidente! et voici qui est mieux : M. le général Boulanger, au lieu de se sentir offensé, loin de prendre les attitudes puritaines qu'on lui prête, aurait répondu par des bonnes grâces, des invitations à dîner et les faveurs de son administration. Le plus clair est que l'ancien ministre de la guerre a pris pour des propositions de connivence quelques paroles en l'air; que, s'il a reçu des confidences compromettantes, il en a fidèlement gardé le secret vis-à-vis de ses collègues du gouvernement, et que toutes ces divulgations aussi puériles que bruyantes sont tout simplement la continuation de la politique tapageuse de la gare de Lyon.

Le malheur est que dans cette voie on ne s'arrête plus, on ne sait plus où l'on va ; on s'étourdit dans l'atmosphère factice qu'on se crée, dans ce tourbillon d'indiscrétions bruyantes, de provocations, de polémiques plus ou moins injurieuses, de querelles personnelles qui ne manquent pas de naître bientôt du choc des vanités et des ambitions. On fait de ses propres affaires un spectacle autour duquel s'attroupe aussitôt le public, non par intérêt ou par sympathie, comme on le croit peut-être, mais par une curiosité oisive et sceptique, pour s'amuser un instant, pour voir comment vont se comporter des hommes qui ont occupé ou occupent encore des postes de l'état, qui se sont trouvés brusquement en présence dans la mêlée. Ainsi en a-t-il été de ce récent projet de rencontre à main armée entre l'ancien ministre de la guerre, commandant du 13e corps, et un ancien président du conseil, M. Jules Ferry. Le fait, par lui-même, n'a rien de particulièrement extraordinaire. M. Jules Ferry, dans le discours qu'il a prononcé dernièrement à Épinal, a très hardiment abordé les points les plus graves de la politique du jour, et, trouvant sur son chemin

l'ancien ministre de la guerre, il l'a traité un peu rudement, il l'a caractérisé d'une parole qui n'était pas faite pour plaire. Le commandant du 13e corps, se croyant offensé, a demandé une réparation par les armes, dont il a tenu, paraît-il, à régler lui-même les conditions rigoureuses. Les témoins des deux adversaires, en gens d'honneur, se sont rencontrés pour débattre les conditions; ils n'ont pas pu s'entendre, ils ont donné leurs raisons et l'affaire en est restée là. L'incident n'aurait eu rien que de simple dans d'autres circonstances et avec un autre homme. Malheureusement, avec l'ancien ministre de la guerre, rien ne peut se passer simplement, sans bruit, et à peine le secret de la rencontre éventuelle a-t-il été divulgué, tout le monde s'en est mêlé. La galerie a pris son rôle, débattant les conditions, donnant son avis sur les chances plus ou moins meurtrières du duel, pressée d'avoir son spectacle. On aurait dit, en vérité, qu'il y avait là un cirque ouvert où l'on était impatient de voir deux anciens ministres descendre pour s'exterminer. Naturellement, les amis compromettans de M. le général Boulanger n'ont pas laissé échapper l'occasion de sonner la trompette pour leur héros, en couvrant d'injures M. Jules Ferry, en l'outrageant dans son caractère, en allant même jusqu'à suspecter son courage. Ils n'ont certes rien négligé pour envenimer le différend. Puis ces amateurs de duels à outrance se sont trouvés déçus par le résultat des négociations des témoins. Tout s'est terminé sans plus d'éclat, et c'était, après tout, ce qu'il y avait de plus heureux, ne fût-ce que pour mettre fin à ce débordement de féroce frivolité qu'on a eu sous les yeux pendant quelques jours. C'était aussi ce qu'il y avait de plus conforme à la nature des faits.

A parler simplement, rien n'est sans doute plus délicat que ces questions où les susceptibilités de l'honneur sont en jeu, où l'intéressé est le premier juge de ce qu'il se doit à lui-même. M. le général Boulanger a cru avoir droit à une satisfaction, il l'a demandée : soit! Il faut cependant voir les faits comme ils sont et ne pas se méprendre sur le caractère d'un incident que les passions ont dénaturé, qui, en définitive, n'avait rien de personnel. Il ne s'agissait pas, en réalité, dans tout cela, de l'honneur personnel de l'ancien ministre de la guerre, qu'un mot, si dur qu'il paraisse, n'a pu atteindre, ni de son honneur de soldat et de son courage, que personne ne met en doute. Il s'agissait encore moins de l'honneur de l'armée, que M. Jules Ferry n'a pas pu songer à mettre en cause, que le commandant du 13e corps, dans tous les cas, n'aurait pu se charger de défendre qu'en sortant du rang, comme il le fait depuis longtemps, en s'attribuant le privilège d'être le gardien de l'honneur militaire. Que reste-t-il donc? C'était forcément, qu'on l'ait voulu ou qu'on ne l'ait pas voulu, une affaire politique, un incident nouveau de cet étourdissant imbroglio où l'ancien ministre de la guerre prétend toujours garder son rôle

M. le général Boulanger, quand il était au pouvoir, n'a pas su se borner à être un ministre de la guerre uniquement occupé des affaires militaires, pas plus qu'il ne peut se résigner aujourd'hui à être un simple commandant de corps d'armée : c'est trop peu pour lui ! Il a voulu faire de la politique, et il n'a même pas fait seulement de la politique, il a accepté la plus étrange solidarité avec les partis les plus violens, avec ceux qui ne cessaient d'attaquer, d'outrager le gouvernement dont il était le ministre. Il s'est exposé à paraître le complice de manifestations grossières, où les acclamations adressées à son nom étaient accompagnées de vociférations contre M. Jules Ferry, et même de cris d'hostilité contre M. le président de la république. Il s'est jeté dans la mêlée des partis, il subit la conséquence de la position qu'il s'est faite, il reçoit coup pour coup. M. le général Boulanger croit-il donc avoir le privilège d'être un personnage d'exception, de se mettre partout et à tout propos en scène, de se faire l'allié ou le protégé des agitateurs qui ne respectent rien, et de garder lui seul une sorte d'immunité au milieu des luttes publiques, d'échapper aux représailles ? Si la représaille a été cette fois un peu vive, elle tenait à toute une situation politique, et une rencontre avec un ancien président du conseil n'y aurait rien changé.

Que cette situation soit étrange et anarchique, c'est bien possible, c'est même certain, et tous ces faits auxquels l'ancien ministre de la guerre s'est trouvé mêlé comme inspirateur ou comme acteur, depuis quelques jours, ont dans tous les cas une moralité. Il est bien clair que cela ne peut pas durer. Imagine-t-on un état où un homme puisse se créer cette position extraordinaire d'un commandant de corps d'armée paraissant toujours être en dehors des conditions régulières de la discipline, inspirant des journaux, mettant en cause dans ses confidences des généraux et des partis, entrant en connivence avec tous les adversaires du gouvernement, affectant une sorte d'indépendance et adressant même des télégrammes de condoléance à l'étranger ? Ce qu'on ne permettrait pas à un autre officier-général ne peut évidemment être permis au commandant du 13e corps, et c'est désormais M. le ministre de la guerre qui peut seul dire le dernier mot de ces imbroglios plus que singuliers en faisant sentir son autorité, en rappelant simplement, fermement à son prédécesseur qu'il n'est qu'un chef militaire comme un autre, soumis aux mêmes obligations et aux mêmes devoirs. Il est plus que temps d'en finir avec les fantasmagories et les incidens bruyans pour rentrer dans l'ordre, d'en revenir à la seule politique sérieuse et utile, celle qui s'occupe, non des conspirations imaginaires et des querelles personnelles, mais des affaires et des intérêts de la France.

A considérer l'état général de l'Europe par ces jours d'été, on ne dirait pas qu'il y a tant de questions en suspens, tant de conflits à peine

assoupis et peut-être toujours prêts de se réveiller. Il y a pour le moment plus de bruits vagues ou d'apparences douteuses que d'événemens réels et décisifs. Les entrevues impériales qui se renouvellent toujours à cette époque, ces entrevues elles-mêmes prennent cette année une physionomie placide. L'empereur d'Autriche vient de faire encore une fois sa visite au vieil empereur d'Allemagne à Gastein : les deux souverains n'ont pas même mis leur uniforme. Ils n'étaient pas suivis de leurs chanceliers; M. de Bismarck attend l'heure d'aller à Kissingen, M. de Kalnoky est à Vienne. La nouvelle entrevue de Gastein a visiblement le caractère d'un acte traditionnel de déférence et de courtoisie de la part de l'empereur François-Joseph, bien plus que d'une de ces réunions où se préparent et se décident les grandes combinaisons. Les deux empereurs paraissent s'être rencontrés pour se complimenter sur le maintien de la paix, pour attester une fois de plus l'intégrité de l'alliance qui unit les deux empires. Sur quoi, en réalité, auraient-ils pu se concerter? Les affaires de l'Europe ne semblent pas, pour le moment, se prêter à une délibération bien précise. C'est tout au plus si on s'intéresse encore à cette étrange partie engagée entre les Bulgares multipliant les démarches pour attirer à Sofia le nouveau prince qu'ils ont élu, et le prince Ferdinand de Cobourg qui voudrait bien répondre à l'appel, mais ne l'ose de peur de se jeter dans une aventure. On commence à se fatiguer de ces affaires bulgares. Il reste toujours, il est vrai, la question égyptienne, qui est fort loin d'être réglée, qui est moins résolue que jamais depuis que le sultan a refusé de ratifier la convention que l'Angleterre a cru pouvoir lui proposer ; mais cette question elle-même, elle « sommeille, » selon le mot de sir Henry Drummond Wolf, qui, interrogé tout récemment, a donné quelques explications assez peu claires, assez peu décisives, en se plaignant un peu de la France. Lord Salisbury, pour sa part, à en juger par un discours qu'il a prononcé dernièrement à Norwich, ne semble pas pressé de reprendre la question et de s'engager. Notre ministre des affaires étrangères, de son côté, a cru devoir adresser à tous les agens français une circulaire où, en rectifiant tous les faux bruits sur la conduite de notre diplomatie, en précisant les vices ou les faiblesses de la convention anglo-turque, il témoigne la meilleure intention de rechercher « une solution à laquelle l'Europe est intéressée, mais qui touche particulièrement la France et l'Angleterre... » En réalité, il n'y a qu'une convention de moins et la probabilité d'une négociation nouvelle en perspective.

Si les événemens semblent aujourd'hui se ralentir quelque peu avant de reprendre leur cours, s'il y a une sorte de trêve convenue, momentanée, qui durera d'ailleurs ce qu'elle pourra et n'est jamais à l'abri de l'imprévu, la mort, quant à elle, ne connaît pas de vacances; elle frappe indistinctement au midi et au nord, parmi les hommes qui ont

leur place dans les affaires du monde, dans les conseils ou dans les mêlées de la vie publique, et qui sont faits pour laisser un vide en disparaissant. La mort vient d'enlever coup sur coup, à quelques jours d'intervalle, en Italie et en Russie, deux hommes qui ne se ressemblaient guère, qui n'avaient ni le même caractère, ni le même esprit, ni la même position, et qui ont été des figures originales de leur pays : l'un, vieux parlementaire, chef de cabinet presque invariable depuis dix ans, M. Depretis; — l'autre, M. Katkof, simple publiciste, tribun retentissant de la presse, puissant par le talent, par l'influence et par la liberté qu'il savait prendre dans un état où il n'y a de libre que le souverain.

C'est dans sa petite ville natale de Stradella, d'où il était parti autrefois obscurément, qu'il n'a cessé de représenter au parlement piémontais, puis au parlement italien, c'est là que M. Depretis est revenu s'éteindre il y a quelques jours. Quand il s'éloignait récemment de Rome après la session, il sentait déjà ses forces décliner, il partait avec le pressentiment vague de sa fin prochaine. Il est mort à soixante-seize ans, ministre jusqu'au bout, en pleine possession du pouvoir auquel il était visiblement attaché, de la faveur du prince qui aimait son bon sens et de la confiance des chambres qui subissaient son ascendant. M. Depretis n'était pas de ceux qui enlèvent du premier coup l'autorité et le succès; il avait longtemps lutté avant de conquérir la haute position dans laquelle la mort vient de le frapper. Il avait commencé par l'opposition la plus avancée, par l'extrême gauche, dans les chambres de Turin, au début du régime constitutionnel. Ce n'est qu'en pleine formation du nouveau royaume d'Italie qu'il commençait à se dégager, à entrer dans la politique officielle, en acceptant du roi Victor-Emmanuel et de M. de Cavour une mission auprès de Garibaldi après la conquête de la Sicile. Il se rapprochait du gouvernement, et il était bientôt pour un instant ministre, même un ministre de la marine assez malheureux en 1866, à l'époque du désastre naval de Lissa; mais ce n'est réellement qu'après 1870, à mesure que la scène italienne se dépeuplait de ses premiers acteurs, que M. Depretis prenait plus nettement son rang dans les affaires, et cette fois, au lendemain d'élections favorables à l'opposition, il entrait au pouvoir comme premier ministre, comme chef d'un cabinet de la gauche. Il entrait au gouvernement en 1876, sous le roi Victor-Emmanuel; il y est resté dix ans presque sans interruption sous le roi Humbert, déployant un art singulier sous une apparence de bonhomie, habile à manier les partis, mêlant la ruse et la souplesse à la ténacité. Engagé depuis longtemps dans les affaires et guéri de beaucoup d'illusions, patriote sans ostentation, libéral sans fanatisme et sans chimère, M. Depretis a gouverné dix ans en homme d'expérience et de raison pratique, ne se livrant à aucun parti, pas même au sien, partageant

le pouvoir avec ses amis de la gauche sans craindre de s'allier au besoin avec la droite, et finissant par se faire à lui-même la position d'une sorte de médiateur des opinions. M. Depretis n'aimait point certainement les aventures ; il n'était peut-être pas pour les vastes combinaisons, pour les alliances compromettantes, pour les expéditions lointaines. Il laissait un peu faire ce qu'il ne croyait pas pouvoir empêcher, sauf à en atténuer les dangers par sa sage conduite. Ce n'était pas si l'on veut une grande politique ; c'était une politique qui avait assurément son originalité, qui était un mélange de finesse, de bon sens, de tactique, de modération pratique, et sans être un homme d'état d'un ordre supérieur, le dernier président du conseil du roi Humbert a peut-être réussi en définitive à préserver l'Italie de plus d'une crise périlleuse. Il a eu surtout l'art de créer et de prolonger une situation où il a paru être le ministre nécessaire, l'homme à ressources du roi et du parlement. Le « vieux » de Stradella était devenu le conseiller, l'arbitre indispensable dans toutes les complications.

Avec lui disparaît un des derniers survivans d'une génération qui a vu naître ou qui a contribué à faire l'Italie nouvelle, et qui a déjà presque tout entière quitté le monde, de cette génération qui a compté les Cavour, les d'Azeglio, les La Marmora, les Boncompagni, les Rattazzi, les Lanza, les Sella, les Minghetti : tous morts aujourd'hui. Il était de plus le dernier représentant de la tradition piémontaise qui est restée jusqu'ici, à travers toutes les mobilités, la force de la monarchie de Savoie. Comment sera-t-il maintenant remplacé? Quelles seront les conséquences de cette disparition dans les affaires italiennes? C'est la question aujourd'hui, et c'est ce qui fait de la mort du dernier président du conseil un événement d'une certaine importance. De quelque façon que se dénoue la crise ministérielle ouverte à Stradella, qu'elle aille jusqu'à un remaniement complet du cabinet ou que tout se borne au remplacement de M. Depretis par M. Crispi à la présidence du conseil et au ministère des relations extérieures, c'est toujours une crise qui peut déterminer des déplacemens d'influences, raviver les conflits parlementaires, introduire un esprit nouveau dans le gouvernement. Cette mort du seul chef qui en imposât aux partis, elle a d'autant plus de gravité dans les circonstances présentes que l'Italie se trouve engagée dans bien des affaires sérieuses, délicates, de politique extérieure ou intérieure.

Elle a ce qu'on peut appeler son expédition lointaine, ses velléités de guerre et d'extension sur les bords de la Mer-Rouge, où elle a l'échec de Massaouah à réparer, où elle a envoyé des forces nouvelles, et ce n'eût peut-être pas été trop de toute la prudence d'un homme comme le dernier président du conseil pour détourner son pays des entreprises disproportionnées et périlleuses du côté de l'Abyssinie. Elle a aussi ses engagemens au centre de l'Europe, avec les grands empires

dont elle a voulu être l'alliée. Sur ce point, le fait est accompli, tout est décidé; le renouvellement de l'union avec l'Allemagne et l'Autriche a été signé, il y a quelques mois déjà, par M. de Robilant, alors ministre des affaires étrangères; mais il reste l'exécution, la manière d'entendre, de pratiquer cette alliance dont les Italiens se sont donné le luxe inutile ou compromettant, et c'est là un problème toujours assez épineux. M. Depretis, en laissant signer la triple alliance par M. de Robilant, avait eu aussitôt l'art de s'en réserver l'application, et il était assez avisé pour se hâter de dégager une semblable combinaison de tout ce qui pouvait compromettre les relations de son pays avec la France. Un ministère nouveau, M. Crispi ou tout autre, un politique moins adroit, plus impatient d'action et d'éclat, peut aisément raviver les susceptibilités internationales et faire de cette alliance un péril. Il n'en faudrait peut-être pas beaucoup si les gouvernemens n'y prenaient garde. L'Italie, enfin, a désormais devant elle et chez elle, à n'en pas douter, une question qui se réveille décidément, qui n'est pas la moins grave et la moins délicate de toutes : c'est tout simplement la question de ses rapports avec la papauté, de la coexistence des deux pouvoirs à Rome.

Le pontificat et le royaume d'Italie continueront-ils à vivre dans les conditions ou ils ont vécu jusqu'ici depuis l'entrée des Italiens à Rome? Y aura-t-il une réconciliation entre le Vatican et le Quirinal? Évidemment les idées de conciliation ont retrouvé, depuis quelque temps, une sorte de popularité; elles sont agitées partout, et le pape Léon XIII, par son habileté, par son esprit de mesure, par la position qu'il a reprise, a certainement contribué plus que tout autre à faire revivre, à répandre ces idées. Le pape procède avec l'art d'un fin et profond tacticien. Il ne hasarde rien et n'abandonne rien sans doute. Tout récemment encore, il faisait adresser par son nouveau secrétaire d'état, le cardinal Rampolla, à tous les nonces, une circulaire maintenant tous les droits du saint-siège, et il adressait lui-même au cardinal-secrétaire d'état une lettre où il précisait et commentait les instructions aux nonces; mais, en même temps, il est bien clair que l'esprit nouveau qui est au Vatican a son influence. Les signes d'un changement d'attitude dans le clergé se multiplient depuis quelque temps. Sur certains points, dans ces derniers mois, les chefs de l'église se sont associés avec une sorte d'ostentation à des cérémonies nationales. Le roi Humbert a reçu les hommages empressés de l'épiscopat à Florence, à Sienne, même à Terni, qui est un diocèse des anciens états du saint-siège. Les catholiques fidèles du royaume auraient même été, dit-on, invités à reprendre activement leur place dans la politique, et ils ont eu, il y a quelque temps, des succès dans les élections municipales de Rome. Le pape marche lentement, patiemment, avec l'autorité d'une modération habile, avec la force que lui donnent ses rela-

tions nouvelles avec l'Allemagne, avec le vieil empereur Guillaume, qui lui prodiguait, ces jours derniers encore, les témoignages d'une cordiale sympathie. C'est assurément une situation délicate pour l'Italie, qui invoque, elle aussi, ses *non possumus*, mais qui ne serait pas sans doute éloignée de se prêter à un certain ordre de transactions par des raisons intérieures comme par des considérations diplomatiques.

Que malgré tout on ne soit pas près de s'entendre, que les négociations, s'il y a des négociations, soient destinées à passer par bien des péripéties, c'est tout ce qu'il y a de plus vraisemblable ; mais c'est déjà une chose caractéristique qu'on en soit là, que de telles questions s'agitent. Le dernier président du conseil, qui avait vu ces questions renaître, était homme à les traiter avec son esprit pratique, sans illusion et sans parti-pris, sans rien livrer, sans rien précipiter. Il avait l'expérience des affaires compliquées, et c'est justement tout cela qui fait que le vieux Piémontais, mort il y a quelques jours dans sa modeste maison de Stradella, laisse un vide en Italie.

Ce n'est ni un chef de cabinet ni même un fonctionnaire qui vient de s'éteindre à Moscou après une longue et laborieuse carrière. M. Katkof, qui vient de disparaître à l'âge de soixante-sept ans, et dont la mort a retenti en Europe aussi bien qu'en Russie, n'avait aucun titre officiel; il n'était qu'un journaliste, un serviteur libre et indépendant de son pays; et il n'était pas moins arrivé à concentrer, à représenter l'esprit, les passions, les ambitions, les fanatismes de la nation russe, à avoir même une influence quelquefois décisive sur la politique d'un des plus puissans états du monde. Il le devait à de rares talens personnels sans doute, mais en même temps à un ensemble de circonstances tel qu'il n'a pu se produire que dans la Russie contemporaine. L'originalité du publiciste russe est sortie, avec ses traits vigoureux et accentués, de ce vaste et confus laboratoire ouvert au Nord depuis la mort de l'empereur Nicolas. Né à Moscou d'une famille modeste, élevé en Allemagne, d'où il était revenu nourri de fortes et substantielles études, M. Katkof avait commencé sa carrière d'écrivain dès les premières années du règne d'Alexandre II, à ce moment où une littérature nouvelle se formait, où un étrange mouvement se manifestait en Russie : M. Katkof n'avait pas eu d'abord les opinions qui ont fait depuis sa popularité; c'était plutôt un libéral avec quelques-unes des idées de la philosophie allemande et les idées anglaises qu'il exposait avec un éclat grandissant. C'est la tragique et malheureuse insurrection polonaise de 1863 qui devenait pour l'écrivain, pour son talent, comme une révélation, qui allumait en lui une flamme de passion nationale poussée jusqu'au fanatisme le plus impitoyable. Dans la croisade contre la Pologne insurgée, c'était l'écrivain qui, avec la *Gazette de Moscou*, soutenait et excitait le gouvernement, qui animait et dirigeait la répres-

sion, qui se faisait l'apologiste des actes les plus violens. Dès lors, il n'y a plus eu en M. Katkof que le vieux Russe, le défenseur passionné de la patrie russe personnifiée dans le tsar, l'adversaire ardent et implacable des Polonais, des libéraux, des révolutionnaires, devenus bientôt les nihilistes. C'est sa carrière de vingt ans, c'est l'inspiration de son talent, le secret de sa faveur auprès du souverain, la raison d'une popularité qui est devenue par degrés une puissance avec laquelle le gouvernement lui-même a été obligé de compter.

Chose curieuse! plus d'une fois M. Katkof, simple journaliste armé de sa *Gazette de Moscou*, a pu entrer en lutte avec quelques-uns des ministres, les braver, même les vaincre dans ses conflits, et ce qui s'était déjà produit sous l'empereur Alexandre II a été bien plus vrai encore sous l'empereur Alexandre III, auprès de qui le publiciste de Moscou avait un grand crédit. La presse n'est certainement pas libre en Russie; M. Katkof seul a pu être libre : il l'a été peut-être par l'autorité de son talent, surtout par le droit de son dévoûment au souverain, comme aussi par la puissance d'une opinion passionnée qu'il a su rallier et diriger. Nul assurément n'a contribué plus que lui à entraîner l'empereur Alexandre II dans la guerre de 1877-1878 pour la délivrance des Slaves des Balkans, pour la grandeur de la Russie, et le jour où il a cru voir son pays frustré en partie du prix de ses efforts par le traité de Berlin, ce jour-là a commencé son antipathie pour l'Allemagne. Il faut voir les choses dans leur vérité. M. Katkof était un patriote russe, rien qu'un patriote russe. C'est la raison de ses opinions et de ses évolutions. Après cela, que quelques Français se hâtent de voir dans le publiciste russe un ami décidé de notre pays, soit; ils peuvent sans doute honorer un écrivain puissant, mais à la condition de ne pas se méprendre, d'être parfaitement certains que l'amitié de circonstance témoignée par M. Katkof à la France n'était pour lui qu'une manière de servir les intérêts de la Russie.

CH. DE MAZADE.

M. Albert Duruy vient de nous être enlevé après une longue maladie, qui lui permettait cependant de continuer ses belles études sur les armées de la révolution. Notre livraison d'aujourd'hui contient son dernier travail, qu'il a pu, malgré toutes ses souffrances, corriger avec le soin qu'il apportait toujours dans ce qu'il entreprenait. Albert Duruy meurt en pleine possession de son talent d'écrivain, et il est accompagné dans sa tombe de tous nos regrets. La *Revue* s'unit à la douleur de MM. Victor Duruy et George Duruy, ses collaborateurs et amis.

CH. B.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les trois fonds français ont monté de 0 fr. 20 à 0 fr. 25 au moment de la liquidation, puis le marché a été de nouveau complètement abandonné par ses meneurs habituels, et les mêmes cours ont figuré, un jour après l'autre, sur la cote officielle. La spéculation de troisième ordre, qui seule est restée en position, a essayé de produire un peu de baisse sur l'élévation du taux de l'escompte à Londres et sur le départ du prince de Cobourg pour la Bulgarie, mais elle n'y est point parvenue, les offres ayant été largement contre-balancées par les demandes plus sérieuses des capitaux de placement au comptant.

La Banque d'Angleterre s'est décidée à élever le taux de son escompte à 3 pour 100, malgré l'abondance si manifeste de l'argent sur le marché libre monétaire, parce que le montant de sa réserve, par suite de demandes d'or pour Buenos-Ayres et New-York, était descendu à un niveau où, l'année dernière, il avait déjà fallu recourir à un taux de 4 pour 100. En fait, on pouvait redouter à Londres un drainage sévère pour les États-Unis, si la crise de circulation qui est à l'état latent dans ce pays prenait tout à coup un caractère aigu.

Le trésor fédéral, n'ayant plus de dette à rembourser au pair depuis le 1er juillet, allait enlever au marché américain une cinquantaine de millions de francs par mois sous forme d'excédent des recettes sur les dépenses. Si cet excédent restait sans emploi et ne retournait plus dans la circulation, celle-ci devenait forcément insuffisante, ne présentant aucune élasticité, et la place de New-York était menacée d'une violente perturbation dont Londres et tous les marchés du continent auraient reçu le contre-coup.

Le ministre des finances à Washington a paré le danger en se déclarant prêt à escompter à 2 pour 100 les coupons des obligations fédérales venant à échéance jusqu'au 1er janvier 1888, et à racheter avec une prime raisonnable sur le marché (soit à 110 ou 112 pour 100) des titres de la dette 4 1/2, qui ne sont remboursables au pair qu'en 1891. Ces mesures ont suffi pour calmer les appréhensions et ajourner de quelque temps au moins la crise redoutée.

L'Europe est restée très calme devant l'incident du départ du prince Ferdinand pour Sofia. Les Bourses n'ont pas bronché. On compte sur la modération de la Russie, sur l'immense besoin de la paix qu'éprou-

vent toutes les nations européennes. On a été satisfait d'entendre le marquis de Salisbury, au banquet du lord-maire, déclarer que tout péril de guerre était passé, et que la situation générale en Europe était absolument pacifique. On a enregistré enfin, comme un symptôme favorable, l'entrevue des deux empereurs d'Autriche et d'Allemagne.

L'obligation du chemin de fer du Nord reste au-dessus de 400 francs à 405. Les autres obligations des grandes compagnies se rapprochent peu à peu de ce prix. Les plus demandées en ce moment sont celles qui sont à l'échéance d'octobre. L'Est nouvelle seule reste un peu faible à 389, bien qu'elle ait un coupon à détacher en septembre. Les titres des compagnies algériennes sont encore à des prix sensiblement moins élevés, mais ils gagnent mois par mois du terrain, et se négocient entre 355 et 365. L'obligation Franco-Algérienne, qui n'est pas garantie par l'état, vaut environ 150 francs. Il y a peu de jours, elle avait fléchi à 135. La compagnie est dans une situation très précaire, et les porteurs ne sont pas sans inquiétude sur la continuation du service régulier de l'intérêt sur les obligations. On vient cependant d'annoncer que la compagnie avait réussi à constituer une société spéciale pour l'exploitation de son domaine de l'Habra.

Les actions de nos grandes compagnies continuent à présenter des augmentations notables de recettes, et déjà l'effet commence à se produire sur les cours. Le Lyon a gagné 10 francs à 1,238 fr. 75, l'Orléans 5 francs à 1,310. Le Nord, au contraire, a reculé de 5 francs à 1,507. L'Est, le Midi et l'Ouest sont, à 2 fr. 50 près, aux mêmes cours qu'à la fin de juillet. L'action de Lyon depuis une année n'a cessé de se relever progressivement des bas cours où l'avait fait reculer la crainte d'une sérieuse et durable diminution du dividende, crainte aujourd'hui dissipée.

Les récoltes s'annoncent très abondantes en Autriche et en Hongrie ; les compagnies de chemins de fer et, en première ligne, celles des chemins Autrichiens et des Lombards, sont appelées à bénéficier de transports considérables de blé cet automne. Cependant les cours des actions se sont maintenus très calmes à 470 et à 170.

Les chemins espagnols restent lourds : le Nord de l'Espagne à 336, le Saragosse à 280. Les Méridionaux se tiennent sans changemens à 755. Les recettes brutes pour les sept premiers mois de l'année s'élèvent à 54,202,000 francs, en augmentation de 4,788,000 francs sur la période correspondante de l'année précédente.

Toujours même atonie sur le marché des titres des établissemens de crédit. Bien que les bénéfices de la Banque de France soient un peu supérieurs à ceux de l'année dernière à pareille date, les cours ont fléchi de 30 francs à 4,080. La Banque de Paris a oscillé de 725 à 735 et finit à ce dernier cours. L'immobilité est complète sur la Banque

d'escompte à 457, le Crédit lyonnais à 557, la Société générale à 453, le Comptoir d'escompte à 1,015, etc. Le Crédit foncier a regagné 10 fr. à 1,350. Les sociétés immobilières sont toujours faibles, en dépit de quelque amélioration survenue depuis l'année dernière dans leur situation. Les transactions sont nulles sur les actions des Banques étrangères, Länderbank, Foncier d'Autriche, Mobilier espagnol, Banque ottomane.

La dernière émission d'obligations du canal de Panama a été suivie d'une petite campagne de baisse sur les actions de la société. Les vendeurs à découvert arguaient de l'insuccès de la souscription. Il est avéré cependant que, malgré le caractère nettement défavorable des circonstances, plus de la moitié des titres offerts ont été pris par un très grand nombre de souscripteurs. Les porteurs ne se laissant pas intimider, les vendeurs ont dû racheter. L'action a été relevée de 350 à 362 et les obligations se sont raffermies proportionnellement.

Les recettes de la compagnie de Suez commencent à s'améliorer, et l'action se tient à 1,980 francs. Afin d'activer les travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal, de nouvelles obligations vont être émises, mais réservées aux actionnaires dans la proportion d'une obligation pour trois actions.

Le Gaz est faible à 1,310 francs. Les Omnibus et les Voitures se tiennent avec fermeté au contraire à 1,160 et 676 francs. Parmi les valeurs du comptant ont été recherchées assez vivement les actions des Diamans du Cap à 1,090 francs et du Nickel à 565 francs.

Tels nous avons laissé, il y a quelques jours, les fonds étrangers, tels nous les retrouvons aujourd'hui : les Consolidés à 101 5/8, le Hongrois à 81 1/4, l'Italien à 96.75, l'Extérieure à 66, le Portugais à 56 1/4. Il y a un an, l'Extérieure et le Portugais étaient sensiblement au-dessous des cours actuels. Le public capitaliste ratifie lentement la hausse faite par la spéculation.

La mort de M. Depretis n'a pas causé le moindre ébranlement à la rente italienne. M. Crispi et ses collègues sont maintenus au pouvoir, et rien ne sera changé dans l'orientation de la politique du royaume.

La campagne de baisse engagée à Berlin contre les fonds russes a été enrayée, mais les anciens cours n'ont pu être reconquis. Le cours du rouble est toujours faible, malgré les mesures récemment prises par le gouvernement de Saint-Pétersbourg pour améliorer les taux du change. Plusieurs catégories de rentes russes ont donné lieu sur notre marché à des négociations à terme pendant cette quinzaine. Cette activité, toutefois, commence à se ralentir.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIIe ANNÉE.

JUILLET. — AOUT 1887.

Livraison du 1er Juillet.

UN CHANCELIER D'ANCIEN RÉGIME. — III. — M. DE METTERNICH ET LA SAINTE-ALLIANCE. — LA POLITIQUE DU CHANCELIER A CARLSBAD, A LAYBACH ET A VÉRONE. — LA GUERRE D'ORIENT EN 1828, par M. CHARLES DE MAZADE, de l'Académie française. 5

CURIOSITÉS LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES. — JOHN AUBREY, par M. ÉMILE MONTÉGUT 45

L'UNISSON, deuxième partie, par M. GEORGE DURUY. 81

L'ÉTAT POLITIQUE DE L'ALLEMAGNE, A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT, par M. ERNEST LAVISSE. 131

LES EAUX SOUTERRAINES. — II. — LEUR ROLE MINÉRALISATEUR AUX ÉPOQUES GÉOLOGIQUES, par M. DAUBRÉE, de l'Académie des Sciences 166

L'HISTOIRE DES MOTS, par M. MICHEL BRÉAL, de l'Institut de France. 187

LA CORRESPONDANCE DE HEGEL, par M. G. VALBERT. 213

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Juillet.

L'UNISSON, dernière partie, par M. GEORGES DURUY. 241

LES ASSOCIATIONS PROTESTANTES A PARIS. — II. — LES DIACONESSES, LA CITÉ DU SOLEIL, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française. 291

LA SITUATION MONÉTAIRE EN 1886. — I. — LA FRANCE ET L'UNION LATINE, par M. ANDRÉ COCHUT. 324

UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE RAPHAEL, par M. EMILE MICHEL. 360

La Sensation et la Pensée selon le sensualisme et le platonisme contemporains, par M. Alfred FOUILLÉE. 398
L'Empereur Frédéric II, d'après une récente publication, par M. Alfred RAMBAUD. 426
Revue musicale. — Les Concerts, par M. Camille BELLAIGUE 454
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Août.

Études diplomatiques. — La Seconde lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — VI. — Suites de la bataille de Fontenoy. — L'Armée française quitte l'Allemagne, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. 481
Études d'histoire religieuse. — III. — L'Édit de Milan et les Premiers essais de tolérance, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. . 520
Yaga, esquisse de mœurs ruthènes, première partie, par Mme Marguerite PORADOWSKA. 548
Les Origines de la philosophie d'Auguste Comte. — Comte et Saint-Simon, par M. Paul JANET, de l'Institut de France 593
L'Océanie moderne. — II. — Iles Banks, Api, Tanna, Amerym, par M. C. de VARIGNY. 631
La Situation monétaire en 1886. — II. — Au dehors de l'union latine, par M. André COCHUT. 647
Lettres intimes de l'impératrice Marie-Louise, par M. G. VALBERT. 682
Revue littéraire. — Montesquieu, a propos de livres récens, par M. F. BRUNETIÈRE. 694
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Août.

La Bienfaisance israélite a Paris. — I. — La Communauté, l'Hopital et les Hospices, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 721
Yaga, esquisse de mœurs ruthènes, dernière partie, par Mme Marguerite PORADOWSKA. 754
Les Fonctionnaires et le Budget, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY, de l'Institut de France 891
La Religion en Russie. — II. — Le Culte extérieur, les Rites, les Fêtes, les Images, l'Art religieux, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 840
L'Armée royale en 1789. — III. — L'Administration, la Discipline, le Code, la Tactique, par M. Albert DURUY 872
L'Océanie moderne. — III. — Iles Pomotou, Iles Marquises, Nouvelle-Calédonie, Australie et Nouvelle-Zélande, par M. C. de VARIGNY. 906
Revue dramatique. — La Condition des comédiens, d'après un livre récent. — I. — Depuis les origines jusqu'au XVIIIe siècle, par M. Louis GANDERAX. 934
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.82

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
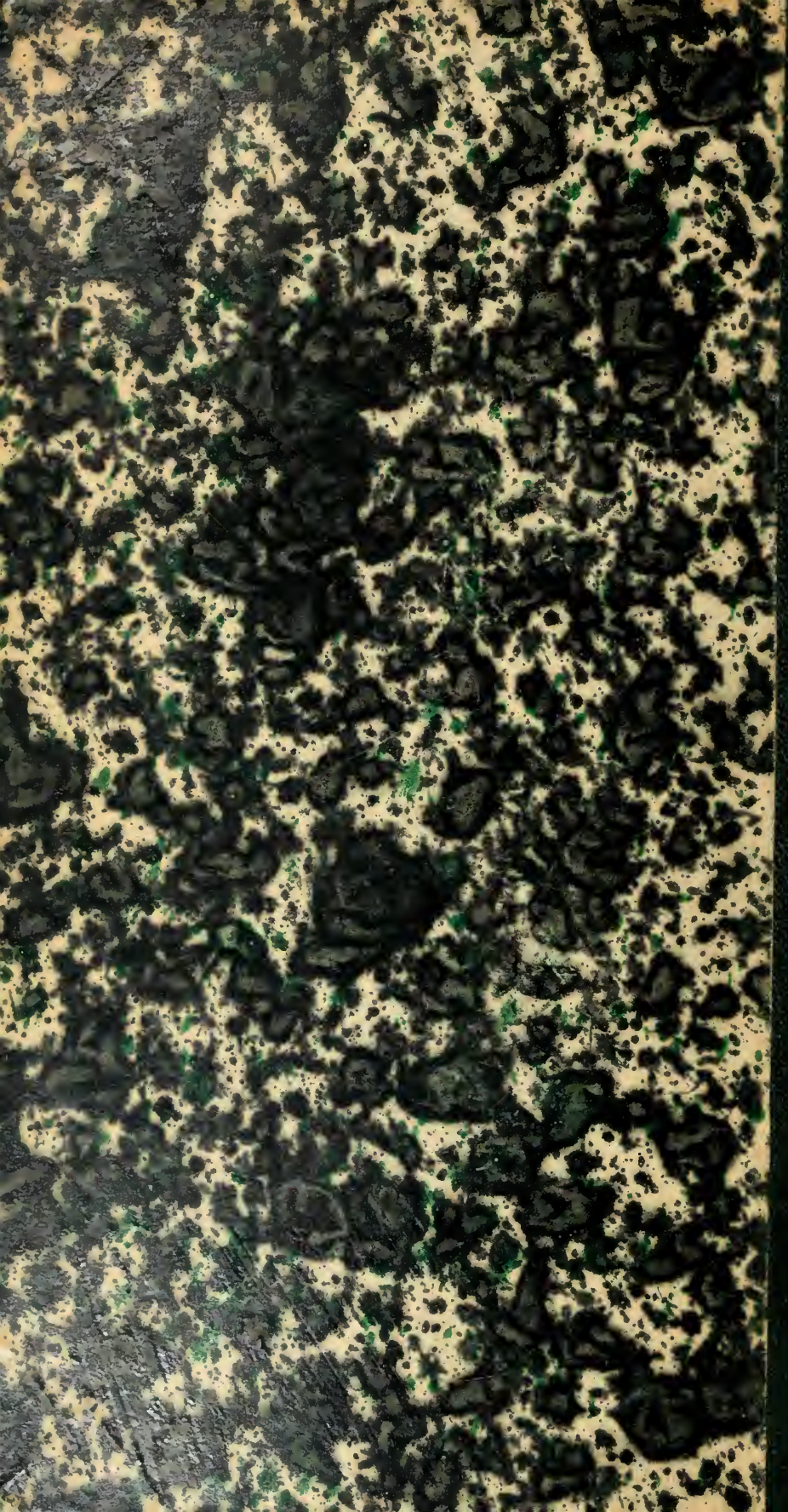
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY